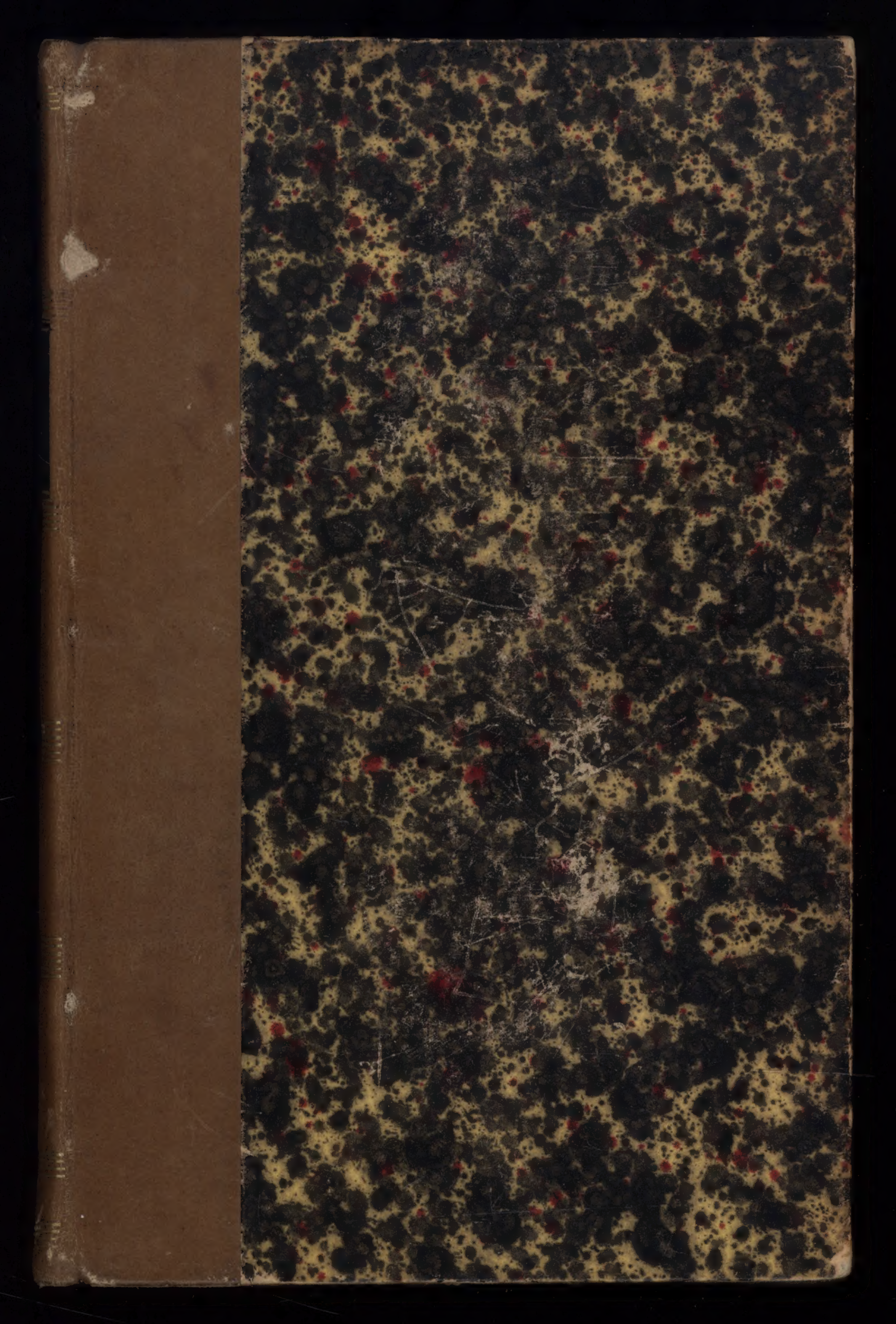


LA VOIX
DE NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL MENSUEL EN L'HONNEUR DE MARIE,

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868.



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal. c. IV., 19.)

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident : on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr. l'Év. de Poitiers 31 mai 1865.

3 fr. par an pour la France.

5 fr. par an pour l'Etranger.

Notre-Dame de Sous-Terre.

Invocation — O VIERGE immaculée, QUI DEVEZ ENFANTER à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous, pour que je ressemble à Jésus

XXXIIIe ANNÉE

1er NUMÉRO. — JANVIER 1889

S'adresser pour les abonnements, à M. le DIRECTEUR de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de CHARTRES (Eure-et-Loir).

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

BULLETIN MENSUEL DE L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME OU DES VOCATIONS PAUVRES, ET DE L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Trente troisième année d'existence

La Voix de Notre-Dame de Chartres est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'Œuvre des Clercs de Notre-Dame a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever pour le service de l'Eglise, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Eglise ; ils aident l'Œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Eglise des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Eglise et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame*. Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune ; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le 25 *de chaque mois* et *le samedi de chaque semaine ;* ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires ; 1° en entrant dans l'Association ; 2° à l'article de la mort ; 3° le jour de la Nativité de la sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que de plus les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie, ou, s'ils ne le peuvent, leur *propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite, aux fêtes : 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la sainte Vierge (21 novembre); 4° des saints Innocents (28 décembre).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(*D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à* NOTRE-DAME DE LORETTE).

La Voix de Notre-Dame de Chartres paraît au commencement de chaque mois.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste**. Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

La date de l'abonnement est fixée pour chacun au 1er du mois qui suit celle de son inscription.

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

Les demandes de rectification d'adresse après le 18 du mois, arrivent ordinairement trop tard pour le mois suivant.

Une nouvelle lettre est arrivée de Rome à l'Évêché de Chartres au sujet des affaires de Loigny. On nous l'a communiquée pour la *Voix de Notre-Dame.* La voici :

Illm̃e ac Rm̃e Domine

Quod spectat Mathildem Marchat ejusque appellationem ad S. Sedem à judicio istuis curiœ episcopalis circa prœtensas ipsius revelationes, Emi D. D. Card. una mecum Inqôres genles feriâ IV die 12 curr : mens : decreverunt :

— Sententiam curiœ episcopalis Carnutensis esse confirmandam ; Tibique autem scribendum mandarunt ut notum facias nemini licere auxilium et favorem prœstare mulieri Mathildi Marchat, ejus prœtensis revelationibus adhœrere easque propalare ; atque ut dissolvas communitatem in loco Loigny mulieribus apertam, quœ revelationibus prœdictis contrà prœscriptiones à Te datas adhœrere audent.

Et fausta quœque Tibi precor à Domino.

A. T.

Romœ, die 15 dec. 1888.

Addictissimus in Domino
R. Card. MONACO.

Dno Epo
Carnuten.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur

Pour ce qui regarde Mathilde Marchat et son appel au S. Siège du jugement de la curie épiscopale de Chartres touchant ses prétendues révélations, N. N. S. S. les Eminentissimes Cardinaux qui font partie avec moi de la Ste Inquisition, réunis en la quatrième férie le 12 du mois courant, ont décrété :

Que la sentence de la curie épiscopale de Chartres devait être confirmée. De plus, selon un ordre qu'ils m'ont chargé de vous transmettre, vous aurez à faire connaître qu'il n'est permis à personne d'aider et favoriser Mathilde Marchat, d'adhérer à ses prétendues révélations et de les répandre ; puis vous aurez à dissoudre la Communauté située à Loigny où se rassemblent des femmes, qui ont l'audace d'adhérer aux prétendues révélations contrairement à vos prescriptions.

Agréez mes meilleurs souhaits pour vous devant le Seigneur.

Rome, le 15 décembre 1888.

Votre bien dévoué dans le Seigneur
R. Card. MONACO.

A Monseigneur l'Évêque
de Chartres.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

1er NUMÉRO — JANVIER 1889

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

Le présent numéro daté du 1er janvier 1889 devant paraître avant Noël, nous sommes heureux de pouvoir insérer en temps utile les documents suivants :

LETTRE PASTORALE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

Au sujet de la quête de Noël 1888 et de l'Exposition du T.-S. Sacrement, le 31 Décembre 1888 pour la clôture du Jubilé de Léon XIII.

Mes Très Chers Frères,

Je suis heureux de vous annoncer une nouvelle faveur de N. S. Père le Pape pour la clôture de son glorieux jubilé. Léon XIII désire que le 31 décembre prochain, le T.-S. Sacrement soit exposé pendant un certain espace de temps dans toutes les églises du monde ; il accorde une indulgence plénière, applicable aux âmes du purgatoire, à tous les fidèles qui, ayant rempli les conditions ordinaires de la confession et de la communion, assisteront à cet exercice, et prieront le très-doux Cœur de Jésus en actions de grâces, pour la paix de la Sainte Église et du Siège apostolique, et pour la conversion des pécheurs.

Déjà à pareil jour de l'année dernière, le S. Père avait convoqué tous ses enfants au pied des autels pour prier ensemble, remercier Dieu des grâces recueillies pendant cinquante ans de sacerdoce et demander de nouvelles forces pour de nouveaux combats. Il a pour agréable que son Jubilé se termine comme il a commencé, par la prière ; tous nous aimons trop le Souverain Pontife pour ne pas entrer dans ses vues. Qu'il est beau le spectacle de tous les peuples catholiques, priant le même jour pour le Père commun des fidèles, et se renvoyant d'un bout de l'univers à l'autre les échos de leurs supplications et les témoignages de leur affection pour le Vicaire de Jésus-Christ !

Cette époque de l'année, coïncidant avec la fête de Noël qui ramène pour nous la quête *du Denier de S. Pierre,* nous fournira l'occasion de marquer notre dévouement filial envers le Chef de l'Église. Sans doute les joies de l'année jubilaire ont été grandes pour son cœur ; on l'a admiré, fêté, applaudi ; les foules se sont portées vers lui pour le féliciter ; mais l'année touche à sa fin ; les foules se sont retirées, et il est resté captif. Toutes ces démonstrations n'ont en rien modifié sa situation ; elle semble au contraire devenir plus critique par les entraves qu'on prépare et les liens qu'on resserre de plus en plus ; aux dernières acclamations du Jubilé ont succédé les grondements de l'orage prêt à éclater.

Notre Seigneur, après son entrée triomphante à Jérusalem, après les joyeux *Hosanna* de la foule, sortit de la ville et s'en alla à Béthanie. Personne sans doute ne lui avait offert l'hospitalité ; ni les Scribes et les Pharisiens, ni Pilate, gouverneur de la ville, ni Hérode visitant Jérusalem ne lui vinrent en aide. Le même jour le vit acclamé, puis abandonné et obligé de quitter sa ville royale. Il alla frapper à la porte de l'amitié, chez Lazare qui lui fut toujours fidèle.

Remplaçons pour le Saint-Père la demeure de Béthanie, qui veut dire la maison de paix et d'abondance ; ne méritons pas le sort de ce figuier stérile, maudit de Jésus, qui, ayant faim, y chercha des fruits et n'y trouva que des feuilles, c'est-à-dire des apparences trompeuses. Soyons des enfants dévoués et reconnaissants envers le Pape, comme Il se montre pour nous un père inépuisable de bonté.

En conséquence, MM. les curés et chapelains donneront lecture de cette lettre au prône du dimanche qui précédera la solennité de Noël.

Le jour de la fête, ils feront faire la quête du Denier de S. Pierre, dont ils enverront le produit au Secrétariat de notre Évêché, pour être transmis par nos soins à Son Excellence le Nonce apostolique de Paris.

Le 31 décembre, dans les paroisses où il y a lieu de compter sur une assistance suffisante, le Saint Sacrement sera exposé depuis le commencement de la messe jusqu'à l'heure de la journée que fixera le Curé de la paroisse, et la bénédiction solennelle sera donnée après la récitation du chapelet, le chant

du *Te Deum* et du *Tantum ergo*, les oraisons *Deus, cujus misericordiae, Concede nos* et les Collectes pour le Pape et l'Église.

Dans les autres paroisses où cette cérémonie ne pourrait se faire, le Saint Ciboire sera exposé sur l'autel après la messe, et M. le Curé récitera avec les fidèles cinq dizaines du rosaire, et après les Collectes pour le Pape et l'Église, il donnera la bénédiction avec le Saint Ciboire.

Les chapelles des communautés et les chapelles publiques auront l'exposition du Saint Sacrement pendant toute la journée.

Nous engageons tous les fidèles à ne point se priver de la grande faveur de l'indulgence plénière que leur accorde Sa Sainteté Léon XIII, le 31 décembre, et qui couronnera si favorablement l'année jubilaire; ils voudront bien prier pour l'Église et le S. Père.

Donné à Chartres, sous notre Seing, le Sceau de nos armes et le contre-Seing de notre Secrétaire, le 3 décembre 1888, en la fête de saint François Xavier.

† L. EUGÈNE, *Évêque de Chartres.*

Par mandement de Sa Grandeur,
J. ROUSSILLON,
Chanoine, Secrétaire général.

Suit la teneur du décret Urbis et Orbis.

Plusieurs Évêques du monde catholique ont adressé récemment à N. T. S. P. le Pape Léon XIII une supplique demandant que tous les fils de l'Église qui, en cette année dont le cours s'achève, ont célébré unanimement et par tous pays, avec une si grande ardeur d'affection et de piété, le jubilé Sacerdotal de Sa Sainteté, se réunissent de nouveau dans une commune action de grâces envers le Sacré-Cœur de Jésus, afin d'attirer sur tous les abondantes effusions de la miséricorde divine.

Sur le rapport du soussigné, Secrétaire de la Congrégation des Saints-Rites, Sa Sainteté, ayant obtempéré à ces supplications et à ces vœux qui témoignent excellemment d'une insigne piété envers Dieu et d'un filial dévouement pour le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, a daigné déclarer qu'elle approuvait hautement et recommandait : que, afin d'honorer le Divin Cœur, le dernier jour du prochain mois de décembre, dans toutes les églises métropolitaines, cathédrales, collégiales, paroissiales et les autres où, du consentement des Révérendissimes Ordinaires, on voudra le faire, le T.-S. Sacrement demeure exposé pendant un certain espace de temps à

l'adoration publique des fidèles ; que, dans ces mêmes églises, on récite cinq dizaines du Rosaire de la Bienheureuse Vierge Marie, et qu'après le chant de l'hymne ambrosienne et du *Tantum ergo*, les oraisons *Deus cujus misericordiae*, *Concede nos*, et les Collectes pour le Pape et pour l'Église, la bénédiction du Saint Sacrement soit donnée au peuple.

A tous les fidèles qui, après s'être confessés et avoir reçu la Sainte Communion, assisteront pieusement à cet exercice public et prieront avec foi et confiance le très doux Cœur de Jésus en actions de grâces, comme il vient d'être dit, et pour la tranquillité et la paix de notre Sainte Mère l'Église et du Siège apostolique, ainsi que pour la conversion des pécheurs, le T.-S. Père accorde bienveillamment une indulgence plénière dans la forme accoutumée de l'Église, applicable aussi aux âmes du purgatoire.

Quant à la demande présentée en même temps par les mêmes Évêques à l'effet d'élever, dans toute l'Église, la fête annuelle du Sacré-Cœur de Jésus au rite double de première classe, Sa Sainteté s'est réservé l'affaire.

En la solennité de la Toussaint, le 1er novembre 1888.

A. CARDINAL BIANCHI,
Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites.

LAURENT SALVATI,
Secrétaire de la S. C. des Rites.

MARIE de COURTEBOURNE [(1)]

SIMPLE HISTOIRE D'UNE VOCATION

« Tous les jours, on le sait, il se détache du monde des cœurs jeunes, ardents et qui pourraient jouir. A eux les entraînantes chimères du plaisir et les honneurs et l'or, et tous les sourires de la vie. Mais les joies de la terre les provoquent en vain, ils passent devant avec un suprême dédain, et le monde qui les voit s'éloigner dans toute la beauté de leurs vingt ans et porter à Dieu, sur l'autel du sacrifice, tant de pureté, d'intelligence et d'amour, le monde en est réduit chaque fois à répéter la question de Judas, sordide dans sa naïveté, *pourquoi perdre de tels trésors ?* »

C'est la *simple histoire d'une* de ces vocations virginales

(1) Ce charmant ouvrage dû à la plume si attachante de M. l'abbé La Place, se trouve chez Lecoffre. — Paris, rue Bonaparte, 90. Prix : 3 fr. 50.

que nous venons redire à nos lecteurs avec la confiance d'intéresser leur piété.

La famille dans laquelle la Providence fit naître *Marie-Ghislaine de Courtebourne*, était une des plus anciennes de l'Artois. Fixée en Belgique depuis le commencement de ce siècle, elle s'y était distinguée entre toutes par ses bienfaits. Le père et la mère de l'enfant prédestinée qui devait être une de ses douces gloires, continuaient ces nobles traditions. Marie de Courtebourne naquit le 2 janvier 1857, à Gand, dans une de ces anciennes et gothique maisons de la cité flamande, toutes peuplées des souvenirs du vieux temps. Sa première enfance se passa pour elle joyeuse et rapide, au milieu des caresses et des baisers d'une mère..... mais elle ne jouit pas longtemps, hélas ! de ce bonheur. Vers l'âge de quatre ans une mort prématurée lui enleva cette mère chérie. Vide affreux pour son jeune cœur, que l'affection de son père et de ses deux aïeules, Mesdames de Thiennes et de Courtebourne était impuissante à combler.

Le château d'Oostacker où demeurait la marquise de Courtebourne, était son séjour préféré; c'était là, dans la solitude et le silence de la campagne, que se faisaient, à l'ombre des grands arbres, les promenades avec la pieuse aïeule ; c'était *là* que se racontaient, dans d'émouvants entretiens, les faits les plus touchants de la vie des saints ; c'était *là*, dans un petit oratoire, sanctuaire domestique, bien recueilli avec Notre-Seigneur au tabernacle, que Marie venait épancher son âme et que chaque vendredi elle faisait, bien jeune encore, le chemin de la croix : unissant ses peines à celles de son Sauveur adoré !

A Gand, auprès de la comtesse de Thiennes, on ne voyait pas sans inquiétude une piété si précoce : on redoutait une vocation religieuse, et pour empêcher d'en donner l'éveil, il fut décidé qu'on n'enverrait pas l'enfant au couvent et que son éducation serait faite au sein de la famille, avec le secours d'une gouvernante.

Précautions superflues ! la Providence de Dieu se rit de ces dispositions de notre vaine sagesse. Quand elle a fait choix

d'une âme, elle l'amène à ses vues en dépit de toutes les résistances humaines. Il est des jeunes filles, en grand nombre, dont l'enfance et la jeunesse se sont écoulées au couvent, au milieu de tous les exercices de la piété, et, à qui jamais l'idée n'est venue d'embrasser l'état religieux. Combien d'autres, au contraire, qu'on a voulu en éloigner à tout prix, auxquelles l'appel de Dieu se fait entendre dans le secret du cœur !

Différents symptômes, plus caractéristiques encore, auraient pu attirer l'attention de la famille de Marie. La piété n'est pas un signe de vocation religieuse péremptoire, ni positif. Mais en la voyant détachée de tout et si peu désireuse des joies dont les petites filles de son âge sont ordinairement si avides, ne demandant jamais rien et toujours prête à donner, on pouvait sûrement conclure qu'elle était appelée à une perfection au-dessus de l'ordinaire.

Il y a dans la vie de Marie de Courtebourne de ces traits qui rappellent le souvenir de Sainte Elisabeth de Hongrie : ainsi, au lieu de se plaire dans les magnifiques demeures de sa famille, elle préférait à Oostacker, par exemple, l'humble maisonnette du jardinier où elle jouait et causait avec les enfants pauvres qu'elle y trouvait ; plus d'une fois, comme la *chère Sainte,* elle leur donnait elle-même son dessert, elle partageait leur pain bis et le mangeait gaiement : « Je le préfère au pain blanc », disait-elle.....

Cependant, pour remplir à son foyer et auprès de sa fille la place laissée vide par la mort, M. de Courtebourne choisit une personne dont l'amabilité et la bonté rappelaient les qualités les plus heureuses de sa première compagne ; Caroline de Nedonchel, tel était son nom. Marie avait vu souvent à Oostacker cette jeune fille à la parole si douce, à l'esprit si gai, et elle la chérissait. Toutefois, lorsque celle qui n'était d'abord qu'une cousine bien aimée, revint à la maison à un titre nouveau et sacré, la blessure que la perte de sa mère avait faite au cœur de l'enfant se rouvrit..... Le mariage s'était célébré à Paris, l'enfant attendait à Oostacker le retour de son père.

Quand la nouvelle marquise de Courtebourne entra dans le

vestibule, Marie se jeta dans ses bras, tenant à la main un magnifique bouquet. Bonjour maman, dit-elle avec son meilleur sourire. Elle eut pour réponse des baisers de tendresse et elle dut comprendre qu'une autre mère lui était donnée... Toutefois, se sentant écrasée sous l'émotion de ses souvenirs, elle s'esquiva sans être aperçue et alla s'agenouiller au pied de l'autel, où on la retrouva toute baignée de larmes.

Néanmoins, elle s'habitua vite à la vie du château, qui ne lui offrait du reste d'autre changement que des cœurs de plus à aimer.

Mathilde de Nédonchel, la sœur de la marquise, y vint plus souvent et y fit de plus longs séjours.

Il y eut bientôt je ne sais quelle affinité spirituelle qui réunit ces deux âmes malgré la distance d'âge. Il est vrai que les âmes n'en ont point, et que le privilège de celles qui sont innocentes est de vivre dans la joie d'une sainte et perpétuelle enfance et de s'y trouver réunies sous le regard de Dieu (1).

La première communion de Marie se fit à Oostacker, dans la petite chapelle ou elle avait si souvent prié. Le Père Victor de Courtebourne, de la Compagnie de Jésus, oncle de la jeune fille, honora par sa présence cette fête de famille qui laissa dans l'âme de celle qui en était l'objet, de ces impressions dont les anges seuls pourraient révéler le secret, la langue humaine étant impuissante à les exprimer.

La première enfance venait de finir pour Marie, dans le plus beau des jours ; l'adolescence et la jeunesse, avec les évènements qui devaient les remplir, allaient apporter sur sa vocation la réponse de Dieu. Mais avant, une bien grande épreuve devait atteindre Marie de Courtebourne dans le plus intime de son être. Malgré tous ses efforts pour déguiser le mal mystérieux qui la devorait intérieurement, il prit vers la fin de l'été de 1873 une telle intensité, qu'il se trahit au dehors par une morne tristesse que ses parents cherchèrent à dissiper en multipliant

(1) Sous le titre de *histoire d'une âme*, M. l'abbé La Place a écrit une intéressante biographie de Mathilde de Nédonchel, l'héroïque chrétienne qui offrit à Dieu sa jeune vie pour obtenir en échange la guérison de Pie IX. — Elle mourut et le pape fut sauvé.

les distractions et les voyages ; mais l'infortunée n'y trouvait ni soulagement, ni plaisir. M. et Madame de Courtebourne, prirent alors le parti de la conduire à Lourdes..... Elle retira de ce pèlerinage quelque soulagement, et, à son retour, inspirée sans doute par la Vierge Immaculée, sa mère la mit en rapport avec une religieuse très expérimentée qui finit par lui arracher son funeste secret... L'innocente jeune fille était en proie à la même tentation de désespoir dont Saint François de Sales avait été atteint et délivré au pied d'une statue de Marie, en disant à Dieu ces héroïques paroles : « Eh ! bien, Seigneur, si je dois être privé de votre présence et vous maudire pendant toute l'éternité, je veux du moins vous aimer pendant le temps de toutes les forces de mon âme. »

Tels étaient aussi les sentiments de Marie de Courtebourne. La bonne religieuse put donc facilement lui prouver que ce qu'elle ressentait était une tentation et que le doux Jésus qui lui avait déjà donné tant de preuves d'amour, ne voulait pas la perdre à jamais..... A ces paroles bénies, la confiance et la paix rentrèrent dans l'âme de Marie qui, le soir même, parut radieuse au salon et consentit de bonne grâce, sur un simple désir, à se rendre au piano... Il y avait plus de deux mois qu'elle n'avait touché de cet instrument.

Néanmoins, tout en se prêtant aux douces exigences de la vie de famille, elle ne trouvait de vrai bonheur que dans ses entretiens avec Dieu dans la prière ; et le Seigneur qui l'avait éprouvée, lui préparait d'ineffables compensations à ses douleurs : en voici l'occasion.

La marquise de Courtebourne avait dans son parc d'Oostacker une grotte adossée à un monticule : en l'année 1871, elle fit construire un aquarium pour y mettre des poissons de choix dont on pouvait admirer les ébats de l'intérieur de la grotte, tandis qu'à l'extérieur on apercevait au-dessus de l'entrée une statue de la Vierge Immaculée semblable à celle que l'on vénère à Lourdes. Une bénédiction spéciale lui fut donnée par Mgr l'Evêque de Gand, le 29 juin 1873, en présence d'une foule recueillie...

La Vierge de Lourdes avait ravi les cœurs des bons habitants d'Oostacker.

A leurs pressantes sollicitations, les portes du parc leur furent ouvertes chaque dimanche, puis tous les jours de la semaine. Ce n'était plus la statue seulement que l'on vénérait; les pèlerins avaient l'esprit pénétré des vertus miraculeuses de l'eau du bassin. Par respect pour leur croyance, la pieuse châtelaine y fit verser dans les premières années de l'eau de Lourdes même.

A partir de 1874, les guérisons s'accentuèrent, et plusieurs des merveilles opérées en France sur les lieux de *l'apparition,* se renouvellèrent dans ce petit hameau des Flandres catholiques, et s'y renouvellent encore, de la manière la plus saisissante. Ce qui est non moins admirable, c'est la foi puissante de ces populations, c'est la ferveur des prières et des chants d'amour adressés à Marie. Un de ces grands pèlerinages est resté célèbre, c'est celui où les membres du Pius-Verein belge, au nombre de vingt mille, vinrent mettre aux pieds de la Vierge Immaculée, leurs espérances et leur résolution de défendre la foi de leurs pères. Ils ont tenu leurs serments et Dieu a béni leurs généreux efforts.

La jeunesse de Marie de Courtebourne fut embaumée de ces parfums de la Foi ; souvent elle vit les miraculés au moment où ils venaient d'être guéris ; car, lorsque sa famille était à Oostacker, elle passait presque toutes ses journées à la grotte ; moments précieux que ne lui faisaient pas oublier les plaisirs qu'une société choisie lui offrait, quand la fin de l'hiver rappelait à Paris la noble famille.

Entourée du triple prestige de la beauté, du nom et de la fortune, la sainte jeune fille restait indifférente à tous les éloges, à tous les succès.

Plaire à Dieu était son seul désir, l'aimer son seul bonheur !...

(A suivre). C. de C.

Le règne de Marie

Un des principaux articles publiés par notre modeste Revue, dans sa première année (1857), avait pour sujet et pour titre : Le Règne de

Marie. L'auteur, expliquait l'invocation empruntée à un illustre pèlerin de N.-D. de Chartres, au B. Grignon de Montfort : « Régnez sur nous, vous et votre Fils : Que votre règne arrive, afin d'amener à sa suite le règne de Jésus ! » Et le commentaire de cette prière à Marie se terminait par un appel à la *Croisade de l'Immaculée-Conception de Notre-Dame de Chartres*, avec la fidélité à la récitation de l'*Angelus*, comme pratique spéciale.

Croisade pacifique qui se proposait surtout le salut des enfants et des jeunes gens, pour arriver par là au salut de la société !

Cette association avait fait ses premiers essais dans un cercle extrêmement restreint de jeunes âmes, savoir : à la Maîtrise récemment fondée des enfants de chœur ou clercs de Notre-Dame de Chartres. C'était dès lors chez eux un usage quotidien qui n'a jamais été abandonné depuis, de dire la pieuse formule : « Bénie soit la Sainte et Immaculée-Conception de la Bienheureuse Vierge Marie Mère de Dieu ! » La *Voix de Notre-Dame*, en 1857, proposa donc à ses lecteurs de participer à ce mouvement pieux vers la Vierge Immaculée. C'était rendre publique et étendre la croisade que nous avons nommée plus haut.

On répondit à l'appel ; les enrôlements vinrent de la ville et de lieux éloignés. Plus tard, les circonstances ne permettant pas d'exiger les listes de noms, on dut se contenter de l'adhésion des cœurs. Les scapulaires de l'Immaculée-Conception se multiplièrent, ornés de l'image de Notre-Dame de Chartres ; les *Ave Maria* et les invocations à Marie conçue sans péché entrèrent dans les habitudes d'un plus grand nombre d'écoliers, d'étudiants, de fidèles. L'idée faisait son chemin. Plusieurs feuilles religieuses, organes d'associations nouvelles s'en emparèrent à leur tour ; elles annoncèrent leurs ligues ou milices destinées à grouper ici la jeunesse, là des personnes de tout âge sous l'étendard de Marie pour le salut des âmes.

De même que la *Voix de Notre-Dame* de Chartres, le premier petit journal en l'honneur de la Sainte Vierge fondé après le Rosier de Marie, et peu de temps après lui, avait été imitée par plusieurs organes de publicité dans son format, dans son genre de rédaction, et sur d'autres points encore ; de même certaines associations dont la *Voix* eut l'initiative, prirent faveur sur des domaines qui n'étaient pas de son ressort, sans pour cela, hâtons-nous de le dire, que nous ayons été dépouillés de nos droits, ni privés des bienfaits spirituels qui rayonnent autour des sanctuaires de nos Madones miraculeuses.

Ce que nous tenons seulement à rappeler aujourd'hui, en rendant grâces à Dieu pour le passé, c'est que Notre-Dame de Chartres a fécondé les désirs dont les pages les plus anciennes de son petit journal portaient l'empreinte ; c'est que les moyens de propagande pour la

gloire de l'Immaculée, inscrits à tour de rôle dans les annales de son Pèlerinage, ont obtenu de sa bénédiction des succès manifestes ; c'est enfin que les abonnés de notre humble Revue, aussi bien que les clercs et les lévites dont la *Voix* aida l'existence, ont contribué à répandre dans le monde l'amour de la Sainte Vierge et l'espoir en sa tutelle.

Et maintenant que notre Croisade de l'Immaculée-Conception, se confondant avec l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre, prenne sa part au concert immense dont retentit la France tout entière, après le signal récemment donné par le vaillant journal *La Croix !*

Nous avons, nous, depuis de longues années, mis en vue le programme du B. Grignon de Montfort : *Se consacrer tout à Marie et par Elle à Jésus ; faire toutes ses actions en Elle, avec Elle, par Elle et pour Elle, afin de les mieux faire en Jésus, avec Jésus, par Jésus et pour Jésus.* C'est là le règne de Marie, qui doit s'établir d'abord dans les âmes chrétiennes prises à part, et qui de chacune d'elles empruntant quelque chose pour une puissance collective, finira par s'établir dans le monde entier. Pour mieux fixer notre attention sur ce but et attirer la grâce d'En-Haut sur la poursuite incessante de ce but, nous récitons la petite prière à l'Immaculée-Conception et des *Ave Maria.*

Les rédacteurs de la *Croix*, eux, ne demandent que les *Ave Maria.* A nos aspirations communes vers le règne de Marie ils ont joint la demande de la glorification du Sacré-Cœur. Puis conjurant leurs ligueurs de défendre les droits de Dieu par l'action comme par la prière, ils leur fixent les points principaux à défendre. « Revendiquez, leur disent-ils, en toute occasion et par mille moyens :

1° L'indépendance du Pape ; 2° la suppression immédiate des lois scolaires qui enlèvent aux communes et aux familles le droit de choisir les maîtres des écoles ; 3° la suppression des projets de lois militaires, qui veulent obliger le prêtre à servir ; 4° la liberté de l'Eglise ; 5° *L'élection de députés catholiques ;* 6° la suppression de la banqueroute, que tant de mesures funestes ont fait pressentir.

Aux personnes qui prennent les engagements de cette ligue catholique, les rédacteurs de *La Croix* (rue François I[er], 8, Paris), envoient des cachets portant la bannière du Sacré-Cœur (1).

Le nombre des Ligueurs de l'*Ave Maria* s'accroît tous les jours ; des milliers de feuilles d'inscriptions sont parties de la capitale et se distribuent dans les provinces. C'est de bon augure à l'approche du centenaire de 89. L'armée de la prière multiplie ses rangs dans l'attente des derniers efforts de la Révolution.

(1) On demande, autant que possible, aux ligueurs, pour les frais de *leur fiche* et du cachet en chromolithographie, 0 fr. 10 c. par ligueur. Les feuilles d'inscription et les cachets sont distribués gratuitement par 12 ou 25, à ceux qui veulent recueillir des adhésions ; mais on demande 0 fr. 10 c. pour le port.

O Vierge Immaculée, ô Vierge Mère, détruisez l'empire de Satan qui croit assurer ses conquêtes !

O Notre-Dame de Chartres, secourez-nous, *régnez sur nous !*

A. F. G.

UNE LETTRE D'OCÉANIE

Le R. Père Deniau (de Châteaudun), missionnaire apostolique jadis aux îles Fidji et maintenant aux Hébrides, nous a donné récemment de ses nouvelles. Sa lettre, comme les précédentes, révèle bien le religieux Mariste, c'est-à-dire spécialement voué au culte de la Sainte Vierge, l'enfant de N.-D. de Chartres.

Voici un extrait de cette lettre qui raconte son départ de *Rano* et son arrivée sur un autre point des Hébrides, à l'île St-Barthélemy.

Le Rév. Père, fatigué d'attendre le consentement des chefs de Rano, pour s'y fixer, avait demandé au Seigneur de lui manifester clairement, le lendemain d'une dernière démarche, sa volonté sainte.

..... « Le lendemain matin, écrit-il, après la Sainte Messe et après mon action de grâces, je sortis à la porte. Quel ne fut pas mon étonnement quand je vis tous les chefs de Rano réunis devant ma porte qui m'attendaient en silence. Je ne doutai point que le Bon Dieu eut écouté ma plainte et exaucé ma prière. Je lui en adressai mes remercîments. Puis adressant la parole à mes gens : Eh ! bien, qu'y a-t-il de nouveau, leur dis-je ? — Nous venons te dire que nous avons réfléchi, nous ne voulons plus te vendre le terrain que nous t'avions promis. Pars au plus vite, nous ne voulons pas avoir de missionnaire chez nous. — Que n'avez-vous parlé plus tôt, leur répondis-je, il y a longtemps que je serais parti. Mais c'est bien, allez-vous en, tout est dit, demain je partirai. Que Dieu ait pitié de vous !

Cela dit, je rentrai chez moi, je me jetai au pied de mon crucifix et dis au Bon Dieu : « Merci ! mon Dieu, de m'avoir manifesté votre sainte volonté, la journée d'aujourd'hui sera employée à faire mes préparatifs de départ, demain matin à 4 heures je suis à vous, Seigneur, je pars pour Saint-Barthélemy. »

Le lendemain matin à 4 heures je partais, j'abandonnais cette île où j'avais eu le bonheur de baptiser une pauvre petite lépreuse, c'était ma récompense ; et prenant une médaille de la Très Sainte Vierge je la mettais dans un trou près d'un pilier de ma maison, et j'abandonnais à Marie le soin de sauver Rano, et de lui faire demander plus tard un missionnaire. Le soir j'étais à Saint-Barthélemy. C'était le dimanche de la fête du Saint-Sacrement. Pendant que vous étiez à genoux devant vos beaux reposoirs de France, moi, pauvre exilé, je fuyais sur une mer agitée, n'ayant pas même

la consolation d'avoir dit la Sainte Messe le matin, je pleurais, mais pourtant emportais l'espérance pour l'avenir, et la joie d'avoir été fidèle à la volonté de mon Dieu et de mon Evêque.

Le lundi ce fut grande fête à Saint-Barthélemy, tout le monde accourait fêter mon arrivée ; le jeudi soir j'avais trois maisons de construites : une pour moi qui était en même temps ma chapelle provisoire, une pour l'ouvrier européen, et l'autre pour mes deux enfants que j'avais amenés de Calédonie.

Le vendredi, fête du Sacré-Cœur, je recevais les présents du village, qui venait, le chef en tête, me promettre de m'obéir en enfants soumis, de sanctifier le dimanche à l'avenir, et qui pour gage de la sincérité de leurs cœurs m'offrait trois petits enfants de 10 à 12 ans pour commencer mon école.

Je remerciai le Bon Dieu, j'embrassai mes trois petits enfants, je leur mis au cou une médaille de la Sainte Vierge, leur appris à faire le signe de la croix en Français ; j'étais heureux ; *notre école* était commencée.

Le dimanche je célébrai pour la première fois la Sainte Messe dans l'île de Saint-Barthélemy, dix personnes y assistaient. Après la Sainte-Messe je baptisai solennellement la petite fille de Fortuné (compagnon du missionnaire). Le lundi je recevais, ainsi que les jours suivants, les premiers présents des différents villages voisins du mien. Le jeudi j'avais un quatrième enfant dans mon école.

Le dimanche suivant, 17 juin, j'avais 30 personnes à la Messe et mon école comptait six enfants. J'avais de plus six autres jeunes gens dans mon enclos.

Réjouissez-vous donc avec moi, car j'en ai la douce confiance, Saint-Barthélemy nous donnera les plus grandes consolations. C'est la dernière station fondée et déjà il me semble apercevoir que bientôt elle donnera des fruits plus beaux que ceux des autres stations plus anciennes..... »

Le R. Père termine sa lettre le 24 juin, en annonçant qu'il a eu ce jour-là 108 personnes à sa messe célébrée en plein air et que trois nouveaux enfants sont à son école. Il a décidé l'érection d'une église, et il se recommande à N.-D. de Chartres.

Les SŒURS de N.-D. de Chartres auprès des Malades [1]

« La confiance filiale des Sœurs de N.-D. envers la Ste Vierge se communique aux enfants, et par les enfants aux parents eux-mêmes. C'est ainsi que plusieurs des enfants atteintes de maladies graves,

(1) Nous avons emprunté ces récits au rapport annuel sur l'Œuvre des Sœurs de N.-D. de Chartres.

presque incurables, comme des méningites, ont été guéries subitement après une recommandation à N.-D. de Chartres et une neuvaine faite par les parents, chez les Sœurs, devant une statue de la Sainte Vierge, près de laquelle ils font brûler une lampe. Ces braves gens aux prises avec la crainte de perdre leurs enfants, entendant la Sœur prier tout haut avec tant de ferveur et de confiance, sentent leur foi et leur espérance se raviver, font des promesses à la Ste Vierge et obtiennent des guérisons qui étonnent les médecins. Est-il surprenant que les populations s'attachent à des Sœurs si dévouées : Si tels sont les effets produits sur les corps, quelle n'est pas leur ardeur pour les âmes. Il s'est opéré en effet dans le cours de cette dernière année par la miséricordieuse bonté de Notre-Dame un certain nombre de conversions à l'article de la mort pour des personnes sur qui jusque là toute tentative avait échoué. Voici un trait entre autre :

Une famille dont l'irréligion était notoire avait élevé plusieurs enfants jusqu'à l'adolescence sans vouloir leur faire administrer ni le Sacrement de Baptême ni par conséquent celui de l'Eucharistie. Cet état de choses faisait la désolation du pieux Curé et des Sœurs, et était un dangereux scandale pour la paroisse. Le père étant tombé malade, la bonne Sœur tâche de rencontrer la mère, de lui parler et comme elle ne se voit pas mal accueillie, elle finit par pénétrer jusque dans l'intérieur de la maison. Elle réitère ses visites, et grâce à ses bonnes paroles d'intérêt, ses soins et ses petites douceurs, elle gagne bientôt la confiance ; alors elle en profite pour parler des enfants et engager les parents à ne pas laisser ainsi leurs pauvres enfants privés du secours des Sacrements et en même temps privés de travailler dans les bonnes familles pour ce motif. Après ces paroles qui firent impression, la Sœur se retire et fait prier beaucoup, afin que cette petite semence puisse germer et porter son fruit. Notre-Dame de Chartres fut encore sollicitée quelque temps par les bonnes Sœurs et leurs élèves, sans que personne de part et d'autre ne revînt sur cet article. Enfin la Sœur fit naître l'occasion et les pressa de nouveau, en tâchant, cette fois, d'intéresser les enfants à leur propre cause. Comme la Sœur leur témoignait de l'affection et de l'intérêt et que c'était chose rare pour eux, leur situation les faisant repousser des familles chrétiennes, ils se prirent à désirer fortement de voir disparaître cet obstacle et supplièrent les parents de consentir à la proposition de la Sœur. Comme le respect humain pouvait faire hésiter, la Sœur les assura que M. le Curé se prêterait bien volontiers à leur faire accomplir ces actes de grand matin, sans que personne n'en vit rien ; tout fut donc accepté.

M. le Curé vint les visiter, et commencer leur instruction ; il fut bien accueilli. Il leur proposa de se rendre aussi souvent que possible chez une personne pieuse, qui le suppléerait, et qui garderait bien le secret, afin de ne pas attirer l'attention du monde sur ses fréquentes visites ; tout fut goûté et accepté. Pendant ce temps on multipliait les prières chez les Sœurs, au presbytère, et partout où des âmes pieuses étaient dans le secret. Les enfants s'instruisaient avec ardeur, les parents en profitaient aussi, et l'on eut enfin la joie de donner au Seigneur ces pauvres âmes que la Ste Vierge venait d'arracher à l'empire du démon. Ce fut fête ce jour là dans la famille ; ce ne le fut pas moins pour le bon prêtre et les bonnes Sœurs. »

FAITS RELIGIEUX

Congrès de Lille.— M. le comte de Caulaincourt a parlé sur les congrès catholiques de l'année ; M. Jonglez de Ligne sur la royauté du Pape, avec ce vœu que la question fasse partie du programme électoral des catholiques ; M. le chanoine Didiot sur les confréries du Saint-Sacrement ; M. Amédée de Margerie sur la célébration en 1895 du quatorzième centenaire de la France chrétienne ; M. le baron d'Allemagne sur l'association chrétienne des commis-voyageurs pour combattre la farnc-maçonnerie ; Mgr l'évêque d'Arras a parlé sur les devoirs des chrétiens dans la situation actuelle.

Quatre mille personnes ont assisté le 2 décembre à la séance solennelle de clôture du congrès catholique de Lille. Mgr d'Hulst, recteur de l'Université de Paris, présidait. Plusieurs députés du Nord avaient pris place sur l'estrade.

Mgr d'Hulst a pris le premier la parole pour présenter les orateurs : MM. Thellier de Poncheville, député du Nord, qui devait parler des laïcisations, et Chesnelong, sénateur, qui devait traiter la question de l'indépendance du Souverain Pontife.

M. Thellier de Poncheville a rappelé les laïcisations arbitraires et la lutte des populations et des conseillers municipaux contre les laïcisateurs. Presque partout, en face des écoles laïcisées on a élevé des écoles libres. Dans le Nord, sur neuf mille enfants, plus de sept mille fréquentent les écoles libres, et sur les deux mille élèves des écoles laïcisées, plus de la moitié ont pour parents des fonctionnaires. A son tour, M. Chesnelong, dans un langage magnifique, a défendu la cause de l'indépendance souveraine de la papauté, indépendance nécessaire au point de vue religieux comme au point de vue social. L'éminent orateur a terminé en disant : « Quand même je verrais de nouveau la Papauté et l'Eglise descendre aux catacombes, je croirais encore à leur éternité. »

Ste Geneviève. — Monseigneur l'archevêque de Paris a procédé à la bénédiction solennelle de la statue de Ste Geneviève, dans la basilique du Sacré-Cœur, statue qui est le produit de la souscription populaire à dix centimes. Cette belle image de marbre blanc représente la sainte qui d'une main repousse Attila et de l'autre abrite de son manteau les tours de Paris. Sur le socle est gravée cette inscription : *Patrona civitatis. — Serva fidem. — Firma pacem. — Fuga hostem.*

« Patronne de Paris, conservez-lui la foi, assurez-y la paix,
« mettez en fuite ses ennemis. »

Suites d'une promesse à Notre-Dame. — A propos d'une *œuvre de la Providence*, inaugurée à Fourmies, on lit dans l'*Emancipateur :*

La ville de Fourmies s'est surpassée en cette occasion. L'obole du pauvre ouvrier est venue s'ajouter à l'offrande du riche. Qu'on nous permettre de rapporter un fait :

Un jour, M. l'abbé Margerin reçoit la visite d'un modeste négociant de Fourmies.

— Monsieur le curé, lui dit celui-ci, je sais que vous avez l'intention de fonder un établissement charitable. Voulez-vous me permettre de vous aider ? — Très volontiers. — Je suis resté orphelin à 15 ans avec un plus jeune frère. J'allais travailler à la fabrique où je gagnais quinze à vingt sous par jour. Pendant ce temps, mon petit frère faisait le menage. Un jour, *je promis à la Sainte Vierge* que, si elle bénissait mes efforts et me permettait d'arriver un jour à une situation convenable, je donnerais la moitié de ma fortune à une œuvre charitable. La Vierge m'a exaucé. Je suis établi. Je viens exécuter ma promesse. Voici vingt-cinq mille francs. C'est la moitié de ma fortune.

M. l'abbé Margerin, ému de ce grand acte de foi, ne voulut pas tout d'abord accepter cet argent. — C'est trop, dit-il, donnez-moi mille francs. — Non, monsieur le curé, j'ai dit à la Vierge que je donnerais la moitié de ma fortune; voici la moitié de ma fortune. De guerre lasse, M. l'abbé Margerin, après avoir essayé toutes les objections, accepta, les larmes aux yeux, la proposition de ce vaillant chrétien.

Quel exemple venant d'un homme qui, de simple ouvrier, à force de travail et d'intelligence, est arrivé à se créer, avec le secours de Dieu, une position très honorable *dont il se proclame, hautement, redevable à la Sainte Vierge !* Le généreux chrétien répondait aux félicitations : « Mais je n'ai fait que mon devoir, mon petit devoir. »

Italie. — Au lendemain de l'expulsion de plusieurs congrégations religieuses de leurs couvents, le gouvernement italien, par un décret, a érigé en corps moral, avec capacité civile, l'institut des diaconesses protestantes, récemment établi à Florence. Tout commentaire est impuissant à rendre le dégoût et l'indignation qu'inspire cette protection officielle, octroyée aux ennemis de la religion de l'État alors qu'elle est refusée aux catholiques.

— On assure que dans la prévision du départ possible du Souverain-Pontife en cas de guerre européenne, l'Autriche et l'Allemagne insistent auprès du gouvernement italien pour que celui-ci prennent des engagements précis à l'effet de sauvegarder efficacement la liberté du Souverain-Pontife et ses libres communications avec le monde entier.

Angleterre. — Le *Gwalia*, journal anglican du pays de Galles, reconnait avec franchise les progrès réels et incessants, quoique silencieux, que le catholicisme fait dans ce pays. « Les adhérents du Papisme, dit-il,
» donnent à toutes les sectes un noble exemple de zèle, de fidélité et
» d'harmonie intérieure. Il est très rare, dans le pays de Galles, de
» rencontrer un Papiste devant les tribunaux ou dans les prisons. . .
» Si nous examinons les écoles, nous voyons entre autres une ville de
» Flintshire, où il y avait plusieurs écoles protestantes et une école
» papiste Cette dernière est dirigée avec un tel succès qu'à l'heure qu'il
» est, les écoles protestantes sont tombées en décomposition et sont

» supprimées. L'établissement catholique est *le seul que peuvent* » *fréquenter les jeunes filles honnêtes ;* plusieurs des principaux métho- » distes de la ville y envoient leurs enfants. »

L'Université catholique des Etats-Unis. — Les sonscriptions en faveur de cet établissement s'élèvent actuellement à la somme de *vingt* millions. Miss Caldwel, âgée de vingt-cinq ans, non seulement pieuse, mais très intelligente et très instruite, a commencé par donner un premier fond de 7.500.000 francs.

Diocèse de Reims. — Un bel exemple. — On signale à Reims la mort d'un important industriel, qui devait à son travail joint à une profonde probité une haute situation commerciale, et qui a consacré une très grande partie de sa fortune à la propagande du bien sous toutes ses formes. C'est ainsi que, pour n'en citer qu'une preuve, M. Henry Goulet (c'est son nom), catholique intrépide et dévoué, donna, lors des laïcisations, 25,000 francs pour la fondation d'une école libre des Frères. Et que d'autres libéralités !... Aussi était-il universellement aimé des ouvriers et jouissait-il de l'estime de toutes les classes de la société.

Annecy. — Une réparation ; un précieux souvenir de Saint François de Sales. — La Société formée pour l'achat et la restauration de l'ancienne église Saint-François, à Annecy, qui servit de chapelle au premier monastère de la Visitation, vient d'acquérir cet immeuble par acte notarié. Après avoir, pendant 150 ans, abrité les reliques de Saint François de Sales et de Sainte Chantal, ce sanctuaire, si longtemps l'un des pèlerinages les plus fréquentés du monde catholique, fut vendu en 1793 comme bien national, et transformé en fabrique de toile. Actuellement, l'édifice renferme une boulangerie, un hôtel, un dépôt de charbon et des appartements. Les travaux de réparation du sanctuaire profané commenceront au printemps prochain.

Croisade anti-esclavagiste. — Toutes les puissances viennent de recevoir du Saint-Siège un *Memorandum.* Dans ce *Memorandum*, le Saint-Siège adresse aux puissances un solennel appel en faveur de la croisade anti-esclavagiste et leur demande de ce concerter pour seconder l'action et les progrès d'une œuvre aussi éminemment civilisatrice. Dans ce but, il leur propose de tenir un congrès international, où l'œuvre à poursuivre serait étudiée sous toutes ses faces et où l'on s'appliquerait particulièrement à rechercher les moyens pratiques les plus capables de la faire réussir.

Il va de soi que dans ce futur congrès le Saint-Siège sera représenté et que son délégué y aura le rang qui lui convient, c'est-à-dire le premier. Sa Sainteté Léon XIII a recu à ce sujet une lettre d'adhésion très chaleureuse qui lui est adressée par le prince de Bismarck, au nom de l'empereur d'Allemagne et en son propre nom. M. de Bismarck y exprime son admiration pour l'œuvre de civilisation dont Sa Sainteté a pris l'initiative, et il ajoute qu'il ne peut faire moins que d'exprimer aussi le même sentiment pour le zèle vraiment apostolique de l'Eminentissime cardinal Lavigerie.

Écoles libres. — Quatre cent quarante élèves ont été admis cette aunée à l'école militaire de Saint-Cyr. Le ministre de la guerre a fait faire la statistique des écoles dont sortaient les élèves. Sur 440, trois cents environ sortent des écoles libres et des établissements religieux. Le reste provient des lycées et collèges de l'État.

Un arrêt du Conseil d'Etat. — Le conseil municipal de St-Saturnin-les-Apt (Vaucluse) ayant vu annuler par le préfet une délibération accordant des subventions aux écoles libres de la commune, s'est pourvu devant le Conseil d'Etat qui lui a donné raison contre le préfet.

L'arrêt du Conseil d'Etat établit le droit absolu qu'ont les Conseils municipaux de disposer des fonds libres de leur budget en faveur de leurs écoles privées ; déclare qu'il n'appartient pas aux préfets de se faire juges de l'opportunité ou de l'utilité de la dépense, et annule l'arrêté préfectoral comme excédant tous les ponvoirs conférés au préfet.

Guérison miraculeuse à Rome. — Le 12 décembre, Léon XIII a reçu, dans la salle du Trône, une cinquantaine de personnes de toute nationalité. Parmi les visiteurs, on remarquait une jeune Napolitains dont la guérison miraculeuse excite une grande sensation. Depuis longtemps malade, abandonnée des médecins qui se déclaraient impuissants à guérir des plaies profondes qu'elle avait sur le dos et sur le flanc, elle vit pendant la nuit apparaître la Madone de Pompéi, dont le sanctuaire, qui se trouve près de Naples, est l'un des plus renommés de l'Italie. Le lendemain, la jeune malade était complètement guérie. Son père et son frère, irréligieux et incrédules, se sont aussitôt convertis. Léon XIII s'est fait raconter tous les détails du miracle, et il a béni avec une paternelle sollicitude la jeune fille qui venait d'être l'objet des faveurs de la Très Sainte Vierge.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Lampes. — 86 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en décembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 73 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 1.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 298.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 180.

Nombre de visites faites aux clochers : 75.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En décembre, ont été consacrés 30 enfants, dont 10 de diocèses étrangers.

— La fête de l'Immaculée-Conception, à la cathédrale de Chartres, a fait honneur à la piété d'un nombre considérable de personnes. Que de communions aux messes et quelle affluence à l'office le plus solennel, à celui du soir ! Car c'est le soir qu'a lieu la procession à la Crypte. Elle a été précédée du chant des vêpres et d'un beau sermon par le R. P. Gagniard, jésuite, qui sut donner à sa thèse sur le dogme du jour une couleur locale, en tirant de la cérémonie présente et de l'assistance pressée dans la basilique des considérations particulières. Cette procession aux flambeaux est sortie du grand chœur après la bénédiction du Saint-Sacrement et les groupes qui l'ont suivie ont défilé durant près d'une demi-heure.

Monseigneur, qui n'avait pu la présider, s'était rendu néanmoins au sanctuaire de N.-D. de Sous-Terre où la foule qui passait reçut sa bénédiction.

— Prédicateurs de la station de l'Avent : Le 1er dimanche, M. l'abbé Dourdoigne, curé de Meslay-le-Grenet, sermon sur la Propagation de la foi ; le 2e dimanche, le R. P. Gagniard, sermon en faveur des pauvres soutenus par la Conférence de Saint-Vincent de Paul ; le 3e dimanche, M. l'abbé Lecomte, curé de Fontenay-le-Comte, sermon sur la Pénitence ; 4e dimanche, M. l'abbé Caplet, curé de Guillonville ; en la fête de Noël, M. l'abbé Pichot, vicaire de la cathédrale. (Au jour où s'imprime le présent numéro, nous n'avons pas encore entendu les deux derniers sermons de la station).

— Le R. P. Gagniard a prêché une retraite aux Dames de l'Adoration du Saint-Sacrement et une autre aux membres de la Conférence de Saint-Vincent de Paul. — Les élèves de la Maîtrise ont eu leur retraite annuelle prêchée à la Crypte par le R. P. Benoit Joseph, gardien du Couvent des Capucins du Mans.

— Cinq Sœurs de Saint-Paul ont quitté Chartres le 10 décembre, pour se rendre à Saïgon et de là dans leurs différents établissements ; parmi elles se trouvaient trois Supérieures retournant à leurs maisons d'Orient.

— L'image adressée aux associés de la Confrérie de N.-D. de Chartres pour 1889, représente le roi Charles-le-Chauve offrant à l'église de N.-D. de Chartres le voile de la Sainte Vierge. Le sujet est fort bien traité ; partout on paraît faire bon accueil à cette gracieuse image, encore plus distinguée que celle de l'année précédente.

— Le 28 décembre, fête des Saints Innocents. Prédicateur à la Crypte : M. l'abbé Mercier, curé de Douy.

— Fête de l'Adoration, à l'église de N.-D. de Sous-Terre, le jeudi 17 janvier. Prédicateur annoncé : M. l'abbé Martin, professeur à l'Institution Notre-Dame. C'est M. l'abbé Tissier, professeur au même établissement, qui a prêché à la dernière fête d'adoration dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu.

— Le 9 décembre dernier la paroisse de Saint-Aignan célébrait sa fête patronale avec la pompe accoutumée. M. le chanoine Dancret, curé de la cathédrale en était l'officiant et Mgr Foucaut, chanoine de Lorette et curé de Notre-Dame à Nogent-le-Rotrou, en était le prédicateur. Avec cette parole facile et ce charme de diction qui lui sont propres, le pieux orateur a démontré comment le grand pontife Saint-Aignan, *chéri de Dieu et des hommes*, s'était donné *à Dieu*, pendant sa vie, par la prière et l'exercice des plus hautes vertus, *aux âmes* par le zèle, et, après sa mort par *l'abandon* qu'il avait fait à son

église et aux pauvres, de tous ses biens qui sont quelque chose de nous-mêmes.

Comme conclusion pratique : suivre son exemple en donnant *à Dieu* son dévouement ; à *nos frères*, sa charité ; aux *œuvres et aux malheureux*, ce que réclament leurs besoins et leur indigence.

La bénédiction solennelle d'un nouveau vitrail précéda le salut dont les morceaux furent chantés avec ensemble et un sentiment religieux que l'on ne saurait trop louer.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

---

1. Je soussigné L. E. cultivateur, demeurant à L. B. . . . . demande un abonnement à la *Voix de Notre-Dame* de Chartres, en reconnaissance de la grande protection qu'elle exerce sur moi depuis sept ou huit mois surtout. . . . . . (L. E. du diocèse de Chartres.)

2. Je vous prie d'accepter ce mandat-poste de trois francs, pour abonnement à la *Voix*. Par là j'acquitte une promesse faite à N.-D. de Chartres pour le succès de la vocation d'un jeune homme.
(L. L. prêtre à T., diocèse de Rouen.)

3. N.-D. de Chartres a guéri le petit malade recommandé à sa protection. Action de grâces de la part de sa famille !
(J. G., à Paris.)

4. On rend grâces à N.-D. de Chartres pour la guérison qu'elle nous a accordée et qu'on n'osait pas espérer ; le mieux réel a commencé avec la neuvaine. (S. M. A. à M., diocèse de Blois.)

5. La neuvaine que je vous avais demandée a eu plein succès. N.-D. de Chartres en qui j'avais tant de confiance, nous a une fois de plus préservés du péril redouté ; l'amélioration n'a pas tardé. Une messe d'action de grâces, s'il vous plaît.
(M. G. à L. L., diocèse de Chartres.)

6. Un enfant de ma paroisse, appartenant à une famille très chrétienne fut conduit par la maladie aux portes du tombeau. Aussitôt une neuvaine fut commencée en l'honneur de Notre-Dame de Chartres, avec promesse de publier la guérison ; puis on fit boire de l'eau de Lourdes au petit malade.

Le mieux se fit sentir immédiatement et l'enfant guérit au grand étonnement de tous.

Gloire à Dieu et à sa sainte Mère !

La famille reconnaissante envoie pour l'œuvre des Clercs la petite offrande qui vous sera remise avec cette lettre. Veuillez agréer. . . . .
(A. G. curé des E. . . . . diocèse de Chartres.)

7. J'ai promis à N.-D. de Chartres de publier dans la *Voix* la

réussite d'une affaire importante : une grâce spirituelle et temporelle obtenue par son intercession. Je viens accomplir ma promesse.

(Un religieux mariste à Paris.)

8. N.-.D de Chartres nous a protégés. Je viens lui en témoigner ma reconnaissance. Veuillez inscrire sur vos registres mon quinzième petit enfant ; comme les autres, il sera ainsi sous la garde de la Bonne Mère. (V. P. à G., diocèse d'Evreux.)

9. N.-D. de Chartres nous ayant exaucés au-delà de toute espérance pour les intentions que j'avais fait recommander, je vous prie de faire célébrer une messe d'action de grâces.

(Sœur S. R. à M., diocèse de Versailles.)

10. En présence d'un danger, j'avais promis à N.-D. de Chartres un mois de lampe. La bonne mère n'a pas été invoquée en vain. Je vous envoie cinq francs pour la lampe et vous adresse une recommandation nouvelle aux prières.

(M. V. à Ch., diocèse de Soissons.)

LOIGNY. — Le 3 décembre 1888.

Vient de paraître à l'imprimerie J. Pigelet, de Châteaudun, l'*Éloge funèbre des soldats français morts à la bataille de Loigny le 2 décembre 1870*, prononcé dans l'église de cette paroisse, le 3 décembre 1888, par M. l'abbé *Hautin*, chanoine honoraire de Chartres, curé de Marboué.

Nous souhaitons que ces belles pages arrivent sous les yeux d'un grand nombre de lecteurs ; elles ont été entendues avec une vive satisfaction par une assistance considérable.

L'orateur ayant eu des relations intimes avec M. de Sonis, qui habita son presbytère en 1870, était particulièrement à même d'informer son auditoire sur la personne de l'illustre général, sur son attitude et celle de tant de héros à Loigny. Il l'a fait avec une véritable éloquence.

Voici comment M. l'abbé Hautin termine son discours, après avoir expliqué les conséquences de la journée de Loigny, au point de vue patriotique et au point de vue chrétien.

— « C'est en considération, sans doute, de tous ces motifs que la date du deux décembre est devenue promptement si populaire. Voilà pourquoi, lorsque le temps la ramène, nous voyons dans ce village l'interruption des travaux accoutumés, des apprêts comme s'il s'agissait d'une expiation publique et l'empressement de tous à venir en habits de deuil aux pieds des autels supplier Dieu de répandre, sur ceux de nos soldats dont l'âme pourrait encore en avoir besoin, la rosée purificatrice de ses infinies miséricordes.

Voilà pourquoi, de tous les points de la province se donne ici rendez-vous ce qu'elle compte, dans son administration, d'hommes éminents, je veux dire, les chefs de l'autorité civile, les magistrats

qui siègent en vertu du suffrage de leurs concitoyens dans nos assemblées délibérantes, l'élite du clergé diocésain et les représentants de l'armée dont le caractère ainsi que la mâle figure vont si bien à ces lieux augustes. Ils aiment à y méditer, les uns, sur les maux affreux que traîne à sa suite la désunion des peuples et qu'enfante la guerre ; les autres, sur le devoir sacré d'en soutenir le choc lorsque l'intérêt du drapeau l'exige et que de la perte ou du gain des batailles dépend la ruine ou le salut d'une nation.

Voilà pourquoi vous accourez aussi, sans compter avec la distance et les incommodités du temps, nobles familles de la Lorraine, de la Vendée, du Poitou, de toutes les contrées d'où jaillirent ces fleurs, que le souffle de la tempête a moissonnées si vite. Sur elles se concentraient toutes vos affections, elles faisaient votre plus belle parure et elles ont passé du matin au soir comme l'herbe des champs. Le matin, on les voyait ouvrir leurs corolles et s'épanouir autour de vous avec quel parfum d'innocence, avec quelle simplicité de filial amour, vous le savez ! et le soir, loin des bosquets embaumés de la terre natale, sous les rudes baisers des balles et des frimas, nous les vîmes, gracieuses encore, incliner la tête et mourir.

Ah ! depuis cet instant fatal, que d'angoisses déchirantes ! que de larmes répandues ! que de recherches, hélas ! parfois infructueuses pour reconnaître, au milieu de cette jonchée de fleurs, celle qui fut la vôtre, celle que vous aviez vue sortir de son antique demeure si riche d'espérance, si radieuse, si sûre, comme on l'est au printemps de la vie, que le cours des événements et l'avenir lui resteront fidèles. Et maintenant, penchées ainsi que des statues vieillies par l'âge et la douleur sur des tombeaux, vous n'attendez plus rien, sinon que la mort achève d'éclaircir vos rangs et vous réunisse, pour ne les jamais perdre, à ceux qu'un trépas inopiné vous a ravis. Il est donc vrai que la religion du Christ, c'est l'espérance ! En effet, à quoi vous servirait d'avoir un moment possédé ces lys, si la croix ne vous les montrait éclatants de blancheur au-delà du sépulcre, et d'évoquer en vous tant de souvenirs, si vous n'aviez la certitude d'en revoir, d'en contempler, d'en presser un jour dans vos bras le cher et délicieux objet ?

Voilà pourquoi je retrouve à la garde de votre nécropole l'humble prêtre dont le cœur, après s'être centuplé pour arracher tant de victimes aux transes du froid et de l'agonie, n'a pas eu de repos que tous les membres dispersés de la famille ne fussent retrouvés et qu'une église plus vaste, bâtie sur les débris de l'ancienne, n'ouvrît ses portes à deux battants pour en recevoir les glorieux restes. C'est bien, c'est très bien, et s'il m'était permis d'intervenir, je lui

dirais de ne pas laisser s'attiédir son vœu le plus cher, car, en dépit des tristesses du temps, tout m'annonce que le couronnement de l'édifice viendra bientôt, et qu'avec la tour rêvée par le pasteur, grandira, s'il est possible, le renom des enfants adoptifs qu'en vertu des droits de la tendresse et de la douleur, il s'est donnés.

Et maintenant, Cœur de Jésus, Cœur de mon maître adorable, je m'en voudrais qu'ayant parlé de tous ceux qui m'environnent, je ne parlasse pas de vous. Vous êtes l'égide sous laquelle la plupart de nos bien-aimés morts ont combattu ; vous êtes l'écusson qu'avant de les quitter de pieuses mères voulurent broder elles-mêmes sur leurs tuniques; vous resterez le palladium à l'ombre duquel ils se reposeront des luttes de la vie et dormiront leur dernier sommeil. Gardez-les donc, cœur puissant, de toute profanation et de toute injure ; purifiez-les, cœur généreux, de toute tache et de toute poussière; enivrez-les, cœur aimable, de tout bonheur et de toutes délices. Et puisque c'est grâce à vous qu'ils conservèrent entre eux, jusqu'aux heures les plus calamiteuses, cette indissoluble union qui fit leur gloire et leur soutien, accordez-nous, cœur brûlant d'amour, d'en goûter aussi les charmes et la douceur. Oui, qu'au contact de votre ardente charité, nos malentendus cessent, nos divisions s'éteignent, nos divergences de partis et d'opinions disparaissent et que, n'ayant désormais qu'un sentiment, qu'une ambition, qu'un vouloir, nous nous coalisions tous pour défendre contre le mal, de quelque côté qu'il vienne, les deux plus saintes causes qui soient au monde : l'Eglise et la Patrie ! »

Nominations. — M. l'abbé Pouclée, chanoine et vicaire général honoraire, a été nommé archidiacre de Nogent-le-Rotrou, en remplacement de M. Dallier, décédé.

M. l'abbé Goussard, chanoine honoraire, directeur de la Maîtrise et de la *Voix de Notre-Dame*, a été installé chanoine titulaire, le 8 décembre, en la fête de l'Immaculée-Conception. Cette nomination a été agréée du Gouvernement par un décret daté du 5 décembre.

M. l'abbé Grandet, chanoine honoraire, professeur de la Maîtrise, a été nommé à la cure cantonale de Maintenon.

M. l'abbé Démolliens, curé de Rouvres, est nommé chapelain de l'Hospice de Saint-Brice; il est remplacé à Rouvres par M. l'abbé Chevallier, précédemment curé de Tancrainville.

Nécrologie. — Nous recommandons les associés défunts dont les noms suivent :

Mme Méraux, à Salins (Jura) ; Mme Maisoncel, à Passy (Seine) ; Melle Augros, Mme Guyot et Mme Boivin, à Dourdan (Seine-et-Oise) ; Mme Debeaumont, à Nauroy (Aisne); Melle Hodin, à Equancourt

(Somme) ; Melle Darguès, à Péronne (Somme) ; Melle L. Girard, à Mayenne ; Mme du Mesnil, à Fougères (Ille-est-Vilaine) ; Melle V. Calenge, à Cametours (Manche) ; M. Chauvière, pharmacien honoraire, à Chartres.

BIBLIOGRAPHIE

— **ÉTUDES religieuses, philosophiques, historiques et littéraires**, Revue mensuelle publiée par des *Pères de la Compagnie de Jésus*.

Sommaire de la livraison de Décembre 1888 :

I. La régale Autrefois et aujourd'hui, P. G. Desjardins. — II Un péril social. L'alcoolisme (fin), P H^te^ Martin. — III. La vérité de l'histoire biblique. I. Le nouveau roman de M. Renan sur l'histoire sainte. — II. Etendue de l'inspiration de l'histoire biblique, P. J. Brucker. — IV. La Compagnie du Saint-Sacrement. Une page de l'histoire de la charité au dix-septième siècle (suite), P. Ch Clair. — Le P. Grou chez M. Cousin, P. J. de Bonniot. VI Les blasphèmes littéraires, P. V. Delaporte. — VII. Bulletin historique, P. E Rivière. — VIII Bibliographie — IX. Tableau chronologique des principaux évènements du mois, P. P. Mury. — Table des matières du tome XLV.

Retaux-Bray, éditeur, rue Bonaparte, 82, Paris, et chez tous les Libraires catholiques.

— **Le Bienheureux J.-B. de la Salle**, Fondateur de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes par Armand Ravelet, introduction par Mgr d'Hulst. — Un volume petit in-4° de 700 pages, orné de 35 grandes compositions hors texte, d'après les dessins de Charles Muller, Detaille, Luminais, Albert Maignan, Paul Flandrin, Hanoteau, Lameire, Krug, Mouchot, Chauvin, Lix, etc, etc., et de 250 gravures intercalées dans le texte, d'après les dessins de P. Sellier, Edouard Garnier, Toussaint, Charles Fichot, Ferdinandus, etc. Prix : broché, 30 fr. — Relié, plats en toile avec riches ornements or et noir, dos en chagrin, tranche dorée, 40 fr.

— **Édition abrégée**, un volume grand in-8° de 388 pages, orné de 130 gravures Prix : broché, 10 fr. — Perçaline, ornements dorés, tranche dorée, 12 fr.

— **Dupleix** ou les *Français aux Indes Orientales*, par A. Clarin de la Rive, Membre et Lauréat de la Société des Etudes Historiques de France. Prix : 2 francs. Société de Saint-Augustin, *Lille*.

— **Garibaldi** en France, Dôle, Autun, Dijon, par G. Theyras, avocat Un fort volume in-8° de 752 pages, orné de quatre cartes, de deux dessins et d'une gravure. En vente à la librairie Dejussieu, à Autun. Prix franco, 10 francs contre envoi d'un mandat-poste.

Le carnaval garibaldien a abouti à la Commune et à « un désastre militaire qui n'aura de comparable dans l'histoire que les désastres de Metz et de Sedan » ; il a contribué pour une part importante à la rigueur des conditions de paix qui nous ont été imposées à Francfort. On n'a rien épargné pour faire revivre aux yeux du lecteur cet épisode singulier, qui est l'un des faits les plus saillants de l'histoire de la Bourgogne, l'une des aventures les plus tristes, les plus extraordinaires de la guerre de 1870-1871.

— A la Librairie Casterman, Tournai (Belgique), Paris, 66, rue Bonaparte, vient de paraître la troisième édition, revue, corrigée et augmentée de **Satan et Cie** — Association Universelle pour la destruction de l'ordre social. — Révélations complètes et définitives de tous les secrets de la Franc-Maçonnerie par le Très Illustre Souverain Grand Inspecteur Général du 33me et dernier degré de la Franc-Maçonnerie, Paul Rosen.

Sa Sainteté le Pape Léon XIII, par bref pontifical du 24 septembre 1888 a daigné accepter la dédicace de cet important ouvrage, un beau volume in-12 de 408 pages, orné de " *L'Emblême Suprême de la Franc-Maçonnerie ;* " de *six planches* explicatives des Rituels officiels des degrés plus fréquemment pratiqués ; d'une planche des " *Systèmes des initiations anciennes et modernes* " et de trois Tableaux historiques et chronologiques. — Prix 3 francs 50.

Pour les Chroniques et les Extraits :
GOUSSARD, chanoine,
Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS - Chartres.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

2me NUMÉRO. — LA VOIX — FÉVRIER 1889

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

VIRGINI PARITURÆ

A la Vierge immaculée qui doit enfanter un monde nouveau.

La communication suivante nous a été adressée par M. l'abbé Ychard, Supérieur du petit séminaire de Saint-Cheron, ancien directeur de la Voix de Notre-Dame de Chartres. Nous nous empressons d'en faire part à nos lecteurs.

St-Cheron, 23 janvier 1889

En la fête des Epousailles de la Sainte Vierge et de Saint Joseph.

Mon cher ami,

Dans votre nº de Janvier vous rappeliez, en le commentant, un article qui a paru dans la *Voix de Notre-Dame*, peu de temps après sa fondation. La pieuse croisade prêchée à cette époque a préparé, dites-vous, la *Ligue de l'Ave Maria* qui vient d'être formée par le vaillant journal *la Croix*, elle en a été en quelque sorte l'avant-courrière. Comme j'ai connu la pensée intime de l'auteur de l'article, permettez-moi d'ajouter quelques détails à ses observations.

Croisade de l'Immaculée Conception de N.-D. de Chartres et Ligue de l'Ave Maria

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* fit son apparition au mois de janvier 1857, avec l'image de sa glorieuse patronne et l'inscription *Virgini pariturœ.* Son premier bulletin de mars contient un article intitulé *Le Règne de Marie.* C'est comme l'explication du travail qui s'accomplissait alors dans l'auguste sanctuaire de la Mère de Dieu pour hâter l'heureux avènement annoncé par le B. Grignon de Monfort, et que les fidèles enfants de Notre-Dame appelaient de tous leurs vœux.

On avait voté depuis peu la nouvelle loi sur l'enseignement. Mgr Clausel de Montals, l'un des plus vaillants champions d'une liberté si légitime et si chère à l'Eglise, venait de céder son siège épiscopal au digne successeur dont il avait fait choix. Quelques ecclésiastiques

et plusieurs vaillantes chrétiennes, dans toute l'ardeur de la jeunesse, et qui à leur dévotion envers Marie alliaient une sorte de culte pour l'enfance, résolurent de travailler de concert à la grande œuvre de l'éducation, et de placer leur entreprise sous les auspices de Notre-Dame de Chartres. Ils se mirent à l'œuvre, avec la bénédiction de leur évêque, les ecclésiastiques d'un côté, leurs zélées coopératrices de l'autre, mais tous avec cette même et unique pensée de consacrer les enfants à Notre-Dame de Chartres *Virgini pariturœ* pour qu'elle formât en eux le cœur de Jésus son divin Fils.

La prière fut leur premier moyen d'action, surtout la prière à la Vierge Immaculée et à Jésus dans l'Eucharistie. Ils adoptèrent dès lors comme pratique la récitation fréquente de ces deux invocations : *Bénie soit la Sainte et Immaculée-Conception de la Bienheureuse Vierge Marie Mère de Dieu !* et *Loué* et *remercié soit à tous moments le très saint et très divin Sacrement !* Aujourd'hui encore on les répète, avant et après chaque exercice, dans la maison qui fut le berceau de l'Œuvre, et c'est, on peut le dire, une des principales sources des bénédictions qui sont descendues sur cet établissement.

Mais bientôt les promoteurs de la pieuse entreprise éprouvèrent le besoin de se créer des auxiliaires. La *Voix de Notre-Dame de Chartres* fut alors fondée en vue d'un appel qui aurait pour but le salut des enfants par Marie et le salut du monde par les enfants. Comme les adhérents à cette ligue devaient professer une dévotion spéciale à la Vierge sans tache, on lui donna le nom de *Croisade de l'Immaculée-Conception.* Leur signe extérieur fut l'image de Marie Immaculée ; leur prière, celles des anciennes croisades, l'*Angelus* ; leur cri de guerre : Sauvons les enfants par Marie.

Telle est l'essence de cette œuvre. Tous les bons chrétiens peuvent s'y associer, quels que soient leur âge, leur sexe et leur condition. On crut néanmoins utile de former plus tard une légion particulière pour les plus jeunes croisés, et de leur donner pour mot de ralliement cette invocation : Cœur de Jésus, sauvez la France : c'est ce qu'on a appelé la Croisade des enfants. Un groupe de cette jeune milice prit bientôt l'initiative du premier pèlerinage à Loigny, au sanctuaire du Sacré-Cœur ; ils y portèrent un étendard qui aujourd'hui sert de bannière aux enfants du village.

Quelques années après, une guerre plus acharnée faite à l'enfance, provoqua de nouveaux efforts de dévouement et de prière. C'est ainsi qu'à la fête de Noël 1886 on résolut de réciter trois fois par jour, après l'*Angelus*, les invocations suivantes :

Notre-Dame de Chartres, secours des mères et salut des enfants, priez pour nous et sauver les enfants ;

Cœur sacré de Jésus, ayez pitié de nous et sauvez les enfants ;

Cœur immaculé de Marie, priez pour nous et sauvez les enfants;
Esprits bienheureux priez, etc. ;
Saints et Saintes du ciel, priez, etc. ;
Cœur de Jésus, sauvez la France.

Cette pratique fut adoptée avec empressement dans un certain nombre de communautés, de pensionnats et d'écoles, où elle porta d'heureux fruits. Indépendamment du résultat infaillible obtenu par ces prières, leur répétition fait nécessairement comprendre aux associés le prix qu'il faut attacher au salut des enfants.

La Croisade de Notre-Dame de Chartres en était là quand le zélé Directeur de *La Croix* fit à son tour un appel pour la restauration du règne de J.-C. dans le monde, et forma dans ce but la *Ligue de l'Ave Maria.*

Les premiers Croisés de N.-D. de Chartres n'hésitèrent pas un instant à donner leurs noms à cette nouvelle Société. C'est d'ailleurs au pied de la Croix, ils le comprennent bien, que la Vierge Immaculée doit enfanter un monde nouveau ; cet enfantement ne peut être que le fruit de ses souffrances unies à celles du Sauveur.

Mais, tout en entrant dans la *Ligue de l'Ave Maria*, ils pensent qu'ils doivent poursuivre leur but spécial et rallier le plus possible, de vaillants chrétiens sous leur vieil étendard ; ils sont du reste bien convaincus qu'ils prépareront ainsi à la nouvelle ligue ses meilleurs soldats.

Il est, en effet, bien évident que la Ligue de *La Croix* ne peut que gagner par son union à la Croisade de l'Immaculée-Conception, et en se vouant au culte de Notre-Dame de Chartres. Le sanctuaire de la cité de Marie n'est-il pas en France le premier sanctuaire de l'*Ave Maria*, puisque la divine Vierge y fut connue et saluée avant d'avoir vu le jour ? Ne lisons nous pas dans la liturgie dûment approuvée de cette illustre église : *Chartres est la première ville des Gaules qui ait eu connaissance du mystère de l'Incarnation.* « *Civitatem... quam primam apud Gallos de mysterio Incarnationis (Deus) doceri voluisti.* »

« Entendons maintenant le vénérable fondateur de la Société de St-Sulpice : Chartres, cette sainte et dévote église, première dévotion du monde, puisqu'elle a été érigée par prophétie. » Ce pieux et docte personnage qui déclarait ne réussir à rien qu'à force d'*Ave Maria* n'avait-il pas essayé de fonder à Chartres la grande œuvre de son séminaire ? Mais la Sainte Vierge a voulu sans doute qu'en fixant sa tente au sein de la capitale du royaume, lui et ses fils montrassent à la France et au monde, par leurs incessants pèlerinages à travers des siècles de licence et d'incrédulité, quels étaient leurs sentiments de vénération profonde et de dévotion toute filiale envers N.-D. de Chartres.

« L'église de Notre-Dame de Chartres, a dit à son tour le plus illustre de ses enfants, est le sanctuaire national par excellence. » Cet immortel pontife regardait la restauration de la crypte de Notre-Dame de Chartres, comme un des grands évènements de l'Église au XIXme siècle. « Vous avez été inspiré de la rouvrir cette grotte sainte », s'écriait-il, en s'adressant à Mgr l'Évêque de Chartres; j'ose le prédire, Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera comme autrefois de tous les points du monde. »

Cette prédiction ne la voyons-nous pas se réaliser de nos jours, par les pèlerinages qui s'accomplissent et qui tendent à se multiplier de plus en plus, tant sont nombreux et puissants les attraits dont Marie a voulu s'entourer dans son sanctuaire de prédilection !

Que n'aurais-je pas à dire à ce sujet, si je n'avais dépassé déjà les bornes que je m'étais prescrites ?

Mais c'en est assez pour que les ligueurs de l'*Ave Maria* se sentent irrésistiblement attirés vers ce lieu béni que l'illustre Cardinal de Poitiers appelle le plus célèbre sanctuaire européen, la plus belle demeure terrestre de Marie. Les plus fervents d'entre eux, les plus dévoués à cette auguste Reine, à cette aimable Mère, voudront s'enrôler dans sa *Croisade*, pour sauver les enfants, et travailler ainsi d'une manière souverainement efficace à la régénération de la France et du monde.

C. YCHARD, CHANOINE
Sup. du Petit-Séminaire de St-Cheron.

NOTA. — *Les courtes prières, les pratiques faciles de la Croisade de l'Immaculée-Conception de Notre-Dame de Chartres, avec les avantages qu'elle procure font la matière d'une notice qui se vend au profit d'une école libre de la campagne. Cette école porte le nom de l'***École de l'Ave Maria,** *parce que les enfants qui la fréquentent récitent la salutation angélique à toutes les heures. — Prix de la notice :* **franco 1 fr.** — *S'adresser au Petit-Séminaire à Chartres (Eure-et-Loir).*

*Se trouve à la même adresse et se vend au même profit, la pieuse et si émouvante biographie d'***Adrien Hénault,** *jeune congréganiste de la Sainte-Vierge, mort en véritable prédestiné.*

MARIE de COURTEBOURNE [1]

SIMPLE HISTOIRE D'UNE VOCATION

(Suite et fin)

Marie de Courtebourne avait 19 ans, son éducation était terminée, son père pensa qu'elle retirerait d'un voyage à Rome

(1) D'après le charmant ouvrage écrit d'une manière si attachante, par l'auteur de l'histoire d'une *âme*, l'abbé La Place ; se trouve chez Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris. — Prix : 3 fr. 50.

beaucoup de profit et d'agrément; la proposition qu'il en fit à sa femme et sa fille fut accueillie avec d'autant plus de joie que, depuis l'heure funèbre où les restes mortels de Mathilde de Nedonchel reposait dans la petite église de *Maria in Aquiro,* la pensée de ceux qui l'avaient aimée se reportait souvent vers la ville éternelle. On était en 1876, le départ eut lieu au mois de février, et, après différentes stations, nos voyageurs arrivèrent à Rome en mars au moment du carnaval. Leur première visite fut pour Saint Pierre : chrétiens fervents, ils avaient hâte d'aller se prosterner devant le tombeau des glorieux apôtres ; ce point central du monde catholique où arrivent tant de pensées et d'affections, tant d'éclatantes et fermes adhésions aux enseignements de l'Eglise, dont la papauté est le sublime couronnement. La pieuse famille se rendit ensuite à *Santa Maria in Aquiro*, modeste sanctuaire d'un aspect agréable et d'un caractère fort religieux. Un monument récent placé dans la chapelle du Sacré-Cœur frappa aussitôt les regards des pèlerins : « Comme elle est bien là notre Mathilde, se dirent-ils... » Elle repose réellement, *in pace,* au milieu des colombes et des lis qui lui servent d'emblèmes. Marie recommanda avec ferveur sa chère vocation à celle qui était réellement pour elle, avant son départ pour le ciel, la *sœur* de son âme, la confidente de ses plus secrètes pensées.

Les Courtebournes avaient surtout à cœur de voir le Saint Père. Pie IX daigna leur accorder une audience particulière qui combla leurs vœux les plus chers. Avec une tendresse toute paternelle, l'auguste vieillard posa sa main sur la tête de Marie, agenouillée avec sa mère à ses pieds, et, restant ainsi pendant quelques minutes : « Je vous bénis, mon enfant, lui dit-il, et » je demande à Dieu que vous soyez digne en tout point de » votre noble père et de votre aïeul, ce généreux et vaillant » chrétien que j'aime depuis longtemps; » faisant ainsi allusion au comte de Nedonchel également présent. « Quel bon et saint Père ! » s'écriait Marie en sortant de cette audience longtemps prolongée par une causerie d'une charmante simplicité. Ce sera le souvenir de toute ma vie de l'avoir vu et d'avoir été

bénie par lui. Quant à sa mère qui avait remarqué la bienveillance du Souverain-Pontife pour Marie, elle dira plus tard : « Cette prédilection de Pie IX qui était un saint et qui lisait dans les âmes, me donna à réfléchir, je me demandais si le bon Dieu n'avait pas des vues sur notre enfant. »

Le marquis de Courtebourne avait la passion des antiquités romaines, et, cicerone infatigable, il promenait sa fille à travers les ruines de la ville et des environs. La chère enfant, malgré la fatigue que lui causaient ces courses prolongées, l'accompagnait de la meilleure grâce du monde, ayant l'air de s'intéresser à toutes les merveilles qu'il lui faisait remarquer ; mais restant cependant fidèle à cette résolution que l'on retrouva après sa mort dans ses notes de piété. — « *Regarder sans voir.* ».

Sa mère ne pouvait les accompagner, étant retenue à l'hôtel par une indisposition qui, en se prolongeant, fit craindre qu'un plus long séjour à Rome ne lui devint funeste. Dès lors on se décida à l'abréger et à se rendre dans la ville d'Assise, espérant que la tranquillité de cette petite cité et les brises de l'Apennins suffiraient pour la remettre. Mais, hélas ! l'état de la malade empira au lieu de s'améliorer. De son côté, M. de Courtebourne fut bientôt atteint d'un mal dont les symptômes effrayants semblaient être ceux du typhus. Aussi le médecin ordonna-t-il qu'on ne permit plus à sa fille de le voir pour éviter la contagion. La pauvre enfant souffrit beaucoup de cette défense ; elle restait le plus de temps possible auprès du lit de sa mère qui lui demandait des nouvelles de M. de Courtebourne sans se douter que sa vie fut en danger.

Dans ces jours de tristesse, il y eut comme un rayon de bonheur envoyé par la Providence. Mgr Mermillod, alors l'évêque exilé de Genève, revenait de Rome ; il voulut passer par Assise, où il savait que la noble famille était si fort éprouvée. Il mêla ses larmes aux larmes des pèlerins affligés, et sut mettre dans leur cœur le baume des célestes consolations.

Cette visite fit grand bien au marquis de Courtebourne. Il se sentit plus disposé à offrir au Seigneur tous les sacrifices qu'il lui demanderait.

Cependant une pensée le tourmentait cruellement. — Que deviendrait sa fille s'il venait à mourir ? — Un jour, n'y tenant plus, il fait appeler Marie auprès de lui : la circonstance était solennelle, il y avait près d'une semaine que celle-ci n'avait pu approcher de son père. Qu'allait-il lui dire ?

Elle le trouva bien amaigri et affaibli par la fièvre, mais le regard plein de vie et d'intelligence. Sitôt qu'ils furent seuls : « Ma fille, lui dit le malade, je sais que mon état est grave. Dieu peut m'appeler à lui, je suis prêt ; mais je voudrais te parler d'une question très sérieuse et obtenir de toi une réponse qui me rassurât sur ton avenir. Tu le sais, tu es tout ce qui reste de notre famille. Promets moi *de faire tout ce que je vais te demander.* » Marie fut un instant tout interdite. Elle voyait, par ce peu de paroles, quel rude assaut sa vocation allait subir ! Mais d'autre part, comment faire de la peine à son père en un moment pareil ? Elle répondit par un baiser et une parole aimable : « Mon père, vous savez bien que mon bonheur a toujours été de vous faire plaisir. »

— « Oui, mon enfant, et tu continueras, je l'espère. Ici, il lui parla au long d'un *parti* qui se présentait, offrant tout ce qui pouvait être pour elle une garantie de bonheur.

Cette fois, la jeune fille ne sut que répondre. Toute confuse, les yeux baissés, la main dans la main de son père, elle priait Dieu de l'assister. Mais le malade s'exaltait devant son silence, la fièvre le reprenait et avec un accent de douleur inexprimable : « Oh ! que tu me ferais de la peine si tu refusais », ajouta-t-il, « il faut que tu acceptes pour toi, pour ta famille, pour » la tranquillité de ton père : *Il le faut absolument.* » Marie fut effrayée de l'agitation de son père. Elle se contint néanmoins, et retrouva assez de calme pour lui répondre doucement : « Mon père, vous savez que lorsque vous me demandez quelque chose, j'essaie toujours de le faire de mon mieux. Vous me reparlerez de cela dans quelques jours, lorsque vous serez guéri. Laissez cette question qui vous préoccupe mal à propos, tout s'arrangera le moment venu. »

Le malade retomba comme épuisé sur sa couche de dou-

leur. Il y eut un long silence que Marie se garda bien d'interrompre. Par bonheur quelqu'un entra, la jeune fille se retira doucement, et il ne fut plus question entre elle et son père de ce qui s'était passé.

Au sortir de cet entretien, elle retourna dans sa chambre, brisée d'émotion, anéantie. Jusque-là elle avait pu se maîtriser, mais, restée seule, libre de penser tout haut, elle se jeta à genoux aux pieds de son crucifix : « O mon Dieu, s'écria-t-elle, combien il m'en coûte d'affliger mon père ! Mais vous le savez, ô Jésus, je dois être toute à vous ; et je me réfugie auprès de vous Défendez moi contre ceux que j'aime, contre leurs désirs et contre les tendresses de mon cœur. »

Outre son prie-dieu et son crucifix, Marie connaissait un lieu béni où son âme ébranlée et meurtrie trouverait un calme fortifiant, c'était le tombeau de Sainte-Claire ; auprès de ses reliques, elle pouvait s'encourager par ses héroïques exemples.

Claire avait vu pleurer son père et sa mère à la nouvelle qu'elle allait tromper leurs espérances et quitter le monde. Mais l'appel de Dieu s'était fait entendre à son âme et la *Vierge d'Assise* avait passé outre.

Marie de Courtebourne se sentait invitée par le Divin Époux aux mêmes renoncements et aux mêmes espérances ; ce fut donc avec une indicible effusion de cœur qu'elle pria la sainte de lui obtenir du ciel une vaillance d'âme semblable à la sienne.

Le Seigneur devait lui demander, avant de l'exaucer, un bien déchirant sacrifice.

M. de Courtebourne, malgré tous les soins dont il était entouré, fut enlevé à son amour. Toutefois, malgré les brisements de son pauvre cœur, elle dut contenir ses larmes jusqu'au jour où sa mère, échappée au danger, put apprendre la triste vérité. La douleur de la marquise fut inexprimable ; mais, à la lueur de ce coup de foudre, elle entrevit vaguement les secrets de l'avenir : « Quels sont donc vos desseins, ô mon Dieu ? disait-elle. Pourquoi avez-vous brisé des liens si forts et si doux ? Quelle peut-être votre volonté ? »

La lumière allait venir bientôt, pleine et radieuse, dans le calme et la réflexion de la prière ; et déjà les cœurs, celui de la mère et celui de la fille étaient prêts à la suivre ; mais les sages directeurs de Marie, le père Bazin de la Compagnie de Jésus et l'abbé Moreels, curé d'Oostacker, qui seuls avaient son secret, lui imposèrent de longs délais pour mieux s'assurer de la réalité de sa vocation, avant de lui donner leur assentiment. L'ayant enfin obtenu, après deux ans d'attente, elle entra le 2 juin 1878 au couvent des Rédemptoristines de Malines ; sa dévotion pour la Passion de Notre-Seigneur l'avait décidée pour le choix de cet ordre, où, selon l'intention bien marquée de Saint Alphonse de Liguori son fondateur, on rend aux différents mystères de la croix un culte tout particulier.

Or, à quelques jours de là, une femme en deuil, jeune encore, venait frapper à la porte du Carmel de Tournai. « Que demandez-vous ? » lui dit-on : — « La miséricorde de Dieu, la pauvreté de l'ordre et la compagnie des sœurs. » C'était la veuve du marquis de Courtebourne, la mère de Marie..... Pour elle aussi les portes du cloître s'ouvrirent et elles garderont leur trésor jusqu'à la mort.

La jeune postulante ajouta à son nom, lorsqu'elle prit l'habit de religion, celui d'*Aloyse du Crucifix*.

Etait-ce par un secret pressentiment ? On l'ignore, mais on peut dire qu'il ne fut pas pour elle un vain titre, la chère sœur, après sa profession, ayant été visitée par une longue et douloureuse maladie qui, après des alternatives diverses, la conduisirent au tombeau. Fleur délicate, elle n'avait que vingt-sept ans quand l'ange de la mort vint la cueillir pour le beau parterre du ciel. Ses traits purs, reflets de son âme virginale, conservèrent après son trépas l'expression de joie extatique qu'ils avaient jusque dans son agonie : et les sœurs agenouillées autour de sa pauvre couche refrénaient leurs larmes en pensant à son bonheur !.....

(*Fin*) C. de C.

MARTYROLOGE de L'ÉGLISE de CHARTRES *(Suite)*

Nos 92 à 98. Saints Laumer, Chérimir, Pappol, Béthaire, Gontran, Malard, Bathilde.

SAINT LAUMER naquit à Neuville-la-Mare (Launomari), paroisse de Gironville, sous Clotaire I, vers 516, alors que l'armée des Francs élevait des retranchements autour de Chartres (1). Il fut un des premiers disciples, vers 535, du *bienheureux Cherimir*, écolatre célèbre dont Lancegesile, jusque sur l'inscription de son tombeau (630), se flattait d'avoir reçu les leçons (2). Saint Laumer devint chanoine et économe du Chapitre, quitta ces fonctions vers 560, alla peut-être passer quelque temps à Mici (3), gagna bientôt les solitudes du Perche et s'établit d'abord (4) au lieu appelé depuis Belhomert, où il guérit par le signe de la croix le seigneur Leudecrannus, paralysé de tous ses membres. Celui-ci entra en religion et bâtit à Charbonnières (5) un petit monastère dont il fut abbé. Saint Laumer, cherchant une retraite plus profonde dans la forêt du Perche se retira à la Trinité-des-Bois (6) paroisse de Saint-Eliph, au Pas-Saint-Lhomer, puis à Corbion appelé maintenant Moutier-au-Perche. Là il fonda, la deuxième année du règne de Chilpéric (562) avec l'aide du seigneur du lieu, nommé Rognosovite, un monastère qu'une vanité locale malentendue a voulu attribuer à Saint Innocent et à Saint Avit (7). Ces deux saints étaient morts depuis plus de vingt ans, et cette solitude était trop enclavée dans le diocèse de Chartres pour que Saint Innocent du Mans, put prétendre la donner à qui que ce soit. Sur la fin de sa vie il fut appelé à Chartres par l'évêque de cette ville, auquel il prédit en mourant le pillage de la cité, sous l'un de ses successeurs et fut inhumé à Saint-Martin-au-Val. (594)

La plus ancienne légende ne nomme pas cet évêque. Quelques manuscrits (8) sans doute faussés par l'inadvertance d'un copiste, suivis pourtant par le bréviaire chartrain (9) et la plupart des historiens, l'appellent Malard. Ces historiens oublient trop vite qu'ayant eux-mêmes fixé la mort de Saint Laumer en 594 (10), le pillage de Chartres en 600, sous Saint Béthaire (11), Saint-Malard, dont l'époque est bien déterminée par sa présence au concile de Châlon-sur-Saône en 650 et sa signature d'une charte de Saint-Denis en 653, ne peut pas être l'évêque qui reçut le dernier soupir de Saint Laumer; quelques autres (12) admettent trop facilement, sans autre preuve, l'existence de

(1) Vita, Barthel. VI, 1008. — (2) Souchet I, 446. — (3) Abbé Cochard, Saints d'Orléans, 219. Noel Mars Soc. Arch. d'Orléans. — (4) Gouverneur, 204. — (5) Vita, abbé Blin, Saints de Séez I, 354, Souchet I, 463. — (6) Gouverneur, le Perche 204. — (7) Vita Se Rigomerie, Barth. VI 596 ; D. Piolin I 233. — (8) Ms de la bibliothèque d'Alençon, abbé Blin I 343. — (9) Breviaire, vita Malardi 15 Janv. — (10) Id. 19 Janv. — (11) Id. 2 août. — (12) Boll. abbé Blin I 343.

deux saints Malard, le premier en 594, le second en 653; et d'autres (1) sont encore plus téméraires en rejetant toutes les dates communément admises et reculant jusqu'en 674 la mort de Saint Laumer, en 682 le pillage de Chartres et en 697 l'épiscopat de Saint Béthaire, pourtant fixé par ses titres de disciple de Saint Pappol avant 594 et de Chapelain de Clotaire II entre 584 et 628. La *Gallia Christian*, traduite par Fisquet, nous semble plus dans le vrai: Elle substitue le nom de Pappol à celui de Saint-Malard, et cette substitution autorisée par quelques manuscrits fait évanouir toutes les difficultés.

Saint Pappol dont nous venons de parler, n'est honoré nulle part d'un culte public. Plusieurs historiens (2) cependant lui donnent le titre de Saint ou de Vénérable. Il défendit au 6e concile de Paris (573) l'intégrité de son diocèse contre Promotus (3) que Sigebert avait fait sacrer évêque de Châteaudun pour soustraire cette contrée à la juridiction de l'évêque de Chartres, sujet de Chilpéric. Pappol souscrivit au 2e concile de Mâcon en 585 et fonda l'abbaye de Saint Cheron où il fut enterré peu après. (594)

Saint Béthaire fut son successeur. D'origine romaine celui-ci vint à Chartres, fut ordonné prêtre par Saint Pappol vers 575, se choisit une retraite sur les bords de la Cisse, aux environs de Blois, où il construisit une chapelle dédiée à Saint Georges martyr. Il y vivait dans la prière et le calme tandis que Sigebert, Chilpéric et Gontran se partagaient le royaume de France et l'ensanglantaient. Dans un deuxième partage, après la mort de Caribert roi de Paris (567) Chilpéric eut Dreux et Chartres; Gontran roi d'Orléans eut Mantes, Meulan, Poissy et Blois, et Sigebert eut Chateaudun et Vendôme (4). Excités par Frédégonde et Brunehaut, Sigebert et Chilpéric mesuraient leurs forces auprès d'Alluyes (5) (572) et étaient peu après assassinés l'un et l'autre (575 - 584), laissant chacun un fils, Clotaire II et Childebert II, sous la tutelle de Gontran.

Saint Gontran que l'histoire a quelquefois calomnié valait mieux que ses frères, il profita de son autorité pour fonder partout des centres d'éducation monastique, plaça Saint Béthaire en qualité de chapelain auprès de Clotaire II, roi de Neustrie (584-613) et conclut avec Childebert, fils de Sigebert, le traité d'Andelot (587) par lequel, donnant à son neveu une part ailleurs, il se réservait en propre Chartres, Etampes, Châteaudun et Vendôme (6). Ce prince adoré de ses sujets qui ne l'appelait que le « bon roi », mourut de la mort des justes (593) et mérita d'être inscrit le 28 mars, au bréviaire d'Orléans et au martyrologe romain (7). Une partie de ses reliques furent conservées au monastère

(1) Souchet I 465. — (2) Souchet. I 282, 422; Parthenie II 20; abbé Bulteau gde monographie I. 31.: abbé Bliu I 343. — (3) Grégoire de Tours. Bordas.

(4) Souchet 437; Ozerai I 70. — (5) Id. 71. — (6) Id. 74. — (7) Abbé Cochard 264.

de Cusan, près Perpignan (1). Childebert ne lui survécut que trois ans, laissant deux fils en bas âge. C'est alors qu'on vit les anciennes rivales reprendre la régence des rois mineurs. Frédégonde au nom de Clotaire II occupa Paris, les villes voisines et le pays chartrain jusqu'à sa mort (597); Brunehaut revint auprès de ses petits-fils, eut assez d'influence pour assurer à Théodebert le royaume d'Austrasie et à Thierry celui de Bourgogne auquel elle prétendit ajouter l'Orléanais et le Chartrain. Les Grands des deux royaumes se mirent en marche contre Clotaire II, et Thierry déjà vainqueur à Dormelles près Fontainebleau (2) arriva devant Chartres et en fit le siège. (600). Les habitants et Béthaire qui avait quitté la cour du roi de Neustrie pour devenir évêque avaient préparé une défense vigoureuse et se croyaient à l'abri derrière leurs bastions, lorsque les assiégeants se font ouvrir les portes de la cité par fourberie en jurant de respecter les hommes et les choses. Mais à peine entrés les barbares commencent le pillage et le massacre. Dans son désespoir l'évêque se jette héroïquement au devant d'eux : « Tuez-moi, dit-il, mais épargnez une population innocente. » Les soldats l'entourent, le garottent avec les cordes de leurs frondes et le traînent au bourg de Villemeux (Vilemeldis) (3) sur la rivière d'Eure où Brunehaut et Thierry campaient avec leur cour. Brunehaut, cette fois, moins cruelle qu'envers Saint Didier, évêque de Vienne, fit rendre tout le butin et les prisonniers, et renvoya l'évêque en liberté. Il en profita pour revenir consoler son peuple et finir auprès de lui une vie pleine de vertus et de mérites. Son corps fut aussitôt porté dans l'ermitage (4) qu'il avait sanctifié avant d'être appelé à la Cour, et plus tard ses reliques furent données à Bazoches-les-Galerandes (Loiret), où elles sont encore honorées.

La prophétie de Saint Laumer était accomplie et la paix partout rétablie, lorsqu'elle fut de nouveau troublée dans notre pays. Mais cette fois le sang ne fut pas répandu. Les religieux de Corbion entendant parler des miracles de leur saint fondateur décidèrent de réclamer ses reliques restées à Chartres, et les emportèrent même, malgré les efforts que fit Saint Malard (637-654) successeur d'Albridus (5), pour les en empêcher (6).

Plus tard ces reliques passèrent à Cellé, près de Savigny, à Patrilly, près Avranches, au Mans, à Blois et à Moissac, en Auvergne (7). L'abbaye reçut successivement jusqu'à Saint Heric, dont nous parlerons au IXe siècle, beaucoup de biens de ses riches voisins. Chramnulfe et Vulgrade, sa femme, jadis guérie par Saint Laumer, donnèrent les terres de Lignerolles, de Brétoncelles et des Fages, près de la Loire (8).

(1) Patrologie 141, p. 1450. — (2) Darras XV 313. — (3) Id 314.

(4) Dupré, vie des Saints de Blois. — (5) Évêque omis sur toutes les listes et connu par sa signature d'une Charte de Rebaix l'an XVe s. Dagobert. Patrol. t. 87, p. 1136. — (6) Abbé Blin I 365. — (7) Id 377. — (8) Id. 367.

Sainte Bathilde, régente du royaume après la mort de Clovis II (656), fut aussi bienfaitrice de cette abbaye. Inspirée aux sources pures de la lumière surnaturelle, sa politique fut vraiment nationale et chrétienne, tout y tendait à l'exaltation du règne de Dieu par la grandeur de la France ; par son influence les monastères devenaient autant de remparts contre l'esclavage et autant de phares toujours lumineux de science et de sainteté. La trace de ses bienfaits est marquée dans les archives de toutes les grandes abbayes de son temps : Luxeuil, Jumièges, Fontenelle, Jouarre, Saint Denis de Paris, Saint Martin de Tours, Saint Père de Chartres, Saint Laumer de Corbion, et surtout Saint Pierre de Corbie, près Amiens, qu'elle fonda et Chelles qu'elle releva de ses ruines et sanctifia par la sainteté de sa vie et de sa mort. A Saint Père (1) elle offrit Autreville de Breuil-le-Sec (Oise) et Génainville (Seine-et-Oise) ; à Corbion, sous l'abbé Legebert, en 656, à une date qui nous prouve contre Souchet que Saint Laumer était mort avant 674, elle fit donation d'une somme d'or importante, de sa ceinture royale et d'une villa appelée Nugantus (2) qui est Nonant au pays d'Exmes (3) ou selon d'autres (4) Nogent-le-Rotrou-au-Perche.

LA MÈRE ET LE PREMIER ÂGE

(D'APRÈS LES GRANDS MAÎTRES)

par Monsieur l'abbe PALFRAY, curé doyen de St-Romain (5)

Ce livre, ainsi que son titre l'annonce, a pour sujet un des points de départ de cette régénération sociale que des esprits sérieux et des âmes vraiment chrétiennes appellent de tous leurs vœux.

L'importance des conseils semés par l'auteur dans son remarquable ouvrage ; le bon choix et le nombre des citations qu'il emprunte aux hommes les plus versés dans le grand art de l'éducation ; les traits intéressants qu'il fournit comme exemples à reproduire ou à éviter ; la manière saisissante et convaincue avec laquelle il présente ses enseignements, tout concourt à donner une incontestable valeur à ces pages écrites avec l'autorité de la science religieuse et l'inspiration du cœur.

Voici quelques extraits de *l'introduction* qui expriment bien la pensée inspiratrice de l'ouvrage. « C'est un honneur d'être mère ; mais c'est un honneur qui a des charges. » On était libre autrefois d'élever ses enfants, on ne l'est plus maintenant ; le sera-t-on désormais ?... « Il n'y a donc pas de temps à perdre. On ne saurait com-

(1) Darras XVI. 176. Cartul. de St Père 39. — (2) Vie de Ste Bathilde, Barthel VII. 820. — (3) abbé Blin I 368. — (4) Gouverneur 39.

(5) Avec approbation de l'ordinaire, Mgr l'arch. de Rouen, Joli in-12 de 250 p., prix : 1 fr. 50. Franco, 2 fr. Paris, imprimerie de l'Œuvre de St-Paul, 6, rue Cassette. — Chartres, dépôt chez Selleret, libraire, place des Halles.

mencer trop tôt, dans les circonstances actuelles surtout, l'éducation chrétienne de l'enfance.

« La substance du cerveau des enfants est molle, dit Fénelon l'illustre *éducateur* du Duc de Bourgogne, et elle se durcit tous les jours ; pour leur esprit il ne sait rien, tout lui est nouveau. Cette mollesse du cerveau fait que tout s'y imprime facilement, et la surprise de la nouveauté fait qu'ils admirent facilement et qu'ils sont fort curieux. Ainsi, il faut se hâter d'écrire dans leur tête pendant que les caractères s'y forment aisément. Mais il faut bien choisir les images que l'on veut y graver, et l'on ne doit verser dans un réservoir si petit et si précieux que des choses exquises : car ces premières impressions durcissent à mesure que l'âge dessèche le cerveau et deviennent ineffaçables. »

Cette incontestable vérité a inspiré au comte de Maistre les réflexions suivantes qui, venant d'un esprit aussi élevé, ont un bien grand poids ; « ce qu'on appelle, dit-il, l'homme, *l'homme moral*, est » peut-être formé chez l'enfant dès l'âge de dix ans ; et, s'il ne l'a » pas été *sur les genoux de sa mère*, ce sera un grand malheur.

« Rien ne peut remplacer cette éducation. Si la mère surtout s'est fait un devoir d'imprimer sur le front de son fils le caractère divin, on peut être presque sûr que le souffle du vice ne l'effacera jamais. »

« Quand des mains délicates » remarque Mgr Thomas, archevêque de Rouen, dans le plus gracieux langage, « ont répandu les arômes de la vertu dans l'âme d'un enfant, bien des malheurs et bien des fautes peuvent la troubler ou la briser, il suffira d'une heure de paix et d'une brise du ciel pour que le parfum se ranime et embaume de nouveau cette âme désenchantée et même déshonorée. »

.... « La Franc-Maçonnerie l'a si bien compris que, pour arriver plus sûrement à la destruction du christianisme qui est son but, elle s'attaque à l'enfance. « Il faut, dit un de ses orateurs (1), « remonter à la source et ne donner aucune instruction religieuse à » l'enfant, parce qu'il en reste toujours quelques traces, lorsqu'il » devient homme, quoiqu'il ne pratique pas. »

Et parce que la secte sait bien qu'il y a une loi qu'on peut formuler ainsi : « telle mère, telle éducation ; telle éducation, tel homme, telle vie, » l'orateur que nous venons de citer, ajoute : « il faut que la femme nous appartienne entièrement et par l'*esprit et par le cœur.* »

Il est donc bien vrai, reprend l'abbé Palfray, que l'avenir d'un enfant est presque toujours l'ouvrage de sa mère. Acceptez résolûment et avec joie, femme chrétienne, l'incomparable mission que Dieu vous

(1) Bulletin de la grande loge-maçonnique, 1883, p. 80, rapporté dans le livre de la mère, p. 15.

confie, vous rappelant ces douces paroles de St François de Sales : « que » les anges gardiens des petits enfants aiment d'un amour particulier » ceux qui les élèvent dans la crainte de Dieu et qui font couler » dans leurs tendres cœurs la sainte dévotion. »

En élevant ainsi vos enfants, mères chrétiennes, dans l'amour et la foi du *Christ*, en jetant dans leurs âmes le germe précieux des vertus évangéliques, vous aurez la gloire d'avoir assigné à notre chère France, régénérée par vous, la place d'honneur qu'elle est appelée à occuper entre toutes les nations du globe ; car, ne l'oubliez jamais, le premier peuple du monde sera toujours celui chez lequel la mère aura le plus contribué à former, par l'éducation morale et religieuse qu'elle aura donnée à ses enfants, de bons citoyens pour la patrie d'ici bas et des saints pour la céleste patrie. »

Disons en terminant nos extraits que le livre de M. l'abbé Palfray, aidera puissamment les mères chrétiennes à remplir leur noble tâche, et leur fera atteindre avec sûreté le double but proposé à leurs généreux efforts.

C. de C.

LE PIEUX MAGISTRAT, et L'AVE MARIA du CONDAMNÉ

Dans notre Nécrologe du n° de janvier, nous avons nommé un Conseiller de la Cour d'Appel de Paris, que nous connûmes autrefois procureur à Chartres : M. Jean-Paul Lacave-Laplagne. C'était un homme de grande foi et d'une ardente piété ; il communiait souvent dans l'église de Notre-Dame de Chartres. Sa dévotion à la Sainte Vierge fut particulièrement récompensée dans une circonstance que vient de rappeler M. l'abbé de Carselade, à l'occasion des obsèques du magistrat chrétien, inhumé à Montesquiou (Gers). Nous donnons le récit de M. l'abbé de Carselade :

Un prisonnier avait été condamné à mort. L'exécution devait avoir lieu le lendemain sur la place publique de Chartres. Sombre, farouche, désespéré, le malheureux s'obstinait dans son crime et repoussait le pardon suprême que Dieu lui offrait au seuil de l'éternité. L'aumônier avait épuisé en vain les ressources de sa charité. Emu, à la pensée du sort terrible qui attend cette âme, M. La Plagne, alors procureur du roi (1), tente une dernière démarche.

Il pénètre dans la cellule ou ce misérable attendait, dans la révolte et l'impénitence, l'heure de mourir. Il lui parle avec douceur, tendresse ; sa voix a des accents émus qui pénètrent dans cette âme obstinément fermée jusque-là, et y réveillent des sentiments qu'une vie de crime y avaient presque étouffés.

Surpris d'entendre un tel langage dans la bouche d'un magistrat,

(1) Selon nous il était alors Procureur impérial. (*Note de la rédaction.*)

le prisonnier se trouble, hésite; sa colère s'évanouit, l'émotion le gagne, les larmes s'échappent de ses yeux; il tombe à genoux; l'aumônier, qui attendait à la porte, n'eut qu'à prononcer sur cette pauvre âme pécheresse les paroles du pardon pour achever le triomphe de la miséricorde de Dieu.

Mais ce n'était point assez pour le magistrat chrétien : il lui fallait un grand exemple, une grande leçon donnée au peuple. Alors se passa une scène d'une majesté terrible, telle que le moyen-âge seul en avait vu.

Une foule immense couvrait la place publique de Chartres où se dressait l'échafaud. Le prisonnier paraît ; il gravit les degrés fatals, soutenu par le prêtre; il va expier son crime et mourir. Mais au moment où l'exécuteur s'avance pour le saisir, l'aumônier, qui se sait soutenu par le Parquet, arrête le bras du bourreau ; le condamné se tourne vers le peuple, se met à genoux, demande pardon et commence à haute voix sa dernière prière : *Ave, Maria.*

A cette vue, un frisson court dans la foule, l'émotion gagne les cœurs, tout le monde tombe à genoux, les hommes têtes nues, et dix mille poitrines répondirent à la prière de celui qui allait mourir : *Sancta Maria*, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de mort. A genoux, lui aussi, et perdu dans la foule, le procureur du roi versait des larmes de reconnaissance et priait pour cette âme pénitente que la justice des hommes avait flétrie, mais que Dieu avait pardonnée et que le ciel allait recevoir.

FAITS RELIGIEUX

Encyclique du Pape. — N. T. S. P. le Pape a envoyé, le 25 décembre, à tous les Evêques, une Encyclique : *Exeunte jam anno.*

Dans cette Encyclique, le Pape remercie Dieu des consolations que lui a apportées son Jubilé. Il remercie l'Episcopat et les catholiques des témoignages d'affection et de dévouement qu'ils lui ont donnés.

En cette circonstance, la Providence a ravivé la foi et le sentiment religieux dont il attend les meilleurs fruits.

Léon XIII rappelle que sa grande préoccupation a toujours porté sur les principaux points de la doctrine chrétienne. Dans cette Encyclique, il rappellera quels sont les devoirs de la vie chrétienne, car la foi sans les vertus chrétiennes est chose vaine.

Malheureusement, les mœurs de notre époque s'écartent des principes de l'Evangile. La tendance du siècle se porte vers les intérêts matériels que développent l'orgueil. la mauvaise presse, le théâtre, la démoralisation des arts, la modification de l'enseignement dans les écoles, les tendances matérialistes et athées, l'obscurcissement des vraies notions de droit et la pertubation de la vie privée et publique.

Le socialisme, le nihilisme, le communisme sont aussi les fruits de ces tendances vers les commodités matérielles. Le salut est dans le christianisme : *instaurare omnia in Christo.*

Le Pape recommande en conséquence une rénovation générale de la vie chrétienne, l'humilité, l'abnégation, le dévouement, la pratique courageuse des vertus.

En terminant, il insiste sur la nécessité, spécialement pour le clergé, de pratiquer la vertu, et il implore la paix pour le genre humain, afin que tout rentre dans la tranquillité et dans l'ordre.

Adoration du T. S. Sacrement. — On lit dans le ***Bulletin du Vœu national*** :

« De combien de traits touchants ne sommes-nous pas témoins presque chaque jour ! — Durant ce mois, un soir, à dix heures et demie, un ouvrier arrive de la banlieue où il travaille, passe une partie de la nuit en adoration, se repose quelques heures, et, à quatre heures et demie, il était en route pour son chantier :

« Je veux, disait-il que personne ne s'aperçoive de mon absence. »

« Un autre soir, vers sept heures, après une journée de travail, une ouvrière entre en grande hâte dans le vestibule de la chapelle, se prosterne, baise la terre en disant : « Au moins cela, ô mon Dieu ! » et repart aussitôt, croyant n'avoir été vue et entendue que de Notre Seigneur. Un adorateur, qu'elle n'avait pas aperçu à l'entrée de la chapelle, nous a rapporté ce trait d'adoration vraiment admirable dans sa brièveté. — Un des chapelains remarquant qu'un enfant de six à sept ans entrait chaque soir, presque à la même heure, dans la chapelle, lui demande ce qu'il cherche : « Je viens dire bonsoir au bon Dieu », répond naïvement le cher ange. Que d'hommes arrivés à la maturité de l'âge sont moins raisonnables que cet enfant et ne saluent jamais leur Père qui est dans les cieux et dans le tabernacle !

Si le nombre des indifférents est considérable, le nombre de ceux qui adorent en esprit et en vérité grandit. — On a organisé des pèlerinages d'adoration nocturne parmi les employés d'une gare, parmi les industriels et les commerçants ; les premiers sont venus pendant le mois de juillet et, les seconds, dans la nuit du 24 ou 25 octobre.

Le 27 novembre, on a vu arriver en groupe 14 Messieurs venant de Roubaix. Quel motif les amenait ? un seul : passer la nuit en adoration devant le Saint-Sacrement. Ils ont exécuté leur projet, fait un don de 3000 fr. à la basilique et sont repartis pour Roubaix. »

Dévouement à l'œuvre des **vocations ecclésiastiques.** — Au cours du compte-rendu annuel sur *l'Œuvre des Séminaires* dans le diocèse de la Rochelle, M. le rapporteur raconte le trait suivant :

« Naguère, une jeune fille de vingt et un ans mourait sur un lit d'hôpital. Au lendemain de sa mort, l'aumônier de l'établissement nous offrait, au nom de la défunte, une pièce de vingt francs. Voici l'histoire de cette pièce d'or.

« Dès le début de notre œuvre elle voulut contribuer à sa manière à donner des prêtres à l'Eglise. Et voici sa manière. Cette jeune fille n'avait à soi que le temps de ses récréations ; le reste était pris par la maison. Les courts moments lui eussent été à coup sûr bien utiles pour se délasser de ses fatigues ; elle les employait à coudre, puis elle mettait soigneusement de côté les maigres profits que lui rapportaient ses ouvrages. Cette frêle créature, qui ne tenait à la vie que par un fil, qu'un souffle eût suffi à renverser, le moindre choc à briser, qui, depuis longtemps déjà, portait la mort dans ses veines, savez-vous ce qu'elle faisait encore ? Elle accompagnait les morts au cimetière, afin de pouvoir grossir, par le modique salaire de ce service, le mince revenu

de son travail. C'est des sueurs et des pas de cette enfant qu'à été, sou par sou, formée sa pièce d'or. Et lorsque, après qu'elle eut rendu son âme à Dieu, on ouvrit le papier où, longtemps à l'avance, avec une volonté plus forte que le mal, elle avait tracé ses dernières dispositions, la pièce d'or y figurait avec cette mention : *Pour l'Œuvre des Séminaristes.* »

Le centenaire de la Révolution française. — « L'Europe, dit l'*Unita cattolica* de Turin, résonne du bruit que la Maçonnerie cosmopolite fait pour annoncer son intention de célébrer le premier centenaire de la Révolution française, et à en juger par ce qui s'écrit déjà là-dessus, les Loges veulent faire de 1789 une telle apothéose qu'il ne se soit jamais produit semblables manifestations et pareil éclat de publicité.

« Le vrai but de ce mouvement ne peut être un mystère pour personne. Dès les premiers jours de la réunion des Etats généraux, ouverts à Versailles le 5 mai 1789, Mirabeau s'écriait : « Si vous voulez une » révolution, si vous voulez régénérer la France, vous devez avant » toute chose la décatholiciser. » Et de fait, la proclamation « des droits de l'homme » eut pour la nation française ce résultat : que 138 archevêques et évêques furent condamnés à abandonner leurs sièges, et 64,000 prêtres et vicaires à quitter leurs paroisses, ou bien à prêter un serment qui n'était qu'un parjure et une apostasie ; que les temples du Seigneur furent changés en prisons pour leurs ministres ; que 300 d'entre eux furent massacrés en un seul jour et dans une seule ville ; que les pasteurs fidèles à Dieu furent mis à mort ou obligés de fuir à l'étranger et d'y chercher, à travers mille périls, un refuge et du pain.

« On ne saurait douter que le but vrai et réel des manifestations et fêtes qui se préparent pour le centenaire de la proclamation des « droits de l'homme » ne soit un défi au catholicisme et une déclaration de guerre à Dieu, ne soit en un mot une proclamation de l'abolition des droits de Jésus-Christ sur la société, immolés aux « droits de l'homme..... »

Et l'*Unita cattolica* se demande si les catholiques ne répondront pas aux sectaires en proclamant avec plus d'énergie que jamais les droits de Jésus-Christ. Elle appelle de tous ses vœux de grandes manifestations chrétiennes, et surtout un mouvement nouveau vers le Vatican, mouvement aussi fort, aussi nombreux, aussi vibrant de dévotion et d'amour, que le mouvement préparé contre le Vatican par la franc-maçonnerie sera haineux, audacieux, violent.

Les progrès du catholicisme en Afrique. — Dans un très intéressant discours qu'il vient de prononcer à l'occasion du *Triduum* de Saint Pierre Claver, Monseigneur Fava, évêque de Grenoble, résume ainsi les progrès du catholicisme en Afrique :

« L'Afrique qui, au commencement de ce XIXe siècle, était plongée dans un sommeil de mort et ne possédait que des catholiques dispersés çà et là, sur quelques uns de ses rivages, compte aujourd'hui : dix-sept préfectures apostoliques ; vingt et un vicariats apostoliques ; douze évêchés, y compris les huit sièges épiscopaux établis dans les deux possessions espagnoles et portugaises ; deux archevêchés.

» L'Afrique septentrionale a 497,340 catholiques. L'Afrique occidentale, 1,026,950. L'Afrique méridionale et orientale, 39,000. Les îles de la mer des Indes, 296,940. Les îles de l'océan Atlantique, 796,000. En tout, 2,655,920 catholiques. Ce chiffre, vu le passé, est admirable ; mais, en réalité, il devrait nous arracher des larmes, puisque la popu-

lation totale de l'Afrique est estimée au chiffre de deux cents six millions. A peine près de trois millions sur deux cent six millions ! De sorte qu'il y a dans ce vaste continent africain plus de deux cents millions de sauvages !

» On me dira : il y a là beaucoup de musulmans... C'est vrai, le musulman croit en un seul Dieu ; mais sa religion admet l'esclavage en principe, et son peuple le pratique pour l'homme et surtout pour la femme.

» Est-ce que, au lieu de se quereller, de faire de folles dépenses pour mettre sur pied des armées de plusieurs millions d'hommes, les nations européennes ne feraient pas mieux d'aller civiliser l'Afrique, en y jetant leurs hommes et leur or ?

» Monseigneur le cardinal Lavigerie l'a dit, avec une grande vérité, les missionnaires peuvent arriver à la conquête morale de l'Afrique, peu à peu ; mais si l'on veut y parvenir sûrement et plus vite, il faut que les peuples chrétiens aillent fonder des établissements au milieu de ces peuples sauvages, qu'ils tiendront d'abord en respect, et dont ensuite ils changeront forcément les coutumes et les mœurs. »

L'enseignement religieux. — La meilleure réponse à faire aux calomniateurs de l'enseignement religieux se trouve dans la statistique officielle qui nous apprend que, du 1er novembre 1887, au 31 octobre 1888, *six cent quatre-vingt-dix-huit* écoles communales, ont été laïcisées, dont 434 écoles de filles et 77 écoles maternelles.

On a aussi laïcisé 233 classes dans les écoles congréganistes et supprimé 98 écoles congréganistes.

296 écoles congréganistes, supprimées comme communales, ont été transformées en écoles libres.

Mais ce qui est bien fait pour troubler la joie des laïcisateurs, ces 296 écoles devenues libres ont retenu 27,416 élèves, tandis que les 698 écoles communales laïques n'en avaient que 39,555.

Un autre calcul fait sur 181 communes, où les écoles de garçons congréganistes ont survécu et font concurrence aux laïques, donne 36,450 élèves aux premières et 20,421 aux secondes.

Les mêmes opérations faites dans 369 communes pour les écoles de filles, donne 53,957 élèves aux écoles congréganistes et 20,295 aux laïques.

« Quand une législation rencontre une pareille résistance, elle est jugée, dit une feuille républicaine, la *Liberté.* Ces chiffres suffisent à démontrer le côté mesquin de cette œuvre de sectaires. Mais c'est surtout dans dix ans qu'on pourra apprécier les conséquences morales de l'école sans Dieu. »

Des legs pieux. — « C'est un devoir pour les notaires de faire « connaître aux représentants du testateur qu'ils ne doivent pas « acquitter de legs mis à leur charge tant qu'il n'aura pas été justifié » de l'autorisation préalable du gouvernement. » (Circulaire ministérielle du 3 novembre 1888.)

On pourrait croire, d'après ces paroles, que si le gouvernement refuse son autorisation, les héritiers sont dégagés de toute obligation, et même ne doivent pas acquitter les legs mis à leur charge.

Mais la loi ecclésiastique, qui oblige en conscience tous les chrétiens, n'est pas ici d'accord avec M. le Ministre de la Justice. D'après cette loi, *lorsqu'il s'agit d'œuvres pies*, un legs est toujours valable dès qu'il constate de la volonté et de la liberté du testateur, quoi qu'il en soit des

formalités légales, et quand même la volonté n'aurait été exprimée que d'une façon purement verbale.

Les intentions du testateur doivent donc être exécutées, *aussi bien que possible*, par exemple par une donation manuelle, et en référant à l'Evêque s'il y a quelques difficultés. Telle est la loi des consciences.

(Semaine de Beauvais).

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Lampes. — 85 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en janvier, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 66 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 1. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 315.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 89.

Nombre de visites faites aux clochers : 58.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En janvier, ont été consacrés 44 enfants, dont 26 de diocèses étrangers.

— L'église de Notre-Dame de Sous Terre, avec sa nef profonde et mystérieuse, aide admirablement au calme de la prière et à la douce solitude de l'âme en oraison. Mais pendant une fête comme celle du 17 janvier dernier, cette jouissance silencieuse et tranquille n'empêche pas les vives émotions de gagner souvent le chrétien qui prie. Quelle magnifique solennité d'Adoration nous avons eue, cette année encore ! Magnifique, tant par les splendeurs du saint lieu si bien illuminé et décoré, que par les chants des divers chœurs de cantiques entendus pendant les messes et au salut ; magnifique surtout par le nombre des communiants. Visiter le Divin Sauveur à l'autel où brillent à la fois le trône eucharistique et le trône de la Vierge Mère, contempler la Sainte Hostie près de Notre-Dame et, sous les yeux de Marie, recevoir en communion Jésus, c'est d'un indicible attrait pour la foi. Le prédicateur du soir, M. l'abbé Martin, professeur à l'Institution Notre-Dame, a sans doute été inspiré par une telle pensée et un tel sentiment pour choisir son sujet et le développer aussi bien. Marie, notre modèle dans la préparation à la communion et dans l'action de grâces, tel a été le thème de son excellent discours.

— L'Œuvre des Jeunes Économes a eu son sermon de charité, le 13, à la cathédrale. Le prédicateur était M. l'abbé Laurençon, vicaire de N.-D. de Lorette à Paris, chanoine de N.-D. de Lorette. Il a vivement intéressé son auditoire en faveur des pauvres enfants ou jeunes filles soutenues par les Jeunes Économes de Chartres.

— A la veille de la fête de la Présentation, nous rappelons au

souvenir des fidèles l'usage cher à nos aïeux, trop longtemps délaissé et maintenant redevenu populaire : l'usage du cierge bénit. Le 2 février, à la grand'messe, les laïques, comme le clergé, ont le cierge en main en mémoire de Notre-Seigneur se présentant au temple comme la lumière du monde. Participons tous à cette manifestation de la *Chandeleur*.

— La fête de la Confrérie de N.-D. de Chartres sera célébrée le 10 février.

— Depuis Noël, il est dit à la cathédrale de Chartres, dimanches et fêtes, une messe spéciale pour les hommes. Nous avons lieu d'espérer que cette institution florissante en beaucoup de villes, sera prospère aussi chez nous à proportion qu'elle sera connue.

Nominations dans le clergé. — M. l'abbé Blin, précédemment curé de Saint-Maur, a été nommé à la cure cantonale d'Auneau.

M. l'abbé Bordeau est transféré de Bethonvilliers à Charbonnières.

— M. l'abbé Boulay, curé de Dampierre-s.-Blévy, a été nommé professeur à la Maîtrise. Il est remplacé à Dampierre par M. l'abbé Loiseau, précédemment curé de Boisgasson.

EXTRAITS DE LA CORRFSPONDANCE

1. Il y a six ans, j'étais atteinte d'une grave maladie d'estomac compliquée d'une maladie de cœur, qui faisait craindre chaque jour pour ma vie. Ma belle-mère, qui, étant de la Beauce, connaissait bien la dévotion si populaire en cette contrée, me parla de N.-D. de Chartres et m'engagea a recourir à son intercession puissante pour ma guérison. Nous partimes tous pour Chartres avec le Pèlerinage de St-Sulpice et là, aux pieds de la Madone miraculeuse, je promis d'aller chaque jour à la messe puis de faire les pèlerinages de Lourdes et de la Salette, si je guérissais. Bénie et honorée soit la T.-S. Vierge Marie qui daigna exaucer mes prières et permit que je pusse me rétablir pour consacrer mon temps et mes facultés aux bonnes œuvres ! Je ne manque jamais de retourner en son sanctuaire privilégié de Chartres pour lui exposer de nouveau mes besoins.....

Combien déjà n'ai-je pas vu de personnes exaucées après avoir prié avec nous dans sa cathédrale ! Et nous savons que bien d'autres le sont en l'invoquant de loin. L'an dernier, la sœur de mon filleul (de Tours), était guérie de fièvre typhoïde, et l'on attribuait cette guérison inespérée bien moins au traitement médical qui avait paru inefficace qu'à la neuvaine de prières et à la médaille de N.-D. de Chartres que j'avais envoyée à la malade. — Il y a huit jours, une personne de ma connaissance était atteinte du charbon et menacée pour cette cause de l'amputation du bras ; je lui ai donné la médaille de N.-D. de Chartres, elle la porte pieusement et depuis

lors tout danger a disparu ; elle fera son pèlerinage d'action de grâces. (M. B., à Paris).

2. Veuillez employer pour des cierges devant N.-D. de Chartres le mandat de poste que j'ai l'honneur de vous adresser, en reconnaissance d'une faveur signalée que je dois à la Bonne Mère. Je suis d'autant moins susceptible d'exagération sur ce point que je suis loin d'être religieuse et que j'ai été trop peu fidèle aux saintes pratiques du couvent où j'ai été élevée. Depuis mon mariage, j'ai perdu, en huit années, trois enfants. J'en attendais un quatrième et tout, hélas! annonçait pour la mère et l'enfant les plus grands dangers ; c'était l'avis des princes de la science d'accord, en cela, avec mon mari, médecin distingué lui-même. Je fis alors promesses sur promesses à N.-D. de Chartres et j'ai été exaucée ; mon enfant et moi, nous avons été préservés admirablement, et nous nous portons bien tous deux. Je n'oublierai jamais la reconnaissance que je dois à Notre-Dame. (G. O.).

NÉCROLOGIE

1° **M. l'abbé Deneau.** — L'œuvre des Clercs de N.-D. de Chartres a fait dernièrement une perte douloureuse en la personne de M. l'abbé Deneau, professeur à la Maîtrise, pieusement décédé le 11 janvier, à la suite d'une paralysie survenue le 20 novembre.

M. l'abbé Deneau (Maurice-Alexandre-Armand), était né à Chartres le 14 octobre 1841. A l'âge de 12 ans, il quitta l'école des Frères pour entrer à la Maîtrise de la cathédrale alors à son début (octobre 1853). A son goût extraordinaire pour les choses de l'Église et les cérémonies, on devinait aisément en lui un futur prêtre. Dès sa jeunesse, son attention se portait tout naturellement sur les règles liturgiques et le texte de l'office divin. En arrivant au sous-diaconat, il pouvait déjà réciter par chœur quantité d'hymnes et de psaumes, sans avoir imposé beaucoup d'efforts sur ce point à son heureuse mémoire.

Il fut ordonné prêtre le 10 juin 1865, et aussitôt nommé professeur à la Maîtrise où nous l'avions eu pour élève jusqu'à son entrée au grand séminaire. C'est donc plus de vingt-trois années qu'il a dû consacrer à l'enseignement, en même temps qu'aux fonctions de chapelain de Notre-Dame. Nous pouvons dire que sa qualité maîtresse dans ce double poste fut l'exactitude. Il était pieux dans ses habitudes ; dévoué aux âmes et aux œuvres dont il s'occupait, particulièrement à l'Association de St-François de Sales ; mais avant tout, il était homme de règle.

De 1869 à 1881, il passait le dimanche et quelques heures de la

semaine à Lucé, paroisse voisine de Chartres dont Monseigneur lui avait confié la desserte. La présence d'anciens paroissiens à l'inhumation prouva que M. Deneau avait gagné à Lucé des sympathies durables, disons mieux, des affections reconnaissantes.

Ce dernier mot convient aussi pour exprimer les sentiments de bien d'autres personnes parmi celles qui assistaient, le 14 janvier, dans la cathédrale, à la cérémonie funèbre.

Monseigneur s'était rendu à la messe des obsèques, donnant ainsi un précieux témoignage de sa haute estime pour le défunt. Près de Sa Grandeur se rangeaient une centaine de prêtres, les séminaristes et les enfants de chœur. Non loin du catafalque on pouvait remarquer nos religieuses de la Maîtrise et les sœurs de Bon-Secours qui avaient partagé avec elles les soins à donner à notre cher confrère pendant sa maladie ; puis des Sœurs et des vieillards de l'hospice de Saint-Brice où M. l'abbé Deneau célébra longtemps l'office dominical pour venir en aide à feu M. l'abbé Bordier ; enfin, beaucoup d'autres amis du défunt ou de l'Œuvre des Clercs.

Puisse le souvenir d'un tel hommage à la mémoire de M. l'abbé Deneau, consoler son pauvre père qui ne s'était guère attendu à un tel deuil ! Nous espérons que tant de prières pour le chapelain de Notre-Dame lui auront valu une puissante intercession de la Sainte Vierge et une prompte entrée au paradis. Toutefois, nous lui continuerons nos suffrages.

2° **Sœur Lydia**, religieuse de Saint-Paul, supérieure de l'établissement de Coulombs (Eure-et-Loir). Elle n'occupait ce poste que depuis fort peu de temps, précédemment, elle avait été supérieure en Cochinchine ; l'altération de sa santé l'avait forcée de quitter le climat asiatique.

3° **Sœur Marie-Adelaïde**, supérieure de l'hôpital Saint-Pierre de Calais, de l'Institut des sœurs de Saint-Paul de Chartres, décédée subitement de la rupture d'un anévrisme. Elle était âgée de cinquante-sept ans. Depuis 1867, sœur Marie-Adelaïde s'accupait de soigner les malades ; son dévouement pour les blessés envoyés en 1870 et 1871 dans les hôpitaux de Calais, lui avait valu une médaille.

L'administration, les médecins et les malades qu'elle a sauvés, n'oublieront jamais cette sainte femme, dit une lettre de Calais à l'*Univers*.

4° **Sœur Dieudonné Dubois**, religieuse de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou, décédée le 24 janvier, âgée de 46 ans et de religion 25.

Nous recommandons aux prières les trois personnes dont nous

venons de parler, puis nos associés défunts dont on nous a fait connaître les noms :

Mlle Lenormand, à Sancheville : Mme Miller, Mme Leroy, Mlle Pélagie Pigot et M. Picard, à Chartres ; Mlle Joséphine Mallet, à Châtillon-en-Dunois ; Mlle M. Bangratz, à Châtillon-s.-B. (Seine); Mme Durand, à Evron (Mayenne) ; M. A. Jamet, à Aubigny (Cher) ; M. O. Guyard, à Thoiry (Seine-et-Oise) ; M. Alfred Lallemand et Mlle Aglaé Duperré, à Vannes (Morbihan) ; Mme la baronne de L. de St-Blanquat d'Esplas, à Dreux ; M. Francis Roussillon, juge à Chalons-sur-Marne, autrefois juge à Chartres ; Melles Marie de Richerolle et Angèle Bourgeot, à Avallon.

BIBLIOGRAPHIE

— **ÉTUDES religieuses, philosophiques, historiques et littéraires**, Revue mensuelle publiée par des *Pères de la Compagnie de Jésus*.

Sommaire de la livraison de Janvier 1889.

I. Le Centenaire de 1789, P. Hte Martin. — II. Les romans cléricaux de M. Ferdinand Fabre, P. Et. Cornut. — III. Le P. Grou, chez M. Cousin, P. J. de Bonniot (fin). — IV. La régale. Autrefois et aujourd'hui (2e article), P. G. Desjardins. — V. Histoire du *Ratio studiorium* de la Compagnie de Jésus d'après des documents récemment publiés, P. B. Gaudeau. — VI. La Compagnie du Saint-Sacrement. Une page de l'histoire de la charité au dix-septième siècle (3e article), P. Ch. Clair. — VII. Au pays des castes. Voyage à la côte de la Pêcherie, P. E. Coubé. — VIII. Bibliographie. — IX. Tablau chronologique des principaux événements du mois, P. P. Mury.

Retaux-Bray, éditeur, rue Bonaparte, 82, Paris, et chez tous les Libraires catholiques.

La Bible maternelle. — Entretiens familiers d'une mère avec ses enfants sur la Genèse (1ere époque) par la tante Marguerite. Ouvrage recommandé par plusieurs évêques. — Livre de lecture courante (Lille, Société de St Augustin).

— Œuvres oratoires du R. P. Constant des frères prêcheurs, docteur en théologie et en droit canon (*La foi et les vertus militaires. — L'Evangile et la famille. — Le Travail.*) 1 volume in-12, 2 fr.

Du même auteur — **Vie de Saint Raymond de Pennafort.** Troisième général de l'Ordre de Saint-Dominique. — 1 vol. in-12. 1 fr.

Ce petit livre du P. Constant, écrit à l'honneur d'un des Patriarches de sa famille religieuse et revêtu, comme ses autres ouvrages, de toutes les approbations de son Ordre, se recommande à la pitié des fidèles et surtout des membres du Tiers-Ordre de Saint-Dominique.

— **La Sainte Bible**, texte latin et traduction française, commentée d'après la Vulgate et les textes originaux, à l'usage des Séminaires et du clergé, par M. Fillion, prêtre de Saint-Sulpice, professeur d'Ecriture sainte au Grand Séminaire de Lyon. Tome I, comprenant le *Pentateuque*. Beau vol. in-8°, de près de 700 pages. — Prix : 7 fr. 50, pour les souscripteurs, 5 fr. *net*. Editeurs : **Letouzey et Ané**, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

— **De la Séparation de l'Eglise et de l'Etat**, par Fernand Butel, docteur en droit, ancien substitut. Jolie brochure, in-12, de 150 pages, prix : 1 fr. 50. Editeurs, *Letouzey et Ané*, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

— **Sacerdos rite institutus piis exercitationibus menstruæ recollectionis**, auctore P. Adulpho Petit, S. J. — Brujis et Insulis, typis Desclée et De Brouwer, 1888, 1 fr. 50. Société de St Augustin, rue de Metz, 41, Lille.

Pour les Chroniques et les Extraits :

GOUSSARD, chanoine,

Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS - Chartres.

LETTRE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

DONNANT COMMUNICATION AU CLERGÉ & AUX FIDÈLES DE SON DIOCÈSE

D'un Décret de la Congrégation du Saint-Office qui confirme son Ordonnance du 8 mars 1888, relative aux prétendues révélations de Mathilde MARCHAT (1).

MES TRÈS CHERS FRÈRES,

Vers le milieu du mois de février de cette année, nous vîmes se présenter devant nous trois laïcs étrangers qui, avec beaucoup d'insistance et d'ardeur, venaient nous prier de vouloir bien *reconnaître et bénir un Ordre nouveau formé par la Très Sainte Vierge elle-même.* On l'appellerait *l'Ordre des Épouses du Sacré-Cœur de Jésus Pénitent,* et nous étions vivement sollicité de permettre que, pour obéir à une volonté formelle de Jésus-Hostie, il fût établi dans un village de notre diocèse, à Loigny.

A l'appui de leur requête et pour preuve de ce qu'ils avançaient, à savoir : que le nouvel ordre, fondé miraculeusement par la Sainte Vierge, devait, après avoir pris naissance à Étampes et avoir été ensuite transféré à Chartres, s'établir définitivement à Loigny, nos solliciteurs invoquaient de prétendues révélations faites à une personne du nom de Mathilde Marchat, qui s'appellerait désormais, sur un ordre d'en haut, Geneviève du Sacré-Cœur.

Quelque étrange que nous parût une semblable proposition, nous voulûmes bien promettre de nous en occuper et de l'examiner. Mais, parce que tout dépendait de la nature des révélations dont le témoignage était invoqué, et que, d'autre

(1) Nous avons déjà inséré, au n° de janvier de la *Voix*, le dernier avertissement du Saint-Office relativement à l'affaire M. Marchat. Aujourd'hui nous le reproduisons avec la lettre de Monseigneur, en fixant au présent numéro ces deux documents. C'est le 24 décembre que M. l'Official du diocèse a été à Loigny notifier le décret du St Office. Depuis lors un fait étrange s'est produit. Le 21 janvier, une soixantaine de personnes, adeptes des prétentions de Mathilde Marchat, accourues de différents points de la France à Loigny, ont fait, de concert avec l'entourage de la voyante, une manifestation dont la police à dû s'occuper. *(Note de la rédaction de la Voix.)*

part, ces révélations, grâce à un grand nombre de copies manuscrites, circulaient déjà dans le public, une Commission fut nommée par nous, pour en apprécier la valeur. C'est sur le rapport de cette Commission que nous les avons condamnées comme fausses et dangereuses, en vertu de notre autorité épiscopale, dans une ordonnance datée du 8 mars 1888 et qui fut, par notre ordre, officiellement notifiée à Mathilde Marchat et à ses adhérents.

Cette femme, ayant refusé de se soumettre à notre décision, interjeta appel, et, comme c'était d'ailleurs son droit, porta sa cause devant le Saint-Siège. Toutefois elle eût dû dès lors garder sur ses prétendues révélations le plus profond silence, mais elle ne tint aucun compte de l'injonction qui lui en fut faite de Rome même. Enfin la Congrégation du Saint-Office vient de rendre sur cette affaire un jugement définitif, par un décret rendu le 12 de ce mois et qui confirme pleinement notre première sentence.

C'est ce jugement, N. T. Ch. Coopérateurs, que nous nous faisons un devoir, suivant l'ordre qui nous en a été donné, de porter à votre connaissance et par vous à celle de vos Fidèles.

Voici la Lettre que nous adresse l'Eminentissime Cardinal, Secrétaire de la Congrégation du Saint-Office :

ILLME AC RME DOMINE

Quod spectat Mathildem Marchat ejusque appellationem ad S. Sedem à judicio istuis curiœ episcopalis circa prœtensas ipsius revelationes, Emi D. D. Card. una mecum Inqôres genles feriâ IV die 12 curr : mens : decreverunt :

— Sententiam curiœ episcopalis Carnutensis esse confirmandam ; Tibique autem scribendum mandarunt ut notum facias nemini licere auxilium et favorem prœstare mulieri Mathildi Marchat, ejus prœtensis revelationibus adhœrere easque propalare ; atque ut dissolvas communitatem in loco Loigny mulieribus apertam, quœ revelationibus prœdictis contrà prœscriptiones à Te datas adhœrere audent.

Et fausta quœque Tibi precor à Domino.

A. T.

Romœ, die 15 dec. 1888.

Addictissimus in Domino
R. Card. MONACO.

Duo Epo Carnuten.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Dans la cause relative à Mathilde Marchat et à son appel au Saint-Siège du jugement rendu contre elle par la Curie épiscopale de Chartres, touchant ses prétendues révélations, les cardinaux Eminentissimes, ayant, avec moi, charge d'Inquisiteurs généraux, ont, le mercredi 12 du présent mois, décrété : que la sentence de la Curie épiscopale de Chartres devait être confirmée, et ils ont ordonné en outre qu'il vous fût mandé de faire connaître publiquement qu'il n'est permis à personne d'aider et de favoriser Mathilde Marchat, d'adhérer à ses prétendues révélations ni de les propager ; qu'il vous fût mandé également d'avoir à dissoudre la communauté ouverte à Loigny à des femmes qui ont l'audace d'adhérer auxdites révélations, contre toutes vos prescriptions.

Rome, le 15 décembre 1888.

Votre bien dévoué dans le Seigneur,

R. Card. MONACO.

En conséquence, N. T. Ch. F.,

1° Nous maintenons et renouvelons dans toute sa teneur notre Ordonnance épiscopale du 8 mars 1888.

2° Nous déclarons de plus frappés d'interdit au sens de ladite Ordonnance, et comme Mathilde Marchat elle-même, ses adhérents et ses adhérentes, ses fauteurs et tous ceux, prêtres, religieux ou laïcs, qui lui prêteront aide et appui, soit en propageant ses prétendues révélations, soit en assistant aux réunions et exercices communs qui se font dans son habitation, soit enfin en contribuant par des secours d'argent ou autrement à l'établissement d'une communauté à Loigny.

3° Nous interdisons tout exercice religieux en commun dans la maison occupée par Mathilde Marchat, et nous ordonnons que l'Association ou communauté qui s'y est formée sous le nom d'*Épouses du Sacré-Cœur de Jésus Pénitent* soit dissoute dans un délai de trente jours, à partir de la notification qui lui en sera faite.

C'est avec douleur, N. T. Ch. F., que nous accomplissons ce devoir pénible de notre charge épiscopale, et nous supplions

ardemment le divin Cœur de Jésus et Notre Dame de Chartres, de mettre fin aux opiniâtretés coupables qui nous affligent.

Et sera notre présente lettre lue en chaire, le jour de Noël ou le Dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Chartres, sous notre Seing, le Sceau de nos armes et le contre-Seing du Secrétaire de notre Évêché, le 23 décembre de l'an de grâce 1888.

† L. EUGÈNE, *Évêque de Chartres.*

Par mandement de Sa Grandeur,
J. ROUSSILLON,
Chanoine, Secrétaire général.

Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers. — Pèlerinage d'Ouvriers français à Rome. — Sa Sainteté, le Pape Léon XIII, a témoigné, l'an dernier, le désir de recevoir prochainement une nombreuse députation d'Ouvriers français. Un grand pèlerinage s'organise donc pour le mois de septembre 1889 et sera présenté à Notre Saint Père par Son Eminence le Cardinal Langénieux, Archevêque de Reims. Le prix du voyage sera très modique : 115 fr. en troisième classe, 135 fr. en deuxième classe, de Paris à Rome, avec retour, nourriture, et logement compris. L'arrivée à Rome sera combinée suivant le nombre de personnes que les Chemins de fer s'engageront à transporter par jour.

Tout le monde sera à Rome pour le dimanche. Les premiers arrivés (mercredi soir) repartiront mardi matin, soit cinq jours de séjour, les autres successivement les jours suivants.

Les adhésions ne seront définitives qu'au 1er juin, époque où commenceront les paiements ; elles pourront être retirées jusqu'au 1er août. Mais il importe de pouvoir dès maintenant se renseigner sur le nombre approximatif des pèlerins. Le pèlerinage est organisé pour dix mille hommes. C'est avant tout un acte de foi ; en conséquence, les touristes ou voyageurs d'agrément n'y seront pas admis.

Les cultivateurs, ouvriers, patrons, commerçants et en général tous les hommes qui font partie du monde du travail sont invités à prendre part à cette manifestation sociale, par laquelle nous voulons attirer les bénédictions de Dieu sur la France, sur son agriculture, son commerce, son industrie.

Adresser les adhésions et les demandes de renseignements à M. de Maistre, 1, rue du Meilet, à Evreux, ou à M. de Bournonville, à Verneuil.

Imp. et Lith. J. L'ANGLOIS - Chartres.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

3me NUMÉRO — LA VOIX — MARS 1889

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LIGUE de l'AVE MARIA et CROISADE de N.-D. de CHARTRES

LE 25 MARS — LE 25 DE CHAQUE MOIS — L'ANGELUS

Nous l'avons déjà dit, la *Ligue de l'Ave Maria* et la *Croisade de N.-D. de Chartres* sont l'une et l'autre une Association ou Union de prières pour appeler le règne de Jésus-Christ dans le monde avec celui de Marie. La première demande à ses adhérents de prier beaucoup, sans leur imposer toutefois aucune prière déterminée, la seconde propose aux siens quelques formules spéciales de supplications ; mais toutes les deux encouragent vivement la récitation fréquente de la Salutation Angélique avec la dévotion au Verbe incarné et à son divin Cœur.

L'organe de la Ligue de l'Ave Maria, le journal *La Croix* vient d'exhorter ses associés à célébrer la fête de l'Annonciation le 25 mars, dans chaque localité, en assistant à une messe commune où l'on pourrait déployer l'étendard de la Ligue. Cet étendard n'est autre qu'un *fac-simile* ou reproduction du drapeau du Sacré-Cœur arboré par les zouaves pontificaux sur le champ de bataille de Loigny. Les Croisés de N.-D. de Chartres ont depuis longtemps déjà choisi ce même jour pour appeler le règne de Jésus-Christ dans les âmes, et surtout dans les âmes des enfants. L'Incarnation est en effet le mystère tout spécialement honoré dans le sanctuaire auguste de Notre-Dame Sous-Terre, où leur association a pris naissance.

Les Croisés ont fait mieux encore : ce n'est pas seulement le 25 mars et le 25 décembre qu'ils rendent un culte particulier au Verbe fait chair, mais, depuis plus de trente ans, ils font célébrer une messe en son honneur dans la cathédrale de Chartres, le 25 de chaque mois ; et ce même usage a été établi dans l'église de Saint-Cheron, qu'on regardait autrefois comme la seconde du diocèse (1). Cette dévotion du 25 du mois, fort accréditée en France au XVIIme siècle, existe aussi dans

(1) Bolland. Prol. vitæ S. Carauni, n° 5, p. 740 — Cité par Mgr Pie, discours sur Saint-Cheron, 3 novembre 1869.

d'autres lieux : nous voyons dans les ouvrages de saint Liguori une série de méditations indiquées pour chaque mois à pareil jour.

Les Croisés de Notre-Dame ne s'en tiennent pas là : leur prière favorite est l'*Angelus* récité trois fois journellement pour célébrer le mystère de l'Incarnation, saluer Marie, mère de Dieu, et demander l'avènement de Jésus-Christ dans les âmes.

Que votre règne arrive, disent-ils au divin Sauveur : c'est leur cri incessant, ce doit être celui de tous les chrétiens. Mais l'avènement si désiré du Dieu rédempteur ne peut être que le fruit de la divine parole semée à profusion à travers le monde. Or, pour ce ministère, la prédication faite dans nos églises ne suffit plus, elle n'atteint qu'un petit nombre de personnes ; la prédication dans d'autres lieux publics mais profanes n'est plus dans nos mœurs et elle ne réussirait pas aujourd'hui. Heureusement, la parole a un autre théâtre, un autre organe : c'est la presse et surtout la presse périodique. Depuis trop longtemps le journal est l'auxiliaire de l'erreur et du vice, il faut qu'il devienne désormais l'auxiliaire de la vérité et de la vertu. Nous l'avions compris, il y a déjà bien des années, quand nous placions sous les auspices de Notre-Dame de Chartres cette modeste Revue qui, avec l'image de notre auguste patronne, devait porter dans les familles chrétiennes quelques paroles de foi.

Depuis lors un grand progrès s'est accompli. Marie allait nous conduire à Jésus : des âmes ardentes et généreuses ont arboré l'étendard de la Croix et présenté le Sauveur aux foules sur son trône sanglant avec des paroles enflammées. La *Croix* compte aujourd'hui cent mille abonnés, c'est-à-dire environ cinq à six cent mille lecteurs ; et à sa suite une douzaine d'autres feuilles portant le même nom, décorées de la même image, animées du même esprit, ont surgi en quelques mois sur divers points de la France. Que ce mouvement s'accélère, et bientôt nous verrons se réaliser de nouveau la prédiction du Sauveur : Quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi.

Ce mouvement si heureux, c'est à nous de le seconder. Croisés de Notre-Dame de Chartres, célébrons le 25 mars, fêtons le 25 de chaque mois, récitons chaque jour l'Angelus pour appeler le règne de Jésus-Christ dans le monde ; mais à cette intention générale ajoutons celle d'une diffusion de plus en plus considérable pour la *Croix*, la *Voix de Notre-Dame* et tous les organes de publicité dont le but principal est de répandre en tous lieux la connaissance et l'amour du divin Rédempteur. Si l'image de Marie, si l'image de Jésus pénétraient dans toutes les familles honnêtes avec le journal religieux dont elles ornent le frontispice, ce serait un signe certain du réveil de la foi en même temps qu'un moyen efficace de la répandre chaque jour davantage. Jésus et Marie seraient les protecteurs dévoués des foyers chrétiens

où s'accompliraient ces actes de foi, de confiance et d'amour, et le monde serait bien près d'être sauvé. Puissent ces heureux jours, précurseur de notre salut, luire bientôt sur le monde ! fiat ! fiat !

NOTA. — La Notice sur la Croisade de Notre-Dame de Chartres : ses motifs, son origine, ses pratiques, ses avantages et son opportunité, se vend 1 fr. *le cent au profit d'une école pauvre, avec un exemplaire de deux cantiques spéciaux à la Croisade ; (chaque cantique, avec son air noté se vend* 0,75 c. *les cinquante exemplaires.)*

S'adresser à l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame ou au Petit-Séminaire de Chartres.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

FRÉDÉRIC OZANAM [1]

ET LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Le nom d'Ozanam est tellement attaché à la fondation et au rapide développement de la Société de St-Vincent-de-Paul, que nous croyons devoir associer au récit de cette admirable éclosion de la charité, une esquisse de la vie de celui qui contribua si puissamment et à sa création et à sa merveilleuse fécondité.

Son père, après avoir combattu longtemps dans les armées impériales, s'était retiré à Milan où il exerçait avec succès la médecine : c'est dans cette importante cité que naquit Frédéric Ozanam (22 avril 1813). Son enfance fut maladive ; et, à peine âgé de six ans, il n'échappa à une mort qui semblait certaine que par suite d'une neuvaine à Saint François Regis.

Le docteur Ozanam étant revenu en 1816 à Lyon, qu'il habitait avant les guerres, commença chez lui les études de Frédéric et le fit ensuite entrer comme externe au collège royal de la ville, ou il remporta dans ses classes les plus brillants succès.

Artiste, poète, philosophe par nature, les innombrables travaux auxquels Frédéric Ozanam se livra pendant le cours de son existence, bien loin d'apaiser sa soif pour la science, ne faisait que l'accroître ; et pourtant, chose admirable, l'ambition d'acquérir devant les hommes une gloire éphémère n'avait aucune part dans cette incroyable ardeur qu'il employa entière-

(1) D'après sa vie écrite avec beaucoup d'intérêt par son frère, l'abbé Ozanam, missionnaire apostolique. — Poussielgue, rue Cassette, 5, Paris.

ment à la diffusion de nos saintes croyances par le triple canal *de sa parole, de ses écrits et des œuvres de charité ;* aussi ce grand chrétien avouait-il lui-même, peu de jours avant sa mort, que l'une de ses plus grandes consolations en quittant la vie, était de n'avoir jamais travaillé pour s'attirer des applaudissements et des éloges, mais uniquement pour mettre ses connaissances au service de la vérité.

A seize ans et demi Frédéric était reçu bachelier ès-lettres.

Le docteur Ozanam destinait son fils à la magistrature, plusieurs de ses aïeux paternels s'y étant distingués. Afin de l'y préparer, il le fit entrer comme clerc chez l'un des avoués les plus estimés du barreau de Lyon. Frédéric se prêta aux vues de son père, bien que la carrière ouverte devant lui ne répondit point à ses aptitudes et à ses aspirations littéraires ; mais par sa dévorante activité, il sut trouver encore du temps pour cultiver le dessin et apprendre l'allemand. Il étudiait aussi l'hébreu et le sanscrit, comme préparation au grand ouvrage « *de la démonstration de la religion catholique par l'antiquité des croyances religieuses et morales* », dont il avait formé le plan. Il s'agissait d'arracher des âmes à l'aveugle incrédulité, triste héritage du siècle dernier ; ce but était trop élevé et trop généreux pour ne pas remplir d'enthousiasme un cœur comme celui d'Ozanam, et sans s'effrayer des travaux préliminaires qu'exigeait une telle œuvre, il s'y livrait, faisant ainsi trêve aux ennuis mortels que lui causaient les insipides copies des minutes dont l'accablait la nombreuse clientèle de son patron. Au bout de deux années de séjour chez l'avoué, son père résolut de l'envoyer à Paris pour commencer ses études de droit.

Cette détermination qui, pour la première fois, éloignait Frédéric d'une famille chérie, lui causa un poignant chagrin... Vivre seul, éloigné des siens, était pour le timide étudiant une bien douloureuse perspective ; heureusement qu'il trouva chez M. Ampère, auquel il avait été adressé, une providentielle hospitalité. Le savant métaphysicien, un des membres les plus célèbres de l'Institut, était doué d'une éminente piété. Aussi

les entretiens intimes qu'il avait avec Frédéric, dont il avait tout d'abord découvert les sublimes aspirations, provoquaient-ils souvent dans l'âme d'Ampère, à propos des merveilles de la nature, des élans d'admiration pour leur auteur ; prenant alors sa tête entre ses deux mains, il s'écriait tout transporté : « Que Dieu est grand ! Ozanam ? Que Dieu est grand ! »

Un jour que Frédéric entrait à St-Etienne du Mont pour y répandre devant le Seigneur les tristesses et les agitations de son âme timorée, il aperçut dans un coin retiré, agenouillé parmi les *bonnes femmes,* un homme qui priait dans un profond recueillement ; Ozanam l'avait reconnu ; il contemplait l'illustration de toute une époque, prosternée devant Dieu ; cette vue lui donna du courage, il sortit du saint lieu tout transformé.

Néanmoins la *nostalgie* causée par la séparation des siens le fit encore bien des fois souffrir, surtout au retour de ces fêtes de famille qui lui rappelaient celles du foyer domestique dont il était désormais privé.

Frédéric désirait vivement connaître Chateaubriand, une lettre de recommandation qu'il put obtenir d'un de ses protecteurs lyonnais lui facilita l'entrevue si désirée. Le premier jour de l'an 1832 il fut introduit près du grand écrivain. Celui-ci l'accueillit avec une extrême bonté ; il lui adressa diverses questions sur ses projets, ses goûts, ses aptitudes, puis, fixant sur lui son pénétrant regard. « Comptez-vous aller au spectacle, lui demanda-t-il ? » La mère d'Ozanam ayant recommandé à son fils, au départ, de ne jamais mettre le pied au théâtre, il hésitait entre l'aveu de la vérité et la crainte, s'il le faisait, de paraître puéril à son interlocuteur ; pendant que cette lutte se livrait en son âme, M. de Chateaubriand avait toujours les yeux fixés vers lui comme s'il eût attaché à sa réponse un grand prix. A la fin la vérité l'emporta et il avoua ingénument la défense que sa mère lui avait faite ; alors l'illustre auteur du *Génie du Christianisme*, se penchant vers lui pour l'embrasser, lui dit affectueusement : « Je vous « conjure, mon cher ami, de suivre le conseil de votre mère ;

« vous ne gagneriez rien au théâtre et vous pourriez y « perdre beaucoup. » Cette parole, rapportée par le Père Lacordaire, fut comme un éclair dans l'esprit d'Ozanam, et, lorsque quelques uns de ses camarades l'engageaient à les accompagner au théâtre il s'en défendait par cette phrase décisive « M. de Chateaubriand m'a dit qu'il n'était pas bon d'y aller. »

Frédéric tout en faisant ses études de droit suivait encore d'autres cours, entre autres celui d'économie politique plein de vie et d'intérêt; il en fréquentait encore d'autres avec plusieurs jeunes gens qui unissaient comme lui à des talents peu ordinaires un dévouement sans bornes à la cause du catholicisme. Lorsque certains professeurs rationalistes, car il s'en trouvait à la Sorbonne, se permettaient d'élever la voix contre la *Révélation*, d'autres voix s'élevaient aussi pour lui répondre.

Ozanam fut même chargé deux fois par ses amis de mettre par écrit leurs objections contre les enseignements de ces champions de l'erreur; et, grâce à leur généreuse initiative les professeurs hétérodoxes devinrent plus mesurés dans leur langage, et mirent plus d'impartialité dans leurs jugements.

Afin d'offrir à la jeunesse chrétienne un antidote contre les doctrines rationalistes de l'enseignement universitaire, Ozanam et ses amis obtinrent de l'abbé Gerbet une série de conférences sur la philosophie de l'histoire. La salle où elles se tenaient devint bientôt trop petite pour contenir le nombre des jeunes gens qui venaient s'affermir eux-mêmes dans la saine doctrine, et apprendre aussi les ressources variées de la stratégie chrétienne. Ils en sortaient pleins d'ardeur et de dévouement, et prêts à se mesurer courageusement avec les ennemis du catholicisme.

Cette lutte engagée contre les professeurs de la Sorbonne en présence d'un nombreux auditoire, avait profondément ému ceux des condisciples d'Ozanam qui ne partageaient pas ses principes. Plusieurs d'entre eux, parmi lesquels se trouvaient quelques saints-simoniens, jetèrent un défi aux défenseurs du dogme catholique. Ozanam et ses amis relevèrent le gant; une tribune fut improvisée, les combattants entrèrent dans l'arène. Les uns défendaient leur incrédulité attaquée, les autres prou-

vaient l'antiquité et la divinité de leur foi. Un jury d'honneur prononçait à qui appartenait la victoire.

Dans un de ces tournois religieux, Ozanam fit à l'un de ces coryphées de l'incrédulité, qui prétendait que le catholicisme *avait fini son temps,* une victorieuse réponse dans laquelle il démontrait invinciblement sa perpétuelle vitalité. Néanmoins, au sortir de cette réunion où plusieurs fois les adversaires de la religion avaient jeté à ses défenseurs cette sorte de défi : « Vous qui vous dites catholiques, que faites vous ! Où donc sont vos œuvres ? » Ozanam était triste et pensif. Ayant rencontré un de ses condisciples, M. Letaillandier, qui était aussi affecté que lui. « Que faut-il donc faire, se dirent-ils, pour être vraiment catholiques ? Ne parlons pas tant de charité, faisons la plutôt et secourons les pauvres. ».

Le soir même, confus d'avoir compris si tard la charité pratique, tous deux portaient de leurs propres mains, à un indigent de leur connaissance, le peu de bois qui leur restait pour se chauffer pendant les derniers jours de l'hiver. Telle fut l'étincelle qui devait embraser du feu de la divine charité, cette Société de Saint-Vincent-de-Paul dont nous venons de saluer la naissance et d'entrevoir le berceau. C. de C.

SOUVENIR de CONSÉCRATION à N.-D. de CHARTRES
(CANTIQUE)

REFRAIN

O Marie, ô ma Souveraine,
J'ai fait vœu d'être à toi :
Vierge de Chartres, douce Reine,
Toujours veille sur moi.

I

Combien j'aime ce sanctuaire,
Cet auguste parvis :
Ici m'attachent à ma Mère
Tant de liens bénis.

II

C'est ici, devant ton Image,
Qu'en un jour solennel,
Marie... on voua mon jeune âge
A ton cœur maternel.

III

Ici, pour baiser ta colonne,
Enfant j'aimais venir :
Marie... et du haut de ce trône
Tu semblais me bénir.

IV

C'est ici qu'au jour où mon âme
Reçut le Pain du Ciel,
Je te promis, ô Notre-Dame,
Un amour éternel.

V

C'est ici que ton Cœur, ô Mère
A captivé mon cœur :
Marie... à t'aimer, à te plaire,
Je mettrai mon bonheur.

VI

Ici, jusqu'à ce que j'expire,
Je vivrai sous ta loi :
Marie... ah ! fais que je soupire
Nuit et jour après toi.

VII

Qu'ici mon regard, ô Marie,
Mourant se tourne encor,
Pour que vers toi, dans la Patrie,
Je prenne un sûr essor. X.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Au Consistoire du 11 février, Sa Sainteté Léon XIII après avoir créé et publié plusieurs cardinaux et pourvu d'évêques plusieurs églises, a prononcé une allocution dont le texte entier a été reproduit par tous les grands journaux catholiques.

Le Saint Père, dans son allocution, dit qu'il s'efforce d'établir de bons rapports avec les puissances. Il mentionne les négociations avec la Russie dont il espère des résultats satisfaisants pour tous et notamment pour les catholiques polonais.

Sa Sainteté insiste sur la vertu de l'Eglise pour remédier aux maux de la situation générale actuelle. Ces maux se manifestent de tous côtés : Rome est le théâtre en ce moment de graves désordres ; partout on souhaite la paix, mais les grands armements préparent et annonçent la guerre ; les peuples supportent des charges de plus en plus lourdes.

Dans la justice et dans la charité, telles que les enseigne l'Eglise, est le salut de la Société, pour laquelle le Souverain Pontife ne cessera de prier . . . .

— Trois jours avant le Consistoire, le gouvernement italien qui fit de si belles promesses au peuple pour le détacher du Pape, a vu une fois de plus les beaux résultats de telles menées. Par suite de la crise financière à laquelle ont abouti les folles entreprises de constructions, etc,

des milliers d'ouvriers sans travail, excités par les socialistes ont fait irruption dans le centre de la ville et ont tout brisé sur leur passage. C'est surtout à cette manifestation qu'à fait allusion le discours du Pape.

— L'illustre cardinal Pitra, membre de la Congrégation de la Propagande, protecteur de plusieurs instituts religieux vient de mourir. Il était natif de Champforgueil, diocèse d'Autun. Nous l'avons vu autrefois durant plusieurs semaines à Chartres, lorsque, simple moine bénédictin, il faisait des recherches pour son importante histoire de Saint-Léger et d'autres ouvrages.

Le centenaire de 89. — Citons quelques paroles de Mgr d'Hulst, l'éminent recteur de l'Institut Catholique de Paris, commentant la dernière Encyclique *Exeunte jam anno* : « Oh ! le beau centenaire de 89 que celui qui verrait cesser l'oppression maçonnique et qui rendrait la parole à la France libre et chrétienne !... Et maintenant, au combat ! L'heure est solennelle. Les partis politiques s'agitent... Il y a une ligue plus nécessaire et plus sûre : la ligue des consciences révoltées, des croyances menacées, la ligue de ceux qui peuvent penser de César ce qu'ils voudront, mais qui veulent avant tout, avec le Pape, l'avènement du règne de Dieu. »

Un protestant sauvé par la T. S. Vierge. — Il y a dans les environs de Nimègue, sur les confins de la Hollande et de l'Allemagne, dans un petit village nommé Kevelaer, une chapelle dédiée à la sainte Vierge, où de nombreux pèlerins se rendent chaque année. Ces pèlerinages se font comme jadis dans le plus grand recueillement : on n'y entend d'autres paroles que celles du *Pater* et de l'*Ave Maria*, les fidèles récitant le Rosaire en commun tout le long de la route. Les enfants et les infirmes suivent dans des voitures qui vont au pas et peuvent ainsi se joindre à leurs compagnons pour réciter la couronne en l'honneur de Marie.

Parmi les conducteurs qui, chaque année, accompagnaient ces voitures se trouvait un bon père de famille, protestant de naissance, qui, entraîné par l'exemple, récitait de tout cœur l'*Ave Maria*. Au retour d'une de ces pieuses excursions, le brave homme devint malade, et se sentant près de sa fin, il demanda à sa femme de lui faire venir un prêtre catholique qu'il désigna et qu'il avait rencontré plusieurs fois dans les pèlerinages.

Celle-ci, étonnée, lui dit : « Mais faites plutôt venir votre ministre protestant ; qu'avez-vous besoin de ce monsieur-là ? »

Il insiste, disant qu'il avait à parler à ce prêtre. On le pria donc de venir. Le pauvre malade dit alors au ministre de Dieu que, depuis qu'il était retenu au lit, sans cesse il répétait ces paroles qui l'avaient déjà tant touché dans ses courses à Kevelaer :

« Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, » et c'est, ajouta-t-il, la sainte Vierge, qui m'a poussé à vous faire appeler. J'aime tant cette prière de l'*Ave Maria*, et ces paroles si consolantes me touchent.

Le prêtre l'interrogea, et l'ayant trouvé dans d'excellentes dispositions pour embrasser la vraie foi, il lui conféra les sacrements.

Sa famille, édifiée et touchée par ce spectacle si consolant, se convertit tout entière au catholicisme.

Ce petit trait fait voir une fois de plus combien Marie aime les hommes et avec quelle libéralité cette bonne Mère récompense le moindre acte de dévotion fait en son honneur. *(Semaine de Québec).*

Foi et courage. — L'école d'Ispagnac (Lozère), ayant été laïcisée, la population catholique, à force de sacrifices, a établi une école libre, inaugurée ces jours derniers. Deux beaux crucifix, ont été portés en procession par huit enfants jusqu'aux nouvelles classes, au chant du cantique : *Nous voulons Dieu !*

Après la bénédiction donnée par M. le Curé, M. le maire prend un crucifix, le suspend à la place d'honneur de la première classe et, d'une voix entrecoupée par l'émotion, il parle aux enfants d'obéissance à leurs parents, d'union entre eux, de fidélité à la Croix et aux Frères de Jésus-Christ jusqu'à la mort.

A ces mots, la foule éclate d'enthousiasme et répond par les cris de : Vive le Christ ! Vive le maire !

M. l'adjoint suspend le deuxième crucifix au mur de la deuxième classe ; il dit d'une voix très énergique . Malheur à qui le touchera ! Les mêmes acclamations se font entendre. Le soir, illuminations magnifiques. Une somme de plus de 500 francs était envoyée le lendemain aux Œuvres de la Propagande de la Foi et de la Sainte-Enfance, de Saint-François de Sales et des Petits-Séminaires.

Comité de défense religieuse contre les calomnies des mauvais journaux. — L'expérience prouve que les mauvais journaux sont enhardis dans la calomnie par l'impunité qu'ils rencontrent trop souvent. Les gens diffamés ne connaissant pas toujours leur droit, ou poussant la patience à l'excès, n'opposent habituellement que le silence à des articles perfides. Cependant, une répression prompte et énergique produirait les meilleurs effets, témoin la ferme attitude des Ursulines de Grenoble, dont les scribes de l'impiété garderont longtemps le souvenir.

C'est pour venir en aide aux honnêtes gens dans cet ordre de choses, qu'un comité de jurisconsultes établi à Paris se propose de fournir conseil et assistance à toutes les victimes de la presse libre-penseuse qui voudront recourir à lui. Il demande qu'on lui fasse connaître avec promptitude les articles délictueux, sur quelques points de la France qu'ils se produisent, et il conseille de lui adresser les personnes intéressées à obtenir satisfaction contre les auteurs de ces écrits.

Le siège du *Comité de défense religieuse* est à Paris, rue de Grenoble, 35.

Réclamations des catholiques en faveur du pouvoir temporel du Pape. — L'agitation catholique en faveur du pouvoir temporel du Pape continue sur divers points du pays. Le 28 janvier, une importante assemblée avait lieu à Inspruk. Le président, parlant de la puissance temporelle du Pape, a déclaré que ce dernier, dont l'autorité est au-dessus de celle des rois, ne doit dépendre d'aucun de ces derniers.

On a adopté une résolution portant que le peuple catholique condamne les obligations et restrictions imposées au Saint-Siège par la législation italienne, et qu'il ne cessera de protester jusqu'à ce que la question de la suprématie de l'Eglise ait reçu la solution désirée.

Hommage princier à N.-D. — L'Impératrice du Brésil vient de faire exécuter un splendide drapeau national, en soie brodée, avec ornement d'or. Elle l'a offert au sanctuaire de Lourdes, en souvenir de la visite qu'elle rendit à la grotte et à la basilique, durant son dernier séjour en Europe l'an dernier, pour remercier la Vierge Immaculée de

la guérison de l'empereur son mari, dont le grave état du malade inspira, pendant quelques semaines, les plus vives inquiétudes.

Zélatrice admirable des vocations ecclésiastiques. — Mme Goupil, de Tessé (Orne), que nous avons recommandée dernièrement dans notre nécrologe de N.-D. de Chartres, a consacré sa fortune, son activité et son intelligence aux œuvres catholiques. Voici en quels termes la *Semaine* de Séez fait son éloge.

« Son œuvre par excellence fut celle des jeunes clercs.

« Il y a environ une trentaine d'années, Mme Goupil s'aperçut que les vocations ecclésiastiques diminuaient; que les riches, parce que l'Eglise était pauvre, ne lui donnaient plus leurs fils; que le sacerdoce devait se recruter, comme à l'origine, dans les rangs du peuple dont les ressources sont modiques. En même temps, sa foi lui découvrait que ce serait une chose agréable à Dieu que de lui donner des ministres qui travailleraient à sa gloire. Son mari et elle en recueilleraient de grands avantages; car ces prêtres, qui leur seraient redevables du sacerdoce, se souviendraient d'eux à l'autel, et feraient descendre sur leurs âmes des grâces abondantes. Toute pleine de ces pensées, elle s'en ouvrit à M. Goupil, et, de concert avec lui, elle mit la main à l'œuvre. Dire le nombre des vocations sacerdotales qu'elle a soutenues est chose impossible : l'Eglise lui doit des centaines de prêtres. Quand le curé d'une paroisse voyait, à l'époque de la première Commuuion, un enfant intelligent et pieux qui manifestait le désir d'être prêtre, mais dont la famille n'était pas dans l'aisance, il venait trouver Mme Goupil, ou lui écrivait, afin de s'entendre avec elle. Elle recevait continuellement de ces visites ou de ces lettres; il lui en venait de toutes parts; non seulement du diocèse de Séez, mais de ceux de Laval, du Mans, de Bayeux, même du Centre et du Midi de la France. Le nombre des élèves qu'elle soutenait, pourquoi ne le dirions-nous pas? s'élevait dans ces derniers temps à deux cent quatre-vingts. Aux uns, elle donnait cinquante francs, jamais moins; aux autres, cent francs; aux autres, deux cents; à quelques uns, la pension tout entière : il y en avait même qu'elle entretenait de tout. Ses relations avec les prêtres qui s'occupaient de ses enfants, et les enfants eux-mêmes, étaient continuelles. Elle-même lisait leurs lettres et répondait à toutes. On lui proposa plusieurs fois d'alléger un fardeau si pesant; elle ne voulut jamais y consentir : c'était son œuvre de prédilection : elle ne pouvait se résoudre à s'en décharger sur un autre. Elle y consacrait ses jours, et quelquefois une partie de ses nuits, tant elle y attachait d'importance, tant elle y mettait de dévouement. O femme! nous admirons votre foi et votre dévouement. Tous ces prêtres que vous avez donnés à l'Eglise offriront pour vous le sang de Jésus-Christ, et jusqu'à leur dernier jour ils rediront vos louanges. »

Des enfants catéchistes. — La lettre suivante raconte un fait qui mérite d'être porté à la connaissance de nos lecteurs :

Cher Monsieur le Rédacteur,

Plus d'une fois vous nous avez signalé le zèle admirable de catéchistes volontaires qui se font, dans les paroisses, les auxiliaires des pasteurs et essaient de suppléer ainsi à l'indifférence des familles et au silence forcé des écoles laïques. Jusqu'ici, je crois, vous n'aviez guère en vue que des apôtres d'un certain âge, capable de leur assurer

quelque autorité. Voulez-vous me permettre de vous indiquer des catéchistes de *huit à neuf ans*. Ne souriez pas, s'il vous plaît, la chose est très certaine et déjà mise en pratique avec plein succès. Non loin de vous, dans un pensionnat religieux, de charmantes petites filles de *huit à neuf ans*, au retour de la classe du soir, se sont donné elles-mêmes le rôle touchant de catéchistes. Elles réunissent chez elles les petites filles des écoles laïques par petits groupes de trois, quatre et cinq, et là, avec une patience angélique, leur apprennent les prières et les leçons du catéchisme. Nous en connaissons au moins une demi-douzaine qui, depuis plusieurs mois, remplissent cette douce mission avec persévérance. N'est-ce pas là le cas de répéter cette parole de l'Ecriture : « Le Seigneur a tiré sa louange la plus parfaite de la bouche des petits enfants ? » Pourquoi ne tenterait-on pas ailleurs un apostolat si facile et si avantageux ? Je suis persuadé qu'il réussirait à merveille dans beaucoup de paroisses, et je vous demande, dans l'intérêt de notre chère enfance chrétienne, de le signaler au zèle de nos dévoués confrères.

Agréez, cher Monsieur le Rédacteur, etc. X.

VIIIe Pèlerinage populaire de pénitence à Jérusalem (à bord du *Poitou*). — *Départ de Marseille le jeudi 2 mai 1889.* — *Arrêt à Rome.* — *Retour le 18 juin.* — Ce huitième pèlerinage a pour but, comme les pèlerinages qui l'ont précédé, la prière, la pénitence et l'expiation, pour le triomphe de l'Eglise et du pape, le salut de la France et la conversion des pécheurs, la délivrance des âmes du purgatoire. *Prix des places tous les frais compris.* (Le voyage et l'arrêt à Rome exceptés).

Premier groupe. — Caïffa, Nazareth, Mont-Thabor, Cana, Jérusalem, Bethléem. (Logement, nourriture, voyages). 1re classe, 760 fr. — 2e classe, 610 fr. — 3e classe, 460 fr. En Terre-Sainte, la nourriture est la même pour toutes les classes.

Second groupe. — Nazareth, Tibériade, Capharnaüm, Jérusalem, Bethléem. (55 fr. de plus que le premier groupe).

Troisième groupe. — Nazareth, Tibériade, Capharnaüm, Samarie, Jérusalem, Bethléem. (60 fr. de plus que le second groupe).

Le programme complet est envoyé franco. Le demander au secrétariat, 8, rue François Ier, Paris. Une souscription est ouverte dans le but d'aider les pèlerins trop pauvres pour supporter tous les frais. Prière d'adresser les offrandes au secrétariat, 8, rue François Ier, Paris.

Denier apicole au S.-Cœur. — On nous prie de porter à la connaissance de nos lecteurs, qu'il s'est formé une Association religieuse et apicole, dans le but d'ériger en l'honneur du S.-Cœur, dans la Basilique de Montmartre, un pilier, dit *Pilier des Apiculteurs*. Chaque associé est invité à offrir dans ce but, *dix centimes*, pour chacune des ruches qu'il possède. Cette offrande formera une protection contre les fléaux qui peuvent atteindre les ruchers, et une aumône propre à attirer les bénédictions du Sacré-Cœur sur les abeilles des associés. Ce denier apicole, offert par les apiculteurs catholiques, ne sera pas à dédaigner, puisque la statistique compte en France *deux millions* de ruches. Cette cotisation présentera, en outre, un intérêt particulier, celui de faire arriver, vers ce sanctuaire libérateur, une nouvelle catégorie d'ouvriers, avec un cachet professionnel spécial, venant à la veille de l'achèvement des travaux, comme pour prendre part au couronnement de l'Œuvre.

Les cotisations peuvent être adressées au R. P. Voirin, chapelain du Vœu national, à Montmartre, ou à M. l'abbé Magnan, auteur de l'ouvrage *Vingt ans auprès d'un rucher*, boulevard de La Liberté, 4 *bis*, à Mâcon (S.-et-L.).

La liste des souscripteurs et leur cotisation seront envoyées au sanctuaire, à la fin de ce trimestre, avec prière d'y célébrer une messe à leur intention.

— *Les étudiants et la question romaine.* — Huit cents étudiants catholiques de Paris se sont réunis, le jeudi 21, au cercle catholique des étudiants, sous la présidence de M. Lucien Brun, pour affirmer hautement les droits du Saint-Siège. Le Souverain Pontife leur a envoyé sa bénédiction.

Neuvaine de la grâce à St-François Xavier. — Pour cette neuvaine (du 4 au 12 mars) nous indiquons un opuscule très utile du titre que nous venons de dire. Prix, franco : le cent, 2 fr. 25 et le mille, 17 fr. (Lib. Vic, 11, rue Cassette, Paris.)

Missions. — Le Comité de la Propagation de la Foi vient de faire la récapitulation des sommes reçues et dépensées pour les missions depuis 1822.

Le premier exercice accusait environ vingt-trois mille francs de recettes ; dix ans plus tard, celles-ci dépassaient trois cent cinquante mille francs ; dix ans plus tard, elles excédaient trois millions et demi ; dix ans plus tard, cinq millions et demi ; enfin, en 1888, elles ont atteint près de six millions et demi.

Pour la France seulement, le chiffre de 1888 dépasse de beaucoup quatre millions.

Noviciats des Frères. — Que de moyens n'a-t-on pas pris pour décourager les vocations des Congréganistes ! Laïcisations d'écoles, exigences de la loi militaire, etc , etc., rien n'a été oublié. Malgré cela, dans l'Institut, du B. de La Salle, qui compte 12,000 Frères, les petits novices se multiplient de plus en plus. En 1882 ils étaient 933. Ce chiffre s'est accru chaque année ; ils étaient 2,403 en 1888.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Lampes. — 82 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en février, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 61 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2. Devant Ste Anne, 1.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 258.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 91.

Nombre de visites faites aux clochers : 50.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En février, ont été consacrés 39 enfants, dont 18 de diocèses étrangers.

— Le T. H. Supérieur général des Frères des Ecoles chrétiennes et son Conseil, ont demandé, en février, une neuvaine de messes à

N.-D. de Chartres pour les besoins de leur Institut confié à sa protection.

— Le prédicateur annoncé pour la station du Carême à la Cathédrale est le R. P. Damman, de la Société de Jésus.

— Le 15 février dernier a eu lieu à la Crypte la réunion de l'Œuvre dominicale. Un nombreux auditoire, une solide allocution de M. l'abbé Piau, supérieur du grand séminaire et directeur de l'Œuvre, une brillante illumination ; des chants religieux et suaves exécutés au salut par le chœur de *la Maison Bleue*, formaient, on peut le dire, un *tout achevé*, qui est du reste le caractère propre de ces réunions si sympathiques aux membres de cette pieuse association.

— La fête de l'Adoration en l'église de Saint-Pierre, a été célébrée le 21 février par de belles cérémonies ; elle l'a été encore mieux par les communions nombreuses et les visites successives de la journée au Dieu de l'Eucharistie. Le prédicateur M. l'abbé Canuel, vicaire de la cathédrale, a éloquemment parlé sur l'amour de N.-S. pour les âmes.

La prochaine Adoration mensuelle est fixée au jeudi 21 mars, en l'église de Saint-Aignan.

— Le Gouvernement a demandé dernièrement neuf religieuses de la Congrégation de Saint-Paul de Chartres pour les hôpitaux et ambulances du Tong-King où se trouvent déjà beaucoup de leurs compagnes. La Congrégation a répondu à ce nouvel appel, en envoyant vers Saïgon neuf Sœurs qui sont parties de Chartres le 14.

— Tout récemment aussi Monseigneur Caspar, évêque de Canathe, vicaire apostolique de la Cochinchine Septentrionale, a obtenu des Sœurs de Saint-Paul, pour son asile de Sainte-Enfance fondé à Kimlong, près Hué. Sœur Ignace de Jésus qui revenait de France à Saïgon, a été désignée pour cette fondation ; elle a emmené avec elle quatre autres religieuses à Kimlong ; et maintenant, à 800 lieues de Saïgon, 3,800 de la France, sur la terre annamite arrosée en 1885 du sang des martyrs, ces femmes au zèle apostolique travaillent ensemble pour des centaines de jeunes âmes, en implorant le secours de N.-D. de Chartres.

— Le mois de Saint Joseph commence en beaucoup de sanctuaires. Des exercices religieux en son honneur vont avoir lieu dans l'église de N.-D. de Chartres où son culte est devenu encore plus florissant depuis quelques années. La chapelle qui portera désormais son vocable à la cathédrale est actuellement en restauration ; et les fidèles prouvent, par leurs aumônes, qu'ils s'intéressent à ce travail.

Nous espérons que bientôt, comme la chapelle de Saint Joseph à la crypte, elle attirera l'attention et les prières des serviteurs du glorieux Patriarche, époux de Marie-Immaculée (1).

— La fête de la Confrérie de N.-D. de Chartres a été célébrée le 10 février. Certainement un bien grand nombre de personnes éloignées de notre ville, ont partagé à distance les douces émotions de cette solennité. Il en est tant qui vécurent autrefois près de notre bien aimée basilique et que des circonstances diverses ont conduites et fixées en d'autres lieux! Beaucoup aussi, étrangères à Chartres par leur origine, se sont comme affiliées de cœur à notre cité, depuis que l'inscription sur les listes de couronnes ou l'abonnement à la *Voix* a établi entre elles et les enfants de N.-D. de Chartres une communication incessante de prières, une vraie fraternité. Il y a de ces associés dans la plupart des diocèses de France et en dehors de la France.

C'est au nom de tant de milliers d'absents comme en leur propre nom que, le 10 février, les paroissiens de Notre-Dame de Chartres sont venus rendre à leur auguste Reine un hommage solennel et digne d'une fête patronale. La très nombreuse légion des demoiselles congréganistes était au premier rang de l'assistance, avec le costume aux couleurs de Marie et avec sa bannière. Une foule compacte les suivait ou les entourait, surtout à la cérémonie du soir; car c'est à ce moment, après l'office capitulaire, que la fête spéciale de la Confrérie se déploie avec plus de liberté et d'éclat. M. l'abbé Dancret, chanoine archiprêtre, a présidé la procession et le salut; c'est lui aussi qui a donné l'instruction. Sa parole persuasive a montré, par le témoignage de l'histoire et celui de l'expérience, commune à une multitude d'âmes qui la prient, la puissante protection de Notre-Dame sur la ville de Chartres et sur ses dévots serviteurs répandus en toutes régions. Le discours s'est terminé par une pressante invitation à s'attacher de plus en plus à la Confrérie, source d'incomparables bienfaits. Les chants du salut ont ensuite traduit en belles harmonies la prière publique qui préparait à la bénédiction du Saint-Sacrement, couronnement de la solennité.

Et les assistants ont quitté l'église, non sans avoir déposé une nouvelle offrande du cœur aux pieds de la Madone, en lui disant quelque chose comme la strophe d'un cantique entendu pendant la cérémonie.

(1) Nous signalons deux nouveaux livres pour les exercices du mois de mars :

1° Mois de S[t] Joseph, petite brochure de 32 pages illustrées. Prix : 10 cent. l'exempl. depuis 12 ex. jusqu'à 100, plus 25 cent. pour le port. Se vend à Paris, lib. Vic et Amat, 11, rue Cassette.

2° S[t] Joseph d'après l'Écriture et les traditions — 32 lectures pour le mois de mars, par l'abbé Joseph Lespinasse. Société de S[t] Augustin (300 pages). Belle approbation de l'Évêque d'Agen.

J'aime tant de ton front la couronne immortelle,
Ton maternel regard, ton sourire si doux !
Mère, plus je te vois, plus je te trouve belle.
Pour te donner mon cœur, je suis à tes genoux (1).

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Ayant obtenu le succès pour l'admission de mon fils dans une maison d'éducation où il désirait beaucoup entrer, à la suite d'une neuvaine à N.-D. de Chartres, je vous prie de vouloir bien dire une messe en action de grâces et faire brûler deux cierges de 1 fr., l'un à la Ste Vierge et l'autre à St Joseph. Puissent ces puissants protecteurs le faire persévérer dans sa vocation et lui accorder les grâces nécessaires dans l'état qu'il a embrassé !

(J. R., de Chartres).

2. Je vous remets ci-joint un mandat pour le renouvellement de mon abonnement à la *Voix de N.-D.* que je lis toujours avec un vif intérêt. Trop tardivement, je l'avoue, Monsieur, je me plais à vous dire le succès d'examen obtenu à la suite d'une messe à N.-D. de Chartres et des prières de ses Clercs. Notre reconnaissance a immédiatement été exprimée à la bonne Mère..... (E. D., à Versailles).

3. J'avais promis une neuvaine de messes pour les âmes du Purgatoire et en l'honneur de N.-D. de Chartres, si j'obtenais une faveur concernant surtout mon fils qui lui a été consacré. Je viens acquitter ma promesse, en remerciant N.-D. et en déposant à ses pieds de nouvelles demandes. (F. C.).

4. Une neuvaine de messes, s'il vous plaît, pour le vénéré curé de notre paroisse, M. l'abbé Hippolyte-Nicolas Bourgeois, pieusement décédé le 28 janvier, à la suite de longues souffrances qui depuis bien des mois le privaient même d'offrir le saint sacrifice. Dans les premières années où il était curé de la cathédrale, il nous avait menés deux fois en pélerinage à Chartres ; il est donc bien juste que nous le recommandions maintenant à la Mère de miséricorde vers laquelle il nous conduisait. Son vœu suprême a été d'ailleurs que l'on priât beaucoup pour lui. Bien des fois pendant son ministère sacerdotal il s'était élevé contre cette ridicule et païenne profusion de couronnes qui finit par perdre toute signification. — Prêchant d'exemple, il a exprimé encore la veille de sa mort son désir formel qu'il n'y eut autour de sa dépouille mortelle ni fleurs ni couronnes ; mais il demandait qu'en échange

(1) Voir la nouvelle collection des cantiques du Pèlerinage de N.-D. de Chartres, intitulée : *Confrérie de N.-D. de Chartres, chants et prières pour les Processions.* Chartres, Imp. Milan-Leduc, rue du Soleil-d'Or. Prix : 25 cent., Cartonné, 0 fr. 40.

on priât beaucoup pour lui et qu'on fit dire beaucoup de messes à son intention. (M. V. de J., à Versailles.)

5. (La lettre qui suit nous a paru trop édifiante dans tous ses détails pour que nous crussions devoir en donner seulement un extrait. Nous n'ajouterons que le titre.)

— *Un modèle pour la jeunesse.* — Le 10 février, un jeune homme, Edouard Léger, que vous avez vu plus d'une fois prier N.-D. de Chartres dans son sanctuaire privilégié, est mort à La Ferté-Villeneuil, d'une phthisie pulmonaire, à l'âge de 19 ans.

A notre époque d'indifférence religieuse, où les enfants abandonnent presque tous l'église, après leur première communion, ce jeune homme avait su conserver les sentiments les plus chrétiens.

Sa maladie lui donna l'occasion de pratiquer la piété avec plus de ferveur. Animé d'une tendre dévotion envers Marie, il demanda plusieurs neuvaines à N.-D. de Chartres pour obtenir son rétablissement. Au mois d'août dernier, il sollicita et obtint la faveur de faire le pèlerinage de Lourdes. Ce fut pour lui le point de départ d'un plus grand amour envers Marie ; car s'il ne fut pas guéri, les merveilles dont il fut le témoin l'enthousiasmèrent tellement, qu'il ne se passait pas de jour, sans qu'il racontât quelque épisode de son pèlerinage. Quand la tristesse l'assombrissait, on n'avait qu'à lui parler de Lourdes, et aussitôt il oubliait ses souffrances pour dire les louanges de la bonne Mère. Une heure encore avant sa mort et dans le délire de l'agonie, il invoquait N.-D. de Lourdes.

Sous l'apparence d'une grande simplicité, il cachait une âme remplie de zèle, comme en témoignent son ardeur pour les cérémonies religieuses et les efforts qu'il fit pour attirer à l'église plusieurs de ses camarades. Il était avant tout soucieux du salut de ses proches, mais l'intimité seule doit connaître les tentatives admirables qu'il fit à ce sujet.

Il ne laissait passer aucune fête importante de la Très-Sainte Vierge sans se disposer à recevoir les sacrements ; souvent il ne se contentait pas de la pénitence imposée par le confesseur, mais pratiquait en outre quelques mortifications volontaires. Il observa l'abstinence presque jusqu'à la fin, et il ne fallut rien moins que l'ordre de son confesseur pour le forcer à se ménager.

Sa patience et son courage dans ses derniers jours redoublèrent avec ses souffrances. Il reçut les derniers sacrements avec une grande foi, dirigeant lui-même l'ordre de la cérémonie et disant à ses parents en pleurs : « Pourquoi pleurez-vous ? Si j'ai une bonne » place au ciel, je ne vous oublierai pas. » Il accepta la mort avec résignation : « Il vaut mieux, disait-il, que je m'en aille maintenant, » car plus tard je serais peut-être devenu un mauvais sujet. »

Association de St-François de Sales

L'Association de St-François de Sales, à Chartres, a célébré sa fête patronale le 29 janvier dernier, jour de la fête de ce grand Saint, en assistant à la ste messe à la crypte, et en entendant une pieuse allocution de M. l'abbé Boulay, nouveau professeur de la Maîtrise. La réunion générale des zélatrices a eu lieu le dimanche suivant, 3 février. Les comptes de l'année précédente ont été établis et ont fait connaître le montant des recettes qui se sont élevées pour 1888 à 3055 fr. 50. D'autre part, des secours ont été largement accordés pour une mission, 2 patronages, 10 écoles, 13 bibliothèques paroissiales. Cette œuvre, si utile et si catholique, rend de réels services ; aussi elle tend à se répandre de plus en plus et chaque année de nouvelles paroisses, dans notre diocèse, n'hésitent pas à grossir le nombre des associés.

Œuvre des Pauvres malades

— L'Œuvre des Pauvres malades (paroisse Notre-Dame) a eu, le 24 février, son assemblée de charité, avec sermon par M. l'abbé Tissier, professeur à l'Institution Notre-Dame. Quelques jours auparavant nous avions lu l'intéressant rapport présenté à Monseigneur par M. le Curé, président de la Société qui s'occupe des Pauvres malades.

Après avoir exposé les ressources acquises en 1888, M. le Curé s'exprime ainsi :

« Une œuvre essentiellement chrétienne, comme est la vôtre, Mesdames, ne se borne pas au soulagement des corps, elle tend essentiellement, et elle aboutit presque sans exception, nous sommes heureux de le redire, cette fois encore, à l'avantage spirituel, c'est-à-dire, au réveil des pensées de foi, au retour vers Dieu, à la conversion finale, si elle est nécessaire, et à l'acquisition de la couronne éternelle.

La preuve en est dans la mort chrétienne de tous les malades que Dieu a appelés à lui dans le cours de cetle année.

Sur 15 décès, 15 ont été adoucis par les secours de la religion, bien volontairement acceptés, et souvent les derniers moments ont été préparés de longue main par les sentiments de la foi chrétienne et la réception fortifiante des sacrements. Parmi ces victimes de la mort, plusieurs, jeunes encore, pères ou mères de famille avaient bien besoin de ce réconfort divin pour calmer les regrets cuisants d'une si cruelle séparation. Et c'est la plus douce récompense qui puisse être accordée ici-bas au zèle assidu de nos charitables visiteuses. La piété de nos Dames laisse du reste un souvenir assez

durable pour que plusieurs de nos malades, une fois guéris, continuent à remplir ensuite leurs devoirs religieux.

De si précieux résultats ne s'obtiennent pas sans quelque peine et nos zélatrices savent parfaitement que les choses du ciel s'achètent toujours fort cher.

2,371 visites faites dans le cours de cette année témoignent que ces Dames n'épargnent pas leurs démarches, et s'il est juste de penser, comme le témoigne la gracieuse légende connue de tous, que les pas de l'obéissance et de la charité sont comptés, il est plus d'une de ces Dames qui doit espérer une abondante récompense.

Quant à celles qui ne peuvent, vu leurs occupations de mères, d'épouses, de servantes peut-être (car les cotisations sont de toute condition), qu'elles se consolent, leur offrande les fait participer au mérite des fatigues des autres. Dans le corps, chaque membre n'a pas la même opération, il en est qui paraissent peu actifs et qui ne contribuent pas moins que les autres au bien-être général..... »

Le rapport se termine par la recommandation des associées défuntes aux prières. Ce sont : Mmes Ravault, Besnard, Beaudouin, Joubert, Glandas, Baronne de Molaret, Levassort-Gaudichau, Leprince, Leduc, Lérault, Laubé, Bellecourt, Boutroue, Mlles Blanchard, Thérèse Mussard.

Notre Seigneur a daigné choisir 20 nouvelles associées pour combler les vides, il est permis de voir en cette compensation surabondante, comme en tout le reste de l'œuvre, la mystérieuse influence de celle qui a bien voulu accepter la Présidence de cette pieuse association et qui, de son trône céleste, la protège et lui donne de si évidentes bénédictions. . . . .

BÉNÉDICTION DE L'ÉCOLE SAINTE-CÉCILE, A CHATEAUDUN

Le dimanche, 17 février, les trois paroisses de Châteaudun, répondant à l'invitation de leurs pasteurs, avaient rempli, pour l'heure des vêpres, les larges nefs de l'église St-Valérien. Ce n'était pas une cérémonie ordinaire qui avait attiré cette foule nombreuse : il s'agissait de la bénédiction solennelle de l'École Sainte-Cécile, splendide établissement dû à la générosité d'âmes chrétiennes, qui ont reçu de Dieu la véritable intelligence de la charité.

La fondation comprend à la fois, école enfantine, externat, pensionnat, où dix religieuses de la pieuse et sympathique Providence de Ruillé, pourront en toute liberté et sans négliger la culture de l'esprit, former les âmes et les élever selon les principes religieux. Après les vêpres, chantées solennellement en l'honneur de Sainte-Cécile et présidées par M. l'abbé Piau, supérieur du grand séminaire

de Chartres « qui venait apporter à l'œuvre et à la ville, les bénédictions épiscopales », M. l'abbé Desvaux, curé de la Madeleine, monta en chaire et exposa, dans un langage plein de cœur, combien est tendre l'amour du Bon Dieu pour les enfants, et avec quelle confiance, ceux qui prennent soin des enfants ici-bas, pourront se présenter plus tard à la porte du ciel.

Le sermon terminé, le célébrant entonne le « *Veni Creator* », et la procession se met en marche vers la nouvelle École.

On admire, sur le parcours, les fleurs portées par les enfants, les gracieuses statues et surtout les crucifix, dont on ne veut plus ailleurs, et que nous, nous allons fixer aux murs de nos classes, pour apprendre à tous que Jésus-Christ est le vrai, le seul Maître.

Rien de beau comme les bénédictions récemment composées pour les Écoles libres : ce sont de touchantes et sublimes prières, où l'on sent la sollicitude de l'Église pour les enfants et sa crainte maternelle de se voir ravir ces âmes, espoir de l'avenir. Grâce au zèle de M. le curé de St-Valérien, la foule qui, de l'extérieur, n'entend pas ces prières, en connaît cependant toute la beauté, et elle s'unit de cœur au célébrant, en répétant devant la statue de Sainte-Cécile, le refrain d'un pieux cantique :

A Cécile
Notre asile
Est consacré dans ce beau jour !
Ta couronne,
O Patronne,
Ce sont nos cœurs, c'est notre amour !

Après la bénédiction, la procession revient à l'église : un salut solennel termine cette importante cérémonie, et les enfants, avant de se retirer, reçoivent un précieux souvenir de cette belle fête.

Puisse l'exemple de ces cœurs généreux, qui, pour sauver la foi des enfants, se sont imposé de lourds sacrifices, leur susciter des imitateurs ! — L'œuvre des écoles chrétiennes est la grande œuvre de l'heure présente. Au moyen âge, la France, dans la crainte de la fin du monde « se couvrit d'un blanc manteau d'églises » ; aujourd'hui, dans la crainte d'un mal plus grand, qu'elle se couvre d'un blanc manteau d'écoles catholiques, et ce sera pour elle, la résurrection et le salut.

E. T.

NÉCROLOGIE

1° **M. l'abbé FAUQUET.** — Au premier rang des défunts que nous avons à signaler aujourd'hui dans la *Voix*, nous nommons M. l'abbé Fauquet (François-Victor), ancien curé de Flacey, démissionnaire depuis le 11 avril 1885. Il était né le 23 décembre 1808. Ordonné

prêtre le 2 novembre 1834, il a été successivement vicaire d'Anet; puis curé de Gironville le 25 mars 1835, de Saint-Denis-d'Authou le 1er juillet 1841, de Villampuy, le 5 novembre 1852, de Flacey le 19 septembre 1858. Il s'est préparé à la mort dans une longue maladie d'épuisement. Que son âme repose en paix!

2° **Mlle Eléonore LECONTE.** — Une vénérable personne qui, par des services exceptionnels rendus à l'éducation chrétienne de la jeunesse, a mérité une place à part dans l'estime publique, c'est bien Mademoiselle Eléonore Leconte. Elle était connue dans notre région, non seulement comme maîtresse de pension à Nogent-le-Rotrou, mais comme directrice de la Société des Dames-Institutrices chargées de grands pensionnats à Nogent, à Chartres, à Mamers.

Il y a quelques semaines, nous voyions Mlle E. Leconte aux pieds de Notre-Dame de Chartres. Elle était venue sans doute pour lui renouveler, à l'occasion de la nouvelle année, la consécration de son œuvre et de ses établissements. A son insu, cette visite à la Bonne Mère devait être une visite d'adieu. Peu de temps après, dans la nuit du 29 au 30 janvier, elle était prise d'une maladie fort douloureuse qui la conduisit rapidement au tombeau; elle succomba, le 4 février, après avoir fait généreusement au Seigneur le sacrifice de sa vie et reçu les consolations suprêmes de la religion.

La ville de Nogent ne pouvait être insensible à la perte qu'elle venait de faire; l'église paroissiale fut comble à la cérémonie des obsèques; la plupart des familles avaient tenu certainement à y être représentées. M. le Curé de Notre-Dame voulut rendre hommage à la mémoire de la défunte et monta en chaire, au moment de l'absoute. Nous sommes heureux de pouvoir citer quelques passages de son discours.

« Je croirais manquer à mon devoir, dit-il, et tromper votre attente, si je gardais le silence devant la dépouille mortelle de Mlle Leconte, soudainement ravie à notre respectueuse affection.

» L'un de nos vénérés prédécesseurs dans cette paroisse (1), quand il voulut établir une compagnie de Dames institutrices, rencontra la jeune Eléonore parmi les ouvrières de la première heure. Issue d'une famille qui a laissé le plus pur renom (2), nourrie sur les genoux d'une sainte femme, sous les yeux d'un père qui fut un modèle accompli de dignité et de vertu, Mlle Leconte fit bientôt concevoir les grandes espérances qu'elle devait si complètement réaliser.

» Elève de la pension de Mlle Delfeuille où elle obtint les plus brillants succès, elle résolut de consacrer à cette maison les talents que Dieu lui avait largement départis..... »

(1) M. l'abbé Brière, mort en 1866, archiprêtre de la cathédrale de Chartres.
(2) Elle naquit à Céton (Orne), le 27 octobre 1820.

En effet, M. le Curé, après quelques mots sur les débuts de l'œuvre aujourd'hui et depuis longtemps bien prospère, nous montre M[lle] Eléonore rentrée comme maîtresse le 8 septembre 1838 et devenue bientôt comme le bras droit des fondateurs. Après le décès de M[lle] Delfeuille (28 février 1864), elle se trouvait désignée d'avance pour lui succéder à la tête de l'Institution. — Elle avait eu déjà « le rare mérite de faire accepter sans effort par ses compagnes le joug de son empire et le sceptre qu'elle devait si longuement et si utilement porter. »

Ecoutons maintenant l'orateur saisissant au vif le portrait de la pieuse et habile directrice, au milieu des dignes compagnes qu'une vocation particulière et bénie de Dieu fixa près d'elle.

« Elle choisit ses collaboratrices avec cette sûreté de coup d'œil, qui est le propre des natures supérieures, les captiva par l'affection et de merveilleux talents, et réussit encore par l'ascendant qu'exercent les grandes âmes, à façonner, à mettre en œuvre toutes les bonnes volontés. Aussi fut-elle bientôt entourée d'une pléiade de jeunes institutrices qui possédèrent, dans la plus large mesure, les deux qualités maîtresses indispensables à tout éducateur : l'intelligence et la vertu..... »

M. le Curé parle des succès de la maison, des progrès des enfants à l'internat et à l'externat. « L'artisan de tous ces triomphes, ajoute-t-il, l'âme de toute cette maison, c'est M[lle] Leconte. Son esprit fin et délié sait tout comprendre et tout prévoir ; sa vaillante énergie ne recule devant aucun labeur et ne cède à aucune pression ; elle maintient parmi les maîtresses l'union et le dévouement ; parmi les élèves, l'amour de la discipline ; parmi les unes et les autres le goût de l'étude et le zèle de la perfection.

» En suivant de son pas mesuré, de sa discrète allure, le chemin d'une vie laborieuse et féconde, M[lle] Leconte arriva au seuil de la vieillesse, sans avoir perdu ni la vivacité de son esprit, ni la sève de son ardeur. Alors que ses compagnes et ses élèves, sa famille et ses amis lui promettaient encore de longs jours, la mort arrivait soudaine, inexorable et tranchant en un clin d'œil le fil d'une si belle et si chère existence. Adorons, M. F., les décrets de la Providence. Dieu, s'il frappe l'ouvrier, ne détruit pas l'œuvre. L'œuvre sera continuée par les excellentes maîtresses auxquelles M[lle] Leconte lègue aujourd'hui, avec les enseignements qu'elle a reçus des fondateurs, le lumineux souvenir de ses propres leçons et les exemples de toute sa vie..... »

Nous arrêtons ici les citations. Il faudrait tout reproduire.

Il nous reste à exprimer nos propres condoléances et à assurer les Dames-Institutrices de l'humble concours de nos prières pour la défunte ; son édifiante vie se lia jadis à d'autres existences dont

nous nous souvenons avec larmes et que, nous l'espérons, le Bon Dieu a couronnées de gloire au ciel. A. F. G.

Nous recommandons aux suffrages de nos lecteurs M. l'abbé Fauquet et Melle Leconte, puis nos autres associés défunts dont les noms suivent :

Sœur Anne de la Croix, de la Communauté de Saint-Paul, institutrice, à St-Pierre-lès-Calais.

Sœur Valentine, supérieure au Tremblay, près Montfort-l'Amaury, décédée le 7 février.

Sœur Sainte-Marie de la Croix, ancienne supérieure des Ursulines, à Mortain (Manche).

Sœur Marie Julienne (Catherine Fries), de la Communauté des religieuses Auxiliatrices de l'Immaculée-Conception (78, rue La Fontaine, Auteuil), décédée le 18, âgée de 30 ans et de vocation, 9 ans 1 mois 19 jours.

M. l'abbé Beaudet, aumônier des Passionnistes, à Mamers.

Mme la marquise de l'Enferna, à Troyes. — M. A. Vivien, à Champhol. — M. Daniel, à Chartres. — Mme Vve Maynadié, à Azille (Aude). — Mmes Maigret, Deschaumont et Trubert, à Beauvais. — Melle M. Stutel, à Dombasle. — Melle Yvonne Guinel, à Chartres. — Melle Irma Paisant, à Alençon. — Melle Quinquandon, à Aigueperse (Puy-de-Dôme). — Melle J. Mallet, à La Loupe. — Mme Poivet-Neil, à Bazoches-les-G. (Loiret). — Melle E. Lefranc, à Sourdeval (Manche). — M. Galopin, docteur-médecin, à Illiers. — Melle M. Léger, à Pontoise. — Mme Germond, à Bellême (Orne). — MM. Charolet et Delorme, Melles Delorme et Letard, à Mamers (Sarthe). — Mme de Catheu, à Paris. — Elle était zélatrice de plusieurs bonnes œuvres et surtout de celles qui concernent le culte du Saint-Sacrement et les vocations ecclésiastiques. Pendant bien des années, l'œuvre chartraine des clercs s'est largement ressentie de ses charités.

Les listes d'associés envoyées par les zélatrices de la Confrérie de N.-D. depuis le commencement de l'année, ont fourni la plupart des noms qu'on vient de lire dans ce long nécrologe.

Nominations dans le Clergé. — M. l'abbé Trevet, précédemment curé de Neuvy-en-Dunois, a été nommé curé d'Oisonville. — M. l'abbé Julliot, précédemment curé de Saint-Germain-le-Gaillard, a été nommé curé de Saint-Maur. — M. l'abbé Pérot, vicaire de Saint-Hilaire, à Nogent-le-Rotrou, a été nommé professeur à la Maîtrise de la cathédrale.

BIBLIOGRAPHIE

— **ÉTUDES religieuses, philosophiques, historiques et littéraires,** Revue mensuelle publiée par des *Pères de la Compagnie de Jésus.*

Sommaire de la livraison de Février 1889.

I. Léon XIII et les Arméniens schismatiques, P. F. Desjacques. — II. Au pays des Castes. Voyage à la côte de la Pêcherie (2e article), P. St. Coubé. — III. De la restauration du chant grégorien, P. E. Soullier. — IV. Les ruines de Troie. Fouilles d'Hissarlik, P. G. Sortais. — V. La régale. Autrefois et aujourd'hui (3e article), P. G. Desjardins. — VI. La compagnie du Saint-Sacrement. Une page de l'histoire de la charité au dix-septième siècle (Fin), P. Ch. Clair. — VII. Bulletin scripturaire, P. J. Brucker. — VIII. L'enseignement des sciences en Chine, P. M. Dechevrens. — IX. Bibliographie. — X. Tableau chronologique des principaux événements du mois P. P. Mury.

Reteaux-Bray, éditeur, rue Bonaparte, 82, Paris, et chez tous les Libraires catholiques.

— **Pourquoi la France catholique demande à l'Église Romaine la canonisation de Jeanne d'Arc,** par M. l'abbé V Mourot, prêtre du diocèse de Saint-Dié, chevalier du Saint-Sépulcre, membre de plusieurs Sociétés savantes.

In-12 de 128 pages. — Prix, franco : 0 fr. 60 c. l'exempl ; la douz , 5 fr , le cent, 35 fr.

— **Le Règne du Sacré-Cœur** dans les âmes et dans les sociétés — Revue mensuelle, 3 fr. par an, chez Casterman, 66, rue Bonaparte, 66, Paris. — Une Revue mensuelle vient d'être fondée par les Prêtres du Sacré-Cœur, en collaboration avec plusieurs ecclésiastiques déjà bien connus par leurs écrits

Cette Revue s'intitule : *Le Règne du Sacré-Cœur dans les âmes et dans les sociétés.* Elle parlera de la dévotion au Sacré-Cœur et des œuvres réparatrices comme moyen de sanctification personnelle aussi bien que du règne social du Sacré-Cœur. — La Revue *Le Règne du Sacré-Cœur* est mensuelle. Le premier numéro a paru le 25 janvier. Pour les abonnements, s'adresser à la librairie internationale catholique, H. Casterman, 66, rue Bonaparte, à Paris.

— **Quelques Scènes de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ,** par M l'abbé Burguière, chanoine de la cathédrale de Rodez. Un volume in-8°, 400 pages, filets rouges. Prix : 4 francs. (Société de Saint-Augustin, Lille.)

L'auteur retrace vivement les faits évangéliques et nous les explique à tous les points de vue. D'une part, il répond aux erreurs et aux vaines théories de la fausse science contemporaine ; il repousse les attaques du rationalisme, qui ne semble occupé qu'à défigurer les faits et à les ramener à des proportions tout humaines. D'autre part, il rend sensible le sens mystique qu'il faut y attacher, il fait ressortir les grands enseignements qu'ils renferment, les conséquences morales qui en découlent. Ce livre est à la fois un exposé historique d'une parfaite exactitude, un ouvrage de doctrine, de critique et de discussion solide, et un traité de spiritualité où sont indiquées en passant les règles les plus sages pour la direction des âmes. C'est dire tout l'intérêt qu'il présente aux lecteurs sérieux.

— **MUSÉE des ENFANTS.** — Charmante revue mensuelle pour les enfants, publiée par la Société de St-Augustin (Bureau correspondant à Paris, 90 rue Bonaparte). — Prix : 6 francs. — Dans chaque livraison, nombreuses gravures, notices, poésies, récits variés et à la portée des enfants.

— **Jeunes Gens chrétiens allez à Joseph.** — *Charmant* opuscule illustré de 32 pages, format petit in-12, à répandre comme propagande.

Se trouve à Paris, Duret, éditeur, rue des Archives, 12.

Pour les Chroniques et les Extraits :
GOUSSARD, chanoine,
Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS - Chartres.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

4me NUMÉRO — AVRIL 1889

LA VOIX

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

CHARTRES & L'ANNONCIATION DE LA SAINTE VIERGE

Lorsque l'archange Gabriel eut recueilli à Nazareth sur les lèvres de la Vierge Immaculée le *Fiat* qui allait donner au monde son Rédempteur, il y eut dans le ciel une immense joie. Parmi les anges dispersés sur la terre pour veiller sur les âmes de bonne foi et de bonne volonté, n'y en eut-il point un grand nombre à qui il fut permis de révéler quelque chose du mystère accompli? S'il en fut ainsi, nous aimons à penser que ces communications privilégiées, prélude des révélations plus complètes par l'Évangile, ne furent pas réservées seulement à Israël, mais qu'elles s'étendirent au loin. Dans la vieille cité des Carnutes, en Gaule, beaucoup de disciples des Druides devaient être préparés à une telle faveur. Selon nos respectables traditions, ils attendaient l'*Enfant du miracle,* l'Enfant de la Vierge à jamais Immaculée, entourée d'hommages au milieu de leurs divinités.

Figurons-nous le tressaillement de ces âmes d'élite, quand leur arriva, selon notre hypothèse, l'écho du langage céleste de Nazareth. Cette allégresse ne pouvait qu'adoucir le sort des adorateurs désireux de la vérité et encore dans la pénombre d'un reste de paganisme.

Enfin la pleine lumière se fit; les premiers apôtres vinrent raconter la grande merveille. Il ne s'agissait plus seulement du signe donné à Achaz et de la prédiction d'Isaïe : « Voici qu'une Vierge concevra et enfantera un Fils ; son nom sera Emmanuel.» La réalité resplendissait dans tout son jour. La Vierge avait consenti à l'accomplissement de la parole de l'archange, et le

Verbe s'était incarné, puis avait consommé sur la terre son œuvre de Rédemption ; et c'était Lui, l'Homme-Dieu, comme Marie sa mère, que prêchaient les missionnaires envoyés de Rome. L'*Annonciation* récente répondait aux présages antiques, à des illuminations intimes, à des hymnes peut-être déjà plus d'une fois séculaires.

Nulle part, nous semble-t-il, l'allégresse des âmes ne fut plus vive, plus générale ; nulle part la vérité prêchée n'eut un épanouissement facile. Ne nous étonnons plus que la croyance amoureuse au mystère de l'Annonciation ait eu chez les Carnutes et les Chartrains leurs descendants des manifestations incomparables.

L'Annonciation réalisée par l'Incarnation glorieuse s'affirma publiquement chez les nouveaux chrétiens par la dédicace de leur premier oratoire *Virgini pariturœ*. Fut-il enrichi de marbre et d'or ? nous l'ignorons ; nous savons qu'il emprunta son éclat principal au sang des martyrs. Pouvait-on mieux inaugurer les témoignages de reconnaissance pour le fruit de bénédiction émané du sein virginal de Marie !

A cet oratoire succédèrent, dans le même lieu, des temples de plus vastes dimensions. Nous avons maintenant la basilique des douzième et treizième siècles s'élançant sur les ruines des précédentes. Après la *Santa Casa* de Lorette et le sanctuaire qui en garde les fondements en Palestine, où trouver un plus magnifique monument de l'Annonciation ? La statuaire et la peinture ont uni leurs efforts pour y parler de ce mystère à nos yeux et à nos cœurs, et l'architecte a su donner à leurs œuvres des places de choix.

Dès l'entrée à la cathédrale, au portique du nord, des statues colossales avec attributs spéciaux nous représentent Isaïe, Gabriel et Marie, et par eux la prédiction lointaine du Fils de la Vierge Immaculée, l'annonce de sa venue immédiate et son Incarnation. Dans l'intérieur de l'église nos aïeux ont multiplié les groupes de pierre et de marbre sculptés rappelant l'entrevue solennelle d'Isaïe et d'Achaz, puis celle de l'Archange et de Notre-Dame. Ils ont fait de même pour les verrières.

Sans aller le constater sur tous les points de la basilique, rendons-nous dans la grande nef et regardons. La fenêtre centrale de l'abside, au-dessus du maître-autel, celle qu'éclairent les premiers feux de l'Orient, montre Marie en présence du messager céleste qui l'a saluée pleine de grâce. Si, du côté de l'Occident, nous considérons le triplet de vitraux qui étincellent au-dessus de la porte royale, le même sujet nous apparaît ; nous admirons surtout la tige généalogique de l'Homme-Dieu, la tige de Jessé portant au sommet Marie et Jésus, les royales fleurs, les rejetons tant désirés de cet arbre familial.

A la Crypte, nous retrouvons la même scène dans les peintures un peu effacées de la voûte, près de l'autel principal. La chapelle de l'abside était consacrée jadis à ce mystère ; aujourd'hui la chapelle *Virgini pariturœ* le raconte par ses inscriptions qui se déroulent entre les mains des anges et relient le passé au présent : *Ecce Virgo concipiet et pariet Filium. — Et Verbum caro factum est.* La première justifiait les saintes espérances des temps antiques ; la seconde est pour nous le principe des saintes béatitudes.

Ce bonheur de contempler et de posséder le Verbe incarné est le gage de la félicité complète que nous demandons, en la fête de l'Annonciation, par la prière de l'Église (Secrète de la messe) :

« Daignez, Seigneur, confirmer dans nos âmes, les mystères de la vraie foi ; afin que nous, qui confessons qu'un Homme-Dieu véritable a été conçu d'une Vierge, nous méritions, par la vertu de sa résurrection salutaire, la grâce de parvenir à la félicité éternelle, par le même J.-C. Notre-Seigneur. »

25 mars 1889. L'abbé GOUSSARD.

FRÉDÉRIC OZANAM [1]

ET LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

(Suite et fin)

Tandis qu'Ozanam et M. Letaillandier commençaient, presque à leur insu, l'œuvre de la visite des pauvres à domicile, il se faisait au fond du cœur de cette jeunesse vraiment catho-

(1) D'après sa vie écrite avec beaucoup d'intérêt par son frère, l'abbé Ozanam, missionnaire apostolique. — Poussielgue, rue Cassette, 5, Paris.

lique un travail mystérieux dont elle avait conscience sans savoir encore quelle en serait la manifestation. Cependant, au printemps de l'année 1833, comme plusieurs étudiants qui s'étaient donné rendez-vous dans la chambre de M. Serre, s'entretenaient ensemble de la conférence d'histoire et des luttes qu'on y soutenait, tout à coup la pensée d'une réunion *exclusivement chrétienne* s'empara de la petite assemblée, et l'un de ses membres (peut-être fut-ce Ozanam), s'écria : « *Fondons une conférence de charité.* » Ces paroles furent accueillies avec enthousiasme, et, afin de mettre aussitôt la main à l'œuvre, on décida à l'unanimité qu'on irait trouver la Sœur Rosalie, supérieure des Sœurs de St-Vincent-de-Paul, de la rue de l'Épée-de-Bois, pour demander ses conseils, ainsi que l'indication de quelques familles à visiter.

En même temps ils choisirent, d'un commun accord, pour guider leurs pas incertains, le vénérable M. Bailly, si connu par les éminents services qu'il rendait depuis plusieurs années aux étudiants catholiques, et lui offrirent, par l'intermédiaire d'Ozanam, le rôle important de Président, qu'il voulut bien accepter.

On se rendit en conséquence chez M. Bailly pour causer avec lui du projet qui avait été formé. Il accueillit avec empressement ces ouvertures, encouragea Ozanam et ses amis, et leur offrit les bureaux de la *tribune sacrée*, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, pour y tenir leurs réunions.

La *Conférence de charité* était fondée ! Elle s'installa au mois de mai 1833, dans le local offert par celui qui devait pendant seize ans la présider avec tant d'intelligence et de dévouement. Elle était composée de huit membres tous fort jeunes ; un seul avait un peu plus de vingt ans.

Il fut convenu, dès le premier jour, qu'on visiterait les pauvres chez eux. Ce grain de senevé, si petit en apparence, devait devenir en peu d'années, sous le souffle de la grâce, un grand arbre, dont les rameaux bienfaisants s'étendraient sur une grande partie du monde.

Les séances commençaient comme elles le font toujours, par

la prière, suivie d'une courte lecture de piété prise le plus souvent dans l'Imitation de Jésus-Christ ou dans la vie de St-Vincent-de-Paul, leur bienheureux patron. Puis chacun rendait compte de la visite de ses pauvres; on faisait la distribution des bons, venait ensuite une quête qui, dans les commencements, était bien modeste. Une dernière prière terminait l'assemblée.

M. Bailly, qui connaissait le Curé de Saint-Etienne-du-Mont, dont il était le paroissien, gagna facilement son appui en faveur de la Société naissante, et ce digne pasteur n'hésita pas à lui confier la visite de quelques familles pauvres faisant partie de son troupeau.

La montagne de Sainte Geneviève put dès lors compter une gloire de plus, en favorisant la première l'institution de cette œuvre admirable qui peut être considérée comme contre-poids de tout le mal qui se commet dans cette ville, que la bergère de Nanterre sauva, au Ve siècle, des ravages d'Attila.

M. Bailly, fort apprécié de l'autorité ecclésiastique, fut auprès d'elle, pendant les premières années de la Société, son intermédiaire immédiat pour faire accepter l'œuvre nouvelle.

Cependant, le nombre des associés allant toujours croissant, il avait fallu établir différentes conférences ayant chacune un centre particulier se reliant au centre primitif. Une assemblée générale les réunissait annuellement ; celle de 1838, toujours grâces aux démarches de M. Bailly, se tint sous la présidence de M. l'abbé Jammes, vicaire général de Paris.

Remarquons ici que si la nouvelle Société ne crut pas opportun de dépendre, comme les confréries, d'un directeur *spirituel* diocésain, elle n'eut pas pour cela la pensée de se placer en dehors de l'autorité diocésaine ; aussi, tout en conservant leur *caractère* laïque, jamais ses conférences ne se sont introduites sans l'assentiment de l'ordinaire, jamais elles ne sont réunies dans aucune paroisse sans le consentement du Curé.

Du reste, ce qui démontre d'une manière péremptoire que les fondateurs de l'œuvre n'avaient pas fait fausse route, c'est

l'approbation que la Société de Saint-Vincent-de-Paul reçut des Souverains Pontifes Grégoire XVI et Pie IX, qui l'enrichirent des plus nombreuses indulgences. « Comme nous avons reconnu », dit le Pape Grégoire XVI dans son bref supplémentaire, en date du 12 avril 1845, « que la Société établie sous les » auspices et le nom de Saint-Vincent-de-Paul et adonnée à la » pratique des œuvres de charité, contribue puissamment au » bien de la religion et à l'avantage des fidèles, afin qu'elle » obtienne tous les jours *de nouveaux accroissements,* nous » avons voulu enrichir des célestes trésors de l'Église, tous » ceux qui emploieront leurs soins, leurs facultés, au service » de la dite Société, afin que les grâces spirituelles qu'ils » pourront acquérir enflamment de plus en plus leur zèle » pour cette œuvre » ; ces grâces, augmentées encore par Pie IX, qui daigna de plus accorder à la Société de Saint-Vincent-de-Paul un Cardinal protecteur, lui imprimèrent un tel élan qu'elle s'est répandue avec rapidité, non seulement en France, mais dans toute l'Europe, et qu'à l'heure où nous sommes toutes les parties du monde jouissent de ses bienfaits.

Partout les Évêques applaudissent à l'établissement des conférences dans leurs diocèses et les honorent de leur insigne protection. Faut-il s'en étonner ? Le bien qu'elles font est tellement sensible ! car elle moralise le pauvre autant qu'elle soulage sa misère. Dès l'année 1853, pour ne parler que de Paris, les deux mille membres qui composaient alors les différentes conférences, visitaient vingt mille familles ou environ vingt-cinq mille individus ; sans compter les œuvres nombreuses auxquelles elles prêtaient leur concours,

Ozanam, en particulier, ne connaissait pas de limites à son zèle pour soulager toutes les misères, parce que sans cesse, il en ravivait la flamme dans le cœur même du Divin Maître. Rien n'égalait sa dévotion envers le *Très Saint Sacrement*, aussi son âme fut-elle profondément affligée de l'interdiction des processions de la Fête-Dieu dans la capitale. Afin de réparer, autant qu'il le pouvait, un tel outrage fait à l'adorable Eucharistie, il résolut d'assister, avec quelques amis, à la procession

qui a lieu dans les villages qui entourent la capitale. Les doux souvenirs attachés à la patrie de Sainte Geneviève, et peut-être aussi la pensée que sa chère Société de Saint-Vincent-de-Paul avait pris naissance à l'ombre de son tombeau, lui firent choisir *Nanterre*, de préférence aux autres bourgs des environs. Mais, outre ce que sa foi désirait recueillir de cette touchante cérémonie, il se proposait encore d'édifier les bons habitants du pays, pensant, avec raison, qu'ils seraient fiers de servir de cortège au Saint-Sacrement en compagnie de jeunes gens appartenant aux classes élevées de la société. Une trentaine d'amis s'empressèrent de le suivre dans ce pieux pèlerinage. La plupart étaient membres de la Société naissante de Saint-Vincent-de-Paul. Ce fut aussi dans ce même but, qu'au jour de la fête de leur saint patron, ils se rendirent à Clichy-la-Garenne, dont il avait été curé, pour avoir l'honneur de porter sur leurs épaules des reliques vénérées.

Non seulement cette double initiative est devenue un usage dans la Société de Saint-Vincent-de-Paul ; mais encore les conférences de plusieurs villes, sous la même inspiration, envoient chaque dimanche une petite caravane de leurs membres pour assister aux offices des paroisses suburbaines les plus délaissées. Pendant le temps libre qui sépare les exercices religieux, ils se mêlent aux gens du pays, prennent part à leurs jeux, et s'efforcent ensuite de les entraîner avec eux à l'église pour y chanter les louanges du Seigneur.

Ozanam ayant eu le malheur de perdre successivement ses parents bien aimés, ressentait au fond de l'âme, malgré la multiplicité de ses occupations, un vide immense qui le faisait vivement souffrir.

Un de ses anciens professeurs, l'excellent abbé Noirot, s'aperçut facilement, dans le séjour qu'Ozanam fit à Lyon, des tortures morales qu'il éprouvait : et, dans l'espoir d'y porter remède, il l'engagea à demander en mariage la fille de Monsieur Soulacroix, recteur de l'Académie de Lyon, jeune personne réunissant toutes les qualités de l'esprit et du cœur, qui peuvent assurer le bonheur d'un époux chrétien. Frédéric suivit son

conseil. Une réponse favorable lui fut donnée et, après avoir passé le concours le plus brillant à l'Université de Paris (il fut le premier sur tous ses concurrents), il devint l'époux de la charmante Amélie Soulacroix (23 juin 1841). Admis à professer à la Sorbonne le cours de littérature étrangère, comme suppléant de M. Fauriel (1) dont la santé était fort compromise, il fut également choisi pour faire la classe de rhétorique au collège Stanislas.

A toutes les distinctions du savoir et du talent, Ozanam joignait un cœur sympathique à la jeunesse.

Par le degré des années, ses anciens élèves devenaient presque tous ses amis. On ne se décidait pas à se passer de lui quand on l'avait connu, et ses conseils et ses exemples faisaient toujours du bien.

Avant de se marier, Ozanam avait parcouru les bords du Rhin dans un but tout scientifique. Après son union avec Mademoiselle Soulacroix, il se rendit avec elle en Italie, ainsi qu'en Sicile, continuant ses recherches, comme savant, et soutenant avec son zèle incomparable de chrétien les Conférences établies ou en créant de nouvelles. « A son retour à Paris, il reprit ses cours, avec un plein succès. Il est rare, dit M. Ampère, juge bien digne de foi, de réunir au même degré, comme le fit Ozanam, les deux mérites du professeur : *le fond et la forme, le savoir et l'éloquence.* Il préparait ses leçons comme un *bénédictin* et les prononçait comme un orateur ; double travail dans lequel s'est usée une constitution ardente et qui a fini par le briser..... » En effet, après bien des alternatives de plus mal et de mieux, dans l'état d'une santé altérée avant l'âge par un travail excessif, Ozanam, en revenant une seconde fois d'Italie, où les médecins l'avaient envoyé dans l'espoir de conserver ses jours, sentit son mal s'aggraver durant la traversée.....

Le vaisseau faisait son entrée dans le port de Marseille lorsque le cher *souffrant* aperçut sa belle-mère et la famille de sa femme qui étaient accourues pour le recevoir. En mettant pied à terre, il leur dit, sans doute avec le pressentiment de sa

(1) Il devint titulaire à sa mort de ce savant si estimé.

fin prochaine : « A présent que j'ai remis Amélie entre les mains de qui elle doit être, *Dieu fera de moi ce qu'il voudra !.....* »

Hélas ! le moment du départ suprême n'était pas éloigné. Ozanam se coucha en arrivant pour ne plus se relever. Quoique conservant la plénitude de ses facultés, il gardait presque constamment le silence : toutefois, le prêtre consolateur qui l'assistait, cherchant à l'exciter à la confiance en Dieu, il lui répondit : « Eh ! pourquoi le craindrais-je, je l'aime tant ! » Il reçut dans ces dispositions les sacrements de l'Église, dont il avait été le serviteur fidèle et l'intrépide défenseur pendant toute sa vie. Ce fut le 8 septembre de l'année 1853, à huit heures du soir, que Frédéric Ozanam exhala son dernier soupir, en cette fête de la Nativité de Marie si chère à son noble cœur.

Les restes mortels de Frédéric Ozanam furent transportés à Paris. Ses funérailles eurent lieu à Saint-Sulpice, en présence d'une assistance nombreuse et recueillie. — Le doyen de la faculté des lettres de Paris prononça devant le cercueil de ce grand chrétien, déposé provisoirement dans une salle souterraine remplie par de pieux fidèles, un émouvant discours qui se terminait ainsi :

« Et maintenant, il ne nous reste d'autre consolation que de
» croire l'entendre du fond de la tombe nous dire avec le
» Dante (son poète favori): « *Ne pleurez pas, la mort c'est*
» *l'immortalité qui commence et quand j'ai paru fermer*
» *les yeux, je les ouvrais à la lumière éternelle !* »

Le vaillant petit journal *La Croix*, relate dans son n° du 21 mars dernier un fait que nous transcrivons ici comme étant un hommage de plus rendu à la mémoire de celui dont nous venons d'esquisser la belle vie.

« Il vient de se fonder à Bordeaux, sous les auspices de Monseigneur l'archevêque, un cercle catholique pour tous les jeunes gens qui suivent ou qui ont suivi les cours des écoles supérieures..... Ce cercle portera le nom d'un des hommes *qui ont le plus aimé la jeunesse et que la jeunesse a le plus aimé* Ozanam. »

C. de C.

RÉCIT d'un ENTERREMENT CATHOLIQUE au JAPON

Extrait d'une lettre de **M. LIGNEUL**, *missionnaire apostolique à To-Kio*

..... Le vingt-sept novembre dernier (1888), nous célébrions les funérailles d'une ancienne élève des Sœurs de l'Enfant Jésus, plus connues sous le nom de Dames de Saint-Maur (1), et dont je suis l'aumônier depuis cinq ans passés.

Le père de la défunte, le comte Goto (2), avait fiancé sa fille il y a longtemps déjà, à un jeune homme parti depuis en France pour y faire ses études, dans l'intention de devenir officier de marine au Japon. Le père et le futur gendre étaient païens et le sont encore. Cependant, durant l'absence du jeune homme, le comte Goto, en homme intelligent, voulut faire donner à sa fille une éducation en rapport avec celle que recevait son fiancé, afin que leur union fût mieux assortie, et peut-être aussi pour que le jeune officier ne trouvât pas sa future épouse trop au-dessous, ou plutôt trop différente des dames qu'il aurait pris l'habitude de voir en France. A cet effet, Mademoiselle Goto fut placée comme pensionnaire chez les Dames de Saint-Maur, fort connues en France pour leurs succès dans l'éducation des personnes de qualité. Elle y devint naturellement chrétienne et reçut au saint Baptême le nom d'Anne-Marie. En même temps qu'elle apprenait la langue et les usages français, elle se formait insensiblement aux vertus de son état : afin d'achever son éducation pratique, elle alla ensuite passer plusieurs mois chez sa marraine, Madame Bertin, femme d'un ingénieur de marine d'un grand mérite, *prêté* par le gouvernement français au gouvernement japonais, pour la construction de vaisseaux de guerre et de ports sur les côtes du Japon. Là, à si bonne école, Madame Bertin pouvant à juste titre redire ce vieux refrain de son pays : *Bretonne et catholique toujours*, Anne-Marie se fortifia dans sa foi nouvelle, et fut initiée aux habitudes d'une maîtresse de maison.

Bientôt son fiancé revint au Japon ; Monsieur Bertin l'avait justement connu en France, le mariage se fit en famille ; quoique la jeune fille fût seule chrétienne, parents et amis païens assistèrent au contrat de mariage et à la messe qui suivit. Tout allait au mieux, le mari avait une jolie position, la jeune dame était recherchée de tout le monde ; rien ne manquait plus au bonheur des deux époux, qu'un enfant qui allait bientôt naître : on l'attendait comme une dernière bénédiction, lorsque tout fut changé en un jour : ce qui

(1) Leur maison-mère est à Paris.

(2) Il est bon de dire que depuis quelques années il s'est formé au Japon une noblesse prise parmi les anciens princes appelés rois dans les vieilles histoires, auxquels on donne les titres de ducs, marquis, comtes, etc., selon leur importance d'autrefois, durant le temps de la féodalité.

devait mettre le comble à leur bonheur, fut précisément ce qui le renversa de fond en comble. La jeune femme succomba à vingt ans *sur le champ de bataille de la maternité*, en donnant le jour à son premier né, et en faisant la volonté de Dieu, à laquelle elle se soumettait avec amour..... La douleur et les regrets qui éclatent en pareilles circonstances sont les mêmes dans tous les pays, il est inutile de les décrire... Ce qui est intéressant de savoir, c'est la manière dont les choses se passèrent ensuite, dans un pays comme celui où nous sommes, et dans une famille de cette condition, dans laquelle il n'y avait de personne chrétienne que celle qui venait de mourir. Or, voici ce qui arriva. Quand sa fille reçut le baptême, le comte Goto avait promis de lui laisser sa liberté religieuse. Lors du mariage, le mari avait fait la même promesse ; tous deux ont tenu leur parole jusqu'à la fin. Dès que la jeune dame fut morte, le père et le mari furent les premiers à demander qu'on l'enterrât avec les cérémonies de l'Église catholique. Les Sœurs, anciennes maîtresses de la défunte, et le missionnaire chargé de la paroisse furent appelés et priés de régler eux-mêmes tout ce qui serait nécessaire pour le bon ordre et la magnificence des funérailles. C'est assez dire que tout fut en effet magnifique ; il n'y a pas de famille chrétienne où ces tristes préparatifs puissent se faire avec plus de convenance et de respect. La cérémonie fut encore plus extraordinaire. L'église était tout entière tendue de noir. L'assistance était presque toute païenne. Le comte Goto, ancien conseiller d'Etat, et maintenant membre du Conseil privé de l'Empereur, a naturellement beaucoup de *personnages* parmi ses parents et ses amis. Ces hauts fonctionnaires en uniformes, beaucoup de grandes dames, dont quelques unes en costumes de cour, n'avaient jamais vu ni église, ni messe. Leur tenue fut saisissante, tant ils étaient visiblement frappés de cette grandiose nouveauté. Le moment le plus touchant fut celui où quelques pauvres enfants des Sœurs, placées à l'écart dans un coin de l'église, commencèrent à chanter avec un tout petit souffle *Kyrie Eleison*, *Kyrie Eleison*, on eut dit un soupir d'outre-tombe ; à ce moment, il y eut comme un frisson qui passa dans les âmes, des larmes mouillaient tous les yeux. Plusieurs, les dames surtout, n'ont pas cessé de sangloter. Après la messe, la procession ne fut pas moins belle : le cimetière est à une lieue et demie de l'église ; la plupart montèrent en voiture. Le cortège s'étendait sur une longueur de plus d'un demi kilomètre. Le plus frappant dans cette marche funèbre ou plutôt dans cette marche triomphale, c'était d'abord de voir le comte Goto, avec son gendre en grand uniforme, suivant tous deux à pieds le char funèbre, les yeux, le visage pour ainsi dire sur le cercueil, comme s'ils n'avaient

pas pu s'en séparer. Ensuite et surtout, de voir en avant du cortège, la Croix... Une belle croix de bois, de plus de huit pieds, portant les noms de la défunte et dressée sur un chariot traîné par des hommes. Autour de la croix, sur la même voiture, six grandes gerbes de fleurs également debout et au milieu desquelles la croix se montrait vraiment comme le signe de l'espérance. Jamais le signe de notre salut n'avait paru si beau, car c'est la même croix, foulée aux pieds pendant trois cents ans dans tout cet Empire, c'est elle qui traversait aujourd'hui la capitale dans cet appareil. A droite et à gauche du char qui la porte, quarante hommes marchant à pieds l'accompagnent chargés chacun d'une gerbe de fleurs. Le char lui-même disparaissait sous les couronnes. A la tombe ce fut un autre spectacle. Ces pauvres païens ne connaissaient, comme on le pense bien, ni le sens, ni l'usage de l'eau bénite ; chez eux, on jette une poignée de terre dans la fosse et on se retire ; quand vint le moment de le faire, ils ne s'attendaient pas à ce qui arriva. Invités à s'approcher de la fosse ouverte et à la bénir à leur tour, ils furent frappés encore plus qu'ils ne l'avaient été jusque-là. La plupart ne purent contenir leur émotion, les dames avaient peine à se soutenir ; et nous autres dans le fond de nos âmes, avec quelle énergie nous disions à Dieu : « C'est triste, c'est profondément triste, mais mon Dieu, faites que « ce soit aussi salutaire ; que tous ces pauvres gens qui ne vous « connaissent pas, emportent de cette lugubre cérémonie une im- « pression tellement puissante qu'ils ne l'oublient jamais, et que « votre crainte les pénètre si fort qu'ils ne puissent jamais se « rassurer dans leur âme jusqu'à ce qu'ils soient venus à vous. »

Il est vrai pourtant que dans tout autre cas il eut été difficile de ne pas rire en les voyant s'essayer de leur mieux à faire leur aspersion d'eau bénite, pour la première fois qu'ils y touchaient ; mais dans cette circonstance, personne n'y pensa ; au contraire, leur embarras même était un sujet de plus de compassion. L'attendrissement fut à son comble lorsque le jeune mari, désormais veuf, debout jusqu'à la fin à côté du prêtre, cherchant visiblement autour de lui quel nouveau signe d'attachement il pourrait encore donner à sa jeune épouse avant de lui dire le dernier adieu, choisit en pleurant, parmi les croix de fleurs placés près de lui la plus grosse et la plus belle et la jeta dans sa tombe en se détournant pour ne pas éclater. A ce moment, tout le monde baissa la tête ; à partir de là je n'ai plus rien vu. Je suis revenu comptant cette journée comme une des plus mémorables de ma vie, car ce sont des païens. Ah ! n'est-il pas vrai qu'un pareil deuil est riche de consolations et d'espérances ? O miséricorde divine, qui ne frappe jamais que pour sauver, si cette enfant eut vécu plus longtemps, seule chrétienne

dans sa famille et dans tout le milieu social où elle était, eut-elle pu faire aux siens, même en une longue vie, tout le bien qu'elle leur a fait en un jour, en les quittant ?

Vous tous chers amis, qui lirez ce récit vous prierez n'est-ce pas ? pour que les semences du salut déposées ainsi dans les âmes y germent et portent des fruits . . . . .

NOTRE-DAME DE CHARTRES
et les Missions Étrangères

Nous avons pu nous procurer la liste des membres de la Société des Missions étrangères qui, depuis l'époque de sa fondation jusqu'à nos jours, ont, à divers titres, appartenu au diocèse de Chartres. Il nous a semblé que la communication de ce document intéresserait nos lecteurs.

Après avoir donné les noms et prénoms de nos missionnaires, nous indiquons, autant que possible, le lieu et la date de leur naissance, l'époque de leur départ pour les missions, le pays qu'ils ont évangélisé, et, pour ceux qui ont appartenu à la Société jusqu'à la mort, le lieu et la date de leur décès.

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉTRANGÈRES QUE LE DIOCÈSE DE CHARTRES PEUT REVENDIQUER A DIVERS TITRES COMME LUI AYANT APPARTENU :

MM. 1. NOGUETTE, Robert, parti le 5 avril 1680, missionnaire en Cochinchine, mort à Pondichéry en 1702.

2. DE NOINVILLE, Natal-Alexandre, parti en 1726, missionnaire à Madagascar.

3. Mgr COURVEZY, Jean-Paul-Hilaire, né à Narbonne (diocèse de Carcassonne), le 14 janvier 1792, professeur au grand séminaire de Chartres, parti pour la mission de Siam le 4 avril 1832, évêque de Bide, coadjuteur de Siam en 1833, vicaire apostolique en 1835, rentré en France où il est mort.

4. BARENTIN, André-Antoine-Nicolas, né à Nogent-le-Rotrou le 10 septembre 1806, parti en mission le 16 décembre 1832, a évangélisé Macao, Fo-Kien, Malacca, est rentré dans le diocèse de Chartres où il a fini ses jours.

5. PAPIN, Pierre-Antoine, né à Montlandon le 14 avril 1810, parti le 11 mars 1834, missionnaire au Su-Tchuen (Chine), mort à Kiong-tchéou le 18 octobre 1880.

6. RENIER, Joseph-Florentin-Etienne, né à Nogent-le-Phaye, le 30 septembre 1810, parti le 15 mars 1835, missionnaire à Siam, à Malacca, en Birmanie, mort en janvier 1871.

7. Cirou, Victor-Etienne, né à Dancé (diocèse de Séez), le 26 décembre 1833, professeur au petit séminaire de Nogent-le-Rotrou, parti le 10 août 1862, missionnaire au Maïssour (Inde), mort à Pondichéry le 10 octobre 1876.

8. Ligneul, François-Alfred-Désiré, né à Châtillon le 27 septembre 1847, professeur au petit séminaire de Saint-Cheron, parti le 1er septembre 1880, missionnaire dans le Japon septentrional.

9. Pianet, Henri-Jules-Victor, né à Domblans (diocèse de St-Claude), le 15 août 1852, curé de Challet, puis professeur au petit séminaire de St-Cheron, parti le 2 août 1882, missionnaire au Cambodge.

10. Barillon, Marie-Luc-Alphonse, né à Lumeau le 18 octobre 1860, parti le 17 décembre 1884, missionnaire à Malacca.

11. Rousseaux, Célestin-Irénée, né à Remies (diocèse de Soissons), le 9 janvier 1859, vicaire à Illiers, parti le 3 novembre 1886, missionnaire au Su-Tchuen méridional.

Aux noms ci-dessus nous devons ajouter ceux de deux jeunes missionnaires qui ont fait une partie de leurs études au petit séminaire de Saint-Cheron :

MM. Pilon, Alexandre-Léon, né à Chauvigny (diocèse de Blois), le 5 janvier 1862, parti le 10 septembre 1884, missionnaire au Tong-King occidental.

Neutre-Thibault, Louis, né à Limours (diocèse de Versailles), le 15 octobre 1860, parti le 7 octobre 1885, missionnaire au Su-Tchuen oriental.

C'est donc au total treize prêtres donnés ou préparés en partie à l'œuvre des Missions étrangères. Ce chiffre est modeste, assurément ; nous devons toutefois nous consoler en voyant que, depuis quelques années, le feu sacré du zèle apostolique s'est allumé au sein de notre jeunesse cléricale ; c'est de bon augure même pour le recrutement du clergé diocésain, car nous recevrons en proportion de ce que nous aurons donné d'après cette règle posée par Dieu lui-même : Donnez et l'on vous donnera.

Nous pouvons ajouter d'ailleurs que plusieurs autres prêtres sortis de nos rangs sont entrés dans diverses Congrégations religieuses qui se vouent également à l'œuvre des Missions étrangères. Nous avons ainsi des ouvriers apostoliques dans les cinq parties du monde. Qu'il plaise à Dieu de leur dire et de nous dire à nous-mêmes cette parole qui fut autrefois si efficace : Croissez et multipliez-vous.

Si malgré cet appoint l'on estime que nous avons encore fourni peu de sujets à cette œuvre si importante de l'évangélisation des infidèles, il y a une Société d'autres missionnaires dont nous pouvons justement nous glorifier. N'avons-nous pas, en effet, nos vaillantes

Sœurs de Saint Paul de Chartres? Elles avaient déjà des établissements dans les colonies françaises de l'Amérique au siècle dernier. Et depuis les premières qui, au milieu de notre siècle (1848) ont été appelées en Asie par un intrépide apôtre de la Société des Missions étrangères, combien d'autres ont parcouru ce chemin après elles! Naguère encore, le gouvernement français ayant demandé à leur Communauté neuf Sœurs infirmières pour nos soldats du Tong-King, neuf sont immédiatement parties leur porter aide et secours avec ces paroles d'encouragement et de consolation dont la charité chrétienne a seule le secret. Quelques jours plus tard nous apprenons cette triste mais glorieuse nouvelle : la Mission de la Corée, que la Communauté des Sœurs de Saint-Paul avait acceptée récemment, vient d'avoir pour première victime la première religieuse qui est allée planter sur cette terre des martyrs, il y a à peine quelques mois, l'étendard de Saint-Paul et la bannière de Notre-Dame de Chartres. Voilà comment notre auguste patronne inspire le dévouement et l'esprit de sacrifice à ses enfants pour les Missions lointaines.

On ne doit pas être étonné après cela que les aspirants missionnaires s'empressent de recourir à sa protection. Plus d'une fois nous les avons vus en troupes nombreuses entourer les saintes images de Notre-Dame du Pilier ou de Notre-Dame Sous-Terre, faire une escorte d'honneur à notre sainte relique ou la porter triomphalement sur leurs épaules. Au début de la présente année, comme déjà l'année dernière, une liste de tous les ecclésiastiques qui peuplaient alors le séminaire des Missions, avait été déposée aux pieds de Notre-Dame de Chartres pour appeler sur eux ses bénédictions maternelles. Cette liste, même après le départ de trente-cinq missionnaires, contenait les noms de deux cent neuf aspirants accourus de tous les points de la France dans cette célèbre maison qu'on a si justement appelée l'Ecole du martyre. Jamais ils ne se sont vus encore aussi nombreux ; et tous n'ont qu'un seul et même désir, celui de donner leur sang et leur vie pour la gloire de Dieu, la liberté et l'exaltation de la Sainte Eglise et le salut des pauvres infidèles. Braves soldats de Jésus-Christ, nos cœurs vous suivront jusqu'au bout du monde et nous vous offrons, en vous suppliant de les joindre aux vôtres, nos vœux, nos prières et nos sacrifices.

FAITS RELIGIEUX

Le discours du Pape. — Le 2 mars le Souverain-Pontife a reçu le Sacré-Collège des Cardinaux qui apportaient leur vœu à l'occasion de l'anniversaire de son couronnement. Dans la réponse qu'il a faite à l'adresse qui lui a été présentée, le Saint-Père a dit que la situation incertaine et effrayante de l'Europe rejaillit sur le Saint-Siège.

Le Saint-Siège est assujetti au pouvoir d'autrui ; il a le risque des périls intérieurs et extérieurs de l'Italie.

Ce vice fondamental de situation est aggravé par les offenses qui sont commises en Italie contre la religion et contre l'Eglise.

L'installation des nouveaux évêques souffre des retards, par suite des exigences introduites pour la concession de l'*exequatur*, sans parler des prétentions inadmissibles du droit de patronat.

De plus, des difficultés sont apportées au recrutement du clergé ; on travaille à exclure l'Eglise de l'enseignement ; les dispositions du nouveau Code enchaînent la liberté ecclésiastique ; on a accompli ces confiscations au préjudice de l'Eglise et l'on en prépare d'autres ; les sectes ennemies, enfin, sont favorisées de toutes façons.

Sa Sainteté a signalé ensuite les maux dont l'Italie est menacée par l'état de guerre religieuse qu'on y crée, et il l'a conviée à revenir à ses traditions et à reconnaître où sont ses vrais amis.

Elle a terminé en exprimant sa résolution de continuer, avec le concours du Sacré-Collège, l'œuvre du salut entreprise, jusqu'à ce que sonne l'heure de la miséricorde pour l'Eglise et pour la société.

Manifestation de la Jeunesse catholique en faveur du Saint-Siège.— Une grande manifestation de la jeunesse catholique de Paris en faveur du Saint-Siège a eu lieu au Cercle catholique des Etudiants, 18, rue du Luxembourg, sous la présidence de M. Lucien Brun, sénateur. Près d'un millier de jeunes gens, répondant à l'appel de l'Association catholique de la Jeunesse française, se pressaient dans la grande salle du Cercle, devenue trop étroite, pour applaudir les éloquentes paroles de M. Thellier de Poncheville, député du Nord.

Votre présence est un acte de foi, de charité et d'espérance, a dit M. Thellier de Poncheville, en faisant de l'espérance la vertu distinctive de la jeunesse : Un acte de foi, par la ferme confiance que tous nous avons dans l'avenir de la Papauté ; un acte de charité, par l'amour filial que nous conservons au fond de nos cœurs catholiques et français pour la personne de N. T. S. P. le Pape ; un acte d'espérance, parce que, en présence de l'agitation révolutionnaire qui menace de ruiner l'Europe tout entière, nous persistons à croire que, dans un prochain avenir, le Souverain Pontife, recouvrant le libre exercice de ses droits et prérogatives, rétablira la concorde entre les nations et la paix dans la société troublée par les doctrines de la Révolution.

Après M. Thellier de Poncheville, M. Lucien Brun soulève de nouveau les applaudissements de son jeune auditoire, en montrant que la vie qui s'ouvre devant lui ne présente que deux chemins : celui de Rome et celui de la Révolution. Celle-ci n'est point un fait accompli, c'est une doctrine et une doctrine inconciliable avec la suprématie de l'Eglise et l'infaillibilité du Souverain Pontife. Aussi, les efforts tentés pour trouver une ligne de conduite s'appuyant à la fois sur les enseignements de l'Eglise et sur les principes de la Révolution ont misérablement échoué.

Il ne reste donc qu'une seule voie ouverte pour la Jeunesse catholique : Elle doit s'engager la tête haute sur ce chemin de Rome où l'appellent le devoir et l'honneur.

Pour rehausser l'importance de cette manifestation, toutes les Conférences de province, affiliées à l'Association catholique de la Jeunesse française et aussi les Associations catholiques de Suisse et d'Italie, avaient envoyé des adresses et des dépêches pour affirmer une fois de

plus leur union. C'est donc toute la Jeunesse catholique de France qui a signé l'adresse dont la lecture a été couverte d'applaudissements unanimes, et qui a affirmé ainsi son dévouement inaltérable au Saint-Siège et sa volonté ferme de consacrer tous ses efforts à revendiquer le rétablissement du Pouvoir temporel du Pape. *(L'Anjou).*

La S. C. des Rites et la Mère Marie de Sales Chappuis. — La Sacrée Congrégation des Rites a demandé à Monseigneur l'archevêque de Paris et à NN. SS. les évêques de Bâle, de Fribourg et de Troyes, de procéder à la recherche des écrits de la vénérée Mère Marie de Sales Chappuis, religieuse de la Visitation, décédée en odeur de sainteté en 1875.

Née à Soyhierès, religieuse professe du monastère de Fribourg, la servante de Dieu fut successivement supérieure des monastères de Paris et de Troyes. Elle n'y fit pas seulement admirer la sagesse de son gouvernement et ces vertus qui l'ont rendue l'une des plus ressemblantes copies de son saint fondateur : « *Imitatores mei estote sicut et ego Christi* », mais elle sut inspirer des œuvres nombreuses, destinées à répandre l'esprit et la doctrine de saint François de Sales dans le monde.

La *vie* de la servante de Dieu nous donne le récit des fondations ; les *Annales Salésiennes* nous en montrent l'extension merveilleuse, on reconnaît là le doigt de Dieu : « *Digitus Dei est hic.* »

Le Centenaire de 89. — Tout le monde en parle ; mais trop peu de personnes connaissent la vérité sur les faits que rappelle cette date de 1789. L'ouvrage récent de Mgr Freppel : *La Révolution française* (publié chez Roger et Chernovitz, Paris, édition de propagande : 2 fr. 25) est bien propre à éclairer les esprits droits qui veulent enfin se débarrasser des erreurs puisées dans tant de livres universitaires. Le P. G. de Pascal a traité le même sujet dans son étude : *Révolution et évolution* (Imprimerie Sandax et Cie).

Ces deux ouvrages admettent le besoin de réformes qui se faisait sentir en 1789 et la légitimité de la plupart des vœux qui furent inscrits dans les cahiers des provinces. Mais le mouvement d'excellentes réformes que favorisait Louis XVI fut détourné par les révolutionnaires qui menèrent bientôt le pays aux terribles catastrophes que l'on sait. Il est temps enfin de reprendre ce mouvement et de provoquer des discussions, des vœux, des actes qui puissent aboutir à la résurrection de la France. Les catholiques sont entrés franchement dans cette voie. Après l'assemblée de Romans qui a solennellement déclaré ce que l'on devait faire pour la réparation de malheurs et de fautes séculaires, voici l'assemblée provinciale de Montpellier, sous la présidence de Mgr de Cabrières et de Mgr d'Hulst ; puis celles de Poitiers, de Lyon, de Bourges, etc., produisant des travaux d'une portée considérable. De toutes parts sont recueillies les doléances sur la situation douloureuse des diverses classes de la société ; la science et l'éloquence plaident contre les abus. Espérons le triomphe du droit ! Ce n'est certes pas là ce qu'attendaient les sectaires admirateurs de la triste révolution de 89, organisateurs du centenaire.

La spoliation du Clergé. — Depuis huit ans elle a été progressive. Le budget de 1882 rognait sur la somme de 53,347,865 francs, votée l'année précédente, 18,001 fr. La réduction en 1883 était déjà de 414,560 ; en 1889 elle est de plus de huit millions.

Ecoles catholiques. — Dans la réception habituelle des prédicateurs, le Saint-Père a recommandé aux curés la fondation, à Rome, de nouvelles écoles catholiques, qui manquent en plusieurs quartiers de la ville. Les 500,000 francs que Sa Sainteté y consacre ne suffisent plus ; il ajoutera à l'avenir, à cette somme, le denier de Saint Pierre recueilli continuellement dans la ville de Rome.

Consécration au Sacré-Cœur de Jésus, proposée aux catholiques français à l'occasion du deuxième centenaire de la demande qui en a été faite par Notre-Seigneur, le 17 juin 1689. — Notre-Seigneur veut la consécration de la France à son Sacré-Cœur. Il y a deux cents ans, il la demandait à Louis XIV par l'entremise de la Bienheureuse Marguerite-Marie. Il attend toujours une réponse qui ne lui a pas encore été faite; nous ne pouvons la différer plus longtemps.

Sans doute tous les diocèses de France ont été consacrés au Cœur de Jésus par les évêques; mais cette consécration religieuse ne suffit pas, car elle n'atteint qu'indirectement la vie sociale qui appartient, elle aussi, au Sacré-Cœur. Notre-Seigneur veut que la famille et l'Etat affirment son autorité souveraine en lui rendant hommage; il veut un règne social; c'est l'objet même de la demande faite par Lui, le 17 juin 1689.

Le moment est venu, ce semble, de donner satisfaction à ce désir divin. Sans doute un acte de cette nature fait aujourd'hui n'aura pas la forme qu'il aurait eu il y a deux cents ans; mais nous osons dire que cette consécration peut être plus glorieuse pour le Sacré-Cœur et plus fructueuse pour nous-mêmes.

Si au temps du grand roi, un seul homme devait parler au nom de tout le peuple; aujourd'hui, où l'on est convenu de trouver dans le suffrage de la nation une sorte de consécration officielle de l'autorité, c'est le peuple tout entier : hommes, femmes, enfants, qui doit acclamer la royauté de Notre-Seigneur en se consacrant à son divin Cœur.

Les Pères oblats de l'Église du Vœu national de Paris proposent à tous les catholiques français de *signer*, après l'avoir pieusement récité, un acte de consécration qu'ils ont adopté pour cette circonstance.

Cet avis avec la formule de consécration est imprimé sur une petite feuille qu'on leur demandera directement. — Prix de la feuille; *franco*, 100 exemplaires, 0 fr. 75 c., 1000 ex., 6 fr. Images souvenirs de consécration : le cent 5 fr., le mille 45 fr. — Au bureau de la chapelle provisoire du Vœu National, 31, rue de la Barre, Paris. Montmartre.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Lampes. — 84 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en mars, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 54; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant Saint Joseph, 13. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2. Devant Ste Anne, 1.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 368.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 141.

Nombre de visites faites aux clochers : 78.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En mars, ont été consacrés 59 enfants, dont 27 de diocèses étrangers.

— La lettre pastorale de Monseigneur l'Évêque de Chartres pour le saint temps du Carême 1889, explique les *enseignements de la mort.* La mort, effroi de notre nature dont elle venge le péché et froisse les plus chères tendances, jette notre âme devant son Juge suprême ; il faut la préparer par des œuvres bonnes et généreuses qu'anime l'amour de Dieu et du prochain ; il faut se détacher de la vie et de ses aises et résister aux entraînements des passions ; il faut fuir le péché et observer la loi de Dieu, et cela sans retard ; tout retard peut être fatal, puisque la mort est prompte et imprévue.

— La station de Carême, à la Cathédrale, a pour prédicateur, nous l'avons déjà dit, le R. P. Damman, de la Compagnie de Jésus. Ses premiers sermons faisaient bien augurer du succès de sa parole vraiment instructive et attachante, développant l'Encyclique *Exeunte anno ;* depuis cette espérance de l'auditoire s'est confirmée de plus en plus. Puisse le nombre des assistants être en rapport avec le zèle et le mérite du prédicateur, surtout lorsque va commencer la série des sermons pour les hommes seuls !

— La fête de Saint Joseph a été célébrée, comme elle devait l'être, auprès de N.-D. de Chartres. Dans l'église supérieure et dans la Crypte, les messes de communion, le salut solennel, les allocutions, tout a concouru à la glorification du Saint Patriarche, en rehaussant la dignité de son culte et en portant les âmes à l'invoquer avec une confiance plus aimante.

— Le 25 mars, à 6 heures, a été dite à l'autel de N.-D. de Sous-Terre la messe demandée par la *Ligue de l'Ave Maria*, que de prières pour la France !

— La quête pour l'œuvre de l'Institut catholique de Paris a eu lieu à la cathédrale le dimanche 17 mars. Elle avait été annoncée par une lettre de Monseigneur à son clergé, recommandant cette œuvre si éminemment chrétienne et française.

« Elle a pour but, écrit Sa Grandeur, de fournir à la société, dans la carrière des lettres, du droit et de la médecine, des hommes instruits et croyants ; mais, élevant plus haut ses vues, elle veut encore former des savants chrétiens capables, les uns, de venger les dogmes outragés, les autres, de démontrer, par de grandes découvertes, que la religion sait inspirer et féconder la science. Des catholiques fervents souffraient de voir la science se matérialiser, et mettre Dieu de côté ; ils ont revendiqué pendant 50 ans la liberté de l'enseignement supérieur, et l'ont enfin obtenue ; c'est cette liberté, bien restreinte depuis, qu'il ne faut pas laisser tomber ; il y va d'un intérêt majeur et public, il s'agit d'édifier l'enseignement sur le fondement du dogme chrétien, de confondre les séducteurs

et les impies qui trompent la foule, de faire avancer la science au profit du bien et de la religion. Tout le monde n'est-il pas appelé à en profiter ? et tout catholique ne doit-il pas concourir au budget de cette œuvre ? car il faut un personnel nombreux, de vastes locaux, un matériel spécial et coûteux, il ne faut rien moins que créer des hôpitaux, et les entretenir ; et pour toutes ces charges il n'y a aucune subvention officielle ; il est donc nécessaire que la générosité volontaire, que le sacrifice chrétien soutienne cette œuvre de salut social, qui, devant la foi menacée par la fausse science, suscite des champions de la science chrétienne. »

— C'est les 23, 24 et 25 mars qu'a eu lieu, à l'évêché, l'exposition des objets destinés à être distribués aux églises pauvres de la campagne, par l'Œuvre des Tabernacles. Fort belle était l'exposition ; magnifique est le dévouement des personnes qui confectionnent et réunissent tant de riches et utiles objets pour le culte eucharistique !

— La fête de l'Adoration mensuelle a été célébrée cette année dans la paroisse Saint-Aignan, avec un redoublement de pompe extérieure qui charmait les regards. La décoration et l'illumination de l'autel, au dessus duquel reposait le trône eucharistique, étaient d'un effet splendide.

De pieux fidèles assistaient nombreux à la cérémonie de trois heures, rendue si émouvante par *l'amende honorable* que prononça au nom de tous, le R. P. Damman, le prédicateur du Carême à la Cathédrale. La foule qui entourait le soir la chaire sacrée, était plus grande encore. L'éminent orateur avait pris pour texte de son discours, ces paroles de nos livres saints : *Ecce tabernaculum Dei ominibus*, qui lui fournirent les plus heureuses applications touchant le culte que nous devons rendre au *Dieu amour* qui vient résider au milieu de nous, dans son adorable sacrement.

Sa péroraison dans laquelle il présenta la FIDÉLITÉ sous ses aspects divers, mais surtout au regard de Celle inviolable que l'on doit au Seigneur, impressionna vivement son auditoire.

Un salut solennel, dont les morceaux empruntés à la bonne musique religieuse ont été bien exécutés, termina dignement ces belles cérémonies.

— La fête d'Adoration, en avril, aura lieu à la Communauté du Saint-Cœur de Marie, le jeudi 11.

— La quête sera faite le jour de Pâques, à tous les offices, au profit des séminaires.

— Nous rappelons que chaque année la quête pour l'asile des Petites-Sœurs des pauvres a lieu à la cathédrale, au salut du vendredi-saint. Elle se fait le jeudi-saint à Saint-Pierre et à Saint-Aignan.

— La station de Carême, à Dreux, est prêchée par M. le chanoine Tournemine.

Lettre Circulaire de Monseigneur l'Évêque de Chartres

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Au sujet d'une Nouvelle Communication du Saint-Siège, relative à Mathilde Marchat.

Nos très chers Coopérateurs,

Quand, le 24 décembre dernier, notre Official se présenta chez Mathilde Marchat, pour lui donner connaissance de la sentence définitive portée contre elle par le Tribunal du Saint-Office le 12 du même mois, elle déclara qu'elle en appelait de la décision du Saint-Office au Pape; et en conséquence de son dire, elle fit écrire par ses adhérents au Souverain Pontife. Sa Sainteté vient de charger l'Eminentissime Cardinal Monaco, qui nous avait déjà notifié le décret du 12 décembre, de répondre à l'appel de Mathilde Marchat, et c'est cette réponse, à nous adressée, que nous vous communiquons dans sa teneur. La voici :

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

On a remis au Saint-Père une lettre revêtue d'un certain nombre de signatures, dont nous vous envoyons la liste sur une feuille séparée et annexée à la présente.

Les signataires de cette lettre, qui fourmille de mensonges et d'erreurs, essayent par de vaines et futiles objections d'infirmer l'autorité des décrets, portés contre Mathilde Marchat par le Tribunal suprême du Saint-Office.

Ils prétendent surtout que, dans la procédure, on n'a tenu aucun compte des formes juridiques;

Que « *le 28 mai, vers 7 heures du soir, le Secrétaire de Monseigneur Sallua, en l'absence de Mademoiselle Duchon, toujours éloignée de cette entrevue, lui présenta (à Mathilde Marchat) un papier blanc à signer, ce qu'elle fit par esprit d'obéissance* »;

Que ce document « *paraît avoir servi de base aux deux jugements de l'Inquisition* »;

Et enfin, pour ne rien dire du reste, que « *de la levée de l'Interdit, porté contre Marie Geneviève du Sacré Cœur, dépendent le triomphe de la Sainte Église et de la France, la délivrance de Rome et de Sa Sainteté* », paroles rapportées comme ayant été dites par le Sacré Cœur.

Je porte ces choses à la connaissance de Votre Grandeur par ordre des Éminentissimes et Révérendissimes Cardinaux, faisant avec moi partie du Tribunal suprême de l'Inquisition, afin qu'employant les moyens qui vous seront suggérés par votre zèle et votre charité, vous fassiez tout ce qui vous sera possible pour ramener à

de meilleurs sentiments les signataires de la susdite lettre et autres fauteurs de Mathilde Marchat, qui sont de votre diocèse, ceux, en particulier, qui paraissent moins obstinés dans leur aveuglement, en leur faisant observer qu'il n'a été question, dans les deux décrets de la Sacrée Congrégation du Saint-Office, que des prétendues visions et extases de Mathilde Marchat.

Quant à ceux des signataires qui ne sont pas de votre diocèse, ayez la bonté d'écrire à leurs Évêques respectifs, au nom de la Sacrée Congrégation, qu'ils sont priés, eux aussi, de faire tous leurs efforts pour obtenir de leurs diocésains égarés qu'ils se soumettent aux ordres du Saint-Siège.

Vous nous ferez connaître, en temps voulu, les résultats de vos démarches.

En attendant, je prie Dieu qu'il vous conserve longtemps.

Rome, le 27 février 1889. A Votre Grandeur.

Votre très affectionné dans le Seigneur,
R. Cardinal MONACO.

En conséquence, et pour entrer dans les vues du Saint-Siège, nous vous prions, nos très chers Coopérateurs, et ceux d'entre vous principalement qui pourraient exercer quelque utile et heureuse influence sur les adhérents de Mathilde Marchat, de faire tout ce que vous suggéreront votre zèle et votre piété, pour éclairer ces pauvres aveugles et leur faire comprendre qu'en refusant d'obéir à leur Évêque, au Pape, à l'Église, ils s'engagent dans une voie déplorable, dans la voie de la révolte, du schisme et de la perdition.

Recevez, nos très chers Coopérateurs, l'assurance de nos sentiments affectueusement dévoués en N. S.

† LOUIS-EUGÈNE, évêque de Chartres.

Chartres, le 9 mars 1889.

NOTRE-DAME DE LA BRÈCHE.

La fête de N.-D. de la Brèche, transférée cette année du 15 au 16 mars, à cause de l'occurrence d'une solennité de la Passion de Notre-Seigneur, a eu sa belle procession traditionnelle de la cathédrale au lieu du combat de 1568. Dans la chapelle commémorative, les cérémonies du matin et du soir ont attiré une nombreuse assistance. A celle du soir, Monseigneur était présent; Sa Grandeur avait voulu célébrer là, comme par le passé, l'anniversaire de sa préconisation épiscopale qui eut lieu le 15 mars 1852. Avant le salut, M. l'abbé Chichy, vicaire de N.-D. à Nogent-le-Rotrou, prononça un intéressant discours sur la protection de la Sainte Vierge, notre espérance et notre force en tous les temps, comme elle l'a été spécialement pour

la ville de Chartres, lors du siège par les Huguenots. C'est la nouvelle Judith, figurée par celle de Béthulie, que l'orateur avait en vue dans son texte : « Le Seigneur t'a bénie dans sa force, puisque par toi il a mis à néant nos ennemis. »

Une circonstance importante qui a rehaussé la fête, c'est la bénédiction par Monseigneur d'une statue dont nous devons parler.

M. l'abbé de Sainte-Beuve, chapelain du sanctuaire de la Brèche, a été mis dernièrement en possession de la statue de la Sainte Vierge qui autrefois était à la porte Drouaise et qui, depuis longtemps, était gardée par des propriétaires, heureux de ce trésor oublié du public (1). Peu de personnes en effet la savaient chez M. Noury-Coquard, libraire à Chartres. Mme Noury l'a conservée après le décès de son mari, puis au moment de mourir elle-même, elle l'a fait donner à la chapelle de la Brèche, avec le témoignage écrit qui suit :

Note de M. Noury-Coquard

« A propos de la statue de la Ste Vierge qui me vient du jardin que j'ai possédé 15 ans dans l'impasse de la Tuilerie, place Drouaise. — Après douze jours de siège et des pertes nombreuses de part et d'autre, l'armée huguenote voulut franchir la brèche que son artillerie avait faite à gauche de la porte Drouaise. Mais il arriva que pas un des assiégeants ne put monter à l'assaut. Dans ces temps toutes nos portes de ville étaient parées d'une statue de la Ste Vierge. Les huguenots avaient tiré tant et plus sur la porte Drouaise qu'ils voulaient transpercer, et leurs boulets tombaient d'eux-mêmes au pied de la statue. Une forte brèche avait pu être faite à côté de la porte mais non dans la porte elle-même. Les murailles qui restaient encore favorisaient-elles par leur état actuel des jets de lumière ou d'ombre que la lune ou des restes d'incendie occasionnaient, — ceci n'a pas été constaté, et l'heure n'était point aux observations de ce genre, — toujours est-il que l'ombre de la statue projetée sur la muraille voisine, ou l'apparition véritable de la bonne Dame de Chartres occasionna une panique sans exemple dans l'armée du prince de Condé et que ses soldats, les meilleurs, rebroussèrent chemin. Tout comme les soldats du fameux Rollon ils firent la reculade par Lèves au cours de l'eau.

Les habitants de Chartres ne se montrèrent pas ingrats à la suite de cette heureuse délivrance. Ils construisirent une chapelle sur la brèche ; on lui donna le nom de N.-D. de la Victoire, puis N.-D. de la Brèche. Ce dernier nom a prévalu dans le langage populaire, et tous les ans, le 15 mars, on fait mémoire de l'heureuse délivrance de Chartres.

(1) C'est une jolie statue de pierre d'un mètre de hauteur ; la sculpture bien soignée indique le XIVeme siècle.

En outre, la porte Drouaise avait été réparée, mais les municipalités qui ont administré la ville depuis 1790 ont senti la nécessité de démanteler ses fortifications. Les portes ont été démolies. La statue qui ornait la porte Drouaise avait trouvé place sur le mur de clôture de la maison rue Muret n°..... Ce mur est au-dessus du jeu de paume. Les enfants jetaient parfois des pierres à la BONNE FEMME (1). Son propriétaire prit le parti de la transporter dans son jardin que nous eûmes le bonheur d'acquérir en 1847. »

— A cette note ajoutons quelques détails.

Cette statue vénérable n'est pas la seule que possède la chapelle de N.-D. de la Brèche. L'image de la Vierge qui surmonte l'autel, est celle qui fut placée dans la chapelle bâtie en 1600 par M. Simon Sauquet, chanoine de St-André. Cette statue a été rendue en 1843 à M. l'abbé Baret, vicaire de N.-D., qui voulut la rapporter lui-même sur ses épaules à la cathédrale d'où elle fut conduite processionnellement à la chapelle encore en construction, le 1er juin 1843, par les enfants de la première communion.

Avant la construction de la chapelle, il y avait au même endroit : « Une image de la Vierge ayant au côté droit un nombre d'ecclésiastiques et d'habitants à genoux, et de l'autre plusieurs hommes armés tirant contre la Vierge. »

Nous devons encore mentionner comme se rapportant au siège de Chartres la Vierge sculptée autrefois dans le rempart sur le mur rebâti à l'emplacement de la brèche, auprès de l'inscription commémorative, et dont il ne reste que des fragments informes. — La Vierge de la fontaine Drouaise, autrefois si vénérée et aujourd'hui disparue, et une petite statue de bois très noir portant des traces de dorure placée autrefois au-dessus de la porte de la chapelle ; cette dernière est maintenant conservée dans la sacristie.

Nominations dans le clergé. — M. l'abbé Roussillon, secrétaire-général de l'évêché, et M. l'abbé Piau J. supérieur du grand-séminaire ont été nommés membres du Conseil épiscopal.

M. l'abbé Vassard, curé de Saint-Pierre de Chartres, depuis vingt-trois ans, se sentant dans un état de fatigue trop grand pour gouverner désormais son importante paroisse, a donné sa démission. Monseigneur a nommé M. l'abbé Vassard, vicaire général honoraire du diocèse de Chartres.

M. l'abbé Maréchal (Louis-Delphis-Adolphe), vicaire général de Mgr l'archevêque de Montréal, a été nommé le 29 janvier 1889,

(1) Ainsi s'exprimaient souvent, hélas ! des enfants encore plus ignorants qu'irrévérencieux.

chanoine honoraire de la cathédrale de Chartres, à la place de M. l'abbé Hicks (Étienne-Hyppolité), chanoine décédé de Montréal.

M. l'abbé Genet, curé de Courville, a été installé chanoine honoraire le 25 mars, en la fête de l'Annonciation.

M. l'abbé Bigot, Ulysse, précédemment curé de Chapelle-Guillaume, a été nommé auxiliaire de M. le curé de Gallardon.

M. l'abbé Simon, a été transféré du vicariat de la Loupe, à celui de Saint-Hilaire à Nogent-le-Rotrou.

Sociétés de Secours aux blessés militaires. — On parle beaucoup à Chartres, en ce moment, d'une nouvelle Société de secours aux blessés militaires, appelée : l'Union des femmes de France. La presse religieuse a dit et répété depuis longtemps ce qu'il fallait penser de cette institution organisée et dirigée en dehors des inspirations catholiques.

La Société de secours aux blessés qui, à bon droit, gardera les sympathies chartraines acquises en 1870 et de plus en plus accentuées par la suite, c'est la Société *de la Croix-Rouge*, (de la Croix-de-Genève). Fidèle à son enseigne, celle-ci ne s'annonce point comme purement humanitaire, philanthropique, neutre en religion ; elle se déclare et on la sait chrétiennement secourable, à l'exemple de Jésus-Christ, dont le souvenir, les leçons, la vue ont toujours été et seront toujours la grande consolation dans la souffrance. A Chartres, le comité des hommes a pour président M. Collier-Bordier ; le comité des dames, Madame Bellier de La Chavignerie.

GALLARDON — FÊTE DE JUBILÉ SACERDOTAL

On nous écrit :

« Dès le matin du 25 février dernier, Gallardon était en émoi ; son vénéré Curé, M. l'abbé Marie, chanoine honoraire de la cathédrale de Chartres allait célébrer ses noces d'or. Enfin les cloches ont lancé leurs plus joyeuses volées et la procession défile du presbytère à l'église entre les rangs serrés d'une sympathique assistance. Je dis mal : il y a plus que cela au fond de tous les cœurs, et je n'en veux pour preuve que cette foule qui envahit à flots pressés la Maison de Dieu pour demander au Seigneur de conserver à sa famille le pasteur bien aimé.

Tout concourt à rehausser l'éclat de cette fête : le modeste harmonium qui remplace pour la circonstance le vieil orgue avarié, élève le ton sous les doigts d'un maître ; la musique municipale lui renvoie ses notes les plus vibrantes et les vieilles voûtes de la petite cathédrale retentissent des chants sacrés. Tantôt c'est une note puis-

sante qui se fait entendre du haut de la tribune, tantot ce sont les accents d'un chœur nombreux qui roulent avec majesté de la terre au ciel.

Un prêtre de la contrée, M. le Curé de Saint-Symphorien, monte en chaire et dans une langue toute embaumée de parfums cueillis au jardin des Saintes-Écritures et des Pères de l'Église, l'orateur appelle les bénédictions d'en Haut sur les mains pieuses et habiles qui ont orné pour ce jour de fête le saint lieu ; sur ces enfants qui se groupent à l'envi autour de leur bannière ; sur cette paroisse de Gallardon qui se montre si fière, et à bon droit, de cette solennité. Mais il faut respecter les bornes qu'a rigoureusement posées l'humilité de celui qui est le héros de la fête, et c'est à peine s'il est permis de soulever quelque peu un coin de ce voile. D'ailleurs qu'est-il besoin de longs discours ; les œuvres du pasteur parlent assez et depuis 21 ans, son peuple a su apprécier les qualités et les vertus qui le distinguent. Mais comment ne pas dire un mot en passant de cette église qu'il trouva si délabrée et qui grâce à ses restaurations intelligentes, à son zèle si actif et si éclairé, s'impose désormais à l'admiration !

La cérémonie religieuse prend fin, et tous s'estiment heureux d'avoir courbé la tête sous la bénédiction de ce père. Mais c'est de la bouche des petits que Dieu a su tirer une louange parfaite : voici donc une députation enfantine qui vient aussi mêler sa voix, et non sans recevoir des applaudissements mérités, à ce concert de tous les cœurs. Et pourquoi tairais-je que de fraternelles agapes réunirent autour de M. le Curé, ses confrères, ses parents, ses amis, et, n'allons pas l'oublier, toute l'élite de la petite cité. Et comme couronnement de la fête voici des strophes écloses dans les poétiques vallées des environs, devers Gas et Yermenonville ; voici les félicitations de M. le Curé de Maintenon, et toute l'assemblée répète avec lui : *Ad multos annos.* Longues années à celui que nous fêtons aujourd'hui ! Enfin M. le Curé de Lèves qui l'an dernier eut lui aussi son jubilé sacerdotal, prononce, au nom d'une amitié de 60 ans, quelques paroles qui jettent dans tous les rangs la plus profonde émotion.

Et maintenant que tous les habitants de Gallardon reçoivent les remerciements de leur vénéré Curé, il les adresse et à ceux qui l'entourent et à ceux qui ne peuvent en ce moment avoir place auprès de lui ; que tous reçoivent aussi la protestation qu'il leur fait de se consacrer avec une ardeur toute nouvelle à la mission que depuis longtemps déjà il exerce au milieu d'eux !

Et s'il est permis à un étranger de parler en son nom et au nom de tous ceux qui furent témoins de cette belle fête, que la ville de

Gallardon reçoive toutes nos félicitations ! elle a su, je ne crains pas de l'affirmer hautement, elle a su donner en ce jour une preuve indéniable et de son bon esprit et de son bon cœur. » X.

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts dont les noms suivent :

M. l'abbé **Moreau**, curé de Montigny-le-Chartif, décédé dans sa paroisse le 13 mars 1889, à la fin de sa quatre-vingt-unième année. M. Moreau (Louis-Pierre-Joseph) était né le 19 mars 1808 à Neuilly-sur-Eure. Ordonné prêtre le 27 février 1836, il a été nommé vicaire d'Illiers le 22 mars suivant ; curé de Montigny-le-Chartif le 21 mai 1837. C'est donc pendant plus de cinquante ans qu'il a rempli au même lieu le ministère pastoral. Ses paroissiens lui ont témoigné leur reconnaissance en assistant à ses obsèques ; ils lui continueront leurs pieux suffrages.

— Sœur Zacharie Heurtault (née à Nogent-le-Phaye), religieuse de Saint-Paul de Chartres, décédée à Séoul en Corée, le 4 février. Une dépêche adressée par Mgr Blanc à la Supérieure principale des Sœurs de Saïgon, et transmise aussitôt par une lettre de Saïgon à la Communauté de Chartres, nous a appris le 16 mars cette triste nouvelle. Il y a quelques mois seulement que la *Voix de N.-D.* annonçait l'arrivée de Sœur Zacharie en Corée pour la fondation d'un établissement. La digne religieuse a succombé à une fièvre typhoïde. Beaucoup de personnes ont assisté à la messe dite le 18 mars à l'autel de N.-D. de Sous-Terre pour le repos de son âme.

— Mère Marie de la Miséricorde, religieuse de chœur au Carmel de Chartres, décédée le 24 février, âgée de 84 ans 6 mois, de religion 58 ans et 10 mois.

— Mme D'Leindre, à Tours. — M. A. Letartre, Mme Thibault-Toutain, Melle Démolliens, à Chartres.

BIBLIOGRAPHIE

— **ÉTUDES religieuses, philosophiques, historiques et littéraires,** Revue mensuelle publiée par des *Pères de la Compagnie de Jésus.*

Sommaire de la livraison de Mars 1889.

I. Essai philosophique sur le transformisme, P. J. de Bonniot. — II. De la restauration du chant grégorien (Fin), P. E. Soullier. — III. Lettre à M. Aristide Douarche, docteur ès-lettres, président de la cour d'Agen, P. J Burnichon. — IV. La régale. Autrefois et Aujourd'hui (Fin), P. G. Desjardins. — V. Au pays des Castes. Voyage à la côte de la Pêcherie (3e article), P. St. Coubé. — VI. Le P Secchi, P. T. Pepin. — VII Bulletin théologique, P. F. Desjasques. — VIII Bibliographie. — IX. Tableau chronologique des principaux évènements du mois, P. P. Mury.

Reteaux-Bray, éditeur, rue Bonaparte, 82, Paris, et chez tous les Libraires catholiques.

— **Vie de Saint Joseph.** — Son influence sur la vie intérieure divisé pour le mois de mars en 31 chapitres, par Mme la comtesse de Saint-Bris.

Six évêques et archevêques ont examiné, approuvé et recommandé cet ouvrage, comme justement pensé, délicatement écrit, intéressant, instructif, et plein de déductions pratiques.

Paris, Tequi, œuvre Saint Michel, rue de Rennes, 8,355 p. Prix : 2 fr.

— **Xavérine de Maistre**, Mère Thérèse de Jésus, Carmelite, lettres et opuscules précédés d'une lettre de Mgr Gay, évêque d'Anthédon. Deux forts volumes in-12. — Prix : 7 fr. (s'adresser au Carmel de Poitiers, Vienne).

Les *Lettres et Opuscules* de Xavérine de Maistre sont un complément de la *Vie* de Mère Thérèse de Jésus, commencée par M. l'abbé Houssaye, terminée et publiée par Mgr Gay, évêque d'Anthédon.

Les nombreux extraits du *Journal intime*, des *Lettres et Billets*, dont on avait fait usage dans la Vie de Mère Thérèse de Jésus, inspirèrent à un grand nombre de personnes la curiosité bien légitime de les connaître d'une manière plus complète. C'est pour répondre à ce désir, souvent exprimé, qu'a été entreprise la publication des divers écrits de Xavérine de Maistre.

Dans une lettre au R. P. Mercier, pour le féliciter et le remercier d'avoir entrepris cette publication, Mgr Gay, évêque d'Anthédon, écrit qu' « elle intéressera, non seulement les religieuses de divers ordres, mais toutes les personnes pieuses que la vie, maintenant si répandue, de Xavérine de Maistre a déjà initiées à l'esprit, aux vertus et aux grâces de cette belle âme.

— **Saint Joseph**, *d'après l'Écriture et les traditions.* Nouveau mois de Mars sur la vie et les vertus de Saint Joseph, par M. l'abbé Lespinasse, auteur du *Pèlerinage d'Agen à Jérusalem.* Prix : 1 fr. 50. Société de Saint-Augustin. — A Chartres, librairie Duchon.

— **Vie de Sainte Claire de la Croix**, abbesse du monastère de Sainte-Croix, de Montefalco, en Ombrie, de l'Ordre de Saint-Augustin, primitivement tertiaire de l'Ordre de la Pénitence de Saint-François; traduite de l'italien, et dédiée aux tertiaires de Saint-François — Un volume in-18 jésus, contenant un portrait fait en 1881 à l'époque de la canonisation, le dessin du cœur de la sainte, tracé à l'époque de sa mort, et des culs-de-lampe empruntés à l'art chrétien du moyen âge — Œuvre de Saint-Paul, rue Cassette, 6, Paris; — René Haton, éditeur, rue Bonaparte, 35, Paris.

Cette sainte, très peu connue en France, mérite cependant beaucoup de l'être.

Par son amour pour Jésus crucifié et sa contemplation habituelle des diverses circonstances de la Passion du Sauveur, elle avait mérité d'obtenir un privilège inouï dans la vie des saints. Ce n'est plus un séraphin qui vient imprimer sur ses membres les sacrés stigmates, comme au siècle précédent il arriva au patriarche d'Assise. C'est Jésus-Christ qui daigne lui-même sculpter sa divine effigie, entourée de tous les instruments de la Passion, dans le cœur de son épouse, et placer dans son fiel trois petites boules parfaitement égales par le poids, la couleur et la grosseur, représentant le mystère de la Très Sainte Trinité.

Après cinq cent quatre-vingt ans, le petit crucifix et, le fouet de la flagellation en chair musculaire, que contenait le cœur de Sainte Claire de la Croix, se voient encore aujourd'hui à Montefalco, ainsi que les trois petites boules représentant le mystère de la Sainte Trinité.

— **Image du Bienheureux Grignon de Montfort** — En chromolithographie, format livre de prières, sans texte au verso. Prix : 5 fr. le cent — La même avec texte au verso. Prix : 6 fr. le cent. — Société Saint-Augustin, Lille.

— **Mater Dolorosa.** — Les Douleurs de la Sainte Vierge, Méditations, Réflexions, Prières, par Saint Alphonse de Liguori. — Edition ordinaire. Prix : broché 0 fr. 75. Relié en percaline, tr. jaspée, 1 fr. 20. — Edition de luxe *avec Chemin de Croix illustré.* Prix : broché 1 fr. 25. Relié en percaline, tr. rouge, 1 fr. 75. Relié en basane double, tr. dorée, titre doré sur le plat, 3 fr. 25. — Société de Saint-Augustin, et à Chartres, librairie Duchon.

Pour les Chroniques et les Extraits :

GOUSSARD, chanoine,

Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS — Chartres.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

5me NUMÉRO — MAI 1889

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LE MOIS DE MARIE

— Les exercices du mois de Marie vont attirer de nouveau dans nos églises un grand concours de peuple. Écouter l'instruction du prêtre et les mélodies sacrées ; se livrer à une méditation paisible devant la Madone et son reposoir illuminé, ce sont là des jouissances que peut se promettre l'âme chrétienne. Il lui faut encore autre chose pour répondre aux désirs de Notre-Dame. Il faut prier.

Prier, c'est la condition essentielle à laquelle seront attachés des résultats sérieux. Par des invocations multipliées et confiantes nous obtiendrons de grands biens. N'est-ce pas le moment de demander, par l'intercesion de N.-D. de Chartres, l'avènement et la permanence du règne de Dieu en nous et autour de nous ? Celle qui doit enfanter Jésus dans les âmes, répondra à notre ardeur par une assistance maternelle et utile à nos vrais intérêts. De plus notre participation la plus large possible à la prière commune pour le triomphe de l'Eglise, l'indépendance du Saint-Siège, le relèvement de notre patrie, surtout au point de vue catholique, c'est ce qu'attend de la foi de ses enfants N.-D. de Chartres que nous appelons si souvent « la terreur de nos ennemis, la gardienne de la France. »

Ave Maria !

Sœur St-ZACHARIE

On a enfin reçu, à la Maison-mère de la Congrégation de St-Paul de Chartres, la lettre nécrologique attendue depuis plus de deux mois sur Sœur St-Zacharie, supérieure de l'Orphelinat à Seoul, décédée en sa quarante-sixième année, le 3 février 1889. Cette lettre écrite par M. l'abbé Coste provicaire, au nom de Mgr Blanc, nous a été communiquée par la Communauté et nous en faisons part à nos lecteurs. Ils verront avec nous, que le Seigneur destine la mort comme les travaux des ouvriers apostoliques au triomphe de la foi.

Seoul, le 10 février 1889.

Le deuil vient de frapper les Sœurs de St-Paul de Chartres établies depuis à peine six mois en Corée. La Sœur St-Zacharie, Supérieure

de l'Orphelinat à Seoul, a rendu son âme à Dieu après neuf jours de maladie.

Le 25 janvier, Conversion de St-Paul, fête patronale des Sœurs de St-Paul de Chartres, elle avait voulu donner à la solennité tout l'éclat que comportaient les lieux et les circonstances d'un établissement à son début : réception de Sa Grandeur Monseigneur Blanc, messe pontificale et bénédiction du Saint-Sacrement. C'était bien modeste : l'exiguité de la chapelle, la pauvreté du logement rappelaient encore les catacombes ; mais les cœurs étaient pleins de vœux et d'espérances. Hélas ! nous étions loin de soupçonner qu'un décor funèbre viendrait bientôt remplacer les dehors de l'allégresse.

Le soir de ce même jour la bonne sœur fut obligée de s'aliter. La fièvre, dont elle avait éprouvé les premières atteintes, ne fit que s'accroître. Néanmoins, la forte constitution de la malade et les soins dont elle était entourée faisaient espérer qu'elle serait bientôt rétablie. Tout fut inutile: après une neuvaine douloureuse, commencée sous les auspices de l'apôtre St-Paul, la Sainte Vierge, au jour anniversaire de sa Purification, dans la nuit du 2 au 3 février, présenta à son divin Fils cette belle âme mûre pour le ciel.

Les obsèques qui ont suivi, ont été l'occasion d'une grande manifestation de foi, et ont montré jusqu'à quel degré les Sœurs de St-Paul ont conquis l'estime des personnes qui savent apprécier les œuvres de zéle et de dévouement.

Dès la matinée du dimanche, 3 février, la nouvelle de la mort s'étant répandue parmi nos chrétiens coréens, ils ont afflué de tous côtés, exprimant leur condoléance, se succédant auprès du lit de parade pour réciter, en leur langue, les prières des défunts. Ce spectacle touchant n'a pas peu contribué à consoler les pauvres Sœurs survivantes, plongées dans la douleur.

Messieurs les résidents étrangers n'ont pas été moins empressés à nous donner des marques de sympathie, et à payer leur tribut d'hommages à la vertu personnifiée dans la vénérable Supérieure qui venait de s'éteindre.

Les honorables représentants des différentes Puissances n'ont pas dédaigné d'assister aux funérailles, qui ont eu lieu le 5 février, dans l'après-midi, au milieu d'un grand concours de fidèles. Mr Collin de Plancy, Commissaire du Gouvernement français, et Mr Guérin son Secrétaire interprète, ont même voulu accompagner le cercueil jusqu'à la tombe, et cela à pied pendant un parcours de plus d'une heure.

Après les premières cérémonies, célébrées sur la colline de la Mission, le convoi funèbre a été surtout un triomphe pour la foi catholique. Avec quel attendrissement les personnes qui se sont

intéressées aux épreuves de l'Eglise de Corée, n'auraient-elles pas contemplé l'étendard de la Croix se promenant pour la première fois au grand jour dans les rues de Seoul, précédé d'une escorte militaire d'une vingtaine de soldats coréens, suivi des élèves du séminaire en costume de chœur, des enfants de la Sainte-Enfance en costume de deuil et d'une foule considérable de chrétiens obligés jusqu'ici de se cacher. Et, rapprochement mystérieux ! le signe auguste de la Rédemption s'avançait majestueusement sur ce même chemin, traversait cette *petite porte de l'ouest*, si célèbre dans les annales de la persécution, par où nos martyrs d'autrefois allèrent subir la peine capitale, à laquelle ils avaient été condamnés en haine du Divin Crucifié.

Cette pompe déployée aux regards d'une population païenne, calme, je dirai même respectueuse, marque un progrès évident et inaugure, nous en avons l'espoir, une ère plus favorable à l'extension du règne de Jésus-Christ. Afin d'arriver à ce précieux résultat, il semble que la divine Providence, qui a coutume de chercher dans l'abnégation et la faiblesse les instruments dont elle se sert pour ses grandes œuvres, avait choisi une pauvre religieuse, dont toute l'ambition était de concourir, par d'humbles travaux, à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Telle était Sœur St-Zacharie.

Malgré les difficultés et les contrariétés inhérentes à sa charge, elle avait un courage à toute épreuve, soutenu par le témoignage d'une conscience droite, par l'amour de la règle et surtout par le désir du bien qu'elle pouvait opérer. Toujours à l'ouvrage, elle ne s'accordait aucun ménagement. On peut dire que, victime de sa charité, elle a couronné dans l'exercice de cette belle vertu une vie pleine de mérites ; car il est probable qu'elle avait contracté au chevet des malades la fièvre typhoïde à laquelle elle a succombé.

La veille de la Conversion de Saint Paul, elle avait pu présenter aux fonts baptismaux une quinzaine d'enfants de l'Orphelinat. La cérémonie imposante du baptême des adultes, qu'elle n'avait jamais vue, avait excité en elle les plus nobles sentiments. Avec quelle pieuse émotion elle contemplait ces jeunes catéchumènes abjurant solennellement l'idolâtrie, renonçant à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, courbant leur front sous les eaux régénératrices qui les établissaient cohéritiers de Jésus-Christ, enfants de Dieu et de l'Église ! « Oh ! dit-elle, je m'en vais écrire à notre Communauté de Chartres, et raconter cette belle cérémonie. » Hélas ! elle n'aura pas eu le temps d'épancher ainsi les joies de son âme ; mais Dieu, en échange, lui ménageait la félicité du Paradis.

F. COSTE, *prov.*

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Mademoiselle LE GRAS (Louise de MARILLAC) [1]

FONDATRICE DES FILLES DE LA CHARITÉ

La noble et antique famille de Marillac était originaire d'Auvergne. Au XVIme siècle plusieurs de ses membres, quittant leurs montagnes, se répandirent au loin. Guillaume de Marillac, ce héros chrétien qui fut armé chevalier sur le champ de bataille de Moncontour, après la défaite des protestants, se fixa à Paris. Il eut huit enfants parmi lesquels nous citerons, comme devant figurer dans cette histoire, *Michel*, connu sous le titre de chancelier de Marillac ; *Louis*, maréchal de France, et un autre *Louis*, seigneur de Ferrières qui eut pour unique enfant cette Louise destinée à porter à elle seule plus de rameaux que le tronc tout entier dont elle était sortie. Mademoiselle de Marillac vint au monde le 12 août 1591, à l'une des époques les plus troublées de notre histoire. On était alors dans cette période d'effervescence qui suivit à Paris l'assassinat d'Henri III et précéda l'entrée d'Henri IV dans la capitale. La joie que causa sa naissance, ne fut pour M. de Marillac qu'un éclair de bonheur ; la mère de Louise mourut peu de temps après lui avoir donné le jour.

Appelée à de grandes choses il entrait dans les desseins de Dieu qu'elle reçut une éducation toute virile, et les mélancoliques impressions de ses premières années devaient lui faire mieux comprendre un jour, tout l'amour qu'il faudrait donner aux petits êtres sans mère qu'elle s'efforcerait d'arracher à la mort.

Son père se voyant seul responsable de l'avenir de cette fille chérie, l'entoura de tous les tendres soins que réclamaient son jeune âge et sa frêle santé : il la confia ensuite à l'une de ses tantes, religieuse au monastère royal de *Saint-Louis, à Poissy*. Quand elle fut bien initiée aux principes de la piété chrétienne, il la reprit auprès de lui, et lui donna une maîtresse capable de compléter son éducation. De son côté, M. de

(1) Cette remarquable histoire d'une vie si belle a reçu de Mgr. Mermillod, et du supérieur général des Filles de la charité, les plus élogieuses approbations. Paris, Poussielgue, éditeur, rue Cassette, 15.

Marillac ayant découvert chez Louise une promptitude remarquable à saisir les vérités les plûs abstraites, il s'appliqua à former son esprit, « par l'étude de la philosophie qui devait *lui donner entrée* (comme le dit son premier historien), aux sciences les plus élevées. »

Cette forte éducation préparait le terrain aux vertus éminentes qui allaient bientôt y germer Père éclairé et prévoyant, il n'avait développé chez sa fille ces goûts solides que pour éloigner d'elle la futilité et pour lui faire mieux apprécier les avantages d'une vie grave et sainte. Dès l'âge de quinze ou seize ans Louise s'adonnait à l'oraison ; cette pieuse pratique lui fit concevoir, avec un profond mépris pour le monde, le désir ardent de se consacrer à Dieu : pensée qui l'occupa longtemps sans qu'elle put distinguer l'Ordre auquel le Seigneur l'appelait. Pour fixer ses incertitudes elle consulta le *vénérable* Honoré de Champigny (1) alors provincial des Capucins de Paris. Le fils de St François dont la prudence était une des qualités dominantes, et de plus favorisé d'une lumière intérieure, dans laquelle Dieu lui montrait pour le bien des âmes les événements à venir, lui déclara formellement que « le Seigneur avait d'autres vues sur elle. » Ayant eu peu après cette importante décision le malheur de perdre son père, Mademoiselle de Marillac, pressée par son entourage, accepta la main d'Antoine Le Gras, secrétaire des commandements de la reine Marie de Médicis. Ce mariage, où les conditions de foi, d'honneur et de charité se retrouvaient des deux côtés, fut célébré à Paris le 5 février 1613, dans l'église Saint-Gervais. Désormais donc Louise de Marillac se mommera *Mademoiselle Le Gras ;* le titre d'écuyer que portait son mari ne l'autorisant pas à s'appeler *Madame*, dénomination que les usages et les mœurs du temps n'accordaient qu'à la noblesse.

La bénédiction de Dieu sur cette union si chrétienne ne se fit pas attendre, et le 19 octobre la jeune épouse mettait au monde un fils qui reçut le nom de *Michel-Antoine*.

Détachée par avance de la vie et des maximes du monde, la jeune femme mena plus que jamais une existence sérieuse et toute consacrée au devoir.

(1) La *Voix de Notre-Dame* a donné sa biographie.

Libre de suivre son attrait pour les pauvres, elle allait les visiter et leur rendait avec une charité sans limites les services que réclamait leur état. Étant tombée malade et ne pouvant plus continuer ses courses charitables, le Seigneur la dédommagea en inspirant à St François de Sales, toujours attiré vers les grandes âmes, de venir la voir. Elle n'oublia jamais les bontés qu'il lui témoigna dans cette circonstance, ni ses avis qu'elle devait même plus tard mettre à profit pour la direction de ses filles. Après dix mois de séjour dans la capitale, le saint reprit le chemin de la Savoie, laissant Mademoiselle Le Gras sous l'intelligente direction de Mgr Camus, évêque de Belley, qu'il appelait gracieusement « *son fils unique, son apprentissage et son chef-d'œuvre* », parce que c'était le seul qu'il eut consacré.

Mgr Camus méritait cette prédilection si flatteuse, par ses hautes vertus et sa grande connaissance des voies spirituelles. Il comprit donc, avec le tact intérieur dont il était doué, que tout en secondant les aspirations de sa pénitente vers la perfection évangélique, il devait plutôt en arrêter qu'en seconder les ardeurs, et l'exciter surtout à cette filiale confiance qui dilate l'âme en lui apportant la paix : car son extrême appréhension du péché, qui lui faisait voir le mal dans les choses indifférentes, jointe à la crainte d'avoir à se reprocher de mauvaises confessions, lui causaient des troubles indicibles qui « *voilaient parfois cet esprit si clair et si fort.* » Mais ce n'était encore là pour Mademoiselle Le Gras que le commencement de ses épreuves intérieures.

La pensée d'avoir violé, en se mariant, un certain vœu qu'elle *aurait* fait d'entrer en religion, vint jeter dans son âme un nouveau tourment. Lui fallait-il quitter son époux, son fils, se demandait-elle, ou être parjure à un engagement sacré ? ne sachant que devenir, (Mgr de Belley était dans son diocèse et il fallait alors des semaines entières pour avoir une réponse à une telle distance), elle fit vœu le 4 mai 1623, jour de Sainte Monique, si son mari dont la santé déclinait visiblement, mourait avant elle, de rester veuve et de se consacrer entièrement au Seigneur. Cependant ce sacrifice offert avec toute la générosité dont l'âme de Louise était capable, ne lui rendit pas la paix ; des doutes

violents sur la foi assaillirent son esprit : l'immortalité de l'âme, même l'existence de Dieu lui apparurent enveloppées d'épaisses ténèbres. C'est que la tentation est un souffle délétère qui ternit le miroir de la raison. L'âme tant qu'elle demeure sous sa morbide influence perd ses plus brillantes facultés ; puissance de la mémoire, lucidité pour déduire, sens droit pour conclure, tout lui est enlevé ; pour elle la logique n'est plus. Ces angoisses durèrent dix mortels jours, enfin Dieu eut pitié d'elle ; comme elle était en prières en la fête de la Pentecôte, à Saint-Nicolas-des-Champs, — ici nous lui laissons la parole telle qu'elle se trouve consignée dans un de ses écrits. — « Je fus avertie « intérieurement que je devais rester avec mon mari, mais « qu'un temps viendrait où je ferais les vœux de pauvreté, « chasteté et obéissance, et que je serais avec des personnes « dont quelques-unes feraient de même ; j'entendis alors être « en un lieu pour secourir le prochain, mais, je ne pouvais « comprendre comment cela pourrait se faire, à cause *qu'il y* « *en devait avoir allant et venant.* » Cet aveu si naïf nous fait saisir toute la nouveauté de l'œuvre qu'elle devait accomplir, les religieuses à cette époque étant généralement cloîtrées.

« Je fus encore assurée, ajoute-t-elle, que je devais demeurer « en repos pour mon directeur, et que Dieu m'en donnerait un « qu'il me fit voir alors. »

Ce directeur n'était autre que Saint Vincent de Paul. Quand deux ans après cette révélation qu'elle reçut de son avenir, elle lui confia le soin de sa conscience, elle le reconnut pour celui que la Providence lui avait désigné comme devant être à son égard l'instrument de ses desseins.

Mademoiselle Le Gras se vit bientôt réduite au rôle d'infirmière auprès de son époux depuis longtemps souffrant et dont l'état maladif s'aggravait de plus en plus ; elle le remplit avec un admirable dévouement. La grâce de Dieu acheva ce que l'amour d'une femme chrétienne avait commencé : le cher malade sentit sa ferveur et sa patience croître avec sa gratitude pour les tendres attentions dont il était l'objet. M. Le Gras reçut avec une édifiante piété les derniers sacrements et, le 21 décembre

1625, il expira doucement, laissant à sa femme bien aimée l'importante mission d'élever le fils sur lequel avaient reposé jusqu'ici leurs plus douces espérances.

« La vraie veuve », dit St François de Sales dans son langage imagé, « est en l'Église une petite violette de mars qui répand « une suavité non pareille par l'ardeur de sa dévotion. Elle se « tient presque toujours cachée sous les larges feuilles de son « abjection, ne voulant être pressée de la conversation des « mondains pour mieux conserver la fraîcheur de son cœur. »

Telle allait être désormais la vie de Louise : vie brisée selon le monde ; vie transformée et merveilleusement féconde aux yeux de Dieu. — Voulant donner à sa nouvelle existence un cadre qui lui fut conforme, elle quitta la maison qu'elle habitait au Marais où elle était au milieu de parents et d'amis, et transporta sa résidence dans un faubourg écarté de Paris, rue Saint-Victor. A une époque où l'on ne connaissait aucun de ces moyens merveilleux qui aujourd'hui mettent en rapport les extrémités les plus lointaines de la vaste cité, c'était presque un exil. C'était du moins renoncer au voisinage de l'hôtel de Marillac et d'une famille qu'elle aimait, c'était rompre en quelque sorte avec son passé. Le monde critiqua d'abord ce qu'il ne pouvait comprendre, puis le silence se fit avec l'oubli, et rien ne vint plus troubler la solitude de Louise. Le quartier qu'elle avait adopté était pauvre, isolé, et presque exclusivement peuplé de communautés religieuses ; mais il lui offrait des avantages précieux. Elle y trouvait pour l'éducation de son fils, devenue sa préoccupation la plus vive, des ressources incomparables : car sur les pentes de la montagne qui dominait le tombeau de la patronne de Paris, s'échelonnaient un nombre prodigieux de collèges en renom parmi lesquels elle choisit le séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, récemment fondé par M. Bourdoise. Enfin elle se rapprochait de son guide spirituel établi avec l'abbé Portail, son ami, dans une maison de l'ancien collège *des bons enfants* situé près de la porte Saint-Nicolas, dont Saint Vincent de Paul avait fait le centre de son œuvre des missions. C'était de là que tous deux, confiant les clefs à un

voisin, partaient à pied pour répondre aux invitations des évêques, et s'en aller de village en village évangéliser les pauvres « tout bonnement et simplement ainsi que Notre-Seigneur avait fait. »

Pour Mademoiselle Le Gras, comme pour l'homme de Dieu, c'était une phase nouvelle qui commençait ; mais tandis que l'apôtre reproduisait la vie active du Sauveur, ignorante de son avenir, sa pénitente ne cherchait encore qu'à honorer la vie cachée de Nazareth, cette période à la fois la plus longue et la plus mystérieuse du séjour de Jésus-Christ parmi eux. Néanmoins, Mademoiselle Le Gras, sans entrevoir encore les œuvres auxquelles Dieu la réservait, aspirait à une activité plus grande, à une existence plus entièrement dévouée; ses rapports plus fréquents avec Saint Vincent de Paul, le contact de ce cœur si débordant de charité, excitait en elle le désir de s'associer à son action et de se consacrer tout entière au service des pauvres. Le saint, calmait son impatience : « n'occupez pas votre esprit de cette chose là » lui disait-il, « rapportez vous en à moi : j'y songe pour deux. » — Mademoiselle Le Gras dut se résigner et ce ne fut qu'après un délai de deux années qu'elle obtint l'autorisation de seconder *Monsieur Vincent*, comme on l'appelait vulgairement, dans quelques unes de ses œuvres.

(A suivre.) UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

A N.-D. DE LA BRÈCHE

A la dernière fête de N.-D. de la Brèche dont nous avons parlé au n° d'avril, un nouveau chant a été entendu à la chapelle du Pèlerinage. Le texte des strophes trouve ici sa place toute naturelle. On verra que l'auteur, M. l'abbé Boulay, professeur à la Maîtrise, a emprunté quelque chose du vieux style légendaire. C'est un charme de plus pour son récit poétique.

I

En un siècle de furie,
Autrefois il arriva
Que notre douce Marie
Sa bonne ville sauva,
Quand les sectes infernales
De Luther et de Calvin,
De crimes et de cabales
Remplissaient le genre humain.

REFRAIN

Par mille échos répété
Que le nom de Notre-Dame
Comme alors de tout côté
Résonne dans la cité !

II

Quelle couleur de justice
Avaient donc les protestants
Pour s'en prendre avec malice
A nos dévots habitants ?

Sur ce l'histoire varie,
Ce qu'on y lit de meilleur,
C'est que, ville de Marie,
Chartres confondait l'erreur.

REFRAIN

Et par l'écho répété
Le doux nom de Notre-Dame
Avec foi, de tout côté,
Résonnait dans la cité.

III

Un matin lorsque l'aurore
Découvrit l'azur des cieux,
La plaine, brumeuse encore,
S'éclaira de sombres feux;
Du haut de leur flèche antique
Nos bons Chartrains ébahis
Virent l'armée hérétique
Les serrer dans ses replis.

Refrain : Et par l'écho, etc.

IV

Malgré leur renom de braves
Nos aïeux eurent grand'peur;
Car Satan à ses esclaves
Semblait souffler sa fureur,
Ces maudits, dans leur colère,
Se juraient de désoler
Le bien-aimé sanctuaire
Et d'y voir le sang couler.

Refrain : Et par l'écho, etc.

V

Mais voilà que la mitraille
Ouvrant ses tristes concerts
Vomit sur notre muraille
Son tonnerre et ses éclairs;
Bientôt une affreuse alerte
Fit frémir les défenseurs;
Une brèche était ouverte
Livrant passage aux vainqueurs.

Refrain : Et par l'écho, etc.

VI

Dans cette passe mauvaise,
Notre Madone eut son tour,
Et sur la porte Drouaise
Fit éclater son amour.
D'une diverse manière
Le fait en est raconté;
Mais enfin, la chose est claire,
Un miracle est constaté.

Refrain : Et par l'écho, etc.

VII

D'aucuns disent que Marie
Apparaît dans cet instant
Sur la brèche où fait furie
Le canon du protestant;
Puis, avec un doux sourire
Déployant son tablier
Dans ce charmant point de mire
Cueille le plomb meurtrier.

Refrain : Et par l'écho, etc.

VIII

Mais on put voir à son aise
La sainte Image des murs,
Qui sur la porte Drouaise
Bravait les traits les plus sûrs;
Les ennemis, pleins de rage,
Comptaient l'abattre d'un coup;
Après mille et davantage,
La Vierge resta debout.

Refrain : Et par l'écho, etc.

IX

Voyant que le Ciel s'en mêle
Les maudits furent contraints
De ne plus chercher querelle
A la Dame des Chartrains.
Comme ils étaient venus vite
De même ils s'en sont allés
Rajeunissant par leur fuite
L'ancien pré des Reculés.

Refrain : Et par l'écho, etc.

X

Le pauvre chef hérétique
Fut gentiment confondu :
Le plomb de la basilique
Par ses soins était vendu.
Nulle devint l'entreprise
Car n'ayant pu s'emparer
De la sainte marchandise
Il ne pouvait la livrer.

Refrain : Et par l'écho, etc.

XI

Or cette puissante image
Qui brava les protestants,
Du miracle aimable gage
Survécut jusqu'à nos temps.
Dans la chapelle bénie
Due au cœur de nos aïeux,
Les fidèles de Marie
Viendront lui dire leurs vœux.

Refrain : Et par l'écho, etc.

XII

Voilà toute notre histoire,
Pourrait-on la mieux finir,
Qu'en célébrant cette gloire,
Qu'en gardant ce souvenir ?
Aimons notre Souveraine
Mettons, par un doux retour,
En la Madone Chartraine
Notre gloire et notre amour.

REFRAIN

Par mille échos répété,
Que le nom de Notre-Dame
Comme alors de tout côté
Résonne dans la cité !

E. B.

Encore quelques mots sur l'Adoration réparatrice des Nations catholiques

Nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs l'Œuvre de l'Adoration réparatrice des nations catholiques qui a été successivement enrichie, par le Saint Siège apostolique, des plus insignes privilèges. Aujourd'hui, nous venons leur annoncer une nouvelle faveur que Sa Sainteté Léon XIII vient encore d'accorder aux membres de la *pieuse ligue réparatrice.*

C'est « l'exemption pour les associés malades à Rome ou au dehors, » de la visite au Très Saint-Sacrement et la jouissance chez eux de » toutes les indulgences de l'Œuvre, lorsque le confesseur change » la pratique de la susdite visite en une autre en rapport avec la » santé du malade. »

Son éminence *Vanutelli*, préfet de la Sacrée-Congrégation des indulgences, accompagne l'envoi de cette pièce authentique et d'une autre qui regarde spécialement le personnel des communautés, d'une lettre élogieuse au Directeur général de l'Œuvre, M. l'abbé Brugidou docteur en théologie. En voici quelques extraits :

« Je suis heureux de vous l'assurer, Sa Sainteté a témoigné une satisfaction marquée en apprenant les progrès de l'œuvre sainte confiée à votre sage direction et la faveur plus unanime de jour en jour qu'elle obtient de la part des Evêques.

» L'auguste Pontife fait des vœux pour que l'œuvre *devienne vraiment universelle*, afin que l'on puisse voir bientôt tous les peuples de la grande famille catholique dignement représentés devant les saints tabernacles, unissant leurs prières à celles que jour et nuit se font ici au centre de la catholicité, dans les églises où le Saint-Sacrement est solennellement exposé.

» En vérité, ajoute le pieux prélat, je ne sais si la dernière prière du Sauveur tendant à obtenir que tous les croyants soient un en lui et en son père céleste, puisse avoir un accomplissement plus sensible et plus émouvant que celui auquel doit parvenir l'Œuvre de l'Adoration réparatrice des nations catholiques. »

Lorsque le Pape Clément VIII institua au XVI[e] siècle, les prières des quarantes heures, il avait en vue, on le sait, les intérêts religieux et nationaux de la France ; par une coïncidence remarquable, c'est à une initiative française qu'est due l'Œuvre de *l'Adoration réparatrice des peuples catholiques* qui s'identifie avec celle que Rome pratique depuis trois siècles.

C'est un français que Léon XIII charge du soin de la promulguer

et de la propager : ce qu'il a fait, ce qu'il ne cesse de faire avec un zèle admirable et un succès qui vient du ciel. Néanmoins, à cette action individuelle, à ce concours de fidèles qui se groupent dans toutes les parties du monde aux pieds des autels, à l'heure et au jour assignés à leurs nations, il faut, pour se soutenir et s'étendre, en venir à une organisation matérielle qui permette de subvenir aux charges qu'amène une semblable entreprise. — *Imprimés en diverses langues et en quantités énormes, affranchissements considérables, établissement d'un secrétariat central car, à raison même des relations postales avec tant de diocèses différents, il importe qu'il ne soit pas soumis à des déplacements.*

Tout cet ensemble constitue des frais considérables que la cotisation de 10 centimes, souvent irrégulièrement réclamée, est impuissant à couvrir.

Le journal *Le Monde* a ouvert une souscription en faveur de l'Œuvre, mais il est en outre, pour les associés, un moyen bien simple de contribuer à la prospérité de l'adoration réparatrice c'est de remettre leur offrande au Directeur paroissial ou diocésain.

Sans doute les appels à la charité se multiplient et les ressources diminuent ; mais tant que cette fille du ciel vivra dans les cœurs, les secours ne feront pas défaut. Le Sauveur reprenait ceux de ses disciples qui blâmaient Madeleine de sa générosité à son égard, lorsqu'elle versait un parfum précieux sur sa tête adorable au repas de Béthanie, en leur disant avec une ineffable douceur : « Vous » aurez toujours des pauvres parmi vous, mais pour moi vous ne » m'aurez pas toujours. » Du fond de son tabernacle, il semble nous dire au contraire : « *Je suis toujours là avec vous, ne m'y* » *laissez pas seul. O vous qui êtes mes enfants, mes amis, n'épargnez* » *rien pour m'amener en foule des âmes réparatrices ;* » en agissant ainsi, ce sera pour notre France le couronnement du vœu national au Sacré-Cœur de Jésus et pour toutes les autres nations catholiques le moyen le plus efficace d'attirer sur elles, avec la fin de leurs maux, toutes es bénédictions du ciel.

C. de C.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le nonce apostolique vient de faire connaître aux trois archevêques de Paris, de Lyon et de Bordeaux, qu'ils seraient promus au cardinalat dans le prochain consistoire, dont la date n'est pas encore fixée.

— Léon XIII a nommé S. Em. le cardinal Parocchi protecteur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes ; Mgr Persico, secrétaire de la Congrégation de la Propagande pour les affaires du rite oriental ; les RR. PP. Ciasca, procureur de l'ordre des Augustins et Jérôme Marie, de l'Immaculée-Conception, consulteurs du saint Office.

Œuvre apostolique de Béthanie de Provence. — Voici une Œuvre qui a fait jusqu'à ce jour peu de bruit mais beaucoup de bien. Elle existe depuis le 8 mai 1881. Elle a pour but d'offrir l'hospitalité gratuite aux nombreux missionnaires qui viennent s'y abriter au moment de leur départ et à ceux qui viennent s'y reposer de leurs fatigues au retour de leurs courses lointaines. Ce but suffit à expliquer ce titre si heureux : *Œuvre apostolique de Béthanie de Provence.*

Encouragée dans ses modestes débuts par la bénédiction du Saint-Père et l'approbation sympathique du successeur de Saint Lazare, l'Œuvre a fait rapidement des progrès merveilleux. Au 19 mars de la présente année, elle avait reçu *deux mille deux cents* missionnaires appartenant à *vingt-trois* congrégations diverses. Parmi eux, *trente-six* prélats et *dix* martyrs inscrits sur le livre d'or de l'hospitalière maison.

L'heure marquée par la Providence est venue d'établir sur des bases solides une fondation si utile, de la perpétuer à jamais. Dans ce but, Monseigneur l'Evêque de Marseille a érigé en association l'Œuvre apostolique de Béthanie.

Les fidèles qui désirent s'associer par une petite offrande, si légère qu'elle soit à cette Œuvre, sont priés de l'envoyer, en même temps que leur nom et leur adresse, à M[lle] Louise Grandval, boulevard Notre-Dame, 41, Marseille. Le billet d'association qui leur sera donné en retour, les informera complètement des avantages spirituels qui leur sont promis.

— A la grande fête du 8 mai, à Orléans, le panégyrique de Jeanne d'Arc sera prononcé par Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier.

Basilique du vœu du Rosaire à Prouille, pour le triomphe de l'Eglise et le Salut de la France. — A Prouille, diocèse de Carcassonne, on construit une église en l'honneur de N.-D. du Rosaire, sur le lieu même où, suivant la tradition, la Sainte Vierge apparut à Saint Dominique et lui révéla la dévotion du Rosaire.

Notre Saint-Père le Pape, qui attend de l'intervention de la Sainte Vierge, invoquée sous ce beau titre, la délivrance du Saint-Siège et le triomphe de l'Eglise, a voulu encourager la construction de la Basilique de Prouille par un Bref et par une royale offrande de 10,000 fr.

Par suite d'un accord avec le Monastère de N.-D. de Prouille, près duquel s'élève la Basilique, Monseigneur l'Evêque de Carcassonne assure aux bienfaiteurs de l'œuvre les avantages spirituels suivants : 1° Une messe à l'autel du T. S. Rosaire, chaque samedi ; 2° Le Rosaire récité chaque jour par les Religieuses du Monastère ; 3° L'Office des Morts pour les bienfaiteurs défunts, chaque semaine ; 4° Un diplôme d'honneur, garantissant une participation à tous les suffrages, satisfactions et bonnes œuvres des Religieuses du Cloître aux souscripteurs qui auront offert une somme de 500 francs au moins.

Les offrandes sont reçues au Secrétariat de l'Evêché de Carcassonne et au monastère de Prouille, par Fanjeaux (Aude).

N.-D. des Tables. — Le couronnement de Notre-Dame des Tables, à Montpellier, a été superbe. Cinq évêques étaient présents. Mgr l'archevêque d'Avignon a béni les deux couronnes enrichies de diamants ; Mgr de Cabrières a posé les couronnes sur le front de l'Enfant Jésus et de la Sainte Vierge et a prononcé un acte de consécration émouvant ; Mgr Bonnet, évêque de Viviers, a chanté les vêpres ; Mgr Billiard, évêque de Carcassonne, a prononcé une allocution. Déjà Mgr d'Hulst,

avant la cérémonie, avait fait, dans une œuvre magistrale, l'historique du culte de Notre-Dame des Tables. Le soir, la pluie a cessé bien à propos pour permettre une illumination générale de la ville.

N.-D. de la Solitude, près Biarritz. — La reine d'Angleterre faisant une excursion autour de Biarritz, s'est rendue dernièrement au Refuge d'Anglet, fondé par le saint abbé Cestac. Elle visita la chapelle de la Vierge noire qui fut le berceau de cet établissement religieux, aujourd'hui si vaste et si beau. Là où il n'y avait, il y a 40 ans, que des sables arides et incultes, s'élèvent aujourd'hui de beaux corps de bâtiments, abritant près de 700 femmes, qui sont les servantes de Marie ou les repenties. La chapelle de la Vierge noire est le seul vestige qui reste des locaux de la fondation ; elle a été scrupuleusement respectée.

Dès que la présence de S. M. la reine Victoria a été signalée à Notre-Dame de la Solitude, les Bernardines ont pris leurs places, et le *Salve Regina* a été chanté. Cette prière, dite pour l'auguste reine du Royaume-Uni, dans ce milieu de religieuses voilées, sous ce toït de chaume, dans cette chapelle qui n'a que le sable pour parvis et des planches pour parois, a semblé produire sur la reine une profonde émotion. Quand Sa Majesté s'est retirée, elle a promis de venir dans une autre excursion visiter en détail cet établissement. L'impératrice Eugénie, qui vint souvent prier, aux jours de sa prospérité, au monastère d'Anglet, a dû en parler plus d'une fois, en son exil, à la reine d'Angleterre.

Notre-Dame Libératrice. — La ville de Salins (Jura) a célébré avant-hier jeudi 11 avril, sa grande fête annuelle en l'honneur de Notre-Dame Libératrice. C'est le deux cent cinquantième anniversaire du vœu qui la préserva de la ruine dont elle était menacée en 1639 par les Suédois. Nos seigneurs de Besançon et de Saint-Claude ont présidé cette grande manifestation religieuse et patriotique.

L'Ave Maria du Marin. — Un ancien soldat d'infanterie de marine, qui aurait pu fournir une brillante carrière, si une maladie cruelle n'était venue lui arracher son épée, racontait un jour le trait suivant ; c'était, d'après lui, un des meilleurs souvenirs de sa vie.

« Nous venions de débarquer dans une de nos colonies ; pendant deux mois notre vie fut calme et paisible, et nous goûtions d'autant plus ce repos que, pendant la traversée, nous avions été rudement *bourlingués.*

Mais un matin, le clairon sonne ; dix de mes compagnons et moi, nous devons partir avec un vieux sergent, pour une expédition au centre du pays. Le vêtement et la nourriture laissaient un peu à désirer ; aussi, après deux jours de marche, une pluie torrentielle venant à tomber, plusieurs d'entre nous ressentirent le frisson de cette fièvre des colonies, si terrible, et, le surlendemain, nous avions la douleur de voir un de nos camarades mourir entre nos bras.

On le porta sur un petit monticule voisin, puis creusant la terre, nous allions descendre le cadavre dans la fosse, quand notre sergent, un vieux de la vieille, et qui avait tout fait, s'écria : — « N'y a-t-il pas parmi vous, enfants, quelqu'un qui sache un brin de prière pour dire là-dessus ? »

Alors un des plus jeunes s'avance : — « Moi, sergent, dit-il. »

— « A genoux ! » commanda le chef, et malgré la pluie qui tombait toujours en abondance, on se mit à genoux, la tête découverte. Le jeune soldat, après avoir fait le signe de la croix, commença : « Je

vous salue, Marie. » Tous, même ceux qui ne priaient plus depuis le départ du village, retrouvèrent bien vite cette prière, et la dirent avec la plus grande ferveur.

Le vieux sergent, lui, se contenta de faire le signe de la croix ; c'est tout ce qu'on pouvait lui demander ; mais une larme tomba de ses yeux, et pourtant il ne pleurait pas facilement, le sergent ; puis il se leva, vint droit au jeune soldat, et lui frappant sur l'épaule, il lui dit : — « Garde bien ça, conscrit, car, vois-tu, ça sert quelquefois. »

On défonça une de nos caisses à provisions, et l'on fit une petite croix, que l'on planta sur le tertre où devaient reposer pour toujours les restes de notre pauvre compagnon d'armes.

Une prière à Marie et la croix : voilà les deux souvenirs que nous avons laissés sur sa tombe.

J'ai fait plusieurs campagnes, je n'ai jamais depuis ce jour oublié mon *Ave Maria.*

De vrais chrétiens dévots à Notre-Dame. — Tout dernièrement est décédé au château de Cissey (Côte-d'Or), M. le comte Louis Courtot de Cissey, propagateur, dans toute la France, de l'Œuvre de la Sanctification du Dimanche. Il donna jadis plusieurs conférences à Chartres, devant Notre-Dame à qui il recommandait souvent son œuvre.

— Signalons ensuite le décès de M. le comte Sabran de Pontevès, un des zélés brancardiers au pèlerinage national de N.-D. de Lourdes.

— Les journaux ont dit aussi la mort, à l'âge de 69 ans, de M. Henri Chevreul, fils de l'illustre savant centenaire. M. Henri Chevreul compte plusieurs membres de sa famille à Chartres. Homme de foi et de piété, il faisait partie, depuis l'an dernier, de la Ligue de l'*Ave Maria.* Chaque jour, il récitait quatre chapelets, et comme on lui demandait la raison de ce nombre, il répondit : « Je ne sais pas : avant le Concile, j'en récitais trois. On a demandé un chapelet aux fidèles à ce moment, je l'ai dit et j'ai continué à le dire : ce qui m'a fait chaque chapelets. »

— M. Chevreul père a succombé, à son tour, le 9 avril, quelques jours après son fils. L'illustre chimiste était sur le point d'entrer dans sa 103e année. La mort de ce vénérable académicien a été, comme celle de son fils, profondément chrétienne, conforme d'ailleurs à sa vie entière. Comme son fils, il avait la dévotion du Chapelet, qu'il récitait toujours avec la plus touchante piété.

— Le départ du Pèlerinage de Jérusalem a été fixé au 2 mai. — Nous suivrons de cœur les pèlerins et nous nous associerons à leurs prières.

Ecole libre. — Encore un admirable exemple. — Les catholiques d'Antrain (diocèse de Rennes), voulant sauvegarder l'enseignement religieux de leurs enfants, si menacé à l'heure présente par l'application de la loi scolaire anti-chrétienne, ont décidé de fonder une école libre. En quelques jours, une somme de 20,000 francs a été recueillie, et la vaillante population d'Antrain est prête à d'autres sacrifices. De généreux travailleurs, ne reculant pas devant un surcroît de labeur vraiment accablant, font quatorze et quinze voyages par jour aux carrières voisines. On a tout lieu d'espérer que ce magnifique bâtiment scolaire sera terminé avant la prochaine rentrée des classes.

Assemblées catholiques. — Voici qu'après un long siècle d'expérience, des plaintes et des vœux s'élèvent de toutes parts ; il se produit une

immense réaction contre l'état d'individualisme, de centralisation excessive et d'athéisme officiel qui sont les caractères de notre époque, et sur le terrain de la religion, de l'enseignement, de l'administration, du travail agricole ou industriel, des revendications nombreuses se posent avec une intensité toujours croissante.

L'assemblée générale des délégués des assemblées provinciales représentatives, tenues par les catholiques à l'occasion du centenaire, aura lieu à Paris, les 24, 25, 26 et 27 juin, 84, rue de Grenelle.

Voici, d'autre part, les dates des prochaines assemblées provinciales : Lyonnais, Forez, Beaujolais, les 3, 4 et 5 mai, à Lyon. — Orléanais, les mêmes jours, à Orléans. — Provence, 4 et 5 mai, à Aix. — Haut-Languedoc, 6 et 7 mai, à Toulouse.

Deux centenaires. — La république des Etats-Unis célèbre, le 30 avril, le centenaire de l'organisation du gouvernement du général Washington.

Mais elle célèbre les centenaires autrement que nous.

Dans sa proclamation aux Américains, le président Harrisson convoque le peuple, dans ses Comices, *pour implorer la bénédiction de la Providence et lui demander de protéger la liberté et la paix.*

Singulier contraste : Aux Etats-Unis, on implore la Providence et on rend hommage à Dieu.

En France, on persécute la religion, on biffe l'idée religieuse des programmes scolaires et on nie Dieu. L'Amérique est prospère. La France marche à la ruine. *(La Croix).*

Paris. — On a évalué à plus de six mille le nombre des fidèles qui ont communié le jour de Pâques à la cathédrale de Paris.

Rome. — Le Pape a reçu le 22, les vœux des cardinaux et prélats pour Pâques. Dans l'entretien qui a suivi, Sa Sainteté a constaté les progrès que fait l'union de l'épiscopat et des catholiques en divers pays, union dont les congrès donnent la preuve.

Tessin. — Le Conseil fédéral a retiré du Tessin son commissaire et ses troupes. Grâce à la sagesse des catholiques, l'intervention se termine donc sans avoir produit d'incident fâcheux. Ce qui reste, c'est le triomphe remporté aux élections par les principes d'ordre et de vraie liberté. Nos frères du Tessin ont su déjouer à la fois le radicalisme de leurs compatriotes et l'ambition astucieuse de l'Italie.

Prusse. — « Un projet de loi présenté par M. Windthorst, en faveur de la liberté d'enseignement a été repoussé, au parlement, par une écrasante majorité.

« Le Kulturkampf persiste », ont dit alors, avec les députés catholiques, les députés protestants qui tiennent sincèrement à la liberté religieuse. C'est à l'école que la persécution s'installe, s'est écrié le docteur Buch.

Les radicaux, ennemis des libertés de l'Eglise, ont donc toujours leurs patrons et leurs modèles en Prusse, comme au temps de Voltaire.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Lampes. — 80 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en avril, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 57 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 4.

A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2. Devant Ste Anne, 1.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 287.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 247.

Nombre de visites faites aux clochers : 176.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En avril, ont été consacrés 54 enfants, dont 21 de diocèses étrangers.

— La station quadragésimale, en l'église de Notre-Dame de Chartres, s'est terminée par des instructions pour les hommes seuls. Elles ont été bien suivies. La parole du R. P. Damman, exposant la sainte doctrine avec clarté et éloquence, a vivement satisfait les nombreux auditeurs, Bénie de Dieu, elle ne pouvait manquer de produire des fruits abondants; les communions pascales ont permis de constater bon nombre de retours aux pratiques chrétiennes.

— Mgr l'Evêque de Chartres a prié Mgr de Forges, évêque de Ténarie, de le remplacer pour la bénédiction des saintes huiles à la cathédrale et pour les tournées de Confirmation dans le diocèse.

— La solennité de Pâques, à la cathédrale, a été splendide. On sait quel est, en pareille circonstance, l'éclat des cérémonies. L'assistance était considérable. Monseigneur a tenu chapelle le matin, à l'office capitulaire; la messe en musique était de J. Haydn, un grand maître qui sait rendre délicieusement la douceur d'une invocation comme l'enthousiasme d'une action de grâces. Au salut, le célèbre *Ave verum* de Mozart et un *Tantùm* de Vervoitte répondaient aussi à la majesté de la fête. Bien entendu le chant liturgique, avec le genre de beauté qui lui est propre, devait avoir sa grande part dans les offices de la journée; il l'a eue, comme toujours, à la satisfaction du clergé et des fidèles.

— Le mois de Marie sera prêché à la cathédrale par le R. P. Rival, de la Société de Jésus. A l'occasion des dévotes lectures plus que jamais usitées en ce mois, on nous prie de recommander plusieurs livres, comme : « Un mois de Marie sur le *Salve regina* par le R. P. Petitalot de la S. de M. (Librairie Retaux-Bray, Paris, 82, rue Bonaparte, 1 fr. 25. — Simples explications sur la coopération de la T. S. Vierge à l'œuvre de la Rédemption, par le P. Pierre Jeanjacquot, de la Compaguie de Jésus (Librairie Retaux-Bray, Paris, 2 fr.) Nous y consentons, ces ouvrages nous paraissant propres à instruire et à édifier; mais il nous appartient de rappeler, avant tout autre livre similaire, le *Mois de Marie de N.-D. de Chartres*, par l'abbé Bulteau, annoncé sur la couverture de la *Voix*. (Prix : 1 fr. et franco, 1 fr. 25, chez le concierge de la Maison des Clercs de N.-D.) Avec

l'historique du Pélerinage, ce petit volume contient des prières (une pour chaque jour) en harmonie avec nos besoins spirituels et temporels.

— Les pèlerinages de la belle saison à l'église de N.-D. de Chartres ont été inaugurés le lundi de Pâques par des Sœurs de St-Paul et leurs élèves venant de Grenelle (Paris). D'autres groupes suivront désormais; les vacances de Pâques nous ont amené déjà beaucoup de pèlerins isolés.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

---

1. Nous avons imploré N.-D. de Chartres, et elle nous a exaucés. Grâces soient rendues à cette bonne Mère pour la protection qu'elle nous a accordée! (J. G. à C., diocèse de Chartres.)

2. Notre-Dame de Chartres a guéri une mère malade recommandée à sa protection. Action de grâces de la part de sa famille!
(A. L. de S., diocèse de Blois.)

3. Merci à Notre-Dame de Chartres, pour la guérison de notre enfant. Veuillez faire célébrer une messe d'action de grâces.
(E. J., diocèse de Chartres.)

4. Je vous adresse les honoraires d'une messe à Notre-Dame de Chartres, afin de la remercier de grâces obtenues.....
(L. B., du Mans.)

5. Actions de grâces à Notre-Dame de Chartres pour M. G. recommandée le 8 décembre dernier et guérie après cette recommandation! Ses parents remercient de tout cœur la Sainte Vierge.
(X., de Paris.)

6. La Sainte Vierge a eu pitié de nous et a récompensé la foi de mon cher mari. (Docteur-médecin fort expérimenté, il se rendait bien compte de la gravité de son mal contracté dans une visite lointaine à de pauvres souffrants.) « Sans mes deux chapelets que j'ai récités hier comme de coutume, m'a-t-il dit le deuxième jour de la maladie, j'étais perdu! » Aujourd'hui son état général est très satisfaisant. En ma qualité d'enfant de N.-D. de Chartres, j'avais compté beaucoup, moi aussi, sur la protection de cette bonne Mère. Remerciez-la avec nous! (T. C., à St-M., diocèse de Nancy.)

7. J'ai depuis longtemps une grande confiance en Notre-Dame de Chartres; aussi cette bonne Mère vient de m'exaucer pour une chose que je lui demandais depuis un an, elle me l'a obtenue, grâce aux prières que je fais tous les jours, et à la chère neuvaine que je possède et dont je me sers de temps en temps.
(M. de T. à H., diocèse d'Evreux.)

8. Une messe à N.-D. s. v. p., en reconnaissance d'une faveur que nous attribuons à sa maternelle intercession !

(C. M. à L. C., diocèse d'Autun.)

9. Combien je remercie N.-D. de Chartres de la protection visible qu'Elle m'a accordée ! Veuillez inscrire les noms de baptême de mon enfant vouée avant sa naissance.

(L. C. à B., diocèse de Cambrai.)

10. Ayant promis un cierge à N.-D. de Chartres, si la santé de notre petite fille qui nous causait beaucoup d'inquiétude, s'améliorait, je viens acquitter ma promesse, en vous priant de faire brûler ce cierge devant sa statue miraculeuse, pour la remercier du rétablissement de sa santé. Je prie la bonne Mère, qu'elle nous continue sa protection, qu'elle me conserve longtemps ma femme et mes enfants, et qu'elle nous réunisse tous un jour au ciel.

Agréez, etc. (F. B., de Nantes.)

11. A Notre-Dame de Chartres, refuge des pécheurs, j'ai demandé avec les plus vives instances la conversion d'une âme qui m'était bien chère. Les élèves de la Maîtrise et plusieurs personnes pieuses ont beaucoup prié à cette même intention. Nos supplications ont été pleinement exaucées. Aussi mes plus sincères actions de grâces à Marie Immaculée ! (L. L.)

— *Saint-Pierre de Chartres.* — C'est le jour de Pâques qu'a eu lieu, à l'église de Saint-Pierre, l'installation du nouveau curé, M. l'abbé Genet, Charles, précédemment curé de Courville. M. le chanoine Pouclée a présenté aux paroissiens leur pasteur en leur disant le passé de M. l'abbé Genet dans le professorat au petit et au grand séminaire et ensuite dans le ministère paroissial. En même temps un hommage a été rendu aux mérites du prédécesseur, maintenant en retraite à cause de sa santé. M. l'abbé Genet, après une humble et délicate réponse à son installateur a promis les efforts de son dévouement dans le nouveau domaine spirituel que lui confiait l'autorité épiscopale, puis on a procédé aux rites de la circonstance. M. le curé a ensuite officié pour la messe pascale ; elle a été chantée en musique par les élèves du petit séminaire de Saint-Cheron. Dans la belle église de Saint-Pierre, remplie d'assistants, c'était là une magnifique solennité.

— *Francé.* — Quelques mots sur une cérémonie déjà ancienne, mais qui a laissé dans cette paroisse d'ineffaçables souvenirs. M. le Curé avait fait un appel aux offrandes pour l'achat de nouveaux tableaux de Chemin de croix. Riches et pauvres répondirent à cet appel ; et, les tableaux une fois achetés, on fixa au 24 mars l'érec-

tion du *Via crucis*. En ce jour, l'église était parée de guirlandes et d'oriflammes ; son plus bel ornement était la grande assistance. Plusieurs paroisses du voisinage y étaient représentées. « Au nombre des assistants, nous écrit-on, nous dûmes, non sans fierté, compter M. le marquis et Madame la marquise de Pontoi-Pontcarré, qui d'ailleurs, on le sait, sont de toutes les paroisses, quand il s'agit de faire le bien et de donner le bon exemple. Courville nous avait donné ses bonnes religieuses avec une partie de leurs enfants, et leur chœur de cantiques rehaussa la beauté de la cérémonie. » M. le Curé de Digny présida la cérémonie, après une touchante allocution de M. le Curé de Courville qui avait montré, dans le chemin de la croix, l'exemplaire parfait du chemin de la vie. Ajoutons que, comme mémorial de cette fête, le crucifix dut entrer dans toutes les familles de Fruncé, même dans celles (et nous voulons croire que c'est la plupart) où il y était déjà. Il y en eut ainsi plus de deux cents distribués par M. le Curé qui voulait récompenser par un don salutaire les aumônes obtenues de ses paroissiens pour leur église.

— *Gas*. — On nous a signalé une belle cérémonie accomplie dans l'église de Gas le jour de Pâques pour la bénédiction d'une statue du Sacré-Cœur et d'une statue de St Joseph.

— L'Adoration mensuelle aura lieu à l'église de Saint-Martin-au-Val, le jeudi, 23 mai. Celle du mois d'avril, à la Communauté du Saint-Cœur de Marie, a eu pour prédicateur M. l'abbé Le Bel, curé de Saint-Aubin-des-Bois. Avons-nous besoin de dire que sur tout point cette fête ne laissait rien à désirer. Nous signalerions particulièrement les motets et cantiques, si les jeunes ouvrières de la Maison-Bleue n'étaient déjà avantageusement connues pour leurs chants de confrérie à la cathédrale.

Nominations dans le clergé. — M. l'abbé Genet, curé de canton à Courville, a été nommé curé d'arrondissement à Saint-Pierre, de Chartres.

M. l'abbé Belaue a été transféré de Lumeau à La Chapelle-Guillaume et M. l'abbé Nivet de Voise à Neuvy-en-Dunois. — M. l'abbé Le Gall a été nommé curé de Voise.

M. l'abbé Reinert, professeur à la Maîtrise, a été nommé chapelain de la Providence à Chartres.

— On nous apprend que M. l'abbé Hermeline, séminariste de Chartres, élève de l'Institut catholique de Paris, vient de subir avec honneur les examens pour la licence-ès-lettres ; il a été reçu second.

NÉCROLOGIE. — M. l'abbé Hénault

Une lettre de l'Evêché, en date du 8 avril, a appris au clergé diocésain la perte qu'il venait de faire, le 7, en la personne de M. l'abbé Hénault, chanoine honoraire, chapelain de la Providence.

Cette perte, nous la pressentions depuis longtemps, en voyant le travail progressif de la maladie qui laissait au malade tout seul quelque espoir de guérison. M. l'abbé Hénault a passé ses deux dernières années dans de cruelles souffrances; sa patience ne s'est pas démentie ; il songeait surtout à mériter au pied de la croix la couronne céleste. Cette sanctification par la douleur terminait du reste une carrière bien remplie et vraiment sacerdotale.

M. l'abbé Hénault (Chrysostome-Marcel-Adrien), naquit le 11 juillet 1828, à Bazoches-en-Dunois. Il fit ses études littéraires au pensionnat de M. Brou d'abord, puis à Saint-Cheron où l'on a gardé plusieurs belles poésies de sa jeunesse. Après ses quatre années de grand séminaire, il fut ordonné prêtre avec un de ses condisciples, à Lanneray, par Mgr Pie qui était venu passer là quelques jours. C'était le 21 septembre 1851. L'administration épiscopale le nomma aussitôt au vicariat de Cloyes ; il devint plus tard curé de Flacey, puis le 2 février 1856 curé de Lucé, près Chartres. En 1860 et 1861, il continuait de desservir cette paroisse, tout en étant professeur à l'Institution Notre-Dame. En 1869 il quitta Lucé, pour remplir à Chartres les fonctions de chapelain des Sœurs de la Providence.

Auprès du vénérable vieillard, supérieur de cette Communauté, il vivait en prêtre pieux et zélé, comme jadis dans le ministère paroissial. Ses sollicitudes n'avaient fait que se multiplier ; si la direction spirituelle des religieuses et de leurs nombreuses élèves imposait des fatigues à sa santé délicate, elles étaient adoucies par le bonheur de faire l'œuvre de Dieu.

Le digne aumônier savait utiliser tout son temps ; les heures qui n'appartenaient pas à l'exercice de sa charge, il les livrait aux préoccupations de l'artiste et surtout de l'écrivain. Combien de tableaux d'églises ont dû leur restauration à son pinceau expérimenté ! Ce qu'il a fait pour la continuation des dessins de feu M. Paul Durand, à la Crypte de la cathédrale, atteste aux yeux des hommes compétents, un goût éclairé et une grande habitude de l'art.

M. l'abbé Hénault fut connu, dès les premières années de son sacerdoce, comme écrivain de mérite. Le chanoine fondateur de la *Voix de N.-D.* de Chartres demanda sa collaboration, et la réponse fut cette série d'entretiens archéologiques, historiques et religieux si remarquée dans les premières livraisons de notre humble revue

en 1857 et 1858. Mais ce n'était pas assez d'une feuille mensuelle pour la plume facile de M. l'abbé Hénault et ses désirs d'apostolat par la presse ; il voulut lui-même éditer un journal hebdomadaire intitulé : le *Messager de la Beauce et du Perche;* du 29 mai 1858 au 30 juillet 1859, il dépensa, pour la rédaction, l'activité de son intelligence, et, pour les frais d'impression, les ressources de son avoir personnel.

Des circonstances imprévues l'engagèrent à suspendre la publication de son journal. Et si depuis lors le nom de M. l'abbé Hénault continuait de s'attacher au *Messager de la Beauce et du Perche*, on entendait rappeler surtout par ce titre l'Almanach populaire que le même écrivain livrait chaque année à des milliers de lecteurs comme enseignement utile, moral et même religieux, arrivant à point parmi une foule de *joyeusetés* de bon aloi.

Entre les écrits de M. l'abbé Hénault nous pourrions citer bien des pages intéressantes fournies à des revues de Sociétés savantes et particulièrement au Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.

Plus d'une fois le *Courrier d'Eure-et-Loir* dont il encouragea fortement la fondation, profita du concours de son talent. Ce que nous devons signaler en première ligne, c'est son grand travail relatif aux Origines chrétiennes de la Gaule celtique. En 1884 parut l'important ouvrage intitulée : Recherches historiques sur la fondation de l'Église de Chartres et des Églises de Sens, de Troyes et d'Orléans, suivies d'un appendice sur la Vierge druidique, par l'abbé A.-C. Hénault, aumônier des Sœurs de la Providence, conservateur de la bibliothèque de Chartres, ouvrage orné de plusieurs gravures. (Paris, Bray et Retaux. — Chartres, Petrot-Garnier).

Plus tard ce livre d'environ 550 pages fut suivi d'une brochure supplémentaire sur le même sujet, publiée comme réponse aux objections des contradicteurs.

La contradiction ne manque jamais aux œuvres de ce genre ; dans le domaine des opinions libres, les assertions les mieux appuyées ne peuvent jamais triompher de tous les doutes. Ce qui est incontestable pour nous, c'est que les Recherches de M. l'abbé Hénault présentées avec tant de preuves, ont fait perdre du terrain à d'anciennes hypothèses et poussé en avant les conquêtes de la vérité. Depuis 1885, d'autres livres sur l'apostolicité des églises ont succédé au sien, et son travail a été fréquemment cité par les auteurs comme document de très haute valeur.

M. l'abbé Hénault avait consacré de longues veilles à l'étude des antiquités chrétiennes ; très probablement une application trop longtemps soutenue à la préparation de son livre occasionna ou

aggrava le mal qui devait le conduire au tombeau ; dès lors l'estomac plus fatigué résista à tout traitement, et des crises violentes semblèrent bientôt annoncer une lésion irrémédiable.

Nous en avons dit assez pour montrer en ce respectable prêtre l'amour des âmes qu'il voulait instruire et l'amour de Notre-Dame de Chartres qu'il voulait honorer dans ses monuments et son histoire. Le Ciel, nous l'espérons, le récompensera de ses labeurs toujours stimulés par les plus nobles motifs ; s'il n'y est déjà, les suffrages de nombreux amis et de ses parents si chrétiens, hâteront pour lui l'entrée au séjour de gloire. Déjà, à la cérémonie des funérailles, le 10 avril, de nombreuses prières ont monté vers Dieu en faveur de son âme ; prêtres et fidèles affluaient à la cathédrale autour du cercueil ; Monseigneur avait voulu assister aux obsèques et donner ainsi un nouveau témoignage de son affection pour le chanoine honoraire défunt.

Nous recommandons aussi aux prières des associés défunts dont on nous a donné les noms :

— Sœur Marie-Clémentine, de la Communauté des Filles de N.-D. de Chartres, décédée le 28 mars, âgée de 22 ans et de religion 3 ans.

— M. l'abbé Charles, comte Soltan, prêtre polonais, décédé à Kalverga (Pologne-Autrichienne). Lorsqu'il était vicaire à Argenteuil, où son zèle pour les œuvres a laissé un si bon souvenir, il montra beaucoup d'ardeur pour le pèlerinage de N.-D. de Chartres ; il amena même à ses pieds les jeunes gens du Patronage qu'il dirigeait.

L'abbé A. Durip, à Grenoble. — Mme Pascaline Beaufils, à Rouen. — Mme la Marquise de Beynast, à Béthune. — Mme la Marquise de St-Alban, à Morlaix. — Mme Deserces, à St-Junien, Hte-Vienne. — M. A. Léger, à Conflans (Sarthe). — Mme Goursat, à Dreux. — M. Guespereau, à Hanches. — M. Ch. Maurey, à Chartres. — Melle J. Robert de Boislouveau, à Fougères. — M^r^ A Dormeau, à Chartres. — Mme Popot, à Sanchevillé. — Melle J. Leprince, à Baignolet. — Mme Badière, à Nogent-le-Rotrou. — M. V. F. Sédillot, à Chartres. — Mme Picard, à Elbeuf.

BIBLIOGRAPHIE

— **ÉTUDES religieuses, philosophiques, historiques et littéraires.** Revue mensuelle publiée par des *Pères de la Compagnie de Jésus.*

*Sommaire de la livraison d'*avril 1889.

I. De la Prédication, P. V. Delaporte. — II. L'Héritage de 89. La maison, P. H^te^ Martin. — III. De l'Education nationale, P. V. Mercier. — IV. Les Jours de la création et le transformisme, P. J Brucker. — V. M. Paul Bourget et la critique psychologique, P. Et. Cornut. — VI. Au pays des Castes. Voyage à la côte de la

Pêcherie (Suite), P. St. Coubé. — VII. La Raison chez les chiens, P. J. de Bonniot. VIII. Bibliographie. — IX. Tableau chronologigue des principaux événements du mois, P. P. Mury.

Reteaux-Bray, éditeur, rue Bonaparte, 82, Paris, et chez tous les Libraires catholiques.

Histoire critique de la prédication de Bossuet. — D'aprés les manuscrits... par l'abbé J. Lebarq, de l'Ecole des Carmes. Professeur au Petit Séminaire de Rouen. 1 vol. in-8° de 469 pages avec filets rouges. Prix : 4. fr.

Société de Saint-Augustin. (A Chartres, librairie Duchon)

L'ouvrage dont nous venons de donner le titre, a été présenté comme thèse de doctorat à la Faculté des Lettres de Paris, le 20 février dernier.

L'annonce de ce travail, survenant après les belles études de l'abbé Vaillant, de MM. Floquet, Gandar et Gazier, avait excité au plus haut degré la curiosité du public lettré : chacun était tenté de se demander, non sans une certaine inquiétude, si l'auteur n'arrivait pas trop tard et si tout n'était pas dit sur la question.

La lecture de la thèse, et la belle séance de la Sorbonne dont elle a été l'occasion, ont vite calmé ces inquiétudes.

Le Jeudi-Saint et la Fête-Dieu. — Notices, Liturgie, Méditations, Pratiques, Affections et Pensées, extraites des œuvres du R. P. J. Croiset et L. Vaubert de la Compagnie de Jésus. (*Bibliothèque Eucharistique*). — Un volume in-48 avec filets rouges, cartonné. Prix : 1 fr. 50. — Société de Saint-Augustin.

Manuel des Lois de l'Enseignement primaire. — Commentaires, application et jurisprudence, à l'usage des conseils élus, des municipalités, des écoles et des pères de famille, par Le Provost de Launay, avocat, docteur en droit, député. — (Paris, Gaume et Cie, éd eurs, rue de l'Abbaye, 3, Prix : 2 fr. 50.

Annuaire de l'Enseignement libre, 14me année (Même librairie, Prix : 3 fr.)

Vie de Saint-Raymond de Pennafort, par le R. P. Constant, des Frères Prêcheurs, brochure de 82 pages, Prix, franco, 1 fr. 25. (Se vend aux Bureaux de l'Année dominicaine, 94, rue du Bac, Paris.)

Marie Danré, ou la jeune postulante de Marie-Réparatrice, par M. l'abbé Poindron, Supérieur du Petit-Séminaire de N.-D. de Liesse, 2me édition revue et augmentée. (St-Quentin, imprimerie J. Moureau et fils, 1889). — Ce charmant livre nous a grandement édifié; il fait comprendre les joies de la vertu, les douceurs que l'on goûte au service de Dieu. La lecture de ces pages fortifiera plus d'une vocation. De plus elle consolera les parents affligés qui pleurent des enfants pieux enlevés par la mort à leur affection; elle encouragera aussi bien des malades qui sentent la vie leur échapper à son printemps. (S'adresser à l'auteur, Prix du volume : 1 fr. 50 et par la poste, 1 fr. 75. — La douzaine, franco. . 15 fr. Concessions plus considérables pour les demandes au dessus de douze.)

Mois de Marie. — Mois du Sacré-Cœur. — Deux brochures différentes et du même prix, 32 pages illustrées. (Paillart, imprimeur-éditeur, Abbeville. — Pour chacun des deux mois, douze exemplaires: *franco*, 2 fr.50.)

La Communion mensuelle des enfants, sa pratique, ses fruits, petite brochure avec illustrations du R. P Vasseur (Paris, Propagande catholique, 10, rue de Florence, demander plusieurs exemplaires avec prospectus de l'Œuvre)

LE MOIS de SAINT JOSEPH, écrit par Madame **LA COMTESSE DE St-BRIS**, avec un charme tout particulier, n'a rien perdu de son actualité dans le mois de Marie, puisqu'il est en réalité un mois de la sainte famille; de plus, c'est dans ce mois béni à tant de titres que nous célébrerons, cette année, la fête du Patronage de ce grand patriarche que le Vicaire de Jésus-Christ a proclamé comme étant le protecteur de l'Eglise universelle. Allons donc à Joseph, et avec l'aide de ce pieux ouvrage apprenant à mieux le connaître, nous l'invoquerons avec un redoublement de foi, de confiance et d'amour.

Editeur, Téqui, rue de Rennes, 85, Prix: 2 fr., 2 fr. 50, *franco*. — A Chartres, se trouve chez Mme Mercier, Place Billard, n° 31.

Pour les Chroniques et les Extraits :

GOUSSARD, chanoine,

Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS - Chartres.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

6me NUMÉRO — JUIN 1889

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LETTRE PASTORALE

de Monseigneur l'Evêque de Chartres, à son clergé

au sujet de la consécration des familles au Sacré-Cœur.

NOS CHERS COOPÉRATEURS,

Le 17 juin 1689, Notre-Seigneur, parlant de nouveau à la Bienheureuse Marguerite-Marie, lui disait : Je veux régner en France ; je veux que la fille aînée de l'Église devienne la fille aînée de mon Sacré-Cœur ; — qu'elle élève un monument, et qu'elle se consacre à ce divin Cœur ; — qu'elle fasse honorer l'image de ce Cœur, en le plaçant dans toutes les familles, surtout dans les maisons des riches, même sur les étendards ; — je veux qu'elle soit l'apôtre de cet adorable Cœur dans le monde entier.

Ces paroles, dites il y a 200 ans, ne sont-elles pas, à l'heure actuelle, un reproche pour notre pays auquel elles s'adressaient spécialement et ne restent-elles pas encore un encouragement pour nous, héritiers de nos ancêtres ? Elles sont un reproche, car quelle exécution ce divin message a-t-il reçu depuis deux siècles ? Elles demeurent néanmoins un encouragement car elles viennent du Sauveur du Monde, toujours patient, toujours miséricordieux.

Il faut cependant le reconnaître ; un commencement d'exécution s'est produit lorsque le 16 juin 1875 la première pierre de l'Église du Sacré-Cœur a été posée ; depuis cette époque il n'y a eu aucun ralentissement dans sa construction ; les offrandes de toute la France n'ont pas manqué, et on peut déjà

prévoir le moment où le couronnement de l'édifice sera achevé.

Mais ce n'est là que la réalisation d'une des demandes de N.-S.; ce n'est que la partie sensible et matérielle de notre confiance, le témoignage extérieur de notre amour au Sacré-Cœur. N.-S. a demandé davantage. Il veut que la France se consacre à son Divin Cœur, et le fasse ensuite connaître dans le monde entier. Pour faire avancer cette consécration nationale, dont nous sommes peut-être encore loin, il est utile qu'elle soit précédée de celle des individus, des familles et des paroisses; car une Société ne se guérit pas si les familles qui la composent ne se modifient pas elles-mêmes. C'est de cette manière que les religieux qui desservent l'église du Vœu national ont pensé célébrer le deuxième centenaire des apparitions de N.-S. à sa fidèle servante; et c'est là une inspiration de la piété chrétienne que je ne puis qu'encourager. Le 30 juin prochain, jour où nous célébrons la fête du Sacré-Cœur, vous donnerez au salut le plus de solennité possible et avant la bénédiction vous lirez au nom de tous les assistants l'acte de consécration dont vous trouverez ici la formule. Cette consécration peut du reste se faire dans les familles en particulier devant une image du Sacré-Cœur que l'on désire voir dans chaque maison; c'est encore une des demandes de N.-S. Si les personnes qui ont fait cette consécration veulent que leurs noms soient déposés dans le trésor de N.-S. à Montmartre, elles n'auront qu'à les donner à la zélatrice désignée par nous à cet effet qui les inscrira sur la feuille ou la liste ci-jointe, et les enverra au Supérieur de la chapelle du Vœu national de Montmartre.

Nous verrons également avec plaisir que les personnes qui peuvent faire cette année le pèlerinage de Montmartre se joignent en grand nombre à celui que la paroisse de Saint-Aignan de Chartres organise tous les ans.

Il est souverainement désirable, nos chers coopérateurs, que la consécration des personnes et des familles soit vraie et sincère et il sera utile de la préparer par la confession et la communion. Il faut bien se pénétrer de ce qu'est une consécration du Sacré-Cœur; elle consiste à donner à ce divin Cœur le

premier rang dans nos affections et les actes de notre vie, afin qu'il règne en nous, inspirant nos pensées, dirigeant nos œuvres; elle consiste à faire vivre Dieu en nous, et nous en Dieu, à rendre à N.-S. amour pour amour, en nous répétant souvent qu'il nous a aimés par dessus tout, jusqu'à venir parmi nous, jusqu'à se sacrifier pour nous sauver. C'est un renouvellement de la vie chrétienne, modelée sur les exemples du divin Cœur, et soutenue par l'amour qu'il nous inspire; et si cette conversion s'opère dans les âmes, dans les familles en aussi grand nombre que possible, nous pourrons alors espérer que la dévotion au Sacré-Cœur sauvera la France et renouvellera avant les derniers temps la face de la terre. Tous nos efforts doivent tendre à ce résultat; ne nous contentons pas d'invoquer le Sacré-Cœur, mais vivons de la vie du Cœur de Jésus et demandons à N.-D. de Chartres de nous obtenir cette grâce insigne.

Agréez, nos chers coopérateurs, l'assurance de mon affectueux dévouement.

† L. EUGÈNE, *évêque de Chartres.*

On peut se procurer à peu de frais des formules de consécration soit à Paris, à la Chapelle de Montmartre, soit à Toulouse, au Messager du Sacré-Cœur. Il y en a un dépôt chez Madame Mercier, libraire, place Billard, à Chartres. Ces feuilles signées par les personnes après la consécration, seraient conservées dans les familles et relues utilement de temps en temps.

NOTRE-DAME DE CHARTRES, IL Y A CENT ANS

Le 27 mai de la présente année était un jour de *Rogations ;* ce qui signifie que les fidèles s'associaient au clergé pour une procession solennelle et des supplications au Seigneur en faveur des biens de la terre, sans exclure la demande des biens spirituels.

Il y a cent ans à pareil jour, nos ancêtres étaient aussi en prières publiques devant Notre-Dame de Chartres, non seulement à la cathédrale, mais dans une église voisine détruite depuis, dans l'église de St-Martin-le-Viandier, où était exposé le Saint-Sacrement. L'occasion de cette fête était la clôture

des prières des Quarante heures pour les Etats-généraux.

Nul ne doit ignorer que les Etats-généraux de 1789 furent convoqués par le roi Louis XVI avec les meilleures intentions pour le bonheur du peuple. Il s'agissait de remédier là à des abus qui s'étaient glissés dans le Gouvernement, d'examiner et de sanctionner, après examen, les vœux présentés par les assemblées provinciales. Pourquoi l'esprit de révolution, dont les disciples de Voltaire et de Rousseau avaient imprégné les masses, détourna-t-il aussitôt au profit du mal ce mouvement de réforme, jusqu'à jeter la royauté dans l'abîme et à faire de notre France le théâtre de plus horribles désastres ?

On a compté 474 francs-maçons rien que parmi les 604 membres du Tiers-Etat présents aux Etats-généraux. C'est assez dire quel programme devait finir par dominer dans cette immense réunion de députés où une partie de la noblesse et du clergé ne sut pas remplir son devoir.

Du moins ce qu'il nous importe de rappeler ici, c'est premièrement que, voulant faire œuvre utile pour le pays, l'autorité royale avait appelé la religion à présider l'ouverture de l'Assemblée.

C'est secondement, que Chartres répondit aux désirs de l'autorité royale par une manifestation digne de la cité de Notre-Dame. Elle fut belle, le 27 mai, la procession du Saint-Sacrement suivie par les Gouverneurs, les Juges, tous les hauts fonctionnaires avec le Maire et les échevins qui avaient un cierge à la main.

C'était, dans une enceinte sacrée, la reproduction du religieux spectacle qui avait édifié la ville deux mois auparavant ; car le 14 mars, les autorités civiles et militaires avaient figuré ainsi dans la procession de Notre-Dame de la Brèche.

On devait les voir reparaître à la cathédrale, avec le même déploiement de cérémonies le 17 septembre, à l'occasion d'une prestation de serment et d'une bénédiction de drapeaux. Enfin, une nouvelle solennité des Quarante heures ayant eu lieu dans l'église de Notre-Dame pour demander la paix du royaume, le Corps-de-Ville et les officiers du Bailliage se retrouvèrent à leur place d'honneur près du Saint-Sacrement, pendant la procession qui traversa les rues voisines de la basilique.

Voilà, même au commencement de la grande Révolution,

lorsque s'annonçait ou s'inaugurait ailleurs la série des désordres les plus contraires à la Religion, voilà comment les habitants de Chartres restaient fidèles à leurs pratiques séculaires autour de Notre-Dame.

En dehors de ces solennités accomplies avec le concours des municipaux, des hommes de loi ou d'épée, quelles étaient les habitudes du peuple dans l'église du Pèlerinage ?

Par suite des influences jansénistes jadis puissantes en nos contrées, le culte de la Sainte Vierge avait sans doute perdu un peu de son antique expansion. Mais il était encore bien ardent au cœur des Chartrains. Les dépenses énormes faites alors par les chanoines pour ce que, bien à tort malheureusement, ils croyaient être l'incomparable ornement de la cathédrale, prouvaient du moins leur dévotion à l'Auguste Patronne. Et certes les fidèles étaient dévots à leur exemple.

De 1786 à 1789, ils étaient tout à l'admiration des décorations nouvelles du grand chœur. Près du groupe de l'Assomption récemment érigé, les tableaux de marbre avec sujets relatifs à la Sainte Vierge étaient pour eux précieux à titre de chefs-d'œuvre, mais bien plus comme souvenirs de la mission glorieuse de Marie. Le tableau du vœu de Louis XIII, le dernier des bas-reliefs attendus, ne fut posé que pour la *Septembresse* (fête de N.-D. de Septembre). Et l'on peut penser quelle satisfaction causa cette fête aux fidèles comme au Chapitre qui jouissait enfin librement du grand chœur pour ses magnifiques offices.

Il ne devait pas longtemps en jouir. Les fureurs de la Révolution l'en chasseraient bientôt. Bientôt hélas ! ce surcroît de splendeurs que les chanoines croyaient avoir donné à la basilique par une restauration à la moderne, n'auraient pour témoins que des schismatiques, puis des iconoclastes, des insulteurs de la Bonne Mère !

Mais, en mai 1789, à l'époque où notre article d'aujourd'hui a reporté tout d'abord nos lecteurs, les craintes de troubles politiques n'allaient pas, dans la multitude, jusqu'à d'aussi tristes présages. Le peuple chrétien offrait plus confiant ses hommages à la *Vierge noire* installée alors à l'angle du transept nord et de la nef principale, en regard du chœur. Il descendait avec la même quiétude aux galeries souterraines devant la

Vierge druidique ; des récits de grand'mère, récits authentiques, nous ont dit qu'on y priait si bien !

Les âmes se préparaient ainsi, à leur insu, aux orages de la persécution prochaine. Combien ont dû à cette ferveur la foi persévérante et le courage héroïque durant les longues années de tempête révolutionnaire !

Quant à nous, témoins d'une autre forme de persécution religieuse au XIXme siècle, c'est bien aussi dans les sanctuaires de nos Madones que nous trouverons consolation et espérance. Mai 1889 nous a procuré les charmes d'exercices pieux inconnus à nos pères, puisque la pratique du Mois de Marie instituée à Rome par St Philippe de Néri n'est devenue populaire en France qu'après 1815. En mai se sont agenouillés avec nous devant N.-D. de Chartres plus d'étrangers que n'en voyaient nos aïeux. Le pèlerinage a plus de mouvement et de vie qu'à la fin du règne de Louis XVI. Profitons de ces encouragements à la prière pour mériter à notre tour mille grâces dans un avenir incertain !

L'abbé GOUSSARD.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Mademoiselle LE GRAS (Louise de MARILLAC) [1]

FONDATRICE DES FILLES DE LA CHARITÉ

(Suite)

Tandis qu'il exerçait les fonctions paroissiales à Châtillon, Saint Vincent de Paul y avait formé une confrérie pour le soulagement spirituel et corporel des malades ; d'abord bornée à une petite ville de la Bresse et à ses environs, elle prit au retour du saint dans la famille de Gondy, une rapide extension et s'étendit avec le concours zélé de la comtesse de Joigny à trente paroisses de l'Ile de France, de la Champagne et de la Picardie : c'est-à-dire dans presque toutes les terres dépendant du général des Galères. Bientôt, semblable à ces graines ailées que le vent emporte, *la Charité,* comme on appelait cette association, avait germé en bien d'autres lieux. Paris devait aussi en réclamer l'établissement. Sur les instances réitérées de personnes chari-

(1) Cette remarquable histoire d'une vie si belle a reçu de Mgr. Mermillod, et du supérieur général des Filles de la charité, les plus élogieuses approbations. Paris, Poussielgue, éditeur, rue Cassette, 15.

tables, l'homme de Dieu en forma une dans la paroisse Saint-Sauveur ; ce n'était encore qu'un essai dont il attendait le résultat, lorsque Mademoiselle Le Gras, qui s'était assurée l'approbation du curé de Saint-Nicolas et le concours de cinq ou six dames de son voisinage, sollicita de lui la permission d'en bénéficier son quartier. Ce fut la première œuvre dont Louise prenait l'initiative et qu'elle se chargeait seule de mettre à exécution ; le Saint était alors absent. Les confréries de Saint-Eustache, de Saint-Benoît et de Saint-Paul, suivirent de près. Mais ici se présentait une difficulté. Les premières associées des campagnes ou de la province avaient été, pour la plupart, des femmes qui, habituées au labeur dès leur enfance, s'étaient facilement mises à rendre aux malades tous les soins matériels que réclamait leur état. Le règlement adopté par elles devait être nécessairement modifié pour la capitale, un grand nombre de dames de haut rang qui faisaient partie de la confrérie ne pouvant, malgré leur zèle, s'assujettir à tous les détails et les charges qu'elle imposait. Saint Vincent comprit cette lacune, et, comme il cherchait le moyen de les combler, il se souvint d'avoir rencontré parfois dans ses missions, de jeunes villageoises qui n'avaient ni le goût du mariage, ni celui d'être religieuses, mais qui désiraient se vouer au bien ; dès lors il résolut, s'il en retrouvait dans les mêmes dispositions, de les faire venir à Paris et d'essayer de s'en servir sous la direction des dames. Une pauvre bergère de Suresne, Marguerite Nasseau, se présenta d'abord. D'autres jeunes ouvrières suivirent bientôt son exemple et, à mesure qu'il s'en présentait, on les envoyait dans les quartiers où les *charités* étaient organisées.

Trois ou quatre pauvres filles chargées de porter des aliments ou des remèdes à quelques malades, ce n'était dans l'esprit de Saint Vincent, ni une institution, ni même le début d'une œuvre à part, et, ainsi qu'il l'a répété souvent depuis, ni lui ni Mademoiselle Le Gras n'avaient l'intention de rien fonder. Aussi, grand aurait été leur étonnement à l'un et à l'autre, s'il leur avait été donné d'entrevoir, dès cette époque,

l'innombrable génération qui devait sortir d'un si humble berceau.

L'épanouissement complet de cette belle fleur venue du ciel, était réservé à notre siècle, sous la forme des vingt mille filles de la Charité répandues aujourd'hui dans les deux mondes.

L'activité intelligente que Louise avait déployée dans l'établissement de *La Charité*, à Paris, détermina Saint Vincent de Paul à la charger de la visite des associations de province qui s'étaient multipliées de toute part, afin de leur imprimer une commune impulsion. « Allez, Mademoiselle », lui écrivait-il, le 16 mai 1629, « allez au nom de Notre-Seigneur, je prie sa « divine bonté qu'elle soit votre compagne, votre soulagement « en chemin, votre ombre contre l'ardeur du soleil, votre cou- « vert à la pluie et au froid, votre lit de repos en votre lassi- « tude, votre force en votre travail, et qu'enfin elle vous ramène « en parfaite santé et pleine de bonnes œuvres. » Cette marque de confiance allait décider de l'avenir ; une fois de plus se vérifiait la loi mystérieuse qui si fréquemment associe le cœur de la femme aux grandes fondations des saints..... — Mademoiselle Le Gras devenait pour toujours l'*auxiliaire* de Saint Vincent de Paul, et la mère des pauvres, ses enfants. Obéissant avec joie elle communia, le jour de son départ, afin d'obtenir de Notre-Seigneur le même esprit qui l'animait dans ses voyages aux jours de sa vie mortelle, puis elle se mit en route pleine de confiance dans le secours divin.

Montmirail, au diocèse de Soissons, était le but de cette première visite à laquelle tant d'autres courses apostoliques, si l'on peut ainsi parler, devaient succéder pendant plus de dix ans. Le cadre si restreint de nos esquisses nous contraint à supprimer les faits intéressants qui s'y rattachent et dont plusieurs présentent même un caractère miraculeux.

Nous dirons seulement que Mademoiselle Le Gras se montra toujours à la hauteur de sa mission, malgré les appréhensions de son humilité qui la portaient à s'attribuer l'insuccès de ses œuvres quand, parfois (et la chose était rare) elles ne réussissaient pas selon ses ardents désirs ; aussi Saint Vincent de

Paul cherchait-il à dissiper ces nuages de son esprit, en lui recommandant « la *joie* et la *sainte dilection* qui opèrent la confiance en Dieu. »

Nous éviterons aussi de retracer le sinistre tableau de ses douleurs de famille..... L'histoire est là pour le présenter dans son émouvante vérité..... Louise malgré les poignants chagrins qui déchiraient son âme continuait ses incessants labeurs, augmentés encore par la détermination prise avec Saint Vincent de recevoir chez elle quatre ou cinq des bonnes filles qui s'étaient offertes pour devenir les servantes des pauvres : car pour bien remplir cette tâche sublime qui demandait beaucoup de dévouement et un grand fond de piété, il leur fallait une sage direction et des conseils expérimentés.

La volonté de Dieu se manifesta avec évidence par le succès de l'entreprise et la paix intérieure que goûtait Mademoiselle Le Gras. Aussi le saint qui l'avait autrefois engagée à attendre, lui permit-il de se consacrer tout entière à leur œuvre commune, par un vœu irrévocable qu'elle prononça le 25 mars 1634. Louise eut bientôt à tracer l'ébauche de la *loi* à laquelle il lui semblait bon de soumettre ses filles. Saint Vincent, après y avoir apporté quelques modifications, inaugura le 16 juillet 1634, en présence de Mademoiselle Le Gras et des Sœurs venues des différents quartiers, cette admirable série de conférences qui, après deux siècles et demi, demeure encore le plus précieux trésor des filles de la Charité ; comme étant un code complet dans lequel elles peuvent trouver la règle de leur conduite, la solution de leurs difficultés, et les conseils les plus éclairés, touchant ce qui est l'essence même de leur vocation, LA CHARITÉ ! Ce souffle inspirateur fit naître de nouveaux dévouements : Mademoiselle Le Gras fut bientôt entourée de dames émules de son zèle et dont le nom se trouve mêlé au sien dans l'exposé des grandes œuvres dont quelques femmes chrétiennes avaient eu l'initiative, mais qu'il devait être donné à Saint Vincent de féconder et d'affermir.

Pour nous borner, mentionnons ici la formation, par la présidente Goussault, d'une Société de Dames ayant pour but spé-

cial de visiter les malades de l'Hôtel-Dieu. Cet établissement s'était agrandi d'une salle qui recevait à la fois mille ou douze cents malades ; vingt à vingt-un mille personnes y passaient chaque année. L'archevêque de Paris ayant encouragé ce projet, Saint Vincent consentit à présider la première assemblée qui eut lieu chez Madame Goussault. La visite des malades fut décidée en principe, et l'on convint aussi de demander à Mademoiselle Le Gras quatre de ses filles qui accompagneraient les Dames dans leur tournée et les aideraient à faire leurs distributions.

Le lundi suivant nouvelle réunion. Madame Goussault, mise à la tête de l'œuvre, ne voulut prendre que le titre de *servante*. Saint Vincent, qui ne put refuser celui de directeur, traça aux Dames leur règle de conduite, leur recommandant surtout de se montrer fort discrètes vis à vis des Augustines (religieuses très régulières qui, au nombre de cent trente, occupaient l'établissement), les engageant « à solliciter comme une faveur la permission de les aider à servir les malades, voulant toujours les regarder et les honorer comme les véritables maîtresses de la maison et les épouses de Jésus-Christ. » En appelant Louise à faire partie de la Compagnie de l'Hôtel-Dieu, le Saint n'avait eu sans doute pour but que de fournir aux Dames, novices pour la plupart dans l'exercice de la charité, le concours de son expérience ; mais ce concours si précieux pour celles dont il était l'objet, eut pour elle-même l'avantage inappréciable de la mettre en rapport avec des femmes riches et influentes qui devaient à leur tour l'aider dans son action, et fonder en province, près de leurs demeures et dans leurs terres, des établissements de Filles de la Charité !

Une nouvelle phase va s'ouvrir dans l'existence de Louise, en voici l'occasion. Le prieuré de Saint-Lazare, situé sur la route de Paris à Saint-Denis, était devenu, par une pieuse substitution d'œuvres, le siège de la Mission et la résidence ordinaire de Saint Vincent de Paul. Située sur la rive gauche de la Seine, la maison de Mademoiselle Le Gras, qui servait d'asile à la famille naissante était très éloignée de Saint-Lazare et d'une

déplorable exiguïté. On se mit donc à la recherche d'une autre demeure; le choix tomba sur une habitation construite à la Chapelle-Saint-Denis, et au mois de mai de l'année 1636, Mademoiselle Le Gras, laissant provisoirement quelques unes de ses filles au faubourg Saint-Victor vint, avec celles qu'avait désignées Saint Vincent, s'installer à *La Chapelle* La petite communauté y vivait paisible et recueillie, quand les événements extérieurs vinrent bientôt changer ce doux repos en troubles incessants. On était au début de cette époque que les historiens ont appelée la période de la guerre de trente ans. La campagne s'était ouverte par des victoires, quand tout à coup au commencement de juillet 1636, l'armée ennemie grossie d'aventuriers polonais, croates et hongrois, pénétra en Picardie, signalant son passage par le pillage et la ruine. L'effroi fut immense ; c'était un *sauve qui peut* général. Mais bien que *La Chapelle* fut située sur la route du Nord, Louise et ses compagnes ne cherchèrent pas à s'éloigner.

Dès ce temps la guerre ne devait pas faire reculer les Filles de la Charité, ni le bruit des armes interrompre leurs bienfaits. Leur maison heureusement assez vaste se transforma en refuge. Joyeuse d'exercer une vertu nouvelle et fidèle aux traditions chrétiennes des premiers siècles, Mademoiselle Le Gras ouvrit sa demeure aux victimes de l'invasion, et nombre de femmes et de jeunes filles qui avaient abandonné leurs foyers reçurent à La Chapelle une généreuse hospitalité.

Cependant, l'ennemi refoulé et la délivrance de Corbie ayant ramené la sécurité dans la capitale, il fallut reprendre l'œuvre avec une activité d'autant plus grande qu'elle avait reçu en divers lieux le contre-coup des malheurs publics. Aussi voyons-nous l'infatigable directrice établir de nouvelles confréries à Paris, à Passy et bien au-delà. Les demandes pour avoir de ses filles affluaient de tous côtés; c'est que celles-ci, quand elles sortaient de ses mains, semblaient en effet propres à tous les travaux et capables de tous les dévouements : on les appelait pour les soldats malades, Saint Vincent en affectait plusieurs au service des prisonniers, et les prêtres de la mission, établis

depuis peu de temps à Richelieu, demandaient deux filles de la Charité pour tenir les écoles et seconder les dames auprès des victimes d'une épidémie qui désolait alors le pays.

Une épidémie plus affreuse encore régnait dans la capitale, c'était celle qui vouait à la mort tant de pauvres petits êtres *abandonnés* par leurs parents après leur naissance, et que l'on trouvait languissants dans les carrefours ou étendus sur le seuil des églises ; parfois, pendant l'hiver, ils gisaient au milieu de la neige en attendant que les agents *du guet* viennent les prendre ; quand on les trouvait en vie, ils étaient déposés dans une maison appelée *La Coule*, bien insuffisante de toute manière, où la plupart mouraient de faim sans être baptisés, la veuve qui tenait ce triste asile n'ayant *cure* de leur ouvrir le ciel.

Saint Vincent, averti par Mademoiselle Le Gras de cette plaie hideuse, en fit le lamentable tableau aux dames qui visitaient les malades de l'Hôtel-Dieu. Louise, toujours saintement agissante, offrit de faire soigner par ses filles douze des petits orphelins retirés de La Coule. On loua un local plus convenable ; les dames se chargeaient d'en acquitter les frais. Mais, de Mademoiselle Le Gras devait dépendre la direction des Filles, des nourrices et des enfants qu'on parviendrait à élever. Sur la demande de Saint Vincent, elle rédigea un mémoire pour l'organisation du nouvel établissement, ce travail fut ensuite adopté en conseil et transformé en règlement.

Saint Vincent, toujours préoccupé du sort des *enfants trouvés,* tel sera désormais leur nom, parcourait chaque soir les quartiers les plus pauvres de Paris, recueillant dans les plis de son manteau (1) quelques-uns de ces innocents *condamnés à mort,* de telle sorte que bientôt le local qui leur était affecté, devint trop petit pour les contenir.

La peinture a plusieurs fois reproduit ce touchant épisode de la vie de l'un des plus insignes bienfaiteurs de l'humanité, que le Souverain-Pontife Léon XIII, a eu l'inspiration de donner comme *patron* à toutes les grandes œuvres enfantées par la charité.

(A suivre.) UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

(1) Ce manteau béni est conservé comme une relique par la famille spirituelle du Saint.

L'AVE MARIA DE LÉON XIII

C'est une délicieuse poésie italienne composée par N. S. P. le Pape. Nous sommes heureux d'en donner une traduction faite en vers par un enfant de N.-D. de Chartres.

Que j'aime de ton nom la tendresse infinie,
O Marie ; il est plein d'ineffable harmonie !
Dire et redire « Ave, » ma Mère, à tes genoux,
C'est pour moi comme un chant mélodieux et doux.

Délices, chaste amour et fidèle espérance,
Tu préviens mes désirs en les comblant d'avance !

Quand je suis assailli par l'esprit infernal,
Quand je vois s'augmenter pour moi le poids du mal,
Quand mon cœur, déchiré davantage, murmure,
Toi seule es mon soutien, ma force, mon armure.

Si tu m'ouvres tes bras, asile maternel,
Quel nuage pourrait troubler l'azur du ciel ?

Déjà la mort s'approche : ô ma Mère, à cette heure,
Assiste-moi, de grâce, auprès de moi demeure ;
En ce moment fatal et terrible aux mourants,
Que ta pieuse main fixe mes yeux errants ;
Permets, permets alors à mon âme captive
D'étendre librement son aile fugitive,
Et l'ayant arrachée au démon irrité,
Porte-la jusqu'à Dieu dans son éternité !

(Traduction de Mailhard de la Couture).

LA VIEILLE AVEUGLE ET SA COMPAGNE

HISTOIRE VRAIE (1860) (1)

La douleur et la charité
mènent à Dieu.

Ceci est une simple histoire, elle plaira aux simples cœurs. Heureux ceux qu'on peut toucher sans recourir aux artifices du langage, et qui savent voir ce que Dieu cache parfois de grand au fond de ces aventures sans éclat que le *vulgaire* trouve *vulgaires* et qu'il attribue au hasard. Le hasard ! ce mot vide de sens dont se servent des esprits vides d'idées et des cœurs vides d'amour.

Il est bien certain que ce n'est point le *hasard* qui amena naguère au boulevard d'Enfer, la rencontre dont nous allons faire le récit.

Une femme aveugle cheminait lentement le long du mur d'enceinte, et cherchait à se diriger par le tâtonnement de son bâton. Elle paraissait fort âgée et ses vêtements, propres d'ailleurs et

(1) D'après Henri Lasserre.

raccommodés avec un soin extrême, n'étaient point ceux de la saison rigoureuse où l'on se trouvait, et faisaient pressentir une cruelle misère.

Un homme qui traversait le boulevard, jeta en passant ses regards sur elle. Il aperçut un visage honnête et calme; mais qui portait les traces de longues souffrances. L'orbite des yeux était complètement vide, et les paupières fermées et ramassées l'une sur l'autre ne pouvaient s'ouvrir que juste assez pour y laisser passer des larmes. Quelques boucles de cheveux blancs, sortant de dessous la coiffure, servaient de cadre à cette tête douce et triste.

Le passant tout ému, offrit à l'aveugle son bras pour la guider et la soutenir. Tout en cheminant, la conversation ne tarda pas à s'engager et, touchée des bonnes paroles de son obligeant conducteur, l'infirme se mit à lui raconter son histoire. — Je suis, dit-elle, fille d'un officier et femme d'un sous-officier. Je suivis mon père et mon mari dans la plupart des campagnes de l'armée française à travers l'Europe. J'assistai à de grandes batailles, j'y courus les mêmes dangers que les combattants et j'y reçus plusieurs blessures : j'ai été 18 ans *militaire*, ajouta-t-elle, sans se douter de la naïveté de l'expression et de ce qu'elle avait de bizarre dans la bouche d'une femme, ma mère, que j'aimais avec passion, fut faite prisonnière en Russie. Elle ne revint en France qu'après la chute de l'Empereur. Mais, hélas ! dans quel état. Malade, presque infirme, vieillie de vingt ans. Désormais, je consacrai ma vie au doux devoir de la soigner.

J'étais, avant de perdre les yeux, une assez habile ouvrière. Les soldats m'appelaient les uns *La Fée*, les autres *Le Napoléon* de la couture. Toujours est-il qu'à force de veilles et de travaux, je pus subvenir aux besoin de cette pauvre mère. Mon mari, effrayé de ce qu'il appelait une charge nouvelle, me quitta pour aller prendre du service à l'étranger. J'ignore ce qu'il est devenu. Néanmoins, dans cette extrême indigence, je me trouvais heureuse. J'aimais ma mère et j'en étais aimée. Hélas ! Monsieur, la mort me l'a enlevée et j'ai perdu la vue à force de la pleurer.

Maintenant, je suis seule ici-bas, non, je me trompe, depuis ma cécité une femme pleine de cœur m'a recueillie chez elle et me traite avec une incomparable bonté. Dans ma longue existence, je dois le dire, Dieu ne m'a jamais manqué; il m'a préservé jadis au milieu du péril des batailles, et, depuis que je suis devenue aveugle, il se présente souvent à moi, sous la forme de petits enfants qui se plaisent à me prendre par la main et à me conduire. Aujourd'hui, c'est vous qu'il m'envoie. — La Providence, lui dit l'inconnu, est la meilleure et la plus prévoyante des mères, elle veille toujours sur ses

enfants. — Vos paroles sont douces à entendre, reprit l'aveugle ; elles calment mon chagrin. Vous êtes prêtre sans doute ?

Hélas ! non, répondit le passant, je n'ai point cet honneur, mais j'aime les affligés et je me plais à écouter le récit de leurs douleurs et à leur parler de Dieu.

Oh ! Monsieur, s'écria l'infirme, dites-moi votre nom, que je puisse du moins prier pour vous et conserver l'espoir de vous rencontrer encore. — Donnez-moi votre adresse, cela suffit répliqua l'inconnu, soyez tranquille, je vous promets de vous revoir bientôt.

La pauvre vieille demeurait près des Invalides. Elle allait ce jour là, barrière Fontainebleau, partager un petit repas que lui offrait chaque semaine une de ses amies presque aussi pauvre qu'elle. A la porte de l'humble maison où elle se rendait, le passant la quitta.

Le lendemain, la première pensée de l'inconnu fut le souvenir de sa rencontre du jour précédent, et sa première affaire de se rendre au domicile indiqué. L'aveugle était absente ; mais il y trouva cette compagne dont elle lui avait dit un mot dans son entretien. Cette pauvre femme, déjà âgée et n'ayant pour vivre que le travail de ses mains, accomplissait depuis bientôt dix années envers l'infirme, l'œuvre du plus sublime dévouement, partageant avec elle son lit, sa nourriture ; et, chose admirable, elle croyait en agissant ainsi faire chose toute ordinaire. S'ignorer soi-même dans le bien, c'est la grâce suprême de la vertu. Et, comme le visiteur paraissait surpris de tant d'abnégation. — Que voulez-vous, Monsieur, lui dit-elle, en essuyant quelques larmes, j'étais seule au monde ; cette faiblesse que je secours me rappelle la chère enfant que j'ai perdue il y a déjà longtemps, mais je ne m'en consolerai jamais. . . Cher ange ! elle venait de faire sa première communion. — Quel gage pour vous du bonheur dont elle jouit au ciel, dit alors l'inconnu, touché d'un si profond chagrin. — Oh ! c'est bien là ce qui adoucit ma peine. — Vous voudriez aussi la rejoindre, n'est-ce pas ? — C'est tout ce que je désire. — Sans doute en souvenir de cette première communion qui a été pour votre chère enfant le plus beau jour de sa vie, vous communiez souvent ? — Non, dit-elle. — Quelques fois du moins ?

Hélas ! Monsieur, je n'ai jamais goûté la joie qu'elle a éprouvée sur la terre. Je n'ai jamais reçu le bon Dieu dans mon cœur !... Je ne me suis jamais confessée. Que je serais heureuse pourtant de vivre de la vie dont a vécu mon enfant !

Il est encore temps de le faire, dit le visiteur, vivement ému devant cette âme que la grâce de Dieu venait de toucher et qui s'ouvrait aux choses du ciel.

C'est plus difficile que vous ne le pensez, mon bon Monsieur. Je

suis complètement ignorante de ce qu'enseigne la religion, je ne connais que vaguement et comme par ouï-dire, ce qu'enseignent les prêtres. Mais je sens bien au fond de mon cœur qu'il y a un Dieu, le Dieu qui m'a donné une fille, le Dieu qui me l'a prise ! . . .

C'était presque la parole du patriarche de l'Idumée — Bientôt, vous ferez votre première communion, dit l'étranger, on vous instruira, on vous préparera, et vous ne tarderez pas à prendre part à ce banquet divin où vous puiserez l'espérance de voir un jour votre fille dans le Paradis, cet éternel rendez-vous des âmes chéries qui nous ont quittées en nous disant « au revoir ! »

La vieille femme prit la main de l'étranger et la baisa ; puis, la gardant dans la sienne, elle appuya son autre main sur une table, comme quelqu'un qui veut dormir, et pleura longuement.

L'étranger la regardait et priait en lui-même pour cette âme sur laquelle passait, à cette heure, la main qui sauve après avoir créé. Il n'interrompait par aucune parole le drame intime qui se jouait au fond de ce cœur. Il laissait agir la grâce et laissait parler Dieu.

Les larmes de la femme s'étaient séchées ; elle réfléchissait profondément... A la fin, elle dit à l'étranger : « Monsieur, je crois à vos paroles, je m'abandonne à Dieu. Indiquez-moi un confesseur et quelqu'un qui puisse m'enseigner les vérités de la religion. »

Le maître qui devait les lui apprendre n'était pas loin. On frappa à la porte et l'aveugle entra.

Douée d'une mémoire très développée et très tenace, l'infirme n'avait rien oublié des instructions chrétiennes de sa jeunesse, mais depuis près d'un demi siècle, pour tout dire en un seul mot, elle ne *pratiquait* plus. Dès qu'elle apprit la résolution de son amie : « je suivrai votre exemple, s'écria-t-elle, et de plus, si vous le voulez, je serai votre catéchiste ; » ce qui fut accepté avec reconnaissance.

C'était un tableau à ravir les anges que celui de cette aveugle, versant la véritable lumière dans l'âme de sa bonne compagne et dévoilant à ses regards charmés les horizons éternels. Ainsi, elle rendait à sa bienfaitrice, en le multipliant par l'infini, le bien qu'elle en avait reçu elle-même. Elle lui donnait le pain éternel en échange de ce pain d'ici-bas qui ne nourrit qu'un jour.

L'étranger dont nous avons parlé venait les voir souvent. C'est un lointain voyageur qui a contemplé sur plusieurs continents bien des spectacles divers ; mais il en a rarement vu de plus attendrissant que celui dont nous lui devons le récit.

Un prêtre, prévenu par lui, s'était chargé de diriger ces deux âmes et de les préparer à recevoir l'adorable Eucharistie.

Le jour ardemment *invoqué* arriva enfin. La Providence voulut, comme pour traduire la joie du ciel, qu'aucun nuage ne parut au firmament.

L'inconnu vint prendre les deux amies pour les conduire à la chapelle de Sion. Ils marchaient ensemble le long du boulevard, religieux et recueillis. Une brise légère se jouait dans les arbres.

Quel beau jour ! s'écria celle qui allait communier pour la première fois. Quel beau soleil. Ah ! ma bonne amie, que ne peux-tu en voir les rayons !

— Je sens leur présence, et ils me réchauffent, répondit l'aveugle. Et puis, vois-tu, IL FAIT DU SOLEIL DANS MON AME ! ! !

— Au moment de la communion, l'étranger conduisit l'aveugle à la table sainte. Toutes deux fondaient en larmes. Elles s'agenouillèrent à côté l'une de l'autre et reçurent leur Dieu.

Le soir, une grande dame du faubourg Saint-Germain tint à honneur de célébrer par une fête, cette victoire de Dieu qui venait de conquérir deux âmes, ou, pour parler tout aussi vrai, cette victoire de deux âmes qui venaient de conquérir leur Dieu.

Un splendide festin, qui rappelait celui offert au prodigue, réunit de nombreux convives ; de plus, afin que l'harmonie de la terre répondit à l'harmonie des cieux, vers la fin du repas une gracieuse jeune fille se mit au piano, et, par une délicate inspiration, elle joua une marche guerrière. A ce souvenir de ses batailles, l'aveugle tressaillit de bonheur !

C'est aujourd'hui l'*Austerlitz* du bon Dieu, dit-elle dans son ravissement, et pour que cette belle parole eut un sens complet, la jeune pianiste après quelques accords de transition, se mit à redire ce beau cantique à Marie. « TRIOMPHEZ REINE DES CIEUX, » si bien appliqué à la circonstance. La conversion des âmes à Dieu n'est-elle pas aussi la gloire de la Mère des miséricordes, du tendre refuge des pauvres pécheurs !...... C. de C.

MARTYROLOGE de L'ÉGLISE de CHARTRES *(Suite)*

Nos 99 à 114. Saints Pair, Loup, Phalier, Radegonde, Domnole, Siviard, Bertrand, Colomban, Ouen, Omer, Wandrille, Josse, Joudry, Leufroy, Aquilin, Beraire. — Mentionnons rapidement quelques saints qui ne firent que passer dans le diocèse de Chartres.

SAINT PAIR ou PATERNE, évêque d'Avranches, vint à Mantes en 512 et le roi Childebert lui remit de riches aumônes pour les pauvres de son diocèse (1).

SAINT LOUP, évêque de Troyes, accompagnait Saint Germain (no 33) dans son passage à Nanterre, auprès de Sainte Geneviève.

SAINT PHALIER, natif de Limoges, ordonné diacre par un vénérable

(1) Moutié, étude sur Mantes.

évêque nommé Cutbert, s'en alla visiter les sanctuaires de Rome, Constantinople et Jérusalem, revint à Rome où le cardinal Aganus le présenta au pape, qu'une indication probablement fausse désigne sous le nom d'Étienne III (752); de Rome il vint à Agen auprès de l'évêque Osius, y resta quatre ans, retourna en Auvergne où Saint Denis était évêque, y fut ordonné prêtre et y resta cinq ans, partit pour Saint-Benoit-sur-Loire où il ne fut que neuf jours, alla à Bourges où il entendit une voix du ciel qui lui commanda de se rendre à Chabris près d'Issoudun. C'est là qu'il finit ses jours faisant des miracles et convertissant (1). Saint Dyé (nº 83) fut quelque temps son disciple, Saint Baudemir (nº 84) lui demandait conseil, et Saint Eusice de Selles était son ami, et dans le temps qu'ils bâtissaient tous deux chacun une chapelle à deux lieues de distance, ils se lançaient l'un à l'autre leurs outils à mesure du besoin (2). Beaucoup d'églises et de chapelles sont dédiées à Saint Phalier, entre autres l'église d'Allaines (3) et une chapelle jadis dépendant de Morigny, entre Étampes et Lardy, où les habitants prétendent qu'il s'est arrêté et reposé. Ses reliques sont honorées à Chabris et vers 1640 l'église de Courtalain (4) possédait un os de ce Saint, enchassé dans un fort beau reliquaire en argent doré.

Sainte Radegonde après avoir épousé plus ou moins librement Clotaire I, roi de France, obtint de son mari l'autorisation de se faire consacrer diaconesse par Saint Médard, évêque de Noyon, et reçut pour en faire sa résidence (544) le domaine de Saix, près de Poitiers. Elle partit aussitôt, allant de sanctuaire en sanctuaire (5), semant partout en guise d'offrande ses bijoux et ses ornements de reine. D'après un vieux livre composé par Barthelemy, seigneur de l'Épinay-Sainte-Radegonde, la pieuse reine se serait retirée pendant quelque temps à Lanneray et y aurait fait bâtir un oratoire (6). D'après une autre vie de la Sainte, imprimée à Chartres, en 1739 elle se serait arrêtée à Châteaudun pour visiter Saint Aventin, ou plutôt son tombeau (7), gagna la ville d'Orléans et s'embarqua sur la Loire qu'elle descendit jusqu'à Tours d'où elle se rendit à Poitiers (8) où elle mourut (587).

Saint Domnole, évêque du Mans (560-581), apprenant qu'un leude franc s'était emparé d'une des fermes de son Église à Bonnelles près d'Étampes (9) envoya ses diacres qui la réclamèrent inutilement, partit lui-même et n'obtint satisfaction qu'après que la puissance divine eut visiblement puni l'usurpateur; un autre seigneur s'étant également emparé d'une autre villa nommée Trans *(Tridens in condita Diablentica)*,

(1) Barthel., Saints de France X, 384 — (2) Id. 414. — (3) Id. 408. — (4) Id. 403. — (5) Darras XIV, 592; moines d'Occident II, 342 — (6) Société Arch. Dunoise V, 150. — (7) Bordas, ancien curé de Saint-Avit, Histoire du Dunois I, 68.
(8) Barthel. VI, 630 — (9) D. Piolin, I, 253.

que les bollandistes se hasardent à placer à Condé vers Nogent-le-Rotrou, fut de même contraint de restituer (1).

SAINT SIVIARD, abbé de Saint-Calais, écrivain des plus distingués de son siècle, était du pays des Diablinthes. Ce pays selon toute probabilité avait sa capitale à Noiodunum qui fut détruit et remplacé par Diablent (2) dont par aphérèse on a fait Jublains près Mayenne. D'autres traduisent Noiodunum par Nogent-le-Rotrou, et ceux-ci nous demanderaient d'inscrire Saint Siviard au rang de nos Saints.

SAINT BERTRAND, évêque du Mans (586-623) naquit près d'Autun, d'une des principales familles des conquérants de la Gaule, alliée à la famille de Clovis. Saint Gontran, gouverneur du Maine pendant la minorité de Clotaire II, le nomma évêque du Mans. Il était immensément riche en biens fonds dans toutes les contrées de la France. Il possédait Couture en Vendômois, Redon près Bonnelles, *Tauriacum et Luciniacum* qui sont peut être Toury et Loigny (3) et pour récompenser sa fidélité à Clotaire, Frédegonde lui donna encore à Bonnelles, à Thionville et à Fontenay près Étampes (4) des terres qu'il légua à sa cathédrale et aux monastères de son diocèse.

SAINT COLOMBAN, le célèbre fondateur d'ordre religieux, naquit en Irlande vers 545, s'expatria en France, fut reçu par le saint roi Gontran qui lui donna divers établissements, entre autres Luxeuil, auprès des Vosges, d'où il fut bientôt chassé par Thierry II et Brunehaut son aïeule. Il vint alors à Poissy, de ce diocèse, pour trouver le roi, et celui-ci lui ayant envoyé des vivres, Saint Colomban ne voulut rien recevoir, disant qu'il ne pouvait accepter aucun présent d'une personne qu'il savait n'être pas en la grâce de Dieu, et aussitôt les plats et les vases échappèrent des mains des serviteurs et se brisèrent. Le roi, ayant appris ce qui était arrivé, alla trouver le saint et lui promit de s'amender, ce qu'il ne fit (5).

SAINT OUEN possédait dans le Dunois un prœdium appelé Childriacus, qu'il donna pour doter l'hôpital et la chapelle de Saint-Étienne à Batignolles de Paris. C'est peut être le lieu appelé Cheldri et Childreium dans plusieurs chartes de l'abbaye de Thiron en 1129 et 1147, et maintenant nommé Choudri en Pré-Nouvelon (Loir-et-Cher). Saint Ouen mourut près Paris en 649 (6).

FAITS RELIGIEUX

Le Pontife-Roi. — Dans les congrès catholiques nationaux qui se sont tenus dernièrement à Madrid, à Vienne, à Porto, à Malines, une

(1) Bolland. 16 mai. — (2) Pitard sur le Perche 374; Gouverneur 35, D Piolin I, 425 — (3) Id. I, 323 — (4) Id. 308, 312.
(5) Souchet I 450. — (6) Cartulaire de Thiron I 137. II 6. Société arch. Dunoise V. 352. Petits Bollandistes, 24 août.

question a dominé toutes les autres, celle de la situation que l'usurpation piémontaise a faite à Rome au Souverain-Pontife ; les catholiques espagnols, autrichiens, portugais et belges ont réclamé avant tout la souveraineté temporelle dont le Souverain-Pontife a besoin pour être libre lui soit rendue. C'est le vœu de tout le peuple catholique.

Paris. — Le 12 mai, vers quatre heures, une assistance nombreuse remplissait la basilique de Notre-Dame afin d'assister à la réunion des associations ouvrières catholiques. La solennité était présidée par Mgr Richard, cardinal-archevêque de Paris, qui a donné la bénédiction papale. Dans la nef se trouvaient les Patronages, les Cercles catholiques d'ouvriers, les œuvres de jeunesse. Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, a dit tout le bien que font ces sortes d'association à la classe ouvrière.

— Son Eminence le cardinal Lavigerie a écrit au président de la République une lettre des plus pressantes et des plus capables de faire impression, touchant la nouvelle loi militaire, au point de vue des missions catholiques. Cette loi sera pour elles et pour la France un véritable désastre.

L'Assemblée des Catholiques en 1889. — Pour la dix-huitième fois, les catholiques de France, spécialement dévoués aux œuvres de défense religieuse et d'enseignement chrétien, se sont réunis en assemblée générale, à Paris, les 14, 15, 16, 17, 18 et 19 mai. Comme les années précédentes, Mgr l'Archevêque de Paris a bien voulu prendre sous son haut patronage ce Congrès, et il a présidé la séance d'ouverture. Mgr d'Hulst a présidé la plupart des autres séances. En cette occasion, d'importants rapports ont été entendus sur différentes œuvres. Celles qui concernent les écoles ont fixé particulièrement l'attention. N'est-il pas intéressant au plus haut point d'apprécier, les efforts et les sacrifices qu'ont faits les catholiques français pour défendre l'enseignement chrétien à notre époque ? Depuis dix ans plus de dix lois ont été édictées dans le seul but de combattre l'enseignement religieux : lois pour proclamer l'obligation, la gratuité, la laïcisation, lois pour renouveler les conseils supérieurs et départementaux, lois pour imposer des brevets de toute sorte, lois pour supprimer les congrégations religieuses dans le plus bref délai, lois pour entraver le recrutement des ordres enseignants ; puis mesures de toute nature, dénonciations, spoliations pour empêcher la création d'écoles libres et chrétiennes.

« Pour soutenir ces lois et ces mesures, le pouvoir dispose d'une force immense ; il a sous ses ordres tous les fonctionnaires de l'Etat, toutes les ressources de l'administration, tout l'argent des contribuables, tous les crédits du budget.

« Il a porté les dépenses annuelles de l'enseignement, de 40 millions, chiffre des budgets d'il y a quinze ans, à la somme énorme de 180 millions. Il a fait construire des bâtiments, ou plutôt des palais, écoles normales, primaires, pour un chiffre de *un milliard.* Il a forcé les communes, en dépit de leur résistance et en dehors des besoins réels, à s'imposer pour le même service des charges considérables et à s'endetter pour de longues années. . . . .

Et rien, rien n'a découragé l'ardeur et la générosité des catholiques, qui, en soutenant les écoles libres, veulent travailler pour la glorification de l'Eglise et l'avenir de leur pays.

Assemblées provinciales. — Elles continuent sur tous les points de

la France. Et là quelles sérieuses études sur toutes les questions sociales qui intéressent notre époque !

Malgré leur conspiration du silence sur ces manifestations pacifiques les journaux libres-penseurs n'empêcheront pas le peuple de voir enfin où sont ses vrais amis.

Le Centenaire de 1789... en Amérique. — A l'occasion de la fête civile du 5 mai qui rappelait l'ouverture des Etats-généraux d'il y a cent ans, le journal *la Liberté* disait, le 23 avril :

« Tandis que notre pays, qui subventionne tous les cultes, célèbre ses anniversaires par des pompes purement civiques, les Etats-Unis d'Amérique, qui ne subventionnent les ministres d'aucun autel, associent la religion à leurs solennités officielles.

« Le président Harrison, pour commémorer, le 30 de ce mois, le centenaire de l'installation de Washington comme premier président des Etats-Unis, vient d'ordonner des prières publiques dans tous les temples ouverts sur la superficie de la Confédération. « Que les citoyens « de toutes les religions, dit la proclamation présidentielle, s'assemblent « à neuf heures du matin, dans les lieux ordinaires de leur culte, « pour demander à Dieu d'accorder aux peuples les bienfaits de la « liberté, de la prospérité et de la paix, et de les guider dans les sen- « tiers de la justice et du bien ! »

Équateur. — Un Frère des Ecoles Chrétiennes, visiteur des établissements de son Institut en Amérique, nous écrivait il y a quelques semaines. « A l'Equateur, nos triduums en l'honneur du Bienheureux J. B. De La Salle se sont bien passés. A Quito les fêtes ont été splendides ; chacun des trois jours, un évêque a célébré la Sainte Messe. Depuis 6 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir, notre gentille chapelle gothique qui venait de s'achever, n'a pas désempli. Le Président de la République, tous les ministres, le Gouvernemrnt de Quito, toutes les notabilités sont venus se prosterner devant le tableau de Notre Bienheureux Père. » (Loja, Fr. B.)

— C'est le 4 mai que les Frères ont célébré et célébreront désormais la fête de leur Bienheureux fondateur. Nous savons que cette année comme en 1888, de belles solennités ont eu lieu en mainte cité à cette occasion.

Mort du P. Damien, le missionnaire lépreux. — Le P. Damien, religieux de la *Congrégation des Sacrés-Cœurs de Picpus*, né Devunster, missionnaire aux îles Sandwich du temps de Mgr Maigret, et qui avait voulu s'enfermer avec les lépreux parqués dans l'île Molokaï, y avait contracté la lèpre. Son visage tombait en lambeaux ; mais il n'avait rien perdu de sa gaîté et avait fait des malheureux une communauté pleine de foi et joyeuse. Il avait trouvé un remède contre la lèpre inoculée aux enfants par leurs parents.

Une dépêche de New-York nous annonce qu'il vient de succomber dans la léproserie de Molokaï havah.

Un autre missionnaire du même Institut l'avait rejoint et lui succède.

— Le Journal *La Croix* qui se propage de plus en plus, Dieu merci ! a raconté jour par jour le voyage et les actes de dévotion des pèlerins de Jérusalem. Ces détails inspirent l'amour des Lieux-Saints et font entrer plus avant dans les esprits les idées d'expiation nécessaire, de pénitence chrétienne.

Admirable charité d'un prêtre. — Le *Journal de Saint-Quentin* raconte le fait suivant qui vient de se passer à Leschelles (Aisne) :

Un malheureux, Joseph Frénois, allait mourir de petite vérole noire. La maison était déserte ; seul, M. le curé osait approcher la maison et prodiguer ses soins. Le malade meurt et la frayeur redouble. Le bon pasteur, qui sait donner sa vie pour ses brebis, n'hésite pas. La foi élève les âmes sur les plus hauts sommets du dévouement. Avec l'aide du brave garde-champêtre il l'ensevelit, et dépose dans le cercueil le cadavre déjà putréfié.

Le lendemain, il allait le charger sur la funèbre charrette ; cette fois, la Providence lui envoyait un cœur digne de se mesurer avec lui ; M. le comte Caffarelli était arrivé le jour même, à midi, de Paris. En apprenant l'héroïsme du prêtre, lui, maire de Leschelles, veut partager le danger avec son curé, et les voilà à l'œuvre. Ensemble ils se dirigent vers le cimetière, on s'arrête devant l'église le temps voulu pour chanter un *De profundis*, et le triste mais noble cortège reprend sa marche silencieuse.

Le maire et le curé descendent eux-mêmes le cercueil dans la fosse ouverte, et M. le comte Caffarelli, de ses mains, le recouvre de terre. Puis, sans tarder, ils reviennent à la chaumière, purifient par le feu meubles et vêtements, sans que ni l'un ni l'autre paraissent se douter qu'ils viennent d'accomplir un acte de la plus sublime charité.

Recueillons les avertissements de la Providence. En parcourant les notes de son frère, M. l'abbé Prompsault, curé de Modène, vient de rencontrer le fait que voici :

« Dans un cabaret de Saint-Paul-Trois-Châteaux, le jour de la foire de mai 1826, était un homme de Pierrelatte qui disait : « Moi je suis l'homme le plus heureux qui vive ; j'ai du blé, du vin, de l'argent autant et plus qu'il ne m'en faut ; je jouis d'une santé parfaite au point que je puis me moquer de la mort. »

« En disant ces mots, il tombe en défaillance et meurt. Le fait est sûr. Je le tiens de deux témoins oculaires. » *(Semaine rel. de Nice).*

Fête de Jeanne d'Arc à Orléans. — Le 8 mai, Orléans a célébré sa fête traditionnelle en l'honneur de Jeanne d'Arc. Le panégyrique de l'héroïne a été prononcé par Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier. *Jeanne d'Arc, envoyée de Dieu :* Tel est le sujet qu'il a choisi, et qu'il a développé avec toutes les ressources d'une intelligence fort versée dans l'étude de nos Saints Livres.

L'éloquent Prélat s'est, en commençant, très heureusement inspiré d'un psaume de David, commenté par Saint Augustin, qu'il a appelé le psaume de Jeanne d'Arc ; tant la mission de la Pucelle, sa céleste inspiration, son triomphe, sa gloire, son martyre étaient d'avance peints dans chaque verset du roi prophète ! Puis il s'est proposé de montrer l'action de Dieu dans l'œuvre de Jeanne d'Arc. Il a montré qu'humainement cette œuvre est inexplicable ; que, née d'un miracle, elle ne peut se comprendre sans un miracle : « Placé entre l'impossible et le divin, s'est-il écrié, je choisis le divin. » Et cette thèse, il l'a développée avec un rare bonheur, l'ornant de détails exquis, la rajeunissant par la nouveauté des aperçus et le charme des récits.

Mgr de Cabrières a terminé son discours en unissant sa voix à celles des évêques et des fidèles qui implorent de Rome la béatification de Jeanne d'Arc. Il espère que, présentée par Mgr Dupanloup, poursuivie par Mgr Coullié, déjà encouragée par les solennelles paroles de Pie IX et de Léon XIII, cette grande cause triomphera bientôt.

Angleterre.— Retour au culte de Marie. — Plusieurs feuilles catholiques annonçaient au commencement du mois dernier que la statue de la Madone avec l'auréole devait être officiellement installée dans la grande basilique de Saint-Paul, à Londres, où se font les fonctions du culte épiscopalien ; mais cette nouvelle méritait confirmation.

Nous sommes aujourd'hui complètement fixés sur ce point. La *Semaine de Rouen* a reçu en effet d'un abonné de Londres l'affirmation que cet événement s'est réalisé. Ce correspondant lui décrit le magnifique monument de marbre de couleur foncée et blanc qui figure à Saint-Paul. « Dans tout le haut, dit-il, il y a Notre-Dame avec l'Enfant-Jésus dans ses bras. Puis une croix en marbre blanc avec Notre-Seigneur : d'un côté la Sainte Vierge, de l'autre Sainte Madeleine. L'effet produit par ces trois statues de marbre blanc sur fond sombre est vraiment saisissant. »

Le même abonné signale un autre fait non moins surprenant :

« On a restauré dernièrement une des portes de Westminster-Abbey, et au-dessus de cette porte on a placé Notre-Dame avec l'Enfant-Jésus ; tout cela paraît incroyable, cependant c'est un fait. »

N.-D. de Saint-Jouan ; les 19 marins. — Le navire *Amélie*, de Saint-Malo, après six jours de tempête en se rendant à Terre Neuve, a coulé en mer le 11 avril.

L'équipage, se voyant en danger de périr, promit un pèlerinage à Notre-Dame de Saint-Jouan s'il échappait à la mort ; peu d'heures après ce vœu, il était recueilli en mer par le vapeur belge *Lys*. Quant à l'*Amélie*, elle avait déjà disparu au fond de l'eau. Son équipage vient d'accomplir son vœu. L'on a vu ces braves marins bretons, au nombre de dix-neuf, se réunir au pied du calvaire de Saint-Servan et se rendre à l'église de Saint-Jouan, sous la conduite de leur capitaine, tous en pantalons blancs et en bras de chemise, la tête découverte et les pieds nus, chantant des cantiques tout le long de la route, soit près de six kilomètres, et recueillant sur leur passage les témoignages de la plus religieuse sympathie.

Le journal Le Monde. — L'ancienne société fermière du *Monde* vient seulement d'annoncer sa dissolution définitive, par une publication légale récemment faite dans le *Journal des Petites Affiches*. De cette publication mal interprétée est né le bruit que le *Monde* allait disparaître.

C'est un bruit ridicule. A ceux qui le colportent, nous pouvons répondre qu'il y a présentement près d'un an que l'ancienne société fermière, dissoute de fait, a remis le *Monde* à M. Levé, son directeur actuel, et que depuis ce temps-là le *Monde*, transformé par ses soins en journal à bon marché, tout en gardant son caractère de grand journal catholique, a pris un développement considérable. Loin de songer à disparaître, le *Monde* se trouve en pleine voie de prospérité.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Lampes. — 112 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en mai, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 98 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 1. Devant Ste Anne, 1.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 320.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 445.

Nombre de visites faites aux clochers : 418.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En mai, ont été consacrés 88 enfants, dont 49 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Parmi les pèlerins remarqués depuis un mois dans la basilique chartraine, signalons des paroissiens de la Croix-Saint-Leufroy, venus le 23 ; ils étaient environ vingt-cinq conduits par leur vénéré curé, M. l'abbé de La Balle et son frère, aumônier de l'hospice de Louviers. Quoique arrivés à une heure tardive par le train de Rouen, ils ont eu la messe à la Crypte. — Le 28, les religieux Oratoriens de Sceaux (Seine), ont amené leurs novices aux pieds de N.-D. de Chartres.

Le 21, c'étaient sept prêtres du diocèse de Chartres qui, d'après convention faite entre eux, se trouvaient à l'église de N.-D. de Sous-Terre pour y célébrer d'abord tous par une cérémonie commune, puis chacun par sa messe à l'un des autels de la Crypte, le vingt-cinquième anniversaire de leur ordination sacerdotale. MM. les curés de Belhomert, de Berchères-l'Evêque, de Dampierre-sous-Brou, de Moriers, de Saint-Eliph, de Saint-Jean de Châteaudun, de Saint-Denis-les-Ponts, ont donné là un très édifiant exemple que nous sommes heureux de citer.

— Le pèlerinage de la paroisse Saint-Sulpice de Paris à N.-D. de Chartres, est annoncé pour le lundi de la Pentecôte.

— La fête de la Sainte-Enfance a eu lieu à la cathédrale, le 23.

— Le mois de Marie a été prêché à la cathédrale, par le R. P. Rival, jésuite ; il y avait tous les jours très nombreuse assistance. Il faut dire aussi que cette série de sermons en l'honneur de la Sainte Vierge a été l'une des plus intéressantes qu'ait entendues depuis longtemps, en pareille circonstance, la paroisse Notre-Dame.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Un pieux jeune homme, de bonne famille, s'était grièvement blessé en tombant de cheval. Les médecins qui le soignaient, exprimaient de vives craintes sur les suites ; le remède auquel le malade a eu le plus de confiance a été la médaille de N.-D. de Chartres qu'il avait réclamée ; et maintenant ses parents, comme lui, attribuent surtout au port de la médaille bénite cette guérison tant demandée à la Sainte Vierge. (X., à Versailles).

2. Reconnaissance à N.-D. de Chartres pour une affaire tempo-

relle d'une solution difficile et qui a été obtenue après recommandation devant l'autel de la Bonne Mère ! (C., à Chartres).

3. En avril nous vous avions demandé une messe pour obtenir une grâce. La Sainte Vierge nous a obtenu cette grâce de son Divin Fils. J'envoie une offrande comme témoignage de reconnaissance. (C. à C., diocèse du Mans).

4. J'avais promis une messe à Notre-Dame de Chartres, si mon père était délivré d'un mal cancéreux qui l'affligeait depuis plusieurs années. Aujourd'hui que la guérison est complète, je viens accomplir ma promesse et offrir mille actions de grâces à la Bonne Mère du ciel. (A. H. à R., diocèse de Chartres).

5. Reconnaissance à N.-D. de Chartres, qui nous a accordé la guérison que nous lui avions demandé ! (X., à Chartres).

6. Notre-Dame de Chartres a béni la neuvaine que je vous avais demandée, il y a quelques mois. Ainsi exaucée, je viens m'acquitter d'une promesse que j'avais faite en son honneur.

(L. D., de Chartres).

7. Témoignage de reconnaissance à Notre-Dame de Chartres, pour la protection qu'elle nous a montrée pendant une grave maladie ; le mieux a commencé dès que la demande d'une neuvaine a été faite. Aujourd'hui la malade entre en convalescence.

(H. G., diocèse de Chartres).

8. J'ai invoqué N.-D. de Chartres et elle m'a exaucée. Après un si heureux effet de notre neuvaine, comment ne pas rendre grâces à cette Bonne Mère ! (R. C. à S., diocèse de Chartres).

9. Une faveur très importante et humainement bien difficile à espérer m'a été accordée par l'intervention évidente de la Sainte Vierge et de Saint Joseph. J'aime à publier ce résultat, et j'accomplis une promesse en faisant une offrande en action de grâces.

(X. à C.).

10. Au mois de mars, un enfant malade et dans un état désespéré a été recommandé par nous à N.-D. de Chartres. La neuvaine était à peine finie que nous étions exaucés ; parents et amis appellent l'enfant guéri le petit protégé de la Sainte Vierge.

(M. G., à Orléans).

11. Nous nous étions adressées à N.-D. de Chartres pour obtenir une faveur. Nous l'avons obtenue ; nous demandons en son sanctuaire vénéré une messe d'action de grâces. (C. E., au Mans).

12. J'étais depuis plus de dix ans dans un état de graves souffrances ; le mal résistait à tout remède. J'ai eu la pensée de recourir à N.-D. de Chartres et j'ai fait venir deux saintes *chemisettes* (sou-

venir bénit de votre précieuse relique). J'en porte une sur moi ; depuis le jour où je l'ai prise, au commencement d'une neuvaine à N.-D. de Chartres et à N.-D. de Lourdes, mes douleurs ont disparu ! Mille remerciements à Marie ! (L. D. à V., diocèse de Blois).

— La fête de l'Adoration, dans l'église de Saint-Martin-en-Val, a été magnifiquement célébrée. M. le chanoine Mauger officiait. Les enfants de l'orphelinat, de concert avec les chantres, se sont surpassés dans l'exécution des motets et des cantiques. La décoration du sanctuaire était d'un bel effet. Une circonstance inattendue est venue ajouter à l'édification commune. Monseigneur s'était fait conduire à Saint-Brice pour sa dévotion particulière, et arrivait pendant les vêpres ; désireux de garder l'incognito, Sa Grandeur se plaça au dernier rang des fidèles. Ce n'est que sur de vives instances que Monseigneur consentit à prendre la place d'honneur pour le sermon. Le prédicateur était M. l'abbé Genet, chanoine honoraire, curé de Saint-Pierre ; son instruction, admirable de doctrine dans la première partie et de piété dans la seconde, a montré l'Eucharistie nous communiquant d'abord la personne de Notre-Seigneur, puis ses vertus. — La prochaine fête d'Adoration aura lieu, le 13 juin, à la Communauté de Saint-Paul.

— Les exercices du triduum en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, commenceront dans l'église de Saint-Aignan le jeudi soir 27 juin et se termineront le dimanche suivant. Le prédicateur sera le R. P. Deschamps, de la Cie de Jésus, le zélé propagateur de cette admirable LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS qui, sous la forme et le nom d'*apostolat de la prière*, s'est répandue dans l'univers catholique.

Selon le pieux usage établi dans la paroisse Saint-Aignan, un pèlerinage à l'église du vœu national aura lieu le lendemain de la clôture du triduum.

La consécration au Cœur de Jésus, à laquelle Mgr l'Evêque de Chartres convie toutes les familles de son diocèse, donne cette année au pèlerinage de Montmartre une saisissante opportunité.

Nominations. — M. l'abbé Friteau, curé de Francourville, a été nommé à la cure cantonale de Janville.

M. l'abbé Caplain, curé du Tremblay, a été nommé curé de Francourville.

M. l'abbé Jacoutot, curé de Flacey, a été nommé professeur à la Maîtrise.

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières :

1° Une des religieuses attachées au service de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres : Sœur Léonie Fougère, de la Congrégation de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou, décédée à l'âge de 29 ans et après 11 ans de religion. Elle était originaire de Cornillé (Ille-et-Vilaine). Elle était rentrée, il y a quelques semaines seulement, à la Maison-mère, à Nogent, pour y recevoir les soins particuliers réclamés par sa maladie.

A l'occasion de ce deuil, la Maîtrise se rappelle deux autres décès survenus en 1868. Nous avions perdu alors Sœur Madeleine et Sœur Saint-Benoît qui appartenaient aussi à la Communauté de l'Immaculée-Conception. Le 20 mai 1889, Sœur Léonie, après avoir consacré ses jeunes années de noviciat et de profession à N.-D. de Chartres, va rejoindre ses aînées au séjour de la récompense ; nous l'espérons bien et nous le demandons au Seigneur et à la Vierge-Immaculée, patronne de la Congrégation Nogentaise que le diocèse de Chartres considère à bon droit comme une de ses gloires.

Les Clercs de N.-D. ont accompli un devoir de reconnaissance comme de charité en assistant ensemble à une messe dite devant N.-D. de Sous-Terre pour la pieuse défunte.

2° Deux religieuses de la Communauté de Saint-Paul : Sœur Marcel Sédillot, décédée à Chartres, le 28 avril, âgée de 72 ans et de religion 48. — Sœur Eugène Vergne, décédée à Chartres, le 1er mai, âgée de 79 ans et de religion 48.

3° Une religieuse de la Communauté du Saint-Cœur de Marie, Sœur Marthe Lebailly, décédée à Chartres, à l'âge de 35 ans.

4° Plusieurs autres associés du culte de N.-D. de Chartres : Mme Honorine Thomas, à St-Brice (Seine-et-Oise) — Melle Neglet et Mmes Cousin, Vellen et Barbary, à Versailles — Mme la comtesse de Rougé, à Paris — Mme Bodier, à La Ferté-Bernard (Sarthe) — Mme Besseteaux, à Orgères — M. Duval, à Chartres.

BIBLIOGRAPHIE

— L'auteur de : *Au Ciel on se reconnaît*, le R. P. Blot, vient de publier un joli volume in-12 sous le titre de : **Un Pèlerinage en Espagne pour le troisième centenaire de sainte Thérèse**, études et récits (1). Le meilleur compte rendu que nous puissions donner de ce bel ouvrage est de citer une partie de la lettre que Mgr l'Evêque de Carcassonne vient d'adresser à l'auteur :

« Mon très Révérend Père, je m'empresse de vous féliciter de votre beau travail...

« Pèlerin plein de foi, de science et de piété, à la vue des restes glorieux d'une

(1) Prix : 3 fr. 50. René Haton, libraire-éditeur, 35, rue Bonaparte, près Saint-Germain des Prés, Paris.

sainte, au souvenir de sa vie, de ses vertus, de ses écrits, vous sentez votre âme s'élancer par delà les horizons étroits de cette terre, et pénétrer dans les régions mystérieuses du **surnaturel et de l'infini**; mais si lumineuses sont les perspectives que vous entr'ouvrez aux regards de votre lecteur, qu'il croit lui aussi, voir Thérèse ressusciter devant lui, et qu'il sent le besoin de tomber à genoux pour la vénérer et la prier.

« Quel délicat rapprochement entre la vierge d'Albe de Torrès, et sa compatriote, la jeune martyre espagnole, sainte Eulalie ! Quelle ingénieuse comparaison entre la charité du vaillant Cyprien, et celle du séraphin du Carmel ! Quel admirable parallèle, surtout, entre le cœur du grand apôtre Paul, si éloquemment glorifié par saint Jean Chrysostome, et le cœur de votre sainte, tel que vous nous le révélez, à la lumière des splendides enseignements du *Château intérieur !* Quelles mystérieuses analogies, quelle touchante conformité, entre le cœur de Thérèse de Jésus et le Cœur adorable du Sauveur !

Puisse votre livre être médité par toutes les pieuses filles du Carmel et les fidèles. Puisse-t-il surtout se répandre, se propager au sein du clergé ! .. »

Après ce bel éloge nous ajouterons : Les lecteurs qui ne s'attendront peut-être à rencontrer dans ce livre, à cause de son titre, que de pieuses impressions de voyage, des récits mouvementés, des descriptions émues, auront l'agréable surprise d'y trouver mieux encore : des sujets de méditation substantiels, et dont quelques-uns sont tout un traité sur un point précis de doctrine spirituelle.

Nous ne doutons donc pas qu'il ne soit apprécié et goûté par les âmes sérieuses, d'autant plus que la forme en est toujours digne, élevée, jamais vulgaire.

— **ÉTUDES religieuses, philosophiques, historiques et littéraires**, Revue mensuelle publiée par des *Pères de la Compagnie de Jésus*.

Sommaire de la livraison de Mai 1889.

I. L'Héritage de 89. Le Maître ou le Dieu-État, P Hte Martin. — II. L'Origine de l'homme d'après la Bible et le transformisme, P. J Brucker. — III. M Paul Bourget et la critique psychologique. Deuxième partie : Les applications, P. Et. Cornut. — IV. De la Prédication (Fin), P. V. Delaporte. — V. Le Travail de nuit des femmes dans les ateliers, P J Burnichon. — VI. Au Pays des Castes. Voyage à la côte de la Pêcherie (Fin), P. St. Coubé. — VII. Mélanges. Une réponse, P. Ch. L — VIII. Bibliographie. — IX. Tableau chronologique des principaux événements du mois, P. P. Mury.

Reteaux-Bray, éditeur, rue Bonaparte, 82, Paris, et chez tous les libraires catholiques.

— Nous annonçons bien volontiers à nos lecteurs une nouvelle publication qui vient de paraître à Paris. Sous le titre de **Jeanne d'Arc**, M. Téqui, éditeur de l'Œuvre Saint-Michel, fait paraître une revue hebdomadaire illustrée, à la gloire de la Libératrice de la France ; la collection complète formera une véritable encyclopédie, mentionnant, d'une façon suffisamment développée, tout ce qui, de près ou de loin, se rattache à la glorieuse héroïne française. C'est là une œuvre éminemment patriotique, qu'on ne saurait trop recommander.

La rédaction en chef a été confiée à M Léo Taxil. Parmi les principaux collaborateurs figurent : Mme la vicomtesse de Pitray, née de Ségur, sœur de Mgr de Ségur ; MM Paul Verdun, Pierre Marcel, l'abbé Fesch, Jean Drault, Paul Stein, etc ; toute une pléiade d'écrivains catholiques à la plume alerte.

Cette revue, illustrée de très beaux dessins, publie, notamment, *in-extenso*, le procès de Rouen, qui fut le prélude du martyre de Jeanne d'Arc ; on ne peut rien imaginer de plus intéressant, de plus poignant. — Le premier numéro est envoyé *gratis* à toute personne qui veut bien en adresser la demande à M Téqui, éditeur, 85, rue de Rennes, à Paris. Le numéro de 16 pages coûte 15 centimes. Abonnements d'essai : *un franc pour deux mois*.

— **L'année Sainte**, ou le moyen de devenir saint par la méditation journalière d'une vérité chrétienne, par le Père J. Coret, S. J. 1676 Nouvelle édition revue avec soin Un volume in-48. Cartonné Prix : 1 fr. 35. (Société de Saint-Augustin, Lille, — et à Chartres, librairie Duchon.)

Pour les Chroniques et les Extraits :

GOUSSARD, chanoine,

Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS - Chartres.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

7me NUMÉRO **LA VOIX** JUILLET 1889

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

Mademoiselle LE GRAS (Louise de MARILLAC) (1)

Fondatrice des Filles de la Charité

(Suite et fin)

Plus on avance dans le récit de la vie de Mademoiselle Le Gras, plus on est frappé de son génie d'organisation dans les œuvres multiples auxquelles son zèle infatigable lui donnait de prendre part. Animée de l'esprit de Dieu et douée d'une grande prudence, elle prévoyait les obstacles et savait les vaincre avec une patiente fermeté, jointe à une douceur de formes qui lui gagnait tous les cœurs.

Malgré son mauvais état de santé, Mademoiselle Le Gras partit pour Angers au mois de novembre 1639, où elle était appelée par les administrateurs de l'hôpital Saint-Jean, qui désiraient voir les Filles de la Charité prendre la place de leurs infirmières à gages, et toute la ville s'associait à ce désir.

Mademoiselle Le Gras, après un examen attentif de trois mois, accepta la proposition qui lui était faite et signa le 1er février 1640 avec les administrateurs, un acte dans lequel Saint Vincent l'avait autorisée à prendre le titre de direcctrice *des Filles de la Charité, servantes des pauvres malades des hôpitaux et des paroisses*. Cette pièce importante qui devait servir de modèle à beaucoup d'autres, peut être considéré comme un fait considérable, parce qu'il donnait aux Filles de la Charité une certaine vie propre avec son initiative et ses responsabilités.

Mademoiselle Le Gras avait doté l'hôpital d'Angers de l'élite

(1) Cette remarquable histoire d'une vie si belle a reçu de Mgr. Mermillod, et du supérieur général des Filles de la charité, les plus élogieuses approbations. Paris, Poussielgue, éditeur, rue Cassette, 15.

de son troupeau : mais elle ramenait en échange plusieurs jeunes filles du pays. C'est le propre de la charité de ne s'appauvrir jamais, et le caractère des familles religieuses de s'augmenter en se fractionnant.

La résidence de La Chapelle étant devenue insuffisante, Mademoiselle Le Gras vint s'établir dans une maison située faubourg Saint-Denis. La paroisse de Saint-Laurent, qui devenait la sienne, était une des plus pauvres et des plus étendues de Paris ; Mademoiselle Le Gras ne tarda pas à ouvrir, avec l'autorisation voulue de l'écolâtre de Notre-Dame, une classe gratuite où elle fit enseigner aux jeunes filles du quartier Saint-Lazare « *les lettres grammaticales* » et quelques pieux exercices. Modeste début d'une grande chose ! Quelle joie n'eut pas été celle de la fondatrice s'il lui avait été donné d'apercevoir dans toutes les régions de l'immense capitale, ces écoles où, malgré tous les obstacles, se pressent aujourd'hui tant de milliers d'enfants.

Mademoiselle Le Gras, vers cette même époque, fit un pèlerinage à Notre-Dame de Chartres qui était en grande dévotion à Paris (1), pour recommander à la Très Sainte Vierge les besoins de la Compagnie et l'avenir de son fils encore incertain (2).

La période qui s'écoula depuis ce moment jusqu'au commencement de la guerre civile, fut pour la Compagnie un temps de formation. Etude des règles, demande d'autorisation, sœurs reçues et initiées aux usages, à l'esprit et aux vertus propres à la vocation, Mademoiselle Le Gras suffisait à tout, et cependant sa santé était si compromise que, selon le témoignage de Saint Vincent de Paul, « elle ne vivait plus que contre toute apparence *humaine et par un miracle continuel accordé à sa foi.* »

Cependant les ravages causés dans Paris par les discordes intestines auxquelles cette malheureuse cité était en proie, vin-

(1) Dévotion léguée à ses fils spirituels, par M. Olier, le vénérable fondateur du séminaire Saint-Sulpice, et qui se traduit chaque année, le lundi de la Pentecôte, par un pèlerinage des plus édifiants.

(2) Sa foi vive eut sa récompense. Michel Le Gras, put acheter une charge de conseiller du roi à la Cour des Monnaies, et par suite se marier avantageusement.

rent fournir à son zèle et à celui de ses Filles un inépuisable aliment. Les fléaux de la nature s'étaient joints aux désastres des révolutions humaines. La Seine avait débordé, la petite vérole faisait d'affreux ravages, et la peste qui sévissait depuis plus de deux ans, semblait devenue endémique. Pour secourir les malheureux, les vaillantes Filles de Mademoiselle Le Gras, encouragées par leur sainte mère, bravaient tous les dangers sans témoigner aucune frayeur.

Cependant l'éloignement de l'armée de Condé laissant le champ libre pour aller secourir les campagnes environnant Paris, Saint Vincent de Paul organisa une levée en masse des ordres religieux. Notre Beauce devint le partage des Lazaristes. A Etampes et à Palaiseau, ils trouvèrent les rues encombrées de cadavres et les survivants consumés par la dyssenterie et par la faim. Les Filles de la Charité rivalisèrent avec les prêtres de la Mission de zèle et de dévouement. L'une d'elles qui avait servi les pauvres près de deux ans en Picardie et en Champagne, succomba presque abandonnée à Etampes, où l'on ne trouva pas une femme pour la veiller. Une autre, la sœur Marie-Joseph, ne pouvant se résigner à renoncer à ses fonctions, se faisait apporter les malades pour les panser, et continua ainsi jusqu'au jour où, leur ayant encore rendu ses soins, elle tomba en faiblesse et ne se releva plus.

Cependant la guerre civile finit par avoir un terme. Au mois d'octobre 1652. Condé, lassé de ses défaites, rejoignit les espagnols en Champagne, et le jeune roi Louis XIV rentrait dans Paris aux acclamations du peuple.

Les années douloureuses dont nous venons de parler avaient accumulé beaucoup de ruines ; mais la Providence veillait avec amour sur les servantes de ses pauvres, et si la mort avait fait des vides dans la famille ; malgré l'instabilité des temps il était arrivé de nouvelles recrues parmi lesquelles on comptait des âmes d'élite, dignes par leurs vertus de remplacer celles qui n'étaient plus.

Plusieurs œuvres vont bientôt leur demander aussi leur participation immédiate. Parlons d'abord du départ d'une petite pha-

lange de sœurs pour la Pologne où les appelait avec instances la pieuse reine de cette catholique contrée, *Louise-Marie de Gonzague,* fille du comte de Nevers, que l'on avait vue quelques années auparavant parcourir les salles de l'Hôtel-Dieu, comme dame visiteuse des pauvres malades.

La Pologne était ravagée alors par des hordes sauvages, tout nageait dans le sang et l'on ne marchait que sur des corps morts. Les Filles de la Charité parurent comme des anges de paix sur cette terre désolée. C'était en effet un spectacle inouï pour le XVIIme siècle que celui de ces jeunes françaises soignant, sur les champs de bataille du nord, des Polonais, des Lithuaniens et jusqu'à des Tartares à demi barbares dont elles ne comprenaient pas le langage. Leur histoire depuis deux siècles nous a rendu familière cette gloire nouvelle du Christianisme, mais Saint Vincent de Paul pouvait dire avec vérité : « Je ne sache pas qu'il se soit trouvé aucune Compagnie qui ait accompli les œuvres que Dieu fait par la vôtre. »

L'homme de Dieu n'ignorait pas, en parlant ainsi, quel était l'instrument dont le Seigneur avait voulu se servir, et il renvoyait à Mademoiselle Le Gras l'honneur qui lui revenait de droit : « car si la bonté des fruits fait juger de la bonté de l'arbre, elle rend également hommage aux soins du jardinier. »

Cette femme incomparable devait par ses avis et son tutélaire appui contribuer à la fondation d'un établissement bien utile, dont un généreux bourgeois de la capitale avait eu l'inspiration, et que Saint Vincent de Paul, conseillé par lui, avait consenti à réaliser.

Il s'agissait de créer, sous le vocable de l'Enfant Jésus, un hospice où l'on admettrait un certain nombre d'ouvriers âgés ou infirmes auxquels on fournirait un travail proportionné à leurs forces. Ce plan eut une prompte exécution, et au mois de mars 1653, Saint Vincent installait dans une maison située au faubourg Saint-Laurent, vingt hommes et vingt femmes logés en deux corps de bâtiments séparés, mais disposés de manière qu'ils pussent entendre la même messe et la même lecture et prendre leurs repas en commun sans se parler.

Les Filles de la Charité furent chargées de présider à l'ordre intérieur, et Mademoiselle Le Gras se réserva la comptabilité.

La bonne renommée de l'*hospice de l'Enfant-Jésus* ne tarda pas à se répandre dans Paris. Les dames de la Charité vinrent le visiter; elles en aperçurent la merveilleuse économie, admirèrent l'harmonie qui régnait entre ses membres, et elles formèrent dès lors le gigantesque projet — qu'elles menèrent à bonne fin, aidées des prudents conseils de Mademoiselle Le Gras — d'ouvrir sous le nom d'*hôpital général* un asile assez vaste pour y recueillir les infortunés entassés dans ces repaires hideux qui étaient la honte de la capitale. Malheureusement, vainement un arrêté du Parlement publié à son de trompe enjoignit-il à tous les mendiants de se réunir dans la cour de l'ancienne Maison de la Pitié, d'où selon leur sexe, leur âge, leurs infirmités, ils seraient répartis entre les sept divisions dont se composait l'établissement, un grand nombre d'entre eux se cachèrent au lieu d'obéir, d'autres quittèrent la ville, d'autres enfin se trouvèrent *subitement* délivrés de leurs infirmités simulées, ce qui faisait dire plaisamment à un poëte du temps :

« On n'a jamais vu dans Paris
« Tant de gens subitement guéris. »

Cinq mille pourtant s'étaient rendus au lieu indiqué ; c'était dejà un succès important et le commencement d'une grande fondation à laquelle les Filles de la Charité accordèrent leur dévoué et si utile concours.

Nous arrivons maintenant à une époque décisive pour la Compagnie. Nous allons voir en effet cette société prendre pied dans l'Église, non comme un ordre religieux — car Saint Vincent tiendra toujours à lui conserver *son caractère séculier et son cachet paroissial,* — mais comme une institution sainte et distincte, ayant sa vie propre, sa raison d'être spéciale, et occupant une place dont nous pouvons mesurer l'importance en considérant le vide que produirait dans le monde sa disparition (1).

C'est à cette heure, enfin, que Mademoiselle Le Gras apparaît

(1) Les Filles de la Charité comptaient en 1881 923 maisons en France et en Algérie et 1054 à l'étranger.

plus réellement encore comme la fondatrice de la Compagnie puisque par ses persévérantes sollicitations elle décida Saint Vincent de Paul à rédiger une seconde requête — les pièces concernant la première s'étant égarées, — et à demander au cardinal de Retz, archevêque de Paris, une approbation nouvelle de la Compagnie, de ses statuts et de ses règlements avec le pouvoir, pour lui et ses *successeurs,* de la conduire sous l'autorité des archevêques de Paris. La requête fut accueillie, et le 18 janvier 1655, le cardinal érigea les Filles de la Charité en Compagnie, approuva leurs règlements et les mit définitivement sous la direction de Saint Vincent de Paul sa vie durant, et après sa mort de ses successeurs, les supérieurs généraux de la Congrégation de la Mission.

Mademoiselle Le Gras était au comble de ses vœux en voyant par cette importante décision le sort de l'Œuvre désormais fixé dans les cinq années qui suivirent ce mémorable événement. La fondatrice s'appliqua sans relâche à surveiller l'organisation intérieure de la Compagnie et à diriger son extension au dehors... Enfin le moment de recueillir le fruit de tant de labeurs approchait ; la vénérable mère, avertie intérieurement de son *départ pour le ciel,* prévint ses Filles chéries que l'heure des adieux suprêmes approchait, on était au 15[me] jour du mois de mars 1660. A onze heures du matin elle entra dans une agonie qui dura une demi-heure pendant laquelle elle eut les yeux constamment fixés vers le ciel. Elle suivit jusqu'au bout les prières de la recommandation de l'âme ; elle bénit ensuite une dernière fois ses Filles agenouillées ; puis de sa voix mourante, elle leur dit :

« Je demande pour vous, mes chères sœurs, au bon Dieu qu'il vous fasse la grâce de vivre dans l'union et la charité l'une pour l'autre. » C'était toujours la même pensée, le même conseil qu'elle devait, comme Saint Jean sans se lasser, même devant la mort, répéter à ses enfants.

Elle reçut ensuite la bénédiction *in articulo mortis* que le pape Innocent X lui avait accordée ainsi qu'à ses compagnes. Un demi-quart d'heure après, cette fidèle imitatrice du Sauveur,

dans son amour pour les *petits et les pauvres*, exhalait en paix son dernier soupir.

Les restes mortels de la sainte fondatrice des Sœurs de la Charité, après avoir subi plusieurs translations, furent solennellement apportés, le 5 novembre 1824, dans la chapelle de la maison-mère. Sanctuaire béni que l'apparition de la Vierge Immaculée, à Catherine Labouré, devaient quelques années plus tard rendre doublement cher aux pieuses Filles de Mademoiselle Le Gras.

(*Fin.*) UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

UN CANTIQUE à NOTRE-DAME de CHARTRES

M. l'abbé C. M. Le Guillou, chanoine titulaire de Paris, auteur bien connu des *Chants à Marie* et d'une foule d'autres compositions religieuses très appréciées, a composé récemment les paroles et la musique d'un cantique à N.-D. de Chartres, et en a fait hommage à S. G. Mgr Regnault. Ce cantique a été exécuté déjà plusieurs fois dans nos cérémonies. En voici le texte (1).

Refrain : Chartres, réjouis-toi, cité de Dieu bénie !
Tu dois tout à ta foi, tu dois tout à Marie !

I

Ah ! qu'il est beau de voir la foule se pressant
Pour venir honorer vos antiques images,
Vierge admirable au cœur si bienfaisant,
Dont le nom dut grandir en traversant les âges.

II

Pendant ces jours mauvais où règne avec fureur
L'impiété haineuse, ivre de violence,
Chartrains, votre Madone à l'œil plein de douceur
Rassure les esprits, donne aux cœurs l'espérance.

III

Chartrains, laissez-nous donc implorer avec vous
La Vierge du Pilier, la Vierge de Sous-Terre :
Nous tombons à vos pieds, Vierge, jetez sur nous
Un regard de bonté, montrez-vous notre Mère !

LE GUILLOU.

(1) Demander musique et paroles réunies à la Société religieuse des Arts, 15, rue du Cherche-Midi, 1888.

LA PRÉTENDUE VOYANTE DE LOIGNY

Nous sommes en retard pour l'insertion de la lettre suivante adressée par Monseigneur l'Évêque de Chartres au clergé et aux fidèles de son diocèse :

« Nos très chers Frères,

La prétendue voyante de Loigny, Mathilde Marchat et ses adhérents, pour éluder l'effet des sentences portées contre eux tant par Nous que par le Saint-Siège, essaient d'un moyen qu'ont employé les jansénistes et beaucoup d'autres. Ils disent partout et sur tous les tons *qu'ils sont des enfants soumis de la Sainte Église et qu'ils ont pour eux le Pape auquel ils en appellent* de notre ordonnance et des décrets du Saint-Office qui l'ont confirmée.

Pour leur enlever ce subterfuge et prémunir les fidèles contre les dangers de ces artifices, Sa Sainteté nous a fait adresser, à la date du 18 courant, par Son Éminence le Cardinal Monaco, doyen du Sacré-Collège et secrétaire de la Congrégation du Saint-Office, une lettre dont voici la teneur.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Puisque les fauteurs de la visionnaire bien connue Mathilde Marchat ne tiennent aucun compte des décisions ni des ordres du Saint-Siège et qu'ils persévèrent dans leur aveuglement, les Éminentissimes Cardinaux Inquisiteurs généraux avec moi contre les mauvaises doctrines, ont arrêté, le mercredi 15 du courant mois, que Votre Grandeur devait avertir par un document public, au nom du Saint-Père, les fidèles soumis à votre autorité, pour que tous sachent bien que ces partisans de Mathilde Marchat méprisent non seulement vos avertissements et vos ordres, mais aussi ceux du Saint-Siège.

Agréez mes vœux pour vous devant le Seigneur.

Rome, le 18 mai 1889.

De Votre Grandeur,
Le bien dévoué dans le Seigneur,
R. Cardinal Monaco.

A Monseigneur l'Évêque de Chartres.

En conséquence,

Nous faisons savoir à tous nos diocésains, prêtres, religieux et simples fidèles, et Nous déclarons officiellement, *au nom du Saint-Père*, que les fauteurs de Mathilde Marchat ne montrent pas plus de respect pour l'autorité du Saint-Siège que pour la Nôtre, pour les décisions et les prescriptions du Saint-Siège que pour les Nôtres, qu'ils *méprisent* les unes à l'égal des autres, et nous confirmons à

nouveau toutes les dispositions tant de notre ordonnance du 8 mars 1888, que notre lettre du 23 décembre de la même année.

Donné à Chartres, le 28 mai 1889, fête de saint Cheron, martyr.

† LOUIS-EUGÈNE,
Évêque de Chartres.

Par mandement de Monseigneur :
ROUSSILLON,
Chanoine, secrétaire général.

La lecture de ces lettres dans l'église de Loigny a provoqué un incident qui a fort ému et édifié. Un pauvre prêtre aveuglé, qui avait prêté son ministère aux prétendues religieuses, a fait, dans l'église où il se trouvait mêlé aux paroissiens pour l'assistance à la messe, une entière et touchante soumission.

Il a quitté Loigny le soir même après avoir demandé pardon publiquement du scandale donné, et emportant, pour cet acte de courage et de foi, l'estime de la population.

MARTYROLOGE de L'ÉGLISE de CHARTRES *(Suite)*

SAINT OMER vint à Chartres, d'après la note suivante.

SAINT WANDRILLE. — A Metz, à la cour de Dagobert, fils de Clotaire II se trouvèrent réunies toutes les gloires et les vertus de son temps. Saint Arnoul était le conseiller le plus écouté ; le B. Pépin de Landen, qui se présente au respect et à la vénération publique avec la B. Itsa sa femme, son frère, sa sœur, ses neveux, ses nièces, ses alliés au nombre de vingt-deux et au moins dix de ses descendants, était maire du palais (1). Comme les patriarches peints aux vitraux des cathédrales on pourrait le représenter portant sans faiblir toute une génération de saints. Saint Wandrille était comte du palais, c'est-à-dire juge des causes déférées au roi et de plus trésorier des finances royales. Épris du désir ardent de servir Dieu plus parfaitement il renonça à la puissance, aux dignités, à toutes les joies de la richesse, de la famille et du monde et se retira dans divers monastères de la France et de l'Italie. Il s'apprêtait à passer en Irlande pour y vénérer les reliques de Saint Colomban lorsqu'il fut arrêté par la Providence. Il était à Rouen. L'évêque de cette ville, Saint Ouen, l'ordonna sous-diacre et lui fit recevoir la prêtrise des mains de Saint Omer, évêque de Térouanne. Les deux récits de sa vie, publiés par les Bollandistes (2), laissent assez supposer que cette ordination sacerdotale eut lieu à Rouen, Souchet, cependant, sans plus de détails, dit que Saint Wandrille fut ordonné prêtre à Chartres par Saint Omer (3).

(1) Darras XVI 43. — (2) Bollandistes, 22 juillet. — (3) Souchet I 452 ; Pierre des Natalibus.

Quoi qu'il en soit Saint Wandrille alla bientôt fonder l'abbaye de Fontenelle qui ne compte pas moins de trente saints honorés par l'Église (1) et qui fut destinée à occuper une place si importante dans l'histoire ecclésiastique de France et de Normandie. C'est là qu'il mourut en 666. Ses reliques avec celles de Saint Anobert, évêque de Rouen, inhumé à Fontenelle, furent portées à Chartres en 885 et reçues par le vénérable Haimon, évêque (879-887) et par Haimeric, abbé de Saint-Cheron, qui leur donna son hospitalité dans son abbaye, elles y restèrent trois mois pendant lesquels les guérisons miraculeuses furent continuelles (2). Adalgarde — *de villa Auriaco* — dépendance de Saint Lomer de Corbion; Augelmarus, expulsé par l'invasion des païens de son pays de Boulogne — de pago Bononienui — et refugié à *Antiliaco*, dans le Chartrain; et Gertrude d'Edeville en Ouarville, *(Odonis-Villâ)* ressentirent les heureux effets de la puissance des Saints. En 944 les reliques passèrent à Gand où les calvinistes les profanèrent en 1575.

Saint Josse, né de la famille royale de Bretagne, frère du roi Judicaël, pour fuir le trône que son frère voulait lui abandonner, entra dans la vie monastique, et suivit pendant quelque temps onze voyageurs qui se rendaient à Rome. Ils passèrent par Avranches, *Chartres*, Paris où une église fut bâtie en l'honneur de Saint Josse, sur le lieu de leur séjour; de là ils se rendirent à Amiens et le pays de Ponthieu où le duc Haymon retint Josse auprès de lui. Après sept ans le saint obtint du duc la permission de se retirer successivement dans trois solitudes voisines et à son tour partit pour Rome vers 650 et en rapporta quelques reliques. Il mourut en 653, laissant le gouvernement de son monastère à deux de ses neveux. Abelly, évêque de Rhodez, a écrit sa vie (3).

Saint Joudry, Gildericus, natif d'Écosse, se retira d'abord dans le diocèse de Coutances, ensuite dans le Vendômois (4), sans doute entre Chauvigny et la Ville-aux-Clercs, où un village portait son nom bien avant 1147, dit une charte de cette époque (5). Il retourna ensuite dans le diocèse de Séez d'où ses reliques furent rapportées en 1137 par Geoffroi, comte de Vendôme, à Chauvigny et à Saint-Georges de Vendôme, avec celles de Saint Merault, disciple de Saint Évroult, de Saint Godegrand et de Sainte Opportune du diocèse de Séez (6).

Saint Leufroy, originaire du diocèse d'Évreux, vint jeune encore vers 680, à Chartres, où il trouva d'excellentes écoles, et fit de brillantes études. Il retourna dans son diocèse et fonda à l'extrémité du pagus de Madrie, en l'honneur de la Sainte Croix, un monastère qu'il

(1) Godescard, 22 juillet, etc.

(2) Bollandistes, 22 juillet.

(3) Barthel. VIII, 823-850; Lépinois I 27 — (4) Breviaire, office des saints patrons. — (5) Cartul. Marmoutiers-Dunois, 174-207. — (6) Abbé Blin, saints de Séez, I 517.

gouverna pendant quarante ans, en y faisant fleurir les belles lettres. Saint Agofroi son frère et plus tard Saint Barsenore lui succédèrent (1).

SAINT AQUILIN, de Bayeux, épousa une femme digne de lui par sa piété et ses vertus et s'en alla servir dans les armées de Clovis II. Au retour d'une expédition heureuse vers 650 il passait par Chartres, où sa femme était venue l'attendre. Ils remercièrent Dieu l'un et l'autre de la grâce qu'il leur faisait de se revoir ; ils résolurent de ne plus vivre que pour lui et s'engagèrent par un vœu à passer le reste de leur vie dans la continence ; ils se retirèrent à Évreux et se consacrèrent uniquement aux bonnes œuvres ; la jeune femme, sous la conduite des vierges vouées au Seigneur, et Aquilin dans les rangs du clergé dont il devint le chef à la mort de Saint Éterne (2).

SAINT BÉRAIRE, évêque du Mans (654-670), n'eut sans doute aucune relation avec le diocèse de Chartres mais comme nous ne voulons rien omettre, nous allons dire qu'il revendiqua contre le monastère de Saint-Denis, la possession de diverses métairies dont l'une appelée *Tauriacus* serait Toury-en-Beauce, d'après Dom Félibien (3), ou plutôt Thoré en Vendômois, d'après D. Piolin (4).

N° 115. SAINT EREMBERT, naquit sur la paroisse de Saint-Léger-en-Laye près Saint Germain, fut abbé de Fontenelle, au diocèse de Beauvais, évêque de Toulouse pendant douze ans, et de nouveau religieux à Fontenelle où il mourut le 14 mai 671 (5).

N° 116. SAINT AIGULPHE-AYOUL, né près de Blois, probablement à Vineuil (6), religieux de Fleury-sur-Loire, reçut de Saint Mommole, deuxième abbé de cette maison, la périlleuse mission d'aller au Mont-Cassin et d'en apporter les reliques de Saint Benoit, pendant qu'une députation mancelle, désignée par une vision céleste et envoyée par l'évêque Saint Béraire (654-670), prendrait celles de Sainte Scholastique (7).

Après un heureux retour à son monastère qui ajouta à son nom celui de Saint-Benoit-sur-Loire, Saint Ayoul fut envoyé à Lerins en qualité d'abbé pour y mettre la reforme, mais son zèle pour la régularité lui coûta la vie. Il fut pris avec quelques uns de ses meilleurs religieux et retenu en prison. Ils eurent la langue coupée, les yeux crevés et furent jetés sur un mauvais vaisseau qui les porta dans l'île de Capraja d'où ils furent conduits dans l'île Amatune (8), du côté de la Sardaigne et massacrés par des bourreaux en 675.

(1) Lépinois I 27, Godescard, 21 juin.

(2) Mgr Guérin, Petits Boll. XII 464 — (3) Histoire de St-Denis. — (4) Histoire de l'Église du Mans, I 359.

(5) Bréviaire, fête des Sts patrons; liste des évêques originaires de Chartres, n° 389.

(6) Abbé Cochard, 319. — (7) Darras XVI-168, D. Piolin, I, 351. — (8) Dupré, saints de Blois, 64 — Barthel VIII, 1117 — Bréviaire, Bollandistes, 3 sep.

Une partie des reliques de Saint Ayoul furent portées au prieuré de Provins, dépendant de l'abbaye de Celles, et l'incendie ayant détruit ce prieuré et l'ayant rendu semblable à une poule plumée et sans ailes pour abriter ses petits et sans aliments pour les nourrir (*tanquam gallina depilata nec pennas habens*), Pierre de Celles, depuis évêque de Chartres, fit quêter pour sa restauration, particulièrement dans le diocèse de Saint-Malo, dont l'évêque Saint Jean de la Grille (de Craticula) était son ami le plus intime, et dans le diocèse de Chartres, alors gouverné par Jean de Sarisbery, auquel, comme il le rappelle dans ses lettres, il avait été heureux d'offrir l'hospitalité dans son exil avec Saint Thomas de Cantorbery son maître (1).

N° 117. Saint Dieudonné, Deodatus (674-678), fut évêque de Chartres pendant quatre ans. D'une piété sans égale (2) il fut de tout temps tenu et vénéré comme saint (3). L'ancien bréviaire donnait son nom dans la fête des saints patrons de l'Église de Chartres le 15 novembre, et lui accordait une leçon particulière le 26 juin. Le nouveau bréviaire n'en fait plus mention. Pendant son épiscopat sa mère Adrebertane établit à Blois le monastère de Bourg-Moyen. Quand il mourut son corps fut inhumé à Saint-Martin-au-Val et plus tard ses reliques furent portées à Lagny en Brie où elles furent brûlées par les Calvinistes (4).

Avis. — *Si le nombre des Souscripteurs est suffisant pour faire face aux frais d'impression le Martyrologe de l'Église de Chartres, comprenant la liste de tous les Saints et pieux personnages et victimes de la Révolution qui ont vécu ou paru sur le territoire du diocèse, aura un tirage à part et formera un volume d'environ 100 pages au prix de 2 fr. pour les Souscripteurs qui s'adresseront à M. le Curé de Saint-Avit (par Illiers) ou à M. le Directeur de la Voix de N.-D., à Chartres.*

FAITS RELIGIEUX

Les nouveaux saints. — Le jour de l'Ascension, le Saint-Père a publié le décret par lequel on peut procéder sûrement à la béatification du vénérable Pierre-Louis-Marie Chanel, de la Société de Marie, premier martyr de l'Océanie, et du vénérable Perboyre, martyr en Chine. Le jour n'est pas encore fixé pour la solennité de la béatification.

Crime et réparation. — Comme le vil Dolet à Paris, Giordano Bruno a été fêté à Rome par la franc-maçonnerie. Auteur de livres hérétiques et immoraux, très déréglé dans sa conduite et, comme Dolet, coupable d'un assassinat, Giordano Bruno avait été chassé de Genève par Calvin lui même, chassé de la France, puis de l'Angleterre et de l'Allemagne, enfin jugé à Rome par l'Inquisition qui se contenta de l'interner dans une prison ; elle ne condamnait jamais à mort, quoi qu'en disent et en écrivent les sectaires. Cet ignoble personnage a

(1) Patrologie CCII 417, 514.

(2) Sablon, 142. — (3) Rouillard II, 19. — (4) Anc. bréviaire, 26 juin.

maintenant sa statue à Rome ! et c'est le jour de la Pentecôte, 1889, qu'elle a été érigée par la franc-maçonnerie, en présence de milliers d'impies venus de tous les points de l'Europe. Pendant cette glorification de l'immoralité et de l'apostasie, les églises de Rome étaient fermées, le Pape entouré des cardinaux et prélats, était en adoration dans sa chapelle privée ; les Communautés agissaient de même au fond de leurs oratoires ; de toutes parts les vrais fidèles ont protesté et prié.

Angleterre. — Comme renseignement sur les progrès du catholicisme en Angleterre, donnons la statistique suivante publiée à Londres :

« S. Em. le cardinal Manning, dans l'espace de quarante ans, a bâti 1,200 églises et chapelles, fondé 40 monastères, 322 couvents, 9 séminaires pour la prêtrise, 10 collèges, 2,000 écoles paroissiales, 30 unions commerciales et environs 10 institutions de charité.

» Il semble qu'on ne soit plus très loin de cette fin de siècle annoncée par Joseph de Maistre, où l'on doit dire la messe à St-Paul de Londres. »

Paris, le 17 juin. — Le deuxième centenaire du Sacré-Cœur, dont NN. SS. les évêques ont prescrit la célébration solennelle dans leurs diocèses, a attiré à Montmartre, une affluence énorme.

— C'est le 17, que les zouaves du Pape, qui se sont consacrés solennellement au Sacré-Cœur, au lendemain de la guerre, ont renouvelé leur consécration, à Montmartre, devant leur bannière ensanglantée de Loigny, devenue si populaire en France.

La messe a eu lieu à la chapelle de St-Martin, patron de la France, et elle était trop étroite pour contenir les nombreux compagnons du général de Charrette, accourus à son appel.

On a remarqué, parmi les assistants, M. le duc d'Alençon et le roi de Naples.

Chaque assistant a reçu en souvenir une médaille d'argent portant la date de 1889.

Me Prat-Noilly, de Marseille, a envoyé au général de Charette une somme de 5.000 francs, pour être offerte à l'église du Vœu national de Montmartre, afin que les zouaves pontificaux aient dans l'église une pierre marquée à leur nom et à celui de leur général, pour fêter la nouvelle consécration, en l'honneur de l'anniversaire.

Consécration des habitations au Sacré-Cœur. — Plusieurs catholiques ont commandé, à Vendôme, des plaques de fonte qu'ils se proposent de faire sceller sur les façades ou les murs de leurs propriétés, châteaux, fermes, etc., à l'effet de conserver et de proclamer leur consécration au Sacré-Cœur.

Le Sacré-Cœur est représenté sur la plaque, et au-dessous on lit ces mots : Hommage et consécration au Sacré-Cœur. 1689-1889. *(La Croix).*

20 Juin. — Réunion spéciale des commerçants et des industriels à Montmartre pour leur consécration au Sacré-Cœur. Dès le 2, ils y avaient été au nombre d'environ 2,000.

— N. S. P. le Pape a accordé une indulgence plénière à gagner le 28 ou le 30 juin à l'occasion de la fête du Sacré-Cœur.

— Le 19 juin, un pèlerinage est parti de Paris pour Paray-le-Monial et la Salette. — Le 16, un autre avait été à N.-D. du Chêne à Viroflay. — Nous parlons plus loin de celui qui a eu lieu à N.-D. de Chartres, le 10. — Du 24 juin au 2 juillet, fêtes jubilaires, à Issoudun, pour le 25me anniversaire de l'archiconfrérie de N.-D. du Sacré-Cœur.

— Le 8 juillet, départ de Paris pour le pèlerinage au Mont-Saint-Michel. (Demande de programmes et de billets, rue François Ier, no 8).

28 Juin. — Dans une lettre pastorale, Mgr l'Archevêque de Paris avait annoncé que la fête du Sacré-Cœur se ferait cette année solennellement dans la Basilique du Vœu national, le vendredi 28 Juin.

— Le 20, l'Assemblée provinciale tenue à Versailles pour Seine-et-Oise, Eure-et-Loir, etc., a émis des vœux importants pour l'avenir religieux de la France.

L'Adoration réparatrice des nations catholiques réprésentées à Rome. — Voici une lettre qui a été adressée tout récemment à la presse catholique. *La Voix de N.-D. a reçu son exemplaire.*

Très honoré Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, Monsieur l'abbé Brugidou, Directeur général de l'Œuvre de l'Adoration réparatrice à Rome.

Le but de sa démarche est de vous exprimer mon grand désir de voir la presse catholique s'intéresser vivement au sort religieux des nombreuses populations qui occupent les quartiers nouvellement construits autour de la Ville Sainte.

Si le culte catholique ne s'y organise pas bientôt et suffisamment, ces régions récemment habitées seront la proie des ennemis du St Siège ; elles deviendront en permanence comme le camp retranché de toutes les conjurations sectaires contre la Ste Eglise ; de là naîtrait l'un des plus graves périls que puissent courir les intérêts si essentiels de la Chrétienté à Rome.

Or, Sa Sainteté ne peut subvenir aux fortes dépenses que nécessitent la construction des églises et des établissements divers qui doivent assurer le service religieux dans ces nouvelles paroisses à créer.

Par suite, le St Père a jugé très opportun et très utile de s'adresser, par mon intermédiaire, à l'Œuvre internationale de l'Adoration réparatrice dont le centre à Rome rayonne déjà en une multitude de diocèses. Cette Œuvre a le plus urgent besoin elle-même de s'établir définitivement dans un sanctuaire qui lui soit consacré ; ce sanctuaire devra s'ériger au sein de l'une des plus importantes nouvelles régions de la ville ; l'esprit et le but de cette Œuvre se prêtent d'ailleurs admirablement à la mission supplémentaire qui vient de lui être confiée en faveur des autres susdites églises et institutions paroissiales.

J'ai donc l'intime confiance, Monsieur le Directeur, que, vous inspirant de ces considérations pour assister ainsi le St Père, vous Lui procurerez au plus tôt la consolation de faire valoir dans ce but tous les moyens dont vous disposez.

Veuillez en recevoir déjà mes remerciements dans l'assurance que tout ce que croirait devoir entreprendre, en vue de propager l'Œuvre de l'Adoration réparatrice, en vue aussi de répandre la souscription qui va s'ouvrir, sera très agréable à Sa Sainteté, me touchera profondément et Nous inspirera la plus vive gratitude.

Votre bien dévoué en Notre Seigneur,

L. M. Card. Vicaire

avec sa souscription personnelle de dix mille francs.

Certifié conforme à l'original,

M. d'Hultst, Vic. Gén. de Paris.

— Pour répondre à ce pressant appel, la *Voix de N.-D.* prie ses lecteurs d'adresser leur offrande directement au Secrétariat de l'Evêché, s'ils désirent contribuer à l'œuvre ainsi expliquée.

Le Rosaire. — Par une coïncidence doublement providentielle, les élections générales ont lieu en cette année fatale, et ces élections se feront au cours du mois d'octobre, de ce mois consacré a N.-D. du Rosaire, et pendant lequel N. S. P. le pape Léon XIII invite, depuis plusieurs années, l'Eglise entière à adresser à Dieu des supplications solennelles par l'entremise de celle qui « est *la Toute-Puissante suppliante* ».

Que de raisons réunies de prier, cette année, N.-D. du Rosaire qui est N.-D. de la Victoire. Que de motifs de confiance et d'espérance pour la France catholique ! *Préparer le mois* et la fête *du Rosaire, c'est préparer les élections générales;* la conclusion se tire toute seule.

Les confrères du Rosaire ont coutume de se préparer a la fête de leur puissante Patronne par la *dévotion des quinze samedis.* Cette dévotion consiste à consacrer à Notre-Dame, en l'honneur des quinze mystères du Rosaire, les quinze samedis qui précèdent sa fête. Nous venons convier la France catholique à s'unir tout entière aux Associés pour recommander d'avance les prochaines élections à Notre-Dame du Rosaire.

Pratiques. Il n'en est aucune d'obligatoire. On *peut offrir à la Sainte Vierge les actions de la journée,* spécialement la récitation du chapelet ou du Rosaire; *méditer chacun des quinze samedis* sur un des quinze mystères; *faire quelques actes de charité, de piété ou de mortification;* assister à la Sainte Messe; *faire la sainte Communion,* la bonne œuvre par excellence.

Notre-Dame et l'agonisante. — C'était dans une ville du Piémont. Un soir, dans une chambre au second étage d'une maison de chétive apparence, une femme se mourait. Elle se mourait sans la suprême consolation de ceux qui partent pour le long voyage. Depuis trois jours en vain implorait-elle de son mari la grâce de faire venir un prêtre; les railleries avaient d'abord répondu à sa demande, puis le silence et enfin les injures. La pauvre femme voyait sa vie s'en aller de minute en minute, l'éternité s'approcher, et au seuil de l'éternité, le Dieu dont elle désertait depuis dix ans les tabernacles, pour se soustraire aux reproches de l'homme auquel elle avait uni sa vie. Le passé se redressait, sévère, et jetait une ombre pleine d'angoisse sur l'éternel avenir, dont la séparait à peine quelques heures.

Seul, un rosaire appendu au chevet du lit, avec sa grande croix, parlait à la mourante de courage et d'espoir. Ces grains bénis qu'elle avait mystérieusement égrénés naguère sur les douleurs de son existence, semblaient s'animer et lui promettre du secours. La mourante voulait retenir ses forces en pressant bien fort sur ses lèvres la croix du joyau béni. Mais l'heure succédait à l'heure. Les soupirs se faisaient plus pressés dans le sein de la mourante, la froide sueur de l'agonie parlait à ses membres défaillants.

Tout à coup la porte s'ouvre... un prêtre entre. « C'est bien vous, dit-il au Piémontais, qui êtes M. G...? On est venu me chercher pour votre femme à la mort, comment va-t-elle ? — Je ne suis pas du tout M. G... répond le blasphémateur, étrangement surpris, retirez-vous ; on n'a pas besoin de vous ici.

Mais du fond de sa couche, la pauvre mourante a tout entendu.

— O mon père ? s'écrie-t-elle, c'est Dieu qui vous envoie !

Et d'une voix que la mort respecte encore, elle lui fait le récit de sa vie pleine d'ombre du côté de Dieu, mais qu'éclairait pourtant comme une douce et rassurante lueur la fidélité au chapelet quotidiennement récité depuis son enfance. Elle lui dit ses luttes des derniers jours, et enfin ses angoisses suprêmes à l'heure ou il vient d'entrer.

Profondément ému, à son tour, le prêtre raconte comment il se trouve là. On était venu le chercher pour une Madame G... fort malade. Le messager avait dit en toute hâte un numéro qui lui avait semblé être 18 ou 28. Arrivé au nº 18, premier étage, il s'était vu repoussé à toutes les portes et découragé, il allait enfin se retirer lorsqu'un petit enfant, jouant sur le palier du second étage, lui avait appris qu'au fond une malade se mourait sans secours.

Il y en avait eu assez. L'intervention de la divine Providence était là, manifeste. En vain le mari voulut-il s'opposer encore ; on ne s'oppose pas au vouloir de Dieu. La mourante se confessa et reçut le pardon d'une vie qu'à sa dernière heure, la Sainte Vierge avait si efficacement protégée.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Des cœurs et plusieurs plaques de marbre. — Du linge d'autel.

Lampes. — 84 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en juin, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre. 62 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2, A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 1. Devant Ste Anne, 1.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En juin, ont été consacrés 37 enfants, dont 10 de diocèses étrangers.

Pélerinages. — Monseigneur Vankamelbek, évêque missionnaire dans l'Annam, était à la Cathédrale de Chartres le 22 juin. — Parmi les autres pèlerins remarqués en juin aux pieds de N.-D. de Chartres, nous nommerons : une députation de la Confrérie de la paroisse Ste Clotilde, de Paris, avec M. le Curé et son premier vicaire. — Une députation des étudiants de l'Institut catholique de Paris, environ quinze ecclésiastiques. — Plusieurs groupes de premiers communiants des environs de Chartres. — Des Sœurs Marianites de Ste-Croix du Mans. — Des religieuses de différentes communautés. — Des prêtres de différents diocèses.

Pèlerinage de la Paroisse Saint-Sulpice à N.-D. de Chartres (10 juin 1889)

Nous insérons bien volontiers le récit suivant :

Rappelez-vous les ondées désastreuses des deux jours précédents et vous apprécierez le courageux élan des pèlerins que le train de Paris emportait vers la cité chartraine le lundi de la Pentecôte.

Nous étions environ 500 pèlerins de Paris auxquels étaient venus se joindre une centaine de personnes de Versailles et de Sèvres sous la conduite de leur pasteur. A huit heures et demie, nous saluons comme une vieille connaissance les fameux clochers, et à neuf heures nous sommes au pied du trône de notre Mère. Cette année ne ressemblera pas à la précédente : aucun autre pèlerinage ne viendra entraver ni hâter nos dévotions. La Vierge chartraine réservera pour nous seuls ses tendresses. Aussi comme nous allons nous en donner à cœur joie !

L'office du matin commence aussitôt. M. l'abbé Méritan, curé de Saint-Sulpice, célèbre à l'autel élevé au transept, dans le chœur de paroisse, une messe basse accompagnée de chants. On se croirait aux jours des grandes solennités, tant l'affluence est nombreuse ; la nef et les bas côtés sont remplis d'une foule recueillie. L'autel étincelant de lumières est entouré des élèves du grand séminaire et de ceux de la maîtrise qui, par leur tenue, font penser aux anges du sanctuaire. Pendant ce temps, le saint sacrifice est offert simultanément à tous les autels de l'église supérieure et de la Crypte : le sang divin ruisselle et les prières montent ferventes au trône de Dieu par l'entremise de la Vierge-Mère. C'est le moment le plus beau et le plus fructueux du pèlerinage. Le sermon d'usage est donné par M. l'abbé Clou, vicaire de Saint-Sulpice, et suivi de recommandations pour l'après-midi et l'on se sépare : chacun va satisfaire sa dévotion particulière aux pieds des deux Madones, après quoi on se répand dans la ville pour le repas du milieu du jour : on pense au corps après l'âme : c'est dans la règle pour les vrais pèlerins.

A deux heures et demie l'office de l'après-midi nous réunissait de nouveau dans la nef de la magnifique cathédrale. M. le Curé de Saint-Sulpice est monté en chaire pour réciter le chapelet avec recommandations. Comment Marie pourrait-elle résister à tant et de si ferventes supplications ? On chante les vêpres qui sont suivies d'un salut solennel du T.-S. Sacrement. Puis la procession se forme et parcourt au chant du *Magnificat* et de l'*Ave Maris Stella*, les méandres de la crypte splendidement illuminée pour la circonstance : elle vient se grouper enfin devant la statue de N.-D. du Pilier, dans l'église supérieure où s'achèvent les dernières prières du pèlerinage.

Sa Grandeur, Mgr Regnault, évêque de Chartres, ne manquait pas, les années précédentes, de rehausser de sa présence les belles cérémonies que nous venons de décrire ; mais aujourd'hui, l'auguste nonagénaire ne peut que recevoir dans son salon quelques rares pèlerins avec lesquels il s'entretient avec sa bonté accoutumée. N'oublions pas de mentionner au nombre des pèlerins un vénérable chanoine de la Métropole de Paris qui, malgré ses 86 ans, a tenu à

venir représenter le chapître de N.-D. de Paris, aux pieds de N.-D. de Chartres : grand exemple de foi qui sert de stimulant, si besoin en était, à la piété de tous.

Enfin, l'heure du retour a sonné. Il faut s'arracher à l'autel de Marie où l'on voudrait rester toujours. Le train qui doit nous ramener dans la capitale s'ébranle, il est parti. Nous saluons avec tristesse cette fois le vénérable sanctuaire qu'on ne reverra que l'année prochaine. Mais voici que, de chaque côté du train, échelonnés sur un long parcours, les bons habitants de la cité de Marie, agitent leurs mouchoirs pour nous souhaiter bon voyage. Nous leur rendons émus leurs marques de sympathie fraternelle et bientôt tout disparaît, pour ne laisser dans notre cœur qu'un bien doux mais impérissable souvenir.

— L'ordination du 15 Juin à la cathédrale, a été faite par Monseigneur l'Évêque de Ténarie ; elle comptait sept prêtres, quatre diacres, sept sous-diacres. Une ordination de trois prêtres a été annoncée pour le 30 juin. — Le 16, Mgr de Forges présidait une fête de première communion dans la chapelle de la Communauté de Saint-Paul et donnait le sacrement de Confirmation dans celle des Dames des Sacrés-Cœurs.

— Les prêtres ordonnés étaient MM. Aubert, Bayeul, Billard, Meunier, Tafforeau et Varoqueaux.

— Cinq religieuses de Saint Paul ont quitté Chartres le 17 pour se rendre à Saïgon.

— La procession de la Fête-Dieu, à Chartres, le dimanche 23 juin, sera comptée parmi les plus belles dont cette cité garde le souvenir. Le temps était propice ; les décorations avaient été préparées avec entrain. Sept reposoirs, séparés par de longs intervalles, rivalisaient de richesse et de goût. Dans toutes les rues, toutes les maisons, à peu d'exceptions près, étaient pavoisées et la plupart chargées de fleurs. Les ornements du clergé, le dais, les vingt bannières échelonnées sur le parcours, les parures des confréries et des enfants d'écoles donnaient au défilé les aspects les plus variées ; les chants liturgiques, les chœurs de cantiques placés de distance en distance, la fanfare et l'harmonie des élèves des Frères, animaient gaiement et religieusement cet ensemble. Et partout, sur le passage de la procession, une attitude respectueuse et recueillie. Voilà une manifestation du culte eucharistique, un hommage de foi au Saint-Sacrement, qui fait honneur non seulement à l'esprit religieux mais au bon sens du pays.

— Le 17, le deuxième centenaire de l'apparition de N. S. à la B. Marguerite-Marie, a été solennellement fêté au couvent de la

Visitation. Cela devait être. Les religieuses Visitandines suivent les leçons de la Bienheureuse, l'honneur de leur ordre, en donnant l'exemple de la dévotion au Sacré-Cœur. Du reste, à Chartres, le culte du Sacré-Cœur a eu, de temps immémorial, la chapelle de la Visitation pour centre principal. C'est là seulement que se faisaient les inscriptions d'associés, bien qu'eussent lieu fréquemment, comme aujourd'hui, de pieux exercices en l'honneur du Sacré-Cœur, à la cathédrale, devant l'autel qui lui est dédié avec affiliation à la Confrérie de Rome. — Le sermon du 17, à la Visitation, a été prêché par M. l'abbé Martin, professeur à l'Institution N.-D., et les chants ont été exécutés par les jeunes filles de la Maison bleue. — Le 28, fête du Sacré-Cœur, puis l'Adoration, le 25 juillet, dans la même chapelle.

— Le 30 juin, selon les prescriptions contenues dans la lettre pastorale de Mgr l'évêque de Chartres, grande solennité dans les églises du diocèse à l'occasion de l'acte de consécration générale au Sacré-Cœur. Le présent n° de *la Voix* a été publié trop tôt pour en donner le récit. De même pour le pèlerinage diocésain à Montmartre fixé au 27 juin. L'annonce de ce pèlerinage organisé par M. le curé de Saint-Aignan et présidé par M. le Supérieur du grand séminaire a reçu partout bon accueil ; les adhésions sont arrivées par centaines pour le train spécial ; les séminaristes ont été inscrits comme pèlerins ainsi que beaucoup de prêtres. Le programme, avec messe, procession, bénédiction d'une pierre, sermon du P. Deschamps, ne pouvait manquer d'être admirablement rempli à l'église du Vœu National (900 pèlerins).

Soizé. — A Soizé, le jour de l'Ascension, eut lieu, malgré un temps peu favorable, la bénédiction d'une nouvelle croix due à une personne généreuse de cette paroisse. Une cérémonie de ce genre est toujours un évènement pour un village chrétien ; elle y provoque un nouvel élan de la foi, surtout quand la foule y entend la parole du prêtre faisant ressortir les leçons données au passant par la croix du chemin comme les témoignages de respect qu'elle attend. Le prédicateur de Soizé a terminé son discours par des réflexions que nous voulons citer : « Faisons le signe de la croix, non seulement en passant devant la croix, mais en toutes circonstances, et cela franchement et sans respect humain. »

« Il serait à souhaiter qu'il y eut une pieuse association du signe de la croix, dont le but serait de bien faire le signe de la croix et de l'employer contre toutes sortes d'ennemis.

Ce serait comme une *croisade* générale de tous les chrétiens pour la délivrance et la sanctification des âmes, rachetées au prix du sang de J.-C.

On ne l'a pas assez remarqué, ce nous semble : Le signe de la

croix a été préconisé dans toutes les apparitions de la Très Sainte Vierge, en particulier à Lourdes, où la Très Sainte Vierge fait elle-même un beau signe de croix avec la croix de son chapelet.

N'a-t-elle pas voulu par là nous inviter à faire de même ?..... »

Lèves. — L'asile d'Aligre à Josaphat a été témoin, le 19 juin, d'une magnifique cérémonie funèbre pour les obsèques de M. le Marquis d'Aligre, décédé à Paris, le 11. A la famille et au grand nombre de ses serviteurs s'étaient joints les administrateurs de l'asile, puis beaucoup de prêtres et d'autres personnes amies du noble personnage à qui étaient rendus les derniers devoirs. M. le curé de Lèves a célébré la sainte messe ; M. le vicaire-général Legué a donné l'absoute ; M. le chanoine Mauger, ancien curé de Pontgouin, a prononcé l'éloge funèbre ; les chants ont été exécutés par la Maîtrise de Saint-Sulpice de Paris. L'administration des pompes funèbres de Paris, chargée de la décoration, avait tout disposé avec une splendeur princière. — Cette cérémonie avait été précédée de deux services célébrés quelques jours auparavant, l'un à Paris et l'autre à la chapelle du château des Vaux, sur la paroisse Saint-Maurice-Saint-Germain.

Nous continuerons de prier pour l'âme du défunt. M. le Marquis d'Aligre s'était fait plus d'une fois recommander devant N.-D. de Chartres. Espérons qu'Elle l'aura protégé devant la divine Miséricorde, en récompense des aumônes qu'il aimait à faire dans son diocèse !

Morancez. — On nous écrit :

Aux vêpres de la Pentecôte, une assistance extraordinaire remplissait, malgré un temps affreux, l'église de Morancez. En effet, à la solennité de la fête s'ajoutait un attrait spécial. On devait procéder à la bénédiction de la chapelle de la Sainte Vierge nouvellement restaurée. — Après des embellissements de détail dûs à la générosité de plusieurs familles chrétiennes, une libéralité plus grande avait permis d'entreprendre un travail qui fait aujourd'hui de la chapelle de la Sainte Vierge un ensemble symétrique et complet. Le bon goût du dallage, la discrétion des peintures, le tendre coloris du vitrail, l'élégance de l'autel en bois sculpté, tout s'harmonise dans ce gracieux sanctuaire que domine une Madone antique, conservée à dessein dans sa majestueuse simplicité, comme le témoin et l'objet vénérable de la dévotion traditionnelle de la paroisse. En effet, il n'est pas sans intérêt de rappeler que l'histoire certaine du culte de Notre-Dame à Morancez remonte à l'époque où St Fulbert le développait, comme on sait, à Chartres et dans sa banlieue.

Depuis lors on peut suivre ses manifestations diverses à travers

les siècles jusqu'à cette restauration, image et point de départ d'une vraie renaissance de vie chrétienne. En entendant une parole amie évoquer ce passé religieux qui impose, mais qui garantit aussi un avenir digne de lui, les habitants de Morancez semblaient fiers de se retrouver à 800 ans de distance, fidèles à la foi et à la piété de leurs pères.

Le R. P. Besson, de la Société de Marie, que plus d'un titre désignait à cet honneur, avait été délégué spécialement par Monseigneur pour présider cette aimable cérémonie qui a laissé dans les cœurs un durable et reconnaissant souvenir. C'est ce qu'exprimait dans son naïf langage une vénérable mère de famille, qui soulevant le voile où se cachait la charité modeste, disait au sortir de l'église avec une touchante émotion : « Madame est presque aussi bonne que notre Bonne Vierge qu'elle a si bien embellie sans la changer ; moi je suis vieille et au nom de toute la paroisse je lui dis merci ! »

Nominations dans le clergé. — M. l'abbé Ozange, est tranféré de Marville-les-Bois, à Lumeau.

M. l'abbé François, du vicariat de Dreux, à Montigny-le-Chartif.

M. l'abbé Pavard, de Baigneaux, à Moléans.

M. l'abbé Corne, de Saint-Ouen, à Marville-les-Bois.

M. l'abbé Coquard, de Châtaincourt, à Coudray-au-Perche.

M. l'abbé Husson, jeune prêtre, est nommé à St-Ouen.

M. l'abbé Meunier, jeune prêtre, est nommé à Flacey.

M. l'abbé Varoqueaux, jeune prêtre, est nommé à Châtaincourt.

— M. l'abbé Claireaux, licencié-ès-lettres, professeur de rhétorique à l'Institution N.-D. de Chartres, a été installé chanoine honoraire de la Cathédrale, aux premières vêpres de la Fête-Dieu. M. l'abbé Claireaux, un des anciens élèves de la Maison des Clercs de N.-D., recevra ici de nouveau nos félicitations.

NÉCROLOGIE

1° M. l'abbé **Alexandre-Célestin CHÉDEAU**, professeur à l'Institution Notre-Dame, décédé dans sa famille, à Courtalain, le 30 mai 1889, dans sa 27e année.

Dans la personne de ce jeune prêtre ce sont des prémices que le bon Dieu couronne. M. l'abbé Chédeau n'avait que trois ans de sacerdoce. Après une année de professorat au petit séminaire de Nogent-le-Rotrou où il avait commencé ses études, il était venu continuer à l'Institution Notre-Dame son cher enseignement. C'était en effet sous la forme de l'éducation chrétienne des enfants et des jeunes gens qu'il avait conçu l'idéal de son ministère sacerdotal. Il

s'y dépensa avec une témérité sainte jusqu'à supplier à plusieurs reprises ses supérieurs de l'y laisser vivre et mourir. Aussi le bon cœur de ses élèves sut-il vite apprécier son dévouement. Ils reconnaissaient en lui à côté de l'autorité du maître une véritable amitié de frère aîné, et cette âme si vaillante dans son humilité et sa délicatesse, leur communiqua visiblement quelque chose de sa trempe virile et chrétienne.

Cependant, malgré les ménagements qu'on savait lui imposer au besoin, la maladie l'épuisait lentement. Par un pressentiment secret il voulut donner ses derniers jours à sa famille, comme une preuve suprême de sa profonde affection. C'est au milieu d'elle qu'il est mort, d'une mort simple et pieuse comme sa vie.

Son vénérable curé, l'ayant averti de la gravité de son état, lui disait que pour recueillir tout le fruit de l'Extrême-Onction et de l'Indulgence plénière, il devait être prêt à se confier filialement à Notre-Seigneur et à lui faire expressément le sacrifice de sa vie pour le bien de tous ceux qu'il avait aimés : « Eh bien ! oui, répondit-il, je suis prêt. »

C'est dans ces sentiments qu'il s'est éteint doucement, au matin de l'Ascension, alors que les enfants de sa paroisse portaient son souvenir à l'autel de leur première communion et qu'à Chartres ses élèves offraient une communion générale à son intention.

Il fut inhumé le samedi 1er juin, à Courtalain, au milieu d'une affluence considérable où l'on remarquait en particulier une dizaine de prêtres, une députation des professeurs et une division des élèves de l'Institution Notre-Dame.

Avant l'absoute, l'un de ses confrères, M. l'abbé Verret, retraça en quelques mots émus les vertus du cher défunt, et fit ressortir les enseignements qui découlaient pour tous de cette vie et de cette mort vraiment sacerdotale.

2. M. l'abbé **RIVIERRE (Louis-Victor-André)**, né le 13 août 1824 à Nottonville ; ordonné prêtre le 18 décembre 1847 ; nommé après quelques mois de professorat à St-Cheron, vicaire de Maintenon le 23 décembre 1847 ; curé de Voise le 24 mai 1853 ; curé de Prunay le 6 juin 1869 ; chanoine honoraire le 19 mars 1885 ; décédé le 29 mai 1889.

C'est après plusieurs années d'horribles souffrances causées par un cancer intestinal, que M. l'abbé Rivierre a terminé sa carrière. Il a laissé à Voise entre autres témoignages de son zèle, une église bien restaurée. A Prunay, son travail pour la maison de Dieu a été encore plus important ; il en a fait, par une restauration complète, un édifice presque nouveau et vraiment remarquable. Quelle industrieuse activité il a dépensée pour cette œuvre, ainsi que pour la

fondation de l'école des Sœurs de Notre-Dame ! On se souviendra de cette existence à la fois mouvementée et pieuse, luttant à la fin contre de perpétuelles et atroces douleurs pour l'exercice ininterrompu du ministère pastoral.

A la cérémonie funèbre, dans l'église de Prunay, M. l'abbé Hervé a bien résumé, devant vingt-trois confrères et les paroissiens, cette vie de dévouement pour les âmes en vue de la gloire de Dieu.

3° M. l'abbé **DELORME (François-Grégoire-Désiré)**, né le 13 septembre 1817, à Billancelles ; ordonné prêtre le 23 décembre 1843 ; vicaire de La Loupe le 25 décempre 1843 ; curé de Fains le 1er octobre 1847 ; curé de Viabon le 15 avril 1855 ; admis à la retraite, pour cause de maladie, le 20 février 1885 ; décédé à Chartres, sur la paroisse de St-Pierre, le 6 juin 1889.

Voilà encore une vie sacerdotale marquée au coin de la douleur. Si M. l'abbé Delorme, curé, a édifié ses paroissiens par sa régularité, la sagesse des conseils et ses soins donnés à la prédication, il a excité l'admiration de tous ceux qui l'ont connu par sa patience dans la longue maladie que le Seigneur lui a imposée comme grand moyen de sanctification. Durant plus de quatre ans nous l'avons vu à Chartres captif dans sa chambre, rongé par la coxalgie, souffrant beaucoup de son mal et encore plus de l'impossibilité où il était de célébrer la sainte messe et même d'aller à l'église. Bénie soit la religion qui seule adoucit et qui rend méritoire une situation si pénible à la nature ! Les chrétiens, les prêtres, gagnant leur couronne par des épreuves qui tiennent du martyre sont de grands amis de Dieu !

4° M. l'abbé **PICHOT (Jean-Blaise)**, né le 3 février 1821, à Nogent-sur-Eure ; ordonné prêtre le 20 juin 1847 ; curé de St-Lucien le 25 juin 1847 ; curé de Meslay-le-Vidame le 1er décembre 1849 ; curé de St-Prest le 21 octobre 1848 ; curé de canton à La Ferté-Vidame, le 1er juillet 1851 ; démissionnaire en mars 1887 ; décédé le 18 juin 1889, à La Loupe. C'était là que M. l'abbé Pichot, devenu impuissant au ministère, sanctifiait dans la prière et la retraite ses dernières années.

5° Une religieuse tourière, monastère de la Visitation de Chartres : Sœur Marie-Agnès Guillaumin, décédée le 6 juin, âgée de 60 ans 3 mois et de religion 39 ans 5 mois.

6° Deux religieuses de St-Paul : Sœur Théodore-Marie Le Royer, décédée à Chartres le 7 juin, âgée de 79 ans et de religion 61. — Sœur Rosalie Sauvage, décédée le 22, à l'âge de 56 ans ; elle était revenue malade du Tonkin.

7° Plusieurs autres personnes associées au culte de N.-D. de Chartres : M. Caron, à Canchy (Somme). — Mme Auger-Callau, à Cloyes. — M. Emile Perrot, Mlle Augustine Doublet et Mme Charles Brucher, à Chartres. — Mme Caresche, à Salins. — Mme Blotin, à Nogent-le-Rotrou. — Mme Bonnet-Choupart, à Corancez. — M. le comte d'Anthenaise, à Versailles.

BIBLIOGRAPHIE

— **ÉTUDES religieuses, philosophiques, historiques et littéraires**, Revue mensuelle publiée par des *Pères de la Compagnie de Jésus.*

Sommaire de la livraison de Juin 1889.

I. Le Clergé, la Politique, les Élections. Première partie : Le Clergé et la politique, P R. de Scorraille. — II. Le Criminel, P J. de Bonniot — III. L'Espagne et la Révolution française. Le comte de La Union, P. J. Delbrel. — IV. De la poésie française en 1789, P. V. Delaporte. — V. La Question sociale. A propos de quelques ouvrages récents, P. J. Forbes. — VII. Mélanges. Le cardinal Franzelin, P. J. Pra. Bibliographie arabe, P. V. de Coppier. — VIII. Bibliographie. — IX. Tableau chronologique des principaux évènements du mois, P. P. Mury.

Reteaux-Bray, éditeur, rue Bonaparte, 82, Paris, et chez tous les libraires catholiques.

— **La Vie des Saints pour tous les jours de l'année**, par l'abbé Pradier. Ouvrage illustré de cent deux gravures dans le texte. — 1 beau volume grand in-8° de 534 pages. Broché : 5 fr. — Couverture parchemin : 6 fr. — Sous cartonnage papier cuir : 6 fr. 50. — Sous reliure percaline tranche dorée : 8 fr.

Si l'exemple est la plus efficace des prédications, la *Vie des Saints* est le meilleur des livres de morale : il prêche d'exemple. Aussi la lecture de la Vie des Saints était-elle jadis en grand honneur dans les familles chrétiennes.

C'est dans le but de faciliter le retour à cette pieuse coutume que M. l'abbé Pradier a écrit *La Vie des Saints pour tous les jours de l'année*, et, entre tant d'autres ouvrages similaires, son livre nous paraît un des mieux faits pour la lecture en famille.

Cet ouvrage est publié par la Société de Saint-Augustin. — Le demander à Lille au bureau de cette Société, ou à Chartres à la librairie Duchon. — De même pour l'ouvrage suivant :

— **L'Histoire de France** depuis ses origines jusqu'à l'avènement des Bourbons, par V. Canet, professeur aux Facultés Catholiques de Lille. 1 volume grand in-8° jésus de 500 pages, *illustré de* 170 *gravures.* Prix, broché : 5 fr. Sous couverture parchemin, 6 fr — Reliures diverses.

Ce beau livre de M. Canet sera accueilli avec faveur par tous ceux auxquels il est destiné; jeunes gens des écoles, hommes du monde, lecteurs de toute catégorie du reste; car l'auteur a su, sous une forme facile et claire, écrire l'histoire telle qu'on la conçoit justement aujourd'hui : après avoir décrit le sol de la Gaule et dépeint ses premiers et successifs habitants, il expose la constitution merveilleuse de la nationalité et de la monarchie françaises, puis il continue de nous guider à travers les siècles en nous faisant connaître non seulement les évènements et les hommes, mais en nous faisant suivre la transformation des institutions, des mœurs, du caractère national.

— **Le nouveau mois du Sacré-Cœur de Jésus**, tiré des écrits du P. Croiset, S. J. Un volume in-32, orné de filets rouges. Prix, broché : 0 fr. 85 c. Relié percaline : 1 fr. 25 On sait que le Père Croiset, appelé par Dieu à diriger la bienheureuse Marguerite-Marie, après la mort du Père de la Colombière, fut au XVIIe siècle l'apôtre et en quelque sorte l'évangéliste du Sacré-Cœur. (Lille. — libr. Desclée)

Pour les Chroniques et les Extraits :

GOUSSARD, chanoine,

Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS - Chartres.

TRENTE-TROISIEME ANNÉE

8me NUMÉRO — AOUT 1889

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

Notre-Dame des Anges

(INDULGENCE DE LA PORTIONCULE LE 1er ET LE 2 AOUT)

Nous l'avons vue l'insigne basilique de Sainte-Marie des Anges, dont la grandiose coupole s'élève dans les airs avec autant de grâce que de majesté, sous le beau ciel de l'Ombrie. Ce qui fait surtout sa gloire, c'est qu'elle abrite comme d'un manteau de reine, l'antique sanctuaire de la Portioncule. Il nous est doux de reporter notre imagination vers ce lieu de merveilles et de prières.

Nous voilà près d'Assise dans la riante et fertile vallée. Avant de monter vers la ville, prions Notre-Dame au lieu privilégié de ses apparitions. La Chapelle primitive y fut bâtie vers l'an 352 par de saints ermites venus de la Palestine en Italie ; mais ils l'abandonnèrent quelque temps après pour se retirer en Émilie. Cette chapelle porta d'abord le nom de Sainte-Marie de Josaphat, à cause d'une relique précieuse tirée du sépulcre de la Sainte Vierge situé dans la vallée de Josaphat, et dont ses saints fondateurs l'enrichirent. On l'appela ensuite Portioncule, pour la petitesse de son enceinte, ou Notre-Dame des Anges, parce que les esprits célestes y faisaient de fréquentes apparitions.

La Portioncule fut concédée à saint Benoît vers 516, et les enfants de ce glorieux patriarche de la vie monastique en Occident la donnèrent par charité à un autre patriarche non moins vénérable, à saint François d'Assise, qui l'a toujours aimée d'un amour de prédilection, comme l'asile sacré où il avait puisé l'esprit de sainteté, commencé l'œuvre de sa perfection, et donné naissance à son Ordre. Voici de quelle manière

est rapportée cette merveilleuse apparition de Notre-Seigneur dans le Bréviaire franciscain :

Une nuit, pendant que saint François priait dans sa cellule voisine de Notre-Dame des Anges, il lui fut révélé que Notre-Seigneur Jésus-Chist et sa très-sainte Mère étaient dans l'église, accompagnés d'une grande multitude d'anges. A cette nouvelle, pénétré d'une joie impossible à décrire, il se leva et, étant entré respectueusement dans la chapelle, il aperçut la majesté et la gloire ineffable du fils de Dieu. Aussitôt il se prosterna en sa présence et l'adora avec l'humilité la plus profonde et la plus ardente dévotion. Cependant le Seigneur, l'appelant avec une grande bonté, lui dit de demander quelque grâce pour le salut des hommes. Alors François, aidé du patronage de Marie, dont il avait sollicité l'appui, le supplia d'accorder à tous ceux qui visiteraient cette église pardon et indulgence pour tous leurs péchés qu'ils auraient auparavant confessés à un prêtre. Le Seigneur répondit qu'il agréait cette demande, et il ordonna d'aller trouver son vicaire pour lui demander cette indulgence en son nom.

Dès le matin, le bienheureux François, accompagné de son frère Massé, se rendit à Pérouse, où se trouvait alors le Souverain Pontife Honorius III. Admis auprès de lui, il lui exposa l'ordre qu'il avait reçu, lui demandant que ce qui plaisait à Jésus-Christ, dont il tenait la place et exerçait les fonctions sur la terre, ne lui déplût pas. Le Pape, reconnaissant la volonté divine, dont François était l'interprète, accorda l'indulgence, libre, plénière et perpétuelle ; seulement il la limita à un jour naturel de chaque année. Et comme il voulait en donner un titre authentique : « Votre parole me suffit, dit le saint ; le Seigneur pnbliera et glorifiera lui-même son œuvre. » Ce qui s'est accompli, en effet, d'une manière toute miraculeuse.

Cette indulgence est grande entre toutes les autres, parce qu'elle a été accordée immédiatement par Jésus-Christ lui même, à la demande de sa sainte Mère dont François avait imploré le crédit ; grande par la facilité avec laquelle on peut la gagner plusieurs fois le même jour ; grande enfin, parce que rien de

semblable n'a été accordé à un simple mortel. — Elle est fixée à la fête de N.-D. des Anges depuis l'heure des premières vêpres.

Sur une réponse locale de la sainte Congrégation des Indulgences, des doutes s'étaient élevés, au sujet de la Portioncule, dans les églises et chapelles du Tiers-Ordres. S. E. le cardinal Monaco la Valletta, protecteur de l'Ordre des Capucins, parla au Saint-Père de ces difficultés et Sa Sainteté, dans l'audience du 28 juin, a daigné déclarer que, pour cette année, c'est-à-dire jusqu'à ce que la sainte Congrégation des Indulgences ait donné sa réponse aux *postulata* qui lui ont été soumis par les supérieurs des Ordres Franciscains, les Indulgences de la Portioncule pouvaient êtres gagnées par tous les fidèles, aux conditions ordinaires, *dans toutes les églises ou chapelles* du Tiers-Ordres de Saint-François. A. F. G.

SOUVENIRS DE PÈLERINAGE

Le 27 juin, la paroisse Saint-Aignan de Chartres effectuait son pèlerinage traditionnel au Sacré-Cœur de Jésus dans la basilique du Vœu National.

Grâce aux encouragements de notre pieux Évêque, pour y prendre part, grâce aussi au zèle intelligent de M. l'abbé Beauchet, curé de Saint-Aignan, qui a su aplanir bien des obstacles matériels, grâce surtout à l'occasion exceptionnelle du deuxième centenaire de l'apparition de Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie, le 17 juin 1689, notre pèlerinage de cette année 1889 peut, par son importance, être comparé à ces cours d'eau qui reçoivent sur leur passage de nombreux affluents ; car, grossi par les pèlerins venus des différentes localités du diocèse et recueillis successivement dans leurs gares respectives, notre train déversait, à *Saint-Lazare*, 1,200 pèlerins. Vers dix heures 3/4 tous étaient réunis dans l'abside de l'église supérieure du Vœu National.

Le saint sacrifice fut offert sur l'autel de la chapelle du Saint-Cœur de Marie, brillamment illuminé. Après le *Credo*, chanté par les élèves de nos deux Séminaires avec une mâle énergie, le R. P. Deschamps, de la Cie de Jésus, prédicateur du *triduum* de Saint-Aignan, a mis en regard, par un heureux à-propos le renouvellement de l'alliance avec son Dieu, du peuple juif si

longtemps prévaricateur (1) ; et cette consécration solennelle du peuple chrétien au cœur du Divin Maître, en réparation des outrages qu'Il reçoit de la part de tant d'impies qui violent ses lois et méconnaissent son amour.

Immédiatement après la messe, M. le Curé de Saint-Aignan résuma en quelques mots bien sentis les innombrables recommandations des pèlerins, les conviant à s'unir à la consécration qu'il allait faire en leur nom au pied de l'autel.

Aussitôt les fronts s'inclinèrent, mais les cœurs étaient *en haut* tout embrasés d'une divine ardeur.

A deux heures, nouvelle réunion dans la basilique ; l'office des vêpres étant achevé, M. l'abbé Piau, supérieur du grand séminaire et délégué épiscopal du pèlerinage diocésain. — (Mgr Regnault n'ayant pu réaliser son ardent désir d'y venir en personne), adressa aux pèlerins une touchante allocution qu'il termina par cette consolante pensée délicieusement exprimée. « En venant à Montmartre, mes frères, vous avez apporté l'*amour* au Sacré-Cœur, et vous en rapporterez *l'espérance.* »

Nous sommes maintenant parvenus à l'un des points culminants du pèlerinage.

Après la bénédiction du Très-Saint-Sacrement, M. l'abbé Piau s'approcha de la balustrade : Mes frères, dit-il, d'une voix profondément émue, « voici un télégramme que je viens de recevoir et je vais vous en donner lecture. »

Ce simple exorde éveilla l'attention de tous ; on respirait à peine, la pensée elle même restait en suspens ! . . . — Chartres, 27 juillet, 2 heures 1/4. *Maison des Sœurs de Bon-Secours du Sacré-Cœur.* SŒUR SAINT-YVES, GUÉRIE ! » « Amour et reconnaissance au Sacré-Cœur. SŒUR AIMÉE DE JÉSUS,
Supérieure.

Un de ces *Magnificat* comme ceux qui retentissent à Lourdes dans la grotte aux miracles, éclata aussitôt rempli d'un élan enthousiaste.

L'assistante des Sœurs de Bon-Secours qui était venue prier pour la chère malade perdit presque connaissance à l'annonce

(1) Esdras, 2me livre, chapitre IX.

de sa guérison instantanée ; mais elle se remit bientôt. Tous les cœurs étaient saintement électrisés. La joie et la reconnaissance surabondaient dans les âmes : chacun semblait prendre pour soi une part de cette inestimable faveur.

C'était pour la première fois, nous le croyons du moins, qu'une guérison corporelle s'opérait subitement par suite de prières adressées au Sacré-Cœur pendant un pèlerinage au sanctuaire béni du Vœu National. Comme si cet adorable Cœur, avait voulu témoigner, par cette grâce insigne, qu'il agréait le tribut d'hommages que venaient lui offrir les enfants si fidèles de cette Vierge-Mère saluée par leurs ancêtres, 200 ans avant l'ère chrétienne, comme Celle qui devait enfanter le Rédempteur Divin : *Virgini Pariturœ !*

Voici quelques détails sur la merveilleuse guérison de la Sœur Saint-Yves qui devront intéresser nos lecteurs.

Cette chère Sœur, atteinte depuis 9 mois de cette maladie cruelle de la moelle épinière, pour laquelle il y a si peu de remèdes humains, ne pouvait faire quelques pas qu'à l'aide de deux béquilles. Cependant la pauvre Sœur acceptait, calme et résignée, cette croix si lourde à porter, et quand la Sœur assistante qui allait au pèlerinage lui proposa de s'unir à ses prières pour demander sa guérison, elle y consentit, mais en faisant toujours réserve du divin vouloir.

Le jeudi 27 Juin, la Sœur se rendit à 9 heures à la salle de communauté pour la lecture spirituelle et le chapelet ; en le récitant sa voix était si faible que l'on entendait à peine les paroles qu'elle prononçait : elle avait beaucoup souffert à la messe de communion, et rien ne faisait prévoir un changement dans sa triste position. Vers les dix heures elle sortit, toujours appuyée sur ses inséparables béquilles, pour aller prendre l'air dans le jardin, comme elle le faisait souvent. A peine y était-elle descendue qu'elle sentit ses jambes se raffermir et ses forces renaître. Elle eut alors la pensée que la Sœur assistante, partie en pèlerinage, priait pour elle. « Pourquoi, se dit-elle, n'essayerai-je pas de marcher sans mes béquilles ? » ce qu'elle fit aussitôt sans difficultés : rejoignant bientôt plusieurs des Sœurs qui

étaient en avant à une cinquantaine de pas, elle leur confie ce qu'elle vient de ressentir : elle monte ensuite à la chambre de la Supérieure pour lui apprendre *la bonne nouvelle;* mais celle-ci était absente; quelques instants après elle arrive. En apercevant la chère Sœur qui se tient debout, sans appui, la Supérieure ne peut en croire ses yeux, et, craignant de la voir tomber, elle lui offre une chaise : « c'est inutile, ma mère, lui dit *l'ex-malade* avec un doux sourire, ne craignez rien, je puis marcher seule maintenant...... ».

Quels ne furent pas aussi l'étonnement, le bonheur des autres Sœurs quand ils la virent descendre, d'un pied agile, les degrès du perron pour aller à la chapelle remercier le Seigneur de la grâce qu'il avait daigné lui accorder d'une manière si subite et si inattendue. Sœur Yves put faire facilement la génuflexion et rester à genoux, ce qui lui était impossible depuis tant de mois. Le devoir de l'action de grâces étant accompli, la Sœur monta et descendit vivement, sans aucun appui, l'escalier de la communauté.

Devant une guérison si évidente (guérison qui s'est maintenue depuis), la Supérieure et ses Sœurs convinrent qu'on enverrait à M. l'abbé Piau un télégramme afin d'associer les pèlerins à leurs sentiments de gratitude envers le Divin Cœur. Nous avons dit quelle joie pieuse avait provoqué cette annonce inespérée.

De telles prémices devaient imprimer au *triduum* de St Aignan un caractère tout particulier; aussi jamais l'ornementation du chœur de cette jolie église n'avait été plus brillante; — jamais non plus la présence de notre saint Evêque, venu le dimanche soir à la cérémonie de clôture pour bénir ses enfants et se consacrer avec eux au Sacré-Cœur, n'avait provoqué pour ce père bien-aimé, une plus vive reconnaissance et une vénération plus profonde.

Doux et chers souvenirs d'instants trop promptement écoulés, embaumez toujours nos âmes de vos délicieux parfums; ils y raviveront les joies si pures qu'elles ont goûtées en ces jours bénis où, dans la ferveur qui les animait, elles se sentaient plus près du Ciel !......

Disons en terminant, que les pèlerins du diocèse de Chartres ont offert collectivement le prix d'un pilier pour la basilique du Sacré-Cœur. ——————— C. de C.

UN MISSIONNAIRE CHARTRAIN CHEZ LES ABSARUKIS EN AMÉRIQUE

St François Xavier, Mission - Fort Custer P. O. - Montana, 4 Mai 1889

(Le R. P. Muset, jésuite, missionnaire en Amérique, a écrit à ses parents qui habitent Chartres, une intéressante lettre qu'on a bien voulu nous communiquer pour la *Voix.*)

« La tribu des Absarukis, avec lesquels je vis en ce moment, dit le missionnaire, est parmi les tribus indiennes celle qui garde le premier rang pour le nombre et pour l'étendue de la réservation qu'elle occupe dans le Montana.

Mon arrivée subite au milieu d'eux ne doit pas vous surprendre : je fais ma troisième année de noviciat et parmi les expériments de ce temps d'épreuve se trouve un pèlerinage. Or, pour moi le pèlerinage est transformé en un séjour plus ou moins long dans la mission de St François Xavier, où j'exerce les fonctions de supérieur. Ce n'est pas l'expériment le moins pénible : il est préférable et plus méritoire d'obéir que de commander. La conversion des Absarukis se fait lentement ; nous avons à lutter contre de terribles préjugés. Le premier et le plus difficile à déraciner est de leur persuader que nous ne sommes pas fous. Ces pauvres Indiens sont si dépravés dans leur moralité que la vie la plus corrompue est pour eux le type des plaisirs célestes ; dès lors ils ne comprennent point notre vie de privation. La seconde difficulté est la polygamie pratiquée surtout par les chefs. Nous espérons cependant beaucoup, car ils paraissent avides de se faire instruire des vérités de la religion.

Somme toute, nous devons remercier le Ciel des résultats obtenus depuis deux ans seulement que la Mission est établie. En un si court espace de temps plus de 800 Indiens ont reçu le baptême, une école florissante a été bâtie au centre même de la réservation, où les religieuses Ursulines élèvent près de cent enfants ; et tous les dimanches plus de trois cents Absarukis assistent au catéchisme, fait dans notre église, et cherchent à l'apprendre par cœur avec une patience qui ferait honte à bien des catholiques de nos pays civilisés.

Un fait qui décida beaucoup en notre faveur, depuis un an surtout, fut la mort d'un des plus fameux sorciers de la tribu. Pour conserver son influence parmi les Absarukis il prétendait recevoir des inspirations directes du vieux loup (le vieux loup est la divinité adorée par ces pauvres Indiens) et ces inspirations n'avaient d'autre

effet que d'exciter les Absarukis à massacrer les blancs, à chasser les soldats des forts qui environnent la réservation et à s'emparer de nouveau des terres qui avaient autrefois appartenu aux Indiens. Le seul gage qu'il donnait pour exciter leur ardeur et calmer leurs appréhensions était que le grand loup lui avait promis de réduire en cendres le principal fort militaire et la résidence de l'Agent; il n'aurait pour cela qu'à se servir de quelques signes, enseignés par le même loup. Quant à lui, homme de médecine et favori de Dieu, sa personne serait invulnérable pendant le combat, ou s'il mourait, apparemment ce ne serait que pour quelques heures, après lesquelles il reviendrait vivant au milieu des Absarukis. Pauvres Absarukis! ils se laissèrent persuader par les déclamations de leur sorcier : le chant de guerre retentit dans toute la tribu et tous les guerriers se préparèrent à venger leurs droits contre les blancs. Je ne vous raconterai pas, chers parents, l'histoire de cette malheureuse campagne; les journaux des États-Unis l'ont racontée en entier. La fanfaronnerie des Indiens fut telle au commencement que les soldats des différents forts de Montana et de Dakila furent appelés pour renforcer les soldats du fort Custer, exposés aux attaques des Indiens, mais la bataille ne dura pas longtemps, en une demi-heure tout fut fini et l'une des premières victimes fut le sorcier. Il eut beau faire usage des signes indiqués par le vieux loup, ni le fort ni l'Agence ne furent *réduites* en cendres, et sa confiance en son invulnérabilité lui coûta la vie. Son influence ne disparut point immédiatement avec lui; les Indiens trompés mais fascinés par ce sorcier, croyaient qu'il ressusciterait après quelques jours et reviendrait au milieu d'eux. Ce ne fut que quand tout espoir de son retour fut détruit, qu'ils ouvrirent les yeux et reconnurent avec l'imposture de ce misérable la faiblesse de leur dieu protecteur, le vieux loup. Depuis ce moment leurs désirs sont tournés vers le catholicisme et nous espérons, au moyen des enfants qu'ils nous ont confiés et que nous habituons à vivre en bons chrétiens, convertir petit à petit la tribu tout entière. Aidez-moi, par vos prières, dans cette œuvre d'apostolat.

J'ai commencé, dès le lendemain de mon arrivée dans la Mission, à exercer mes fonctions de Missionnaire, apprenant aux Indiens le catéchisme et le chant de quelques hymnes pieux. Demain dimanche je prêcherai à la grand'messe en langue Absaruki. L'étude de cette langue requiert une grande mémoire. L'intelligence n'a rien pour se guider : point de dictionnaire, point de grammaire, point de règle apparente, ni dans la formation des mots, ni dans la conjugaison des verbes; ajoutez à cela que chaque mot a un accent particulier, qui, s'il n'est point marqué, change complétement le sens

que l'on veut donner. Par exemple le seul mot *Bija* signifie selon l'accent : neige, pierre, femme, lèvre et dent. Ne me plaignez pas d'avoir à apprendre un tel langage, aussi difficile que le chinois, car tout est facile avec l'aide de Dieu et vous ne sauriez croire combien on sent *cette* aide dans nos missions et combien elle rend aisées les choses, qui, vues de loin, sont les plus désagréables et les plus dures à la nature. Un détail qui vous suffira, à vous qui connaissez mes répugnances naturelles jointes aux habitudes de délicatesse française. Dimanche dernier j'ai accepté, sans la moindre hésitation, de fumer le calumet des Indiens, et je n'étais point le premier à le commencer.

Nous sommes en ce moment en train de lutter pour obtenir l'abolition d'une coutume affreuse. Quand dans une famille quelqu'un vient à mourir on offre un sacrifice sanglant au vieux loup, ou aux mânes du défunt. Pour cela on se coupe un ou deux doigts et on les suspend à un arbre. D'autres, au lieu de se couper les doigts se font, avec un couteau, des incisions profondes sur le sommet de la tête, et laissent le sang qui coule, sécher sur le visage, ce qui leur donne la plus sinistre apparence, puis ils se retirent en un lieu désert pendant quelques jours pour jeûner et pleurer. Leur manière de pleurer est tout à fait différente de celle que la nature nous enseigne, elle ressemble plutôt à un chant monotone et plaintif. Une pauvre femme qui a perdu sa fille, il y a près de dix jours, est venue se retirer à quelque distance de la Mission, et le soir, après le coucher du soleil, elle se mettait à pleurer, vous auriez été touchés certainement si vous l'eussiez entendue. Le Père Frando, mon cher compagnon, a voulu que je la visse afin de me former une idée des mœurs des Absarukis : toute la partie supérieure du visage depuis le front jusqu'à la bouche était couverte d'une épaise couche de sang durci.

L'enseignement de l'Évangile apportera et répandra ici une bienfaisante civilisation. Les Indiens semblent le comprendre ; et c'est pour cela qu'ils viennent en si grand nombre, chaque dimanche, pour se faire instruire et qu'ils témoignent tant de respect pour la Robe Noire. Leurs yeux s'ouvrent lentement à la lumière de la foi, et pour ceux qui comprennent mieux que les autres les vérités de notre sainte Religion, notre vie ne leur paraît plus une folie, mais la vraie sagesse. Le jour de Pâques fut un jour de grande consolation pour huit des principaux chefs de la tribu. L'un, petit chef des Absarukis, nommé taureau chef, et deux ou trois autres, habiles parleurs dans les conseils de la tribu, faisaient leur première communion. Les conditions de l'Eglise avaient été remplies exactement ; tous avaient renoncé à la polygamie et en ce jour solennel, leurs

femmes légitimes les accompagnaient à la sainte table. Après avoir reçu le corps sacré de notre Sauveur, ils firent à haute voix, leurs actions de grâces de la manière la plus humble et la plus touchante ; les Indiens, nouveaux convertis, nous donnent bien souvent d'excellentes leçons d'amour de Dieu.

Les enfants de l'école sont enchantés ; je leur ai fait construire, pour le mois de Marie, une grossière imitation de la grotte de Lourdes, et tous les soirs ils font un pèlerinage à la grotte où ils chantent des cantiques en l'honneur de la Ste Vierge. Dimanche prochain il y aura procession avec orchestre. Avec quelques instruments dont on nous a fait cadeau, nous avons organisé une fanfare composée de six musiciens ; et pour l'éloge de la petite bande, si je ne puis encore annoncer qu'ils jouent dans la perfection, je puis néanmoins affirmer qu'ils font beaucoup de bruit, ce qui est un garant de succès auprès des Indiens.

Maintenant que nous avons fait connaissance avec les Absarukis, deux mots snr le climat. Nous avons ici les deux extrêmes : froids intenses et chaleurs étouffantes. En hiver, il est nécessaire de se couvrir de fourrures pour ne point trop souffrir ; en été, vous pouvez à peine respirer tant il fait chaud. Le printemps est l'époque de l'année la plus agréable, mais que ses zéphirs sont violents ! ! J'espère que notre maison de bois ne sera point emportée.

Nous vivons ici à une distance de 37 kilomètres du fort Custer où nous devons aller une fois par semaine pour envoyer nos lettres, et la station de chemin de fer la plus proche est à 94 kilomètres. De la station au fort on trouve la diligence, mais du fort à la Mission on doit se confier à la Bonne Providence pour trouver un mode de transport. Je fus vraiment privilégié, car à mon arrivée au fort, j'ai été rendre visite au Commandant afin de lui exposer mon désir de trouver une voiture pour aller à la mission. Cet officier ne put me procurer une voiture, mais avec une grande courtoisie il m'offrit son cheval que j'acceptai avec reconnaissance. Je fis donc mon entrée à S. François Xavier monté sur un cheval dont les harnais portaient le chiffre d'officier d'artillerie, ce qui étonna grandement les Indiens qui ne pouvaient comprendre de voir leur nouvelle Robe noire sur un coursier de guerre.

Il me faut enfin terminer cette longue lettre..... Je tenais à vous montrer combien j'ai à remercier le Sacré-Cœur d'avoir été digne d'être appelé à l'apostolat dans les missions indiennes, et combien j'ai besoin de vos prières pour exercer dignement et fructueusement cet apostolat. Recommandez la conversion des Absarukis aux prières de N.-D. de Chartres et recommandez-moi aux nombreux et excellents amis que j'ai laissés dans votre ville. G. M.

Le Culte de SAINT-PHALIER

M. l'abbé Olivier, chanoine honoraire, aumônier de la chapelle St-Louis à Dreux, vient de nous adresser une note intéressante qui a sa place ici.

Monsieur le Chanoine,

Dans le numéro de juin de la *Voix de Notre-Dame* il a été fait mention de Saint-Phalier au martyrologe de l'Eglise de Chartres, permettez-moi de compléter les renseignements que vous avez donnés. Étant d'Étampes, j'ai été habitué dès mon enfance au culte de ce saint.

Aux environs d'Étampes (une demi-lieue) à l'Ouest de Morigny, ancienne grande abbaye, se trouvait une chapelle dédiée à St-Julien, martyr d'Antioche. Dans cette même chapelle, était un autel particulier qui recevait de fréquents hommages des habitants de la contrée, c'était celui de St-Phalier, ermite. Là on vit souvent une mère portant dans ses bras son enfant chétif et presque sans mouvement venir le déposer avec confiance sur les marches du saint lieu, invoquer le Ciel, et puis reprendre avec confiance l'enfant souffrant dont le Bienheureux avait obtenu la guérison.

Tout petit je fus conduit comme beaucoup d'autres dans cette chapelle par ma sœur; mon bras droit s'était détourné et après quelques voyages et quelques jours de prières adressés au dit saint, mon bras reprit tout à coup sa position naturelle, et je pus dans la suite m'en servir comme de l'autre.

L'antique abbaye de Morigny n'offre plus aux regards que le chœur de l'église et son clocher gothique ; l'autel de St-Phalier a disparu avec la maladrerie des lépreux.

Il existe plusieurs endroits qui portent le nom de St-Phalier.

1° La ferme de St-Phalier à une demi-lieue d'Étampes, à l'ouest de la route de Paris.

2° Un hameau dans le Cher, près de Graçay, par Vatan.

3° Une commune dans l'Indre, canton de Levroux.

La chapelle de St-Phalier, dépendant de Morigny, ne se trouvait pas entre Morigny et Lardy à l'Est, mais à l'ouest de la grande route de Paris à Étampes. Chabris dont vous parlez est à 4 lieues d'Issoudun. Lardy est à trois lieues d'Étampes *Est*, sur la Juine, une des rivières d'Étampes.

Je lis avec plaisir vos numéros, comme vous le voyez, et je vous remercie des détails historiques qu'ils renferment.

Recevez, Monsieur le Chanoine, l'expression de mes sentiments respectueux.

OLIVIER
Ch. H, 1er Aumôn.

FAITS RELIGIEUX

La Saint-Pierre à Rome. — Cent mille fidèles environ ont visité la basilique vaticane, dans la soirée du 29 juin ; l'illumination des fenêtres était imposante. Le Pape est descendu à la basilique de Saint-Pierre, à neuf heures du soir. Il s'est arrêté avec les quatre prélats qui l'accompagnaient dans la crypte de saint Pierre et de saint Paul, près de la statue de Pie VII, par Canova, et y a prié longtemps avec eux.

Consistoire secret. — Dans la matinée du 30 juin, le Pape a tenu un consistoire secret. Cette façon de procéder est très rarement usitée et seulement dans le cas d'une gravité exceptionnelle. Le Saint-Père a prononcé une allocution dans laquelle il s'est attaché à démontrer que l'érection du monument de Giordano Bruno n'est pas seulement une attaque contre l'autorité temporelle des papes, mais une attaque directe contre l'Eglise, la religion et les principes fondamentaux de la foi. — Le bruit s'est répandu que le Saint-Père allait quitter Rome, et ce bruit a soulevé d'immenses préoccupations.

Le cierge devant Notre-Dame. — Dans nombre de paroisses de Normandie, les pêcheurs qui sont dans l'impossibilité d'assister à la Messe le dimanche, par suite de leur éloignement, sont représentés par un cierge, que leur famille allume devant la statue de l'*Etoile de la mer*. Autant de cierges, autant d'époux, de fils, de pères, qui bravent à cette heure les flots courroucés. Cette flamme est une hymne et une prière qui s'élèvent pour eux et de leur part vers le ciel.

Inauguration de l'église du Rosaire à Lourdes. — Le 7 août prochain, Son Eminence le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, entouré de plusieurs évêques, bénira la nouvelle et magnifique église du Rosaire, à Lourdes.

Les fêtes organisées à cette occasion commenceront le 6 août, à l'heure des vêpres, et se termineront le 8 par l'Adoration perpétuelle, qui se fera en grande pompe dans l'église inaugurée la veille.

Les moyens de prendre part à ces fêtes peuvent se résumer ainsi : offrir un certain nombre de messes, de communions, de chapelets, aux intentions du *Pèlerinage spirituel;* — donner une aumône quelconque pour l'achèvement de l'église du Rosaire; — se préparer au Triduum par une neuvaine de prières, commençant le 29 juillet. La prière de la Neuvaine sera le Chapelet.

S'associer, si on le peut, aux pèlerinages qui auront lieu en cette circonstance.

Les pèlerinages, les délégations de confréries, de paroisses, de diocèses, groupées autour d'une bannière, auront un rang assigné dans les processions et une place réservée dans l'église du Rosaire le jour de l'inauguration.

Générosités bien placées. — Une dame Lignères, décédée il y a quelques années à Toulouse, a légué :

1° 200,000 fr. au Chapitre métropolitain de Toulouse, pour aider au traitement des chanoines ; 2° les neuf dixièmes d'un grand domaine, pour le produit être employé à l'achèvement de la cathédrale.

Ces legs viennent d'être autorisés. Il devient urgent, en effet, de pourvoir par des fondations à l'entretien des Chapitres, puisque le traitement des chanoines a été supprimé par le Gouvernement.

Bel héritage, beau sacrifice. — Mlle Kate Drexel, fille du richissime banquier Drexel, de New-York (Etats-Unis), qui a laissé à sa mort, à chacune de ses trois filles, plus de quatre millions de dollars (vingt millions de francs), a embrassé le catholicisme et est entrée dans la Congrégation des Sœurs de Charité pour soigner les pauvres et les malades.

Cette résolution a fait une vive impression dans la haute société de New-York.

Une gloire de l'Institut du B. de la Salle. — La Sacrée Congrégation des Rites s'est réunie, en présence du Saint-Père, pour discuter sur les miracles du vénérable Pompile Marie Pirotti, des Frères des Ecoles chrétiennes.

Faculté théologique de Paris. — Le Saint-Siège vient d'accorder à la Faculté théologique de l'Institut catholique de Paris l'institution canonique.

Cette décision a été communiquée aux professeurs et aux étudiants par le recteur, Mgr d'Hulst, en présence du cardinal-archevêque, dans la grande salle de l'Université.

Le cardinal a remis ensuite leurs diplômes aux nouveaux gradués et aux lauréats, puis a reçu à la chapelle le serment des nouveaux gradués.

Dévouement héroïque de deux Missionnaires. Le 30 janvier dernier, à cinq heures du matin, le vapeur espagnol *Remus* se brisait contre un écueil dans les parages des îles Philippines. Cette catastrophe donna lieu à des actes de dévouement héroïque de la part de deux missionnaires.

Passager à bord et conservant tout son sang-froid. le R.P. Raymond S.J., ne s'ocupa que de sauver les autres, sans songer à lui-même. Appelé à diverses reprises à descendre dans les canots de sauvetage, il refusa toujours, disant qu'il ne quitterait le navire que le dernier. A genoux sur le pont, il disparut quand le navire sombra au milieu des flots.

Quant au Fr. Dorado, Franciscain, il se trouvait dans une chaloupe avec plusieurs autres naufragés, lorsqu'en entendant crier *au secours*, il demanda que l'on secourût un malheureux accroché à une caisse et au moment de lâcher prise. Mais ceux qui étaient dans la chaloupe dirent au Religieux fraciscain qu'on ne pouvait admettre un passager de plus sous peine de sombrer ; alors le Frère Dorado s'écria :

« — Eh bien ! que votre nombre ne s'augmente pas ! »

Et il se jeta à la mer.

Les passagers recueillirent l'autre naufragé ; mais, quand ils essayèrent de secourir le martyr de la charité, il était trop tard. Victime de son abnégation et de son amour pour le prochain, il était allé au ciel recevoir la récompense des bienheureux.

Après avoir raconté ces deux morts héroïques le *Diario* de Madrid demande :

Quand est-ce que ceux qui vivent séparés du Christ, quand est-ce que les ennemis des Ordres religieux présenteront un exemple comme ceux du P. Raymond, jésuite, et du Fr. Julien Dorado, naufragé du *Remus*? Ils n'en trouveront pas d'autres que celui d'un officier, naufragé du *Remus*, armé de son revolver, tirant sur les malheureux qui approchaient de sa chaloupe. »

La loi militaire. — Elle est votée et promulguée cette loi militaire

si longtemps discutée et si fortement critiquée par les honnêtes gens et en particulier les généraux qui ont pris la parole à la Chambre.

Son Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, avait protesté d'avance contre ce vote dans une lettre au Président de la République. On a cité aussi d'autres protestations épiscopales.

Voici les conséquences de cette triste loi au point de vue ecclésiastique :

1° Les Séminaristes. — En temps de guerre ils seront versés dans le service de santé ; mais, en temps de paix, ils sont à la disposition du ministre de la guerre et celui-ci a promis aux radicaux qu'il les incorporerait dans des régiments.

Dans l'année qui précédera leur passage dans la réserve, ils seront rappelés pour quatre semaines. Or, à ce moment, ils seront tous dans les ordres sacrés.

2° Les Prêtres. — Ils sont soumis à tous les appels de la réserve et de la territoriale ; de sorte qu'à certaines époques de l'année et en temps de guerre, tous les prêtres ayant moins de 45 ans, pourront être obligés de quitter leurs paroisses pour rejoindre leur régiment. Dès lors, durant un temps plus ou moins long, plus de culte divin, plus de messes, plus de sacrements dans les paroisses abandonnées, qui seront le très grand nombre. Les malades mourront sans prêtres.

3° . — Les professeurs, les aumôniers, les religieux, tous les prêtres qui ne sont point placés dans des postes reconnus par le Gouvernement comme nécessaires au culte, devront faire leur deux ans de service dont ils avaient été dispensés durant leurs études.

Au point de vue national, les effets de cette loi ne seront pas moins désastreux. Quelques jours avant le vote, un ancien officier, après avoir exposé dans le journal la *France militaire* l'ensemble du projet et les suites de son application, écrivait :

« C'est la désorganisation complète, assurée, inévitable de l'armée. »

Les étudiants. — Les parents chrétiens dont les fils doivent suivre l'année prochaine les cours des grandes Ecoles et Facultés de Paris, peuvent visiter le Cercle catholique des étudiants de Paris (18, rue du Luxembourg) de 9 heures à midi. Ils y trouveront tous les renseignements qu'ils pourraient désirer, et des indications qu'ils ne sauraient négliger sans un grave oubli de leurs devoirs.

Canada. — On lit dans une lettre d'un prêtre de Saint-Sulpice professeur au Grand-Séminaire de Montréal, au Canada :

« J'ai assisté, le jour de la Pentecôte, à une cérémonie comme vous n'en avez jamais vu. C'était la consécration au Sacré-Cœur de toutes les familles de Montréal représentées uniquement par les hommes. Il y avait là de quinze à vingt mille hommes réunis dans cette immense église de Notre-Dame, et il y en aurait eu davantage si l'église eût pu les contenir.

Rien de plus beau que d'entendre cette masse d'hommes récitant le chapelet, chantant d'une seule voix les versets du salut et récitant tout haut l'acte de consécration. Cette cérémonie avait un caractère tout national et français. »

Allemagne. — L'Impératrice Augusta, veuve de Guillaume Ier, s'est convertie au catholicisme. La conversion et la profession de foi de l'Impératrice douairière, dont les préférences pour l'Eglise catholique, étaient généralement connues depuis plus de vingt ans, aurait eu lieu devant l'aumônier de la maison du prince Radzivill, l'abbé Radijewski.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Deux cœurs. — Une plaque de marbre avec inscription.

Lampes. — 87 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en juillet, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 66 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant Saint Joseph, 2. devant Ste Anne, 1. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 320.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 742.

Nombre de visites faites aux clochers : 377.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En juillet, ont été consacrés 63 enfants, dont 18 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — S. G. Monseigneur Corbett, évêque de Sale, en Australie, a célébré la sainte messe à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre, le 4 juillet. Mgr Corbett, irlandais d'origine, a fait ses études théologiques au Grand Séminaire du Mans ; c'est delà qu'il partit pour les missions océaniennes ; Sa Grandeur étant revenue en Europe pour la visite *ad limina*, a voulu, avant le voyage de Rome, revoir Le Mans et s'arrêter à Chartres pour son pèlerinage à Notre-Dame.

Le 2 juillet, est venue à Chartres prier Notre-Dame, une délégation du Patronage de la paroisse Sainte-Clotilde de Paris, environ trente jeunes filles avec leurs maîtresses, Sœurs de Saint-Vincent de Paul — Le 18, M. le Curé de Saint-Paul d'Orléans amenait aux mêmes sanctuaires un pensionnat de sa paroisse, environ 70 personnes. — Le 21, c'étaient les membres de la Conférence Saint-Vincent de Paul de Dreux qui voulaient célébrer la fête de leur saint Patron avec leurs confrères de Chartres, dans la crypte de la Cathédrale. — Nous avons remarqué comme pèlerins dans la basilique chartraine beaucoup de prêtres de divers diocèses : Paris, Cambrai, Versailles, Bordeaux, Nantes, Rennes, Orléans, Le Mans, Avignon, La Rochelle, etc. . . . . — Parmi les religieuses venues récemment citons des Bénédictines de Solesmes, des Franciscaines du Perrou (Orne), puis d'autres religieuses à l'occasion des examens.

— Le R. P. Marie de Brest (Marie-Étienne Potron), franciscain de l'Observance, bien connu à Chartres où l'amenèrent plusieurs fois les besoins de ses œuvres, a été récemment promu à l'épiscopat. Il est devenu évêque titulaire de Jéricho sans cesser d'être Commissaire général de Terre Sainte et Procureur des Missions franciscaines. Le nouvel évêque a écrit d'Italie pour se mettre de nouveau sous le patronage de N.-D. de Chartres.

— La retraite pastorale (du 18 au 24 août) sera prêchée à Chartres par Monseigneur d'Hulst. Ce vénéré Prélat a bien voulu accepter l'invitation qui lui était faite de venir présider la distribution des prix, le 31 juillet, à l'Institution Notre-Dame de Chartres.

— Le Pèlerinage du travail à Rome, si fortement encouragé par l'épiscopat, achève son organisation. Des milliers d'ouvriers vont aller au tombeau des Saints Apôtres et aux pieds du Chef de l'Église demander des bénédictions pour eux et pour leurs familles ; ils en attireront certainement sur notre industrie et notre agriculture. Puisse leur exemple contribuer à étendre partout l'esprit chrétien ! Le diocèse de Chartres aura des représentants dans cette magnifique caravane, présidée par M. L. Harmel, du Val-des-Bois.

— Le Pèlerinage national annuel à N.-D. de Lourdes, partira de Paris le 17 août et y sera de retour le 24. Prix : 110 fr. ; 69 fr. ; 46 fr., de Paris à Paris. Pour tout renseignement on s'adresse comme d'ordinaire au Secrétariat du Pèlerinage, rue François Ier, n° 8.

— La fête de N.-D. du Carmel (16 juillet) a été célébrée au monastère des Carmélites, non seulement par les religieuses, mais par beaucoup de personnes de la ville qui aiment à unir leurs prières à celles des fidèles enfants et disciples de Sainte Thérèse. Le sermon a été prêché par M. l'abbé Rettig, vicaire de Saint-Aignan.

— La fête de Saint-Vincent de Paul, à l'Hôtel-Dieu, a eu comme toujours des offices très solennels ; le panégyrique du Saint a été prononcé par M. l'abbé Cintrat, curé de Mignières.

— C'est le R. P. De Baecque, dominicain, qui a prêché cette année, à la Cathédrale, pour la gracieuse cérémonie de la bénédiction des roses (14 juillet).

— La fête d'Adoration du 25 juillet, à la chapelle de la Visitation, a eu pour prédicateur M. l'abbé Hubert, chapelain de la Communauté de Saint-Paul. L'Adoration pour le mois d'août au Carmel est fixée au jeudi 22.

Indulgence de la Portioncule. — Nous l'avons annoncée au commencement du présent numéro. Nous rappelons que les visites *totiès quotiès* peuvent commencer à l'heure des vêpres le 1er août, et qu'elles peuvent être prolongées le 2 jusqu'au coucher du soleil. A chaque visite, il faut prier aux intentions du Souverain Pontife ; après chacune, on sort complètement de l'église. La communion requise pour les indulgences peut être faite le 1er ou le 2.

A la cathédrale de Chartres, l'ouverture des exercices aura lieu, le 1er août, à 2 heures, à la chapelle de la Communion ; chant du *Veni Creator*, allocution et bénédiction du Saint-Sacrement.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je viens d'être assez sérieusement malade. Après avoir beaucoup prié N.-D. de Chartres et m'être engagée si je guérissais à lui offrir un cierge, ma santé s'est complètement rétablie. Je viens donc accomplir mon vœu et remercier la Sainte Vierge de la grâce obtenue. Amour et reconaissance à N.-D. de Chartres !

(C. M. de M., diocèse de Châlons).

2. J'ai fait inscrire (ou consacrer) ma petite fille malade à N.-D. de Chartres, et dès le jour même l'enfant entrait en convalescence ; le rétablissement a commencé huit jours après, c'est-à-dire dès qu'on lui a mis un scapulaire et une médaille de Chartres ! Comme vous le voyez, N.-D. de Chartres a protégé notre petite fille d'une manière spéciale, car notre chérie est redevenue ce qu'elle était avant de tomber malade. Reconnaissance à Marie !

(M. B. à M., diocèse du Mans).

3. Actions de grâces à N.-D. de Chartres pour la guérison d'un enfant malade ! (G. P., de Chartres).

4. Il y a trois mois, je vous avais prié de recommander à N.-D. de Chartres Mademoiselle M. de Montréal, Canada. Elle avait à ce moment sur les bras un procès de famille, qui l'ennuyait et la tracassait beaucoup, et elle m'écrivait : « Ne m'oubliez pas dans vos prières, surtout dans ce moment-ci. J'ai bien espérance de gagner mon procès. J'ai tout mis entre les mains de N.-D. de Chartres, en qui j'ai une grande confiance, depuis que je suis allée en Europe. »

Sa confiance en la Bonne Mère n'a pas été vaine, car dans une nouvelle lettre que je viens de recevoir, voici ce qu'elle me dit : « Ce dont je ne puis assez vous remercier, c'est de ne pas m'avoir oubliée auprès de N.-D. de Chartres. Depuis ce temps je n'entends plus parler de rien. Tout est fini comme par enchantement. Je suis certaine que je dois cela à N.-D. de Chartres..... »

Je suis heureux, Monsieur le Chanoine, de vous annoncer ce fait pour la plus grande gloire de Notre-Dame.

(A., curé de L. F., diocèse de Chartres).

5. Il y a environ deux mois je vous avais prié de dire une messe en l'honneur de la Sainte Vierge pour un de mes parents gravement malade, demandant à Notre-Dame de Chartres sa guérison qui ne pouvait être due aux moyens humains ou sa fin chrétienne. Dieu l'a rappelé à lui, mais j'ai eu la consolation d'apprendre qu'il avait demandé lui-même en pleine connaissance les secours religieux. Grâces en soient rendues à Marie ! (M. E., diocèse de Reims).

6. Je tiens à remercier Notre-Dame de Chartres en ce saint mois de Mai, pour la guérison d'une jeune femme de ma famille qui avait

été spécialement recommandée à Notre-Dame de Chartres au moment d'une grave opération. (C. L., de Chartres).

7. Je ne saurais assez remercier ma Bonne Mère d'une faveur reçue après bien des angoisses et des larmes. Toute la semaine je l'ai invoquée pour lui demander un secours indispensable, Le danger était pressant et je ne recevais rien ; j'allais perdre courage et voilà que ce matin, à la dernière heure, ce secours m'est arrivé. Ah ! combien j'aimerai à proclamer la puissante bonté de N.-D. de Chartres ! (J. L. S., diocèse de Versailles).

8. Je viens, de tout cœur, m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers notre bien aimée Mère, Notre-Dame de Chartres. Elle a daigné écouter vos prières et celles de vos chers petits clercs. En effet, notre septième enfant, notre bien-aimée petite-fille, a fait une excellente première communion ; et faveur non moins grande, un de ses frères, son parrain, mon fils aîné, éloigné, hélas ! depuis longtemps des sacrements, et dont le salut était pour moi l'objet des plus cruelles inquiétudes, est revenu à la pratique de ses devoirs religieux, s'est approché de la sainte table et montre à sa famille les meilleures dispositions pour l'avenir. (G., diocèse du Mans).

9. Ma petite fille, atteinte de crises nerveuses, semblait au dernier degré de la maladie. On n'attendait plus que le dernier soupir. Tous nous avons invoqué ardemment N.-D. de Chartres ; le calme est revenu, et le lendemain le médecin étonné du changement, appelait « une résurrection » ce retour inespéré. Remerciements à notre Bonne Mère ! (H. G., diocèse d'Evreux).

Les Distributions de Prix au Séminaire de St-Cheron

PENDANT LE XVIIe SIÈCLE

Nous lisons dans les *Annales de St-Cheron* (bibl. mun. 2e p. nº 70 fº 33) qu' « en l'année 1629, les Religieux chanoines réguliers nou- « vellement réformés commencèrent un *Séminaire* et à instruire la « jeunesse : ce qui fut cause qu'ils s'efforcèrent de faire bâtir pour « avoir du logement suffisant pour loger tous ceux qui seraient admis « audit Séminaire ». Nous y lisons encore (fº 81) ces lignes écrites par un religieux qui vivait sous l'abbé Cochois, mort en 1742 : « Dans « les registres capitulaires de 1620, on voit les règles qu'on a établies « pour les enfants qui demeuraient dans le Séminaire et pour les « Régens : ce qui pourra servir dans la suite, s'il plaît au Seigneur de « le rétablir. »

Ces deux passages, dont le dernier frappe par son caractère presque prophétique, renferment à peu près tout ce que l'on savait jusqu'ici du premier petit Séminaire qui ait été créé dans le diocèse de Chartres.

Les registres capitulaires indiqués plus haut sont perdus : les autres archives, s'il en existe encore, sont inconnues : il ne reste plus que le *Règlement des Séminaires* tenus par la Congrégation de France réformée, arrêté en 1683 (mss. 557). Mais ce document très important pour la vie intérieure de cette maison, est peu utile pour l'histoire de ses phases diverses. Aussi nous sommes heureux de pouvoir fournir quelques renseignements, très incomplets sans doute, mais absolument nouveaux, sur la durée de ce Séminaire qui a précédé le nôtre, sur quelques-uns des professeurs et des élèves, et sur les études qui s'y faisaient.

Nous avons eu la bonne fortune de trouver dans la Bibliothèque de la Ville de Chartres une vingtaine de livres donnés comme *prix* à diverses époques dans l'ancien petit Séminaire de St-Cheron. Ces livres portaient sur les feuilles liminaires des inscriptions manuscrites, analogues à celles que l'on insère encore dans les ouvrages de ce genre, et mentionnant le nom de l'élève recompensé, de son professeur, de sa classe, de la branche dans laquelle il a excellé, etc... Ces inscriptions, jointes à quelques autres documents, nous ont donné les faits qui suivent.

Fondé en 1629, le Séminaire durait encore en 1688 : nous le savons par le journal manuscrit du chanoine Leféron qui nomme le professeur de rhétorique de cette année-là. Mais en 1742 il avait disparu depuis plusieurs années, comme l'indique le second passage des *Annales* rapportées plus haut. Il est probable qu'il avait été fermé en 1699, au moment où Mgr Godet des Marrais fonda quatre nouveaux séminaires à Chartres, St-Cyr, Nogent-le-Rotrou et Fresnes. En réalité il fut transformé en collège et s'ajouta aux établissements de ce genre que les Génovéfains tinrent à Rouen et à Senlis. Entre 1745 et 1749 ce collège de St-Cheron eut pour professeur le fameux Alexandre Pingré. Nous ne savons s'il persévéra jusqu'à la Révolution.

Nous connaissons un préfet et quelques régents du Séminaire. Le Nécrologe de l'abbaye mentionne en 1649 la mort de *Nicolas Lagoile, prefectus seminarii :* il avait 32 ans d'âge et 11 ans de profession. Les livres de prix nous signalent deux professeurs de rhétorique : c'étaient en 1681, *A. V. Chastellier* et en 1682, *A. Rousselet :* nous avons la signature de l'un et de l'autre. Le chanoine Leféron nous apprend qu'en 1688 le professeur de rhétorique, nommé *Ménardeau*, fut désigné pour être prieur de Saint-Cheron. Le P. *Dumonchy* qui fut aussi prieur de St-Cheron et publia en 1702 les *Instructions chrétiennes sur l'Eucharistie*, avait été probablement régent lui-même. Quant au célèbre *Pingré*, sa biographie se trouve dans tous les dictionnaires. Il était d'abord professeur de théologie : mais le jansénisme qu'il étala au chapitre général de 1745, le fit envoyer en divers collèges et spécialement à Chartres. On sait qu'il devint l'ami de l'illustre La Lande et l'un des plus savants astronomes de son temps. Il mourut le 1er mai 1796.

Sur les *prix* nous relevons les noms de plusieurs élèves de rhétorique : ce sont en 1642 Jacques *Genoud*, en 1657 Gabriel *Sandrier*, en 1659 Charles *Vaillant*, en 1671 Charles *de Beaurepaire* et Philippe *Lemoyne*, en 1681 Fr. *Sévin de Miramion* et J.-B. *Maillard*, en 1682 Jacq. *Villot*, enfin en 1687 Henri *de Béthune*. Parmi ces élèves on a pu remarquer Charles de Beaurepaire, Fr. Sévin de Miramion et Henri de Béthune. Il est probable qu'ils appartenaient le 1er à la famille Chartraine, qui a donné son nom à quelques endroits de la ville, du côté des Grands-près ; le 2e à la famille de cette admirable Madame de Miramion qui fut la collaboratrice de St-Vincent de Paul ; le 3e enfin à la descendance de Sully qui résidait à Villebon.

Les humanités étaient très cultivées au petit Séminaire, surtout dans la classe de Rhétorique. Il y avait des prix de Latinité, *latinitatis*, de Version, *expressae ex latino idiomate in vernaculum linguam orationis*, de discours en prose et en poésie latine, *solutae... strictae orationis latinae*. Il y avait même des prix de prose grecque, *solutae orationis graecae* et de poésie grecque, *graecae poeseos*. Ces derniers *prix* ne se donnent plus guère en France à notre époque : on ne sait pas le grec comme au XVIIe siècle.

Les *prix* distribués au petit Séminaire de St-Cheron sont eux-mêmes une preuve des solides études que l'on y faisait. Ce sont des ouvrages de la plus haute érudition. On y voit quelques écrivains de l'antiquité classique, comme *Sénèque*, mais surtout des historiens : ce sont pour les Grecs, *Pausanias* et Nicetas *Choniates ;* pour la république et les Césars de Rome, *Lazius*, *Blondinus-Flavius*, *Bembo*, *Cuspinianus*, etc.; pour les Danois, *Saxo ;* pour les Belges, *Petrus-Doutremannus*, S. J.; pour l'Italie, *Guicciardini ;* pour la France, les Chroniqueurs du Moyen-Age, *Paul-Emile*, *Fr. Belcarius Peguillio*, évêque de Metz, etc. Il faut y joindre les Cosmographies si riches en gravures de S. *Munster* et de *Merula*. Ces ouvrages sont tous en latin : Pausanias et Nicetas sont même en grec : ils ont pour éditeurs ou pour auteurs des humanistes du XVIe siècle. Oserait-on de nos jours donner de pareils prix ? ils seraient rares en France les élèves qui seraient enchantés de les recevoir. Combien nous sommes loin, malgré les prétendus progrès de l'instruction secondaire dans notre pays, des fortes humanités du XVIIe siècle !

Au point de vue matériel, ces livres sont de fort beaux volumes. Ce sont les plus belles éditions des grands imprimeurs du XVIme siècle. La plupart viennent de Bâle, et sortent des presses de *Froben* 1531, de *Bebel* 1534, d'*Hervage* 1537, d'*Oporin* 1550-1572 ; d'autres sont de Francfort et portent l'adresse de *Wechel* ou ses héritiers. Il y a aussi plusieurs *Elzévire* et *Plantin :* deux ou trois seulement ont été édités à Paris, chez *Vascosan* 1539, *Vignon* 1593, *Henaut* 1635.

Ce choix trahit chez les professeurs un goût de bibliophile très accen-

tué. — Ajoutez à tous ces mérites une superbe couverture : ces *prix* qui ne comptent pas moins de 500 pages et sont presque tous des in-folio sont reliés avec une peau rouge ressemblant au maroquin. Les plats portent les armes en or de la Congrégation des chanoines réguliers qui consistent dans un cœur enflammé, percé d'une flèche et tenu par une main. Le dos est lui-même orné de très fines dorures. Le prix actuel de ces volumes serait assurément de 15 à 30 fr. chacun.

Toutes les inscriptions ne sont pas également détaillées. Voici l'une des plus complètes : *In Seminario Sancti Carauni Carnotensis, ingenuus et adolescens Franciscus Sevin de Miramion primum strictae orationis praemium in ejusdem Seminarii theatro maximo omnium concursu ac plausu meritus et consecutus est, anno Di 1681 die 7a Augusti. — Cujus rei fidem facio meo chirographo sigilloque domus San-Carauneae.* *F. A.-V. CHASTELLIER*
Rhetoricae professor.

Au-dessous se voit encore le sceau de l'abbaye sur timbre sec. Il consiste dans un écusson au-dessus duquel émergent la crosse et la mître abbatiales et représentant un cerf courant.

On se demande comment tous ces livres, bien que distribués comme récompenses aux élèves, se retrouvèrent à la Bibliothèque de St Cheron au moment de la Révolution et furent recueillis par la Municipalité. Le fait nous est expliqué par les mentions manuscrites suivantes. Sur quelques prix on lit ces mots : *Ex dono Henrici de Béthune*, ou bien : *Dedit patri praefecto Carolus de Beaurepaire*, ou encore : *Præceptori suo in xenia dedit Jacobus Genoud, secundæ classis auditor anno 1642.* C'était donc l'usage que des élèves récompensés fissent hommage de leurs prix à leurs Régents et au préfet. Pieux et touchant usage en vérité, auquel nous sommes redevables d'avoir pu feuilleter ces volumes, précieux vestiges d'une époque déjà bien éloignée et bien oubliée. Nous sommes heureux en terminant de signaler cette reconnaissance que professaient envers leurs maîtres les Séminaristes d'autrefois : sur ce point du moins les jeunes gens qui leur ont succédé, ont à cœur de ne pas rester au dessous d'eux. A. C.

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les personnes défuntes dont les noms suivent :

1° Un *clerc de N.-D. de Chartres*, séminariste de St-Cheron, depuis trois ans, Mérille Monié, natif de Fresnay-le-Comte. Ce jeune homme de vingt ans, emporté rapidement par la maladie, a laissé à ses parents consternés, dont il était allé recevoir les derniers soins, la consolation des plus pieux souvenirs. Plusieurs de ses maîtres et de ses condisciples, du petit-séminaire et de la Maîtrise, ont assisté à la cérémonie d'inhumation, à Fresnay.

2° Plusieurs associés du culte de N.-D. — M. le Comte Raoul de La Tullaye, à la Vignardière. — Melle E. Milan. — M. Thézard, à Dourdan. — Mme Baudoin-Hue, à Chartres.

3° *Plusieurs religieuses.* — Sœur Françoise LACROZE, Fille de la Charité, décédée le 26 juin, à l'Hôtel-Dieu de Chartres, à l'âge de 27 ans, de religion 7.

Sœur N. VINCENT, religieuse de chœur au monastère Cistercien de la Cour-Pétral, décédée le 12 juillet, après 48 ans de profession.

Sœur Ste Eusébie VACHER, de la Congrégation des Sœurs de St Paul, décédée le 2 mai en Cochinchine, à l'âge de 33 ans dont 14 de religion.

Sœur NORBERT (Blandine Delisle), aussi de la Congrégation de St Paul, décédée le 2 juin, à Cayenne (Amérique) où elle était depuis longtemps supérieure principale des Sœurs hospitalières. Le *Moniteur de la Guyane française* a consacré un article très élogieux à la mémoire de Sœur Norbert. Nous le citons.

— « Cette femme de bien, dont la vie fut si modeste, a eu pour lui rendre les derniers honneurs un cortège imposant.

Disposés sur deux longues files, les élèves des Frères de Ploërmel, les jeunes filles du pensionnat et de l'ouvroir des Dames de St Joseph de Cluny, ouvraient la marche. Autour du corbillard, que suivaient de nombreuses couronnes portées à la main selon l'usage du pays, se pressaient les Sœurs de Saint-Paul de Chartres pleurant celle qui leur a donné si longtemps l'exemple du devoir.

Immédiatement après venaient les autorités en tête desquelles marchait le Gouverneur accompagné de M^r^ le Chef du Service administratif de la marine et de M^r^ le Chef du Service de santé. M^r^ l'Inspecteur général Espent, en mission dans la colonie, assistait également aux funérailles.

Derrière eux, on remarquait un groupe nombreux d'officiers, de fonctionnaires en grande tenue ou en habit de ville ; car chaque administration, chaque service, chaque corps, avait tenu à désigner une délégation pour donner plus d'éclat à la triste cérémonie. Enfin, malgré le mauvais temps et la coïncidence du départ du courrier, une foule considérable d'habitants était venue accompagner la Sœur Norbert au champ du repos.

C'est que de tous elle était connue, estimée, aimée, la courageuse et excellente femme ! . . . C'est aussi qu'elle avait volontairement fait de cette terre de la Guyane, parfois si meurtrière, sa patrie de choix et de prédilection : elle y était arrivée il y a trente ans environ.

Née à Brou (Eure-et-Loir), le 28 juillet 1832, Blandine Delisle entra de bonne heure en religion, choisissant cet ordre de Saint-Paul de Chartres dont la mission est d'aider les hommes à souffrir et à mourir. Elle débarqua pour la première fois à Cayenne le

28 octobre 1860, et depuis lors elle ne revit le cher pays de France qu'à de rares intervalles. Pendant un peu plus d'un quart de siècle, elle a soigné et consolé à peu près sur tous les points de la colonie. C'est en 1872 qu'elle fut nommée supérieure de l'hôpital militaire de Cayenne. A ce poste d'honneur elle combattit les épidémies de fièvre jaune de 1873, 1877, 1885, 1886, 1888. A la suite de la dernière le Gouverneur demanda et obtint pour elle une médaille d'or de première classe.

Et c'est là toute la biographie de la Sœur Norbert ! Elle tient en quelques lignes, mais la simple énonciation des faits y a bien son éloquence.

Elle est décédée le 2 juin 1889, jeune encore, mais épuisée par une existence d'abnégation et de sacrifices.

Sa mort a été calme et belle comme sa vie. Gardant jusqu'à la fin une parfaite lucidité d'esprit, elle a confié ses dernières instructions et le soin de diriger le service à une de ses vaillantes compagnes, la Sœur Anselme, qui n'en est pas, elle non plus, à faire ses preuves de dévouement. »

— Le N° terminé, nous apprenons la mort de M. l'abbé Drude, ancien curé de Rueil (80 ans).

Nominations dans le clergé. — Ont été nommés :

M. l'abbé Michel Fl., curé de Béthonvilliers. — M. l'abbé Guérin Th., curé d'Yèvres. — M. l'abbé Bigot G., curé de Prunay-le-Gillon. — M. l'abbé Lecomte C., vicaire de la cathédrale. — M. l'abbé Vallée, vicaire de Dreux. — M. l'abbé Chauvin, curé de Fresnay-le-Comte. — M. l'abbé Dourdoigne, curé de Saussay. — M. l'abbé Jacoutot, curé d'Alluyes.

Jeunes prêtres : M. l'abbé Aubert, secrétaire de l'Evêché. — M. l'abbé Tafforeau, professeur à l'Institution N.-D. — M. l'abbé Billard, professeur à St-Cheron. — M. l'abbé Péron, vicaire de Senonches. — M. l'abbé Bouton, vicaire de Miermaigne. — M. l'abbé Ferré, vicaire de Maintenon.

Avis au sujet des établissements balnéaires. — La Société du grand Etablissement thermal du Salut à Bagnères-de-Bigorre, la Société des Eaux minérales de Royat et la Société des Eaux de Cauterets accordent des réductions de prix sur leur tarif officiel, aux ecclésiastiques munis d'un certificat émanant du Secrétariat de l'Evêché. — La réduction de prix pour le traitement thermal est promise à Royat en mai, juin, septembre et octobre. — Aux Eaux de Salut et à Cauterets, après le 20 août (mais on peut y bénéficier auparavant de la réduction de prix sur d'autres détails.)

BIBLIOGRAPHIE

— **Cantiques des paroisses et des communautés**, par M. l'abbé Gravier. Nous insérons sur cet ouvrage la lettre que vient de nous adresser un de nos anciens élèves, un ecclésiastique que le clergé de notre diocèse sait bon juge en pareille matière.

Cher Maitre, Nogent-le-Rotrou, 13 Juillet 1889.

Voudriez-vous m'accorder, dans *la Voix de Notre-Dame*, une petite place pour ces quelques lignes ?

Je n'abuserai pas de la permission, ce n'est guère dans mes habitudes, vous le savez.

Mon but est d'attirer l'attention de mes confrères ecclésiastiques et de vos lecteurs en général, sur un recueil de Cantiques publié récemment par Mr l'abbé Gravier.

Je crois rendre ainsi, à la cause du bien, un véritable service.

Ce recueil, fort remarqué dès son apparition, offre plusieurs avantages appréciables :

1° Des mélodies d'un caractère essentiellement religieux.

2° Une grande abondance doctrinale jointe à un souci sérieux de la forme littéraire,

3° Presque partout, la plus parfaite concordance entre le rhythme musical et le rhythme poétique — la note ne venant pas d'une façon disgracieuse ou choquante, couper le sens des paroles.

4° Un très large choix de cantiques pour les principales dévotions et circonstances de la vie chrétienne — temps de Noël — St-Sacrement — Sacré-Cœur — St-Joseph — mois de Marie — retraite, etc.

Sans doute, tous ces cantiques ne sauraient être interprétés par n'importe quelles voix.

Un certain nombre réclament de l'étude, de la souplesse, de l'étendue.

Mais beaucoup, la plupart même restent abordables aux plus modestes chœurs de chant. Nous avons, ici, adopté le recueil. Les enfants seront vite affectionnés à ces airs si pieux.

De l'aveu général, les unissons produisent un effet magnifique.

Dernier détail à noter.

L'ouvrage comprend 300 cantiques, tous avec solo et chœur, parfois plusieurs solos et plusieurs chœurs.

Chaque fête de l'année, ou peu s'en faut, a donc le sien.

L'auteur, dans un volume séparé, a réuni les accompagnements.

Ils témoignent, comme les chants eux-mêmes, d'une science profonde et d'un travail consciencieux — mais veulent des exécutants déjà habiles en musique.

Voilà ce que j'avais à dire sur le sujet.

Vous accueillerez ma prose, je l'espère, avec une indulgente bienveillance Daignez agréer, cher Maître et Ami, l'assurance réitérée de mon affectueux respect et de ma parfaite gratitude. L'ABBÉ CUNI

Professeur, Maître de Chapelle au petit séminaire de Nogent-le-Rotrou.

Edition avec accompagnement 20 fr. — Edition, paroles et chant : Broché, 3 fr. — Cartonné , 3 fr. 75. — Edition, paroles seules : Broché, 1 fr. 50. — Cartonné, 2 fr. Adresses : René Haton, 35, rue Bonaparte, Paris. — M. l'abbé Gravier, à Cannes, Alpes Maritimes.

Les Elections de 1889. — M. Victor Planchet, ancien Inspecteur des écoles primaires a publié une opuscule de propagande, très propre à éclairer le peuple sur ses devoirs életoraux — Dialogues entre un républicain modéré, un impérialiste et un royaliste sur les Elections de 1889 Deuxième édition, Prix : 30 centimes. — La douzaine, 3 fr, — Le cent, 20 fr. — Le mille, 150 fr. — Tulle, Jean Mazeyrie, imprimeur-éditeur, et chez tous les libraires.

ÉTUDES religieuses, philosophiques, historiques et littéraires, Revue mensuelle publiée par des *Pères de la Compagnie de Jésus.*

Sommaire de la livraison de Juillet 1889.

I. Le *Syllabus.* Son autorité dogmatique, son histoire, P. F. Desjacques. — II. L'héritage de 89. La désorganisation sociale et l'individualisme, P. Hte Martin — III. L'éducation physique et l'Université, P. J Burnichon. — IV. Questions ouvrières. Une tentative d'organisation ouvrière dans le nord de la France, P. P. Fristot — V. Le but et le sens du paysage, P. L Bailly. — VI La poésie française en 1789. Deuxième partie : Les Poèmes, P, V. Delaporte. — VII. Mélanges, P. Et. Cornut, et P G Desjardins — VIII. Bibliographie. — IX. Tableau chronologique des principaux événements du mois, P. P. Mury.

Reteaux-Bray, édit., rue Bonaparte, 82, Paris, et chez tous les libraires catholiques.

L'Hypnotisme revenu à la mode. — *Histoire et discussion scientifique,* par le P. Jean-Joseph Franco S. J., traduit de l'Italien par A de Villiers, de L'Isle-Adam avec le concours de l'auteur. (Le Mans, librairie Leguicheur, 15, rue Marchande et Paris, librairie V. Palmé — Prix : 3 francs). C'est un ouvrage de valeur tant au point de vue scientifique qu'au point de vue théologique; il a été honoré déjà de plusieurs recommandations importantes

---

Pour les Chroniques et les Extraits :
GOUSSARD, chanoine,
Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS - Chartres.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

9me NUMÉRO — SEPTEMBRE 1889 —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

DÉCÈS & OBSÈQUES DE MONSEIGNEUR REGNAULT ÉVÊQUE DE CHARTRES,

COMTE ROMAIN, ASSISTANT AU TRONE PONTIFICAL, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le samedi 3 août, était adressé aux églises du diocèse de Chartres le document suivant, annonce d'un grand deuil.

MANDEMENT DU CHAPITRE DE L'ÉGLISE DE CHARTRES, LE SIÈGE VACANT.

Les Chanoines de l'église Cathédrale de Chartres, au Clergé et aux Fidèles du diocèse, Salut en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Nous avons la douleur de vous annoncer une bien triste nouvelle : Monseigneur *Louis-Eugène* REGNAULT, notre digne et saint évêque, a rendu sa belle âme à Dieu, ce matin, vers deux heures.

Nous accomplissons un dernier devoir en recommandant à vos prières celui qui n'a cessé de nous édifier pendant sa longue carrière. Prions tous pour notre vénéré et justement regretté Père en Dieu.

A ces causes :

Après en avoir délibéré en Chapitre, Nous avons ordonné et Ordonnons ce qui suit :

Article premier. — Les honneurs funèbres seront rendus à Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime *Louis-Eugène* REGNAULT, évêque de Chartres, le mercredi 7 août, à 10 heures du matin.

La veille, le mardi soir, à l'heure de l'Angelus, on sonnera, pendant un quart d'heure, toutes les cloches dans les églises et chapelles du diocèse. — Dans la ville épiscopale on sonnera de six heures à sept heures. Dans toutes les églises paroissiales et chapelles où l'on chante la messe le dimanche, il sera célébré, un des premiers jours libres, une messe solennelle de *Requiem* avec l'absoute.

Les Communautés qui n'ont pas d'office chanté réciteront l'office des morts et feront célébrer une messe basse.

Article deuxième. — A partir de la réception du présent Mandement, et pendant neuf jours consécutifs, tous les prêtres diront à la messe les oraisons *pro Episcopo defuncto*.

Après cette neuvaine, afin d'obtenir de Dieu un digne et saint Évêque, ils remplaceront ces oraisons par celles de la messe votive *de Spiritu Sancto*, qu'ils continueront de dire jusqu'au jour de sa préconisation.

Toutes les Communautés et toutes les personnes pieuses sont instamment priées de faire des communions et des prières à ces intentions.

Article troisième. — Les pouvoirs, faveurs et grâces accordés par feu Monseigneur l'Évêque de Chartres, en vertu de sa juridiction ordinaire, sont renouvelés autant qu'il est besoin par qui de droit et dans les limites fixées par les saints Canons.

Article quatrième. — Et sera notre présent Mandement lu et publié dans toutes les églises, au prône de la messe paroissiale et dans toutes les Communautés, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Chartres, en Chapitre, le 3 août 1889.

Les Membres du Chapitre : Pouclée, Manceau, Brou, Roussillon, Duthuillé, Dancret, Mauger, Goussard.

Par Mandement,
P. Favrot, *Secrétaire.*

Une réponse du Pape aux chanoines de Chartres.

Le jour même de la mort de Mgr Regnault, les chanoines de la cathédrale, en portant la triste nouvelle à la connaissance du Souverain Pontife, avaient exprimé le désir de voir bientôt sur le siège de Chartres un digne successeur du vénérable et saint Evêque dont ils avaient annoncé la mort à Sa Sainteté.

Voici la réponse que le Saint-Père a fait adresser au doyen du Chapitre de Chartres par son Éminence le cardinal Rampolla.

Par votre très respectueuse lettre du 3 de ce mois le Souverain Pontife a appris avec une profonde douleur la triste nouvelle de la mort du Révérend Mgr Louis-Eugène Regnault qui a bien mérité de votre diocèse. Il s'est empressé d'offrir à Dieu de ferventes prières pour le repos de son âme, et il fera tous ses efforts pour que le Prélat défunt ait un digne successeur. En attendant, persuadé que le Chapitre a nommé un Vicaire pourvu des qualités requises le siège vacant, il accorde à chacun des chanoines et à tout le diocèse la bénédiction apostolique.

En vous en informant, je prie Dieu de vous combler de ses faveurs.

Rome, le 9 août 1889

Votre bien dévoué
Card. Rampolla.

Le Mandement capitulaire était écrit le samedi matin au palais épiscopal, et déjà toute la cité connaissait la mort de son Évêque. L'âme de Monseigneur avait été recommandée aux prières à la première messe et le bourdon de la cathédrale avait sonné le glas.

Dès le matin, il y eut des visites dans la chambre même du défunt, on venait contempler et prier. Le samedi soir, le *Courrier d'Eure-et-Loir* et le *Journal de Chartres* donnèrent des détails impatiemment attendus. Monseigneur avait été saisi le mardi 30 juillet d'une indisposition qui parut d'abord sans gravité, n'empêchant point le pieux Évêque d'accomplir ses exercices spirituels et particulièrement son chemin de croix quotidien qu'il fit encore le mercredi à l'entrée de la nuit ; le jeudi une certaine amélioration avait donné de l'espoir ; mais le lendemain l'état s'était aggravé tout à coup, triomphant de tous les soins apportés par les médecins. C'est vers 7 heures du soir, le vendredi, que furent donnés les derniers sacrements. Monseigneur avait encore sa pleine et entière connaissance quand M. l'abbé Legué, vicaire-général, commença les onctions saintes. Mais la mort avançait à grands pas, la connaissance semblait se perdre. Elle revint pourtant, au moment de la dernière absolution et de l'Indulgence *in articulo mortis* que notre Saint Evêque reçut dans des sentiments de foi et de piété admirables.

« A deux heures du matin, nous dit le *Courrier d'Eure-et-Loir*, son âme paraissait devant le Divin Maître qu'il avait si longtemps, si amoureusement servi. La journée du samedi était commencée. On eut dit qu'à l'issue de la fête franciscaine de Notre-Dame des Anges, l'une des dévotions chéries de notre Saint Evêque (tertiaire franciscain), Notre-Dame de Chartres attendait le jour même qui lui est consacré, pour venir chercher le serviteur pieux et fidèle qui l'avait tant aimée, dont le cœur était si profondément dévoué à son service. »

Le Prélat, en costume pontifical, fut porté le dimanche matin dans la chapelle épiscopale transformée en chapelle funéraire. Monseigneur avait défendu qu'on procédât à son embaumement ; on respecta sa volonté exprimée sur ce point il y a longtemps ; mais, comme on l'avait prévu, la température activant l'œuvre de la mort, il fallut trop tôt renfermer dans la bière le Prélat exposé depuis près de deux jours sur le lit de parade.

Chaque jour, du matin au soir, jusqu'à la cérémonie funèbre du mercredi, des prêtres en habits de chœur et des religieuses se succédèrent pour la garde pieuse du Pontife, les chanoines psalmodièrent là une partie de l'office divin ; à chaque instant des groupes de fidèles arrivaient du dehors, jetaient l'eau bénite et ne sortaient point sans avoir joint leurs prières à celles des ecclésiastiques en garde.

Cependant, aux avis de décès lancés au loin répondaient de nombreuses lettres de condoléances. Nous ne pouvons les reproduire toutes. En voici trois qu'on a bien voulu nous communiquer pour la *Voix;* ce sont là de beaux hommages à joindre à la réponse du Pape citée plus haut.

Commençons par la lettre de Son Excellence Monseigneur le Nonce apostolique à M. l'abbé Legué, vicaire-général de Mgr Regnault.

Monsieur le Grand Vicaire,

Au reçu de votre honorée lettre du 3 courant, m'annonçant la perte douloureuse de votre vénérable et si pieux évêque, Monseigneur Regnault, je m'étais empressé de faire part de cette regrettable nouvelle à Son Eminence Mgr le secrétaire d'Etat de Sa Sainteté.

Je reçois, à l'instant, la réponse de Son Éminence à ma communication officielle et je me hâte de vous en donner ci-après la traduction exacte :

« Notre Saint-Père a appris avec un bien vif regret la nouvelle de » la mort de l'Évêque de Chartres. Monseigneur Regnault, qui par sa » conduite exemplaire, par son zèle apostolique, par son dévouement » au Saint-Siège et à la cause pontificale, s'était acquis l'estime de tous » les bons et la bienveillance particulière de Sa Sainteté. La douleur » causée par la perte très grave que l'Eglise catholique et le diocèse de » Chartres en particulier viennent d'éprouver, trouve une consolation » dans la pensée que Notre-Seigneur ait bien voulu appeler à lui cette » belle âme pour la récompenser largement de ses vertus et de ses » mérites dans la gloire du Ciel. »

« En vous renouvelant l'expression de ma plus profonde et plus sincère condoléance pour le diocèse entier, je vous offre, Monsieur le Grand Vicaire, les assurances de mes plus respectueux et dévoués sentiments. »

Le Nonce apostolique,
† L., archevêque de Pharsale.

Son Ém. le cardinal Richard, archevêque de Paris, a écrit de son côté :

Toulouse, le 4 Août 1889.

Cher Monsieur le Grand Vicaire,

Je suis arrivé hier soir à l'archevêché de Toulouse, et ce matin on m'apprend qu'une dépêche télégraphique annonce la mort du vénérable Évêque de Chartres. Je voudrais me persuader que cette nouvelle n'est pas exacte, et cependant en songeant à l'âge de ce saint vieillard, et à l'état d'affaiblissement où il se trouvait depuis le commencement de l'année, je crains trop que ce ne soit la triste réalité.

Cette mort est pour moi une vraie douleur. Le vénérable Évêque de Chartres conservait pour moi les souvenirs des vénérables Prélats qui occupaient les sièges suffragants de la province de Paris, lorsque

la Providence m'appela près du bon et vénéré Cardinal Guibert. Quand j'avais le bonheur de me trouver près de lui, tout ce passé me semblait revivre. Notre Seigneur les a successivement appelés au repos des bons et fidèles serviteurs. *Moriatur anima mea morte justorum et fiant novissima mea horum similia.*

Je me rends demain à Lourdes où je dois bénir l'église du Saint Rosaire, mercredi prochain, 7 août. Je repartirai dès le lendemain jeudi, je serai de retour à Paris, s'il plaît à Dieu, vendredi matin à 5 heures.

Le dimanche 11, je dois faire la Consécration épiscopale du nouvel évêque de Mende. Je tiens beaucoup à rendre les derniers devoirs au vénérable défunt. Vous sera-t-il possible de différer les obsèques jusqu'au samedi 10 ou mieux jusqu'au lundi ou mardi suivant ?

Je prie en union avec vous pour l'âme du saint vieillard, ayez la confiance qu'il prie lui-même pour nous.

Que la très Sainte Vierge garde sous sa protection maternelle son église dans le deuil et lui donne un pasteur selon le cœur de son Divin Fils !

Veuillez, Monsieur le Grand Vicaire, agréer l'assurance de mes sentiments les plus affectueux et respectueux en N.-S.

† François, card. Richard, archevêque de Paris.

Nous donnerons maintenant la réponse de Mgr Freppel :

Angers, le 5 Août 1889.

Monsieur le Vicaire capitulaire,

Je regrette de ne pouvoir assister aux obsèques de Mgr Regnault, étant retenu dans mon diocèse par une cérémonie de profession religieuse dès longtemps annoncée (50 prises d'habit et profession).

Mais je n'en prendrai pas moins une vive part au deuil de l'église de Chartres privée d'un premier Pasteur qui l'administrait depuis de si longues années avec tant de sagesse et de dévouement.

Je dois rendre également hommage à l'un des derniers survivants de cette majorité du Concile du Vatican aujourd'hui si réduite. Votre vénérable Evêque y avait porté un attachement au Saint-Siège et une suavité de doctrine qui ne s'étaient pas démentis un instant.

Agréez, je vous prie, l'assurance de mes sentiments religieux et dévoués en N.-S.

† M. Emile, Ev. d'Angers.

Le mardi soir, à 6 heures, selon les prescriptions du Mandement capitulaire, toutes les cloches des églises et chapelles de la ville firent entendre leur sonnerie lugubre. Il en fut de même le lendemain matin, jour des obsèques.

C'est donc le mercredi, 7 août, que furent rendus les derniers

honneurs. La solennité des funérailles devait avoir un nombre incroyable de témoins. Six prélats étaient présents : Mgr de Briey, évêque de Meaux ; Mgr Coullié, évêque d'Orléans ; Mgr Trégaro, évêque de Séez ; Mgr de Forges, évêque de Ténarie, Mgr Goux, évêque de Versailles ; Mgr d'Hulst, prélat de Sa Sainteté, recteur de l'Institut catholique de Paris. Son Emin. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, retenu à Charleville par le Congrès des œuvres diocésaines, s'était fait représenter à Chartres par un chanoine de Reims ; ajoutons que le même jour Mgr Langénieux faisait célébrer à Charleville un service pour le repos de l'âme de Mgr Regnault.

Environ quatre cents prêtres, dont quelques-uns appartenaient aux diocèses limitrophes du nôtre allaient former le cortège épiscopal ; avant leur long défilé s'étaient rangées les députations de toutes les Communautés religieuses, des Confréries ou autres corporations de Chartres avec leurs bannières respectives.

A dix heures, Monseigneur de Briey fait la levée du corps et le cortège s'avance vers la cathédrale.

Au passage du cercueil, dans la cour de l'évêché, un piquet de soldats présente les armes et salue le défunt Prélat, chevalier de la Légion d'honneur.

Les cordons du poêle funèbre sont tenus par M. le préfet d'Eure-et-Loir et M. le général Grosjean, M. le président du Tribunal civil et M. Amiot, adjoint, remplaçant M. le maire empêché, M. Muset, trésorier de la fabrique et M. Chevallier-Letartre, président de la Conférence de St-Vincent-de-Paul.

M. l'abbé Legué, vicaire général, accompagné de MM. les Secrétaires de l'évêché, marche derrière le cercueil.

La famille de Monseigneur vient ensuite. Nous remarquons aux côtés de M. l'abbé Roussillon, MM. Eugène Regnault, Morel-Retz, Hubert, Bouron, M. Paul Rheinart, ancien résident général en Annam et au Tonkin. Les corps constitués et les invités terminent la marche.

Les prêtres chantent le *Miserere ;* l'*Harmonie Saint-Ferdinand* joue des morceaux bien choisis pour la circonstance ; les cloches répètent leur air funèbre. Nous arrivons ainsi, en traversant une foule compacte rangée à droite et à gauche du défilé, au portail de l'église. Quel spectacle émouvant va nous offrir la cathédrale ! Déjà les nefs latérales sont remplies par les Communautés et Confréries ; le clergé et les parents du Prélat vont se placer dans le chœur ; l'avant-chœur est pour les Autorités civiles et militaires.

Avec et derrière elles nous remarquons MM. Labiche, sénateur, Deschanel, député, un grand nombre de membres des Conseils gé-

néraux et d'arrondissement et de maires du département, puis de nombreuses délégatious des Sociétés de secours mutuels et d'autres encore qu'il serait trop long de nommer.

Enfin, une foule immense venue de tous les points du département, occupe la grande nef.

Le cercueil est placé sous un spendide catafalque entouré d'un fort beau luminaire. On admire les tentures noires ornées des armes épiscopales et couvrant le pourtour du chœur jusqu'à la hauteur des galeries ; le dais qui surmonte le catafalque et dont les draperies frangées d'hermine s'élèvent jusqu'à la voûte pour retomber en longs plis du triforium, est d'un magnifique effet.

La messe de *Requiem* a commencé vers dix heures et demie. Les chants de la Maîtrise et du Séminaire ainsi que les harmonies du grand orgue étaient d'une majesté et d'une expression émouvantes.

A la fin de la messe, on vit Mgr d'Huslt monter dans la chaire placée pour la circonstance à l'angle du chœur et du transept du côté de l'épître. C'était l'heure de l'oraison funèbre. Avons-nous besoin de dire que ce discours, nécessairement préparé dans un bref délai, n'en répondit pas moins aux espérances de l'auditoire qui attendait beaucoup de l'éminent orateur ? Mgr d'Hulst aimait notre saint évêque et il en était aimé ; en faisant la peinture d'une vie qu'il a pu maintes fois étudier de près, Mgr d'Hulst a captivé l'attention par l'accent de l'affection comme par celui de la vérité.

L'oraison funèbre a été suivie des cinq absoutes faites par N. N. S. S. les évêques, puis la procession s'est mise en marche. La dépouille mortelle devait être portée au Petit-Séminaire de Saint-Cheron que Monseigneur avait désigné pour le lieu de sa sépulture, donnant ainsi une dernière marque d'attachement pour la maison lévitique et sa chapelle qu'il bénit en 1859. Le parcours de la cathédrale à Saint-Cheron dura environ trois quarts d'heure ; partout le cortège rencontra une foule recueillie, et, chose plus édifiante encore, les magasins étaient fermés, en signe de deuil. Vingt-cinq minutes s'écoulèrent depuis l'instant où la tête de la procession franchit le seuil du Petit Séminaire jusqu'à l'instant où passa le cercueil ; c'est dire qu'immense était le défilé ; ou en jugera par la nomenclature suivante :

Ouvroir Ste-Elisabeth ; asile de Josaphat ; école St-Paul ; hospice St-Brice ; asile des Petites Sœurs des Pauvres ; Sainte-Famille ; la Providence ; écoles des Frères ; Sœurs franciscaines de Mignières ; Sœurs servantes du St-Sacrement de Berchères-s.-V. ; Sœurs de Bon-Secours ; Sœurs de Notre-Dame ; Sœurs de l'Immaculée-Conception ; Filles de la Charité ; Communauté de St-Paul ; Sœurs tourières du Carmel et de la Visitation ; Tertiaires du Carmel ; Tertiaires de Saint-François ;

Association des Mères-Chrétiennes ; Dames du Saint-Sacrement ; Maison-Bleue ; Ouvroir Saint-Michel ; Confrérie de Notre-Dame ; les musiciens de l'Harmonie St-Ferdinand ; les enfants de chœur ; tout le clergé avec les évêques ; puis, derrière l'Officiant, les Frères, la Société de St-Vincent de Paul, la Société de St-Roch, etc.

Les rangs de la procession ne faisaient que traverser la chapelle toute tendue de noir. Le cortège épiscopal y stationna pour les derniers chants et la cérémonie de la sépulture. C'est dans un caveau creusé près de l'autel St-Louis qu'ont été déposés les restes du vénéré défunt. Là désormais une simple pierre, avec son nom et son titre, rappelleront son glorieux épiscopat. Sa mémoire sera mieux gardée encore dans les cœurs des prêtres et des jeunes lévites qui chaque jour prieront autour de son tombeau.

Il était deux heures et demie quand la nombreuse assistance rentrait à la ville. N. N. S. S. les évêques et la plupart des prêtres se réunirent au grand séminaire pour la réfection en commun. A la fin du repas M. le chanoine Roussillon prononça les paroles suivantes, fidèle expression des sentiments de tous.

« Je ne puis m'empêcher, avant de nous séparer, de remercier Nos Seigneurs les Evêques ici présents d'avoir bien voulu rendre les derniers devoirs au doyen d'âge de l'épiscopat français. Je remercie aussi le vénérable Supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice d'être venu faire une dernière visite à l'un des plus anciens élèves de son Séminaire ; je remercie enfin l'éloquent orateur d'avoir laissé si bien parler son cœur en louant son Père spirituel qui l'aimait d'une affection particulière dont je ne pouvais être jaloux, puisque je la partageais avec lui.

Nous tous, mes chers confrères, qui composions cette phalange de prêtres dont Mgr Regnault avait le commandement et la garde depuis trente-sept ans, nous perdons un guide sûr et bienveillant. Les pauvres aussi perdent en lui un bienfaiteur inépuisable, donnant sans bruit à la manière de Dieu même, cachant le bienfaiteur et montrant le bienfait. Pour moi, qui ai vécu si longtemps à ses côtés et me faisais une joie de servir de bâton à sa vieillesse, j'ai perdu un vrai père d'adoption, et il ne me reste plus que le souvenir de sa bonté et de ses vertus. Or, pour le chrétien, le souvenir est toujours une prière.

D'autres ont pu le dépasser par l'éclat de la parole et la grandeur des conceptions ; mais qui le surpassera pour la fermeté de la foi, le dévouement aux intérêts de l'Eglise, la vaillance dans la lutte et la dignité de la vie ? Aussi, je n'hésite pas à le dire : sa mémoire vivra autant que ses œuvres, et ses œuvres seront durables parce qu'elles ont été basées sur la foi opérant par la charité. »

ORAISON FUNÈBRE
DE
Mgr REGNAULT, Évêque de Chartres

Prononcée à la Cérémonie de ses Obsèques, le 7 Août 1889,

par Mgr D'HULST, recteur de l'Institut Catholique de Paris.

Ego senui et incanui..... conversatus coram vobis ab adolescentia mea...; loquimini de me coram Domino et coram Christo ejus.

J'ai vieilli, mes cheveux ont blanchi, tandis que ma vie s'écoulait sous vos yeux. Maintenant jugez-moi en présence du Seigneur. I, Reg XII, 2, 3.

MESSEIGNEURS,

MES FRÈRES,

Samuel, le prêtre aimé de Dieu et de son peuple, arrivait au terme de la vieillesse. Il réunit un jour toute l'assemblée d'Israël et voulant résumer dans une exhortation suprême tous les enseignements de sa vie, il commença par s'exposer lui-même au jugement de ceux qu'une dernière fois il allait instruire. J'ai vieilli, leur dit-il, mes cheveux ont blanchi. Ma vie entière s'est écoulée au milieu de vous. Je suis prêt à vous répondre. Dites de moi ce que vous pensez en présence du Seigneur. Ai-je fait du tort à quelqu'un d'entre vous ? Ai-je faussé la justice ou altéré la vérité ? — Et le peuple tout d'une voix cria que Samuel était sans reproche. — Dieu m'est témoin, dit alors le vieillard, que vous n'avez rien trouvé à reprendre dans ma vie. — Oui, Dieu en est témoin, répétèrent mille bouches. — Et maintenant, dit Samuel, c'est à moi de vous juger. — Et, reprenant l'histoire de tous les bienfaits, de toutes les merveilles de Dieu, il signala au peuple les périls où l'entraînait son infidélité. Puis, aux reproches faisant succéder les accents de la tendresse : Dieu me garde, dit-il, de cesser un seul jour de prier pour vous et de vous montrer le droit chemin : *Absit a me hoc peccatum in Dominum ut cessem orare pro vobis; et docebo vos viam bonam et rectam !*

Mes Frères, nous l'avons tous connu, nous l'avons tous aimé,

ce vieillard, ce prêtre de Dieu, ce père de notre peuple. L'illustre église de Reims s'est enrichie des travaux de sa jeunesse; Chartres a recueilli le trésor d'expérience et d'autorité que lui avait apporté l'âge mûr. Ses cheveux ont blanchi sous nos yeux et nous l'avons vu prolonger parmi nous jusqu'aux extrêmes limites de la vieillesse, avec la douce fermeté de son gouvernement, les leçons de vertu dont sa vie était pleine.

Ne vous semble-t-il pas l'entendre aujourd'hui, mes Frères, alors qu'une même douleur filiale rassemble autour de sa dépouille mortelle tous les enfants de sa tendresse? Ne va-t-il pas, comme autrefois dans ces admirables solennités dont il fut l'âme, profiter de votre affluence pour vous adresser une dernière fois la parole de vie? Oui, il va nous parler. Mais d'abord, comme Samuel, il nous provoque à juger son œuvre. Parlons donc de lui, puisqu'il nous y convie : *loquimini de me coram Domino;* parlons-en devant Dieu, repassons rapidement les exemples qu'il nous a laissés, puis écoutons la parole suprême que de sa couche funèbre nous adresse encore celui qui fut, mes Frères, votre Illustrissime et Révérendissime père en Dieu, Monseigneur Louis-Eugène REGNAULT, Évêque de Chartres.

Certaines existences offrent un singulier contraste entre le caractère de l'homme et sa destinée: on voit des âmes pacifiques entraînées dans les hasards de la lutte, des contemplatifs jetés malgré eux dans l'action. Ce qui nous frappe en Mgr Regnault, c'est au contraire la parfaite harmonie qui mit toujours d'accord le dedans et le dehors de sa vie. Deux villes ont enfermé sa longue carrière. Charleville fut tour à tour le berceau de sa naissance, l'asile de son enfance, le théâtre de ses études et le champ de son zèle. Chartres le reçut il y a trente-sept ans pour son évêque et, depuis ce jour-là, le posséda tout entier. Dans ce simple partage de ses quatre-vingt-dix ans, ne trouvez vous pas déjà le trait distinctif de cette figure austère et paisible, qu'aucune nouveauté ne sollicite, qu'aucun besoin de changement ne tourmente, que n'attire aucune curiosité? C'est l'homme du devoir, pour qui la vie n'a d'autre valeur que celle du travail dont elle est pleine. C'est le serviteur de Dieu qui laisse au père

de famille le soin de lui désigner le coin du champ qu'il devra cultiver. A d'autres les empressements inquiets, le souci de l'avenir, l'art de solliciter la fortune et d'attirer les regards des puissants. Eugène Regnault n'a souci que de l'avenir céleste et ne veut contenter d'autres regards que ceux du Tout-Puissant.

C'est à l'extrême limite du siècle dernier, le 21 février 1800, qu'il naquit à Charleville. Nous chercherions vainement des faits à raconter dans les années de son enfance, mais nous y trouverions en abondance les exemples les plus nécessaires à notre temps : comment une famille honorable soutient son rang avec une modeste fortune par la simplicité des habitudes et la dignité de la vie, comment un foyer que peuplent sept enfants, devient à lui seul une école où se forment les caractères et où s'enseigne le dévouement ; comment la foi, la religion envers Dieu, la confiance en Marie, l'amour de l'Eglise passent du cœur d'une mère chrétienne dans l'âme de ses fils par la vertu d'une initiation qn'aucune autre ne remplace et qui peut, au besoin, remplacer toutes les autres.

Quand la famille répond ainsi aux desseins de Dieu, la récompense ne se fait pas attendre. Elle vient ordinairement sous la forme d'une vocation supérieure qui appelle un de ses membres au service des autels. On s'étonne aujourd'hui de voir les sources du sacerdoce se dessécher, et l'on oublie qu'elles jaillissent dans l'Eglise du trop-plein de la vie chrétienne. Qui n'a pas vu son père incliner son front devant la Croix, qui n'a pas appris sur les genoux de sa mère à bégayer la prière enseignée par le Seigneur, comment l'idée lui viendrait-elle d'abdiquer ses espérances terrestres et de sacrifier sa vie d'un jour aux préparations de l'éternité ? L'extinction progressive de la foi explique à elle seule la rareté des vocations dans les classes populaires. Si nous montons plus haut dans l'échelle sociale, nous trouverons sans doute un renouveau de croyances religieuses, dû aux bienfaits de cette liberté d'enseignement dont votre vieux pontife Mgr Clausel, fut, dans la première moitié de ce siècle, l'un des plus vaillants champions. Mais ici un nouveau mal vient tuer dans sa fleur le fruit naturel d'une éducation qui

se vante d'être chrétienne. La mollesse des habitudes, la frivolité des pensées, l'entraînement du luxe et du plaisir paralysent dans les jeunes âmes les influences qui rayonnent de l'Evangile et de la Croix. La semence de la vocation ne cesse pas de tomber du ciel, mais la terre qui la reçoit est couverte d'épines qui l'étouffent à peine éclose et ne laissent pas monter la tige sortie du germe. Hélas ! hélas ! qui donc brisera ce cercle fatal ? Pour combattre l'impiété croissante, il nous faudrait une légion d'apôtres ; et le premier effet de l'impiété est de tarir parmi nous les sources de l'apostolat ! O vous, qui vous glorifiez d'avoir sauvé à votre foyer l'intégrité des croyances, un autre devoir vous presse : restaurez dans ce sanctuaire domestique l'intégrité des mœurs chrétiennes ; et par vous l'Eglise de France retrouvera la gloire de son antique fécondité !

Eugène Regnault avait subi dès le berceau la douce fascination de la vertu : il n'essaya jamais d'en rompre le charme ; il grandit sous cette domination qui élargit la liberté et tranforme en élans volontaires tous les assujettissements du devoir. On ne saurait dire où commencèrent pour lui les premiers appels de la vocation. Le même penchant qui l'inclinait à bien faire, le rapprochait tous les jours d'une forme de vie où l'homme devient auprès de ses semblables le coopérateur de Dieu. A dix-neuf ans, après de sérieuses études littéraires et philosophiques, il quittait Charleville pour aller demander au séminaire de Saint-Sulpice l'initiation aux connaissances théologiques et aux habitudes qui font le vrai prêtre. C'est là, dans un long noviciat de sept années, momentanément interrompu par l'affaiblissement de sa santé, qu'il noua avec la célèbre compagnie dont Olier fut le père, ce commerce d'affection et de respect, de confiance et d'estime réciproques qui devait durer autant que sa vie. Plus tard, quand le vénérable Mgr Clausel voudra se décharger sur un coadjuteur d'une partie de son fardeau, c'est au supérieur de Saint-Sulpice qu'il ira confier son désir, c'est le choix de M. Carrière qui dictera le sien. Fils de Saint-Sulpice dans son sacerdoce et dans son épiscopat Mgr Regnault restera fidèle à ce culte de sa jeunesse cléricale. Chaque printemps le verra

accueillir avec joie le curé de Saint-Sulpice conduisant ses paroissiens au sanctuaire vénéré de Notre-Dame : chaque automne rapprochera dans une intimité qui ne sait pas vieillir, l'Evêque de Chartres et le chef vénéré de cette Société qu'on peut appeler depuis deux siècles la mère du clergé français.

Les années de la préparation sont écoulées. L'abbé Regnault possède en plénitude l'esprit du sacerdoce, il en reçoit le caractère des mains de Mgr de Quélen, ce prélat de douce mémoire, qui devait bientôt après inaugurer dans la patience la série des archevêques de Paris voués à la persécution ou au martyre.

Le jeune prêtre retourna à Charleville ; il y remplit, en commençant, les fonctions de vicaire. L'appel de son Archevêque l'éloigna peu après de sa ville natale pour lui confier l'administration d'une paroisse rurale. Mais bientôt sa chère cité devait le revoir, s'édifier de ses exemples et cueillir les fruits de son zèle, dépensé d'abord au profit de la jeunesse dans les fonctions d'aumônier du Sacré-Cœur, puis au profit du troupeau tout entier dans l'exercice de la charge pastorale.

Vingt-cinq années passèrent ainsi, pleines et fécondes, mais cachées en Dieu sous la protection de l'humilité. La culture des âmes, le soin de la doctrine se partageaient avec la prière la vie du saint pasteur. S'il lui restait quelque loisir, il le consacrait à l'étude : l'histoire de l'Eglise l'attirait surtout et la jeunesse hérita plus tard du fruit de ses travaux dans l'ouvrage estimé qu'il ne devait publier que durant les années de son épiscopat.

Une vie si simple n'attirait pas les regards des hommes mêlés au mouvement des affaires ; mais par simplicité même elle avait conquis l'estime du vénérable M. Carrière, successeur de M. de Courson dans la charge de supérieur de Saint-Sulpice. Déjà ce sage prêtre avait désigné à l'attention du pouvoir le curé de Charleville et peu s'en était fallu que celui-ci ne fût promu à l'Evêché de Blois. Une circonstance accidentelle avait fait avorter ce projet. C'est à ce moment même que Mgr Clausel de Montals, après vingt-sept années d'un laborieux épiscopat, et déjà courbé sous le poids de ses quatre-vingt-deux ans, sentit le besoin d'alléger son fardeau. M. Carrière, confident de son désir, lui

nomma l'abbé Regnault. « Heureux, lui dit-il, sera le diocèse qui verra un jour à sa tête le pasteur que nous vous désignons. » Vous êtes ici, mes Frères, pour ratifier, après trente-sept ans, ce qui fut dit alors de votre futur Evêque.

Commencées au mois de juillet 1851 les négociations relatives à la coadjutorerie de Chartres subirent, à deux reprises, des retards inattendus. Près d'une année s'écoula entre la première démarche de Mgr Clausel et l'installation de son coadjuteur. Sacré dans la basilique de Reims par l'éminent Cardinal Gousset, comme Évêque titulaire d'Euménie, Mgr Regnault arrivait à Chartres au mois de mai 1852. A peine investi de ses pouvoirs, il se mit résolument à l'œuvre pour seconder et suppléer le saint vieillard dont il venait partager les sollicitudes. Cette collaboration ne dura que quelques mois. Assuré de ne pas voir péricliter son troupeau, il semblait que Mgr Clausel pût attendre en paix sur son siège Pontifical l'appel du Prince des pasteurs. Un scrupule politique, qui fait honneur à sa loyauté de vieux gentilhomme, le décida brusquement à la retraite après la proclamation du second empire. Dans les derniers jours de l'année 1852, il se démettait de l'Épiscopat et Mgr Regnault entrait de plein droit dans son héritage pastoral.

Durant quatre années encore, le vieux Pontife devait édifier votre cité, mes Frères, par l'exemple de ses vertus et par sa religieuse tendresse envers l'auguste Vierge dont le culte fait votre gloire. La dévotion à Marie survécut chez le saint vieillard à ses facultés éteintes et déjà sa pensée incertaine s'égarait dans le rêve de ses derniers jours que sa piété fidèle le conduisait sûrement encore aux pieds de Notre-Dame du Pilier.

Et maintenant, mes Frères, l'Épiscopat de Mgr Regnault est commencé. Dirons-nous de cette seconde période de sa vie ce que nous avons dit de la première : que tout y fut simple et uniforme, caché au regard des hommes et précieux seulement aux yeux du Seigneur ? Ah ! je le sais, si votre vénéré père eût pu de son vivant accepter un éloge, c'est celui-là qu'il aurait choisi et certes il a tout fait pour le mériter. Rien de plus modeste, rien de moins éclatant et, si je puis ainsi dire, de

moins bruyant que cette vie d'Évêque. Le règlement, qui en partage les heures, conviendrait à l'existence d'un cénobite. Debout dès l'heure matinale, qui est celle du lever dans les communautés religieuses, l'Évêque de Chartres se souvient qu'il est fils de Saint-Sulpice et il commence sa journée par une heure d'oraison. La sainte messe dite avec gravité et dévotion, les diverses parties de l'office divin régulièrement distribuées le long du jour, la lecture spirituelle, la visite au Saint-Sacrement et à Notre-Dame, voilà le fond que rien n'entame et que les sollicitudes extérieures ne lui feront jamais sacrifier. C'est sur cette base solide que s'élève l'édifice des vertus épiscopales : la vigilance, le zèle, l'esprit d'exactitude et de discipline, la charité, l'hospitalité. Décrire en détail l'emploi de ses journées, ce serait refaire le portrait du véritable évêque : et ce portrait, grâces à Dieu, a été assez souvent reproduit sous nos yeux dans de vivantes images pour qu'il soit superflu d'en entreprendre à nouveau l'esquisse. O Dieu, ô Christ sauveur, vous qui aimez la France parce qu'elle vous a aimé, donnez-lui encore, donnez-lui toujours des Évêques formés sur ce modèle ! Éloignez de votre troupeau les pasteurs qui chercheraient autre chose sous la mitre que le droit privilégié de dépenser tout ce qu'ils ont et de se dépenser eux mêmes au service de l'Église votre Épouse et des âmes pour lesquelles a coulé votre sang !

Bossuet, faisant l'éloge du grand Condé, ne craint pas de placer au-dessus des actions éclatantes, dont il a peint le tableau, les vertus domestiques de son héros. « Ce sont, dit-il, ces choses simples, gouverner sa famille, édifier ses domestiques, faire justice et miséricorde, accomplir le bien que Dieu veut et souffrir les maux qu'il envoie ; ce sont ces communes pratiques de la vie chrétienne que J.-C. louera au dernier jour. » Si nous reprenions cet éloge pour en faire l'application à celui que nous pleurons, il faudrait nous souvenir que la famille de l'Évêque, c'est son diocèse tout entier ; et nous serions alors dans le vrai en disant que la meilleure gloire de notre Évêque se trouve dans ces choses simples qui supposent une abnégation constante, le don de soi-même à tout instant. Instruire, encourager,

reprendre avec autorité et douceur, se montrer accessible à tous et ne se livrer à personne, porter tour à tour sur toutes les parties du diocèse ce regard vigilant à qui rien n'échappe de ce qu'il faut favoriser ou combattre, voilà une tâche qui n'est simple qu'en apparence et qui suppose une vertu consommée, un dévouement sans fatigue. Mgr Regnault a soutenu durant trente-sept ans l'effort de ce travail et vous pouvez juger par là si c'est amoindrir sa louange que de l'enfermer dans de telles limites.

Relevons donc pour sa gloire ce qui, dans sa carrière pastorale, appartient à cet ordre de devoirs. Le choix seul nous embarrasse, mais nous sommes certains d'interpréter sa pensée en assignant le premier rang à l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame. Donner à ce sanctuaire vénéré de jeunes clercs pénétrés de l'esprit de religion, préparer au diocèse de saints prêtres, telles furent les deux fins que se proposa votre Évêque en plaçant sons la tutelle de Notre-Dame du Pilier la famille choisie dont l'adolescence devait croître à l'ombre du saint lieu, dont la vie tout entière devait se dépenser au service des autels. Aujourd'hui, mes Frères, l'accoutumance nous rendrait facilement ingrats. On ne se figure pas la basilique chartraine sans ce cortège de jeunes lévites qui assure l'ordre des cérémonies, la majesté du chant, la dignité du culte. Quand on voit ces pieux enfants traverser d'un pas tranquille les nefs de votre vieille Cathédrale et porter dans les fonctions sacrées la religieuse gravité des anciens moines, nul ne songe à s'étonner de cette victoire remportée sur la légèreté de l'âge ; pas plus qu'on n'est surpris de voir chaque année un contingent d'élite, sorti de la Maîtrise de Notre-Dame, grossir les recrues du sanctuaire et perpétuer dans les rangs du sacerdoce les honorables traditions des âges de foi. Mais il y a quarante ans ce spectacle eût paru une grande nouveauté, que dis-je ? on eût traité de téméraire celui qui en aurait fait la promesse. Et c'est justice de reporter à votre Évêque et à ceux qui furent les dociles serviteurs de son zèle le mérite de cette admirable création.

Commencée par les pierres vivantes, la restauration du sanctuaire de Notre-Dame de Chartres se poursuivit, sous l'impulsion

de Mgr Regnault, par toute une série de merveilles. Ici encore, mes Frères, pour juger de l'œuvre accomplie au jour le jour, il faut nous efforcer d'oublier un instant le présent, il faut replacer sous vos yeux le tableau désolant des ruines passées. L'illustre cardinal Pie, cette autre gloire de votre cité, le redisait un jour, il y a treize ans, devant tout le clergé chartrain, réuni au grand séminaire pour fêter les cinquante ans de prêtrise, les vingt-cinq ans d'épiscopat de son Pontife : « Je me souviens, disait-il, de ce qui se passait dans mon cœur lorsque, tout jeune clerc du séminaire de Chartres, attiré par je ne sais quelle séduction mystérieuse, je me glissais furtivement dans la crypte abandonnée et que j'allais me prosterner parmi les décombres qui obstruaient la place où nos pères avaient vénéré l'antiqne image de la Vierge Noire. Je pleurais sur ces débris et ma prière appelait le jour où le culte séculaire reprendait possession de ces lieux dévastés. »

Et nous aussi, mes Frères, refaisons par la pensée, avec le pieux adolescent, avec le futur cardinal évêque de Poitiers, ce douloureux pèlerinage. Voyons la crypte déserte, toute pleine encore du désordre où l'a laissée le pillage révolutionnaire ; fouillons du regard la niche vide d'où fut arrachée pour l'incendie la statue qui portait la dédicace *à la Vierge qui doit enfanter*. La piété des Chartrains n'a pas oublié la sainte patronne ; mais la Vierge du Pilier attire seule les pèlerins et l'antique sanctuaire de Notre-Dame de Sous-Terre dort enseveli dans les ruines qui le recouvrent.

Votre Évêque a vu cette désolation et il a promis à Marie d'y mettre un terme : ce sera pour lui l'œuvre de six années. En 1855 il met la main à l'entreprise et relève l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre. Une solennité éclatante vient renouveler la dévotion de la France chrétienne envers Notre-Dame de Chartres. Un jubilé spécial a été concédé par Pie IX pour attirer les pèlerins, et le cardinal Donnet assiste avec six évêques au couronnement solennel de la Vierge du Pilier. Deux ans après, la crypte s'embellit, des peintures murales en font revivre l'antique splendeur ; à la place de l'ancienne statue une image nouvelle est érigée qui la reproduit fidèlement. Encore trois

années, et les treize autels de la crypte seront prêts à recevoir la consécration. Une fête incomparable y réunira treize évêques, et une amende honorable réparera enfin pleinement les odieuses profanations qui avaient déshonoré le plus antique sanctuaire de Marie dans notre France.

L'heure me presse, mes Frères, et je ne puis plus que nommer en passant les principales œuvres de votre Evêque. L'éducation de la jeunesse obtient la meilleure part de ses sollicitudes. C'est pour servir cette grande cause qu'il fonde le petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou, qu'il agrandit celui de Saint-Cheron et le dote d'une belle chapelle ; qu'il favorise la création d'un collège catholique à Chartres sous le nom d'Institution Notre-Dame. Les religieuses vouées à l'instruction des jeunes filles trouvent en lui un protecteur et un guide. La célèbre Congrégation de Saint-Paul a un droit privilégié à ses sympathies, car si elle couvre aujourd'hui le monde de ses bienfaits, nul n'oublie ici que Chartres est son berceau. Mais l'Evêque a compris la nécessité de venir au secours des plus pauvres paroisses rurales en unissant le ministère de l'assistance à celui de l'instruction : et voilà cet homme timide en apparence qui s'engage dans les soucis et les charges d'une création difficile en instituant une nouvelle congrégation pour son diocèse. Les Sœurs de Notre-Dame de Chartres s'en iront deux à deux dans les plus humbles villages et se partageront les fatigues de l'enseignement et celles du soin des malades à domicile.

Malheur à moi, si je n'évangélise ! L'Evêque de Chartres s'est approprié ce cri de saint Paul. Ce qu'il ne peut faire par lui-même il le fera par les hommes apostoliques qu'il est jaloux d'appeler à son aide. Tous les religieux adonnés à l'Œuvre des Missions, les fils de Saint François et de Saint Dominique, de Saint Ignace et de Saint Alphonse, seront les bienvenus partout où les attirera leur zèle. Mais il convient qu'une Société de missionnaires soit particulièrement chargée de ce ministère dans le diocèse. La Société de Marie acceptera cette charge et son établissement à Chartres amènera l'heureuse restauration de l'église profanée de Sainte-Foy.

J'ai signalé, comme en courant, les principaux objets sur lesquels s'est exercée la sollicitude de Mgr Regnault. Avais-je tort, mes Frères, de vous montrer dans cette vigilance d'un Pasteur toujours présent, toujours agissant, toujours appliqué aux devoirs de sa charge, la meilleure part de sa gloire, celle dont les hommes peuvent faire peu de cas, mais que Dieu couronne et dont l'éclat ne se ternira jamais ?

Et cependant, mes Frères, je trahirais la vérité si je vous laissais croire que l'humilité de votre Evêque enfermât ses pensées dans les limites de son diocèse au point de lui faire oublier les intérêts généraux de la Chrétienté. Comment se dire vraiment catholique, à plus forte raison apôtre et pasteur, si l'on n'est pas sensible à tout ce qui touche la gloire de Dieu et l'avènement de son règne dans le monde entier ?

La facilité des communications et des échanges a multiplié de nos jours les moyens qui s'offrent à chacun de s'associer à la vie générale de l'Eglise. Nul n'a senti plus vivement que Mgr Regnault l'honneur de cette solidarité, nul n'en a mieux compris l'obligation. De là le zèle qui l'animait pour toutes les grandes œuvres Catholiques : la Propagation de la Foi, qui lui fut redevable d'un accroissement inespéré dans son diocèse, l'association de Saint François de Sales et l'Œuvre des campagnes, destinées à combattre dans nos contrées l'irréligion contre laquelle luttent au loin nos missionnaires ; dans ces derniers temps, l'Œuvre de l'enseignement supérieur catholique, que je ne pourrais omettre sans ingratitude puisque, chargé de la servir à Paris, je sais mieux qu'un autre ce qu'elle doit au clergé de Chartres et à son Evêque.

Mais il est dans l'Église un centre où tout retentit et d'où tout rayonne, c'est le Siège Apostolique. Aimer l'Église, c'est avant tout aimer celui qui la résume et qui la régit souverainement au nom du Christ. L'Église de France n'est la fille aînée de l'Église que parce qu'elle fut dans tous les temps la fille privilégiée du Saint-Siège. C'est surtout par ses relations avec ce centre de l'unité que chaque Évêque entre en partage des sollicitudes générales du monde chrétien. Prier pour Pierre,

aller voir Pierre, le consoler, l'assister; recevoir ses directions et lui porter l'hommage, le tribut des églises particulières, c'est le plus beau privilège de ceux qu'il appelle ses Frères, mais qui le nomment leur Père.

Voulez-vous donc juger définitivement l'Episcopat de Mgr Regnault? mes Frères, demandez-vous ce qu'il a été pour le Souverain Pontife. Ah! je ne crains pas pour lui cette épreuve. Et lui, mes Frères? Loin de la craindre, il me semble qu'il l'appelle et la provoque. Ici sa modestie doit céder à son cœur. Au lieu de se cacher, son dévouement est avide de se produire. Parlez, parlez de moi, nous dit-il de son lit funèbre: *loquimini, loquimini de me coram Domino.* Redites ce que j'ai fait pour Pierre, qu'il s'appelât Pie IX ou Léon XIII.

Avant tout il lui a obéi : l'obéissance est la meilleure preuve de l'amour. « Celui qui observe mes commandements, c'est celui-là qui m'aime », dit le Seigneur. Mgr Regnault connaissait le désir du Souverain Pontife à l'égard de la liturgie. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir ramené l'Eglise de Chartres à l'unité de la prière. Il y avait dans cette obéissance un mérite que notre génération ne peut guère apprécier à sa valeur. Nous ne comprenons pas sans peine l'attachement de nos anciens à ces liturgies du XVIIIe siècle qui ne représentaient pas les traditions de l'Église de France, mais une création artificielle, sans racines dans l'antiquité. Sachons néanmoins glorifier la docilité de ces hommes d'obéissance dont le sacrifice douloureusement senti nous a valu l'avantage de boire dès notre jeunesse aux sources pures de la tradition Romaine.

Le dévouement de votre Évêque au Saint-Siège devait trouver encore dans sa longue carrière bien d'autres occasions de s'exercer. Durant tout son épiscopat, il a fait pour le Pape ce que saint Paul veut qu'on fasse pour Jésus-Christ même : il a donné et il s'est donné. Il a donné au Pontife dépouillé, il a versé dans le sein de cette pauvreté glorieuse, et ses offrandes personnelles et celles de son peuple. Le denier de saint Pierre a prospéré par ses soins dans son diocèse ; il a poussé jusqu'au sacrifice la libéralité de ses aumônes. Cet Évêque si humble,

dont la maison était si modeste, savait donner comme un roi. Il respectait dans tous les pauvres cette *éminente dignité* dont parle Bossuet et qui leur vient de Jésus-Christ. Comment n'aurait-il pas été prodigue envers le plus royal et le plns divin des pauvres, envers le Vicaire du Christ ?

Mais il a fait plus encore, il s'est sacrifié pour le Pape. Dans un temps où il n'était pas toujours sûr de dire la vérité, il l'a dite néanmoins tout entière et avec une rare énergie. Au service d'une si noble cause, il a trouvé des accents d'éloquence, des traits de fierté que ses précédents écrits ne faisaient pas attendre. Il s'est adressé tour à tour à son peuple et au Souverain lui-même. Parlant à son peuple, il a dévoilé sans ménagements les perfides complots qui se tramaient dans l'ombre contre les droits et la dignité du Siège apostolique. Ses lettres pastorales sur la question Romaine méritent d'être rangées parmi les documents principaux de cette époque de luttes. Pie IX en eut connaissance et l'en félicita publiquement. Que ne puis-je citer en entier ce célèbre passage de l'une d'entre elles où les sacrilèges usurpations qui devaient se consommer en 1870 à la faveur de nos revers, sont d'avance décrites et flétries avec autant de clairvoyance que de vigueur ! Plus d'une fois cette liberté de langage attira sur votre évêque les sévérités du Pouvoir. Avec l'illustre évêque d'Orléans, avec l'archevêque de Tours qui devait honorer plus tard le siège de Paris, avec trois autres de ses éminents collègues, il fut décrété d'abus par une juridiction qui est elle-même le pire des abus.

Mais non content de parler à son peuple, il voulut s'adresser encore à celui qui pouvait empêcher la victoire de l'iniquité. « Sire, lui écrivait-il, vous avez été choisi pour arrêter le torrent de la révolution, et les auteurs de cette révolution voudraient se prévaloir de votre attitude et de vos actes ? Je ne puis m'empêcher de rappeler à Votre Majesté ces paroles des livres saints : n'acceptez point l'autorité et vous établissez pas juge des nations si vous ne vous sentez pas la force de rompre les trames de l'iniquité... Ne croyez pas qu'il vous soit permis de vous sauver seul. Si vous demeurez dans le silence, Dieu

trouvera bien quelque autre moyen de délivrer son peuple tandis que vous et votre maison vous périrez. »

Si telle était l'ardeur de Mgr Regnault à défendre les droits temporels du Saint Siège, son zèle devait se montrer plus grand encore à reconnaître, à proclamer sa souveraineté spirituelle. Tout jeune prêtre, dans un écrit destiné aux écoles, il avait enseigné l'infaillibilité du Pape. Au Concile du Vatican, la modération de son caractère l'aurait porté naturellement vers une solution moyenne. Si l'affaire eût été autrement engagée, il eût sans doute appuyé de son vote une nouvelle et plus explicite affirmation de la primauté d'enseignement et de gouvernement définie par le Concile de Florence. Mais quand il vit que les controverses sur l'opportunité menaçaient de jeter le doute sur le dogme lui-même, il fut de ceux qui dirent aux adversaires d'une définition de l'infaillibilité : « A force de la dire inopportune, vous l'avez rendue nécessaire. » Et il donna de grand cœur son *placet* à la formule Vaticane.

Voilà, mes Frères, comment votre Évêque a aimé l'Église. Du même cœur, avec la même ardeur il a aimé la France. Quand il la voyait glorieuse et prospère, il bénissait Dieu dans l'action de grâces, et toutefois sa prévoyance inquiète signalait dans l'impiété publique ce crime d'ingratitude qui appelle les grands châtiments. Quand il vit cette patrie bien aimée abattue et brisée par d'effroyables revers, il ne trouva plus dans son âme d'Évêque que des sentiments de tendresse pour ses frères malheureux ; il réserva ses sévérités ponr les vainqueurs. Hélas ! il n'eut que trop d'occasions de frayer avec eux ! Est-ce devant vous, mes Frères, qu'il faut refaire le tableau de ces longs mois d'angoisse durant lesquels les calamités locales venaient ajouter leur tristesse aux épreuves générales du pays ? Partout des villages incendiés, des otages injustement arrêtés et menacés de mort, des déprédations sans nom, les horreurs de la famine aggravant les rigueurs de l'hiver et les maux de l'invasion. Toutes ces douleurs retentissaient dans le cœur de votre Évêque, toutes les justes réclamations le prenaient pour interprète. Et lui, toujours maître de lui-même, alliant la

modération à la force, savait parler aux puissants le langage qui désarme la haine. Que de victimes promises à la mort lui ont dû la vie ! Que de misères affreuses lui ont dû leur soulagement !

Enfin la paix est signée, l'ennemi s'éloigne. La France, cette noble blessée, panse ses plaies et renouvelle ses forces. Plût à Dieu qu'elle eût toujours su puiser à leur vraie source les espérances de son relèvement ! Il n'a pas tenu à nos Évêques que cette régénération ne fût complète. Un moment on a pu croire que l'ancien aveuglement était dissipé pour toujours. Les pouvoirs publics reconnaissaient le rôle civilisateur de l'Église et la part qui lui revient dans la restauration des mœurs et de la fortune d'un peuple. Il vous souvient, mes Frères, de cette belle journée du 28 mai 1873, alors que les représentants du pays accouraient ici pour mettre leurs travaux sous la protection de Notre-Dame de Chartres. Ce furent peut-être les dernières vraies joies de Mgr Regnault. Depuis lors, il célébra encore de magnifiques solennités, parmi lesquelles il faut citer au premier rang le millénaire de la possession de l'insigne relique qui est l'orgueil de votre église, le voile de la Bienheureuse Vierge Marie. Il s'y montra, comme toujours, humble dans son attitude, magnifique dans son hospitalité. Mais son cœur restait brisé ; il ne pouvait prendre son parti des progrès de l'impiété ; et tandis que, toujours attentif à ses devoirs, il multipliait les mesures protectrices destinées à sauver la foi de l'enfance, tandis qu'il dénonçait avec force l'hypocrisie de la neutralité scolaire, il sentait une immense tristesse l'envahir, cette tristesse des Saints que rien ne console de l'offense de Dieu et de la perte des âmes.

Ces sentiments, mes Frères, sont ceux qui ont donné naissance à la dévotion au Sacré-Cœur. L'âme de votre Évêque s'ouvrit tout entière aux inspirations généreuses d'un culte qui associe le cœur de l'homme aux douleurs réparatrices, aux désirs rédempteurs de Jésus-Christ. L'œuvre du *Vœu National* devint à ses yeux la première parce qu'elle lui semblait contenir toutes les autres. Il suivait avec un intérêt chaque jour plus

vif les progrès de l'entreprise. Quand il en parlait, on ne reconnaissait plus en lui l'homme prudent et temporisateur. Il écrivait au vénéré cardinal Guibert pour le presser de hâter les travaux ; il multipliait, dans son diocèse, les appels à la charité pour grossir la souscription. Touchant empressement d'un vieillard qui n'a plus ici-bas d'autre désir que de léguer à sa patrie, avant de la quitter, un gage de salut et de délivrance.

Ainsi s'avançait-il vers le soir de sa vie. Ses forces physiques amoindries laissaient intactes les facultés de son esprit et la vigueur de sa volonté. S'il acceptait avec gratitude l'assistance fraternelle d'un Évêque pour le suppléer dans ses tournées pastorales, il ne lâchait pas le gouvernail de son église ; il l'a tenu jusqu'à la fin. Trois jours avant sa mort, il me fut donné de l'entendre encore formuler avec une étonnante netteté les raisons qui lui dictaient une mesure administrative. Déjà il avait passé de deux ans l'âge avancé qui avait marqué pour son prédécesseur la fin d'une carrière déjà bien longue. Plus d'une fois il avait surmonté de graves atteintes de la maladie, et le peuple de Chartres, habitué à retrouver le saint vieillard au poste de la prière, semblait compter sur une prolongation indéfinie de ses jours. Aussi quelle émotion, quel saisissement douloureux quand le bruit de son agonie soudaine se répandit dans la cité ! Je parle d'agonie et j'ai tort d'employer ce mot qui éveille des images de luttes et d'angoisse. La mort de votre Évêque fut pacifique comme sa vie. Le lien qui retenait son âme s'est dénoué doucement, et tandis que le corps s'endormait, elle s'est envolée dans le sein de Dieu.

O Pontife, ô Pasteur, ô Père, j'ai fini ma tâche ; j'ai parlé de vous à votre peuple. Je l'ai fait imparfaitement, mais je l'ai fait avec tout mon cœur. Quand l'honneur de vous louer m'a été dévolu, je n'ai pas argué de mon insuffisance, je n'ai pas fait valoir, pour décliner cette mission, la brièveté du délai qui m'était imparti. Agir ainsi, c'eût été songer à moi-même quand je ne devais penser qu'à vous, à votre affection paternelle, à vos constantes et délicates bontés pour celui que les lois canoniques n'avaient pas fait votre sujet, mais que tous les autres liens qui peuvent enchaîner un cœur avaient fait votre enfant.

Et maintenant, Père, pardonnez-moi si je n'ai pas dit de vous ce qu'il fallait dire, mais écoutez néanmoins ma prière et parlez à cet auditoire, à ces fidèles, objet constant de vos sollicitudes, à ces prêtres, confidents de vos pensées et dignes coopérateurs de votre zèle ! Vous les voyez réunis en rangs pressés dans cette antique église, où si souvent, de votre chaire épiscopale, vous les avez instruits et bénis. De ce lit funèbre où dort votre dépouille, instruisez-les, bénissez-les encore. Ditesleur par le souvenir de vos vertus comment on peut féconder les stériles joies d'ici-bas et faire des épreuves présentes le prix d'un meilleur avenir. Apprenez-nous à ne jamais nous reposer sur le bien accompli, à ne jamais désespérer du bien qui reste à faire. Enseignez-nous le secret qui fut le vôtre : celui du courage qui ose tout pour Dieu, de la patience qui supporte tout, de l'espérance qui console de tout. Soyez notre protecteur comme vous avez été notre guide. Avant que vos restes mortels disparaissent dans la nuit du tombeau, rassurez-nous, comme Samuel rassurait son peuple, par cette ravissante promesse : « Dieu me garde de cesser jamais de prier pour vous et de vous montrer le chemin de l'éternelle vie ! »

Absit a me hoc peccatum in Dominum ut cessem orare pro vobis, et docebo vos viam bonam et rectam ! Amen.

FAITS RELIGIEUX

Le Pape et l'Allemagne. — Les télégrammes adressés au Pape par les Associations catholiques de Berlin, pour protester contre les fêtes de Giordano Bruno, et où le vœu de la restitution de Rome au Saint-Siège était exprimé, *ont été refusés aux bureaux télégraphiques de Berlin.*

Voilà qui dénote assez dans quelle mesure il faut compter Guillaume comme adversaire de Léon XIII.

L'insulte au Pape en Turquie. — Le gouvernement ottoman vient de faire publier et tous les journaux turcs ont, par ordre supérieur, reproduit la décision ci-après : — SUBLIME-PORTE, *Bureau de la presse.* Attendu que le journal arménien *Arèvelk*, dans les articles qu'il a écrits sur des questions religieuses, s'est servi de termes inconvenants à l'égard de Sa Sainteté le Pape ; le journal *Arèvelk* sera supprimé en cas de récidive, et, à cet effet, ce dernier avertissement lui est adressé. — Le 18 zilcadé, 1306

— Mgr Fleury-Hottot, évêque de Bayonne, vient de mourir près de sa ville épiscopale, au refuge d'Anglet, où il était malade depuis

plusieurs mois. Mgr Fleury-Hottot, né à St-Gemain-en-Laye, le 28 octobre 1831, n'avait que cinquante-huit ans. Il n'occupait le siège de Bayonne que depuis l'an 1887. Il était précédemment évêque de Digne; il était curé de Sèvres quand, en 1885, il avait été promu à ce dernier siège. — S. Em. le cardinal Guilbert, archevêque de Bordeaux, est décédé le 15 août.

— La nouvelle basilique élevée à Lourdes en l'honneur du Saint Rosaire, a été bénite mardi 8 août. Quatorze trains spéciaux avaient amené plus de dix mille pèlerins. Douze archevêques ou évêques étaient présents. Mgr l'Evêque de Rodez a exposé, dans un discours magistral, le but du nouveau monument.

Vocations bien remarquées. — M. Thomas Ewing Shermann, fils aîné du général Shermann, vient d'entrer dans la Compagnie de Jésus. Mgr Ryan, archevêque de Philadelphie, lui a conféré l'ordre du diaconat.

— Rappelons la vocation d'un brillant officier devenu missionnaire. — En septembre de l'année dernière, à Hanoï, au Tonkin, un jeune capitaine de trente-deux ans, M. Lecornu, était sur le point de revenir en France. Avant de s'embarquer il alla faire ses adieux au grand évêque du Tonkin, Mgr Puginier. Après l'avoir béni : « Dans six mois d'ici, lui dit l'évêque, il faut que vous soyez au séminaire des Missions étrangères de Paris. — Que Dieu vous entende ! » lui répondit l'officier. Et Dieu l'a entendu ! Les six mois sont écoulés. Le capitaine d'hier est aujourd'hui aspirant missionnaire. Il a échangé son brillant uniforme d'officier pour l'humble soutane, et sa vaillante épée pour le pauvre crucifix du missionnaire.

Etats-Unis. — Pour les lépreux. — Une religieuse franciscaine parcourt les Etats-Unis, visitant les couvents de son ordre, dans le but de recruter des religieuses de bonne volonté pour venir soigner les lépreux de Viribruku dans les îles de Sandwich. Cette religieuse qui porte en religion le nom de Sœur Marie Bonaventure, dépeint comme étant très heureuse la vie qu'elle mène avec les autres religieuses au milieu de ses lépreux. Il est bien clair, que ce bonheur dans de telles conditions ne peut être à la portée que des personnes qui savent le trouver dans l'esprit de sacrifice et de dévotion.

On peut être certain que la mission de la Sœur Bonaventure réussira ou a pour garant ce qui se passa il y a quelques années dans une communauté près de New-York. On demandait des Sœurs pour aller soigner les lépreux de l'hôpital de Molakaï, toutes les religieuses voulant partir on fut obligé de tirer au sort. Partout où existe les ordres religieux de l'Eglise catholique, quelques dégoûtantes et dangereuses que puissent être les maladies qui affligent le genre humain, ceux qui en sont atteints ne sont point privés des soins qui leur sont nécessaires. On en voit une preuve dans ce qui se passe actuellement dans les pays du Midi qui sont ravagés par la fièvre jaune et où les religieuses accomplissent leurs devoirs sans la moindre hésitation. On cite même une jeune personne, miss Flavin, qui vient de quitter Liverpool, pour aller soigner les lépreux de Molakaï.

Conversion d'une jeune Japonaise. — (Extrait d'une lettre d'une Sœur de St Paul de Chartres à sa famille.)

Le nombre de nos orphelines augmente toujours, nous sommes à la veille d'une belle cérémonie, 24 enfants vont faire leur première communion et 24 vont la renouveler. Plusieurs étaient venues chez nous

pour apprendre le français, mais elles ont obtenu de leur famille la permission de devenir chrétiennes.

Une entre autres nous avait été présentée par ses parents comme très difficile, elle s'était fait chasser d'une école japonaise, et sa mère nous avait bien recommandé de la surveiller, autrement elle s'échapperait de chez nous. Les premiers jours elle était comme une sauvage, elle ne nous regardait même pas; lorsque nous lui parlions, elle allait se cacher. Comme elle a une petite sœur de neuf ans, elle lui disait : si l'on te met aussi dans cette maison, je te défends bien de te faire chrétienne. Mais bientôt la jeune fille elle-même s'apprivoisa, elle nous prit en affection et au bout de quelque temps elle demanda le baptême. On nous l'avait donnée comme une mauvaise tête, nous ne voulions pas croire à sa conversion, mais elle renouvelait sa demande : en même temps son caractère changeait; elle devient douce et pieuse, aussi après ses visites à sa famille, ses parents disaient : ce doit être certainement une bonne religion puisque notre fille est devenue si gentille.

Elle a aujourd'hui dix-sept ans. Lorsqu'elle est retournée en vacances, ses parents voulaient la marier; tout était prêt pour la cérémonie, du reste c'est bien simple; il suffit de boire trois fois dans la même coupe avec son prétendu et tout est terminé. Mais elle ne s'est pas laissé prendre; elle refusa nettement sous prétexte qu'elle aime mieux revenir chez nous pour s'instruire; en réalité elle veut se faire religieuse.

Tô-Kiô, 14 Novembre 1888.

Les grandes générosités. — Ce n'est pas toujours aux possesseurs des grandes fortunes, dit la *Semaine de Toulouse*, que le cœur inspire les plus grandes générosités. Nous en avons donné maintes fois la preuve; en voici de nouveaux exemples :

« Dans une commune importante de l'arrondissement de Saint-Gaudens, Monsieur le curé se trouvant dans la nécessité de créer une école libre, par suite d'une brusque laïcisation, s'empressa de faire connaître à ses paroissiens son désir et son embarras. Aussitôt après son explication il vit venir chez lui une personne de très modeste condition qui lui tint ce langage : « J'ai pour tout avoir une somme de 8,000 fr. que j'avais amassée sou par sou et sur laquelle je comptais pour mes vieux jours. En voici la moitié pour votre œuvre que je comprends être l'une des plus essentielles au temps où nous vivons. Veuillez accepter ces 4,000 francs, monsieur le curé. Si plus tard je me trouve dans la nécessité, je suis certaine que Dieu saura y pourvoir. »

Un tel langage est tout simplement héroïque; il n'admettait aucune replique et nous croyons qu'il se passe de commentaires. Les causes qui peuvent engendrer de tels dévouements sont assurées de l'avenir.

A Toulouse même, ces jours derniers, une humble servante aborda un prêtre de paroisse et lui dit : « J'ai de l'attrait pour l'œuvre des séminaires. Je crois qu'un des meilleurs moyens de servir l'Eglise est de favoriser les vocations sacerdotales dont les méchants voudraient tarir la source. Voici 1,000 francs; c'est le fruit de mes économies. J'avais d'abord projeté d'en faire un legs pour des messes, mais Dieu, qui connaît mes intentions, voudra bien me faire miséricorde après ma mort; j'en ai la ferme espérance. »

Les meilleures élections. - « Il est des hommes qui se disent libres-penseurs et se montrent tels en affectant de ne donner dans leur conduite aucune marque de religion. Croyez-vous que les intérêts d'un département, d'un état, puissent être en de bonnes mains, quand l'absence de toute

doctrine religieuse prive la conscience d'une si grande lumière et d'une si grande lumière et d'une si grande force ? Quelle confiance pourrait bien mériter, pour la gestion des affaires publiques, un homme incrédule ou sceptique, qui, n'ayant pas le véritable sens de la vie humaine et ne sachant à quoi s'en tenir sur ce qu'il importe le plus de savoir pour la direction de nos actes, est, par là même, incapable de comprendre quelle grande place tient la religion dans les choses d'ici bas...

D'ailleurs, ne vous y trompez pas, en portant vos suffrages sur des chrétiens aussi dévoués à leur religion qu'à leur pays, vous garantirez de votre mieux vos intérêts temporels non moins que vous assurerez ce bien si précieux et si désirable qu'on appelle la paix des consciences.

Ce ne sont pas des chrétiens dignes de ce nom, qui feront jamais une politique de sectaires, au risque d'écraser la nation sous des charges qu'elle serait incapable de porter. La religion leur impose le devoir de ménager les petits et les faibles, au lieu d'appliquer à tort et à travers des systèmes préconçus où les faits viennent à chaque instant démentir la théorie.

Ce ne sont pas de véritables chrétiens qui, égarés par une fausse philosophie, se laisseront jamais prendre à des rêves irréalisables, pour sacrifier à ces chimères les intérêts du commerce, de l'industrie et de l'agriculture nationales. La religion est là pour défendre leur bon sens contre les déclamations de rhéteurs et les artifices des sophistes.

Ce ne sont pas des chrétiens sincères qui, excités par un faux amour-propre, iront jamais lancer leur pays dans des aventures où pourrait sombrer sa fortune. La religion leur défend de prodiguer le sang des peuples à la recherche d'une vaine gloire et pour satisfaire des ambitions coupables.

Il n'y a pas de meilleures garanties pour les intérêts matériels d'un pays que d'être dirigé par des hommes auxquels la foi sert de régle et de guide. C'est ce que disait déjà un écrivain peu suspect de partialité pour la religion, mais dont le grand esprit restait ouvert aux leçons de l'histoire, Montesquieu :

« De véritables chrétiens seraient des citoyens infiniment éclairés sur leurs devoirs et qui auraient un très grand zèle pour les remplir ; ils sentiraient très bien les droits de la défense naturelle ; plus ils croiraient devoir à la religion, plus ils penseraient devoir à la patrie. »

(Mgr Freppel, Lettre pastorale).

Son Eminence le Cardinal Massaia. — Son Eminence le cardinal Massaia, de l'ordre des Capucins, est mort à la villa Amirante, à Cremano, près de Naples, le mardi 6 août.

Le cardinal Massaia avait passé dans le pays de Gallas, toutes les années de son laborieux et fécond apostolat. Il fut l'évangélisateur de ces contrées que l'Italie cherche aujourd'hui à conquérir.

Le cardinal a recueilli les souvenirs de ses missions dans un livre instructif et intéressant : *Mes trente-cinq années en Ethiopie.* La pourpre avait été le digne couronnement d'une vie toute de dévouements et de sacrifices. — Nous avons vu autrefois Mgr Massaia en pèlerinage à N.-D. de Chartres.

Le pèlerinage à Rome des Ouvriers français. — Une note de la direction du pèlerinage nous donne cette bonne nouvelle que le pèlerinage des dix mille est assuré. On espère même dépasser le chiffre annoncé. L'audience pontificale était fixée au 22 septembre ; mais comme tout donne lieu de croire que cette même date sera celle des élections légis-

latives en France, il a été résolu définitivement que le voyage des pèlerins ouvriers s'effectuera de telle sorte que Notre Saint-Père le Pape puisse les recevoir le dimanche 20 octobre. Ils quitteront la France entre le 13 et le 17 du même mois.

Ce retard imposé par les circonstances permet d'accorder un plus long délai pour les inscriptions des pèlerins. Elles seront reçues jusqu'au 31 août.

Mariages mixtes. — Le Saint-Office vient d'être saisi d'un grand nombre de réponses documentées des Evêques aux demandes qu'il leur avait posées sur les résultats des mariages mixtes dans leurs diocèses respectifs. Il y a tout lieu de croire qu'à la suite de la constatation faite dans la plupart de ces réponses que, dans bien des cas, la partie contractante non-catholique n'a pas tenu ses promesses sur l'éducation des enfants issus de ces mariages, de nouvelles et plus strictes garanties seront exigées à l'avenir. V.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Lampes. — 89 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en août, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre. 66 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2. devant St Joachim 1. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 303.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 393.

Nombre de visites faites aux clochers : 284.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En août, ont été consacrés 45 enfants, dont 15 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Mgr l'Évêque de Séez a célébré la sainte messe le 7 août à l'autel de N.-D. de Sous-Terre. — Parmi les ecclésiastiques pèlerins, signalons des prêtres de Paris, de Versailles, de Séez, d'Orléans, de Luçon, de Rennes, du Mans, de Montpellier ; des religieux jésuites, bénédictins, lazaristes, maristes. — Nous avons remarqué parmi les groupes venus à différents jours les jeunes demoiselles de l'Institution des aveugles d'Illiers avec les Sœurs de St Vincent, leurs maîtresses ; des Frères des Ecoles chrétiennes dont un du Canada ; une députation de l'Œuvre des Clercs d'Issy-sur-Seine, etc.

— Le Chapitre de la cathédrale a élu et proposé à l'acceptation du Gouvernement, deux vicaires capitulaires : M. l'abbé Fauchereau et M. l'abbé Legué, docteur en théologie, tous deux anciens vicaires-généraux. Le décret qui les agrée est arrivé à Chartres le 14 août.

— L'Assomption a été fêtée, en l'église de Notre-Dame, par un nombre de communions plus grand encore, nous a-t-il semblé, qu'il ne le fut à pareil jour les années précédentes. L'office fut solennel, mais pourtant les cérémonies n'avaient pas tout l'éclat ordinaire, à

cause du veuvage de l'église ; le voile noir posé sur le trône épiscopal faisait souvenir du deuil. — La procession dite du vœu de Louis XIII a eu lieu après les vêpres dans les rues de la ville ; la Sainte-Châsse y était portée ; l'affluence sur le passage de la Grande Relique était considérable. — Le sermon a été prêché par M. l'abbé Canuel, vicaire de la cathédrale. Le prédicateur a glorifié Notre-Dame en disant avec éloquence les grandes choses que Dieu a faites pour Marie et par Marie : *fecit mihi magna qui potens est.*

— Le prédicateur annoncé pour la fête et l'octave de la Nativité (du 8 au 15 septembre), est le R. P. Juteau, de l'Ordre de Saint-Dominique. — La procession aux flambeaux à la Crypte aura lieu le dimanche 15 septembre. — La fête d'Adoration mensuelle sera célébrée à la cathédrale le jeudi 12 septembre.

— Quand paraîtra le présent numéro de la *Voix*, publié avant l'époque ordinaire, le clergé diocésain sera en pleine retraite pastorale, prêchée par Mgr d'Hulst. Déjà en deux occasions, pendant le même mois, le vénéré Prélat s'est trouvé en rapport avec cet auditoire ecclésiastique ; il l'a été d'abord par son beau discours sur la religion dans l'éducation, lors de la cérémonie de distribution des prix à l'Institution N.-D. de Chartres, puis, le 7 août, par l'Oraison funèbre reproduite plus haut.

Nominations dans le clergé avant la mort de Mgr. — M. l'abbé Rouillon, chanoine honoraire, directeur de l'Institution Notre-Dame de Chartres a été nommé aumônier de la chapelle Saint-Louis, à Dreux. — M. l'abbé Tissier, licencié-ès-lettres, précédemment professeur à la même Institution N.-D., en est devenu le directeur.

M. l'abbé Claireaux, chanoine honoraire, licencié-ès-lettres, ancien professeur de rhétorique à l'Institution N.-D , a été installé curé de canton à Courville, le dimanche 4 août.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Reconnaissance à N.-D. de Chartres pour une faveur obtenue par son intercession ! (F. G. à C.)

2. Voici un petit ex-voto que j'adresse, par votre intermédiaire, à N.-D. de Chartres, en reconnaissance d'une guérison que nous attribuons à son intercession. (M. G. à Orléans.)

3. Veuillez faire acquitter une neuvaine de messes pour remercier la Sainte Vierge d'une grâce qu'elle nous a obtenue.
(C. de P. à L. C. diocèse de Chartres.)

4. J'ai l'honneur de vous demander une messe, une lampe et un cierge, pour remercier Notre-Dame de la guérison de notre fille.
(H. G. à R. diocèse d'Évreux.)

5. Nous désirons qu'une lampe brûle à notre intention durant un mois devant N.-D. de Chartres ; nous lui devons deux faveurs importantes dont nous ne saurions assez la remercier.

(M. V. au Mans.)

6. Actions de grâces pour la guérison d'un enfant consacrée à N.-D. de Chartres. Une lampe avait brûlé neuf jours au nom de cette enfant. Aussi nous vous demandons encore une neuvaine de prières pour d'autres intentions. (S. C. à Paris.)

7. La bonne N.-D. de Chartres a daigné une fois de plus nous exaucer. Les deux grâces sollicitées ont été obtenues. Veuillez faire célébrer une messe d'actions de grâces ! (C. E. au Mans.)

8. L'état de ma petite malade s'est amélioré dès le commencement de la neuvaine. Merci pour les prières faites ! Nous nous proposons un pèlerinage. (S. B. à O. diocèse de Chartres.)

9. Un ecclésiastique remercie Notre-Dame de Chartres avec la plus vive gratitude, d'une faveur insigne obtenue pour sa paroisse, par la toute puissante protection de la très Sainte Vierge.

(E. H. à Versailles.)

10. Amour et reconnaissance à Notre-Dame de Sous-Terre pour une conversion longtemps sollicitée, en son sanctuaire vénéré, et obtenue depuis peu de sa maternelle protection !

(M. P. à X. dioc. de Chartres.)

11. Nous pourrions joindre à ces extraits un certain nombre de correspondances exprimant l'action de grâces à N.-D. de Chartres pour succès obtenus aux examens de baccalauréat, ou de concours pour École Saint-Cyr, Polytechnique, etc. ....

NÉCROLOGIE

Un pieux sacristain. — Nous lisons dans la *Semaine religiense* de Versailles :

Jeudi 1er août avaient lieu à la Cathédrale les obsèques de M. Auguste Simon, originaire de *Dreux* (au diocèse de Chartres), qui pendant *cinquante ans* a rempli avec une piété touchante, une ponctualité exemplaire les fonctions de sacristain dans cette paroisse. Le clergé du diocèse de Versailles gardera le souvenir de ce digne chrétien, se consacrant avec un zèle modeste, une activité discrète, au service de la maison de Dieu, s'acquittant de sa charge avec un respect profond, un esprit de foi qui pénétrait tous ceux qui en étaient témoins. On connait le portrait tracé par saint Jérôme du saint prêtre Népotien, — gardien des vases sacrés — de sa fidélité à son poste, de sa sollicitude pour que tout fut digne des mystères augustes qui s'accomplissaient sur l'autel : *erat sollicitus si*

niteret altare et si eum quœreres in Ecclesia invenires. Que de fois nous avons fait l'application de ces paroles au pieux sacristain de Saint-Louis !

Aussi les paroissiens de la cathédrale l'avaient-ils à un haut degré dans leur estime : on ne lui parlait qu'avec déférence : cette physionomie calme, grave, quelque peu austère, imposait à tous. La soutane, qu'il revêtait dans ses fonctions, était portée par lui avec tant de dignité, qu'elle lui donnait un air tout à fait ecclésiastique et sacerdotal, à tel point que bien des étrangers s'y méprenaient. Pendant la période douloureuse et prolongée qui a clos cette sereine existence, la prière a été sa consolation : Monseigneur l'Évêque de Versailles, qui le tenait en haute considération, est venu le visiter, et c'est dans la paix, la résignation, sans secousse aucune, que ce bon serviteur de Dieu s'est éteint, laissant à tous le grand exemple de sa foi persévérante, de son respect et de son amour pour le saint lieu.

Nous recommandons aux prières le pieux sacristain et les personnes suivantes :

Mme Félix Leroy à Mainvilliers. — Mme Thibault à Courville. — Melle Perot à Viabon. — M. E. Granger à Lèves. — Melle F. L. Lubin à Châteaudun. — M. François Pelletier à Orléans. — M. l'abbé Crosnier, curé de Verdes (Loir-et-Cher).

— Une religieuse de St-Paul, Sœur Anselme Francisca Rodier, décédée le 16 août, âgée de 18 ans et de religion 2.

BIBLIOGRAPHIE

— **ÉTUDES religieuses, philosophiques, historiques et littéraires,** Revue mensuelle publiée par des *Pères de la Compagnie de Jésus.*
Retaux-Bray, éditeur, rue Bonaparte, 82, Paris, et chez tous les Libraires catholiques.

— **Vie de Saint Jean Berchmans,** par le P. Cepari. Traduction faite sur l'édition revue et augmentée, publiée à Rome par le P. Boero, postulateur de la cause de la béatification en 1865. 1 vol. in-8° de plus de 200 pages. Société de St-Augustin. Prix : 2 fr.

Vie à la fois pleine d'intérêt et d'onction, écrite par le célèbre P. Cepari, qui fut à Rome le supérieur et le confesseur de saint Jean Berchmans.

— **Le XIIIme siècle artistique,** par M. Lecoy de la Marche, professeur aux Facultés Catholiques de Paris. Grand in-8° jésus de 430 pages, *illustré de plus de 190 gravures* dans le texte. Prix, broché : 5 fr. Sous couverture parchemin, 6 fr. — Reliures diverses. Société de Saint-Augustin.

Pour les Chroniques et les Extraits :

GOUSSARD, chanoine,

Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

DISTRIBUTION DES PRIX

A L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Année 1888-1889.

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Quatrième. — 1er prix : Gabriel Pothier, du Favril. — 2e prix : Victor Larsonneau, de Savigny, (diocèse de Blois.)

Cinquième. — 1er prix : Joseph Maillard, de Danjoutin, (diocèse de Besançon). — 2e prix : Paul Marque, d'Ymonville. — Accessit : Albert Gérondeau, de Boncé.

Sixième. — 1er prix : Henri Nouvellon, de Verdes, (diocèse de Blois.) — 2e prix : Léon Esnault, d'Authon du Perche.

Septième. — 1er prix : André Klein, de Paris. — 2e prix : Georges Kessler, de Maintenon. — 1er accessit : Albert Planeix, de Sancheville. — 2e accessit : Aristide Chardon, de Moutiers.

Huitième. — 1er prix : Gaston Roger, de Lèves. — 2e prix : Albert Banzet, de Paris. — 1er accessit : Antonin Arnou, de la Ferté-Villeneuil. — 2e accessit : Louis Péneau, de Melay, (diocèse d'Angers.)

RAPPEL DU PRIX D'EXCELLENCE

Quatrième. — 1er prix : Lucien Isambert, de Chartres. — 2e Prix : Gabriel Pothier, 2 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Paul Marque, 2 fois nommé. — 2e prix : Henri Huet, de Gommerville. — 1er accessit : André Baudouin, de la Croix-du-Perche. — 2e accessit : Léon Vatonne, de Frazé.

Sixième. — 1er prix : Henri Nouvellon, 2 fois nommé. — 2e prix : Léon Esnault, 2 fois nommé. — Accessit ex-æquo : Louis Drouin, de Verdes, (diocèse de Blois.) Amédée Riberou, de Sancheville.

Septième. — 1er prix : Emile Laya, de Sours. — 2e prix : Claudius Beylot, de St-Maurice de Lignon, (diocèse du Puy.) — Accessit : Georges Kessler, 2 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Albert Banzet, 2 fois nommé. — 2e prix : Antonin Arnou, 2 fois nommé. — 1er accessit : Paulin Pelatan, des Bondons, (diocèse de Mende.) — 2e accessit : Alfred Naslin, de Nyoiseau (diocèse d'Angers.)

THÈME LATIN

Quatrième. — 1er prix : Gabriel Pothier, 3 fois nommé. — 2e prix : Henri Villain, d'Ymonville.

Cinquième. — 1er prix : Paul Marque, 3 fois nommé. — 2e prix : André Baudouin, 2 fois nommé. — Accessit : Arthur Mauvais, de Chaux-de-Fonds, (Suisse.)

Sixième. — 1er prix : Henri Nouvellon, 3 fois nommé. — 2e prix : Emile Pasquier, d'Umpeau.

Septième. — 1er prix : Aristide Pichot, de Chartres. — 2e prix : Henri Bailleau, de Beaumont-les-Autels. — 1er accessit : Lucien Marchand, de Coudreceau. — 2e accessit : André Klein, 2 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Antonin Arnou, 3 fois nommé. — 2e prix : Paulin Pelatan, 2 fois nommé. — 1er accessit : Gilles Juteau, de Fresnay-le-Comte. — 2e accessit : Albert Banzet, 3 fois nommé.

VERSION LATINE

Quatrième. — 1er prix : Gabriel Pothier, 4 fois nommé. — 2e prix : Auguste Thieux, de Nogent-le-Rotrou.

Cinquième. — 1er prix : Henri Huet, 2 fois nommé. — 2e prix : Paul Marque, 4 fois nommé. — Accessit : André Baudouin, 3 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Henri Nouvellon, 4 fois nommé. — 2e prix : Emile Pasquier, 2 fois nommé.

Septième. — 1er prix : André Klein, 3 fois nommé. — 2e prix : Claudius Beylot, 2 fois nommé. — 1er accessit : Georges Kessler, 3 fois nommé. — 2e accessit : Henri Bailleau, 2 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Albert Banzet, 4 fois nommé. — 2e prix : Gilles Juteau, 2 fois nommé. — 1er accessit : Paul Haye, de Nogent-le-Rotrou. — 2e accessit : Antonin Arnou, 4 fois nommé.

VERS LATINS

Quatrième. — 1er prix : Lucien Isambert, 2 fois nommé. — 2e prix : Eugène Bisson, de Neuilly-sur-Eure, (diocèse de Séez.)

Cinquième. — 1er prix : Jean-Marie Maillet, d'Artigues, (diocèse de Tarbes. — 2e prix : Victor Bonnin, de Sancerre, (diocèse de Bourges). — Accessit : Henri Huet, 3 fois nommé.

NARRATION FRANÇAISE

Quatrième. — 1er prix : Lucien Isambert, 3 fois nommé. — 2e prix : Auguste Dhuit de Chartres.

THÈME GREC

Quatrième. — 1er prix : Henri Villain, 2 fois nommé. — 2e prix : Eugène Bisson, 2 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : André Baudouin, 4 fois nommé. — 2e prix : Paul Marque, 5 fois nommé.— Accessit : Victor Bonnin, 2 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Henri Nouvellon, 5 fois nommé. — 2e prix ex-æquo : Louis Drouin, 2 fois nommé, Emile Pasquier, 3 fois nommé.

VERSION GRECQUE

Quatrième. — 1er prix : Eugène Bisson, 3 fois nommé. — 2e prix : Henri Villain, 3 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : André Baudouin, 5 fois nommé. — 2e prix : Paul Marque, 6 fois nommé. — Accessit : Henri Huet, 4 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Henri Nouvellon, 6 fois nommé. — 2e prix : Léon Esnault, 3 fois nommé.

Septième. — 1er prix : André Klein, 4 fois nommé. — 2e prix : Aristide Pichot, 2 fois nommé. — 1er accessit : Henri Bailleau, 3 fois nommé.— 2e accessit : Albert Planeix, 2 fois nommé.

GRAMMAIRE FRANÇAISE

Quatrième. — 1er prix : Lucien Isambert, 4 fois nommé. — 2e prix : Gabriel Pothier, 5 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix ex-æquo : André Baudouin, 6 fois nommé et Laurent Rauel, de Versailles. — 2e prix, Jean-Marie Maillet, 2 fois nommé. — Accessit : Paul Marque, 7 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Henri Nouvelllon, 7 fois nommé. — 2e prix : Louis Drouin, 3 fois nommé.

Septième. — 1er prix : André Klein, 5 fois nommé. — 2e prix : Aristide Chardon, 2 fois nommé. — 1er accessit : Léon Thibault, de Morancez. — 2e accessit : Georges Kessler, 4 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Albert Banzet, 5 fois nommé. — 2e prix : Antonin Arnou, 5 fois nommé. — 1er accessit : Louis Péneau, 2 fois nommé. — 2e accessit : Paul Haye, 2 fois nommé.

GRAMMAIRE GRECQUE

Cinquième. — 1er prix : Henri Huet, 5 fois nommé. — 2e prix : Jean-Marie Maillet, 3 fois nommé. — Accessit ex-æquo : Victor Bonnin, 3 fois nommé ; Laurent Rauel, 2 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Henri Nouvellon, 8 fois nommé. — 2e prix : Amédée Riberou, 2 fois nommé.

Septième. — 1er prix : André Klein, 6 fois nommé. — 2e prix : Aristide Chardon, 3 fois nommé. — 1er accessit : Albert Planeix, 3 fois nommé. — 2e accessit : Elisée Laillier, d'Illiers.

GRAMMAIRE LATINE

Sixième. — 1er prix : Henri Nouvellon, 9 fois nommé. — 2e prix : Emile Pasquier, 4 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Albert Planeix, 4 fois nommé. — 2e prix : André Klein, 7 fois nommé. — 1er accessit : Lucien Marchand, 2 fois nommé. — 2e accessit : Joseph Serreau, de Charray.

Huitième. — 1er prix : Paul Haye, 3 fois nommé. — 2e prix : Louis Péneau, 3 fois nommé. — 1er accessit : Albert Banzet, 6 fois nommé. — 2e accessit : Alfred Naslin, 2 fois nommé.

HISTOIRE

Quatrième. — 1er prix : Lucien Isambert, 5 fois nommé. — 2e prix ex-æquo : Eugène Bisson, 4 fois nommé ; Gabriel Pothier, 6 fois nommé.

Cinquième, — 1er prix : Joseph Maillard, 2 fois nommé. — 2e prix : Henri Huet, 6 fois nommé. — Accessit : Paul Marque, 8 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Henri Nouvellon, 10 fois nommé. — 2e prix : Léon Esnault, 4 fois nommé.

Septième. — 1er prix : André Klein, 8 fois nommé. — 2e prix : Claudius Beylot, 3 fois nommé. — 1er accessit : Aristide Pichot, 3 fois nommé. — 2e accessit : Henri Bailleau, 4 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Albert Banzet, 7 fois nommé. — 2e prix : Louis Péneau, 4 fois nommé. — 1er accessit : Gaston Roger, 2 fois nommé. — 2e accessit : Paulin Pelatan, 3 fois nommé.

GÉOGRAPHIE

Quatrième. — 1er prix : Auguste Dhuit, 2 fois nommé. — 2e prix : Henri Villain, 4 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Jean-Marie Maillet, 4 fois nommé. — 2e prix : Henri Huet, 7 fois nommé. — Accessit : Paul Marque, 9 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Amédée Riberou, 3 fois nommé. — 2e prix : Emile Pasquier, 5 fois nommé.

Septième. — 1er prix : André Klein, 9 fois nommé. — 2e prix : Georges Kessler, 5 fois nommé. — 1er accessit : Albert Planeix, 5 fois nommé. — 2e accessit : Lucien Marchand, 3 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Albert Banzet, 8 fois nommé. — 2e prix : Louis Péneau, 5 fois nommé. — 1er accessit : Auguste Linée, de St-Germain de la Coudre, (diocèse de Séez.) — 2e accessit : Paulin Pelatan, 4 fois nommé.

ARITHMÉTIQUE

1er Cours. — 1er prix : Auguste Thieux, 2 fois nommé. — 2e prix : Laurent Rauel, 3 fois nommé. — 1er accessit : Joseph Lethiers, de Corancez. — 2e accessit : Paul Marque, 10 fois nommé.

2e Cours. — 1er prix : André Klein, 10 fois nommé. — 2e prix : Victor Bonnin, 4 fois nommé. — 1er accessit : Léon Proust, de Verdes. — 2e accessit : Emile Pasquier, 6 fois nommé. — 3e accessit : Eugène Bisson, 5 fois nommé,

3e Cours. — 1er prix : Louis Péneau, 6 fois nommé. — 2e prix : Claudius Beylot, 4 fois nommé. — 1er accessit : Marie Guillen, de Champrond-en-Gâtine. — 2e accessit : Aristide Chardon, 4 fois nommé.

4e Cours. — 1er prix : Joseph Brachet, de Marquise, (diocèse d'Arras.) — 2e prix : Gilles Juteau, 3 fois nommé. — Accessit : Léon Thibault, 2 fois nommé.

EXAMEN

Quatrième. — 1er prix : Gabriel Pothier, 7 fois nommé. — 2e prix : Victor Larsonneau, 2 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Jean-Marie Maillet, 5 fois nommé. — 2e prix : Henri Huet, 8 fois nommé. — Accessit ex-œquo : André Baudouin, 7 fois nommé ; Victor Bonnin, 5 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Henri Nouvellon, 11 fois nommé. — 2e prix : Léon Esnault, 5 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Aristide Pichot, 4 fois nommé. — 2e prix : Henri Bailleau, 5 fois nommé. — 1er accessit : Joseph Serreau, 2 fois nommé. — 2e accessit : Albert Planeix, 6 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Paul Haye, 4 fois nommé. — 2e prix ex-œquo : Alfred Naslin, 3 fois nommé ; Paulin Pelatan, 5 fois nommé. — 1er accessit : Ferdinand Beckr, de Dampierre-sur-Blévy. — 2e accessit ex-œquo : Antonin Arnou, 6 fois nommé ; Albert Banzet, 9 fois nommé.

MUSIQUE

Soprano. — 1er prix : Léon Vatonne, 2 fois nommé. — 2e prix : Elisée Lailler, 2 fois nommé. — 1er accessit : Victor Bonnin, 6 fois nommé. — 2e accessit : Paul Haye, 5 fois nommé. — 3e accessit : Albert Banzet, 10 fois nommé.

Alto. — Prix : Adolphe Fournier, de Tarcenay, (diocèse de Besançon.) — 1er accessit : Théophile Venot, de Lignières, (diocèse de Blois.) — 2e accessit : Joseph Lethiers, 2 fois nommé.

Plain chant. — 1er prix : Lucien Isambert, 6 fois nommé. — 2e prix : Jean-Marie Maillet, 6 fois nommé. — 1er accessit : Arthur Thouvay, de Souesmes, (diocèse de Blois.) — 2e accessit : Joseph Maillard, 3 fois nommé. — 3e accessit : Gabriel Pothier, 8 fois nommé.

Piano. — *1re Division.* — Prix : Auguste Dhuit, 3 fois nommé. — Accessit : Léon Vatome, 3 fois nommé. — *2e Division.* — 1er prix : Henri Nouvellon, 12 fois nommé. — 2e prix : Louis Drouin, 4 fois nommé.

PRIX D'ACCESSITS

Cinquième. — Victor Bonnin, pour 4 accessits. — Paul Marque, pour 4. — André Baudouin, pour 3.

Septième. — Henri Bailleau, pour 3 accessits. — Georges Kessler, pour 3. — Lucien Marchand, pour 3. — Albert Planeix, pour 5.

Huitième. — Albert Banzet, pour 4 accessits. — Antonin Arnou, pour 3. — Paulin Pelatan, pour 3. — Paul Haye, pour 3.

La première rentrée est fixée au samedi 31 août et la rentrée générale au mercredi 2 octobre.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS - Chartres.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

10me NUMÉRO — OCTOBRE 1889

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LETTRE ENCYCLIQUE
DE
N. T. S. P. LÉON XIII, Pape par la Divine Providence

AUX PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES ET AUTRES ORDINAIRES
EN PAIX ET COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE

DU PATRONAGE DE SAINT JOSEPH ET DE LA TRÈS SAINTE VIERGE
QU'IL CONVIENT D'INVOQUER A CAUSE DE LA DIFFICULTÉ DES TEMPS.

A Nos Vénérables Frères les Patriarches, Primats, Archevêques, Évêques et autres Ordinaires ayant paix et communion avec le Siège Apostolique.

LÉON XIII, PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES,

Salut et bénédiction apostolique.

Bien que plusieurs fois déjà Nous ayons ordonné que des prières spéciales fussent faites dans le monde entier et que les intérêts catholiques fussent avec plus d'instances recommandés à Dieu, personne néanmoins ne s'étonnera que nous jugions opportun, au temps présent, d'inculquer de nouveau ce même devoir.

Aux époques de difficultés et d'épreuves, surtout lorsque la licence de tout oser pour la ruine de la religion chrétienne semble laissée à la *puissance des ténèbres,* l'Eglise a toujours eu la coutume d'implorer avec plus de ferveur et de persévérance Dieu, son auteur et son défenseur, en recourant aussi à l'intercession des saints, — et principalement de l'auguste Mère de Dieu — dont le patronage lui paraît devoir être le plus efficace. Le fruit de ces pieuses supplications de la confiance mise dans la bonté divine apparaît tôt ou tard.

Or vous connaissez les temps où nous vivons, Vénérables Frères : ils ne sont pas beaucoup moins calamiteux pour la religion chrétienne que ceux qui, dans le passé, furent le plus remplis de calamités. Nous voyons s'éteindre dans un grand nombre d'âmes le principe de toutes les vertus chrétiennes, la foi ; la charité se refroidir ; la jeunesse grandir dans la dépravation des mœurs et des opinions ; l'Eglise de Jésus-Christ attaquée de toute part par la violence et par l'astuce ; une guerre acharnée dirigée contre le Souverain-Pontificat ; les fondements mêmes de la religion ébranlés avec une audace chaque jour croissante. A quél degré on en est descendu, en ces derniers temps, et quels desseins on agite encore, c'est trop connu pour qu'il soit besoin de le dire.

Dans une situation si difficile et si malheureuse, les remèdes humains sont insuffisants et le seul secours est de solliciter de a puissance divine la guérison.

C'est pourquoi Nous avons jugé devoir Nous adresser à la piété du peuple chrétien pour l'exciter à implorer avec plus de zèle et de constance le secours de Dieu tout-puissant. A l'approche donc du mois d'octobre, que Nous avons précédemment prescrit de consacrer la Sainte Vierge sous le titre de Notre-Dame du *Rosaire,* Nous exhortons vivement les fidèles à accomplir les exercices de ce mois avec plus de religion, de piété et d'assiduité possible. Nous savons qu'un refuge est prêt dans la bonté maternelle de la Vierge, et Nous avons la certitude de ne point placer vainement en elle Nos espérances. Si cent fois elle a manifesté son assistance dans les époques critiques du monde chrétien, pourquoi douter qu'elle ne renouvelle les exemples de sa puissance et de sa faveur, si d'humbles et constantes prières lui sont partout adressées ? Bien plus, Nous croyons que son intervention sera d'autant plus merveilleuse qu'elle aura voulu se laisser implorer plus longtemps.

Mais Nous avons un autre dessein que, selon votre coutume, Vénérables Frères, vous seconderez avec zèle. Afin que Dieu se montre plus favorable à nos prières et que, les intercesseurs étant nombreux, il vienne plus promptement et plus largement au secours de son Eglise, Nous jugeons très utile que le peuple

chrétien s'habitue à invoqner avec une grande piété et une grande confiance, en même temps que la Vierge, Mère de Dieu, son très chaste Époux le bienheureux Joseph ; ce que Nous estimons de science certaine être, pour la Vierge elle-même, désiré et agréable.

Au sujet de cette dévotion, dont nous parlons publiquement pour la première fois aujourd'hui, Nous savons sans doute que non seulement le peuple y est incliné, mais qu'elle est déjà établie et en progrès. Nous avons vu, en effet, le culte de saint Joseph, que, dans les siècles passés, les Pontifes romains s'étaient appliqués à développer peu à peu et à propager, croître et se répandre à notre époque, surtout après que Pie IX, d'heureuse mémoire, Notre prédécesseur, eut proclamé, sur la demande d'un grand nombre d'Evêques, le très saint patriarche patron de l'Eglise catholique. Toutefois, comme il est d'une si haute importance que la vénération envers saint Joseph s'enracine dans les mœurs et dans les institutions catholiques, Nous voulons que le peuple chrétien y soit incité avant tout par Notre parole et par Notre autorité.

Les raisons et les motifs spéciaux pour lesquels saint Joseph est nommément le patron de l'Eglise et qui font que l'Eglise espère beaucoup, en retour, de sa protection et de son patronage, sont que Joseph fut l'époux de Marie et qu'il fut réputé le père de Jésus-Christ. De là ont découlé sa dignité, sa faveur, sa sainteté, sa gloire. Certes, la dignité de la Mère de Dieu est si haute qu'il ne peut être créé rien au-dessus. Mais, toutefois, comme Joseph a été uni à la bienheureuse Vierge par le lien conjugal, il n'est pas douteux qu'il n'ait approché plus que personne de cette dignité suréminente par laquelle la Mère de Dieu surpasse de si haut toutes les natures créées. Le mariage est, en effet, la société et l'union de toutes la plus intime, qui entraîne de sa nature la communauté des biens entre l'un et l'autre conjoint. Aussi, en donnant Joseph pour Époux à la Vierge, Dieu lui donna non-seulement un compagnon de sa vie, un témoin de sa virginité, un gardien de son honneur, mais encore, en vertu même du pacte conjugal, un participant de sa sublime dignité.

Semblablement, Joseph brille entre tous par la plus auguste dignité, parce qu'il a été, de par la volonté divine, le gardien du Fils de Dieu, regardé par les hommes comme son père. D'où il résultait que le Verbe de Dieu était humblement soumis à Joseph, qu'il lui obéissait et qu'il lui rendait tous les devoirs que les enfants sont obligés de rendre à leurs parents.

De cette double dignité découlait d'elles-mêmes les charges que la nature humaine impose aux pères de famille, de telle sorte que Joseph était le gardien, l'administrateur et le défenseur légitime et naturel de la maison dont il était le chef. Il exerça de fait ces charges et ces fonctions pendant tout le cours de sa vie mortelle. Il s'appliqua à protéger avec un souverain amour et une sollicitude quotidienne son épouse et le divin Enfant ; il gagna régulièrement par son travail ce qui était necssaire à l'un et à l'autre pour la nourriture et le vêtement ; il préserva de la mort l'Enfant menacé par la jalousie d'un roi, en lui procurant un refuge ; dans les incommodités des voyages et les amertumes de l'exil, il fut constamment le compagnon, l'aide et le soutien de la Vierge et de Jésus.

Or, la divine maison que Joseph gouverna comme avec l'autorité du père contenait les prémices de l'Église naissante. De même que la très sainte Vierge est la mère de Jésus-Christ, elle est la mère de tous les chrétiens, qu'elle a enfantés sur le mont du Calvaire, au milieu des souffrances suprêmes du Rédempteur ; Jésus-Christ aussi est comme le premier-né des chrétiens qui, par l'adoption et la rédemption, sont ses frères.

Telles sont les raisons pour lesquelles le bienheureux Patriarche regarde comme lui étant particulièrement confiée la multitude des chrétiens qui compose l'Eglise, c'est-à-dire cette immense famille répandue par toute la terre, sur laquelle, parce qu'il est l'époux de Marie et le père de Jésus-Christ, il possède comme une autorité paternelle. Il est donc naturel et très digne du bienheureux Joseph que, de même qu'il subvenait autrefois à tous les besoins de la famille de Nazareth et l'entourait saintement de sa protection, il couvre maintenant de son céleste patronage et défende l'Eglise de Jésus-Christ.

Vous comprenez facilement, Vénérables Frères, que ces

considérations sont confirmées par l'opinion qu'un grand nombre de Pères de l'Eglise ont admise et à laquelle acquiesce la sainte liturgie elle-même, que ce Joseph des temps anciens, fils du patriarche Jacob, fut la figure du nôtre et, par son éclat, témoigna de la grandeur du futur gardien de la divine famille.

Et, en effet, outre que le même nom, qui n'est pas dénué de signification, fut donné à l'un et à l'autre, vous connaissez parfaitement les similitudes évidentes qui existent entre eux : celle-ci d'abord, que le premier Joseph obtint la faveur et la particulière bienveillance de son maître, et que, étant préposé par lui à l'administration de sa maison, il arriva que la prospérité et l'abondance affluèrent, grâce à Joseph, dans la maison du maître ; cette autre ensuite, plus importante, que, par l'ordre du roi, il présida avec une grande puissance au royaume, et en un temps où la disette des fruits et la cherté des vivres vinrent à se produire, il pourvut avec tant de sagesse aux besoins des Egyptiens et de leurs voisins, que le roi décréta qu'on l'appellerait le *sauveur du monde.*

C'est ainsi que dans cet ancien patriarche il est permis de reconnaître la figure du nouveau. De même que le premier fit réussir et prospérer les intérêts domestiques de son maître et bientôt rendit de merveilleux services à tout le royaume, de même le second destiné à être le gardien de la religion chrétienne, doit être regardé comme le protecteur et le défenseur de l'Eglise, qui est vraiment la maison du Seigneur et le royaume de Dieu sur la terre.

Il existe des raisons pour que les hommes de toute condition et de tout pays se recommandent et se confient à la foi et à la garde du bienheureux Joseph.

Les pères de famille trouvent en Joseph la plus belle personnification de la vigilance et de la sollicitude paternelle ; les époux, un parfait exemple d'amour, d'accord et de fidélité conjugale ; les vierges ont en lui, en même temps que le modèle, le protecteur de l'intégrité virginale. Que les nobles de naissance apprennent de Joseph à garder, même dans l'infortune, leur dignité ; que les riches comprennent, par ses leçons, quels sont les biens

qu'il faut le plus désirer et acquérir au prix de tous ses efforts.

Quant aux prolétaires, aux ouvriers, aux personnes de condition médiocre, ils ont comme un droit spécial à recourir à Joseph et à se proposer son imitation. Joseph, en effet, de race royale, uni par le mariage à la plus grande et à la plus sainte des femmes, regardé comme le père du Fils de Dieu, passe néanmoins sa vie à travailler et demande à son labeur d'artisan tout ce qui est nécessaire à l'entretien de sa famille.

Il est donc vrai que la condition des humbles n'a rien d'abject, et non seulement le travail de l'ouvrier n'est pas déshonorant, mais il peut, si la vertu vient s'y joindre, être grandement ennobli. Joseph, content du peu qu'il possédait, supporta les difficultés inhérentes à cette médiocrité de fortune avec grandeur d'âme, à l'imitation de son fils qui, après avoir accepté la forme d'esclave, lui le Seigneur de toutes choses, s'assujettit volontairement à l'indigence et au manque de tout.

Au moyen de ces considérations, les pauvres et tous ceux qui vivent du travail de leurs mains doivent relever leur courage et penser juste. S'il ont le droit de sortir de la pauvreté et d'acquérir une meilleure situation par des moyens légitimes, la raison et la justice leur défendent de renverser l'odre établi par la providence de Dieu. Bien plus, le recours à la force et les tentavives par voie de sédition et de violence sont des moyens insensés, qui aggravent la plupart du temps les maux pour la suppression desquels on les entreprend. Que les pauvres donc, s'ils veulent être sages, ne se lient pas aux promesses des hommes de désordre, mais à l'exemple et au patronage du bienheureux Joseph, et aussi à la maternelle charité de l'Eglise qui prend chaque jour de plus en plus souci de leur sort.

C'est pourquoi, Nous promettant beaucoup de votre autorité et de votre zèle épiscopal, Vénérables Frères, et ne doutant pas que les bons et pieux fidèles ne fassent volontairement plus encore qu'il ne sera ordonné, Nous prescrivons que, pendant tout le mois d'octobre, à la récitation du Rosaire, au sujet de laquelle il a été précédemment statué, on ajoute une prière à saint Joseph, dont la formule vous sera transmise en même

temps que cette Lettre ; il sera fait ainsi chaque année jusqu'à perpétuité. A ceux qui réciteront dévotement cette prière, Nous accordons pour chaque fois une indulgence de sept ans et sept quarantaines.

C'est une pratique salutaire et des plus louables, établie déjà en quelques pays, de consacrer le mois de mars à honorer, par des exercices de piété quotidiens, le saint Patriarche. Là où cet usage ne pourra pas être facilement établi, il est du moins à souhaiter que, avant le jour de sa fête, dans l'église principale de chaque lieu, un *triduum* de prières soit célébré.

Dans les endroits où le dix-neuf mars, consacré au bienheureux Joseph, n'est pas fête de précepte, Nous exhortons les fidèles à sanctifier autant que possible ce jour par la piété privée, en l'honneur de leur céleste patron, comme si c'était une fête de précepte.

En attendant, comme présage des dons célestes et comme témoignage de Notre bienveillance, Nous accordons affectueusement dans le Seigneur, à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à votre peuple, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 15 août 1880.

De Notre Pontificat l'an douzième. LÉON XIII, PAPE.

PRIÈRE A SAINT JOSEPH.

Nous recourons à vous dans notre tribulation, bienheureux Joseph, et, après avoir imploré le secours de votre très sainte Épouse, nous sollicitons aussi avec confiance votre patronage. Par la charité qui vous a uni avec la Vierge immaculée, Mère de Dieu ; par l'amour paternel dont vous avez entouré l'Enfant Jésus, nous vous supplions de regarder avec bonté l'héritage que Jésus-Christ a acquis de son sang et de nous assister de votre puissance et de votre secours dans nos besoins.

Protégez, ô très sage Gardien de la divine famille, la race élue de Jésus-Christ ; préservez-nous, ô Père très aimant, de toute souillure d'erreur et de corruption ; soyez-nous propice et assistez-nous du haut du ciel, ô notre très puissant libérateur, dans le combat que nous livrons à la puissance des ténèbres ; et de même que vous avez arraché autrefois l'Enfant Jésus au péril de la mort, défendez aujourd'hui la sainte Église de Dieu des embûches de l'ennemi et de toute adversité. Accordez-nous votre perpétuelle protection afin

que, soutenus par votre exemple et par votre secours, nous puissions vivre saintement, pieusement mourir et obtenir la béatitude éternelle du ciel. Ainsi soit-il.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

St JEAN DE CAPISTRAN

Religieux de l'Ordre des Frères Mineurs de l'Observance

XVme SIÈCLE

Rien n'est plus propre à réveiller nos espérances dans le secours divin, quand on traverse ces périodes désastreuses où la foi et les saines doctrines semblent devoir disparaître à jamais sous les coups multiples de l'erreur, que de parcourir l'histoire de l'Église : miroir fidèle dans lequel on voit comment Dieu suscite tout-à-coup des instruments faibles en apparence, mais forts sous l'action providentielle qui les dirige, pour délivrer les sociétés en péril et les rendre victorieuses de leurs mortels ennemis.

Jean de Capistran fut du nombre de ces *sauveurs* inespérés. Simple moine, il se présente tour à tour à nos regards étonnés, comme un *saint*, un *thaumaturge*, un *réformateur*, un *apôtre*, un *défenseur* de la foi, un *libérateur* de la catholicité.

Fils d'un noble seigneur français qui avait suivi Louis d'Anjou lors de son expédition dans la péninsule; ayant pour mère une femme douée d'une grande piété, le futur *apôtre de l'Italie et de l'Allemagne*, vit son berceau entouré des soins les plus vigilants et du plus tendre amour. Capistran, ville du Royaume de Naples, fut le lieu de sa naissance ; le nom de cette petite cité devait un jour être inséparablement uni à celui de *Jean* qu'il reçut au baptême. Ayant perdu son père en bas âge, c'est à sa mère qu'il dut la forte et chrétienne éducation qui fit de lui un jeune homme aussi distingué par sa science que par ses vertus. Pendant une période de dix années il étudia à Pérouse le droit civil et le droit canon avec tant de succès, qu'il fut bientôt considéré comme le prince des jurisconsultes, admirateurs de son mérite. Ladislas, roi de Naples, le nomma vers 1412, gouverneur de Pérouse. Jean n'avait alors que 27 ans ; mais il se montra à la hauteur de cette mission difficile, et, sous son autorité, la province entière recouvra une sécurité que depuis de longues années elle ne connaissait plus. Son union avec une jeune fille digne de lui vint bientôt mettre le comble à son bonheur. Tout lui souriait dans la vie. La fortune et les honneurs étaient venus à lui et l'avaient fait en peu de temps un des heureux de ce monde, quand Dieu, qui avait de grands desseins sur lui, le frappa d'un de ces coups foudroyants qui terrassent les âmes, et leur font apercevoir l'instabilité

et le néant de tous ces rêves de gloire qui jusqu'alors les avaient enivrées.

C'était en 1416, Jean de Capistran représentait à Pérouse la reine de Naples, Jeanne II, qui avait succédé au roi Ladislas. Tout à coup la guerre éclata entre les Pérugins et les seigneurs de Rimini. Jean, député par ses concitoyens pour rétablir la paix, fut saisi traîtreusement et enfermé d'abord dans une tour les pieds chargés de chaînes énormes, puis, à la suite d'une tentative malheureuse qu'il fit pour s'échapper de sa prison, dans un cachot souterrain où il était dans l'eau jusqu'aux genoux. Durant ce temps d'indicibles tortures, les graves pensées de la foi, avec leurs saintes terreurs et leurs consolantes espérances; lui revenaient à l'esprit, et voilà qu'un jour où épuisé de fatigue il s'était endormi, un bruit soudain vint le tirer de son sommeil. La prison s'illumina d'une clarté céleste et un frère mineur stigmatisé lui apparut. « Homme superbe, lui dit-il, pourquoi ces hésitations, « obéis à Dieu et à l'inspiration intérieure qu'il t'envoie. » — Que demande le Seigneur ? répondit le prisonnier, que veut-il que je fasse ? » — « Ne comprends-tu pas, reprit l'apparition, ce qu'il veut de toi ? Ne vois-tu pas cet habit que je porte ? Abandonne le monde pour te sanctifier. » — « Il est dur de vivre dans un cloître et d'abdiquer pour toujours sa liberté, reprit le prisonnier; mais puisque Dieu l'ordonne, j'obéirai. » Chose merveilleuse, après cette vision, les cheveux du captif se trouvèrent miraculeusement coupés en forme de couronne, et, rempli de courage il ne songea plus qu'à exécuter les ordres du Ciel.

Jean de Capistran obtint sa liberté moyennant une forte rançon; il vendit alors ses biens, en distribua le prix aux pauvres, puis il alla se présenter au couvent *del Monte* près Pérouse, demandant à y être admis. — Le bienheureux Marc de Bergame, qui en était le gardien, hésitait à le recevoir; Jean, pour lui prouver qu'il était résolu à fouler aux pieds tout respect humain, se mit à parcourir les rues de cette ville où il avait été environné de tant d'honneurs, monté à rebours sur un âne, revêtu de haillons, et coiffé d'une mitre en carton sur laquelle étaient inscrits en gros caractères les péchés de sa vie. Les enfants le chassaient à coups de pierres, la populace le poursuivait de ses huées, tous le méprisaient comme un fou..... Après une telle rupture avec le monde, Jean, jugé digne de faire partie des enfants de Saint François, revêtit les livrées séraphiques le 4 octobre de l'an 1416, à l'âge d'environ trente ans.

Sous l'austère direction du frère Onuphre, maître des novices, Jean de Capistran fit de si rapides progrès dans la vertu que le ministre général des franciscains de l'observance, de passage au couvent de Pérouse, l'ayant entretenu en particulier, ne put s'empêcher de dire :

« Si ce jeune homme persévère, il sera un jour la gloire de notre ordre et le miroir du peuple chrétien. » Paroles vraiment prophétiques qui devaient avoir un merveilleux accomplissement.

Qui pourrait dire sa *pauvreté ?* Le corps couvert d'une robe en lambeaux, la tête et les pieds nus, il parcourait les villes et les campagnes en mendiant humblement son pain.

Jean entretenait en lui la belle fleur de la *chasteté* en imposant à sa chair des mortifications inouïes ; son *obéissance* ne reculait ni devant la douleur ni devant l'impossible : c'est ainsi que sur l'ordre du maître des novices il retira un drap d'une chaudière bouillante, et qu'une autre fois il avala sans hésiter une tisane brûlante que lui présentait son supérieur ; mais, chose admirable, cette boisson loin de lui nuire lui rendit la santé.

A ceux qui trouveraient ces faits étranges nous dirons simplement « que c'est l'obéissance absolue qui façonne les grands caractères et que sans elle il ne peut y avoir ni soldat ni martyr. »

Son *humilité* était si grande que d'ordinaire dans les couvents dont il était supérieur et lors même qu'il fût élevé à la dignité de nonce du Pape, il servait ses frères à genoux ; ingénieux à saisir toutes les occasions de s'abaisser, on le voyait rechercher les plus vils offices, balayer les cellules, laver les écuelles et se faire le serviteur de tous.

En 1446, Eugène IV lui offrit l'évêché d'Aquila ; l'humble religieux déclina cet honneur dont il se croyait indigne, et conjura le Pontife de lui laisser la pauvreté du cloître avec les labeurs du ministère évangélique. Aux travaux de la vie active, Jean de Capistran savait constamment unir la prière à la contemplation. Pour lui les créatures, même inanimées, étaient autant d'échelons mystiques par lesquels il s'élevait incessamment jusqu'au trône du Verbe incarné. Sa foi était si vive qu'à l'autel il tombait parfois en extase, et que le souvenir de la Passion du Sauveur lui arrachait des torrents de larmes.

Comme le patriarche d'Assise, il avait voué à la Vierge Immaculée un insatiable amour, aussi se montra-t-il l'ardent propagateur de la couronne franciscaine. La Reine des Anges, en retour, le combla des plus éclatantes faveurs.

Comme il prêchait dans la ville d'Aquila, sur les grandeurs de Marie, une étoile flamboyante brilla tout à coup dans les airs et vint se reposer sur son front. Le lendemain, s'étant mis en route pour Rome avec ses compagnons, l'étoile reparut de nouveau pour lui montrer le chemin.

Les prodiges et les miracles naissaient sous ses pas ; le thaumaturge répandait magnifiquement autour de lui la guérison, la consolation,

la lumière. De ce côté peu de saints peuvent lui être comparés. Les contemporains rapportent ces faits sous la foi du serment tels qu'ils les avaient vus : car, ils avaient eu lieu, au grand jour, sur les places publiques, en présence de foules énormes.

Les anges le servaient — Les animaux écoutaient sa voix — Les éléments se montraient dociles à sa parole, et, ce qui est plus remarquable encore, les *Bienheureux* au sein même de la gloire exécutaient ses ordres.

Le saint s'occupait avec ardeur de la canonisation de Bernardin de Sienne, mais les miracles qui s'opéraient à son tombeau ayant tout-à-coup cessé, cette interruption subite nuisait à sa cause ; l'homme de Dieu ordonne au saint de les continuer et voilà que les prodiges recommencèrent aussitôt.

Au même temps il s'en opérait un tel nombre sur la tombe de Thomas de Florence que l'on parlait de l'élever sur les autels avant l'illustre apôtre du saint nom de Jésus ; Capistran pour prévenir ce qu'il regardait comme une injustice, se rend à son tombeau. « Frère Thomas » lui dit-il : « Je te commande de ne plus faire de miracles » et les miracles cessent aussitôt pour recommencer quelques années après sur un ordre formel du saint.

Son regard prophétique perçait les voiles de l'avenir : il prédit l'élection d'Eugène IV au Souverain Pontificat et, après la mort de ce pape, celle de Nicolas V.

Les vertus et la sainteté de St Jean de Capistran dominent et expliquent toute sa vie ; car s'il exerça sur son siècle une si prodigieuse influence, s'il tint à certains jours entre ses mains les destinées de la civilisation et de l'Europe, c'est qu'avant de saisir le glaive de la vérité, avant de recevoir du Ciel le don des miracles, il avait su immoler dans son cœur les aspirations dépravées de notre nature déchue, et retracer dans son âme cet idéal du sacrifice et de l'amour dont le Christ est le type éternel. « Les saints, » on l'a justement dit, « portent le monde » et l'étendue de leur influence est en raison directe de leur abaissement volontaire et de leur humilité.

(*à suivre.*) Un humble servant de Marie.

M. LACAVE-LAPLAGNE-BARRIS et LES VOCATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Nous avons déjà cité de ce pieux magistrat, ancien procureur à Chartres, récemment décédé dans le Midi, un acte d'apostolat vis-à-vis d'un condamné.

L'éloge funèbre de M. Laplagne, prononcé par M. l'abbé de Carselade nous présente un exemple admirable de zèle pour les Vocations sacerdotales. Nous tenons à le publier dans notre bulletin de l'Œuvre des Clercs, au moment de la rentrée des classes des séminaires.

« . . . . Combien difficilement s'opère le recrutement du clergé, surtout dans ces temps d'indifférence où, la foi faisant défaut, rien ne pousse la jeunesse vers la carrière sacrée du sacerdoce !

« Nous souffrons beaucoup du manque de prêtres, écrivait Monseigneur de Langalerie, de douce et sainte mémoire, surtout quand les paroisses désolées viennent nous exposer leurs besoins et leurs vœux. Il est bien pénible pour un cœur d'Evêque de ne pouvoir répondre que par un refus à ces touchantes demandes. »

Notre éminent magistrat (M. Laplagne) a entendu l'appel de son Évêque. Ce cri de détresse a ému son âme. Ce n'est plus seulement le salut de quelques âmes qui sollicite son zèle, c'est son église métropolitaine, son cher diocèse qui l'implorent et tendent vers lui des mains suppliantes. Les soldats ne manqueront pas pour livrer le combat journalier de Jésus-Christ ; mais où sont les chefs qui doivent ordonner la bataille ? C'est lui qui les trouvera, lui, le champion de l'Église ; il les fera surgir autour de sa demeure, dans cette contrée bénie, dans cette ville illustre par tant de grands personnages, mais plus illustre encore par cette phalange de prêtres que Dieu a choisie dans son sein.

Le voilà donc qui se met à l'œuvre. Il visite les prêtres de la contrée, excite ou encourage leur zèle, met à leur disposition la grande fortune que Dieu lui avait donnée, établit chez lui, sous la direction d'un saint prêtre, une école sacerdotale, où il appelle de pieux jeunes gens, leur prodigue sa fortune, ses conseils, ses leçons, ses exemples et par dessus tout la tendresse de son cœur, et arrive à un si beau résultat que, pour récompenser son zèle, son vénérable Archevêque vint célébrer une ordination sacerdotale dans cette église de Montesquiou.

Sa tendre sollicitude accompagnait au Grand-Séminaire ces jeunes clercs formés pour ainsi dire sous ses yeux et à son image. Il suivait pas à pas leurs progrès dans la piété et les sciences théologiques, les encourageait, les fortifiait, soufflait dans leur cœur cet amour des âmes qui était le tourment de sa vie. « Par eux, me disait-il un jour, je » donnerai des âmes à Jésus-Christ et je sauverai la mienne. Ame » pour âme ! »

Quelle joie douce, sainte, inondait son cœur au jour de l'ordination sacerdotale ? Il s'épanchait alors en des lettres comme celle-ci :

« Le bonheur qui vous est préparé pour le 19 de ce mois me trouve trés sensible. Aucune ordination sacerdotale ne me laisse indifférent, et il me semble que la vôtre me touche plus encore, et comme s'il y avait un côté qui me fût personnel, puisqu'entre nous se sont établis des liens

de charité que vous ne romprez pas, même lorsqu'ils auront perdu leur activité matérielle. Je ne mérite nullement la reconnaissance que vous me témoignez, et pourtant vous me procurez une joie infinie en me promettant de vous souvenir longtemps de moi, lorsque Dieu vous aura donné cette grâce insigne, immense, prodigieuse, de renouveler pour nos péchés le sacrifice de la Croix. Cher Monsieur, souvenez-vous de moi, surtout après ma mort, qui est proche, et contribuez à sauver mon âme du purgatoire; pensez qu'alors, la plupart de mes amis m'auront oublié.

Mes vœux les plus ardents vous accompagneront en ce grand jour où vous allez triompher définitivement de l'esprit du monde, où Dieu va vous prendre dans son cœur, vous cacher dans ses plaies, vous enivrer de son sang. Pourquoi parler de persévérance avec une sorte de crainte ? Dieu abandonne-t-il ses prêtres quand ils ne veulent pas être abandonnés ? Ne vous soutiendra-t-il pas ? La prière quotidienne n'est-elle pas un préservatif assuré, un remède infaillible ? Chassez toute apréhension et jouissez sans réserve de votre bonheur, auquel je prendrai part de plein cœur, puisque vous avez la délicate attention de l'annoncer (1). »

Le prêtre apparaissait aux yeux de sa foi, non plus comme un homme, mais comme un autre Jésus-Christ : *Sacerdos alter Christus*. Avec quel profond respect, il l'abordait, comme il se sentait honoré de le recevoir chez lui ! Voici encore ce qu'il écrivait à un jeune séminariste au moment de son ordination :

« . . . . . Vous êtes prédestiné, choisi entre ces millions d'hommes qui peuplent la terre, pour sacrifier le Sauveur sur la pierre des autels, pour qu'il se rende sans jamais y manquer aux ordres qu'il vous permettra de lui adresser tout bas. Ma pensée se confond quand elle s'applique à une pareille réflexion et je ne comprends plus qu'une chose : c'est l'impuissance d'un pécheur, comme je le suis, à saisir et même à entrevoir de loin ce pouvoir sacerdotal qui va vous être conféré. Il faut même que je ne puisse l'entrevoir, car si mes yeux s'ouvraient comme ils s'ouvriront au Paradis, comment oserai-je jamais m'approcher du prêtre et le regarder (2). »

Un si grand amour de l'Église méritait une grande récompense, Dieu l'accorda à son serviteur, en choisissant dans la famille de son frère un jeune saint pour en faire un prêtre. Cette vocation fut une des plus grandes joies de sa vie ; entendez le cri de sa fierté chrétienne : « Enfin,

(1) Lettre écrite à M. l'abbé A. Delsus, professeur au Petit Séminaire d'Auch, en décembre 1885.

(2) Lettre écrite à M. l'abbé Lieste, curé de St Justin (Gers) en décembre 1858.

» dit-il, notre famille se relève ; depuis 1784 aucun de ses membres » n'était voué à l'Église » (1). Quelle noble parole ! Devant ce jeune homme que Dieu conduisait par des voies admirables vers le sacerdoce et la sainteté, tout un siècle de grandeur s'effaçait et la pourpre qu'avait revêtue ses pères lui paraissait moins glorieuse que l'humble soutane du prêtre.

MARTYROLOGE de L'ÉGLISE de CHARTRES *(Suite)*

Quelques pieux personnages.

Avant d'aller plus loin nous croyons pouvoir nommer quelques personnages qui illustrèrent l'Eglise de Chartres. Ils n'ont jamais été honorés du culte des Saints et nous ne demandons pas pour eux un honneur qui ne leur est pas dû, mais comme l'histoire les a appelés *très saints, pieux, vénérables,* nous ne leur contesterons pas ces titres et nous leur accorderons un respectueux souvenir.

N° 118. Agathée. Agathius, évêque de Chartres vers l'an 700, est appelé *Vénérable* par l'auteur de la Parthenie (2). Il fut inhumé à Saint-Cheron, son nom seul est connu.

N° 119. Bernoin (807-836), recommandable par son âge avancé et la sainteté de sa vie *(œtate simul et moribus valdè maturus)*, était évêque de Chartres lorsque les reliques de Saint Liboire portées du Mans à Paderbonn laissèrent sur tout le parcours des marques bien évidentes de la protection du saint. Elles partirent par Pontlieue, s'arrêtèrent à Saint-Mars-la-Bruyère et à Saint-Symphorien de Connerré ou du Theil (3), entrèrent sur le territoire du diocèse de Chartres, passèrent par le monastère de Saint-Sulpice où un homme tout perclus de ses membres recouvra la santé ; elles restèrent une nuit dans une église dédiée à Saint Pierre et arrivèrent à Chartres, ville grande et populeuse *(satis amplam et populosam)*.

Les prêtres du diocèse étaient réunis en synode, l'Évêque se mit à leur tête et s'en alla pieusement recevoir les reliques à l'entrée de la ville et les fit porter à l'oratoire où reposent les restes de Saint-Cheron. Une foule innombrable suivait en chantant et toutes les cloches de la ville mêlaient leurs sons joyeux aux acclamations du peuple (4). Le Seigneur montra combien il avait pour agréable une telle dévotion en accordant plusieurs miracles par l'intermédiaire de Saint Liboire. On remarqua surtout la guérison subite d'une jeune fille qui depuis sa naissance n'avait pas joui de l'usage de ses membres. De Chartres les

(1) Allusion à son grand-oncle, l'abbé Lacave-Laplagne, curé d'Aux, confesseur de la Foi. Voir *La persécution religieuse dans le diocèse d'Auch, pendant la Révolution*, par M. Lamazouade, p 102.

(2) Rouillard, II. 22. — (3) D. Piolin, II. 89, 181. — (4) Procès verbaux archéol. VIII. 193.

pieux voyageurs se rendirent à Paris, traversèrent la Belgique et parvinrent à Paderbonn (1).

Nos 120-130. Frotbolde, évêque de Chartres (855-858), assista avec vingt-sept autres évêques et plusieurs abbés au concile de Bonneuil, près Paris, le 24 août 855. Il reconnut le droit que Charles-le-Chauve avait accordé aux religieux de Saint-Calais de nommer leur supérieur (2).

De son temps les païens normands ravagèrent l'Europe entière. En 844 ils remontèrent la Loire jusqu'à Tours, Amboise et Blois, semant l'effroi et le pillage dans les provinces voisines. En 855, venus par la Seine et l'Eure, ils s'avancèrent jusque dans le Perche *(usque perticum saltum)* et le dépeuplèrent (3). Trois ans après ils assiégèrent Chartres et massacrèrent tout ce qui s'offrit à eux sans distinction; ils pénétrèrent dans la cathédrale et égorgèrent l'évêque, les chanoines, des moines et un peuple nombreux qni s'y étaient réfugiés (4).

Le nécrologe de Notre-Dame fixe ces événements au 12 juin 858 et donne les noms de onze victimes : Frotbolde, évêque; Tetbert, Rainulfe, prêtres; Titulfe, prêtre et moine de Saint Père (5); Landramne, Letramne, Almand, sous-diacres; Adalgaud, Adalbert et Gausbert, clercs, et invite à prier pour eux (6). Plusieurs de nos historiens comptent l'évêque et son clergé au rang des saints martyrs et regrettent que leurs restes n'aient pas été conservés avec honneur et respect, bien qu'ils aient souffert et répandu leur sang pour la gloire de Dieu, la défense de l'Eglise et du peuple (7).

No 131. Gislebert, évêque (859-879), confirma en 862 au concile de Pistes le privilège accordé aux moines de St-Calais sept ans auparavant et se donne pour le successeur de Frotbolde: *gerens vices predecessoris mei Frotboldi* (8). Il brilla par sa générosité, le pape Jean VIII fit un pompeux éloge de ses vertus (9), et son nom est inscrit dans un martyrologe manuscrit no 150 de la bibliothèque de Chartres, aux nones de janvier.

No 132. Haimon (879-887) succéda à Gislebert et comme lui il est appelé *vénérable* dans l'histoire de Saint Wandrille, no 109. Le vénérable Haimon, est-il dit, et le vénérable Aimery abbé de Saint-Cheron, reçurent en 885 les moines de Fontenelle et placèrent les reliques qu'ils apportaient dans la chapelle que le vénérable Gislebert avait fait construire (10). Vint ensuite l'épiscopat de Gérard qui dura un an.

No 133. Aimery 1er (888-896) monta sur le siège de Chartres et

(1) Barthel. IX. 490.

(2) Abbé Froger, cartul. de St-Calais, XII. 27, 30, dom Piolin, II 336.

(3) Id. 311, 313. — (4) Cartul. St Père, 45 cartul. N.-D. I. 10, 45. — (5) Abbé Poisson, 24. — (6) Cartul. N.-D. III. 127. — (7) Souchet, II. 24. Rouillard, II. 24 Sablon, 143. Bulteau, monographie, 31. — (8) Cartul. St-Calais, 32, — (9) Fisquet, 39. — (10) Id. 40. Bollandistes, 22 juillet; procès-verbaux archéologiques, VIII. 193.

continua de mériter son titre de vénérable que lui accorde la Gallia Christiana (1).

N° 134. Gantelme (896-926) est désigné par les historiens comme très religieux et digne de vénération : *vir religiosus* (2) *religiosimus episcopus* (3), *venerandus antistes* (4) *præsul reverendus* (5). Sous son épiscopat, Rollon après avoir conduit ses pirates sur la Saône et sur l'Yonne, leur fait ravager la Bourgogne, se jette sur l'Auvergne, qu'il parcourt jusqu'à Clermont, se replie sur Sens, d'où il s'avance vers Etampes, Villemez (Villemeux) et Paris (6). Il descend la Seine jusqu'à Jeufosse où il fait amarrer ses vaisseaux. *(In Givaldi fossa applicuerunt)* (7), court avec ses troupes à travers les plaines de la Beauçe et du Dunois, signale son triomphe en démantelant Châteaudun jusque dans ses fondements, ruine les abbayes de Saint-Avit, de Brou et de Bonneval (8), s'en vient à Chartres, fait détruire l'abbaye et massacrer les religieux de Saint-Père et se promet d'entrer dans la ville en vainqueur et en dévastateur. C'était le 20 juillet 911 (9). Les Chartrains commandés par leur comte Thibault, secourus de Robert, comte de Paris et de Richard duc de Bourgogne, soutiennent le siège, et l'issue du combat était encore fort incertaine lorsque l'Évêque revêtant ses habits sacerdotaux, comme pour célébrer la messe *(quasi missam celebraturus)* (10), se couvre de sa mitre *(infulatus)* et prenant d'une main une grande croix, enrichie du bois de la vraie croix (11) et de l'autre la tunique intérieure (12) de la Vierge très sainte, se fait escorter de son clergé, se place sur la porte neuve et commande aux troupes d'attaquer hardiment. A la vue des reliques, l'armée des païens s'enfuit épouvantée, elle quitte la vallée de Vau-rou, se retire jusqu'aux grands prés des Reculés et le Monceau de Lèves d'où Ebale, comte de Poitiers, furieux de n'avoir pu participer au combat de la veille, réussit à la faire déguerpir. Les Danois vaincus suivirent le cours de l'Eure, firent halte sur un plateau élevé, entouré de marécages *(super Othuram venientes, loco alto, palude circumdato, gressum fatigati, figunt)* (13), entre Yerménonville et Mévoisins (14), d'où ils s'en allèrent en Normandie, à Lisieux et à Rouen. Cette victoire fut regardée comme un miracle, et Dudon, écrivain du temps, ne craignit pas de l'attribuer à la Mère de Dieu.

Rollo . . . . .
Non te Franco fugat, te nec Burgondio cœdit. . . . ,
Sed Tunica alma Dei genitricis virginis atque
Relliquiæque simul, philacteria, cruxque verenda
Quam. . . . . præsul reverendus . . . .

(1) VIII. 287; cartul. St-Père, I. 15.

(2) Orderic Vital, cité par l'abbé Poirier, 43 — (3) Dudo patrologie CXL. 645. — (4) Cartul. St-Père, 12. — (5) Dudo, id. 645. — (6) id. — (7) Cartul. St-Père, 46.

(8) Abbé Bordas. — (9) Souchet, II. 76. — (10) Dudo id. — (11) Souchet, II. 78. — (12) Cartul. St-père, 47. — (13) Dudo, 647. — (14) Souchet, 78.

Une miniature trouvée dans un manuscrit du XV[e] siècle et reproduite dans les *mémoires de la Société Archéologique* (1889) représente admirablement la défaite de Rollon par le Voile de la Ste Vierge.

L'année suivante le traité de Saint-Clair-sur-Epte, stipulant que Rollon se ferait instruire de la religion chrétienne, accorda au chef des pirates le royaume de Neustrie et la main de Giselle, fille du roi, et le comté de Blois, à Gilon son parent (1).

N° **135. Aganon** (926-941), vénérable et très glorieux prélat, de race illustre et fortunée, illustre et fortuné lui-même, éminent en vertus, se montra très zélé pour la restauration du monastère de Saint-Père. A sa bienheureuse mort *(felici obitu)*, son âme enlevée aux dangers de la mer de ce monde fut portée par les anges au céleste séjour *(ad sanctorum consortia)* (2). De tous nos évêques, dit le nécrologe de Notre-Dame, ce fut lui qui ressembla le mieux au bienheureux Lubin, son âme si pareille à la sienne dans ce bas monde jouit maintenant avec lui de la félicité éternelle (3); d'après Souchet un auteur écrit qu'on fait sa fête le 23 décembre (4).

N° **136. Ragenfroid** (941-955) neveu et successeur du précédent fut comme lui généreux bienfaiteur du monastère de Saint-Père et de la cathédrale et leur donna des biens dont les cartulaires indiquent le détail à Boisville, Germignonville, Ver, Thivars, Fontenai, Bonneval, etc. (5). Il est plusieurs fois qualifié du titre de vénérable, d'homme très illustre, d'évêque de bonne mémoire (6). Son corps reposa longtemps devant l'autel de l'église de Saint-Père et en 1541, l'abbé de Brilhac le leva et le plaça sous l'autel (7), ce qui implique un certain culte. Sa crosse est maintenant au musée de Florence (8).

N° **137. Vulfard** (962-967), d'abord abbé de Fleuri-sur-Loire, fut appelé à Chartres par l'évêque Ragenfroid pour restaurer la discipline monacale à l'abbaye de St-Père. Il fut ensuite élu évêque de Chartres. De son vivant, Ragenfroy l'appelle le modèle du parfait religieux *(censura religionis)* (9) et après sa mort le nécrologe de Notre-Dame le proclame très agréable à Dieu et très cher aux hommes par l'éminence de ses vertus (10); enfin Rouillard le signale comme un très saint personnage (11).

FAITS RELIGIEUX

Les élections. — M. Fallières, ministre de l'Instruction publique, avait recommandé aux instituteurs d'user de leur influence pour faire élire

(1) Dom Piolin II. 407.

(2) Cartul. St-Père, II, 15, 50 — (3) Cartul. N.-D. I, 78 III, 1. — (4) Souch. II. 132. — (5) Dom Piolin, II, 529. cartul. St-Père, 29, 32, 53. cartul. N.-D. III. 141. — (6) Cartul. St-Père, II. 17, 21, 32, 54. cartul. N.-D. I, 114. — (7) Fisquet, 44. — (8) Procès verbaux archéologiques, VIII, 219., note de M[r] de Mely. — (9) Cartul. St-Père, 51. cart. N.-D. I, 79, Fisquet, 302. — (10) Cart. N.-D. III 189, — (11) R. II, 155.

députés les candidats du gouvernement ; il leur indiquait qu'ils ne pouvaient se désister « de cette fin supérieure. » — Le ministre de la Justice et des Cultes, M. Thévenet, est venu, lui, la menace à la bouche, tenir au clergé un langage tout opposé ; d'où découle cette conclusion, dit la *Semaine de Séez :* nos prétendus libéraux n'accordent à nos prêtres le titre de citoyens français que lorsqu'il s'agit de les enrégimenter. L'admirable protestation envoyée par Mgr l'Evêque de Séez au Ministre des Cultes contre cette attitude hostile du gouvernement a fait rapidement le tour de la presse et a été accueillie par les félicitations de tous les honnêtes gens. Depuis, d'autres lettres épiscopales ont tenu au Ministre un langage analogue à celui de Mgr Trégaro. Beaucoup d'évêques ont aussi écrit à leur clergé et à leurs diocésains, pour préciser l'obligation et le caractère du devoir électoral et pour faire appel à la prière ! Quelle différence entre ce beau langage des docteurs de la vérité et le bavardage souvent insensé des folliculaires ou des candidats francs-maçons !

— Le Saint-Siège a répondu dans les termes les plus fermes aux observations que le gouvernement français lui a fait parvenir, il y a quelques jours, sous forme de note diplomatique, au sujet de l'attitude de l'épiscopat dans la question des élections. La réponse du Saint-Siège revendique la dignité de l'épiscopat et du clergé, si gravement outragée par la circulaire Thévenet, et établit que les évêques et leurs prêtres ne font que remplir leur devoir en rappelant aux électeurs ce que leur conscience de chrétien exige dans un acte important de la vie publique où sont en jeu les intérêts de la religion et de la société *(Le Monde).*

— Une brochure très intéressante vient de paraître à Rome, sous ce titre : *La Vérité sur la Question Romaine.* Travail très consciencieux d'un Père Jésuite dont le nom doit rester secret. L'auteur démontre, avec des argumentations très solides, qu'une conciliation entre le Vatican et l'Italie, sans la base du pouvoir temporel, ne peut absolument avoir lieu, et, d'autre part, ce pouvoir temporel est très compatible avec l'unification politique de l'Italie, dont la forme confédérée devait être la plus sage application. Cette brochure est destinée à un grand succès, et Léon XIII en recommande beaucoup la diffusion.

— L'*Osservatore romano* dément l'envoi qui aurait été fait, du Vatican, au Nonce de Madrid, d'instructions tendant à développer le mouvement tout spontané et si chaleureux qui s'est produit en faveur du Pape. Ce journal ajoute que personne n'a suggéré aux Espagnols l'idée d'inviter le Pape à venir en Espagne, quand le bruit a couru que Léon XIII leur demandait un asile.

L'*Osservatore Romano* et *La Voce della Verita*, après deux mois, continuent encore à publier tous les jours de longues notes de protestations venant du monde entier au Saint-Père, pour flétrir le monument à Giordano Bruno. C'est, certes, une manifestation imposante.

— Par ordre du Pape, les ambassadeurs accrédités auprès du Saint Siège ont reçu copie des inventaires détaillés que les diverses administrations du Vatican ont dressés de tous les biens et objets relevant de ces mêmes administrations. On ajoute que la Secrétairerie d'Etat se réserve de saisir le corps diplomatique, en demandant la protection internationale pour le palais du Vatican, en cas de départ du Souverain Pontife.

— La béatification des martyrs français Perboyre et Chanel, et celle

des italiens Ancina et Pirroti, auront lieu les quatre dimanches successifs, fin décembre et commencement de Janvier, sauf la guerre.

Le martyre du vénérable serviteur de Dieu, Gabriel Perboyre. — Le martyre du vénérable serviteur de Dieu, Gabriel Perboyre, prêtre de la Congrégation de la Mission de Saint-Vincent-de-Paul est raconté en ces termes dans le décret promulgué par N. T. S. le Pape.

Né en 1802, le jour de l'Epiphanie du Seigneur, au village de Puech, diocèse de Cahors, de parents distingués par une piété digne des anciens jours, orné dès son enfance des plus rares qualités, il prit rang, jeune encore, parmi les membres de la Congrégation de la Mission de Saint-Vincent-de-Paul. Bientôt il y brilla comme un modèle accompli des vertus et fut envoyé dans l'empire chinois pour travailler à convertir les païens à la foi chrétienne. Quatre ans après son arrivée dans ces régions lointaines, éclata une horrible persécution qui s'attaqua principalement à l'ouvrier évangélique.

A l'arrivée des satellites, le vénérable serviteur de Dieu s'enfuit avec quelques chrétiens, mais, au prix de trente pièces d'argent, nouveau Judas, un néophite le trahit et le livra à ses ennemis. Des liens étreignent ses membres, il est violemment frappé et entraîné, les mains liées derrière le dos. Enfermé ensuite dans une horrible prison, il en est parfois extrait pour être traîné devant les tribunaux, où il subit non pas un jugement, mais les plus atroces traitements, des opprobes, des injures et des interrogatoires impies. Toujours chargé de chaînes cruelles, souvent il est torturé par la flagellation et d'horribles supplices, jusqu'à ce que, sa chair tombant en lambeaux, on ait peine à reconnaître en lui la forme humaine. Accusé par de faux témoins d'impudicité et de magie, il est marqué au front des stigmates de l'infamie et, dans une pensée superstitieuse, on lui fait boire le sang d'un chien.

Pendant une année, au milieu des plus cruelles tortures, unissant une admirable mansuétude à une invincible force de caractère, il subit sans faiblir ce long combat pour sa foi, et enfin il se rendit au dernier supplice comme s'il eut marché au triomphe. Suspendu à une poutre sur laquelle était inscrite la cause de sa mort, étranglé au moyen d'une corde serrée autour de son cou, il couronna son glorieux martyre le 11 septembre de l'année 1840. Dès que le bruit de son martyre se répandit, les fidèles, exités par la renommée de sa sainteté et des miracles, accoururent au lieu du supplice, et leur premier soin fut de racheter des mains des satellites le précieux corps de l'illustre martyr. Les vicaires apostoliques de ces contrées s'empressèrent de faire avec le plus grand soin la relation et ds recueillir les témoignages authentiques des actions du serviteur de Dieu et des actes de son martyre et de les faire parvenir à Rome.....

Nouveaux Évêques. — M. Fallières (Pierre-Frédéric), ancien vicaire général du diocèse de Bordeaux, est nommé à l'évêché de Saint-Brieuc, vacant par le décès de M. Bouché.

M. Duval (Baptiste-Théodore), curé de Notre-Dame, au Havre, est nommé à l'évêché de Soissons, en remplacement de M. Thibaudier, promu à l'archevêché de Cambrai.

M. Cléret (Jules), curé de Notre-Dame, à Saint-Lô, est nommé à l'évêché de Laval, vacant par le décès de M. Bougaud.

— Le 17, la Congrégation des Rites a examiné en deuxième instance l'héroïcité du vénérable Sulprizio, ouvrier, mort à 19 ans, en 1836, après des exemples de patience qui convertirent son persécuteur.

Les catholiques en Espagne. — Dans la contrée de Rioja a eu lieu un pèlerinage de 20 000 personnes, conduit par un évêque et 400 prêtres.

Après les cérémonies religieuses, les pélerins ont crié : « Vive le Pape-roi ! Vive l'unité religieuse ! »

Conversions au Tonkin. — Les *Missions catholiques* publient une lettre de Mgr Puginier, le vénérable vicaire apostolique du Tonkin occidental, qui montre que le mouvement de conversion des païens se maintient dans la mission. Il tend même à se propager de plus en plus, malgré les ennemis de la cause de Dieu et de la France.

Voici la fin de cette lettre :

Voilà donc les environs de Hanoï définitivement ouverts au christianisme, Nous y comptons déjà mille néophytes, baptisés dans ces dernières années, et quatre cents catéchumènes qui étudient la doctrine. Le chiffre des anciens chrétiens était de dix-huit cents. Ils forment treize stations située dans les anciennes lignes des Pavillons-Noirs. Ce sont autant de noyaux que la grâce divine développera.

Nous faisons notre possible pour seconder le mouvement ; mais notre personnel, quoique déjà considérable, est loin de suffire. Je devrais l'augmenter du double, mais les fonds nous manquent. Nos œuvres nombreuses, parmi lesquelles figurent en premier lieu la formation du clergé indigène et la conversion des infidèles, nous écrasent.

La grâce de Dieu continuant à se manifester comme par le passé, si nous avions des ressources, nous pourrions baptiser tous les ans mille infidèles.

Gagner l'affection des populations en les convertissant au catholicisme, voilà le moyen le plus simple et le plus efficace pour prévenir les révoltes.

Le testament d'une jeune fille. — Dans le riche quartier de Notre-Dame-des-Victoires à Paris, une jeune fille se mourait. Peu d'heures avant de rendre le dernier soupir, elle demande qu'on lui apporte un écrin où se trouvait renfermé un bracelet en or. Elle caresse un instant du regard cette parure. Vous croyez qu'elle la regrette ? Non, loin de là. De sa main défaillante elle roule son trésor dans une enveloppe et écrit ces quelques mots en suscription : *Au Sacré-Cœur de Jésus une jeune fille mourante.* Peu de temps après, la jeune vierge prenait son vol vers le ciel, et le bijou, légué par son testament, devenait une pierre dans la basilique du Cœur de Jésus.

Un Apôtre. — Le 8 juillet, une pieuse chrétienne arrivait à Montmartre avec douze enfants qui venaient de faire leur première communion et qu'elle voulait faire consacrer au Cœur de Jésus. Voici l'histoire de ces pèlerins. Cette chrétienne fervente est membre de la corporation foraine de Paris ; elle montre une sorte de lanterne magique. Quel but se propose-t-elle ? C'est un apôtre, qui a des associés ; elle attire à elle les enfants abandonnés, spécialement ceux qui appartiennent aux familles des marchands forains ; elle les réunit par groupe, les instruit et puis les présente à la Table sainte. C'est encore elle qui couvre les dépenses du costume et du petit dîner de fête de la première communion. A qui demande-t-elle ces ressources ? Presque toujours à sa lanterne magique ; et si cela ne suffit pas, à quelques marchands forains dont elle sollicite la charité en faveur de ses chers protégés. N'est-ce pas admirable !

Pélerinage du travail à Rome. — Cette grande manifestation dont nous avons parlé, se déroulera dans la Ville éternelle, depuis le 14 octobre

jusqu'au 25 novembre. Né d'un désir formel du Saint-Père, encouragé par tout l'épiscopat français, le pèlerinage des *Dix mille* réussira; il se fera par fractions en deux mois. Quel acte continu de foi et d'amour envers Notre-Seigneur et envers le Pape son vicaire!

Église en l'honneur du Bienheureux de la Salle. — Les fêtes splendides données à Reims l'année dernière en l'honneur du Bienheureux de La Salle demandaient un complément qui pût les rappeler à la mémoire de tous. Le cardinal Langénieux l'a compris, et il vient d'écrire à ses fidèles diocésains pour les associer à son projet. « Il ne nous suffit pas, leur dit-il, d'avoir pu donner à notre triduum tout l'éclat que vous savez... D'autres pourraient se contenter de ce souvenir. L'Église de Reims, patrie de La Salle, berceau de l'Institut, se doit à elle-même d'affirmer, par des actes plus éclatants, qu'elle apprécie la gloire plus directe qu'elle recueille du triomphe du Bienheureux. » Il invite ses diocésains à élever un monument qui continue l'œuvre de foi et de charité, l'œuvre sociale de l'illustre Rémois : une église en l'honneur du saint éducateur de la classe ouvrière. Et pourquoi une église? « Parce que pour parler à l'enfance, ouvrir son âme aux vérités morales, orner son intelligence et former son cœur, il faut plus que la science humaine, plus que les aptitudes naturelles ou acquises, il faut la grâce de Dieu. »

En terminant, le cardinal s'adresse à la générosité bien connue de ses diocésains et à celle de tous les catholiques français qui ont à cœur la gloire de celui qui nous a donné les dévoués frères des écoles chrétiennes.

Les Écoles neutres de filles jugées par leurs résultats. — Dans la discussion du budget, au Sénat belge, chapitre Justice, M. Lammens a dit :

« En parcourant le compte-rendu français, publié en 1888, j'ai fait une remarque sur laquelle je crois devoir insister un instant, parce qu'elle donne lieu à un avertissement grave pour notre propre pays. Jusqu'à présent, en France, la femme ne prenait part aux accroissements de la criminalité et du suicide que dans une proportion notablement moindre que l'homme.

« Or, dans ces dernières années, on a pu constater que le contingent proportionnel de la femme a augmenté, et l'on est en droit de conclure que cette diminution de l'écart entre les deux sexes, en ce qui concerne les crimes et les suicides, s'est révélée depuis que, par la création d'écoles neutres pour les filles, on a voulu que la femme fût au niveau de l'homme au point de vue moral comme au point de vue intellectuel.

« Puisse cette leçon ne pas être perdue pour notre pays, où l'instruction des filles a conservé jusqu'à présent, grâce aux écoles libres et aux écoles patronnées, un caractère plus religieux que l'enseignement des garçons ! »

Beauvais. — Les Clercs de St-Joseph. — Monseigneur l'Évêque de Beauvais, Noyon et Senlis, supérieur majeur de l'Archiconfrérie de Saint-Joseph, établie dans la chapelle des Frères des écoles chrétiennes, et dont la direction a été confiée par Monseigneur aux Pères de la Congrégation du Saint-Esprit, informe officiellement les nombreux associés à ladite Archiconfrérie, que d'un mutuel accord, et par une convention passée entre Monseigneur l'Evêque et le Supérieur Général de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, l'établissement dit *des Clercs de Saint-Joseph* vient d'être transféré dans le diocèse de Grenoble, et que la maison de Beauvais, toute neuve et

considérablement agrandie est transformée en Institution d'enseignement secondaire lequel sera dirigé par les Pères du Saint-Esprit. Pour les Clercs de Saint-Joseph, les offrandes seront donc adressées au secrétariat de l'évêché de Grenoble.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une magnifique robe pour la statue de N.-D. du Pilier. Cet ornement en moire blanche avec broderies d'or, d'argent et de soie, a été confectionné et offert par une dame de Chartres.

Lampes. — 88 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en septembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre. 68 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2. devant St Joachim 1. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 342.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 749.

Nombre de visites faites aux clochers : 551.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En septembre, ont été consacrés 110 enfants, dont 20 de diocèses étrangers.

— Beaucoup d'abonnés à la *Voix* paient leur année au commencement du quatrième trimestre. Nous les prions de faire ce paiement en mandat-postal. Même recommandation aux abonnés qui ont oublié de nous adresser leur cotisation à une date antérieure.

L'Église de N.-D. de Chartres au Cambodge. — Il y a trop longtemps que nous gardons le silence sur l'église dont le P. Pianet a entrepris la construction avec les offrandes de la charité. Nous recommençons à faire appel aux aumônes des personnes dévouées au culte de N.-D. de Chartres. Comme par le passé, nous leur adresserons, si elles en témoignent le désir, des timbres du Sacré-Cœur en nombre proportionné à leur offrande — (100 pour 1 fr.) — Nous espérons que ce nouvel appel sera aussi bien accueilli que les précédents. De temps à autre nous avons pu faire transmettre au P. Pianet des sommes importantes.

Pèlerinage. — Chaque jour des prêtres étrangers à notre diocèse ont dit la sainte messe en l'église de N.-D. de Chartres ; la plupart à la crypte. Grand a été le nombre des pèlerins comme celui des touristes. Le voyage à Paris pour l'Exposition universelle était sans doute pour beaucoup l'occasion d'une excursion jusqu'à Chartres. Parmi les groupes, nous avons remarqué plusieurs Associations ou Institutions, et entre autres, le 17, l'Institution des sourdes-muettes d'Orléans. Signalons aussi des religieuses de N.-D. d'Evron, de la Sagesse, de St-Dominique, de la Providence de Portieux, etc.

— C'est le 11 septembre qu'a eu lieu le service de trentaine pour le repos de l'âme de Monseigneur Regnault. S. G. Monseigneur Laborde, évêque de Blois, a officié. La messe de *Requiem* a été très solennellement chantée en présence de beaucoup de prêtres et de nombreux fidèles. Les Communautés religieuses du diocèse étaient représentées, comme à l'office funèbre du 7 août. De plus nous avons vu, au service du 11 septembre, une nombreuse députation des Sœurs de la Providence de Ruillé qui ont en Eure-et-Loir plusieurs établissements.

— On apprendra sans doute avec plaisir qu'une Notice historique d'une certaine étendue sur notre vénérable Évêque défunt va paraître prochainement ; elle est actuellement sous presse. L'auteur, un prêtre du diocèse, a mis tous ses soins à cet important travail ; ce que nous en avons pu lire déjà nous fait bien augurer du succès de la Notice. Le prochain numéro de la *Voix* en parlera avec des renseignements plus précis.

— Mgr d'Hulst, après la retraite pastorale de Chartres, a été en prêcher une à Besançon. Nous avons su, par des prêtres pèlerins, que, là comme chez nous, sa belle parole apostolique n'avait rencontré que de vives sympathies. A Chartres nous n'avons pas été étonnés de voir M. l'abbé Hautin, chanoine honoraire, curé de Marboué, consacrer les chaleureux accents de sa lyre poétique à la louange de l'éloquent Prélat.

— La fête et l'octave de la Nativité de la Sainte Vierge, à la Cathédrale de Chartres, ont eu pour prédicateur le R. P. Jutteau, de l'Ordre de St-Dominique. L'excellent souvenir de ses prédications au petit séminaire avait préparé au moins plusieurs prêtres à des impressions très favorables. Ils n'ont point été trompés dans leurs espérances, et le vaste auditoire a semblé partager la même satisfaction. Le R. P. Jutteau, orléanais d'origine et pèlerin de N.-D. de Chartres dès sa jeunesse cléricale, a parlé de la Bonne Mère avec un amour communicatif et, sous les auspices de Marie, sa parole ardente a offert aux âmes les plus utiles enseignements.

Les trois principales circonstances des fêtes de la Nativité, à Chartres, sont, on le sait, le pèlerinage des petits enfants, le 8 septembre (ils étaient, cette année encore, plusieurs milliers portés successivement auprès de N.-D. et des chapelains qui devaient les bénir) ; puis, l'Adoration du Saint Sacrement, le jeudi dans l'octave, et la procession aux flambeaux dans la crypte, le 15. L'écoulement de la foule dans les nefs souterraines pour cette magnifique procession a duré près de trois quarts d'heure.

— Le 19 septembre, l'anniversaire de l'Apparition de la Sainte Vierge à La Salette ne pouvait être oublié en aucun des lieux où

la dévotion à Marie est en grand honneur. A Chartres, l'attention est éveillée sur cet anniversaire par le voisinage de Mignières, rendez-vous principal des gens de notre contrée pour le culte de N.-D. de la Salette. La fête de Mignières, le 19, a emprunté un nouvel éclat à la bénédiction solennelle de l'Orphelinat des Trois Saintes Marie, récemment ouvert et placé sons la direction de religieuses franciscaines. Beaucoup de personnes étrangères à la paroisse sont venues s'unir aux habitants de Mignières pour célébrer cette solennité. L'officiant à la grand'messe était M. l'abbé Lemoine, curé de Perrou (Orne), chanoine honoraire de Séez, fondateur de la Congrégation des Franciscaines de Notre-Dame de Pitié, des orphelinats et des hospices de Perrou. C'est dans l'après-midi qu'a eu lieu la bénédiction de l'orphelinat par M. l'abbé Legué, vicaire capitulaire du diocèse de Chartres. Daigne le Dieu de toutes grâces conserver toujours sa protection à cet établissement d'où sortiront plus tard, on l'espère, de bons agriculteurs et surtout de bons chrétiens !

— Les élections législatives du 22 septembre ont été précédées de neuvaines ou de *triduum*, à la demande de beaucoup d'évêques. Les sanctuaires de pèlerinages ont été fréquentés pour ce motif qui intéresse tant les âmes puisque dans ces élections la question religieuse domine toutes les autres.

Devant Notre-Dame de Chartres bien des prières ont été répandues à cette occasion. Nous continuerons à ses pieds nos demandes de secours en faveur de l'Église et de la France. Songeons-y surtout pendant les exercices pieux du mois du Saint Rosaire !

— Au dernier numéro nous avons passé sous silence la nomination de l'Administrateur des biens de l'évêché de Chartres, pendant la vacance du siège épiscopal. Le Gouvernement a nommé à cette fonction M. Boissard, vice-président du Conseil de Préfecture.

Nominations. — M. l'abbé Charpentier, vicaire d'Illiers, est nommé professeur à la Maîtrise. — M. l'abbé Meuret, professeur à St-Cheron, est nommé vicaire à Dreux. — M. l'abbé Bayeul, professeur à St-Cheron, est nommé vicaire d'Illiers. — M. l'abbé Joisneau, précédemment curé de Fains, est curé de Corancez.

M. l'abbé Bouvet, professeur au petit séminaire de Saint-Cheron a subi avec honneur les examens pour la licence-ès-lettres, après une année d'études à l'Institut catholique de Paris.

NÉCROLOGE

Nous recommandons aux prières de nos Associés, les défunts dont les noms suivent :

1° Sœur Suzanne-Virginie **François**, en religion Sœur Louise, de

la Communauté de Saint-Vincent-de-Paul, décédée le 4 septembre 1889, âgée de 56 ans et de vocation 33. Attachée par ses fonctions à l'Ouvroir de Saint-Michel et au service du Bureau de bienfaisance, elle visitait souvent les malades à domicile, et partout on rendait hommage à sa charité.

2° Sœur Lydie (Angélique **Meunier**), de la Communauté de Saint-Paul, décédée à Chartres, le 17 septembre, à l'âge de 76 ans.

3° Mme la comtesse J. de Chabannes, née Noémi-Marie de Tesson de la Mancellière, à Avranches. — M. Edme Vincent et M. Constant Havard, à Chartres. — Mme Amiot, à Paris. — Mmes Vve Pohu et Vve Mériau, à Montfort-le-Rotrou. — Mme François-Mortagne, à Thivars. — Melles Françoise Blanchard et Anna Neveu, à Orléans.— Mlle Clémenceau, à La Forêt (Deux-Sèvres). — Robert Pellerin, à Montigny-le-Chartif.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Actions de grâces à N.-D. de Chartres qui nous a fait sentir sa maternelle protection ! Entre autres faveurs obtenues je dois vous faire connaître la cessation d'hémorrhagies nasales qui devenaient très inquiétantes. C'est en accomplissement d'une promesse faite à la Sainte Vierge que nous adressons à *la Voix* cette expression de notre reconnaissance. (Sœur Ste R. diocèse de Chartres.)

2. Nous avions demandé à N.-D. de Chartres la prospérité de notre maison ; nous l'avons obtenue ; nous nous proposons un prochain voyage d'action de grâces.

(J. B. à St-C. diocèse de Versailles.

3. Les deux neuvaines que nous avions demandées pour guérison ont été suivies d'un heureux résultat. Nous en remercions vivement Notre-Dame de Chartres. (D. A. à P. diocèse d'Orléans.)

4. Il y a quinze jours, je vous demandais une neuvaine pour une nièce dangereusement malade ; le médecin désespérait et on ne comptait plus que sur un miracle. N.-D. de Chartres a répondu à nos désirs et à nos prières. Le jour même où commençait la neuvaine, la malade, après une très mauvaise nuit, se trouva mieux tout à coup ; ce mieux continue et la convalescence suit son cours. Aidez-nous à remercier N.-D. de Chartres.

(M. L. diocèse de Chartres.)

5. La Sainte Vierge a daigné nous exaucer. Veuillez en action de grâces faire dire une messe pour les âmes du purgatoire et mettre une lampe devant N.-D. de Sous-Terre. (V. C. au Mans.)

6. Une heureuse délivrance obtenue ainsi que la préservation d'un danger imminent, nous poussent à demander des prières d'action

de grâces et surtout une messe en l'honneur de N.-D. de Chartres.

(L. R. *abonnée à la Voix.)*

7. Je vous ai écrit, il y a trois semaines, et vous ai prié de faire une neuvaine à N.-D. de Chartres, pour lui demander la réussite de mon fils au second examen du baccalauréat ès-lettres. La Sainte Vierge nous a généreusement exaucés. Qu'il vous plaise de recommencer une neuvaine pour la remercier et demander en même temps la réussite de nos affaires, autant, du moins, que cela peut être conforme à la volonté de Dieu. (J. à Paris.)

8. Voici une offrande destinée à la célébration d'une messe que j'ai promise en l'honneur de N.-D. de Chartres, pour la remercier d'une guérison due à son intercession.

(E. G. à F. S. M. diocèse d'Amiens.)

9. Une Mère m'avait fait demander pour ses trois enfants malades, une neuvaine de prières aux Clercs de Notre-Dame de Chartres. Aujourd'hui les enfants sont bien guéris. De la part de leur mère reconnaissante, louange et honneur à Notre-Dame pour sa bienveillante protection ! (P. B. du diocèse de Vannes.)

Deux guérisons à Lourdes. — Les merveilles dont le Pèlerinage national à N.-D. de Lourdes a été l'occasion, pendant le mois d'août, ont été ou seront racontées par le journal *le Pèlerin*. Deux de ces faits bien examinés par les nombreux médecins présents à la grotte Massabielle méritent particulièrement d'être consignés ici, vu qu'il s'agit de guérisons obtenues par des personnes du diocèse de Chartres.

1° Sœur Clara, des Sœurs de Notre-Dame de Chartres, était institutrice libre à Sours (Eure-et-Loir). Mais depuis trois ans, elle s'était vue atteinte d'une maladie grave qui l'avait réduite presque à l'immobilité. Le certificat du médecin constate une bronchite chronique et un engorgement du foie. La marche était devenue presque impossible, c'est à peine si la malade pouvait se rendre à l'église très rapprochée pour entendre la sainte messe le dimanche, elle allait se voir obligée d'abandonner ses chères enfants de l'école qui l'aimaient beaucoup ; son état s'en était aggravé : la respiration était devenue difficile, la toux très fréquente ; très souvent, elle crachait le sang. Le foie tuméfié la faisait beaucoup souffrir et rendait la marche extrêmement difficile. Le 20 août, en arrivant à Lourdes, Sœur Clara après avoir communié s'était rendue à la piscine. Durant l'immersion, elle ressent tout à coup une douleur très vive qu'elle compare à une forte brûlure, et voilà qu'à la suite de cette sensation si intense et si pénible, toute douleur et tout état anormal disparaissent. Pendant tout le reste de la journée, la Sœur

marche sans éprouver aucune fatigue : elle ne tousse plus ; l'examen médical permet de constater la disparition complète de la tumeur abdominale, l'auscultation donne un résultat très normal ; c'est à peine si, en souvenir de l'ancienne maladie, il reste une respiration un peu saccadée ; mais plus de souffle, plus de craquements, plus d'expiration prolongée. Depuis, elle a marché, chanté, prié comme tout le monde et plus que tout le monde : elle est guérie. Et sa guérison a été une récompense de l'obéissance. Comme on lui demandait à qui elle attribuait sa guérison, la bonne religieuse répondit simplement : Notre Mère m'a commandé de revenir guérie et comme j'ai fait vœu d'obéissance, j'ai dit à la Sainte Vierge : « Ma bonne Mère, je veux être guérie. » Et me voilà.

2° Andréa Bidard de Poisvilliers (Eure-et-Loir) est une enfant de 12 ans qui vient de faire sa première communion, et à qui sa piété a valu d'attirer sur elle les regards de Marie. Depuis cinq ans, elle souffrait beaucoup d'une hydarthrose du genou gauche et le Dr M......., qui l'a soignée constate que la maladie avait résisté aux traitements médical et chirurgical successivement employés.

Au début, le mal avait fait tant de progrès, qu'il avait fallu en venir à une opération ; il fallut faire à l'articulation du genou, une large incision, d'où l'on avait extrait une assez grande quantité de substance blanchâtre, demi-solide ainsi qu'un fragment d'os. L'enfant était restée affligée, et ne marchait qu'assez difficilement.

Dès la première immersion à la piscine, l'enfant a été guérie : l'articulation est parfaitement libre, et le genou est aussi flexible que s'il n'avait jamais rien eu.

Depuis ce temps, l'enfant marche très bien et ne ressent aucune douleur.

Un détail iconographique au portail sud de la Cathédrale

Parmi les visiteurs de la cathédrale de Chartres, nous remarquons souvent des personnes que captive l'étude de certaines parties de la basilique. Dernièrement, une dame anglaise observait ainsi, en compagnie de sa fille, le portail du côté sud. Le lendemain, elle adressait la lettre suivante au docte chanoine qu'elle savait s'occuper de la publication de la Monographie du splendide monument. Cette lettre arrivait à point, puisque la publication dont nous parlons en est arrivée précisément à la description de nos incomparables portiques

Hôtel du duc de Chartres, le 29 Juillet 1889.

Je me permets de vous indiquer ce que je crois être une erreur dans l'explication de l'abbé Bulteau d'une des sculptures du porche méridional :

« Dans la porte de gauche, à l'amortissement du second cordon

de la voussure, on voit une tête d'animal que Monsieur l'abbé appelle « tête de bœuf » — et il dit que les petits ruisseaux de sang qui coulent de la blessure faite au cou, sont reçus par six martyrs, probablement les Machabées, dans un pan de leurs vêtements.

Or, quand on réfléchit que cette porte représente toute la hiérarchie des Martyrs, on se souvient tout de suite de la description faite dans l'Apocalypse, *Ch. VII. V 14.* de ceux qui sont sortis de *grandes tribulations*, et qui ont lavé leurs vêtements dans le sang de l'Agneau.

Il s'en suit que la tête indiquée par M. l'abbé comme tête de bœuf est celle de l'*Agnus Dei qui tollit peccata mundi :* et que les martyrs ne sont pas seulement les Machabées, mais les représentants de cette foule innombrable qui ont souffert pour le saint nom de Jésus.

Agréez, etc. . . . . . L. H.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES religieuses, philosophiques, historiques et littéraires, Revue mensuelle publiée par des *Pères de la Compagnie de Jésus.*

Sommaire de la livraison de Septembre 1889.

I L'Héritage de 89 Centralisation, fonctionnariste et liberté, P. H. Martin. — II. Des Aveugles, par un Voyant, P V. Delaporte. — III. L'Espagne et la Révolution française : Le comte de La Union (fin), P. J Delbrel. — IV. La formation de l'*Iliade*. Etude de critique historique et littéraire, P. G. Sortais. — V. Bulletin philosophique, P. J. O. B — VI. Bulletin théologique. L'âge de la première communion (suite), P. F. Desjacques. — VII. Mélanges. La France protectrice des missions catholiques en Chine, P. V. Mercier. — VIII. Bibliographie. — IX. Tableau chronologique des principaux évènements du mois, P. P. Mury.

Reteaux-Bray, édit., rue Bonaparte, 82, Paris, et chez tous les libraires catholiques.

— **Abrégé d'histoire de la religion**, par demandes et par réponses, depuis la Création jusqu'au Concordat de 1801 par l'abbé O. Cantin, aumônier du lycée, ancien aumônier de l'école normale de Bourges, officier d'académie. Résumé complet du précis d'histoire de la religion, ouvrage approuvé par Mgr l'Archevêque de Bourges. Prix : 0 fr. 10 cent. — En vente: à Bourges, chez M. l'Aumônier de l'Orphelinat, Directeur de l'Œuvre de l'instruction chrétienne, *Rue Porte-Saint-Jean.*

— **Le Rosaire illustré**, par le R. P. Vasseur S. J. 1 vol. in-32 de 36 pages, prix franco, 0, 15 ; le cent 10 f.; le mille 75 f., Téqui, Rue de Rennes, Paris.

Le Rosaire du Pèlerin. — Prédication du *Rosaire* à bord du *Poitou,* au pèlerinage de pénitence en 1888, par le R. P. Constant, des Frères prêcheurs, docteur en théologie et en droit canon. (Se vend au profit de l'œuvre du couvent dominicain de Saint-Etienne de Jérusalem. — Prix : 1 fr. — Paris, Gaume et Cie, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye.

— **Les Catacombes de Rome**, guide du pèlerin au cimetière de Calliste, illustré de nombreuses gravures dans le texte, par l'abbé A. Pillet, professeur aux Facultés catholiques de Lille. Un vol. in-18 jésus de 160 pages. — Relié percal. rouge, plaque or et noir, 2 fr. 25. Société de Saint-Augustin.

— **Mois du très saint Rosaire,** ou courtes méditations sur les mystères du Rosaire pour chaque jour du mois d'octobre ou de tout autre mois de l'année, par le R. P. Simler, supérieur général de la Sociétée de Marie de Paris. (Librairie cathol. de l'œuvre de St Paul, rue Cassette, 6, Paris.

— **L'Année Sainte**, ou le moyen de devenir saint, par la méditation journalière, par le P. J. Coret, S. J , 1676. — Nouvelle édition revue avec soin et appropriée. Société de Saint-Augustin.

Pour les Chroniques et les Extraits :
GOUSSARD, chanoine,
Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS - Chartres.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

11me NUMÉRO — NOVEMBRE 1889 —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

L'IMAGE DE MARIE

Les images de la Sainte Vierge en l'église de Notre-Dame de Chartres, ne se comptent pas. Aux portiques, aux verrières, sur les autels, sur les boiseries sculptées, partout elles apparaissent comme la caractéristique principale de ce lieu saint, comme le mémorial perpétuel de l'idée qui fit jaillir du sol la basilique. Qu'on nous permette ici d'humbles considérations que nous suggéra, le 18 octobre, la plus récente de ces images.

A l'entrée principale de la Crypte, du côté du midi, les yeux du visiteur rencontrent tout d'abord une gracieuse Madone peinte sur la muraille; elle se détache en suaves couleurs sur un fond d'or dans un cercle rayonnant. C'est une imitation du portrait de la Sainte Vierge attribué à Saint-Luc.

Or le 18 octobre, nous fêtions Saint Luc, philosophe, médecin et peintre, devenu l'un des évangélistes. La collecte de son office nous le présente comme un héros de mortification corporelle, et nous songions que l'artiste n'en avait été que plus apte aux ravissements de l'âme dans les régions de l'idéal. Puis nous est venue à la pensée cette parole d'un hagiographe : « Saint Luc a peint admirablement les images de Jésus et de Marie après les avoir parfaitement exprimés dans son cœur.

Peindre Jésus et Marie dans son cœur, voilà un travail d'une haute portée proposé aux vrais chrétiens. Notre âme fut créée à l'image de Dieu ; le péché altéra cette ressemblance; il faut la faire revivre en effaçant par des efforts continuels tout vestige du péché et en laissant régner la grâce ; c'est là

une des premières notions théologiques inculquées à l'enfant.

L'obligation de reproduire en nous les traits divins effraie-t-elle notre faiblesse? Attachons-nous à un modèle plus rapproché de notre condition humaine; à la Très Sainte Vierge, copie des perfections divines autant que pouvait l'être la créature la plus chère au Seigneur.

Marie, le siège de la sagesse, le miroir de la justice, la mère de la grâce, combien Saint Luc devait aimer à la voir, lui qui aima tant à en parler; lui, qui par son récit évangélique a mérité le nom d'historien de la Sainte Vierge! Sans doute tout regard fixé avec un affectueux respect sur la Mère de Jésus apportait à ce fervent disciple une révélation nouvelle, et alors un nouvel effort de son art essayait de rendre ces charmes de parfaite innocence, reflets du beau infini. Que de fois n'aura-t-il pas accusé d'impuissance son pinceau et ses couleurs! On l'a dit auteur de sept portraits de Notre-Dame; celui dont a hérité l'église de Sainte-Marie-majeure, à Rome, suffit pour faire admirer l'inspiration sainte accordée au talent de l'artiste.

Notre cœur est la place de choix réservée à l'image de la Sainte Vierge; c'est là qu'il nous faut la peindre. Pour cela, comme Saint Luc, cherchons souvent du regard la physionomie sacrée de la Bonne Mère, pénétrons jusqu'à l'intime de ce cœur merveilleusement pur qui attira le Verbe.

Agenouillés près des Madones, reposons d'abord nos yeux avec délices sur l'image précieuse, mais n'arrêtons pas là nos contemplations; il faut monter par la pensée jusqu'au trône céleste de Marie. Elle a fixé sa tente au foyer de toute lumière et de toute ardeur, c'est-à-dire en Dieu, le soleil des âmes, comme l'indique l'épigraphe de la peinture murale de la Crypte : « *In sole posuit tabernaculum suum.* » Avec Elle, nous trouverons Jésus, l'immuable vérité et l'éternel amour.

Cet aspect, cette étude des perfections de notre Glorieuse Mère excite en nous le désir de lui ressembler davantage et la prière qui facilite cette ressemblance. Puisse toute âme pieuse être l'*image de Marie!*

A. F. G.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

S^T JEAN DE CAPISTRAN

Religieux de l'Ordre des Frères Mineurs de l'Observance

XVme SIÈCLE

(Suite et fin)

Le rôle providentiel de Saint François avait été de ramener dans l'Église le règne de la pauvreté évangélique, avec toutes ses divines abjections et ses saintes ignominies ; mais, si des milliers de disciples se rangèrent aussitôt sous l'étendard du patriarche d'Assise et restèrent toujours inviolablement attachés à ses lois, tous les cœurs ne furent pas assez magnanimes pour se maintenir constamment dans ces hautes régions du sacrifice : de là des mitigations apportées à la règle primitive. Saint Jean de Capistran contribua puissamment à l'extension de la *stricte observance*, qui fut au fond, moins une réforme, qu'un retour aux prescriptions du séraphique fondateur. « A sa parole enflammée », dit un contemporain, les couvents de » *l'Observance* semblaient sortir de sous terre, tandis que ceux des » *mitigés* paraissaient s'écrouler et disparaître. » Mais si le zélé religieux dilata et accrut plus qu'aucun autre le premier ordre de Saint François, le deuxième et le troisième devinrent également l'objet de ses sollicitudes (1).

Il fonda ou reforma plusieurs monastères de Clarisses : et, comme au temps du Saint Patriarche, on vit le *tiers ordre* envahir tous les degrès de la hiérarchie sociale, imprimant au foyer domestique, où il faisait refleurir la vie religieuse, le sceau d'une incomparable majesté. Le premier parmi tous les législateurs de la vie monastique, Saint François fit à ses frères un précepte de la prédication (2). Bien loin de renfermer ses disciples dans la solitude du cloître, il les dispersa au contraire, comme autrefois le Christ, aux quatre vents du Ciel. Aux Frères Mineurs il légua, pour subjuguer les âmes, non les recherches de l'art, mais la folie de la croix et les saintes *audaces* du zèle évangélique. Bientôt cette parole simple et sublime enfanta des prodiges, elle remporta des triomphes devant lesquels s'effacent les gloires de l'éloquence humaine. Mais on peut le dire hardiment, ce rôle de l'ordre séraphique s'est, au XVe siècle, personnifié dans Saint Jean de Capistran que nul n'a dépassé depuis : et, en dehors de la vie de Saint François, il faudrait remonter jusqu'aux premiers temps du christianisme pour trouver un élan de

(1) Pour plus de détails, lire la remarquable biographie de M. de Kerval, tertiaire franciscain. Prix : 1 fr. 50. — Paris, Hatou, éditeur, rue Bonaparte, 35.

(2) Six années après, le glorieux Saint Dominique instituait l'ordre des frères Prêcheurs.

pénitence et d'enthousiasme pareil à celui qu'il suscita parmi les peuples.

A son arrivée dans une province, les bourgades et les cités s'ébranlaient, les villes l'appelaient par des lettres pressantes ou d'importantes députations. Des processions solennelles venaient à sa rencontre. Les foules qui accouraient pour l'entendre étaient si grandes, que les églises et les places publiques ne pouvaient les contenir. On comptait souvent à ses prédications jusqu'à *cinquante mille, cent mille et même cent cinquante mille auditeurs.*

L'apostolat de Saint Jean de Capistran comprend deux périodes.

— *De 1425 à 1451*, il évangélisa l'Italie, la France, l'Espagne, l'Angleterre.

— *De 1451 à 1456*, presque toute l'Allemagne, la Pologne, la Valachie et une partie de la Russie, retentirent tour à tour de ses accents. La réforme des mœurs, la régénération des âmes, la conversion des hérétiques, en un mot le retour à la foi catholique partout où elle était compromise par des sectaires, tels étaient les principaux objectifs vers lesquels sa parole jetait ses traits enflammés. Mais là ne se bornaient pas les efforts de son zèle. Qui pourra dire, écrit un historien du temps, « le nombre d'ennemis qu'il a » réconciliés ! Combien de haines invétérées il a éteintes ! Combien » de duels et de combats il a empêchés ! Combien de séditions » il a calmées ! Combien de cités il a arrachées à toutes les horreurs » de la guerre civile ! Combien de trèves il a fait signer ! Combien » de traités de paix il a fait conclure. »

Partout où la force et l'injustice opprimaient sans pitié l'innocence et la liberté, Jean de Capistran élevait la voix. Avec sa robe de bure et ses pieds nus, ensanglantés par les cailloux du chemin, il bravait la fureur des puissants dont il n'avait *ni peur*, *ni besoin*. Il pénétrait jusque dans leur palais et dans leurs citadelles, pour y plaider la cause des pauvres et des opprimés dont il se faisait l'avocat et l'appui.

Par ses chaleureuses suppliques, il obtint la fondation de plusieurs hôpitaux ; puis, des paroles passant aux effets, chaque jour il demeurait de longues heures au chevet des malades et des moribonds, ranimant leur courage, et même par sa toute puissante prière, leur rendant parfois la santé, les exhortant ensuite à demeurer désormais toujours fidèles au service du bon Dieu.

Un des grands moyens d'action et de victoire employé par Jean de Capistran pour la conversion des âmes, était la glorification du SAINT NOM DE JÉSUS. Non content d'en publier l'excellence, il le faisait graver au frontispice des maisons et des églises. Comme Saint Bernardin, de Sienne, il exposait à la vénération de ses audi-

teurs des bannières et des tableaux sur lesquels étaient représenté le monogramme du Christ que la Compagnie de Jésus devait plus tard adopter pour ses armes.

Un jour qu'il prêchait dans *Aquila*, devant cent mille personnes, il prit comme division de son discours le *nom de Jésus, joie des élus, salut des hommes et terreur des démons*; et, pour mieux prouver quel est son empire sur les esprits infernaux, il ordonna à ceux-ci de sortir de l'abîme et d'adorer devant la multitude LE NOM TROIS FOIS SAINT. On vit alors avec stupeur apparaître et accourir les démons sous la forme de monstres et d'animaux horribles ; ils vinrent en hurlant et en écumant de rage, se prosterner devant l'oriflamme du Saint, puis ils disparurent à sa voix.

Au début du XVe siècle, le schisme et l'hérésie se dressaient menaçants ; les partisans de Wiclef et de Jean Huss qui remplissaient la Bohême et pullulaient dans toute l'Allemagne, soutenaient à main armée leurs sacrilèges erreurs.

L'Empereur Frédéric III et son fils Albert, duc d'Autriche, justement alarmés des désastres causés par les sectaires, demandèrent au pape Nicolas V de leur envoyer Saint Jean de Capistran, dont la renommée était répandue dans toute l'Europe. Ils espéraient, à juste titre, trouver en lui un boulevard à opposer aux erreurs anti-sociales du jour, et aussi un pacificateur qui rétablirait, parmi les princes, l'union et la concorde. Ils comptaient pour cela sur sa sainteté, autant que sur son éloquence et sa haute capacité. Ænéas Piccolomini, évêque de Sienne et plus tard pape sous le nom de Pie II, était à la tête de l'ambassade chargée de déposer la missive impériale aux pieds du Souverain Pontife. Celui-ci y répondit en nommant Saint Jean de Capistran, Nonce apostolique et Inquisiteur général pour l'Allemagne.

Douze franciscains l'accompagnaient.

Ayant à traverser le fleuve Siliano, près de Trévise, et le batelier leur refusant le passage parce qu'ils n'avaient pas d'argent pour le payer, Jean étendit sur le fleuve le manteau de Saint Bernardin. Aussitôt les eaux se divisèrent et la petite troupe put gagner l'autre rive à pied sec ; leur passage effectué, les eaux se rejoignirent.

L'apôtre arriva en Autriche, en passant par la Carinthie et la Styrie. Le clergé et le peuple allaient au-devant de lui, avec les reliques des saints, et le recevait comme Légat du Siège apostolique, comme un grand prophète, un envoyé de Dieu. Après s'être arrêté à Neustad, où il eut une entrevue avec l'Empereur, et avoir séjourné quelque temps à Vienne, qu'il remplit du bruit de ses miracles, il se mit en route pour Prague, le repaire de l'hérésie ; mais des sectaires apostés sur tous les chemins lui en barrèrent le passage.

Le saint les provoqua en vain à une conférence, il ne put jamais les y faire venir. Sans se décourager, il se mit à évangéliser les provinces limitrophes. A Olmutz, les barons et les gentilshommes abjurèrent leurs erreurs au nombre de plus de quatre mille. Il convertit en neuf mois, dans la Moravie, environ onze mille hérétiques. Alors les sectaires, dans l'impuissance de leur rage, se mirent à publier que Jean de Capistran était le *diable incarné.*

Cependant, en 1452, l'homme de Dieu réussit à franchir la frontière et à pénétrer en Bohême. Néanmoins les portes de Prague lui demeurèrent fermées, ce qui ne l'empêcha pas de convertir seize mille Hussites et de porter à leur secte, par l'exposé des doctrines catholiques, un coup dont elle ne se releva jamais.

A côté de ces hérétiques qui devançaient et préparaient *Luther*, Capistran rencontra d'autres *hommes* qui marchaient eux aussi, mais sourdement, à l'assaut de la société chrétienne, et dont il combattit et dévoila les coupables machinations au nom de la fraternité et de la civilisation évangélique.

Fils de François d'Assise qui aima tant les pauvres, qu'il voulut être encore plus pauvre qu'eux, Jean se sentait au cœur une généreuse répulsion pour cette puissance capitaliste qui, concentrée dans un petit nombre de mains, devait à la longue rendre l'*argent*, le maître du monde.

Avec quelle véhémence apostolique il s'élevait contre les usuriers, « *ces vendeurs de larmes* », qui, pauvres et avides, se repaissaient de gains odieux acquis sans peine et sans labeur : « avec quelle » infatigable activité il travaillait à ruiner leur influence et à » démasquer leurs manœuvres, avec quelles instances réitérées il » réclamait des princes l'exécution des ordonnances et des lois pro- » mulguées contre leurs exactions! Avec quelle persistante énergie » il poursuivait la révocation des privilèges que la faiblesse ou la » crainte des grands leur avait parfois concédés ! » Chez Jean de Capistran, l'amour du pauvre peuple était arrivé à un si haut degré que, lorsqu'il lui était donné de voir les victimes de ce lucre effréné qui s'exerçait aux dépens du malheureux, son âme bondissait d'indignation, et sa voix trouvait pour dévoiler et flétrir ces criminels excès, d'irrésistibles accents.

Chargé par le Pape Calixte III de prêcher la croisade contre les Turcs qui, après s'être emparés de Constantinople, s'avançaient vers la Hongrie menaçaient de s'en rendre maîtres, l'héroïque champion de la vérité s'acquitta de cette fatigante et difficile mission avec une ardeur toute juvénile. Il avait alors 71 ans. Le bruit courut bientôt que le farouche Mahomet II, à la tête d'une flotte et d'une formiblable armée s'approchait de Belgrade, capitale de la Servie,

située au confluent du Danube et de la Save, pour en former le siège. Il n'y avait pas un instant à perdre.

Jean de Capistran, après avoir reçu la croix de la main du légat pontifical, parcourut la contrée prêchant la guerre sainte et provoquant sur son passage un immense enthousiasme.

A sa voix des milliers d'hommes s'enrôlèrent sous la bannière du Christ. Jean Hunyade, vayvode de Transylvanie et Gouverneur de la Hongrie pendant la minorité du roi Ladislas VI, consentit à être le généralissime de *ces soldats* de la croix, bien inférieurs en nombre aux ennemis, et de plus sans expérience de la guerre : la plupart des *seigneurs* et des *barons*, quand il avait fallu partir, étaient restés dans leurs châteaux, laissant au gens du peuple les dangers de la lutte. Accourus dans sa ville, le héros Transylvanien parvint avec l'infatigable Capistran à réunir une flotille, pour essayer de repousser l'ennemi qui, déjà, assiégeait Belgrade du côté du fleuve.

Leurs efforts eurent un succès inespéré. Les Turcs vaincus de ce côté, tournèrent alors toutes leurs forces contre la citadelle, dont les murailles tombaient avec fracas sous leurs coups répétés. Toute résistance devenait impossible..... Le brave Hunyade lui-même se déclarait vaincu. C'est alors que Jean de Capistran, animé par le souvenir d'une merveilleuse vision qui lui promettait la victoire, sort hardiment de la ville, précédé de son étendard, et marche vers le camps des Turcs, suivi des Croisés qui acclament avec lui le saint nom de Jésus. Arrivés près du retranchement qui les séparent des Turcs, les défenseurs du Christ fixent sur le sol leurs bannières qu'ils tenaient à la main et, lançant dans les airs le nom vainqueur de Jésus, ils commencent l'attaque. A ces cris retentissants comme un tonnerre, à ces flèches qui obscurcissent les airs, les infidèles terrifiés essayent vainement de se défendre : les uns prennent la fuite, les autres sont renversés de leurs chevaux, les armes leur tombent des mains, la formidable armée du CROISSANT est taillée en pièces par une poignée d'hommes !... « Mahomet II qui se faisait appeler » la *terreur de l'Univers*, blessé grièvement pendant le combat, se retire en frémissant avec les débris de ses troupes, le 6 août 1456.

Avant le combat, le Pape Calixte III qui avait ordonné « qu'à » midi, chaque jour, dans toutes les paroisses de l'Europe, on sonne» rait les cloches afin d'avertir les fidèles de réciter un *Pater* et un *Ave* pour les défenseurs de la Chrétienté (1), institua en action de grâces de leur victoire, la fête de la TRANSFIGURATION.

Quelques semaines après le siège de Belgrade, Hunyade mourai‹

(1) Telle fut l'origine de l'*Angelus* Quel encouragement pour le réciter pieusement aux intentions de la France, du Souverain Pontife Léon XIII et de la Sainte Eglise de Jésus-Christ.

entre les bras de Jean de Capistran. Celui-ci suivit de près dans la tombe son illustre ami. Etendu sur la terre nue, à l'exemple du séraphique Saint François, les yeux fixés vers le ciel, l'âme enivrée d'espérance, il s'endormit paisiblement dans le Seigneur, le 23 octobre 1456. Ce grand serviteur de Dieu fut canonisé par Alexandre VIII, en 1690. Mais dès l'année 1515, Léon X avait permis à la ville de Capistran d'en célébrer l'office, le 23 octobre, jour de son bienheureux trépas. UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

LA DÉVOTION ÂUX AMES DU PURGATOIRE
Consolation pour les vivants et soulagement pour les trépassés.

La dévotion envers les morts n'est pas seulement l'expression d'un dogme et la manifestation d'une croyance, c'est un charme de la vie, une consolation du cœur ; et de tous les retranchements que le protestantisme a fait subir à l'intégrité de la doctrine catholique, le plus étonnant et le plus inconcevable est sans contredit celui qui en supprimant la prière et le sacrifice pour les fidèles trépassés, brise ce commerce sacré par lequel nous sommes encore unis après leur mort à ceux que nous avons aimés pendant leur vie.

La libre pensée, comme on appelle de nos jours la négation de toute vérité religieuse, va même plus loin, elle détruit non seulement le lien qui nous unit aux défunts ; mais elle nous assimile à la brute, en ne donnant à l'âme de l'homme — ce roi de la Création,— d'autre avenir que la poussière et la corruption du tombeau.

Rien d'ailleurs n'est plus suave au cœur que ce culte pieux qui nous rattache à la mémoire et aux souffrances des morts. Croire à l'efficacité de la prière et des bonnes œuvres pour le soulagement de ceux qu'on a perdus ; croire quand on les pleure, que ces larmes versées sur eux peuvent encore leur être secourables ; croire enfin que même dans ce monde invisible qu'ils habitent, notre amour peut les visiter par ses bienfaits ; quelle douce, quelle aimable croyance ! Et dans cette croyance, quelle consolation pour ceux qui ont vu la mort entrer sous leur toit et frapper tout près de leur cœur ! Ce mélange de la religion et de la douleur, de la prière et de l'amour a un je ne sais quoi d'exquis et d'attendrissant tout ensemble.....

O sainte Eglise de Dieu ! toi qui soulages au delà du tombeau ! Ô mère toujours aimante sois bénie toujours. ! Et vous, ô mon Dieu ! ô notre père à tous, vous qui avez mis au cœur de vos *enfants du Ciel* la compassion pour *vos enfants de la terre*, déposez dans leurs cœurs, pour *vos enfants du purgatoire*, un paternel et sincère amour ; un amour non pas seulement de sentiment, mais un amour *effectif*, se traduisant par de ferventes prières, des *messes* célébrées à leur

intention ; des aumônes, des bonnes œuvres offertes pour leur soulagement, afin que la charité des vivants, veillant sur les morts, obtienne de votre grande miséricorde, ô mon Dieu, *qu'ils reposent en paix*. REQUIESCANT IN PACE ! ! !

Mais il ne suffit pas de prier pour nos parents, pour nos amis, alors qu'ils ne sont plus ; il faut s'efforcer de les préparer, quand ils sont sérieusement malades, à ce redoutable passage du temps à l'éternité. Hélas ! ce devoir sacré n'est pas toujours compris, et, par une délicatesse bien cruelle, on empêche trop souvent le prêtre de Jésus-Christ de venir signer, par la sainte absolution, *la feuille de route* des pauvres moribonds, pour le périlleux voyage du Ciel. Heureusement il se rencontre des âmes courageuses et chrétiennes qui, surmontant toute crainte, procurent à leurs malades l'ineffable secours des derniers sacrements : en voici un exemple bien frappant. C'était en Juillet 1864, le R. R. P. Olivaint, étant alors Recteur de la Maison des Jésuites de Vaugirard, fut demandé en toute hâte auprès d'un illustre personnage, un des grands du siècle, qui touchait à son heure dernière.

« La maladie avait été longue, le malade d'une obstination désolante. Personne n'avait eu le privilège de prononcer devant lui le mot de prêtre, d'église ou de religion, sans provoquer une scène tellement violente qu'on pouvait craindre un dénouement fatal. Les enfants et les petits-enfants, sans être précisément, fervents avaient des habitudes régulières de religion. Le tourbillon et l'élégance du monde les occupaient sans doute beaucoup ; mais, devant la mort, les idées de dissipation s'enfuient pour faire place aux pensées sérieuses de la réalité ; d'ailleurs, ils avaient du cœur, du dévouement, et ils étaient profondément malheureux de la résistance si énergiquement hostile de leur aïeul. Ils appelèrent successivement près d'eux plusieurs prêtres de leurs amis afin de trouver, à l'aide de leurs bons conseils, un moyen de victoire ; travail inutile, peine perdue, rien n'avait réussi.

« Cependant tout annonçait la mort, il n'était pas possible d'attendre plus longtemps. Chaque journée commencée pouvait être la dernière, et chacun, dans la loyauté de sa conscience, se reprochait la résistance du moribond qui pouvait être la conséquence de sa tiédeur et de sa négligence.

« Enfin les hésitations cessent. Il faut agir et agir vite ! Une des filles du malade, Madame de ***, s'approche et demande à son père la permission d'être un moment seule avec lui. Le vieillard y consent, avec ce même air de bonté qui lui était habituel.

« — Mon père, lui dit-elle, vous ne m'avez jamais fait de peine, mais aujourd'hui vous nous désolez ! Ce matin vous avez annoncé

qu'avant de mourir vous vouliez bénir vos enfants ; et vous ? ne voulez-vous pas de la bénédiction de Dieu ? Pourtant lui seul a le droit de vous la donner, et vous-même ne pouvez bénir vos enfants qu'en son nom. Vous les aimez trop ! vous ne résisterez pas plus longtemps à leur tendresse et à leur douleur. N'avez-vous pas été toute votre vie l'homme du devoir et l'homme de l'exemple... »

« Comment, par quelle voie mystérieuse cette simple parole parvint-elle à toucher un cœur endurci ? l'essentiel est qu'il le fut ...

» — Eh bien, répondit-il aussitôt, fais-moi venir le Recteur de Vaugirard, j'ai entendu dire, à mon frère, que c'est un homme d'esprit.

» Voilà comment le P. Olivaint fut appelé dans cette maison, où il devait faire tant de bien !

» Le mourant accomplit ses devoirs avec bonheur et sérénité . — Deux jours après, il s'éteignit sans agonie après avoir *béni ses enfants*, tenant dans une de ses mains celle de son frère, et de l'autre pressant celle du nouvel ami qui l'avait amené à Dieu. »

On sait que le Père Olivaint fut une des victimes de la Commune couronnant ainsi sa vie d'apôtre par un glorieux martyre.

C. de C.

MARTYROLOGE de L'ÉGLISE de CHARTRES *(Suite)*

Après avoir nommé quelques évêques que l'histoire a mis en honneur, nous voudrions aussi faire connaître les abbés et les religieux qui se sanctifièrent à l'ombre des cloîtres, loin des préoccupations du siècle, mais malheureusement les documents nous font défaut ; l'humilité les poursuit jusqu'au delà de la tombe.

Nous ne pouvons en citer qu'un petit nombre.

Nº 138. Abbaye de Corbion. — St Heric ou Henri. — Appelé de Micy par Louis le Débonnaire pour faire revivre à Corbion la discipline régulière et rendre son ancienne splendeur au monastère de Saint Laumer, il fit aussitôt reconstruire l'église et les bâtiments réguliers, reçut de la munificence royale le prieuré fondé à la Boisselière en Sonnois par Saint Longis et le domaine de Levandriac (1), près de Saint Maxent, avec tous les droits que le fisc percevait pour le passage du pont ; mais, comme le service de l'Etat souffrait de l'aliénation de ces domaines, Charles-le-Chauve révoqua ces donations et remit en échange le prieuré d'Islou, paroisse de Dampierre-sur-Avre. Les rois eurent en cet abbé la plus grande confiance et le choisirent comme l'un des *missi dominici* (2) chargés d'inspecter le royaume. Il souscrivit au Concile de Soissons en 853, fit confirmer les privilèges de son monastère par Charles-le-Chauve venu le visiter et mourut à Corbion

(1) Pitard 329, abbé Blin, 1, 368. — (2) Gouverneur, 39.

plein de jours et de mérites et célèbre par ses miracles (1). Ses reliques étaient à Saint Paterne d'Orléans (2).

N° 139. Abbaye de Coulombs. — Hugues le Grand, surnommé l'abbé, père de Hugues Capet, donna Coulombs et la terre de Nogent au comte Hugues aussi surnommé l'abbé, fils de Thibault II, comte de Chartres. Cet Hugues, seigneur de Nogent, abbé et restaurateur de Coulombs, chanoine de Chartres, devint archevêque de Bourges, fit la dédicace de l'église de Cluny à la demande de Saint Mayeul, abbé, mourut le 1er janvier 984, et fut inhumé à Marmoutier-les-Tours (3), on lui donne le titre de *Vénérable* (4) bien que son nom ne soit pas dans le martyrologe.

N°s 140-145. Abbaye de Saint-Père. — Alveus, Wibert, Gisbert, Magenard, Arnoul, Landry. — Du temps de l'évêque Frotbold ce monastère fut détruit par les Normands, et l'évêque Gislebert le fit réparer. De nouveau détruit sous l'épiscopat de Gantelme en 911, abandonné et réduit en solitude, l'évêque Aganon et le chanoine Alveus, vers l'an 930, le restaurèrent et firent rebâtir l'église sur un plan plus vaste et bientôt il redevint florissant (5).

Alveus était un saint personnage. Le cartulaire l'appelle de son vivant *vénérable, zelé propagateur de l'esprit religieux* et après sa mort il lui décerne les titres d'abbé de *bonne mémoire* et de bienheureux *(beatus)* (6).

Arembert lui succéda.

Wibert (965-981) vint ensuite, il est qualifié *vénérable et bienheureux*. Ecrivain distingué et de science profonde, il nous a laissé le récit de la vie de Saint Eman, et de nombreux bienfaiteurs connaissant la sainteté de sa vie *(ejus sanctitatem agnoscentes)* (7), lui témoignèrent de la bienveillance par des dons considérables. A sa mort, il voulut par humilité que son corps fut porté au cimetière commun *(in communi polyandro* (8).

Gisbert (981-1002), vénérable abbé, dit une charte de l'an 984 (9).

Magenard (1002-1013), qui, après avoir brigué avec trop d'ambition la dignité abbatiale, répara cette faute par une pieuse sollicitude pour les intérêts de ses religieux, mourut en emportant les regrets de tous et mérita d'être appelé par le nécrologe de Notre-Dame, abbé de sainte mémoire *(abbas sanctæ memoriæ* (10).

St Arnoul (1013-1035) fut jugé digne par l'évêque Saint Fulbert de succéder à Magenard. Le vieil Aganon l'appelle plusieurs fois bien-

(1) Pitard, 330.

(2) Société Dunoise, III, 172. — (3) Cartul de N.-D., id. de St-Père, id. de Marmoutier, etc. Notre Liste des papes, évêques, n° 151. — (4) Fisquet, 374.

(5) Cartul. St Père, CCLX — (6) Id 50, 51, 54. Fisquet, 307. — (7) Cartul. St Père, 54. — (8) Id. 80. — (9) Id. 89. — (10) Cart. N.-D. III, 75.

heureux *(beatus vir)* (1). Moine dès la plus tendre enfance, il avait toujours vécu d'une manière exemplaire, avançant de plus en plus dans la perfection et la science de la vie du cloître ; il jouissait de l'affection d'Odon, comte palatin, et il avait un tel renom que Richard de Normandie l'avait pris pour confesseur (2). Il mourut le 8 mars 1035. Son nom est inscrit au rang des saints aëmères dans le martyrologe de Chastelain et de Saint Allais.

De son temps, Arefaste, riche seigneur normand, donnait une grande partie de ses biens à Saint-Père et, après avoir mis en évidence les erreurs et les désordres des manichéens d'Orléans, il se donnait lui-même et devenait l'un des fidèles conseillers de l'abbé (3). Toutes les histoires de l'Eglise (4) signalent l'intelligence du vertueux seigneur, mais aucune ne fait allusion à son entrée en religion dans l'abbaye de Saint-Père de Chartres.

LANDRY (1033-1067), succéda à Arnoul, les martyrologes ne le citent pas, mais le moine Paul l'appelle vénérable, *venerabilis abbas* (5).

Nos 146-148. St Nom, St Nicole, St Lothaire. — Pendant que ces vénérables évêques et abbés gouvernaient le diocèse et les monastères, les prêtres et les fidèles poussés par l'exemple se sanctifiaient en sanctifiant les autres. Mais eux aussi pour la plupart sont tombés dans l'oubli. Dieu seul est leur récompense et cela leur suffit.

SAINT NOM (NUMMIUS), chorévêque au commencement du IXe siècle, reçut des évêques de Paris et de Chartres la mission d'évangéliser sur les limites des deux diocèses. Il mourut à Villepreux, canton de Marly, et est patron de Saint Nom-de-la-Bretêche et de Levy. Sa fête se célèbre le 8 juillet (6).

SAINTE NICOLE, à la même époque, fut dès son enfance un modèle de piété au milieu du monde, elle se retira bientôt à Alménêches sous la direction de Sainte Opportune, abbesse, à laquelle elle succéda. Pitard (7), d'après l'abbé Fret et René Courtin, prétend que cette sainte avant d'aller à Almenêches vécut solitaire sur les bords d'un ruisseau qui porte son nom à Normandel et dans les bois de Tourouvre, alors du diocèse de Chartres, où se trouve une chapelle appelée Sainte Nicole.

LOTHAIRE OU CLOTAIRE, le plus rebelle des enfants de Louis le Débonnaire, voulant succéder à son père dès son vivant, le fit enfermer dans le monastère de Saint Médard de Soissons et quand ce faible monarque mourut le 20 juin 840, Lothaire tenta d'envahir, au détriment de ses frères, tout l'héritage paternel, et surtout le Maine que possédait Charles-le-Chauve ; il s'avança jusqu'à Chartres, forçant les peuples à reconnaître son autorité et confisquant les biens des seigneurs

(1) Cart. St Père, 119. — (2) Id. 120, abbé Poisson, 71. — (3) Id. 63. — (4) Darras, XX, 398. — (5) Cart. St Père, 25,

(6) Pouillé de Versailles. — (7) Pitard 442, abbé Fret, III, 361, abbé Blin, II, 242.

qui refusaient de lui obéir (1). Ces révoltes contre l'autorité d'un père, ces expéditions contre les domaines fraternels furent cause de beaucoup de pillages, de meurtres et de crimes. Lothaire, touché de la grâce et brisé de repentir, alla s'enfermer dans l'abbaye de Prum, en Allemagne, prit l'habit monastique, se soumit aux plus grandes austérités, mérita le pardon de ses fautes et mourut le 28 septembre 855. A sa mort, rapporte la légende, les anges et les démons se disputèrent son âme. « Dieu ne nous a pas envoyés vers l'empereur, disent les anges, mais vers le moine ; acceptez l'empereur, nous emmenons le moine ». Les anges emportèrent son âme et les démons voulaient s'emparer de son corps, mais bientôt vaincus par les prières des religieux, ils s'évanouirent et laissèrent leur proie qui reçut la sépulture chrétienne. Quoi qu'il en soit, Lothaire fut vénéré comme pénitent, ses reliques furent conservées avec respect et Thibaut, comte de Champagne et de Chartres, revenant d'Allemagne, en obtint quelques parcelles qu'il donna aux religieuses de Vitry (2). Son nom est dans les vies des Saints au 28 septembre.

N° 149. St Aldric, évêque du Mans (832-856), peut être aussi compté au rang des Saints de notre diocèse, puisqu'il fit sentir son action civilisatrice sur divers points de son territoire. En 837, il fit constater par Louis le Débonnaire, les droits de sa cathédrale sur les abbayes de Saint Almire de Gréez, de Saint Ulphace, de Saint Bomert et de plusieurs autres (3). Par ses soins et son activité, il restaura cent cinquante deux exploitations rurales situées dans le Maine ou ailleurs et les légua pour le bien de la religion. L'église cathédrale eut Vaubouan en Beauce (4) ; les troupeaux de Villemardy, près Vendôme, furent donnés à l'abbaye de Saint-Calais (5) ; ceux de Fresnay-en-Beauce, aux religieux de Gréez (6) ; ceux de Varennes, paroisse de Naveil, et ceux de Lancé, en Vendomois, furent attribués aux vassaux qui cultivaient ses terres et aux clercs attachés à sa chapelle, et ceux de Villeneuve-en-Beauce, aux prêtres et aux pauvres (7). Il fonda cent quatre-vingt-deux métairies nouvelles nommées dans un vieux polyptyque ou pouillé, en partie seulement conservé (8), et quelques unes étaient dans le diocèse de Chartres ; à Villerbon, près Blois, à Rocé, près Vendôme, à Villeneuve-Saint-Nicolas, à Ligaudry (9) *(Lucus Adrici)*, paroisse de Neuvy-en-Dunois, dans la forêt du Perche, à Romigny de Bailleau-le-Pin (10), à Fresnay-en-Beauce, etc., etc., et le comte Adalbert lui rendit le domaine de Bonnelles, près Rambouillet, que son église avait reçu de Saint Bertrand et que le malheur des temps lui avait fait perdre (11).

N° 150. St Herifroid ou Hermanfroy, est véritablement chartrain.

(1) Dom Piolin, II, 281, — (2) Vie des Saints, Plancy et Daras au 28 septembre.
(3) D. Piolin II, 211, — (4) id. 220 — (5) id 221 — (6) Barthélemy X 136. — (7) D. Piolin 223 224. — (8) id. 226. — (9) id. 230. — (10) id. 231. — (11) id. 278.

Fils d'Herifrid et d'Hisemberge, il naquit à Chartres, d'une famille originaire de Bretagne. Il suivit d'abord les écoles de sa ville, puis celles de la cour de Charles-le-Gros où il se distingua tellement que l'Empereur le désigna bientôt pour le siège épiscopal d'Auxerre. Le jeune évêque fut sacré le 29 août 887. Il s'acquittait de tous les devoirs d'un bon pasteur, se faisant tout à tous. Il était surtout l'ami des écoliers qui, chaque matin, venaient recevoir sa bénédiction et ses conseils. Avant de mourir, le 23 octobre 909, il distribua le reste de ses biens aux pauvres et, pendant son agonie, le clergé priait en sanglotant autour du prélat placé sur la cendre et le cilice. La chronique d'Auxerre rapporte qu'il fut admirable en miracles, Souchet l'appelle Bienheureux, et son nom est inscrit dans le Martyrologe français, au 23 octobre, dans la vie des Saints et les fastes de l'Eglise d'Auxerre (1).

AVIS

Il sera fait prochainement un tirage à part pour satisfaire aux adhésions que l'Auteur a reçues de tous côtés; mais le nombre des exemplaires ne dépassera pas celui des souscripteurs, en conséquence ceux qui désirent avoir ce Martyrologe réuni en un volume, doivent se faire inscrire au plus tôt. Un volume : **2 fr.**

LES SŒURS de St PAUL DE CHARTRES en ANNAM

Nous aimons à relever, dans un journal non catholique, le récit d'un incrédule qui voyage en Annam, et qui raconte ce qu'on pourrait faire avec énergie et persévérance (il devrait dire avec foi et charité).

LA SŒUR IGNACE

A vingt minutes de cheval environ, au nord de la citadelle, sur la rive gauche de la rivière, se trouve un établissement créé, il y a six mois, par la sœur Ignace, de l'œuvre de la Sainte-Enfance, Ordre de Chartres.

Là, en plein milieu annamite, cette femme intelligente et dévouée a fait débroussailler et remblayer un immense terrain acheté par les missionnaires, et a fait élever, sur cet emplacement, une série de pavillons destinés à recevoir les malheureux et les enfants abandonnés.

Il n'est établi aucune distinction entre les chrétiens et ceux que sœur Ignace appelle des païens ; tous sont soignés et nourris au même titre.

J'ai vu là des hommes couverts d'ulcères et de plaies répugnantes, des lépreux, des jeunes gens abîmés par des maladies honteuses ; on les accueille tous.

(1) Fisquet Auxerre; Souchet II, 31 68, notre liste des évêques n° 122; Guérin, 12, 537; Index sanctorum ecclesiæ Autissiod. p. 292, édition de 1790. Martyrologe français

Un jeune médecin de la marine, le Dr Descous, qui est chargé de l'hôpital annamite, indépendant de l'établissement de la Sainte-Enfance, donne, dans les moments de loisirs que lui laisse son service, son aide à sœur Ignace ; celle-ci a, pour la seconder, une religieuse européenne et cinq religieuses saïgonnaises (1).

Ici les Annamites — je parle du bas peuple, bien entendu — paraissent encore plus sales et plus déguenillés qu'au Tonkin : sœur Ignace est arrivée a imposer à ses pensionnaires une très grande propreté. Sur ce point, elle est inflexible, aussi obtient-elle un résultat surprenant.

Mais où il faut la voir, c'est au milieu des petits enfants qu'elle a recueillis et même parfois achetés.

Une première salle constitue la crèche. Dans des paniers en bambou tressé, suspendus au plafond au moyen d'une longue corde s'agitent des petits êtres dont quelques uns ont deux ou trois jours à peine ; les femmes viennent faire leurs couches à la Sainte-Enfance et sortent en y laissant leurs rejetons.

Une Annamite est chargée de deux paniers, berçant alternativement les deux petits « ngiaoûs » confiés à sa garde ; ces femmes sont étroitement surveillées, on les oblige à nettoyer et à ranger sous peine d'exclusion, et, au sommet de leurs nattes, elles ont une sorte de pupitre, leur servant d'oreiller, dans lequel elles ramassent leur bétel, leur noix d'arec et leur tabac.

Dans d'autres salles jouent des enfants plus grands, si propres, si bien tenus qu'on a plaisir à les embrasser. Cette démonstration des visiteurs met sœur Ignace au comble de la joie ; elle se croit positivement la mère de tout ce petit monde.

Les Annamites « païens » ont un grand respect pour la vaillante religieuse mais je crois bien qu'il l'exploitent parfois. Ainsi, ils lui apportent des enfants agonisants qu'elle paye, suivant les exigences des parents, depuis vingt sous jusqu'à dix francs. « Souvent, nous a-t-elle dit, j'ai à peine le temps de les baptiser (Monseigneur m'ayant donné les pouvoirs nécessaires) pour les expédier au ciel ! »

Aussi bien cette touchante *naïveté*, suceptible d'engendrer un pareil dévouement, mérite qu'on l'admire. »

— La *naïveté*, à laquelle le correspondant du *Temps* attribue les fruits de la charité catholique, est tout entière de son côté à lui, lorsqu'il suppose que c'est la niaiserie qui engendre les sublimes dévouements.

Mais il écrit pour le niais public et il sent bien, au fond de son âme, que d'envoyer les âmes au ciel n'est pas un acte de pure naïveté. (*La Croix*, 4 octobre 1889).

(1) Elles appartiennent toutes à la Congrégation de St Paul de Chartres

FAITS RELIGIEUX

Rosaire. — Nouvelles indulgences. — Un décret de la S. Congrégation des Indulgences vient d'enrichir de nouveaux privilèges la prière à saint Joseph, signalée et recommandée dans l'Encyclique *Quanquam pluriès*, Déjà, aux termes de cette Encyclique, une indulgence de sept ans et de sept quarantaines avait été accordée pour chaque fois que, pendant le mois d'octobre, on ajouterait cette prière à la récitation du Rosaire. Le nouveau décret universel et perpétuel de la S. Congrégation des Indulgences porte en outre que la récitation de ladite prière à saint Joseph, à toute époque de l'année, est enrichie d'une indulgence de 300 jours, à gagner une fois par jour et applicable aussi aux défunts.

Le Pèlerinage des Travailleurs Français à Rome. — Cette grande manifestation de la foi et de l'amour du peuple de France envers le Souverain Pontife est commencée.

Le dévouement de S. E. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, directeur général du Pèlerinage, et la foi de M. Harmel, l'organisateur général, ne se sont laissé arrêter par aucun obstacle.

Six ou sept pélerinages, composés chacun de plusieurs trains, s'échelonneront chaque semaine depuis la mi-octobre jusqu'à la fin de novembre.

La première caravane (1800 pèlerins) a eu son audience le 20 octobre. Messe à la chapelle papale, réception dans la *Loggia*. Adresse de Mgr Langénieux au Pape ; réponse du Saint-Père : Un millier de Français habitant Rome s'étaient joints aux pèlerins. Acclamations enthousiastes. Le discours du Pape fait sensation dans le monde entier. La déclaration principale étair celle-ci :

« Pour cimenter l'édifice social, il faut revenir aux doctrines et à l'esprit de l'Eglise; il faut renouveler les institutions ouvrières chrétiennes en les adaptant, quant à la forme, aux conditions des temps.

« De la sorte, on rétablira entre patrons et ouvriers l'union, unique sauvegarde de leurs intérêts.

« Il est absurde de chercher le remède aux maux dont souffre le monde des travailleurs dans le renversement de la société politique et civile et dans l'anéantissement du droit de propriété; car ce serait se heurter à des lois naturelles infrangibles et créer des maux incalculablement plus grands.

« Le remède consiste dans la fidèle observance, de la part de toutes les classes sociales, de leurs devoirs réciproques.

« Ainsi le proclame l'Eglise.

Belgique. — Un arrêté du roi des Belges, inséré au *Moniteur* du 15 septembre, institue l'aumônerie militaire de l'armée belge et donne ainsi satisfaction à un vœu formulé depuis longtemps par l'immmense majorité du pays.

Assemblée générale des catholiques du Nord. — La 17e assemblée générale des catholiques du Nord de la France se tiendra à Lille, du 19 au 24 novembre prochain, sous le patronage de NN. SS. les évêques de la province ecclésiastique de Cambrai.

Congrès pour le repos dominical. — Le congrès officiel du repos hebdomadaire, tenu à Paris du 25 au 30 septembre, a réuni plus de 200 membres adhérents payants et bon nombre d'assistants. M. Harisson,

président des Etats-Unis, a été acclamé comme président d'honneur. Les diverses séances ont été présidées successivement par M. le sénateur Léon Say, président; MM. L. Sautter, ingénienr civil à Paris; le comte de Saint-Georges, lieutenant-colonel fédéral à Genève; Cheysson, ingénieur en chef des ponts et chaussées, et H. de Vilmorin, industriel à Paris, vice-président.

Le repos hebdomadaire au point de vue de la santé et au point de vue social, pour les employés et les ouvriers des diverses industries, a été l'objet de conclusions d'un haut intérêt dans le détail desquelles nous ne pouvons entrer ici, mais qui toutes aboutissent à cette affirmation : un jour de relâche après six jours de travail est nécessaire et doit être, autant que possible, accordé à tous.

Nous devons ajouter que le repos du dimanche a triomphé sur toute la ligne du simple repos hebdomadaire, à cause des avantages si évidents qui en résultent pour l'individu et pour la vie de famille.

Avant de se séparer, le congrès a institué un bureau permanent qui sera chargé de préparer d'autres congrès. Il a aussi émis le vœu que, sans porter atteinte aux associations existantes, il se constituât une ligue française en faveur du repos du dimanche fondée sur les mêmes bases générales que le congrès lui-même.

États-Unis. — Nous lisons dans la *Philadelphià-Times,* journal *protestant.*

Une immense sensation s'est produite par un miracle arrivé dans l'église de l'Immaculée-Conception lors du désastre de Johnstowa. Grand nombre de personnes peuvent certifier le fait. Lorsque l'effroyable inondation se déchaîna sur Cambria City, la cérémonie du mois de Marie était en pleine célébration ; l'église était comble de gens qui, au bruit terrible des flots s'approchant, eurent le temps tout juste de fuir au dehors ; en quelques minutes l'église était sous l'eau, jusqu'à la hauteur de quinze pieds ; elle ravageait tout à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur, brisant tout sur son passage. Et hier, lorsqu'on put enfin de nouveau y rentrer, le spectacle d'une destruction complète affligea tous les yeux. Un seul objet avait échappé à la fureur des flots. La statue de la Sainte Vierge, parée et ornée pour le mois de Marie, se montrait intacte comme le jour où on l'avait placée. *Les fleurs, les couronnes, jusqu'au voile en dentelles même, demeuraient propres et intactes.* Impossible d'y voir le plus petit dégât. Et les traces gravées sur les murs montraient à tous, à 15 pieds de hauteur, que la statue, placée a 3 pieds du sol, avait été, par suite, *au dessous de 12 pieds d'une masse d'eau furieuse, qui l'avait respectée sans y toucher.* Quiconque a vu cette statue avec son entourage est convaincu que l'événement est miraculeux, et le plus entêté douteur est obligé d'avouer qu'il y a là une forte odeur de surnaturel.

Il est bon de répéter que c'est un journal protesant qui relate le fait ci-dessus. (*Univers*, 23 Août).

Les Filles de la Charité de Besançon en Macédoine. — En Macédoine le retour des schismatiques à l'unité catholique, commencé vers 1860, s'accentue davantage grâce à l'apostolat des enfants de St Vincent de Paul. Mais il y a un grand obstacle à leur apostolat. Les Bulgares-unis, à qui le Pape a promis la conservation de leur rit gréco-slave, craignent encore d'être *latinisés* et, à cause de cela, se défient des missionnaires.

En conséquence a été tenté un essai sans exemple dans l'histoire des missions : ce fut de faire *précéder* les missionnaires par les Filles de

la Charité qui, elles, peuvent suivre le rite oriental, quoi qu'il leur en coûte. Les voilà donc, s'installant seules dans l'intérieur d'un pays infidèle, sans civilisation et sans communications régulières. Les nouveaux catholiques les voyant participer aux cérémonies dans leurs églises gouvernées par les popes convertis mais restés ignorants, leur confieront l'éducation des filles et perdront bientôt, auprès des religieuses, leurs vieux préjugés. En attendant, elles sont prêtes à tous les sacrifices pour gagner à Jésus-Christ beaucoup d'âmes ; elles contribueront aussi au relèvement du culte eucharistique dans les églises bulgares par le soin des linges d'autel.

C'est à Koukousch, petit centre administratif, que les Filles de la Charité ont établi leur principale résidence. Elles y ont déjà une centaine d'élèves et pourtant tout est à créer au point de vue matériel : maison, école, dispensaire. Et il leur faut tout attendre de la charité catholique. Aussi font-elles appel à la générosité française. (Adresser les offrandes directement soit à Madame la baronne de Bussière, rue Charles Nodier, 12, Besançon, soit à M. Flûry-Hurard, banquier, 372, rue St-Honoré, Paris, soit à la Maison-Mère des Filles de la Charité, à Besançon, pour la Maison de Koukousch.)

Chaque personne vivante ou défunte qui sera inscrite pour une somme d'au moins cinquante centimes, aura part à une messe mensuelle fondée à perpétuité pour les bienfaiteurs.

Retraite pour les nouveaux militaires. — Paris, le 6 octobre 1889. — Une retraite de trois jours pour les engagés conditionnels et les soldats de la classe 1888, aura lieu à Athis, du lundi soir 4 novembre au jeudi soir 7. Etre à la gare d'Orléans, le lundi à 6 h. 40 du soir. Se faire inscrire à l'une des adresses suivantes : 1° au Siège des divers Patronages ; 2° rue Oudinot, 27, bureau des Œuvres de Jeunesse ; 3° rue de Verneuil, 32, bureau des Associations ouvrières catholiques. Nous engageons vivement les jeunes soldats à chercher dès maintenant à se rendre libres pour assister à ces pieux exercices. Ils ont besoin, avant d'affronter la vie militaire, de se fortifier dans le recueillement, et ces jours de retraite leur seront certainement très salutaires.

Avis à MM. les Ecclésiastiques. — Le R. P. Directeur de l'*Œuvre des Prêtres-Adorateurs*, prie tous les prêtres qui ont assisté cette année au Pèlerinage National de Lourdes et qui se sont fait inscrire dans l'Œuvre soit à la sacristie de l'église du Rosaire, soit dans un des autres lieux indiqués à cet effet, de vouloir bien lui faire parvenir de nouveau leurs *noms* et leurs *adresses*, afin qu'ils puissent réellement être inscrits sur les registres de l'Œuvre et recevoir leur cachet d'admission — une grande partie des listes d'inscription ayant malheureusement été perdue à Lourdes.

Nous avons déjà donné dans *La Voix* une notice sur l'Œuvre des prêtres-adorateurs. Cette belle œuvre de sanctification pour le clergé, approuvée par S. S. Léon XIII et par plus de quatre-vingts Evêques, compte aujourd'hui au-delà de 14,000 membres. — La principale obligation est de s'engager à faire une heure d'adoration continue par semaine. Puisse-t-elle se répandre partout pour la gloire de la sainte Eglise et pour le salut des âmes !

S'adresser au R. P. Directeur, 27, avenue Friedland, Paris.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Un bel ornement sacerdotal confectionné par une dame de Chartres pour la Crypte. — Une aube en tulle offerte par une dame du Mans. — Une garniture d'autel. — Des cœurs.

Lampes. — 85 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en octobre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 65 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de messes dites à la Crypte : 350.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 369.

Nombre de visites faites aux clochers : 246.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En octobre, ont été consacrés 65 enfants, dont 27 de diocèses étrangers.

— *Le mois du Saint-Rosaire*, comme celui du mois de Marie, est entré dans les habitudes chrétiennes. A la cathédrale de Chartres, la fête du 6 octobre avec triduum préparatoire, a été vraiment touchante. Le prédicateur, le R. P. Noble, s'est acquitté de sa mission en digne fils de Saint Dominique ; les assistants par leur nombre et leur piété se montraient dignes enfants de N.-D. de Chartres. Tous les exercices du mois ont présenté ce caractère de dévotion filiale.

— Le nombre des pèlerins a diminué à la fin de septembre ; il en est ainsi chaque année ; nous avons eu pourtant encore, en octobre, disant la sainte messe à la Crypte, des prêtres de diocèses éloignés comme : Langres, Nantes, Quimper, Nancy, etc ; un de la Martinique.

— Quête dans les églises du diocèse de Chartres, le jour de la Toussaint, en faveur de l'église du Sacré-Cœur à Montmartre.

— Huit sœurs de St Paul ont fait leurs adieux à N.-D. de Chartres le 17 et sont parties ce même jour pour la Cochinchine ou le Tonkin ; Quinze autres ont quitté Chartres à leur tour le 31 octobre pour se diriger vers les mêmes missions.

— Lors de la bénédiction du nouvel établissement des religieuses de St-Paul, à Carquefou (Loire-Inférieure) à la fin de septembre, une belle statue de N.-D. de Chartres, sculptée à Carquefou même, a été offerte par un habitant de la ville et placée au portail. C'est un exemple que nous désirons voir imiter ailleurs. Dans ce but nous signalons les fac-simile de la statue de N.-D. de Sous-Terre (avec inscription *Virgini Pariturœ* — N.-D. de Chartres) fournis par la maison Verrebout, 64, rue Bonaparte, Paris (1).

(1) Hauteur de ces fac-simile en terre cuite, carton romain : 0,70 centimètres. S'entendre avec M. Verrebout pour le prix. On trouve aussi à la maison des Clercs, à Chartres, des statues de N.-D. en plastique et en plâtre C'est un autre modèle. Hauteur : 40 centimètres. Il y a des statuettes de moindre dimension.

— La relique de St Altin, et celle de St Savinien qui envoya de Sens à Orléans, à Chartres et à Troyes, ses compagnons d'apostolat, ont été exposées à la vénération, le 19, jour de leur fête. A l'endroit où elles recevaient ce culte pieux, nos premiers apôtres ont prié et prêché, et leurs premiers disciples, les *Saints Forts*, ont versé leur sang. Les cendres des Saints Forts sont mêlés au sol de la crypte, à quelques mètres au dessous du dallage de leur chapelle ou de la chapelle voisine.

— Le R. P. Durand, prêtre du Saint-Sacrement, a fait le 24, au Grand Séminaire, une Conférence sur les Œuvres Eucharistiques et particulièrement sur la Société des Prêtres-Adorateurs.

— La fête de Sainte Thérèse, le 15, et celle de la Bienheureuse Marguerite Marie ont été célébrées toutes deux avec beaucoup de solennité. La première, au Carmel, a eu pour prédicateur, M. l'abbé Canuel; la seconde, au monastère de la Visitation, M. l'abbé Lalizel.

— C'est à la nouvelle chapelle des Sœurs de Bon-Secours qu'aura lieu l'Adoration mensuelle de novembre; elle est fixée au jeudi 14. Prédicateur annoncé : M. l'abbé Lecomte, vicaire de la cathédrale. La chapelle dont nous parlons a été bénite le 27 août dernier, mais sans solennité publique. Les fidèles n'ont donc pas encore été à même d'admirer ce bel édifice élevé au Seigneur dans une Communauté qui jouit à un si haut degré de leur estime. Il était devenu nécessaire aux nombreuses Sœurs garde-malades, et les prêtres infirmes de la maison hospitalière toute voisine seront heureux d'y satisfaire leur dévotion. — La dernière fête d'Adoration (10 octobre) au sanctuaire de N.-D. de la Brèche, a été bien suivie; le sermon a été prêché par M. le curé de la cathédrale.

— L'Institut des Frères des Écoles chrétiennes a demandé, en octobre, une neuvaine de messes à l'autel principal de la Crypte, pour attirer la bénédiction de N.-D. de Chartres sur toutes les maisons d'éducation et les œuvres confiées à ses religieux.

— Le portrait du Cardinal Pie en vitrail, tel qu'on le voit dans l'église de Pontgouin, a été fort remarqué à l'Exposition universelle. Le grand prix des peintres-verriers (une médaille d'or) a été obtenu par la maison Lorin, de Chartres, qui a exposé ce vitrail.

— Le jeudi 17 octobre, la chapelle de Notre-Dame, dans la Crypte de la Cathédrale, était entièrement remplie, pour l'assistance à une messe d'action de grâces. Les Dames de l'Œuvre des pauvres malades avaient demandé cette messe, à l'occasion du cinquantenaire de Sœur Rose, supérieure de l'Ouvroir Saint-Michel. Des centaines de personnes s'étaient associées au cortège de la vénérable jubilaire, savoir : à ses Sœurs en religion, les Filles de la Charité, et à sa

chère famille de jeunes apprenties et ouvrières. La bonne supérieure, entrée il y a demi-siècle, dans l'Institut de Saint-Vincent de Paul, exerce également depuis un demi-siècle, à Chartres, son dévouement religieux, dont on a vu profiter les enfants, les malades, les pauvres. Aussi notre cité devait-elle être bien représentée à la cérémonie où, devant le Seigneur, nous voulions unir nos remerciements à ceux de Sœur Rose pour les grâces qu'il lui a données et que son infinie bonté, nous l'espérons bien, lui réserve comme couronnement d'une longue et sainte carrière. La messe a été dite par M. le curé de Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou, ancien aumônier de la Communauté de St-Michel. M. le curé de Courville qui lui succéda comme aumônier, a donné le salut du Saint-Sacrement à l'issue de la messe. C'est M. le curé de la cathédrale qui a porté la parole. Son discours, était surtout un appel à la prière; c'était là en effet le grand désir de l'humble disciple de Saint-Vincent de Paul. Que Sœur Rose ait donc une large part aux pieuses prières des Chartrains qui admirent les âmes consacrées à la gloire de Dieu et à tout service de charité.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Ayant obtenu une grâce par l'intercession de N.-D. de Chartres, je viens vous demander, comme témoignage de reconnaissance, deux messes en son honneur et un cierge devant son image.

(M. de L. à L. G. V., diocèse d'Autun.)

2. Deux fois, j'ai fait recommander au sanctuaire de N.-D. de Chartres, ma fille gravement malade; la guérison a été obtenue; j'ai le bonheur de vous demander une neuvaine d'action de grâces.

(J. P. à D., diocèse de Chartres.)

3. Il y a un mois, je vous ai écrit pour une neuvaine de prières et la célébration d'une messe; ma chère enfant était à la mort. La Sainte Vierge a détourné ce malheur et l'enfant est revenue à la santé. Aussi ma confiance en N.-D. de Chartres est immense; veuillez faire brûler encore une lampe à son autel pendant neuf jours.

(M. F. à M. diocèse de Versailles.)

4. Veuillez commencer au plus tôt une neuvaine de prières pour remercier N.-D. de Chartres d'une faveur que j'attribue à son intercession, et solliciter son secours ou une intention nouvelle.

(M. C. à M. diocèse d'Orléans.)

5. Toute notre reconnaissance à N.-D. de Chartres. Nous avions demandé messe et neuvaine pour notre chère malade. Nous avons été exaucés; l'opération redoutée a réussi et le danger a disparu.

(M. B. à S. A., diocèse de Chartres.)

6. Je vous envoie une offrande pour lampe annuelle à N.-D. de Sous-Terre. Notre neuvaine de prières a été bien efficace et nous voulons en rendre grâces. (A. C., diocèse d'Angers.)

7. Une messe à N.-D. de Chartres! Je la demande en remerciement de grâces obtenues. (L. B., diocèse de Poitiers.)

8. Nous avions demandé un miracle pour la guérison d'un malade désespéré. Nous avons obtenu une bonne préparation à la mort. Que N.-D. de Chartres en soit remerciée, et qu'Elle protège quatre petites orphelines que ce pauvre père a laissées après lui! . . . . .

(E. C. c. de S. diocèse de Chartres.)

9. Un membre de ma famille, qui pour son malheur, s'était dévoué à la politique d'un puissant du jour, avec lequel il avait un lien de parenté proche, n'avait plus que quelques jours à vivre.

Nous avons demandé une neuvaine à Notre-Dame de Chartres, qui bien souvent déjà nous a exaucés.

Le malade s'est confessé deux fois, a désiré vivement et a pu recevoir le Saint Viatique. Peu de temps après il est mort tout d'un coup.

Notre reconnaissance à Notre-Dame de Chartres!

(Un zélat. de la Confrérie de N.-D.)

10. Le mois dernier, un de mes parents se trouvait à la dernière extrémité. Trois médecins d'un commun accord prévenaient la famille de ne pas s'attendre à le trouver vivant le lendemain. Informé de la situation, je le fis recommander à N.-D. de Chartres avec une promesse concernant le culte de cette Bonne Mère. Le lendemain, les médecins furent bien étonnés de trouver le malade en excellent état; il commençait sa convalescence et aujourd'hui il est parfaitement remis. Veuillez dire une messe à son intention quand vous le pourrez.

Je sais que, dans un lieu de grand pèlerinage, il est ordinairement impossible de promettre une messe *à jour fixe*.

(L. R. à C., diocèse de Chartres.)

Gallardon. — Grâce à la libéralité d'une généreuse paroissienne, l'orgue de l'église de Gallardon, endommagé par les suites d'un violent orage après trente-trois ans de bons services, vient d'être rendu au culte. Cet orgue a été construit en 1856 par la maison Abbey et a fonctionné, comme nous venons de le dire, pendant trente-trois ans, sans avoir besoin de la moindre réparation. L'excellence de la facture de MM. Abbey, bien connue par suite d'importants travaux exécutés à Paris et en province, vient d'être constatée de nouveau à l'Exposition universelle de 1889; elle y obtient des succès qui consacrent sa réputation et la placent au premier rang.

Rappelons que c'est la maison Abbey, de Versailles qui, en 1884, a reconstruit le mécanisme et la soufflerie du grand orgue de notre cathédrale. Travail de grande importance qui attend, pour être continué et achevé, de l'argent. Des offrandes adrssées à l'église de N.-D. de Chartres dans ce but, seraient à notre avis, bien placées. Puisse la bonne paroissienne de Gallardon trouver chez nous des imitateurs !

NÉCROLOGIE

Les Sœurs de l'Immaculée Conception, qui ont leur maison-mère à Nogent-le-Rotrou, viennent de faire une perte bien douloureuse en la personne de leur supérieure générale, la Rév. Mère Madeleine-Sagot, Sœur Marie de la Conception. Elle a rendu à Dieu, le 19 octobre, son âme sanctifiée par une longue pratique de la vie religieuse et par la patience dans la maladie. Elle naquit le 3 février 1816 à La Bazoche-Gouet. Elle a passé sur la terre 73 années dont 47 en religion et s'est éteinte en exprimant, comme le Prophète, sa joie d'aller dans la maison du Seigneur. Les belles qualités dont l'avaient douée le Seigneur la mirent de bonne heure en état d'occuper la première place parmi ses compagnes ; plusieurs fois réélue supérieure générale, elle a terminé dans l'exercice de cette charge sa laborieuse carrière. Sous sa prudente direction, les établissements de la Congrégation se sont multipliés dans plusieurs diocèses et les religieuses, en nombre toujours croissant, ont acquis de plus en plus autour d'elles la considération utile à l'accomplissement de leurs fonctions auprès de la jeunesse. A Nogent-le-Rotrou, clergé et fidèles, réunis pour les obsèques, ont rendu hommage aux vertus de la Supérieure défunte. Nous nous associons à ces hommages et nous offrons nos vives condoléances aux Sœurs de l'Immaculée-Conception dont plusieurs vivent depuis longtemps auprès de la cathédrale de Chartres, attachées spécialement au service de Notre-Dame.

Nous recommandons également aux prières de nos lecteurs les personnes défuntes dont les noms suivent :

— Madame Charlotte de Rochecave, veuve de M. Léon Mailhard de La Couture, pieusement décédée, le 28 septembre, à Poitiers où elle était de passage. Cette noble chrétienne avait habité Chartres autrefois ; elle était fixée à Lille depuis longtemps. Elle a un droit particulier à nos suffrages pour avoir propagé, par des efforts constants, le culte de N.-D. de Chartres. A l'exemple de feu M. de Rochecave, son vénéré père, elle avait beaucoup multiplié, surtout dans le Nord et le Pas-de-Calais, les abonnements à la *Voix de N.-D.;* ses correspondances dans ce but lui demandaient des sacrifices de temps et d'argent ; elle n'épargnait rien pour rester fervente zélatrice des œuvres de la Bonne Mère ! Que Dieu la récompense !

— Quatre Sœurs de St-Paul de Chartres : Sœur Thrasille, née Angélique Geslein, décédée à Chartres le 2 octobre ; 84 ans d'âge et 60 de religion.— Sœur Basilde-Joseph, née Anna de Silveira, décédée le 12 ; 36 ans d'âge et 14 de religion. — Sœur Marie-Alix, née Mathurine Pourchasse, décédée le 10 ; 38 ans d'âge et 20 de religion. — Sœur St-Sulpice, décédée à Pontoise.

— Mlle des Bordes, au château des Bordes (Indre-et-Loire). — Mme Feré-Havard, à Chartres. — Mlle Hortense Simon, à Pontoise. — Mme Létang, à Dammarie. — M. Paul Lecomte, à Fyé (Sarthe). — Mlle Judith Gallet, à Nogent--le-Rotrou.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES religieuses, philosophiques, historiques et littéraires, Revue mensuelle publiée par des *Pères de la Compagnie de Jésus.*

Sommaire de la livraison d'Octobre 1889.

I. La Question sociale à propos de quelques ouvrages récents. Deuxième article : La Famille, P J. Forbes. — II Mœurs du moyen-âge, d'après les comptes de l'hôtel de la comtesse Mahaut et d'autres documents. Deuxième partie, P. L. Boutié. — III. Le Fond de M Renan, P. J. de Bonniot. — IV. Les Sermons de Bossuet. Texte et chronologie, P. J. Dutel, — V. Une Visite aux ruines de Thèbes (Egypte), P. P. Aucler. — VI. L'Espagne et la Révolution française (suite) : Diplomatie révolutionnaire, P J. Delbrel — VII. Bulletin scripturaire, P. J. Brucker — VIII. Mélanges. Un collège de Jésuites au dix-septième et dix-huitième siècles, P G. Sortels. — IX. Bibliographie. — X. Tableau chronologique des principaux événements du mois, P. J B,

Reteaux-Bray, édit., rue Bonaparte, 82, Paris, et chez tous les libraires catholiques.

— **L'Education catholique,** Revue de l'enseignement chrétien, paraissant le vendredi de chaque semaine sous la direction d'un Comité d'Ecclésiastiques, honorée d'un Bref de S S. Léon XIII, approuvée, bénie et recommandée par LL EEm. les Cardinaux-Archevêques de Toulouse, de Lyon et de Reims, et par NN. SS les Archevêques d'Albi, Auch, Aix, Avignon, et près de trente Evêques.

« Cette Revue est unique en son genre. Elle se recommande sérieusement aux instituteurs, aux prêtres et à toutes les personnes qui s'occupent d'éducation. Ce recueil est aussi intéressant que varié. Nous l'avons parcouru et nous l'avons trouvé d'un bout à l'autre égal à lui-même. Nous sommes heureux de pouvoir le recommander entièrement et pour le fond et pour la forme »

L'*Education catholique* publie les divers actes administratifs et toutes les nouvelles concernant l'enseignement. Elle apprécie exactement les livres et los méthodes.

De nombreux catholiques se dévouent au soutien des écoles chrétiennes avec une admirable générosité. Leurs efforts seraient sans résultat, si l'enseignement de ces écoles n'était point conforme à la haute direction de la sainte Eglise Et cependant les programmes, les livres scolaires, les publications de toute sorte conspirent en ce moment contre sa maternelle et lumineuse influence.

L'unique désir des rédacteurs de l'*Education*, c'est de mettre les instituteurs, les familles chrétiennes, la jeunesse catholique à l'abri de cet épouvantable péril.

On s'abonne, à Paris, chez Gaume et Cie, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye; à Lille, chez Bergès, 2, rue Royale ; à Lyon, chez Delhomme et Briguet, 3, rue de l'Archevêché. Prix de l'abonnement : 10 fr. par an. Sans le supplément, 5 fr. 50.—Pour l'Etranger, 12 fr. par an, et sans supplément, 7 fr. 60.

— **François de Lorraine, duc de Guise,** par Ch Buet, in-8 de 370, pages avec filets rouges et nombreuses gravures. 8 fr. — Société de Saint-Augustin. (A Chartres, librairie Duchon).

— **Les Catacombes de Rome,** Guide du pèlerin au cimetière de St Calliste, illustré de nombreuses gravures dans le texte, par l'abbé A. Pillet, professeur aux Facultés catholiques de Lille. Un vol, in-18 jésus de 160 pages Relié percal. plaque or et noir. 2 fr. 25. — Société de Saint-Augustin. (A Chartres, librairie Duchon).

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS · Chartres.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

12me NUMÉRO — DÉCEMBRE 1889

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

HOMMAGE A LA MÉMOIRE DE Mgr REGNAULT

La *Notice historique* sur Monseigneur Louis-Eugène Regnault, Evêque de Chartres, a paru. L'auteur, M. l'abbé Provost, chanoine honoraire, curé de Meaucé, l'a livrée à la publicité le 14 novembre 1889. C'était un hommage qu'il déposait sur la tombe épiscopale, à la veille de la Saint-Eugène, fête patronymique du Prélat défunt.

M. l'abbé Provost, au début de son travail, ne s'était proposé qu'un article un peu étendu pour la *Voix de Notre-Dame*. Il comprit bientôt l'impossibilité de se restreindre dans de telles limites. Les documents se multipliaient grâce à ses constantes recherches. Pour leur donner une forme digne du sujet, il fallait bien des pages. Tout en réservant à plus tard certains développements, l'auteur a dû composer un livre, et on ne le regrettera pas.

Voilà donc une étude consciencieuse et délicatement présentée sur la vie et les œuvres d'un Pontife dont l'histoire est celle même du diocèse de Chartres pendant trente-sept années. L'intérêt s'attache tout d'abord au demi-siècle d'existence qui prépara l'abbé Regnault à sa carrière épiscopale ; le narrateur a trouvé là d'édifiants détails dont il a tiré admirablement parti. Mais l'attention se fixe bientôt et plus fortement encore sur le fonds de l'ouvrage, sur le tissu de faits qui vont de 1852 à 1889.

Les actes de Monseigneur Regnault concernant le Pape et l'Eglise, le clergé, les communautés religieuses, les fidèles, l'éducation chrétienne et l'éducation lévitique, ont été consignés avec soin et discrétion. Les documents rassemblés, résumés

dans ces pages étonnent vraiment par leur nombre comme ils charment par leur variété. La mise en œuvre, qui a su combiner tant de renseignements d'importance diverse pour un ensemble plein d'attraits, nous a semblé particulièrement habile au chapitre du Pèlerinage. On sent l'auteur heureux des désirs et des efforts du Vénérable Evêque pour la gloire de Notre-Dame, et l'on partage ce bonheur. Enfin, avant de raconter la fin du pieux vieillard, sa mort et les obsèques, la Notice consacre un chapitre spécial à ses dévotions et vertus ; elle dépeint l'homme de Dieu dans sa vie privée. N'est-ce pas précisément cette sainteté de vie qui explique la fécondité de ce long épiscopat ? Regardons comme des signes de bénédiction céleste accordée au zèle et aux prières d'un Chef de diocèse les œuvres et institutions nées sous son gouvernement, qu'elles aient été fondées par ses prêtres sous sa haute protection, ou qu'il ait dû à son initiative personnelle le titre de fondateur.

Le travail de M. l'abbé Provost se termine par la liste des écrits de Monseigneur Regnault. Plusieurs de ces ouvrages sont signalés avec des appréciations empruntées à des articles de bibliographie.

Ajoutons que la Notice forme une belle brochure in-8° de 130 pages et qu'elle porte à son frontispice une gravure favorablement appréciée, portrait du vénéré Prélat. Cette figure, empreinte d'austérité, avec le reflet d'une bonté qui a donné ses preuves, annonce bien la physionomie morale dont l'écrivain va révéler les traits principaux.

En somme voilà un livre composé avec talent « que prêtres et fidèles liront avec la plus grande édification ». Ces dernières expressions, nous les trouvons dans la lettre d'approbation que MM. les Vicaires capitulaires ont adressé à M. l'abbé Provost, témoignage précieux et qui peut dispenser de tout autre (1).

A. F. G.

(1) La *Notice historique* dont nous parlons, recevra aussi de sincères félicitations au point de vue typographique. L'Imprimerie Garnier, de Chartres, y a mis tous ses soins. Prix : 1 fr. 75 ; par la poste, franco 2 fr. S'adresser à la Maîtrise et chez les libraires de Chartres, ou chez l'auteur, à Meaucé, par La Loupe, Eure-et-Loir. Aux mêmes adresses, demander le Portrait de Monseigneur (sur papier fort et larges marges, de 0^m20 sur 0^m30).

Afin qu'il soit facile de répandre cette gravure dans toutes les paroisses, dans toutes les familles du diocèse, le prix est seulement de 0 fr. 20 l'exemplaire.

LE PAGE DE JEANNE D'ARC, ENFANT DU PAYS CHARTRAIN

A l'heure où l'Église, nous l'espérons, prépare une couronne au front de Jeanne d'Arc, à l'heure où celle qui fut à la peine semble appelée à l'honneur suprême, qu'il nous soit permis de rappeler les liens qui nous rattachent à elle.

Nous nommerons d'abord Regnault de Chartres, président de l'assemblée des Docteurs de Poitiers qui approuva sa mission. C'est lui encore qui, à Blois, en l'ancien diocèse de Chartres, bénit l'étendard de Jeanne, dans l'église de St-Sauveur où elle communia. Nous revendiquerons l'une de ses victoires remportée à Patay, au comté de Dunois.

Orléans est assez riche de gloire pour nous la céder.

Plusieurs de nos chevaliers, Florent d'Illiers à leur tête, ont combattu sous sa bannière à Orléans et à Jargeau. Enfin, à Rouen, un vieil Évêque d'Avranches, retiré en cette ville, refuse de s'associer aux juges iniques de la Libératrice d'Orléans. Suspect de trop de sympathie pour la France, il est peu de temps après emprisonné. C'est Jean de St Avit que l'histoire nomme avec respect. Or, la Normandie n'a pas de St Avit dans ses fastes, tandis que le Dunois, du XIIe au XVe siècle, possède une famille noble de ce nom.

Mais ce que nous tenons surtout à établir, c'est que le pays chartrain a eu l'insigne honneur de donner un Page à Jeanne d'Arc. Il doit son nom à la petite seigneurie de Coutes, paroisse de Gasville, située près d'Oisème, dans un des méandres que forme l'humble rivière de Sours avant de porter le tribut de ses eaux à l'Eure limpide. Le nom latin de ce village, *Cubitus*, dans les titres du Chapitre, semble préciser sa position. Il était assez populeux, avait son bailly, son tabellion, même une prison : car les Seigneurs y jouissaient, dans sa plénitude, du droit de Justice. Un maître d'école y donnait l'instruction au XVIIIe siècle.

Les nobles chevaliers qui habitèrent ce castel tenaient un rang distingué dans la contrée. Guilleaume I de Coutes partit à la Croisade en 1202, avec la noblesse du pays, sous la conduite

du comte Louis de Blois. Gervais vivait en 1239. Gassot de Coutes est en 1300 un des feudataires de l'Evêque de Chartres. *(Livre blanc)*. A partir de cette époque ses descendants sont connus sous le nom patronymique de Guilleaume. Le castel de Coutes, dont ils continuent à porter le nom, semble avoir été abandonné avant la fin du XIV[e] siècle pour Fresnay-le-Gilmer. Le dernier gentilhomme de ce nom à cette époque s'appelait Jean ; il est le père de Jean de Coutes, dit Minguet, gouverneur militaire de Châteaudun dès 1411. L'importance de cette place en ce temps prouve en quelle estime était tenu ce capitaine expérimenté.

Une inscription au Registre de la chancellerie épiscopale, citée par le prieur Lainé, témoigne de ses sentiments religieux : « *Anno 1408,* 27 mars, concession d'un autel portatif *(pierre sacrée)* en faveur de Jean de Couttes, dit *Mingué,* et de Catherine de Novion, son épouse, pour la chapelle de leur manoir de Fresnay-le-Gilmer ». On remarquera qu'il ressort du Polyptique de l'Evêché, que cette localité avait une église paroissiale au XIII[e] siècle.

Fresnay est peu distant de Courville. L'honorabilité de Jean de Coutes fit qu'on lui confia le dépôt le plus sacré. Ives de Vieuxpont, seigneur de Courville, était resté prisonnier à la bataille d'Azincourt (1415). Son épouse, seule avec quatre enfants en bas âge, vit peu de temps après les Anglais s'emparer de Courville. Afin de les soustraire aux vainqueurs, leur mère les confia à la tutelle de Jean de Coutes qui, pour les mettre en sûreté, les emmena au-delà de la Loire. (Note précieuse qui nous est fournie par M. Merlet, dans son Cartulaire de Thiron). C'est à peu près à cette époque de 1414 à 1415, que naquit son fils Louis, qui devint, en 1429, le Page de Jeanne d'Arc. Vit-il le jour à Fresnay ? N'est-ce pas plutôt à Châteaudun ? Nous inclinons à le croire. Voici nos raisons :

1° Jean de Coutes était gouverneur de Châteaudun et il y passa de longues années, tant en résidence qu'en expéditions. Il est donc probable que sa famille vint l'y rejoindre.

2° A partir de 1412, les Bourguignons maîtres de Chartres

et de Bonneval, la contrée sillonnée de partis de cavalerie, les chemins n'offraient plus aucune sûreté entre la contrée chartraine et le Dunois. L'épouse d'un adversaire, tel que Minguet, ne pouvait plus espérer de sécurité à Fresnay-le-Gilmer.

Chose extraordinaire ! Le nom du Page de la Libératrice de la France, altéré à l'origine, dans les documents écrits de la ville d'Orléans, a passé dans tous les livres sous cette forme fantaisiste. Tous les récits portent : Louis de Contes, dit Minguet (ou de Comtes). Jamais nous n'eussions pu reconnaître un des enfants de notre pays, sous cette orthographe vicieuse. Une ligne d'un travail, lu cette année même par Mademoiselle de Villaret, d'Orléans, a été pour nous un trait de lumière.

Le fils du Gouverneur de Châteaudun, surnommé Minguet, comme son père, appelé Louis de son véritable nom, ne pouvait être que Louis de Coutes, qui réunit toutes ces conditions. Beau-frère de Florent d'Illiers, Sr de Novient ou mieux de Novion (titre de sa mère) et de Rugles. Tout cadre parfaitement. Voici en effet la généalogie.

Jean de Coutes, dit Minguet, seigneur de Fresnay-le-Gilmer, où il a son manoir, eut pour femme Catherine de Novion. Leurs enfants sont : 1° Jeanne de Coutes, qui épousa Florent d'Illiers le 1er décembre 1426, à Châteaudun (L'invasion Bourguignonne et Anglaise y avait fait émigrer toute la famille d'Illiers). 2° Louis de Coutes, sieur de Novion et de Rugles. C'est le Page. 3° Jean de Coutes, écuier. 4° Roul de Coutes, écuier. 5° Anne, épouse de Guilleaume de Harville, sieur de Palaiseau. Esprit de Harville, leur fils, devenu chancelier de l'Eglise de Chartres, fonda un obit solennel pour Jean de Coutes (Minguet), son grand-père, pour Anne et les deux Evêques du nom d'Illiers. 6° Enfin, Jacqueline qui mourut en Laonnais où elle était mariée à Anguerrant de Novion ? sieur de Vervins.

Maintenant esquissons à grands traits la carrière du Page.

Le Gouverneur militaire de Châteaudun, son père, était frère d'armes avec Jean de Gaucourt, illustre capitaine d'une compagnie, attachée en 1412 à la défense de cette place, et qui prit part à la surprise du Puiset. Jean de Coutes profita de ces

bonnes relations pour confier son jeune fils Louis, en qualité de Page, au plus vieux comme au plus renommé capitaine de l'armée, Jean de Gaucourt, qui avait combattu Bajazet à Nicopolis. Celui-ci était maître de l'Hôtel du roi, lorsque Charles VII composa en 1429, à Chinon, la maison militaire de Jeanne d'Arc, il ne l'environna que d'officiers respectables. Il disposa du page de Gaucourt pour le mettre au service de Jeanne d'Arc. C'était un enfant de bonne famille, élevé dans les traditions d'honneur de la vieille chevalerie.

« L'année que Jeanne vint à Chinon, nous dit-il lui-même dans sa déposition de 1456, j'avais quatorze à quinze ans : j'étais page du seigneur de Gaucourt, capitaine du château, à la suite duquel j'étais. »

Louis de Coutes accompagna Jeanne d'Arc d'abord au Coudray, près de Chinon, où elle demeurait dans une tour, puis à Blois et à Orléans. Les jeunes seigneurs de Laval écrivant à leur mère, lui donnent des nouvelles de l'armée, de Selles-en-Berry. C'est avec enthousiasme qu'ils ont vu Jeanne d'Arc monter à cheval et partir en guerre. Ils ont remarqué son étendard ployé « *que portait un gracieux paige.* » Par son innocence et son ardeur guerrière, Louis de Coutes semblait né pour escorter la Vierge de Domrémy. La Providence ne l'avait, ce semble, destiné si jeune à ce poste d'honneur, que pour qu'il vint, dans la maturité de l'âge et la fidélité de ses souvenirs, déposer un jour, sous la foi du serment, en faveur de sa bonne maîtresse.

Observateur comme tout enfant intelligent, lui qui n'a jamais quitté Jeanne d'Arc, pendant le jour, depuis le départ de Chinon, il n'a rien remarqué dans le détail de sa vie, qui n'ait fait son édification, rien qui ne commande sa profonde vénération.

C'est lui qui l'a contemplée soutenant la tête d'un pauvre anglais mortellement atteint, avec la charité d'une mère pour qu'il pût faire sa confession dernière !

Il atteste sa grande mortification, ses habitudes d'angélique piété. La calomnie de l'étranger, la condamnation de Rouen n'ont pas un instant effleuré son âme, ébranlé son estime.

« C'était, dit-il, une femme bonne et honnête, vivant chrétiennement, très pieuse, et, quand elle le pouvait, ne manquant jamais d'assister à la messe. »

Il la suivit fidèlement jusqu'au pied des remparts de Paris où elle fut blessée et où Raymond, que l'on croit être son second page, succomba. Quelque événement impérieux de famille le força-t-il à revenir ? Nous sommes porté à le croire. Il n'est plus fait mention de son père au-delà de cette date. Peut-être eut-il la douleur de le perdre. Nous retrouvons Louis de Coutes, seigneur de Novion, à Châteaudun, le 16 août 1447. C'est dans un acte passé devant Jehan Chaillou, notaire en cette ville. Il en résulte que Louis aurait eu la seigneurie de Novion, du chef de sa mère, aujourd'hui, je pense, Nouvion-le-Comte. Il convient avec Florent d'Illiers, et au nom de ses frères et sœurs, qu'il possédera la terre de Novion, à la suite du décès de Béatrix de Nantouillet, leur parente, à la charge de dédommager ailleurs ses cohéritiers.

C'est donc à Nouvion en Laonnais qu'a dû mourir le Page de Jeanne d'Arc. Aujourd'hui, le ruisseau qui vit les tentes de l'armée anglaise, près de Sours, et les conférences du Traité de Bretigny, continue à baigner les prairies de Coutes. Le château existait encore avant la Révolution. Depuis, château et village, tout à disparu. Fresnay-le-Gilmer se souvient à peine de ses seigneurs. Une seule tombe qui fut, sans aucun doute, celle d'une dame de Coutes au commencement du XIVe siècle, s'y voit encore dans l'église. Sans notre modeste rectification, Louis de Coutes aurait partagé cet immense oubli. Mais la bannière glorieuse de la Libératrice de la France, qu'il porta avec fierté et honneur, laissera désormais descendre sur son front un rayon de sa gloire et l'associera à l'immortalité de la céleste Envoyée dont il garda, jusqu'à la tombe, le souvenir vénéré.

MARQUIS, *curé d'Illiers.*

NOTRE-DAME de CHARTRES au CAMBODGE.

Nous avons rappelé, il y a quelque temps, à nos lecteurs l'église Cambodgienne élevée à N.-D. de Chartres par le P. Pianet. Jusqu'ici chacun de ces *memento* du missionnaire chartrain et de son œuvre

publiés dans la *Voix* a été suivi de nouvelles offrandes. En novembre nous sont encore parvenues des demandes de petits timbres du Sacré-Cœur (1 fr. le cent) pour grossir quelque peu les aumônes destinées au P. Pianet. Nos collectes ont atteint un chiffre respectable. Elles sont pour une bonne part dans le résultat déjà obtenu à Banam par le zélé missionnaire. On lira avec un vif intérêt la lettre qu'il nous écrit à ce sujet.

Banam, 2 octobre 1889.

Une lettre de M. C., ma informé que vous aviez dernièrement porté au séminaire des Missions étrangères une nouvelle somme destinée à mon église. Je ne veux pas tarder davantage à vous remercier.

Vous avez été renseigné sur ma maladie. On a certainement prié pour moi notre Bonne Mère de Chartres; autrement l'amélioration que j'ai éprouvée ne s'expliquerait guère, tout dans ma situation concourant à aggraver le mauvais état de ma santé. J'ai la charge de deux districts. Ce serait déjà beaucoup pour un homme robuste. Et avec cela, Notre-Dame de Chartres a voulu que je lui bâtisse un beau et grand sanctuaire dans notre Cambodge. J'avais commencé bien portant une telle entreprise, et j'ai compté sur le secours d'En-Haut pour la continuation malgré les obstacles.

Aujourd'hui le monument avance; nous avons sous les yeux un édifice de vaste dimension et d'une superbe ordonnance, au dire de tous les visiteurs. Certainement la conception du plan et la surveillance de l'exécution m'ont imposé un travail au dessus de mes forces et qui n'aurait pas eu un tel succès si N.-D. de Chartres n'y eût mis la main. Il nous reste à faire la toiture, le haut du clocher, le plâtrage fort difficile, vu le nombre des colonnettes, des chapiteaux et moulures.

Mes pauvres Cambodgiens sont d'un admirable désintéressement. Il en est beaucoup qui mangent du maïs au lieu du riz trop cher, et qui trouvent moyen, en vendant leur travail quotidien, de m'apporter une assez forte aumône. Je ne compte pas les journées de travail données à notre construction. Depuis deux années chaque homme valide a fourni vingt jours de corvée par an.

Je ne vous livre point ces détails pour ralentir votre charité à mon égard. La bonne volonté de mes chrétiens, quelque large que vous la supposiez, est bien au dessous des ressources exigées par notre entreprise. D'où me viendront ces ressources ? A vrai dire, ce n'est pas sans crainte que je tourne mes regards du côté de la France, du côté de Chartres. Il y a là-bas tant d'œuvres importantes, tant de misères matérielles et surtout morales à secourir. Cependant n'y aurait-il pas moyen de tourner en faveur de la maison de Dieu et de son culte eucharistique dans ma mission la parole de Jésus à

Madeleine. Elle est louée de ce qu'elle a mieux aimé répandre des parfums sur les pieds de Notre-Seigneur que d'en donner le prix aux pauvres ! . . . Si je n'étais plus autorisé à demander l'aumône, hélas ! il me resterait du moins à remercier de ce qui a été fait pour moi, ou plutôt pour l'église de N.-D. de Chartres au Cambodge. Je le fais du fond de mon cœur. Chaque jour je porte à l'autel le souvenir de tous ceux qui m'ont aidé jusqu'à présent. Que Dieu le leur rende au centuple même dès cette vie, afin qu'ils puissent continuer leurs œuvres de miséricorde ! . . . Veuillez recommander spécialement aux clercs de N.-D. celui qui a toujours été heureux de porter ce titre et qui compte tant sur Elle pour l'achèvement de son sanctuaire ! . . .

Agréez, etc. . . Henri PIANET

Le Directeur de la *Voix N.-D.* avertit les abonnés qu'ils peuvent continuer de lui adresser les aumônes pour l'œuvre ci-dessus.

MARTYROLOGE de L'ÉGLISE de CHARTRES *(Suite)*

N° 151. Saint Sigismond, chanoine de Chartres se fit concéder à Cens par Foucher abbé de Saint-Lubin-des-vignes, six arpents de terre situés auprès du couvent, en 981, et céda ses droits au monastère de Saint-Père quand il quitta sa prébende pour prendre l'habit religieux (1). Sa grande bonté, la sainteté de sa vie, ornée de toutes les vertus, brillèrent aux yeux de tous avec plus d'éclat que la lumière du jour ; d'une foi ardente comme le feu « *fide igneus* » il avait une éloquence facile et persuasive. L'intégrité de ses mœurs, la sagesse de ses conseils, la générosité de ses aumônes le rendaient toujours agréable. Il priait avec tant de ferveur que souvent le Seigneur lui permettait d'opérer des miracles. L'on raconte qu'un jour qu'il était à la messe de la cathédrale, son serviteur vint lui dire qu'il n'y avait plus rien chez lui pour dîner, ni pour faire l'aumône et que les pauvres attendaient. Le bon chanoine se mit en prière, auprès de l'autel de Notre-Dame et s'en étant retourné, il fit ouvrir ses greniers, traça le signe de la croix et les trouva abondamment remplis ; « voyez, dit-il, et ne soyez pas en peine quand vous donnerez aux pauvres, rien ne manque à ceux qui craignent le Seigneur (2) ».

N° 152. Vén. Robert de Blois est honoré dans le monastère de Saint-Florentin où il se fit religieux, quand Thibault, comte de Chartres, eut fondé cette maison près de son château de Saumur (3). Il est aussi honoré à Micy d'Orléans où il fut enterré dans le cloître de l'abbaye en 1011. Illustre par sa naissance, il se rendit plus illustre encore par sa chasteté angélique, sa sagacité, sa prudence, son activité, sa modération, sa sainteté éminente et son humilité profonde (4).

(1) Cartul St-Père, 67, Lépinois I, 45. — (2) Souchet, II, 164. — (3) Id. II, 160. — (4) Petits Boll. IX, 397, 8 août.

N° 153. Saint Bouchard solitaire. Vers 575 (1) un pieux solitaire nommé Bouchard mourut à Vendôme. Disciple de Saint Lubin, évêque de Chartres, il avait vécu avec lui de la vie des ermites dans la forêt du Perche, et l'avait suivi par dévouement dans son palais épiscopal. Après la mort de l'évêque, Bouchard que rien n'attachait plus au monde, se retira dans l'étroite vallée qui limitait l'enceinte du château de Vendôme et y bâtit une petite chapelle qu'il dédia à la mémoire de son maître et ami, et qui fut jusqu'au XIe siècle la paroisse du château. De là vient sans doute le nom de Bouchard porté héréditairement par les premiers comtes de Vendôme (2).

N° 154. Le Vénérable Bouchard, fils de Bouchard Ratepilate, comte de Vendôme, a droit aussi d'être inscrit dans ce martyrologe. Après avoir possédé les terres de Vendôme, Montoire, Lavardin ; après avoir été comte de Corbeil, de Melun et de Paris, grand sénéchal et principal ministre des rois Hugues Capet et Robert, il se retira, pendant les dernières années de sa vie, à l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés. Il y mourut en odeur de sainteté vers 1012, et sa mémoire y fut toujours en vénération (3). Il laissa son comté de Vendôme à son fils Renaud, évêque de Paris, et celui-ci eut pour héritier son neveu Bouchard le jeune, petit-fils et pupille de Foulques Nera, comte d'Anjou (4).

SAINT FULBERT ET SES DISCIPLES :

Nos 155-162. Saints Albert, Angelran, Gerard, Olbert, Sigon de Saumur, Sigon de Chartres, Lanfranc.

Fulbert, la plus grande lumière de l'Eglise de France en son temps, est encore inconnu par rapport à sa famille et au lieu de sa naissance. Les uns le font naître dans le Poitou ou en Italie, les autres à Chartres (5). Il étudia à Reims sous le célèbre Gerbert et acquit tant de savoir et de vertus que son mérite le fit appeler à la direction des écoles de Chartres, et celles-ci sous son impulsion devinrent les plus célèbres de toute l'Europe. Le bruit de ses leçons pénétrant jusqu'au fond des provinces attirait auprès de lui les esprits qui s'adonnaient alors à la culture des lettres. Fulbert était médecin, poéte, mathématicien, théologien, grammairien, rhéteur ; on voit par son traité contre les juifs qu'il n'ignorait pas l'hébreu. Ses élèves venus des pays les plus éloignés, d'Arles, de Liège, de Cologne, de l'Italie, de l'Allemagne, comme des lieux les plus voisins, s'en allaient à leur tour diriger les écoles de leur pays d'origine, et répandre dans toutes les cités la réputation et la saine doctrine de leur maître.

De cette chaire d'écolâtre il monta sur le siège épiscopal, mais ses nouvelles fonctions ne lui firent point discontinuer ses leçons publiques,

(1) Omis à son ordre chronologique. — (2) De Peligny, Histoire du Vendômois. 85, sans référence.
(3) Duchesne, D. Bouquet Mabillon, Dom Piolin II, 516. — (4) De Peligny, 85, 156.
(5) Migne, notice sur St Fulbert.

elles ne firent qu'agrandir ses relations avec les sommités religieuses, politiques et littéraires de son temps. Sa volumineuse correspondance atteste qu'il était regardé comme l'oracle de la France entière. Gauzelin de Bourges, Adelberon de Laon, et les autres évêques tenaient grand compte de ses décisions : les saints, St Odilon de Cluny, St Abbon de Fleury-sur-Loire, le B. Richard de St Vannes, St Thierry, évêque d'Orléans, recherchaient son amitié; les puissants de la terre, Canut, roi d'Angleterre et de Danemarck, Guillaume d'Aquitaine, comte de Poitiers, Robert-le-Pieux, roi de France, demandaient ses conseils et les savants se flattaient de l'avoir eu pour maître.

Pour faire voir combien fut illustre son école de Chartres, nous allons citer quelques uns de ces élèves, qui, comme autant d'étoiles brillantes gravitent autour d'un étincelant soleil et jettent sur ces siècles, qu'on appelle ténébreux, une lumière qui éclaire pourtant merveilleusement les esprits. Pour référence nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer aux écrits de ces personnages, aux lettres surtout qu'ils adressèrent à Bérenger. Ils font tous allusion à la vraie doctrine qu'ils trouvèrent auprès de leur maître et supplient le malheureux hérésiarque d'abandonner la voie de l'erreur daus laquelle il s'égare.

ADELMANN, devint écolâtre de Liège et évêque de Bresce.

ASCELIN BRITTO, prêtre et bienfaiteur du chapitre (1).

ARNOULT, chantre de la cathédrale, composa quelques hymnes en l'honneur de Saint Evroult.

BÉRENGER, archidiacre d'Angers, hérésiarque et pénitent.

BERNARD, écolâtre d'Angers, avait souvent visité la chapelle de Sainte Foi et cette dévotion le détermina à écrire et à adresser à son ancien maître le récit des miracles opérés à Conques, en Rouergne, où se trouvait le corps de la sainte (2).

DOMNUS, venu de la Provence, passa neuf ans à Chartres.

ENGILBERT alla enseigner à Orléans.

E. . . . . dont on ne connaît que la lettre initiale et à qui Fulbert fit avoir un emploi d'écolâtre.

GIRARD-GILBERT qui, après avoir fait le voyage de Terre sainte, alla mourir à Verdun (3).

GOISBERT, célèbre médecin, moine de Saint Evroult.

GUILLAUME, prévôt du chapitre de Notre-Dame (4).

HILDIER, originaire de Chartres, habile dans l'art de guérir, dans la philosophie et la musique, se rendit le plus parfait imitateur de son maître; il en copiait jusqu'aux manières au regard et au ton de la voix. Fulbert le prit pour secrétaire particulier et quand l'évêque fut pourvu de la charge de trésorier de l'abbaye de Saint Hilaire de Poitiers, il

(1) Cartul N.-D. III 81. — (2) Migne 141-124. — (3) id. notice sur St Fulbert. — (4) Cart. N.-D. III.

l'envoya pour le remplacer dans cette fonction que sa dignité épiscopale lui défendait de remplir personnellement, et lui imposa d'ouvrir pour la jeunesse du Poitou une école de science et de vertu. Mais la nostalgie s'empara de son esprit, il regrettait sa Notre-Dame, les offices divins de sa cathédrale, la foule des écoliers, la présence et les leçons de son maître bien aimé. Il revint à Chartres et reçut de Fulbert, avec la férule du scholastique, les tablettes du chancelier (1).

HUBERT, de Meung.

HUGUES, fils de Gilduin, comte de Breteuil (Oise), l'un des seigneurs les plus accrédités à la cour du roi de France, avait été de bonne heure destiné par sa famille à la carrière ecclésiastique. Élevé par les Bénédictins de sa ville, il passa bientôt sous la direction de St Fulbert qui l'admit dans le collège canonial de son Église. Jeune encore il fut placé sur le siège épiscopal de Langres en 1032, où son administration offrit un singulier mélange de bonnes et de mauvaises œuvres. Mais il renonça bientôt aux honneurs du siècle et son frère Valeran, abbé de Saint-Vannes à Verdun, autrefois vicomte de Chartres, lui donna l'habit monastique dans lequel il mourut épuisé d'austérités et de macérations (2).

LAMBERT qui enseigna à Paris.

PIERRE chancelier et écolâtre de Chartres.

RAGINBALD de Cologne, que la beauté de son génie et la réputation de son savoir rendirent fort célèbre (3).

RENAUD de Tours, le grammairien au style large, à la réplique hardie.

VAUTIER de Bourgogne, dont l'ardeur insatiable pour les sciences lui fit parcourir presque toutes les écoles de l'Europe, celles d'Espagne surtout où il acquit de grandes connaissances.

WATHON de Liège (4).

FAITS RELIGIEUX

Béatifications. — La béatification du vénérable P. Perboyre, martyrisé en Chine, au milieu des tortures les plus atroces, a eu lieu le 10 courant. Le Saint-Père a voulu, par une attention délicate, procurer aux pèlerins ouvriers français, alors à Rome, le bonheur d'y assister. Ont été présents à cette imposante solennité, un frère du matyr, prêtre de la congrégation de la Mission, et sa sœur, fille de la Charité. Un autre frère du matyr, également prêtre de la Congrégation de la Mission, est actuellement missionnaire dans la Chine, où son frère aîné, Jean Gabriel, fut massacré. *La Voix de N.D*, a raconté jadis l'héroïque vie et héroïque mort du B. Perboyre.

— Le dimanche, 17 novembre, c'était la béatification du vénérable P. Chanel, mariste, premier martyr de l'Océanie. Plusieurs évêques

(1) Notice de M. l'abbé Clerval, *Voix de N.D.* 1882 p 59. — (2) Notre liste des évêques n° 228, Darras XXI, 147-174. Patrologie 142; annales de Dijon, patrologie 141-882.

(3) Migne, notice sur Fulbert. — (4) Lépinois I, 52.

français, parmi lesquels Mgr Luçon, évêque de Belley, diocèse d'origine du B. Chanel, étaient présents.

A Chartres nous avons eu souvent occasion de glorifier les vertus de l'admirable Chanel. Un de nos Pères Maristes de Sainte-Foy, le P. Roulleaux, avait partagé ses travaux et ses souffrances en Océanie, et il aimait à rappeler les mérites du saint homme. Un émouvant récit de la mort du Bienheureux Chanel a paru denièrement ; nous en citons la fin.

« Le roi (de Futuna) avait dit à Musumusu, son parent et son ministre : « Réussiront ils, ces blancs, qui viennent faire des esclaves ? » Musumusu répondit : « Si tu les détestes, va prendre leurs effets, et j'irai les tuer. » Le roi garda le silence, mais son désir était manifeste. Dès ce moment, Musumusu se concerta avec quelques chefs et recommanda le secret.

Le soir du 27 avril, il tint conseil avec plusieurs de ceux qui entraient dans ses vues ; ils voulaient frapper ceux qui écoutaient le missionnaire. « En les frappant, dit-il, la religion ne périt pas, mais si le prêtre est mis à mort, elle sera renversée. » Ils se fixèrent donc au parti de tuer le P. Chanel, en maltraitant d'abord les catéchumènes ; et le ministre ajouta : « Il ne faut pas les frapper pendant la nuit, pour qu'ils ne disent pas que nous les craignons. »

Durant la nuit, ils se tinrent donc en repos. Le mercredi 28, au matin, ils se rendent au village d'Avaul où était le fils converti du roi ; ils le maltraitent ainsi que les autres catéchumènes. Revenant ensuite sur leurs pas ils vont à Pol, où habitait le Père. L'un deux s'avance seul d'abord et va lui demander un remède pour Musumusu, qui venait de recevoir une légère blessure dans l'affaire d'Avaul. Le serviteur de Dieu se trouvait dans son jardin. Il était seul ; retenu par un mal de pied, il avait envoyé depuis deux jours le F. Nizier dans les vallées des vaincus. Il rentre dans la maison pour chercher le remède demandé.

Musumusu crie : « Pourquoi tarde-t on de le tuer ? » Un de ses compagnons s'élance et frappe le Père avec son casse-tête. Celui-ci étend le bras pour parer le coup ; son bras est fracassé. Le meurtrier le frappe d'un second coup sur la tempe, et le Père dit plusieurs fois dans la langue du pays : *Très bien*, comme il l'avait dit précédemment quand on l'avertissait du danger.

Il déclarait donc que la mort était pour lui un bien et il faisait à Dieu le sacrifice de sa vie. « Tous les témoins attestent qu'il ne lui est échappé aucun cri, aucune plainte, aucune larme. Il a toujours conservé son égalité d'âme et il est mort comme un agneau, à l'exemple de son Maître. » (Procès verbal de 1845.)

Un autre agresseur lui porta avec une lance un violent coup qui, sans le percer, le fit reculer et le renversa. Un autre le frappa avec son bâton. Assis par terre, le Père essuyait le sang qui coulait de son visage. On le laissa ainsi quelques instants, pour ne s'occuper que de piller la maison. Deux catéchumènes arrivèrent près de lui. « Je l'appelai par son nom, rapporte l'un deux ; il me regarda avec une grande bonté : Pierre est meurtri, lui-dis-je. — *Ma mort n'est pour moi qu'un grand bien*, répondit-il. Je le pris par le bras pour l'aider à se lever et à venir avec moi. Il me dit : *Laisse-moi : que je reste ici ; car la mort est un bien pour moi.* Je sortis, car j'étais saisi de crainte à cause de Musumusu. Arrivé sur le seuil j'entendis un grand coup. Rentrant, je vis le serviteur de Dieu étendu par terre et une hache fixée à sa tête. »

Musumusu, irrité de ce que personne n'achevait la victime, était entré par la fenêtre de la chambre du F. Nizier. Trouvant sous son lit une hache, « il la saisit, s'élance vers le souffrant, enfonce l'instrument dans toute sa dimension. Le coup avait porté sur le haut du crâne et le divisait en ligne directe du milieu du front. (Procès verbal). « Ainsi, cette hostie très agréable à Dieu fut immolée de la même manière qu'on avait coutume d'égorger autrefois les victimes. » (Décret du 25 novembre 1888).

Le martyr avait rendu à Dieu sa belle âme. Quoique le ciel fût serein, on entendit comme un violent coup de tonnerre. Beaucoup de témoins ont déclaré qu'en outre une croix avait apparu dans les airs. Les meurtriers, qui fuyaient, s'arrêtèrent effrayés, et, jetant leur butin, s'assirent sur le sol. Musumusu enleva la soutane du serviteur de Dieu. A ce moment un guerrier célèbre par sa valeur et, qui bien que païen encore, aimait le P. Chanel, accourut avec sa lance, et voulait frapper Musumusu qui prit la fuite, en lui laissant la soutane qu'il venait d'arracher. Si cet homme eût connu le projet des meutriers, il eût défendu le Père. Des néophytes, survenant de l'île d'Alofi et apprenant sa mort, voulaient mourir avec lui. »

La France du Travail à Rome. — Les dix mille ouvriers français sont maintenant rentrés dans leurs foyers ; ils essaient de redire autour d'eux leurs inénarrables joies de Rome. Voici le compte-rendu d'une des dernières cérémonies. C'est un pèlerin du groupe Nantais qui écrivait ainsi le 16 novembre. Ce récit suppléera à maint autre que nous n'avons pu insérer. Chaque audience donnée ainsi à des milliers de pèlerins a eu son rapport dans les journaux.

« Ce matin, à 8 heures, dans la basilique de Saint-Pierre, nous avons été les témoins émus de la même scène que lundi dernier. Dans l'audience qui a suivi la messe, le Pape a encore été plus condescendant pour nos ouvriers, puisque nous sommes sortis qu'à midi et demi. Les drapeaux de provinces et les bannières, qui encombraient l'autel d'une façon fort heureuse, étaient, durant l'audience, en tête de leurs groupes. Le Saint-Père a voulu les examiner et les toucher. Le drapeau de la corporation des ébénistes de Nantes a excité l'admiration de tout le monde.

Encouragés par l'accueil paternel fait lundi aux offrandes des ouvriers, chacun de nos hommes a voulu remettre quelque chose dans la main du Souverain-Pontife. Sa Sainteté a reçu cette obole du travailleur avec une bonté touchante. Rien n'était plus beau et plus émouvant que le spectacle de ce Père au milieu de ses enfants, et des ouvriers arrosant de leurs larmes les mains de Léon XIII ! Quelle tendresse délicate d'un côté, quel respect et quelle affection filiale de l'autre ! Où peut-on trouver de pareils spectacles en dehors de Rome. Comme alors on comprend bien que la Papauté est l'incarnation la plus haute de la paternité dans sa splendeur chrétienne ! Oui, je n'hésite pas à le dire, tous ces hommes sentaient en eux-mêmes un dévouement si ardent, un amour si fort, qu'ils n'auraient pas hésité à tout sacrifier, jusqu'à leur sang, pour le saint vieillard.

Aussi avec quelle énergie les vivats et les acclamations se sont-ils succédé quand le Saint-Père a quitté son fauteuil pour monter dans sa chaise à porteurs ! Au moment de rentrer dans ses appartements, Léon XIII a donné une dernière bénédiction, au milieu des acclamations frénétiques de la foule massée devant la chapelle du Saint-Sacrement. Les visages étaient inondés de larmes. Chacun disait en sortant : « Ce

ne sont pas des scènes de la terre, c'est comme une vision du ciel. »

Remerçions Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui nous a accordé la grâce d'assister à ces triomphes, et demandons-lui que le siècle de l'Infaillibilité ne se termine pas sans que la Papauté ait repris sur les peuples la bienfaisante autorité qui sera leur salut. En attendant, nous jurons tous d'y consacrer nos cœurs, nos intelligences et nos vies. »

Les Catholiques aux Etats Unis. — S. Em. le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, a publié une remarquable lettre pastorale à l'occasion du centenaire actuel de l'établissement de la hiérarchie catholique aux Etats-Unis.

L'éminent prélat rappelle avec un orgueil bien légitime les progrès extraordinaires du catholicisme dans la grande république. Les catholiques aux Etats-Unis, dit-il, sont actuellement au nombre de 9 millions, ils possèdent 13 archevêques, 71 évêques, 8,009 prêtres, 10,000 églises et chapelles, 27 séminaires, 650 collèges et académies, 3,100 écoles paroissiales et 520 hôpitaux et orphelinats.

L'archevêque de Baltimore se félicite également de la vitalité croissante de l'action catholique, de l'union intime du clergé, de l'épiscopat et des fidèles, des bonnes relations des catholiques avec toutes les autorités.

La lettre conclut en disant que l'inauguration de l'Université catholique de Washington devient la consécration publique de ces progrès étonnants du catholicisme aux Etats-Unis.

Allemagne. — Le Centre du Reichstag préparerait un projet de loi tendant à exempter tous les ecclésiastiques du service militaire actif en Allemagne.

Confiance du petit INDIEN à Marie. — Avant de donner congé à ma plume, je vous ferai plaisir en vous racontant la manière de prêcher la religion adoptée par un enfant paria âgé de huit ans.

Il y a un an, la maladie sévit parmi les bœufs de Sittamour. Moutousamy, le petit paria en question, gardait les troupeaux d'un Djaïni-Vellager. Comme ils étaient un jour tous les deux aux champs, l'enfant dit à son maître :

— Monsieur, la maladie devient de plus en plus forte ; si vous voulez suivre mon conseil, je vous assure que pas un de vos bœufs ne périra.

— Dis toujours, on verra, répond le maître.

— A votre pagode on fait tous les jours des sacrifices et cependant le mal devient plus fort : votre dieu ne paraît pas avoir de puissance. Moi je vais faire le vœu d'offrir deux bougies à la sainte Vierge notre mère, y consentez-vous ? si aucun de vos bœufs ne meurt donnerez-vous douze sous pour acheter les deux bougies ?

— J'y consens, dit le Vellager.

Alors l'enfant tombe à genoux au milieu du champ, joint les mains, lève les yeux au ciel :

— Mère, dit-il à la Sainte Vierge, si aucun des bœufs de mon maître ne périt, je vous offrirai deux bougies dans notre chapelle.

Cependant la maladie augmenta au point d'enlever cinq cents têtes de bétail, mais elle respecta religieusement les bœufs de notre petit pâtre. Jugez s'il en était fier et s'il se gênait pour exalter la puissance de Marie. Ce fait fit beaucoup d'impression sur l'esprit des païens.

Le Vellager fut fidèle à sa promesse.

(*Lettre de Mgr Forcade, missionn. à Sittamour, archidiocèse de Pondichéry*).

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une nappe d'autel. — Un cœur. — Deux diamants montés sur or pour la Sainte-Châsse.

Lampes. — 82 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en novembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 60 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de messes dites à la Crypte : 250.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 190

Nombre de visites faites aux clochers : 166.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En novembre, ont été consacrés 47 enfants, dont 16 de diocèses étrangers.

— La fête de la Toussaint, une des fêtes les mieux suivies encore par beaucoup de personnes qui se déshabituent trop de l'église, a été célébrée en la cathédrale de Chartres avec solennité ; mais la privation d'un Pontife, la vue du trône épiscopal voilé pour cause de deuil diminuait l'éclat des cérémonies. Aux vêpres, le sermon a été prêché par M. l'abbé Reinert, chapelain de la Providence ; il nous a parlé éloquemment du chrétien, enfant de Dieu, membre de Jésus-Christ, temple de l'Esprit Saint, et des devoirs que cette triple dignité nous impose.

— Le 11 novembre, la fête de Saint-Martin a été célébrée dans sa chapelle de la Crypte par beaucoup de communions ; une précieuse relique de l'apôtre des Gaules était exposée à la vénération des fidèles. — Le 19, les tertiaires franciscaines fêtaient, dans la chapelle de Sainte Madeleine, leur bien aimée patronne Sainte Élisabeth dont une verrière reproduit la gracieuse image auprès de celle de Séraphin d'Assise.

— Le 11 novembre, la fête de la Présentation de la Sainte Vierge a été, en maint sanctuaire, l'occasion de saintes cérémonies. Au grand séminaire de Chartres, la rénovation des promesses cléricales avait lieu, comme chaque année, avant le salut du Saint Sacrement, et une grande partie du clergé de la ville était là pour y participer. A la même heure, dans la Crypte de la cathédrale, les jeunes clercs de Notre-Dame allaient, à la suite de leurs maîtres, s'agenouiller sur le degré de l'autel, pour promettre fidélité au service du Seigneur. Le petit Séminaire avait aussi ses offices de fête patronale. Le même jour, le P. Durand, ancien curé de Saint-Aignan de Chartres, maintenant Rédemptoriste, terminait ses prédications pour une retraite au pensionnat de St-Paul.

— Le mercredi, 13 novembre, a eu lieu la distribution des prix du concours de Droit à l'Institut catholique de Paris sous la présidence du cardinal archevêque de Paris.

Le rapport sur le concours a été lu par M. Charles Chobert, professeur ; M. de Lapparent, professeur de géologie, a fait une conférence sur « la part qu'il convient de réserver aux sciences dans l'enseignement supérieur moderne » ; enfin Mgr d'Hulst a prononcé, avec l'éloquence qu'on lui connaît, le discours de rentrée, dont nous extrayons le passage suivant :

« A une époque plus récente, la mort nous a encore enlevé un père en la personne du doyen vénéré de l'épiscopat français, Mgr Regnault, évêque de Chartres. Sa sollicitude n'avait jamais fait défaut à notre Institut ; il nous envoyait chaque année l'élite de son séminaire ; les noms des clercs Chartrains sont écrits en lettres d'or à chaque page dans les fastes de notre école de théologie et de notre école de hautes études. Il y a deux ans, le vénérable pontife, âgé de quatre-vingt-sept ans, venait encore témoigner par sa présence à notre fête universitaire du prix qu'il attachait à vos travaux. En adressant à sa pieuse et douce mémoire un hommage qu'à tant de titres je puis appeler filial, je suis sûr de traduire le sentiment unanime de cette assemblée. »

— Le décret pontifical qui érige canoniquement la Faculté de Théologie de l'Institut catholique de Paris est daté du 30 septembre 1889.

— La Communauté des Sœurs de Bon-Secours a joui cette année pour la première fois des saints exercices de l'Adoration mensuelle publique. Cette fête a eu lieu, comme nous l'avions annoncé, le 14 novembre. Rien ne manquait pour la rendre digne de son objet. Les messes ont été solennelles ; le chœur de la Maison bleue a exécuté de beaux chants au salut ; l'allocution du matin par M. l'abbé Piau et le sermon du soir par M. l'abbé Lecomte, disaient bien les invitations du Bon Maître à la piété vraie, c'est-à-dire à l'amour du sacrifice qu'inspire l'Eucharistie. Nous avons été édifiés de tout cela ; nous ne l'avons pas été moins du nombre des adoratours. Que de visites successives dans la journée ! Quelle nombreuse assistance, dans l'après-midi, à l'exercice de clôture ! La chapelle était comble.

Il a les proportions d'une église, le monument religieux dont les Sœurs Garde-malades viennent d'enrichir notre cité. Le vaisseau a la forme simple et gracieuse du XIIIme siècle ; il s'étend sur une longueur d'environ quatre-vingts pieds et une largeur de vingt-cinq ; l'harmonie des lignes, l'élancement de la voûte, la symétrie des arceaux et colonnettes charment l'œil ; plusieurs des fenêtres sont

déjà garnies d'intéressantes verrières sorties des ateliers de Mme Lorin. Tout cet ensemble fait honneur à l'intelligence et au bon goût de l'architecte (1) comme à l'esprit de foi de la Communauté qui épuisait volontiers ses ressources pour la gloire de la Maison de Dieu.

— La fête prochaine d'Adoration aura lieu à l'Hôtel-Dieu le 5 décembre.

— La messe du départ des conscrits a été dite, dans le chœur de la cathédrale, le 10 novembre, avec chants et sermon. C'est M. l'abbé Canuel qui a prêché les jeunes gens désireux des divines bénédictions avant de quitter la famille pour la service militaire ; et nous avons entendu là de belles et utiles paroles sur l'honneur et le devoir du soldat chrétien.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Ma tante atteinte d'une fluxion de poitrine après des fatigues excessives, nous inspirait les plus vives inquiétudes. Recommandée aux prières de vos jeunes Clercs et à la protection de Notre-Dame de Chartres, son état s'est amélioré d'une façon inespérée ; elle est bien guérie et a pu supporter depuis les fatigues de grands travaux. Reconnaissance et amour à Notre-Dame de Chartres !

(L. P. à Ch., diocèse de Chartres.)

2. Grand merci à N.-D. de Chartres qui a délivré mon enfant d'un grand péril ! Nous lui devions déjà beaucoup de reconnaissance pour sa protection visible obtenue durant une très sérieuse maladie.

(V. M. à C. R., diocèse de Chartres).

3. Je vous serai très reconnaissante de bien vouloir faire dire le plus tôt possible une messe à Notre-Dame de Chartres, en reconnaissance d'une guérison et d'autres grâces obtenues par l'intercession de cette Bonne Mère. (B. B. à A., diocèse de Séez).

4. Merci à N.-D. de Chartres et à St Joseph pour plusieurs grâces que nous sommes heureux d'attribuer à leur protection demandée par de constantes prières ! (M. G. à Cl., diocèse de Nantes).

5. Ayant obtenu une grâce, à laquelle j'attachais une grande importance, je crois en être redevable au moins en partie à Notre-Dame de Chartres, pour qui j'ai une grande dévotion. Vous serait-il possible de lui en exprimer ma vive reconnaissance par la *Voix* de votre revue mensuelle ? Recevez en à l'avance, Monsieur le Directeur, tous mes remerciements. Votre très humble, etc.

(M. Br., diocèse de Beauvais).

6. Nous envoyons un petit souvenir à Notre-Dame de Chartres, pour la remercier d'avoir exaucé nos prières. Nous conserverons

(1) M. Bouthemard, entrepreneur des travaux de la Cathédrale.

toujours une grande reconnaissance, pour cette bonne et tendre Mère qui nous a sensiblement bénies.

(L. P., L. A., etc., à V., diocèse de Luçon).

7. Soyez notre interprète au sanctuaire de N.-D. de Chartres. Nous voulons la remercier d'une faveur temporelle et lui demander la continuation de ses bienfaits. (C. S. à V., diocèse d'Evreux).

8. Dans une peine profonde nous avons eu recours à Notre-Dame de Chartres, promettant neuf messes d'action de grâce pour les âmes du Purgatoire, si la bonne Mère nous exauçait ; aujourd'hui, pleinement délivrées de nos angoisses, nous venons en témoigner notre reconnaissance à notre puissante protectrice.

(M. T. A., au Mans).

9. Reconnaissance à N.-D. de Chartres pour le retour à Dieu d'une femme de 73 ans qui s'est approchée des sacrements le jour de la Toussaint ! Elle en était éloignée depuis 60 ans. La grâce obtenue a été demandée pendant une neuvaine à N.-D. de Chartres.

(V. E., à Paris).

UNVERRE. — On nous écrit :

Monsieur le Directeur, permettez-moi de confier à la *Voix de Notre-Dame* les pieuses émotions que nous a causées une touchante cérémonie qui a eu lieu dans l'église d'Unverre, le dimanche 10 novembre, à l'occasion de la bénédiction d'un magnifique Chemin de Croix, dû à l'initiative de l'excellent prêtre qui, depuis 20 ans, dirige la paroisse avec tant de dévouement et d'abnégation. Lui aussi peut dire, comme le Psalmiste : « Seigneur, j'ai aimé la beauté de » votre maison et le zèle de votre gloire me dévore. »

A 2 heures, les cloches joyeuses nous appellent aux vêpres ; au chant du *Magnificat*, une première procession s'organise pour aller chercher les quatorze croix restées au presbytère et disposées avec goût sur deux brancards, gracieusement ornés par des mains habiles. La procession s'ébranle ; voici la bannière de Saint Martin, patron de la paroisse, ensuite la blanche bannière de Marie, portée et accompagnée par les Enfants de Marie, vêtues de blanc ; les bonnes sœurs avec leur cortège de petites filles toute fières de leurs oriflammes, quelques jeunes gens destinés à porter l'un des brancards, le second est réservé aux jeunes filles. Puis vient M. le Curé, accompagné de plusieurs prêtres qui ont voulu, par leur présence, rehausser l'éclat de la cérémonie ; les fidèles suivent dans un grand recueillement. On rentre à l'église au chant du *Vexilla Regis ;* M. le Curé de Brou entonne le *Veni Creator*, bénit croix et tableaux ; puis une seconde procession se reforme dans le même ordre que la première, fait le tour de l'église en chantant un cantique à la croix. A

la rentrée, commence le Chemin de Croix, dont les stations sont prêchées par M. l'abbé Guérin, curé d'Yèvres. Sa parole ardente et sympathique nous redit les humiliations, les souffrances de l'Homme-Dieu, les douleurs navrantes de sa Sainte Mère ; les cœurs s'émeuvent, les larmes coulent et plus d'un, peut-être, se dit : « Voilà mon ouvrage. »

Après cette méditation douloureuse, le salut du Saint-Sacrement, pendant lequel on entend avec plaisir un *Ecce Panis* de *Bischoff*, interprété avec goût par des amateurs toujours prêts à relever par leurs chants la beauté des cérémonies religieuses. Puis le *Te Deum* cantique d'actions de grâces à Dieu qui nous a donné une telle journée et enfin la bénédiction du Saint-Sacrement, qui clôture cette fête du ciel.

La foule se retire silencieuse et recueillie. Puisse-t-elle, en ces jours de foi attiédie, se dire, comme le centenier, en se frappant la poitrine : Celui-ci est vraiment le Fils de Dieu !

Je ne puis terminer cette relation sans rendre hommage aux artistes qui ont exécuté ce Chemin de Croix ; ils ont su donner aux personnages un semblant de vie ; en les contemplant, on croit entendre les insultes, les blasphèmes des bourreaux ; les gémissements de leur victime et voir couler les larmes de sa Mère..... Honneur aussi à l'ouvrier chrétien qui a mis tout son talent à décorer l'église, et qui, aujourd'hui, consacre ses loisirs à embellir la chapelle du Sacré-Cœur ! *Un heureux témoin de cette journée.*

LOIGNY. — La cérémonie du deux décembre, pour le dix-neuvième anniversaire de la bataille qui coûta la vie à tant de héros, sera présidée, à Loigny, par Monseigneur l'Evêque d'Orléans. Le discours sera prononcé par M. l'abbé Vié, chanoine honoraire, supérieur du petit séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin.

— Le sermon annuelle de l'œuvre des pauvres malades des paroisses *Saint-Pierre, Saint-Aignan*, avait, le 24 novembre dernier, réuni dans l'église placée sous ce vocable, un auditoire des plus nombreux. Le R. P. Billot, de la Compagnie de Jésus, en était le prédicateur. Par le plus heureux à-propos, le R. Père avait pris pour sujet, la touchante parabole du bon Samaritain appliquée à N.-S. Jésus-Christ, venant sur la terre pour panser les plaies et rendre la vie à l'humanité, déchirée et blessée à mort par le péché d'Adam. Présenter ainsi aux regards le Divin Sauveur comme le type achevé de la Charité ; c'était la manière la plus saisissante de faire ressortir l'excellence d'une œuvre dont la douce mission est de soulager les pauvres malades, en joignant aux secours matériels,

quelques unes de ces pieuses paroles qui font tant de bien aux malheureux.

On ne saurait douter qu'envisagée de si haut, l'œuvre des pauvres malades, ne soit, plus encore que par le passé, soutenue et appréciée dans les paroisses où elle répand ses bienfaits.

Des voix fraîches et bien dirigées ont rendu avec ensemble les motets du salut.

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

1° M. l'abbé **Robinet** (Charles-Emile), curé de Mainvilliers, décédé en son presbytère, le 15 novembre 1889, âgé de 46 ans.

Né à Nogent-le-Rotrou, il fit ses premières études littéraires au petit séminaire de cette ville et les acheva au collège des Jésuites de Vaugirard. Après son cours de théologie au grand séminaire de Chartres, il fut ordonné prêtre en 1866, et nommé vicaire de Saint-Aignan. Nombreuses encore sont dans cette paroisse les personnes qui attestent les heureux débuts de son ministère. En 1874, il devint curé de Mainvilliers et ne tarda pas à y être connu comme il devait l'être ; toujours bon, toujours droit dans ses procédés comme dans son jugement et grandement pieux ; il méritait et il eut l'affection de ses paroissiens.

Sa santé peu robuste fut violemment attaquée, vers le Carême, par une bronchite qui a résisté à tout remède. La maladie de poitrine eut bientôt consumé ses forces et il ne s'en livrait pas moins aux préoccupations du ministère qu'il ne pouvait plus remplir. Les charitables confrères qui se partageaient le soin de sa paroisse s'édifiaient de ces sollicitudes en essayant de les calmer. Du reste, ses sentiments de foi vive et de résignation à la volonté de Dieu l'ont admirablement préparé à une sainte mort.

Ses obsèques ont eu lieu le 18. Cinquante-sept prêtres y assistaient ; M. l'abbé Piau, supérieur du grand séminaire, ancien collègue de M. l'abbé Robinet au vicariat de St-Aignan fit l'éloge funèbre en termes touchants. Puisse sa respectable famille trouver la consolation dans le souvenir d'une telle affluence d'amis et paroissiens qui priaient et prieront pour le bon curé défunt !

2° Un frère des Ecoles chrétiennes : Roseau Dominique (Frère Bernier), natif de Lucé, près Chartres, décédé le 25 juin 1889 dans la 75e année de son âge, la 52e de religion et la 45e de profession.

Entré au noviciat de Paris en 1837, il fit bientôt la classe à Laon et ensuite à Lisieux d'où il revint à Paris pour y rester jusqu'à la fin de sa carrière. Dès 1843, il fut beaucoup remarqué pour le concours intelligent qu'il donnait au regretté vicomte Armand de

Melun, le créateur des œuvres d'apprentis dans la capitale. Il a rendu de grands services à la Communauté de St-Nicolas-des-Champs pour l'enseignement de la jeunesse et aussi la formation des nouveaux maîtres.

En 1871, il fut chargé d'une surveillance de nuit à l'orphelinat Saint-Nicolas, il s'acquitta de ce rude emploi durant douze années consécutives avec une indéfectible fidélité. La nuit, il circulait dans les dortoirs, son chapelet à la main, et l'on peut dire qu'alors sa prière était continuelle ; ce qui ne l'empêchait pas de consacrer une bonne partie de sa journée aux exercices de dévotion. Les six dernières années de sa vie se passèrent au milieu de souffrances continuelles ; le pieux malade savait encore utiliser son temps pour autrui. Il ne quittait guère la chapelle où se succédaient tous les jours les enfants à confesser, et il surveillait leur préparation en disant ses *Ave Maria*, puis en leur adressant de temps à autre quelques paroles. Les élèves profitaient de ses leçons comme de ses exemples ; ils le considéraient comme un saint : « Si celui-ci ne va pas droit au ciel, disaient-ils, qui peut espérer d'y aller ? » — Fr. Bernier est mort en effet plein de confiance dans le Dieu qu'il a si fidèlement servi.

3° Une Sœur de la Communauté de la Providence, Sœur Elisabeth Geins, décédée à Chartres le 31 octobre, à l'âge de 38 ans, après 15 ans de vie religieuse.

4° Le R. P. Delaroière, dominicain, qui a prêché à Chartres une station, un triduum et des retraites il y a quelques années.

5° Mme la marquise de La Rochejacquelein, née de Coussay, décédée à l'âge de 77 ans. Elle vécut jadis à Chartres durant plusieurs années et y laissa le souvenir de ses bonnes œuvres ; la cathédrale profita de ses générosités.

6° Mme Péan, au Mans. — Mme de Perrochel, née M. Richard d'Abnour, à Carcassonne. — Mlle Rose Motteau, à Chartres. — Mme Julia Roger, à Dollainville. — Mme Richer-Levassort, à Chartres. — Mlle Zéphirine Petit, à Gommerville. — Mlle Caroline Cousin, à Chartres. — Mme la marquise Bourgeois de Boynes, à Bellavilliers (Orne). — Mlle Valérie Momy, à Strasbourg. — Mlle Marguerite Naïf, à Chartres.

---

riés est une nouveauté attrayante qui ne se trouve point dans les petites publications similaires. (Adresser les demandes du **MESSAGER** *à l'imprimeur, Mr J. L'anglois, à Chartres, ou aux autres Libraires du département. Prix :* 40 *centimes).*

BIBLIOGRAPHIE

— **Mémoires et Consultations en faveur de Jeanne d'Arc**, etc, texte latin, 1 fort vol. Paris, chez A Ricard.

Monsieur Pierre d'Arc, avocat à la Cour d'Appel d'Aix, héritier de la foi et des sentiments d'honneur de Jeanne d'Arc comme de son nom, continue à venger noblement sa mémoire. Il vient de publier les mémoires qui parurent en faveur de sa réhabilitation, au moment de la revision de son procès. On trouve là l'opinion juridique de deux grands Canonistes de la Cour de Rome : Théodore de Leliés et Paul Pontanus. Puis les sommités de la science théologique en France : Elie de Bourdeilles, Guidon de Verseilles, Jean Bochard, Jean de Mautigny, Jean Bréhal, Robert Ciboulle. Devant ces savantes études, le Jugement de Rouen, monument de perfidie et de honte, s'écroule tout entier, mais la conscience est surtout soulagée, en entendant Thomas Berruier, évêque du Mans. Ce n'est plus une froide dissertation canonique : c'est l'âme de la France, qui défend avec une noble indignation la Libératrice de la patrie.

Cet ouvrage complète celui de M. Quicherat qui, s'il avait vécu, n'aurait pas manqué de terminer son œuvre si belle en mettant au jour les consultations des Théologiens qu'il n'avait pas jugé nécessaire de reproduire, mais auxquelles les enquêtes faites pour obtenir l'introduction de la cause de Jeanne d'Arc, donnent une incontestable valeur.

— **Lettres de Saint Alphonse-Marie de Liguori**, Fondateur de la Congrégation du Très-Saint-Rédempteur, évêque de Sainte-Agathe-des-Goths, Docteur de l'Eglise, traduites de l'italien par le R. P. F. Dumortier, Rédemptoriste. Tome I. — Correspondance générale. 1 vol. in-8°. Prix 6 fr. — Tome II. — Pendant l'Episcopat. 1 vol, in-8°. Prix 6 fr. Chaque volume se vend séparément. Société Saint-Augustin. Une belle lettre d'approbation a été adressée par Monseigneur Mermillod au traducteur des Lettres de Saint Alphonse.

ÉTUDES religieuses. philosophiques, historiques et littéraires, Revue mensuelle publiée par des *Pères de la Compagnie de Jésus.*

Sommaire de la livraison de Novembre 1889.

I. L'Exposition du Centenaire, P. H. Martin — II. Fleurs et couronnes aux funérailles (Première partie), P. J. Burnichon. — III. Le Juif d'après quelques livres récents, P. Et Cornut — IV. Les « Impressions » de M Jules Lamaître, P. V. Delaporte. — V. L'Espagne et la Révolution française : Le comte de la Union (Fin), P. J. Delbrel — VI. La formation de l'*Iliade*. Etude de critique littéraire (Deuxième partie), P. G Sortais. — VII. Bulletin scientifique. L'Académie pontificale des *Nouveaux Lyncéens* et le troisième centenaire du Calendrier grégorien, P. T. Pepin. — VIII. Mélanges La Réforme et la Politique française en Europe jusqu'à la paix de Westphalie, par le vicomte de Meaux, P P. Brucker. La Révolution et la Contre-Révolution, P. M. de Boylesve. — IX. Bibliographie. — X. Tableau chronologique des principaux événements du mois, P. R. de S.

Reteaux-Bray, édit., rue Bonaparte, 82, Paris, et chez tous les libraires catholiques.

— **Madame Adrien Duval**, épouse et mère chrétienne. Un vol. in-12 de 220 pages : 2 fr. Société Saint-Augustin.

Voici un petit livre exquis pour faire pendant au *Miroir de perfection pour les femmes mariées*, (*Vie de Madame de la Tour-Neuvillars*). — Il a été loué dans les Etudes religieusesses.

— **Ivan le terrible**, par A. Tolstoy, traduit du russe, par le prince Augustin Galitzin. Téqui, libraire de l'Œuvre de Saint-Michel, 1 vol. in-12, de 412 pages, 3me édition. Prix : 2 fr.

— **Le Musée des Enfants** paraît chaque mois en livraisons de 32 pages grand in-4°, sous couverture. Chaque numéro contient de nombreuses illustrations en noir et en couleurs. Le prix de l'abonnement est de SIX francs par an pour la France et la Belgique. Pour les pays étrangers, le port doit être compté en plus — Le prix d'une livraison séparée est de cinquante centimes. (Société de St-Augustin, Lille.

— **La Nouvelle Revue** Nous recommandons d'une manière toute particulière ce journal d'enseignement.

Cette Revue, entreprise avec les encouragements de l'*Autorité diocésaine*, a pour but de donner chaque semaine aux *Institutions catholiques* un emploi du temps

conforme aux programmes scolaires Les articles traités dans chaque numéro en seront le développement. De nombreux devoirs y sont indiqués pour les trois cours de l'Ecole primaire De plus, des articles d'actualités, tels que : faits astronomiques, météorologiques, scientifiques, y sont également traités.

La *Nouvelle Revue* paraît le jeudi de chaque semaine depuis le mois d'octobre. On s'abonne aux bureaux de la Rédaction, 3, rue Séguier, Paris. Prix de l'abonnement au journal, 6 fr par an ; au supplément, 5 fr. Le numéro complet, franco par la poste, 40 centimes.

— **L'Ame et son Ange Gardien**. Entretiens sur la Providence, par M. l'abbé Lohan, aumônier de la Visitation, à Nantes. — Prix : 2 fr. 50. — Editeur, P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris.

La publication de cet ouvrage rentre dans le plan que M. Lohan s'est imposé au début. Le *Fond du Cœur* a été une démonstration évangélique succincte. Dans les *Consolations de la doctrine catholique*, l'auteur s'est appliqué à montrer le côté consolant de tous les dogmes réunis. Il en a considéré deux séparément dans le *Paradis catholique*, et dans l'*Ame de Jésus, au sacrement de l'Eucharistie*. Il continue dans l'*Ame et son Ange gardien*, s'entretenant sur la Providence.

L'ouvrage se partage en quatre parties : Objets et preuves de la Providence ; Justification de la Providence ; Voies de la Providence ; Devoirs à l'égard de la Providence.

On conçoit, au premier coup d'œil, tout l'intérêt et l'utilité pratique d'un pareil sujet.

L'accueil fait aux autres publications de M. l'abbé Lohan, notamment au *Paradis catholique*, si répandu, si goûté et même si souvent employé par la prédication dans toute la France, nous autorise à prédire à l'auteur un nouveau succès.

TABLE DES MATIÈRES DE LA VOIX DE NOTRE-DAME durant l'année 1889.

I. Œuvre des Clercs et de la Crypte.

II. Chronique de N.-D. de Chartres

Pèlerinages à N.-D. de Chartres :

III. Religion, Littérature, Beaux-Arts.

IV. Articles biographiques.

Nécrologie.

V. Faits divers.

VI. Chronique diocésaine.

VII. Œuvres diverses.

VIII. Bibliographie.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS - Chartres.

LA VOIX
DE NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL MENSUEL EN L'HONNEUR DE MARIE,

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868.



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis: Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal. c. IV., 19.)

J'ose le prédire: Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident: on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers 31 mai 1865.

3 fr. par an pour la France.

5 fr. par an pour l'Etranger.

Notre-Dame de Sous-Terre.

Invocation — O VIERGE immaculée, QUI DEVEZ ENFANTER à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous, pour que je ressemble à Jésus.

XXXIVe ANNÉE

1er NUMÉRO — JANVIER 1890

S'adresser pour les abonnements,
à M. le DIRECTEUR de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de CHARTRES (Eure-et-Loir).

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

BULLETIN MENSUEL DE L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME OU DES VOCATIONS PAUVRES, ET DE L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Trente-Quatrième année d'existence

La Voix de Notre-Dame de Chartres est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'Œuvre des Clercs de Notre-Dame a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever pour le service de l'Eglise, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Eglise ; ils aident l'Œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Eglise des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Eglise et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune ; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le 25 *de chaque mois* et *le samedi de chaque semaine ;* ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'Association ; 2° à l'article de la mort ; 3° le jour de la Nativité de la sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que de plus les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie, ou, s'ils ne le peuvent, leur *propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite, aux fêtes : 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la sainte Vierge (21 novembre); 4° des saints innocents (28 décembre).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(*D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à* NOTRE-DAME DE LORETTE).

La Voix de Notre-Dame de Chartres paraît au commencement de chaque mois.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

La date de l'abonnement est fixée pour chacun au 1er *du mois qui suit celle de son inscription.*

Envoyer une des dernières bandes *lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est* impossible *de faire droit aux réclamations.*

Les demandes de rectification d'adresse après le 18 du mois, arrivent ordinairement trop tard pour le mois suivant.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE

1er NUMÉRO — LA VOIX — JANVIER 1890

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

Monseigneur LAGRANGE, Évêque nommé de Chartres

Voici le décret publié par l'*Officiel*, le dimanche 1er décembre.

Le président de la République française,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes ;

Décrète :

Article premier. — M. Lagrange (François), chanoine du diocèse de Paris, est nommé à l'évêché de Chartres, vacant par le décès de M. Regnault.

Art. 2. — Le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 30 novembre 1889. CARNOT.

Par le président de la République :

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes,

THÉVENET.

Le journal, *La Défense,* nous a appris que le samedi, 7 décembre, eurent lieu les informations canoniques d'usage, au sujet de la nomination de M. l'abbé F. Lagrange, au siège de Chartres. Les témoins étaient : Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris, originaire du diocèse de Chartres ; Mgr Freydier, vicaire général d'Albi, protonotaire apostolique, ancien collègue de M. l'abbé Lagrange au collège d'Auteuil ; M. l'abbé Bertrand de Beuvron, chanoine de Notre-Dame de Paris, ancien aumônier en chef de l'armée, originaire du diocèse d'Orléans ; et M. l'abbé Jouasnin, économe au séminaire de Saint-Sulpice, ancien directeur du Grand-Séminaire d'Orléans.

Les dépositions terminées, M. l'abbé Lagrange a été introduit dans la chapelle de la nonciature, et a prononcé la formule de la profession de foi et du serment.

Puis, Mgr Rotelli lui a adressé, dans un latin fort élégant, une allocution élevée, délicate et pieuse. S'inspirant de la double fête de ce jour, Saint-Ambroise, et la Vigile de l'Immaculée-Conception, Son Excellence a tiré du souvenir du grand évêque de Milan, et de la Vierge de Chartres, des allusions et des conseils aussi sages et élevés que délicats. M. l'abbé Lagrange a répondu que son ambition la plus haute ne pouvait aller jusqu'à souhaiter d'être l'évêque dont Mgr le Nonce venait de tracer l'admirable idéal; mais qu'il s'estimerait bien heureux si, par la grâce de Dieu et la protection de la Vierge de Chartres, il en pouvait réaliser quelque chose; qu'il apporterait du moins à l'œuvre de Dieu et des âmes tout son cœur et toutes ses forces, avec un filial et absolu dévouement au Saint-Père.

M. l'abbé François Lagrange, est né à Dun-le-Roi (Cher) en 1827. Il fut élève du Petit et du Grand Séminaire de Bourges et il professa quelque temps dans son diocèse natal, nous dit la *Semaine de Bourges*. Cette feuille ajoute :

« Quoique, par suite de circonstances particulières, il ait quitté le Berry, pour entrer dans le clergé de Paris, il est resté attaché de cœur à son diocèse d'origine et d'éducation. Il y a laissé de nombreux amis, heureux de l'y voir revenir de temps en temps. Nous n'avons pas oublié le beau panégyrique de sainte Solange, qu'il prononça, il y a quelques années, lors du pèlerinage de cette grande patronne du Berry. Dernièrement, il est venu prêcher avec bonheur une retraite au Petit Séminaire Saint-Célestin; sa parole, très goûtée, a fait le plus grand bien aux jeunes séminaristes. Pendant les jours agréables qu'il a passés dans cette pieuse maison, avec d'anciens amis, il se plaisait à rappeler le temps heureux de son enfance et de sa jeunesse cléricale. »

A l'âge de vingt ans, M. l'abbé Lagrange avait remporté un premier prix académique après avoir fait à Saint-Sulpice ses études théologiques. Peu après il était appelé comme professeur au grand

collège de Vaugirard et au collège d'Auteuil. C'est là que, mis en relief par quelques écrits comme : *Jésus révélé à l'enfance;* la traduction *des Actes des Martyrs d'Orient,* des articles d'apologétique chrétienne, et surtout par sa thèse de *doctorat* en théologie, il fut remarqué par Mgr Dupanloup, qui l'appela à Orléans vers 1858, et se l'attacha en qualité de secrétaire particulier, puis de vicaire-général du diocèse.

Depuis ce moment, et pendant vingt ans, il a été le collaborateur le plus intime de l'illustre évêque, pour la mémoire duquel il a gardé le culte le plus fidèle et dont il a écrit en trois volumes une très remarquable biographie.

Après la mort de Mgr Dupanloup, le vicaire-général d'Orléans a été nommé chanoine titulaire de la métropole de Paris, en 1880. Depuis lors, il a continué de livrer la plus grande partie de son temps à des travaux sur les questions religieuses. Outre la Vie de Mgr Dupanloup, plusieurs ouvrages importants sont sortis de sa plume, tels que la Vie de Sainte Paule, la Vie de Saint Paulin de Nole, la traduction des *Lettres choisies de Saint Jérôme,* et divers panégyriques. Son *Eloge du P. Bridaine* fut couronné par l'Académie du Gard, et son *Eloge du Comte Joseph de Maistre,* fut couronné par l'Académie française. De plus, il prenait part à la rédaction du journal *La Défense,* fondé par Mgr Dupanloup.

Nous pourrions citer beaucoup d'extraits de journaux ou revues célébrant la louange du nouvel Evêque nommé. Donnons seulement les lignes suivantes du *Moniteur de Rome :*

« Cœur pieux et doux, affectueux et plein de charité, esprit ouvert et large, attaché à l'Eglise et à la Papauté avec un dévouement filial et une soumission sans réserve, Mgr Lagrange ne connaîtra dans l'administration éminente où il est placé que deux mobiles : l'amour des âmes et la grandeur de l'Eglise et de la Papauté. »

Le *Moniteur de Rome* nous fait là une prédiction précieuse et qui ne nous étonne nullement ; toutefois, à son langage sympathique nous devons encore préférer celui de Monseigneur Coullié s'adressant à des prêtres de Chartres, le jour du ser-

vice anniversaire pour les héros de Loigny. Sa Grandeur s'est exprimé en ces termes sur l'ancien vicaire-général de son vénéré prédécesseur : « Je l'ai connu de près, et j'ai pu apprécier les qualités de son cœur ; vous l'aimerez dès que vous le connaîtrez, et cette nomination sera entre Chartres et Orléans un lien de plus. »

Cette parole épiscopale d'heureux augure réjouira les diocésains de Chartres dont les prières montent chaque jour vers Dieu pour obtenir un digne Pontife. A l'heure où nous écrivons ces lignes (18 décembre), on nous annonce comme prochaine la préconisation à Rome. Après cet acte solennel du Consistoire, les cérémonies du sacre. Et Monseigneur Lagrange, consacré évêque, viendra commencer, aux pieds de N.-D. de Chartres, une nouvelle carrière que ses futurs diocésains prêtres et laïcs, lui souhaitent pleine de bénédictions.

Répondant à la lettre que lui avait adressée MM. les vicaires capitulaires de Chartres en leur nom et au nom du clergé diocésain, Mgr Lagrange a déclaré que toute son espérance était en la tutelle de Notre-Dame et qu'il implorerait son aide pour suivre près d'Elle les exemples de nos glorieux évêques. Il a rendu spécialement hommage à la mémoire de Mgr de Montals et de Mgr Regnault ; à ces deux noms il a joint celui du cardinal Pie, l'illustre enfant de Chartres qui a si bien tenu à Poitiers et devant toute la Chrétienté les promesses de sa devise à l'adresse de notre auguste Patrone : *Tuus sum ego.*

Le nouvel Evêque n'est-il pas admirablement préparé pour continuer de si belles traditions ? GOUSSARD, chanoine.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

JUST DE BRETENIÈRES

Missionnaire apostolique, — martyrisé en Corée en 1866.

« Le récit biographique que nous présentons au public chrétien », dit Mgr d'Hulst dans la préface de sa belle Vie de *Just de la Bretenières* (1), « est une œuvre de piété dans les deux sens que ce mot comporte. La piété envers Dieu trouve

(1) Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris.

son élément dans les exemples d'une vie sainte et d'une mort héroïque ; mais c'est la piété du souvenir et de l'affection qui nous a décidé à accepter la mission que nous offraient, il y a plus de dix ans déjà, les vénérables parents du jeune martyr. »

Sans cesse interrompue par d'autres travaux et reprise plusieurs fois à divers intervalles, la tâche de l'éminent écrivain n'a pu s'accomplir du vivant de M. et de Madame de Bretennières, ce qui l'a mis du reste plus à l'aise pour montrer ce que la vertu du fils avait emprunté à celle de ses parents.

Simon-Marie-Antoine *Just Ranfer de Bretenières* naquit à Chalon-sur-Saône, le 28 février 1838.

L'enfance et l'adolescence de ce fils chéri s'écoulèrent dans les conditions communes, si l'on peut appeler de ce nom la simplicité austère d'une vie de famille entièrement réglée par l'esprit chrétien.

Retiré des fonctions publiques qu'il avait exercées avec l'estime générale comme président de la Cour d'appel de Dijon, sa ville natale, M. de Bretenières, le père de Just, partageait son temps entre la direction de ses affaires privées, la culture des arts et les bonnes œuvres ; admirablement secondé, de ce côté surtout, par sa pieuse compagne, femme admirable qui possédait à un éminent degré toutes les qualités du cœur. Le château de la Bretenières était leur demeure pendant l'été. L'hiver se passait partie à Châlon, chez M. de Montcoy, le père de Madame de la Bretenières, partie à Dijon dans le vieil hôtel de la famille.

Un peu plus de deux ans après la naissance de Just, Dieu donna à ses parents un second fils qui reçut le nom de Christian. Cette nouvelle bénédiction devait avoir pour l'aîné les suites les plus heureuses. Suivi de près dans ses études et dans l'emploi de ses loisirs par un frère d'un âge si voisin du sien, Just n'avait pas besoin d'aller chercher loin de ses parents, l'émulation et les distractions nécessaires à la jeunesse.

Tout petit enfant, Just se faisait déjà remarquer par son esprit réfléchi et son empire sur lui-même. Ainsi, vis-à-vis de son grand-père, M. de Montcoy, il savait modérer pour lui la

pétulance de son âge ; et, sur un signe de sa mère, on voyait cet enfant de trois ans et demi interrompre ses jeux, pour venir tourner en silence les feuilles du livre placé sur un pupitre, devant le vieillard, ou essuyer tendrement son front baigné de sueur par l'effet des cruelles souffrances de la maladie.

La mémoire de sa mère a conservé le souvenir d'un petit trait qui se rapporte à la même époque et qui serait sans importance, si la suite des événements ne permettait d'y voir un signe de l'appel précoce de la grâce.

— Un jour qu'un ecclésiastique était venu voir ses parents, le petit Just prit dans ses mains le bas de la soutane du prêtre en disant : « Maman, quand je serai grand, si je suis sage, vous me donnerez un habit comme celui-là. »

Mais son enfance fut signalée par un fait bien autrement notable, dont nous ne chercherons pas à préciser le caractère, bien qu'il soit difficile de ne pas y reconnaître le doigt de Dieu. C'était en 1844 : Just avait six ans, son frère en avait quatre. Les deux enfants jouaient ensemble dans le jardin de Bretenières, sous la surveillance d'une gouvernante; ils s'amusaient à creuser la terre avec de petits bâtons; tout à coup Just s'interrompt : « Tais-toi », dit-il à son frère ; et il se penche sur le trou qu'il avait fait. « Je vois les Chinois, s'écrie-t-il, je vois les Chinois ! Allons, creusons plus bas, nous arriverons bientôt jusqu'à eux ; il se penche encore et déclare qu'il entend leurs voix. Christian stupéfait, ne répond rien, et les deux enfants reprennent leurs jeux. D'après une autre version qui complète celle-ci, pour élucider la question les deux enfants appelèrent leur mère qui, comme son fils cadet, *n'entendit rien non plus.* Just leur dit alors à tous deux : « Vous ne pouvez pas les entendre, mais moi je les entends bien. Là-bas, maman, au fond de ce trou, de l'autre côté, bien loin, bien loin, ils m'appellent, il faut que j'aille les sauver. »

Les deux frères ne reparlèrent jamais ensemble de cette scène étrange qui, cependant, resta toujours profondément gravee dans leurs souvenirs.

Plus de vingt ans après, Just en fit la confidence à un aspi-

rant des Missions étrangères, M. Wallays, aujourd'hui supérieur du collège de Pinang. C'était la veille de son départ pour la Corée ; dans un entretien plein d'épanchement où il faisait connaître à son ami les principales circonstances de sa vie pour s'animer à la reconnaissance envers Dieu, il lui raconta en détails l'histoire du jardin, dont un si long silence n'avait pas altéré dans sa mémoire la vivante image.

D'une nature ardente, mais réfléchie, Just comprenait et appréciait l'éducation sérieuse qu'il recevait de ses parents. Une personne qui lui donnait des leçons de musique, lorsqu'il avait onze ou douze ans, a retenu de lui ces paroles remplies de sens : « A quoi bon aboutissent souvent les éducations qui ne sont pas comme la nôtre ? Au désœuvrement, à une vie qui se passe *à fumer des cigares.* »

Madame de Bretenières faisait à ses fils des lectures spirituelles qu'elle leur expliquait ensuite avec l'ardeur de sa foi. Un jour, oubliant presque leur jeune âge, elle leur avait parlé de la perfection. Peu de temps après, elle surprit entre eux le dialogue suivant : « Dis donc, Just, lui demandait Christian, la perfection dont maman nous a entretenus l'autre fois, *qu'est-ce que cela c'est ?* Je n'ai pas trop compris. » — « La perfection, vois-tu, reprit Just, je crois que c'est comme une montagne, bien haute, quand on veut la gravir, il faut beaucoup de peine, beaucoup de temps ; mais enfin, on ne doit pas se décourager : on peut toujours y arriver *si l'on veut.* » Il l'a voulu, le cher enfant, et il est parvenu jusqu'à son degré le plus élevé : *le martyre !*

Les études de Just et de son frère, jusqu'à l'époque de leur première communion (qu'ils firent ensemble, avec une édifiante piété dans la chapelle du château), avaient été la préparation de celles bien autrement sérieuses qui devaient avoir plus tard de brillants résultats. Un ecclésiastique distingué leur donnait l'instruction classique ; M. et Madame de Bretenières s'étaient réservé les leçons d'allemand, les arts d'agrément et l'instruction religieuse. Quant à *l'éducation* proprement dite, ils en gardèrent la direction exclusive : et pour suffire à cette tâche, ils s'isolèrent plus que jamais de tout autre souci.

Vers la fin de 1856, Just, âgé de 18 ans, se rendit à Lyon pour y passer son baccalauréat. Une étourderie le fit échouer; mais il répara bientôt cet échec et il eut de plus la joie d'avoir son frère pour compagnon de ses succès. Le pieux jeune homme, tout en conservant l'inébranlable idée de se consacrer au Seigneur dans l'apostolat, ne semblait pas se préoccuper du choix d'une carrière, quand, à la fin de l'été de 1857, sur l'avis de son directeur, il déclara à ses parents son intention de quitter le monde et de revêtir aussitôt l'habit ecclésiastique. M. et Madame de Bretenières n'étaient pas de ces chrétiens qui honorent le sacerdoce au dehors, mais qui en repoussent l'idée pour leurs propres enfants. Une pensée plus digne de leur grande foi, retenait sur leurs lèvres la parole de consentement. Just avait sur son frère un ascendant considérable; celui-ci, âgé de dix-sept ans seulement, et beaucoup moins formé alors que son aîné, n'avait-il pas besoin d'être soutenu quelque temps encore par son exemple et par ses conseils?

Un sursis de deux ans fut demandé à Just. Il se soumit au vœu de ses parents et se montra pendant ce temps pour son frère, l'ami le plus dévoué et le plus vigilant. Il préparait alors pour lui l'examen de la licence ès-lettres, qu'il ne comptait pas subir, mais il se faisait un plaisir d'intéresser ainsi son cher Christian au travail.

Cependant le terme du délai approchait, l'automne de 1859 s'était passé en excursion dans les vallées des *Grisons,* Just avait 21 ans; déjà il se trouvait en retard pour terminer les études sacrées avant le sacerdoce. Il rompit donc de nouveau le silence auprès de ses parents qui, cette fois, le laissèrent libre de suivre ses désirs.

Les vues de Just étaient alors d'embrasser la vie religieuse dans l'Ordre des Dominicains, parce que ces religieux ayant des missions dans l'*Extrême-Orient,* il pourrait satisfaire l'attrait de toute sa vie. Il instruisit ses parents de son projet sans leur dire la véritable raison qui motivait son choix. Or, comme ce cher fils avait eu plusieurs fois l'occasion de voir à Flavigny, près Dijon, l'illustre restaurateur en France des *Frères prê-*

cheurs, M. et Madame de Bretenières craignirent que son projet ne fut pas assez dégagé de toute influence humaine. Son Directeur partageant leurs appréhensions, il fut décidé que Just irait consulter un guide pleinemeut désintéressé. On l'envoya à M. Carrière, supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice, qui conseilla une année au moins de séjour au séminaire d'Issy, pour étudier et mûrir le projet conçu. Cette décision causa quelque peine au fervent jeune homme ; toutefois il s'y soumit avec sa docilité ordinaire. On convint alors que M. et Madame de Bretenières viendraient s'établir à Paris pour procurer à leur plus jeune fils les ressources des hautes études, tout en le mettant à même de recevoir encore les bons conseils de son aîné.

La douce vie de la famille prenait fin. Pour Just et pour les siens s'ouvrait l'ère des sacrifices qui devaient se succéder jusqu'à l'immolation suprême !

Le 19 novembre 1860, Just de Bretenières entrait au séminaire d'Issy dirigé par la Communauté de Saint-Sulpice, dont la réputation si méritée pour la formation de la vie ecclésiastique, attire les recrues trop rares que le sacerdoce contemporain fait dans les familles aisées : et jusque parmi les hommes faits que saisit au milieu de la vie le sentiment du néant des choses terrestres. Mêlés au contingent plus nombreux des adolescents qu'un vocation moins extraordinaire y amène au sortir du petit séminaire, *ces tards-venus* de la cléricature, subissent sans résistance la douce fascination d'humilité et d'enfance volontaire qu'exerce la simplicité évangélique des maîtres. Just se livra tout entier à ces salutaires influences, et par sa vertu il sut, à son insu, les communiquer à ses plus jeunes condisciples.

Just reçut la tonsure, le samedi des Quatre-Temps de la Pentecôte (2 juin 1860), en l'église Saint-Sulpice, des mains de Mgr Morlot. Jusqu'ici le *Seigneur avait été son partage ;* mais à partir de cette époque il le devint plus que jamais. En entrant à Saint-Sulpice *Just* avait, comme nous l'avons vu, deux pensées qui s'unissaient l'une à l'autre. Elles devinrent

tour à tour l'objet d'un sérieux examen qui eut pour résultat définitif, la ferme résolution d'entrer dans la Société des *Missions étrangères* dont le titre résume à lui seul les sublimes attributions.

Pendant les vacances, ses parents le conduisirent à *Plombières* pour raffermir sa santé bien éprouvée par les préoccupations intérieures jointes à un travail assidu. La saison des eaux terminée, Just rentra au séminaire où il reprit avec joie les exercices de la vie commune auxquels il se montra toujours si fidèle.

Au mois de mai 1861, le moment était enfin venu pour lui de notifier à ses parents sa décision devenue irrévocable. Son père fut atterré d'une pareille nouvelle. Sa mère, digne de ces femmes héroïques que l'histoire associe à la gloire des martyrs, priait tout bas en écoutant son fils : et, du fond d'un cœur brisé, mais généreux, elle remerciait Dieu d'avoir choisi le fruit de ses entrailles pour l'honneur d'un tel apostolat.....

Le soir même, M. de Bretenières, surmontant sa douleur, conduisait Just au séminaire des Missions et le présentait au supérieur, M. Albrand. Après un pèlerinage à Notre-Dame de la Salette, fait en compagnie de *l'abbé* D'HULST, un de ses plus aimés condisciples, l'élu de Dieu, qui devait ajouter un portrait de plus à la galerie des héros de l'Église Coréenne, faisait son entrée au séminaire des Missions.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

L'Oratoire de N.-D. de Chartres en Mandchourie

Notre N° de décembre dernier contenait une intéressante lettre venue du Cambodge avec un appel à la charité pour l'église qui se construit à Banam en l'honneur de N.-D. de Chartres. Des aumônes nous ont été adressées par suite de cet appel, et nous espérons qu'à l'occasion des étrennes elles vont continuer de nous venir. Aujourd'hui voici des nouvelles d'une autre église aussi dédiée à N.-D. de Chartres en pays de mission. Nous avons parlé jadis du P. Hinard, missionnaire en Mandchourie, et de ses projets inspirés par l'amour de notre Auguste Patronne. On verra avec joie comment il les a réalisés.

« Châ-ling » Mandchourie, 13 octobre 1889.

Cher et vénéré Monsieur le Directeur,

Il y a déjà longtemps que je ne vous ai écrit, voilà pourquoi je désire le faire aujourd'hui, fête de la Maternité de la T. S. Vierge.

N'est-ce pas la fête de N.-D. de Chartres ? En réunissant la fête de dimanche prochain avec celle d'aujourd'hui, nous avons N.-D. de Chartres la Vierge Mère. C'est dans cet esprit que je célèbre, chaque année, les deux fêtes de la Maternité et de la Pureté de la bienheureuse Vierge Marie. Non, je n'oublierai jamais tout ce que je dois à N.-D. de Chartres, et ma joie sera toujours de contribuer à la faire aimer et invoquer en Mandchourie. Son oratoire est terminé, à Liao-yang ; il n'y a rien de riche ni de somptueux ; tout au contraire y est simple, mais propre, et je remercie le bon Dieu d'avoir bien voulu me fournir les moyens de mener cette petite œuvre à bonne fin. Je vous disais, dans une lettre précédente, qu'il me fallait encore 5,000 fr. pour achever l'ouvrage commencé et que je comptais sur ma bonne Mère pour trouver cette somme. Trois mois plus tard, une sainte personne m'envoyait 5,000 fr. pour en faire tel usage que je voudrais.

Mon parti fut bientôt pris et l'oratoire est achevé, au moment où j'écris. La *grande statue* de N.-D. de Sous-Terre est installée dans sa niche, au-dessus de l'autel, et nos néophytes sont heureux de prier devant elle. Il ne nous manque plus que deux lustres, une lampe du Saint-Sacrement et un chemin de croix ; tout le reste est au complet. Vous voyez, cher Monsieur le Directeur, que ma confiance en N.-D. de Chartres n'a pas été vaine : car maintenant je suis réellement au comble de mes désirs.

L'an dernier, à l'époque de l'inondation qui a ravagé toute la province de Liao-Toung, je tremblais pour notre nouvel oratoire, mais N.-D. de Chartres veillait sur lui. Le mur d'enceinte a été renversé ; mais les débris du mur se sont réunis de telle façon qu'ils ont empêcher l'eau d'entrer dans l'enclos du temple. La ville entière était inondée, et Marie seule a su protéger sa propriété contre la fureur du torrent qui envahissait tout et ne laissait pour ainsi dire rien debout. A Châ-ling, toutes les moissons ont été perdues ; jamais, de mémoire d'homme, on n'avait vu semblable fléau. Nous venons de traverser une année de famine, quelle épouvantable misère ! Ma porte a été assiégée pendant treize mois par des bandes d'affamés, qui ne trouvaient de compassion que chez nous ; ce n'était qu'une procession du matin au soir. Je n'aurais pas cru que la misère pût prendre de pareilles proportions.

J'ai donné tout ce que j'avais ; j'ai dû tendre la main à bien des portes pour soulager tous ces malheureux, et grâces à Dieu j'ai pu en sauver un grand nombre.

J'ai sauvé depuis l'inondation près de 100 petites païennes, que leurs parents ne pouvaient nourrir ; N.-D. de Chartres veillera sur elles. Malgré ma pauvreté, je ne m'inquiète de rien. J'ai eu 124

baptêmes d'adultes et 774 baptêmes d'enfants païens, dans mon seul district de Châ-ling. Ce résultat me console un peu des angoisses de l'année et mes 227 nouveaux catéchumènes sont bien disposés. Je les recommande à vos bonnes prières, car il n'y a que la grâce à pouvoir confirmer nos néophytes dans la foi, et leur faire fouler aux pieds le respect humain qui sera toujours le plus grand obstacle à la conversion des infidèles.

Daignez agréer, Monsieur le Directeur, avec la nouvelle expression de ma reconnaissance, l'hommage de ma bien affectueuse vénération.

Votre très dévoué et très obligé serviteur,

HINARD, miss. apost.

MARTYROLOGE de L'ÉGLISE de CHARTRES *(Suite)*

SAINT FULBERT *(suite)*.

Nous ne pouvons vraiment pas nommer tous les disciples de notre vénérable Evêque et pour le but que nous nous proposons il suffit de signaler ceux que leur piété fit inscrire au catalogue des saints.

ALBERT, doyen de Chartres, fut élu par le chapitre pour succéder à Saint Fulbert sur le siège de Chartres. Mais il trouva un concurrent dans Thierry. Il se fit moine et mourut le 20 mai à Marmoutiers, dont il fut l'un des plus grands et saints abbés par sa fidélité à observer les règles de la discipline monastique. Il conclut dans nos contrées différents accords relativement aux prieurés de Chamars, de Châteaudun, de Vieuvicq, de Mézières-au-Perche, de Chuisnes et de Dangeau.

Herlebaud de Dangeau, blessé à mort, s'empressa de se faire religieux à Chamars, et donna à Saint Martin et à l'abbé Albert la moitié de l'église de son *castrum;* Odon son frère y consentit et lorsqu'il fut lui-même blessé à mort, il se fit aussi moine et donna une terre attenante au domaine de Sonville et limitée par le chemin qui va de Dangeau à Bullou. Le prêtre Guillaume *Prædicator* lui donna quelques cellules et l'église qu'il venait de faire bâtir à Chuisnes en l'honneur des Saints Gervais et Protais; Yves de Courville et Gilduin de Breteil, vicomte de Chartres, ajoutèrent quelques terres (1).

ANGELRAN, surnommé le sage *(sapiens)*, dès ses premières années entra au monastère de Centule, ou Saint Riquier, en Ponthieu, et comme il avait de grandes facilités pour apprendre, son abbé, après avoir considéré quelles étaient les meilleures écoles de son temps, l'envoya à Chartres. Le disciple faisait la gloire et la joie de son maître. Sur la recommandation de Fulbert, Robert le pieux l'emmena à Rome, et dans ce voyage, le saint jeune homme se faisait remarquer de tous par la régularité de sa conduite et le parfum de ses vertus. A son

(1) Cartul. de Marmoutiers-Dunois, XXV, C. III, etc; cartul. N.-D. III, 115.

retour, il reprit le chemin de son monastère, où son zèle donna à l'éducation de la jeunesse et à la conservation des richesses littéraires une puissante impulsion. Il fut peu après élu abbé et le roi s'empressa de se rendre à Centule pour confirmer cette élection. Il serait trop long de rapporter tout ce qu'on sait de sa bonne administration. Il nous suffit de dire qu'il était hospitalier, humble, avide de s'instruire. On ne sait pas le nombre de livres qu'il étudia, ni le nombre de ceux qu'il répara.

Excedunt libri numerum quos ipse novavit
Insuper excedunt numerum quos ipse refecit.

Sur l'invitation de son ancien maître, il mit en vers héroïques la vie de Saint Riquier, fondateur de son monastère. Se rappelant les paroles de l'évangile : Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, il cherchait à s'engraisser des œuvres de miséricorde. Il donnait pour donner. Non seulement sa main gauche ignorait ce que donnait sa main droite, mais celle-ci elle-même ignorait ses propres bienfaits. Il avait pour faire l'aumône une manière bien à lui qui enlève au pauvre la confusion qu'on peut éprouver à recevoir et ôte au bienfaiteur la vaine gloire que peut donner la reconnaissance. Quand il voyait venir un pauvre, il jetait à terre quelques pièces de monnaie qu'il lui faisait ramasser comme s'il les eût trouvées. Il mourut en 1045. Un de ses religieux écrivit sa vie et l'appelle vénérable. Sa fête fut jadis célébrée, comme cela ressort d'un vieux catalogue des fêtes du monastère, où on lit : *V idus decembris depositio sancti Angelranni abbatis nostri* (1) et Mgr Guérin a inséré son nom dans les petits Bollandistes le 9 décembre.

Gérard ou Girard le Vénérable, originaire de Mantes, dont le père était seigneur, étudia d'abord sous Gerbert, puis sous Fulbert. Après ses études il se retira à Lagni où il se consacra à la vie religieuse. Il devint un moine parfait et un modèle de vertu pour ses frères. Il fut bientôt appelé en 1007 pour prendre la direction de l'abbaye de Fontenelle où il mourut victime de son zèle pour la réforme de la vie monastique. Sa sainteté se manifesta par des miracles et son nom est inscrit au livre des Bienheureux (2).

Olbert, moine de Gemblours, premier abbé de Saint Jacques en l'Isle de la ville de Liège, mort en 1048 est honoré le 14 juillet (3).

Sigon de Saumur et Sigon de Chartres.

Sigon doit paraître aussi au rang de nos saints et des élèves de Fulbert. Le Nécrologe de Notre-Dame fait mention trois fois de Sigon et nous devons admettre autant de personnages de ce nom. Les deux premiers furent élèves de Fulbert, le premier est honoré du titre de

(1) Migne Patrologie, 141-1405, vita Angelranni. — (2) Mabillon, Moreri, Godescard 22 juillet, Guérin 29 décembre. — (3) Chastelain, Dachery, spécilège VI. 519.

Bienheureux et l'autre peut être cité comme un pieux et très dévot personnage.

Cela ressort du moins des notices qui leur sont consacrées.

Le Nécrologe dit simplement du premier qu'il quitta le clergé séculier pour se faire moine et devint abbé de Saumur (1). Nous savons par ailleurs qu'il était religieux à Chamars de Châteaudun, dépendance de Marmoutiers. L'histoire de Saint Florentin de Saumur le signale comme un des élèves de Fulbert et rapporte qu'il fit des miracles (2). L'auteur des Petits Bollandistes ajoute que cet abbé était natif de Chartres, un prodige de science et de vertu, qu'il gouverna près de quatorze ans son monastère et fut inhumé dans l'église abbatiale où dix-huit ans après son corps fut trouvé dans un état de conservation parfaite.

Le 11 juillet le même Nécrologe (3) rappelle les vertus d'un Sigon qui diffère du premier. Celui-ci était lévite et chantre très renommé de la basilique chartraine, d'une sagesse consommée, d'une conduite exemplaire, d'une discrétion rare ; il fut, dit encore le Nécrologe, l'un des disciples les plus aimés de Fulbert. Hildier son ami, le salue comme un grand artiste et un grand chrétien « *probis moribus et artibus magnum.* »

Le troisième Sigon (4), était lévite, archidiacre et chanoine de Notre-Dame.

Lanfranc est regardé par quelques auteurs (5) comme disciple de Saint Fulbert. Cela est possible, mais ne nous semble pas prouvé. Nous le mentionnons cependant, et d'autant plus volontiers qu'il donna des leçons de science et de vertu à notre grand Saint Yves (6).

Originaire de Pavie, Lanfranc vint en France, entra bientôt au monastère du Bec, devint abbé de Saint Étienne de Caen, d'où sa réputation de savoir et de sainteté le fit élever sur le siège archiépiscopal de Cantorbery. Quoiqu'il n'ait jamais reçu de culte public sa mémoire est restée en vénération dans toute l'Eglise et plusieurs écrivains recommandables lui donnent le titre de saint.

On a aussi écrit (7) que Saint Bruno fut élève de Saint Fulbert. C'est là une assertion que la chronologie ne permet pas d'admettre. Saint Fulbert mourut en 1028 et Saint Bruno vint au monde à Cologne en 1029.

En voyant cette liste d'élèves célèbres sortis des écoles de Chartres, nous avons le droit de conclure que Fulbert fut un grand maître et un grand saint. Nous devrions ajouter qu'il fût un grand évêque et dire avec quel zèle il entreprit la reconstruction de sa cathédrale. Mais cela

(1) Cartul. N.-D III, 127. Cartul de Marm. — (2) Chroniques d'Anjou, 1869, p. 287, — (3) Cart. III, 136. *Voix de N.-D.* 1882, 34.

(4) Cart. III, 199 — (5) Mém. arch V, 314; Souchet II, 238; Poisson, 57. — (6) Saints de Séez, II, 238. — (7) Mém. arch. V, 314; abbé Poisson, 57; Lépinois I, 52 ; Souchet II, 238.

a été répété tant et tant de fois qu'il nous semble inutile de le répéter encore.

Nous dirons seulement, parce que le fait a été peu remarqué, que la reconnaissance chartraine a gravé sur le fût du pilier central, qui soutient tout l'édifice, le nom de cet illustre prélat.

Et s'il croulait pourtant ce pilier souterrain
C'en serait fait du temple et de l'honneur chartrain;
Fulbert, si ton pilier s'effondrait sous l'abside
Les colonnes du chœur glisseraient dans le vide,
Les arcs, les chapiteaux l'un par l'autre emportés
Dans le commun chaos seraient précipités.
L'ensemble harmonieux du temple solidaire.....
Unanime à monter le serait à périr.
.....Qu'adviendrait-il de ce vieil univers?
S'il n'était plus de juste en nos siècles pervers.
Si les saints n'étaient plus, les flots diluviens
Feraient aux jours nouveaux le sort des jours anciens....
Ils sont la raison d'être et la stabilité
Des choses qu'au néant rendrait l'iniquité.....
Tel debout sous le sol veille et dort solitaire
Un pilier, c'est Fulbert : Fulbert c'est le chrétien,
Et si l'impiété prévalait sur la terre
La nature sans but périrait sans soutien (1).

Fulbert fut inhumé dans l'église abbatiale de Saint-Père (2). Son culte fut longtemps fort restreint sans cependant disparaître complètement. Dès les temps les plus reculés son éloge fut inscrit dans les obituaires de Notre-Dame de Chartres, de Saint Julien du Mans et des principales églises et abbayes de son siècle. Son portrait (3) fut peint avec l'auréole dans l'église de Saint Hilaire de Poitiers; son nom fut inséré dans les litanies; le missel chartrain de 1669 le représente en frontispce. Mais ce n'est que de nos jours qu'il a un office dans les bréviaires de Chartres et de Poitiers, grâce à l'initiative de son Eminence le cardinal Pie.

LOIGNY. — Extrait du discours de M. l'abbé VIÉ

Beaucoup de pèlerins se sont trouvés à Loigny, (diocèse de Chartres), le 2 décembre, pour le 19me anniversaire de la célèbre bataille; on était venu en foule du diocèse d'Orléans comme de celui de Chartres. Les Comités chartrains de secours aux blessés, l'autorité civile, l'armée avaient leurs représentants.

(1) Extrait d'une poésie de M. Loriot d'Alençon. Procès verb. archéol. VIII, 269.
(2) Mém. arch. recherches sur son tombeau, V, 315. — (3) Id. sur son portrait VI, 347.

Mgr Coullié, évêque d'Orléans, a présidé la cérémonie funèbre et donné l'absoute, après la messe chantée par M. le chanoine Piau, supérieur du Grand Séminaire de Chartres. L'orateur était M. l'abbé Vié, chanoine honoraire, supérieur du Petit Séminaire de la Chapelle St-Mesmin. Son magnifique discours a été publié en brochure à Orléans (Herluison, éditeur, 17, rue Jeanne d'Arc). Ce qui ne nous empêchera pas d'en donner un extrait.

Les nobles héros de Loigny ont montré comment on se dévoue et l'on meurt pour la France; ils nous apprennent par quelles vertus nous devons la défendre et la sauver. M. l'abbé Vié développe, dans un langage élevé et entraînant, ces deux parties de son discours dont voici les dernières pages :

. . . . . Du fond de leur tombeau, ils vous disent : soyez unis; mais ils vous crient avec plus de force encore : soyez chrétiens !

Chrétiens, ils l'ont été, Messieurs, dans cette journée du 2 décembre, et c'est ce qui donne à leur héroïsme son incomparable beauté. La pensée de Dieu a plané sur ce champ de bataille. Les soldats qui sont tombés là ne séparaient pas le patriotisme et la religion. Ils avaient au milieu d'eux, pour les exhorter et les absoudre, des religieux et des prêtres, comme les soldats de Jeanne d'Arc. Le matin de la bataille, le général en chef écrivait à l'évêque d'Orléans pour lui demander des prières; les zouaves de Charette avaient inscrit sur leur étendard une invocation au Cœur de Jésus et à saint Martin, patron de la France; le 37e apportait ses blessés à l'église, près du Dieu de l'Eucharistie; Sonis, qu'il faut citer partout, car il fut le héros de la journée, Sonis était plus qu'un chrétien ordinaire, c'était un saint, et depuis Louis IX, on n'avait pas vu d'âme à la fois plus religieuse et plus guerrière. Il communiait tous les matins. « *Je me condamne à mort*, écrivait-il, *Dieu me fera grâce s'il le veut; mais je l'aurai tous les jours dans ma poitrine.* » Et il répétait le mot fameux de Saint-Arnaud avant l'Alma : « *Dieu ne capitule jamais !* »

La nuit qui précéda la bataille, à Saint-Péravy, il s'était passé une scène digne des Croisés. Le général avait près de lui sept de ses officiers, comme lui hommes de cœur et de foi, et pendant que l'armée tout entière dormait sous la tente, eux, comme les chevaliers, faisaient la veillée d'armes. A deux heures du matin, un fils de saint Dominique leur disait la messe et leur donnait à tous la sainte communion. Dans la journée ils se battaient comme des lions, et le soir quatre d'entre eux étaient tués et les quatre autres étaient blessés.

Ne cherchez pas, Messieurs, le secret de leur courage : ils portaient Dieu dans leur poitrine comme Jeanne d'Arc aux Tourelles et à Patay.

Ah ! je comprends, maintenant, ces croix et ces emblèmes religieux, je comprends que leur tombeau soit une église, et que dans la plaine où ils sont tombés on ait placé, bien haut, l'image du Sacré-Cœur ; c'est le Rédempteur, c'est le Dieu qui versa son sang pour sauver le monde, c'est Jésus-Christ qui a fait ces héros !

A Dieu ne plaise que je revendique pour eux seuls le patriotisme et le courage. D'autres se sont bien battus et sont morts noblement ; mais eux seuls ont porté au feu cette sérénité chevaleresque, eux seuls ont allié à la gloire que donne une belle mort l'auréole que la foi met au front des martyrs.

Qui donc avait osé dire que la piété diminuait la bravoure, et qu'une jeunesse formée par des prêtres serait moins vaillante ? Zouaves de Loigny, vous nous avez bien vengés. Vous avez été les plus hardis au danger et à la mort. Si quelqu'un répétait cette injure, nous n'aurions qu'à l'envoyer ici, et vos restes sacrés lui diraient comment on se bat et comment on meurt, quand on aime à la fois son Dieu et son pays.

Et pourquoi, Messieurs, ces deux amours seraient-ils incompatibles ? Pourquoi serait-on moins fidèle à l'honneur quand on lui a donné Dieu lui-même pour gardien, pourquoi serait-on plus avare de son sang parce qu'on aime un Dieu qui nous a prodigué le sien, pourquoi craindrait-on plus la mort parce qu'on a foi dans l'immortalité ? Non, non, la vérité est que ces grands amours sont faits pour aller ensemble, que toujours, comme à Loigny, les plus chrétiens seront les plus braves, et si nous demandons au ciel quelque chose pour la France, c'est de lui donner, quand elle en aura besoin, beaucoup de soldats comme ceux qui suivirent ici la bannière du Sacré-Cœur.

Ils ne lui manqueront pas, Monseigneur, vous le savez ; ils se préparent dans ces saintes écoles qui sont votre *plus cher amour ici-bas*, comme vous aimez à le redire après le grand Évêque dont vous êtes le fils, après le saint Pontife que l'Église de Chartres pleure encore, et avec le noble cœur et l'éminent esprit que Léon XIII lui envoie pour consoler son deuil. Là grandit dans la prière et l'étude une vaillante jeunesse dont le nom de Sonis fait battre le cœur, et qui tressaille au seul souvenir de Loigny. Quand l'heure sonnera, elle sera au premier rang, et ces jeunes Français qui se confessent et communient vous donneront encore des spectacles comme celui que vous avez vu ici le 2 décembre 1870. Vous verrez encore des Verthamon, des Ferron, des Cazenove et des Bouillé. Ceux-là, du moins, vous leur accorderez, ô Christ qui aimez les Francs, de mourir au soir d'un triomphe et de pouvoir s'écrier à leur dernier soupir : « Je meurs content, la France est victorieuse ! »

Je termine, Messieurs, en vous laissant cette espérance : c'est la suprême leçon que nous emporterons de Loigny.

Non, la nation qui a produit ces héros ne périra pas.

Elle a traversé bien d'autres crises qu'on avait crues mortelles. Morcelée par la féodalité, elle est redevenue le royaume de Philippe-Auguste et de saint-Louis, ruinée et livrée à l'Anglais par cent ans de guerre, elle a retrouvé avec Jeanne d'Arc l'unité, la confiance et la gloire ; aux guerres de religion elle a fait succéder les splendeurs du grand siècle, et aux plus grands bouleversements qu'il y ait eu dans l'histoire, des triomphes qui ont étonné l'univers.

Croyons, Messieurs, à cette vitalité de la France, et, à genoux sur les cendres de ses meilleurs enfants, promettons-lui de ne pas désespérer d'elle.

Quand Dunkerque nous fut rendu sous Louis XIV, un Anglais s'éria en quittant nos rivages : « *Nous reviendrons, Messieurs.* — *Non !* lui fut-il répondu, *vous ne reviendrez pas tant que nous servirons Dieu mieux que vous !* »

Ils ne reviendront pas, Messieurs, ni eux ni d'autres, tant que nous servirons Dieu comme les zouaves de Loigny.

Qui credit in me, etiamsi mortuus fuerit, vivet, c'est la foi religieuse qui relève et ressuscite les peuples. Elle s'était presque éteinte sur la terre française ; les morts de Loigny l'ont rallumée, et nous assistons, Messieurs, aux premiers symptômes de son réveil. Travaillons à ranimer nous-mêmes ce feu sacré : les dernières années de ce siècle qui finit le verront grandir, il reprendra son éclat passé, et je salue à l'avance, avec l'aurore d'un siècle nouveau, la renaissance religieuse et la résurrection nationale.

Après avoir salué la resurrection de la patrie qui sera votre œuvre, morts héroïques de Loigny, je dois avant de vous quitter, saluer aussi la vôtre. Quand même la religion ne vous la garantirait pas, la justice et la conscience réclameraient pour vous une autre vie, en récompense de celle que vous avez si librement et si fièrement sacrifiée. Vous sortirez donc un jour de cet ossuaire, et en échange de cette patrie que vous avez si bien défendue, vous en trouverez une autre où il n'y aura ni guerre ni discorde, où les sanglantes immolations de la terre seront couronnées d'une gloire impérissable ; ou plutôt, vos âmes y sont déjà, j'en ai la confiance, et le Dieu du Sacré-Cœur, qui vous a conduits ici-bas à la peine, vous a reçus là-haut dans l'éternel honneur.

FAITS RELIGIEUX

Rome — Causes de béatifications. — Parmi les causes de béatification encore pendantes en cour de Rome et qui ont été déjà l'objet de séances générales, mais seulement quant à l'héroïcité des vertus, il

y en a deux intéressant la France : celle de la vénérable Marie Rivier et de la vénérable Jeanne de Lestonnac, pour lesquelles doit commencer désormais l'examen de l'authenticité des miracles.

Projets schismatiques. — La discussion de la loi, qui confisque les biens des œuvres pies, a provoqué un scandale à la Chambre italienne. Non seulement aucun député n'a osé protester contre cette spoliation inique, mais encore les partisans du ministère ont lancé d'épouvantables blasphèmes contre la Papauté, et ils ont exprimé le désir de réduire le Pontife romain au rang de simple patriarche, et de briser l'unité de l'Eglise, en créant de toutes pièces une Eglise nationale italienne.

Le Bienheureux Perboyre — Triduum à Paris. — Son Em. le Cardinal-Archevêque de Paris a adressé à ses diocésains une Lettre pastorale pour annoncer le Triduum solennel en l'honneur du Bienheureux Jean-Gabriel Perboyre, prêtre et matyr de la Congrégation de la Mission. Son Eminence remarque que dans notre siècle, la Providence suscite deux prêtres, deux martyrs « qui personnifient l'apostolat auquel la France a été de tout temps appelée à prendre une si large part depuis quelle est devenue la fille aînée de l'Eglise. C'est ainsi que Dieu répond aux efforts des hommes qui voudraient amener la France à renoncer à la foi chrétienne. C'est ainsi qu'Il justifie le clergé catholique contre la haine et la calomnie. Prêtres vénérables, nés sur notre sol, passez au milieu de notre société comme votre divin Maître passa en faisant le bien et en guérissant toutes les langueurs. Que les hommes cherchent dans leur sagesse et dans leur science les remèdes aux maux dont souffre la société. Ils chercheront en vain tant qu il ne viendront pas à Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est vous qui nous gardez l'espérance du salut et qui nous apportez le secours ».

Le Triduum a eu lieu dans la chapelle des Lazaristes, rue de Sèvres, Chaque jour, la messe pontificale a été successivement célébrée par son Em. le cardinal Richard ; Mgr Grimardias, évêque de Cahors ; son Exc. Mgr Rotelli, archevêque titulaire de Pharsale, nonce apostolique ; le mercredi, Mgr Jacquenet, évêque d'Amiens, a présidé les vêpres.

Les panégyriques des Bienheureux ont été faits par M. l'abbé Demimuid, directeur de la Sainte-Enfance, le R. P. Matignon, de la Société de Jésus, par le R. P. Terrade, de la Société de Marie, le R. P. Mathias, vicaire des Pères Franciscains de Terre-Sainte. Pendant ces trois jours, une foule considérable de fidèles n'a cessé de visiter la chapelle ou d'assister aux diverses solennités.

La loi militaire. — Nous commençons à être témoins des premières et funestes applications aux Congrégations religieuses, tant de la loi du 16 juillet 1889, que de celles sur l'instruction primaire votée au cours de la dernière législature.

Il y a quinze jours, soixante jeunes Religieux appartenant à la Congrégation enseignante des Petits Frères de Marie, tous brevetés et ayant fait leur noviciat dans la maison provinciale de l'Hermitage, située près de Chamond, sont partis au régiment pour trois ans avec les conscrits de la classe 1888. Une dizaine de Frères de Saint-Gabriel viennent de subir le même sort. C'est que le Conseil d'Etat vient d'interpréter la loi militaire de manière à en aggraver tous les articles qui avaient été insérés dans l'intention de nuire plus ou moins aux vocations ecclésiastiques.

Voici quelques-unes de ces dispositions odieuses et tyranniques :

Tout séminariste qui aura fait un an de service militaire devra re-

tourner à la caserne et faire encore deux ans du même service dans les cas suivants :

Si, à 26 ans, il a été ordonné prêtre à Rome ou hors de France et sans autorisation du Ministre ;

S'il appartient à un ordre religieux ;

S'il occupe un poste qui ne soit pas rétribué par l'Etat. Serait-il professeur dans un petit séminaire, aumônier, etc.

Si son traitement a été suspendu par le Ministre.

Un tel système est l'inauguration de la tyrannie la plus redoutable et la plus propre à tarir les vocations ecclésiastiques et religieuses, c'est-à-dire à hâter l'abolition de la religion catholique en France.

Ce qu'il ne faut pas se lasser de dire. — Nous avons, dit l'*Univers*, des adversaires qui ne veulent rien apprendre. Combien de fois encore nous faudra-t-il répéter que le budget des cultes n'a point sa source dans le Concordat ? Le budget des cultes est une dette et le Concordat est un contrat. Si le contrat venait à être résilié, la dette subsisterait. Rappelons les termes de l'engagement.

La loi du 2 novembre 1789 porte :

« Article premier. — Tous les biens ecclésiastiques sont à la disposition de la nation, à la charge de pourvoir d'une manière convenable, aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres et au soulagement des pauvres. »

Ce que perdrait l'Eglise avec le Concordat, elle pourrait le réclamer au nom de la loi de 1789. Le contrat politique aboli, la dette pécuniaire subsisterait.

Peut-être les radicaux seraient-ils moins ardents à demander la séparation de l'Eglise et de l'Etat, s'ils étaient persuadés que le budget des cultes survivrait, en stricte justice, à l'abrogation du Concordat.

Un pèlerinage de marins à Jérusalem. — L'escadre de la Méditerranée, commandée par le contre-amiral Alquier, a jeté l'ancre devant Jaffa le 21 septembre dernier et le lendemain, 53 officiers, l'aumônier et 120 matelots, se sont rendus à Jérusalem. Nos officiers, l'amiral et le consul en tête, suivis des matelots, se sont dirigés vers la basilique du Saint-Sépulcre, où les Pères Franciscains les ont reçus solennellement. Le 23, l'Amiral, accompagné du Consul et de son état major, a fait une visite au Patriarche et lui a témoigné de la sollicitude de notre pays pour la protection des Saints Lieux. Avant le départ, tous les pèlerins ont assisté à une messe solennelle dite au sanctuaire français de Sainte Anne et se sont approchés de la sainte table.

Voilà ces hommes que l'impiété gouvernementale condamnera peut-être un jour à mourrir sans les seconrs de la religion.

Corée. — M. Vermorel, missionnaire en Corée, a écrit de Séoul aux *Missions catholiques* :

« Vous avez sans doute entendu parler de l'horrible famine qui règne en Corée et qui menace de nous exterminer tous. Les Coréens ne vivent guère que de riz. Or la pluie ayant fait défaut dans plusieurs provinces, la récolte a complètement manqué, ce qui fait qu'un grand nombre de pauvres gens en sont maintenant réduits à la dernière extrémité. Les chemins de *Tjynlalo* sont tous les jours parcourus par des bandes de mendiants qui font peur à voir.

« Si la Providence ne nous envoie pas bientôt quelques secours, avant trois mois, le tiers de la population Coréenne mourra inévitablement de faim. »

Adoration à N.-D. de Paris. — Pour la cérémonie de clôture on a évalué l'assistance à 7,000 personnes, dont 5.000 hommes suivant la procession un cierge à la main et s'associant tous au chant liturgique. Spectacle incomparable ! Ces milliers de vrais catholiques en prière n'empêchent-ils pas de désespérer de la France ?

Châtiment d'un blasphémateur du Rosaire. — Il y a trois mois environ, un libre-penseur de Vallières-les-Grandes (Loir-et-Cher), mit par mépris et en blasphémant un chapelet au cou de son chien, prétendant *que le chapelet ne pouvait être mieux placé que là et que depuis qu'il y était, lui était heureux en chasse et n'avait jamais pris de si beaux lièvres.*

Son bonheur n'a pas été de longue durée, son cou s'est gonflé affreusement, ne pouvant ni manger, ni respirer, il est mort littéralement étranglé après trois jours d'horribles tortures. Il a voulu être enterré comme un chien ; il méritait bien cet honneur.

Annecy. — Par une ordonnance datée du 6 novembre, Mgr l'évêque d'Annecy, a condamné un livre de philosophie morale publié par M. Thomas, professeur au Lycée de la même ville. Le prélat déclare que ce livre est injurieux envers la religion, blasphématoire et formellement opposé à la foi de l'Eglise. Il en interdit la lecture à tous ses diocésains. Ce qu'il y a de plus triste, c'est que ce mauvais ouvrage est destiné aux instituteurs et institutrices chargés de l'instruction civique dans les écoles primaires.

Le curé de campagne (Extrait du magnifique rapport présenté à l'Académie par Mgr Perraud). — L'Académie a attribué une médaille de 2,500 fr. au curé de la paroisse de Saint-Georges-de Raintebault, dans le diocèse de Rennes. Lorsque la guerre de 1870 éclata, M. l'abbé Pierre Brassier était vicaire à Montfort. Il partit, comme aumônier volontaire, avec les mobiles d'Ille-et-Vilaine. A la demande des officiers de son bataillon, il fut décoré pour sa belle conduite dans une des affaires les plus sanglantes du siège de Paris. Nommé curé de Saint-Georges, M. l'abbé Brassier a entrepris de recueillir les orphelins et les enfants abandonnés. Il a maintenant à sa charge cinquante garçons qui apprennent des états manuels.

Il y a peu de temps, deux de ses pupilles, âgés de onze et douze ans, venaient, d'un air de triomphe, lui présenter leur premier chef-d'œuvre : c'était une paire de souliers. Chacun des enfants avait fabriqué le sien. O prodige ! sans gagner encore vingt-cinq francs par jour, les jeunes artistes avaient trouvé le moyen de faire marcher ensemble la gauche... et la droite. Ce n'est pas tout. Un certain nombre des protégés de M. l'abbé Brassier ont des sœurs. Comment les laisser sans asile, sans instruction, sans gagne-pain, quand on garantissait tous ces avantages à leurs frères ?

A côté de l'orphelinat des garçons, un ouvroir pour les filles a été établi et fonctionne sous la direction d'une charitable personne de Saint-Georges. Dans les deux établissements, ce sont plus de soixante bouches à nourrir, et le pain quotidien n'est pas toujours facile à trouver, malgré l'imperturbable confiance avec laquelle il est sollicité chaque jour de la bonté du Père céleste.

Le soir de la bataille de Champigny, l'aumônier des mobiles d'Ille-et-Vilaine montrait à ses Bretons sa soutane trouée par les projectiles ennemis et, avec une crânerie toute française, il leur disait : « Vous voyez bien, mes amis, que les balles prussiennes ne font pas de mal. »

Nous sommes plus persuadés encore que les écus de M. de Montyon feront beaucoup de bien à la famille adoptive de M. l'abbé Brassier et, avec nos félicitations les plus cordiales, nous envoyons 2,500 francs au fondateur de l'orphelinat de Saint-Georges.

Collège Léonin St Denis d'Athènes. — N. S. P. le pape Léon XIII travaille activement à faire refleurir la foi en Orient et chacun connaît sa munificence pour la fondation du *Collège catholique d'Athènes.* Les deux lettres suivantes montrent l'intérêt que le Saint Père porte à cette fondation et sa sollicitude à en suivre le développement.

Monseigneur Marango, archevêque d'Athènes, délégat apostolique en Grèce, que nous avons vu pèlerin à Chartres en 1888, a confié au T. R. Père Brisson, Supérieur Général des Oblats de St François de Sales, la direction de cette établissement fondé par le Saint Père. Il lui avait dit : « C'est une redevance envers St Denis qui vous a donné » la foi, de procurer à l'affermir dans le pays natal de ce grand saint. » Mon Révérend Père, ne me refusez pas, au nom de St Denis » acceptez ! »

Le premier soin du R. P. Brisson fut de soumettre son acceptation au Souverain Pontife et de lui demander la bénédiction apostolique sur les ouvriers qui partaient pour l'œuvre naissante. Quatre jours après Son Eminence le Cardinal Rampolla le félicitait au nom du Pape.

Grâce à Sa Sainteté Léon XIII, la jeunesse studieuse de la Grèce et de l'Orient recevra donc le double bienfait de la foi de St Denis et de la piété de St François de Sales. Les prières et les sympathies de tous les cœurs catholiques sont acquises au *Collège Léonin St Denis.*

Nouvelles Missions. — Léon XIII satisfait des résultats obtenus par les missions Salésiennes dans diverses contrées de l'Amérique du sud et notamment dans celles de la Patagonie, jusqu'ici inexplorées, a manifesté le désir de voir les disciples de Don Bosco préparer une autre phalange de missionnaires pour établir une résidence à Dogola, capitale de la Colombie, pour de là s'avancer dans les terres qui n'ont pas encore la connaissance du vrai Dieu et ignorent Jésus-Christ notre Sauveur. Pour se rendre à ce désir, reçu comme un ordre, la congrégation des Salésiens prépare un envoi d'une quarantaine de ses religieux, prêtres, catéchistes ou chefs d'atelier. L'impossibilité de payer les frais de passages et d'installation serait la seule cause qui pourrait l'empêcher. Le supérieur-général, Don Rua, espère que, grâce à la générosité des coopérateurs et coopératrices, il n'en sera pas ainsi.

A partir du 15 janvier 1890, **LE PRÊTRE**, journal des études ecclésiastiques, paraîtra le jeudi de chaque semaine sous la direction de M. J.-B. Jaugey. — Un an : **8** fr. pour la France. — **9** fr. pour les pays de l'Union postale. — Bureaux : Paris, 25, rue Denfert-Rochereau.

Aider à l'entretien et au développement de la vie vraiment sacerdotale par le moyen de l'étude, tel est le but en vue duquel le journal *Le Prêtre* est fondé. Il a pour devise : Science et piété.

Chaque numéro comprendra régulièrement les articles suivants : 1° *Annales de la semaine*, exposé et appréciation, d'après les principes de la Théologie, des faits politiques, religieux et autres (environ 3 colonnes) ; 2° *Ecriture sainte*, explication littérale et ascétique des diverses parties de la Bible, et d'abord des Psaumes du Bréviaire (4 col.); 3° *Dogme*, exposé scientifique des principales questions dogmatiques et d'abord des « Constitutions » du Concile du Vatican, ou *Morale*, exposé des points les plus intéressants des divers traités et d'abord des

« Opérations de Bourse », cas de conscience (5 col.); 4° *Liturgie*, explication littérale et ascétique des parties de la messe ou de l'office, qui offrent certaines difficultés, ou *Théologie pastorale*, exposé des règles, méthodes et industries à employer dans l'exercice du saint ministère (4 col.); 5° *Actes du Saint-Siège*, et législation civile intéressant le clergé; 6° *Mélanges, Nomenclature bibliographique.*

Chaque numéro aura 24 colonnes de texte, équivalant environ à 40 pages, in-8° — ce qui donnera par an la valeur de 2,000 pages in 8° — et sera protégé par une couverture de quatre pages contenant le titre et les annonces.

Les rédacteurs habituels seront tous des prêtres; parmi eux : MM. J.-B. Jaugey, Lebeurier, Vacant, Waffelaert, etc... La rédaction en sera simple et claire, excluant les subtilités scientifiques. Inutile d'ajouter qu'une complète soumission à la direction du Saint-Siège et de l'Episcopat sera la règle invariable des rédacteurs.

Adresser les demandes d'abonnement, avec le montant *(en mandat ou bon de poste et non en timbres)*, à M. l'abbé Lebeurier, *Paris, 25, rue Denfert-Rochereau.*

— Le 14[me] Congrès des Jurisconsultes catholiques tenu à Arras en octobre 1889, a publié le compte-rendu de ses séances dans la *Revue catholique des Institutions et du droit* (n° décembre, Paris, V. Lecoffre, rue Bonaparte, 90). Il faut lire ces rapports vraiment remarquables sur la législation chrétienne du travail.

Les Pères Blancs à Paris. — La création d'une Direction générale, pour l'Œuvre anti-esclavagiste dont Mgr Brincat a été nommé titulaire, ne permettant plus à ce prélat de continuer à remplir, à Paris, les fonctions de Procureur des Missions d'Afrique de S. E. le cardinal Lavigerie, cette seconde charge a été confiée aux Pères de la Société des Missionnaires d'Alger. Le R. P. Louail est le supérieur de ce nouveau poste. La Procure a été transférée du n° 11 de la rue du Regard au n° 27 de la rue Cassette où la nouvelle installation est déjà achevée.

Impôt d'accroissement. — La Cour de cassation vient de rendre un arrêt déplorable.

Elle a décidé que les Congrégations autorisées (dans l'espèce l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes) doivent être, en cas de décès d'un de leurs membres, soumises, malgré l'autorisation, à l'impôt dit : impôt d'accroissement. Cette taxe frappe la part, dans les biens communs, que chaque membre est censé posséder de son vivant, et transmettre à ses confrères au moment de son décès.

La Congrégation soutenait, au contraire, qu'étant personne morale, elle n'était pas, en cas de décès d'un de ses membres, tenue au paiement de cet impôt, établi, il y a quelques années, sur les Congrégations non autorisées.

Ce qui rend cette nouvelle obligation particulièrement inique, c'est que les Congrégations autorisées sont, depuis longtemps, frappées d'un impôt spécial, la *taxe de main-morte*, destinée précisément à remplacer les droits de mutation par décès, que les personnes morales, propriétaires perpétuelles de leurs biens, n'ont pas à payer.

— M. l'abbé Jauffret, chanoine de Marseille et ancien supérieur de l'école Belzunce de cette ville, est nommé évêque de Bayonne, en remplacement de Mgr Fleury-Hottot, décédé.

Il reste encore deux sièges épiscopaux à pourvoir : Bordeaux et Saint-Dié, ce dernier vacant depuis plus d'une année.

— Le nombre des prêtres privés de leur traitement augmente. La liste en devient longue dans plusieurs diocèses, malgré les protestations adressées à M. le Ministre des Cultes. La *Croix* vient en aide aux curés ainsi volés. C'est à la *Croix* qu'on est prié d'adresser sa souscription. (Paris, rue François Ier, 8).

Université de Marie-Immaculée au Canada. — Au commencement de l'année 1889, le Souverain-Pontife élevait à la dignité d'Université catholique le grand collège dirigé à Ottawa (Canada) par les *Oblats de Marie-Immaculée* et qui jouissait depuis plusieurs années des droits et du titre d'Université d'Etat. L'inauguration de cette Université a donné lieu, le mois dernier, à des fêtes magnifiques comme la capitale du Dominion n'en avait pas encore vu. Les journaux du Canada nous en apportent le récit. Elles étaient présidées par son Em. le cardinal Tascherau, archevêque de Québec, entouré de neuf évêques ou archevêques, d'un nombreux clergé, des représentants de toutes les institutions et communautés de la région, et d'un immense concours de citoyens du Canada et des Etats-Unis.

A la messe solennelle, Mgr Rogers, évêque de Chattam, et Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, ont pris successivement la parole : le premier en anglais, le second en français. Mgr Taché a raconté les sublimes choses acomplies par deux humbles religieux envoyés il y a moins de 50 ans, au milieu des forêts vierges où était perdue la petite ville de Bytown, aujourd'hui capitale du Dominion sous le nom d'Ottawa : la formation des provinces ecclésiastiques d'Ottawa et de Saint-Boniface, la création de ce Collège si pauvre au commencement, si prospère aujourd'hui, et élevé maintenant à la dignité d'Université catholique.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Lampes. — 69 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en décembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 52 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant Saint Joseph, 3. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de messes dites à la Crypte : 296.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 102.

Nombre de visites faites aux clochers : 40.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En décembre, ont été consacrés 36 enfants, dont 14 de diocèses étrangers.

— Le 17 décembre, Monseigneur Cœuret, évêque d'Agen, en pèlerinage à N.-D. de Chartres, a dit la sainte messe à l'autel principal de la Crypte.

Sa Grandeur était accompagnée de deux Pères Maristes. Nos Religieux gardiens de l'église de Sainte-Foy, à Chartres, ont donné l'hospitalité au digne Prélat qui est l'évêque du pays natal de Sainte-Foy.

— La fête de l'Immaculée-Conception a été magnifique à Lyon ; comme toujours des milliers d'hommes et plus tard des milliers de dames ont gravi la colline de Fourvières en chantant ou en récitant le chapelet ; et une illumination générale promenait ses feux du sommet des églises de Fourvières aux quais du Rhône et de la

Saône. — La même fête a été fort belle à Lourdes, lieu des apparitions glorieuses de l'Immaculée. — A Paris, elle ne pouvait manquer de tirer un éclat tout nouveau du sixième centenaire annoncé ; car, d'après les meilleures données de l'histoire, ce serait le 8 décembre 1289 que pour la première fois la capitale de la France aurait célébré la fête de l'Immaculée-Conception. — Et à Chartres, cette solennité a-t-elle été digne de la basilique, digne des souvenirs qui se rattachent depuis trente-cinq ans à pareil jour ? Ce que nous pouvons affirmer, c'est que la foule, emplissant la cathédrale à l'office du soir et suivant le clergé à flots pressés dans la Crypte pour la célèbre procession aux flambeaux, a paru aussi nombreuse et aussi charmée que les années précédentes. Toutes les classes de la cité étaient représentées dans cette multitude qui circulait, priait, et attendait les bénédictions de la Bonne Mère.

— La fête de N.-D. de Lorette ne passe point inaperçue dans notre église souterraine affiliée pour privilèges à la basilique italienne qui contient la *Santa Casa*. Les fidèles ont voulu en grand nombre partager les faveurs spirituelles concédées aux pèlerins de Lorette, au moins en assistant et en communiant aux messes dites devant N.-D. de Sous-Terre.

— Malgré la vacance du siège épiscopal, N. S. P. le Pape a bien voulu autoriser une ordination à Chartres, le samedi des Quatre-Temps, 21 décembre. Mgr de Forges a accepté l'invitation qui lui était faite pour venir ordonner deux prêtres : M. l'abbé Guiard, professeur au Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou et M. l'abbé Michelot, professeur à l'Institution N.-D. de Chartres ; puis huit diacres, trois sous-diacres, un minoré et deux tonsurés.

— Voici les noms des prédicateurs de l'Avent, 1889, à la Cathédrale de Chartres :

1er dimanche, M. l'abbé Brunel, curé de Morancez, sermon sur l'Œuvre de la Propagation de la foi ; 2me dimanche, M. l'abbé Blanvillain, vicaire de St-Valérien, à Châteaudun, sermon sur l'Immaculée-Conception, objet de la fête du jour ; 3me dimanche, M. l'abbé Le Bel, curé de St-Aubin, sermon tiré de l'évangile de ce jour ; 4me dimanche, M. l'abbé Dourdoigne, curé de Meslay-le-Grenet, sermon de Charité en faveur de la Conférence de St-Vincent de Paul (M. l'abbé Dourdoigne avait, quinze jours auparavant prêché la retraite annuelle des membres de la Conférence). — Sermon de la fête de Noël : M. l'abbé Lecomte, vicaire à la cathédrale.

— Le 28 décembre, fête des Saints Innocents, cérémonie à la Crypte après les Vêpres et Complies du Chapitre, sermon par M. l'abbé Pichot, vicaire à la Cathédrale.

— La fête de l'Adoration à la Crypte est fixée au 23 janvier.

Prédicateur annoncé : M. l'abbé Le Bel, curé de Saint-Aubin. — La cérémonie du 5 décembre à l'Hôtel-Dieu était fort édifiante par le nombre des adorateurs, les décors de la chapelle, le chant de l'office. L'excellente instruction donnée par M. l'abbé Favrot a été écoutée avec une pieuse attention.

— La fête de Saint-Aignan a été célébrée, le 15 décembre avec la solennité accoutumée, dans l'église de Chartres, portant le nom vénéré de celui qui en fut le cinquième Evêque. M. l'abbé Verret, chargé cette année du panégyrique de ce pontife, si grand par ses vertus, a donné dans cette circonstance une preuve de plus de son talent oratoire, plusieurs fois déjà apprécié de ses auditeurs.

M. l'Abbé DALLIER. — M. G. Duchon, libraire à Chartres, vient de faire éditer un très joli portrait du vénéré M. l'abbé Dallier, ancien archiprêtre et curé de Notre-Dame, décédé le 16 octobre 1888.

C'est une gravure à l'eau-forte qui n'est pas sans valeur. La figure notamment est bien rendue. On y retrouve le bon et franc sourire si fin, si paternel à la fois, du cher défunt.

Nul doute que ce portrait ait, en notre diocèse, un véritable et légitime succès.

On peut se procurer ce portrait chez M. G. Duchon, libraire, rue du Soleil-d'Or, à Chartres, au prix de 1 fr. 25. Par la poste, ajouter 25 centimes. *(Courrier d'Eure-et-Loir).*

— La Notice historique sur Mgr Regnault, évêque de Chartres, que nous avons annoncée au n° de décembre, se propage beaucoup. Le travail intéressant de M. l'abbé Provost méritait bien ainsi l'attention publique. On est heureux de trouver là en même temps l'histoire de l'Evêque regretté et celle de son diocèse pendant 37 ans. (La Notice se vend chez tous les libraires, 1 fr. 75. — Le portrait de Mgr tel qu'il est dans la notice, se vend séparément : 20 centimes. — Un autre format plus grand du portrait de Mgr se vend : 1 fr. 25.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Recevez ma modeste offrande pour les pauvres. Je l'adresse à N.-D. de Chartres en reconnaissance de la guérison qu'Elle m'a obtenue. (P. R., à Paris.)

2. Deux fois différentes, me trouvant dans une situation financière bien gênée, j'invoquai N.-D. de Chartres et St Joseph ; leur protection seule a pu me tirer d'embarras, j'aime à le reconnaître et à le publier. Je dois aussi à N.-D. la santé d'une personne qui a été recommandée à son sanctuaire. Actions de grâces !
(F. M. F., diocèse de Chartres.)

3. Ci-inclus cinq francs pour mettre des cierges à la chapelle de

N.-D. de Sous-Terre ou à celle du Pilier, en reconnaissance d'une guérison obtenue contre toute attente. (G. O., à Paris.)

4. Une messe à N.-D. de Chartres, s'il vous plaît ! Grâce à l'intercession de la Sainte Vierge, j'ai été guérie d'une grave maladie ; les dernières traces du mal qui avaient encore laissé quelques inquiétudes ont complètement disparu. Je veux témoigner à la Bonne Mère ma reconnaissance. (B. B. à A., diocèse de Séez.)

5. Action de grâces à N.-D. de Chartres et à St Joseph pour une faveur obtenue à la fin d'une retraite ! (M. J. V., de Chartres.)

6. Veuillez faire acquitter en l'honneur de N.-D. de Chartres deux messes que je demande en reconnaissance de faveurs obtenues par son intercession. (L. M., à Nantes.)

7. Une fois encore, j'ai à remercier N.-D. de Chartres d'avoir exaucé les prières de ses jeunes clercs. Le succès demandé pour un examen difficile nous a été accordé. Veuillez faire brûler un cierge à la Crypte. (V. D., à Versailles.)

8. Notre-Dame a guéri ma fille qui était en grand danger. Merci à Marie ! Qu'Elle daigne nous continuer sa protection !
(B. B. à Ch., diocèse de Chartres.)

9. Je désire qu'un cierge d'un franc brûle à mon intention devant N.-D. de Chartres. Je veux la remercier de sa protection manifeste dans une grave circonstance. (P. B., à Paris.)

10. Le merveilleux effet de notre neuvaine appelle maintenant nos remerciements. La malade est revenue à une parfaite santé. Voici une offrande à N.-D. de Chartres pour messe, cierge et lampe. (M. G. à La M. B., diocèse de Blois.)

Avis. — Les Extraits de Correspondances dont on nous demande l'insertion dans la *Voix* doivent porter le nom du diocèse en toutes lettres et le nom de la paroisse au moins en initiales.

— M. l'abbé Pelletier, précédemment curé de Theuvy-Achères, a été installé, le 15 décembre, curé de Prasville.

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

1° Une religieuse de St-Paul : Sœur Ignace, née Constance Picart, décédée à Chartres, le 3 décembre, âgée de 30 ans, 11 de religion.

2° Des personnes associées au culte de N.-D. de Chartres : Mlle Victorine Violet, à Dreux ; Mlle Moncheny, à Meaucé ; Mme Ronsin et Mlle Eglantine Contard, à Chartres ; Mme Boulay, à La Ferté-Bernard (Sarthe) ; MM. Parard, Le Vassor d'Yerville et Edouard de Sain, à Chartres ; Mme D. Messager, à Scye (Haute-Saône) ; Mlle Marie Guillard, à Chartres.

BIBLIOGRAPHIE

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS - Chartres.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE

2me NUMÉRO — FÉVRIER 1890 —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

Préconisation de Monseigneur LAGRANGE

Lettre de MM. les Vicaires Capitulaires au clergé du diocèse de Chartres.

MONSIEUR LE CURÉ,

Vous avez déjà appris par les feuilles publiques la nomination et la préconisation du successeur de notre vénérable évêque défunt, Monseigneur Louis-Eugène Regnault. Cependant nous avons pensé qu'il nous appartenait de vous communiquer cette heureuse nouvelle et de vous associer à notre joie.

Lorsque dans la loi ancienne l'un des fils d'Aaron venait à être élu pour succéder à ses ancêtres selon la chair dans l'ordre du Suprême Pontificat, Israël était en fête et la consécration du Grand-Prêtre s'accomplissait au milieu de l'allégresse de tout un peuple fier de contempler une fois de plus la gloire de cette souveraine sacrificature. Plus élevée est la gloire du Pontificat de la loi nouvelle, plus fécond son ministère, plus saint son sacrifice. Aussi lorsqu'un diocèse, après avoir pleuré sur la mort de son pasteur, reçoit du Chef de l'Eglise un nouveau pontife, c'est justice que l'allégresse éclate dans l'Eglise rajeunie, qu'elle quitte ses vêtements de deuil, qu'elle fasse entendre ses chants de triomphe. Comme le roi prophète, elle relève la tête après avoir bu au torrent de l'affliction : c'est Tobie, après les jours de séparation, retrouvant son père ; c'est Joseph dans les bras de Jacob.

Ces sentiments, Monsieur le Curé, nous les avons éprouvés lorsque, le lundi 30 décembre dernier, nous est arrivée de Rome la dépêche annonçant la préconisation de Monseigneur François Lagrange, chanoine de la Métropole de Paris, et son

élévation canonique à l'évêché de Chartres. Les cloches de la ville épiscopale ont redit au loin dans leur majestueux langage que la viduité de notre chère église avait cessé, et bientôt après, les voûtes de l'antique Cathédrale de Notre-Dame de Chartres ont retenti du triomphal *Te Deum*.

Nous voulons, Monsieur le Curé, vous faire partager ces joies en vous assurant que l'Evêque élu de notre église réunit, à un degré éminent, les vertus et les dons que saint Paul se plaît à contempler dans le Pontife de ses désirs. Déjà sa renommée l'a devancé au milieu de nous ; et bien mieux que sa renommée, son grand cœur et son noble esprit nous ont été manifestés dans des ouvrages de piété et de science trop célèbres pour qu'il soit utile d'en faire la louange. Celui qui a écrit la vie de S. Paulin de Nole était vraiment digne d'être, sur le siège de Chartres, le successeur de nos grands évêques ; celui qui a retracé la vie intime de sainte Paule était digne de devenir le Père de nos ferventes communautés et de toutes nos pieuses associations.

Nous aurions à vous dire encore que dans l'entrevue que plusieurs d'entre nous ont eue avec lui, l'Evêque élu de Chartres a manifesté hautement sa volonté de se dévouer tout entier à la sanctification de son diocèse et la vive affection qu'il lui porte déjà dans son cœur. C'est ce sentiment, en même temps que sa dévotion envers Notre-Dame de Chartres, qui a porté notre Evêque à choisir sa propre cathédrale pour le lieu de son sacre, nous assurant ainsi à nous-mêmes la joie de voir se renouveler dans notre insigne église ces grandioses cérémonies que nous n'y avons pas vues depuis le jour béni où un enfant de ce diocèse, célèbre par sa doctrine non moins que par l'éclat de ses dignités, l'illustre évêque de Poitiers, y recevait l'onction de l'Épiscopat.

D'ici là nous ne cesserons, Monsieur le Curé, d'appeler les bénédictions du Ciel sur un ministère, qui s'annonce d'ailleurs si fécond : Nous-mêmes nous demanderons à Dieu d'être toujours pour notre nouvel Evêque des coopérateurs aussi généreux en dévouement que fidèles en obéissance.

Monseigneur Lagrange vous dira bientôt ce qu'il attend de votre zèle pour l'aider dans la grande œuvre dont il reçoit la charge. Nous n'avons voulu que lui servir de précurseurs et nous le faisons dans l'allégresse de nos âmes, répétant de tout notre cœur le souhait qu'il offrira lui-même le jour de son sacre au Pontife consécrateur : *Ad multos annos !*

Nous vous prions, Monsieur le Curé, de donner lecture de cette lettre au prône de la messe paroissiale le dimanche qui en suivra la réception.

Veuillez agréer l'assurance de notre bien affectueux dévouement (1).

FAUCHEREAU *Vic. Cap.* — LEGUÉ *Vic. Cap.*

Chartres, le 6 janvier 1890, en la fête de l'Epiphanie de N.-S.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

JUST DE BRETENIÈRES

Missionnaire apostolique, — martyrisé en Corée en 1866 (2)

(Suite et fin)

C'est le 21 septembre 1861 que Just entra au séminaire de la rue du Bac, pour n'en plus sortir que prêtre et missionnaire. Le lendemain, c'était la fête de N.-D. des Sept Douleurs. La piété du jeune aspirant se réjouit de cette coïncidence, qui plaçait sous le patronage de la grande Consolatrice, l'affliction de ses parents et son propre sacrifice.

Cette année fut pour Just l'époque de ce qu'il appelait sa seconde conversion, sa première ayant eu lieu au séminaire d'Issy.

L'ordination de Noël vit avancer Just aux ordres mineurs. Il s'y prépara avec une ferveur extraordinaire, car derrière cette première initiation, et à quelques mois de distance, il entrevoyait la consécration définitive, le sous-diaconat.

(1) Il est à observer que la récitation de la formule *Et Antistite Nostro Francisco* au canon de la messe est obligatoire depuis le jour de la préconisation.

(2) D'après son intéressante biographie écrite par Mgr d'Hulst. — Poussielgue, rue Cassette. 15.

L'année scolaire s'achève, les vacances ramènent la communauté à Meudon et Just, plus que jamais, se livre à ses œuvres de zèle.

L'ordination approchait, et une dernière épreuve devait achever, dans ce fervent ami de la croix, la ressemblance de Jésus crucifié. Ses vénérables parents, que nous allons voir résignés jusqu'à l'héroïsme à l'heure de la séparation suprême, traversaient cette période d'agonie qui précède les grands sacrifices, et ressentaient ces défaillances que le Sauveur lui-même a voulu éprouver à Gethsémani, pour la consolation de notre faiblesse.

Nous tenons de son cousin, alors au noviciat de Chaville, la confidence de cette angoisse. C'est au même témoin que nous allons emprunter un portrait de l'âme de Just au moment où l'onction sacerdotale allait fortifier l'athlète pour les luttes de l'apostolat.

Avant d'entrer en retraite pour l'ordination, Just pria son frère et ses parents de protéger sa solitude en éloignant tous les visiteurs. Sa retraite fut une oraison continuelle : il ne quittait guère la chapelle ou la tribune ; on l'y voyait constamment à genoux, absorbé dans la prière. Ce qui s'échangea alors entre Dieu et lui est demeuré un secret.

Enfin, le 21 mai 1864, dans l'église des Missions, il reçut, avec une dizaine de ses confrères, l'imposition des mains de Mgr Thomine-Desmazures, vicaire apostolique du Thibet. Le frère de Just recevait en même temps la tonsure dans l'église Saint-Sulpice. Ses parents assistèrent à l'ordination de leur aîné ; mais respectant son désir de solitude, ils se retirèrent sans demander à le voir. Le nouveau prêtre passa toute sa journée en prières.

Le lendemain, en la fête de la Sainte Trinité, il célébra sa première messe dans une chapelle du séminaire, assisté par le vénérable curé de Saint-Pierre de Chalon, qui l'avait baptisé ; son frère et son précepteur lui servaient la messe. Ses parents et quelques amis y assistaient. L'un d'eux s'écriait en sortant : « Je viens d'entendre une messe en paradis. »

Trois semaines s'écoulèrent entre l'ordination des nouveaux prêtres et le moment où ils reçurent leur destination apostolique. Celle de Corée fut assignée à Just et à deux autres de ses *compagnons d'armes ;* en la recevant de la main de M. Albrand, son vénéré supérieur, il lui dit : « Je crois que je n'aurais pas mieux choisi », et il se retira l'âme remplie d'une sainte joie.

Le 15 juillet était arrivé, c'était le jour fixé pour le départ. Le matin, M. et Madame de Bretenières et Christian, vinrent entendre la messe de communauté que Just célébrait dans la chapelle du séminaire. En le désignant pour dire cette messe, le bon supérieur répondait au secret désir d'un grand nombre de ses condisciples, heureux de communier de sa main au moment de la séparation. Nous laissons ici la parole à M. de Bretenières ; rien ne saurait égaler la grandeur simple et pathétique de ce récit :

« Après la messe, nous descendîmes au parloir, où Just » vint bientôt nous rejoindre. Cet entretien ne fut pas long. » Nous étions debout, comme des voyageurs qui se rencontrent » sur le chemin et qui vont bientôt se quitter. Nous avions » contenu jusqu'alors notre émotion. Mais un mot, la moindre » circonstance pouvait nous enlever le reste de notre énergie. » Nous nous agenouillâmes pour recevoir de lui une dernière » bénédiction ; puis, le pressant contre mon cœur, je m'arra- » chai de ses bras..... Grâces en soient rendues à Dieu ! nos » adieux avaient été ce que doivent être des adieux de chré- » tiens, sans défaillance et sans larmes. »

La cérémonie du départ des Missionnaires devait avoir lieu dans la soirée. Il est peu de nos lecteurs qui n'aient assisté une fois au moins à cette touchante solennité. Just en redoutait l'émotion pour ses parents, pour son père surtout, et doucement, respectueusement, il leur avait conseillé de n'y point venir, comme aussi de ne pas l'accompagner à la gare. Ils y assistèrent pourtant, mais dans une tribune, sans s'approcher de leur fils et sans lui adresser la parole.

La communauté se réunit à quatre heures dans le jardin, au pied d'une Vierge qu'on vénère sous le nom de *Reine des*

Martyrs. Là les aspirants et les missionnaires chantent les litanies et le *Chant du départ,* composé par Gounod pour la circonstance. Le visage de Just, très pâle l'instant d'avant, s'anime de vives couleurs ; ses yeux ardents, sa voix vibrante attiraient l'attention des spectateurs. Plusieurs en ont fait la remarque : une joie céleste était peinte sur ses traits.

Les Missionnaires partants étaient au nombre de dix. Ils entrèrent à l'église et se rangèrent debout sur les marches de l'autel, tandis que le chœur chantait le verset du psaume : *Quam speciosi pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona !* « Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui vont porter la bonne nouvelle, l'Evangile de la paix ! » En même temps tous les aspirants et les hommes présents dans la nef allaient s'agenouiller devant eux, leur baiser les pieds, puis se relevant, les embrasser.

Just se tenait du côté de l'Epitre, le corps droit, les bras croisés, les yeux au ciel, avec une expression de sérénité angélique. « Sur sa rayonnante figure, écrit un témoin, on croyait lire plutôt les joies du retour que la douleur du départ. A chacun de ses amis il disait, en l'embrassant, un mot affectueux et lui demandait des prières. Quand vint le tour de son frère, qui lui baisa les pieds, Just le releva et le serra dans ses bras en souriant : « Courage, courage, lui dit-il, souviens-toi de tout ce que je t'ai dit : Jésus au très Saint-Sacrement ! vive Jésus ! » « — J'ai sus, ajoute Christian dans ses souvenirs, que pendant ce temps mon père et ma mère faisaient ensemble et à haute voix le sacrifice de leur fils à Dieu, et récitaient le *Te Deum*. C'était le triomphe de la grâce sur la nature.

Enfin, le signal est donné ; quelques heures après nos missionnaires partaient pour Marseille où ils passèrent trois jours, pendant lesquels ils firent de pieux pèlerinages à N.-D. de la Garde, « L'ÉTOILE DE LA MER ! » Enfin, le 19 juillet, à trois heures, les amarres détachées livraient le *Saïd* aux flots qui allaient séparer pour toujours ces jeunes hommes de tout ce qu'ils avaient aimé ici-bas.

Nous ne rappellerons pas ici les émouvantes péripéties de cette

longue traversée, ni les faits secondaires qui se rattachent au séjour des missionnaires avant leur martyre, les *Annales de la Propagation de la Foi* les ayant donnés en détails.

Notre tâche touche donc à sa fin, empruntant un caractère grandiose aux tragiques événements qui devaient anéantir la chrétienté Coréenne.

Le royaume de Corée fait partie de l'empire chinois (1). Han-yang-Thing est sa capitale. Les vérités évangéliques entrent facilement dans l'esprit des Coréens, naturellement doux et disposés à recevoir les bienfaits de la foi. Leur constance dans les différentes persécutions que les chretiens eurent à subir a été admirable.

Lorsque nos quatre missionnaires parvinrent en 1865, dans cette contrée, après des lenteurs et des dangers inouïs, le calme y était rétabli ; mais, par suite de la mort du roi, une révolution de palais s'étant opérée, il devait en ressortir les plus terribles événements.

Depuis plusieurs années, les Russes faisaient en Tartarie des progrès inquiétants pour l'indépendance de la Corée.

En janvier 1866, un navire se présenta à *Ouen-San*, port de commerce sur la mer du Japon, le commandant envoya au gouvernement Coréen une lettre impérieuse réclamant pour les marchands russes de s'établir en Corée.

L'émoi fut grand à la Cour et dans tout le royaume ; l'intervention de quelques chrétiens, mal interprétée, tourna contre l'Eglise le mouvement qui agitait le pays. Le 23 février les satellites envahirent la maison de Mgr Berneux, vicaire apostolique ; le saint évêque fut saisi et conduit à la prison où sont enfermés les malfaiteurs de bas étage ; il fut transféré ensuite à la prison de Keum-Pou réservée aux accusés nobles et aux criminels d'Etat. D'horribles supplices accompagnent ou suivent les interrogatoires, aucune de ces tortures ne furent épargnées à Mgr Berneux. Just de Bretenières arrêté et emmené à la prison le 26, à l'aube du jour, supporta comme l'héroïque Pontife, tous ces abominables tourments, sans proférer une plainte, sans que son doux visage perdit rien de sa sérénité. — Quand

(1) Tout en conservant son autonomie.

les interrogatoires furent terminés, on conduisit de nouveau les confesseurs de la foi de Keum-Pou à la prison des voleurs (Kou-Riou-Kan), où la vie était infiniment plus dure, mais où du moins ils avaient la consolation de pouvoir communiquer entre eux.

Qui dira ce qui se passa entre l'Evêque et ses prêtres dans ces rencontres suprêmes, sublimes veillées du martyre ? Saint Sixte et Saint Laurent, s'il leur eût été donné de souffrir ensemble, n'eussent pas échangé d'autres entretiens.....

Plus heureux que le diacre romain, Just de Bretenières et MM. Beaulieu et Dorie, furent réunis à leur cher maître jusque dans la mort. Décapités tour à tour, ils cueillirent de leurs mains sanglantes, la palme du martyre toute rayonnante de gloire et d'immortalité *(8 mars 1866)*. UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

A l'approche de l'arrivée de notre nouvel Evêque, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant un récit publié à Chartres en 1780 par M. Janvier de Flainville; il est intitulé : Relation de l'Entrée des Evêques de Chartres et des cérémonies qui l'accompagnent, avec des remarques historiques. Par Mr J. D. F. (A Chartres, de l'Imprimerie de Deshayes, Imprimeur de Mgr l'Evêque, rue des Changes. MDCCLXXX. Avec permission). La petite brochure qui contient ce récit ne se trouve peut-être plus qu'à la bibliothèque de la ville.

RELATION

De ce qui se passe ordinairement à l'entrée des Evêques de Chartres.

Pour donner, avec ordre, une relation succincte de ce qui se passe ordinairement à l'entrée des Évêques de Chartres, dans leur ville épiscopale et des cérémonies qui l'accompagnent, il faut parler d'abord de ce qui précède la solennité de ce jour.

Lorsque celui qui est nommé à l'évêché de Chartres a reçu ses provisions de Rome, et qu'il a été sacré, il fait ordinairement prendre possession de son évêché par procureur (*a*),

(*a*) Mre Jean-Baptiste-Joseph de Lubersac, ancien évêque de Tréguier, premier aumônier de Madame Sophie de France, nommé par le roi à l'évêché de Chartres, le 6 février 1780, ayant reçu ses bulles datées de Rome du treizième jour avant les calendes d'avril, a pris possession de son évêché par procureur le 13 avril dernier.

nomme ses grands vicaires (*b*), les officiers de sa juridiction ecclésiastique (*c*) et ceux de sa juridiction temporelle connue sous le nom de chambre épiscopale (*d*).

Ensuite ce prélat ayant déterminé le jour auquel il a résolu de faire son entrée solennelle (*e*), fait intimer ceux de ses vassaux qui sont tenus d'y comparaître, pour lui rendre les devoirs et services féodaux, dont ils sont chargés, et dont nous parlerons ci-après (*f*).

Environ quinze jours avant cette cérémonie, il écrit au chapitre de la Cathédrale, aux officiers du bailliage-présidial, et aux maire et échevins, pour les engager à rendre, en cette occasion, à sa dignité épiscopale, les honneurs qui lui sont dus. A l'égard des autres corps ecclésiastiques, ils sont invités par un mandement particulier d'un de ses grands vicaires.

On publie en même-tems et on affiche partout où besoin est, une ordonnance de police, rendue par les officiers du bailliage et ceux de l'hôtel-de-ville, qui enjoint à tous les habitans des rues, par où doivent passer l'évêque et son cortège, de les tenir nettes et propres, dès le matin du jour de l'entrée, et

(b) Les grands vicaires actuels de M. l'Évêque de Chartres sont MM. de Laclue, André, de Brassac l'aîné, Blanquet, d'Hozier, de Mérinville, de Fontanges, de Juge de Brassac, de Meherenc de St Pierre, de Cambis, de la Rue.

(c) Les officiers de la juridiction ecclésiastique de M. l'Évêque de Chartres sont MM. Billard, official ; de Bellinay, promoteur ; Cormier, vice-promoteur ; Guillard, greffier ; Halgrain, appariteur.

(d) Les officiers de sa juridiction temporelle sont MM. Bouvard, assesseur criminel ordinaire, juge chambrier ; Horeau, avocat, lieutenant ; Desmousseaux, procureur, procureur fiscal ; Coubré, greffier ; Halgrain, huissier.

(e) Son entrée solemnelle... La plus remarquable sans contredit, de toutes ces entrées, fut celle de Louis Vaucemain, le 23 avril 1351, qui la fit le même jour que le roi Jean, et conjointement avec lui.

(f) Les vassaux de l'évêque sont tenus de comparaître à cette cérémonie, sous peine de main-mise. Nous en avons un exemple très considérable en la personne de *Charles de France*, neuvième fils de Louis VIII, roi de Naples et de Sicile, et seigneur d'Alluye, lequel, en cette dernière qualité, n'étant comparu ni procureur pour lui, à l'entrée de *Simon de Perruche*, le lundi 28 juillet 1281, fut saisi féodalement, à la requête de cet évêque. Mais il n'usa de cette rigueur, que pour faire connaître qu'il en avait le droit ; car le mercredi suivant, l'évêque donna main-levée : *quem tamen feudum in manu Joannis Argentarii regis reddidit, die mercurii sequenti.*

d'orner le devant de leurs maisons, même les espaces vuides des places et rues aboutissantes, de tapisseries décentes et convenables.

La veille de son entrée, le nouvel évêque doit se rendre à St-Martin-au-Val, maison conventuelle, actuellement occupée par des capucins, située à l'extrémité du fauxbourg méridional de Chartres. Cette église, originairement gouvernée par des abbés, desservie ensuite par des chanoines, puis par des moines de St Benoît, qni en ont réuni les revenus au monastère de Bonne-Nouvelle d'Orléans, cette église, disons-nous, est célèbre dans notre histoire par sa haute antiquité, et respectable par la sépulture de nos premiers évêques (*g*). On prétend même que c'est pour prier sur leurs tombeaux, que leurs successeurs ont contracté l'édifiante habitude de venir y passer cette première nuit (*h*).

A son arrivée, le nouveau pontife est salué par le bruit de l'artillerie de la ville, par le son de toutes les cloches, et par celui des fifres, des tambours, et autres instruments qui se trouvent sur son passage. Les religieux de la maison le reçoi-

(*g*) Les évêques de Chartres qui, suivant la tradition du pays ont été inhumés à St-Martin-au-Val, sont Martin le Candide, Affriquain, Ethaire, Lubin, Calétric, Malard, Sigoald, Lancegésil, Mainulphe, Gaubert, Dieudonné, Berthegrand, Haynon. Plusieurs de ces évêques sont révérés comme saints : mais la plupart de leurs tombeaux ont été profanés par les hérétiques, ou détruits durant le siège de 1568. On en voit pourtant encore plusieurs dans le caveau.

(*h*) Cet usage est immémorial. On voit au moins par une contestation qui s'éleva en 1260, entre Pierre de Maincy, évêque de Chartres, et Michel, prieur de St Martin, qui refusoit ce droit de procuration, combien cette coutume étoit dès lors ancienne, puisque le plus fort moyen de l'évêque, étoit la longue possession de ses prédécesseurs. Ce différent fut terminé à l'amiable, par Simon, évêque de St Malo, au mois de septembre 1264.

Il y a cependant eu plusieurs évêques qui, par des raisons puissantes, n'ayant pu passer cette première nuit à St Martin-au-Val, ont choisi quelqu'autre maison régulière. Martin Gouge, par exemple en 1408, passa la nuit qui précéda son entrée à l'abbaye de St Jean ; et Jean de Fitigny, en 1420, à l'abbaye de St Père. Mais dans ces temps malheureux la France étoit déchirée par les guerres civiles. Je ne connois que Philippes Hurault qui, le 27 août 1608, au lieu de venir passer la nuit à St-Martin-au-Val, alla coucher au château de Vauvantriers, et le lendemain, à sept heures du matin, se rendit sans cérémonie à St-Martin-au-Val et y fit les sermens accoutumés.

vent à la porte de leur église. Ce n'était point autrefois sans beaucoup de procès-verbaux et de protestations respectives. Aujourd'hui on n'y regarde pas de si près, les capucins, après avoir présenté au prélat la croix, et le texte des évangiles à baiser, le conduisent, en chantant, le répons *Sancte Martine Christi confessor*, à un prie-dieu, où il s'humilie devant le Seigneur, et le mènent ensuite dans un appartement simple, mais honnête, destiné pour son logement (*i*).

Dès qu'il y est entré, les députés du chapitre de la Cathédrale viennent le complimenter sur son heureux avènement, et lui faire les présens ordinaires de pain et de vin, au nom de leur compagnie (*k*).

Les maire et échevins, représentans le corps entier des habitans, viennent aussi le saluer, et lui offrir l'hommage antique qu'on appelle *le vin de ville*, consistant en douze bouteilles de vin blanc *du crû* et en pareille quantité de bouteilles de vin rouge ou *clairet*. Cela fait, l'évêque se retire.

Le lendemain matin, après qu'il a dit la messe (*l*), les députés du chapitre (*m*) reviennent encore le haranguer et recevoir de lui le serment accoutumé (*n*), la main droite sur la

(*i*) Les religieux capucins, non plus que leurs prédécesseurs, ne doivent que le logement à l'évêque qui ne peut exiger d'eux aucuns vivres, aux termes très formels d'une transaction passée entre l'évêque Jean de Montaigu, et les premiers religieux de St Martin, le 10 février 1401, dont voici les dispositions : *Poterunt successores nostri episcopi, in vigiliis primorum ingressuum ad ecclesiam Carnotensem faciendorum, venire ad dictum prioratum, et ipsi prior et conventus et successores sui tenebuntur ipsos processionaliter recipere, et poterunt ibidem in domibus eorum hospitari, sicut hactenus hospitari consueverunt; sine eo quod religiosi ad aliqua victualia ministranda quomodolibet teneantur.*

(*k*) Cette députation est ordinairement composée de trois dignités du chapitre, et de trois chanoines, précédés par deux huissiers, et deux massiers, suivis des marguilliers laïques.

(*l*) Quelques évêques, au lieu de dire une messe basse à St-Martin-au-Val, l'ont célébrée pontificalement à Notre-Dame, immédiatement après leur installation, entre autres Réné d'Illiers en 1494, Louis Guillard en 1525 et Charles Guillard en 1558.

(*m*) Cette seconde députation est composée comme la première et en outre des deux secrétaires du chapitre portant l'un le livre des évangiles et l'autre celui des sermens.

(*n*) Je ne connois pas d'exemple plus ancien de cette prestation de serment, que celui que prêta l'évêque Robert de Joigny, le 24

poitrine, la gauche sur les évangiles, qu'il gardera les anciennes coutumes *raisonnables* de l'église, qu'il conservera les privilèges du chapitre et qu'en cas de doute, il s'en rapportera à ce même chapitre ou à trois ou quatre chanoines, en ajoutant ces mots *importans :* SAUF NOTRE DROIT ET CELUI DE NOTRE ÉPISCOPAT (*o*).

Cette formalité remplie *pour la première fois*, car nous verrons ci-après que ce serment se réitère, l'évêque jadis en habits pontificaux, aujourd'hui en rochet, camail, étole et bonnet carré, sort de l'église de St-Martin.

Il était anciennement d'usage de lui présenter, en ce moment, une sorte de litière ou de chaise à porteur de bois, *honorablement couverte de drap d'or ou tout au moins d'étoffe brodée d'or* (*p*) sur laquelle il est en droit de se faire porter (*q*).

octobre 1316. Mais je dois observer que les auteurs contemporains, qui en parlent, le qualifioient dès lors de *serment accoutumé.*

(*o*) Voici la formule de ce serment : *Nos N. miseratione divina, Carnotensis episcopus, ad sacro-sancta evangelia juramus quod nos consuetudines ecclesiæ Carnotensis antiquas* RATIONABILES *tam scriptas quam non scriptas, fideliter observabimus. Juramus etiam quod si super illas aliqua dubii causa emerserit, testimonio et recordation unanimi totius vel majoris partis capituli Carnotensis, aut probationi trium vel quatuor ipsius ecclesiæ Carnotensis canonicorum sine ullâ contradictione parebimus...* SALVO JURE NOSTRO ET EPISCOPATUS NOSTRI.

(*p*) Cette chaise est ainsi désignée dans quelques anciens procès verbaux. « *Unam cathedram ligneam, honorabiliter de panno deaurato seu auri brodato coopertam.* Les religieux de St-Martin ayant prétendu que cette chaise leur appartenoit, après la cérémonie, René d'Illiers, pour les dédommager de ce profit, leur fit remise d'une somme de dix livres, qu'ils étoient obligés de lui payer, de même qu'à tous les nouveaux évêques de Chartres, qui devaient, au bout de l'année, à pareil jour que celui de leur entrée, aller dans l'église de St-Martin, dire un *De Profundis* avec l'oraison.

(*q*) Cette coutume de plusieurs prélats de se faire porter à leur entrée, est fort ancienne et est assez commune. On trouve dans l'histoire qu'Etienne II, élu pape en 752, se fit porter sur les épaules du peuple jusqu'au temple de Constantin. Rouillard, page 7 de sa *parthénie* et l'auteur anonyme d'un manuscrit qui se trouve dans la bibliothèque du chapitre, page 56, prétendent que St Aignan qui, suivant eux, a siégé à Chartres dans le troisième siècle, fut ainsi porté sur les épaules des principaux habitants de cette ville, depuis la porte St-Michel, d'où il fut enlevé, jusques dans son église. Et ils ajoutent que c'est à son exemple que les évêques de Chartres ont assujetti à ce service quatre de leurs principaux vassaux.

D'autres ont écrit qu'Hélie, un de nos évêques guerriers, qui sié-

C'est à cet effet que son appariteur appelle à haute voix les quatre seigneurs vassaux de l'évêché, obligés et tenus par l'investiture de leurs fiefs à ce service. C'étaient autrefois les barons d'Alluye, d'Authon, de Brou et de Bazoche-Montmirail, ce sont aujourd'hui ce même baron d'Alluye, le vidame de Chartres, le baron du Chêne-Doré et le sire de Longny (*r*). Le juge chambrier dresse procès-verbal de ce qui se passe à ce sujet.

Cet acte de juridiction consommé, le nouvel évêque part de St-Martin-au-Val, processionnellement précédé par les religieux de cette maison, chantant le psaume *Beati immaculati in via*, etc., accompagné de ses grands vicaires et des personnes de considération qu'il a invitées, suivi des officiers de sa justice et d'une partie de sa maison. (*La fin au prochain numéro*).

geait vers le milieu du neuvième siècle, n'ayant point de quoi stipendier ses troupes, s'était emparé d'une partie des biens de l'abbaye de St-Père dont il avait formé les quatre fiefs ou baronies d'Alluye, d'Authon, de Brou et de Bazoche, qu'il avait donnés à quelques-uns de ses capitaines, à la charge de porter ses successeurs sur leurs épaules à leur entrée solennelle.

(*r*) Il paraît qu'autrefois les quatre seigneurs tenus de ce service féodal, se faisaient honneur de le remplir en personne et que, quand pour des raisons importantes, ils se faisaient suppléer, c'était par des gens d'une condition à peu près semblable. Entre plusieurs exemples que nous pourrions alléguer, nous choisirons celui qui résulte du procès-verbal d'entrée de Réné d'Illiers en 1494. Les seigneurs de Longny et du Chêne-Doré assistèrent en personne à cette cérémonie et à l'égard du vidame de Chartres, qui lors était fort empêché au service du roi (Charles VIII) au fait de ses guerres en la conquête du royaume de Naples, il fut représenté par haut et puissant seigneur messire Jean d'O, seigneur de Maillebois, maréchal héréditaire du comté d'*Eu* et le seigneur d'*Alluye* par messire *Florentin Girard*, seigneur de Baranthon et de *Brou* en partie. J'observerai ici qu'à cette entrée, en 1494, il s'éleva une contestation entre ces deux seigneurs, à qui seroit le premier appelé et à qui auroit la droite ; et que *René d'Illiers* la décida en faveur du seigneur d'*Alluye*, parce que ledit révérend disoit qu'il auroit sçu que, pour porter ledit côté dextre, procès autrefois s'étoit mû entre eux et qu'à l'entrée dernière, faite par feu de bonne mémoire messire Mille d'Illiers, son oncle et dernier possesseur dudit évêché, ledit sieur d'Alluye, auroit porté le côté dextre du devant de la chaise, et M. le vidame le côté sénestre..... Il ne faut pourtant pas croire que ces seigneurs portassent eux-mêmes l'évêque sur leurs épaules, ils mettoient seulement la main sur le brancard et en

FAITS RELIGIEUX

Rome. — La nouvelle encyclique du Pape vient de paraître. Elle porte pour titre : « Des principaux devoirs des catholiques comme citoyens. »

Dans cette lettre doctrinale, qui est très étendue, le Pape met en regard la patrie céleste et la patrie terrestre ; il dit que les catholiques, sans se désintéresser de la seconde, doivent se préoccuper surtout de la première.

Le Pape parle longuement de la guerre faite à l'Eglise par les gouvernements soumis à l'influence des sectes. Il dit que pour repousser cette guerre les catholiques doivent être unis, car leur désunion ou leur apathie rend plus audacieux leurs adversaires. (Nos lecteurs pourront facilement se procurer cette admirable Encyclique. On la trouve publiée en petite brochure aux bureaux du journal *La Croix*, 8, rue François Ier, Paris. Prix : 10 centimes. Remises pour plusieurs exemplaires).

— Dans le discours prononcé au consistoire du 30 décembre, le Saint-Père, après s'être réjoui de la création d'universités catholiques à Washington, Ottawa et Fribourg, a fait observer que les catholiques jouissent, dans ces pays, de la faveur des lois et de l'équité des hommes ; la joie qu'il en éprouve contraste d'autant plus avec la douleur que lui cause l'Italie.

Le nouveau code pénal italien, applicable à partir du 1er janvier, porte atteinte à la juste liberté du clergé et entrave son œuvre. C'est une injure à tout le clergé.

Une autre blessure va être faite à l'Eglise par la loi sur les œuvres pies, votée dernièrement à la hâte. C'est un nouveau pas en avant pour effacer tout vestige religieux des institutions civiles. Toutes les fondations pieuses vont être supprimées ou transformées, notamment celles qui ont pour but de doter les monastères, de doter les filles pauvres à marier et celles qui ont pour but le culte des morts. C'est la violation de la volonté des fondateurs de ces œuvres.

— M. l'abbé Brugidou, directeur de l'Œuvre internationale de l'Adoration réparatrice multiplie ses appels à la générosité des catholiques pour la construction d'églises et de centres religieux dans la Rome nouvelle. Chacun sait que, depuis l'invasion piémontaise, la population de Rome s'est accrue de deux cent mille habitants, placés par leurs intérêts, leurs ocupations, leurs attaches, dans la dépendance des ennemis du Pape. C'est une seconde ville qui enserre l'ancienne et où l'ignorance, les préjugés hostiles, l'influence des sectes et celle d'un gouvernement malveillant entretiennent un état de choses des plus alarmants pour l'avenir religieux et moral de la cité.

Les principaux groupes de constructions nouvelles sont entièrement dépourvus d'églises et d'institutions religieuses. Les habitants, pour aller chercher églises, écoles et patronages placés sous l'influence de la religion ont à parcourir de 1500 à 2000 mètres. Ce qui suppose une foi et une bonne volonté dont on cherche à les déshabituer depuis

laissoient le fardeau à des mercenaires. *Tandem*, disent les anciens procès verbaux *in jam dicta cathedra ab ecclesia sancti Martini ad turrem Carnotensem à quatuor hominibus, ex parte baronum deputatis, magnifice portatus est.*

longtemps. Les aumônes destinées à l'œuvre de M. l'abbé Brugidou pour les nouvelles églises de Rome, seront adressées au journal *Le Monde*, rue Cassette, 17, Paris.

La loi militaire. — S. E. le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, à titre de doyen des Cardinaux de France, a envoyé à M. Carnot une suprême protestation contre la loi militaire. Espérons encore qu'elle sera entendue du chef de l'Etat, responsable devant Dieu d'un si grand désordre.

Notre-Dame du Rosaire de Pompéi. — Les PP. Maristes vienent d'acheter un terrain de 2,000 mètres dans le quartier de l'Esquillin, et ont accepté la mission d'y fonder une église paroissiale qui sera sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire de Pompéi.

Un souvenir de saint François de Sales à l'occasion de sa fête. — Henri IV sollicitait un jour saint François de Sales de rester en France et d'accepter le rang de coadjuteur de l'archevêque de Paris. — Demeurez avec moi, Monsieur de Genève, lui dit-il un jour, je vous donnerai une position meilleure que celle que vous avez dans les Etats du duc de Savoie. — Sire, répondit François, je prie Votre Majesté de de m'excuser... Je suis marié à l'Eglise de Genève ; j'ai épousé une pauvre femme, je ne puis la quitter pour une plus riche. Si Votre Majesté a quelque bienveillance pour moi, je ne lui demande que le rétablissement de la religion catholique dans le pays de Gex. — Monsieur de Genève, reprit le roi, votre modestie vous met au-dessus de moi. Je me crois au-dessus de ceux qui briguent mes bienfaits, mais je suis au-dessous de ceux qui me les refusent. » Auprès du roi, son sécrétaire Deshays, ami dévoué de saint François de Sales, écoutait et admirait leurs paroles.

Triduum en l'honneur des bienheureux Jean-Gabriel Perboyre et Pierre-Louis-Marie Chanel. — Nous lisons dans les *Missions catholiques*, bulletin de l'œuvre de la Propagation de la Foi :

« Avec l'approbation et sous la présidence de Son Em. le cardinal archevêque de Lyon, primat des Gaules, les conseils centraux de Lyon et de Paris, de la Propagation de la Foi, feront célébrer les 2, 3 et 4 mai 1890, un Triduum très solennel dans l'église primatiale de Saint-Jean, en l'honneur des deux nouveaux bienheureux Jean-Gabriel Perboyre, lazariste, martyrisé en Chine, et Pierre-Louis-Marie Chanel, mariste, martyrisé en Océanie.

» Il appartient à l'œuvre de la Propagation de la Foi de réunir dans un même triomphe et dans une fête, ces deux martyrs à qui les offrandes de nos associés ont ouvert la carrière de l'apostolat et les portes du ciel. La ville de Lyon, qui abrita le berceau de notre Œuvre, est donc désignée naturellement pour ces solennités... Les panégyriques de nos bienheureux martyrs seront prononcés : le 2, par Mgr d'Hulst, vicaire général et recteur de l'Institut catholique de Paris ; le 3, par le T. R. P. Tissot, supérieur général des missionnaires de Saint François-de-Sales, d'Annecy ; le 4, par Sa Grandeur Mgr Perraud, évêque d'Autun, de l'Académie française. »

Jeanne d'Arc. — Dans une lettre qui vient d'être publiée, Mgr l'évêque de Verdun propose à la France d'élever sur la frontière un monument, à Jeanne d'Arc, au lieu où elle fut faite chevalier. Un Bref pontifical encourage ce projet

Une chapelle située sur la colline où sont les ruines du château de Baudricourt à Vaucouleurs, a conservé le souvenir de cet événement.

Le monument doit représenter Jeanne, l'épée à la main, entourée des hommes d'armes qui l'ont accompagnée jusqu'à Chinon. Une souscription popnlaire, à 0 fr. 50 par personne, va être organisée par diocèse ; elle est plus spécialement confiée aux dames qui ont l'honneur de s'appeler Jeanne.

On s'occupe activement à Rome de la cause de Jeanne d'Arc et, en ce moment, on imprime à la typographie de la Propagande, la *Position*, c'est-à-dire les premiers actes et les demandes qu'il faut soumettre à la Congrégation des Rites pour l'introduction de la cause.

Mgr l'Evêque d'Orléans en annonçant que la cause de Jeanne d'Arc entre dans une phase nouvelle, réclame plus instamment que jamais les prières de tous les fidèles pour le succès d'une cause si chère.

« Mais, il ajoute qu'au moment où elle se présente devant la Sacrée-Congrégation des Rites et où nous attendons le jugement du Saint-Siège, il importe de garder une réserve plus grande encore que par le passé, dans les manifestations qui pourraient paraître préjuger en quelque manière la question soumise à la Sacrée Congrégation, afin de ne porter aucun préjudice à la cause en pensant la servir.

« En cette circonstance, comme toujours, l'autorité diocésaine doit donner l'exemple.

« C'est pourquoi, jusqu'à ce que le Saint-Siège se soit prononcé sur les vertus et les miracles de Jeanne d'Arc, nous nous tiendrons dans le plus complet silence.

« Nous retirons même aujourd'hui toute concession d'indulgence qui semblerait impliquer un jugement prématuré, notamment celle qui était attachée à la récitation de la prière qui suit les litanies de Jeanne d'Arc. »

Sainte Geneviève. — La fête de sainte Geneviève, l'humble bergère dont les bienfaits demeurent dans le souvenir de Paris chrétien, a eu lieu avec solennité. La foule se portait à l'ancien tombeau de la Sainte, dans l'église de Saint-Etienne du Mont où sont conservées les reliques enlevées au Panthéon.

Les Congrégations religieuses et l'enregistrement. — Le tribunal de Beaune vient de trancher une question fort importante pour les congrégations religieuses.

Les religieux de Saint-Joseph, de la maison de Cîteaux, avaient fait la déclaration de leurs biens, meubles et immeubles, déclaration prescrite par la loi. L'administration de l'enregistrement, estimant cette déclaration inexacte, a exigé une enquête. La congrégation a refusé, la loi de frimaire an VII n'autorisant que l'expertise des biens immobiliers. D'où procès. Le tribunal a donné droit à la congrégation de Saint-Joseph et déclaré que l'expertise *ne pouvait* porter que sur les immeubles.

Œuvre du Denier des Expulsés. — La grandeur et l'importance de l'*Œuvre du denier des expulsés*, très loin de diminuer, ne fait que s'accroître. Aujourd'hui, plus encore qu'au lendemain des expulsions, des besoins pressants sollicitent une générosité qui ne se lasse pas, et le temps n'a fait que rendre plus impérieux le devoir de réparer l'offense faite à Dieu et à son Eglise par la plus flagrante violation de tous les droits de la justice divine et humaine lésés à la fois.

Il faut donc que le zèle des amis si nombreux et si dévoués des religieux ne se ralentisse pas, il faut continuer des aumônes toujours si

nécessaires aux saintes victimes de la passion révolutionnaire ; il faut se rappeler que les religieux expulsés n'ont trouvé loin de la France que d'insuffisants abris. Il nous appartient, à nous catholiques français, de faire vivre nos moines et nos apôtres, de rester leurs auxiliaires, de participer à leurs mérites et à leurs œuvres, sinon sur la terre de la patrie qui les bannit, du moins sur la terre étrangère qui nous les conserve.

Prière d'adresser les fonds à M. le comte Georges de Beaurepaire, secrétaire général du Comité, rue de la Chaise, 5, à Paris.

Converti par la sainte Vierge. — Après les événements politiques de l'année qui finit, il sera sans doute salutaire de publier une récente et véridique histoire qui montrera la puissance de la protection miséricordieuse de la sainte Vierge.

Dans une des paroisses de Lyon, un vieillard âgé de 82 ans, et doué jusqu'alors d'une santé vigoureuse, se trouvait atteint d'une maladie qui ne laissait plus d'espoir.

Malheureusement il conservait toute la vigueur d'une impiété déjà bien ancienne..., et sa seule préoccupation était de quitter le plus tard possible cette vie à laquelle il s'attachait de toute ses forces. De prêtre, de Sacrements, il n'était pas question ; sa qualité de *franc-maçon* le mettait à l'abri de toute atteinte religieuse.

Un prêtre averti de son état parvint pourtant à franchir le seuil de sa chambre, mais il fut accueilli par des menaces significatives.

La première colère passée, on temporise et, en se tenant sur un terrain tout à fait neutre, le prêtre dévoué parvient à faire tolérer sa présence. C'était déjà un progrès. Mais il ne fut pas de longue durée, car le lendemain, à une seconde visite, la colère avait augmenté.

— Mais que vois-je ? dit le prêtre, Vous parlez ainsi et vous gardez près de votre lit une image de Notre-Dame de Fourvière ! — Oui, et cela ne vous regarde pas. — Mais n'avez-vous pas peur de l'influence de la sainte Vierge ? Vous n'êtes donc pas franc-maçon ? — Si, et j'ai juré de mourir sans confession. Vous n'avez qu'à partir et à me laisser tranquille. — Eh bien, ce sera vite fait. Puisque vous avez la sainte Vierge chez vous, elle fera bien mieux que moi tout ce qu'il y a à faire.

Le lendemain, nouvelle entrevue. La haine furieuse avait fait place à un calme surprenant. — Mais, dit le prêtre, n'allez-vous pas vous défaire de ce tableau ? — Non, laissez-le moi, je suis franc-maçon, mais je n'ai pas passé un seul 15 août sans monter à Fourvière.

Puis le malade montra à son visiteur stupéfait un cordon bleu de Notre-Dame de Fourvière, qu'il portait depuis sa tendre enfance. A cette vue, le prêtre tout ému sortit sans pouvoir parler davantage, en recommandant tout bas à la sainte Vierge le vieillard sur le sort duquel il n'était plus inquiet.

Le lendemain, le malade le faisait appeler et se convertissait dans les sentiments les plus édifiants d'une vive contrition et d'une filiale dévotion pour Marie. Plein d'amour pour le Dieu qu'il avait si longtemps délaissé, il fit la sainte Communion et reçut l'Extrême-Onction. Le soir du jour suivant, la sainte Vierge lui ouvrait les portes du ciel.

(Echo de Fourvière).

Retraite de Clamart continuée pendant l'hiver. — « L'Œuvre des Retraites de Clamart (5, rue Fauveau, Seine) est bien connue des prêtres du diocèse de Paris et de plusieurs autres diocèses. Petit grain de

sénevé, jeté dans une excellente terre par un religieux aussi zélé que modeste, elle a grandi avec le temps, grâce à la bénédiction de leurs Eminences, le Cardinal Guibert, de sainte mémoire, et le Cardinal Richard, aujourd'hui archevêque de Paris.

Jusqu'ici cependant, les Retraites étaient interrompues à Clamart de Noël à la fin d'Avril ; la maison était peu habitable pendant l'hiver et les Pères rentraient à Paris. — Aujourd'hui d'heureuses améliorations permettent de séjourner à la Villa-Maurèse par les froids les plus rigoureux : et à partir de 1890, elle sera, de fait, habitée pendant toute l'année. Les Directeurs de l'Œuvre seront heureux d'offrir, *en tout temps aux ecclésiastiques* l'hospitalité de la solitude la plus tranquille et la plus propre au succès si important des exercices sprituels.

— La continuation des Retraites pendant l'hiver peut aussi être très utile aux laïques. Ils ne manquent en effet, à aucune époque de l'année, les *jeunes gens* qui ont à faire le choix d'un état de vie ; les *hommes* qui auraient besoin d'apprendre, dans les méditations et la prière, ou à s'arracher au mouvement des affaires ou à le dominer ; les *pères de famille* et *tous autres* ayant *une autorité quelconque* qui devraient étudier, à la lumière de l'Evangile, et leurs devoirs privés et leurs devoirs sociaux.

Du reste l'espérience ici n'est plus à faire. On connaît les résultats admirables que de pareils Exercices ont produits sur divers points de la France et jusque dans de grandes usines. Tous, dans ces Retraites, ont ranimé ou développé en eux l'esprit chrétien. Beaucoup, propriétaires, patrons, ouvriers, en sont sortis apôtres.

C'est donc pour aider à atteindre aussi ce second but que désormais Clamart offrira aux laïques « *en tout temps le bienfait des Retraites privées*, » et *aux époques laissées libres par le Clergé*, spécialement *de Noël à la fin de Juillet*, le bienfait des Retraites communes. »

Pour ces dernières, plusieurs laïques devraient préalablement s'entendre d'abord ensemble, puis avec le Directeur de la Villa-Maurèse sur l'époque et la durée des Exercices. *(Semaine de Paris)*

L'enterrement des francs-maçons. — Un ecclésiastique du diocèse de Grenoble a demandé à Mgr Sallua, commissaire du Saint-Office à Rome, son avis sur les trois questions suivantes :

1. Le clergé d'une paroisse peut-il présider les funérailles d'un homme non franc-maçon, mais dont le convoi sera suivi par les membres des loges maçonniques revêtus de leurs insignes, convoqués officiellement par leurs vénérables et acceptés officiellement par les organisateurs des funérailles pour occuper une place désignée dans le cortège, convocation et acceptation rendues publiques par la voie des journaux ? — 2. Le pourrait-il avec cette seule différence que les francs-maçons ne seront pas revêtus de leurs insignes, les autres circonstances restant les mêmes ? — 3. Si le clergé ne peut les présider, les funérailles alors seront purement civiles. Dans ce cas, les catholiques peuvent-ils y assister ou doivent-ils s'abstenir d'y paraître ? Pourraient-ils être excusés, si par simple curiosité ils allaient voir passer le convoi funèbre ?

Voici les réponses de Mgr Sallua (18 janvier 1890) :

I. — A la première question. *Négativement.* Le clergé ne peut pas présider ces funérailles. — II. A la seconde question. Si les francs-maçons sont *en corps, comme société maçonnique : négativement.* S'ils vont comme *individus quelconques*, le clergé pourrait présider les funérailles.

— III. A la troisième question. Les catholiques doivent s'abstenir dans les mêmes cas que le clergé. Voir passer le convoi sans y prendre une part directe n'est rien.

Les catholiques sont maintenant bien avertis.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Trois plaques de marbre. — Deux cœurs.

Lampes. — 89 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en janvier, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre 70 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de messes dites à la Crypte : 296.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 102.

Nombre de visites faites aux clochers : 40.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En janvier, ont été consacrés 36 enfants, dont 14 de diocèses étrangers.

— La lettre des vicaires capitulaires reproduites en tête du présent numéro de *La Voix*, rappelle le *Te Deum* chanté le 30 décembre à la cathédrale, en action de grâces de la préconisation de Mgr Lagrange.

— Nous ignorons encore, à l'heure où nous écrivons ces lignes, quel jour de mars sera choisi pour la fête du sacre.

— L'Adoration mensuelle dans la crypte de la cathédrale de Chartres, est une fête toujours chère aux âmes pieuses. Tout contribue à en rehausser l'éclat. Les décorations que revêtent pour la circonstance les voûtes souterraines sont d'un merveilleux effet, bien que les éléments en soient fort simples ; les centaines de lampes disposées en groupes ou en cordons lumineux selon le dessin des arceaux, multiplient leurs reflets sur les guirlandes dorées et les peintures murales ; le sanctuaire de Notre-Dame particulièrement recueille des flots de lumière autour de l'exposition eucharistique. Toutes ces flammes symbolisent l'ardeur dont doivent brûler les cœurs dévots au Saint-Sacrement.

Les chants bien choisis et bien exécutés aux messes et au salut solennel sont aussi d'un grand attrait. Mais le charme supérieur à tout autre évidemment c'est la prière continuée par de nombreux adorateurs depuis cinq heures et demie du matin jusqu'au soir, au pied de cet autel de la Vierge Druidique devenu plus que jamais le Thabor éblouissant de Jésus. Parmi les adorateurs se succèdent aux premiers rangs les Clercs de Notre-Dame en costume de chœur, les

membres de l'Association du Saint-Sacrement et les Congréganistes de la Sainte-Vierge.

C'est par plusieurs centaines qu'ont été comptées les communions, et les hommes de foi ne manquaient pas à la table eucharistique, à ce rendez-vous des plus fervents hommages qu'attend le Seigneur.

A la cérémonie du soir l'assistance, qui était considérable, a entendu une belle instruction donnée par M. l'abbé Le Bel, curé de Saint-Aubin-des-Bois. Le prédicateur a développé ces deux pensées : Jésus-Hostie est par excellence le don de Dieu aux hommes ; Jésus-Hostie est par excellence le don des hommes à Dieu. Dieu nous donne son Fils dans la Communion ; nous rendons à Dieu son Fils dans le Saint-Sacrifice de la Messe.

La fête prochaine d'Adoration aura lieu en l'église de Saint-Pierre, le 27 février.

— C'est le dimanche 26 janvier qu'a été célébrée la fête annuelle de la Confrérie de Notre-Dame de Chartres. L'office paroissial est, ce jour-là, d'une solennité exceptionnelle. Les enfants de Marie, les congréganistes en voile blanc forment une légion d'élite près de la bannière de l'Auguste Patronne ; mais derrière elles on ne peut compter les membres de la Confrérie qui attendent aussi leur part de bénédictions maternelles. Le prédicateur de cette année au salut qui a suivi la procession du soir, a été M. l'abbé Lecomte, vicaire de la cathédrale.

Aux prières des personnes de Chartres qui pouvaient jouir de cette cérémonie, se sont jointes de cœur, nous n'en doutons pas, bien d'autres personnes également membres de la Confrérie. Nombreuses sont les listes des associés dispersés dans le diocèse et plus loin. Ces listes nous reviennent chaque année, grâce au zèle des collecteurs ou collectrices. En échange de la cotisation, neuf images sont adressées aux groupes de neuf associés. Disons que l'image éditée à la fin de 1889 dans ce but a été, comme celles des trois années précédentes, très favorablement accueillie ; beaucoup de témoignages de satisfaction nous sont arrivés à ce sujet. On goûte généralement ces reproductions continuées des principales peintures de l'église de N.-D. de Sous-Terre, l'histoire du Pèlerinage en tableaux : Elles nous coûtent plus cher, il est vrai, que les gravures de moindre dimension et aussi très gracieuses destinées aux livres de piété. Mais nous ne pouvons regretter les sacrifices décidés par la Commission de la Crypte pour la série des images historiques dont on pourra former un album.

— Le sermon de charité pour l'Œuvre des Jeunes Economes a été prêché à la Cathédrale, le 12 février, par M. l'abbé Drouin, curé de Beaumont-les-Autels.

— Le 29 janvier, fête de St François de Sales à la Visitation. Sermon par M. l'abbé Verret, professeur de rhétorique à l'Institution Notre-Dame. — Le même jour, à la Crypte, réunion des Associés de l'Œuvre de St François de Sales; sermon par M. l'abbé Tissier, directeur de l'Institution Notre-Dame.

— Quatre Sœurs de Saint-Paul sont parties de Chartres le 30 décembre pour aller aux établissements que dirigent les religieuses de cette Congrégation dans les Antilles (Amérique).

— La ville de Chartres a été visitée, comme presque toutes les régions de France, par l'*influenza.* Grâces à Dieu, l'épidémie disparaît peu à peu autour de nous. Nous désirons qu'il en soit ainsi en toute demeure, en tout pays où a régné cette maladie. Mais que partout aussi l'on profite de ces visites de la souffrance dans des conditions inattendues et souvent inexplicables comme d'un avertissement de Dieu qui tient les fléaux suspendus sur nos têtes et provoque par toutes sortes de moyens la pénitence des peuples qui l'oublient !

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. J'ai demandé une grâce à Notre-Dame de Chartres et j'ai été exaucée. Je vous prie de faire brûler une lampe à mon intention, pendant neuf jours, devant Notre-Dame du Pilier. Je demande aussi une messe d'action de grâces pour remercier cette bonne Mère.

(B. à M., diocèse de Versailles).

2. J'avais promis à Notre-Dame de Chartres une messe de remerciement pour la guérison de mon enfant ; je viens m'acquitter de cette dette. Veuillez me faire dire une messe à cette intention. Veuillez aussi me faire bénir à la chapelle de Notre-Dame de Chartres deux médailles à 50 centimes et me les envoyer.

(F. D. à J., diocése d'Evreux).

3. Seriez-vous assez bon pour faire brûler deux cierges de trois francs chacun devant l'image vénérée et miraculeuse de N.-D. que l'on n'invoque jamais en vain ! Mon fils a été très souffrant, je les avais promis s'il était sur pied et en bon état le 15.

(De C. à D., diocèse de Chartres).

4. J'ai l'honneur de vous adresser un mandat de sept francs pour payer une lampe durant un mois à Notre-Dame de Sous-Terre et une neuvaine, à l'intention d'une mère de famille malade depuis plus d'un mois, et dangereusement malade. Nous l'avons recommandée aux prières de Notre-Dame de Sous-Terre ; elle s'est trouvée mieux du jour que la lampe a été allumée.

(D. C. à T., diocèse de Chartres).

5. Je vous prie de bien vouloir faire brûler une lampe pendant neuf jours devant N.-D. de Chartres et de bien vouloir faire une neuvaine pendant que cette lampe brûlera et célébrer la sainte messe le neuvième jour, si cela est possible, afin de remercier la Sainte Vierge d'une grâce de guérison que nous avons promptement obtenue par son intercession. (F. D. à C., diocèse de Bayeux).

6. C'est le jour de Noël que nous avons commencé la neuvaine. Bénie soit N.-D. de Chartres ! En reconnaissance, nous voudrions chaque année à cette époque vous envoyer une petite offrande pour votre Œuvre des Clercs ! (N. à X.)

7. Le petit malade pour lequel je vous ai écrit est tout à fait guéri. Remerciements à N.-D. de Chartres ! (E. T., à Limoges).

8. Une messe d'action de grâces à N.-D. de Chartres, s'il vous plaît, pour faveurs importantes que nous attribuons à sa maternelle protection ! (A. à Paris).

9. Notre-Dame de Chartres s'est montrée favorable à nos prières. Une dépêche nous a appris le succès obtenu. Veuillez célébrer une messe d'action de grâces. (J. G. à C., diocèse de Séez).

10. Je vous avais demandé des prières pour un important projet intéressant deux familles. Le projet a été béni ; nous promettons, comme témoignage de reconnaissance, un pèlerinage à N.-D. de Chartres. (B. D. à Ch., diocèse de Versailles).

11. N.-D. de Chartres nous a exaucés. Nous avons obtenu la grâce que nous demandions pour sa gloire. (F. L. au Mans).

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

1° **M. l'abbé Edeline Eugène.** — C'est un sous-diacre du grand Séminaire de Chartres, qui vient de mourir en Algérie, où il était allé chercher la guérison d'une maladie de poitrine. Il était natif de Beauche. Ses études latines, commencées après qu'il eut obtenu le brevet d'instituteur, avaient été jadis couronnées de succès, et il allait bientôt terminer ses cours du grand Séminaire pour atteindre le but de ses désirs : le sacerdoce auquel l'avait préparé une vie de lévite édifiant. Le Bon Dieu l'a privé de ce bonheur, en lui donnant, plus tôt qu'il ne pouvait s'y attendre, un bonheur plus grand encore : celui du paradis. Que ses parents chrétiens, témoins de ses longues souffrances, trouvent consolation dans cette pensée de sainte espérance !

2° **Madame la Comtesse du Temple.** — Madame la Comtesse du Temple de Rougemont (née Louise-Cécilia Artaut d'Affonville), est

décédée à Chartres le 24 janvier 1890 dans sa 81[me] année. C'est une grande perte que viennent de faire non seulement ses parents et ses amis mais la cité. Tous ceux de nos concitoyens qui s'intéressent aux œuvres chartraines de charité et aux œuvres catholiques plus générales, comme le Denier de Saint-Pierre, l'Association de Saint-François de Sales, la Propagation de la foi, les Vocations ecclésiastiques, les Écoles congréganistes, etc., partageront ce deuil. Madame la Comtesse du Temple savait faire de sa fortune un noble et intelligent usage. Elle aimait d'ailleurs à répéter que la richesse n'est qu'un dépôt confié à certaines mains par la Divine Providence, et dont il faudra lui rendre compte. Maintenant elle a rendu compte du sien. Espérons qu'elle a obtenu du Bon Dieu un jugement favorable. La mort est venue précédée d'une longue maladie que la fervente chrétienne a supportée en multipliant les actes de soumission au Seigneur et en priant. Sa prière était presque continuelle ; la réception des derniers sacrements ne fit qu'accroître ces dispositions d'une âme heureusement habituée aux pensées du Ciel.

3° Quatre religieuses de la Communauté de Saint-Paul de Chartres — Sœur Solange, décédée à Marboué, âgée de plus de 80 ans ; Sœur Claudine (Elise Foursin) âgée de 24 ans et de Religion 4 ans, décédée, le 21 janvier, à l'hospice de Saint-Brice ; Sœur Marie Joseph (Louise Roizard) décédée à la Maison-mère, le 22 janvier, âgée de 81 ans et de Religion 54 ; Sœur Madeleine de La Croix, supérieure d'une école à Grenelle, Paris, décédée le 14 décembre 1889 dans cet établissement.

4° Une religieuse de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou, Sœur Geneviève Maris, décédée le 25 décembre, âgée de 55 ans et de Religion, 35.

5° Plusieurs personnes abonnées à la *Voix* ou associées à la Confrérie de N.-D. de Chartres : M[me] Huvey et M[me] Bidard, à Dourdan ; M[me] Chasles, à Voves ; général Guignard, à Chartres ; M[elle] Aulard, à S[t]-Brice, Chartres ; M. Courtois, à Chartres ; M[elle] Virginie Drunel, à Rouen ; M[elle] Marie Petrement, à S[t]-Genest (Vosges) ; M. Joseph Frindel, à Péronne ; M[me] V[ve] Gandon, à Dreux ; François Rochais, à S[te]-Christine (Maine-et-Loire) ; M[me] R. Rogemont, à Maintenon ; M[mes] Braichet, Néel, Guilmain, Forcet et Boucher, à La Ferté-Vidame ; M[lle] Pelletier, à Caen.

BIBLIOGRAPHIE

— **Notice historique sur M[gr] Regnault**, Évêque de Chartres, par M. l'abbé Provost, chanoine honoraire, curé de Meaucé — Chez tous les libraires de Chartres — Prix : 1 fr 75. Franco : 2 francs. Portrait de M[gr] : 0 fr. 20

— **J.-B[te] AUBRY**, ancien Directeur au Grand Séminaire de Beauvais, Missionnaire en Chine, le Théologien, l'Apôtre. Un magnifique volume grand in-12, 404 pages,

illustré d'une photogravure, 3 fr. 50, avec remise, se trouve chez l'auteur : M. Aubry, Curé de Dreslincourt, par Ribécourt (Oise)

Cet ouvrage vient à son heure; et il a une véritable importance doctrinale. L'accueil enthousiaste qu'il reçoit partout, en France et en Belgique, en est la meilleure preuve Paru depuis quelques mois à peine, il arrive, sans réclame ni publicité, à la deuxième édition. C'est un vrai livre de doctrine et de piété, surtout pour le clergé, les religieuses, les séminaires et les maisons d'éducation — « Souvent les prêtres, les directeurs d'âmes, les supérieurs de maisons religieuses, sont à la recherche d'un bon *livre de lecture spirituelle* où ils puissent trouver, à coup sûr, la lumière, l'onction, l'élan de la vie chrétienne. La vie de Jean-Baptiste Aubry réunit admirablement ces conditions ; c'est l'histoire d'une *âme sacerdotale* qui eut, au plus haut degré, l'intelligence, l'enthousiasme sacerdotal. » (*Semaine religieuse* d'Angers)

ÉTUDES religieuses, philosophiques, historiques et littéraires, Revue mensuelle publiée par des *Pères de la Compagnie de Jésus*. (Prix de l'abonnement : 20 francs)

Sommaire de la livraison de Janvier 1890.

I. La Loi militaire et le Clergé, P. J. Burnichon — II. La Réforme en Allemagne, d'après M Janssens, P. P. Brucker. — III. Une fin de siècle, P. H Martin. — IV. Barbey d'Aurevilly et sa critique (Suite et fin), P. Et. Cornut. — V. Possession et Hypnotisme (Suite et fin), P. J. de Bonniot. — VI. Bulletin littéraire. Les poètes en 1889, P. V. Delaporte — VII. Mélanges, Décisions récentes de la cour pontifi. cale. — VIII. Bibliographie. — IX Tableau chronologique des principaux événements du mois, P. Et. C.

Nous apprenons avec plaisir que les *Etudes* font à leur programme une addition importante. La *Bibliographie catholique* a passé aux mains des Pères de la Compagnie de Jésus rédacteurs des *Etudes*, et sera désormais annexée à cette Revue à titre de *Supplément bibliographique*. Il paraîtra le dernier jour de chaque mois en livraison de 4 à 5 feuilles (64 à 80 pages) in-8 raisin, format et caractères des *Etudes*. Un an ; France, 12 fr.; Union postale, 13 fr. — Pour les abonnés des *Etudes :* France, 7 fr. Union postale, 8 fr.

Reteaux-Bray, édit., rue Bonaparte, 82, Paris, et chez tous les libraires catholiques,

La Revue de Lille. — Les deux premières livraisons déjà parues réalisent avec un plein succès son programme qui est « de mettre l'enseignement supérieur au service de la religion et de la société. » Rédigées en très grande partie par des professeurs des Facultés catholiques, elles montrent combien cette « réunion d'hommes nombreux et spéciaux, appliqués par état à l'étude de toutes les branches des connaissances humaines, unis entre eux par la même foi et le dévouement aux mêmes causes, était particulièrement préparée pour accomplir cette œuvre »

La *Revue de Lille* est mensuelle. Le prix de l'abonnement pour la France est de 20 fr. par an et de 12 fr pour 6 mois; pour l'étranger le port en sus Pour la rédaction et les abonnements s'adresser à M. Pannier, secrétaire de la *Revue*, boulevard Vauban, 56, Lille.

— **Histoire d'un Héros** ou *Vie de Monseigneur Galibert*, évêque d'Éno, vicaire apostolique de la Cochinchine Orientale, par l'abbé E. Teysseyre du diocèse d'Albi, 1 vol. in-12 de 400 pages, illustré. Prix : 3 fr. franco, chez M. Téqui, libraire-éditeur, 85, rue de Rennes, Paris.

— **Le Châtiment**, par le R. P. Félix, S J., 4e retraite de Notre-Dame, 1 vol. in-12, *franco*, 3 fr., chez M. Téqui, éditeur de l'Œuvre Saint-Michel, 85, rue de Rennes, Paris.

— **La PIUZELA d'ORLHIENX**, récit contemporain en *langue romane*, de la *Mission* de *Jeanne d'Arc*, de sa présentation au roi Charles VII et de la levée du siège d'Orléans — Communiqué le 13 juin 1889 au Congrès des Sociétés savantes, par MM *P Lanéry d'Arc*, docteur en droit, lauréat de l'Institut, Avocat à la Cour d'Appel d'Aix, et *Ch Grellet-Balguerie*, ancien magistrat, officier de l'Instruction publique (Paris, Alphonse Picard, libr.-édit., 82, rue Bonaparte).

— **Le Pèlerinage de Lourdes et ses merveilles eucharistiques**, par M l'abbé d'Ezerville. Sous ce titre nous sommes heureux d'annoncer le récit émouvant des prodiges eucharistiques dont le dernier pèlerinage national a été l'occasion. Ce précieux volume, gracieusement édité, contient près de 150 p. in-12. — Prix : 1 fr 50 et 2 fr. franco

Se trouve à Paris aux bureaux des Œuvres eucharistiques, avenue Friedland, 27, *et rue Cassette*, 6, à la librairie de l'Œuvre de St-Paul

---

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS - Chartres.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE

3me NUMÉRO — LA VOIX — MARS 1890

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

DU 15 AU 25 MARS

Notre-Dame de Chartres reçoit quotidiennement de très nombreux hommages. Il est des jours privilégiés toutefois où le souvenir particulier de quelqu'une de ses gloires ou de quelqu'un de ses bienfaits excite une dévotion plus vive.

Nous comptons deux de ces dates commémoratives dans le cours du mois qui va s'ouvrir. Le 15 mars, la belle procession de la cathédrale au sanctuaire de la Brèche rappelle le grand fait de 1568, savoir : la délivrance miraculeuse de la ville assiégée par les Huguenots, et à cette occasion nous remercions aussi N.-D. de la Victoire de sa protection maternelle dans les combats de la vie. — Le 25 mars, l'Annonciation solennisée dans toute la chrétienté, l'est à un titre spécial en notre église chartraine de Notre-Dame de Sous-Terre, vu que là fut prophétisé, exalté longtemps avant l'Incarnation, l'objet à jamais béni du glorieux message de l'archange Gabriel à Nazareth.

Or entre ces deux dates, le 19, aura lieu, dans la basilique de N.-D. de Chartres, le sacre du nouvel Evêque. Heureux évènement pour le diocèse et aussi pour le Pèlerinage, leurs intérêts qui s'unissent sur plus d'un point devenant ceux du Prélat consacré, époux de l'Eglise de Notre-Dame et gardien de ses privilèges et de sa renommée !

Le 15 mars, selon nous, commencera la préparation prochaine à la cérémonie du sacre, et l'action de grâces continuera, le 25, ses prières et ses chants joints à ceux du doux anniversaire de l'Annonciation.

Voilà donc, devant Notre-Dame de Chartres, une période de

pieuses journées portant, cette année, un caractère nouveau de foi et d'espérance. Habitants de la cité dans leurs visites fréquentes à la Crypte ou au Pilier, pèlerins du dehors dans leur passage aux mêmes sanctuaires, dévots serviteurs de la Vierge de Chartres qui restent au loin et se feront pèlerins par la pensée, que de cœurs entreront dans ce concert d'invocations à Marie, reine du clergé ! GOUSSARD, chanoine.

« Allez à Joseph »

Quelle plus belle fleur à offrir à Saint Joseph le jour de sa fête, que cette admirable cérémonie du sacre de notre pieux évêque qui a choisi le 19 mars pour recevoir l'onction sainte, et le temple séculaire de Marie, comme devant être le lieu de cette imposante solennité.

A son exemple, unissons aussi au culte de la Vierge-Mère celui de son chaste époux, et que notre confiance en sa puissante protection nous obtienne les grâces que nous sollicitons de sa bonté !

La réformatrice du Carmel, qui avait pour lui une si grande dévotion, disait *que si Dieu accordait à d'autres saints la grâce de nous secourir dans certains besoins, Saint Joseph nous secourait dans tous*, de là le nombre et la diversité de ses bienfaits.

Nous voudrions en citer quelques-uns ; mais devant nous restreindre, comme dans le siècle où nous vivons les voyages et sur terre et sur mer se multiplient et les accidents aussi, nous choisirons de préférence deux traits qui nous montreront ce grand Saint comme étant le salut des voyageurs, quand ils recourent à lui au milieu du danger.

La vie de Sainte Thérèse nous en fournit une preuve bien frappante. Etant partie de Valladolid avec quelques-unes de ses compagnes pour aller fonder un monastère à Védas, dans l'Andalousie, il arriva qu'en traversant les montagnes de la Sierra Morena les conducteurs des chariots s'égarèrent : le péril était imminent, les voyageuses se trouvant suspendues au-dessus de précipices et de fondrières. Au moindre mouvement elles vont y rouler avec leurs véhicules.

« Prions mes filles, dit la sainte, demandons à Dieu, par l'intercession de Saint Joseph, qu'il nous délivre. » A l'instant même une voix semblable à celle d'un vieillard crie avec force. « Arrêtez, arrêtez, vous êtes perdues si vous avancez. » — Mais comment nous tirer de ce mauvais pas ? — « Inclinez vos chariots de tel côté, reprend la voix, et rebroussez chemin. » Ce qui s'exécute

aussitôt. Les guides à leur grande surprise trouvent une route excellente ; et, dans l'élan de leur reconnaissance, ils se mettent à la recherche de leur sauveur. A cette vue, Sainte Thérèse dit à ses filles : « Je ne sais pourquoi nous laissons aller ces bonnes gens, car c'est la voix de mon Père Saint Joseph que nous avons entendue, mais pour lui, ils ne le trouveront pas. »

Voici un fait non moins merveilleux, qui remonte à quelques années seulement. Un jeune homme, engagé dans la marine marchande, quittait sa ville natale, pour se rendre du Hâvre à Marseille. Sa pieuse sœur, en lui disant adieu, avait placé dans la poche de son habit une petite statuette de Saint *Joseph*, et avait prié ce grand saint de bénir le voyage et de lui ramener sain et sauf son bien aimé frère. Pendant la traversée, sur un ordre de son capitaine, le jeune homme va resserrer la corde d'un mât, mais cette corde étant pourrie, l'infortuné est précipité au fond de l'abîme ; et, pendant une heure il s'efforce, en nageant et en luttant contre les flots, de rejoindre le navire qui semble fuir à mesure qu'il s'en approche. Déjà ses mains se paralysent et ses forces épuisées sont près de l'abandonner sans retour ; il va périr, mais le bon Saint Joseph veille sur lui. Tout à coup la petite statue et la prière de sa sœur au départ, lui reviennent à la mémoire. « Grand Saint Joseph, sauvez-moi, s'écrie-t-il, dans un indicible élan de confiance, si vous m'exaucez, je vous promets de faire dire une messe en action de grâces. O prodige ! O bonheur ! notre jeune homme se sent aussitôt soutenu sur les flots par une main invisible, et il parvient sans peine à joindre le navire au moyen d'une corde que lui jette le capitaine.

Inutile de dire que le *miraculé* de Saint Joseph en arrivant au port, fit célébrer la messe promise, à laquelle il assista avec toute sa famille.

La reconnaissance pour les faveurs reçues, est pour l'âme comme une bienfaisante rosée qui la féconde et lui attire des grâces nouvelles : le bon Dieu ne voulant pas que les saints qu'on invoque en son nom se laissent vaincre en générosité par les enfants de la terre qui recourent à leur puissante intercession avec foi et amour.

C. de C.

LE SACRE DES ÉVÊQUES

La puissance de l'épiscopat est communiquée par une consécration très solennelle.

Trois évêques doivent y prendre part : l'un comme consécrateur principal, les deux autres comme assistants.

A moins d'une autorisation spéciale du Saint-Siège, on ne peut choisir qu'un dimanche ou une fête d'Apôtre.

Voici, résumé d'après le Pontifical, l'ensemble de la cérémonie.

L'Évêque élu (c'est le nom que porte tout prêtre déjà préconisé, mais non sacré encore) est présenté à son consécrateur; et celui-ci ordonne qu'il soit donné lecture des Bulles ou Lettres du Pape autorisant la consécration. L'élu fait sa profession de foi d'après les formules pontificales; puis on l'interroge sur les principaux devoirs des évêques et les grandes vérités de la foi.

La messe commence. L'élu, qui vient de revêtir les ornements dont usent les évêques pour la célébration solennelle des saints mystères, dit les premières parties à un petit autel préparé exprès.

Avant l'évangile commence la cérémonie spéciale de la consécration, et l'on débute par la récitation des Litanies. Pendant ce temps, l'évêque élu est prosterné jusqu'à terre, les autres évêques s'agenouillent seulement la tête inclinée.

Les Litanies achevées, les évêques se lèvent, prennent le livre des évangiles et le placent ouvert sur la tête de l'élu. Le volume sacré lui couvre ainsi la tête et les épaules pendant les cérémonies qui suivent, pour lui apprendre que, tout en devenant chef des autres, il demeure soumis à la loi contenue dans les paroles de Jésus-Christ.

Les trois évêques imposent les mains en disant : « Recevez le Saint-Esprit. » Après d'augustes prières, le consécrateur fait, avec le Saint-Chrême, une première onction sur la tête de l'élu, et une seconde sur l'intérieur de ses mains. Pendant ce temps, le chœur chante le *Veni Creator* et un psaume.

Le nouveau consacré reçoit la crosse, l'anneau, le livre des saints Évangiles. Les trois évêques lui donnent ensuite le baiser de paix.

La messe reprend son cours. A l'offertoire, le consacré conformément à la pratique autrefois en usage, présente à son consécrateur deux pains, deux barils de vin et deux torches de cire. Il demeure ensuite à l'autel près de lui, et tous deux, célébrant ensemble, disent ensemble toutes les prières.

A la communion, le consécrateur prend seulement une partie de l'hostie, et une partie du vin consacré; avec l'autre partie de l'hostie, et le reste du vin consacré, il donne la communion au nouvel évêque.

Après la messe, celui-ci reçoit la mitre et les gants pontificaux; puis on l'installe sur un fauteuil tenant lieu de chaire épiscopale, ou dans sa chaire elle-même, s'il a reçu la consécration dans son église cathédrale.

Alors retentit le *Te Deum*. Pendant qu'on le chante, les deux évêques assistants conduisent leur nouveau collègue à travers l'église pour le présenter à l'assistance, et il donne sa bénédiction.

Enfin il s'agenouille à trois reprises devant son consécrateur, et, chantant la parole *ad multos annos*, il lui souhaite de longues années.

DERNIÈRE PAGE D'UN BEAU LIVRE

PRIÈRE D'UN FUTUR ÉVÊQUE

Les personnes qui ont lu la belle et intéressante histoire de St-Paulin de Nole, par M. l'abbé F. Lagrange, chanoine de N.-D. de Paris, vicaire-général d'Orléans, ont sans doute remarqué avec un sentiment particulier d'édification la dernière page du second volume. La reproduction de cette prière faite à St-Paulin par l'auteur nous paraît être de circonstance.

« . . . . . O saint ! ô saint ! ai-je pu vous peindre tel que vous êtes, tel que je vous ai entrevu, tel que je voudrais, fût-ce de loin, vous ressembler ? Puisse votre suave figure, replacée sous les yeux des chrétiens de ce temps-ci, non moins calamiteux peut-être que les temps que vous connûtes, leur inspirer, avec le détachement et le sacrifice et les aspirations vers les choses immuables, vers les biens vrais et éternels, leur inspirer, dis-je, le soin constant de purifier leur âme devant Dieu ; et aussi l'amour, la douceur, la divine charité : toutes ces belles vertus chrétiennes, dont il nous importe tant de garder au milieu de nous les traditions. Et s'il était permis à votre humble historien, en posant la plume, de vous adresser une prière : O grand et aimable saint, vous dirais-je, ne disparaissez pas de mes regards, montrez-vous à moi toujours ; et de ce rayon odorant, symbole de votre âme sacerdotale, donnez-moi un peu aussi, afin que, comme vous, je puisse, s'il plaît à Dieu, par la parole et par les œuvres, communiquer aux âmes qui s'approcheront de la mienne quelque chose de la suavité et du parfum de Jésus-Christ ! »

RELATION

De ce qui se passe ordinairement à l'entrée des Evêques de Chartres.

(Fin du récit publié en 1780 par M. Janvier de Flainville. Nous avons donné le commencement au n° de février).

Lorsqu'il approche de la porte St-Michel, les maire et échevins, avec les drapeaux de la ville et leur grand cortège, au bruit des fanfares et de leur artillerie, vont quelques pas au devant de lui, à l'entrée d'une enceinte garnie de tapisseries ; et après l'avoir complimenté, pour la seconde fois, ils l'introduisent dans un salon quarré, qu'ils ont fait construire exprès pour cette cérémonie (s). Il y prend sa mitre et ses habits pon-

(s) Il doit avoir 12 pieds sur 26. Il n'est bâti qu'en charpente mais tapissé en dedans et en dehors. Il tient lieu d'une maison qui

tificaux et entre dans la ville par un arc de triomphe décoré entre autres ornements, du cartouche de ses armes.

Là se trouve le clergé séculier et régulier de la ville, faux-bourgs et banlieue (*t*) à l'exception du chapitre de la Cathédrale, qui ne sort pas de son Eglise. Un ecclésiastique harangue le prélat en latin, au nom de tout ce clergé. L'abbé de St Père, ou le prieur de cette abbaye, en son absence, lui présente la croix à baiser, et le doyen du chapitre collégial de St André le texte des Evangiles. L'abbé de St Jean, ou son prieur, porte devant lui la crosse épiscopale (*u*). Alors, précédé de tout le clergé (*x*), des officiers de sa justice, et des quatre seigneurs

a été détruite, pour la commodité et la décoration de cette entrée de la ville; laquelle maison avoit été, de toute ancienneté, chargée de cette redevance.

(*t*) Tout ce clergé s'assemble dès le matin dans la nef de Notre-Dame, et se rend processionnellement, conduit par un grand vicaire, à la porte St Michel, chantant le *Veni Creator*.

(*u*) A l'entrée de *Guérin d'Arcy*, le 17 avril 1375, il s'éleva entre cet évêque et *Jean de Cour-Dimanche*, abbé de St Jean, une contestation au sujet de cette *gestation* de crosse, où, comme on l'appeloit alors de ce *bâton pastoral*, et il se fit une transaction entre eux qui porte que cet acte de déférence, de la part de l'abbé, ne pouvoit préjudicier à ses droits, ni nuire à ses successeurs.

Autrefois l'abbé de St Jean étoit monté sur une haquenée blanche et portoit la crosse, qui étoit d'argent, immédiatement devant l'Evêque, depuis l'église de St Martin, jusques à la porte de Notre-Dame. On lit même dans le procès-verbal du 29 mars 1494, qu'étant illec arrivé adonc descendit ledit abbé et tenant toujours et portant ladite crosse, bailla à un sien serviteur et clerc ladite haquenée, laquelle il emmena, disant ledit abbé que ladite haquenée lui étoit due par ledit révérend, à cause que à icelui abbé, et non à d'autres appartenoit porter ladite crosse. » Il y a pourtant exemple qu'en 1408, le 5 Août, à l'entrée de *Martin Gouge*, ce fut *Jacques*, abbé de Josaphat, qui porta la crosse... Mais en 1608, le 28 Juin, *Philippes Hurault* ordonna qu'en l'absence de l'abbé et du prieur de St Jean, ce seroit le plus ancien religieux de la maison qui feroit cette fonction.

(*x*) En l'année 1494, encore à l'entrée de *Réné d'Illiers*, il y eut une contestation pour le pas entre les religieux de St Père et ceux de St Jean. Les uns prétendoient être en possession du premier rang, les autres soutenoient qu'ils ne pouvoient être séparés de leur abbé, qui marchoit immédiatement avant l'Évêque. *Réné d'Illiers,* pour les accorder, les fit consentir à marcher sur deux files, les uns à côté des autres, sans faire préjudice à leurs droits. Cela s'observe encore aujourd'hui dans toutes les processions où ces deux corps se trouvent.

En 1746, à l'entrée de M. de *Fleury* il s'éleva deux autres diffi-

vassaux, porteurs de sa chaise, ou de leurs fondés de procurations ; les deux devans de sa chape tenus par deux de ses grands-vicaires, suivi des officiers municipaux et de tout leur cortège, le nouveau pontife marche processionnellement, bénissant le peuple, le long des rues tendues de tapisseries.

Etant arrivé vis-à-vis la tour du roi, où se rend la justice, tout le cortège s'arrête dans la rue des Changes, et le prélat entre au palais. Il y est reçu par le lieutenant-particulier-assesseur-criminel, trois anciens conseillers et deux des gens du roi. Il trouve au haut de l'escalier sur le perron appelé *polivet,* le lieutenant-général et les autres officiers du siège, qui, après l'avoir complimenté, le conduisent au bout de la grande salle, tendue de tapisseries, à la chapelle de *St Blanchard*, où après que l'eau bénite lui a été présentée par le chapelain, il prête serment, sur le livre des évangiles, entre les mains du lieutenant-général, qu'il ne fera aucune chose qui puisse occasionner au roi ou au comte la perte de son comté de Chartres (*y*).

Cela fini, l'Évêque descend pour continuer sa marche ; le présidial, le suivant, prend la droite sur le corps de ville.

Arrivé au parvis de Notre-Dame, il trouve les portes de l'église fermées et, en dehors d'icelles le doyen du chapitre, le

cultés; la première entre les prêtres de la mission, supérieurs de l'un et l'autre séminaire, qui, sans aucune apparence de droit et de raison, prétendoient avoir le pas sur les curés. Leur prétention fut proscrite par M. de *Sansai*, grand vicaire ; ainsi que celle des moines de St Père, qui vouloient que le surplus du clergé marchât sous leur bâton cantoral.

(y) On mettoit anciennement une telle importance à ce serment qu'en 1281, le 28 Juillet, *Simon de Perruche* l'ayant prêté sur l'autel de la chapelle, le procès-verbal qui en fut dressé par les officiers du comte, fut écrit sur un tableau, que l'on attacha et scella contre le mur de cette chapelle.

Philippe de Boisgiloux, faisant son entrée le premier juillet 1417 ne voulut point monter dans la chapelle du comte ; mais demeura dans la cour du palais, où il prêta le serment accoutumé, sur une grosse pierre qui s'y trouva.

L'an 1494, *Réné d'Illiers*, étant arrivé à la tour du roi, demanda à haute voix en la présence de plusieurs personnes, où étoient les gens et officiers du roi ; disant qu'illec étoit venu pour faire le serment de fidélité au roi, notre sire, tel qu'il étoit tenu faire, à cause du temporel de son évêché et ainsi qu'avoient accoutumé faire ses prédécesseurs évêques ; en laquelle tour ne se trouva aucun, qui eut

chantre et les autres députés, qui lui font réitérer, dans la même forme et dans les mêmes termes, le serment qu'ils ont déjà pris de lui à St Martin-au-Val. Muni de cette précaution, le chantre frappe à la porte, de son bâton cantoral. A ce signal, on ouvre; et alors les deux grands-vicaires de l'évêque, ayant cédé l'honneur de porter les devans de sa chape à deux archidiacres, il entre dans la nef, où il trouve MM. du chapitre revêtus de chapes. Le chantre entonne le *Te-deum*, qui est continué alternativement par le clergé, en faux-bourdon, et par l'orgue.

Cependant le pontife est conduit processionnellement dans le chœur, par le chapitre en corps, et par les magistrats qui le suivent; et instalé par le doyen et autres députés (*z*), dans son stale de chanoine; c'est-à-dire, dans le premier siège, à main droite, en entrant par la porte d'en-bas (*aa*).

puissance de recevoir ledit révérend à faire serment; et fut dit à icelui révérend que les officiers du roi n'étoient point et n'avoient été ledit jour en icelle tour et n'y résidoient en aucune manière.

Plus de cent ans après, c'est-à-dire le 28 Août 1608, *Philippe Hurault* remontra aux officiers du bailliage qu'aucuns de ses prédécesseurs avoient fait difficulté de monter à la chapelle, disant qu'on devoit recevoir leur serment sous la porte de la tour ou au bas de l'escalier d'icelle; mais que, pour lui, il ne feroit aucune difficulté de monter avec eux jusqu'en ladite chapelle, aux protestations que cela ne pourroit nuire aux droits et aux pérogatives de son diocèse, pour l'avenir, ains qu'il en laissoit l'entière disposition et liberté à ses successeurs.

Au reste la formule de ce serment est telle. *Je N. par la permission divine, Évêque de Chartres, jure et promets au roi que je ne ferai, procurerai, consentirai, ni ne ferai procurer et consentir que le roi et le comte (le duc) de Chartres perdent la ville, ni le pays Chartrain, ni que ladite ville et pays Chartrain soient mis ou délaissés entre les mains des ennemis du roi et du royaume.*

(*z*) Avant l'an 1622, tems auquel l'évêché de *Paris* fut érigé en métropole, c'étoit le grand archidiacre de *Sens* qui faisoit cette installation; ainsi qu'on le peut voir encore dans les procès-verbaux d'entrée de *Philippes Hurault*, le 28 août 1608, et même de *Léonor d'Estampes*, le 22 décembre 1620. Mais lors de l'érection de l'archevêché de Paris, ce droit n'ayant point été réservé au grand-archidiacre de Sens, le chapitre de Chartres s'en est emparé; et il le fait exercer par ses députés.

(*aa*) Comme il ne seroit pas décent que les officiers du bailliage et ceux du corps de ville, qui assistent à cette installation, passassent devant l'Évêque, et lui tournassent le dos, pour gagner les

Il sort de ce stale au vingt-quatrième verset *Per singulos dies*, et il est conduit par les mêmes députés à son trône épiscopal ; où, après le cantique fini, il chante l'oraison, et donne solennellement la bénédiction au peuple.

Descendu de cette chaire, il va s'asseoir du côté gauche de l'autel, sur un fauteuil disposé à cet effet. C'étoit autrefois un petit siège de pierre, qu'on appeloit *la chaire de St Yves*, qui n'a été détruit que depuis la nouvelle décoration du sanctuaire. L'évêque y est harangué, en latin, par le doyen, auquel il répond dans la même langue.

Ces discours finis, il s'en va dans la sacristie, où il quitte ses ornements pontificaux ; et, sortant de l'église par la porte septentrionale, il se rend à son hôtel épiscopal, sans autre cortège que les officiers de sa justice, ceux de sa maison, et les personnes qui l'accompagnent par zèle et attachement.

C'est ce moment, que saisissent les officiers de l'élection, pour lui présenter leurs respects.

Ce jour-là même il donne un festin public, auquel sont invités ceux qui ont officié avec lui, les députés du chapitre et autres convives à son choix. Le seigneur de *la Pelisse* et de *la Coupe*, vassal de l'évêché, est tenu, en cette qualité, de lui servir d'échanson à ce festin ; pour quoi l'évêque doit lui faire présent d'une *pelisse*, et de la *coupe* de cérémonie, dans laquelle il a bu (*bb*).

stales hauts qui leur sont destinés, à l'extrémité opposée du chœur, il a été convenu, entre le chapitre et les deux compagnies, qu'à cette cérémonie seulement, et sans tirer à conséquence pour les autres, MM. du bailliage entreroient dans le chœur, par la porte latérale du côté de l'épitre, et MM. du corps de ville, par la porte latérale du côté de l'évangile.

(*bb*) Le 5 janvier 1444, *Pierre Bechebien* « étant prêt de se » mettre à table, à sa présence entra noble *Blanchet d'Estouteville*, » seigneur de Villebon, Lagastine, Mondoucet, etc....., comme procu- » reur de noble *Thidual de Kamoisin*, dit le *Bourgenis*, seigneur de » Nasty, du Puiset et de la Coupe, à cause de damoiselle *Marie de* » *Garencières*, sa femme, étant lors en guerres au pays de Metz, » avec le roi ; et protesta que pour raison du fief de la *Coupe*, d'où » dépend le fief de la *Pelisse*, au susdit *Thidual*, appartenoit, et que » ses prédécesseurs étoient en possession, lorsque l'évêque faisoit le » dîner de sa réception, de servir en personne le dit révé rend, au » désir de la Coupe ; et que le dit révérend étoit tenu de lui bailler » une pelisse, laquelle il devoit vêtir au dit dîner, et aussi la coupe où » le dit révérend buvoit, lui devoit être baillée, et lui appartenoit. »

Les chanoines de St Piat, dont la plupart sont chantres-musiciens de la cathédrale, sont obligés, par une transaction du 13 avril 1733, de chanter en musique le *benedicite* et les grâces. L'après-midi, et les tables levées, les différens corps, tant ecclésiastiques que laïques, les chapitres, communautés, les officiers du bailliage présidial, les administrateurs du bureau des pauvres, ceux du bureau du collège royal de *Pocquet*, les patron et six-vingts aveugles de l'hôpital royal de St Julien, viennent tour à tour saluer et complimenter le nouvel évêque et c'est par ces différentes visites, par ces hommages, ces complimens (*cc*) que finissent les cérémonies de ce jour solennel.

HOMMAGE AUX RELIGIEUSES

Bien que l'ensemble des documents suivants, relatifs au décès d'une simple Sœur en mission aux Colonies françaises, doive prendre une large place dans le cadre si restreint de la *Voix*, nous n'hésitons pas à les insérer comme nouveau monument de l'estime et du respect que ne cesse d'imposer à l'opinion publique la vie des Religieuses en général, à l'étranger comme en France, malgré la conjuration de la franc-maçonnerie contre elles.

Lettre de son Excellence le Ministre de la Marine et des Colonies, à Madame la Supérieure Générale des Sœurs de St-Paul de Chartres.

Madame la Supérieure Générale,

Sœur Ernestine, née Larché, est décédée au Lycée de la Pointe à Pitre (Guadeloupe), des suites d'une maladie infectieuse, contractée en soignant un élève.

Monsieur le Gouverneur de la Colonie m'a demandé de vous exprimer en son nom tous les regrets de l'administration qui s'est fait représenter aux obsèques par le docteur Léger, conseiller privé, le Proviseur du Lycée et le Président de la Commission administrative de cet établissement.

Je vous prie de vouloir bien désigner, le plus promptement possible, une religieuse de votre Congrégation pour remplacer Sœur Ste Ernestine.

Recevez, Madame la Supérieure Générale, les assurances de ma considération la plus distinguée.

Paris, le 29 Janvier 1890.

(*cc*) En 1710 le président *Nicole* harangua *Charles François de Merinville* en latin et en françois. Ce fut le premier évêque de Chartres (disent quelques mémoires du tems), qui eut été qualifié de *monseigneur* à son entrée par MM. du bailliage présidial.

Extrait d'une lettre de Mère Eulalie, Supérieure principale à la Guadeloupe, à la Rde Mère générale de la Cté de St Paul, à Chartres.

Basse-Terre, le 10 Janvier 1890.

Ma bonne et chère Mère,

Lorsque vous recevrez cette lettre vous aurez reçu celle dans laquelle je vous annonçais la mort de ma Sœur Ste Ernestine. Je me suis rendue à la Pointe pour l'inhumation. Le Lycée en a fait les frais et a déployé toute la pompe possible. Nous avions demandé la seconde classe, ces Messieurs ont demandé la première.

Sa mort a été bien sentie par la population choisie de la Pointe. Les élèves ont tenu à porter le corps depuis le Lycée jusqu'à l'Eglise. Et, après la cérémonie, l'ont repris pour le placer eux-mêmes sur le corbillard, qui l'attendait au dehors.

Je vous envoie, ma Mère, le *Journal officiel* où sont relatés les discours prononcés sur la tombe de notre chère défunte par le Médecin et le Proviseur du Lycée.

Récit du Journal

Le Lycée de la Guadeloupe a fait récemment une perte douloureuse. Madame Larché, en religion Sœur Ernestine, de la Congrégation de St Paul de Chartres, est morte à son poste de dévouement et de charité.

Les discours prononcés autour du cercueil de Sœur Ernestine diront mieux ce qu'elle fut pour notre Lycée qu'une froide notice nécrologique. Sa vie d'ailleurs, peut se résumer en quelques mots, elle apparaît comme un éclatant exemple de toutes les vertus chrétiennes. Aussi la Sœur Ernestine a-t-elle eu dès ce monde sa récompense : elle n'a pu voir couler, à ses derniers moments, que des larmes sincères.

Autour de sa tombe, s'est produite une manifestation touchante, et la population de la Pointe à Pitre a témoigné par son nombreux concours, des regrets que la défunte laisse au cœur de tous.

Monsieur le Gouverneur avait tenu à se faire représenter aux obsèques, et c'est en son nom que Monsieur le Docteur Léger, en termes émus, s'est fait l'interprète des regrets de l'Administration.

Il s'est exprimé ainsi :

Madame la Supérieure principale, Mesdames, Messieurs,

C'est au nom du Chef de la Colonie que je prends ici la parole et que je viens exprimer à la Congrégation de St Paul de Chartres et à la famille, hélas ! absente, de notre chère Sœur Ernestine toute la part que prend à votre deuil l'Administration supérieure. Nos

regrets sont vivement ressentis en hauts lieux, et Monsieur le Gouverneur en me chargeant de le représenter à cette triste cérémonie et de me faire l'interprète de ses bien sympathiques condoléances, a voulu s'associer à vos derniers hommages. Cette haute marque de considération et d'estime est juste et méritée. Nous y sommes d'autant plus sensibles qu'elle est donnée au moment où nous sommes tous réunis sous la même impression douloureuse.

« L'ascendant qu'exerce sur nous la vertu est tel qu'en présence de ces existences humbles, faites d'abnégation et de dévouement, nous ne pouvons nous défendre d'une respectueuse admiration. Et quelles que soient nos opinions, nos idées, quelle que soit notre foi religieuse, nous nous sentons émus, nous nous sentons remués dans tout notre être, quand nous voyons une sainte Fille de Dieu, succomber, sur son champ de bataille, à la contagion de maladies que, par vocation, elle combat chez les autres. Cette émotion de nos âmes, je la trouve vive et sincère chez nous tous devant cette tombe qui va se fermer pour toujours.

» C'est que Madame Larché, en religion Sœur Ernestine, à laquelle nous rendons les derniers devoirs, était en tous points digne de notre respect, et les regrets que j'entends exprimer partent véritablement de nos cœurs. Intelligence d'élite, esprit ferme, droit et juste, Sœur Ernestine est enlevée, par une mort à laquelle nous n'étions pas préparés, non pas seulement à l'amour de ses compagnes en religion, non pas seulement à la reconnaissance des malades pauvres confiés à ses soins dans les différents postes qu'elle a occupés, mais encore à l'affection des élèves du Lycée de la Guadeloupe qui avaient trouvé en elle une mère tendre et dévouée. Aussi voyez cette affluence, voyez ces larmes, entendez ces sanglots qui ne se peuvent contenir.

» Avec quel zèle, avec quel tact, elle s'occupait, sans ostentation, tout naturellement, tout simplement de l'infirmerie de notre établissement, guidée seulement par sa charité chrétienne. Pour moi qui la voyais tous les jours à l'œuvre, la perte est cruelle. Je n'oublierai jamais le concours dévoué qu'elle me donnait auprès de mes jeunes malades. Je l'aimais profondément, j'admirais la bonté de son cœur.

» Chère et vénérée Sœur, avec vos compagnes, ces saintes femmes qui, comme vous, consacrent leur vie aux malades, nous garderons de vous un pieux souvenir et, dans ce Lycée où vous n'avez fait que passer, votre mémoire restera longtemps honorée. En nous quittant pour la Céleste demeure, suprême récompense réservée aux élus, vous nous laissez en exemple toutes ces belles qualités de votre cœur, dévouement, abnégation, charité, tendresse, qui peuvent se résumer en un seul mot : la vertu. La vertu, toujours

pure et belle, qui avait de plus chez vous le charme que donnent seules la piété chrétienne et la foi. »

Après ce discours qui a profondément ému l'assistance M. Arnaud, proviseur, a parlé au nom des professeurs et des élèves du Lycée, et il a prononcé un touchant éloge de celle qu'il appelait la Providence de la maison.

Voici la fin du discours de M. Arnaud :

» Sœur Ernestine est morte au champ d'honneur, au chevet d'un malade.

» Mesdames, croyez bien que nous connaissons la grandeur de votre dévouement, que nous admirons votre charité et vos sacrifices, que nous savons qu'il est des Françaises sublimes qui nous prodiguent leurs soins dans les pays lointains. Sœur Ernestine brillait entre les dévouées.

» Mais ne la pleurons pas trop, sa mort a été douce et la rigidité du trépas ne lui a pas ôté son sourire, un sourire pour l'éternité ; pas une ride ne déparait son visage ; elle souriait et elle était blanche comme les cierges qui brûlaient autour d'elle, ou comme son âme.

» Ne la pleurons pas trop, car elle fut heureuse ; elle a terminé son dur apostolat parmi des enfants qui l'aimaient, et à sa dernière heure rien ne lui a manqué, ni les soins les plus empressés, ni la sollicitude de sa famille religieuse.

» Ne la pleurons pas trop ; son âme bienheureuse prie pour nous.»

MARTYROLOGE de L'ÉGLISE de CHARTRES *(Suite)*

N° 163. Robert le Pieux. — A côté de Saint Fulbert nous devons placer ce roi de France non seulement parce qu'il fut l'ami de notre évêque et le protecteur de ses disciples, mais aussi parce qu'il fit sentir son influence et son autorité royale sur notre pays.

Il orna d'or, d'argent et de pierreries la châsse de Saint Savinien et de Saint Potentien à Sens ; il fit construire le monastère de Notre-Dame à Poissy, celui de Saint-Léger en Yveline et beaucoup d'autres ; il donna un nouveau titre pour les propriétés que Micy possédait à Grandville-Gaudreville, Allaines, St-Liphard, Fresnay, Saumeray, Molitard, la Touche d'Arrou, etc. (1)

Son plus bel éloge est dans cette parole d'Adémar d'Angoulême : « il fut roi non seulement de son peuple, mais de ses passions. » (*Rex non tantum populorum sed etiam morum suorum*) (2)

Il est honoré à Melun, où il mourut le 20 juillet 1031. (3)

(1) Patrologie Vita, 141-961. — (2) id id , 49. — (3) Chastelain.

Nos 164-168. Pieux personnages. — Gausbert, Tedbert, Héribert, Vulfrin, Agnés de Vendôme. — Pendant que Saint Fulbert et ses élèves illustraient notre Eglise, des personnages que nous ne pouvons pas appeler saints dans la rigueur de l'expression, mais que nous pouvons signaler comme recommandables par leurs vertus ajoutaient à sa gloire.

Gausbert, l'un des hommes les plus influents de son temps, proche parent d'Eudes, comte de Champagne, de Chartres et de Blois, aussi illustre par sa piété éminente que par sa naissance, fonda l'abbaye de Maillezais et de Bourgueil. Il fut élu abbé de Saint Julien de Tours, de Marmoutiers et de Saint Ouen. Il gouvernait tous ces monastères simultanément, commettant le régime intérieur du cloître à des hommes dignes de le seconder. Vers 990, Hugues, comte du Maine, appela ce saint (1) abbé pour restaurer et gouverner l'abbaye de la Couture au Mans.

Le Vénérable (2) Gausbert mourut le 27 septembre 1007. Sa mémoire resta en bénédiction dans le Maine et surtout dans les monastères où il avait fait fleurir l'observance et ressusciter le zèle pour l'étude dee lettres et des arts.

Tedbert, religieux d'une vertu consommée (3) quittait Saint Père de Chartres pour aller faire revivre à Evron la discipline religieuse (981) à la demande de Robert 1er, vicomte de Blois.

Héribert, Auxerrois de naissance, chanoine de Chartres, devint évêque de sa ville natale (1040-1052) et résigna son titre pour se faire religieux au monastère de Saint-Sauveur, en Brie, dépendant de l'abbaye de Bonneval où il mourut plusieurs années après *en estime de grande sainteté.* (4)

Vulfrin, issu d'une noble famille de Vendôme, d'abord militaire, se fit moine et devint prieur de Marmoutier. Ses vertus, sa science et son mérite comme architecte, attirèrent sur lui l'attention du public et des grands. Geoffroi Martel, comte de Vendôme et d'Anjou, le fit nommer abbé de Saint Serge d'Angers et sa présence contribua puissamment à l'avancement des arts dans cette contrée. En 1055 il fut élu évêque du Mans (5) et l'on ne pouvait, dit D. Piolin, désigner un sujet plus capable et plus digne de gouverner un grand diocèse. Ce pieux évêque mourut en 1064 et sa mémoire fut toujours bénie.

Agnès, fille de Guillaume III, duc d'Aquitaine et d'Agnès de Bourgogne, vint à Vendôme et y fut élevée quand sa mère épousa en deuxièmes noces Geoffroi Martel. Elle épousa Henri III, empereur d'Allemagne, fut nommée régente de son fils Henri IV et gouverna

(1) D. Piolin, III, 18. — (2) id. — (3) id., 21. — (4) Souchet, II, 257. Liste des évêques, no 123.

(5) Liste no 261. D. Piolin III, 260.

pendant six ans un empire qui embrassait plus de la moitié de l'Europe. Mais elle montra trop de faiblesse dans l'éducation de son fils, sous prétexte de ménager sa santé, et laissa croître dans sa jeune âme le germe de tous les vices qui le rendirent le plus infâme et le plus scélérats des hommes, elle-même se laissa tromper par le schisme de Cadaloüs, mais enfin, gagnée par la grâce, elle reconnut ses fautes, se retira à Rome et vint se mettre sous la direction spirituelle de Saint Pierre Damien qui fit le plus bel éloge du repentir de sa pénitente. Elle entra ensuite dans un monastère où elle vécut en sainte et mérita d'être appelée par les témoins de ses vertus, la mère des pauvres et l'honneur des veuves (1).

Nos 169-170. Orderic et Saint Arnould. — Orderic, originaire et deuxième abbé de Vendôme, que quelques-uns regardent aussi comme saint (2), ayant la douleur de voir les prieurés de son abbaye ravagés par les meutes et les veneurs de Foulques-le-Rechin, s'en alla à Rome demander la protection du pape Alexandre II. Celui-ci prit la défense de l'opprimé. Il lui accorda même une prérogative des plus extraordinaires et des plus rares. C'était la dignité de cardinal annexée au monastère lui-même; en sorte que tous ses abbés étaient cardinaux par le fait même de leur élection. Et il lui fit avoir le titre presbyteral de sainte Prisce, à condition que l'abbaye de la Trinité y entretiendrait toujours de huit à douze moines.

L'abbé Orderic avait amené avec lui un jeune religieux nommé Arnoul. Il le présenta au pape qui le fit d'abord rester à Sainte Prisce et l'envoya peu après, avec le titre d'évêque, mettre la paix dans l'Eglise de Gap. Sa patience et ses vertus gagnèrent les plus endurcis. Tous les partis se réunirent pour l'aimer et le vénérer. L'année même de son élévation à l'épiscopat, il revint à Vendôme où il rendit à la vie, en le couvrant de sa chape d'évêque, un enfant retiré de la rivière. Ce vêtement fut conservé à Vendôme jusqu'en 1792; l'Eglise de Gap honore Arnoul comme un de ses plus grands évêques, et le bréviaire de Chartres le place au rang des saints patrons du diocèse (3).

No 171. Sainte Helvise nommée aussi Avoie, veuve de Hugues Tête d'Ours, seigneur de Saint-André de la Marche, comte de Meulan, donna différents biens à l'abbaye de Coulombs, ne se réservant pour elle que le strict nécessaire. Ensuite selon une coutume assez générale à cet époque, et dont plusieurs de nos vieilles églises conservent le souvenir, par ces ouvertures aujourd'hui murées, si basses et si étroites qu'on ne peut les considérer comme des portes, elle fit construire une *recluserie* adjacente à l'église abbatiale et s'y fit enfermer

(1) De Petigny, 202; Darras XXI, 426.

(2) Souchet II, 279. — (3) De Petigny, 204; Bollandistes.

suivant le cérémonial alors en usage (1). Une lucarne pratiquée dans le mur laissait pénétrer ses regards vers l'autel et lui permettait d'adorer continuellement le Saint Sacrement. Un guichet placé du côté du dehors servait au passage de sa nourriture.

C'est ainsi qu'Helvise donna à tous ses contemporains l'exemple d'une piété digne des premiers siècles de l'Église, et mérita d'être appelée à la béatitude éternelle vers 1060. Après elle pendant plus de deux siècles de pieuses recluses continuèrent ses pénitences et ses adorations (2).

Nous pensons que c'est elle que signale le nécrologe de Notre-Dame de Chartres, le 8 janvier, comme recluse de très sainte mémoire : *Obiit Helvisa sanctissimæ memoriæ reclusa.* Sa fête a toujours été célébrée à Coulombs le 11 février, autrefois dans l'abbaye et maintenant dans l'église paroissiale où ses reliques ont été transférées et où une confrérie a été érigée en son honneur (3).

Elle est patronne d'une chapelle à Meulan et d'une autre à Montfort-l'Amaury (4).

Nº 172. Saint Gilduin, fils de Rudalen, seigneur de Dol et de Combourg, petit-fils par sa mère d'Évrard Ier du Puiset (5), devint chanoine de la cathédrale de Dol et fut bientôt choisi malgré son jeune âge pour gouverner l'Église dont il était le fils et la gloire. Le vote pour son élection fut unanime, un seul la contestait, c'était lui. Il avait cru que sa jeunesse le mettait à l'abri de l'épiscopat. Il en appela à Rome et partit aussitôt. Le clergé de Dol le fit accompagner de ses délégués. Ils devaient interjeter appel, Gilduin de son élection, les députés de Dol du refus de l'élu. Ceux-ci invoquaient l'unanimité des suffrages; Gilduin alléguait sa jeunesse. Chacun avait confiance dans son bon droit ; mais Gilduin fit tant par son humilité qu'il décida l'illustre et saint Grégoire VII à casser son élection et à choisir pour archevêque Even, abbé de Saint-Melaine, présent à Rome, pour appuyer les espérances des habitants de Dol. Gilduin ayant gagné sa cause hâta son retour et revint par le Puiset pour y visiter et connaître ses parents maternels. A peine fut-il arrivé que la fatigue du voyage et la fièvre le forcèrent de rester plus longtemps qu'il n'eût voulu auprès de cette famille Il fut pour elle un exemple de douceur et de piété dont elle avait grand besoin.

Après un séjour de deux mois, il songeait à repartir pour Dol et prit son chemin par Chartres pour y vénérer la Sainte Tunique. Il se croyait guéri, mais la fièvre redoublant de violence, il dut demander l'hospitalité à l'abbaye de Saint-Père, où la mort vint l'endormir dou-

(1) D. Martène — (2) Mém. Arch. III, 29, 36. (3) Vie de Ste Helvise, par l'abbé Amas, curé de Coulombs 1817.

(4) Pouillé de Versailles. — (5) Société Arch., IX, 12.

cement dans le Seigneur, le 27 janvier 1077. Gilduin avait 24 ans. Il quittait la terre comme une fleur qui n'a ouvert son calice odorant que pour le fermer au plus tôt, dérobant ses beautés aux flétrissures du soleil du midi.

Dès que le bruit de sa mort se fut répandu, on accourut vénérer ses reliques comme celles d'un saint, on ne s'était pas trompé. Des miracles eurent lieu aussitôt sur son tombeau.

Un jeune homme perclus de ses membres se fait porter à l'église, il est guéri ; une personne de Dreux, paralytique, se réfugie durant plusieurs jours et plusieurs nuits près de la relique sacrée et demande sans perdre courage ; elle recouvre la santé. Les nobles dames se dépouillaient de leurs joyaux les plus précieux, les offrandes affluaient avec tant de générosité que l'abbé Hilduart et ses moines de Saint-Père purent continuer leur église et bâtir la nef jusqu'à la tour romane qui existe encore aujourd'hui.

C'était largement payer l'hospitalité qu'il avait reçue aux jours de la souffrance. Hilduart poursuivait son œuvre, Gilduin ses miracles.

Une épizootie ravageait les troupeaux de Neauphle-le-Vieux et des Hautes-Bruyères, leurs maîtres eurent recours à Saint Gilduin. Ils comptèrent leurs bestiaux et firent brûler devant la relique vénérée autant de cierges qu'ils en trouvèrent de malades et le mal cessa.

Les reliques de cet illustre saint sont pieusement conservées dans l'église de Champhol, près Chartres, et l'église de Dol en a reçu une partie le 4 mars 1844. Sa fête, approuvée à Rome, se célèbre le 27 janvier (1).

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le cardinal Pecci, frère de S. S. le pape Léon XIII, est mort à Rome, il y a quinze jours, à l'âge de 82 ans.

Le cardinal Joseph Pecci faisait partie des SS. Congrégations de l'Index, des Saints Rites, de la Fabrique de Saint-Pierre, des Affaires ecclésiastiques extraordinaires et des Etudes. Il était un des présidents de l'Académie romaine de Saint-Thomas-d'Aquin et membre de la commission des Etudes historiques. Le Pape Léon XIII aimait deux fois comme un frère Joseph Pecci. Outre le lien du sang, ils avaient, en effet, la fraternité de la commune vocation ecclésiastique, du goût et de l'aptitude pour les sciences philosophiques et des premières études faites ensemble au collège des Jésuites.

— La béatification d'un humble prêtre italien, Pampilius-Marie Pirotti, a été pour le clergé particulièrement un sujet d'édification et de joie. Le Bienheureux est né le 29 septembre 1710, à Montecalvo dans l'archidiocèse de Bénévent. Une tendre piété illustra son jeune âge, et le conduisit aux portes du noviciat des Pères des Ecoles Pies, fondé par saint Joseph Calasanz, où il fit sa profession le 25 mars 1728. Son œuvre sacerdotale s'exerça dans les prédications et le saint mi-

(1) Bréviaire, abbé Poisson. Liste des évêques, n° 199.

nistère. Il parcourut les paroisses dans les Abruzzes, vint à Ancône et à Naples pour prêcher des missions, confesser, et se montra partout en ange consolateur du pauvre et de l'affligé. Plusieurs foi Dieu daigna faire connaître par des prodiges les vertus et la sainte charité de son serviteur. Il mourut le 15 juillet 1766.

C'est, après le fondateur de la congrégation, saint Joseph Calasanz, le premier religieux de cet institut qui soit élevé aux honneurs des autels.

— Une autre béatification encore, il y a quinze jours : celle d'un ami de St François de Sales : le B. Jean-Juvénal Ancina, Oratorien, évêque de Saluces.

Suède, Norwège, etc. Progrès du catholicisme. — Pendant qu'en France les sectaires travaillent avec rage à décatholiser les populations, la marche du catholicisme s'accentue chez les nations protestantes : la Suède, la Norwège, l'Angleterre enregistrent de nombreuses conversions. La Russie accepte les évêques polonais que Rome désigne. A Bucharest, en Roumanie, la nouvelle cathédrale voit à chaque fête se remplir ses vastes nefs. Le sultan de Constantinople fait escorter par ses soldats la procession du Saint-Sacrement ; à Stamboul les pères de l'Assomption instruisent les enfants et prêchent l'Evangile.

Les Annales Franciscaines racontent le massacre de deux religieux capucins, le P. Ambroise et le P. Etienne, missionnaires aux Gallas (Abyssinie méridionale).

Les deux religieux étaient partis de Zéïlats le samedi, 21 décembre, avec un enfant de la mission, deux Grecs, trois Gallas, des Abyssins, huit soldats somalis du gouvernement anglais et les chameliers, en tout cinquante personnes.

Le dimanche 22 au soir, entre dix et onze heures, alors que tout le monde dormait sous la garde d'un Grec, une centaine de Gadoboursis, tombèrent à l'improviste sur la caravane endormie et firent dix-sept victimes : de ce nombre étaient le P. Ambroise et le F. Etienne. Le premier eut le crâne fracassé et le second la tête transpercée d'un coup de lance. Les deux Grecs fut horriblement blessés.

Le P. Ambroise, de Serrières (diocèse de Poitiers), dans le monde Pierre Poitier, était âgé de 32 ans et missionnaire depuis 2 ans. Le F. Etienne, de l'Étoile (Drôme), dans le monde Joseph Rague, âgé de 36 ans, était depuis longtemps aux Gallas et avait rendu de nombreux services à la mission. Puisse le sang de ces victimes être une semence de chrétiens !

La nouvelle loi militaire condamnée par Charlemagne. — On lit dans les *Capitulaires* de Charlemagne :

« Les nations et les princes, qui ont fait combattre les prêtres avec eux, n'ont jamais eu le dessus et n'ont jamais remporté la victoire définitive. Certains chefs ont cru pouvoir le faire, soit en Gaule, soit en Espagne, soit chez les Lombards : cette audace sacrilège leur a valu la défaite et la perte de leur patrimoine. Or j'aime mieux rester vainqueur avec un petit nombre de guerriers de profession, que d'être exposé à tourner le dos avec un surcroît de forces illicite. »

Sœur Rose. — La Messe réparatrice. — Beaucoup de personnes connaissent déjà cette dévotion érigée en archiconfrérie par Bref de N. S. P. le Pape, du 24 Août 1886. Elle consiste à entendre une seconde messe les Dimanches et fêtes d'obligation, à l'intention de réparer le

tort fait à la gloire de Dieu par ceux qui refusent de lui rendre le culte qui lui est dû en n'assistant pas les jours de précepte, au Saint-Sacrifice.

C'est en 1864 que Notre-Seigneur choisit une pauvre femme pour communiquer aux chrétiens ce moyen si efficace de réparer l'indifférence de l'outrage de tant de pécheurs envers lui. C'était une humble veuve de la paroisse Saint-Nicolas-des-Champs à Paris. Destinée à une si haute fin, elle y fut préparée par une vie d'épreuves et de sacrifices héroïques. Toute petite enfant elle apprit à souffrir. Elevée en dehors de la religion, elle fut miséricordieusement attirée du péché à la grâce. Jeune fille elle mena une dure existence de travail sanctifiée par un grand esprit de piété. Mariée elle connut toutes les tribulations de la vie conjugale, toutes les rigueurs de la mort.

Tant d'épreuves accrues encore par des pénitences extraordinaires lui servirent à s'élever dans l'amour de Dieu et la pratique des plus hautes vertus. C'est alors que Dieu se manifesta à elle, en lui inspirant l'idée de la *Messe réparatrice*. Chargée d'une si sainte mission, elle finit, après diverses vicissitudes où elle grandit encore en piété, par se retirer au monastère des religieuses Norbertines de Bonlieu (Drôme). Elle y vécut douze ans comme sœur converse, dans toute la ferveur de la vie religieuse et dans des souffrances admirablement supportées. Après sa mort, la réputation de vertu de Sœur Rose n'a fait que s'accroître à mesure que se développait son œuvre, devenue l'héritage des filles de Saint-Norbert.

Sœur Rose, sa Vie et son Œuvre. La Messe réparatrice; tel est le titre d'un livre récent de M. Arthur Loth, rédacteur de l'*Univers*. En même temps qu'on y admirera l'œuvre de la grâce, on y trouvera les exemples des plus hautes vertus dans les diverses conditions d'une vie toute de pauvreté, de souffrances et de sacrifices. On y trouvera surtout des raisons d'embrasser cette pieuse et salutaire dévotion de la *Messe réparatrice* que nous avons voulu signaler aux fidèles. Un beau volume in-8 écu d'environ 500 pages. — Prix 4 fr.; franco 4 fr. 50. — Paris, Bloud et Barral, 4, rue Madame.

Autriche. — Un séminaire catholique d'instituteurs. — On mande de Vienne au *Monde* que le comité central de l'Association scolaire catholique vient d'adresser à ses adhérents un appel en faveur de la création d'un « séminaire catholique d'instituteurs ». La grande plaie de l'Autriche, ce sont les écoles sans Dieu, dirigées par des maîtres trop souvent irréligieux. C'est à ce mal qu'il convient d'apporter un remède. L'institution projetée fournira des éducateurs de la jeunesse croyants et pratiquants, qui ne manqueront pas d'exercer par leur exemple une salutaire influence sur l'âme des enfants. Et lorsque sera rétablie la confessionnalité des écoles, le futur séminaire sera une pépinière d'où l'on tirera les maîtres chrétiens, sans lesquels cette confessionnalité ne serait qu'un vain mot.

Orgue. — M. l'abbé Geispitz, maître de chapelle de Notre-Dame de Paris, nous communique une note qui pourra renseigner utilement plusieurs ecclésiastiques et autres personnes attachées à l'administration d'une église. L'orgue de chœur de la métropole vient d'être confié pour restauration et transformation à la maison Merklin et Cie avec application du système électro-pneumatique dont elle a le privilège et qui a été hautement récompensé à l'Exposition dernière. C'est ce système qu'il nous semble bon de faire connaître. Avec lui, peu importe la distance qui sépare les claviers de la partie mécanique et instrumen-

tale. Quelle que soit cette distance, toute communication devient facile, sûre et spontanée. Quel avantage pour le perfectionnement de l'orgue de chœur de Notre-Dame aux ressources déjà si nombreuses, à la sonorité si ample et si puissante !

— Le jeune duc d'Orléans, fils du Comte de Paris, venu inopinément en France, pour réclamer sa place parmi les simples soldats de notre armée, a vivement intéressé la nation par son attitude chevaleresque. Dans la prison qu'on lui a fait subir en vertu de la loi d'exil des princes, un incident a particulièrement ému les vrais chrétiens : c'est l'insistance du jeune prince pour obtenir la faveur d'entendre la messe, et l'embarras qu'à causé cette légitime demande ; il a été enfin autorisé.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

— La cérémonie du sacre de Monseigneur Lagrange, dans la cathédrale de Chartres, a été fixée au 19 mars, nous l'avons dit plus haut. Le consécrateur sera S. E. le cardinal Richard, archevêque de Paris ; le cardinal aura pour assesseurs, Monseigneur l'évêque d'Orléans et Monseigneur l'auxiliaire de l'archevêque de Bourges. Plusieurs autres évêques seront présents. La cérémonie commencera à neuf heures et demie.

— C'est le 16 février 1890, que Monseigneur a pris possession du siège épiscopal de Chartres, se faisant représenter pour cet acte solennel par le premier des vicaires capitulaires. Au nom du nouvel évêque élu, M. l'abbé Fauchereau a présenté au Chapitre de la cathédrale les bulles de Rome qui ont suivi la préconisation. Le procès-verbal de la prise de possession, signé par MM. les chanoines titulaires, a été envoyé immédiatement après à Monseigneur, pour qui dès lors commençait l'exercice de la juridiction épiscopale. Toutefois, MM. Fauchereau et Legué étaient délégués par Sa Grandeur pour continuer provisoirement l'administration du diocèse.

— Le Mandement pour le Carême avait été adressé, en date du 2 février, au clergé et aux fidèles par MM. les vicaires capitulaires, avec une lettre circulaire sur le grand devoir qui s'attache pour nous à la Sainte Quarantaine, devoir concernant la prière, la pénitence et la communion pascale.

A la suite du dispositif annuel, a été reproduit le rescrit de la S. Inquisition universelle et romaine, accordant des dispenses spéciales pour tous les pays où a sévi l'influenza. Dans le diocèse de Chartres, l'obligation du carême relative au jeune et à l'abstinence sera cette année, par exception, levée jusqu'au samedi veille du dimanche de la Passion inclusivement.

» Toutefois le mercredi des Cendres, les trois jours des Quatre-Temps et le vendredi de chaque semaine, l'obligation du jeûne et de l'abstinence restera dans toute sa vigueur

» Nous engageons vivement les fidèles à se souvenir du vœu exprimé par Sa Sainteté Léon XIII et à chercher dans la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres une compensation, envers la justice divine, à la pénitence de l'Église dont le chef suprême de la chrétienté les a dispensés..... »

— Le dimanche de la Sexagésime, l'Œuvre des Pauvres malades a eu son assemblée annuelle de charité. Sermon par le R. P. Fontaine, de la Compagnie de Jésus.

— La station quadragésimale, à la cathédrale, est prêchée par le R. P. Graux, supérieur des Maristes de Chartres.

— Les exercices du mois de St Joseph auront lieu, en l'église de N.-D. de Chartres, comme les années précédentes, aux autels dédiés à ce Saint Patriarche.

Le nouvel autel depuis longtemps attendu dans l'ancienne chapelle de l'*Ecce Homo*, vient d'être posé. Cette chapelle va donc changer de vocable ; la statue de St Joseph y attirera les pieuses visites et les prières, sans que pour cela la dévotion populaire cesse de se porter à la chapelle du même saint, centre de son culte à la Crypte depuis trente ans.

— La fête de l'Adoration à St-Aignan est fixée au 27 mars.

— Les armes de Monseigneur Lagrange portent sur champ à droite l'image de Notre-Dame, patronne de son diocèse, à gauche une gerbe de blé. Ce symbole de la gerbe avec la devise qui est au dessous : *Congregabo in horrea cœli*, je moissonnerai pour les greniers du ciel, indique bien *la grange* dans l'attente du beau froment des âmes.

Marville-les-Bois. — On nous a écrit le 13 février 1890 :

Le dimanche neuf février, par un temps tout ensoleillé, a eu lieu, dans l'église de Marville-les-Bois, une belle cérémonie à laquelle assistaient plusieurs prêtres du canton.

M. l'abbé Corne est le pasteur aimé de cette petite et paisible paroisse. Voulant orner et embellir la maison du Seigneur, il a fait appel à la générosité des fidèles auxquels se sont joints des amis généreux. Toutes les offrandes réunies à la somme fournie par la Fabrique et les confréries, ont permis à M. le Curé, d'acquérir deux magnifiques autels romans, ainsi que les statues pour former les chapelles de N.-D. des Victoires et de St Marc, second patron de la paroisse.

M. Jules Brault, un artiste chartrain, déjà bien connu et plein d'avenir, croyons-nous, avec une connaissance approfondie des peintures archéologiques, a décoré richement les deux autels et exécuté les peintures symboliques qui les surmontent.

Avec son talent habituel, M. l'abbé Brière, vicaire de Châteauneuf, a prononcé un sermon très goûté de tous les auditeurs. Dans un langage précis et éloquent, il a exposé l'enseignement moral que le chrétien peut puiser au pied des autels. Il a terminé en encourageant les fidèles à seconder fortement leur digne et zélé Curé dans les travaux futurs. Puis a eu lieu la bénédiction des chapelles.

De longtemps la belle église de Marville n'avait contenu une assistance aussi nombreuse et si recueillie.

Au retour de la procession, on donna le Salut solennel du T.-S. Sacrement, et l'assemblée s'est séparée sous le charme des plus douces impressions, avec l'espoir de voir bientôt continuer la restauration complète de son église.

MEUNIER,
Ancien Instituteur de Marville-les-Bois.

DÉVOTION A LA SAINTE-FACE

Les prêtres et les supérieures de Communautés religieuses qui désirent propager le culte de la Sainte-Face de Notre-Seigneur et qui, dans ce but, voudront s'engager à l'exposer publiquement aux hommages des âmes pieuses, peuvent demander un exemplaire de l'image vénérée à M. le Curé de Bérou-la-Mulotière, par Tillières, (Eure). Il le leur fera parvenir *franco* à domicile, avec l'authentique de Rome.

M. le Curé de Bérou est en cela l'intermédiaire d'une personne généreuse, zélatrice du culte de la Sainte-Face dont le siège principal est à Tours.

Il n'est plus besoin certes de recommander ce culte encouragé par l'Église et bien répandu, surtout depuis que le saint homme de Tours, M. Dupont, a consacré sa vie à le faire connaître et aimer. C'est une dévotion qui remonte au Calvaire et qui n'a cessé de produire dans la chrétienté des fruits de bénédiction. Que ne doit-on pas en attendre de nos jours où la vénération publique de la sainte image passe dans les habitudes des fidèles comme protestation contre l'indifférence et l'impiété du siècle !

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs les défunts dont les noms suivent :

1° *Deux curés du diocèse de Chartres.* — M. l'abbé Michel (Honoré-Gabriel) curé de Theuville, décédé dans sa paroisse le 3 février 1890, à l'âge de 79 ans et neuf mois.

M. l'abbé Michel, né à Sours le 18 mai 1810, a été ordonné prêtre le 19 décembre 1835, il a été nommé vicaire d'Yèvres cinq jours

après. En 1837, le 24 décembre, il était installé à la succursale de Theuville avec desserte de Pézy. C'est donc durant cinquante-deux années que ces deux paroisses ont joui de sa présence et de son ministère ; il n'a cessé de s'y montrer l'homme de la foi et de la règle. Pendant l'automne dernier, il était venu passer quelques semaines à l'asile sacerdotal de Bon-Secours, où des soins spéciaux devaient alléger ses souffrances. Croyant sa santé suffisamment améliorée, le bon curé voulut retourner à son poste ; le Seigneur lui ménageait la consolation de mourir au milieu de ses paroissiens bien aimés.

— M. l'abbé Blanchard (Louis-Pierre-Marie), curé de Vichères où il est mort le 16 février 1890, à la fin de sa 57[me] année. Il était né à Fruncé le 5 mars 1833. Ordonné prêtre le 6 juin 1857, il fut successivement curé de la Chapelle-Fortin, de Dampierre-sur-Avre et de Vichères. C'est le 1[er] décembre 1872 qu'il arriva à Vichères et depuis lors il y a exercé la charge pastorale en donnant l'exemple de grandes vertus. Enlevé rapidement par la maladie à l'affection de ceux qui le connaissaient, il laisse de profonds regrets ; la lettre qui est venue apprendre à l'Évêché ce décès constate que les habitants de Vichères sont unanimes dans l'éloge de leur pasteur ; ils louent surtout sa piété, sa charité pour les pauvres, son zèle pour la décoration de son église.

2° Une religieuse de Chartres ; Sœur Louise (Delphine-Carpentier), Fille de la Charité, décédée à l'Hôtel-Dieu, le 11 février 1890, à l'âge de 67 ans et de vocation 42. Que de personnes de notre ville ont fait pour leur propre compte l'expérience de son dévouement ! A l'occasion de sa mort précieuse devant Dieu, espérons-le, comme sa vie avait été édifiante devant nous tous, les Chartrains ont multiplié de nouveau leurs témoignagnes de sympathie pour leurs religieuses d'hôpital.

3° D'autres personnes associées pour le culte de N.-D. de Chartres. — Frère Rousseau, jésuite, originaire de Mérouville, décédé à Poitiers. — M[elle] Emilie Placet, à Chartres. — M. Barbier et M[me] Sir, à Amiens. — M[me] Hantôme, à Orléans. — M[elle] de La Raye, à Poitiers. — M[me] du Valmet, à Boulogne-sur-mer. — M[me] Leroy, à Beauvais. M[elle] Fr. Audièvre, à Yvetot. — M[me] Poitrineau, à Alençon. — M[me] Billard, à Louville. — M[elles] Pavard et Clère, à St-Germain-en-Laye. — M[me] Védie, à Chartres. — M[me] Duverel, à Chartres. — M[elle] de la Villirouet, à Rennes. — M[elle] Cl. Langlois, M[mes] Girard et Archambeau, à Orléaus. — M[me] Gandon, à Dreux. — M[mes] Clavier et Cabulet, à Pau. — M. Achille Denis, à Chartres.

BIBLIOGRAPHIE

La librairie **Bloud** et **Barral** adoptait, tout récemment, une mesure qui, en raison de la difficulté des temps que nous traversons, constitue un véritable service pour les membres du clergé. Aussi de *très nombreuses lettres* d'adhésion, *atteignant un chiffre absolument imprévu*, sont-elles adressées chaque jour aux éditeurs des **PETITS BOLLANDISTES** (1), avec les plus honorables remerciements, pour les féliciter d'une mesure si opportune (**elle permet à tous les ecclésiastiques de se procurer les PETITS BOLLANDISTES moyennant la modique somme de CINQ francs par MOIS**) dont le succès démontre l'incontestable utilité et qui rend accessible *à toutes les bourses* une des plus importantes, assurément des plus **parfaites** et plus **utiles** publications de la librairie française et chrétienne au XIXe siècle.

Il nous paraît superflu de recommander, autrement, à nos lecteurs un ouvrage tel que les **PETITS BOLLANDISTES**, d'un mérite aussi *universellement* reconnu et qui suivant l'expression de S G Mgr l'archevêque de Chambéry a été « *honoré de l'approbation des membres les plus distingués de l'épiscopat français et des bénédictions du* **Souverain Pontife** lui même ». LL EE les Cardinaux **Guibert**, archevêque de Paris ; **Donnet**, archevêque de Bordeaux ; **Pie**, évêque de Poitiers ; **Langénieux**, archevêque de Reims ; **Foulon**, archevêque de Lyon, notamment et NN SS. les archevêques et évêques de *Besançon*, de *Chambéry*, d'*Alby*, d'*Angoulême*, d'*Amiens*, de *Langres*, de *Mende*, de *Nancy*, de *Troyes*, de *Nîmes*, d'*Agen*, de *Moutiers*, etc , etc., ont bien voulu accorder leurs suffrages les plus élogieux à cette précieuse publication, **véritable monument** élevé à la gloire des Saints.

— **SAINT-JOSEPH, vie et vertus de l'auguste patriarche**, trente-et-une lectures avec pratiques pour le mois de mars, par M. l'abbé Alfred Weber, aumônier de Saint-Joseph. — 1 vol. in-18, 80 pages, filets rouges, caractères elzéviriens. Prix : par unité, 0 fr. 40.

— **Le trésor des fidèles serviteurs de SAINT-JOSEPH**, 1 vol. in-18, filets rouges, broché, 1 fr. 25, — élégante reliure toile, 1 fr. 80. — *Remises par nombre :* 15 pour 12, — 65 pour 50, — 140 pour 100.

N. B. — Pour bénéficier de ces avantages exceptionnels, s'adresser directement à l'auteur : Maison-Mère de Saint-Joseph, Place Châtel, Verdun-sur-Meuse.

— **Notre voyage aux Pays bibliques** par M. l'abbé LE CAMUS, docteur en théologie. 3 vol in-12, avec 17 cartes et 70 gravures hors texte. Prix : *franco* 10 fr. 50. — *Éditeurs Letouzey et Ané*, 17, *rue du Vieux-Colombier, Paris*.

— **Mois de St-Joseph**, à l'usage des âmes pieuses, des Communautés et des paroisses, suivi d'un Triduum en l'honneur du Saint ; de l'exercice des sept douleurs et des sept allégresses de St-Joseph ; des litanies et autres prières, etc. Par l'abbé A. Bounes, chanoine honoraire, supérieur de l'Institution Saint-Michel, à Gaillac. — (Paris, Téqui, libraire-éditeur, 85, rue de Rennes). Prix *franco :* deux francs.

— **CHANTS DE L'ARCHICONFRÉRIE D'ANGERS**, composés ou recueillis par le R. P. *Louis S., J.*, directeur de l'Archiconfrérie, mis en musique par M. *Le Bault de La Marinière* Nous les recommandons tout particulièrement aux maisons d'éducation, parce qu'ils joignent à un caractère vraiment religieux un mérite poétique et musical incontestable. Les airs très chantants, sont d'une exécution facile ; l'impression belle et le prix modeste : 2 fr. 25 c

Ce charmant recueil se divise en trois parties : la première est consacrée A SAINT JOSEPH ; la seconde A NOTRE-SEIGNEUR (sa vie sur la terre, sa vie Eucharistique, son Sacré Cœur) ; la troisième, A LA TRÈS SAINTE VIERGE, en tout 215 cantiques, hymnes et motets.

Dépôt à Chartres, chez Durand-Pie ; on trouve à la même adresse un intéressant Petit Mois de Saint Joseph, du même auteur.

(1) **LES PETITS BOLLANDISTES, Vie des Saints** depuis le commencement du monde *jusqu'à aujourd'hui*, par Mgr P. GUERIN, camérier de S. S. Léon XIII. Dix-sept volumes grand in-8 raisin, prix : 120 fr. Net : 90 fr.

SUPPLEMENT aux **Vies des Saints** et spécialement aux **PETITS BOLLANDISTES**, d'après les documents hagiographiques les plus **authentiques** et les plus **récents**, par le **R. P. Dom Paul PIOLIN**, bénédictin de la congrégation de France. 3 forts vol, gr. in-8 raisin. — Prix : 25 fr. (*Ensemble 20 vol. grand in 8. Prix : 145 fr.; Net : 110 fr., payables* CINQ *fr. par mois.* — BLOUD et BARRAL, 4, rue Madame, Paris.)

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS - Chartres.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE

4me NUMÉRO — LA VOIX — AVRIL 1890

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LETTRE PASTORALE
DE
Monseigneur FRANÇOIS LAGRANGE
ÉVÊQUE DE CHARTRES
A L'OCCASION DE SON ENTRÉE DANS SON DIOCÈSE

FRANÇOIS LAGRANGE

PAR LA MISÉRICORDE DIVINE ET L'AUTORITÉ DU SAINT-SIÈGE APOSTOLIQUE
ÉVÊQUE DE CHARTRES

Au Clergé et aux Fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction apostolique.

Nos très chers Frères,

Il est donc vrai, Dieu a voulu que nous fussions le pasteur et l'évêque de vos âmes (1); et dans quelques jours, prosterné sur le pavé de votre superbe basilique, sur nous le prélat consécrateur fera couler l'huile sainte, et nous nous relèverons investi désormais de la plénitude du sacerdoce. Qu'est-ce à dire ? Et quelle est cette mission dont notre faiblesse va se trouver tout à coup chargée ? Qu'est-ce qu'un évêque ?

I

« Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre : comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. Allez donc et enseignez toutes les nations, les baptisant et leur apprenant à garder toutes les vérités divines, tous les préceptes divins, dont je vous ai confié le dépôt. Et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles (2). »

Ces solennelles paroles, les dernières qui soient tombées des lèvres de l'Homme-Dieu au moment où, son œuvre achevée, il

(1) *Pastorem et episcopum animarum vestrarum* (II S. Pet., II, 25.)
(2) S. Matt., XXVIII, 18.

allait remonter au ciel, ces paroles fondaient l'Église. Elles en révélaient la divine origine et la divine constitution.

L'Église n'est donc pas une société comme les autres sociétés. Non seulement elle est faite pour tous les pays et pour tous les siècles, tandis que les sociétés humaines n'embrassent qu'une nation et vivent ce que veut la Providence ; mais de plus elle tient de Jésus-Christ même ses lois fondamentales, constitutionnelles, immuables. Dieu ayant fait l'homme pour la vie sociale, la société est de droit naturel, et par conséquent divin ; le pouvoir, en dernière analyse, en étant une condition essentielle, vient originairement de Dieu : *Non est enim potestas nisi à Deo* (1). Mais, à part un peuple choisi pour une mission exceptionnelle, la désignation, la transmission du pouvoir, s'y fait par la société elle-même. Il en est autrement de l'Église. Son chef, premier, nécessaire, invisible mais souverain, c'est Celui-là même qui a dit : « Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre », c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ. Mais le passage de Notre-Seigneur Jésus-Christ ici-bas n'ayant pu être que temporaire, il devait, pour rester en permanence parmi nous, transmettre son pouvoir. A qui ? Il n'a pas laissé à la société chrétienne le soin de le déterminer. Il a établi pour ses successeurs les douze hommes qu'il avait choisis pour apôtres : « Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. » Et voilà en qui réside dans la société chrétienne le pouvoir : l'apostolat, et à sa tête, avec tous les privilèges de sa suprême autorité, l'apôtre dont Jésus-Christ avait dit déjà : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle (2). » Et les apôtres eux-mêmes étant empêchés par la mort de rester éternellement parmi nous, *idcirco quod morte prohiberentur permanere* (3), Jésus-Christ investit de la même puissance, de la même mission, leurs successeurs, les évêques. D'où il suit que la mission épiscopale est identique à la mission apostolique. Et quelle est cette mission ? Elle se résume dans le pouvoir de prêcher les vérités divines, de conférer les grâces divines, de maintenir les lois divines, dont Jésus-Christ leur a confié la garde : « Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant et leur appre-

(1) S. Paul, *ad Rom*, XIII, 14.
(2) S. Matt., XVI, 18.
(3) S. Paul, *ad Hebr.*, VII, 23.

nant à observer tout ce que je vous ai ordonné. » Et cela durera jusqu'à la fin des temps, « jusqu'à la consommation des siècles. »

Tel est donc, nos très chers Frères, l'épiscopat. C'est la continuation de l'apostolat, la permanence de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la terre, le prolongement de sa mission divine. Les pouvoirs divins du Christ sont dans ses mains. Les vérités de Dieu, les sacrements de Dieu, sources des grâces divines, les préceptes de Dieu, voilà ce qu'il vous apporte. Ce que vous devez croire, ce que vous devez observer, voilà ce qu'il a mission de vous rappeler éternellement.

Et pourquoi ? Dans quel but ? Où vous conduiront la foi aux vérités divines et l'accomplissement des préceptes divins ? Et, en définitive, de cette mission solennellement donnée par le Christ aux apôtres, et continuée par les évêques de siècle en siècle, quel est le dernier mot, le terme, le grand résultat ? Votre salut éternel, le salut de vos âmes : *Finem fidei vestræ salutem animarum vestrarum* (1) ; le Christ n'étant pas venu pour autre chose sur la terre. Les sociétés terrestres ont une fin terrestre ; la société divine, l'Église, a une fin divine : elle s'en va, messagère sublime, dans le monde, recueillir partout, sous tous les climats et sous toutes les latitudes, les élus du ciel.

Creusons cette idée, et développons les conséquences qu'elle contient.

Que s'ensuit-il, nos très chers Frères, pour l'homme honoré d'une telle mission, pour l'évêque ? Une obligation évidente, absolue, inéluctable, de représenter auprès de vous Jésus-Christ. Comment ? Par la doctrine et par la sainteté. Jésus-Christ, Verbe de Dieu, étant par essence la splendeur de Celui qui est vérité et sainteté, Jésus-Christ étant en conséquence apparu aux hommes *plein de grâce et de vérité* (2), Jésus-Christ ayant reçu et donné à ses apôtres la mission de transmettre éternellement ces trésors divins aux hommes, comment continuer cette œuvre, sans monter, autant que l'infirmité humaine le comporte, à l'éminence de la doctrine et des vertus, sans un grand rayonnement de lumière et de sainteté ?

Ce n'est pas tout, et porter aux hommes la vérité, la grâce et la sainteté, cela se peut-il sans une autre obligation, évidente

(1) S. Pet., I, 9.
(2) S. Jean, 1, 14.

encore, absolue, inéluctable : l'obligation du zèle, du dévouement, du sacrifice ? Les vérités divines, on les oublie, on les méconnaît, on les nie ; pour deux raisons : elles ne tombent pas sous les sens, dont nous subissons tous et trop la tyrannie ; elles habitent des régions inaccessibles à nos terrestres pensées ; et malgré leur harmonie profonde avec notre nature, elles la dépassent cependant. Les lois divines répriment les passions et répugnent aux penchants pervers et leur impose une contrainte insupportable. Or, relever toujours les regards et les cœurs en haut ; lutter, lutter sans cesse contre le torrent des erreurs et des vices ; amener les hommes à incliner leur raison devant la foi et leurs volontés sous la loi de l'Évangile, si c'est là ce que fait l'évêque, pour être à la hauteur d'une telle tâche, ne faut-il pas qu'il y consacre tout son temps, toute ses forces, toute son âme, tout son cœur, toute sa vie ? L'épiscopat est donc un dévouement absolu, quotidien, permanent ; une servitude glorieuse, si vous voulez, mais une servitude : le service exclusif de Dieu et des âmes. Il est évident que l'évêque ne s'appartient plus à lui-même, et qu'il appartient désormais à tous. *Omnium me servum feci* (1), disait avec raison saint Paul ; « Je me suis fait le serviteur de tous. » Et encore : *Omnibus omnia factus sum, ut omnes facerem salvos :* « Je me suis fait tout à tous, pour les sauver tous (2). » Et encore : *Charitas Christi urget nos* (3) : « La charité de Jésus-Christ nous presse », nous pousse, ne nous laisse pas de repos.

Et si l'on entre un peu plus dans ces pensées, l'obligation du sacrifice pour l'Évêque apparaît de nouveau avec une clarté saisissante. Le salut éternel des âmes, pourquoi la mission du Christ, des apôtres et des évêques, n'a-t-elle pas, disions-nous, d'autre fin ? C'est que l'humanité elle-même n'en a pas d'autre. C'est le but même de l'œuvre créatrice. Oui ; mais l'œuvre créatrice a été renversée : Dieu, dont la grande gloire, comme le dit quelque part saint Augustin, est de plier le mal au bien, avait permis, en créant l'homme libre, cette possibilité, devenue, hélas ! une réalité. Il fallait, pour que sa surnaturelle destinée pût, de nouveau, être atteinte par l'homme, une réhabilitation, un relèvement de l'humanité, en un mot l'œuvre rédemptrice.

(1) I *Ad Corint*, IX, 19.
(2) *Ibid.*, 22.
(3) *Ad Corint*, II, 3, 14.

Cette œuvre a eu lieu : mais comment ? La croix, dont vous tracez sans cesse sur vous le signe ; la croix, qui se présente sans cesse à vos regards, ne vous permet pas de l'oublier. Il a fallu l'immolation, le sacrifice. Jésus-Christ est un immolé, un sacrifié, un crucifié. Ainsi de l'apostolat, de l'épiscopat, du sacerdoce. Quiconque participe de la mission du Christ, l'évêque par conséquent plus que les autres, puisque la plénitude du sacerdoce est en lui, doit être aussi un immolé, un sacrifié, un crucifié. Et l'Église, au jour de son sacre, ne le lui laisse pas ignorer. Entre tant d'autres graves paroles qu'elle lui fait entendre ce jour-là : « Souvenez-vous, lui dit-elle, que si vous êtes le chef, le pasteur du troupeau, vous en êtes aussi le serviteur. Plus rien des choses de ce monde, comme telles, ne vous regarde. Votre dignité, votre mission, c'est de servir : *mancipatus.* Dieu a mis la main sur vous, et vous a pris, *mancipatus ;* pour lui, pour ses œuvres, pour les âmes ; vous êtes voué, comme on le serait dans une servitude, à toutes les choses divines : *Semper in divinis esse negotiis mancipatus* (1) ; votre vie désormais c'est le dévouement, le sacrifice. Et voilà pourquoi, nos très chers Frères, l'évêque porte sur sa poitrine cette croix, signe d'honneur, car le service de Dieu et des âmes est chose grande, mais signe aussi de complète et perpétuelle immolation.

Ainsi donc, vous apporter la vérité et la sainteté, et cela au prix du sacrifice, telle est la mission que nous avons reçue. Comprenez-vous qu'elle ait paru redoutable aux anges mêmes : *Onus angelicis humeris formidandum* (2) ?

Aussi, nos très chers Frères, et sans regarder par d'autres côtés, grands et redoutables encore, l'épiscopat, pourquoi ne vous en ferions-nous pas, avec simplicité, l'aveu ? Quand tout à coup, au milieu d'une vie tranquille et libre, très occupée cependant, mais selon son gré, n'appartenant qu'à elle-même, exempte de difficultés et de responsabilités, la main de Dieu tout à coup, vint nous saisir pour nous arracher de nouveau à tout, et nous jeter dans l'action, les soucils, le péril, grand fut d'abord notre effroi... Mais on nous fit cette réponse : Vous, fils, vous pouvez vous donner ce nom, d'un homme qui fut toute sa vie un serviteur si actif, si laborieux, si infatigable de

(1) *Le Pontifical.*
(2) *Ibid.*

l'Église et des âmes, pouvez-vous dire : *Recuso laborem ?* Et si, pendant vingt ans passés près de lui, quelque chose de son âme a pu toucher la vôtre, ce reste de lui tel quel ne le devez-vous pas au Dieu qu'il a aimé, aux causes qu'il a servies ? Allons, vous voudriez garder votre loisir : *Requiescere cupiebas ?* Non, allez au travail : *Descende laborare.* Et nous avons courbé la tête. Et la voix souveraine du Pontife a parlé. Et nous voilà, ô mon Dieu, un de vos évêques. Ah ! donnez-nous-en le cœur et l'âme ! Donnez-nous la pureté et la fermeté dans la doctrine, et la sainteté de la vie, et l'amour passionné des âmes, jusqu'à l'immolation ; donnez-nous d'être évêque, puisque enfin nous le sommes. Nous le sommes, ô mon Dieu !... et dans quel temps ?

II

Il serait impossible, nos très chers Frères, de le dissimuler, l'heure est grave et solennelle, pour le siècle et pour l'Église. Siècle étrange et tourmenté, confus mélange de choses contraires, de bien, de mal, de vrai, de faux, d'aspirations généreuses et de passions immodérées, de progrès merveilleux et d'insuccès visibles, aux prises avec de redoutables problèmes, plus grands encore que ceux que le dernier siècle lui a légués. Siècle que l'Église a aimé tendrement, à cause même de ses souffrances et de ses périls : Qui a plus aimé, en effet, et servi la société contemporaine que les grands catholiques et les grands évêques de notre âge ?

Sa plaie intime et profonde, quelle est-elle ? Il a rompu avec l'Église. Et le conflit semble grandir, et les manifestations s'en multiplient. C'est même là le trait caractéristique peut-être de l'époque présente. Indépendamment de ces Kulturkampf qui éclatent un peu partout pour des causes particulières, on peut dire qu'il y en a un, général, permanent, par suite de l'antagonisme supposé, de l'incompatibilité prétendue, de l'Église avec le monde.

Profonde erreur, que notre grande tâche sera de dissiper, afin de hâter parmi nous l'heure si désirée de la pacification religieuse.

Ce conflit repose, en partie, sur un grand malentendu ; car, à prendre la chose en général et *à priori*, n'est-il pas évident qu'il n'y a, qu'il ne peut y avoir, entre la foi et la raison, entre les vérités, de quelque source qu'elles viennent, aucune réelle

opposition ? Notre grande thèse, celle que de toute manière nous nous efforcerons de faire pénétrer dans les intelligences, c'est au contraire l'harmonie, dans une distinction réciproque, des grandes choses humaines, la philosophie, la science, l'art, la poésie, l'industrie, la politique, l'économie politique, avec les choses divines.

Cette démonstration n'est plus à faire ; et Léon XIII, dans ses Encycliques, a dit ici le dernier mot :

« Comme tout ce qui est vrai vient nécessairement de Dieu, en tout fragment de vérité dû aux recherches de l'esprit humain, l'Église reconnaît comme des traces de l'intelligence divine. Il n'y a aucune des vérités naturelles qui soit en contradiction avec les enseignements de la foi révélée ; beaucoup d'entre elles la confirment, et comme toute découverte de la vérité provoque l'homme à connaître et à louer Dieu, l'Église accueillera toujours volontiers et avec joie tout ce qui peut contribuer à augmenter les conquêtes des sciences. Non, l'Église n'est pas l'adversaire des découvertes de l'esprit humain ; elle souhaite, au contraire, grandement que l'exercice et la culture fassent porter au génie humain des fruits plus abondants ; elle a des encouragements pour tous les arts et pour toutes les industries (1). »

Sur ce point donc, c'est fini : *Causa finita est* (2).

Mais, entre l'Église et l'état de choses issu du grand mouvement qui a marqué la fin du dernier siècle, l'incompatibilité n'est-elle pas flagrante ? Ici encore il faudrait s'entendre. Le siècle qui a précédé le nôtre avait jeté bas une société, se flattant d'en reconstruire sur ses ruines une nouvelle. Que valaient ses idées, et a-t-il réalisé tous ses rêves ? Au début, quel enthousiasme ! quelles espérances ! Dirons-nous que tout a été déception ? Nous sommes de ceux qui se refusent à tout regretter du passé, à tout condamner du présent, et à ne rien espérer de l'avenir. Et nous n'avons jamais aimé, en des choses si complexes, les proscriptions indistinctes et les anathèmes découragés.

Les hommes de ce temps-là nous paraissent avoir cédé à un double entraînement : ils ont trop répudié du passé et trop cru à leur idéal ; et ils ont trop oublié parfois la justice, la raison,

(1) Encyclique *Immortale Dei*.
(2) *S. Aug.*

la sagesse. Le développement normal d'un peuple s'accomplit selon des lois régulières, et non pas par voie de rupture totale avec le passé. C'est comme si, dans un autre ordre de choses, on voulait renoncer à l'héritage des ancêtres pour se refaire, à soi seul, une fortune. Les vrais réformateurs ne procèdent ni à la façon des utopistes, ni à la façon des révolutionnaires. L'idéal; mais, d'abord, cet idéal est-il la vérité, rien que la vérité, toute la vérité? Et puis, quand il s'agit de faire descendre l'idéal dans les réalités, on se heurte à deux obstacles: la nature des choses et la justice. Les choses ne vont pas aussi vite que nos désirs et que nos passions; et on ne peut pas semer les dents du dragon de Cadmus pour en faire sortir des hommes nouveaux, sans liens avec ce qui était, sans devoirs envers ce qui est.

Mais les idéologues avaient trop agité les têtes, et la violence des événements emporta.

Ce qu'il faut reconnaître, c'est que, dans ce vaste ensemble qui constitue ce qu'on appelle la civilisation, la société moderne, il y a un départ à faire: il faut discerner, il faut choisir. Vous croyez-vous infaillibles, ô nos contemporains? Et l'expérience ne vous a-t-elle rien appris? Et avez-vous peu souffert de vos erreurs, de vos exès et de vos fautes?

Que fait l'Église? Elle vient à vous et vous tend la main. Ce départ, si nécessaire, si difficile, où vous avez tant de fois échoué, elle seule peut le faire; elle le fait. Dépositaire des enseignements divins, et, par conséquent, de la vérité, peut-elle être opposée à rien de vrai, de bon, de juste, à rien de ce qui fait battre à bon droit le cœur des hommes, à rien de ce qui peut s'appeler légitimement un progrès? Mais de quel progrès une erreur quelconque peut-elle être la source? L'Église vous voit marchant à travers mille obstacles, luttant péniblement pour la vie, et tantôt avançant, et tantôt reculant, et tantôt entraînés jusque vers les abîmes. Elle ne vous abandonne point; elle vous suit pas à pas. La voilà, avec ses vérités divines, qu'aucun progrès humain ne dépassera jamais, et qu'elle pose, rayonnantes, à vos yeux, comme un phare lumineux, pour éclairer votre course, votre navigation orageuse à travers les écueils.

Ce rôle en effraye quelques-uns: tous devraient la bénir

cette tutélaire intervention. Ce n'est pas une oppression, c'est un secours. Et l'Église n'est pas seulement une auxiliatrice : c'est une mère ; et c'est avec une tendresse maternelle qu'elle se penche vers vous, quand vous êtes meurtris, quand vous avez souffert, et que vous semblez désespérés. L'histoire est là, d'ailleurs, pour le dire : de la vraie civilisation des hommes, de toute conquête sur l'ignorance, ou la tyrannie, ou la barbarie, ou l'immoralité, ou la misère, c'est elle qui a toujours été l'inspiratrice, et vous ne trouverez pas une seule victoire authentique de l'esprit humain, non seulement à laquelle elle n'applaudisse, mais dont elle ne soit, par quelqu'un de ses dogmes ou de ses préceptes, la cause originelle. Les peuples qui, dans le cours des âges, ou lui ont été arrachés, ou se sont séparés d'elle, ont tous eu ce sort terrible : ou ils sont tombés dans un abaissement dont elle seule peut les relever ; ou bien, à des progrès matériels, ou scientifiques, ou politiques, incontestables, dus, peut être et toujours, en partie, à son influence, on les a vus mêler une décadence morale, dont ils souffrent et peuvent mourir.

L'opposition nécessaire, irréductible, voudrait-on la voir dans certains faits : les constitutions politiques nouvelles ? la marche du monde moderne vers la démocratie ? le régime que s'est récemment donné la France ? Autre erreur. Ici encore, il faut distinguer. Ici encore d'ailleurs Léon XIII a parlé avec une autorité souveraine et une éloquence magistrale :

« Aucun des enseignements de l'Église ne proscrit, en soi, telle ou telle forme de gouvernement, nul régime n'étant incompatible avec la doctrine catholique, et tous, pourvu qu'on les administre avec sagesse et équité, pouvant garantir la prospérité de l'État. »

« La participation plus ou moins grande du peuple aux affaires n'a rien, en soi, de blâmable, et même cette participation peut être non seulement un avantage, mais un devoir pour les citoyens. »

« Les institutions les plus capables de contribuer au bien général de l'État ; toutes celles qui ont pour but, soit de protéger les peuples contre les caprices tyranniques des princes, soit d'empêcher le pouvoir central d'intervenir d'une manière fâcheuse dans les affaires municipales ou domestiques ; toutes

celles qui relèvent la dignité de la personne humaine ou sont de nature à garantir à chaque citoyen l'égalité des droits, l'Église catholique les a, ou bien établies, ou bien prises sous sa protection, ou bien conservées. »

Ces déclarations de l'Encyclique *Immortale Dei*, l'Encyclique *Libertas* les répète :

« Préférer pour l'État une constitution tempérée par l'élément démocratique n'est pas en soi contre le devoir. »

« Des diverses formes de gouvernement, pourvu qu'elles soient en elles-mêmes aptes à procurer le bien des citoyens, l'Église ne rejette aucune. »

« Pour toutes les libertés civiles exemptes d'excès, l'Église eut toujours la coutume d'être une très fidèle protectrice : ce qu'attestent particulièrement les Cités italiennes qui trouvèrent, sous le régime municipal, la prospérité, la puissance et la gloire, alors que l'influence salutaire de l'Église, sans rencontrer d'opposition aucune, pénétrait dans toutes les parties du corps social. »

Est-ce là un langage rétrograde et en opposition nécessaire et absolue avec la marche actuelle des choses ? Que reste-t-il, alors, de tant de déclamations vaines, mais sans cesse répétées par les ennemis de l'Église ? Et nous n'aurons, nos très chers Frères, qu'à redire et à interpréter fidèlement ces enseignements, à les faire pénétrer jusqu'à ceux dont ils n'ont pas encore éclairé les esprits ni atteint les cœurs, pour dissiper, dans les âmes sincères, les ombrages injustifiés, les griefs sans cause, et ce grand malentendu enfin qui, depuis trop longtemps, pèse sur les intelligences et opprime les âmes.

En principe, non, l'Église, faite pour tous les temps et pour tous les lieux, ne peut avoir et n'a, ni dans sa constitution, ni dans ses dogmes, rien d'incompatible avec les diverses formes politiques. Et qui donc a dit : *Rendez à César ce qui est à César ?* César, c'est à dire le pouvoir, quel qu'il soit. La soumission aux puissances, l'obéissance aux lois, est un précepte évangélique. Malheureusement, comme toujours, l'aspect des choses change, quand, de la théorie, on descend dans les faits : ce qui est simple se complique, ce qui est clair s'obscurcit, des problèmes délicats, d'une appréciation difficile, surgissent : questions de haute prudence et de haute charité. Et, certes, on

ne peut refuser aux citoyens français, et aux catholiques pas plus qu'aux autres, le droit de penser librement sur les intérêts de leur pays. Mais quoi qu'il en soit de ces difficultés pratiques que, sous tous les gouvernements, la mêlée confuse des événements peut amener, on ne peut changer la nature des choses, ni transformer des opinions politiques en articles de foi, ni identifier dogmatiquement la religion ou l'irréligion à un parti, ni créer entre une forme de gouvernement et l'Église des incompatibilités qui n'existent pas. Tels sont les principes ; les bases de la pacification religieuse, quand on le voudra sincèrement, sont là : du cercle vicieux qui semble nous étreindre on peut sortir, et, si ce n'est par la faute des hommes, on n'a jamais à choisir entre le patriotisme et la foi.

O tristesse de ces conflits et de ces confusions d'idées et de langage qui les engendrent ! L'Église aime tous ses enfants. Cependant, sa prédilection pour les petits et les pauvres, pour les classes populaires, n'est-elle pas visible ? Comment donc est-on parvenu à enfiévrer d'impiété et de colère contre l'Église précisément ces classes dont l'Église est si manifestement l'amie ? Grande erreur et grand péril. Car ce n'est pas seulement son équilibre politique perdu que la France a tant de peine à retrouver : voici des problèmes que le siècle dernier n'a pas connus ; voici les nouvelles couches qui se soulèvent, marchent, approchent ; voici les formidables questions sociales qui se posent ; il faut les résoudre.

Or, ici encore, qu'y a-t-il de radicalement incompatible avec l'Église ? Une ascension des classes populaires, une part plus grandes pour elles des biens sociaux, en quoi cela pourrait-il répugner aux dogmes évangéliques ? Et dans le souffle qui agite ces masses, avides de justice, de fraternité, d'égalité, de liberté, grands mots qui sont de notre langue avant d'être de la leur, serait-il impossible de retrouver quelque reste encore d'esprit chrétien, mélangé, méconnu et dévoyé ?

Mais il en est de cet océan populaire comme de tous les océans ; il recèle en soi des tempêtes. Ce mouvement ascensionnel des masses doit être contenu, réglé, dirigé. Là, encore et surtout, la nécessité de l'intervention maternelle de l'Église apparaît. Cela se pourra-t-il jamais sans et contre l'Église, sans et contre la vérité et la charité évangéliques ? Qu'on ne le croie pas.

Le premier choc de ces masses a pu faire craindre un nouveau reflux de la barbarie. Eh bien, qui a, pour le vieux monde, amorti le choc des barbares ? Qui les a empêchés de tout mettre en poudre ? Le Christianisme, l'Eglise. Il en sera de même de cette nouvelle invasion. Ou des catastrophes sans nom attendent le siècle qui va s'ouvrir, et marqueront peut-être la fin de celui-ci, ou l'Église, une fois encore, fera son œuvre.

Tel est le redoutable état des choses : il s'en suit pour nous, nos très chers Frères, un spécial devoir. Il nous faut aujourd'hui, et ce mot vous dira tout, une plus grande expansion de vie chrétienne, une plus grande effusion de charité. Plus que jamais il nous faut aimer les pauvres, les petits, ceux qui souffrent, ceux qui travaillent, ceux dont Notre-Seigneur Jésus-Christ a dit : « Tout ce que vous aurez fait à l'un de ceux-là c'est à moi-même que vous l'aurez fait (1) ». Bref, il nous faut aimer le peuple. Et, disons-le, peut-être, malgré l'admirable épanouissement des œuvres catholiques en ce siècle, ce devoir n'a-t-il pas été jusqu'ici assez compris ; peut-être nous sommes-nous laissés devancer auprès des classes ouvrières, bien que nous nous soyons tant occupés d'elles. Eh bien ! il faut le faire encore plus. Il faut aller au peuple, et lui démontrer qu'il n'a pas de meilleurs amis, de meilleurs serviteurs que nous ; et ne pas craindre de nous préoccuper de tout ce qui le touche, et de ces questions sociales elles-mêmes : les étudier, en préparer, du point de vue chrétien, les multiples solutions. Léon XIII encore nous y convie ; de grands catholiques, de généreuses écoles d'économistes (2), nous en donnent l'exemple. C'est là, nos très chers Frères, ce que nous comptons souvent vous dire, cette effusion de charité nous la solliciterons, sous toutes les formes, dans toutes les œuvres ; et, dans une mesure que nous nous efforcerons de faire de plus en plus large, comme vos cœurs, nous l'obtiendrons. Il ne s'agit de rien moins que du sauvetage de la société par l'Église.

Mais, hélas ! ce rôle illuminateur, pacificateur et sauveur de l'Église est nié. On ne la méconnaît pas seulement, on la hait et on la combat ; il n'y a pas seulement un grand malentendu, il y a aussi un grand antagonisme. On rejette ses dogmes, et

(1) Matt., XXV, 40.

(2) Nous estimons que c'est justice de signaler ici les travaux des *Unions sociales*, fondées par M. Le Play, lequel avait posé résolument pour base de la rénovation sociale le *Décalogue*.

ces négations ont enfanté des haines incroyables; et, retournant contre cette inspiratrice et cette mère de tout progrès ses bienfaits, il y en a parmi nous qui ne semblent préoccupés que de lui forger des entraves, de se soustraire à son action, d'amoindrir et d'annuler son influence, et de la chasser de partout ; et d'autres qui, allant plus loin encore, ne songent qu'à en debarrasser le monde, et, s'ils le pouvaient comme ils l'ont dit, à déchristianiser la France !

Déchristianiser la France, grand Dieu ! Mais on ne sait donc pas ce que c'est que la France ! et que la France et l'Église sont unies d'une union indissoluble ! et qu'attenter à la vieille foi de la patrie, c'est attenter à la patrie elle-même; à son génie, à ses traditions, à sa plus pure gloire !

L'histoire, nos très chers Frères, n'est pas un vain jeu du hasard, et les peuples ne s'agitent pas par des mouvements confus et désordonnés, comme les nuages au souffle des tempêtes. Il y a un ordre caché dans le désordre apparent où ils roulent ; et, de même que les astres errants des cieux ne sont pas jetés sans calcul et sans dessein dans l'espace, mais ont un centre d'attraction, autour duquel ils opèrent, dans un temps plus ou moins long, leurs révolutions, ainsi des peuples. Et ce centre de l'histoire, par les indications des saints livres et les analogies de la doctrine, nous le connaissons : c'est l'Église. Autour d'elle tournent les peuples; à elle ils sont, de plus près ou de plus loin, coordonnés.

Il y a donc, pour les peuples comme pour les individus, une élection, une mission. Difficile à discerner à l'origine d'une société, cette mission se manifeste dans son histoire. Les desseins de Dieu sur la France, après quinze siècles de son existence, sont visibles. La France est une nation élue pour une mission glorieuse, merveilleusement en rapport avec son génie, croyant, généreux et vaillant : la France, on l'a dit et il est vrai, est *le soldat de Dieu dans le monde*, et elle a eu cet honneur d'accomplir, avec son épée, ce que nos pères ont si chrétiennement et fièrement appelé les gestes de Dieu par les Francs : *Gesta Dei per Francos*. L'Église a toujours eu pour elle une prédilection. On l'appelait *la fille aînée de l'Église, le royaume très chrétien*, et naguère encore Léon XIII se plaisait à saluer avec respect et tendresse *la très noble nation des*

Francs. Ses évêques l'ont faite, a-t-on dit encore, comme les abeilles leur ruche ; et du champ de bataille de Tolbiac, du baptistère de Reims à Charlemagne, et jusqu'aux croisades ; de saint Louis à Jeanne d'Arc et jusqu'à nos jours, leurs destinées semblent parallèles. Une France antichrétienne, cela se pourrait-il concevoir ? Et par quel renversement des choses, grand Dieu ! ce noble pays pourrait-il en venir là ?

Et cependant, ô châtiment, qui cache encore une bonté, car il contient une leçon ! non pas seulement l'impiété, mais l'erreur totale, l'erreur qu'on pourrait appeler le renversement de la raison humaine, puisqu'elle va à l'encontre de ses plus palpables clartés, et brise ses plus essentiels axiomes, l'athéisme, un profond courant d'athéisme a traversé la France. Des hommes qui se prétendent les chefs de la pensée contemporaine en sont arrivés là ; leur façon, prétendue nouvelle, d'envisager la nature des choses aboutit là ; leurs formules superbes, dans d'orgueilleux examens de conscience philosophiques, malgré les obscurités de leur incertaine pensée, cachent clairement cette aberration. Et les sciences aussi, les sciences positives surtout, dérivent de ce côté. Et cette négation descend dans les masses et les envahit ; et de la théorie on passe à l'action, et l'on veut, non pas seulement la loi athée, flagrant non-sens, mais la morale athée, mais la société athée : crime et délire.

O cher pays, si grand dans l'histoire du monde et dans l'histoire de l'Église, nous t'avons vu naguère humilié sous la main de Dieu, et ta grande épée brisée, et ton sol sacré envahi et mutilé. Et ce n'était pas la fin : Que de périls encore, au dehors et au dedans, t'environnent ! Au dehors, ces menaces de guerre, toujours suspendues : ah ! malheur à qui se ferait ici contre nous l'agresseur ! Au dedans, cette instabilité des choses, cette incertitude du lendemain. Hélas ! hélas ! c'est un fait trop patent que tu es divisé, ô mon pays, contre toi-même, et que, comme cette mère des temps antiques, tu sens deux peuples se battre dans tes entrailles ! N'était-ce donc pas assez, et fallait-il encore, ô mon Dieu ! ajouter douleurs sur douleurs, *dolorem dolori* (1), et aux tortures de l'âme française, joindre celles de l'âme chrétienne ; la honte et le malheur de cette invasion d'antichristianisme et d'athéisme, plus redoutable

(1) Jér , XLV, 3.

encore qu'une invasion de barbares ! Mais de cet abîme tu sortiras comme de l'autre. Et déjà le patriotisme te refait ; déjà, par les efforts de tous, que de ruines réparées, que de transformations opérées ! Voilà que ton renom et ton crédit se relèvent dans le monde : témoin ta magnifique Exposition, qui, dans cette lutte pacifique de l'industrie universelle, t'a donné une si belle victoire. O France, tu es donc toujours la France ! Te retrouveras-tu toi-même tout entière ? Échapperas-tu à cette conspiration habile et perfide ? Reviendras-tu à ta vieille foi ? Oh ! malgré tant de motifs de craindre, car que d'esprits légers qui ne voient pas, ou de cœurs faibles qui ne luttent pas ! que de raisons aussi d'espérer, et dans le vieux bon sens français qui a quelquefois des réveils magnifiques, et dans cette foi latente qui peut soudain se ranimer au cœur des populations ! L'athéisme passera, comme un de ces sombres nuages qui obscurcissent un moment l'atmosphère, et, après avoir lancé les éclairs et la foudre, disparaissent, laissant le ciel pur et rasséréné. Mais il y faut travailler. Nous travaillerons, nos très chers Frères, avec unanimité, avec courage, avec amour, à cette œuvre de salut : rendre la France à Dieu et à son Christ. C'est une œuvre, vous le voyez, de patriotisme, en même temps que d'apostolat.

Mais en attendant ce temps heureux qui de nouveau verra l'unité des croyances et la réalisation du vœu divin : *sint unum !* sommes-nous condamnés à cette guerre que tant de nos contemporains égarés nous déclarent, et n'y a-t-il, avant la complète pacification religieuse, celle qui a lieu au fond des âmes et des consciences, pour les citoyens d'une même patrie, d'autre *modus vivendi* possible que ces guerres d'irréligion succédant aux anciennes guerres de religion ! Non, à moins qu'un aveugle et implacable esprit sectaire ne nous y condamne absolument ; et c'est au moins un bienfait relatif du temps où nous sommes qu'on soit forcé de nous donner, au nom même des principes dominants, et sous peine de les fouler aux pieds, un abri, une tente où, sous d'équitables et libérales lois, nous puissions vivre. L'Église a un droit absolu, au moins à la liberté. Point d'entraves : la souveraineté dans son domaine, autrement c'est l'oppression ; et, dans les régions où l'Église et l'État se rencontrent, l'entente, l'égide tutélaire d'un Corcordat.

Ainsi comprenons-nous, nos très chers Frères, l'attitude qui nous convient en face de la société moderne. S'agit-il d'abandonner quoi que ce soit de la doctrine? et si on doit ménager la lumière à ce siècle comme à un malade, et le toucher courageusement, mais tendrement, faut-il lui sacrifier une parcelle quelconque de la vérité et laisser dans ses veines le poison mortel de ses erreurs? Ainsi ne l'ont pas entendu les grands évêques de ce temps-ci.

Après le tremblement de terre de février, qui dévoila tout à coup sous nos pas des abîmes, et une situation non sans analogie avec l'état présent des choses, deux prêtres éminents, quoique d'âges inégaux, furent désignés presque en même temps par un grand ministre pour deux sièges illustres; l'un plus jeune, brillant, éloquent, plein de promesses qu'il devait tenir un jour, et en quelque sorte poussé par tous les souffles favorables; voué presque exclusivement jusque-là aux paisibles travaux du ministère des âmes, étranger encore aux luttes publiques: l'autre plus avancé dans la vie, grand orateur, grand serviteur des âmes aussi, mais plus mêlé aux hommes et aux choses, athlète glorieux déjà des combats de l'Église en ce temps-là : tous deux, également attachés du fond de leurs entrailles à l'Église, également pénétrés de la nécessité de ramener ce siècle à Dieu; mais l'un, dans sa confiante ardeur, plus spécialement préoccupé du point de vue abstrait de la doctrine et des principes; l'autre, dans son expérience déjà longue, plus particulièrement tourné vers les délicatesses et les difficultés de l'application.

Après avoir signalé l'impuissance des hommes et des expédients humains, l'un disait : « Il faut que le règne des principes commence : sinon, comment voulez-vous que la société puisse tenir... Si nous avions un mot d'ordre à apporter avec nous, ce serait celui-ci : « *Instaurare omnia in Christo*. Restaurer » toutes choses en Jésus-Christ. » Comprenant toutefois que cette restauration ne va pas toute seule, que la Providence emploie des hommes et agit sur des hommes, et que le maniement des hommes et des affaires exige les tempéraments de la sagesse et de l'amour, il se proposait d'apprendre, à l'école du grand Hilaire, dont il devenait le successeur, « à la fois les hardiesses de la résistance et les temporisations de la cha-

rité (1) » ; et aussi « les ménagements envers les hommes », qui ne sont pas nécessairement « une trahison de la cause de Dieu (2) ».

Tout restaurer en Jésus-Christ, c'est aussi ce que l'autre proclamait, et dans un non moins éloquent langage ; et, n'ayant pas plus que de raison confiance dans les hommes, il s'écriait : « La prudence humaine est à bout, la plus haute habileté se déconcerte, les sages de la terre sont manifestement en détresse, les hommes ne sont plus rien. » Oui, par eux-mêmes ; Dieu s'en sert néanmoins ; et, par une allusion délicate, comprise alors de tous, au puissant auxiliaire qu'il avait su gagner à l'Église pour ses grandes causes, la liberté de l'enseignement, la liberté des ordres religieux, l'expédition romaine, et qu'il voulait lui conserver, il ajoutait : « Dieu change, quand il le faut, les temps et les âges ; il fait les temps nouveanx, les grands siècles, les grands hommes ; et c'est ici un des plus beaux, des plus étonnants spectacles qu'il puisse donner à la terre, quand, dans les puissantes industries de sa droite, il saisit les chefs des nations, les princes de l'intelligence humaine, et, s'attachant à ces natures d'élite comme pour les féconder par une création nouvelle, opère souverainement dans leurs âmes des transformations inattendues, et les lance tout à coup dans les voies de la foi, à la recherche et à l'œuvre du salut des peuples. » Et, loin de sacrifier à cette habileté, qui n'était, au fond, que justice et reconnaissance, la doctrine : « Gardiens incorruptibles du sacré dépôt, disait-il, les pasteurs avertissent d'abord, avec charité et avec force tout à la fois, et ceux qui s'égarent et ceux qu'on veut égarer ; et frappent, quand il le faut, l'erreur obstinée (3) ».

La vérité, la sagesse totale est là, dans ces deux points de vue, dans ces deux conduites, nécessaires chacune en son temps, et qui se complètent sans se contredire. Ainsi est apparu en ce siécle Léon XIII, les conciliant merveilleusement toutes deux ; grand Pape, illuminateur et pacificateur ; homme de doctrine, jetant sur toutes les questions de ce temps des clartés souveraines ; et homme d'État aussi, mettant au service de l'Église toutes les habiletés d'une diplomatie consommée. Au

(1) Mgr Pie. *Lettre à l'occasion de son entrée dans son diocèse.*
(2) *Adieux à Poitiers.*
(3) Mgr Dupanloup, *Lettre pastorale à l'occasion de son entrée dans son diocèse.*

moment même où nous écrivons ces paroles, le monde catholique célèbre le douzième anniversaire de son élévation au Souverain Pontificat : avec toute la joie de notre âme nous nous unissons aux hommages qui lui arrivent de partout. Puisse la vénération du monde entier consoler sa grande âme dans ses tristesses et la fortifier dans ses luttes glorieuses : et que Dieu daigne garder longtemps encore à son Église un tel Pontife !

Ces grands exemples nous tracent, nos très chers Frères, notre route. Ramener les âmes à Dieu, tout restaurer en Jésus-Christ, voilà l'œuvre laborieuse de ce temps-ci : le grand malentendu, le grand antagonisme, voilà l'obstacle. Conserver au sein des populations fidèles, le dépôt traditionnel des vérités divines, cette tâche déjà si grande ne suffit plus. Il nous faut reconquérir les cœurs. Comment? Par la doctrine, par l'apostolat, par le rayonnement de nos œuvres et de nos vertus. Maudire, cela ne sauve rien : convertir; et enfin arriver par la pacification religieuse à la pacification sociale, *hoc opus, hic labor est.*

La paix donc, la paix, l'Église la veut, sa doctrine l'implique, son Pontife suprême la prêche, votre évêque n'a pas d'autre désir. Ne lui demandez pas de n'être l'évêque que de quelques-uns, il veut être l'évêque de tous; et si sa pensée se repose avec complaisance sur les brebis fidèles du troupeau, si son cœur d'avance s'y confie, s'il compte sur leur foi vaillante et généreuse pour l'aider dans le bien, et dans ces multiples œuvres par lesquelles se manifeste et rayonne la vie chrétienne dans un diocèse, il ne peut oublier qu'il a d'autres brebis, *Alias oves habeo*, et que celles-là aussi il faut qu'il travaille à les ramener, *et eas oportet adducere*(1), et que Notre-Seigneur lui demande d'ouvrir et de dilater son cœur, afin que tous y puissent trouver place. Pardonnez-lui même si, pour celles-là, ainsi que la parabole évangélique le réclame du bon pasteur, il éprouvait, en un certain sens, une tendresse plus vive.

Si ces fils, séparés ou égarés, n'ont pas ou n'ont plus la foi, peut-être ont-ils, Dieu seul le sait, qui seul voit le fond des cœurs, la bonne foi ; c'est-à-dire la sincérité, qui fait ce qu'elle peut et ce qu'elle doit pour croire ? Ce mot éveille en nous un souvenir que, dans l'effusion de ce paternel entretien, nous

(1) S. Joan., X, 16.

demandons la permission de rappeler. Il nous arriva un jour de nous trouver seul en wagon avec le célèbre docteur Pusey. Nous demeurâmes stupéfait de voir cet homme, qui avait franchi des abîmes, arrêté aux portes de la vraie Église par ce que nous appelions des broussailles : mais il était empêtré là. Après la discussion, voyant que nous prenions notre livre de prière, il nous demanda de réciter l'office du jour avec nous : O providence ! c'était l'office de la Chaire de saint Pierre, dont précisément il venait de contester l'institution divine, tout en reconnaissant qu'elle était indispensable à l'Église. Quand nous eûmes fini, nous le vîmes, ému par la beauté de cette belle liturgie catholique, joindre les deux mains, baisser la tête, fermer les yeux, et laisser échapper de grosses larmes que, silencieux et respectueux, nous regardions couler. Tout à coup. élevant la voix, il dit : « Je crois, explicitement tout ce que je sais révélé, et implicitement tout ce qui l'est. » Ce n'était pas encore l'acte de foi catholique, c'était toujours l'esprit privé se substituant à l'autorité constituée : n'était-ce pas là au moins la bonne foi ? Combien il eût mieux valu pourtant que ce puissant esprit eût pu être amené à la lumière totale ! Combien il vaudrait mieux pour vous aussi, ô nos fils, d'arriver à la complète vérité, et, renonçant aux vaines résistances ou à la triste indifférence, choses que Dieu appréciera, dans sa bonté, mais aussi dans sa justice, adorer enfin ce Jésus-Christ qui a béni votre enfance, que vous avez oublié dans la jeunesse et les agitations de la vie, et que vous retrouverez au fond de vos consciences, quand, sincèrement, courageusement, et avec une prière, vous y descendrez ;... et dont peut-être vous êtes beaucoup moins éloignés que vous ne le pensez.

Voilà, nos très chers Frères, avec quels sentiments dans son cœur votre évêque dans quelques jours va prendre sa route vers Chartres.

III

Chartres, je tressaille à ce seul nom... « O sainte église de Chartres, incomparable demeure de Marie, je vous aime toujours, comme l'enfant aime sa mère. Dès mon entrée en ce monde, je fus jeté dans votre sein. Nourri, élevé à vos pieds, le jour même de mon sacerdoce fut celui qui me rangea parmi les ministres de votre autel... Comme l'enfant s'honore des

vertus de sa mère, ainsi j'étais fier de toutes vos splendeurs; je respirais avec amour le parfum de vos traditions; je baisais avec respect les traces non interrompues de science et de sainteté que les siècles passés me faisaient retracer dans votre histoire... Comme il m'était doux de savoir que le siècle qui a construit cette basilique, c'est-à-dire le siècle le plus glorifié aujourd'hui par l'étude de l'art chrétien, l'avait lui-même appréciée comme son plus pur chef-d'œuvre... Je vous appartiens, ô sainte Dame de Chartres, *Tuus sum ego*, c'est pourquoi je vous emporte comme un sceau, qui sera toujours placé sur mon cœur et sur toutes mes œuvres (1)... »

Qui parlait ainsi? Un illustre évêque, donné par Chartres à l'Église. Ah! Je comprends qu'on aime Chartres d'un tel amour. Cette cité compte dans notre histoire. C'est un lieu prédestiné. Il y a, mes Frères, des lieux, comme des hommes, comme des peuples, prédestinés, c'est-à-dire élus. J'en citais tout à l'heure un exemple; en voulez-vous un autre? Quand, à Rome, du sommet de l'Aventin, au pied duquel coule le Tibre, on jette à droite et à gauche son regard, on aperçoit d'un côté une colline illustre, le Capitole, avec l'*Ara cœli*, et d'un autre côté le Vatican, couronné d'un temple magnifique, Saint-Pierre. *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle*. L'élection du lieu est manifeste; on la voit réalisée. Mais quelle émotion on éprouve si l'on songe qu'avant même le jour où l'apôtre allait consacrer par son sang ces sommets, le poète romain, — avait-il le pressentiment de l'avenir en même temps que la connaissance des vieilles traditions? — consignait dans ses vers immortels cette élection. Le roi Evandre conduit le héros troyen, son hôte, de l'une à l'autre de ces collines, où devait plus tard s'élever Rome, et, lui montrant l'une d'elles: « Voyez-vous, lui dit-il, ce rocher? Un Dieu est là. Quel Dieu? Nous ne savons, Mais un Dieu est là (2). » Maintenant, ce Dieu, nous le connaissons. Eh bien, de même, dès vos plus lointaines origines, l'élection de Chartres apparaît. Au centre du pays druidique, un vieux sanctuaire est érigé, non pas à un Dieu mystérieux, comme celui que, sans le connaître, révéraient

(1) Mgr Pie, *Lettre pastorale à l'occasion de la prise de possession de son diocèse.*

(2) *Quis Deus, incertum est, habitat Deus.* (Virg.)

en tremblant les pâtres du Latium; non pas au Dieu inconnu qu'invoquait Athènes; mais à la Vierge qui devait le donner au monde : *Virgini Pariturœ.* D'où venait cette vue d'avenir qui n'était pas un vain rêve? Car voyez, sur l'emplacement même de l'antique autel, un temple s'élève qui n'a pas, parmi nos temples fameux, son pareil; et de Chartres le nom de Marie rayonne dans le monde. Et Marie a si bien choisi ce lieu pour sa demeure, que les siècles chrétiens ont pu écrire l'histoire des miracles que sa bonté et sa puissance, d'âge en âge, opérent là (1); histoire glorieuse, qui n'est pas encore fermée. Et que de pèlerins, illustres ou obscurs, papes, rois, princes, et, à leur suite, les foules, sont venus et viennent encore s'agenouiller sur ses dalles sacrées! Ce sera notre bonheur, nos très chers Frères, de travailler avec vous à maintenir le culte de la Vierge Marie dans le lieu qu'elle a choisi, et de réaliser le vœu émis par l'éloquent évêque dont je rappelais tout à l'heure les paroles : « J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident : on y affluera, comme autrefois, de toutes les parties du monde (2). »

Avec cette glorieuse élection et pour qu'il pût y répondre, Dieu fit à Chartres une autre grâce : il lui donna une série de pontifes dont les noms figurent parmi les plus grands; à commencer par les saints qui fondèrent cette église, les saints Potentien et Altin, et, plus tard, le populaire saint Lubin, Caletric, et tant d'autres ; en passant par ceux qui, au moyen âge, firent briller, dans ses écoles fameuses, la gloire des lettres sacrées, tels que Fulbert et Ives de Chartres; jusqu'à ceux qui, de nos jours, surent maintenir son rang à ce siège illustre. Pour ne nommer que nos immédiats prédécesseurs, les premiers bruits des luttes de l'Église en ce siècle qui soient venus à nos oreilles, les premiers tressaillements qu'en ressentit notre jeune cœur, nous arrivèrent par cet évêque dont la presse catholique redisait alors avec orgueil les fiers et mâles accents, le brillant, l'éloquent Mgr Clausel de Montals. Sous un autre aspect nous apparaissait de loin, et nous apparut un jour de près, le succes-

(1) « Le recueil des *Miracles de Notre-Dame*, est un petit in-12, écrit sur deux colonnes, en caractères du douzième siècle : il contient soixante-douze miracles partagés en trois livres. Son auteur est un religieux anglais qui vivait dans le premier quart du douzième siècle. » — M. l'abbé Clerval, *Deux Manuscrits de Toulouse*, p. 9.

(2) Discours du 31 mai 1855.

seur qu'il s'était choisi, nous rappelant, par sa dignité simple, tempérée par une exquise urbanité, cet ancien clergé de France, dont nous n'avons pu voir que de rares représentants et dont la renommée demeure. Vous bénissez encore, vous bénirez longtemps, de Mgr Regnault le long et fécond épiscopat. Et pourrais-je ne pas rappeler de nouveau cet autre évêque dont la gloire est bien à vous, car c'est chez vous qu'elle a eu son aimable aurore, et si c'est sur un autre siège qu'elle a jeté son grand éclat, ce siège aujourd'hui vous la renvoie ?

Comment l'esprit chrétien, les mœurs chrétiennes ne vivraient-ils pas dans un diocèse ainsi aimé de Dieu ? On nous a dit la permanence, à Chartres, de ce doux culte de Marie. Chartres est toujours le diocèse de Marie. Nous connaissions déjà l'esprit excellent de son clergé ; on nous a dit le nombre et la ferveur de ses Communautés, vouées à toutes les œuvres et à tous les services ; l'énumération en fatiguerait notre plume. On nous a dit les habitudes honnêtes, modestes et paisibles de ses habitants, la sûreté et l'agrément de leur commerce ; nous savons combien Chartres compte, et aussi tout ce grand diocèse, de chrétiens généreux et courageux, partout répandus ; d'antiques et nobles familles où vivent, avec toutes les traditions de l'honneur français, la foi magnanime des vieux âges. Combien nous vous bénissons, ô mon Dieu, d'avoir ménagé à notre faible action tant et de si précieux auxiliaires ! On nous a dit enfin, les mœurs laborieuses de ces vaillants cultivateurs qui font produire aux fertiles plaines du pays chartrain des moissons si belles. O Dieu ! donnez toujours la fécondité à ces plaines et la rosée du ciel à ces moissons ! Que si, parfois, la richesse du sol arrête trop les esprits et les cœurs, du moins l'hostilité, qui se rencontre ailleurs trop souvent, est-elle inconnue là ; la bienveillance combat l'indifférence ; la foi vit encore dans les âmes ; le feu couve sous la cendre.

Nous sera-t-il donné de le rallumer ! C'est notre ardent désir ; c'est le labeur auquel, avec joie, avec confiance, avec une absolue bonne volonté, nous venons nous consacrer.

Vous nous y aiderez, vous d'abord, vénérable Chapitre métropolitain, prêtres, l'honneur de cette Église, en qui nous sommes assuré de trouver des collaborateurs si expérimentés et si sages. Et vous aussi, habiles et dévoués directeurs et profes-

seurs de nos séminaires et de nos maisons d'éducation, à qui Dieu a confié toute cette chère jeunesse, notre orgueil et notre espérance ; et vous aussi, bons prêtres qui, déjà, sans nous connaître, si ce n'est par les bruits incertains de la renommée, nous avez prévenu par les témoignages d'une affection qu'il nous serait bien impossible d'oublier, et qui, certes, vous sera rendue. Ah ! que nous sommes impatient de vous voir de près, et de vous apporter, avec toutes les tendresses d'une paternelle bonté, toutes les sollicitudes d'une attentive et impartiale justice. Allons, vous dirai-je, levons les yeux sur ces campagnes qui déja blanchissent pour la moisson. Ranimons notre zèle. Et de même que ces forts cultivateurs labourent infatigablement ces champs, nous aussi, cultivons, creusons, sillonnons, en tout sens, la terre féconde de leurs âmes, et jetons-y à pleines mains la semence. Peut-être y aura-t-il d'abord des peines, des pleurs même, ces pleurs que le zèle trop impatient en ses désirs, ou trop vite découragé par ses apparents insuccès, verse à vos pieds, ô mon Dieu : *Euntes ibant et flebant, mittentes semina sua ;* mais, à la fin, la moisson, riche, joyeuse et triomphante, ne nous manquera pas : *Venientes autem venient cum exultatione portantes manipulos suos* (1). Pour nous, notre gerbe, notre moisson, la fécondité de notre futur ministère, ce que nous voudrions pouvoir un jour rassembler dans les granges du ciel, c'est sous la protection de la Vierge Chartraine que nous l'avons placé : qu'elle daigne, du haut du ciel, nous regarder et nous sourire !

Et qu'elle soit bénie, nos très chers Frères, d'avoir bien voulu nous amener à vous sous les auspices du grand saint auquel elle-même a été confiée, et sous le patronage duquel Dieu a placé son Église.

Et vous, vierges de Jésus-Christ, objet de nos prédilections et de nos spéciales sollicitudes, ah ! faites-vous, dans vos divers monastères, plus ferventes encore et plus pures, et, du pied des autels, élevez vers le ciel des prières plus ardentes, pour en appeler ces grâces qui assurent définitivement la transformation et le salut d'un peuple.

Et vous aussi, nos très chers Frères, laissez-nous vous le dire, ranimez-vous dans la foi et la pratique de l'Évangile. Et

(1) Ps. *In convertendo.*

mettons-nous à l'œuvre, évêque, prêtres, fidèles, tous. Secouons la molle inertie : à l'œuvre ! Oui, et qu'un souffle nouveau, qu'une flamme nouvelle passe en nous, et que la vie chrétienne, parmi nous, refleurisse, et plus que jamais s'épanouisse, en vertus et en bonnes œuvres. C'est ainsi que nous maintiendrons à ce diocèse sa renommée, et qu'en opérant le salut de nos âmes, nous travaillerons, pour notre part, efficacement, par l'influence féconde des croyances et des mœurs religieuses, au relèvement de la chère patrie.

Enfin, à vous aussi je m'adresserai, ô vous qui n'avez plus notre foi, ou qui du moins le pensez : Mais non, nous vous le disions, vous êtes plus chrétien qu'il ne vous le semble ; vous n'avez pas tout effacé de votre baptême ; vous ne respirez pas impunément dans une atmosphère chrétienne : par tout ce qu'il y a de meilleur en vous, vous appartenez à Jésus-Christ : de ses rayons partout répandus autour de vous ce soleil divin des âmes vous éclaire et vous échauffe ; pour combler la lacune douloureuse que laisse en vous la foi chrétienne oubliée, un pas, un dernier pas peut être vous reste à faire encore : vous vous y déciderez !

Mais il faut finir. Et comment, si ce n'est par une bénédiction ? Notre cœur vous l'envoie.

O mon Dieu ! bénissez ce grand diocèse : bénissez ce clergé et ces familles ; bénissez les pères ! bénissez les mères ! bénissez les enfants ! bénissez les vieillards ! Bénissez cette cité : son peuple, ses industries, ses cultures ; ses magistrats, ses administrateurs, ses soldats ; bénissez au loin tout ce pays chartrain et ses plaines fécondes ; bénissez l'Église et bénissez la France !

A CES CAUSES,

LE SAINT NOM DE DIEU INVOQUÉ,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ART. 1er. — Le dimanche qui suivra la réception de la présente lettre pastorale, avant la grand'messe, on chantera dans toutes les églises et chapelles de notre diocèse l'hymne *Veni creator* et le *Sub tuum*, avec les versets et oraisons correspondants.

Ce même dimanche, à l'issue des vêpres, on donnera la bénédiction du Saint-Sacrement.

Art. 2. — Pendant neuf jours, à dater du dimanche où le *Veni creator* sera chanté, Messieurs les prêtres du diocèse ou y célébrant, ajouteront aux oraisons de la messe la Collecte, Secrète et Postcommunion *Pro D. D. Episcopo.*

Art. 3. — Les fidèles et personnes vivant en communauté sont invités à offrir, dans la même intention, des prières, des communions et autres bonnes œuvres.

Et sera notre présente lettre pastorale lue dans toutes les églises et chapelles de notre diocèse le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Paris, sous notre seing et le sceau de nos armes, le 2 mars de l'année 1890.

† FRANÇOIS,
Évêque de Chartres.

La FÊTE du SACRE de Monseigneur LAGRANGE

19 MARS 1890

Monseigneur était arrivé à Chartres, le 17 mars, à trois heures, gardant le plus strict incognito. M. l'abbé Legué, vicaire-général, avait été le recevoir à la gare. Sa Grandeur se trouva dans la cathédrale à la fin des Complies et fut entouré par les chanoines titulaires qui purent lui offrir à la sacristie leurs premières salutations. Sa Grandeur se retira dans ses appartements et ne reparut le lendemain que pour dire la sainte messe à l'autel principal de la Crypte. A Notre-Dame de Sous-Terre les prémices de cette journée qui est la vigile du sacre !

La fête du 19 commence par un chant solennel : celui du bourdon qui sonne, dans la grande tour, l'*Angelus* matinal. Vers 6 heures et demie, l'attention s'est portée de nouveau sur le plus haut clocher ; on a vu d'intrépides ouvriers en atteindre le sommet et y fixer l'immense drapeau qui flottera tout le jour dans les airs comme signe de la joie générale. Cependant les messes basses se multiplient dans l'église souterraine et l'église supérieure ; les autels de Notre-Dame et de Saint Joseph sont particulièrement recherchés ; beaucoup de célébrants ; beaucoup de communiants. Quel pieux prélude de l'imposante cérémonie qui approche !

Enfin il est 9 heures et demie. Les nombreux prêtres en surplis se rangent dans la cour de l'Evêché. A l'intérieur du palais, les chanoines entourent les Prélats qui arrivent successivement accompagnés de leurs assistants ou chapelains. On évalue à environ six cents les ecclésiastiques qui vont suivre la croix et les bannières ;

une bonne partie du clergé chartrain est là; le clergé de Bourges, diocèse natal de Monseigneur, a ses représentants; beaucoup de chanoines et d'autres prêtres d'Orléans sont au rendez-vous près de leur ancien vicaire-général; il y a aussi des prêtres de Paris, et à leur tête, le doyen du chapitre métropolitain, M. l'abbé Reulet.

Le signal est donné; toutes les cloches sont en branle; la musique d'harmonie des Frères résonne gaiement; le cortège épiscopal va s'avancer vers la basilique. Devançons-le des yeux sur cette avenue magnifiquement ornée au côté nord du cloître Notre-Dame. Contemplons les mâts pavoisés, les guirlandes, le gracieux arc de triomphe dressé vis-à-vis de l'horloge, et surtout la masse incroyable de spectateurs occupant, en dehors de la voie du parcours, tous les points de l'espace où peut s'accrocher un être humain.

La procession est en marche dans l'ordre suivant :

La Croix du chapitre et acolytes; la Maîtrise de Notre-Dame; le Séminaire; les Prêtres en habit de chœur; les Chanoines honoraires; le Chapitre de la Cathédrale.

NN. SS. les Prélats, Evêques et Archevêques, chaque prélat précédé de ses chapelains et assisté par deux chanoines, savoir :

Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris; Mgr Labelle, protonotaire apostolique, ministre de l'agriculture à Québec; Mgr Brincat, évêque d'Adrumète, auxiliaire de S. E. le cardinal Lavigerie; Mgr Bouvier, évêque de Tarentaise; Mgr Sourrieu, évêque de Châlons; Mgr Pagis, évêque de Verdun; Mgr Goux, évêque de Versailles; Mgr Laborde, évêque de Blois; Mgr Hugonin, évêque de Bayeux; Mgr Bécel, évêque de Vannes.

Les Chapelains de Mgr l'Evêque de Chartres et de ses Assistants.

Mgr Lagrange, évêque élu de Chartres, marchant entre les deux Evêques assistants, Mgr Coullié, évêque d'Orléans et Mgr Marchal, évêque de Sinope *in partibus infidelium*, auxiliaire de Mgr l'archevêque de Bourges.

S. E. le cardinal Place, archevêque de Rennes.

La Chapelle du Prélat consécrateur; la Croix archiépiscopale.

S. E. le Cardinal Richard, archevêque de Paris, suivi de ses Familiers en manteau de cérémonie.

Nous arrivons à la porte royale de la basilique. Honneur à nos ancêtres qui ont fait si vaste ce temple du Seigneur! Pourtant aujourd'hui il faudrait l'élargir encore davantage. Après le défilé qui ne fait que commencer dans l'église, viendront des milliers de fidèles, flot presque aussi difficile à contenir que ceux de la mer, et déjà la procession a été devancée au saint lieu par une nombreuse assistance.

Des personnes munies de carte occupent une partie de la nef principale. Plus près de l'avant-chœur sont les autorités civiles et militaires et en avant les parents de notre Evêque, M. l'abbé Lagrange son frère en tête. Dans un bras du transept (côté sud), se sont rangés beaucoup des invités de Monseigneur.

Parmi les personnages présents on nous a nommé : MM. Labiche et Vinet, sénateurs ; Noël Parfait, Deschanel et Milochau, députés ; Desprez, préfet d'Eure-et-Loir, les sous-préfets de Dreux et de Châteaudun ; MM. Boutet, maire de Chartres, Bourgeois, adjoint, Gouverneur, maire de Nogent-le-Rotrou, Renault, maire de Châteaudun ; Collier-Bordier, baron Pron, Pelé, Clichy, Alleaume et Mercier, conseillers généraux ; les tribunaux civil et de commerce, le général Grosjean, le lieutenant-colonel Cuny, un grand nombre d'officiers et de fonctionnaires civils, etc.

Quant aux notabilités chartraines et départementales, renonçons à les énumérer ; on a cité au hasard MM. A. de Saint-Laumer, Gaullier, Lefebvre, marquis et comte de Pontoi ; R. de Saint-Laumer, comte d'Aymery, Grandet, de Mianville, Lefèvre Pontalis, Batardon, Lefébure, etc., etc.

Voici maintenant d'autres invités n'appartenant pas à notre diocèse, qui sont venus prendre part à la solennité, MM. de Claye, rédacteur en chef de la *Défense ;* de Larnage, de Baguenault de Puchesse, vicomte de Foucauld, Lacointa, professeur à l'Institut Catholique de Paris ; Massicault, gouverneur de la Tunisie, originaire de Bourges, et qui, pendant le rapide passage de Mgr Lagrange au Petit-Séminaire de cette ville, fut quelque temps son élève ; MM. A. Leroy-Beaulieu ; Féraud, député ; Petit, conseiller à la Cour de cassation ; le baron de Vinols, grand-père de M. Joseph du Boys, qui, enfant, reçut la dernière bénédiction de Mgr Dupanloup, quelques minutes avant sa mort.

Tous ces assistants de la première heure sont dans l'attente de la cérémonie et en considèrent les préparatifs dans l'avant-chœur ; c'est là qu'elle doit s'accomplir. Là s'élève à 1 mètre 50 du sol, adossée à la grille du chœur, une estrade gigantesque où sont les deux autels et les deux trônes destinés à LL. Em. les Cardinaux ; elle est entourée d'une seconde moins haute qu'occuperont les Prélats. D'autres tribunes, dominant les premières, sont à l'entrée même et au dedans du grand chœur ; elles sont réservées à la maîtrise et aux séminaires. Au-dessus de la grande estrade, un dôme colossal attire les regards ; il est richement décoré et quatre longues tentures de couleur rouge avec bordure blanche et franges d'or en descendent mollement déployées jusqu'aux quatre grandes colonnes du transept. L'effet de l'ensemble est superbe.

A mesure qu'elles pénètrent dans l'incomparable cathédrale, les longues files du cortège épiscopal y apportent elles-mêmes un élément croissant de beauté par la variété des habits de chœur.

Les prêtres ont été dirigés vers le côté nord du transept où leurs rangs se pressent ; NN. SS. les archevêques et évêques sont à leurs sièges. Le grand orgue termine sa belle marche du sacre, composée pour la circonstance par l'habile organiste de la cathédrale.

A vous maintenant, enfants de chœur, jeunes clercs de Notre-Dame, dont la parure presque cardinalice (1) apparaît au dessus des autels comme le fond d'un gracieux tableau, à vous d'entonner d'autres mélodiès. Que de vos lèvres s'échappe, suave et priante, l'antienne, *O Maria !* Un unisson de fortes voix répondra à vos invocations musicales. Il convient de tourner ainsi les âmes vers l'auguste Patronne du diocèse, au moment où Dieu rend à notre Église un premier pasteur. Les hymnes et motets succéderont de temps à autre aux modulations du grand orgue qui doit s'abstenir de notes éclatantes, afin de ne pas gêner les célébrants dans leurs prières simultanées à mi-voix. A cause de l'heure avancée, la cérémonie aura lieu avec messe basse.

Le dernier numéro de notre humble Revue a consacré un article spécial aux rites du sacre épiscopal ; nous n'avons donc qu'à les rappeler sommairement, savoir : la lecture du mandat apostolique, le serment prêté par l'Évêque élu, ses réponses aux interrogations posées par l'Archevêque consécrateur, sa prostration pendant le chant des litanies, l'imposition des mains, les onctions pendant le *Veni Creator*, les offrandes apportées solennellement par des clercs et présentées par le consacré, puis à la fin de la messe la tradition des insignes, les premières bénédictions au peuple et l'installation sur le trône épiscopal.

Il nous semble que les personnes même les plus étrangères aux connaissances liturgiques ne peuvent rester sans émotion devant ces actes solennels. Le sens en est si clair. Un prêtre vénérable a été choisi de Dieu comme successeur des Apôtres ; des milliers d'âmes pensent avec joie aux honneurs qu'on lui destine, et lui, il est tout entier à la préoccupation du fardeau qui l'attend. Avec un saint tremblement il se prête à tout ce qu'exige de lui la Sainte Église ; il prend des engagements sacrés, *volo, volo ;* il multiplie ses déclarations de foi, *credo, credo ;* il prie la face contre terre et toute la

(1) Nous devons peut-être saisir ici l'occasion de remercier les personnes généreuses qui ont voulu contribuer, par leur offrande, aux frais de cette parure ; les jolies ceintures en moire étrennées par nos 72 enfants de chœur le jour du sacre sont dues en partie à cette générosité. Si les Dames Chartraines ne s'intéressaient ainsi à nos costumes d'église, en vue de la beauté du culte, la Maîtrise perdrait beaucoup de son charme dans les cérémonies religieuses.

cour céleste est intéressée à sa cause par les touchantes invocations de l'assemblée ; le livre des saints évangiles est sur les épaules de ce prêtre comme symbole de sa charge nouvelle ; les bandelettes qui lient ses mains indiquent des chaînes spirituelles pour le service du Seigneur et le service des âmes; la venue de l'Esprit de Dieu se manifeste par le triple appel des Pontifes sous la main desquelles il s'incline : *Accipe Spirutum sanctum*, puis par l'effusion du Saint-Chrême. Il reçoit, après la communion, la crosse, la mitre et l'anneau, marques d'investiture, insignes de son autorité pastorale et de l'alliance avec son église. Le livre des évangiles lui est donné fermé ; sa mission désormais sera de l'ouvrir ou de l'expliquer aux fidèles.

Voilà donc ce simple prêtre de tout à l'heure transformé ; c'est maintenant l'*homme de Dieu* dans sa perfection ; la plénitude du sacerdoce en fait une complète image de Notre-Seigneur sur terre.

Qu'il aille, le saint sacrifice terminé, dans les rangs de l'assemblée sainte ! Conduit par ses deux assistants, que partout il bénisse et accroisse encore l'allégresse et l'espérance au cœur de ses enfants spirituels !

Le *Te Deum* et l'*Ave maris stella* rendent les sentiments de tous.

C'est fait ; elle a été longue et triomphale la marche des trois évêques dans le temple ! Notre-Dame de Chartres qu'ils ont saluée au passage leur a donné certainement un sourire maternel, présage d'un heureux avenir ; ils sont de retour au transept et la dernière antienne a exprimé des souhaits de justice et de force. Le Prélat consacré remercie son consécrateur par le touchant souhait trois fois chanté : *Ad multos annos*. Le consécrateur, le consacré et les deux assistants échangent le baiser de paix. Les rites liturgiques ont pris fin.

Le grand orgue peut lancer de nouveau ses puissantes fanfares; le clergé va sortir du saint lieu. La Procession se dirige vers l'Évêché, aussi belle qu'elle l'avait été avant l'office. Nous retrouvons avec les oriflammes, les banderoles et les guirlandes, la même foule compacte et heureuse. L'Harmonie de Saint-Ferdinand mêle ses accords au carillon des cloches ; elle prolonge ses jolis morceaux jusqu'à l'entrée du nouveau Pontife et des autres Prélats dans le palais épiscopal.

APRÈS LE SACRE

La foule a quitté les abords de la cathédrale ; une partie s'est portée auprès du grand séminaire ; elle sait que là doivent se rendre maintenant les princes de l'Église et les prêtres qui les avaient accompagnés dans la basilique. C'est l'heure des agapes fraternelles.

En effet le festin est servi dans trois salles ; il y aura près de cinq cents convives. Des décorations du meilleur goût, partant de

l'entrée même du séminaire et se continuant dans la cour par des arcs de triomphe et des guirlandes, conduisent à ces salles où semblent avoir été épuisées toutes les ressources de l'art et de l'imagination. Partout se balancent la verdure et les roses blanches; partout inscriptions et emblêmes. Ici les banderoles portent les noms des plus anciens évêques Chartrains ; là les évêques du moyen-âge. Les armes de la ville et celles du chapitre marquent l'entrée de la salle d'honneur réservée aux prélats et aux invités de marque.

Entrons et admirons les décors avec tableaux, écussons, textes sacrés et symboles. Près de la statue de Notre-Dame nous voyons le souvenir de Cana : *Nuptiæ factæ sunt, et erat mater Jesu ibi.* Près de Saint Joseph, c'est le souvenir du Joseph d'Egypte et *des granges* si bien pourvues par ses soins à l'approche de la famine. Près de St Michel, patron de la France, ce sont la bannière de Loigny et l'étendard de Jeanne d'Arc. Enfin près du magnifique tableau représentant St François de Sales, patron de notre évêque, ce sont les blasons de Mgr Pie et de Mgr Dupanloup et entre les deux blasons, un texte qui fait la transition et qui sera au dessus de la tête de Mgr Lagrange : *Diliges nos* (tu nous aimeras). Parmi les diverses armoiries placées de distance en distance, comment ne pas remarquer celles de NN. SS. de Montals et Regnault, puis celle de leur vénéré successeur que nous avons déjà expliquée et que nous décrirons aujourd'hui en style héraldique. La voici : *de gueules à la gerbe d'or, parti d'azur à la Vierge de Chartres d'argent;* pour devise : *Congregabo in horrea cœli.*

Monseigneur Lagrange a pris place entre les deux cardinaux pour présider le repas ; à la même table étaient les autres Évêques, plusieurs autres dignitaires du clergé de Paris, d'Orléans et de Bourges, plusieurs religieux.

Au dessert, une très belle pièce de vers a été lue par M. l'abbé Verret, licencié-ès-lettres, professeur de rhétorique à l'Institution Notre-Dame ; il avait été invité par les organisateurs de la fête à composer cette poésie. Nous la reproduisons avec un vrai plaisir :

A Sa Grandeur
Monseigneur François LAGRANGE
Évêque de Chartres.

Quand ce matin l'Église, avant d'oindre ta tête,
O Pontife, appelait tout le ciel à la fête,
Quand tes amis, tes fils l'imploraient à genoux —
Sûrs que prier pour toi c'était prier pour tous —

Je crus voir les patrons de l'Église chartraine
Devant toi souriants redescendre en ces lieux,
Comme on voit chez leurs fils où l'amour les ramène
Ravis se presser les aïeux. —

Et la Mère était là ! Notre Mère, Marie,
Celle qu'ici toute âme aime, vénère et prie,
Celle qu'avant le Christ nos Druides Gaulois
Chantaient sans la connaître au fond de leurs grands bois,
Dont le nom protecteur a rempli notre histoire,
Dont l'amour inspira nos héros et nos saints,
Dont chaque pierre encor, chaque jour dit la gloire,
Dont les fils sont tous les Chartrains.

Ils étaient là, nos preux tombés dans les batailles
Qu'on vit contre Rollon défendre nos murailles
Abrités sous les plis du virginal drapeau,
A la voix de Bernard voler au saint tombeau,
De l'hérésie altière arrêter la jactance
Sur la Brèche entr'ouverte où résistait leur foi,
Et dans un jour de gloire ici rendre à la France
Un catholique pour son Roi.

Ils étaient là nombreux, moines qui dans nos plaines
Suscitaient des moissons où grandissaient les chênes,
Écoliers que l'Europe à nos cloîtres savants
Comme un tribut d'honneur envoya si longtemps,
Vierges de *Sainte Paule* élèves et rivales,
Et ces peuples entiers dont le travail un jour
A jeté dans les airs ces flèches colossales
Moindres encor que leur amour.

Ils étaient là, plus fiers, plus joyeux que les autres
Ceux qu'en tout temps le ciel nous donna pour apôtres,
Les Chéron, les Aignan dans leurs âges lointains,
Et conduisant le chœur des docteurs et des saints
Les Yves, les Fulbert dont l'austère parole
Sans peur et sans reproche instruisait nos aïeux ;
Et leur front sur ton front jetant son auréole
Tu paraissais comme l'un d'eux . . . . .

Ils étaient là, tous ceux qu'en notre sanctuaire
Chaque siècle amena répandre leur prière,
Les Olier, les Vincent, les Labre, les Grignon,
Et l'aimable et doux saint dont tu portes le nom . . . . . .

. . . .

Et vous, frères, que Dieu fit naître en notre plaine
Préparant près de nous ce qui plus loin brilla,
Fiers rameaux détachés de la tige chartraine
Vous nous parliez . . . . . vous étiez là.

Ils étaient là, ceux qui furent nos derniers pères
Prolongeant en nos jours les gloires séculaires,
Clausel, preux chevalier, trempé pour le combat,
Zèlé comme un apôtre, ardent comme un soldat,
Regnault, âme pieuse et fidèle à Marie
Faisant le bien sans bruit en défiant les ans
Et laissant à jamais sa mémoire chérie
De ceux qui furent ses enfants.

Il était là, ce grand docteur, cet autre Hilaire
Qui nourri dans nos rangs comme un aigle en son aire
Trente ans soutint l'Église, aidant contre l'erreur
Ce vaillant dont le cœur a passé dans ton cœur . . .
Et ses yeux parcourant la grandiose enceinte
Où quarante ans plus tôt c'était sa fête à lui,
Il disait te voyant recevoir l'huile sainte
Qu'au passé sourit aujourd'hui.

Ils étaient là pressés, les saints de chaque terre
Qu'arrosa tour à tour ton fécond ministère,
Bourges ton sol natal, Orléans et Paris
Joignaient leurs légions ; et mille anges amis
De France et d'Outre-Mer entourant Notre-Dame
A vos vœux, Messeigneurs, semblaient mêler leurs vœux.
Même, de Jeanne d'Arc je crus voir l'oriflamme
Flotter joyeuse au milieu d'eux.

Ils étaient là, sur nous jetant leur doux sourire.
Tous nos saints protecteurs, fiers de voir et de dire
Que notre Église aimée a de beaux jours encor. —
Dans nos champs en effet voyez vous les blés d'or ?
Le moissonneur est prêt et sa grange est ouverte,
Et déjà dans ses bras s'entassent les épis,
Et sa première gerbe à Notre-Dame offerte
Contient tous les cœurs de ses fils.

Oui, nous sommes tous là ! Chrétiens, lévites, prêtres,
A tes genoux, ô Vierge, où priaient nos ancêtres
Nous jetons notre espoir, nos vœux, notre bonheur.
Tes enfants, n'est-ce pas, ont toujours eu bon cœur ?

Redis donc à Celui que le Ciel nous envoie,
Le noble dévoûment, l'amour puissant et fort,
Que tous lui garderont, à la peine, à la joie,
Toujours, à la vie, à la mort.

M. le Supérieur du petit séminaire de Saint-Cheron qui avait été prié d'être en cette circonstance l'interprète du clergé diocèsain, a lu ensuite un compliment qu'on a écouté avec beaucoup d'intérêt. Les armes et la devise de sa Grandeur lui ont fourni le thème de son beau discours. Après un cri de reconnaissance à Dieu et à Notre-Dame de Chartres, après des remerciements d'abord à Monseigneur pour nous avoir donné dans sa propre cathédrale le magnifique et touchant spectacle de sa consécration, puis à Leurs Éminences les cardinaux, aux évêques et aux prélats qui avaient bien voulu prendre part à cette cérémonie. M. l'abbé Ychard, partant de cette idée que le blason choisi par un évêque et la devise qu'il adopte sont comme la révélation de son âme et le programme de ses œuvres, en a conclu tout ce que l'on devait espérer de l'épiscopat du nouveau pontife.

L'image de Notre-Dame de Chartres placé dans ses armes nous dit son amour pour notre auguste patronne, amour qu'il a surtout puisé au séminaire de Saint-Sulpice, où elle reçoit les hommages de la plus filiale tendresse, mais nous y trouvons aussi l'assurance et le gage de tout ce qu'il fera pour affermir et étendre son culte.

La gerbe de blé à côté de l'image de Marie et la devise : Je moissonnerai pour les greniers du ciel, désignent les travaux apostoliques auxquels Monseigneur vouera plus que jamais son existence.

Les greniers du ciel sont avant tout les heureuses demeures où les anges reçoivent de nos mains les élus, ces grains de froment jetés du ciel en terre et que la terre rend au ciel ; mais on peut dire aussi que ce sont les écoles chrétiennes et surtout les séminaires où l'on recueille la semence qui produit des fruits pour l'éternité, le froment d'élite qui doit donner de riches moissons et nourrir les âmes. Monseigneur Lagrange qui a consacré à l'enseignement les premières années de son sacerdoce et qui fut plus tard l'auxiliaire, le confident, le fils aimé de Mgr Dupanloup, ce grand apôtre de l'éducation, ne pourra que se dévouer lui-même corps et âme à cette œuvre : la formation des âmes chrétiennes et des âmes sacerdotales. C'est par là surtout qu'il réalisera la prédiction de l'illustre évêque de Poitiers qui sert d'épigraphe à notre modeste revue. C'est par là aussi qu'il continuera les traditions de ses illustres et pieux devanciers.

Parmi les traditions du siège épiscopal de Chartres, il en est une que pour nous et pour lui nous souhaitons à notre nouvel évêque de maintenir dans sa personne, c'est celle d'une longue vie, d'une belle

et verte vieillesse. Nos prières lui aideront à nous obtenir cette grâce.

Toutes les espérances que donne le nouvel élu de Dieu, ses prêtres s'efforceront de les réaliser avec lui. Sous sa conduite et sous le regard de Notre-Dame de Chartres, ils creuseront, ils retourneront le sol chartrain autrefois si fertile en élus et qui, grâce à Dieu, n'a pas encore perdu toute sa fécondité; ils sèmeront, ils récolteront ils engrangeront pour les greniers du ciel.

A la poésie et au discours Monseigneur Lagrange répond par des remerciements qui de nouveau nous montrent son cœur sensible et ardent. Il a un mot aimable pour chacun des Prélats qui ont participé à sa fête, et exprime à tout le clergé ses promesses d'affection et de dévouement. Parmi les devoirs dont l'accomplissement lui sera cher, il met en première ligne, à l'exemple de Monseigneur Dupanloup, l'éducation de la jeunesse. Il promet aussi ses efforts pour la réalisation de la parole du Cardinal Pie relativement au pèlerinage de N.-D. de Chartres, et demande les prières de tous. Puis connaissance est donnée aux convives de lettres et de télégrammes qu'avaient envoyés pour vœux et félicitations S. E. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, S. E. le cardinal di Rende, archevêque de Bénévent en Italie, Mgr l'évêque d'Autun et Mgr l'archevêque de Bourges. Le révérendissime prélat que nous venons de nommer en dernier lieu rappelle à Mgr Lagrange les beaux témoignages souvent répétés en sa faveur par les prêtres du Berry, surtout par ses anciens maîtres ou condisciples ; puis il lui annonce, dans les termes les plus gracieux, qu'il le nomme chanoine d'honneur de sa métropole.

Après ces intéressantes communications, notre nouvel évêque dit son intention d'envoyer aussitôt par dépêche au Souverain-Pontife l'expression de ses sentiments et des nôtres ; et cette proposition est accueillie dans l'assemblée par le cri unanime : Vive Léon XIII.

Le cardinal Richard prend ensuite la parole et charme son auditoire par ses souhaits *ad multos annos* à son suffragant de Chartres ; il les lui offre au nom des diocèses de Paris, Bourges et Orléans. Quelle aménité dans l'éloge ! Quelle distinction dans le langage !

Parlons maintenant des présents faits à Mgr Lagrange. Signalons d'abord celui qui vient de ses compatriotes : un album du Concile du Vatican, enrichi de très curieuses enluminures par des artistes berrichons. La mitre précieuse et le livre du canon seront des souvenirs de la paroisse St-Nicolas-du-Chardonnet de Paris. Les diocésains d'Orléans ont donné la chrémière avec le bougeoir et les ciseaux ; les diocésains de Chartres, un calice accompagné de ses burettes et une aiguière avec son bassin. Autant d'objets précieux d'orfèvrerie artistique.

Nous ne pouvons nommer tous les dons particuliers. Mais comment passer sous silence les anneaux et croix pectorales, la belle crosse émaillée portant dans sa volute une statuette de N.-D. de Sous-Terre ?

Le clergé de Chartres a pu voir de près ces riches objets au palais épiscopal ; ils étaient sous ses yeux, lors de la réception particulière qui lui a été faite, le lendemain du sacre. Dans cette circonstance encore, Monseigneur a dit ses profondes impressions de la veille, la consolation qu'il éprouvait de démonstrations si sympathiques de la part des prêtres et des fidèles, son vif désir d'être tout à tous.

Une partie de la journée du 20 a été ainsi consacrée à des réceptions. Les députations des communautés et associations religieuses ont eu leur audience avant midi après le départ du clergé. Les autorités civiles et militaires ont été reçues dans l'après-midi.

L'office pontifical du 25 mars à la cathédrale devait achever de faire connaître Monseigneur aux habitants de notre cité. Le choix d'un tel jour était significatif aussi à un point de vue que nous voulons indiquer. La fête de St Joseph avait été celle du sacre ; à Notre-Dame de l'Annonciation, à N.-D. de Chartres, *Virgini pariturœ* l'hommage de ses premières fonctions solennelles ! C'était déclarer qu'au chef de la Sainte Famille il confiait son peuple comme son épiscopat ; et que de la Vierge auguste, invoquée sous le titre qui nous est si cher, il attendait tout secours pour donner Jésus aux âmes.

GOUSSARD, CHANOINE.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

L'étendue donnée au récit du sacre et au mandement de prise de possession nous force de restreindre la chronique mensuelle.

— La station du Carême à la Cathédrale est bientôt à sa fin. Les doctes instructions du R. P. Graux, supérieur des Maristes de Chartres, initieront les âmes à la vie surnaturelle ou les y fortifieront par le culte eucharistique. Notre-Seigneur, centre de toute la religion dans le Saint Sacrement de l'autel, c'est le sujet que s'est appliqué à développer le prédicateur ; il ne peut y en avoir de plus intéressant et de plus fécond. Des conférences pour les hommes termineront la station.

— L'Œuvre des Tabernacles a eu son exposition annuelle, dans une salle de l'Evêché, les 23 et 24 mars.

— La procession du 15 mars à N.-D. de la Brèche reste toujours l'une des plus belles manifestations de la dévotion chartraine. Beaucoup de monde se trouvait au passage du magnifique défilé. Après le retour du chapitre et du clergé à la cathédrale se sont continuées, dans le sanctuaire de N.-D. de la Victoire, les visites

pieuses. C'est M. l'abbé Lecomte, vicaire de la cathédrale, qui a prêché le soir avant le salut du Saint-Sacrement.

— Nous avons dit plus haut que Monseigneur avait officié à la cathédrale en la fête de l'Annonciation. La foule s'est portée avec empressement aux cérémonies, comme on pouvait s'y attendre. Au sanctuaire, avant la procession, le clergé a été admis au baisement de l'anneau épiscopal, pendant que le chœur chantait une prière pour le Pontife officiant.

— La quête pour les séminaires aura lieu, comme chaque année, dans toutes les églises du diocèse de Chartres le jour de Pâques.

— M. l'abbé Durand, vicaire de St-Pierre de Chartres a été nommé curé de Mainvilliers.

— Les personnes qui désirent participer au prochain pèlerinage de Jérusalem bien encouragé par les Évêques, sont priées de ne pas différer leur adhésion et leur demande de programme. (S'adresser aux Pères de l'Assomption, rue François 1er, 8, Paris.)

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

1° M. l'abbé **Guyon**, Louis-Désiré, curé de Rouvray-Saint-Denis, décédé le 16 mars dans sa 55ème année. Ce digne ecclésiastique a été emporté par une mort rapide, presque subite ; sa régularité et sa piété habituelles auront bien préparé, nous l'espérons, son passage à l'éternelle vie.

2° Mgr **Blanc**, vicaire apostolique de la Corée. C'est ce vénéré Prélat qui avait attiré, en 1888, à Séoul, en Corée, nos Sœurs de Saint-Paul. Sa mort est pour elles un nouveau deuil bien cruel après la perte encore récente de Sœur Zacharie.

3° Une religieuse de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou, décédée à Baumerie (Pas-de-Calais) où elle était supérieure d'une école. Sœur Marie-Angèle **Rigault** avait une partie de sa famille à Chartres ; elle est restée elle-même longtemps dans cette ville ; c'est une des premières religieuses que la Communauté de l'Immaculée-Conception nous ait accordées en 1863 pour le service de la Maîtrise. Pendant douze années consécutives nous avons été ainsi à même d'admirer son esprit de foi, sa piété vive, son dévouement au culte de Notre-Dame. Sœur Angèle avait 66 ans d'âge et 46 de religion.

4° Plusieurs associées : Mme Gidoin, née Courtois, à Chartres ; Mme Vve Bonnet, à Lèves ; Mme Hédiard, à Bordeaux ; Mme Madeleine Gancel, à Montargis.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS - Chartres.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE

5me NUMÉRO — LA VOIX — MAI 1890

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LETTRE DE S. G. MONSEIGNEUR FR. LAGRANGE

ÉVÊQUE DE CHARTRES

à M. le chanoine GOUSSARD, directeur de la Voix de N.-D. de Chartres.

CHER MONSIEUR LE CHANOINE,

Vous avez fait une œuvre. Et peu d'hommes, dans leur vie, peuvent se dire : J'ai fait une œuvre. Et cette œuvre, le diocèse de Chartres, je ne dis pas assez, l'Église, la piété catholique, doivent vous en féliciter ; car si Notre-Dame de Chartres est la Reine de ce diocèse, elle l'est aussi de l'Église, et l'œuvre que vous avez faite, cher Monsieur le Chanoine, est une vraie et grande glorification de Notre-Dame.

I

Nous avons en effet ce bonheur de posséder et les plus antiques traditions sur le culte de Marie, et son plus vénérable sanctuaire. D'où venaient à nos pères ces pressentiments ? Qui avait inspiré aux Druides cette divination mystérieuse : *Virgini pariturœ ?* Le monde était dans une grande attente. L'esprit de Dieu souffle où il veut : il avait fait dresser à Athènes un autel au Dieu inconnu, et dans les forêts des Carnutes un autel aussi à la Vierge qui devait le donner aux hommes. Il est venu, et nos pères en tressaillant reçurent la bonne nouvelle. Et de bonne heure le vieil autel est devenu un temple. Et quel temple ! Avec quel enthousiasme de foi bâtissaient les hommes de ce temps-là ! Quelle audace de dire : Sur ces cryptes, antique berceau des espérances et des croyances de nos aïeux, nous élèverons une cathédrale ! Et la cathédrale est là, debout

encore après tant de siècles, portant triomphalement au plus haut des airs ses flèches glorieuses, de partout aperçues, de partout montrant aux cultivateurs laborieux de ces plaines fécondes le ciel; relevant ainsi vers les choses éternelles et leurs regards et leurs âmes, après les durs travaux qui les tiennent courbés sur les sillons. Temple immense et magnifique, témoin permanent et éloquent de la foi des vieux âges; poème divin, où les porches superbes, les niches, les galeries sculptées, les inaltérables vitraux, tout raconte les grands faits de l'histoire de Dieu parmi les hommes, les gloires du Christ, de la Vierge et des Saints. Ah ! je ne m'étonne plus de l'affluence ininterrompue des pèlerins vers ce sanctuaire ! J'ai visité les plus illustres des lieux consacrés à Marie, ses plus renommés pèlerinages, les plus beaux temples dédiés à son nom ; Rome elle-même : mais nulle part, pas même à Rome, je n'ai rencontré un sanctuaire de Marie comparable au nôtre : je parle surtout de la crypte, bien que la cathédrale elle-même égale au moins les plus fameuses. Et sans les avoir vues encore, mais je les verrai, je me représente sans peine ce que doivent être les processions sous ces voûtes souterraines, pleines de la majesté des siècles; indéfinies, semble-t-il, interminables, enlaçant le temple tout entier d'une tour à l'autre, et des deux côtés aboutissant à l'autel vénéré; et quel doit être l'effet magique des chants sacrés, pendant que se déroulent ainsi lentement, à la lueur des innombrables lampes qui brûlent là, les longues files de pèlerins; et quand tout à coup apparaît le sanctuaire, lumineux, resplendissant, entouré de tous ces ex-voto, témoignages de la puissance et de la bonté permanentes de Marie, en quel enthousiasme de foi, de piété et d'amour, doivent être jetées les âmes !

Ces spectacles, sans cesse renouvelés sous vos yeux, ont puissamment saisi votre âme de prêtre; et vous vous êtes dit : Il faut que je me consacre à la glorification et à la propagation de ces choses. Et alors se présenta au vénéré fondateur de la Maîtrise, M. l'abbé Ychard, et à vous, son jeune collègue, l'heureuse idée, — bien souvent empruntée depuis, — de créer

un organe que vous avez nommé justement *La Voix de Notre-Dame de Chartres*. Et cette *Voix*, soudain entendue, bientôt franchit les limites du diocèse, pénètra peu à peu dans toutes les régions chrétiennes de notre France ; plus loin encore. Et cette *Voix* chaque mois s'élève, et redit aux fidèles de Marie les choses consolantes que la piété chartraine et la piété catholique accomplissent dans le glorieux sanctuaire de Chartres.

Voilà l'œuvre, cher Monsieur le chanoine, que, avec le dévouement modeste et persévérant qui sera l'honneur de votre vie sacerdotale, vous avez faite. Et combien je vous en bénis ! Et combien je suis heureux de trouver, en arrivant dans ce diocèse, cet organe ! D'autant plus que ce bulletin de notre pèlerinage l'est aussi d'une autre œuvre, l'Œuvre des clercs, laquelle est si essentielle pour le recrutement du clergé diocésain : mais cette œuvre, capitale, demande de ma part une attention particulière, et j'aurai bientôt à en entretenir le diocèse.

II

Toutefois, me permettez-vous de vous le dire, si utile qu'ait été cette feuille, soit comme *bulletin mensuel du pèlerinage*, soit comme *organe officiel de l'Œuvre des Clercs* et de *l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre*, soit même un peu comme *annales religieuses du diocèse*, car elle a aussi ce caractère, elle ne suffit pas, et une transformation, réclamée par l'état actuel des choses et les innovations accomplies autour de vous depuis que vous avez commencé, en 1857, il y a déjà trente-trois ans, s'impose à nous. Remarquez-le bien, il s'agit, non pas d'amoindrir cet organe, mais tout au contraire, de l'agrandir en le transformant.

C'est comme *annales religieuses du diocèse* surtout qu'il est vraiment insuffisant. Il faut rompre avec certaines timidités. Aujourd'hui nous vivons au grand jour, et la publicité est devenue, pour les choses qui veulent être, une nécessité. Qu'on pense du bien ou du mal fait par la presse ce qu'on voudra, la presse est une force qu'il serait insensé de laisser au mal et de ne pas faire servir au bien. On a dit : Le bien ne fait pas de bruit et le bruit ne fait pas de bien. Encore faut-il comprendre et

interpréter avec bon sens cet adage. J'ai vu un jour, après une séance secrète de l'Académie française, M. de Montalembert enthousiasmé : un évêque, son ami, venait de se montrer-là, selon lui, un grand évêque ; il avait lutté intrépidement et victorieusement contre quelques-uns des plus illustres et des plus éloquents membres de la docte compagnie pour écarter des palmes académiques un ouvrage plein de talent, mais aussi d'erreurs dangereuses. Ce noble Montalembert était ravi, voyant là tout à la fois le triomphe de la cause catholique et de son ami. « Mais, lui disait-il avec tristesse, qui, dans le Clergé, le saura et pourra vous en tenir compte ? On ne le lui dira pas, et il ne lit pas nos séances secrètes. » Ce même Montalembert, à l'époque où l'on commençait à s'organiser pour les luttes qui amenèrent le triomphe de la liberté d'enseignement, n'était pas de l'avis d'un très circonspect archevêque qui, lui, était pour le système des remontrances secrètes. « Mais, disait avec raison M. de Montalembert, ce qui n'est pas public, pour le public n'existe pas. Il nous faut agir sur l'opinion ; il nous faut la presse ; » laquelle en effet eut sa large part dans la victoire. Et ainsi le comprenait bien ce vaillant évêque de Chartres dont je ne puis prononcer le nom devant des prêtres chartrains sans voir immédiatement sur les visages un épanouissement dont je suis charmé.

Eh bien, la publicité de votre organe, si loin que porte votre *Voix*, peut-elle nous suffire ? Comme annales diocésaines, est-ce assez ? Non. Depuis qu'elle existe, d'autres besoins se sont fait sentir et ont obtenu satisfaction ; et le premier organe diocésain hebdomadaire qui parut répondait tellement à ces besoins que bientôt tous les diocèses en eurent créé de semblables. En un mot, une Revue mensuelle peut être l'organe d'un pèlerinage, d'une œuvre, mais non pas d'un diocèse. Les choses vont vite, aujourd'hui, l'oubli aussi, et une nouvelle vieille d'un mois n'est déjà plus une nouvelle.

Il y a la vie paroissiale, mais il y a de plus la vie diocésaine : un diocèse est une famille. L'Église aussi, et il y a la vie catholique. Quelle merveille que cette vie catholique ! Non, l'Église

n'est pas quelque chose d'abstrait, d'invisible et de lointain. L'Église, sur la terre, c'est nous ; et c'est pourquoi rien de ce qui intéresse l'Église ne nous est étranger. C'est la grande patrie, la grande famille des âmes. Partout un catholique est chez lui dans l'Église. Et c'est ainsi, sous tous les climats et sous tous les cieux, et dans toutes les langues, les mêmes croyances, les mêmes espérances, le même battement des cœurs, le même tressaillement des âmes. Voilà la vie catholique. Que quelque part l'Église ait été touchée, soudain tout s'émeut, comme dans un organisme vivant le tressaillement de la moindre fibre parcourt l'organisme entier. Cette solidarité catholique, quelquefois endormie, combien de fois dans notre temps l'avons-nous vue se réveiller avec éclat ! Comme tout récemment par exemple pour le Jubilé du Saint-Père. Un mot tombe des lèvres du Chef de l'Église, et le monde catholique est à ses pieds. Ou encore : Aux extrémités les plus lointaines, en Cochinchine, au Japon, au Tonkin, sur les plages africaines, un prêtre obscur verse son sang, et voici cette pauvre ouvrière, qui a pu économiser son sou par semaine pour lire les *Annales de la Propagation de la foi,* la voici qui tombe à genoux dans sa petite chambre, et qui pleure et qui prie, parce que ce sang qui a coulé, c'est le sien, et qu'elle aussi a triomphé dans ce martyr.

Eh bien, il en est de même, proportions gardées, d'un diocèse. Un diocèse, ce n'est pas une juxtaposition de paroisses sans lien entre elles, c'est une coordination de paroisses, un ensemble, un tout, et la vie paroissiale a son expansion naturelle et nécessaire dans la vie diocésaine. Les membres de cette famille sont les prêtres et les fidèles ; car les fidèles, certes, en font partie, et eux aussi on doit les intéresser aux choses de l'Église. Il faut donc que tous, prêtres et fidèles, vivent d'une vie commune, et par conséquent sachent ce qui se passe dans la famille, ce qui advient des uns et des autres, afin de pouvoir s'édifier et s'encourager mutuellement. Mais ce qui demeure inconnu, pour l'édification commune est nul. Et souvent, quel dommage, et quel malheur !

En voulez-vous, cher Monsieur le Chanoine, un exemple,

pris tout près de vous? Je viens de faire mes premiers pas hors de ma ville épiscopale, pour visiter, quoi? Une grande capitale? Non, un de nos plus modestes villages, et, j'ai vu là une chose qui m'a charmé : ce que, dans cette toute petite paroisse, est venu à bout de faire, en deux ans à peine, l'un de vous, un jeune prêtre. Son prédécesseur, un saint, avait fait une grande chose : il avait rebâti son église. Mais c'était tout. Un confessionnal, non pas une de ces boîtes énormes, odieuses, qui déshonorent presque le nom et la chose, et qu'il faut faire disparaître de partout; mais quelque chose de léger et d'élégant, je dirais presque d'attrayant; des fonts baptismaux du même goût, avec le baptême du Christ sculpté en relief; dans toute l'étendue de la nef, des bancs de chêne, solides, ne remuant pas, tournés, non pas vis à vis les uns des autres, mais vers l'autel; dix beaux vitraux, avec des sujets bien choisis, prédication permanente de l'évangile; un banc d'œuvre tout à fait digne; en face une chaire à prêcher qui a coûté, à elle seule, 2,400 fr.; Est-ce tout? Non; des ornements, des vases sacrés, à rendre jalouse une cathédrale; et enfin, une merveille, un vrai chef-d'œuvre de pierre et de marbre, un maître-autel splendide, orné et flanqué de beaux candélabres : ce jeune prêtre a pu donner à Dieu, à son église, à ses paroissiens, à Dancy, tout cela. Invité donc par lui à venir consacrer son autel, oh! oui, certes, j'y courus, afin de féliciter et de louer ce zèle, et afin qu'il fût bien entendu dans tout le diocèse que, tout prêtre qui travaillera et fera quelque chose, son évêque y aura les yeux, et sera trop heureux de le reconnaître aussi hautement qu'il le pourra. Mais vous, quand en parlerez-vous? Quand ce sera oublié! Est-il indifférent cependant au clergé d'en être promptement instruit ou de l'ignorer?

Voulez-vous un autre exemple? J'entends dire de mon diocèse des choses qui me consolent, d'autres qui me navrent. Plus je vois le clergé Chartrain, et plus j'y découvre d'hommes vraiment distingués; et aussi plus je constate son excellent esprit, son respect de la hiérarchie, sa simple et droite et noble docilité, ce qui est le vrai sentiment sacerdotal; et je me sens plein

d'admiration pour les grands évêques et les maîtres éminents qui l'ont formé. Mais en même temps quand, à côté d'autres détails heureusement plus encourageants, on me parle de l'indifférence de certaines paroisses, de la désertion des églises, du petit nombre effrayant des Pâques, en ce qui touche les hommes surtout, mon Dieu ! mon Dieu ! je me demande comment nous ferons pour ramener ces chères populations aux habitudes religieuses. Comme je sens qu'il faudrait que je fusse un apôtre ! Et vous aussi, Messieurs, Messieurs ! Mais des apôtres, cher Monsieur le Chanoine, nous en trouverons ; il y en a au milieu de vous ; et déjà, sur un mot dit par moi, avant même d'arriver parmi vous, quelques-uns se sont mis à l'œuvre, et ont essayé de ces retraites, de ces missions paroissiales, si nécessaires. Avec quel succès ? Voici ce que l'un d'eux m'écrit : « Après un début très humble, quinze assistants, nous sommes arrivés au chiffre de deux cents à deux cent cinquante personnes à peu près, tous les soirs, et cette assistance va augmenter encore certainement. Je pense terminer ces saints exercices le Vendredi-Saint, et rentrer dans ma paroisse pour Pâques . . . . . Hier vendredi, l'église était comble ; il y avait là de 60 à 70 hommes qui chantaient, avec entrain et simplicité. Rien de plus touchant. Les jeunes filles, les femmes, les enfants, en retournant le soir dans les hameaux, chantent nos cantiques. C'est ravissant. Quand on a vu avec quelle religieuse attention ce peuple écoute les grandes vérités du salut, et qu'on l'entend répéter ces beaux refrains : Oui, c'est Jésus, c'est mon roi, je l'adore ! — Espoir, espoir, aux enfants de Marie, on ressent une joie qui repose délicieusement des fatigues de la mission ! » Bon prêtre ! On peut donc faire, cher Monsieur le Chanoine, quelque chose ! Et malgré les difficultés grandes, et bien que nous ayons, on peut le dire, des montagnes à soulever, on ne doit pas perdre courage. Mais il faut que ces choses là soient connues : et votre organe mensuel, quand et comment les dira-t-il ? Trop peu, trop tard, ou pas du tout. Tandis que, hebdomadaire, il devient l'histoire vivante du diocèse, l'histoire jour par jour, par les détails, l'histoire vraie. Il nous faut cette histoire ;

il faut, cher Monsieur, qu'on se sente vivre, d'une vie commune, et qu'un souffle généreux passe de l'un à l'autre, et nous anime tous. Et nos chers morts, qui les rappellera ? Et leur rendra hommage ?... A tous les points de vue, la transformation s'impose, et la nécessité en est telle que quand, pour la première fois, j'en ai parlé, il m'a été répondu : Nous nous y attendions.

III

Mais, et les moyens pratiques d'exécution, me direz-vous ? C'est bien simple. Nous garderons ce qui est, la Revue mensuelle, et telle qu'elle est, sans en changer ni le nom, ni la forme, ni le prix. Donc d'abord vos nombreux abonnés du dehors vous resteront. Et puis nous aurons un premier, un second et un troisième supplément ; d'un prix un plus élevé, naturellement ; mais de combien ! et vaut-il la peine d'en parler ? Pourriez-vous craindre que le clergé, sans lequel ici rien n'est possible, vous refuse pour si peu son concours ? Le sacrifice est si minime, et l'avantage si manifeste ! Non, cette tranformation, faite pour lui surtout, ne se fera pas sans lui : il vous viendra, librement sans doute, mais très certainement, et tout entier, je crois pouvoir vous le garantir. Les fidèles non plus ne vous feront pas défaut. J'ai entendu dire quelquefois que les laïques protestants s'intéressent plus que les laïques catholiques aux choses de leurs églises. Si cela a été vrai, je l'ignore, mais il faut que cela cesse de l'être.

D'ailleurs, les faits sont là : pas un diocèse, sauf le nôtre, où cette publication hebdomadaire n'ait été essayée, et pas un où elle n'ait réussi ; pas un diocèse où le clergé qui la possède ne la vît disparaître maintenant sans le plus vif regret.

Quant aux exigences et aux difficultés nouvelles de la rédaction, ne craignez rien : vous trouverez des auxiliaires. Il y a sous votre main à Chartres des jeunes prêtres plein de talent qui vous prêteront avec joie leur collaboration ; il vous en viendra de tout le diocèse, charmés de trouver-là une tribune. Il vous viendra même des laïques, heureux et fiers d'apporter leur tribut à une feuille déjà si admirablement posée, et qui,

avec les nouveaux horizons qui s'ouvrent devant-elle, deviendra, je n'en doute pas, d'un plus haut intérêt encore.

Je sais bien que l'on plaisante. Semaine liturgique, semaine léthargique. Eh bien! Lisez, je ne dis pas seulement la *Semaine religieuse de Paris,* mais, par exemple, les *Annales Orléanaises,* qui, aux mains d'un homme de sens, de tact et de goût, sont ce qu'elles sont, et vous répondrez. J'ai l'orgueil de croire que, le clergé chartrain étant aussi riche en talents que déjà il m'apparaît, vous parviendrez sans grande peine à posséder un organe qui, non seulement procurera à nos chers prêtres, dans la solitude quelque fois grande de leurs presbytères, une lecture pleine d'attraits, mais encore intéressera vivement les fidèles eux-mêmes, et aux choses générales de l'Église, dont vous pourrez entretenir plus en détail vos lecteurs, et aux choses du diocèse, qui seront plus spécialement votre domaine.

Donc, cher Monsieur le Chanoine, à l'œuvre, avec courage et confiance, et, comme le disait joyeusement et militairement, en allant au-devant des balles de la Commune, le P. Captier, vous avez besoin, vous, d'un courage moins périlleux : *En avant, pour le bon Dieu !*

Veuillez agréer, cher Monsieur le Chanoine, l'hommage de mes bien affectueux et dévoués sentiments en N. S.

† FRANÇOIS, *évêque de Chartres.*

Chartres, 22 Mars 1890.

Que notre vénérable Évêque nous permette de renouveler ici nos sincères remerciements pour ses paroles vraiment trop bienveillantes à notre adresse !

Les éloges accordés par Sa Grandeur aux commencements de la *Voix* comme à la fondation de l'Œuvre des Clercs, reviennent tout d'abord, on le sait, à notre ancien et bien aimé supérieur, M. l'abbé Ychard, dont nous étions heureux de seconder les premiers labeurs pour l'organisation de la Maîtrise au début de notre professorat. Nous avons dit en d'autres circonstances les précieux concours qui vinrent aider, à diverses époques, la rédaction de notre humble Revue.

Quant aux encouragements pour la continuation et la périodicité plus fréquente de cette publication déjà vieille de trente-trois ans, Mon-

seigneur les accentue avec une expression de désirs qui ranimerait le zèle le plus refroidi.

L'invitation épiscopale en termes si aimables et si pressants, ouvre devant nous une carrière plus large que par le passé. Comment ne pas répondre à cette proposition qui intéresse la gloire de Notre-Dame, l'extension du Pèlerinage, le bien des âmes ? Puissent beaucoup de personnes, prêtres et fidèles, entrer dans les mêmes sentiments, et favoriser généreusement l'essai prochain d'une *Semaine religieuse !* Nous voulons compter avant tout sur le secours de leurs prières ; on y ajoutera certainement celui des offrandes.

Donc nous allons donner à la *Voix de Notre-Dame* un développement nouveau. Voici le plan arrêté et qu'on désire réaliser à partir du 1er juin.

La *Voix* sera publiée tous les samedis. Le 1er samedi de chaque mois, elle paraîtra dans la même forme que par le passé et aux mêmes conditions. Prix de l'abonnement pour les personnes qui voudront se contenter de ce numéro mensuel : 3 francs. Les douze livraisons du premier samedi formeront un tout avec pagination suivie.

Les autres samedis du mois, une livraison de seize pages in-8° avec pagination autre que celle de la Revue mensuelle, sera destinée aux abonnés qui voudront ajouter au numéro du premier samedi ces suppléments hebdomadaires et qui, dans ce but, auront versé 3 francs de plus, en tout 6 francs.

Dès maintenant nous attendons les adhésions. Prière de nous les adresser au plus tôt soit à la Maîtrise, soit au sanctuaire de N.-D. du Pilier, soit au secrétariat de l'Évêché.

GOUSSARD,
Chanoine.

SOUVENIR DU SACRE DE Mgr LAGRANGE

On peut se procurer à la Maison des Clercs, l'image commémorative du Sacre de Mgr (0m35 sur 0m25). Au premier plan, l'artiste représente l'entrée du cortège épiscopal dans notre merveilleuse basilique ; puis, par un jeu de l'imagination, évidant les parties supérieures du monument, il nous découvre le sanctuaire, et nous fait assister à l'imposante cérémonie du sacre. — Prix : 0 fr. 50.

LES PRÊTRES DU DIOCÈSE DE CHARTRES PENDANT LA RÉVOLUTION

(Un précieux document vient d'arriver au Chapitre de la cathédrale de Chartres. On nous le communique pour la *Voix* et nous sommes heureux de l'y insérer.)

Amiens, le 29 mars 1890.

Le Secrétaire perpétuel de la société des antiquaires de Picardie.

MONSIEUR LE DOYEN DU CHAPITRE,

En classant mes archives personnelles je trouve la copie ci-incluse d'une lettre adressée pendant l'émigration par les prêtres du diocèse

de Chartres à leur Évêque. Je ne sais à quel titre cette pièce a été conservée dans ma famille, peut-être vous sera-t-il agréable de la posséder, je m'en dessaisis donc bien volontiers en faveur du vénérable Chapitre de l'Église de Chartres. Vous serez heureux, j'en suis certain, de constater l'esprit de foi, de renoncement et d'attachement à leur Évêque, de vos saints prédécesseurs.

Si vous ne trouvez pas ma demande indiscrète, Monsieur le Doyen du Chapitre, je vous prierais de vouloir bien déposer aux pieds de Monseigneur l'Évêque de Chartres, l'hommage du profond respect du fils d'une ancienne élève de Monseigneur Dupanloup aux catéchismes de l'Assomption, honorée jusqu'à son dernier jour de l'affection de son cher maître.

Veuillez agréer, Monsieur le Doyen du Chapitre, l'expression de mes sentiments distingués et respectueux,

H. Poujol de Préchencourt,
sec. perp. de la soc. des ant. de Picardie.
Amiens, 6, rue Gloriette.

Lettre des Prêtres du diocèse de Chartres qui se trouvent à Vinchester à leur Évêque.

Au château de Vinchester, 1er Octobre 1793.

Monseigneur,

Enfin nous connaissons votre retraite ; inutilement nous avions cherché à la découvrir depuis un an et plus que nous sommes en Angleterre, d'abord à Londres et depuis à Vinchester, lieu de notre résidence actuelle. Monseigneur *de St-Pol de Léon*, notre ange tutélaire qui est venu faire icy une ordination aux Quatre-Temps derniers, nous a appris que vous étiez à Bruxelles. Nous ne pouvons résister plus longtemps au désir qui nous presse de vous renouveler l'hommage de nos sentiments respectueux et de notre constant attachement à votre personne ; comme à notre doctrine et à votre exemple. C'est pour nous une douce consolation au milieu des maux qui nous affligent.

La Providence nous a singulièrement protégés dans notre déportation. Aucun de nous n'a eu sur son passage les malheureuses rencontres qu'ont faites tant d'autres de nos infortunés confrères qu'on a si cruellement maltraités, surtout à Dreux, petite ville trop célèbre par son féroce patriotisme. Nous sommes tous arrivés à bon port en Angleterre où le peuple comme les Grands et le Souverain nous ont fait à l'envi l'accueil le plus gracieux. Vous savez, Monseigneur, et l'Europe entière en est instruite, tout ce qu'a fait et continue de faire pour nous cette nation riche, sensible et généreuse ; on peut dire que notre manière d'être en cette terre étrangère tient du prodige. Nous y avons pleine et entière liberté d'exercer notre culte religieux. Nous y faisons ouvertement presque tout ce que

faisions en France dans l'ancien ordre des choses. Non seulement les fidèles catholiques, soit réfugiés, soit du pays, mais les Anglicans viennent sans cesse à nos offices, les admirent et en paraissent édifiés. Les ministres eux-mêmes s'y trouvent volontiers et sont très portés pour nous. Tous se sont fait un honneur et un devoir de contribuer aux secours que nous recevons du bureau établi à Londres.

Ils ont publié avec zèle les lettres du Roy qui nous recommandait à son peuple; ils ont même pour la plupart accompagné ces publications d'éloges très flatteurs pour le clergé français, et d'expressions bien propres à toucher les cœurs et à émouvoir la compassion de leurs auditeurs. Aussi leurs discours ont-ils toujours produit d'heureux effets et les quêtes faites en conséquence se sont trouvées très abondantes.

L'établissement au château de Vinchester a commencé vers le mois de novembre dernier par une colonie de 50 à 60 prêtres français ; depuis, le nombre s'en est accru chaque jour, à mesure que les logements étaient préparés pour les recevoir. Nous y sommes réunis aujourd'hui au nombre de 700 environ ; on prépare encore de nouveaux logements; ainsi nous pourrons bien nous y trouver jusqu'à 8 à 9 cents. La chapelle d'abord plus que suffisante, est devenue beaucoup trop petite. On a joint un appartement adjacent plus élevé qui y communique par des ouvertures pratiquées exprès et forme comme une espèce de tribune. Par les soins et libéralités des personnes pieuses, les deux chapelles sont décemment décorées et fournies de tous les ornements nécessaires, on y a érigé six autels où nous avons *ad jurnum* la consolation d'offrir de temps en temps le St-Sacrifice de la Messe. On en a dit pendant la belle saison depuis 5 heures et demie jusqu'à midi. La Messe de communauté qui se dit après la méditation est pour tous nos bienfaiteurs. Nos offices sont chantés festes et dimanches. Aux grandes solennités, il y a exposition du St-Sacrement, ainsi que les dimanches et jeudys de chaque semaine pour les saluts. Les autres jours, nous avons, le soir comme le matin, des prières particulières relatives aux circonstances présentes. Une partie de ces prières ont été rédigées par le Souverain Pontife qui y avait attaché des indulgences pendant un an. Le terme des indulgences était fixé au 15 May dernier, mais nous ne les avons pas moins continuées depuis. Comme le château est fort élevé notre chant est entendu dans presque toute la ville et même au delà dans la campagne. Les Anglais en sont dans l'admiration et s'arrêtent souvent pour prendre plaisir à l'écouter.

Le Roy est instruit de tout ce qui nous concerne et il y prend un intérest singulier, il aime beaucoup à s'entretenir des prêtres de Vinchester et c'est toujours avec attendrissement comme avec éloge

qu'il en parle à ceux qui l'approchent. Cet excellent prince a placé près de nous pour nous protéger avec son régiment en cas de troubles milord Buckingham, ex-ministre, ancien vice Roy d'Irlande, 1er marquis de la Grande Bretagne et colonel général de la milice anglaise.

Sa Majesté ne pouvait faire un choix plus heureux pour nous. Monsieur de Buckingham ainsi que son estimable épouse sont continuellement occupés du soin de pourvoir aux moyens d'adoucir notre exil ; il nous est impossible, Monseigneur, de vous détailler icy tous les biens que nous en recevons. Leur attention va jusqu'à prévenir nos désirs, et les amusements qui pourraient nous flatter pour occuper nos loisirs. Ils donnent à chacun selon son goût, des livres pour lire, du papier et des plumes pour écrire ; des outils d'horlogerie, des métiers à broder ou à tapisser avec les instruments nécessaires et les matières premières, de la laine ou de la soye pour ceux qui veulent s'amuser à tricoter bas ou gants. Tous ces ouvrages sont au profit de ceux qui les font ; Mme la Marquise se charge de les leur vendre ; elle porte la complaisance jusqu'à servir elle-même de Maîtresse à ceux qui travaillent à des ouvrages qui sont de son ressort.

Ces admirables bienfaiteurs ont prévu tous nos différents goûts. Comme il y a dans l'enceinte du château beaucoup de terre propre à recevoir la culture et qu'il pourrait s'en trouver parmi nous qui aimassent le jardinage, ils ont fait faire en grande quantité tous les instruments convenables à ce genre de travail ; ils fournissent toutes les graines ou plantes qu'on désire avoir. Plusieurs ont mis à profit cette générosité, nos cours sont devenues des jardins où se trouvent l'agréable et l'utile. Ils s'embellissent et s'enrichissent tous les jours par de nouveaux travaux, et nos bienfaiteurs en paraissent enchantés.

Au milieu de tous ces différents soins, ils s'occupent surtout de nos malades et de nos infirmes. Mme la Marquise les visite très souvent et veille à tous leurs besoins. C'est pour eux qu'elle a fait garnir nos cours de volailles et qu'elle fait nourrir au château jusqu'à des lapins privés. Quand ils sont convalescents, elle s'informe elle-même des choses qui pourraient flatter leur goût ; et tout ce qu'ils désirent en gras ou maigre leur est servi dans l'instant. Rien ne paraît lui coûter quand il s'agit de nous obliger ; et comme cette famille est très opulente, elle ne met point de bornes à sa générosité ; on vient de nous annoncer qu'elle avait fait venir de Londres des étoffes pour faire faire des gilets ou caleçons à tous ceux de nous qui désireraient en avoir pour la saison rigoureuse où nous entrons. Des pères et mères n'en agiraient jamais mieux envers leurs enfants chéris ; aussi les regardons-nous comme tels, et c'est avec une sen-

sation de joye toujours vive et toujours nouvelle que nous les voyons l'un et l'autre soir et matin aller et venir au château pour y découvrir quelque nouveau moyen de nous être utiles. Ce qu'il y a surtout d'admirable en eux, c'est le ton et la manière populaire, affable et intéressante qu'ils y mettent, on dirait que c'est pour eux un bonheur de trouver à nous faire du bien.

Vous voyez, Monseigneur, combien la Providence a veillé sur nous. Nous ne sommes entrés dans ce long détail qui ne l'est pas encore autant qu'il pourrait l'être que parce que nous sommes persuadés qu'il ne peut manquer d'intéresser sensiblement votre Grandeur. Nous sommes donc tranquilles icy en attendant l'évènement que nous espérons pour rentrer dans notre infortunée patrie, plutôt pour nos malheureuses ouailles sur le sort desquelles nous ne cessons de gémir que pour nous-mêmes.

Mais, Monseigneur, nous sommes inquiets sur la situation de votre Grandeur. Nous osons espérer qu'elle voudra bien nous apprendre si la Providence lui a été aussi favorable qu'à nous, comme nous n'avons cessé de le désirer et de le demander dans nos prières publiques et particulières.

Nous avons l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

P. S. — M[me] de Buckingham vient dans le moment de faire acheter une pièce de très belle toile pour en faire faire 18 nappes d'autel. Trois pour chacun de ceux érigés dans nos deux chapelles. C'est ainsi chaque jour de nouveaux traits de bienfaisance.

Dévotion à la Sainte Vierge. — Deux traits récents

La foi de nos marins. — A Dunkerque, le départ de la flotille d'Islande a eu lieu récemment.

Dans cette circonstance, nos marins ont donné une nouvelle preuve de leurs profonds sentiments religieux et de leur vive dévotion pour Notre-Dame-des-Dunes.

Avant de s'embarquer, ils sont venus fidèlement lui adresser une dernière prière dans sa chapelle, se munissant souvent d'une médaille ou d'une statuette de la Madone et emportant quelques cierges bénits pour les allumer dans la cabine à l'heure de la tourmente.

Lorsque le navire sortait des jetées encombrées d'amis et de curieux, l'équipage, au commandement du capitaine, se découvrait, se signait et, s'appuyant sur le bastingage, récitait la prière.

Ah ! ce n'est pas en ce lieu, ni surtout à cet instant, qu'il sera jamais de mode de risquer quelqu'une de ces bravades habituelles contre la religion. C'est que l'acte si simple mais si solennel de nos rudes marins impressionne les spectateurs même les plus incrédules;

c'est qu'il est impossible à cette heure d'étouffer tout sentiment de l'existence d'un Dieu tout puissant.

Quand la goëlette avait pris la haute mer, les femmes retournaient à Notre-Dame-des-Dunes pour recommander à la Bonne Mère ceux qui venaient de les quitter pour six mois.

A certains moments le vénéré sanctuaire ne suffisait pas à contenir les nombreux groupes de familles de pêcheurs de tout le littoral flamand, se succédant continuellement devant la Madone. Décrire l'émotion qui vous étreint à ce spectacle à coup sûr unique est impossible.

On sent vraiment le besoin de prier avec ces cœurs de mères, d'épouses et d'enfants éplorés ; les innombrables cierges qui brûlent dans le chœur au nom des Islandais, activent encore l'ardeur de cette prière ; et pourtant l'émotion devient peut-être plus poignante encore lorsqu'on voit toutes ces femmes, avant de quitter la chapelle, entourer la Pieta élevée près de la porte du sanctuaire à la mémoire des marins naufragés. Combien des leurs ne sont-ils pas ensevelis sous les flots !

Douze cent cinquante-trois hommes montant soixante-douze navires sont partis cette année de Dunkerque pour la pêche de la morue. Que l'Etoile des mers, Notre-Dame-des-Dunes, les guide et les ramène sains et saufs au port ! *(Semaine de Lille).*

Aveu d'un protestant. — Une excellente Revue américaine, l'*Ave Maria* d'Indiana remarque qu'un des signes encourageants de notre temps est l'extension du respect et de la dévotion à la Sainte Vierge, même parmi les non catholiques. A l'appui de cette assertion, le journal reproduit un passage extrait d'un sermon récent du Rév. Robert Court, un ministre presbytérien bien connu.

Le texte du discours était le *Magnificat :*

« Tous les bons protestants, dit le Dr Court, devraient vénérer et honorer la Sainte Vierge, non seulement à cause de son caractère personnel, mais parce qu'elle est la sainte Mère de Dieu ! Je dirais que, pour mon compte, il y a longtemps que j'ai appris à aimer et à honorer Marie. Jusqu'à ce que l'horloge du temps frappe la dernière heure, les générations après les générations l'appelleront spécialement bénie et bienheureuse. Et pourquoi ? A cause de son Fils. L'incarnation est le dogme central du christianisme ; c'est comme un système de vérité qui conduit au salut, et une forme touchante de dévotion envers Dieu. Niez la maternité divine, ou refusez-lui la place d'honneur qu'elle mérite, la théologie devient une simple philosophie et vos églises de simples clubs de dilettanti. »

La Vierge Lorraine JEANNE D'ARC

Son Histoire au point de vue de l'Héroïsme, de la Sainteté et du Martyre

Par Mme LA COMTESSE ARMAND DE CHABANNES

Deuxième édition, honorée d'une lettre de Rome et de plusieurs approbations épiscopales (1).

Le titre de ce livre résume toute la pensée de l'auteur ; et cette pensée, devenue féconde sous le souffle inspirateur qui anime son œuvre, fait de cette admirable vie, soit une ravissante idylle, soit une triomphale épopée, soit enfin un drame saisissant et lugubre, subitement éclairé par un céleste rayonnement.

« L'autorité des documents, la solidité des preuves, la grâce et l'entrain du récit, la pureté de la doctrine, l'élévation des sentiments, le parfum de piété qui s'exhale de ce livre, en font une œuvre qui ne convient pas moins aux familles chrétiennes, aux maisons religieuses, aux lecteurs de tout âge, qu'aux érudits, aux hommes de lettres, et surtout aux vrais amis de la France. »

Mgr Lagrange, le nouvel Évêque de Chartres, a bien voulu, comme l'avait fait Mgr Regnault, son vénérable prédécesseur, accorder à la *Vierge lorraine* ses précieux encouragements ; sortis d'une plume aussi érudite que la sienne, ils ne pourront qu'ajouter à l'ouvrage une valeur de plus.

Nous reproduisons ci-après la lettre si flatteuse de sa Grandeur à l'auteur de la Vierge Lorraine,

Chartres, le 25 Avril 1890.

MADAME LA COMTESSE,

Je connaissais depuis longtemps déjà votre excellent écrit sur Jeanne d'Arc, et la lecture que je viens d'en faire de nouveau a confirmé encore mes premières impressions. Je suis heureux d'avoir l'occasion de vous le dire ; et plus heureux d'ajouter qu'un évêque dont l'autorité était grande, surtout en ce qui touche la Vierge de Domrémy, celui qu'on a pu appeler avec raison, l'évêque de Jeanne d'Arc, Mgr Dupanloup, tenait votre volume en haute estime : c'est ce que je lui ai entendu déclarer plus d'une fois.

Or, cet écrit ne semble-t-il pas recevoir une actualité nouvelle de l'heureuse et juste popularité qu'obtient en ce moment parmi nous Jeanne d'Arc ? Son nom est dans toutes les bouches ; l'âme française paraît se reconnaître plus que jamais en elle ; et ce resplendissement de l'héroïne n'est-il pas comme une préparation providentielle à la canonisation espérée de la sainte ?

(1) Un volume in-18 jésus de 358 pages avec portrait. A Paris, Plon, éditeur, rue Garancière, 8 et 10, et à Chartres, Selleret, place des Halles.-J. Langlois, aux 4 Coins.

Quoi qu'il en soit, vos pages, qui la reproduisent si bien sous ce double aspect de guerrière et de sainte, correspondent merveilleusement au sentiment général, et sont de celles qu'on ne saurait trop répandre et lire.

Veuillez agréer, Madame la Comtesse, l'hommage de mon profond respect.

† FRANÇOIS, *évêque de Chartres.*

MARTYROLOGE de L'ÉGLISE de CHARTRES *(Suite)*

Nos 173-174. Saint Grégoire VII et le Bienheureux Urbain II aussi illustres par leurs vertus éminentes que par leurs actes courageux séjournèrent l'un et l'autre dans l'abbaye de Vendôme : Grégoire VII lorsque n'étant encore que légat du saint siège il se rendit à Tours pour présider le concile tenu en 1055 contre les erreurs de Bérenger ; Urbain II lorsqu'après le concile de Clermont il se dirigea vers le nord de la France pour y continuer la prédication des croisades. Il y resta onze jours, et le 28 février 1096 il bénit lui-même le grand crucifix qui était à l'entrée du chœur de l'église abbatiale en attachant des indulgences à la célébration de l'anniversaire de cette cérémonie (1).

No 175. Saint Bruno de Segni accompagnait Urbain II dans tout le voyage que ce pontife fit à travers la France, par conséquent il vint avec lui à Vendôme. Plus tard sa présence est encore signalée à Chartres en 1105. Il assistait au mariage de Boémond, prince d'Antioche avec Constance fille de Philippe Ier. Une nombreuse noblesse du pays était réunie pour ce mariage. Saint Bruno, légat de Pascal II en profita pour prêcher la croisade, et Boémond debout auprès de l'autel de Notre-Dame, prononça un discours éloquent et entraîna à sa suite quelques-uns des seigneurs du pays chartrain (2).

No 176. Saint Bruno des Chartreux que nous avons refusé de compter au nombre des disciples de Saint Fulbert peut cependant figurer au rang de nos saints. Natif de Cologne, étudiant de Reims dont il devint chanoine en 1059 et d'où il partit pour fonder la grande Chartreuse en 1084, aurait été pendant quelque temps chanoine de notre cathédrale au dire de plusieurs auteurs cités par Rouillard et Souchet (3).

No 177. Ste Hildeburge, fille d'Hervé, seigneur de Gallardon, puissant par ses richesses et ses honneurs, *potens divitiis et honoribus* (4) épousa Robert d'Yvri. Celui-ci mourut bientôt, et la jeune veuve cédant aux sollicitations dont on l'importunait consentit à un nouveau ma-

(1) De Peligny, 229 — (2) Darras, XXV, 159 — Souchet, II, 346 — (3) Rouillard, II, 89, Souchet, II, 297.

(4) *Histoire de France et des Gaules*, XIV, citée par l'*Annuaire* de 1817, 208.

riage et s'en allait le conclure, lorsqu'en sortant de son château elle tomba et se blessa si gravement qu'elle crut voir dans cet événement un signe du ciel qui l'appelait à renoncer aux noces terrestres. Elle se consacra au service de Dieu et vécut recluse le reste de ses jours, à côté de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise jusqu'en 1114. Son nom fut inséré dans les martyrologes le 3 juin, mais son culte — si jamais culte lui fut rendu — est tombé depuis longtemps dans l'oubli (1).

Nº 178. Saint Thibault de Champagne naquit à Provins de l'illustre famille des comtes de Champagne, de Chartres, de Blois et de Tours. Son père le chargea de commander les troupes qu'il envoyait au comte Eudes de Chartres, prétendant, en qualité de neveu à la succession de Rodolphe dernier roi d'Arles. Thibault représenta à son père qu'il avait fait vœu de quitter le monde, et se retira dans une forêt de l'Allemagne où il vécut du travail de ses mains ; de là il passa en Italie et se fixa auprès de Vicence où il se livra aux plus grandes mortifications. Il y mourut le 30 juin 1066. Alexandre II lui décerna peu après les honneurs de la canonisation solennelle. Son culte est établi à Sens, Provins, Paris, Auxerre, Langres, Toul, Beauvais, etc. (2). Cet exemple du renoncement le plus généreux à toutes les grandeurs et à toutes les jouissances du siècle eut des imitateurs parmi lesquels les plus distingués furent certainement les deux suivants :

Nº 179. Saint Simon de Vermandois, comte de Crépy, l'un des plus riches seigneurs de son temps, possédait en fief les comtés d'Amiens, Senlis, Beauvais, Pontoise, Meulan et Mantes par où il se rattache à notre diocèse. Il soutint avec courage les droits de ses vassaux contre Philippe Ier et, après avoir refusé le mariage que Guillaume le Conquérant voulait lui faire contracter avec sa fille Mathilde, qui épousa Etienne comte de Blois et de Chartres, il se fit religieux au monastère de Saint-Eugend de Saint-Claude (Jura). Son saint abbé Hugues de Cluny le tira bientôt de sa solitude pour lui confier, au nom de l'église, une mission de paix auprès des rois de France et d'Angleterre. Il fut aussi appelé à Rome par Saint Grégoire VII qui le fit son légat apostolique auprès de Robert Guiscard. Il mourut dans la ville éternelle le 30 septembre 1080. Les Bollandistes ont établi que le titre de Saint lui fût donné dès le siècle qui suivit sa mort (3).

Nº 180. Evrard de cette illustre famille du Puiset qui fit tant de bien et aussi tant de mal à l'Église, était fils d'Evrard Ier comte de Bréteuil, vicomte de Chartres, seigneur du Puiset, neveu d'Hugues évêque de Langres et de Galeran abbé de Saint-Vannes, frère de la

(1) Mgr Guérin, 3 juin.

(2) Darras, XXI, 527. Godescard. Mgr Allou, évêque de Meaux, a publié sa vie en 1873.

(3) Darras, XXII, 417.

comtesse de Dol, mère de Saint Gilduin (1) frère aussi de Hugues du Puiset, bienfaiteur de Marmoutier, fondateur de la curieuse église de son village et tout à la fois persécuteur de l'évêque Saint Yves. Au nombre de ses neveux fils de Hugues nous comptons Gilduin, moine de Cluny, abbé de Josaphat en Palestine, Hugues comte de Jaffa, Evrard qui périt vaillamment au siège d'Antioche, et sa nièce Humberge, remarquable par sa piété et ses vertus qui épousa Wallon de Chaumont et partit avec son mari en Terre sainte.

Evrard hérita des titres de son père et fit assez belle figure dans le monde, au dire du vénérable Guibert de Nogent, son historien et son parent. Mais Dieu lui ayant inspiré un vif désir de gagner le ciel (2) il distribua tout son or et son argent aux pauvres, fit des dons considérables aux monastères, donna sa part de la terre de Nottonville à Marmoutier et se retira avec quelques amis dans une solitude profonde, où tous travaillaient pour gagner leur nourriture, faisant cuire du charbon qu'ils vendaient dans les villages voisins. De là Evrard passa à Marmoutiers avec ses amis. L'abbé Saint Barthélemy les reçut comme des anges du ciel et se rendit lui-même au Puiset pour régler quelques détails de leur entrée en religion (3). Dès lors Evrard donna dans le cloître l'exemple de toutes les vertus. Par les relations qu'il conservait avec sa famille il adoucit un peu les mœurs de ses frères, les amena à réparer leurs injustices envers l'Eglise, et leur fit donner à Marmoutier l'église du Puiset, celle de Saint Victor de Blois et ce qu'ils possédaient à Nottonville. Il se montra le plus humble et le plus mortifié de tous et dans les voyages qu'il fit par ordre de son supérieur, on ne put jamais le déterminer non seulement à loger mais même à entrer dans aucun des nombreux châteaux qu'il avait quittés pour Jésus-Christ. Son mérite le fit appeler sur le siège abbatial de Saint Calais où il mourut entouré de la vénération publique. Guibert de Nogent le propose comme le modèle le plus accompli d'un parfaite conversion et les historiens l'appellent vénérable (4).

N° 181. Saint Barthélemy, évêque de Tours et abbé de Marmoutier fut l'un des évêques les plus recommandables de son temps (5). Il vint au Puiset régler l'entrée en religion du vénérable Evrard, et sous son abbatiat les divers prieurés de nos contrées dépendant de son abbaye furent enrichis par de généreux bienfaiteurs.

En 1071 Guillaume Gouet approuva le don qu'avaient fait précédemment Herlebaud et Eudes de l'église de Dangeau, et aussi le don que Girard Bruneau faisait alors de la terre de Sonville à condition que sa femme et ses trois fils recevraient des moines chacun vingt sous

(1) Mém *Soc. Arch*, XI, 12.

(2) Cartul. Dunois Marmoutiers, 38. — (3) Id. 39. — (4) D Piolin, III, 383, 388. — (5) Id. III, 269. P. Bolland. 11 novembre.

et que son quatrième enfant aurait un psautier et serait nourri pendant deux ans aux écoles de Châteaudun (1). En 1079 Eudes *de Bussello* donna aux frères de Mezières le bois et les pêcheries de Saumeray (2) ; Guillaume Gouet accorde le bois nécessaire aux religieux de Vieuvicq (3) et autorise le prieur Herbert à acquérir toute la terre située entre son église et la rivière appelée alors Verlène (4), Villaine de Maton ou de la Mère de Dieu (5), et maintenant Foussarde.

Le nom de Saint Barthélemy est inscrit au martyrologe des petits Bollandistes le 11 novembre.

L'ÉGLISE N.-D. DE CHARTRES AU CAMBODGE

D'une lettre du Père Pianet, en date du 22 Janvier, nous extrayons les lignes suivantes :

«..... Et mon église, ma chère église ! M. G. fait de la réclame pour moi. J'en suis ravi..... mais dans quel gouffre j'ai dû jeter les aumônes que m'a déjà procurées la *Voix !* Cela me désole de faire tant de bruit autour de mon nom. Je m'y résignerais pourtant si à ce prix je pouvais encore trouver une pareille somme d'offrandes. Je souffre de laisser mon église, sans pouvoir la livrer au culte, puisque c'est là mon but. La Sainte Vierge m'a aidé jusqu'ici au delà de toutes bornes. Je ne cesse de m'extasier devant ce monument dont les murailles s'élèvent dans toute leur hauteur vers le ciel, et j'ai peine à comprendre comment il a pu sortir de terre avec le si peu d'argent que j'avais au commencement des travaux. Je voudrais maintenant crépir l'intérieur et faire les voûtes qu'on imite assez bien ici avec des lattes de bambous. Une coupe de pierre là-dessus leur donne à peu de frais, l'aspect de nos églises de France. Si le manque de ressources m'empêchait de continuer, il y aurait une perte, à cause du bon marché conclu avec les ouvriers chinois, et à cause des échafaudages qu'il faudrait renouveler plus tard. Oh ! j'aime mieux espérer que Notre-Dame de Chartres me viendra encore en aide pour l'achèvement de l'édifice construit en vue de sa gloire et du bien des âmes..... »

Depuis l'arrivée de cette lettre en France, nous avons porté de nouveau à la Maison des Missions étrangères le produit de quelques aumônes pour l'église Cambodgienne : une somme de 150 francs. Nous continuerons la collecte. Nous avons encore à la disposition de nos lecteurs des *timbres du Sacré-Cœur*. On nous en réclame de temps à autre comme souvenir pieux à coller dans l'intérieur des lettres ou sur les livres, et comme moyen de propagande pour l'œuvre du

(1) Cart. Dunois, 42, 124 — (2) id 40 — (3) id. 41. — (4) id. 42. — (5) Cartul. de Notre-Dame, III, 314.

P. Pianet. L'offrande d'un franc au moins destiné à cette œuvre donne droit à cent de ces petits timbres ; mais, bien entendu, nous ne faisons cet envoi qu'aux personnes qui en font la demande.

FAITS RELIGIEUX

Fête de Jeanne d'Arc à Orléans. — Le 461e anniversaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc, sera célébré les 7 et 8 mai prochain, avec un éclat exceptionnel.

Les fêtes seront présidées par S. E. le cardinal Richard, archevêque de Paris. Seront également présents NN. SS. Couillé, évêque d'Orléans ; Laborde, évêque de Blois ; Goux, évêque de Versailles ; de Briey, évêque de Meaux ; Trégaro, évêque de Séez ; Lagrange, évêque de Chartres.

Le panégyrique de Jeanne d'Arc sera prononcé par M. l'abbé Mouchard, licencié ès-lettres, professeur de rhétorique au Petit Séminaire de la Chapelle.

Le nouveau Conférencier de Notre-Dame. — Mgr d'Hulst, Recteur de l'Institut catholique de Paris, l'un des panégyristes de Jeanne d'Arc, vient d'être choisi par Son Éminence le Cardinal-Archevêque de Paris, pour remplacer, dans la chaire de Notre-Dame, le R. P. Monsabré. L'illustration donnée à la chaire de la Métropole par les Ravignan, les Lacordaire, les Félix, les Monsabré, et le bien accompli par ces hommes de Dieu, seront sûrement continués.

Ce choix réjouit tous les catholiques ; nous aimons à le signaler particulièrement comme un honneur pour le diocèse de Chartres où Mgr d'Hulst eut son berceau et conserve sa propriété de famille.

La fête de St Joseph en Espagne. — D'après le pieux désir du peuple espagnol, dont les évêques du pays ont été les interprètes près du Saint-Siège, Sa Sainteté Léon XIII a inscrit à nouveau la fête du glorieux Patriarche au nombre des fêtes d'obligation pour l'Espagne.

Le procès de béatification de M. Olier. — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Paris :

Nous croyons savoir que le procès de béatification de M. Olier, commencé en 1867, va être incessamment repris. Le postulateur de la cause est M. l'abbé Captier, supérieur des Sulpiciens à Rome.

Nous apprenons aussi la reprise d'une cause bien chère à tous les Français qui comprennent le vrai dévouement à l'éducation de la jeunesse. On va s'occuper activement à Rome du procès de canonisation du Bienheureux de La Salle.

Départ pour la Terre-Sainte. — Les pèlerins de la pénitence de Paris et du Nord ont quitté la capitale le 17 avril.

Un autre groupe de 50 pèlerins, sous la direction de M. l'abbé Orry, est parti de Bordeaux. Le vendredi 18, S. G. Mgr de Marseille a célébré la messe à Notre-Dame de la Garde et distribua les Croix du Pape.

L'embarquement a eu lieu aussitôt après.

Pèlerins allemands et italiens. — Le pèlerinage allemand, 300 personnes, est arrivé à Rome le 12 avril, au matin. Il a été reçu par le Pape le lendemain. — Le 20, les italiens, en nombre considérable avaient leur audience.

Les Écoles chrétiennes libres à Paris. — La réunion de l'Œuvre diocésaine des Ecoles chrétiennes libres a eu lieu le 19 mars. M. Keller, président et M. Thellier de Poncheville, député du Nord, ont pris successivement la parole, et ont constaté qu'en ce moment, à Paris, 61,294 enfants fréquentent les écoles congréganistes : 147.516 fréquentent les écoles municipales ; enfin 33,000 les écoles laïques libres, dans lesquelles est donné l'enseignement religieux.

Malgré la loi de laïcisation et d'obligation, malgré les menaces, le nombre des élèves des écoles chrétiennes s'accroit d'un millier par an, quoiqu'on ait tout fait pour restreindre la liberté du père de famille.

La ville de Paris (par conséquent les contribuables) dépense ***vingt-six millions et demi*** pour ses 147,000 élèves.

Les écoles congréganistes ne dépensent que 2 millions et demi pour 62,000 enfants. Ce qui coûte 1 franc dans l'école religieuse, coûte environ 13 francs dans l'école laïque !

Assemblée générale de l'Œuvre des Cercles. — L'assemblée générale de l'Œuvre des cercles catholiques a lieu en ce moment à Paris (du 27 avril au 4 mai). On sait que, par suite de diverses circonstances, il n'en a pas été tenu depuis trois ans.

Pendant ce temps, l'action propre de l'Œuvre, loin d'être suspendue, n'a fait que se développer. Elle s'est manifestée, dans de nombreuses assemblées régionales, dans des réunions ouvrières, dans des fondations de corporations, d'usines chrétiennes, dans de mémorables pèlerinages.

Sur l'initiative de l'Œuvre des Cercles s'est produit en 1889 le mouvement des assemblées provinciales, qui a abouti à l'assemblée générale du Centenaire.

Les problèmes sociaux, dont l'Œuvre, dès la première heure, a poursuivi l'étude, préoccupent plus que jamais l'opinion. Le Congrès de Berlin en a fait ressortir l'importance, et Léon XIII les a depuis longtemps signalés à l'attention des catholiques, en montrant la place qu'ils occupaient dans sa haute sollicitude.

Œuvre de Saint-François-de-Sales. — Le bulletin de l'*Œuvre de Saint-François-de-Sales* donne, dans son numéro de mars le compte rendu des recettes et dépenses de l'année 1889.

Les recettes générales de l'exercice 1889 sont supérieures de près de 21,000 fr. à celles de 1888. La France a une plus-value de 31,000 fr. et la Belgique de 5,000. L'Italie a subi une diminution de 8,000 et le Canada de 6,000.

Le total des souscriptions et dons s'élève pour cette année à 1,106,722 fr. dans lequel la France figure pour 836.876. Le diocèse de Poitiers tient un bon rang, le 5e sur les 85 diocèses. Il vient après Paris, Lyon, Cambrai et Nantes.

— *Mgr Grolleau*, évêque d'Évreux depuis 1870. vient de mourir.

Les deux grandes œuvres de son épiscopat ont été l'éducation de la jeunesse et la préparation du clergé. C'est à lui qu'est due la fondation du magnifique collège saint François-de-Sales, qui est aujourd'hui l'orgueil de la ville d'Évreux. C'est lui qui a réuni dans ce bel établissement près de trois cents élèves, qui a présidé aux constructions splendides sur la colline qui s'élève au-dessus de la gare, qui a élevé un asile dirigé par les Petites Sœurs des Pauvres et obtenu, à force de démarches, la restauration de sa cathédrale.

Aux actionnaires des chemins de fer. — Après les affirmations

multipliées du Congrès international de l'Exposition, pour le repos hebdomadaire et devant celles de la Conférence de Berlin sur le même sujet, le premier Congrès des Propriétaires et Actionnaires chrétiens, qui vient de se tenir à Paris, ne pouvait manquer d'étudier cette grave question.

Il s'en est occupé spécialement en ce qui concerne les chemins de fer où elle a déjà reçu un commencement d'exécution.

Non content de rappeler l'obligation de conscience où sont les actionnaires de procurer, autant que possible, les bienfaits du dimanche à tous les employés de leurs Compagnies, le Congrès a recherché les moyens d'y parvenir.

Avant tout, il faut l'union entre tous ceux dont le cœur sait concevoir ces nobles préoccupations. La question ayant été déjà ou devant être prochainement posée dans les Assemblées générales, le Congrès prie instamment les Actionnaires des différentes Compagnies de se joindre à ce grand mouvement, et de hâter le jour où il sera possible d'en voir le succès complet.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Un cœur offert par Mgr d'Hulst et un autre offert par Mme la Mise de Pontoi.

Lampes. — 80 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en avril, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 57 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 4. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2. Devant Sainte Anne, 1.

Nombre de messes dites à la Crypte : 296.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 102.

Nombre de visites faites aux clochers : 40.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : Depuis deux mois, ont été consacrés 120 enfants, dont de diocèses 41 étrangers.

— Le pèlerinage annuel de la paroisse de Saint-Sulpice, à Chartres, est fixé au lundi de la Pentecôte. Le lendemain, mardi, encore un pèlerinage venant de Paris, celui des paroisses de St-Nicolas-du-Chardonnet et de St-Etienne-du-Mont.

— La série des pèlerinages à N.-D. de Chartres, pendant la belle saison, a été ouverte par les jeunes sourdes-muettes employées à l'imprimerie de M. Didot, à St-Denis-sur-l'Estrée. Elles étaient conduites par leurs maîtresses, Sœurs de la Providence de Ruillé. En tout près de 50 personnes.

— Nous reprendrons, au prochain numéro, notre habitude d'insérer les extraits de correspondance.

— L'Adoration mensuelle est fixée au jeudi 29 mai, à l'église de Saint-Martin-au-Val. Celle du 23 avril, à la chapelle des Sœurs

du Saint-Cœur de Marie, a été célébrée avec le même éclat que les années précédentes. Prédicateur : M. l'abbé Reinert, chapelain de la Providence.

— La fête des Trois-Marie à Mignières, le 22 mai, sera présidée par Monseigneur l'évêque de Chartres.

— Un triduum solennel est annoncé, comme devant avoir lieu à Chartres, les 16, 17 et 18 mai, en l'honneur du Bienheureux Perboyre, missionnaire lazariste martyr. Ce triduum sera célébré à l'Hôtel-Dieu, dans la chapelle des Sœurs de Saint Vincent de Paul, le fondateur de l'Institut des Lazaristes. Le troisième jour (18 mai) après les vêpres de la cathédrale, il y aura à l'Hôtel-Dieu sermon et salut solennel. Monseigneur y assistera. Le prédicateur annoncé est M. l'abbé Tissier, directeur de l'Institution Notre-Dame.

— Le prédicateur du mois de Marie à la cathédrale est le R. P. de Baecque, de l'ordre de St-Dominique.

— M. l'abbé Clerval, professeur au Grand Séminaire, a été désigné par Monseigneur l'Évêque de Chartres comme *Correspondant diocésain* du Congrès scientifique international des Catholiques. Il est chargé de recueillir, pour le Congrès de 1891, les adhésions de cotisations des nombreuses personnes qui s'intéressent à cette œuvre éminemment catholique. Le Congrès de 1888 a eu, grâces à Dieu, un succès éclatant ; celui de 1891 s'annonce sous les auspices les plus favorables. Les cotisations (10 francs) envoyées immédiatement donneront droit d'abord à toutes les communications émanant de la Commission d'organisation, puis à une carte d'entrée pour les séances, et enfin au compte-rendu. Le compte-rendu du dernier Congrès comprenait deux forts volumes très compacts et remplis des détails les plus intéressants ; le prochain compte-rendu ne sera pas inférieur au précédent.

Tournées de Confirmation. — La première, du dimanche 27 avril au lundi 5 mai, aura lieu dans les cantons de Châteauneuf et de Brezolles ; la seconde, du 9 au 19 juin, dans les cantons de Courville et de La Loupe.

— On n'attend plus de nous un récit sur la fête de Pâques après le long intervalle qui nous en sépare. Ce récit a été fait en son temps par le *Journal de Chartres* et le *Courrier d'Eure-et-Loir*. Cette dernière feuille a même donné une analyse de l'allocution prononcée par Monseigneur à la messe de communion des hommes dans le grand chœur. Sa Grandeur s'est attachée surtout à féliciter les chrétiens présents de leur victoire sur le respect humain, puis a terminé par ces paroles : « Ne sortez pas de ce temple, je vous en conjure, tels ou à peu près tels que vous y êtes entrés ; mais, empor-

tant en vous le Christ, le Christ et toutes ses puissances divines, tous ses trésors divins, réalisez le grand mot de Saint Jean-Chrysostôme : retirez-vous de la table sainte, *tanquam leones, charitatis ignem spirantes*, pleins d'ardeurs nouvelles et respirant le feu des saintes luttes ; contre vous-mêmes d'abord, contre toutes les misères que vous portez en vous ; et ensuite contre toutes les formes que le mal revêt aujourd'hui au milieu de nous. Et qu'ainsi, grâce à la petite troupe vaillante et fidèle que vous êtes, un grand courant de vie chrétienne circule dans cette cité, et ranime et réchauffe toutes nos œuvres..... »

Dancy. — Le dimanche, 13 avril, Monseigneur l'Évêque de Chartres était à Dancy pour une solennité dont sont rarement témoins les fidèles. Sa Grandeur consacrait un autel dans cette église construite naguère par feu M. l'abbé Damiot, curé de la paroisse, et si bien pourvue d'ameublements, de belles verrières et autres décors par M. l'abbé Monier son successeur. Les paroissiens avaient eu à cœur de se rendre au saint lieu. Outre l'accomplissement du devoir dominical, le bonheur de recevoir la première visite pastorale de Monseigneur était un puissant attrait. Sa parole paternelle leur a expliqué l'importance d'une pierre d'autel consacrée, puis la destinée plus haute encore des âmes, pierres vivantes sur lesquelles veut reposer Jésus-Christ.

On nous communique une lettre de M. le curé de La Mancelière :

La Mancelière. — « Une mission vient d'être prêchée dans ma paroisse par M. l'abbé Dourdoigne, curé de Meslay-le-Grenet. Commencée le 24 mars, elle a été terminée le 9 avril.

Les exercices avaient lieu alternativement dans l'église de La Mancelière et dans celle des Châtelets. L'assistance a toujours été nombreuse, bien que la population soit disséminée dans une vingtaine de hameaux dont quelques-uns se trouvent à cinq ou six kilomètres de l'église paroissiale.

Trois curés du voisinage avaient invité leurs paroissiens à se rendre aussi à cette mission ; et l'on voyait à La Mancelière des personnes venues de deux à trois lieues de distance.

Les hommes étaient nombreux. Pendant la mission, nous avons visité toute la paroisse, et les habitants étaient heureux de recevoir le missionnaire qui leur distribuait des objets de piété. Notre satisfaction était vive de voir ces braves gens réunis à l'église pour entendre la sainte parole et prier ; elle fut plus vive encore quand nous avons pu compter les retours à la pratique des sacrements.....»

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

1° *Trois prêtres.* — M. l'abbé **Lecomte,** Pierre-Yves, curé de Fontaine-les-Ribouts, décédé le 16 avril dans sa paroisse, à l'âge de 77 ans ; il était originaire de Sours. — M. l'abbé **Rivière,** Jean-Valère, curé de Chêne-Chenu, décédé le 21 avril, à l'âge de 81 ans. M. l'abbé Rivière était né à Sours ; ordonné prêtre le 1er juin 1833, il passa près de deux ans au vicariat d'Yèvres ; il est devenu curé de Chêne le 15 mars 1835 ; donc 55 ans de ministère dans cette paroisse. — Le R. P. **Goulouand,** religieux mariste, décédé le 16 avril à Paris, dans la 71me année de son âge et la 40me de sa profession. Il a passé plusieurs années à Chartres dans la maison des maristes de Ste-Foy ; quels excellents souvenirs ont laissé parmi nous ses vertus apostoliques !

2° Une religieuse de la Présentation de Tours, supérieure des sœurs de Janville. Le *Journal de Chartres* a inséré sur cette religieuse d'une rare intelligence, d'un caractère très ferme et d'un cœur tendre, une notice que nous consentons bien volontiers à reproduire.

« Mardi dernier ont eu lieu à Janville les obsèques de la sœur Saint-Henri, née de Saint-Guilhem, enlevée à l'affection des siens et à l'estime de tous par une maladie de quelques jours seulement.

Depuis 22 ans à Janville, cette femme de bien y a été la providence des pauvres et la bienfaitrice de ceux qui ont fait appel à sa bonté et à sa générosité. En dehors des infortunes qu'elle a soulagées, la sœur Saint-Henri a fait de nombreux dons à l'hospice qu'elle dirigeait ; dernièrement encore, pour couronner dignement sa noble tâche, elle mettait à la disposition des administrateurs de l'hôpital une somme importante, qui va permettre de compléter l'œuvre qu'elle avait entreprise avec autant d'ardeur que d'abnégation.

Tout le monde connaît aujourd'hui sa conduite héroïque pendant la dernière guerre : le tableau de M. Grolleron l'a rendue légendaire.

Toute la population de Janville, ayant à sa tête le Conseil municipal, accompagnait à sa dernière demeure cette femme dévouée et charitable, et dans une touchante allocution, M. le curé de Janville a rappelé les principaux passages d'une vie si digne et si bien remplie.

Parmi les membres de sa famille on remarquait la présence du général Berge.

La sœur Saint-Henri avait 74 ans ; elle était originaire des environs de Toulouse. »

3° Plusieurs associés de la Confrérie ou abonnés de la *Voix.* Mmes

A. Rémond et Beaumont, à Chartres. — M. Quinton, Mme Courtois et Mlle Esther Gatinais, à Orléans. — Mlle Grenierboley, à Arbois (Jura). — M. A. Chalumeau, à Touquettes (Orne). — M. Léon Ségonne, à Lyon. — M. A. Leduc, à Chartres. — M. A. Lefebvre, ancien magistrat, à Chartres. — Mme la Vicomtesse de L'Escalopier, à Chartres.

Rarement nous avons vu, aux cérémonies funèbres, une affluence plus considérable que celle remarquée le 23 avril pour le convoi de Mme de L'Escalopier, née de St-Laumer, et le 24 pour celui de M. Lefebvre. Les deux jours Mgr a donné lui-même l'absoute.

Sa Grandeur voulait prouver quelle part elle prenait au deuil général causé par la perte d'une noble et charitable chrétienne et celle d'un magistrat qui a rendu tant de services à la cité.

NOMINATIONS

MM. Dancret, curé de Notre-Dame, et Piau, supérieur du Grand-Séminaire, ont été nommés vicaires généraux honoraires.

Mgr l'Evêque de Chartres, pour établir des liens de confraternité entre le chapitre de Chartres et celui de Notre-Dame de Paris, dont il était membre, a nommé chanoine honoraire de Chartres un de ses anciens collègues et ami particulier, le vénéré doyen du Chapitre de Notre-Dame de Paris, M. l'abbé Reulet, ancien secrétaire intime de Mgr le cardinal Guibert. Son installation a eu lieu à la cathédrale de Chartres, le 12 avril, en présence de Monseigneur. Sa Grandeur avait tenu à présenter elle-même à son chapitre le nouveau confrère et l'a fait dans les termes les plus élogieux pour M. l'abbé Reulet et les plus aimables pour les chanoines de Chartres.

M. l'abbé Godet, curé de Saint-Laurent, à Nogent-le-Rotrou, et M. l'abbé Leprince, curé de Baignolet, ont été nommés chanoines honoraires.

La même dignité a été conférée à M. l'abbé Canuel, premier vicaire de la Cathédrale, à M. l'abbé Tissier, directeur de l'Institution Notre-Dame, et à M. l'abbé Clerval, professeur au Grand Séminaire.

L'officialité diocésaine a été constituée comme il suit :

M. l'abbé Pouclée, official ; M. l'abbé Renard, vice-official ; M. l'abbé Piau, promoteur ; M. l'abbé Roussillon, greffier.

M. l'abbé Legué, vicaire-général et supérieur de la Congrégation des Sœurs de Saint-Paul, a offert à Mgr l'Evêque de Chartres sa démission d'une autre charge qu'il remplissait depuis le mois de décembre 1885 : celle de Supérieur des Clercs de Notre-Dame. Il est remplacé à ce poste par M. l'abbé Clerval, comme lui, ancien élève de la Maîtrise.

BIBLIOGRAPHIE

Mois de Marie de N.-D. de Chartres, par M. l'abbé Bulteau. — Prix : 1 fr.

Semaine eucharistique, par Mme la Comtesse A. de Chabannes. Nous recommandons ce charmant petit livre ; c'est un véritable manuel très goûté des enfants qui se disposent à leur première communion. (Palmé, éditeur. Prix : 0, 75. — A Chartres chez les principaux libraires).

ÉTUDES religieuses, philosophiques, historiques et littéraires. Revue mensuelle publiée par des Pères de la Compagnie de Jésus. Prix de l'abonnement : 20 francs. — Reteaux-Bray, édit. rue Bonaparte, 82, Paris, et chez tous les libraires catholiques.

Librairie Ed. Baltenweck, 12, Rue du Vieux-Colombier, à Paris. — Vient de paraître : **Les Vendredis du Carême**, un beau volume in-18 raisin de 400 pages. Prix : 2 fr, 50. — *Franco* par la poste, 2 fr. 90.

Ce nouvel ouvrage sera d'une grande utilité pour les personnes qui ont la pieuse habitude de passer la sainte quarantaine dans la prière et le recueillement ; elles y trouveront de profondes et attachantes méditations sur les diverses phases de la Passion du Sauveur, qui les conduiront pas à pas dans la voie douloureuse jusqu'au sommet du Calvaire où s'accomplit l'incomparable sacrifice de la Croix. Une notice historique sur les insignes reliques de la Passion, qui sont l'objet d'un culte spécial pendant les vendredis de carême, complète ce pieux et intéressant volume.

Explorations et Missions dans l'Afrique équatoriale, par Florentin Loriot. — 1 vol. in-12, 3 fr. 50 Gaume et Cie, éditeurs, rue de l'Abbaye, 3, à Paris.

L'auteur poëte a traité son sujet avec la précision d'une prose fidèle aux évènements. Quand de grands caractères ou du moins de fortes volontés parlent comme Stanley, Livingstone ou Cameron, par leurs entreprises dont les résultats sont si visibles, quand les martyrs catholiques élèvent ainsi la voix de leur sang comme un rugissement du lion devant qui tout se tait, à quoi bon les vains ornements d'une imagination si surpassée par les actions des héros chrétiens ?

L'auteur a fait, en terminant, l'historique de ces premières chrétientés africaines où quelque chose de si grand commence, où de si bas qu'elle était ravalée, l'humanité s'élève si haut, où la France, encore qu'opprimée dans sa conscience au dedans, montre si loin d'elle de si éclatants témoignages de son caractère propagandiste et, de sa mission d'apôtre.

Vient de paraître, **Le Gouvernement de l'Eglise**, ou principes du droit ecclésiastique exposés aux gens du monde, par M. l'abbé Lafarge, du clergé d'Orléans

Droit public, ouvrage honoré de l'approbation de Mgr l'Evêque d'Orléans. — Un beau volume in-8, prix : 7 fr. 50. Paris, Librairie Poussielgue, 15, rue Cassette, et dans les librairies catholiques.

La Société, prêtant toujours l'oreille à de pernicieuses doctrines, et se laissant séduire par des apparences, voudrait arriver à s'organiser et à se conduire, sans le secours des principes dont l'Eglise a été établie la gardienne pour tous les peuples et tous les temps Le bel ouvrage que nous signalons ici attire l'attention sur toutes les questions qui se rattachent au Gouvernement de l'Eglise, et aux relations entre l'autorité civile et l'autorité religieuse.

Le Prêtre et le Franc-maçon, par J. Nicolas. 2e édition, 1 volume in-12, chez M. Téqui, 85, rue de Rennes, Paris. Prix : 1 fr. 50.

Mois de Marie à l'usage des âmes pieuses, des communautés et des paroisses sur un plan entièrement nouveau, avec une méditation pour chaque jour du mois par l'abbé Bonneroche ; 2e édition approuvée par Monseigneur Fonteneau, archevêque d'Albi. 1 vol. in-18, prix franco : 2 fr., chez M. Téqui, libraire-éditeur, 85, rue de Rennes, Paris.

Heures de la jeunesse chrétienne, 1 vol. in-32 de 260 pages, chez Téqui libraire-éditeur, 85, rue de Rennes, Paris. Prix franco broché : 1 fr., relié toile noire tranche rouge : 1 50.

Nouvelle Défense de l'Église ou réflexions sur quelques faits du jour, réponses et souvenirs, par M l'abbé Charles Rossignol Deuxième série, 1 vol. in-18 jésus. — Paris, librairie Bloud et Barral, 4, rue Madame. Prix : 2 fr. 25. — Mgr l'évêque d'Angoulême écrit :

Cet ouvrage « toujours sous une forme vive et saisissante, met en lumière les idées fausses et les préventions vulgaires de notre temps pour prémunir contre elles, ou bien les traits de vertu et d'esprit chrétien pour en faire ressortir la beauté ! »

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS - Chartres.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE

6me Numéro — LA VOIX — Juin 1890

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

LES SUPPLÉMENTS DE LA VOIX

L'annonce de suppléments hebdomadaires pour la *Voix* nous semble avoir trouvé partout bon accueil. Nous en jugeons par le nombre des abonnements déjà reçus de tous les points du diocèse, et encore plus par les encouragements qu'expriment les lettres d'adhésion. Citons en quelques-unes ;

Un curé nous parlant de la lettre épiscopale publiée au numéro de mai, dit : « Nous serons heureux de répondre aux intentions de Sa Grandeur pour réaliser, chacun selon ses moyens, l'histoire vivante du diocèse, l'histoire jour par jour, l'histoire vraie ».

« J'applaudis de tout cœur, nous écrit un doyen cantonal, au développement que vous vous proposez de donner à la *Voix*. J'ai toujours aimé à entendre cette voix aux accents si pieux et si doux ; mais elle retentissait trop rarement à mes oreilles. Maintenant du moins, je pourrai, chaque semaine, recevoir ses instructives leçons et ses avis religieux. »

Ce respectable confrère se montre très humble et nous fait beaucoup d'honneur ; ses espérances comme ses dispositions si charitables vis-à-vis de la rédaction de notre modeste Revue sont bien propres à nous rassurer sur le succès attendu.

Une supérieure de communauté religieuse s'exprime ainsi : « Je me réjouis (de votre projet pour la *Voix* hebdomadaire), et fais des vœux pour que cette transformation produise d'heureux fruits ; la Semaine Religieuse de Chartres, vraie messagère du Bon Dieu et de la Sainte Vierge, exercera un véritable apostolat et sera partout une semence du bien... Pour cette

œuvre diocésaine qui paraît d'une réelle importance, je vous envoie, ci-joint, un mandat-poste de dix francs. Je voudrais faire davantage... »

« Voici donc, nous écrit-on de L..., voici comme prémices de l'administration épiscopale, une heureuse modification de la chère *Voix*. Quelle excitation au bien ce sera pour nous, simples fidèles, de lire chaque semaine un récit des travaux que s'imposent nos pasteurs en vue des âmes, ainsi que des résultats qui couronnent souvent ces travaux et les consolent souvent de leurs fatigues !... Puisse la *Voix* contribuer beaucoup à faire disparaître de nos campagnes tant de préjugés enfantés par l'ignorance ! Les pauvres gens qui vivent le plus loin du prêtre, et l'ignorent le plus, sont souvent ceux qui en disent le plus de mal... »

Une abonnée de Toulouse veut participer aux Suppléments et motive ainsi sa demande : « Ce sera pour moi une grande joie de suivre de loin ce qui se fera dans cette chère ville de Chartres et dans votre diocèse ».

« Vous allez donc donner une plus grande extension à votre journal déjà si intéressant. Je m'associe de tout cœur à votre œuvre... L. B., d'Avignon. »

Les deux extraits de correspondance qu'on vient de lire, prouvent que, même loin de notre pays, des zélateurs ou zélatrices de la *Voix* voudront en posséder la double collection.

Dans notre diocèse, c'est tout d'abord le clergé qui se fait inscrire sur notre liste nouvelle. Nous nous y attendions. Depuis longtemps presque tous les prêtres du diocèse recevaient la *Voix*; et plusieurs qui avaient tardé jusqu'ici à la recevoir, l'ont demandée, aussitôt qu'ils ont appris le projet de Semaine religieuse. Le clergé nous recrutera des adhésions parmi les fidèles.

En certaines paroisses, surtout aux chef-lieux d'arrondissement, de zélés confrères se préparent à l'organisation de la vente au numéro par des personnes dignes de confiance. Les efforts pour la diffusion de la bonne presse sont toujours méritoires; et quand ces efforts se multiplient dans le but de faire honorer la Sainte-Vierge, ils sont doublement bénis.

Il ne faudra pas oublier toutefois que l'achat même constant de chaque numéro successif ne suffit point vis-à-vis de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre. Quiconque désire en

faire partie, doit se faire inscrire sur nos registres, avec le versement régulier de la cotisation annuelle dite *Denier de N.-D. de Chartres.* C'est ainsi que tous les adhérents à la Revue mensuelle ont été et seront, par le fait même de leur abonnement inscrit avec leur nom, membres de notre Archiconfrérie.

Afin de faciliter l'ordre dans les registres par des paiements faits à une même époque, les abonnés actuels de la *Voix* qui relèvent des bureaux de poste d'Eure-et-Loir, voudront bien se considérer comme inscrits pour le tout, à la date du 1er juin.

Prière donc à ceux d'entre eux qui n'ont pas encore donné leur adhésion aux Suppléments, de hâter leur demande. Plus tard d'ailleurs ils ne pourraient espérer toutes les livraisons parues.

Le premier numéro supplémentaire sera mis à la poste de Chartres, vendredi soir, 6 juin. Plusieurs articles sont déjà préparés pour ce numéro ; nous les croyons intéressants pour la généralité de nos lecteurs. Que Notre-Dame bénisse, dirige et rende toujours utiles les travaux de la Rédaction !

A. F. G.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Sainte PAULE, veuve

(D'après le remarquable ouvrage de Mgr LAGRANGE, Évêque de Chartres.) (1)

Il est dit, dans l'histoire ancienne, qu'un père auquel on avait laissé la possibilité de conserver la vie à l'un de ses deux fils, tous deux condamnés à mort, allait de l'un à l'autre, les embrassant tour à tour, et ne pouvant se déterminer à désigner celui qui devait être sacrifié. Cette perplexité (bien que d'un genre différent), est un peu la nôtre, en prenant la plume pour esquisser quelques-uns des traits de la Vie de Sainte Paule, l'éminent écrivain qui les a reproduits avec un rare talent, ayant entouré cette noble et belle figure, d'une pléiade de personnages illustres qui lui ont inspiré les considérations les plus élevées sur l'époque dans laquelle ils ont vécu.

Ne pouvant rapporter toutes ces richesses d'érudition, nous hésitons dans le choix qui nous reste à faire ; *le peu* que nous

(1) Paris, Poussielgue frères, éditeurs, rue Cassette, 15.

rapportons de ce magnifique ouvrage, pourra du moins exciter le désir de le lire in extenso.

« Le grand charme que Rome présente au voyageur (c'est » Mgr LAGRANGE qui parle), et que nulle ville dans le monde ne » possède au même degré, lui vient des deux antiquités dont elle » conserve les débris, et qui l'ont marquée de leur empreinte. » Mais jamais le contraste qui nous émeut encore si profon- » dément aujourd'hui n'a été si frappant qu'au IVe siècle, alors » que les deux mondes, celui du passé et celui de l'avenir, » vivaient ensemble, et se livraient un dernier combat...

» A dater de Constantin, l'Eglise s'avance grandissant tous » les jours. A l'époque des persécutions les ombres des » catacombes cachaient en partie la vie de ce grand corps ; » la gloire des martyrs couvre tout. Le monde voit comment » l'Eglise *meurt*, il sait moins comment elle *vit* ; après » Constantin les nuages se déchirent, l'Église monte au » premier plan, sur la scène de l'histoire ; elle rayonne d'une » splendeur qui frappe tous les yeux, et vers la fin du IVe siècle, » elle a conquis sa place au soleil et son action dans le » monde.

» Un des côtés les plus merveilleux de ce siècle, c'est la » multiplicité de ses grands hommes : aux martyrs ont » succédé les docteurs... Ils se répondent de l'Orient et de » l'Occident ; leur parole inspirée domine la faible voix des » rhéteurs et des poëtes, et, dans toute l'Eglise, agitée comme » par un travail intérieur et profond, le souffle de Dieu fait » éclore les plus belles œuvres. »

Nous signalerons surtout l'entraînement vers la vie monastique qui portait un grand nombre d'âmes à la pratique des conseils évangéliques.

Ce mouvement religieux fut porté à Rome, de la Thébaïde, par saint Athanase, patriarche d'Alexandrie. Ce vaillant athlète de la foi, exilé par la persécution Arienne, étant venu chercher un refuge au centre même de la catholicité, révéla à l'Occident dans les plus émouvants récits, les merveilles que les Paul, les Antoine, les Hilarion et tant d'autres à leur exemple, réalisaient dans les déserts de l'Egypte et dont il avait été lui-même l'heureux témoin.

A sa voix, Rome s'émut et, chose admirable, la réaction partit de là où l'on devait le moins l'attendre, du *Patriciat*.

Les plus nobles matrones donnèrent le signal de cette transformation et y entraînèrent leurs époux et leurs fils.

A leur tête nous devons placer Marcella : cette généreuse chrétienne, devenue veuve bien jeune encore, transforma son palais de l'*Aventin* en un lieu béni où accoururent bientôt se placer sous sa direction, des âmes décidées à marcher sans relâche dans les voies de la perfection chrétienne; de ce nombre devait être la femme incomparable dont Saint Jérôme, son historien, a dit dans un transport d'enthousiasme : « Quand » tous les membres de mon corps se changeraient en autant » de langues et prendraient autant de voix, je ne pourrais » rien dire encore qui fût digne des vertus de la sainte et « vénérable Paula. Noble par sa naissance, plus noble encore » par la sainteté; puissante jadis, par ses richesses, plus illustre » aujourd'hui, par la pauvreté de Jésus-Christ; de la race » des *Gracques* et des *Scipions*; héritière de *Paul-Emile* de qui » lui vient son nom de *Paula*, à Rome elle préféra Bethléem, » et aux palais dorés l'humble toit d'une pauvre habitation. »

Cette grande sainte naquit à Rome le 5 mai de l'an 347. « Sa famille était du nombre de ces familles sénatoriales » gagnées (en grande partie du moins) à la foi nouvelle. »

« Paula fut élevée sous la double influence du vieil esprit » romain, tel qu'il se conservait encore au IVe siècle dans » quelques-unes des anciennes races, et de l'esprit chrétien, » tel qu'il vivait dans les familles fidèles de la primitive Église : » c'est-à-dire, dans les conditions les plus propres à former » une âme d'une forte trempe comme l'était celle de Paula; » cette femme si brillante par l'esprit, si grave par le caractère, » si tendre par le cœur, et dont l'existence, commencée sous » le ciel de l'Occident, devait s'achever sous le ciel d'Orient. »

Cependant l'âge vint pour la jeune patricienne de recevoir de la main de ses parents un époux digne d'elle; il s'appelait *Toxotius*.

Quatre filles et un fils naquirent de cette union bénie du ciel. Épouse aimée, mère heureuse, au premier rang des femmes romaines, Paula avait atteint l'apogée de la félicité humaine, quand un coup terrible, inattendu, vint briser cette statue aux pieds d'argile, qu'on appelle le bonheur!... Une mort subite enleva Toxotius à son amour.

Vainement Paula reçut-elle de la ville entière des témoi-

gnages multipliés de sympathie pour son immense douleur, elle était inconsolable. Quoique touchée de ces preuves d'affection, elle restait enveloppée dans son deuil et ne voulait pas s'en laisser distraire; le vide se faisait de plus en plus dans son pauvre cœur, la grâce se servait du temps pour faire jusqu'au bout son œuvre: et Paula, fidèle à l'appel du Seigneur, transfigura sa vie par un don généreux de tout elle-même à celui qui ne l'avait frappée dans ses affections les plus chères, qu'afin de posséder son âme sans partage.

Cette transformation fut complète et sans retour. Dès lors une sorte d'abîme se trouva creusé entre elle et le monde. A l'exemple de Marcella, qui lui avait été si secourable dans son malheur, renonçant à toute vaine parure, elle revêtit, pour ne plus les quitter, les insignes de la Viduité; « mais cette » rupture avec le monde ne fut qu'une *fuite* plus grande en » Dieu ; elle se rejeta vers lui avec une sorte de passion si » ardente et de joie si pleine, que la mort de Toxotius, tant » pleurée par elle, n'était à ses yeux qu'une délivrance. »

A ces clartés qui l'illuminaient intérieurement son amour de Dieu et des choses célestes grandissait chaque jour. La sainte femme joignait à des austérités rivalisant avec celles des ascètes du désert, d'abondantes aumônes qu'elle distribuait elle-même aux indigents.

« Dans cette ferveur le souvenir de sa vie moins parfaite » d'autrefois la remplissait de confusion et de douleur, et » ouvrait en elle une source de larmes. »

Un grand évènement extérieur devait seconder dans cette âme généreuse les secrets desseins de la Providence.

Le pape Saint Damase ayant convoqué en 382 un Concile général pour mettre fin au long schisme d'Antioche, suite funeste de l'arianisme, plusieurs évêques d'Orient se rendirent à Rome pour y prendre part : de ce nombre était Saint Epiphane; d'abord moine sous la conduite de Saint-Hilarion, il avait été élevé malgré lui au siège épiscopal de Salamine. Paula eut l'insigne honneur de donner à cet illustre vieillard l'hospitalité dans son palais : ce fut dans les entretiens du saint Pontife, qui lui révélaient les vertus surhumaines dont la *Thébaïde* était le théâtre, qu'elle sentit naître le désir d'aller un jour s'ensevelir dans la solitude loin de sa patrie terrestre pour être plus rapprochée de la céleste patrie!

Le Concile étant terminé, les évêques orientaux partirent; mais ils laissèrent à Rome un homme suscité par Dieu pour exercer un grand ministère auprès de Paula et de ses compagnes, c'était *Saint Jérôme.* Se trouvant à Constantinople au passage de Saint Paulin d'Antioche et de Saint Epiphane, il les avait accompagnés dans leur voyage. Le Saint Pape Damase, presque octogénaire, le retint auprès de lui, afin de s'aider de son vaste savoir, dans ses réponses aux consultations dogmatiques et disciplinaires qui arrivaient, de tous les points du monde chrétien, au centre de l'unité.

Saint Jérôme fut appelé aussi à remplir une mission dans laquelle il se montra par-dessus tout un profond et habile *directeur d'âmes.*

Marcella, chargée des premières démarches à faire auprès de Jérôme pour le déterminer à venir dans le Cénacle de l'Aventin, n'essuya d'abord que des refus : cédant enfin à ses instances réitérées, il consentit à leur faire des lectures suivies de l'explication des saints livres.

« La joie fut grande à cette nouvelle, parmi toutes les Vierges » et toutes les veuves disciples ou amies de Marcella : celles qui » n'habitaient pas à l'Aventin y accoururent, Paula et Eusto- » chium les premières. » S'apercevant tout d'abord que son auditoire renfermait des intelligences d'élite, Jérôme leur ouvrit avec bonheur cette « prairie des Saintes Écritures tout émaillée » des fleurs célestes. » Pour entretenir leur ardeur, et répondre à leurs désirs, il leur écrivait en forme de petits traités les explications orales qui avaient une importance particulière, y joignant aussi des lettres qui couraient de l'une à l'autre.

« La plus ardente dans ces pieuses études, et la plus péné- » trante, celle en qui Saint-Jérôme admirait plus encore que dans » Marcella les dons éminents de l'esprit, celle qu'il avait dis- » tinguée tout d'abord dans les réunions de l'Aventin, où elle » venait accompagnée de sa jeune fille Eustochium, c'était » Paula. Elle trouvait si pleinement dans cette source divine » de l'Ecriture tout ce dont son âme avait besoin, consolations, » forces, lumières, qu'elle s'y plongeait, pour ainsi dire, avec » cette énergie et ce courage qu'elle mettait à tout. » La sainte veuve fit plus encore, sentant bien que la vraie clef d'or de ce trésor des Ecritures, c'est la langue dans laquelle elles ont été écrites, elle voulut les lire dans cette langue, et parvint en

peu de temps, non-seulement à comprendre l'hébreu, mais aussi à le parler. Eustochium qui partageait ses difficiles labeurs en obtint les mêmes succès. — Ces sérieuses occupations ne lui faisaient pas oublier ce qu'elle devait à sa jeune famille, à ses cinq enfants (quatre filles et un fils), qui croissaient autour d'elle. Bien qu'heureusement doués, la perle des enfants de la noble matrone était Eustochium, la troisième de ses filles (1). Jamais elle ne la quittait et se laissait entièrement diriger par cette mère chérie; on peut dire d'Eustochium qu'elle réalisait tout ce que son nom signifiait : — *Règle, Douceur* —

La tâche de Paula était grande et d'autant plus difficile à remplir que le parti païen qui existait encore nombreux à Rome, relevait la tête et tournait en dérision tout ce qui dans la conduite de ces vaillantes chrétiennes aurait dû leur valoir l'admiration et le respect. C'est ainsi que les aumônes de Paula lui attirèrent de la part du païen Hymetius, le tuteur de Toxotius, son jeune fils, les plus violents reproches. Pour les faire taire et retrouver toute sa liberté, la sainte se décida, dans une inspiration héroïque, à se dépouiller de tout son patrimoine en faveur de ses enfants. Cet acte décisif une fois accompli, cette mère si désintéressée n'hésita plus à faire connaître hautement son projet bien arrêté d'aller visiter les lieux saints ; mais avant de pouvoir le réaliser, son cœur devait encore boire à longs traits le breuvage de la douleur. Blesilla, l'aînée de ses filles, qui comptait l'accompagner dans ses pieuses pérégrinations, passa de la terre au ciel après quelques jours de maladie. Ce nouveau malheur plongea Paula dans un si profond abattement que Saint Jérôme dut, pour ranimer son courage, lui rappeler dans un langage attendri et cependant rempli de force, les grandes et consolantes pensées de la foi.

D'un autre côté elle souffrait cruellement du déchaînement des esprits soulevés par le livre impie d'un certain Helvidius. La réponse écrasante que Jérôme fit à ce livre qui s'attaquait à la plus belle des vertus, confondit l'auteur et ses partisans. Mais à la mort du Saint Pape Damase, les colères qu'avait excitées Jérôme par ses admirables lettres sur la virginité, éclatèrent avec une force nouvelle.

(1) Elle reçut des mains du Pape Damase le voile des Vierges.

Le saint, fatigué de ces luttes inutiles et désirant reprendre ses travaux à la source même des inspirations bibliques, résolut de retourner en Orient. Profitant donc des vents étésiens (on était au mois d'août 385), il quitta Rome suivi de son jeune frère et de plusieurs amis qui lui étaient restés fidèles.

Paula et ses enfants, Marcella et ses Vierges ne l'accompagnèrent que de leurs regrets et de leurs larmes!.....

(*A suivre.*) C. DE C.

LOURDES. — Le Sacerdoce catholique.

Les premières relations entre l'église de Chartres et celle de Lourdes sont déjà de vieille date. Un chapelain de Notre-Dame de Chartres fut pèlerin aux roches de Massabielle, dès 1858, peu après les apparitions. Plus tard la bannière de nos Madones fut portée au nouveau sanctuaire Pyrénéen où elle figure avec honneur encore aujourd'hui. Puis s'est établi pour les missionnaires de Lourdes et pour nous l'échange de correspondances, des annales, des visites. Plus d'une fois les missionnaires de la Grotte, comme on les appelle là-bas, sont venus saluer Notre-Dame dans la cathédrale chartraine; plus d'une fois nous avons été la saluer dans leur basilique.

Il y a quelques semaines, celui qui écrit ces lignes fit ainsi une excursion rapide au midi de la France. A son retour de Lourdes, on l'a prié de raconter dans la *Voix* quelque chose de ses impressions, bien qu'il ne se soit proposé que de satisfaire sans bruit une dévotion personnelle. Il essaie donc un récit.

A Lourdes, les impressions peuvent avoir trois causes principales: l'aspect du site, celui des monuments, celui des pèlerins.

Le site, qui ne l'a pas vu au moins en image, depuis que le photographe et le graveur ont semé sur tous les coins du monde les représentations artistiques de ce paysage si pittoresque! Contempler les réalités est une bien autre jouissance... D'un côté les montagnes dont les sommets s'étagent jusqu'au pic couronné de neiges; d'un autre les collines aux pentes plus douces où s'assoient, comme autant de gracieuses villas, les couvents cloîtrés ou hospitaliers; derrière vous le nouveau prolongement de la ville, avec son boulevard et ses magasins d'objets de piété, le tout dominé par le vieux donjon féodal;

enfin, en avant les vertes prairies et à gauche du Gave impétueux l'emplacement même du Pèlerinage ; c'est un panorama charmant pour tout voyageur, particulièrement pour le Beauceron habitué à la monotonie des plaines.

Ce n'est là toutefois qu'un cadre où l'œil glisse rapidement pour courir rapidement au tableau lui-même, quand on arrive en pèlerin dans cette jolie vallée. Nous avons hâte d'approcher des monuments.

L'église principale s'élève gracieuse et riche de sculpture ; sa flèche aérienne dirige bien haut le regard de l'observateur : nos prières doivent monter plus haut encore. Au dessus de l'esplanade qui porte la basilique, nous voyons les coupoles du nouvel édifice dédié à Notre-Dame du Rosaire. Séparées l'une de l'autre par un intervalle immense, les rampes qui descendent presque en hémicycle de l'esplanade, dérobent aux yeux l'enceinte de cette église du Rosaire, mais non son superbe portail. Les arcatures gigantesques des rampes vont en s'abaissant dans la direction de la prairie ; elles rappellent un peu la colonnade de Bernin devant Saint-Pierre de Rome et les contours majestueux du Colysée.

Comment ne pas se fixer là tout d'abord pour une contemplation lente et tranquille ? Pèlerin, vous y reviendrez plus tard à votre aise ; car souvent les offices vous appelleront aux saints temples ! Tout d'abord allez plus loin sous les verts ombrages des marronniers ; derrière les monuments d'architecture imposante, allez écouter la voix de la prière qui se mêle à la voix du torrent.

Nous gagnons en effet la grotte Massabielle ; une multitude nous y a devancé ; elle récite, elle chante ses invocations : *Ave* à la Madone !

Je vous salue, Marie ! Ces mots bénis retentissent de toutes parts. Et qui pourrait rester muet en ce lieu des grandes merveilles ? Les émotions y sont vives, comme nombreux sont les souvenirs. Sur le rocher, son piédestal, la statue vénérée représente Notre-Dame telle qu'elle apparut dix-huit fois. On dirait que Bernadette a guidé la main de l'artiste pour la reproduction de cette physionomie céleste. Le spectateur pieux croit voir Marie elle-même : et il se traîne à terre, voulant suivre les traces de l'enfant qui jadis conversait avec la Reine des Vierges. Il évoque dans son esprit la mémoire des faits passés,

témoignages de la puissance du Très-Haut, confirmation des paroles de l'Immaculée. Et alors l'espoir redouble en son cœur, les larmes en ses yeux et les demandes sur ses lèvres. — *Ave!*

Oh ! qu'elles doivent être diverses toutes ces effusions des âmes qui s'épanchent devant la Madone! Beaucoup de ces désirs formulés tout bas, ont été apportés de bien loin.

Les visiteurs de Lourdes, pendant les jours que nous y avons passés, s'y étaient rendus de la Belgique, de la Flandre, de l'Angleterre, de l'Espagne. La caravane belge formait la majorité des pèlerins et avait les honneurs dans chacune des cérémonies publiques. Ils étaient environ quatre cents, ces étrangers qui représentaient surtout les régions de Mons, de Charleroi, de Namur. Depuis la guérison miraculeuse du belge Hanquet dont on a beaucoup parlé en 1869, ses compatriotes ont souvent traversé la France en groupes nombreux, amenant leurs malades jusqu'aux Pyrénées, et remportant de la grotte Massabielle une nouvelle récompense de leur courage et de confiance en Notre-Dame. Nous sommes entrés dans les rangs de cette foule, à la procession du Saint-Sacrement sur les lacets de la montagne, aux exercices communs de l'église et de la grotte, et devant les piscines.

En ce dernier endroit particulièrement quelle occasion de s'édifier! Nous admirons l'entrain de la dévotion. Un souffle de foi vive a passé là. Les pèlerins vont, s'arrêtent, les bras en croix, s'agenouillent, baisent la terre. Puis, de temps à autre, sur un signe donné, quelque infirme se déplace ou plutôt est détaché des groupes et porté par des mains charitables dans les cellules où se trouvent les déversoirs de l'eau miraculeuse. Et les invocations continuent toujours.

C'est qu'il y a là un chef autorisé dont les saintes ardeurs se communiquent aisément au groupe entier, dont les conseils encouragent, dont l'attitude sert de règle à tous.

Nous avouons que rarement nous a émerveillé à ce point l'influence sacerdotale dans une assemblée chrétienne.

Les prêtres, nous les avions vus aux autels offrant la sainte Victime; ici c'était un évêque espagnol; là un missionnaire de Mongolie; plus loin, d'autres étrangers. Dans cette fonction d'une ineffable grandeur, les ministres sacrés nous avaient apparu tels qu'en toute autre église de la chrétienté, imposant comme ailleurs, mais sans nouveau motif, un souverain respect.

Les prêtres, ils s'étaient succédé dans la chaire de vérité; et nous avions entendu d'éloquents discours, un particulièrement sur le Signe de Croix que Notre-Dame recommandait à Bernadette et par elle à tout disciple de Jésus-Christ. Cependant, nulle circonstance de lieu ou de personne ne donnait un caractère nouveau à leur apostolat.

Mais où le sacerdoce s'est montré à nous avec un prestige inattendu, c'est dans sa participation généreuse au ministère si tendre de Notre-Dame, salut des infirmes. Quel était surtout cet ecclésiastique humble et pieux, sans cesse occupé aux allocutions ou aux prières publiques ? Vainement nous avons demandé son nom et celui de sa paroisse; il nous suffisait de le connaître sous ce titre : « Homme de Dieu. » Bien avant la grand'messe il sortait de l'hôpital, et, le chapelet à la main conduisait vers la grotte brancardiers et malades : sa voix forte et perçante, comme la cornemuse du pâtre dans la vallée, envoyait déjà aux échos d'alentour les salutations du Rosaire. C'étaient des heures entières que chaque jour, le matin et l'après-midi, il consacrait ainsi à ses chers infirmes et à leur cortège d'autres dévots pèlerins des soins anxieux, une parole entraînante, infatigable. Un charbon ardent pris sur l'autel par un séraphin avait-il touché ses lèvres comme celles d'Isaïe ? Du moins le Verbe de Dieu transpirait visiblement dans le verbe de son prêtre. « *Ne auferas de oro meo verbum veritatis usquequaquè, quia in judiciis tuis supersperavi.* » — Qu'elle reste dans ma bouche la parole de la vérité, parce que vos jugements sont l'objet de ma vive espérance. » Remplaçons ici le mot « jugements » par celui de « miséricordes » et nous croirons avoir dit la raison des efforts de zèle sacerdotal que nous tenions à dépeindre.

L'espoir en la miséricorde divine aussi énergiquement sollicitée allait être exaucé. En effet, près de nous, le chant du *Magnificat* a fixé l'attention générale sur une guérison subite. Sans doute, en notre absence, il y a eu d'autres grâces de ce genre, outre les faveurs spirituelles dont les âmes gardent le secret. Nous avons dû partir avant les constatations médicales toujours très sévères sans lesquelles on ne doit point livrer à la publicité les faits réputés miraculeux. Mais si les miracles sont émouvants, nous le répétons, notre admiration n'est pas moindre pour une telle médiation du sacerdoce catholique dans les rapports entre Dieu et les hommes.

Au départ de Lourdes, nous vîmes monter avec nous dans le train un homme d'âge avancé et de bonne tenue, mais dont les manières et l'accent nous firent bientôt soupçonner un touriste anglais. Comme nous, il salua la grotte Massabielle, quand une clairière entre deux cimes nous la montra de loin.

Il entama le premier la conversation et ses récits, en dialecte français de la Tamise, se prolongèrent jusqu'à Pau. Dans l'intervalle, il nous dit les charmes trouvés à Lourdes et nous transporte brusquement aux Indes où il avait longtemps vécu près des reliques de saint François-Xavier; il nous parlait de cet apôtre avec une satisfaction vraiment communicative. Évidemment notre compagnon de voyage était un chrétien. Mais voilà que, sans enquête de notre part, il précise le lieu de sa résidence habituelle et la nature de ses fonctions. C'était un pasteur protestant.

Nous cachons notre étonnement et nous nous maintenons dans le respect dû à ce vieillard, interprète habituel, bien qu'à sa manière, du Saint Évangile. Mais nous nous disions intérieurement : « Notre-Dame a sans doute préparé cette âme à la pleine lumière par des notions imprévues, par des spectacles inconnus aux régions de l'hérésie ! Qu'elle l'amène à la vraie foi ! Pour cela peut-être suffira-t-il à ce brave prédicant de réfléchir sur les souvenirs de Lourdes. La beauté de l'Eglise catholique ne s'est-elle pas révélée à lui, comme à nous, dans l'attitude des coadjuteurs de Dieu, de ces prêtres que Saint François d'Assise appelle l'espoir et la vie du monde entier ?

Goussard, chanoine.

FAITS RELIGIEUX

Les Fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans. — La célébration du 461e anniversaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc a eu lieu dans cette ville les 7 et 8 mai, avec l'éclat accoutumé.

Concours des autorités civile et militaire, embrasement des tours de la cathédrale avec feux de bengale, chants sacrés mêlés aux fanfares et aux harmonies guerrières, discours magistral prononcé par M. l'abbé Mouchard, professeur de rhétorique au Petit Séminaire de La Chapelle, procession magnifique et toujours si grandiose que tous ceux qui l'ont vue ne peuvent jamais l'oublier, rien n'a manqué à la fête.

Le prélat officiant était S. Em. le cardinal Richard, archevêque

de Paris, assisté de six autres évêques et entouré d'un nombreux clergé.

Au retour de la procession, au chant du *Te Deum* , les sept prélats donnaient, du parvis, leur bénédiction solennelle à l'immense foule rassemblée sur la place Sainte-Croix.

Le soir, à neuf heures, on a tiré un magnifique feu d'artifice, suivi de la retraite aux flambeaux et accompagné d'illuminations générales.

Notre-Dame-des-Champs. — L'archiconfrérie de Notre-Dame-des-Champs, instituée dans la Cathédrale de Séez, a célébré le 5 mai, sa fête patronale par un imposant pèlerinage auquel ont pris part 7.000 pèlerins, ayant à leur tête 300 ecclésiastiques.

Mgr l'évêque de Verdun a célébré Jeanne d'Arc, et montré comment l'œuvre de Notre-Dame-des-Champs devait contribuer au salut de la patrie, en ramenant les populations agricoles à la sanctification du dimanche et à la fréquentation des Sacrements.

Congrès des Œuvres Eucharistiques. — Le septième congrès des œuvres eucharistiques se tiendra cette année à Anvers, du samedi 16 août à 8 heures du soir au jeudi suivant 21 du même mois, sous le haut patronage de son Em. le cardinal Goessens, archevêque de Malines, et la présidence de Mgr Mermillod, évêque de Lausanne et de Genève.

Déjà, en 1883, la Belgique a vu se réunir le 3e congrès eucharistique à Liège, la ville consacrée par la mémoire de sainte Julienne, et qui la première eut le bonheur de célébrer dans ses murs les solennités de la Fête-Dieu.

Anvers, déjà célèbre par sa dévotion à la Sainte Vierge, compte dans ses annales une page qui témoigne, de sa fidélité au dogme de l'Eucharistie. C'est dans ses murs, en effet, que l'hérésie de Tanchelin, dirigée notamment contre le dogme de la présence réelle, fut victorieusement confondue par saint Norbert et ses disciples.

Les Pèlerins de Terre-Sainte. — Le Pèlerinage de Pénitence s'est rendu en Palestine, après avoir pieusement visité les Lieux Saints d'Egypte, spécialement ceux où, d'après la tradition, a séjourné la Sainte Famille. Les pèlerins ont célébré l'ouverture du mois de Marie au Mont Carmel. En Egypte comme en Palestine leur présence a été saluée avec enthousiasme. Ces beaux pèlerinages en Terre-Sainte, accomplis avec une piété généreuse, au prix de dures fatigues, au milieu de constantes privations, ont au moins trois résultats : ils apaisent la justice de Dieu et attirent sa miséricorde ; ils édifient à la fois les pays d'où ils partent et ceux qu'ils traversent ; enfin ils relèvent le prestige et maintiennent l'influence de la France.

L'Assemblée générale de l'Œuvre des Cercles Catholiques d'ouvriers. — M. de Mun a résumé, le dernier jour, les travaux de l'Assemblée. Après avoir énuméré les principales œuvres sorties depuis quelques années de l'œuvre des Cercles, comme l'Association catholique de la jeunesse française, l'établissement de l'Union chrétienne, les syndicats agricoles, la méthode de M. l'abbé Garnier, les assemblées provinciales du centenaire, l'éminent orateur constate que nous sommes en présence d'une grande transformation qui sera chrétienne ou socialiste et, dans ce dernier cas, amènera d'épouvantables catastrophes.

Le service militaire du clergé en Italie. — Le ministère de la Guerre du royaume d'Italie vient d'ordonner que les étudiants obligés au service militaire seraient tous envoyés dans les hôpitaux et n'iraient point à la caserne. Cette décision est favorable aux clercs et aux religieux qui sont compris parmi les étudiants.

Carthage et Tunis.

Le jour de l'Ascension, Son Ém. le cardinal Lavigerie, archevêque de Carthage et primat d'Afrique, a procédé à l'inauguration et à la consécration de la nouvelle cathédrale de Carthage, placée sous le vocable de saint Louis, roi de France. Le cardinal a officié par délégation spéciale du Pape et la cérémonie a été rehaussée par la présence de nombreux prélats; de ce nombre était Monseigneur l'Évêque de Chartres, accompagné de son secrétaire particulier, M. l'abbé Clerval, et de M. l'abbé Granjux, curé de Saint-Paul-Saint-Louis de Paris. Les représentants des puissances et tous les membres du corps consulaire ont assisté à cette solennité.

A l'occasion de l'inauguration de la basilique Saint-Louis, un concile paroissial s'est réuni à Carthage. C'est le premier qui ait été tenu en Afrique avec un tel nombre d'évêques depuis douze siècles. Il a duré trois jours.

Le Dimanche suivant, 18 mai, a eu lieu la bénédiction de la première pierre de la cathédrale de Tunis. 15 archevêques ou évêques, 200 prêtres entouraient S. E. le cardinal Lavigerie. M. Massicault, gouverneur de la Tunisie, et le général Swiney ont scellé la pierre sur laquelle tous les évêques ont tracé une croix.

A la messe, on a lu une circulaire de Son Em. sur la nouvelle église dédiée au saint français, Vincent de Paul, et à la

sainte italienne, Olive, tous les deux venus à Tunis comme captifs.

Un témoin des fêtes que nous venons de signaler, nous a fait espérer un récit détaillé à insérer prochainement.

Au banquet qui a suivi la pose de la première pierre de la cathédrale de Tunis, Sa Grandeur Mgr Lagrange, évêque de Chartres, a prononcé, en l'honneur de Mgr Lavigerie, le toast suivant que nous empruntons à *La Défense*:

Au Grand Évêque et au Grand Français !
A l'Église et a la France !

Au grand Évêque ! Car, avant tout, voilà ce qu'est et veut être Son Éminence Mgr le cardinal Lavigerie.

Évêque, c'est-à-dire l'homme de Dieu et de l'Église; l'homme de la vérité, de la charité et de la vraie liberté; l'homme de l'apostolat et de la conquête des âmes.

Et c'est parce qu'il a au cœur cette flamme apostolique qu'il a pu faire tant de choses merveilleuses sur ce sol d'Afrique : villages, écoles, églises, basiliques splendides, qui naissent pour ainsi dire sous ses pas; missions lointaines, et quelles missions ! enlaçant et pénétrant bientôt le continent africain tout entier; et pour ces missions, déjà riches de tant de martyrs, des légions d'intrépides missionnaires, ces jeunes et bien-aimés et vaillants Pères Blancs, et aussi ces femmes généreuses appelées, comme eux, au périlleux honneur de l'apostolat.

Où ne rencontre-t-on pas ici ses œuvres ? Et quel spectacle que celui dont nous venons d'être témoins ! Cette grande église de Carthage renaissant de ses ruines, la chaîne de ses pontifes et de ses conciles se renouant sous nos yeux émerveillés ! Oh ! les grands évêques africains des siècles passés, les Cyprien, les Augustin; les grands docteurs, les Tertullien, les Arnobe, les Lactance; les saints, les confesseurs, les martyrs, dont nous chantions ce matin encore les litanies glorieuses et infinies, ont dû tressaillir de joie dans leurs tombes.

C'est le passé qui ressuscite; c'est l'avenir qui se prépare; c'est Carthage qui revit et qui, autour de sa cathédrale relevée, va voir bientôt se grouper un peuple ; c'est le souffle évangélique qui remue cè grand continent africain; c'est la barbarie qui se trouble; c'est l'esclavage, frappé au cœur, qui recule : c'est la civilisation chrétienne qui va étendre au loin son empire.

A ces spectacles, non pas seulement l'Église d'Afrique, mais l'Église tout entière tressaille; et nous sommes venus, évêques de la France et de l'Italie, non pas seulement pour contempler le grand cardinal africain et français dans sa gloire et dans ses

œuvres, mais encore pour revendiquer et constater la part qui en revient à toute l'Église, justement heureuse et fière d'un tel Pontife.

Au grand Évêque donc ! et à ses œuvres, les plus grandes peut-être qui s'accomplissent aujourd'hui par la main d'un évêque ; et aussi, car il faut bien nous permettre à nous, Français, une joie spéciale et patriotique ici, et, simplement, parce que c'est vrai : *Au grand Français.*

Ces belles œuvres, en effet, ce n'est pas seulement l'Église, le christianisme, la vraie civilisation des hommes qui en bénéficient et doivent s'en glorifier : c'est aussi la France.

D'abord parce que la gloire d'un fils illustre appartient à sa mère ; et de plus parce que ces œuvres, en même temps qu'elles étendent l'influence chrétienne, étendent l'influence française ; ce devrait être et c'est un peu tout un ; car au fond, l'Église et la France font ou doivent faire sur ce sol la même œuvre de relèvement et de tranformation ; et, de fait, c'est le drapeau français, c'est l'épée française qui protègent tout ce qui s'accomplit ici, peu à peu, par notre administration, notre magistrature, nos lois, nos arts, nos sciences, beaucoup plus imprégnés qu'on ne le croit d'un christianisme indélébile ; ce qui, surtout, s'accomplit par notre foi, c'est-à-dire par vous, admirable clergé africain.

Aussi ma joie fut grande quand je vis, au jour de la consécration de votre basilique, attaché à la croix qui surmonte votre grand dôme et planant avec elle sur tout le drapeau de la France ; et groupées autour du grand cardinal africain et français toutes les forces de notre pays. Que dis-je, toutes les forces vives du pays ? Avec tous les drapeaux du monde, les représentants de tous les pays étaient là ; et tous sentaient, quelques-uns même confessaient à quel point le grand cardinal les domine tous.

Spectacle grandiose et plein de promesses ! Image vivante de l'Église même ; cette Église catholique qui, au milieu de tant de diversités qui divisent et séparent encore les pays et les races, seule peut faire et fera la grande unité du monde, parce qu'elle est la grande et universelle vérité.

Donc, au grand Évêque et au grand Français ! A l'Église et à la France !

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Un cœur offert par un prêtre du diocèse de Chartres. Un pavillon de ciboire offert par une dame de Paris. Un autre pavillon offert par une dame de Chartres.

Lampes. — 113 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en avril, savoir : devant N.-D. de Sous-

Terre, 92; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant Saint-Joseph, 2; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6; devant la statue du Sacré-Cœur, 2; devant Sainte Anne, 1.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres: Depuis deux mois, ont été consacrés 76 enfants, dont 37 de diocèses étrangers.

— La retraite préparatoire à l'ordination a été prêchée au Grand-Séminaire, par le R. P. Durand, religieux du Saint-Sacrement. A l'ordination, le samedi 31, 6 nouveaux prêtres.

— La station du mois de Marie, à la cathédrale, a été bien suivie. On aime tant ces exercices du soir auprès de N.-D. du Pilier ! Cet attrait, commun aux enfants de Notre-Dame, était favorisé particulièrement cette année par les prédications du R. P. De Baecque. L'éloquent dominicain, toujours très goûté à Chartres, a su jusqu'à la fin de sa station rendre instructives et intéressantes ses explications sur les mystères du Rosaire.

— La fête de la Sainte-Enfance a eu lieu à la cathédrale, le 29 mai. Les centaines de petits garçons et de petites filles qui agitaient leur drapeau devant l'image de l'Enfant Jésus, lui formaient une jolie cour d'honneur. Le prédicateur du mois de Marie a captivé leur attention et excité en eux le désir de la prière et de la charité dans une courte allocution qui convenait à leur âge. Pauvres enfants, s'ils demeuraient ainsi sous la garde du christianisme dans l'intérieur de la famille, quelle garantie de bonheur ce serait pour leur avenir !

— M. l'abbé Clerval, supérieur de l'œuvre des Clercs de N.-D. de Chartres, et M. l'abbé Granjux, curé de Saint-Paul-Saint-Louis de Paris, qui accompagnaient Mgr Lagrange en Tunisie, ont été nommés par S. Em. le cardinal Lavigerie, chanoines de Carthage.

— La fête de la Pentecôte a été célébrée à la cathédrale, avec cérémonies pontificales. Monseigneur a officié toute la journée. Le chœur de musique a chanté la belle messe du Sacré-Cœur de Gounod.

— Monseigneur passera à Nogent-le-Rotrou les premiers jours de juin pour confirmation et pour autres cérémonies.

— La fête de l'Adoration, en juin, aura lieu le 26, à la Chapelle de la Communauté de Saint-Paul. Celle du 29 mai, à l'église de Saint-Martin-au-Val, a été très solennelle; malgré la situation de cette belle église, à une extrémité de faubourg, il y a eu beaucoup de visites venant de la ville pour l'adoration.

PÈLERINAGES. — Monseigneur l'Evêque de Séez est venu rendre hommage à Notre-Dame de Chartres, le 9 mai. Sa Grandeur était accompagnée de deux chanoines de sa cathédrale.

Il y a eu beaucoup de pèlerins en mai. Parmi les religieux et autres ecclésiastiques de divers diocèses, citons des bénédictins, des dominicains, des sulpiciens, des oratoriens, des clercs de la communauté d'Issy, quinze jeunes prêtres de l'Institut catholique de Paris, etc. Nous pouvons signaler aussi un jésuite bien connu pour ses travaux importants sur Jeanne d'Arc : le R. P. Ayrolle; puis deux aumôniers des cercles catholiques d'Orléans : MM. les abbés de Potera et Boullet. Avec M. l'abbé Boullet étaient venus de jeunes lycéens faisant partie de la conférence Dupanloup.

Quelques paroisses du diocèse de Chartres ont été représentées par leur curé, leurs religieuses, les enfants de première communion : Saint-Symphorien, le 8 mai; Ver-lez-Chartres, le 9; Mignières, le 19; Morancez, le 26. Les Franciscaines ont présenté à Notre-Dame de Chartres leurs petits pensionnaires de l'orphelinat agricole qu'elles dirigent et qui, pour le dire en passant, a d'heureux débuts.

Les Sœurs de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou sont venues le 26, avec leurs élèves, sourdes-muettes et enfants de l'Ouvroir. Le 27 les sœurs de Saint-Paul de Châteauneuf ont amené leurs pensionnaires. — Que d'autres groupes trop peu remarqués !

Pèlerinage de la paroisse Saint-Sulpice, le lundi de la Pentecôte. — On nous écrit :

Paris, le 27 mai 1890.

Cher Monsieur le chanoine et ami,

Je sais que vous attendez quelques mots sur le pèlerinage de la paroisse de Saint-Sulpice à Notre-Dame de Chartres. C'est passé en vieille habitude.

Je suis si heureux d'ailleurs de donner à ma bonne Mère de Chartres ce petit témoignage de reconnaissance ! sans autre préambule, je commence.

Partis de Paris à 6 heures 20 minutes, heure réglementaire, nous arrivons dans la cité chartraine à 8 heures et demie. Ouvrons ici une légère parenthèse. Le nombre des pèlerins a été cette année moins considérable que précédemment. Cela tient probablement à deux causes. L'orage de la veille, et l'incertitude du temps, d'une part ; l'annonce d'un autre grand pèlerinage pour le mardi de la Pentecôte, où Monseigneur Lagrange, le nouvel évêque de Chartres, devait officier, tout cela a dû nécessairement influer sur la décision de bon nombre de pèlerins qui avaient l'habitude de se joindre à nous chaque année. Consolons-nous pourtant, surtout de l'inclémence du ciel, qui ne nous a pas envoyé le plus petit sourire pendant toute cette journée. Notre *pusillus grex* a été, je n'en doute pas, bien accueilli de la gracieuse Souveraine à laquelle il

est toujours si heureux de venir rendre ses hommages. Notre-Dame de Chartres connaît bien ses fidèles de Saint-Sulpice, et elle les a traités en ce jour non pas en enfants nouveau-nés, pour lesquels les ménagements sont nécessaires, mais en chrétiens robustes qui savent tout braver pour satisfaire leur piété.

Aussi, nous nous plaisons à le reconnaître, l'entrain n'a pas été moins grand parmi les pèlerins, ni la réception moins gracieuse de la part des habitants de la cité de Marie.

La messe du pèlerinage a été célébrée comme d'ordinaire par M. Méritan, curé de Saint-Sulpice, sur l'autel érigé au transept de la cathédrale. Assistance nombreuse et recueillie : communions édifiantes. Après l'évangile, M. l'abbé Decorbie, prêtre de la communauté de Saint-Sulpice est monté en chaire et a paraphrasé ce texte de l'Ecriture : *Exurge Domine, et dissipentur inimici nostri.* Levez-vous, Seigneur, et que nos ennemis soient mis en fuite. Pendant ce temps des messes nombreuses se disaient dans la cathédrale et dans la crypte.

A l'issue de l'office du matin, les pèlerins se dispersent pour prendre un modeste repas, et bientôt les deux sanctuaires de la Vierge chartraine : Notre-Dame du Pilier et Notre-Dame de Sous-Terre dans la crypte voient affluer les pieux visiteurs, c'est le moment des ardentes prières, et, nous n'en pouvons douter, de l'obtention de grâces nombreuses : la Sainte Vierge aimant à voir à ses pieds dans son vénéré sanctuaire, ses enfants dévoués, ne les laisse pas partir sans exaucer leurs vœux.

A deux heures et demie commence l'office du soir. Récitation du chapelet avec recommandations par M. le curé de Saint-Sulpice : quelle puissance que cette prière en communion ! Marie pourrait-elle résister aux supplications de tant d'âmes qui lui sont si chères ! Puis vient le salut solennel au Très-Saint-Sacrement. Monseigneur Lagrange veut bien le présider en personne pour en rehausser l'éclat. Sa Grandeur préside également la procession aux flambeaux qui se déroule dans les méandres de la crypte et que suit la foule empressée de tous les pèlerins. La cérémonie se termine par une station devant la Vierge du Pilier et par la bénédiction solennelle de Monseigneur à la pieuse assistance.

Permettez-moi un petit détail charmant. A la rentrée de Sa Grandeur dans son palais, elle est entourée près de la sacristie de la foule des pèlerins, avides de contempler ses traits et de baiser son anneau. Avec une grande et aimable simplicité, Monseigneur se prête à cet empressement pieux et demande à tous, avec une touchante humilité, de prier pour le nouvel évêque afin de bénir les prémices de son ministère dans son diocèse.

On se rend à la gare : la pluie n'a pas cessé. Aussi peu de

monde sur la butte des Charbonniers pour nous donner le salut d'adieu. Néanmoins plusieurs mouchoirs s'agitent à gauche et à droite de la voie quand le train s'ébranle. Nous voilà encore une fois de retour de ce délicieux pèlerinage, trouvant que cette journée avait fini trop vite, et nous promettant bien de la renouveler l'année prochaine.

Veuillez agréer, bien cher monsieur le chanoine et ami, mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

A. Camus.

Pèlerinage de la paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet. — Mgr l'Evêque de Chartres, dans ses félicitations au clergé et aux paroissiens de Saint-Sulpice, avait appelé leur pèlerinage une grande manifestation et un grand exemple. Cette manifestation s'est renouvelée chaque année depuis 1859; et désormais, selon des promesses faites au vénéré Prélat, l'exemple sera imité avec une ardeur croissante par d'autres paroisses de la capitale et par d'autres villes. Une de ces promesses a eu son commencement de réalisation.

M. le curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, dont notre évêque actuel habitait le presbytère étant chanoine titulaire de Paris, et qui a pour premier vicaire M. l'abbé Lagrange, frère de Mgr, avait fait un appel à ses paroissiens pour un pèlerinage à Notre-Dame de Chartres; il avait demandé en même temps le concours de MM. les curés de Saint-Paul-Saint-Louis, Saint-Séverin, Saint-Étienne-du-Mont, Notre-Dame-de-Lorette. Ces dignes confrères répondirent à sa demande en venant eux-mêmes participer au pèlerinage chacun avec plusieurs vicaires et un groupe de fidèles; il y eut aussi des pèlerins de Notre-Dame des Champs et de Saint-Joseph. C'était en tout un effectif d'environ cinq cents personnes.

La pieuse caravane, avant-garde de légions qui se formeront plus tard, espérons-le, sous la même inspiration et dans le même but, est arrivée en notre cité, le mardi, 27 mai, vers 9 heures du matin. Son entrée dans la cathédrale, saluée par le grand orgue, a été imposante. La plupart des voyageurs contemplaient pour la première fois ce magnifique temple de Marie, et visible était leur satisfaction en marchant, dans la nef immense, vers le chœur capitulaire où leurs places avaient été préparées. C'est là que Mgr l'Evêque de Chartres, a officié, assisté de M. l'abbé Granjux, curé de Saint-Paul-Saint-Louis et de M. l'abbé Guéneau, curé de Saint-Nicolas. Des chanoines de Chartres, notre clergé paroissial et la maîtrise étaient dans le sanctuaire. Plusieurs beaux motets ont été chantés pendant la messe, entre autres, un *O salutaris,* duo composé par Ph. Gallois et dédié à Mgr. Les communiants

ont été nombreux; et nous ne saurions trop dire quelle édification nous cause toujours en pareille circonstance cet acte saint de la part de voyageurs qui ont franchi une longue distance et bravé un long jeûne avant de l'accomplir. Le prédicateur a été M. l'abbé Dumont, supérieur de l'école Jeanne d'Arc, à Aulnay-lès-Bondy. Il a pris pour texte de son instruction le *Fiat voluntas tua*, et nous a montré la Sainte Vierge enseignant la conformité aux desseins de Dieu, condition indispensable d'une bonne prière. Les paroissiens de Saint-Nicolas, si sympathiques à leur docte conférencier de la dernière station de carême, étaient heureux d'entendre de nouveau son éloquente parole dans la basilique chartraine.

C'est dans l'après-midi, entre les vêpres et le salut qu'eut lieu la récitation commune du chapelet avec les recommandations. Le commentaire donné par M. l'abbé Guéneau à ces demandes de prières devait exciter dans les âmes un redoublement de confiance. C'était bien là le successeur de notre dévot chartrain, Adrien Bourdoise, qui illustra autrefois la paroisse et la communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

La procession suivit le salut. Ce fut un beau défilé dans la cathédrale et à la crypte illuminée; M. l'abbé Caillebotte, curé de Notre-Dame de Lorette en eut la direction, et Monseigneur la présidait. Chacune des paroisses représentées dans le Pèlerinage y occupait une place distincte; Saint-Nicolas avait son patronage, ses Enfants de Marie, sa confrérie et vingt-six des premiers communiants du jeudi précédent; Saint-Etienne et Saint-Séverin leur confrérie respective; Notre-Dame-des-Champs, sa maîtrise. Nous ne pouvons nommer tous les groupes qui précédaient ou suivaient les vingt-cinq prêtres de Paris. Le chant des refrains en l'honneur de Notre-Dame de Chartres animait cet ensemble. Nous aimons à signaler une innovation qui ajoutait un vrai charme à l'aspect du cortège. Presque tous les pèlerins s'étaient procuré un cierge, et ces centaines de flambeaux symbolisaient la ferveur des âmes disant à Marie leurs vœux et leurs espérances.

La procession, remontant dans la cathédrale, alla replier ses rangs autour du sanctuaire de N. D. du Pilier. Là prirent fin les chants et les prières communes. Notre vénérable évêque remercia l'assistance et surtout les prêtres respectables dont le zèle avait donné l'impulsion à ce pèlerinage si édifiant. Monseigneur nous avait ménagé pour cette heure une surprise des plus agréables. Il proclama M. le curé de Saint-Nicolas, chanoine honoraire de la cathédrale. A Paris comme chez nous on apprendra avec joie cette bonne nouvelle; M. l'abbé Guéneau méritait aux yeux de tous cette distinction. Son canonicat sera un lien de plus entre son église et celle de N.-D. de Chartres.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Notre petit malade a été guéri par la protection de Notre-Dame de Chartres. La famille envoie l'expression de sa vive reconnaissance. (J. G. à Paris.)

2. Je vous avais demandé une neuvaine de prières pour la guérison de mon fils grièvement malade à M. en Algérie ; la Sainte-Vierge nous a exaucés ; nous avons d'excellentes nouvelles. En action de grâces, nous demandons une neuvaine de messes (C. de C. à Paris.)

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières :

1° *M. l'abbé Villain*, curé de Rueil-la-Gadelière, décédé le 17 mai dernier. M. l'abbé Villain (Victorien-Aldemar-Toussaint) était né à Ozoir-le-Breuil, le 1er novembre 1854. Il fit ses études au Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou. Ordonné prêtre à Chartres, à la fin de ses cours théologiques, le 31 août 1879, il fut envoyé aussitôt au vicariat de Cloyes. Le 1er novembre 1881 il devenait vicaire d'Epernon, et le 1er octobre 1883, curé de Rueil. Il a donc passé près de sept ans dans cette paroisse ; les regrets qu'il y laisse sont bien justifiés par les vertus et surtout le dévouement pastoral qu'on n'a cessé d'admirer en lui. Sa santé depuis quelque temps compromise par les soins continus qu'il donnait à sa pauvre mère habituellement souffrante, n'a pu supporter un surcroît de fatigue nécessité par la première communion et la confirmation dans sa paroisse. Une fièvre typhoïde est survenue et l'a emporté rapidement. Le deuil a été grand pour tous ceux qui le connurent ; bien cruel pour sa chère famille. A ses obsèques, le 21 mai, l'église était comble ; les hommes étaient venus en masse près de son cercueil ; on comptait là vingt et quelques prêtres. Le curé de sa paroisse natale, M. l'abbé Dolléans, a chanté la messe et M. l'abbé Lévêque, supérieur du Petit-Séminaire de Nogent, a prononcé l'éloge funèbre.

2° *Plusieurs religieuses :* Sœur Marie (Victoire Fleury), de la communauté de la Providence, à Chartres ; elle est décédée le 2 mai, 51 ans d'âge et 28 de religion. Sœur Emilienne (Désirée Edeline) de la communauté de Saint-Paul, décédée le 9 mai, 67 ans d'âge et 50 de religion. Sœur Valérie (Aurélie Josse), de la communauté de Saint-Paul, décédée le 10 mai, 36 ans d'âge et 13 de religion. Sœur Hilaire (Madeleine Trubert), de la communauté de Saint-Paul, décédée le 3 mai, 79 ans d'âge et 57 de religion. Sœur Damase (Marie Contarel), de la communauté de Saint-Paul, décédée le 24 mai, 31 ans d'âge et 8 de religion.

3° Parmi les abonnés ou associés défunts, on nous a signalé : Mme Ve Chautard, à Bonneval ; Mme Chapelain-Tizon, à Mortagne ; Mme L'Ange, à Strasbourg ; M. Charles Clausnert, à Waville (Meurthe-et-Moselle) ; Mme Hélène Gommier, à Boncé ; M. Joseph Fouillé, à Olargues (Hérault) ; Mlle Stéphanie Alberque, à Vincennes (Paris) ; Mlle Clémence Chauvet, à Anet ; M. Louis Dumoutier, à Chartres ; Mme Durand-Larcher, à Chartres ; M. Genet, au Tremblay.

BIBLIOGRAPHIE

Manuel de l'Adoration du Très Saint-Sacrement, par le R. P. Tesnière, supérieur général de la Congrégation du Très Saint-Sacrement. — Deuxième série · *Les Titres divins et humains de l'Eucharistie.* 1 vol. in-18 de 475 pages, sur beau papier, avec en-têtes et lettres ornées. — Paris, bureau des Œuvres Eucharistiques. 27, Avenue Friedland.

Deux publications Orléanaises. — Sous ce titre: *Devant le Tabernacle, Visites au Saint-Sacrement, par un Homme du Monde,* M. l'abbé L. Roger, vicaire de la Cathédrale, fait paraître à la librairie Herluison un charmant petit volume de piété qui sera favorablement accueilli des âmes chrétiennes. Une honorable famille orléanaise lui a permis de publier, à la gloire de l'Eucharistie, un manuscrit gardé jusque-là comme un pieux héritage.

Monseigneur l'Evêque d'Orléans a honoré ce livre d'une lettre d'approbation. (Ce volume in-32, 188 pages caractères elzéviriens, encadrement rouge; broché, 1 fr. 50; par la poste, 1 fr. 65, est en vente à la librairie Herluison, à Orléans, et chez tous les libraires).

Nos Eglises, impressions Chrétiennes, par M. l'abbé L. Roger. Deuxième édition. Cet excellent livre révélera de plus en plus aux fidèles la sainteté du temple chrétien et leur mettra au cœur un plus grand amour de Notre Seigneur, l'Hôte divin du Tabernacle. (Un volume in-16, de XLIV-300 pages. A Paris : Vic et Amat, éditeurs, rue Cassette, 11. — A Chartres, Durand-Pie, cloître Notre-Dame. — A Orléans, Herluison, rue Jeanne d'Arc, 17. — Prix : 3 francs).

Etudes religieuses, philosophiques, historiques et littéraires, Revue mensuelle publiée par des *Pères de la Compagnie de Jésus.* Retaux-Bray, éditeur, rue Bonaparte, 82, Paris, et chez tous les Libraires catholiques.

Un Chevalier apôtre. — Voulez-vous offrir une lecture solide et charmante, sérieuse et gaie tout ensemble, et, par-dessus tout, très propre à inculquer de généreuses pensées, de nobles dévouements ? Mettez entre toutes les mains *Un Chevalier apôtre.* C'est la vie d'un missionnaire, au nom à jamais sanctifié de Chicard. Cette existence admirable, qui s'écoule au petit séminaire de Montmorillon, au séminaire de la rue du Bac et à travers les provinces de la Chine, est bien faite pour susciter ou provoquer l'enthousiasme.

(Un fort vol. par le R. P. Drochon, de l'Assomption, 3 fr. 50; franco 4 fr. 25. Remises quand on prend par nombre. — Chez les Pères de l'Assomption, 8, rue François Ier, Paris).

L'Œuvre de propagande Catholique (Bibliothèque à bon marché, 77, rue Violet, à Paris, vient de publier: **Les Fruits de l'Ecole sans Dieu,** par l'abbé Art. Bonnot, charmante brochure de 150 pages, avec couverture de couleur, prix : 0 fr. 50 l'exemplaire, 0 fr. 65 *franco.*

Division de l'ouvrage : 1re Partie, Les avertissements. — 2e Partie, Les faits. § I. — Irréligion, Impiété, Scandales. § II. — Corruption. § III. — Indiscipline, Insubordination, Révoltes. § IV. — Assassinats. § V. — Suicides. § VI. — Ruines.

Afin de favoriser la propagande de cette brochure, traitant de questions d'une importance capitale, les conditions suivantes sont accordées à tous ceux qui en prennent en nombre : 6 exemplaires, 2 fr. 70; 12 exemplaires, 5 fr.; 50 exemplaires, 19 fr. 75; 100 exemplaires, 35 fr.; 500 exemplaires, 150 fr.; le port est à la charge de l'acheteur. S'adresser, en envoyant un mandat-poste, à M. le Directeur de la *Propagande catholique,* 77, rue Violet, à Paris.

Monseigneur l'archevêque d'Aix a vivement encouragé cette propagande

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE

7me Numéro — LA VOIX — Juillet 1890

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

LES SUPPLÉMENTS DE LA VOIX

Les abonnements à la *Voix de Notre-Dame* avec Suppléments hebdomadaires se multiplient; ils ont atteint le chiffre de 800, nous n'avions pas espéré un accroissement aussi rapide. Nous ne comptons même pas dans ce chiffre les exemplaires déposés chez les libraires ou les sacristains de grandes paroisses pour la vente au numéro.

Nous avons adressé, comme spécimen, le premier des suppléments à tous les abonnés de la Revue mensuelle. Beaucoup d'entre eux ont exprimé quelque étonnement de ne pas avoir reçu les deux autres, bien qu'ils n'en aient pas fait la demande. « On aurait pu présumer de leurs désirs, sur ce point, et leur continuer l'envoi chaque semaine. » Nous avons déjà répondu par des lettres particulières et nous répétons ici notre réponse pour toutes les personnes qui seraient dans les mêmes dispositions bienveillantes.

Les suppléments ne seront adressés qu'aux demandeurs. Il nous semblerait indiscret d'agir autrement. Nous ne voulons paraître imposer à qui que ce soit un mode plus dispendieux

d'abonnement. Toutefois il nous est permis d'attendre d'un très grand nombre d'enfants de N.-D. de Chartres ce nouveau sacrifice dont Elle leur tiendra compte. Oui, il nous viendra encore quelques centaines d'adhérents, ne se contentant point de la Revue mensuelle, mais désireux de connaître, semaine par semaine, le mouvement religieux qui s'opère dans la ville, dans le diocèse de Chartres.

Merci aux associés de l'Archiconfrérie de N.-D. de Sous-Terre qui, par leur adhésion empressée, ont déjà prêté leur concours à l'œuvre nouvelle ! Merci aux correspondants qui ont contribué à la rédaction de nos premières livraisons hebdomadaires; en nous fournissant des articles utiles et agréables ! Un mot sur les sujets traités :

D'abord une lettre de Monseigneur Lagrange, et une de Monseigneur Baunard, voilà une bonne fortune pour notre modeste publication. — Puis une charmante poésie. — Puis une étude historique sur la dévotion à l'Eucharistie dans notre diocèse ; elle sera continuée ; elle stimule notre ardeur, en rappelant les gloires du passé. — La notice nécrologique sur M. le Curé de Lanneray, donnée le 21 juin, était bien ce qu'on pouvait attendre de la plume du vénéré confrère qui nous l'a adressée ; c'est un habile écrivain qui a fait depuis longtemps ses preuves, et la sainte vie dont il parlait devait bien l'inspirer. — Nous avons commencé l'insertion d'un beau récit sur Carthage et Tunis ; l'histoire contemporaine de l'Eglise d'Afrique pourra recueillir là des pages bien attachantes. — Les visites de Monseigneur dans plusieurs paroisses pour confirmations et autres cérémonies ont donné lieu à des faits et à des discours qu'il importait de consigner dans une assez large mesure. Il y a eu des narrations riches d'épisodes et, nous le croyons, accueillies avec plaisir comme manifestations variées de l'esprit chrétien dans nos contrées. — Quelques renseignements émanant de l'administration diocésaine ont complété la série des matières à rappeler ici sommairement.

Ce que la Rédaction se propose de faire à l'avenir, comme elle l'a essayé en juin, c'est d'intéresser beaucoup de lecteurs, sinon en leur apprenant du nouveau, du moins en les édifiant toujours. Dieu et Notre-Dame aidant, pourquoi ne pas espérer ce résultat ! A. F. G.

LETTRE DE Mgr LAGRANGE, ÉVÊQUE DE CHARTRES

Sainte Thérèse, par la Comtesse d'Estienne d'Orves. — Avec une lettre-préface de *Monseigneur l'Evêque de Chartres.* (Paris, Librairie Firmin-Didot et Cie, 56, rue Jacob, 1890.) Tel est le titre d'un ouvrage qui est sur le point de paraître. — L'éditeur nous en a communiqué les premiers feuillets. — A l'approche de la fête de N. D. du Carmel, nous sommes heureux de fixer ainsi l'attention dans la *Voix* sur la sainte fondatrice des Carmélites, sur l'admirable vierge d'Avila, en insérant la lettre dont Mgr l'Evêque de Chartres a honoré l'auteur de l'ouvrage.

MADAME,

Combien je suis heureux d'apprendre que l'impression de votre *Vie de Sainte Thérèse* est terminée ! Vous aurez répondu par là à un grand désir de l'illustre évêque qui avait, je puis le dire, imposé à votre piété filiale ce labeur ; vous aurez glorifié une sainte qu'on ne saurait trop contempler et admirer ; et enfin vous aurez donné un aliment sain et pur et fortifiant aux âmes chrétiennes.

Sainte Thérèse était une des prédilections de Mgr Dupanloup, avec Saint François de Sales et Saint Vincent de Paul. Il en admirait également l'esprit et le cœur, élevés l'un et l'autre par le simple et pur amour de Dieu à ces hauteurs où l'on peut prononcer le mot de génie. Mais, tout en rendant justice aux divers travaux inspirés par cette grande sainte, il ne dissimulait pas qu'il lui restait un regret. « Quand on songe, écrivait-il, que depuis trois siècles on n'est pas venu à bout de nous faire lire, dans un français exact et digne d'elle, les travaux de cette grande âme ! »

Ce fut son rêve d'écrire lui-même une Vie de cette sainte. Mais, entraîné par des travaux qui s'appelaient les uns les autres, le temps lui manqua toujours. Alors il songea à confier à une plume filiale l'ouvrage qu'il ne pouvait exécuter lui-même. C'est ainsi qu'il fit traduire de l'espagnol par Madame du Pré de Saint-Maur, de pieuse et regrettée mémoire, quantité de matériaux et surtout les lettres de la Sainte. Une mort prématurée ayant enlevé Madame de Saint-Maur, ce fut à vous qu'en définitive il confia le riche dépôt, et imposa la grande tâche. « Je l'en crois, écrivait-il parlant de vous, parfaitement capable ; il est évident pour moi qu'elle a

les qualités d'esprit, et j'ajouterai de caractère et de cœur qui sont ici nécessaires. »

Sa joie fut grande quand il put remettre entre vos mains tous ces manuscrits, et en particulier le manuscrit de la Vie fait, chapitre par chapitre, d'après le plan qu'il avait donné.

Et depuis lors, comme il vous stimula, et, si vous me permettez cette expression, comme il vous aiguillonna pour ce travail !

J'ai eu sous les yeux ce qu'il vous écrivait : « Dites-moi, vous demandait-il d'abord, après vous avoir remis ces manuscrits, dites-moi l'impression que vous en avez, et aussi si vous aurez le courage d'entreprendre cette grande chose. »

« Il me serait très doux et consolant, en quittant ce triste monde, vous écrivait-il un autre jour, de vous y laisser l'héritière de mon admiration et de mon amour pour sainte Thérèse. »

Et une autre fois : « Oh ! si vous sentiez comme moi quel bonheur c'est d'avoir une grande chose à faire, et de remplir sa vie d'une âme comme sainte Thérèse ! Je vous ai ménagé là une fortune surnaturelle et des consolations inexprimables ; mais pour y atteindre, il faut s'y plonger ! »

A quel degré vous vous y êtes plongée, je le sais. Aussi fut-il heureux quand il put lire vos premiers chapitres. « Je viens de lire avec le plus grand intérêt et la plus entière satisfaction votre travail sur sainte Thérèse. C'est excellent, et vous êtes enfin tout à fait en unisson avec elle, avec sa charmante et profonde simplicité. Je ne puis vous dire assez quelle consolation vous me donnez par là : vous réalisez un de mes vœux les plus ardents pour la gloire de cette grande âme que j'ai tant aimée et vénérée !

« Tâchez de ne pas mourir avant d'avoir fini cette belle œuvre ! »

Hélas ! ce fut lui qui mourut !.... Et vous souvenez-vous du jour où nous nous sommes rencontrés tous les deux dans les mêmes larmes, à son tombeau ?... Dans votre immense douleur, qui égalait presque la mienne, car quel père aussi ce fut pour vous ! grande fut votre tentation de vous arrêter et de laisser l'œuvre inachevée. Mais il vous a semblé, et avec raison, que c'eût été une infidélité coupable à un désir sacré. D'ailleurs s'il n'était plus là pour vous guider dans ce

qu'il vous restait encore à faire, vous connaissiez sa pensée tout entière sur les phases diverses de la vie de la sainte, et la manière dont il souhaitait que le tout fût traité.

Vous aviez, en particulier, reçu de lui des conseils comme celui-ci :

« Vous avez raison ; il faut que la Vie fasse lire les œuvres, mais il faut que dans la Vie se trouvent tous les faits, même les faits surnaturels, pourvu que ce soient des faits, en bon récit. »

Et quand il vous arrivait de ces tortures que connaissent tous les écrivains véritables, les tortures qui viennent de la conception vive, de l'idéal, et du sentiment de sa trop incomplète réalisation, pour vous réconforter il vous écrivait de ces paroles, bien dignes de son goût exquis :

« Quant à ce que vous appelez votre narration incolore, je n'ai aucune crainte. Ce sera incolore comme l'eau claire des ruisseaux limpides qui rafraîchissent et sont quelquefois tout illuminés des rayons du soleil.

» C'est ce qui arrive au style de sainte Thérèse dans l'histoire de ses fondations où tout est si vif, si simple et si touchant.

» Quoi qu'il en soit, continuez courageusement, car vous avez très bien commencé. »

Vous avez donc continué et achevé, et bientôt l'ouvrage sera sous les yeux du public. Je ne crois pas m'avancer beaucoup en disant que, si le cher évêque vivait encore, il aurait, en le voyant et en le relisant, une de ces joies vives que lui causait toujours le spectacle d'une belle et bonne œuvre ; et que les personnes chrétiennes qui vont le dévorer, et peut-être même les mondains, béniront à la fois le puissant excitateur des âmes qui a poussé la vôtre à ce travail, et vous-même ; vous-même qui avez eu le grand courage d'assumer la tâche ardue ; celui plus grand encore d'y persévérer, même quand il vous eut quittée ; et enfin le bonheur, en l'achevant, d'ajouter à la gloire de la sainte un nouveau resplendissement, tout en fournissant un aliment de plus à la piété catholique. Pour moi, je ne puis que vous en remercier et vous en bénir.

Veuillez agréer, Madame, l'hommage de mon fidèle et dévoué respect.

† François, *Évêque de Chartres.*

COMMENT MEURENT NOS RELIGIEUSES

Voici un fait que quelques lignes suffisent à ráconter, mais qui dans son laconisme en dit bien long sur le courage de nos religieuses à braver la mort au chevet des malades, et lorsqu'elle les frappe, à s'incliner tranquillement sous ses coups.

A la fin de mai, une religieuse de Bon Secours, attachée à la maison de Dreux, se mettait en route pour Marseille où sa famille l'attendait. Grande était sa joie ; elle ramènerait sa jeune sœur qui lui avait annoncé sa résolution de venir partager sa vie de dévouement au service de ceux qui souffrent. Elle partait avec tout l'entrain que donne une brillante santé jointe à une jeunesse encore dans sa fleur ; elle n'avait pas 26 ans. Mais hélas ! elle emportait avec elle, sans s'en douter, un germe de mort contre lequel aucune force humaine ne peut entrer en lutte. Que s'était-il donc passé ? Tout simplement, la brave et sainte fille s'était spontanément offerte d'aller soigner un pauvre enfant atteint de la contagion du croup, et jusqu'à son départ, elle n'avait pas voulu déserter un seul instant un poste si périlleux. Le terrible mal s'était ainsi glissé dans ses veines, il voyageait avec elle. Elle n'arriva bientôt à Marseille que pour se mettre au lit. Une angine maligne s'était déclarée et presque aussitôt tout espoir de guérison fut perdu. Elle allait mourir ! Quelle ne fut pas l'impression de stupeur produite en elle par la vue soudaine et sans illusion possible de cette mort qui venait ainsi la surprendre, à plus de 200 lieues de sa chère communauté ? Sa remarquable fermeté d'âme n'en fut cependant pas abattue. Elle eut vite envisagé sa situation de ce coup d'œil sûr que donne une foi vive, et ce fut naturellement vers l'éternité qu'elle tourna d'abord sa pensée ! D'un esprit qui devait, par une grâce spéciale de Dieu, rester lucide et calme jusqu'à la fin, elle se prépara au suprême passage. Voici d'ailleurs comment elle nous révèle elle-même ses dispositions dans une lettre qu'elle écrivait la veille de sa mort à sa supérieure générale :

« Ma bien chère mère, je vais de plus en plus mal ; je ne puis plus respirer. Je vois que bientôt le Bon Dieu m'appellera à lui. Je ne croyais pas partir si vite !... Je viens de faire le

sacrifice de ma vie généreusement. J'ai fait ma confession générale et je suis bien résignée, mais cela me fait beaucoup de peine d'être si loin de mes sœurs ; et puis, je ne reposerai pas au milieu d'elles, à Chartres !... Je vous demande bien pardon de toutes les peines que je vous ai données : je demande aussi pardon à toutes nos sœurs ; qu'elles prient beaucoup pour moi afin que je ne reste pas trop longtemps dans le Purgatoire. Si vous voyiez comme ma pauvre famille est dans la peine ! Mais puisque le Bon Dieu le veut ! Je récite le plus que je puis la formule de mes vœux. Oh ! qu'on voit les choses tout autrement quand on se sent si près de la mort et qu'il n'y a pas moyen de reculer ! Adieu ma bien chère mère, priez beaucoup pour moi, je penserai à vous. Votre fille, Sœur Marie Lucie. »

L'original de cette lettre a passé sous nos yeux : il est facile de reconnaître que la main qui l'a écrite quoique déjà à demi glacée par la mort ne tremblait pas en la traçant. Le lendemain matin (c'était le 2 juin et ce devait être son dernier jour), l'admirable sœur eut encore le courage surhumain, ne pouvant plus proférer aucune parole, d'écrire ses adieux à sa famille désolée. D'ailleurs nulle plainte, malgré d'atroces souffrances ; jusqu'au dernier moment pas un soupir qui pût trahir un murmure ou la plus petite défaillance. Sa résignation étonnait autant qu'elle édifiait tous ceux qui entouraient son lit d'agonie. Enfin l'holocauste était achevé ; au premier coup de l'*Angelus* de midi, son âme se détacha doucement de son corps pour s'envoler vers Dieu.

L'exemple d'un si beau dévouement et de telles vertus ne devait pas être perdu : Deux jours après sa jeune sœur écrivait ces lignes touchantes. « Bientôt je serai à Chartres où je veux aller prendre la place de ma bien aimée sœur. » Ainsi en va-t-il toujours sur le champ de bataille de la charité ; quand un soldat tombe, il y en a toujours un autre pour le remplacer et se dévouer à son tour, s'il le faut, jusqu'au sacrifice de tout, jusqu'à la mort !

J. P.

LETTRE D'UN MISSIONNAIRE D'OCÉANIE.

Le R. P. Deniau, mariste originaire de notre diocèse, écrit au Supérieur de la maison de Sainte-Foy de Chartres :

Saint-Barthélemy, 22 novembre 1889
(aux Iles Hébrides, Océanie).

Mon Révérend Père,

Je viens de recevoir votre bonne lettre où vous me dites que pour rassurer les personnes qui s'intéressent à moi, près de N.-D. de Chartres je devrais sans trop de retard vous dire où en est ma santé, et ce que devient ma mission.

Votre charité me confond, ma santé ne mérite pas beaucoup d'attention, mais le bien de ma mission demande que je réponde à vos désirs. J'ai d'ailleurs ici à ma disposition un bateau qui va partir.

Ma santé est assez bonne. Je n'ai ressenti aucune fatigue depuis le mois de juillet.. C'est le 17 du mois d'août que j'ai quitté Nouméa, (1) et je suis arrivé à Saint-Barthélemy dix jours après, le 27 août.

En arrivant ici, j'ai trouvé ma station dans un triste état : ma maison avait été pillée, mes malles avaient été forcées ; soit dans la chapelle, soit dans ma chambre, il n'y avait presque plus que du vide : ornements, aubes, nappes d'autel, etc., ainsi que linge personnel, tout avait diminué tellement, qu'il n'était plus difficile à compter.

Voilà ce que c'est que de vouloir sauver des âmes, comme Jésus on ne les a pas pour rien, on les paye et avec la même monnaie avec laquelle les a payées le Sauveur. On le sait, on s'y attend, aussi l'on baise la croix et l'on dit : merci mon Dieu, il paraît que vous me préparez quelque âme, grand merci !

Si ceux à qui vous lirez cette lettre sont surpris de la conduite de mes chers Malo, dites-leur qu'il n'y a pas lieu à grand étonnement, qu'après tout, ces gens sont des sauvages, que c'est déjà bien beau de leur part de ne m'avoir pas mangé, ce qu'ils auraient pu faire s'ils l'avaient voulu. Et puis le pillage de ma maison n'est le fait que d'une dizaine d'individus.

Un jour je leur reprochais paternellement de m'avoir volé.

— Père, me répondirent-ils : nous croyions que tu étais mort, il y avait si longtemps que tu étais parti ! Et nous ne croyions pas qu'on aurait connaissance du vol. D'ailleurs nous comptions sur le

(1) Étant malade, il s'était fait transporter à Nouméa auprès de ses confrères et des médecins.

silence de Fortuné auquel on avait promis des cochons à dents, s'il voulait ne rien dire du vol.

A part ce petit incident, ma mission va assez bien. Je suis assez content de mes gens, ils ne tarderont pas, je crois, à se déclarer chrétiens. Certes je serais bien content, si je pouvais obtenir leur conversion au prix équivalant à environ deux mille francs qu'ils m'ont volé.

Mes petits enfants sont toujours bien sages, ils font honneur à leur baptême. Joseph, votre filleul (1), se recommande beaucoup à vos bonnes prières. Il récite tous les jours pour vous deux dizaines de chapelet.

Quant à moi, je n'oublie point assurément et n'oublierai jamais mes bonnes Bienfaitrices de Chartres. Tous les jours j'ai pour elles une intention à la Sainte Messe et ce sera ainsi jusqu'à la fin de mes jours. Reconnaissance toujours, c'est la devise du Missionnaire.

Agréez, mon Révérend Père, pour vous, pour vos saintes Carmélites, pour tous ceux qui font partie de la mission Chartraine des Nouvelles-Hébrides, l'hommage de mon profond respect, de mon entier dévouement et de ma reconnaissance sans bornes.

Votre très-humble serviteur,

DENIAU,

Missionnaire apostolique.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le Consistoire secret a eu lieu le 23 juin. NN. SS. Vannutelli, Galeati, Dunajewski et Mermillod sont nommés cardinaux, et vingt-deux evêques sont préconisés spécialement pour l'Italie méridionale.

Cette élévation au cardinalat de Mgr Mermillod et la belle lettre qu'il a adressée au Conseil d'Etat de Fribourg, mettent le sceau à la réconciliation entre le Pape et la Suisse. Si toute réparation n'est pas encore donnée aux catholiques, du moins, tous leurs droits ne sont plus mis en question.

En appelant au cardinalat l'évêque de Genève, devenu évêque de Fribourg, Léon XIII a voulu reconnaître les services rendus en cette occasion à son pays et à la religion par le confesseur de la foi, et cette satisfaction légitime donnée aux catholiques suisses ne sera pas reçue seulement par eux avec joie, mais encore partout où on lutte pour la cause de la liberté religieuse.

(1) Filleul de ses bienfaitrices chartraines.

— On mande de Cettigne que le Pape a accordé à l'Eglise catholique du Montenegro la liturgie slave avec certaines restrictions.

— Le Pape vient de promulguer les décrets qui proclament l'héroïcité des Vertus, de la *Vénérable Marie Rivier*, fondatrice des Sœurs de la Présentation au diocèse de Viviers, et du *Vénérable Michel-Ange* de Saint-François, frère lai profès des mineurs réformés de la stricte observance de Saint-Pierre d'Alcantara.

Après la lecture des décrets, le Pape a prononcé l'éloge de ces saints serviteurs de Dieu, et exprimé l'espoir de les élever à l'honneur des autels.

La cause de béatification du vénérable curé d'Ars vient de faire un grand pas et l'héroïcité de ses vertus a été reconnue et approuvée. La Sacrée Congrégation des Rites doit s'occuper maintenant de la véracité des miracles opérés par son intercession, et tout fait espérer que, dans un temps relativement proche, la France catholique, cette digne fille aînée de l'Eglise et cette mère si féconde en saints, se sera enrichie d'un nouveau Bienheureux.

La réunion des Evêques d'Allemagne. — L'*Osservatore romano*, en enregistrant la nouvelle qu'au mois d'août aurait lieu à Fulda, non seulement la réunion des évêques prussiens, mais une assemblée de tout l'épiscopat de Germanie, en augure les meilleurs fruits.

C'est ainsi que les obstacles apportés à la réunion des évêques prussiens serviront à une extension de l'action catholique.

Vocations ecclésiastiques. — Une pieuse protestante, Madame Caroline Dononan, de Baltimore, a laissé par testament une somme de 60,000 fr., dont les intérêts devront être annuellement servis à Mgr l'archevêque de cette ville et à ses successeurs, pour l'éducation des jeunes gens qui se destinent au ministère sacré, dans l'Eglise catholique. C'est un bel hommage rendu à la véritable Eglise et un bel exemple à suivre.

Le devoir béni de Dieu. — Huit ans ont suffi pour créer en France dix mille nouvelles écoles libres et chrétiennes, qui sont fréquentées par 800,000 élèves ; il a fallu plusieurs vingtaines de millions pour les fonder et les entretenir, et ces millions se sont trouvés : la générosité catholique les a fournis... Si l'on nous avait dit il y a huit ans : « Ces écoles libres nouvelles seront soutenues par des familles, et chacune d'elles aura en moyenne 80 élèves, et pendant ce temps, les écoles publiques nouvelles qui seront fondées par l'Etat auront de 30 à 40 élèves à peine, là où elles seront prospères, et plusieurs en seront réduites à n'avoir que 6 à

15 élèves, — des élèves officiels, comme les écoles elles-mêmes — », si l'on nous avait dit ces choses, est-ce que nous les aurions crues possibles ?...

Les vrais chrétiens ont marché au devoir sans rêver un tel succès ; et cependant ces choses se sont faites, ces choses se soutiennent, ces choses s'accroissent : chaque année on fonde des écoles libres nouvelles, et si on a quelque peine à réunir les ressources nécessaires pour ces nouvelles impositions, ces ressources se trouvent cependant. Car la bénédiction de Dieu est là ; elle y restera.

(*La Croix de l'Aisne.*)

Les nouveaux évêques. — Le nouvel archevêque de Bordeaux, Mgr Lecot, est né à Montescourt (Aisne), le 8 janvier 1831. Il est évêque de Dijon depuis 1886, et avait été auparavant curé de la paroisse Saint-Antoine, à Compiègne.

Il a laissé partout les meilleurs souvenirs. C'est un orateur disert et distingué. Détail curieux : il a eu pour élève M. Goblet.

Mgr Oury, évêque de Dijon, né à Vendôme, le 3 mai 1842, a été longtemps aumônier de la marine qu'il aimait et où on l'aimait. On le nomma malgré lui évêque de la Guadeloupe, mais juste à ce moment la Chambre supprimait cet évêché. Il resta longtemps évêque sans diocèse, puis fut nommé à Fréjus, d'où on le voit partir avec très grand regret.

Naguère il présidait, à Toulon, au milieu des marins attristés, les obsèques du si regretté Bergasse du Petit-Thouars.

Mgr Hautin, nommé à Evreux, a 59 ans. Il appartenait au clergé de Paris. Appelé tout jeune au secrétariat de l'archevêché, il a été successivement curé de Bonneuil, deuxième vicaire de Saint-Michel des Batignolles et supérieur du petit séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet. Il est licencié ès lettres. Il a suivi à Orléans Mgr Couillié, successeur de Mgr Dupanloup.

C'est un homme d'une distinction rare, d'une grande vertu ; à la fois instruit et zélé et dont le diocèse d'Evreux a lieu d'être fier.

Mgr Mignot, évêque de Fréjus, est né dans l'Aisne en 1840. Il a administré le diocèse de Soissons jusqu'à l'arrivée de Mgr Duval.

Pèlerinage de N.-D. du Salut à Lourdes (1890). — Départ de Paris, 18 août ; de Tours, 19 août ; retour le 26 août. — Prix des places (*aller et retour*) : De Paris : 1re cl. 110 fr. ; 2e cl. 69 fr. ; 3e cl. 46 fr. ; de Tours : 1re cl. 82 fr. ; 2e cl. 50 fr. ; 3e cl. 33 fr. ; d'Orléans : 1re cl. 95 fr. ; 2e cl. 60 fr. ; 3e cl. 42 fr.

Ainsi que les années précédentes, les malades pauvres sont admis gratuitement au pèlerinage national. Les demandes doivent être adressées au secrétariat avant le 25 juillet. Une souscription

est ouverte pour ces pauvres malades. Les personnes charitables qui désirent contribuer aux frais de leur voyage à Lourdes sont invitées à faire parvenir leurs offrandes au Secrétariat des pèlerinages, 8, rue François Ier, à Paris. Pour les billets payants, il est urgent de se faire inscrire au plus tôt, en adressant le montant de la place au Secrétaire des pèlerinages, 8, rue François Ier, à Paris.

Notre-Dame-des-Dunes. Soixante quinzième anniversaire de la reconstruction de la chapelle N.-D. des Dunes. — C'est le 15 août prochain qui marquera cette date et nous apprenons qu'une grande fête religieuse se prépare pour la solenniser.

Mgr l'Archevêque de Cambrai retenu dans sa ville métropolitaine à cette époque qui est celle des pèlerinages à Notre Dame de Grâces et des retraites ecclésiastiques, a bien voulu se faire remplacer par Mgr Monnier dont la présence rehaussera les solennités jubilaires de Dunkerque.

Un triduum de prédications, données à l'église Saint Eloi, les ouvrira le 13 août au salut.

Nous nous empresserons de faire connaître à nos lecteurs, aussitôt qu'elle sera publiée, l'organisation complète de la fête et des cérémonies du mois d'août en l'honneur de Notre Dame des Dunes, patronne de la Flandre Maritime.

Le souvenir récent des manifestations religieuses auxquelles a donné lieu le magnifique pèlerinage régional de 1885, nous permet dès maintenant d'affirmer que, fidèles à toutes leurs traditions passées, les Dunkerquois se montreront encore, le 15 août prochain, les fils dévoués et reconnaissants de la Vierge des Dunes.

Un ange réparateur. — Un petit garçon venait de faire sa première communion.

Jésus avait parlé à cette jeune âme, et le pauvre enfant se désolait de voir que ni son père ni sa mère n'allaient jamais à la messe ; il les avait priés, suppliés. Mais en vain.

Alors, que fait le cher petit garçon ? Il assiste à la messe deux fois par semaine, une fois pour le père et une fois pour la mère.

Celle-ci s'aperçoit bientôt de ses sorties matinales ; elle observe l'enfant, le suit jusqu'à l'église, où elle l'aperçoit à genoux, recueilli comme un ange et priant avec ferveur. Elle l'attend au sortir de l'église, et, voyant la trace de quelques pleurs sur son visage, elle se trouble et questionne vivement son fils.

L'enfant lui saute au cou.

« Mère, dit-il, hier c'était pour papa ; aujourd'hui c'est pour toi ».

On devine le reste ; les bons cœurs ne sont pas rares dans les

classes populaires. Le dimanche suivant, l'ange radieux possédait à la Messe son père et sa mère.

Beauvais. — Le *Journal de l'Oise* donne un long et très intéressant récit de la fête qui a eu lieu pour célébrer les noces d'or du T. C. Frère Eugène-Marie, directeur de l'important institut agricole de Beauvais et du pensionnat des Frères de cette ville. Il y a cinquante ans, en effet, que le Frère Eugène-Marie dépense à Beauvais les trésors de son intelligence et de son dévouement.

La vertu des 150 Ave du rosaire. — Le nombre des cent cinquante *Ave* du Rosaire est si agréable à la Sainte Vierge que des auteurs pieux et doctes ont affirmé, dans leurs écrits, que ceux qui l'honorent par ce divin psautier reçoivent d'Elle la grâce signalée que voici : cent cinquante jours ou cent cinquante heures avant leur mort, elle les avertit de leur trépas et leur inspire de se bien préparer à ce dernier passage. Car ou elle se montre à eux visiblement ou elle les touche d'une vive douleur de leurs péchés, les dispose à en faire une sincère confession, accompagnée de ferventes prières et de bonnes œuvres ; en sorte que l'on peut croire très pieusement que tous ceux qui serviront fidèlement et avec piété la Vierge sainte dans la dévote pratique du Rosaire, ne seront point damnés. Et c'est à cette intention principalement que nous devons réciter les cent cinquante *Ave Maria* : 1° afin qu'elle nous obtienne la grâce de bien vivre ; 2° celle de bien mourir ; 3° celle de sa maternelle assistance au moment de paraître devant Dieu.

(*Couronne de Marie.*)

Le scandale de Vicq. — Vers 1820, le curé de Vicq (Haute-Marne) avait fait don à la commune d'un immeuble sous la condition d'y installer une école tenue par des Sœurs. Une rente pour l'entretien de l'école avait été jointe à cette donation et la commune encaissait, tous frais payés, un boni de sept cent cinquante francs par an.

Il y a deux mois, l'institutrice congréganiste titulaire mourut; le Conseil municipal républicain demanda, à l'unanimité, le maintien des Sœurs ; il motivait sa demande sur l'impossibilité de subvenir aux frais de l'école, en cas de laïcisation, la commune étant pauvre et ne pouvant grever son budget d'une charge nouvelle de 6,700 francs par an. L'administration a passé outre et a voulu installer de force l'institutrice laïque. 700 habitants, sur 900, sont venus se masser devant l'école. La gendarmerie, escortant les autorités départementales et académiques présentes, a eu l'ordre d'agir contre cette population qui empêchait l'accès de l'école. Il y a eu des blessés dont plusieurs femmes.

Ce fait sandaleux a occupé toute la presse, et la Chambre, dans sa session du 23, a entendu de belles protestations. M. du Breuil de Saint-Germain, M. de Lamarzelle et Mgr Freppel ont flétri avec éloquence les auteurs de l'incident de Vicq. Mgr Freppel, à cette occasion, a proposé de modifier la loi de laïcisation, et la Chambre s'y est refusée.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Lampes. — 96 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brulé en juin, savoir ; devant N.-D. de Sous-Terre, 75 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint-Joseph, 2. A la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : Depuis deux mois, ont été consacrés 47 enfants, dont 14 de diocèses étrangers.

— Parmi les pèlerins du mois de juin à N.-D. de Chartres, nous pourrions citer des prêtres de plusieurs diocèses : Paris, Versailles, Orléans, Laval, Le Mans, Nantes, Rennes, etc. — Beaucoup de familles, allant des provinces de l'Ouest à la capitale, ou se rendant de Paris aux bains de mer, stationnent à Chartres, dans le but d'y rendre hommage à Notre-Dame.

Du diocèse de Chartres, plusieurs députations de paroisses sont venues honorer et prier l'auguste Patronne, à l'occasion des premières communions. Ainsi à différents jours, ont été représentées, par les premiers communiants et leurs parents, les paroisses de Bailleau-le-Pin, de Soulaires, du Gault-Saint-Denis.

Toute une section du Petit-Séminaire de Sainte-Croix d'Orléans a fait son pèlerinage à Notre-Dame de Chartres le 18 juin. C'était celle des congréganistes de la Sainte-Vierge. M. l'abbé Castera les présidait ; il était accompagné d'un jeune prêtre qui vint, il y a quelques années, comme élève de Sainte-Croix, avec ses condisciples, et qui, en 1890, a eu le bonheur de célébrer à l'autel de Notre-Dame sa messe d'actions de grâces, à l'occasion de son sacerdoce préparé par les bénédictions de la Sainte-Vierge. C'est ce jeune prêtre qui a officié devant les pèlerins. Les 25 congréganistes, tous élèves des classes supérieures, nous ont fort édifiés dans leurs exercices pieux. Une fois de plus à Chartres, leur attitude a donné aux témoins de leur pèlerinage une excellente idée du Petit-Séminaire orléanais, fondé et dirigé depuis de longues années par Mgr Renaudin, prélat de la maison du Pape.

— Deux sœurs de Saint-Paul ont quitté Chartres, le 10 juin, pour se rendre à la Martinique.

— Le Pèlerinage à Montmartre, que nous avons annoncé au second supplément de juin, en insérant une lettre de Monseigneur qui l'encourageait, est parti de Chartres, dans la matinée du 25 pour rentrer le soir. M. le curé de Saint-Aignan conduisait environ 500 personnes à l'Eglise du Vœu National. Monseigneur Lagrange, qui s'était rendu directement de Châteaudun à Paris, la veille, devait le rejoindre à Montmartre pour présider les cérémonies. A l'heure où nous terminons le présent numéro de la *Voix* nous ne pouvons donner plus de détails sur le Pèlerinage au Sacré-Cœur.

— A Châteaudun, le 20 juin, comme naguère à Nogent-le-Rotrou, la réception faite à Monseigneur a été splendide. — Cérémonies magnifiques pour la confirmation des enfants et la bénédiction d'une cloche qui avait pour parrain et marraine M. le duc et Mme la duchesse de Luynes.

— Le Rapport annuel sur l'Œuvre des Pauvres malades établie dans la paroisse de Notre-Dame de Chartres nous donne les détails suivants pour l'année 1889. — Douze associées nouvelles sont entrées dans l'œuvre. Il y a eu trois décès d'associées : Mme veuve Baudouin, Mme Beau, Mlle Prieur. 2,312 visites ont été faites à 614 malades assistés. Le Bon Dieu en a appelé onze à lui, tous préparés fort pieusement à ce dernier passage. Voici un passage du rapport qu'on nous saura gré d'avoir reproduit.

« En février est mort un seul malade, dont la fin édifiante est une douce consolation pour toute l'association — Cet homme, pendant de longs mois de souffrances, a grandement édifié ses visiteuses. Jeune encore, ce pauvre malade luttait depuis longtemps avec un mal dont il ne soupçonnait pas la gravité.

» A divers intervalles, il s'était vu forcé de quitter son travail. Au commencement de l'hiver, le mal augmentait d'intensité et un prêtre le visitait en ami, parlant de tout ce qui pouvait le toucher, l'intéresser, sans cependant aborder encore les grands intérêts de son âme, mais toujours bien accueilli. La grâce faisait évidemment son œuvre ; aussi vers Noël, la sœur qui le visitait souvent le voyant dans de parfaits sentiments, lui proposa de faire *ses Noëls* ? Le cher malade répondit avec empressement : oh ! oui, ma sœur, je vais en parler à M. l'abbé, et dans la plénitude de sa raison et de sa volonté, éclairée par la foi, il se réconcilia pleinement avec le bon Dieu. — Et quand ses visiteuses revinrent près de lui, il s'empressa de leur dire, avec un accent de bonheur intime, qui se peignait sur son visage vraiment transfiguré. Que je suis heureux ! Ah !... Quand je serai revenu à la santé, comme je continuerai à pratiquer !

» Dans cet espoir de guérison, il se mit à faire, avec grande foi,

des neuvaines à la très sainte Vierge, et à la fin de l'une d'elles, ayant pu arriver à faire seul quelques pas dans sa pauvre chambre de malade, croyant presque à un miracle de la bonté divine, il disait à tous : autrefois je me serais moqué de ceux qui croient à l'efficacité des prières, mais aujourd'hui, grâce à Dieu, je vois et je crois ! Et déjà il parlait, avec l'émotion de la reconnaissance la plus vive, de faire de ses propres mains (il était marbrier) un ex-voto à la très sainte Vierge. — Cette Bonne Mère lui accorda une grâce bien plus grande que celle de la guérison, car son cœur maternel lui obtint de l'infinie bonté une patience et un calme admirables au milieu des souffrances les plus cruelles, ne lui permettant même plus de faire le moindre mouvement. Son regard cependant devenant de plus en plus doux, tout dans ce cher malade semblait porter déjà l'empreinte d'un cachet tout céleste ! Aussi reçut-il avec une foi vive et une tendre piété les derniers sacrements et il s'endormit véritablement dans le Seigneur, laissant à tous ceux qui le virent le touchant exemple d'une mort calme, édifiante et pieusement consolante. »

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je viens vous informer du succès obtenu. Nous l'attribuons aux prières faites à cette intention devant N.-D. de Chartres. En action de grâces, veuillez faire brûler au sanctuaire du Pilier cinq cierges de cinquante centimes. (E. P. à St-M., diocèse de Rennes.)

2. Il y a quelques semaines je vous ai écrit ; je vous demandais une neuvaine de prières et une messe pour mon fils âgé de 16 ans qui était mourant ; le médecin disait qu'il n'existerait plus le lendemain ; la maladie était une péritonite tuberculeuse avec complication. Je n'ai pas oublié à ce moment que déjà une fois N.-D. de Chartres avait sauvé mon enfant dans une maladie qui ne laissait au médecin aucun espoir. De nouveau j'ai mis la même confiance en N.-D. de Chartres. La Bonne Mère ardemment invoquée nous a exaucés ; le cher enfant est en pleine convalescence et assez bien pour partir aux eaux. (De F. de B., diocèse de Versailles.)

3. J'avais promis, en cas de guérison après neuvaine à N.-D. de Chartres, de faire publier cette faveur dans la *Voix*, si vous vouliez bien m'y autoriser. La guérison étant ainsi obtenue, je viens accomplir ma promesse. (X., à Chartres.)

4. Il y a deux mois, voyant ma mère très malade et craignant qu'elle ne pût faire ses Pâques, comme elle le désirait tant, je m'adressai à N.-D. de Chartres, ma bienfaitrice. Non-seulement la

chère malade put remplir ses devoirs religieux, mais elle a recouvré la santé, et je suis heureuse de remercier publiquement cette Bonne Mère de cette nouvelle faveur ainsi que des secours qu'elle m'a *toujours* accordés aux heures de détresse et dont je ne pourrai jamais lui être assez reconnaissante. (L. H. à N., diocèse de Chartres.)

5. J'ai l'honneur de vous adresser un mandat de 10 francs. J'étais très malade, ainsi que mon fils. J'ai invoqué Notre-Dame de Chartres et lui ai promis cette somme pour l'Œuvre des Clercs, et cette Bonne Mère nous a guéris. (F. B., diocèse de Tours.)

6. Je souffrais de rhumatismes articulaires compliqués de varices internes ; j'étais alité, incapable de tout travail. Je me suis fait recommander à N.-D. de Chartres et le 14 courant a commencé une neuvaine. Le 7e jour n'était pas encore terminé que j'avais éprouvé un mieux inespéré. La neuvaine expire le 22, et de l'avis du médecin, je puis reprendre le lendemain mes occupations ordinaires.— Reconnaissance à N.-D ! (B. H., instituteur.)

7. Madame A. m'a prié de vous adresser, avec son offrande pour votre œuvre, l'expression de sa vive reconnaissance à N.-D. de Chartres qui vient de donner à sa famille une nouvelle marque bien sensible, de sa protection maternelle. (F. A. à A, diocèse de Versailles.)

8. Il y a environ huit mois, une jeune femme de L. attendait sa délivrance au milieu de grandes douleurs qui la laissèrent six jours sans connaissance. On se rappela que jadis, dans son enfance, elle avait déjà été guérie par N.-D. de Chartres. Nos Sœurs de l'école de L. furent chargées de vous écrire cette fois encore pour recommander aux prières la pauvre malade qui allait subir une très périlleuse opération. Tout a réussi à merveille et mieux que les médecins n'osaient l'espérer ; non-seulement la mère a été sauvée mais l'enfant vit et il a huit mois. Tous les deux seront prochainement à Chartres près de vous en pèlerinage d'action de grâces. (Sœur M. E. F. de N.-D. de Chartres.)

9. Nous avons obtenu la grâce demandée. Un cierge à notre intention, s. v. p., devant l'autel de N.-D. de Sous-Terre (F. C. à C., diocèse du Mans.)

CÉRÉMONIE DE VÊTURE

A la Communauté de l'Immaculée Conception.

A l'occasion de sa première visite à la Communauté de l'Immaculée-Conception, à Nogent-le-Rotrou, le 4 juin, Monseigneur

l'Evêque de Chartres a bien voulu présider une cérémonie de vêture religieuse. Trois jeunes postulantes étaient admises à la prise de voile. Monseigneur arriva à la Communauté à huit heures du matin.

Sur le seuil de la chapelle, décorée avec une élégance et un goût exquis, M. le Supérieur lui exposa brièvement l'origine de la Congrégation, sa mission, toute d'enseignement et d'éducation chrétienne, les mérites de son pieux fondateur, les développements que Dieu avait daigné lui donner dans plusieurs diocèses. Il lui présenta ensuite un digne prêtre du diocèse d'Arras, propagateur zèlé de ses Œuvres, qui venait, en ce jour-là, couronner ses bienfaits passés, ou plutôt préluder à des bienfaits nouveaux, en donnant à la Congrégation une de ses parentes, honorée du nom de Sœur Sainte-Paule.

Monseigneur remercie M. le Supérieur de l'exposé qu'il vient de lui faire. Il est heureux d'apprendre que cette Congrégation qu'il aime déjà, eut pour fondateur un de ces prêtres que Dieu suscita dès l'origine de ce siècle, pour arracher sa France bien-aimée aux désastres de la Révolution. Il suivra avec intérêt les efforts et les succès de cette Communauté, et, comme gage de sa bienveillance toute paternelle, il lui apporte dès sa première visite ses meilleures bénédictions.

Du haut de la chaire, s'adressant particulièrement aux trois futures novices, Monseigneur, dans un langage élevé, leur parla comme l'auteur de la Vie de Sainte-Paule devait le faire, de la vie religieuse, des sacrifices qu'elle impose, de la charité qui doit les aider à souffrir et à s'immoler pour Dieu.

A l'issue de la cérémonie, que la présence du premier pasteur du diocèse rendit plus touchante que jamais, Monseigneur l'Évêque se rendit processionnellement à la Salle de la Communauté à travers des guirlandes de verdure et de fleurs.

Là s'élevait un trône modeste. Au fond, un grand crucifix; de chaque côté, les images de saint François de Sales le patron du digne prélat, et du vénéré M. Beulé, fondateur de la Maison. Ce fut là que Mgr Lagrange reçut les hommages que lui offrit la Révérende Mère supérieure. Elle le remerciait en même temps, et de l'honneur de sa visite, et de la bienveillance qui l'avait porté à la faire au prix « de tant de fatigues et de prodiges de » dévouement. »

Ces derniers mots, si justifiés d'ailleurs pour nous, amènent des protestations sur les lèvres de l'aimable pontife : « Oh ! non : dit-il, » ne parlez pas pour moi de fatigues ni de prodiges : C'est vous » qui faites des prodiges. C'est vous qui êtes à la fatigue et à la » peine ; pour moi, je ne suis qu'au plaisir et à la jouissance. »

En ce moment, un jeune sourd-muet s'avance et, dans un langage parlé que l'émotion n'empêchait pas d'être pur ni distinct, il redit à Sa Grandeur le bonheur que fait goûter à tous son auguste présence. Ce fut alors comme le signal d'une joûte de la parole. Chaque sourd, parlant à qui mieux mieux, s'escrime à lui faire hommage d'un talent, plus ou moins agréable, il est vrai, mais fruit d'un dévouement qui « sans faire entendre les sourds, fait du moins parler les muets. »

Sa Grandeur s'intéresse vivement à ces essais, et toujours aimable, elle renvoie aux bonnes religieuses l'honneur d'avoir fait des prodiges, tout en gardant pour elles le plaisir de les goûter...

X.

VILLARS. Une cérémonie de première messe. — Le jeudi 5 juin, la petite paroisse de Villars était en fête. L'un de ses enfants, M. l'abbé Salmon, ordonné le samedi précédent, y chantait sa première messe.

Dès la veille, la cloche avait fait entendre son joyeux carillon ; elle exprimait l'allégresse de tout un peuple. La petite église autrefois si misérable et si délabrée, maintenant si savamment et si richement décorée, grâce au zèle et à l'intelligence du vénérable abbé Boulmert, avait revêtu ses plus beaux ornements ; l'autel resplendissait sous sa riche parure ; et dans leurs niches dorées, pleines de fraîcheur, elles nous invitaient à l'allégresse et à la prière, les nouvelles statues du Sacré-Cœur, de St-Joseph, de St-Blaise et de saint Gourgon qu'un prêtre zélé avait mises là pour permettre aux populations environnantes de venir satisfaire leur dévotion et chercher le remède à leurs souffrances et à leurs maladies.

Quand, précédé des bannières et escorté d'une dizaine de prêtres venus des pays voisins, le jeune élu fit son entrée dans le temple saint, son émotion fut au comble ; comment en eût-il été autrement ? L'affluence était grande ; toutes les familles avaient tenu à honneur d'être représentées ; on lisait la joie sur tous les visages. Comme ces rudes travailleurs de la Beauce suivaient des yeux leur prêtre (ainsi l'appelaient-ils) célébrant la Sainte Messe et implorant sur eux les bénédictions d'en-Haut ! Non, la foi n'est pas morte encore parmi nos populations. Les habitants de nos campagnes aiment le prêtre, ils sont heureux quand un de leurs enfants sort de leur chaumière pour gravir les degrés du sacerdoce. Que les riches donnent leur argent, et nos pauvres nous donneront leurs enfants, et les vides du clergé seront comblés.

Une voix puissante et sonore et qui sait dire avec grâce et délicatesse nos meilleurs motets se fit entendre pendant la cérémonie.

Après l'Evangile, M. l'abbé Lecomte, vicaire de la Cathédrale, monta en chaire. Lui aussi, comme M. l'abbé Salmon, fut élève de la Maîtrise ; tous deux furent élèves de notre père tant regretté M. l'abbé Bourlier. Le nom du vénérable supérieur défunt ne pouvait pas être oublié dans une telle circonstance.

M. l'abbé Lecomte nous a parlé éloquemment de la préparation au Sacerdoce et de la sublimité de cette vocation : « Dieu, dit-il, a fait son œuvre dans le lévite ; que le lévite devenu prêtre fasse désormais l'œuvre de Dieu dans les âmes. » Bien des larmes coulèrent, quand l'orateur évoquant la mémoire de cet autre enfant de Villars, chanoine de Notre-Dame, M. l'abbé Piauger, enlevé si prématurément à l'affection des siens et du clergé, invita le jeune prêtre à marcher sur ses traces et à continuer son œuvre.

Heureuse journée dont le souvenir vivra dans le cœur de tous. Heureuse pour le jeune prêtre qui a suscité une telle affection. Heureuse pour la paroisse de Villars ; puisse cette paroisse donner à l'église d'autres prêtres! Heureuse pour le digne curé de Rouvray ; nombreuses sont les vocations qu'il a suscitées ; puisse-t-il en voir s'accroître le nombre ! Ce sera sa récompense.

Un Assistant.

ARCHICONFRÈRIE DES MÈRES CHRÉTIENNES.

Le 21 juin, fête de St-Louis de Gonzague, la confrérie des mères chrétiennes était convoquée pour sa réunion mensuelle.

Notre nouvel évêque avait bien voulu nous recevoir dans sa chapelle ; aussi étions-nous accourues nombreuses auprès de ce bon Pasteur, le Père de nos âmes, qui par sa douce parole, si sainte, si vibrante sait réveiller les cœurs endormis, fortifier les vaillants, et montrer à tous le chemin du devoir et la pratique des plus hautes vertus.

Monseigneur a dit la sainte messe, et ensuite nous a adressé une courte allocution. Heureuses mille fois, les brebis privilégiées qui se trouvaient dans ce bercail béni ! Aussi voudrions-nous, que toutes les mères chrétiennes du diocèse puissent entendre un faible écho de ces paroles sorties du cœur de notre Evêque vénéré, et en recueillir les fruits. N'est-elle pas grande et sainte, la mission de la mère chrétienne au foyer domestique ? Il faut donc exciter notre zèle, le réconforter, le porter encore plus « en avant » et viser toujours *plus haut*. Excelsius !

Monseigneur a développé de très belles pensées : Vous êtes chrétiennes, mesdames, mais l'êtes-vous assez ? J'ose dire : non ! Et qu'est-ce qu'être chrétien ? C'est être parfait comme notre Père céleste est parfait. Mais imiter Dieu était impossible ! alors

Jésus-Christ, dans son amour immense, s'est rapproché de nous, et son image doit être retracée dans notre vie entière ; plus la ressemblance sera grande, plus Dieu nous accueillera par ces paroles : « Voici mon fils bien aimé ! » Il faut donc chercher le *plus haut* degré de perfection. Jésus-Christ est l'*Idéal* divin ; comment y parvenir, comment atteindre de belles cîmes ? Lutte grandiose, celle par laquelle on veut se rapprocher de l'Infini que l'on aperçoit toujours... que l'on n'atteint jamais !... mais de cette poursuite il résultera des choses salutaires : la beauté de nos âmes, la fécondité de nos vies. La flamme jaillira ! flamme pour l'amour du grand, du beau, et du bien ; lumière ardente ; flamme du pur amour, d'un amour sans bornes pour Notre Seigneur !

Et Monseigneur parlait de ces choses avec une si grande effusion de cœur, que dans l'assistance, toutes les âmes se sentaient déjà touchées... embrasées, par cette flamme vivifiante.

Sa Grandeur ne disait-elle pas dernièrement. « Il y a un feu que je voudrais allumer partout ! » Auprès des Mères Chrétiennes de Chartres, ce souhait est déjà exaucé ; l'étincelle a jailli ! A l'œuvre donc, pour devenir de meilleures chrétiennes encore !

Une mère chrétienne

Le Martyrologe chartrain. — Le changement survenu dans le mode d'impression de la « *Voix* » nous a forcé d'interrompre dans cette revue la publication du « Martyrologe de l'Eglise de Chartres. » L'ouvrage paraîtra bientôt en volume. Il comprendra les 181 notices déjà données et cent autres environ.

L'auteur se plaît à croire qu'il sera intéressant de voir réunis ensemble les noms de ces ouvriers de l'Evangile qui, sur cette terre de Beauce, ont jeté la bonne semence et fécondé par leur zèle le champ du vrai père de famille.

Souscrire au plus tôt. Le nombre des exemplaires ne dépassera guère celui des souscripteurs.

S'adresser à M. l'abbé Haye, curé de Saint-Avit, par Illiers (Eure-et-Loir).

Avis au Clergé. — Nous croyons rendre service aux membres du Clergé en leur recommandant la *Maison Saint-René*, fondée au Pouliguen (Loire-Inférieure), en faveur des ecclésiastiques qui désirent passer quelque temps au bord de la mer. On y reçoit, avec les prêtres, les élèves des grands et des petits séminaires, ainsi que les laïques accompagnant les ecclésiastiques. Les Messieurs seuls sont admis.

La maison est admirablement située en face de la mer. Deux chapelles permettent aux prêtres de célébrer commodément la Sainte Messe. Prix : 6 francs par jour, tout compris.

L'établissement est tenu par des religieuses. Prévenir d'avance, autant que possible, Madame la Supérieure.

Le chemin de fer transporte les voyageurs jusqu'à la station du Pouliguen.

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs les défunts dont les noms suivent :

1° M. l'abbé Lemoine, curé de Lanneray, sur lequel notre troisième supplément de juin contenait une si édifiante notice.

2° M. l'abbé Lefranc (Sébastien-Joseph), ancien curé de Cormainville, décédé le 23 juin à Bazoches-en-Dunois. Il s'était retiré à Bazoches, lorsque l'âge l'eut mis hors d'état de remplir son ministère, le 30 septembre 1888 ; il avait été plus de cinquante ans curé de Cormainville. M. l'abbé Lefranc, né le 11 mai 1807, à Vazemmes, près Lille (Nord), a été ordonné prêtre à Chartres le 16 juin 1832. Il a toujours été d'une foi et d'un zèle remarquables. Ses anciens paroissiens n'oublieront pas son habitude de la prière et ses prédications ardentes.

3° Sœur Marie-Lucie Cornet, religieuse de Bon-Secours, dont nous avons parlé plus haut dans un article spécial.

4° Sœur Agathange (née Marie-Charton) décédée à la Communauté de Saint-Paul, le 18 juin ; 81 ans d'âge et 53 de religion.

5° Sœur Jean de la Croix (née Marie-Anne-Perrine Mayet), décédée à la Communauté de Saint-Paul, le 22 juin ; 35 ans d'âge et 13 de religion.

6° Mademoiselle Le Prévost, à la Vaucelle (Manche.) — Madame Clément à Dourdan. — Mademoiselle le Bonnetier, à Nantes. — Madame Billard-Levassor, à Réclainville. — Madame Herment, à Paris — Madame Vivien, à Châtillon, — M[lle] Marguerite Letron, au Mans.

— Beaucoup d'abonnements ont le 1[er] juillet pour date d'échéance. On est prié de payer les cotisations par un mandat sur la poste. — Nous rappelons qu'on ne peut pas être abonné aux Suppléments sans l'être pour la Revue mensuelle. — Pour les personnes du diocèse de Chartres, les abonnements anciens et nouveaux partent du 1[er] juin.

BIBLIOGRAPHIE

Le Directeur des Associations de Mères chrétiennes. 130 sujets sur les devoirs de la femme chrétienne, par le chanoine Toublan, ancien Supérieur du Grand-Séminaire de Châlons.

Un vol. in-12 de V-498 pages, l'exemplaire : 3 fr., franco 3 fr. 50, chez l'éditeur Touille, rue d'Orfeuil, 3, Châlons-sur-Marne.

Les prêtres chargés d'adresser la parole dans les réunions de confrérie, trouveront, dans ce volume, une mine précieuse à exploiter. Avec la sûreté de vue que donne l'expérience, M. le chanoine Toublan trace la vie d'une vraie chrétienne. Il nous la montre successivement ornement de la famille, joie du foyer, soutien de son mari. Les devoirs de la mère chrétienne donnent à l'auteur le sujet d'un traité d'Education remarquable. Il indique les règles à suivre pour former Dieu dans les âmes, depuis la toute petite enfance, jusqu'à l'établissement dans le monde. Après avoir décrit la femme chrétienne dans son intérieur, il la dirige dans ses relations avec le monde, puis il retrace le rôle de la femme dans ce qu'il a de plus délicat, il la montre consolatrice près des malades, sur le lit d'agonie, en face de la mort, la mère apparaît forte et vaillante portant Dieu en elle par une résignation poussée jusqu'à l'héroïsme, et le donnant à ceux qui souffrent en leur montrant le Ciel. Enfin l'auteur redit la vie de la Veuve sanctifiée par la solitude, la prière et les bonnes œuvres. Dieu donne à notre France beaucoup de femmes formées à cette école !..

Le Livre du Mariage et de la Famille, par l'abbé Lapeyrade. — 1 volume, in-32. *Franco* 2 fr. — Téqui, 85, rue de Rennes, Paris.

M. l'abbé Lapeyrade rappelle dans ce livre : 1° que le mariage n'est pas une institution humaine, qu'il est l'œuvre de Dieu ; 2° que cette vérité, bien oubliée hélas ! de nos jours, constitue un mal qui va s'aggravant ; 3° que pour y porter remède il faut ramener le mariage à l'esprit de son divin fondateur.

Conseils essentiellement pratiques donnés dans un très bon style.

Garcia Moreno, Le Héros martyr, par le R. P. Berthe, Rédemptoriste. Edition abrégée et illustrée. — 1 vol. in-8° raisin de VIII-404 pages. Prix : 4 francs. Pris en nombre, fortes remises. — Se trouve chez Retaux-Bray, rue Bonaparte, 82, Paris ; et chez l'auteur : rue de Chatenay, 2, *Antony* (Seine).

Etudes religieuses, philosophiques, historiques et littéraires, Revue mensuelle publiée par des *Pères de la Compagnie de Jésus.* XXVII[e] année, tome L, de la collection, Paris, Retaux-Bray, 82, rue Bonaparte, Prix de l'abonnement : 20 francs.

Le Salut assuré par la dévotion à Marie. — Témoignages et exemples, par l'auteur d'Auguste Marceau et de l'Ange de l'Eucharistie. Paris, Retaux-Bray, éditeur, 82, rue Bonaparte. Un vol. in-12. Prix : 1 fr. 40.

Ce livre est un suprême appel que l'auteur a voulu faire entendre par amour pour ses frères et pour la glorification de la Très Sainte-Vierge.

C'est une masse de témoignages, d'exemples empruntés aux Saints, aux auteurs les plus autorisés qui établissent d'une manière évidente, irréfragable que quiconque a de la dévotion à Marie ne périra jamais. Ces pages nous paraissent bien propres à embraser les âmes d'amour pour celle qu'on n'invoquera jamais en vain.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — Cathédrale. — Le 29 juin, cinquième dimanche après la Pentecôte, Fête des Saints apôtres Pierre et Paul. — Offices solennels aux heures ordinaires. — Pour les enfants de la première Communion, exercices de la retraite préparatoire, prêchés par le R. P. Durand, rédemptoriste. — Le mercredi 2 juillet, Fête de première Communion : messe pour cette Fête à 7 heures et demie; Vêpres à 3 heures. — Le lendemain, 3, confirmation le matin à 8 heures; le soir, procession de la Cathédrale à la Chapelle de Notre-Dame de la Brèche, après les Vêpres capitulaires. — Le vendredi, à 8 heures, chemin de Croix et Salut à la chapelle du Sacré-Cœur.

Chapelle de la Visitation. — Le 2 juillet, Fête de la Visitation, messes basses à 6, 7 et 8 heures. Exposition du Saint-Sacrement à 8 heures et demie. A 4 heures, Sermon par l'abbé Onillon, chanoine honoraire chapelain des Sœurs de Saint Paul, puis Salut solennel.

Paroisse de Saint-Pierre. — Dimanche 29, S. S. Pierre et Paul, apôtres (fête patronale) les offices aux heures ordinaires, présidés par M. l'abbé Ychard, chanoine, et chantés par le Petit-Séminaire de Saint-Cheron. — A 3 heures, Vêpres. Après les Vêpres, Sermon, procession en l'honneur de la Sainte-Vierge, Salut solennel. — Lundi à 8 heures, messe de l'Association de St François de Sales avec allocution. — Le Dimanche suivant, 6 juillet, Première Communion des enfants, Grand'Messe à 8 heures.

Paroisse de Saint-Aignan. — Le dimanche 29, à 7 heures, Messe de Communion générale, à 10 heures, clôture du Triduum. Grand'Messe; Sermon par le R. P. Durand, prédicateur du Triduum.. Après la Messe, bénédiction d'un vitrail. — Jeudi, à 4 heures, exercice de l'Adoration Réparatrice. — Vendredi, Allocution et Salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

Dreux. — Paroisse de Saint-Pierre. — Le 29 juin, Fête de S. Pierre et de S. Paul, fête patronale de la paroisse, offices aux heures ordinaires, Sermon. — Lundi 30 juin, à 8 heures du soir, clôture du mois du Sacré-Cœur, Sermon. — Jeudi 3 juillet, exposition mensuelle du T. S. Sacrement, Sermon. Vendredi 4 juillet, à 8 heures du soir, Salut du premier vendredi du mois, Sermon.

Nogent-le-Rotrou. — Saint-Hilaire. — Dimanche 29 juin. La fête de saint Pierre et saint Paul étant une des principales fêtes de l'Œuvre de saint François de Sales, il y aura à 4 heures du soir, entre Vêpres et Complies, réunion des Associés de la dite Œuvre, avec Sermon et Salut. — Vendredi 4 juillet; à 6 heures et demie du matin, réunion des Associés du S.-C. de Jésus et de l'Apostolat de la Prière, Méditation, Messe pour les Associés vivants et Salut. — Samedi, à 7 heures, Messe à l'autel du S. Cœur de Marie pour la Conversion des pêcheurs.

Saint-Laurent. — Vendredi 4 juillet. Adoration Réparatrice. Exposition du S. Sacrement de 8 heures à 5 heures. — Le matin à 8 heures réunion des Associés de la confrérie du S.-C. de Jésus, Messe et instruction. Le soir à 8 heures, Salut solennel.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE

8me Numéro — LA VOIX — Août 1890

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

LETTRE PASTORALE

DE

Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

A l'occasion de la prochaine retraite ecclésiastique.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

L'époque accoutumée de la retraite pastorale dans ce diocèse est proche, et je la vois arriver, vous n'aurez pas de peine à le croire, avec une joie presque impatiente. Depuis le jour, je dirai inoubliable, de ce sacre que la présence de tous ces vénérés évêques et cette immense affluence de fidèles dans notre incomparable Cathédrale a fait si beau pour tous, et que votre accueil si sympathique, Messieurs, a fait pour moi si doux, quatre mois se sont écoulés ; pendant ces quatre mois, soit vos visites à l'évêché, soit ces courses pastorales qui viennent de prendre fin, m'ont permis de connaître déjà un grand nombre d'entre vous, sans que toutefois je puisse encore dire avec vérité : *Cognosco oves meas, et cognoscunt me meæ*. La retraite donnera une large satisfaction à ce désir et à ce besoin de mon cœur.

Et c'est là une première raison pour moi de désirer ardemment cette retraite. J'y serai, Messieurs, avec vous, comme l'un de vous ; en suivant avec régularité, je l'espère, tous les exercices ; sûr d'avance de m'édifier de votre piété et de votre ferveur ; et aussi, laissez-moi l'ajouter et y insister : tout à tous. A chaque instant, vous pourrez venir frapper à ma porte, et verser, avec une confiance filiale et sacerdotale, vos cœurs dans le mien. Je vous l'ai dit, dès mon premier entretien avec vous, au lendemain de ce sacre : A mes yeux un diocèse est une famille, et pour le clergé surtout l'évêque doit être un père : un père, c'est-à-dire l'autorité, il le faut bien ; mais encore et surtout la tendresse et le dévouement dans l'impartialité et la justice.

Pendant mes visites pastorales et dès le commencement de ces visites, une parole me fut dite par l'un de vous, révélant peut-être un secret besoin de vos cœurs, et cette parole m'est revenue bien souvent, comme une consolation et une exhortation : « Monseigneur, il faut élire domicile dans le cœur de vos prêtres ! » Rien de plus conforme à mes propres sentiments ne pouvait m'être dit. « Et mes prêtres, répondis-je, voudront bien aussi élire domicile dans le mien ! » — « C'est fait ! » me fut-il répondu. Messieurs, comme ce mot entra, vif et doux, dans mon âme ! Puisse-t-il être, aujourd'hui et toujours, conforme à la réalité des choses ! Les prêtres, je le sais, si seuls dans leurs presbytères, ont besoin d'affection ! Il est bien là, près d'eux, dans la solitude aussi du tabernacle, l'ami, qui seul peut tenir lieu de tout. Mais l'évêque ne doit-il pas être pour eux la forme visible et sensible de l'ami ?

D'autres raisons, Messieurs, doivent nous faire ardemment désirer, à vous comme à moi, cette retraite ; pour nous-mêmes d'abord ; pour nos populations ensuite. Si déjà l'apôtre pouvait dire à un évêque de la primitive église : *Ressuscitez en vous la grâce qui vous a été donnée par l'imposition des mains*, combien plus ne devons-nous pas nous le dire à nous-mêmes ! La vie sacerdotale se passe dans les sphères surnaturelles, et est surtout une vie de foi : ses sublimes réalités sont invisibles ; cependant le prêtre vit parmi les hommes, il est homme lui-même, *circumdatus infirmitate*, enveloppé d'infirmités ; et cette grâce du sacerdoce, flamme sacrée qui devrait toujours brûler en lui, inextinguible, tous les souffles de ce

monde conspirent pour l'attiédir et l'éteindre ; c'est pourquoi il faut sans cesse, comme dit l'apôtre, la ressusciter, la raviver, et faire effort pour nous maintenir dans cette atmosphère supérieure où nous devons vivre toujours. Et tel est le grand bienfait de la retraite. Là, vous le savez, l'air est plus pur, le ciel plus ouvert, et Dieu lui-même plus familier. Délivrés pour un temps de nos sollicitudes et de nos tristesses quotidiennes, seuls avec Dieu seul, nous pouvons plus facilement nous replacer en face du grand idéal du sacerdoce, le scruter à fond, et de cet idéal rapprocher la trop incomplète réalisation qu'en offrent nos vies ; et alors crier vers Dieu, pousser vers lui du fond de notre détresse et de nos désirs ces supplications qui sont toujours entendues. *In meditatione meâ exardescet ignis.*

Salutaire, nécessaire même pour notre propre sanctification, la retraite ne l'est pas moins pour le ministère qui est le nôtre, la sanctification des âmes. La sanctification des âmes, grand labeur toujours, mais surtout aujourd'hui.

Nous ne sommes pas dans des temps heureux, Messieurs, vous le savez et n'en souffrez que trop : de grands efforts sont faits contre la religion, et le mauvais esprit qui passe depuis quelques années sur la France a soufflé aussi sur nous. Où en sont au vrai les choses dans ce diocèse ? Il faut le voir, sans illusion comme sans découragement.

Il y a encore parmi nous, je le dis hautement, Messieurs, pour votre consolation et la mienne, de grands éléments de bien ; mais le mal aussi chemine et s'avance. Je viens de visiter une partie notable de nos paroisses, et j'y ai vu des choses consolantes assurément, et d'autres qui l'étaient moins.

On m'avait dit : Vous ne trouverez pas l'hostilité, mais l'indifférence. L'hostilité, je ne l'ai en effet rencontrée nulle part ; mais quant à l'indifférence, il faudrait peut-être distinguer. En ce qui touche la pratique, chose essentielle sans doute, oui, dans beaucoup de nos paroisses, j'ai dû le constater, l'indifférence est réelle : le dimanche peu respecté, les offices pas assez assidûment fréquentés, les pâques trop abandonnées. Mais en ce qui est de la foi, j'ose dire qu'il y en a, grâce à Dieu, dans le diocèse, plus même qu'on ne le pense. J'ai vu, Messieurs, et comment pourrais-je ne pas le rappeler avec une profonde reconnaissance ? j'ai vu les populations se

presser sur mon passage, les églises souvent trop petites pour contenir les foules, le respect, l'affection, le filial empressement, bref, les démonstrations les plus touchantes. Senonches, La Loupe, Courville, Nogent-le-Rotrou, Châteaudun, pour ne parler que des plus grands centres, quel spectacle ces villes m'ont présenté ! Je sais bien qu'il faut faire la part de la nouveauté. Cependant, qu'est-ce aussi que cela, Messieurs, si ce n'est, j'allais dire une explosion, mais tout au moins un réveil de la foi ? Et puisqu'elle se réveillait, elle était donc là, à l'état plus ou moins latent ; l'étincelle vivait encore ; et que faudrait-il pour la raviver ? Oui, que faudrait-il pour que nous vissions, et non pas seulement chez nous, mais dans notre France tout entière, des résurrections merveilleuses ?

J'aimais surtout à rencontrer, et presque partout j'ai eu cette joie, les deux Conseils, de la paroisse et de la commune ; et un jour que je descendais de voiture à la porte d'un presbytère, et que je trouvais là ces deux conseils, tandis qu'à quelques pas la fanfare du pays jouait un air de fête : « Cette harmonie que j'entends, dis-je à ces Messieurs, charme mes oreilles ; celle que je vois ici parle à mon cœur. »

Et j'allais, moi, si amoureux des montagnes, joyeux, à travers ces plaines fécondes, superbes avec leurs blés déjà jaunissants, et me disant : O Dieu ! si aussi belles étaient les moissons des âmes ! Et je me répondais avec l'Évangile : Mais les ouvriers, *operarii*, il faudrait des ouvriers ! Et je les rencontrais. Nous en avons, quoique trop peu. Ils venaient à moi, des paroisses circonvoisines, avec une confiance qui me touchait. Et quelle flamme aimable dans ces jeunes prêtres ! quelles étreintes où le cœur encore plus que la main se faisait sentir ! quelle gravité doucement souriante dans ceux qui, plus âgés, et partant plus fatigués et meurtris du ministère, à la joie du moment ne pouvaient pas ne pas mêler, sur la situation des choses, quelques regrets attristés de leur zèle ? Nous causions ainsi de nos joies, de nos tristesses, de nos espérances. Et cette pensée me poursuivait sans cesse, en voyant les présents, en songeant aux absents : Oh ! qu'il y a donc, dans ces plaines chartraines, de belles moissons à faire, et de blés et d'âmes ! Quel admirable champ d'action et pour les moissonneurs et pour les apôtres !

La tâche est belle, oui ; mais difficile et laborieuse ! Eh !

Messieurs, nos pères n'ont-ils pas eu leurs labeurs aussi? Vous êtes-vous quelquefois demandé ce qu'ils avaient à faire, au commencement de ce siècle, ceux qui, échappés à la persécution ou revenus de l'exil, trouvaient devant eux tant de ruines à relever? J'ose croire pourtant que Dieu réclame encore plus de nous. L'impiété alors avait été plus violente; elle est aujourd'hui plus savante et porte des coups plus profonds. Et lequel est le plus difficile, ou d'amener aux pratiques religieuses des populations qui, par ignorance, n'y avaient jamais été habituées, ou d'y réaccoutumer celles qui, par indifférence, les ont abandonnées? Et les moyens, les moyens, où sont-ils?

Je comprends combien, quand on les a tous essayés, ces moyens, mais en vain, la tristesse est amère, dans la solitude des presbytères, et le découragement naturel; et cependant, s'il y a une chose certaine, Messieurs, c'est que le découragement n'a jamais raison; c'est qu'il faut élever nos âmes à la hauteur de nos devoirs, et à tout prix réveiller en nous cette flamme qui de tout temps a fait les apôtres; c'est-à-dire les hommes qui ont dit une fois à Dieu dans leur vie : *Impendam omnia et superimpendar ipse pro animabus;* et qui tiennent parole.

Au surplus, et malgré les montagnes, je dirai, que nous avions à soulever, la tâche n'est peut-être pas aussi difficile qu'il pourrait le sembler, avec nos populations; populations sensées, c'est leur trait distinctif, et auxquelles il ne devrait pas être si impossible pourtant de faire sentir la contradiction où elles se placent, gardant la foi et n'y conformant pas leur conduite. Il s'agit simplement de leur apprendre à conclure. Les arguments ne nous manquent pas.

Ce sera, pour vous et pour moi, Messieurs, le travail fécond de la retraite, d'envisager de sang-froid les difficultés actuelles du ministère et de chercher sincèrement et généreusement devant Dieu les moyens d'en triompher et de nous retremper ainsi, tous, dans le zèle sacerdotal.

Voici, Messieurs, de belles paroles de saint Bernard, dans son écrit *De la Considération* au pape Eugène, opuscule que pour ma part je relis chaque année et que je vous engage aussi à lire :

Quid sit pietas quœris? Vacare considerationi. Regit affectus,

dirigit actus, corrigit excessus, componit mores, vitam honestat et ordinat. Hœc est quœ confusa discriminat, hiantia cogit, secreta rimatur, vera vestigat, verisimilia examinat, ficta et fucata explorat. Hœc est quœ agenda prœordinat, acta recogitat, ut nihil in mente resideat aut incorrectum aut correctione egens.

Vous traduirez; il y a tout dans ces paroles. Oh! quelle bonne retraite ferait le prêtre qui saurait les comprendre et les méditer!

Je terminerai, Messieurs, si vous le permettez, par quelques détails pratiques.

La retraite cette année s'ouvrira le dimanche 16 août, à six heures du soir, et se terminera, non pas le vendredi, mais le samedi matin 23, par la communion générale, et la rénovation solennelle des promesses cléricales : cette cérémonie aura lieu non plus au Séminaire mais à la cathédrale; on partira en procession après la méditation, à six heures et demie du matin. La messe sera suivie d'un sermon, par M. le prédicateur de la retraite; la rénovation des promesses terminera tout. On reviendra, également en procession, au Grand Séminaire. Vous approuverez, je l'espère, cette petite modification du règlement accoutumé.

Vous pouvez tous, Messieurs, si chacun prend soin d'arrêter d'avance ses moyens de transport, être rendus à Chartres le dimanche soir, pour l'ouverture des exercices. C'est un point capital sur lequel j'appelle spécialement votre attention.

S'il est nécessaire que les vêpres ne soient pas chantées ce jour-là, j'en accorde volontiers la permission; vos populations, que les retraites pastorales édifient, qui savent que vous y allez pour en revenir plus sanctifiés, et partant plus capables de les sanctifier elles-mêmes, comprendront parfaitement, quand vous le leur expliquerez, le motif de cette exception.

Vous aurez cette année, Messieurs, une raison particulière d'être d'une parfaite assiduité sur ce point. On aurait dû célébrer le 3 août le service anniversaire pour mon vénéré prédécesseur. Vous le comprendrez, Messieurs : si vous tenez, par tous les meilleurs sentiments de vos âmes, à rendre hommage à cet évêque qui vous a imposé, à presque tous, les mains; que l'Église de France vénérait; que je voudrais pouvoir vous rendre, mais que je m'efforcerai du moins d'imiter;

qui vous aimait, Messieurs, pas plus pourtant que je suis sûr de le faire moi-même ; vous le comprendrez, moi aussi, je désire que l'hommage soit digne, autant qu'il se pourra, de ce grand diocèse. On a donc pensé qu'il valait mieux, tout à la fois pour donner à cette cérémonie plus de solennité et à un plus grand nombre de prêtres la consolation d'y assister, la placer pendant la retraite pastorale ; et au commencement de la retraite, pour apporter moins de dérangement aux exercices. En conséquence, le service anniversaire pour le repos de l'âme de Mgr Regnault aura lieu, à la cathédrale, le lundi 18 août, à dix heures du matin. Nous espérons que ceux mêmes d'entre vous qui ne suivront pas la retraite se feront un devoir de venir, s'ils le peuvent, à cette cérémonie. Il importe que le clergé donne aux fidèles l'exemple du respect et de la reconnaissance. Nous espérons aussi que les fidèles seront là en grand nombre.

Il serait bon, enfin, que vous prissiez d'avance vos précautions pour le retour. C'est le seul moyen d'être libre de toute inquiétude pendant la retraite, et de prévenir des déceptions qui pourraient avoir de graves inconvénients pour vos paroisses.

Venez donc, Messieurs, confiants et joyeux, vous reposer de vos fatigues, et retremper vos âmes, et récréer vos cœurs avec Dieu. *Venite seorsum, et requiescite pusillum.*

Veuillez agréer l'hommage de mon profond et religieux dévouement en N. S.

Chartres, le 24 juillet 1890,
en la fête de l'apôtre Saint-Jacques.

† François, *évêque de Chartres.*

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 2 août. — Saint Béthaire, évêque de Chartres. — Le patriotisme d'un saint.

Durant la guerre sans merci que se firent les jeunes rois, Clotaire II et Thierry II, héritiers de la puissance et des ressentiments des fameuses reines Frédégonde et Brunehaut, une dernière bataille fut livrée, après laquelle Clotaire II définitivement vaincu s'enfuit dans les forêts du Perche (600). Interrompant leur poursuite, les Bourguignons firent le siège de Chartres, qui se trouvait sur leur route et dont l'évêque, Béthaire, ancien aumônier de Clotaire II, leur était suspect.

Après une défense vigoureuse, Béthaire put cependant obtenir des ennemis la levée du siège et le salut de la ville. Mais une fois les portes ouvertes, les envahisseurs ayant faussé leur parole et commencé le pillage des maisons et le massacre des habitants, Béthaire accourut, et, se précipitant au milieu des barbares : « Tuez-moi, leur disait-il, mais épargnez mon peuple. » Sans faire droit à ses prières, les pillards l'arrêtent et l'envoient au roi Thierry, qui campait alors avec Brunehaut et sa cour auprès du village de Villeneuve. Quand le roi connut les circonstances de la captivité du vaillant pontife et son héroïque charité, il présenta au saint évêque ses plus humbles excuses, réclama pour lui-même et pour la reine l'assistance de ses prières et lui accorda sans conditions le salut de la cité chartraine.

D. C.

INVOCATION A NOTRE-DAME DE CHARTRES

Nous avons trouvé l'invocation suivante dans un charmant livre récemment publié : *Nouveau mois de Marie*, Histoire de la Sainte-Vierge, par M. l'abbé Provost, archiprêtre de Mortagne, Paris, librairie Blond-Barral.

Salut, ô Vierge de Chartres ! Salut à l'incomparable majesté de votre basilique ! Salut à ces clochers dont la prodigieuse hauteur domine le pays d'alentour ! Salut à ces splendides verrières qui racontent votre gloire et qui sont comme autant de pages de votre histoire ! Salut surtout à cette crypte où les clartés sont mystérieuses comme les ombres ! Salut surtout à cette antique et sainte image qui a vu le monde ancien et le monde nouveau, les siècles païens et les siècles chrétiens, les Druides et les Pontifes de la foi catholique prosternés à vos pieds ! Puissiez-vous aujourd'hui, ô Vierge des prodiges, étendre sur la patrie et la religion, sur la France et sur l'Eglise, le bras puissant qui, tant de fois déjà, les a sauvées ! Ainsi soit-il.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Sainte PAULE, veuve *(Suite)* (1)

(D'après le remarquable ouvrage de Mgr LAGRANGE, Évêque de Chartres.) (2)

Les oppositions que Paula rencontrait dans sa famille et la nécessité d'apporter à son immense tristesse une grande diversion, hâtèrent les préparatifs de son départ, et un jour, par une belle matinée d'automne, elle se rendit au port d'Ostie avec Eustochium et les compagnes de leur traversée. Un grand nombre de patriciennes, ses amies, ainsi que ses trois enfants conduits par son gendre, le noble Pammachius, la suivirent jusqu'à la mer.

Après avoir serré dans une longue étreinte les êtres chéris auxquels Paula avait donné le jour, s'arrachant de leurs bras, elle monta sur le vaisseau avec Eustochium et les autres exilées volontaires. Le reste de la troupe venue de Rome demeura sur le rivage, les regards fixés sur elle.

Quand le vent eut enflé les voiles et que les rames commencèrent à ébranler le navire, le petit Toxotius se mit à tendre les bras vers sa mère en suppliant. Sa fille Rufina, à la veille de se marier, versait des larmes muettes, touchante expression de son chagrin. Paula fit plus tard l'aveu que ce moment-là fut le plus cruel de tous pour son cœur; mais, forte contre elle-même, cette courageuse femme triompha de cette torture inexprimable, et son héroïsme avait cela d'admirable qu'il restait vainqueur d'un grand amour!

Après une traversée relativement longue, et un temps d'arrêt à Salamine où elle eut, comme à Rome, de longs entretiens avec saint Epiphane, Paula se rembarqua de nouveau et on aborda enfin à Antioche. Le vénérable évêque de cette ville la reçut avec la même joie et le même respect que celui de Salamine. « Ce fut chez lui que Paula retrouva l'admirable » guide que la Providence lui réservait pour son pèlerinage » aux Saint-Lieux, *Jérôme*, que le bon Pontife avait recueilli » avec ses compagnons à son retour de l'Occident. On était » au cœur de l'hiver, une neige épaisse couvrait les montagnes

(1) Voir le n° de la *Voix* du mois de juin.

(2) Paris, Poussielgue frères, éditeurs, rue Cassette, 15.

» du Liban qu'il fallait traverser ; n'importe, l'intrépide Paula,
» après avoir pris un peu de repos, voulut quitter Antioche.
» Depuis qu'elle avait touché la terre d'Orient, la sainte impa-
» tience de son âme pour voir Jérusalem s'était ranimée et
» tout retard lui paraissait insupportable.

» Visiter les Lieux-Saints, suivre les traces des pas de
» Jésus-Christ, fouler la terre où son sang avait coulé, puis
» parcourir les solitudes des anachorètes et des cénobites,
» voir de près ces hommes célestes, respirer leur âme, pour
» ainsi dire ; Paula n'avait pas d'autres pensées. — Eusto-
» chium et ses jeunes compagnes partageaient son ardeur. » Il fallut donc organiser promptement le départ de toute la caravane; Jérôme et ses amis, qui en faisaient partie, y mirent toute la diligence possible : on partit enfin, les hommes montés sur des chevaux et des dromadaires, Paula, sa fille et les autres femmes, sur ces ânes vigoureux de l'Orient dont le pied est sûr et la patience infatigable.

On ne peut se figurer maintenant que la locomotion est devenue si facile, les difficultés et les fatigues qu'entraînait un pareil trajet fait dans de telles conditions. Quoi qu'il en soit, nos pèlerins après des haltes nombreuses dans lesquelles, tout en se reposant, ils trouvaient un aliment pour leur piété, gravirent enfin les derniers échelons des hauteurs qu'il leur avait fallu franchir pour arriver de Jaffa à la ville Sainte.

Quelle ne fut pas leur joie quand ils virent tout à coup, blanchir, sur la montagne des Oliviers qui la domine, l'église bâtie par sainte Hélène, et bientôt après apparaître les murs crénelés, les dômes de la cité vénérée. La petite caravane y fit son entrée par la porte de David. Le proconsul de Palestine, qui connaissait beaucoup la famille de la noble matrone, averti de son arrivée, envoya au devant d'elle une escorte pour la recevoir avec honneur, et la conduire dans un logement qu'il lui avait fait préparer au prétoire. Mais Paula refusa par humilité le palais qu'on lui offrait, et alla se loger, avec toute sa suite, dans une maison modeste non loin du calvaire; puis, sans se donner le temps de se remettre de ses fatigues, elle se disposa à visiter le majestueux édifice élevé par la piété de Constantin et de sa mère sainte Hélène, qui comprenait l'église de la Croix et celle du Saint-Sépulcre, séparées et unies par un atrium occupant l'emplacement de l'ancien jardin du Calvaire.

Paula entra d'abord dans l'église de la Croix; mais tout entière à la pensée des grands mystères que ces lieux rappelaient, à peine donna-t-elle un regard à la magnificence de la basilique toute resplendissante de marbre et d'or. La croix du Sauveur c'était là ce que son cœur et ses yeux cherchaient avant tout. Quand l'objet sacré, tiré de son étui d'argent, fut exposé devant elle, la foi et l'amour qui remplissaient son âme débordèrent, et la jetèrent dans une sorte de ravissement. Son émotion parut plus grande encore lorsqu'elle entra dans l'église du Saint-Sépulcre; la grotte où avait reposé le corps du fils de Dieu en occupait le milieu. On y voyait la pierre sur laquelle ce corps adorable avait été placé (1), ainsi que celle qui fermait la porte du tombeau et que l'ange renversa: dès qu'on l'eût montrée à Paula, elle se précipita pour l'embrasser; puis, pénétrant jusqu'au rocher même qui avait reçu le corps inanimé du Sauveur, elle tomba à genoux et ne pouvant contenir ses sanglots, elle éclala en longs gémissements. « Ce qu'elle versa de larmes sur cette pierre, dit saint Jérôme, » ce qu'elle y témoigna de douleur, Jérusalem en fut témoin, » et vous aussi, Seigneur, qui recueilliez à vos pieds divins » cette pluie de ses pleurs..... »

» Les Chrétiens, présents à une telle manifestation de foi et d'amour, étaient édifiés profondément de cette admirable piété d'une grande dame romaine, d'une fille des *Scipions*.

» Du Calvaire, suivant, mais en sens contraire, le chemin même que Notre-Seigneur avait parcouru chargé de sa croix, et arrosant aussi de pleurs la voie douloureuse, Paula se rendit à Sion. Cette Sion, conquise par David sur les Jébuséens, et tant célébrée par lui; cette cité où il avait bâti son palais, où il avait transporté avec de si grandes pompes l'Arche d'alliance, à demi laissée hors de l'enceinte nouvelle construite sous l'empereur Adrien, n'était plus alors qu'un spectacle de désolation et de ruines. D'autres souvenirs s'attachaient à ces lieux parce qu'ils rappelaient les principales scènes de la Passion du Sauveur.

Ces pieuses visites étant achevées, la compatissante Paula réunit tous les pauvres de Jérusalem, et leur distribua d'abondantes aumônes; versant ainsi aux pieds de Jésus-Christ, avec

(1) Cette pierre a été depuis recouverte d'un monument de marbre qui la protège contre les insultes des infidèles, et de la piété même des chrétiens désireux d'en avoir quelques parcelles.

ses larmes et ses prières, le parfum qu'il aime le plus, le parfum de la charité !

Les Pèlerins, toujours Paula en tête, se rendirent ensuite à Bethléem. Toute la colline de cette ville était alors couverte de bois et percée de cavernes naturelles qui servaient de retraites aux pasteurs et aux troupeaux. Ce fut au fond de l'une de ces grottes (1), du côté de l'Orient, que la Sainte-Vierge se tenait quand eu lieu l'enfantement miraculeux ; la crèche où elle déposa l'Enfant-Dieu, après l'avoir enveloppé de langes, était en face. A quelques pas de l'entrée de la grotte, un signe faisait reconnaître, alors comme aujourd'hui, l'endroit précis où les mages étaient prosternés pendant leur adoration.

En présence du lieu où de tels mystères s'étaient accomplis, l'impression de Paula fut profonde, et plus vive encore, mais plus douce qu'au Calvaire. Elle y répandit aussi beaucoup de larmes. Elle se représentait toutes les circonstances qui accompagnèrent la naissance du Sauveur comme si elles eussent été sous ses yeux. L'amour de Dieu s'emparant de tout son être, elle sentit naître en elle l'inspiration de fixer à jamais son séjour près de la grotte sacrée ; puis, donnant un libre essor à son âme, on l'entendit répéter tout à la fois avec des larmes et un transport de joie, ces paroles, du Prophète : « C'est ici le lieu » de mon repos, car c'est le berceau de mon Dieu, j'y habi» terai parce que le Seigneur l'a choisi, *c'est là que mon âme* » *vivra pour lui* ». Elle s'arrêta ; puis, regardant Eustochium, elle acheva le verset : « *Et ma race y servira le Seigneur.* »

Cependant la sainte veuve voulut suivre le plan de voyage arrêté de concert avec saint Jérôme, qui consistait à parcourir la Terre-Sainte elle-même, dont les pèlerins n'avaient vu que le littoral, et à terminer leurs explorations par le voyage d'Egypte. Cet itinéraire fut suivi avec ponctualité : « le jour finirait plus tôt que ce récit, avoue saint Jérôme, si je voulais énumérer tous les lieux parcourus par la vénérable Paula avec une ardeur de foi incroyable. » Nous n'essaierons donc pas d'en faire le détail ; nous dirons seulement que, reprenant au sortir de Naïm la route qu'elle avait déjà suivie, elle rentra enfin dans Jérusalem. De là, nous repartirons avec elle pour Alexandrie. Toute la colonie y reçut du vénérable patriarche

(1) Sainte Hélène avait fait recouvrir de marbre les parois du rocher, comme pour le Saint-Sépulcre.

la plus noble hospitalité. Après un mois de séjour dans cette ville, si bien surnommée l'*Athènes de l'Orient*, Paula, qui n'avait pas oublié le principal but de son voyage : — *contempler de ses yeux les merveilles dont on l'avait entretenue*, — hâta le départ : et, au prix de fatigues inouïes, nos voyageurs purent satisfaire leur sainte curiosité et visiter ces ascètes, ces cénobites, ces religieux qui peuplaient le désert : car les solitaires étaient devenus si nombreux qu'ils s'étaient fractionnés ainsi selon leur attrait.

Volontiers Paula se serait fixée dans le monastère de femmes fondé par saint Pacôme ; mais *le lieu de son repos*, elle l'avait dit, c'était Bethléem, et déjà elle trouvait qu'elle tardait trop à y revenir.

Le retour se fit par mer de Peluse jusqu'à Gaza ; et de là, sans s'arrêter nulle part, Paula, dit saint Jérôme, regagna Jérusalem comme si elle avait eu des ailes.

(A suivre).

LES SŒURS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Nous regrettons de n'avoir pu parler plus tôt de l'assemblée générale annuelle de l'œuvre des *Sœurs de Notre-Dame de Chartres*. C'est avec un vif intérêt que nous avons lu le rapport présenté à Monseigneur et à l'assemblée sur cette œuvre qui a pour but l'éducation des petites filles, et le soulagement des malades à la campagne. Nous en citerons quelque chose.

Après avoir fait l'historique de la communauté fondée en 1853, sous l'épiscopat de Mgr Regnault, le rapporteur parle des encouragements et des bénédictions qui ont fait à l'œuvre une situation très consolante, et il examine l'état présent de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame.

« La Congrégation possède 30 établissements, et elle n'est grevée d'aucune dette. La Maison-Mère est assez spacieuse pour abriter nos sœurs au moment des retraites annuelles ; sa vaste chapelle peut les contenir toutes. Les craintes chimériques, les défiances humaines doivent donc enfin disparaître ; les difficultés matérielles sont vaincues.

Nos religieuses, animées de l'esprit de leur sainte vocation, pourvues de leur brevet d'institutrices, prodiguent leur santé et leur zèle pour le salut des âmes.

Près de 1,700 jeunes filles se pressent dans leurs classes pour y recevoir une instruction sérieuse que de nombreux certificats d'études viennent constater et couronner chaque année. Tandis

que les connaissances humaines enrichissent l'intelligence de ces enfants, une piété solide et éclairée forme leurs volontés et leurs cœurs. La tendresse et l'exemple valent plus ici que les leçons. Aussi il n'est sorte de dévouement que nos religieuses n'emploient pour s'attacher leurs élèves et assurer leur persévérance. Une de leurs meilleures industries est de les réunir le dimanche, après les offices divins, pour leur procurer, par la joie d'une récréation commune et le bienfait d'une mutuelle édification, un remède contre les ennuis de l'isolement, un asile, un rempart, une force toujours renaissante contre les séductions du monde et les dangers de ses faux plaisirs.

Si nous suivons nos religieuses en dehors de l'école, nous les voyons pénétrer dans toutes les demeures où il y a des larmes à tarir, des souffrances à soulager. La veuve désolée, le vieillard sans ressources, l'artisan chargé d'une nombreuse famille, le malade étendu sur la paille, le moribond s'éteignant dans l'indifférence ou le désespoir, reçoivent leurs visites multipliées. Elles prodiguent ainsi chaque année, à trois ou quatre mille malades, les soins matériels que réclament leurs corps et les consolations si nécessaires à leurs âmes. Le ciel bénit souvent les efforts de ce zèle désintéressé par des guérisons remarquables et des conversions inespérées.

La promesse du Sauveur à ses disciples s'accomplit d'une manière visible dans nos chaumières : *Super œgros manus imponent et bene habebunt.* « Ils imposeront les mains sur les malades et ceux-ci seront guéris. »

Enfin, tandis que nos religieuses professes se dévouent à l'extérieur pour les affligés et pour les petits, nos aspirantes se préparent dans notre Maison-Mère, par la prière et par l'étude, à revêtir l'habit des vierges consacrées à Dieu, nombre de jeunes filles insistent auprès de leurs parents ou attendent l'âge désiré pour solliciter leur admission dans notre noviciat.

Ainsi que de sujets n'avons-nous pas de remercier Dieu et d'espérer !... »

FAITS RELIGIEUX

Rome. — S. S. Léon XIII vient d'écrire une admirable lettre au cardinal Lavigerie au moment où une caravane de missionnaires partait pour la région des Lacs.

Le Pape se réjouit des progrès de la civilisation des peuples africains. Il promet d'aider les efforts entrepris par les gouvernements pour détruire la traite des Noirs. Dans ce but il faut multiplier les missionnaires. Il loue l'œuvre de ces hommes apostoliques qui par-

courent les parties non encore explorées de l'Afrique, et il encourage les gouvernements qui se sont donné la mission de défendre, dans ce pays, la cause de l'humanité.

L'*Osservatore romano*, à la suite du vote du projet sur les œuvres Pies, par la Chambre italienne, dit que le Pape a protesté contre le projet relatif aux œuvres pies dans le Consistoire du 22 juin, et publie les paroles prononcées par le Pape et dont voici le résumé :

« Léon XIII rappelle qu'en 1889 il a indiqué les blessures faites à l'Eglise par ses adversaires, et qu'il a déclaré que le projet relatif aux œuvres pies était contraire au droit et à la justice.

» Au moment où le Parlement va ratifier le projet, il proteste de nouveau contre la violence de ses ennemis qui poursuivent les derniers lambeaux des biens ecclésiastiques. »

Les fêtes de Sainte-Anne d'Auray. — Le 26 juillet a eu lieu, la fête de la translation de l'insigne relique de sainte Anne, donnée à la basilique de Sainte-Anne d'Auray par Mgr Péronne, évêque de Beauvais.

Comme lors de la solennité qui eut lieu en 1639 en l'honneur de la relique offerte par Louis XIII, une procession s'est dirigée d'Auray à la basilique, accompagnant la sainte relique, par la Chartreuse et le Champ des Martyrs. Mgr l'évêque de Vannes, Mgr de Beauvais et plusieurs autres prélats étaient présents ; Mgr Péronne a prononcé un éloquent discours.

Plus de 30,000 pèlerins ont visité Sainte-Anne d'Auray ; le lendemain, le concours des fidèles était encore plus considérable.

Congrès Eucharistique. — Le Congrès Eucharistique d'Anvers aura lieu du 16 au 21 août prochain. Nous engageons ceux de nos lecteurs qui voudraient y assister à profiter des réductions offertes par les chemins de fer. Ils peuvent s'adresser pour tous les renseignements à M. G. Champeaux, 9, rue Négrier, Lille (France) ou chez M. Charles Van Nyen, 80, Avenue des Arts, Anvers (Belgique).

Commémoration de la découverte de l'Amérique. — L'un des hommes les plus éminents de l'Amérique, M. le chanoine Matovelle, sénateur de l'Équateur, demande à la *Fédération internationale du Sacré-Cœur* de prendre l'initiative de provoquer, dans le monde catholique tout entier, une *commémoration* générale et splendide du *Quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique.*

Aucune association catholique, à ma connaissance, dit-il, n'a jusqu'à présent pensé à célébrer une si belle fête, mais je sais pertinemment que les loges maçonniques du monde entier se prépa-

rent, depuis deux ans déjà, à fêter ce centenaire, comme s'il s'agissait d'un évènement qui leur appartint d'une façon quelconque. Ne serait-ce pas une grande honte pour les catholiques de voir les loges célébrer, par des *fêtes internationales*, ce centenaire, sans qu'aucune association catholique, en Europe, cherche à faire resplendir cette gloire de l'Église ?

La découverte de l'Amérique est un des faits les plus glorieux de l'Église, et par cela même de l'histoire du règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur le monde. Colomb et les rois catholiques avaient surtout en vue, dans cette entreprise si grandiose, l'extension de la sainte foi dans les âmes. Tous les faits, toutes les circonstances de la célèbre découverte prouvent cette vérité. Colomb et ses compagnons communièrent avant de partir pour leur magnifique expédition. A la première terre découverte ils donnèrent le nom de *San Salvador*. La manière de prendre possession de la terre fut d'y planter la croix.

Les Martyrs de la révolution française. — Après l'approbation du culte des martyrs de la Réforme en Angleterre, on espère voir bientôt le Saint Siège commencer le procès de Béatification des innombrables martyrs de la Révolution française. Ne serait-ce pas un moyen puissant pour hâter la contre-révolution et le relèvement chrétien de la France ? Quand pourrons-nous rendre un culte aux martyrs des Carmes et de l'Abbaye, aux martyrs de Nantes, d'Arras, de Besançon, de Lyon et de tant d'autres villes ; aux martyrs de l'Ile de Ré, de Rochefort et de la Guyanne ?

Une relique de Saint-Victor. — La *Semaine religieuse* de Paris publie d'intéressants détails sur une relique insigne conservée dans l'église Saint-Nicolas du Chardonnet :

Cette relique insigne consiste dans la moitié antérieure du pied droit du martyr saint Victor. On sait que l'empereur Maximilien le lui fit couper pour le punir d'avoir renversé l'autel où on voulait lui faire offrir de l'encens à Jupiter. Tel qu'on le voit encore, toutes ses parties sont parfaitement conservées, avec les ossements unis par leurs liens naturels, enveloppés de leurs chairs et de leur peau, desséchées et momifiées. Des savants qui l'ont examiné n'y ont découvert aucune particularité ni aucun caractère qui fût en contradiction avec la tradition qui l'attribue à saint Victor, le martyr de la fin du troisième siècle.

Cette relique fut donnée à Jean, duc de Berry et frère de Charles V, par le pape Urbain V, qui avait été abbé de saint Victor de Marseille, et, dans les premières années du XVe siècle, elle passa aux Victorins de Paris, qui, depuis, célébraient tous les ans, au 23 juillet, la mémoire de cette réception par une belle fête et un

office propre. Lors de la suppression de l'abbaye, à la Révolution, la précieuse relique put être soustraite au pillage sacrilège et rendue à la vénération des fidèles dans l'église Saint-Nicolas du Chardonnet qui a le bonheur d'en être maintenant dépositaire.

On ne peut se défendre d'une pieuse et profonde émotion à la vue de ces restes si bien conservés et qui rappellent d'une manière si vive les luttes et la constance de nos devanciers, nos modèles et nos pères dans la foi de Jésus-Christ.

Vocations ecclésiastiques. — Une pieuse protestante, Madame Caroline Dononan, de Baltimore, a laissé par testament une somme de 60,000 fr. dont les intérêts devront être annuellement servis à Mgr l'archevêque de cette ville et à ses successeurs, pour l'éducation des jeunes gens qui se destinent au ministère sacré, dans l'Eglise catholique. C'est un bel hommage rendu à la véritable Eglise et un bel exemple à suivre.

Le sens chrétien dans un pauvre. — Après avoir décrit la magnifique cathédrale de Diakovo (Croatie) qui vient de coûter des millions, M. Auguste Roussel, de l'*Univers*, rapporte un mot significatif.

On demandait à un pauvre en haillons ce qu'il pensait de toutes ces richesses, et lui, sans un regret sur sa misère, sans le moindre sentiment de jalousie à l'endroit des richesses accumulées par son évêque en l'honneur de Jésus-Christ au tabernacle, de répondre en sa simplicité : « Ah ! monsieur, j'ai bien prié pour notre évêque ; il est si bon de nous montrer sur cette terre quelque chose de ce que sera le paradis. » Parole sublime, réponse admirable à l'hypocrite lamentation des Judas de tous les temps sur la perte que cause aux pauvres la prodigalité des parfums de Madeleine !

La croix du pèlerinage de Pénitence. — La croix que le pèlerinage de pénitence a rapportée de Jérusalem sera transportée à Paray, où elle sera déposée dans la chapelle de Saint-Roch, en attendant qu'une procession, présidée par l'Archevêque de Paris, aille la chercher, le 14 septembre, et l'ériger dans le parc du Sacré-Cœur, sur la butte verdoyante qui lui a été préparée.

Les fêtes synodales au Japon. — On sait que, pour la première fois, les évêques du Japon ont pu se réunir à Nagasaki pour y tenir le premier synode du groupe des vicariats apostoliques de la Corée et du Japon.

Les fêtes ont été splendides, écrit un missionnaire, une heureuse coïncidence a permis de célébrer cette année, 17 mars 1890, le 25e anniversaire de la découverte des premiers chrétiens ; cette date n'a pas été passée sous silence et de magnifiques pèlerinages se

sont succédé pendant ce mois à l'église des XXVI martyrs japonais de Nagasaki. Des milliers de fidèles, venus de la vallée désormais célèbre d'Uragami, ou accourus du fond des îles les plus éloignées, se déroulaient en processions, bannières déployées, au chant du chapelet et des cantiques, remplissaient l'enceinte de l'église devenue trop petite, se pressaient à la sainte table, et semblaient oublier les heures pendant les cérémonies synodales et les instructions.

Le 1er mai, 3 évêques, 30 missionnaires, leurs Excellences les ministres de France et d'Autriche arrivaient à Kyôto pour assister à la bénédiction de l'église dédiée à saint François Xavier. Le défilé de la gare à la mission a été des plus beaux et des plus imposants. Le préfet de la ville et plusieurs conseillers généraux ont tenu à honneur de répondre à l'invitation qui leur avait été adressée. La musique militaire, mise à notre disposition par le général d'Osaka, n'a pas peu contribué à rehausser l'éclat de la fête.

Notre-Dame du Mont Carmel au Chili. — La république du Chili veut élever sur le Mont-Carmel une statue à la très sainte Vierge, comme hommage à Marie, patronne de ses armées. La statue est commandée à Paris, et des délégués du gouvernement chilien sont chargés de diriger les travaux, de concert avec les religieux du Mont-Carmel, en ce qui concerné les plans du monument. L'on va construire à la cime de la montagne un énorme piédestal ou une colonne supportant la statue de Marie. Ce monument sera visité par toutes les pieuses caravanes de pèlerins et les voyageurs qui vont chaque année de Syrie en Palestine. Au centre du piédestal sera placé l'écu du Chili, et la dédicace de la statue se lira en diverses langues : on va amener d'Europe toutes les pièces de marbre et de bronze qui doivent servir à la construction du monument.

Décision relative au divorce. — Une décision importante a été prise par la Pénitencerie apostolique sur l'application de la loi du divorce.

Cette décision est relative aux maires et aux juges que leurs fonctions obligent à déclarer qu'il y a divorce.

Ils ne peuvent procéder en conscience et la réponse faite à un maire pour un cas particulier, dans le diocèse de Luçon, ne saurait s'appliquer qu'à ce cas particulier.

UN PRÊTRE DÉCORÉ

Un décret vient de paraître, nommant au grade de chevalier de la Légion d'honneur « M. Renou, curé d'Amboise, 22 ans de mi-

nistère paroissial. Services distingués pendant la guerre 1870-1871, comme aumônier des mobiles d'Indre-et-Loire. » Tardive récompense, souhaitée par tous les frères d'armes du vaillant aumônier, et si bien méritée! Toujours le premier au danger, ne craignant ni les balles ni la mitraille, l'abbé Renou se prodiguait à tous, ranimant le courage des soldats démoralisés, les soutenant lors des marches, portant gaiement sacs et fusils de ceux qui succombaient à la fatigue, les électrisant pendant l'action par son ardeur patriotique, et courant auprès de ceux qui tombaient, pour leur prodiguer les secours de la religion; son cœur de prêtre parlait alors un si beau langage, avec tant d'action, que le moribond partait rasséréné pour une vie meilleure.

Elle est bien connue de tous, la vaillance, l'intrépidité des mobiles d'Indre-et-Loire; chefs et soldats luttaient de bravoure, et les journées de Baulle et de Laval sont restées célèbres; le sang prussien y coula avec abondance.

Au dire d'un témoin oculaire, à qui nous empruntons ces lignes: « le véritable héros du combat, ne fut pas un soldat, mais un prêtre, M. l'abbé Renou, notre aumônier, celui qui a encouragé nos blessés, béni nos morts. Nous l'entourions tous de notre affection et de nos respects, car il pouvait nous enseigner à la fois à combattre vaillamment et à mourir en chrétien. Aussi, n'y a-t-il pas dans notre régiment un nom qui soit demeuré plus parfaitement gravé dans les mémoires et dans les cœurs. »

L'étoile des braves était donc bien méritée par le jeune et intrépide aumônier. Il y a de cela 20 ans... et l'oubli semblait devoir être éternel! Réparation est faite au français si dévoué pour sa patrie, au serviteur de Dieu, si ardent pour le salut des âmes. Prêtre zélé, faisant le bien partout où il passe, M. Renou possède à égal degré, les qualités du cœur et celles de l'intelligence; dépourvu d'ambition, il se plaît dans son modeste ministère. En échange de sa bonté et de son dévouement, tous ont pour leur pasteur, estime, vénération et respectueux attachement.

L.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Une magnifique couverture d'autel en moire avec broderies d'or et de soie confectionnée et offerte par Mme la comtesse de C... à A. — Un riche conopée en drap d'or offert par une dame de Chartres.

Lampes. — 92 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brulé en juin, savoir: devant N.-D. de Sous-Terre, 71; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant Saint-Joseph, 2. A la

Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6; devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres: Depuis deux mois, ont été consacrés 56 enfants, dont 23 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Nous avons annoncé au supplément du 26 juillet le pèlerinage de Mgr Péronne, évêque de Beauvais, et de Mgr Labelle, ministre de l'Agriculture à Québec. Les deux Prélats s'étaient arrêtés à Chartres dans un double but: se recommander à Notre-Dame dans son auguste sanctuaire, et visiter le chef bien aimé de son église. — Nous avons vu, en juillet, devant nos Madones beaucoup d'autres pèlerins, surtout des prêtres, des religieux appartenant à diverses congrégations. Signalons aussi quelques frères et des religieuses de passage ou de court séjour à Chartres, à l'occasion des examens pour le brevet de capacité; puis des groupes de premiers communiants venus de Luisant, de Corancez, de Lucé, etc.

— C'est du lundi 18 août au 26 qu'aura lieu sous la direction des Frères de l'Assomption (Paris, rue François Ier, 8,) le pèlerinage national de Notre-Dame du Salut à Sainte-Radegonde de Poitiers, à l'abbaye de Ligugé, à Notre-Dame de Lourdes. Prix des places (aller et retour) de Paris : 1re classe, 110 fr.; 2e classe, 69 fr.; 3e classe, 46 fr. — d'Orléans : 95 fr., 60 fr., 42 fr., — de Tours : 82 fr., 50 fr., 33 fr. Le diocèse de Chartres va envoyer gratuitement 28 malades. Pour aider à payer les frais dont ces malades seront l'occasion, la charité des chrétiens généreux est sollicitée; au sanctuaire de N.-D. du Pilier, est un tronc destiné à recevoir les offrandes; elles peuvent aussi être adressées directement à Mlle Peluche, présidente du comité de Notre-Dame du Salut pour le diocèse, où à l'Evêché, à M. le chanoine Roussillon, dépositaire des billets pour Lourdes.

— La fête de l'Adoration mensuelle a eu lieu, le 24 juillet, à la chapelle de la Visitation. Monseigneur présidait la cérémonie du soir. Le prédicateur était M. l'abbé Brunel, curé de Morancez. Excellente instruction sur l'Eucharistie, gage suprême de l'amour de Dieu pour les hommes, don qui atteste et résume les plus grands sacrifices de Jésus-Christ pour nous. De beaux chants ont été exécutés par un chœur de séminaristes. La prochaine fête de l'Adoration est fixée au jeudi 21 août, dans la chapelle du Carmel.

— La maison des clercs de Notre-Dame a eu sa distribution des prix, le dimanche 27 juillet, à 6 heures du soir, Les abonnés de la *Voix* étant, par le fait même de leur cotisation pour abonnement, membres de l'archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre, et par conséquent bienfaiteurs de notre œuvre de vocations ecclésiastiques,

s'intéressent à tout ce qui touche les clercs de Notre-Dame. Pour cette raison nous donnerons plus loin, comme chaque année, la liste des lauréats à la distribution des prix. Ici nous n'avons que peu de mots à ajouter. Monseigneur présidait cette petite solennité, fête de famille à laquelle n'assistent que les ecclésiastiques de la ville, avec les élèves de la maison Sa Grandeur a témoigné de nouveau, en cette circonstance, dans une paternelle allocution, quel intérêt elle veut porter à la Maîtrise, à cause des fonctions des clercs à l'église, à cause de leur éducation en vue du sacerdoce, à cause du dévouement des maîtres qui travaillent, près d'eux, pour la gloire de Notre-Dame de Chartres et l'avenir du Diocèse.

— Le 28, c'était la distribution des prix au Petit-Séminaire de Saint-Cheron, près Chartres. M. l'abbé Ychard, supérieur, a pris pour sujet de son discours, l'historique de l'établissement, comme fit au séminaire de Nogent-le-Rotrou, M. l'abbé Levêque, à l'occasion de la première visite pastorale de Monseigneur. A Saint-Cheron, les nombreux ecclésiastiques présents ont paru prendre un très vif intérêt au discours de M. le supérieur sur le passé, le présent et l'avenir désiré d'un établissement si cher au clergé diocésain. La réponse de Monseigneur à M. l'abbé Ychard a soulevé à maintes reprises les applaudissements de l'auditoire, surtout quand Sa Grandeur a parlé de ses préoccupations actuelles sur le recrutement des vocations dans son diocèse et la nécessité de donner beaucoup d'élèves au beau Séminaire de Saint-Cheron.
Distribution des prix au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou, le 30 juillet et à l'Institution Notre-Dame de Chartres, le 2 août, sous la présidence de Monseigneur.

— La retraite pastorale va être prêchée à Chartres, par le R. P. Chambellan, jésuite.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je vous prie de faire dire une messe en l'honneur de N.-D. de Chartres, pour la remercier d'une faveur que j'attribue à son intercession. (L. M., à Nantes.)

2. L'excellente et sainte personne pour laquelle j'ai réclamé, il y a quelque temps, les prières de la Maîtrise, est morte de la mort des justes. Les prières à son sujet avaient pour but sa guérison. Dieu l'a voulue pour son paradis; elle est plus heureuse. Telle vie, telle mort. (A. L., à G., diocèse de Chartres.)

3. Je viens remercier N.-D. de Chartres de deux guérisons obtenues par son intercession. Je vous envoie ci-joint une offrande de dix francs pour votre Œuvre des Clercs, en reconnaissance de ces nouveaux bienfaits de la Bonne Mère. (F. D., à M., diocèse de Blois.)

4. Une messe d'action de grâces, s'il vous plaît. Mon cher enfant que, bien malade, j'ai voué à N.-D. de Chartres, est aujourd'hui plein de vie et de santé. (F. M., à M., diocèse de Rouen.)

5. Je vous avais demandé une lampe devant N.-D. de Chartres. L'heureux effet que j'ai constaté m'engage à vous en demander une autre pour un mois. De plus veuillez mettre un cierge à mes intentions et remercier pour moi la Sainte Vierge. (M. C., à S., diocèse de Paris.)

6. J'ai reçu une grande faveur après une neuvaine à N.-D. de Chartres. J'en suis bien reconnaissante, et je vous adresse une petite offrande pour l'Œuvre des Clercs. De nouveau recommandez mes intentions aux prières; s'il vous plaît. (E. B., à B., diocèse de Chartres).

7. Une messe d'action de grâces, pour remercier N.-D. de Chartres de deux faveurs temporelles. (E. B., à Blois.)

8. J'ai invoqué N.-D. de Chartres, et cette Bonne Mère a exaucé ma prière. Veuillez faire brûler, comme gage de reconnaissance, un cierge d'un franc devant sa statue vénérée. (Mme R., à Courbevoie, diocèse de Paris.)

9. Merci à N.-D. de Chartres pour une guérison dont je me sens redevable à son intercession. (H. D., à Chartres.)

10. Mon enfant ayant eu une indisposition qui m'a inquiétée, je l'ai recommandée à N.-D. de Chartres avec promesse d'action de grâces après guérison; j'ai été exaucée et je vous prie d'acquitter ma dette par une messe à mon intention. (M. P., à R., diocèse d'Evreux.)

11. Reconnaissance à N.-D. de Chartres; après une neuvaine à cette Bonne mère, ma santé, fortement ébranlée, s'est rétablie Veuillez dire à mon intention une messe d'action de grâces. (Sœur M., diocèse de Blois.)

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières plusieurs associés du culte de N.-D. de Chartres. — M. l'abbé Lecomte, Camille, vicaire de la Cathédrale de Chartres, décédé le 18 juillet, à l'âge de 31 ans. Le numéro supplémentaire de la *Voix* (du 26 juillet) a donné sur ce cher défunt un article nécrologique.

— Frère Absalon-Pierre (Pauvert Georges), jeune frère des écoles chrétiennes, décédé à Péronville.

Mme Goulhot née Pouclée, à Chartres. — M. Legendre, à Fresnay-l'Évêque. — Mme Louvet, à Limoges. — M. Angenault, à Orléans. — Mme Savouré, à Chartres. — Mme Ve Baille-Daudier, à Orléans.

Offices de la semaine

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 3 août, dixième dimanche après la Pentecôte, Offices aux heures ordinaires. Après l'office capitulaire du soir, vers 4 heures un quart, Réunion de la Confrérie de Notre-Dame de Chartres, procession et recommandations. — Le Jeudi, 7 août, à 4 heures et demie, Adoration réparatrice.

SAINT-AIGNAN. — Le Dimanche, 3 août, Vêpres à 3 heures suivies de la Réunion de la Confrérie, procession, Allocution et Salut.

Dreux. — Le dimanche, 3 août, offices aux heures ordinaires, — Le jeudi 7, Adoration mensuelle du Très-Saint-Sacrement : à 8 heures grand'messe, à 3 heures vêpres, Sermon, Salut.

DISTRIBUTION DES PRIX
A L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES (1889-1890).

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Quatrième. — 1er Prix : Francis Jumentier, de Chartres. — 2e Prix : Albert Gérondeau, de Boncé. — Accessit : André Baudouin, de la Croix-du-Perche.

Cinquième. — 1er Prix : Henri Nouvellon, de Verdes (diocèse de Blois. — 2e Prix : Louis Drouin, de Verdes (diocèse de Blois).

Sixième. — 1er Prix : André Klein, de Paris. — 2e Prix : Albert Planeix, de Sancheville. — Accessit : Henri Bailleau, de Beaumont-les-Autels.

Septième. — 1er Prix : Jean-Pierre Lanusse, d'Aucun (diocèse de Tarbes). — 2e Prix : Albert Banzet, de Paris. — 1er Accessit : Louis Peneau,

de Melay (diocèse d'Angers). — 2e Accessit : Marie Guillon, de Champrond-en-Gâtine. — 3e Accessit : Paul Baudouin, de la Croix-du-Perche.

Huitième. — 1er Prix : Edouard Prévost, de Pontoise (diocèse de Versailles). — 2e Prix : Georges Pottier, de Morancez. — Accessit : Henri Poulin, de la Chaussée-d'Ivry.

RAPPEL DU PRIX D'EXCELLENCE

Quatrième. — 1er Prix : Paul Marque, d'Ymonville. — 2e Prix : Victor Bonnin, de Sancerre (diocèse de Bourges). — Accessit : Joseph Maillard, de Danjoutin (diocèse de Besançon).

Cinquième. — 1er Prix : Henri Nouvellon, 2 fois nommé. — 2e Prix : Léon Esnault, d'Authon-du-Perche.

Sixième. — 1er Prix : André Klein, 2 fois nommé. — 2e Prix : Georges Kessler, de Maintenon. — Accessit : Emile Laya, de Sours.

Septième. — 1er Prix *ex æquo :* Albert Banzet, 2 fois nommé, Louis Peneau, 2 fois nommé. — 2e Prix : Jean Pierre Lanusse, 2 fois nommé. — 1er Accessit : Paul Haye, de Nogent-le-Rotrou. — 2e Accessit : Antonin Arnou, de la Ferté-Villeneuil. — 3e Accessit : Paul Paragot, d'Houville.

Huitième. — 1er Prix : Jules Pector, de Jonville (diocèse de Verdun). — 2e Prix : Georges Pottier, 2 fois nommé. — Accessit : Alexandre Blouin, de Saint-Aubin-de-Luigné (diocèse d'Angers).

THÈME LATIN

Quatrième. — 1er Prix : André Baudouin, 2 fois nommé. — 2e Prix : Léon Vatonne, de Frazé. — Accessit : Joseph Maillard, 2 fois nommé.

Cinquième. — 1er Prix : Emile Pasquier, d'Umpeau. — 2e prix : Henri Nouvellon, 3 fois nommé.

Sixième. — 1er Prix : André Klein, 3 fois nommé. — 2e Prix : Emile Laya, 2 fois nommé. — Accessit : Elisée Laillier, d'Illiers.

Septième. — 1er Prix : Louis Peneau, 3 fois nommé. — 2e Prix : Paul Paragot, 2 fois nommé. — 1er Accessit : Jean Pierre Lanusse, 3 fois nommé. — 2e accessit, *ex æquo* : Albert Banzet, 3 fois nommé, Paul Haye, 2 fois nommé. — 3e Accessit, *ex æquo* : Antonin Arnou, 2 fois nommé. Gilles Juteau, de Fresnay-le-Comte.

Huitième. — 1er Prix : Jules Pector, 2 fois nommé. — Georges Pottier, 3 fois nommé. — Accessit : Alexandre Blouin, 2 fois nommé.

VERSION LATINE

Quatrième. — 1er Prix : Joseph Maillard, 3 fois nommé. — 2e Prix : André Baudouin, 3 fois nommé. — Accessit : Henri Huet, de Gommerville.

Cinquième. — 1er Prix : Henri Nouvellon, 4 fois nommé. — 2e Prix : Léon Esnault, 2 fois nommé.

Sixième. — 1er Prix : André Klein, 4 fois nommé. — 2e Prix : Elisée Laillier, 2 fois nommé. — Accessit : Albert Planeix, 2 fois nommé.

Septième. — 1er Prix : *ex æquo* : Antonin Arnou, 3 fois nommé, Albert Banzet, 4 fois nommé. — 2e Prix : Jean-Pierre Lanusse, 4 fois nommé. — 1er Accessit : Louis Peneau, 4 fois nommé. — 2e Accessit : Paul Baudouin, 2 fois nommé. — 3e Accessit : Gilles Juteau, 2 fois nommé.

Huitième. — 1er Prix : Jules Pector, 3 fois nommé. — 2e prix : Gabriel Riet, d'Illiers. — Accessit : Georges Pottier, 4 fois nommé.

VERS LATINS

Quatrième. — 1er Prix : Henri Huet, 2 fois nommé. — 2e Prix : Paul Marque, 2 fois nommé. — Accessit : Léon Vatonne, 2 fois nommé.

Cinquième. — 1er Prix : Henri Nouvellon, 5 fois nommé. — 2e Prix : Emile Pasquier, 2 fois nommé.

NARRATION FRANÇAISE

Quatrième. — 1er Prix : Henri Huet, 3 fois nommé. — 2e Prix : Paul Marque, 3 fois nommé. — Accessit : Albert Gérondeau, 2 fois nommé.

THÈME GREC

Quatrième. — 1er Prix : André Baudouin, 4 fois nommé. — 2e Prix : Laurent Rauel, de Versailles. — Accessit : Adolphe Fournier, de Tarcenay (diocèse de Besançon).

Cinquième. — 1er Prix : Henri Nouvellon, 6 fois nommé. — 2e Prix : Émile Pasquier, 3 fois nommé.

Sixième. — 1er Prix : André Klein, 5 fois nommé. — 2e Prix : Emile Laya, 3 fois nommé. — Accessit : Lucien Marchand, de Coudreceau.

VERSION GRECQUE

Quatrième. — 1er Prix : Joseph Maillard, 4 fois nommé. — 2e Prix : André Baudouin, 5 fois nommé. — Accessit : Henri Huet, 4 fois nommé.

Cinquième. — 1er Prix : Henri Nouvellon, 7 fois nommé. — 2e Prix : Léon Esnault, 3 fois nommé.

Sixième. — 1er Prix : André Klein, 6 fois nommé. — 2e Prix : Georges Kessler, 2 fois nommé. — Accessit : Albert Planeix, 3 fois nommé.

Septième. — 1er Prix : Jean-Pierre Lanusse, 5 fois nommé. — 2e prix : Louis Peneau, 5 fois nommé. — 1er Accessit : Antonin Arnou, 4 fois nommé. — 2e Accessit *ex-æquo* : Albert Banzet, 5 fois nommé, Gaston Denizet, de Cormainville. — 3e Accessit : Gilles Juteau, 3 fois nommé.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

Quatrième. — 1er Prix : Laurent Rauel, 2 fois nommé. — 2e Prix : Joseph Maillard, 5 fois nommé. — Accessit : Arthur Mauvais, de Chaux-de-Fonds (Suisse).

Cinquième. — 1er Prix : Henri Nouvellon, 8 fois nommé. — 2e Prix : Louis Drouin, 2 fois nommé.

Sixième. — 1er Prix : André Klein, 7 fois nommé. — 2e Prix : Emile Laya, 4 fois nommé. — Accessit : Bernard Chauvel, de Bréan-Londéac (diocèse de Vannes).

Septième. — 1er Prix : Louis Peneau, 6 fois nommé. — 2e Prix : Albert Banzet, 6 fois nommé. — 1er Accessit : Paul Haye, 3 fois nommé. — 2e Accessit : Gaston Denizet, 2 fois nommé. — 3e Accessit : Arsène Repessé, de Senonches.

Huitième. — 1er Prix : Jules Pector, 4 fois nommé. — 2e Prix : Georges Pottier, 5 fois nommé. — Accessit : Louis Haudebert, de la Ferté-Villeneuil.

GRAMMAIRE GRECQUE

Cinquième. — 1er Prix : Henri Nouvellon, 9 fois nommé. — 2e Prix : Léon Proust, de Verdes (diocèse de Blois).

Sixième. — 1er Prix : André Klein, 8 fois nommé. — 2e Prix : Emile Laya, 5 fois nommé. — Accessit : Albert Planeix, 4 fois nommé.

Septième. — 1er Prix : Louis Peneau, 7 fois nommé. — 2e Prix : Gilles Juteau, 4 fois nommé. — 1er Accessit : Jean-Pierre Lanusse, 6 fois nommé. — 2e Accessit *ex æquo* : Gaston Denizet, 3 fois nommé, Paul Haye, 4 fois nommé. — 3e Accessit : Paul Baudouin, 3 fois nommé.

GRAMMAIRE LATINE

Sixième. — 1er Prix : André Klein, 9 fois nommé. — 2e Prix : Emile Laya, 6 fois nommé. — Accessit : Bernard Chauvel, 2 fois nommé.

Septième. — 1er Prix : Paul Haye, 5 fois nommé. — 2e Prix : Louis Peneau, 8 fois nommé. — 1er Accessit : Gilles Juteau, 5 fois nommé. — 2e Accessit : Albert Banzet, 7 fois nommé. — 3e Accessit : Alfred Naslin, de Nyoiseau (diocèse d'Angers).

Huitième. — 1er Prix : Jules Pector, 5 fois nommé. — 2e Prix : Georges Pottier, 6 fois nommé. — Accessit : Alexandre Blouin, 3 fois nommé.

HISTOIRE

Quatrième. — 1er Prix : Joseph Maillard, 6 fois nommé. — 2e Prix : Francis Jumentier, 2 fois nommé. — Accessit : Adolphe Fournier, 2 fois nommé.

Cinquième. — 1er Prix : Henri Nouvellon, 10 fois nommé. — 2e Prix : Paul Bois, de Douy.

Sixième. — 1er Prix : André Klein, 10 fois nommé. — 2e Prix : Aristide Pichot, de Chartres. — Accessit : Henri Bailleau, 2 fois nommé.

Septième. — 1er Prix : Louis Peneau, 9 fois nommé. — 2e Prix : Paulin Pelatan, des Bondons (diocèse de Mende). — 1er Accessit : Gilles Juteau,

6 fois nommé. — 2e Accessit : Gaston Denizet, 4 fois nommé. — 3e Accessit : Marie Guillen, 2 fois nommé.

Huitième. — 1er Prix : Edouard Prévost, 2 fois nommé. — 2e Prix : Georges Pottier, 7 fois nommé. — Accessit : Jules Pector 6 fois nommé.

GÉOGRAPHIE

Quatrième. — 1er Prix : Laurent Rauel, 3 fois nommé. — 2e Prix : Jean-Marie Maillet, d'Artigues (diocèse de Tarbes). — Accessit : Joseph Maillard, 7 fois nommé.

Cinquième. — 1er Prix : Amédée Riberou, de Sancheville. — 2e Prix : Henri Nouvellon, 11 fois nommé.

Sixième. — 1er Prix : André Klein, 11 fois nommé. — 2e Prix : Emile Laya, 7 fois nommé. — Accessit : Aristide Pichot, 2 fois nommé.

Septième. — 1er Prix : Louis Peneau, 10 fois nommé. — 2e Prix : Gaston Denizet, 5 fois nommé. — 1er Accessit : Alfred Naslin, 2 fois nommé. — 2e Accessit : Paulin Pelatan, 2 fois nommé. — 3e Accessit *ex æquo* : Albert Banzet, 8 fois nommé, Jean- Pierre Lanusse, 7 fois nommé.

Huitième. — 1er Prix : Jules Pector, 7 fois nommé. — 2e Prix : Georges Pottier, 8 fois nommé. — 1er Accessit : Henri Lhermitte, de Chartres.

ARITHMÉTIQUE

1er *Cours.* — 1er Prix : Laurent Rauel, 4 fois nommé. — 2e Prix : André Klein, 12 fois nommé. — 1er Accessit : Léon Esnault, 4 fois nommé. — 2e Accessit : Francis Jumentier, 3 fois nommé.

2e *Cours.* — 1er Prix : Louis Peneau, 11 fois nommé. — 2e Prix : Georges Kessler, 3 fois nommé. — 1er Accessit : Marie Guillen, 3 fois nommé. — 2e Accessit : Émile Pasquier, 4 fois nommé.

3e *Cours.* — 1er Prix *ex æquo :* Gilles Juteau, 7 fois nommé, Jules Pector, 8 fois nommé. — 2e Prix : Gaston Denizet, 6 fois nommé. — 1er Accessit : Joseph Brachet, de Marquises (diocèse d'Arras). — 2e Accessit : Paul Haye, 6 fois nommé.

4e *Cours.* — 1er Prix : Georges Pottier, 9 fois nommé. — 2e Prix : Henri Lhermitte, 2 fois nommé. — 1er Accessit : Alexandre Blouin, 4 fois nommé. — 2e Accessit : Constant Pasquier, de Neuilly-sur-Eure (diocèse de Séez). — 3e Accessit : Gustave Rabanet, de Gannat (diocèse de Moulins).

EXAMENS

Quatrième. — 1er Prix : Jean-Marie Maillet, 2 fois nommé. — 2e Prix : Léon Vatonne, 3 fois nommé. — Accessit : André Baudouin, 6 fois nommé.

Cinquième. — 1er Prix : Henri Nouvellon, 12 fois nommé. — 2e Prix : Léon Esnault, 5 fois nommé.

Sixième. — 1er Prix : André Klein, 13 fois nommé. — 2e Prix : Aristide Pichot, 3 fois nommé. — Accessit : Georges Kessler, 4 fois nommé.

Septième. — 1er Prix : Paul Haye, 7 fois nommé. — 2e Prix *ex æquo :* Albert Banzet, 9 fois nommé, Alfred Naslin, 3 fois nommé, Paul Paragot, 3 fois nommé. — 1er Accessit : Gilles Juteau, 8 fois nommé. — 2e Accessit *ex-æquo :* Jean-Pierre Lanusse, 8 fois nommé, Louis Peneau, 12 fois nommé. — 3e Accessit : Paulin Pelatan, 3 fois nommé.

Huitième. — 1er Prix : Georges Pottier, 10 fois nommé. — 2e Prix : Jules Pector, 9 fois nommé. — Accessit : Alexandre Blouin, 5 fois nommé.

MUSIQUE

Soprano. — 1er Prix : Élisée Laillier, 3 fois nommé. — 2e Prix : Paul Haye, 8 fois nommé. — 1er Accessit : Gaston Denizet, 7 fois nommé. — 2e Accessit : Joseph Septimens, de Perrou (diocèse de Séez). — 3e Accessit : Arsène Repessé, 2 fois nommé.

Alto. — Prix : Adolphe Fournier, 3 fois nommé. — 1er Accessit : Aristide Pichot, 4 fois nommé. — 2e Accessit : Joseph Louis, du Mans.

Plain-Chant. — 1er Prix : Jean-Marie Maillet, 3 fois nommé. — 2e Prix : Francis Jumentier, 4 fois nommé. — 1er Accessit : Claudius Vacheresse, de Saint-Maurice de Lignon (diocèse du Puy). — 2e Accessit : Bernard Chauvel, 3 fois nommé. — 3e Accessit : Jean-Pierre Lanusse, 9 fois nommé.

Piano. 1re Division. — 1er Prix : Léon Vatonne, 4 fois nommé. — 2e Prix : Arthur Mauvais, 2 fois nommé. — 2e *Division.* — Prix : Henri Nouvellon, 13 fois nommé. — 1er Accessit : Louis Drouin, 3 fois nommé. — 2e Accessit : Albert Banzet, 10 fois nommé.

PRIX D'ACCESSITS

Quatrième. — Joseph Maillard, pour 3 accessits.

Sixième. — Bernard Chauvel, pour 3 accessits. — Albert Planeix, pour 3 accessits.

Septième. — Antonin Arnou, pour 3 accessits. — Albert Banzet, pour 5 accessits. — Paul Baudouin, pour 3 accessits. — Gaston Denizet, pour 5 accessits. — Paul Haye, pour 5 accessits. — Marie Guillen, pour 3 accessits. — Gilles Juteau, pour 6 accessits. — Jean-Pierre Lanusse, pour 5 accessits. — Louis Peneau, pour 3 accessits.

Huitième. — Alexandre Blouin, pour 5 accessits.

La 1re rentrée est fixée au Samedi 30 août.

La rentrée générale est fixée au Jeudi 2 octobre.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE

9me Numéro — LA VOIX — Septembre 1890

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

PÈLERINAGE ROYAL A N.-D. DE CHARTRES AU XVIIe SIÈCLE

Extrait d'une lettre écrite de Metz le 29 septembre 1682, par M. Jalon, informateur politique de la Republique de Strasbourg à Christophe Guntzer, membre du magistrat de cette ville.

Monsieur, nous avons receu icy nouvelles de Paris dû 19 de ce mois qui portoyent que le Roy partiroit sans faute de Versailles le mardy 22 du courant, qu'il iroit coucher à Montfort et le lendemain à Chartres où toute la cour se disposoit et principalement le Roy et la Reyne à rendre leurs vœux et dévotions à la vierge avec de grands présents, pour recognoissance de l'accouchement heureux de Madame la Dauphine et la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.....

Je fais bien plus de fonds sur les lettres que M. de Givry a receu de Paris tant de Madame son épouse que d'autres qui portent que le Roy partit de Versailles le mardi 22 et qu'il alla coucher à Chartres où il séjourna le lendemain 23 à cause que la Reyne y voulut faire ses dévotions, que le jour suivant il arriva à Chambort.....

— Il s'agit de la naissance du petit-fils de Louis XIV, Louis, duc de Bourgogne, qui devint l'élève de Fénelon et du duc de Beauvilliers, fut le père de Louis XV et mourut le 18 février 1712.

(Correspondance politique adressée au magistrat de Strasbourg par ses agents à Metz (1594-1633), tirée des Archives municipales de Strasbourg, pages 340-341.)

Sainte PAULE, veuve (*Suite*) (1)

(D'après le remarquable ouvrage de Mgr Lagrange, Évêque de Chartres.) (2)

C'était avec une joie difficile à exprimer que Paula se retrouvait à Bethléem, après ces pèlerinages qui avaient duré une année presque entière. Mais, comme si pour elle les tristesses eussent dû toujours se trouver auprès de la joie, une cruelle épreuve vint alors de nouveau la frapper : les lettres de Rome qui l'attendaient à son retour d'Egypte, lui annonçaient un affreux malheur ; sa plus jeune fille, Rufina, était allée rejoindre au ciel sa sœur Blesilla. Cette mort prématurée consterna l'âme si forte mais si tendre de la sainte femme.

Qu'allait-elle faire ? Retourner à Rome ? elle ne pouvait en supporter la pensée. « Elle n'avait plus besoin que d'une solitude pour pleurer et pour prier. » Cette vie austère et pure, vue par elle de près dans les déserts de l'Egypte, répondait seule aux puissants attraits qu'elle se sentait. Les lieux saints exerçaient d'ailleurs sur elle un ascendant souverain ; elle ne pouvait s'en arracher. Méditer les mystères chrétiens là où ils s'étaient accomplis, et les Écritures divines sous le ciel qui les avait inspirées, Paula ne voyait plus pour elle d'autre vie possible. La voix de Dieu se faisait entendre avec une force qui ne laissait plus de place à la résistance. Après quatre ans d'attente, l'heure de Dieu avait sonné pour elle et pour Eustochium qui, comme toujours, était ici en parfaite conformité de pensées et de sentiments avec sa mère.

Les mêmes harmonies et les mêmes attraits retenaient à Bethléem Jérôme et ses compagnons. Il y avait dans cette fuite commune vers la solitude et cette association de pensées et de labeurs, une grande œuvre peut-être à fonder dans l'Eglise. Paula, qui se trouvait appelée à y concourir, entrevoyait les sacrifices qu'elle lui imposerait ; néanmoins elle n'hésita pas à prendre les moyens nécessaires pour son exécution.

Elle se résolut donc à bâtir immédiatement près de la crèche du Sauveur deux monastères, un de femmes, où elle

(1) Voir les numéros de la *Voix* de Juin et Juillet.

(2) Paris, Poussielgue frères, éditeurs, rue Cassette, 15.

habiterait avec sa fille, et la colonie de ces vierges et de ces veuves courageuses qui l'avaient suivie de Rome, et un autre d'hommes, situé à quelque distance de l'église de la crèche pour Jérôme et ses amis. Mais en attendant que ces pieuses retraites fussent bâties, la fondatrice et ses compagnons allaient s'établir dans une petite maison retirée ; Jérôme et les siens eurent aussi pour attendre l'achèvement des constructions, un modeste réduit. Puis des deux côtés on commença le genre de vie qu'on se proposait de suivre : Vie d'études, de travail et de prières. Chaque monastère avait une église ou chapelle. Celle de Paula fut dédiée à sainte Catherine, la vierge et martyre d'Alexandrie. Tous les bâtiments furent entourés de hautes murailles et munis d'une tour ; précautions nécessaires en un pays exposé aux incursions des Arabes du désert et à l'invasion des barbares. Paula fit bâtir en même temps un hospice pour les pèlerins à côté de l'église de Bethléem ; une pareille œuvre était trop nécessaire en ce lieu béni où arrivaient incessamment de nombreux pèlerins, et ravissait trop la sainte femme, pour qu'elle pût hésiter à l'entreprendre, quelque lourde charge que dût être un jour pour les monastères cette maisom d'hospitalité ouverte à tous les voyageurs. « Si Marie et Joseph revenaient à Bethléem, ils y trouveraient du moins une hôtellerie pour les recevoir ».

Au bout de trois ans, monastère, église, hospice, tout fut terminé. Il était temps. L'humble demeure qui avait abrité provisoirement l'essaim de vierges réunies autour de la sainte femme ne suffisait plus à les contenir. Leur nombre s'était beaucoup accru. Le grand nom de Paula en avait attiré de diverses régions, les unes, simples plébéiennes, les autres appartenant à des familles riches ou nobles ; quelques-unes étaient arrivées avec une suite de domestiques que Paula leur fit congédier ; c'était la vraie vie solitaire avec son austérité et sa pauvreté qu'elle entendait fonder dans ses monastères, elle y réussit admirablement. A l'exemple des établissements cénobitiques qu'elle avait visités aux bords du Nil, elle partagea ses filles en trois groupes ou divisions bien distinctes, ayant chacune à sa tête une mère abbesse. Les vierges étaient ainsi séparées pour le travail et les repas, mais elles se réunissaient toutes cinq fois le jour pour la psalmodie et la prière, dans leur commun sanctuaire de sainte Catherine, à

partir de leur lever matinal jusqu'à l'heure de prendre leur repos. Au milieu même de la nuit quand tout était silencieux et endormi, les voix des filles de Paula s'élevaient encore pour redire les belles hymnes du roi-prophète.

Le dimanche, la communauté se rendait à l'église de Bethléem, chaque groupe ayant en tête sa Mère et revenant dans le même ordre. Au retour se faisait la distribution du travail pour la semaine : c'était d'ordinaire des habits à confectionner pour les monastères ou pour les pauvres de la contrée, dont Paula et ses filles devaient bientôt devenir la visible Providence. Toutes les sœurs portaient indistinctement un costume de laine de même couleur, toute communication avec le dehors était rigoureusement interdite.

La fondatrice déploya dans le gouvernement de son monastère tous les grands côtés de sa nature : un mélange admirable d'énergie et de douceur et un rare discernement des esprits et du caractère. Elle avait pour les sœurs malades des soins tout maternels, s'oubliant toujours et ne comptant jamais avec la fatigue quand il s'agissait d'en épargner aux autres.

Une très grande activité intellectuelle se joignait dans son monastère à la prière, à la psalmodie et au travail manuel ; aussi on peut affirmer qu'une des plus sérieuses préoccupations de Paula était de trouver pour elle-même et de fournir à ses filles des livres et des sujets de méditations propres à développer leur esprit et à leur faire mieux comprendre les sublimes vérités de la foi.

Saint Jérôme, de son côté, avait fait de son couvent un lieu sacré où la science et l'ascétisme étaient parvenus à une élévation telle que la vie purement terrestre, avec ses préoccupations et ses exigences, ne pouvait distraire les solitaires qui l'habitaient. Paula et Eustochium, par leurs instances et leurs pieux encouragements, eurent une grande part à ces immenses travaux qui demandaient des labeurs si soutenus et dont l'étendue semblait dépasser le possible. Sans énumérer les traditions et commentaires sortis de la plume de Jérôme, il suffit, pour donner une idée de leur importance, de faire mention « de cette version des livres saints en langue latine » sur le texte hébreu lui-même, et qui, sous le nom de » Vulgate, a été adopté par l'Eglise dans le Concile de Trente ». Cette œuvre incomparable fut accueillie avec acclamation dans

l'Eglise : néanmoins elle suscita bien des peines au solitaire de Bethléem ; il eut à combattre les erreurs de l'Origénisme qui, dans l'Orient surtout, trouvaient encore de nombreux partisans ; de là des polémiques véhémentes et la rupture des amitiés les plus chères...

Le paisible monastère de Paula en subit le triste contre-coup et, pendant trois longues années, l'entrée de l'église de Bethléem lui fut interdite ainsi qu'à ses filles, comme elle l'était aux solitaires.

D'autres tristesses vinrent encore s'amonceler dans le cœur de cette mère déjà si éprouvée. Sa fille, Paulina, succombe dans un enfantement douloureux, laissant son époux *Pammachius* veuf et sans postérité. Son fils Toxotius devait aussi aller rejoindre ses sœurs dans la tombe..... Il avait épousé *Lœta*, fervente chrétienne, bien qu'elle fût la fille d'un prêtre des idoles ; de cette douce union était née une charmante enfant appelée Paule comme son aïeule et destinée par Dieu à gouverner un jour le monastère de Bethléem. A toutes ces peines intérieures s'ajoutèrent pour la sainte des infirmités qui, dans ses dernières années, n'eurent presque plus d'intermittence : ces épreuves, en ouvrant pour ainsi dire son âme, laissaient apercevoir les vertus qu'elle y tenait renfermées et assuraient sur ses lèvres de sublimes accents. Une paix et une joie délicieuses se répandaient en elle par dessus toutes les souffrances. Mourir ce n'était pas à ses yeux quitter ceux qu'elle aimait sur la terre, c'était atteindre enfin au terme de tous ses désirs, et se réunir indissolublement à Dieu, au sein duquel tout se retrouve à jamais. Tel était l'état de cette âme prête à déployer ses ailes et s'envoler au ciel !

Ce fut vers la fin de l'année 403 que Paula sentit l'atteinte de la maladie qui fut pour elle la dernière. Quand on eut reconnu l'imminence du danger, la consternation se répandit dans le monastère. Eustochium surtout était inconsolable. Elle, qui n'avait jamais quitté sa mère un moment, et dont la vie entière avait été si inséparablement unie à la sienne, ne pouvait supporter la pensée que bientôt elle ne la verrait plus. Elle ne voulait céder à personne la douceur de la soigner, et elle touchait les sœurs jusqu'aux larmes par ses soins dévoués et les délicates attentions de sa piété filiale. De son cilice, sa couche ordinaire, elle avait fait déposer Paula sur un lit, au

début de sa maladie, et se constituant son infirmière, elle ne la quittait que pour courir à la crèche. Là, pleurant et sanglotant, elle demandait au Seigneur de toute l'ardeur de son âme, de ne pas lui enlever cette mère chérie ! Cependant le mal faisait des progrès effrayants. Déjà la mort avait glacé les extrémités, et une partie des membres ; seul un léger battement de son cœur indiquait qu'elle respirait encore ; mais elle ne respirait que pour Dieu, et on l'entendait murmurer faiblement ces versets de ses psaumes favoris. « Seigneur, j'ai » aimé la beauté de votre maison et le lieu où habite votre » gloire..... J'ai choisi d'être petite dans la maison de mon » Dieu, plutôt que d'habiter sous les tentes des pécheurs... » Vos autels ! O mon Dieu, vos autels ! »

L'évêque de Jérusalem et tous les évêques de la Palestine, ainsi qu'un grand nombre de prêtres, de moines et de vierges étaient accourus pour assister au spectacle de cette sainte mort, le monastère en était rempli ; mais Paula, tout absorbée en Dieu, ne voyait rien autour d'elle. On lui fit plusieurs questions : elle n'y répondit pas. Alors Jérome s'approchant d'elle lui demanda pourquoi elle se taisait et si elle avait quelque peine : « Oh non ! » lui répondit-elle en langue grecque, « je n'ai ni peine ni regret. Je sens au contraire une » paix immense »... Elle retomba ensuite dans son silence..... Enfin l'agonie commença, la respiration devint âpre et pénible, et toutefois son âme, dans ses efforts pour s'échapper de sa prison, tournait encore en prière et en louange de Dieu le dernier soupir qui mit fin à sa vie, elle expira en prononçant ces paroles : « Je crois voir les biens du seigneur dans la terre des vivants. » C'était le soir après le coucher du soleil, le 26 janvier de l'an 404. Son passage sur la terre avait duré cinquante-six ans huit mois et vingt et un jours, dont cinq ans à Rome après son veuvage et vingt à Bethléem, près de la crèche où naquit le Fils de Dieu.

La Sainte resta exposée pendant trois jours dans l'église ; chose admirable, la mort n'avait en rien changé ses traits et un reflet de surnaturelle beauté transfigurait son pâle visage, de telle sorte qu'on pouvait croire qu'elle était doucement endormie. On déposa ensuite son corps dans une grotte attenante à cette sainte grotte de la Nativité qu'elle avait tant aimée.

Eustochium continua les grandes œuvres de sa mère et quand son âme sainte eut été rejoindre celle de Paula en Paradis, ses virginales dépouilles furent ensevelies dans le tombeau où avaient été déposées celles de sa mère; si tendrement et si constamment unies pendant la vie, Paula et Eustochium devaient l'être aussi dans la mort; ce fut la dernière douleur de saint Jérôme. L'année suivante 420, chargé d'années, de travaux et de gloire, il s'endormit dans le seigneur; la fille de Lœta et de Toxotius, qui avait rejoint à Bethléem sa tante Eustochium, lui ferma les yeux et fit déposer son corps dans cette même grotte où avaient été ensevelis les restes mortels de Paula et d'Eustochium, et qui fut appelée depuis oratoire de saint Jérôme; car pendant sa vie il y était allé souvent travailler et prier. On y voit un remarquable tableau du saint docteur, et un autre offre les images de Paula et d'Eustochium. Ces deux héritières des Scipions sont représentées mortes et couchées dans le même cercueil. Par une idée touchante, le peintre a donné aux deux saintes une ressemblance parfaite. On distingue seulement la fille de la mère à sa jeunesse et à son voile blanc. Cette délicate conception du peintre a inspiré à Mgr Lagrange une ravissante comparaison, par laquelle en la reproduisant textuellement nous terminons notre modeste travail.

« Les savants disent que, parmi ces astres que nous aper-
» cevons au firmament dans l'éclat d'une belle nuit, quelques
» uns, et des plus brillants sont doubles et cachent deux étoiles
» dans une même blancheur : de même, dirai-je, au firma-
» ment des saints, l'astre de *Paula et d'Eustochium* est double :
» elles sont deux, la mère et la fille ; mais il y a tant d'har-
» monie dans leur lumière et tant d'unité dans leur rayon-
» nement qu'à nos yeux elles se confondent, et nous ne voyons
» pour ainsi dire, à leur place, dans le ciel de la sainteté,
» qu'une étoile des plus splendides. »

C. de C.

SPOLIATION FISCALE

Nous signalons à nos lecteurs l'article suivant qui a paru dans la *Défense*, numéro du 10 août. Son auteur y traite avec une remarquable compétence une question qui s'impose entre toutes à la

sollicitude des catholiques soucieux de l'avenir de leurs Œuvres, et à celle de tous les honnêtes gens soucieux de l'équité.

La question du droit d'accroissement imposé aux communautés reconnues, par suite d'une surprise des législateurs, tient toujours dans une douloureuse anxiété nos congrégations, sans cesse vexées à ce sujet par les agents du fisc. Mais ce qu'il y a de plus pénible peut-être, c'est de voir combien peu de personnes, même parmi les conservateurs et les catholiques, bien plus, même parmi les législateurs, se mettent au courant de la question et par là même peuvent se rendre compte de l'iniquité monstrueuse qui se commet aujourd'hui en France.

Deux mots donc à ce sujet.

Les communautés reconnues étaient jusqu'ici assujetties :

1° Aux contributions mobilières et à la cote personnelle.

2° Aux contributions immobilières.

3° Au droit de mainmorte établi par la loi de février 1849.

4° Au droit de 3 0/0 sur le revenu, établi par les lois de décembre 1880 et de décembre 1884.

Lorsqu'enfin on inventa, comme si le fardeau déjà n'eût pas été très lourd, comme si le droit de mainmorte n'eût pas existé, on inventa un droit d'accroissement.

Si l'on additionne tous ces droits superposés et si l'on saisit surtout l'iniquité réelle du droit d'accroissement, avec son mode d'application plus inique encore, on comprend enfin qu'on se trouve en face d'une véritable confiscation.

1° Que les communautés paient les contributions ordinaires de toute nuance qui pèsent sur tout citoyen français, c'est justice. Si parfois le poids est lourd, c'est au moins le poids de tous ; et ce ne sont pas les catholiques, ce ne sont pas les congrégations surtout qui se plaindront les premiers.

2° Qu'à ces contributions régulières s'ajoute pour les communautés reconnues un droit de mainmorte, c'est justice encore. Les droits de transmission entre vif et par décès n'existant pas dans ces communautés, il est juste que l'Etat se dédommage chaque année par une taxe. Chaque année donc, les communautés reçoivent imprimé un « avertissement pour l'acquit de la taxe annuelle des droits de transmission entre vifs et par décès. » Cette taxe est fixée à 70 centimes pour franc de la contribution foncière sans compter les deux décimes 1/2 en sus, ce qui double à peu près la contribution foncière.

3° A ces divers impôts, la loi du 28 décembre 1880 ajouta un impôt de 3 0/0 sur le revenu net des communautés. Mais comme ces communautés, n'ayant le plus souvent aucun bénéfice, n'en pouvaient accuser aucun, l'Etat imagina un autre moyen de les pres-

surer, et la loi de décembre 1884 statua que désormais l'impôt du 3 0/0 se prèleverait, non plus sur le revenu net ou le boni de fin d'année, mais sur la valeur brute des biens meubles et immeubles possédés où même simplement occupés par les communautés.

En deux mots : telle congrégation possède des meubles et immeubles estimés 60,000 fr. Ces 60,000 fr. sont *supposés* rapporter 5 0/0 à la Communauté, c'est-à-dire 3,000 fr. par an. L'Etat prélève donc un impôt de 3 0/0 sur ce prétendu revenu de 3,000 fr., c'est-à-dire 90 fr. Ce chiffre de 90 fr. est ici l'impôt sur le revenu.

Le fisc n'examine pas si les immeubles en question sont productifs ou non, si les biens occupés le sont à titre gratuit ou onéreux. Dès lors qu'une communauté loue une maison de 60,000 fr. pour y faire l'école, cette maison est censée rapporter à la communauté le 5 0/0 de sa valeur brute, c'est-à-dire 3,000 fr., et l'Etat prélève sur ce revenu fictif ses 90 fr. d'impôt.

On ne sait pas à quelles vexations de détail se voient journellement livrées nos malheureuses congrégations pour la détermination et la perception de cet impôt. Si elles ont quelques meubles, une commode ou un buffet, dans une école appartenant à un comité libre et régie totalement par ce comité libre, cette école est un bien occupé, il faut payer le 3 0/0. Si, insuffisamment nourries par un comité pauvre ou une fondatrice peu fortunée, les sœurs reçoivent 50 fr. de la maison-mère pour compléter leur nourriture, les sœurs, en raison de ces 50 fr., sont censées occuper la maison et il faut payer le 3 0/0.

Qu'on veuille bien croire que nous n'inventons pas. Tout est textuel. Et pourtant nous ne sommes pas au bout. Nous arrivons maintenant au fameux impôt d'accroissement.

A première vue, on a le droit d'être surpris de voir apparaître un impôt de nouvelle nature, après les impôts multiples que nous venons d'énumérer.

On conçoit qu'une société civile, qu'une communauté non reconnue, constituée en société civile avec faculté de s'adjoindre de nouveaux membres subisse un impôt d'accroissement à la mort de chacun de ses membres. En effet, la part du défunt accroissant à la société dont il faisait partie, la société doit payer pour cet accroissement, d'autant plus que ladite société n'est grevée d'aucun droit de mainmorte.

Mais une communauté reconnue se trouve, par cela même qu'elle est reconnue, dans une situation toute particulière, et devient, comme s'exprimait le 18 mars 1887, le tribunal de la Seine, un être moral *sui generis*, pour lequel il ne peut être question de droit d'accroissement puisque l'accroissement n'existe

pas. Chaque membre, en effet, de ladite congrégation n'est point distributivement co propriétaire desdits biens. S'il meurt, il ne laisse rien, puisqu'il n'a rien ; sa part n'accroît pas, puisqu'il n'a pas de part dans un bien de mainmorte. La loi établit que si une communauté reconnue se dissout et meurt, ses biens existants au moment de la dissolution ne seront nullement partagés entre les derniers membres survivants, mais reviendront moitié aux établissements ecclésiastiques et moitié aux hospices. Preuve nouvelle que lesdits membres n'étaient pas copropriétaires et que dès lors leur retraite ou décès ne peut opérer aucun accroissement.

Et, du reste, s'il y a accroissement, faites payer l'accroissement, mais supprimez la mainmorte. On le voit donc, le droit d'accroissement fait ici double emploi et jette à bon droit les communautés dans une véritable consternation.

Malheureusement ce n'est pas tout. Si le droit d'accroissement est ici une iniquité, le mode d'application de ce droit devient une monstruosité, surtout pour les communautés à maison-mère fractionnées en petites succursales de peu d'importance.

En effet, le fisc voulant à chaque décès appliquer aux communautés le mode de perception des droits de succession après décès, se refuse à percevoir lesdits droits en masse au bureau de la maison-mère et prétend les percevoir séparément, centime par centime, aux divers bureaux des petites succursales où se trouvent disséminées les parcelles mobilières et immobilières de la prétendue succession.

Et comme le fisc ne perçoit que par 20 fr. à la fois, vous aurez à payer pour 20 cent., pour 10 cent., pour 2 cent. comme pour 20 fr.; et si vos parcelles sont réparties dans cent cantons divers, vous recommencerez cent fois à payer sur le pied de 20 fr. une petite succession de 20 cent., ce qui amène à des proportions fabuleuses.

Donnons un exemple :

Une communauté de province possède un personnel de 454 sœurs avec une fortune totale de 170,000 fr.; ce qui donne à chaque sœur, d'après la fiction de la loi, une quote-part de 374 fr. 45.

Or, pour ces 374 fr. 45 qui sont censés appartenir à chaque sœur mourante, la communauté, dont les succursales sont disséminées dans 75 cantons, se voit contrainte à payer à chaque décès une somme de 300 fr. 10.

En admettant quinze décès par an, c'est une somme de 4,501 fr. 50 que cette communauté devra payer et seulement comme impôt d'accroissement.

Ajoutez les contributions mobilières et immobilières.

Ajoutez le droit de mainmorte.

Ajoutez le 3 0/0 sur le revenu prétendu et jugez si nous avons exagéré en disant que nous nous trouvions en face d'une véritable confiscation.

Avouons pourtant qu'il y aurait un mode plus adouci d'appliquer cette loi fiscale, ce serait de permettre à chaque communauté de payer, non plus séparément, par bureaux, et pour des fractions minimes qui grossissent démesurément en comptant chaque fois jusqu'à 20 fr.; mais en masse, au seul bureau de la maison-mère. Car alors l'écart énorme signalé tout à l'heure disparaît en grande partie.

Ainsi, pour la communauté que nous venons de citer, au lieu d'une somme de 300 fr. 10 par décès, ce ne serait plus que 43 fr. 60. C'est sans doute 43 fr. 60 de trop ; mais enfin, le poids n'est plus aussi écrasant.

Voilà le minimum de réduction, le minimum de justice que réclame aujourd'hui la conscience publique, l'équité française pour nos pauvres communautés ; si c'est un droit pour elles de gémir et de résister à la confiscation, c'est un devoir pour nous, c'est un devoir pour tous d'entendre leur plainte, de plaider leur cause et d'éclairer enfin nos législateurs et notre magistrature qui évidemment n'ont pu vouloir, et qui de fait n'ont pas voulu commettre en France une telle injustice.

***

Compliment adressé par M. l'Abbé MARQUIS

curé d'Illiers, au R. P. Chambellan, Jésuite, à la fin de la Retraite pastorale de Chartres.

Mon Révérend Père,

La reconnaissance est assez rare en ce monde pour que vous nous la permettiez un jour de votre vie.

Le bienfait du temps appelle et commande la gratitude : que dire du bienfait qui a son retentissement jusque dans l'éternité! Nos âmes vous remercient, M. P., du bien qu'elles doivent à votre parole évangélique. Appelé à l'honneur d'être près de vous, M. R. P., l'interprète de la moitié du clergé de ce diocèse, j'en aurais été fier, en toute autre circonstance. Mais on a dit tant de mal de ceux que je représente, que ma situation est devenue très délicate. Car enfin jusqu'ici, sans vouloir établir aucune comparaison blessante, laissant aux autres diocèses leurs mérites, leur dignité respective, je trouvais que le nôtre tenait bien sa place dans le monde et dans l'histoire. Amour-propre de famille. Votre sagesse en jugera, mon Rév. Père. Cette Eglise est fière de produire aux regards de tous une série irréprochable de pontifes, depuis le berceau du chris-

tianisme jusqu'à nos jours. Parce que cette cité fut consacrée par le premier autel de la Vierge sainte, dans les Gaules, il semble que le Christ avec un soin jaloux et sévère ait pris soin de composer lui-même la cour de sa mère. Chez eux la distinction le dispute à l'orthodoxie et à la pureté des mœurs.

L'époque calviniste laissa planer sur la tête d'un seul, quelques nuages, mais un de nos amis, ici présent, a, par de savantes recherches, vengé cette mémoire. Parfois le talent s'est élevé jusqu'au génie et la vertu jusqu'à la sainteté. Le monde catholique lit encore, avec vénération, Fulbert et Yves de Chartres, Jean de Salisbury et Pierre de Celles. Les échos du XII[e] siècle se renvoient l'un à l'autre le nom de Geoffroy de Lèves un autre de nos évêques, le modèle des légats du Pape en ce royaume.

Nous avons fourni un patriarche à Jérusalem. Sous l'égide de Fulbert, une école célèbre se fonda, dont le renom et l'influence, dépassant nos frontières, s'étendirent à toute la France. Puis de ce foyer de lumière et de sainteté jaillit un jour ce poëme de pierre, qui s'appelle la cathédrale de Chartres : sublime épopée, dont le symbolisme profond révèle une inspiration sacerdotale et où, animés par un habile ciseau, les anges et les saints, encadrés d'une splendide végétation, viennent former au Christ et à sa glorieuse mère, une couronne d'honneur, et chanter, au-dessus des misères de la terre, l'Alleluia des Cieux !

Avec de nouveaux âges s'étaient produites de nouvelles lumières. Le cardinal Hémart de Denonville, ambassadeur à Rome sous François I[er], avait continué nos gloires. Le polémiste catholique Claude de Saintes, réduit au silence les protestants, et Philippe Desportes, par ses poésies, fait les délices du XVI[e] siècle.

Au XVII[e], le zélé père Bouvet, jésuite, un de vos frères, M. R. P., et le grand évêque de Laval Montmorency, par leur apostolat fécond, convertissent et civilisent le Canada. Quand éclata la Révolution, elle trouva tous les Collèges et l'École militaire de Thiron pourvus de savants professeurs, tirés de l'ordre ecclésiastique, et dont bon nombre se sont fait un nom dans les sciences, dans les lettres, et même dans la presse.

Cette fécondité n'a point paru tarie dans les temps modernes. Sur les lèvres du saint archiprêtre Lecomte, nous avons entendu retentir les plus purs accents de la poésie chrétienne, et enfin de nos rangs est sortie cette imposante lumière, cette grande voix de l'épiscopat qui, dans les fastes de l'histoire, s'appelle le cardinal Pie. — Les choses en étaient là, quand, un matin, autour d'un vulgaire colis, entre chez moi un journal qui s'intitule le *Progrès ;* je jette un regard sur ces pages égarées. Quelle pénible surprise ! Et quel coup porté à mes sentiments patriotiques ! J'appris que le

clergé de Chartres est un clergé ignorant, attardé sur le chemin de l'histoire, réfractaire au progrès, et surtout (là est le crime, là est la noirceur) n'appréciant nullement la beauté des institutions modernes !

Vous comprenez maintenant, M. R. P., mes hésitations et ma timidité à me présenter devant vous.

D'autant que je me demandais si nous avions la conscience bien nette, à l'endroit de cette dernière accusation ; sans doute le pavé était lourd, l'article manquait d'atticisme et d'urbanité. L'auteur ignorait tout au moins les lois de l'hospitalité.

Mais enfin, me disais-je, il est bien possible que mes chers collègues n'aperçoivent les institutions modernes qu'à travers les lézardes de leurs églises et de leurs presbytères, et qu'ils ne les voient pas couleur de rose. Le concert de toutes les douleurs humaines, qui viennent les assiéger, les empêche d'entendre les cris de triomphe du progrès et des inventions humaines.

Je l'avoue encore, ils n'ont pas la science de leur époque. Être propriétaire d'une simple malle, au 1er acte (comme certains personnages politiques), et bâtir, au 3e, un palais digne de Lucullus, voilà un art qu'ils ignoreront toujours. Ces hommes de l'Église se contentent d'être vertueux, sous le seul regard de Dieu. Ils ont la facile et même ambition de n'être rien. Ils vivent décriés, on fait fortune à les calomnier, et ils meurent pauvres. Le folliculaire a raison : ce sont des ignorants. Le dévouement ! le désintéressement ! C'est absolument démodé et d'un autre âge.

Tant que l'Evangile sera incompris, tant que nous ne parlerons pas la langue des grossiers appétits de ce monde, tant que nous ne glorifierons pas, que nous n'adorerons pas la matière, c'est bien entendu, aux yeux du siècle, nous serons des ignorants. Ne faisant qu'une personne morale avec notre Divin maître, nous ne pouvons être en faveur là où il est en discrédit. Le monde a toujours la prétention de se croire *la lumière :* mais le Christ, qui l'a visité et qui le connaît, l'appelle *les ténèbres* « in tenebris venit. »

Les esprits raffinés de son époque n'ont pas trouvé qu'Il eût l'intelligence de son temps.

Quant à admirer les institutions modernes, nous ne demanderions pas mieux, car l'admiration est douce ; mais ce sont les éléments qui manquent.

Espérer la faveur et les applaudissements de la foule et de la presse, ce serait donc la plus grande des folies, quand on s'appelle le prêtre catholique. Si quelqu'un doit être désabusé des vanités de ce monde, c'est lui. Quel plus monumental et plus criant exemple de l'injustice des jugements humains pouvait-il avoir, que celui de votre illustre société, M. R. P. ?

Chez elle, une supérieure aptitude à instruire, à former la jeunesse, un zèle qui défie tout éloge, pour donner, dans la personne de ces enfants, des chefs vertueux à la famille, des défenseurs intrépides à la patrie ; un incessant labeur pour relever le niveau moral de la société et y faire fleurir la sainteté ; apostolat si heureusement fécond que, depuis trois siècles, les âmes qui ont illustré l'Eglise par leur héroïsme, lui ont dû ou le secret de leur perfection ou un puissant secours.

Et, afin qu'on ne crût pas que ces succès empruntaient leur bonheur aux moyens humains, on a vu ses membres, de nos jours, emportés par la tempête sur de lointains rivages, opérer les mêmes prodiges et étonner le monde en réjouissant l'Église de leurs bienfaisantes créations. Or, quelle récompense et quelle justice ce grand foyer de services publics trouve-t-il dans le monde ? A l'exception de l'estime profonde d'un petit nombre d'âmes d'élite, on peut dire que la Compagnie de Jésus récolte tout juste les mêmes faveurs que son auguste Maître.

Comment est-on parvenu à accréditer cette monstrueuse erreur : que le bien est le mal, et que l'honneur est l'opprobre ? Pour moi, quand je me place en face de cette révoltante injustice, l'opinion de ce monde me paraît jugée. Ses balances sont irrémédiablement faussées et j'estime que l'esprit de mensonge souffle dans la trompette de la Renommée.

J'avoue même que malgré ces raisons j'ai peine encore à expliquer un pareil fait. Etre si saints, si utiles et si peu appréciés !

J'en ai cherché l'explication plus haut. Au XVI[e] siècle, quand le Père de cette grande famille se consacra à Jésus devant l'autel d'un martyr, il y eut contrat secret, calqué sur celui des fils de Zébédée. Ignace et ses enfants, mus par une légitime ambition, demandaient une place de choix près du cœur de leur bon maître, et le Christ la promit au prix des épreuves et des croix d'élite : Avec Lui, ils seraient à la peine, mais un jour avec Lui à l'honneur. Depuis ce temps, le contrat a été tenu fidèlement de part et d'autre.

Et voilà pourquoi les applaudissements de Babylone font défaut à ceux qui ont déjà un pied dans la patrie de l'amour céleste ; voilà pourquoi, quand le monde trouve que nous déparons ses rangs, que nous ne parlons pas sa langue et que nous n'avons pas la science des choses du temps, nous nous encourageons par l'exemple vaillant de cette sainte compagnie, et tout en gardant pour cette génération une pitié profonde, une charité inépuisable, nous cherchons dans des régions plus élevées, dans l'estime et le cœur de notre maître, la faveur que nous dédaignons sur la terre.

LA PETITE ŒUVRE DU SACRÉ-CŒUR

C'est le titre définitif qu'on a donné, par ordre de l'autorité diocésaine de Paris, à cette œuvre nommée à son début l'*Œuvre des Petites Mendiantes.*

Déja, au commencement de juillet, le pieux abbé Secrétain a, dans le journal l'*Univers*, fait un éloquent appel à la charité en faveur de ces petites abandonnées. Il a décrit en termes émus le spectacle touchant qu'il a eu sous les yeux en allant visiter ces enfants recueillies par une sainte fille, M[lle] Rault, dont il a vanté les mérites et les vertus.

Peu de personnes sans doute ont pu lire cet article élogieux. Qu'on me permette de recourir à la *Voix de N.-D. de Chartres*, pour faire parvenir jusqu'aux extrémités de la terre, partout enfin où la voix de notre Bonne Mère peut se faire entendre, un appel plus pressant encore en faveur de cette œuvre suscitée par Dieu même pour le rachat moral des petites filles abandonnées. Pour remplir ce but, je n'aurai qu'à décrire ce qu'il m'a été donné de voir et d'entendre dans une visite que je viens de faire, 12, rue N.-D.-des-Champs, local occupé actuellement par la petite colonie.

J'avais justement à remettre à M[lle] Rault quelques fonds qui m'étaient parvenus à la suite de l'article de M. l'abbé Secrétain. Accompagné d'une pieuse demoiselle dont j'avais su exciter la curiosité, et qui voulait se rendre compte par elle-même de la vérité de ce qu'elle avait lu, nous arrivons un soir à 7 heures et demie au local indiqué. Nous pénétrons dans une seconde cour gazonnée sur laquelle donnent les portes et fenêtres d'un grand bâtiment qu'on dirait abandonné. Le silence règne partout : nous croyons nous être trompés. Tout à coup quelques petites têtes curieuses apparaissent aux fenêtres du fond de la cour : nous sommes signalés, et l'on nous invite à pénétrer dans le sanctuaire. La communauté était à table : voilà ce qui explique ce silence qui nous avait si fort intrigués. Pendant que la demoiselle qui m'accompagnait entre dans le *réfectoire*, on m'introduit au *parloir*. Si je me sers des termes en usage dans les grands établissements, ici rien n'en donne l'idée même approximative. Représentez-vous deux grandes pièces délabrées : dans le réfectoire quelques tables et des bancs ; dans le parloir, une salle absolument nue, dont deux ou trois chaises boiteuses et défoncées composent tout l'ornement, voilà la vérité.— « Monsieur, « me dit une des grandes, en me faisant entrer dans le parloir, ne « prenez pas cette chaise, elle n'a que trois pieds, ni celle-ci, elle « n'a plus de fond, en voici une plus présentable. » Et notez que ce sont des chaises qu'on leur a confiées pour être réparées : elles ne sont pas assez riches pour en posséder elles-mêmes. Quel dé-

nûment! Cependant on fait les honneurs du réfectoire à ma compagne : « Voyez notre argenterie, lui dit la maîtresse avec un fin « sourire, c'est du pur étain ; malgré cela, mes enfants mangent d'un excellent appétit. « Tenez, aujourd'hui la Providence nous a « gâtées : du riz au lait sucré, et des groseilles pour dessert. »

Le repas est expédié avec une prestesse qui fait honneur aux mets et qui prouve la bonté de ces jeunes estomacs, puis on donne la volée à la bande joyeuse qui se répand en tumulte dans la cour gazonnée où elle va prendre ses ébats. A ce moment, Mlle Rault, accompagnée de la demoiselle que j'avais amenée, vient me rejoindre au parloir, et là, commence une série de récits plus intéressants les uns que les autres sur les débuts de l'œuvre et les moyens providentiels par lesquels elle s'est accrue, au point d'avoir en ce moment jusqu'à quarante deux pensionnaires.

Un mot d'abord sur Mlle Rault, la digne directrice de cet alumnat d'un nouveau genre. C'est une personne qui a près de soixante ans, si elle ne les dépasse pas : elle est usée par les œuvres de charité qui ont rempli son existence. Née aux environs de Saint-Brieuc, elle a été élevée à Mantes, chez les sœurs de la Sagesse, et a obtenu tous ses diplômes. Quand elle est venue à Paris et qu'elle a eu l'idée première de cette œuvre de préservation, elle possédait un modeste pécule qui ne tarda pas à disparaître. Au début, tout reposait sur elle : nulle aide à attendre du dehors, puisque l'œuvre n'était pas connue. Les ressources que lui procura le prix Monthyon qu'elle obtint en 1888, prirent le même chemin ; la sainte fille ne s'en émut pas. Stimulée et soutenue moralement par les conseils d'un prêtre de Saint-Sulpice, son directeur, elle attend tout maintenant de la Providence. Et de fait, elle a vu maintes fois se renouveler à son profit ces miracles qu'on admire dans les maisons de ces autres servantes des déshérités, qu'on nomme les *Petites Sœurs des Pauvres.* « Un soir, nous dit-elle, il ne restait absolu« ment rien à la maison et l'heure du repas était sonnée depuis « longtemps, je dis à mes chères enfants : Il faut prier ! Nous tom« bons à genoux et nous nous adressons avec ferveur à Celui qui « nourrit les petits oiseaux. Dix minutes s'étaient à peine écoulées « qu'on sonne : c'était un os de gigot qu'on nous apportait. Avec « quelques sous retrouvés au fond de nos poches, nous achetons un « chou et un peu de pain. Vite une bonne soupe aux choux. Comme « elle nous a semblé délicieuse ! » Elle nous fait ensuite l'historique de l'entrée de plusieurs des enfants qui composent sa petite famille. « Cette enfant que vous voyez là-bas, précipitée à l'eau par deux « mauvais garnements, avait été repêchée par un marinier. Comme « le commissaire lui demandait si elle voulait retourner chez ses « parents. — Oh ! non, dit-elle, j'aime mieux qu'on me ref..... à

« l'eau ! » Et on me l'a amenée, conclut la sainte femme. J'ai choisi cet exemple pour montrer le milieu détestable dans lequel ont croupi la plupart de ces pauvres enfants. Et comme je faisais à la directrice la remarque que ses élèves étaient modestes et n'avaient plus rien qui rappelât leur infime et déplorable origine, ce que l'on remarquait surtout à Saint-Sulpice pendant la sainte messe de leur père à laquelle elles se font un bonheur d'assister : — « Vous « vous étonnez de ce qui peut passer à bon droit pour un prodige. « Voici mon secret. Ce n'est pas la discipline qui n'existe encore ici « qu'à l'état rudimentaire : c'est le cœur ! Vous ne vous figurez « pas ce que j'obtiens de ces enfants par le cœur ! » Là-dessus elle nous fait des récits qui plusieurs fois nous mouillent les yeux. — « Mais, nous hasardons-nous à lui dire, vous avez plus de qua- « rante pensionnaires, la charge est lourde pour vous, vu la modi- « cité, disons mieux, la nullité de vos ressources. — « Oh ! Monsieur « ce n'est pas quarante, ce n'est pas quatre-vingt, c'est cent « enfants que je voudrais ! » Voilà le cœur de la mère et de la chretienne qui se trouve à la tête de cette œuvre admirable. Elle est fière du chemin déjà parcouru. Un inspecteur de la Préfecture se présentant pour visiter l'établissement et en particulier le dortoir. « Monsieur, lui dit-elle, mes enfants ne sont pas chez moi dans cette « promiscuité qu'elles avaient chez leurs parents, chacune ici a son « petit lit, pas luxueux, mais convenable. »

La sainte directrice a toujours trouvé le meilleur accueil de l'autorité ecclésiastique. Le Cardinal Richard, archevêque de Paris, a maintes fois béni, avec sa bonté ordinaire, ces pauvres enfants, et M[lle] Rault ajoutait que lorsqu'elle voulait obtenir de son Eminence certaines faveurs particulières, elle n'avait qu'à lui dire : « Souvenez-vous, Monseigneur, que je suis une compatriote, puisque j'ai été élevée à Mantes. »

On commence à connaître l'œuvre. Déjà de pauvres ouvrières, des bonnes du quartier, cherchent à venir en aide, dans la mesure de leurs moyens, à ces anges du Bon Dieu. Les unes viennent leur donner des leçons de couture, d'autres leur enseignent le crochet, le filet et jusqu'à la coupe des vêtements. Il est temps que les riches s'apitoient sur le sort de ces pauvres petites filles : c'est une œuvre moralisatrice par excellence.

On peut adresser les offrandes soit en espèces, soit en nature, à M[lle] Rault, 12, rue N.-D. des Champs, à Paris. On est assuré d'avoir part aux prières que l'œuvre ne cesse d'adresser au ciel pour ses bienfaiteurs.

A. C., *paroissien de Saint-Sulpice*
ENFANT DE N.-D. DE CHARTRES

FAITS DIVERS

Rome. — Léon XIII, insensible aux accablantes chaleurs de la canicule, au lieu de s'accorder quelque repos, comme tous les prélats, prépare une magistrale encyclique sur « l'impulsion à donner aux études bibliques, » pour répondre aux attaques du rationalisme et de la libre pensée.

Il ne pouvait venir à ce grand pape une meilleure inspiration que d'appeler l'effort du clergé sur un terrain où la lutte, de plus en plus ardente, semblait devenir périlleuse pour la science chrétienne.

— D'après les nouveaux règlements que le pape vient d'établir, la bibliothèque du Vatican est désormais accessible au public. Cette bibliothèque contient 50,000 ouvrages imprimés et 25,000 manuscrits grecs, latins et orientaux. La collection des manuscrits est une des plus précieuses au monde.

États-Unis. — Le grand dôme doré de l'Université de Notre-Dame, dans la ville de ce nom (Indiana), fut ouvert au public le 22 mai dernier. Le dôme, élevé à 205 pieds au-dessus du premier étage, est surmonté d'une statue colossale de la Sainte Vierge qui se trouve sur un croissant de lumière électrique, et dont la tête est ornée d'une auréole de lumière électrique : le soir, la Vierge, visible à plusieurs milles à la ronde, a l'air de se trouver au milieu des étoiles.

Digne. — *Une statue de la Sainte Vierge.* — A Castellane, on vient d'ériger sur le clocher de Notre-Dame du Roc une statue colossale de la très sainte Vierge. Cette statue mesure quatre mètres de hauteur et se compose de quatre blocs de pierre. Les hommes de Castellane s'étaient fait un honneur de prêter leurs bras pour monter les trois blocs le plus lourds. Les femmes n'ont pas voulu rester en arrière; s'attelant à la charette qui portait le quatrième bloc, elles ont fait, en une heure et demie, l'ascension du gigantesque rocher.

— Un portrait du B. J.-B. de la Salle, qui fut caché à l'époque de la Révolution, a été retrouvé récemment à La Salle, dans le Gers.

La découverte en ayant été signalée au Supérieur général de l'Ordre, celui-ci délégua un Frère visiteur, qui se rendit à La Salle pour examiner avec soin cette toile.

De là, et de certains faits antérieurs, il semble résulter que la branche paternelle du bienheureux est sortie de La Salle et non du Béarn, comme on le supposait jusqu'à ce jour.

Service militaire des séminaristes. — En vertu d'une décision prise par le ministre de la guerre, à la date du 16 juillet dernier, les élèves des séminaires, comme tous les jeunes gens de la classe 1889 appelés *pour un an* sous les drapeaux, seront affectés au régiment de la subdivision de région dans laquelle ils auront pris part au tirage au sort.

Dons au clergé pour ses œuvres. — Il y a une dizaine d'années, M. Bernay, un riche et zélé catholique, mourait en laissant aux curés de Paris une somme de 680,000 francs, à partager entre eux. Le nombre des curés de la capitale s'élevant à soixante-huit, il revenait donc à chacun 10,000 francs.

L'intention de M. Bernay était-elle de donner à chaque curé, personnellement? Le gouvernement voulait que les Fabriques héritassent; les Fabriques refusaient de priver les œuvres libres des curés.

La somme vient d'être partagée exactement entre les curés et les Fabriques à la suite d'arrangements.

Retraite ecclésiastique de la Villa-Manrèse,
Clamart, 5, rue Fauveau (Seine).

La 1re retraite a eu lieu du 25 août au 29; prédicateur, P. Charpentier. — Pour la 2e retraite, ouverture le lundi 8 septembre, clôture le vendredi 12 septembre; prédicateur, P. Billot. — Pour la 3e retraite, ouverture le lundi 22 septembre, clôture le vendredi 26 septembre; prédicateur, P. Bouvier. — Pour la 4e retraite, ouverture le lundi 29 septembre, clôture le vendredi 3 octobre; prédicateur, P. Bouvier.

Fête patronale de Sa Sainteté Léon XIII.

Dimanche, 17 août, à l'occasion de la fête de saint Joachim, le Saint-Père, après avoir reçu dans ses appartements particuliers les félicitations et les hommages de sa noble Antichambre, s'est rendu dans la Salle du Trône pour y recevoir les souhaits de divers archevêques et évêques des Congrès de la Prélature romaine, des camériers secrets et d'honneur ecclésiastiques et laïques, et des députations de l'Ordre souverain de Malte, de l'Académie des Arcades, de l'Académie Tibérine, de la Société artistique et ouvrière, du Cercle de Saint-Pierre, ainsi que les officiers de sa garde palatine d'honneur, de la garde suisse, de la gendarmerie pontificale, et de plusieurs membres de l'aristocratie romaine.

Ensuite, le Souverain-Pontife s'est rendu dans sa bibliothèque privée où s'était réuni le Sacré-Collège pour lui offrir ses souhaits.

Sa Sainteté s'est entretenue en conversation familière avec les Em. Cardinaux ainsi qu'avec les dignitaires et députations sus-indiqués, qu'il avait daigné y admettre.

Curiosité bibliographique. — *Découverte à Londres de l'un des premiers sermons de saint Augustin.* — Le P. Dom Germain Morin, de Maredsous, a trouvé dans un manuscrit du XII[e] siècle *British museum* et publié dans *la Revue Bénédictine*, un *Discours inédit* de saint Augustin. Du saint Augustin inédit, c'est une rareté, après les recherches des Bénedictins de saint Maur, de Caillau, du cardinal Maï. Et pourtant ce discours est bien authentique : car il est cité par le diacre *Florus* de Lyon au IX[e] siècle, dans son Commentaire sur saint Paul, composé exclusivement d'extraits du grand docteur. Il est de plus très curieux à divers titres : par le sujet qu'il traite ; il est consacré à la défense d'un notable païen, nommé Faustin, dont les fidèles suspectaient la conversion en l'attribuant à la crainte ; par sa date, diverses indications chronologiques prouvent qu'il fut prononcé dès 390 c'est-à-dire dans les premiers débuts du ministère de cet illustre Père de l'église : enfin par son mérite intrinsèque « jamais peut-être, dit le P. Dom G. Morin, la grande âme d'Augustin ne trouve dans toute la suite de sa longue carrière oratoire des accents a la fois plus forts pour plaider la cause de la charité. Son cœur se trahit tout entier dès cette première rencontre ». Toutes nos félicitations pour cette belle trouvaille, au R. P. que nous avons vu naguère à notre bibliothèque de Chartres si acharné à la recherche des sermons de saint Césaire d'Arles.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Lampes. — 92 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en août, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 73 ; devant N.-D. du Pilier, 10 ; devant Saint-Joseph, 1. A la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6 ; devant le Sacré-Cœur, 2.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres. — En août ont été consacrés 53 enfants dont 18 de diocèses étrangers.

— Pendant la retraite ecclésiastique prêchée au grand Séminaire de Chartres, du 17 au 23 août, par le R. P. Chambellan, comme nous l'avons dit plus haut, Monseigneur a pris plusieurs fois la parole. Sa Grandeur a fait une conférence sur la sainteté sacerdotale, une autre sur des questions d'administration et une troisième sur des œuvres diocésaines, pour lesquelles le concours du clergé lui paraît absolument nécessaire. Monseigneur paraissait heureux d'entrer ainsi pour la première fois en communications verbales et intimes avec une si large représentation du clergé diocésain. Ses prêtres ont bien témoigné qu'il y avait chez eux vis-à-vis de leur évêque réciprocité de sentiments.

La retraite a été terminée par une très belle cérémonie, le samedi matin, à la cathédrale. Entre la messe de communion générale dite par Sa Grandeur et la rénovation des promesses cléricales faite au pied de l'autel par chacun des prêtres retraitants, le R. P. Chambellan a commenté le *Dominus pars hœreditatis meœ* dans une instruction émouvante et pleine de doctrine comme toutes celles qu'il avait données au séminaire. « Merci ! lui avait dit publiquement Monseigneur après son sermon du vendredi soir, merci pour vos paroles solides et fortes, prises au cœur même des choses chrétiennes et sacerdotales ! »

— Les suppléments de la *Voix* (16 et 23 août) ont publié la lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Chartres donnant communication d'un nouveau rescrit du Saint-Office relatif à la voyante de Loigny. Cette même lettre en brochure se vend chez les libraires. (Prix : 40 centimes).

Monseigneur a annoncé une lettre ultérieure expliquant avec plus de détails les avis qu'il venait de présenter sommairement.

— Le R. P. Pianet, missionnaire à Banam (Cambodge), va recevoir prochainement pour son église, dont nous avons parlé plusieurs fois, une belle statue de N.-D. de Chartres. Cette statue en pierre a été sculptée avec un complet succès dans les ateliers de M. Bouthemard. Le missionnaire chartrain l'attend là-bas comme ornement principal de son beau monument et comme moyen d'exciter de plus en plus au cœur de ses néophytes la dévotion à son auguste Protectrice, à la patronne de son église bientôt achevée, à N.-D. de Chartres.

Les personnes charitables qui voudront l'aider à finir son œuvre de construction nécessaire et à payer les frais de la statue impatiemment attendue par ses chers Cambodgiens, voudront bien nous remettre leurs offrandes à ce destinées.

— La procession de l'Assomption dans les rues de Chartres a été fort belle, nous l'avons dit (V. supplément du 23 août). La procession du 25 août à la cathédrale a eu aussi son cachet particulier d'édification. Commémorative de deux circonstances où la ville sentit la protection maternelle de la Sainte-Vierge, cette cérémonie attire nécessairement une certaine assistance. On vient, en présence de la Sainte-Chasse portée par les chanoines et suivie de l'Evêque, rendre grâces de nouveau à N.-D. de Chartres : 1° de la délivrance subite du choléra en 1832 ; 2° de la complète restauration de la cathédrale après l'incendie de 1836. On vient en même temps se recommander à la Bonne Mère contre tous les fléaux qui nous menacent dans notre âme, dans notre corps et dans nos biens.

— Depuis l'Assomption le nombre des pèlerins s'est accru. Nous avons vu des prêtres de Paris, de Versailles, du Mans, de Bourges, de Saint-Dié, de Rennes, de Poitiers, de Rodez, de Coutances, de Nantes, etc.

— Mme la Supérieure de la Visitation de Dreux, que le cyclone avait enseveli sous les débris d'une cloison renversée, et qui avait donné de sérieuses inquiétudes, paraît complètement hors de danger.

— L'Église de Dreux a beaucoup souffert du sinistre dans sa toiture et ses vitraux; cependant les verrières représentant des sujets bibliques ont toutes été respectées.

A ce titre, et à d'autres, Mgr l'Évêque a donc eu raison de faire à M. le curé de Dreux — sans oublier M. le curé d'Abondant — la part la plus large dans les secours qu'il a portés aux victimes du cyclone.

Ces secours et aussi celui qu'il a eu la généreuse pensée d'offrir à la ville de Dreux, ont fait, nous écrit-on, une très heureuse impression sur la population.

— La procession aux flambeaux dans la cathédrale et à la crypte, le 15 septembre, a lieu après le salut vers 8 heures du soir.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Au commencement de cette année, je fus très malade, pendant plusieurs jours, je fus presque mourante et les personnes qui m'entouraient, voyant déjà en moi certains signes avant-coureurs de la mort, n'avaient plus d'espoir. Dans cette extrémité, nous eûmes recours à Notre-Dame de Chartres, ma fille vous demanda une neuvaine et promit de faire publier dans la *Voix de N.-D.* ma guérison si nous l'obtenions. La neuvaine n'était pas encore terminée quand j'éprouvai une amélioration sensible et bientôt je fus hors de danger.

Aujourd'hui je suis assez bien rétablie pour aller remercier Notre-Dame de Chartres et vous porter mon offrande, ainsi que nous l'avions promis.

Veuillez agréer, etc. (Marie M., femme B., aux E., diocèse de Chartres.)

2. Actions de grâces et reconnaissance à Notre-Dame de Chartres, pour brevets obtenus, grâce à sa maternelle protection (M. B., à Beauvais.)

3. Je m'empresse de vous informer que N.-D. de Chartres a exaucé nos prières.

Je ne puis vous dire combien nous sommes heureux, et quelle est notre reconnaissance envers la Bonne Mère. Je ferai prochainement le pèlerinage à son sanctuaire (N. B.), à Paris.

4. Je vous remercie des prières que vous avez bien voulu faire pour ma fille. Elles ont sans doute adouci ses derniers moments : la sainte Vierge n'a pas pu nous accorder un miracle. *Fiat.*

Ma fille s'est éteinte dans la douceur de la foi, après avoir fait son sacrifice généreusement : « Il faut partir alors, je suis prête. »

Elle avait 31 ans, elle a passé en faisant le bien sur la terre et en me soutenant sur le chemin de la croix... Priez pour elle et pour moi ! (V. de G., à N., diocèse de Chartres.)

5. Reconnaissance à N.-D. de Chartres qui a daigné nous exaucer ! Mon fils, élève des Pères Eudistes de Versailles, a passé avec succès son baccalauréat ès-lettres et nous sommes heureux d'accomplir les promesses faites à cette intention. (R. de F., à Versailles.)

6. Veuillez commencer le plus tôt possible une neuvaine d'actions de grâces à N.-D. de Chartres. Nous la remercions d'avoir exaucé les prières qui lui étaient adressées depuis plusieurs années. Cette bonne mère a bien voulu permettre qu'un évènement inattendu réunit les membres d'une famille qui avaient cessé leurs relations.

Je sollicite actuellement une autre grâce par l'intercession de N.-D. (Une servante bien dévouée à N.-D. de Chartres.).

7. J'ai lu dans la *Voix de Notre-Dame de Chartres* que vous désiriez donner plus de développement à votre bulletin et que pour cela vous réclamiez les adhésions et un supplément de 3 fr. Je vous envoie avec plaisir ces 6 fr. en reconnaissance des grâces reçues (V. H., à R., diocèse de Lyon.).

CONSÉCRATION DE LA CHAPELLE DES SŒURS DE BON-SECOURS.

La nouvelle chapelle de Bon-Secours, inaugurée vers la fin de 1889, a été consacrée par Monseigneur le mardi 26 août. C'est toujours une grande solennité qu'une consécration d'église, pour quiconque en suit avec esprit de foi les rites si instructifs et si multiples. Mais lorsque les préparatifs en ont été faits avec l'art et le soin que savent y mettre des religieuses, l'éclat des cérémonies y gagne encore.

A Bon-Secours, ce n'était pas seulement le lieu saint qui resplendissait par la grâce de l'architecture, la magnificence de l'autel et les décors de circonstance ; l'ornementation s'étendait aux abords de la maison de Dieu, envahissait les corridors et les cours jusqu'au portail de la maison.

La procession a défilé sous ces festons et ces guirlandes pour aller chercher et conduire à la chapelle le Prélat consécrateur. Plus de

vingt prêtres l'entouraient à son arrivée. Avant de procéder aux rites sacrés, Sa Grandeur fut saluée par le Supérieur de la Communauté en présence du clergé et d'une centaine de sœurs de Bon-Secours. Nous publions plus loin le charmant discours de M. le chanoine Pouclée avec un résumé de la réponse dont l'a honoré Monseigneur.

La cérémonie de consécration et la messe ont pris plusieurs heures de la matinée ; dans l'après-midi, la belle chapelle s'est trouvée remplie par une assistance encore plus compacte pour le sermon et le salut. Monseigneur présidait, accompagné de très nombreux ecclésiastiques ; plusieurs d'entre eux étaient venus des villes où notre congrégation de sœurs garde-malades a une succursale. C'est M. l'abbé Macaire, curé de Rambouillet, qui a porté la parole ; dans un langage pieux et éloquent, le prédicateur a montré aux religieuses la maison de Dieu d'abord comme leur calvaire, lieu de leur premier sacrifice et de leurs promesses d'immolations, puis comme leur Thabor par l'Eucharistie.

Les chants du matin et du soir ont été très bien exécutés par un chœur d'ecclésiastiques.

Compliment adressé par M. le chanoine Pouclée à Monseigneur.

Monseigneur,

Vos illustres et pieux prédécesseurs, Mgr Clausel de Montals et Mgr Regnault, ont bien mérité de cette communauté des Filles de la Providence de Saint-Rémy, dites sœurs de Bon-Secours. Ils les ont bénies, ils les ont protégées, ils les ont faites ce qu'elles sont.

Elles n'étaient il y a cinquante ans que les débris d'une ancienne communauté dispersée, comme tant d'autres, pendant la révolution, et d'ailleurs très locale et sans avenir en sa forme première. Ils les ont appelées dans la ville épiscopale, ils en ont fait une communauté nouvelle, une congrégation à Supérieure générale. Aidés puissamment en cela, par deux hommes dont il faut rappeler ici les noms : par un ancien vicaire-général qui devait être plus tard l'illustre évêque de Poitiers, le cardinal Pie, et par un autre ecclésiastique, alors supérieur du Grand-Séminaire et que nous appelions *le saint Paquert*, ils les ont pourvues de constitutions et de règles appropriées au nouveau genre de vie qu'elles venaient d'embrasser, et leur ont toujours témoigné l'intérêt le plus paternel.

Aussi, Monseigneur, elles conservent et conserveront avec reconnaissance au fond du cœur le souvenir de ces vénérables prélats, avec celui de leur premier fondateur, celui du bon prêtre encore ici présent (1) qui les dirigeait avant la transformation et celui

(1) M. l'abbé Lemaire, actuellement aumônier de la Visitation à Dreux.

de tous leurs bienfaiteurs, y compris, bien entendu, celui de leur nouvel évêque et père en Dieu.

Oui, Monseigneur, elles seront aussi très reconnaissantes envers votre Grandeur dont elles ont salué l'avènement sur le siège de Chartres avec une joie pleine, un sentiment de véritable allégresse, et dans laquelle elles ont retrouvé les dispositions de bienveillance et d'intérêt de vos devanciers, de ceux dont je parlais tout à l'heure. Déjà vous leur en aviez donné plus d'un témoignage, aujourd'hui vous les comblez, en venant appeler par une cérémonie longue et pénible, les bénédictions célestes sur leur église, et par conséquent sur elles et sur leur avenir. Elles vous en remercient affectueusement.

Pour moi, Monseigneur, pour moi qui suis, à des titres divers, depuis bientôt quarante ans, leur directeur ou leur conseil, en ce qui touche à leurs intérêts les plus chers, et qu'elles ont constamment édifié par leur piété franche et de bon aloi, par leur bon esprit, par leur zèle et leur dévouement ; pour moi, qui les ai trouvées si charitables et si compatissantes aux jours d'épreuve et qui crains de ne pouvoir leur en témoigner ma reconnaissance que d'une manière incomplète et bien insuffisante en voyant approcher le terme de ma carrière, ce qui fait ma consolation, c'est qu'avant de m'en aller, j'aurai pu les recommander à votre Grandeur ; c'est que vous serez là pour veiller sur elles ; c'est qu'elles auront en votre personne un protecteur, un père ; c'est que vous serez pour elles un autre Clausel, un autre Regnault, et que vous trouverez facilement dans votre entourage, quand il le faudra, pour les conduire et les diriger sous votre tutelle, des prêtres qui leur seront également dévoués. . . . . . .

Voilà, je le répète, ce qui fait ma consolation, ce qui fait venir en même temps sur mes lèvres et dans mon cœur les paroles et les sentiments du vieillard Siméon. *Nunc dimittis servum tuum in pace quia viderunt oculi mei salutare tuum.*

Réponse de Monseigneur à M. le Chanoine Pouclée.

Cher et vénéré Monsieur le Supérieur,

L'approbation qui vient d'accueillir vos paroles montre que vous avez su parler aux cœurs. Vous nous avez fait de cette chère communauté de Bon-Secours un historique, précieux pour moi surtout, qui connaissais peu son passé. Les grands Evêques dont vous venez de prononcer les noms, sans doute je ne pourrai vous les rendre pour la splendeur du talent et de l'éloquence, mais s'il ne s'agit que d'aimer et d'aider ces chères sœurs, je le ferai, je crois pouvoir le promettre, du même cœur. Combien je suis

heureux de les voir si nombreuses en ce moment autour de moi! Vous avez là, M. l'abbé (Monseigneur se tourne en disant cette parole vers un de leurs anciens supérieurs, M. l'abbé Lemaire), une belle couronne. — Quelle œuvre admirable elles font dans l'Eglise, et en particulier dans cette maison! Si elle n'existait pas, une de mes premières préocupations eût été de la créer; mais je la trouve. D'autres ont semé; moi je recueille, et je bénis tous ceux dont le dévouement a fait cette maison; vous en particulier, cher et vénéré M. le Supérieur, pour qui mon estime et mon affection n'ont pas attendu mon arrivée à Chartres, vous le savez.

De toutes les œuvres que la charité chrétienne inspire, je ne crois pas qu'il en soit une plus belle et plus nécessaire que l'œuvre pour laquelle a été créée cette maison, si bien dite de *Bon Secours.* Aux yeux de la foi, en effet, y a-t-il rien de plus digne de respect et de dévouement que le malade et le pauvre? Le pauvre dont Bossuet a célébré l'éminente dignité; le pauvre, sous le sacrement duquel J.-C. lui-même est caché : « Tout ce que vous aurez fait au plus petit d'entre ceux-ci, c'est à moi que vous l'aurez fait. »

Mais parmi ceux que la maladie ou la pauvreté ont touchés, en est-il de plus dignes de vénération et de compassion que ceux qui à leur caractère déjà sacré de pauvres et de malades en joignent un autre plus sacré encore, le caractère sacerdotal car, à plus de titres encore, le prêtre est un autre J.-C. : *Sacerdos alter Christus.*

Or le caractère sacerdotal ne protège ni contre la maladie : qui en est exempt? ni la santé, ni la vie ne sont à nous ; ni contre la pauvreté : tout au contraire, j'oserais même dire qu'aujourd'hui il y expose; car l'Église n'a plus les richesses de la terre; le prêtre sait bien qu'en se faisant prêtre il y renonce ; et d'autant plus pourrais-je dire qu'il est meilleur prêtre, et que la charité qui lui fait tout verser sans compter au sein des pauvres, ne lui permet guère la prévoyance pour lui-même. Quand donc il s'est consumé au service de l'Église et des âmes, et que l'âge et les infirmités sont venues, et quelquefois elles viennent bien vite; quand, incapable de tout ministère, il est là, sans ressources, seul; et cependant usé, brisé, souffrant, malade, qui aura soin de lui? Qui le touchera avec la délicatesse et le respect qui seraient nécessaires? Cette délicatesse et ce respect, sans vouloir médire d'aucun dévouement, les peut-on attendre toujours de mains laïques et mercenaires?

Que deviendra-t-il alors, cet homme, vénérable sans doute aux yeux de la foi, mais non pas au sens humain, que ses infirmités au contraire peuvent rebuter ou éloigner?

Il y a, je le sais, des asiles communs, mais l'y conduirez-vous pour le confondre dans la foule des ruines vivantes qui sont là, au risque de voiler et de ne plus laisser apercevoir le rayon divin qui pourtant est sur lui toujours.

Non, il faut des asiles spéciaux, et des cœurs et des mains guidés par la foi délicate et la charité respectueuse, qui, sous les ruines de l'homme, si je puis ainsi dire, verront toujours le prêtre.

Voilà pourquoi cette maison et les anges de charité qui sont là; et que rien n'arrêtera ni ne rebutera, dans le service laborieux de ces infirmités vénérables, parce que *ubi amatur non laboratur*, et qu'elles mettront leur cœur dans ces soins pieux, sachant que c'est Jésus-Christ même qu'elles servent dans la personne de ses ministres.

Je suis donc heureux de bénir et de consacrer cette chapelle où Jésus, aimé et adoré, sera l'inspirateur de tout et de tous; consolera les uns, animera les autres, et répandra en abondance ses divines bénédictions.

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières de nos associés les défunts dont les noms suivent :

Mme Adèle Richard, veuve Bergent, à Cherré. — Mme Paul Passerat de La Chapelle, née de Boissieu. — Mlle Esther Lefaille, à Méréville. — M. Nancy, à Chartres. — M. G.-H. des Mazis, à Beaucamps (Seine-Inférieure). — Mme Treille-Macé, à Chartres. — Mme Jousse, à Chartres. — Mme Ve Gangnolle, à Brest.

Georges Amiet, à Houville. — C'était un pieux jeune homme, ancien élève de la Maîtrise et de Saint-Cheron. La maladie l'avait forcé, il y a plusieurs années déjà, de quitter le Petit-Séminaire pour recevoir de sa famille des soins particuliers et depuis lors il n'a cessé d'édifier la paroisse d'Houville par ses habitudes de vrai séminariste et surtout par sa patience dans la souffrance. Il s'est endormi en paix dans le Seigneur le 12 août ; des Clercs de N.-D. de Chartres ont été suivre sa dépouille mortelle et prier pour son âme à la cérémonie des obsèques.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES religieuses, philosophiques, historiques et littéraires, Revue mensuelle publiée par des *Pères de la Compagnie de Jésus.*

Sommaire de la livraison d'Août 1890. — I. Baccalauréat: Vingtième édition, P. A. de Gabriac. — II. Les Canadiens-Français émigrés dans la Nouvelle-Angleterre, P. E. Hamon. — III. La Bible de Sixte-Quint, P. Ferd. Prat. — IV. L'Unification des heures et les fuseaux horaires, P. A. Poulain. — V. Gabriel de Belcastel, 1821-1890 (Fin), P. É. Régnault. — VI. Question de droit: Un jésuite élu maire, P. L. Durand. — VII. Dans les Ténèbres de l'Afrique, P. J. Brucker. — VIII. Bibliographie. — IX. Tableau chronologique des principaux événements du mois, P. P. B. — X. Table du Tome L. — S'adresser à Retaux-Bray, éditeur, rue Bonaparte, 82, Paris, et chez tous les Libraires catholiques.

LES PASSIONS, par le R. P. FÉLIX, un vol. in-12 de 380 pages, prix franco: 3 fr. (Téqui, libraire-éditeur, 85, rue de Rennes, Paris).

Ce nouvel ouvrage du R. P. Félix est une excellente suite aux quatre premiers qu'il a fait paraître: la *Destinée*, l'*Eternité*, la *Prévarication*, le *Châtiment.* L'éminent conférencier montre successivement « la nature et la puissance des Passions, leurs tendances au mal et leur conspiration contre le bien, la séduction qu'elles exercent, l'aveuglement où elles conduisent, et le malheur qu'elles engendrent. »

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — Cathédrale. — Le 31 août, quatorzième dimanche après la Pentecôte, offices aux heures ordinaires. — Le jeudi 4 septembre, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice. Le vendredi 5, messe à 7 heures en l'honneur du Sacré-Cœur et, le soir, à 8 heures salut.

Paroisse de Saint-Pierre — Le dimanche 31, offices aux heures ordinaires. — Après les vêpres, réunion de l'Archiconfrérie et des Enfants de Marie; allocution, procession et salut.

Paroisse de Saint-Aignan. — Le dimanche 31, offices aux heures ordinaires. — Le jeudi 4 septembre, à 4 h., exercice de l'adoration réparatrice. — Le vendredi 5, à 8 h., allocution et salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

Nogent-le-Rotrou. — Paroisse Saint-Hilaire. — Vendredi 5 septembre Adoration réparatrice du St.-Sacrement. Exposition à partir de 6 heures du matin. — Le soir, à 1 heure, réunion annuelle de l'OEuvre des Campagnes, avec Instruction en faveur de l'OEuvre, par un des prêtres de la paroisse, quête et Salut solennel. — Samedi 6, à 7 heures, Messe à l'autel du Sacré-Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs.

Dreux. — XIV[e] après la Pentecôte; les offices aux heures ordinaires. — *Mardi* 2 septembre: à 11 heures, à la chapelle de St. Fiacre, messe en l'honneur de St-Fiacre, patron des jardiniers; allocution. — *Jeudi* 4, Exposition mensuelle du T.-S.-Sacrement; Grand'Messe à 8 heures, Vèpres à 3 heures; Sermon et Salut. — *Vendeedi* 5, à 8 heures du soir, Salut du 1[er] Vendredi du mois en l'honneur du Sacré-Cœur; Sermon.

Châteaudun. — Paroisse de Saint-Valérien: Le Vendredi 5, à 8 heures moins un quart, messe en l'honneur du Sacré-Cœur.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE

10me Numéro — LA VOIX — Octobre 1890

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

LOUIS XIV ET NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Les pèlerinages de Louis XIV et de sa cour à Notre-Dame de Chartres étaient fréquents; et, chaque fois que le roi se rendait à Chambord pour les chasses d'automne, il passait par Chartres. Dangeau nous a conservé dans son journal (1) le souvenir du pèlerinage de 1685, qui eut lieu quelques semaines seulement avant la célèbre révocation de l'Edit de Nantes. Sincère dans son projet de ramener tout son royaume à l'unité de croyance, Louis XIV tenait à remercier Dieu des heureuses nouvelles qui lui venaient déjà de toutes parts. Le jour même de son départ de Versailles (3 septembre), il apprenait la conversion presque unanime de la ville de Montauban. Quelques jours plus tard, c'était le retour à la foi catholique de 50,000 huguenots de la généralité de Bordeaux que lui annonçaient ses ministres. Le lendemain, il visita les travaux du fameux canal de l'Eure et le château de Maintenon. Le 6, il était à Chartres où il entendit « la messe dans la grande » église de Chartres et fit ses dévotions dans la chapelle de la » Vierge sous terre. »

Dans la suite royale, se trouvait M. le duc (le duc d'Enghien), petit-fils du prince de Condé qui, un siècle auparavant, avait été battu à Dreux avec l'armée huguenote et repoussé honteu-

(1) Cité par Allaire. *La Bruyère dans la maison de Condé*, I, 311.

sement de Chartres par la puissance miraculeuse de Notre-Dame de la Brèche. Son fils, le duc de Bourbon, jeune prince de 17 ans, suivait également, accompagné de son célèbre précepteur « M. de la Bruyère. »

Les *clefs* des « Caractères » rapportent à ce pèlerinage une réflexion du moraliste chrétien qui lui fut inspirée sans doute par la dévotion peu sincère ou trop intéressée de quelques courtisans : (1)

« L'on ne voit point faire de vœux ni de pèlerinages pour » obtenir d'un saint d'avoir l'esprit plus doux, l'âme plus » reconnaissante, d'être plus équitable et moins malfaisant, » d'être guéri de la vanité, de l'inquiétude et de la mauvaise » raillerie. »

D. G.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

SOUVENIRS D'UNE AMIE

Sur la vie, les œuvres et les épreuves de **Pauline-Marie JARICOT** (2)

Tel est le titre d'un livre qui n'est point une vie complète de l'admirable *Fondatrice de la Propagation de la Foi et du Rosaire vivant*, comme le dit l'auteur dans sa préface, mais qui renferme des détails intimes d'un vif intérêt, et nous révèle en même temps quelques-uns des mystères de cette existence si féconde en grandes œuvres et si fortement éprouvée.

Pauline-Marie Jaricot naquit à Lyon, le 22 juillet 1799, de parents riches et vertueux, appartenant à la classe élevée du commerce de cette ville (3). M. Jaricot, homme d'une foi antique et d'une probité à toute épreuve, était aimé et estimé de tous. La mère de Pauline, femme d'une grande vertu et d'une charité sans bornes, sut développer de bonne heure dans le cœur de sa fille, l'amour de Dieu et une tendre dévotion pour les malheureux. Cette femme, vraiment chrétienne, s'était faite la protectrice, non seulement des nombreux ouvriers employés dans les vastes magasins de sa maison, mais encore de tous

(1) *Caractères* de La Bruyère, ch. XIV, n° 20.

(2) Par Mlle J.-M. — Victor Palmé, éditeur, rue des Saint-Pères, 76.

(3) Leur fille n'était donc pas une simple servante comme on l'a si souvent répété.

les petits colporteurs qui venaient chaque année s'y approvisionner. Elle leur parlait de Dieu et leur donnait sur leurs petites affaires des conseils pleins de sagesse et d'expérience. Cette tendre mère exerçait ainsi sous les yeux de sa fille un touchant apostolat de charité. On verra plus tard ce que produisit ce grain de sénevé tombé dans une terre fertile. Douée d'une imagination vive et brillante, remplie de charmes extérieurs, devant posséder une belle fortune, un brillant avenir s'ouvrait devant Pauline-Marie ; mais sa belle âme ressentait de plus hautes aspirations, et dès sa plus tendre jeunesse elle s'était consacrée au Seigneur. Elle en fit un jour l'aveu à sa mère. Celle-ci, en femme prudente, lui présenta une à une toutes les chances de bonheur que lui offrirait une alliance honorable et chrétienne, l'engageant à ne pas y renoncer. Quand Mme Jaricot eut fini son éloquent plaidoyer en faveur du mariage : « Chère maman, reprit Pauline, vous défendez une cause jugée depuis longtemps perdue. Vous le savez, c'est sans une ombre de regret que je renonce à toutes les espérances terrestres. Voudriez-vous m'empêcher, vous si pieuse, vous qui m'aimez tant, de répondre à la voix qui m'appelle ? »

A mesure que Pauline parlait, de douces larmes coulaient des yeux de la mère et tombaient sur la tête de la jeune fille agenouillée à ses pieds. Mme Jaricot resta un moment silencieuse et recueillie ; puis, posant ses mains vénérables sur la tête de son enfant, elle lui dit avec une émotion indicible :

« Oh ! ma Pauline, je ne me mettrai jamais entre Dieu et toi pour te disputer à son amour !... Puisqu'il daigne te choisir pour être son bien, rends-toi digne de lui. »

A cette époque, les maisons religieuses n'étaient pas encore ouvertes en France, Pauline Jaricot continua d'habiter sous le toit paternel, en y menant une vie toute céleste ; elle avait à peine quinze ans quand elle perdit l'incomparable mère qui avait été l'ange et l'amie de son enfance ; mais on le sait, la douleur est une forte école surtout pour une grande âme. Celle de Pauline-Marie, dégagée de ce lien terrestre si cher et si doux, déploya les ailes de la colombe, et s'abrita pour jamais dans le cœur de son bien-aimé. Là, elle puisa, avant l'âge, la sagesse des cheveux blancs et la charité sublime qui fait les saints.

Pauline-Marie devenue orpheline, car elle avait aussi perdu

son père, appuya son âme sur celle de son frère Philéas, un peu plus âgé qu'elle, et qui faisait alors sa théologie au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, tout en brûlant du désir de se consacrer aux missions étrangères. Une mort prématurée devait, hélas ! le moissonner avant même qu'il eût fait le premier pas dans le sacerdoce. Le grand, l'unique sujet de correspondance entre le frère et la sœur était cette parole du Sauveur : « La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers. » Et quand le jeune *sulpicien* revenait à Lyon, pendant les vacances, leurs entretiens roulaient toujours sur l'*abandon des champs lointains du père céleste.* L'abbé Philéas et Pauline-Marie, remplis de cette pensée, consacrèrent leurs propres ressources à l'œuvre des missions, et recueillirent, pour lui venir en aide, des aumônes offertes surtout par les ouvriers chrétiens qui, les premiers, comprirent et secondèrent le zèle de Mlle Jaricot. C'est ainsi que l'œuvre de la propagation de la foi, dont le nom et l'organisation étaient encore inconnus, apparaissait déjà comme les gouttes d'un fleuve inépuisable, destiné à sauver le monde. La charité du frère et de la sœur en avait découvert la source, et la main virginale de Pauline-Marie devait en tracer le cours.

Ces premiers essais lui avaient fait comprendre la nécessité d'une organisation qui étendît et centralisât ses secours : aussi demandait-elle sans cesse à Dieu de lui donner les lumières qui lui manquaient pour atteindre ce but. Or, un soir que ses parents jouaient aux cartes et qu'assise au coin du feu elle cherchait dans la prière le secours si désiré, la claire-vue du plan de la Propagation de la foi lui fut donnée : « Je compris (nous copions textuellement le récit écrit par Mlle Jaricot) la facilité » qu'aurait chaque personne de mon intimité à trouver dix » personnes (en se comptant), qui donneraient un sou chaque » semaine pour la propagation de la foi. Je compris en même » temps l'opportunité de choisir parmi les plus capables celles » qui inspireraient le plus de confiance pour recevoir de *dix* » chefs de dizaines la collecte de leurs associées, et la convenance d'un chef qui recevrait la collecte de *10 chefs de centaines,* afin de simplifier l'association, chaque chef de mille » versant ensuite ce qu'il aurait reçu à un centre commun. » J'écrivis tout de suite, dans la crainte de l'oublier, ce mode » d'organisation, et je m'étonne, en voyant sa facilité et sa

» simplicité, qu'il ne fût pas venu à l'esprit de tout le monde.
» Tout ce plan ayant été tracé sur une carte de rebut, prise
» sur la table de jeu, je m'arrêtai à la pensée de la communi-
» quer à mon directeur pour avoir son agrément. Je me sou-
» viens que la réponse de mon guide, le vénérable M. Gourdiat,
» curé de Saint-Polycarpe, (1) fut celle-ci : *Pauline, vous êtes trop*
» *bête pour avoir inventé ce plan. Evidemment il vient de Dieu ;*
» *aussi non-seulement je vous permets, mais je vous engage*
» *fortement à le mettre à exécution.* J'écrivis alors à mon frère
» pour lui donner connaissance de ce plan, il en fit part aux
» ecclésiastiques de Paris qui s'intéressaient au succès de la
» propagation de la foi ; leurs encouragements et les détails
» que me donnait mon frère sur les missions furent les
» moyens dont Dieu se servit pour activer le zèle de mes
» chères et bonnes ouvrières, mes sœurs et amies en J.-C. (2). »

A peine connu, le plan d'association universelle pour les missions provoqua un véritable soulèvement contre la jeune chrétienne, dont la foi et l'amour indiquaient la source de vie à laquelle tant d'âmes devaient s'abreuver.

Plusieurs allaient même jusqu'à la traiter d'orgueilleuse et de visionnaire ; d'autres, moins véhéments, la conjuraient *de ne pas scandaliser* les faibles, et de rester dans la voie commune en ne pensant qu'à son propre salut. »

Le grand cœur de Pauline-Marie était soutenu dans cette cruelle épreuve par une de ces volontés énergiques que Dieu fait servir à sa gloire, quand une profonde humilité les accompagne. Forte de l'approbation du saint prêtre qui la dirigeait (l'un des grands vicaires du diocèse, dont le siège archiépiscopal était alors vacant), Mlle Jaricot fit des sacrifices plus généreux encore pour sa chère œuvre, dont le plan arriva peu à peu à la connaissance de personnes pieuses, intelligentes et dévouées, qui s'empressèrent de le mettre à exécution. Il restait à obtenir l'approbation du Souverain Pontife. Pauline-Marie dut attendre assez longtemps, car la persécution était si acharnée qu'on surveillait de près toutes ses démarches. Enfin elle put faire déposer le plan de la propagation de la foi

(1) Il était aussi grand vicaire du diocèse de Lyon.

(2) La première collecte produisit 87 francs. Aujourd'hui la souscription générale s'élève de quatre à cinq millions.

aux pieds du Père commun de tous les fidèles, qui apprit bientôt le nom de celle à qui Dieu l'avait inspiré ; le Pape Grégoire XVI envoya sans tarder à cette humble enfant de l'Église la plus douce et la seule récompense qu'elle attendît en ce monde : une approbation formelle de la grande œuvre tant blâmée. Quand on apprit à Lyon que le Souverain Pontife avait dit en parlant de l'association de la Propagation de la foi si décriée : « Croissez et multipliez ; » l'opinion changea tout à coup et à l'indignation succéda un enthousiasme tel *que plusieurs crurent et dirent tout haut qu'ils avaient fondé cette œuvre*, tandis que la créature angélique qui avait été l'élue du Seigneur pour opérer de si grandes choses rentrait avec bonheur dans son obscurité. « L'œuvre n'existait pas, elle est » fondée, à quoi bon faire connaître l'instrument dont Dieu » s'est servi ? » dit-elle à une personne qui la pressait de faire valoir son titre de fondatrice. Voilà pourquoi tant de chrétiens ont ignoré si longtemps quelle reconnaissance et quelles bénédictions doivent se rattacher au nom de Pauline-Marie Jaricot.

Après avoir consacré les premières forces de sa jeunesse à secourir les apôtres de la Bonne Nouvelle, retenue sur un lit de douleur par suite d'une chute qu'elle avait faite vers l'âge de quinze ans, sans qu'on en comprît d'abord la gravité, la pieuse demoiselle achevait de s'unir à son Sauveur adoré par l'acceptation généreuse de ses longues années de souffrances qu'aucun remède ne parvenait à soulager. Son zèle ne restait pas pour cela inactif. Elle avait réuni autour d'elle un certain nombre de jeunes filles qu'elle formait à la piété et au travail assidu pour les pauvres, pour les églises et pour les chères missions ; cette famille bénie donnait le nom de *Mère* à celle qui la protégeait avec tant d'amour et de sollicitude : l'union la plus tendre et la plus chrétienne faisait de cette demeure, appelée Lorette, un petit Paradis terrestre, dans lequel le monde ne pénétrait pas, mais où le malheur trouvait à toute heure secours et consolation. Aucun charme de la nature et de la religion ne manquait à cette retraite, située un peu au-dessous de l'antique sanctuaire de Notre-Dame de Fourvières, à mi-côte de la colline. Les filles spirituelles de M[lle] Jaricot allaient chaque jour déposer au pied de la miraculeuse madone la couronne virginale et mystique des *joies*, des *douleurs* et des *gloires* de la mère de Dieu.

Pauline-Marie aimait tendrement la reine du Ciel dont elle regardait le culte et la protection comme les seules planches de salut des sociétés modernes. Aussi voulut-elle rattacher les fidèles à la mère de Dieu par une chaîne aussi douce que légère, qu'elle nomma LE ROSAIRE VIVANT.

Peu de personnes ont assez de loisirs et de ferveur pour réciter les 15 dizaines d'*Ave Maria* accompagnées de la méditation des 15 mystères de la vie de Marie. Mlle Jaricot, douée d'un remarquable esprit d'organisation, trouva un moyen aussi simple qu'ingénieux de suppléer au manque de temps ou de ferveur des chrétiens. Voici le plan abrégé de l'association : diviser les 15 dizaines du grand Rosaire entre 15 personnes dont chacune n'aurait à réciter chaque jour qu'une seule dizaine, en accompagnant cette prière de la méditation de l'un des mystères du Rosaire. La répartition de ces mystères devait être faite chaque mois dans une réunion générale.

La cour de Rome approuva la nouvelle association et l'enrichit d'un grand nombre d'indulgences. Deux brefs furent envoyés par Grégoire XVI « à *sa fille bien-aimée Pauline-Marie Jaricot.*» En peu de temps, le Rosaire vivant se répandit partout à la joie des âmes les plus éminentes en piété; cette association fit un bien immense en groupant aux pieds de Marie des cœurs unis dans une pure et mutuelle dilection.

La fondation du *Rosaire vivant* fut le fruit céleste des années de souffrance qui s'écoulèrent de 1820 à 1832, date des brefs qui établirent canoniquement cette association. Cependant la douleur, cette infatigable messagère de l'amour divin, ne laissait aucune trève à la pure victime qu'elle avait conduite aux portes du tombeau, quand éclata, en 1834, l'insurrection de Lyon. Mlle Jaricot et la pieuse colonie de Lorette échappèrent comme par miracle au péril imminent qui les menaçait; mais les terribles émotions de ces jours d'effroi avaient brisé les dernières forces de la malade et rendu sa perte plus certaine.

Malgré le secret pressentiment d'un avenir plus long et plus douloureux, Pauline-Marie demanda et reçut les sacrements de l'Église avec une foi et un amour inexprimables. Sa prière était continuelle et cette pensée ne la quittait plus « aller à Mugnano » (Royaume de Naples), où l'on avait transporté des catacombes de Rome les ossements sacrés de sainte Philomène,

vierge et martyre, pour obtenir sa guérison de la médiation de celle qui opérait tant de merveilles. Le difficile, pour ne pas dire l'impossible, c'était d'entreprendre un pareil voyage, véritable folie aux yeux de tous; mais folie sainte qui devait être bénie de Dieu.

C. de C.

(*A suivre.*)

LES SŒURS DE SAINT PAUL DE CHARTRES.

Coup d'œil général sur l'état de leurs missions pendant l'année 1889 et le commencement de l'année 1890.

(*C'est de la Maison-Mère qu'on adresse à la Voix cet intéressant document.*)

Les années que nous traversons sont toujours des années de souffrance et d'épreuve pour les communautés religieuses. Aux tracas des laïcisations, aux mille difficultés qui gênent le fonctionnement des écoles libres et le service des hôpitaux, sont venus se joindre les impôts exorbitants qui pèsent aujourd'hui sur les Communautés reconnues et les menacent d'une ruine prochaine, si la Providence ne leur vient en aide.

Ce n'est là évidemment qu'une des phases de la guerre partout déclarée à notre Religion sainte. Après les religieux expulsés, après les chapelles fermées, après les séminaristes envoyés à la caserne, ce sont les épouses de Jésus-Christ qui se voient attaquées dans leur existence par la spoliation.

Faut-il donc croire que l'enfer soit sur le point d'anéantir et le sacerdoce et la vie religieuse, c'est-à-dire les deux principales forces et les deux principales beautés de l'Eglise? Non, évidemment. L'Eglise, qui est impérissable, gardera jusqu'à la fin des siècles, non seulement ses sacrements et sa foi, mais encore ses religieux et ses prêtres. L'histoire constate que si çà et là des familles religieuses sont venues à périr, c'est que le relâchement et l'infidélité en avaient d'abord énervé la vie divine. Pour les couvents la mort vient moins du dehors que du dedans. Dans les moments de crise que nous traversons, c'est à chaque communauté à se demander si elle mérite de vivre ou de mourir et à se retremper dans sa ferveur première et sa première perfection.

Nous ne savons pas l'avenir de notre chère famille de Saint-Paul, et nous devons, comme tous, nous frapper d'abord la poitrine. Mais pourtant, à voir les vocations nombreuses que le ciel nous envoie et les œuvres accomplies au loin par nos bien-aimées missionnaires, il semble que le bon Dieu nous bénit et veut se servir de nous encore pour sa gloire.

Le départ pour la Chine. — Oui, malgré les épuisements et les maladies, malgré la pénurie du personnel et des ressources, nos belles œuvres d'Asie et d'Amérique marchent et se développent quand même. Les lettres de nos vaillantes missionnaires sont toujours du plus haut intérêt et souvent du plus joyeux entrain. Il faut entendre nos vingt-trois voyageuses du mois d'octobre dernier, nous transmettre leurs impressions de voyage ! Ce sont d'abord les émotions du départ, puis la route de Paris à Marseille, en essuyant des yeux qui ne veulent pas finir de pleurer, l'ascension à Notre-Dame de la Garde, le premier regard jeté sur l'Océan. Puis ce fameux mal de mer, qui faisait dire à une de nos sœurs : « Hélas ! mon Dieu, mes sœurs, priez donc ce Monsieur d'arrêter un peu son bateau, ça me rend si malade ». Enfin, ce sont les détails pittoresques de la traversée, l'énumération du mobilier de la cabine, la promenade sur le pont, la vue de l'Etna ou du Stromboli qui fument. Et l'on s'en va ainsi d'étape en étape, se demandant à chaque demi-lieue, comme ces anciens croisés, si c'est bientôt Jérusalem, ou plutôt cette terre bénie de l'Extrême-Orient, où l'on baptise des petits Chinois.

La traversée. — Lettre de ma sœur Isaac. — Ma sœur Isaac envoie à sa petite sœur Kostka, le récit le plus gai de la traversée :

« Prie bien pour nous, dit-elle, car la mer est agitée et nous voilà condamnées à rester collées dans nos couchettes. Nos sœurs souffrent beaucoup. Moi j'étais taillée bien sûr pour faire un marin et je ne souffre pas. Viens donc, ma petite sœur, visiter notre bateau. Il est petit, comparé aux grands, et pour cette raison nous dansons continuellement. Je profite d'un moment de calme pour t'écrire, mais ce calme n'est pas profond..... »

A bord, on mène une vie très irrégulière. On se lève et l'on se couche à n'importe quelle heure, suivant les caprices de Monsieur le mal de mer. Impossible de sonner des exercices un peu suivis. Au réfectoire, même inexactitude ; c'est à qui fera la grimace.

Si tu savais comme c'est beau de voir la mer, surtout quand elle est calme. On ne peut se lasser d'admirer la grandeur et la puissance du bon Dieu. Mais quand vient la tempête, quand les flots s'élèvent comme des montagnes et font danser notre petit bateau, comme on tremble ! On rit bien quand c'est passé, mais alors on ne rit pas.....

Nous approchons de Port-Saïd. Adieu, mauvaise mer Méditerranée ! Excusé, ma petite sœur, si ma lettre est mal écrite, car j'écris comme sur une balançoire.

Adieu en Jésus et Marie !

Deuxième lettre datée de la Mer Rouge.

Ma bien chère sœur,

Nous avons donc heureusement quitté cette mer purificatoire de la Méditerranée. A Port-Saïd on se délasse. Tout à l'entour des vaisseaux qui stationnent, des barques remplies de petits marchands négrillons qui se battent et se lapident à coups de citrons et s'assoient sur leur pain et sur leurs sardines. Hommes et femmes sont vêtus de grandes tuniques bleues, vertes, jaunes, blanches surtout. Avec leur visage de nègres ça faisait l'effet de mouches dans du lait. Jouis du spectacle, ma petite sœur. Pour moi je prenais d'abord tout ce monde pour des pères dominicains.

Après avoir stationné ainsi jusqu'à trois heures de l'après-midi, nous sommes entrées dans le canal de Suez. Qu'elle est magnifique cette rivière artificielle sur laquelle nous avancions lentement et majestueusement ! De temps en temps nous rencontrions d'énormes machines occupées à retirer le sable du fond de l'eau. Le lundi matin, à 6 heures, nous étions à Suez; mais à ma honte je dois t'avouer mon péché, depuis huit jours j'avais si peu dormi que le canal m'a fait dormir comme un plomb, si bien qu'à six heures, j'étais encore dans le pays des songes. Donc, notons ceci : Rien de magnifique à Suez. A 8 heures, nous entrions dans la mer Rouge : à notre droite brillaient au soleil les belles montagnes de sable ; à notre gauche, la mer à perte de vue. La mer Rouge nous a fait oublier notre vieille Méditerranée. Quand tu enseigneras la géographie à tes enfants, dis-leur que la Méditerranée est la plus méchante et la plus sournoise de toutes les mers et que la mer Rouge est la plus douce et la plus conciliante. Nous avons aperçu là-bas, au fond, le mont Sinaï, le piédestal de Moïse, piédestal qui a 2.620 mètres de hauteur. Tous les jours nous voyons des poissons volants : un de ces messieurs en a attrapé un l'autre jour...

Mais qu'il fait chaud, ma petite sœur ! Ah ! c'est maintenant qu'on peut dire : Adieu fichus, adieu chaufferettes ! Adieu pelisses ! adieu chaussettes ! Pendant qu'en France on se ratatine et qu'on souffle sur ses doigts ; ici sur cette mer Rouge des vieux Pharaons nous prenons des bains de vapeur du matin au soir. Et pendant que vous dites à la Communauté : Froidure de l'hiver, bénissez le Seigneur ! Nous disons : Feux et chaleurs, bénissez le Seigneur.

Mais je crois ne t'avoir pas parlé de la troupe de Chinois que nous avons à bord. Ils sont à peu près une trentaine revenant de l'Exposition. Ils ont pour logement un quart du bâtiment du côté de la basse-cour. Ils couchent sur le pont et font eux-mêmes leur fricot... Sans exagérer ils ont des ongles de dix centimètres plus longs que les miens. Ils sont tous laids à faire plaisir.

Nous arrivons à Aden. Oh! le vilain pays! petites habitations carrées, entièrement en bois, bâties sur le flanc des montagnes sur lesquelles on n'aperçoit pas un pauvre petit brin d'herbe.

Heureusement que j'ai fini, car je ne puis plus écrire, je suis trop balancée. A Dieu! Je t'embrasse bien fort.

Sœur IGNACE.

Post-Scriptum. — Le bon Dieu ne veut pas que ma lettre parte. *Fiat!* Je me console en continuant de t'écrire sur ma balançoire, Tant pis pour toi. En pleine mer il faut avouer que c'est un peu monotone. La mer, rien que la mer. Enfin nous sommes gaies tout de même. Hier, pour nous distraire, j'ai fait une petite chanson de quinze couplets. Nous avons ri un bon coup, crois-le bien. Si je ne devais pas tenir mon sérieux dans une lettre qui traverse les océans. je te ferais pleurer à force de rire. T'ai-je parlé de ma cabine? Elle a à peu près 2 mètres de long sur 2 mètres 50 de large. Elle contient quatre lits; et là-dedans nous sommes peut-être deux cents habitants, des gros et des petits, sans compter que nous trouvons encore moyen de recevoir de la visite. Ainsi, l'autre nuit, je me sens tout à coup réveillée par un excès d'humidité : c'était un paquet de mer qui entrait par le sabord et se précipitait sur moi. Je t'assure que je n'ai pas été longue à sauter du lit et à tirer du sommeil un chinois qui est venu solidement fermer la cage.

Le 19 septembre, c'était fête sur notre bateau. C'était la sainte Elisabeth. Avoir un bouquet n'était pas facile sur cet océan où les jardins sont rares. Il nous restait une grosse pomme de France. Nous l'avons piquée au bout d'un bâton, puis, sur la pomme, nous avons planté des bouts de sucre d'orge enrubannés avec des faveurs roses : c'était splendide. Après le souper, nous sommes allées processionnellement vers notre chère sœur Ste Elisabeth que nous avons complimentée et embrassée. Le sucre d'orge n'est pas tombé à l'eau. Après le sucre d'orge le pain d'épices. Tu sais que je l'aime. Quand tu viendras en Chine, apporte-m'en un gros morceau.

Adieu, ma petite sœur.

L'arrivée en Chine. — « Dieu soit béni! nous écrit Sœur Elisabeth le 28 décembre 1889. Dieu soit béni! Nous sommes à Saïgon! Quand je pense que je suis en Chine, dans ce cher pays des Missions, mon cœur déborde d'amour et de reconnaissance. Je n'étais encore qu'une toute petite fille de huit ans, lorsque nos bonnes maîtresses de Nogent-le-Roi nous lisaient les Annales de la sainte Enfance. Pendant ces récits émouvants, je regardais, les yeux tout gros de larmes, une gravure placée près du Crucifix et représentant les petits Chinois à la merci d'animaux immondes. Plus haut, on voyait un prêtre et des religieuses venant arracher ces

petites créatures à une mort douloureuse et leur ouvrir le Ciel en leur donnant le saint baptême. Alors, au plus profond de mon âme, j'entendais une voix me dire : Et toi aussi tu seras missionnaire. Il y a de cela plus de 25 ans et pourtant les larmes me viennent encore aux yeux à ce souvenir. Soyez béni, mon Dieu, de m'avoir accordé une telle grâce. »

(*A suivre.*)

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le gouvernement russe a publié une note pour annoncer que les négociations qu'il a entamées à Rome avec le Saint-Siège par l'entremise de M. Izvolsky « suivent, malgré leur excessive prolongation, un cours normal. »

Congrès anti-esclavagiste. — S. Em. le cardinal Lavigerie a ouvert le Congrès anti-esclavagiste le 14 septembre, au milieu d'une foule immense, qui eût été plus grande encore si l'église Saint-Sulpice avait pu l'abriter.

La cérémonie était présidée par le Nonce, ayant à sa droite Mgr Livinhac, officiant, arrivé la veille de son vicariat des grands lacs, Mgr Brincat, coadjuteur du cardinal en Tunisie, et à sa gauche NN. SS. de Montréal et de Constantine, M. Massicault, résident de Tunis, etc. Les congressistes étaient au pied de la chaire.

S. E. le cardinal de Lavigerie est monté dans cette chaire entouré des huit Pères blancs de la résidence de Paris, qui s'étageaient d'une façon très pittoresque sur les deux rampes de la chaire. Au pied de l'autel, se détachait sur le fond blanc un groupe de 14 jeunes néophytes nègres.

Dans son émouvante allocution, le cardinal a fait la remarque que le vaste Sahara ,dans lequel les puissances viennent d'affirmer le domaine de la France, a été placé, il y a 22 ans, par le pape Pie IX sous sa juridiction (6 août 1868). Nous reproduisons ses paroles d'après la *Voix* :

« Qu'ai-je fait dans ces régions immenses ?

J'y ai fait ce que fait l'Eglise, cette Eglise dont Notre-Seigneur a fait, à son exemple, la grande semeuse : *Exiit qui seminat, seminare.* J'y ai semé ce que les chrétiens sèment, comme l'a dit notre Tertullien, quand ils veulent assurer les moissons éternelles : j'y ai semé du sang, le sang de mes fils, de ces Pères blancs que vous voyez en ce moment entourer cette chaire. Six d'entre eux, en dehors de ceux qui ont été immolés dans les autres régions de l'Afrique, y ont souffert le martyre sous les coups des barbares et y sont tombés en bénissant leurs bourreaux.

Comment pourrais-je les oublier aujourd'hui dans cette paroisse de Saint-Sulpice, à laquelle le premier d'entre eux appartenait comme vous, par sa naissance, mes très chers Frères, et d'où, six ans avant son martyre, il est parti, à la fin de ses études ecclésiastiques, pour venir se former parmi nous à la rude vie des Missionnaires.

Il a vu venir les furieux, il les a bénis, il a entonné le *Magnificat* qu'il avait chanté ici ; il a été frappé, il a pardonné, il est mort. C'est le proto-martyr du Sahara ».

Le cardinal a terminé en annonçant une quête pour le Sahara, faite par les Pères blancs qui l'entourent ; ils vont tendre les mains qui ont porté les chaînes ou qui les porteront, et puis il a fait ses adieux et a constitué Mgr Livinhac son coadjuteur et son successeur pour les missions d'Afrique et pour la Congrégation des Pères blancs.

La belle cantate de M. Bellenot, maître de chapelle de Saint-Sulpice, sur l'anti-esclavagisme, a été chantée entre le sermon et le salut par 120 exécutants.

Clamart. — Les retraites ecclésiastiques continueront à Clamart (Villa Manrèse) pendant le mois d'octobre. Ecrire à l'avance pour fixer son jour d'entrée.

Les statues du Sacré-Cœur. — *La Semaine religieuse de Digne* a publié cette communication de l'évêque de son diocèse; la reproduction peut n'être pas sans utilité :

« Nous recommandons à MM. les membres du clergé et aux fidèles de notre diocèse de n'avoir aucune relation avec l'Œuvre des statues du Sacré-Cœur, qui est dirigée à Lyon par M. Sestier, et ne prendre aucun des engagements demandés en des circulaires signées de ce nom.

» Cette œuvre, qui a été l'objet d'une note de désapprobation insérée par ordre du cardinal Foulon dans la Revue de son diocèse, n'est pas seulement une affaire plutôt qu'une œuvre, mais nous sommes informés qu'elle est affiliée à la secte schismatique de la prétendue voyante de Loigny, frappée dernièrement encore par les condamnations de l'index. »

(*Sem. de Séez*, du 18 nov.)

Deux souvenirs du Congrès eucharistique d'Anvers. — Le 20 août, les congressistes furent témoins d'une sainte pratique, celle de la *Communion des malades*. Le matin, à 7 heures et demie, un long cortège se forme, véritable procession du Très Saint Sacrement destinée à accompagner le divin Maître dans sa miséricordieuse visite à ceux qui souffrent. Le cortège est composé principalement

des membres de la Confrérie dite *l'Administration de la quinzaine*. Cette cérémonie en effet se renouvelle tous les quinze jours.

La confrérie remonte à l'année 1673. Son institution avait été préparée par la donation d'un commerçant Anversois, Pierre Verbiest. Celui-ci dota l'église d'un baldaquin et de six lanternes d'argent destinées au pieux usage que nous venons d'indiquer. Son exemple entraîna les meilleures familles à tenir à honneur d'accompagner le Très-Saint Sacrement. Bientôt plusieurs Confréries se formèrent dans ce but, et bientôt s'unirent entre elles par un concordat. Chaque année se fait, durant l'Octave du Très-Saint Sacrement, une administration solennelle appelée par le peuple *schoone berechting* (la belle administration), à laquelle prennent part toutes les confréries. Les maisons, pavoisées et illuminées, sur tout le parcours, témoignent de la religion des habitants d'Anvers.

Le jeudi 21 août, jour de clôture du Congrès, devait être consacré à l'adoration et à la prière réparatrice. Tandis que les multitudes se pressaient dans les nefs de la Cathédrale autour du T. Saint Sacrement exposé, les membres du Congrès partaient pour aller en *pèlerinage à Hoosgstraten*, où l'on conserve un corporal miraculeux. En 1380 un prêtre renversa un calice sur l'autel; les espèces du vin s'évanouirent, du sang macula le corporal et la nappe. Le prêtre, dit la légende, emporta ces linges et, après avoir vainement essayé de les laver au ruisseau voisin, il les enferma dans un coffre où ils restèrent jusqu'à la fin de ses jours. Avant de mourir, il fit à son confesseur la confidence de ce qui s'était passé, et le miracle fut ainsi publié.

Tous les ans, pendant l'Octave de la Sainte Trinité, le Corporal teint du sang miraculeux est exposé à la vénération des fidèles. Par une faveur spéciale du Saint-Père, il put être vénéré par les membres du Congrès.

Catéchistes volontaires. — Mgr d'Hulst, président de l'Œuvre des Catéchistes volontaires à Paris, a donné lecture d'un rapport dans le courant de cette année.

En 1888-1889, l'Œuvre était établie dans 38 paroisses du diocèse et comptait 53 dames instruisant 9,516 enfants.

Cette année, elle est établie dans 6 paroisses nouvelles (en tout 44 paroisses), et compte 704 dames instruisant 12,019 enfants, dont 3,277 de six à dix ans.

Le clergé de France. — Voici l'état numérique du clergé séculier en France :

Notre pays compte actuellement 55,385 ecclésiastiques se décomposant ainsi : 87 évêques, — 182 vicaires généraux titulaires, — 751 chanoines, — 130 secrétaires d'évêchés, — 3,397 curés, — 29,752 desservants, — 10,379 vicaires, — 4,617 prêtres auxiliaires, — 2,486 aumôniers, — 703 supérieurs, directeurs et professeurs de grands séminaires, — 3,101 directeurs et professeurs d'écoles secondaires ecclésiastiques, — plus 5,538 élèves de grands séminaires et 2,134 élèves de maisons secondaires ecclésiastiques.

Le Congrès d'Auray. — Le Congrès des associations catholiques s'est ouvert à la basilique de Sainte-Anne d'Auray, le 16 septembre, au milieu d'une très nombreuse assistance. M. l'abbé Garnier a prononcé un magnifique discours devant NN. SS. de Vannes, de Séez et du Cap Haïtien. A la séance générale du soir, discours du R. P. Delaporte, de M. Yvert, du R. P. Ludovic, et de Mgr Bécel. (*La Croix.*)

Le Congrès catholique Bavarois. — Plus de 4,000 personnes ont pris part au Congrès des catholiques de la Bavière, qui a eu lieu le 15 septembre à Straubing. Le Congrès a protesté contre l'annexion des Etats pontificaux, et félicité les députés du centre du Reichstag de leur dévouement aux intérêts de l'Eglise.

Le Converti du scapulaire. — Tous les chrétiens anciens ou nouveaux recevaient du Père Galibert (1) une forte et solide instruction, qui préservait leur foi et éclairait leur piété. A la base, Dieu, Jésus-Christ, son Evangile, son Eglise et ses sacrements, sa morale et son culte. Sur ces assises inébranlables les dévotions s'élevaient et grandissaient naturellement. Les dévotions au Sacré-Cœur, à Saint-Joseph, aux âmes du Purgatoire florissaient au sein de sa chrétienté et lui faisaient une place à part dans la mission tout entière. La Mère de Dieu était l'objet d'un culte universel, et souvent elle devenait pour la conversion des âmes un auxiliaire puissant.

« Un jour, raconte le P. Galibert, passant devant la porte d'un vieillard de quatre-vingts ans, auquel j'avais déjà administré les derniers sacrements, j'entrai dans sa demeure. Je m'aperçois que le malade ne porte pas de scapulaire, et j'en fais le reproche aux gens de la maison.

» — Mais, Père, il n'est pas reçu ! me dit-on.

» — Comment ! ne vous ai-je pas dit assez souvent les avantages de cette dévotion !

(1) Vie de Mgr Galibert, évêque d'Eno, vic. apostolique de la Cochinchine orientale, intitulée : *Histoire d'un héros*, par l'abbé E. Tesseyre, du diocèse d'Albi. — Téqui, éditeur, 85, rue de Rennes.

» Sur-le-champ, j'envoie à la résidence mon petit servant de messe, qui revient bientôt portant un scapulaire. Je le bénis, le fais baiser au mourant, le lui passe au cou et m'éloigne. J'avais à peine fait cinquante pas, que la petite-fille de l'Annamite courut après moi : « Père, me dit-elle, daigne rentrer, le malade veut te parler... » — « Père, me dit le moribond, je sens que je vais mourir, je ne dois donc plus tarder à décharger mon âme d'un poids qui l'accable. Il y a soixante ans, je commis un crime, et je ne l'avais jamais confessé. Reçois-en l'aveu dans ton cœur, je le fais bien humblement, Père ; mon âme est brisée de douleur ; Père, pardonne-moi. » Sa confession se fit au milieu de larmes, le pardon fut donné et il mourut le lendemain. Le Père attribuait cette conversion au scapulaire, une des formes les plus touchantes de la dévotion à la Mère de Dieu.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Une garniture d'autel. L'envoi était accompagné de ces lignes : « Offert à N.-D. de Chartres, en reconnaissance d'une grâce obtenue par son intercession. — Pour celui des autels dont la dimension s'accordera avec la longueur de la dentelle (M.-B., Nantes.)

Lampes. — 94 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en septembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 73 ; devant N.-D. du Pilier, 10 ; devant St Joseph, 2. — A la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres. — En septembre, ont été consacrés 105 enfants, dont 35 de diocèses étrangers.

Rosaire. — Le mois d'octobre ramène le beau mois du Saint-Rosaire. Nul sans doute n'a oublié l'Encyclique *Quanquam pluries*, publiée l'année dernière par Sa Sainteté Léon XIII, pour glorifier *le patronage de saint Joseph et de la Sainte Vierge qu'il convient d'implorer à cause de la difficulté des temps*, et nous engage « à réciter pieusement le Rosaire, à l'exemple de nos pères, aux âges de foi ; et à invoquer saint Joseph, proclamé par Pie IX le Patron de l'Eglise ».

Les temps n'ont pas changé : « les âmes sont attaquées impunément dans leur vertu et dans leur foi. » Aussi se dispose-t-on de toutes parts, comme les années précédentes, à suivre les exercices quotidiens du Rosaire, ou, si on ne peut les suivre, à réciter du moins plus fidèlement le chapelet.

— La première retraite des sœurs de Saint-Paul, à Chartres, prêchée par le R. P. Thomas, jésuite, a été terminée par la cérémonie de profession ; trente-quatre religieuses ont prononcé leurs vœux devant Monseigneur, qui a voulu fortifier leurs saintes résolutions par une allocution paternelle. La seconde retraite a été prêchée par le R. P. Wibaux, rédemptoriste (frère de Théodore Wibaux, le zouave pontifical de Mentana et de Loigny, mort diacre chez les Jésuites de Jersey, et dont on a publié la vie). Monseigneur a clos également cette retraite en présidant la cérémonie de vêture de vingt-huit novices et en adressant la parole à toute la Communauté.

La retraite a été prêchée au couvent de la Providence, par le R. P. Benoît Joseph, capucin; à la Sainte-Famille, par le R. P. Pouplard, de la Compagnie de Jésus ; à Bon-Secours, par le R. P. Falleur, de la même Compagnie.

FÊTE ET OCTAVE DE LA NATIVITÉ

Il y a bien des siècles que la Nativité de la Sainte Vierge est célébrée en grande pompe à Chartres. L'histoire nous dit quel éclat fit donner à cette fête saint Fulbert. Ses successeurs sur le trône épiscopal ont imité sur ce point sa dévotion à Marie. A notre époque, Mgr Regnault a encore rehaussé la solennité par des cérémonies exceptionnelles et les prédications de toute une octave. On le sait au loin comme auprès. Aussi est-ce le moment de l'année où la basilique de Notre-Dame de Chartres devient le rendez-vous d'un plus grand nombre de Pèlerins.

Ce sont d'abord les petits enfants, qui arrivent, le 8 septembre, de tous les coins du diocèse et même des diocèses limitrophes. Les parents qui les ont fait consacrer à N.-D. de Chartres dès leur naissance et très souvent même avant leur naissance, les apportent en son sanctuaire vénéré ; et c'est merveille de voir ces petits anges terrestres, parés de blanc ou de bleu, s'agiter sous l'étole des chapelains qui les bénissent, ou près du Pilier célèbre dont le baisement est une des habitudes chères aux Chartrains de tout âge. Des milliers d'enfants qui marchent et prient à côté de leurs mères, ou qui, portés par elle, ne savent encore donner que des vagissements au lieu de prières ; puis des milliers de cierges qui brillent aux abords du sanctuaire pour symboliser les vœux des familles, quel intéressant spectacle ! Pendant cette scène charmante à chaque instant renouvelée devant Notre-Dame du Pilier, les messes basses se succèdent à la Crypte et dans l'église supérieure avec beaucoup de communions. Puis l'office capitulaire déploie ses imposantes cérémonies au grand chœur. Là sont habilement disposées des décorations de fleurs et de feuillages, qui n'augmentent

ni ne déparent la majesté de l'architecture, mais qui unissent à son grandiose habituel le charme d'un air de fête.

D'une part le groupe de l'Assomption et d'autre part le trône de la sainte châsse émergent avec grâce d'un massif de verdure.

L'insigne Relique, exposée ainsi chaque jour de l'octave durant plusieurs heures, est l'un des puissants attraits du pèlerinage; nous avons vu près du saint Voile de Notre-Dame des visiteurs de toutes sortes; la plupart animés d'une vraie dévotion qu'ils aimaient à manifester; parmi les prêtres pèlerins, nous pouvons signaler des disciples de saint Ignace, (1) de saint Benoît, de saint François, de saint Dominique.

C'est aux vêpres du 8 septembre qu'a commencé la série de sermons qui devaient, chaque soir, jusqu'au 15 inclusivement, édifier le clergé et les fidèles en leur parlant de leur auguste Patronne.

Le prédicateur, en effet (le R. P. Dammann, de la Compagnie de Jésus), s'est inspiré de la pensée de la Vierge-Mère *Virgini Pariturœ* pour le plan de ses instructions. Qu'on en juge par le court aperçu que nous en donnons ici :

Le R. P. Dammann a parlé tout d'abord de la divine maternité de Marie. Et, à ce propos, se rappelant que S. Thomas, dans sa somme théologique, dit que la Vierge-Mère a reçu de Dieu une triple plénitude de grâce, l'une qui l'a disposée à devenir la mère de Dieu, l'autre qui l'a mise en possession de son divin Fils et la troisième qui l'a élevée dans le ciel à une gloire incomparable, le R. P. a traité des merveilles qui ont précédé, accompagné et suivi la divine maternité de Marie.

Le prédicateur s'est représenté ensuite la Très Sainte Vierge portant son Fils entre ses bras, le présentant à nos hommages et nous disant : Jésus est votre Dieu, adorez-le; il est votre Modèle, imitez-le ; il est votre Roi, faites-le régner partout dans la famille, dans l'école et dans la société. Ces trois pensées ont fourni la matière des cinq instructions suivantes :

Jésus est Dieu. Il l'a surabondamment prouvé par l'amour qu'il a su conquérir après sa mort et par la haine dont il a su triompher.

Jésus est notre Modèle ; et ce modèle est si élevé, si parfait que l'imitation de N.-S. est la grande grâce, le travail, la gloire de notre vocation chrétienne.

Jésus est Roi, et son règne il faut l'étendre à la famille et à l'école — tout conspire — a-t-il dit, — à déchristianiser la famille. Conspirons à notre tour à la christianiser. L'école est le prolongement de la famille; comme la famille, elle doit être chrétienne au

(1) Les Pères Jésuites de Vaugirard sont venus, avec plusieurs Frères de leur Société, le 23 septembre.

triple point de vue de l'autorité, de l'enseignement et de la formation morale.

Puis, revenant à Marie, au dernier jour de son Octave, il a insisté sur la dévotion que tout chrétien doit avoir envers elle; et, spécifiant davantage sa pensée, il a parlé du Rosaire, de son efficacité et de son opportunité, au point de vue personnel et social.

Le 11, la fête de l'Adoration mensuelle à la cathédrale primait toute autre solennité. Ce jour-là, l'exposition du Saint-Sacrement empêchait celle de l'insigne Relique. Au fond de l'âme, toutefois, la prière continuait d'associer Marie à Jésus devant l'autel de Notre-Dame devenu le trône de Jésus-Hostie. Pendant les messes et le soir, au salut, de beaux chants ont traduit les sentiments de l'assemblée chrétienne qui venait adorer Notre-Seigneur. Le prédicateur a su exciter encore cette dévotion si nécessaire et si douce en nous expliquant l'action eucharistique du Seigneur sur les âmes.

Le 13 et le 14, l'affluence des gens de la campagne devait accroître le mouvement dans la grande église, et en même temps multiplier les témoignages de piété envers la Sainte Vierge. Le 15, cette piété filiale s'est d'abord manifestée dans le pèlerinage versaillais dont nous parlons plus loin.

C'est surtout la soirée du 15 que nous devons rappeler ici. Les cérémonies traditionnelles pour la clôture de l'octave amènent toujours une foule compacte à la basilique. Après la belle instruction du P. Dammann, et le salut donné au grand chœur qu'illuminent les mille feux de l'autel et du triforium, la procession s'organise et traverse la principale nef au milieu des rangs pressés des fidèles. Monseigneur la préside, assisté de son chapitre, du clergé de la ville et d'autres ecclésiastiques pèlerins, au premier rang desquels on remarque M. Icard, le vénérable supérieur-général de Saint-Sulpice. La cathédrale, ainsi éclairée, ainsi remplie à l'heure du soir, est splendide ; la crypte aux longues galeries et aux fresques variées est plus merveilleuse encore sous les festons et les couronnes de lumières qui l'inondent. A la suite des congréganistes, des religieuses et des prêtres qui la parcourent tenant un flambeau à la main, et chantant les hymnes à Marie, comment modérer l'entraînement d'une telle multitude désireuse d'un spectacle qui ne semble pas être de la terre ?

Nous ne saurions estimer même approximativement le nombre de ces visiteurs ; le défilé des fidèles a duré plus d'une demi-heure. Mais ce que nous avons pu constater avec joie c'est l'attitude respectueuse de tous. Que de prières à Notre-Dame ! Et de sa part que de bénédictions !

PÈLERINAGE DE LA PAROISSE SAINT-LOUIS DE VERSAILLES

M. le chanoine Groult, curé de la cathédrale de Saint-Louis de Versailles, s'était proposé, vers la fin d'août, de préparer un petit pèlerinage à Notre-Dame de Chartres. Il pensait amener en son sanctuaire une centaine de personnes, ajournant à une autre année une manifestation plus générale et plus solennelle. Mais il comprit bientôt et avec plaisir qu'il s'était trompé sur le chiffre possible de pèlerins. Lorsque l'annonce de son projet fut suffisamment connue à Versailles, les adhésions se multiplièrent, si bien qu'au dernier jour, à la dernière heure, M. le curé avait pu distribuer environ six cents cartes pour les places de chemin de fer.

Le lundi 15 septembre, à 10 heures 45, le clergé de Chartres a été heureux de saluer, au seuil de la cathédrale, M. l'archiprêtre de Saint-Louis, suivi d'un tel nombre de pieux versaillais. Déjà quelques groupes, venus d'autres points de leur diocèse, savoir de Rambouillet, d'Etampes, de Dourdan, etc. les avait précédés à Chartres pour participer à leur fête. Le bourdon sonna à toute volée pour honorer les pèlerins ; le grand orgue leur fit entendre ses hymmes de joie. A peine étaient-ils installés au grand chœur, où la Sainte Relique était exposée, que Mgr l'Évêque de Chartres vint prendre place au milieu d'eux. A leur grande satisfaction, Monseigneur leur adressa le compliment de bienvenue. Voici une partie de son allocution :

Après quelques mots sur la beauté de l'église de Notre-Dame qui attire tant de visiteurs, Sa Grandeur continue ainsi :

... « Ce temple n'est pas seulement un des plus splendides sanctuaires de Marie, le souvenir qui s'y rattache est aussi un des plus vénerables. Il remonte au-delà même du christianisme.

Lorsque le vieux monde, agité de pressentiments mystérieux à l'approche de Celui qui devait venir, tressaillait déjà comme sous un souffle inconnu, ici même, dans le lieu où nous sommes, le sentiment universel prit une voix, et s'incarna dans un symbole prophétique devenu bientôt une réalité. Et les Druides élevèrent une statue à la Vierge qui devait enfanter : *Virgini Pariturœ.* Et quand elle eut enfanté Celui qui devait sauver le monde, comme appelé par la lumière qui s'était levée là, le christianisme accourut pour ainsi dire ; les Évêques des temps apostoliques convertirent nos pères, et, depuis lors, le sanctuaire chartrain a brillé dans l'Église d'un éclat sans pareil. Chaque siècle pourrait en redire les gloires, et les pèlerins célèbres accourus là d'âge en âge, et les merveilles ininterrompues de la puissance et de la bonté de Marie.

Vous marchez sur des traces illustres, et vous venez honorer et invoquer une protectrice puissante au ciel, qui ne peut manquer, ô pieux pèlerins, de répondre par des bienfaits à l'acte de foi et d'amour, à la gande supplication que vous faites : Marie vous bénira !... »

Rappelant ensuite le fameux miracle de la Place des Epars, alors que, à la vue du Voile de Marie, l'insigne relique chartraine, les Normands épouvantés s'enfuirent de toutes parts : « Ainsi en sera-t-il, s'écria l'Évêque, de la nouvelle barbarie qui nous menace, la barbarie civilisée, l'impiété... »

Une messe basse avec chants de cantiques et morceaux d'orgue suivit le discours épiscopal. M. le chanoine Groult, qui célébrait, a donné la communion à un certain nombre de personnes ; la plupart des autres voyageurs avaient communié le matin à Versailles.

Il était midi quand se termina cette première cérémonie du pèlerinage. Il fallait bien accorder quelque temps au repos, à la réfection, à l'étude rapide des monuments.

Beaucoup parmi ces fervents chrétiens voulurent abréger les heures du loisir pour en consacrer davantage à la prière auprès de nos Madones.

Après les vêpres du Chapitre, tous étaient rassemblés de nouveau dans le grand chœur pour le chant des vêpres de la Sainte Vierge, l'instruction, le salut et la procession. Le prédicateur fut M. l'abbé Macaire, curé de Rambouillet. Dans un langage tour à tour gracieux et fort, poétique et éloquent, il nous a dit les impressions que cause la vue de la basilique chartraine, l'accroissement de foi et d'espérance que suscite dans les âmes cet illustre sanctuaire de Marie. La part que prit saint Louis aux frais de construction de ce temple auguste, et la place occupée par sa statue au riche portail qui rappelle ses dons et son pèlerinage, inspirèrent une péroraison émouvante au prédicateur des paroissiens de Saint-Louis de Versailles.

Avec cette foi et cette espérance qui venaient de lui être recommandées, l'assistance pouvait attendre des fruits abondants de la bénédiction du Seigneur au Saint Sacrement de l'autel, et ensuite de la prière ardente continuée pendant la procession à la Crypte. Nous avons dit bien des fois combien est vive en pareille circonstance l'impression des spectateurs dans la nef souterraine illuminée. En quittant l'église de Notre-Dame de Sous-Terre, les pèlerins du 15 septembre ont exprimé, eux aussi, avec un saint enhousiasme, leurs sentiments d'admiration et de reconnaissance.

Tous ont repris le chemin de Versailles avec le désir de renouveler une autre année un pèlerinage si facile et si édifiant.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. J'avais promis une messe d'actions de grâces à Notre-Dame de Chartres, en demandant une guérison; cette guérison étant obtenue, j'accomplis ma promesse. (M. P., à R., diocèse d'Évreux.)

2. Veuillez faire une neuvaine en l'honneur de N.-D. de Chartres, pour la remercier, en notre nom, d'un nouveau témoignage de sa protection. (F. C., à M., diocèse de Chartres.)

3. Veuillez faire dire une messe pour les âmes du Purgatoire; je la demande en reconnaissance d'une grâce obtenue cette semaine. (L. B., à E., diocèse de Versailles.)

4. Je vous ai demandé une neuvaine de prières pour l'obtention d'une grâce: Ma mère est veuve; mon père, qui était français, nous avait laissé deux propriétés dont la location ou la vente nous était nécessaire comme moyen de subsistance; et nous ne trouvions ni à vendre ni à louer. M'étant rappelé alors ce qu'on m'avait appris sur le pèlerinage de N.-D. de Chartres, dans un voyage que je fis en Europe, il y a trois ans, je me suis recommandée à cette Bonne Mère. Après une neuvaine en son honneur, nous avons obtenu la protection désirée; c'était à la fin d'avril, un jour d'exposition du Saint-Sacrement, où nous avons fait la Sainte Communion; nous avons loué nos propriétés. C'est avec plaisir que je vous envoie une offrande. Veuillez m'adresser une image de Notre-Dame de Chartres et me faire servir chaque mois votre intéressante revue. (M. G., à St-J. B., Montréal, Canada.)

5. Dès le commencement de notre neuvaine, notre petit malade s'est trouvé mieux; la jambe sur laquelle était tombée la pierre, reprenait son service; avant même la fin de la neuvaine il a pu renoncer au bâton qui lui servait d'appui. Je me propose un pèlerinage avec mes deux enfants. (J. M., à V., diocèse d'Autun.)

6. Reconnaissance à Notre-Dame de Chartres pour la protection qu'elle a daigné nous accorder à la suite d'une neuvaine que j'avais demandée pour obtenir le retour à la santé de ma fille!

Je viens de nouveau vous demander une autre neuvaine, afin d'obtenir de Notre-Dame de Chartres la guérison de deux malades. (J. G., à B., diocèse de Chartres.)

NOTRE-DAME DE LA SALETTE, A ORROUER.

Il y a une trentaine d'années, pour obvier à l'éloignement de l'église paroissiale d'Orrouer, une petite chapelle, dédiée à Notre-

Dame de la Salette, a été érigée au hameau central de Serez, par les soins de M. l'abbé Paty, ancien curé de la paroisse, aujourd'hui économe des séminaires. Cette année, comme les années précédentes, on y a célébré solennellement, le 19 septembre, l'anniversaire de l'apparition de la Sainte Vierge aux petits pâtres du Dauphiné. Plusieurs prêtres des environs étaient venus pour la circonstance prêter leur concours à M. le Curé. Le nombre des pieux visiteurs et des pélerins n'avait pas diminué. On remarquait principalement l'affluence des mères, toujours heureuses en nos contrées de présenter leurs enfants aux autels de Marie. L'indifférence religieuse, surtout quant à la pratique des devoirs essentiels du chrétien, ne fait, hélas ! parmi nous, que trop de ravages ; il est pourtant consolant de constater qu'il ne se produit aucun relâchement dans la dévotion à la Sainte Vierge. C'est d'un bon augure pour l'avenir. Puissent nos populations ne pas rester sourdes plus longtemps à l'appel de Notre-Dame de la Salette ! Quand comprendront-elles enfin que la source de nos maux est dans l'oubli de Dieu, et que la cause des fléaux qui tombent sur nous est le mépris des lois divines et des préceptes du Décalogue ?

Les personnes charitables et principalement les pèlerins de la Salette qui voudraient contribuer à l'entretien et à l'ornementation de la chapelle sont priées d'envoyer leurs offrandes à M. le Curé d'Orrouer.

NOMINATIONS DANS LE CLERGÉ

Ont été nommés : curé de Saint-Victor-de-Buthon, M. l'abbé Daviau, précédemment aumônier des Dames-Blanches, à Châteaudun. Il remplace M. l'abbé Tondut, démissionnaire pour cause d'âge et de santé. — Curé de la Chapelle-Guillaume, M. l'abbé Baudouin, précédemment vicaire de M. Tondut, à Saint-Victor. — Aumônier des Dames-Blanches, à Châteaudun, M. l'abbé Crenier, ancien vicaire de Courville.

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières de nos associés les défunts dont les noms suivent :

Deux religieuses de Saint-Paul de Chartres. 1° Sœur Elisabeth Dubergé, décédée le 2 septembre, à l'âge de 83 ans ; 58 de religion ; 2° Sœur Prudence Braudon (de Cherbourg), décédée à l'âge de 48 ans ; 28 de religion.

Une religieuse des Sacrés-Cœurs, à Chartres : Sœur Boulzé décédée le 15, à l'âge de 69 ans ; 44 de profession.

Mgr Belouino, évêque d'Hiéropolis, ancien coadjuteur de l'archevèque de Port-au-Prince. M. P.-L.-A. Billiard, de Chartres, professeur à Bernay. — Miss O'Hanlon, à Orléans. — Mme Lemière, à Vire. — M. Guiot de la Rochère, à la Rochère. — M. le Marquis de Maupeou, à Illiers. — Mme Javary-Daguesseau, au Mans. — M. l'abbé Darel, à Séez. — M. l'abbé Gélot, à Orléans. (Nous avons déjà annoncé dans un supplément hebdomadaire la mort de ce digne prêtre, directeur des *Annales religieuses* d'Orléans.) — Mlle C. Pichon, à Gallardon.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES religieuses, philosophiques, historiques et littéraires, Revue mensuelle, publiée par des *Pères de la Compagnie de Jésus.*

I. Un héros de Loigny : Le comte Henri de Verthamon. — II. La Bible de Sixte-Quint, P. FERD. PRAT. — III. La Lutte pour la vie : Microbes contre Microbes. — IV. Les Canadiens-Français émigrés dans la Nouvelle-Angleterre. Deuxième partie : Situation religieuse. L'avenir de l'émigration canadienne. P. E. HAMON. — V. La Chromatique ou science pratique des couleurs, P. Ed. VILLAUME. — VI. Encore le Baccalauréat : Vingt-et-unième édition, P. A. DE GABRIAC. — VII. Mélanges : Le général de Sonis, P. ÉT. CORNUT; Choses d'Alsace, P. P. BRUCKER. — VIII. Bibliographie. — IX. Tableau chronologique des principaux événements du mois, P. J. B.

RETAUX-BRAY, éditeur, rue Bonaparte, 82, Paris, et chez tous les libraires.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 28 septembre, dix-huitième dimanche après la Pentecôte, fête de Notre-Dame des Sept Douleurs ; offices aux heures ordinaires. — Le Lundi 29 septembre et le jeudi 2 octobre, messe pour l'Association des Mères Chrétiennes. — Le mardi 30, messe pour l'Association de Saint-François-de-Sales. — Le jeudi 2 octobre, messe à 8 heures, pour l'Association du Saint-Sacrement. — Le samedi 4 octobre, messe pour les Tertiaires de Saint-François. — A la fin de la semaine, commencement du mois du saint Rosaire et triduum préparatoire à la fête du 5 octobre.

PAROISSE-DE-SAINT-PIERRE. — Dix-huitième dimanche après la Pentecôte, Notre-Dame des Sept Douleurs. — Le soir, après les Vêpres, réunion mensuelle de l'Archiconfrérie et des enfants de Marie, allocution, procession et salut. — Vendredi à 8 heures, salut en l'honneur du Sacré-Cœur. — A partir du 1er octobre, exercice du Rosaire, à la messe de 7 heures.

Dreux. — PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 28, offices aux heures ordinaires. Le mardi 30, à 8 heures, exercices du mois du Rosaire, et ainsi les jours suivants. Le jeudi 2 octobre, Exposition mensuelle du T.-S. Sacrement; à 8 heures, Grand'Messe, à 3 heures, Vêpres, instruction et Salut. — Le Vendredi 3, à 8 heures du soir, exercice du Rosaire et Sermon en l'honneur du Cœur de Jésus.

Nogent-le-Rotrou. — Saint-Hilaire, le 3 octobre, Fête de l'Adoration. Prédicateur : M. l'abbé Sablier, de Bordeaux.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE

11me Numéro — LA VOIX — Novembre 1890

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

PAULINE-MARIE JARICOT (*Suite*). — LES MIRACLES DE N.-D. DE CHARTRES. — LES SŒURS DE SAINT-PAUL; ÉTAT DE LEURS MISSIONS (*Suite*). — FAITS RELIGIEUX. — CHRONIQUE DE N.-D. DE CHARTRES : FÊTES ET CÉRÉMONIES. — NÉCROLOGIE. — BIBLIOGRAPHIE.

AVIS

Contrairement à l'annonce insérée au dernier supplément de la Voix, c'est pour l'Église du Sacré-Cœur de Paris, dite Vœu national, que se fera, comme les années précédentes, la quête de la Toussaint. Cette œuvre est aussi de celles qui se recommandent d'elles-mêmes à la piété catholique.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

SOUVENIRS D'UNE AMIE

Sur la vie, les œuvres et les épreuves de Pauline-Marie JARICOT (1)

Mademoiselle Jaricot fit part de son projet d'absence à son médecin, celui-ci le combattit tout d'abord, le regardant presque comme un avant-coureur de sa fin prochaine; mais, sur les instances réitérées de la malade, comme il n'avait aucun espoir de lui conserver la vie, et ne pouvant d'ailleurs croire qu'il s'agissait d'un si long parcours, il se laissa arracher une sorte de *laisser-passer* dont Pauline-Marie profita presque aussitôt.

On était au mois d'avril de l'année 1845. Le voyage d'Italie ne se faisait pas aussi rapidement qu'aujourd'hui, il lui fallait plusieurs semaines pour arriver à Rome, et de Rome il restait encore un assez grand espace de chemin à parcourir pour atteindre *Mugnano del Cardinale*, petite localité du diocèse de Nole, placée non loin de Naples. Sans s'inquiéter des diffi-

(1) Palmé, éditeur, rue des Saints-Pères, 76, Paris.

cultés, la malade partit, étendue dans une voiture bien douce; son chapelain et deux personnes dévouées l'accompagnaient. — « Elle n'ira pas jusqu'au premier relais, disait-on, et dans » quelques jours nous verrons revenir un convoi funèbre. » Mlle Jaricot a rapporté ces paroles qu'elle entendait sans que sa confiance et sa foi, ainsi qu'elle l'avoua depuis, en fussent le moins du monde ébranlées. La première journée se passa sans accidents, mais à chaque secousse occasionnée par la voiture, tous les regards se portaient sur la malade dont la pâleur et l'immobilité avaient quelque chose d'effrayant! Le soir on s'arrêta pour passer la nuit dans une hôtellerie, ce qu'on devait faire tout le long du voyage, et un grand fauteuil disposé à cette fin devait servir à transporter Pauline-Marie de la voiture au lieu où elle s'arrêtait. La nuit fut mauvaise, néanmoins ce fut Mlle Jaricot qui, le lendemain, donna le signal du départ après avoir entendu la messe dans sa chambre.

Durant le trajet le recueillement était profond et le silence n'était interrompu que par la récitation du Rosaire ou par quelque invocation au Sacré-Cœur de Jésus, que Pauline-Marie aimait si tendrement. Mais elle ne pouvait guère que s'unir à ces prières, car la fièvre ardente qui la dévorait l'avait réduite à toute extrémité. Les jours s'écoulaient ainsi, sans amener la mort et l'on s'avançait vers le but. Aussi peu à peu on en vint à partager la confiance et l'espoir de la sainte voyageuse.

Ici vient se placer le récit d'un fait charmant, qui remplit tous les cœurs d'une ineffable joie.

On était arrivé à un endroit des Alpes où l'épaisseur de la neige ne permettait plus d'avancer que très difficilement, même avec l'aide de plusieurs montagnards et de leurs bêtes de somme. Le ciel, d'un bleu limpide, enveloppait comme un pavillon les cimes éblouissantes, que le soleil du printemps inondait de lumière et de splendeur! Le regard découvrait au loin un horizon immense, et en bas des cascades, des lacs, des torrents et des vallées déjà riches de verdure et peuplées d'innombrables troupeaux. On venait de s'arrêter pour contempler à loisir ces merveilles de la nature, quand, tout-à-coup, un gracieux enfant se présente à la portière de la voiture, sourit à la malade, la regarde avec une inexprimable tendresse, et dépose entre ses mains une rose blanche et embaumée.

Le jeune messager disparut si rapidement dans les sinuosités des montagnes, que *Pauline-Marie* eut à peine le temps de répondre par un *sourire d'espérance* au céleste *sourire* de l'inconnu. Quel était cet enfant ? D'où venait-il ? Nul ne put le dire. Quant à la fleur, les montagnards affirmèrent qu'aucune fleur semblable à la rose *embaumée* ne fleurissait dans ces parages.

L'humilité de *Pauline* ne vit dans cette rencontre qu'une aimable attention de la Providence, — d'autres y trouvèrent un mystérieux symbole de l'hommage du *Rosaire vivant* que la servante de Marie allait faire au chef suprême de l'Église.

Enfin, après de longs jours d'angoisses, on arriva à Rome, Mlle Jaricot et ses deux compagnes reçurent au couvent des religieuses du Sacré-Cœur *della trinita del monte* la plus cordiale hospitalité. Sa Sainteté Grégoire XVI daigna s'y transporter lui-même pour visiter la servante de Marie, rendant ainsi honneur à la zélée fondatrice de la *Propagation de la Foi* et du *Rosaire vivant.* Le saint Père, frappé de l'état dans lequel il la trouva, lui demanda de prier pour lui et pour l'Église, dès qu'elle *serait arrivée au ciel.* « Oui, très saint Père, répondit la mourante, je vous le promets ; mais, ajouta-t-elle, si à mon retour de Mugnano j'allais à pied au Vatican, votre Sainteté daignerait-elle faire procéder à l'autorisation du culte de la chère sainte Philomène ?

Assurément, reprit le vénéré Pontife, car il y aurait là *un miracle de premier ordre.* Puis se tournant vers la supérieure de la maison, il ajouta en italien « Qu'elle est donc malade ! elle semble sortir de la tombe. »

Après quelques jours de repos on se remit en route.

Pendant le trajet de Rome à Mugnano, la pauvre malade s'affaiblissait d'heure en heure, et aucune parole, pour ainsi dire aucun souffle ne sortait plus de ses lèvres décolorées.

On ne saurait dire au prix de quelles angoisses Pauline-Marie, arrivée à Mugnano, put être transportée au tombeau de la Vierge martyre.

A sa vue le peuple profondément ému voulut faire publiquement une neuvaine pour obtenir sa guérison. Le dernier jour, comme on achevait avec une incomparable ferveur les prières accoutumées, la malade éprouva d'inexprimables souffrances, son cœur bondit dans sa poitrine et sembla vou-

loir se briser, en même temps d'intolérables douleurs se firent sentir dans tout son corps qui s'affaissa sur lui-même et n'offrit plus aux regards de la foule terrifiée que l'image saisissante de l'immobilité et la pâleur de la mort!

Les bons Napolitains qui s'en aperçurent, croyant qu'elle était sans vie, poussèrent de tels cris que l'on crut prudent d'emporter au plus vite le grand fauteuil sur lequel gisait Pauline-Marie. Mais elle, dans un suprême élan de foi et d'espérance, fit signe qu'elle voulait rester *là*, dût-elle rendre le dernier soupir auprès de cette tombe virginale, sur laquelle son regard restait attaché avec un indicible amour.

C'était l'heure de la Toute-puissance divine... Comme autrefois, dans la Judée, le Sauveur sentit qu'on l'avait *touché* de telle sorte qu'une vertu s'était échappée de lui, la Vierge martyre avait *senti*, elle aussi, sa sœur de la terre la toucher de telle sorte que ses ossements sacrés en avaient tressailli. — Et tout-à-coup pour Marie-Pauline la maladie avait disparu... Elle était radicalement guérie. En présence d'un tel prodige, l'allégresse succéda au désespoir. Il y eut des *hourras*, des trépignements, et les airs retentirent des cris mille fois répétés *Vive sainte Philomène! Vive la bonne martyre!* On imagina même de porter la miraculée en triomphe; mais elle s'y opposa énergiquement, et laissa en forme d'*ex-voto* le grand fauteuil qui lui servait depuis si longtemps, auprès du tombeau de la Thaumaturge. Ensuite pour répondre à l'ardente reconnaissance des habitants de Mugnano, Mlle Jaricot fit avec eux une neuvaine d'actions de grâce, venant à pied plusieurs fois par jour, de sa demeure à l'église, sans éprouver la moindre fatigue.

La sainte Française, comme on l'appelait, mit le comble à leur bonheur en paraissant vêtue comme les petites *monacelles* de Sainte Philomène, portant sur sa tête un long voile noir et sur sa poitrine un petit crucifix. Elle fit plus encore, elle ajouta à ses noms de Pauline Marie, celui de *Philomène*. En quittant *Mugnano*, Mlle Jaricot emporta une relique insigne de Sainte Philomène dans une effigie en cire de grandeur naturelle : elle lui donna la place d'honneur dans la voiture, à sa céleste bienfaitrice. Aux relais, les postillons qui l'avaient amenée dans un état voisin du trépas, criaient tout haut *miracle miracle! vive Sainte Philomène!* et la foule d'accourir de tous

côtés se pressant autour de la voiture, en invoquant la sainte martyre à l'effigie de laquelle grands et petits, riches et pauvres faisaient toucher quelque objet.

Arrivée à Rome, *Pauline-Marie-Philomène* se rendit à pied au Vatican où elle reçut de Grégoire XVI le plus paternel accueil. Il la fit marcher devant lui en tous sens, s'émerveillant de son agilité ; l'auguste vieillard la combla des privilèges les plus signalés, et la retint une année entière pour que le prodige opéré en sa faveur fût étudié et constaté à fond. — Après ce temps, la miraculée put repartir.

Son retour causa à Lyon une émotion générale. *Celle* qui, en partant, ne *devait pas aller jusqu'au premier relais*, gravissait d'un pas ferme et rapide la colline de Fourvières. Une foule considérable l'accompagna jusqu'au sanctuaire vénéré où le *Magnificat* fut solennellement chanté en actions de grâces d'une guérison si merveilleuse. Mlle Jaricot, retirée dans sa solitude, y fit bientôt élever à sainte Philomène une délicieuse chapelle que Grégoire XVI enrichit d'une relique insigne de la vierge martyre en y joignant d'autres témoignages de son auguste reconnaissance ; le même Pontife y avait mis le comble, à l'avance, en proclamant sainte Philomène la protectrice du *Rosaire vivant* fondé par Mlle Jaricot.

Les pèlerins de Notre-Dame de Fouvières s'arrêtaient ordinairement à mi-côte pour prier la vierge de Mugnano, et aussi pour retremper leurs âmes, au contact à la fois si tendre et si élevé de Mlle Jaricot.

Les anges gardiens de cette demeure pourraient seuls dire tout le bien qui s'y est opéré, car l'humble amie du Sauveur en dérobait la plus grande partie aux regards des hommes. On se sentait attiré vers cette femme éminente, même quand les années et les souffrances de tout genre eurent enlevé à son visage tous les charmes de la jeunesse, car il y resta toujours ce *quelque chose de beau* qui s'échappe de l'âme, à travers les ruines du corps, comme une sorte de reflet du céleste séjour.

C. de C.

Suite et fin au prochain numéro.

LES MIRACLES DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

On ne peut dire que les miracles de Notre-Dame de Chartres soient inconnus. Plusieurs sont demeurés populaires, transmis de génération en génération par les soins de traditions pieuses. Mais ce ne sont que des récits isolés, et le recueil entier est loin d'avoir la popularité qu'il mérite. La raison d'ailleurs en est bien simple ; c'est que ce recueil, composé en latin au XIIIe siècle, était resté sans traduction; écrite dans un français assez clair pour nos temps reculés. La seule traduction, intégrale, que l'on connaissait jusqu'alors, celle de Jean le Marchant, date à peu près de la même époque que l'original, et son français, inintelligible au vulgaire n'a pu sortir du domaine des amateurs et des érudits. Il nous fallait un texte français, qui, tout en respectant la langue et la dévotion naïves du Moyen-Age, sût se faire comprendre des fidèles les moins lettrés. L'accueil fait, il y a quelques années, par les lecteurs de la Voix, au récit d'un ou deux de ces miracles, montrait clairement et faisait regretter cette malheureuse lacune de notre histoire chartraine. Nous désirons la combler, en mettant au jour une traduction inédite jusqu'alors, et qui nous paraît satisfaire à toutes les exigences. Nous avons religieusement respecté la poussière des siècles accumulée sur ce langage vieilli. Personne ne songera à s'en plaindre s'il reste suffisamment intelligible. Daigne la « doulce Vierge » agréer l'hommage de cette publication, et lui faire faire son chemin auprès des amis de Notre-Dame de Chartres !

« Assez d'escribvains font usage des arts à eulx départis de par Dieu pour escribre sornettes, on au moins choses inutiles. Pour moy, il m'a paru debvoir estre à tous plus délectable, sy j'applique mon cœur et ma plume à remettre en la mémoire de ceulx de mon temps maint miracle du Seigneur Dieu, mainte merveille que il fict dans l'église de Chartre, à cause de la gloire de son sainct nom, pour sûr, ains aussy pour celle de sa glorieuse Mère, la benoiste Vierge; ce que ferai bien certainement en toute loyaucté, relatant chascun faict selon ce que j'ay veu ou ouy. Pour ce peut-être certains seront auxquels je paroîtrai coupable de présomption, voire d'orgueil repréhensible, de ce que moy pauvret soye le seul qui ait tenté cet œuvre, tandiment que maistre es-sciences moult éloquens et experts en tele matiére sont demourés cois. Néanmoins à ce j'ay esté poussé non pas tout par la dilection que par dévocion de certaines gens, me sollicitant à cela, par ce motif que les saincts Evangiles et les biaux dicts des prophétes sont digérés en un langaige simplice et inculte, aux escribvains desquels honneur est plus pour la fidelité que pour l'éloquence.

» Adonc en l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur MCXCIV, le IIIe jour des ides de Juin, elle avait la noble église de Chartre esté dévastée par ung merveilleux et déplorable incendie ; si telement que les murs d'icelle ayant esté disloqués, pourfendus et gisant à terre, grand besoin estoit de la reprendre par les fondements, et d'édifier ung temple nouvel. Et debvaient bien faire cela les chartrains pour la saincte Mère de Dieu, Vierge très-doulce, laquelle déjà autres fois avait manifesté par mainte chose merveillable qu'elle estoit la Dame de la ville et de l'église de Chartres ; en sus Elle venoit nouvellement de rendre très-clair par moult miracles et indices manifestes cela à sçavoir que Elle avait faict choix d'icelui lieu et d'icelle église pour en faire sur terre sa spéciale retirance. Et plus ne s'estonne ung chascun de ceste dilection, sy il pense à cestui gage antique de la dilection de la benoiste Vierge pour ceste église entre toutes, je veulx dire le très-sainct et insigne Voile, dont la très-doulce Vierge estoit revestue, lorsqu'elle portoit dans son sein son Fils, en mesme temps Fils de Dieu, et mesmement, de par maints aucteurs, durant son bienheureux accouchement. Cecy par dessus tout doit estre rememoré, quant à l'affaire cy-debvant, c'est que tretous, tant les clercs que les laïcs, avaient veu leurs maisons, et presque leur mobilier entier consumés par l'incendie. Or ces bonnes gens n'avaient absolument nul soucy de leurs dommaiges propres, ains réputoient estre le plus grant malheur, voire tout le malheur possible que

Le temple de la Vierge belle
De la cité gloire et tutèle,
De tout le païs doulx miroir
Aussy loing que regard peut voir,
L'insigne maison de prière,
Grâce à leurs péchiés fust par terre.

» Pour lors, il se treuva que ung certain cardinal de l'Eglise Romaine et légat du siège apostolique, qui avait nom Mélior, estoit présent par une prévoyante précaution de Dieu et de sa Mère. Lequel avait de ses yeux propres contemplé un faict sy pitoyable. Adonc il y compatissoit avec ung serrement de cœur sy grant que, lorsqu'il eust convoqué à l'entour de soy l'évesque et les chanoines, il leur démonstra fort gentiment la gloire de laquelle ils estoient déchus, effect de la colère divine, et amollit les cœurs au point de les décider à faire pénitence. A preuve (admirable fruict d'une bone conversion) ils promirent l'évesque et les chanoines d'attribuer durant trois ans, à la réparation de l'église, une partye non modique par ma foy, de leur revenus. Pendant ce temps-là,

le peuple chartrain se lamentoit par la raison qu'il avait esté plusieurs jours sans voir la châsse de la benoiste Vierge, laquelle, par crainte de l'incendie avait esté déposée dans ung lieu à l'écart. Et il fust ce bon peuple confict en une douleur incroyable et ung grant chagrin, jugeant qu'il falloit dédaigner de restaurer les édifices de la ville et de l'église, sy ung trésor si précieux, ou pour mieulx dire, la gloire de toute la cité, estoit perdu. Ains, ung certain jour solennisé, tout le peuple, par mandat du clergé, s'en vint au lieu où l'église aveit esté ce auparavant, et pour lors fust tirée de la crypte la châsse dessusdicte. Quand tretous l'eussent aperçue dedans les mains de l'évesque et du doyen qui la monstraient alentour, on ne saurait dire toutes les clameurs de louange et de liesse qui saillirent, toutes les actions de grâce qui montèrent devers Dieu et sa glorieuse Mère. Sy grande estoit la joye de l'assemblée et d'ung chascun, que tous laschèrent de leurs yeux des larmes abondantes; mesmement, s'estant prosternés en terre, adorèrent dévotement le seigneur Dieu, qui avait conservé à eulx, dessous ung incendie sy grant, le trésor incomparable, de par qui la cité estoit célèbre.

Ains m'en voudrois non faiblement
Laisser passer le faict suivant.
Nostre châsse pour retirance
Avait eu par grant prévoyance
Au moment du terrible feu
La crypte à la Mère de Dieu;
En laquelle, o bonheur! la porte
Estoit tout près l'autel. En sorte
Que ceulx qui Elle y avaient mis,
Bloqués par les feux ennemis,
Revenir sur leurs pas n'osèrent,
Ains en la crypte demourèrent.
Là d'ung péril certain de mort
Furent sauvés par le confort
De leur Dame sy vénérée.
En effet, la trappe férrée
Dont nostre crypte tout en haut
Estoit couverte comme il faut
Ne par les poutres fut brisée,
Ne par plomb fondu pénétrée,
Ne par les amas de charbon
Flambant dessus un temps fort long
Eu nulle part endommaigée.
Après l'ardeur sy enragée
D'un véritable feu d'enfer,

Il paroissait à tous fort clair
Que les pauvrets sans espérance
De fumée ou chaleur intense
Estoient morts. Aussy quant vivants
Les veirent tous et bien portants
Ils furent mis en grant liesse,
Tant, que des pleurs non de tristesse
Cheioient dévotement des yeux.
Ils s'esbattoient de joye entre eux,
Comme debvant gens par Marie
Ressussités de mort à vie.
Ils rendoient grâce au Dieu puissant
Qui avoit conservé vivant
Noë jadys dans les eaux grandes;
Plus tard Jonas en contrebande;
Dans la fosse aux lions Daniel;
Les trois enfants chéris du ciel
Au beau milieu de leur fournaise;
Et puis enfin dessous leur braise;
Au milieu des feux aussy grants,
Ses serviteurs ici présents.

» Adonc remis en joye après ung tel chagrin, le peuple de la bonne ville de Chartres se monstra en soucy merveilleux pour la restauration de l'église, comme la nécessité commandoit cela après la ruine des murailles cy-dessus rémémoréed. Aussy, chars à tirer les pierres estant préparés, tous, les ungs après les aultres s'invitent pareillement et s'exhortent à préparer et parfaire sans retardement ce que ils pensent nécessaire à la structure de cette œuvre, ou que les artisans prescribvent estre faict. »

LES SŒURS DE SAINT PAUL DE CHARTRES.

Coup d'œil général sur l'état de leurs missions pendant l'année 1889 et le commencement de l'année 1890.

(Suite)

Pour nos jeunes missionnaires tout est admiration et surprise au début. Ces fêtes de Saïgon sont si belles, la fête de Noël surtout si touchante ! Ma sœur Elisabeth et ma sœur Elphège en sont aux anges dans leurs longues lettres. Ma sœur Isaac en cause délicieusement.

« Qu'y a-t-il de plus beau, écrit ma sœur Elisabeth, que cette nuit du 25 décembre à la Sainte Enfance ! Oh ! si vous aviez pu admirer comme nous tous ces décors. La chapelle entière est

garnie de guirlandes de papier de toutes couleurs. De grandes étoiles lumineuses sont suspendues à la voûte. Autour de la crèche de l'Enfant Jésus ce n'est qu'illuminations de tout genre : des lampes, des étoiles, des croix transparentes. Pendant la messe tout s'allume. C'est d'un effet magique. Nos Annamites ont des visages radieux. Hommes, femmes et enfants prient en chantant ou plutôt en criant: Plus ils crient, plus ils sont dévots. Leur prière chantée et cadencée m'a beaucoup amusée les premiers jours. Ajoutez à cela une musique inattendue. La chapelle n'ayant point de porte, des petits oiseaux attirés par toutes ces chandelles se mirent à voler et gazouiller au-dessus de nos têtes. Au moment de l'élévation, pour mieux témoigner de leur foi bruyante, nos bons indigènes font partir des pétards qui nous font *tressauter* d'importance.

Le soir, nous avons assisté à la procession du séminaire. La façade était tout illuminée. Les jeunes Clercs ont commencé par le chant de plusieurs vieux Noëls ; puis une dizaine d'élèves, habillés en anges, se sont avancés. Quatre d'entre eux portaient la crèche, les autres l'escortaient. A ce moment, la procession s'est mise en marche : les élèves, les Pères chantaient de tout leur cœur. Malheureusement nous n'avons pu mêler nos voix aux leurs : les litanies étaient chantées en annamite. C'était touchant de voir cette longue file recueillie et surtout l'esprit de foi qui animait tous ces jeunes Annamites. On est vraiment étonné de tout le bien qui se fait dans ce pays. Plusieurs fois je me suis surprise à prononcer ces paroles : « Si nos sœurs de France savaient, toutes voudraient venir aux missions. »

Le jour de l'an à Saïgon. — Lettre de sœur Elisabeth. — « Parlons maintenant du jour de l'an. Nous sommes au 31 décembre. Il est deux heures de l'après-midi. La vaste chambre de communauté est remplie. Sœurs françaises et annamites, postulantes et novices, grands et petits garçons annamites, jeunes filles françaises métisses et annamites s'entassent dans la salle. Un fauteuil entouré de verdure et de fleurs, au pied d'une belle statue de la Sainte Vierge, est préparé pour notre mère qui arrive à 2 heures 1/2. Tous les visages s'illuminent. Le plus savant de chaque groupe se fait l'interprète de tous et récite un compliment autant que possible en français. Puis tous se prosternent la face contre terre, ce qui s'appelle faire des Lais, c'est-à-dire faire des salutations respectueuses. Ils se relevèrent puis retombèrent encore jusqu'à trois fois. Vous devez penser combien l'on est ému en voyant une cinquantaine de jeunes orphelins se prosterner ensemble si profondément et si respectueusement. Plusieurs jeunes filles offrent de jolis bouquets, comme on n'en voit pas en France, surtout au mois de décembre.

Notre bonne mère adresse à tous quelques paroles de remerciements et de félicitations, et tout le monde se retire bien content.

Le lendemain, premier jour de l'année, c'est le jour des cadeaux. Dès le matin arrivent tous nos bons Annamites. Pas un n'a les mains vides. Voici d'abord une famille entière. Le père, cocher de la maison, porte sur son épaule un gros plateau sur lequel nous apercevons six paquets de sucre blanc, deux flacons de confitures et différents fruits. La femme, qui a son jeune enfant dans le bras, porte une espèce de chapelet tombant jusqu'à terre. Je me demandais ce que cela pouvait être. Ce chapelet contenait de la poudre à canon et les grains étaient des pétards qui devaient éclater sous nos fenêtres pendant le dîner. A côté de la maman un petit garçon de six ans portait un panier dans lequel il y avait deux petits cochons d'Inde. C'était charmant. Père, mère et enfants offrent donc leurs présents, puis font leurs Lais à notre mère d'abord, puis à chacun de nous en particulier.

Une curiosité encore, c'est de voir tous ces bons Annamites souhaiter la bonne année au Bon Dieu. Dès le matin, ils se réunissent dans l'église. Le plus considérable d'entre eux prend la parole et fait les meilleurs souhaits à Notre-Seigneur pour l'année qui va commencer. Puis, avec un grand respect, il prononce un acte de consécration — Il donne alors un signal — Les hommes se lèvent, les femmes restent agenouillées ; et tous se jettent la face contre terre jusqu'à trois fois. »

Un premier baptême en Cochinchine. — Nouvelle lettre de ma sœur Elisabeth à la mère maîtresse en date du 12 janvier 1890.

« Depuis mon arrivée à Saïgon, ma chère Mère, je désirais beaucoup visiter une crèche dans l'espoir de pouvoir y baptiser un petit enfant. Notre mère Candide eut l'heureuse inspiration de m'envoyer à Cholon pour y passer la journée avec quatre de nos sœurs. En arrivant, ma sœur Louise de Jésus, la supérieure me dit que le Père était à Saïgon pour y faire sa retraite et qu'il avait dit en partant : Si ma sœur Elisabeth vient pendant mon absence je lui donne tous mes droits pour baptiser. J'avais vu une fois ce bon Père, et nos sœurs lui avaient dit toutes mes gourmandises de baptêmes. Vous devinez ma joie et de quel cœur je me mis à prier la sainte Vierge de daigner m'envoyer ce jour-là même un petit chinois. Depuis vingt-cinq ans que j'ambitionne cette grâce et que j'attends cette heure bénie ! Hélas ! le jour déclinait bien fort et toujours point de petit chinois n'arrivait à la crèche..... J'étais désappointée. Ma sœur supérieure nous proposa alors d'aller faire une visite au préfet de la ville qui est un riche païen annamite, mais il fut convenu que je reviendrais voir si la sainte Vierge m'avait exaucée. Enfin, à notre retour, une sœur annamite accourt radieuse

annoncer l'arrivée d'une jolie petite chinoise qui m'attendait pour devenir chrétienne. Vite on prépare ce qu'il faut. Nous entrons dans la chambre de communauté. La sœur annamite tenait l'enfant, ma sœur supérieure la petite coupe d'eau baptismale. Ma sœur Marie Félicie était à côté de moi comme marraine. J'étais bien émue; je n'osais commencer. Enfin, après avoir fait le signe de la croix et m'être recueillie, je dis : Au nom de la sainte Eglise, Marie-Joseph, je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi-soit-il. — L'heureuse enfant ! elle n'attendait que cette grâce pour expirer. Quelques minutes après, sa belle petite âme s'envolait au ciel. Bon voyage ! lui dis-je, cher petit ange ! mais du moins là-haut souviens-toi de moi. — Il me tardait d'être seule car je sentais les larmes me gagner, larmes de bonheur et de reconnaissance. J'ai sauvé une âme, répétais-je, j'ai sauvé une âme rachetée par le sang de Jésus-Christ. — Et je pensais à la France, à la Communauté, à ma mère, à mon frère, à toutes les épreuves et tribulations par lesquelles j'avais déjà passé, sur terre et sur mer, et je me disais : Toutes mes peines sont bien payées : J'ai sauvé une âme. Soyez béni, mon Dieu ! soyez éternellement béni !

En terminant, laissez-moi, ma bien chère Mère, vous raconter une de ces jolies histoires comme il en arrive tant dans ces pays de mission. Il y a quelque temps, notre mère Candide admettait à la Sainte-Enfance une petite païenne de 8 à 9 ans, fort intelligente et fort décidée. La culture de cette petite âme fut confiée à une de nos jeunes filles aveugles qut sut admirablement, par la grandeur de sa foi et la délicatesse de son dévouement, préparer sa chère néophyte au saint baptême. La petite païenne fut ainsi régénérée dans les sentiments d'un indicible bonheur, et, pendant plusieurs années, cette grâce précieuse du saint baptême se développa et s'épanouit, à la grande édification de tous. Malheureusement, l'âge des passions survint dans cette nature exubérante et le démon vint souffler la révolte dans cette âme. Prières, conseils, réprimandes, tout fut inutile. La pauvre petite Maria finit par s'évader et par rentrer à Cholon dans la maison de son père, païen acharné. Plusieurs mois s'écoulèrent ainsi et la petite fleur chrétienne semblait étiolée et flétrie pour toujours au foyer paternel. — Mais bientôt cette petite âme, si bien douée, sentit venir à ses yeux les larmes brûlantes de l'enfant prodigue. Se ressouvenant des douces joies de la Sainte-Enfance, de la dignité de son baptême ,des confidences divines du tabernacle et puis de ce don de charité qui n'existe qu'au sein de l'Eglise, elle résolut de retourner auprès de ses mères dans la foi. Elle s'ouvrit donc franchement de son dessein à son père sans prévoir le danger auquel une pareille déclaration pouvait l'exposer. Le père irrité lui déclara en termes

presque sauvages que la Sainte-Enfance lui était à jamais interdite. L'enfant ne se déconcerta pas d'une telle réponse. Sa foi se réveillant dans toute sa vivacité, elle réitéra sa demande quelques jours après. Le père s'emporte et la meurtrit de coups de rotin. Quand la jeune fille eut bien pleuré et quand surtout la souffrance occasionnée par ses blessures se fut un peu calmée, elle reparut calme mais décidée devant son père et lui déclara que, pour retrouver les joies saintes de sa maison chérie, elle était prête à s'évader si elle ne pouvait obtenir de consentement. Le païen exaspéré la saisit brutalement et l'attache à un poteau, puis, armé d'une torche enflammée, il se mit à lui brûler la plante des pieds, La petite martyre subit courageusement l'épreuve et resta fidèle au Dieu de son baptême... Mais pendant deux mois elle continua de souffrir cruellement de ses brûlures. Au bout de ce temps, ses pieds commençant à guérir, elle en profita pour se sauver à Saïgon, à la Sainte-Enfance. Elle y arrivait ainsi le 16 février 1889, toute confuse, les yeux baignés de larmes, marchant avec peine sur ses pieds meurtris. Elle se mit donc, suivant l'usage annamite, à faire ses grandes salutations jusqu'à terre et à demander grâce pour sa faute. Notre bonne Mère, quoique ravie au fond de retrouver sa brebis perdue, sembla faire quelque difficulté et commença par lui adresser quelques reproches. Pour toute réponse l'enfant eut un geste sublime, et, quittant sa chaussure elle se mit à montrer ses pieds qui venaient d'être brûlés pour la foi. C'était plus qu'il n'en fallait, car tous les cœurs étaient émus jusqu'aux larmes et la petite Maria était redevenue l'enfant chérie de la Sainte-Enfance.

Ma lettre est déjà trop longue — Adieu, chère et bonne Mère.

Sœur Sainte Elisabeth.

Lettre de la Mère Candide, datée de Saïgon, 15 juillet 1890, — « Mon Révérend Père, permettez-moi d'abord de vous présenter les noms de nos jeunes novices indigènes sollicitant de votre bonté le bonheur d'être admises à la profession religieuse.

De Thi-Nghé : sœur Marie-Joseph et sœur Paulina, annamites, sœur Clotilde portugaise.

De Bien-hoâ : sœur Eulalie, sœur Pauline, annamites.

De Saïgon : sœur Augustine, sœur Marie Madeleine.

De Mytho : sœur Véronique, annamite.

De Vin-Long : sœur Madeleine, annamite

De Haï Phong : sœur Théodora.

De Tan-Dinh : sœur Alexandrine.

Vous voyez, bon Père, que nous aurons une belle cérémonie, si vous nous faites l'honneur de les accepter. Elles sont dix annamites et une portugaise. Les supérieures ont donné de très bonnes notes

de ces jeunes sœurs. Et vraiment ces petites religieuses indigènes, choisies au milieu des infidèles et destinées à devenir les épouses d'un Dieu, sont on ne peut plus édifiantes. En les voyant à la chapelle, on ne croirait jamais que ce sont les humbles jeunes filles qui, naguère encore, se trouvaient en contact avec un peuple païen, lequel ne respire que le vice. Et voilà donc l'inappréciable résultat obtenu par le zèle persévérant des missionnaires et des sœurs ! Et par quelle série de grâces ces jeunes âmes sont-elles parvenues à quitter les ténèbres de l'infidélité pour entrer dans le royaume de la lumière ? Je vous laisse à en juger par le récit suivant :

Histoire d'Atchae, la petite sœur chinoise. — Hier, 14 juillet, à cinq heures du soir, j'eus un entretien avec une petite sœur chinoise. Quelle ne fut pas mon émotion en l'entendant me raconter les merveilles de la grâce à son égard ! — Née de parents païens, elle était l'aînée de quatre enfants. Sa mère, quoique infidèle, était honnête et bonne et passait rarement um seul jour sans offrir ses *chin chin* (salutations) au Boudha. Dans son zèle païen elle invitait sa petite Atchae (c'était le nom de l'enfant en question) à prier aussi les idoles. A cette époque Atchae avait près de six ans, âge bien tendre encore et bien facile à subir les impressions de toute sorte.

Et pourtant, par une action mystérieuse de la grâce, cette jeune âme éprouvait une répulsion profonde pour les idoles de sa mère. Aussi s'échappait-elle comme d'instinct de la maison paternelle au moment des pratiques idolâtriques. Le père disait : Laissons-la faire. C'est une légèreté qui se corrigera avec l'âge. Sur ces entrefaites une femme chinoise, privée d'enfants, sollicita des parents la faveur d'avoir Atchae comme fille adoptive. Les parents y consentirent sans difficulté et l'enfant partit bientôt pour Macao à la suite de sa nouvelle mère. A Macao, c'est un peu la réunion de tous les cultes. Là, le catholicisme, le protestantisme et le paganisme se font incessamment la guerre, et la vérité vit côte à côte avec l'erreur sous toutes ses formes.

La petite Atchae se trouvait donc égarée et jetée dans ce pêle-mêle de croyances. Toujours poussée par un attrait mystérieux, toujours inquiète d'un bien au-dessus des biens vulgaires, elle cherchait à travers tous ces temples celui dont elle entendait la voix. Ce fut alors qu'elle s'approcha des chrétiens et qu'immédiatement elle sentit qu'elle avait touché juste et rencontré la vérité. Elle était alors âgée de 11 ans.

Ayant fait la rencontre d'une chinoise chrétienne elle se fit instruire en cachette et finit par persuader sa mère adoptive qu'il lui serait infiniment avantageux d'être placée chez les sœurs de Saint-Paul, de Hong-Kong, afin d'apprendre à travailler et à gagner sa vie.

La mère adoptive ayant accédé à une demande qui paraissait si raisonnable, Atchae entra donc à la Sainte-Enfance et immédiatement, au milieu de cette atmosphère de grâce, elle sentit s'éveiller en elle un immense désir de connaître et d'aimer souverainement le Dieu des chrétiens. Par bonheur, se trouvait alors à la Sainte-Enfance de Hon-Kong une charmante petite religieuse chinoise, pieuse comme un ange et ardente comme un apôtre. Ce fut à cette digne fille de saint Paul que fut confiée la jeune Atchae, laquelle profita si bien des instructions et des exhortations brûlantes de sa vertueuse maîtresse qu'au bout de quelques mois, Atchae recevait le saint baptême. Un an après, admise au festin de la table sainte, elle recevait enfin ce Bien-aimé qui l'avait appelée et invitée depuis si longtemps, au sein même du paganisme et auprès des idoles de son père.

Depuis ce moment elle fit des progrès si sensibles dans la vertu, que sa bonne supérieure, ma sœur Paul de la Croix, disait en la voyant : Cette enfant nous fera honneur un jour. — Elle disait vrai. Au bout de quelque temps la même voix divine qui avait parlé si merveilleusement à cette jeune prédestinée presque au berceau, se mit à lui faire entendre l'ineffable invitation des vierges : Viens, mon amie, et tu seras couronnée ! La jeune fille écouta si bien cette voix de la divine Beauté, de l'éternelle Sagesse, qu'à 19 ans elle entrait heureuse et ravie à notre noviciat de Saïgon. Là comme à Hong-Kong, notre bonne Atchae fut non seulement la consolation, mais l'édification de tous. Au bout de trois ans, revêtue du costume virginal des Filles de saint Paul, brûlant du désir de s'immoler pour son Dieu, elle fut envoyée par nous au service des Lépreux. Là, au milieu de ces pauvres rebutés de la société, au milieu de ces plaies hideuses et fétides, vous verriez une aimable petite sœur, la modestie au front et le sourire au lèvres, circulant comme un ange de paix à travers les Lépreux. Cette petite sœur, c'est Atchae la petite chinoise, fille de saint Paul et épouse de Jésus-Christ.

Après avoir raconté l'histoire d'une de nos petites sœurs chinoises, laissez-moi, mon bon père, vous redire aussi celle d'une de nos sœurs annamites.

En 1865, M. l'Administrateur de Mytho conduisait à ma sœur Saint-Lizier, alors supérieure de la Sainte-Enfance dudit lieu, une fillette annamite âgée de sept ans environ. A cette époque, les païens furieux de se trouver sous la domination française faisaient tomber leur rage sur tous les catholiques indigènes. Les uns étaient incarcérés, les autres décapités, quelques-uns vendus comme esclaves, d'autres noyés dans les fleuves et les rivières. Un plus grand nombre périrent par le feu.

Ce fut à ce dernier supplice que furent condamnés les parents de notre petite orpheline réputés pour de fervents chrétiens. Arrêtés avec beaucoup d'autres, ils furent enfermés dans une vieille *caïnha* (maison) à laquelle on mit le feu ; et, au bout de quelques instants, dévorés par les flammes, ils emportèrent au ciel la palme du martyre.

Tels étaient les parents de notre petite Marie. Admise à l'orphelinat de Mytho, elle fut l'objet des soins les plus délicats de notre chère sœur Saint-Lizier qui s'appliqua à gagner et à façonner ce jeune cœur avec la tendresse d'une mère et la piété d'une sainte. Tant de soins n'étaient pas superflus. L'enfant, d'une nature violente et emportée, se cabrait souvent au frein et se laissait aller au caprice et à l'espièglerie. — La pieuse maîtresse, sans se décourager, poursuivait son œuvre avec une patiente bonté, si bien qu'au bout de quelques années, une transformation complète s'était opérée dans cette nature difficile et quand vint le moment de la première communion, ce n'était plus la même enfant. Le sang des martyrs avait parlé, la grâce avait fait son œuvre, et la sainte Hostie, en venant à elle pour la première fois, entrait dans son âme transfigurée. Ma sœur Saint-Lizier triomphait, mais son œuvre n'était pas achevée. Dans sa maternelle sollicitude, elle songeait à l'avenir de sa fillette chérie qui, avec sa riche nature, pouvait devenir ou un ange ou un démon. Le Bon Dieu voulut en faire un ange. En peu de temps la vocation religieuse se manifesta avec des signes si évidents et des dispositions si pures que la petite Marie partit bientôt au noviciat. Dans le même temps sœur Saint-Lizier quittait la Sainte-Enfance de Mytho et était désignée par ses supérieures pour prendre justement la direction du noviciat de Saïgon. La jeune Marie, en se trouvant ainsi providentiellement aux côtés de sa bonne Mère, ne se contenait plus de joie et ne cessait de prouver au Ciel sa reconnaissance en travaillant avec une énergie nouvelle à la réforme de sa vie. Quelques années après, elle prenait, elle aussi, dans la jubilation d'un cœur épris du divin amour, l'habit des sœurs de Saint-Paul et se consacrait à la formation chrétienne des petits enfants indigènes. C'est auprès de ces petites païennes que son cœur sentait le besoin de se dévouer, afin de faire connaître à ces esclaves du démon l'amour ineffable de son Dieu. Pour elle aussi arriva le beau jour des noces virginales, le jour tant désiré de la profession religieuse, vraies délices pour cette âme choisie, vrai couronnement de l'œuvre de sœur Saint-Lizier. Mais, hélas ! sœur Saint-Lizier n'était plus là pour attacher la petite couronne blanche sur la tête de sa fille. Pleine de mérites elle venait de remonter vers les cieux et ce n'est que de là-haut qu'elle put assister à la consécration de sa petite Maria.

Il y a trois mois environ, je reçus la visite d'un brave colonel. Il descendait du Tonkin et se disposait à rentrer en France où sa bien-aimée famille l'attendait avec anxiété. Ce colonel était le bon commandant de Mytho dont je vous ai parlé tout à l'heure. Après quelques paroles échangées, il me demanda des nouvelles de la bonne sœur Saint-Lizier. En apprenant que depuis trois ans déjà elle était ravie à notre affection, il se montra vivement ému. Je la connaissais très bien, me dit-il. J'allais la voir souvent lors de mon séjour à Mytho. Je lui avais confié, en 1865, une gentille fillette âgée de sept ans qui restait orpheline par suite du massacre de sa famille. Ne pourriez-vous me donner des nouvelles de cette pauvre petite? Qu'est-elle devenue? — C'est facile, colonel, elle est à la maison même. Si vous désirez la voir, je vais la faire appeler. — Volontiers, ma sœur. — Pendant qu'on allait la chercher, je lui dis qu'elle était religieuse, qu'elle parlait assez bien le français, qu'en conséquence il pourrait s'entretenir facilement avec elle. Comme j'achevais, notre jeune sœur entra. En apercevant sa petite protégée, ce bon colonel ne put dissimuler la vive émotion qui le gagnait et il s'écria : Que je suis heureux d'avoir fait une si belle action dans ma vie !

La conversation s'engagea entre le protecteur et la protégée. Le bon colonel fit connaître à la petite sœur qu'il était père de famille, qu'il avait en France des enfants chéris qu'il lui tardait beaucoup de revoir et qu'il recommandait tout particulièrement à ses prières. Celle-ci, dans sa reconnaissance, l'assura qu'elle n'oublierait jamais ses bontés et qu'en retour elle ne cesserait jamais de prier pour son intéressante famille..

Voilà, mon Révérend Père, quelques échantillons de ce cher noviciat indigène qui est la perle précieuse de nos œuvres d'Orient et qui nous est d'un si puissant secours sur ces terres loitaines.

Veuillez agréer l'hommage de mon profond respect.

Votre très humble fille,

Sœur Candide.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — *L'Encyclique de SS. Léon XIII à l'épiscopat, au clergé et aux fidèles d'Italie.* — Nous avons déjà donné une très succincte analyse de cette admirable Encyclique dans notre Supplément du 25 octobre. Ne pouvant l'insérer en entier dans notre revue d'un cadre trop restreint (1), nous tenons du moins à fixer ici l'attention

(1) Demander au Secrétariat de la Rédaction de *La Croix*, rue François 1er, 8, Paris, le texte de l'Encyclique. Prix 0,05. Remises 7/6 ou 15/12 ou 70/50 ou 150/100, 800/500.

sur deux points principaux : Le Saint-Père dénonce de nouveau le complot de la Franc-maçonnerie ; voici l'ordre des projets réalisés par la secte :

1° Destruction du pouvoir temporel, pour arriver — on le déclare aujourd'hui— à la destruction du pouvoir spirituel. 2° On en vient aussitôt à la suppression des ordres religieux. 3° Plus tard, obligation du service militaire des clercs. 4° On met la main sur le patrimoine ecclésiastique, en le confisquant ou en le grevant d'impôts énormes. 5° Exclure de la vie officielle de la nation toute inspiration et idée religieuse. 6° Prohiber ou entraver les manifestations religieuses sous de vains prétextes. — Les processions, etc. 7° Enlever sa constitution religieuse à la famille, par ce qu'on nomme mariage civil. 8° Faire grandir les nouvelles générations en dehors de toute idée religieuse par l'instruction exclusivement laïque, primaire et supérieure.

Voici maintenant un grand remède indiqué par le Pape contre les maux causés par les agissements maçonniques : « Et comme le principal instrument dont se servent les ennemis est la presse en grande partie inspirée et soutenue par eux, il faut que les catholiques opposent la bonne presse à la mauvaise pour la défense de la vérité et de la Religion et pour le soutien des droits de l'Église. Et de même que c'est la tâche de la presse catholique de mettre à nu les perfides desseins des sectes, d'aider et de seconder l'action des Pasteurs, de défendre et de favoriser les œuvres catholiques, ainsi c'est le devoir des fidèles de soutenir la bonne presse, soit en refusant ou en retirant toute faveur à la mauvaise, soit en concourant directement, chacun dans la mesure de ses moyens, à faire vivre et prospérer la bonne : en quoi nous croyons que jusqu'à présent en Italie on n'a pas fait assez. »

Persécution au Sut-Chuen. — Mgr Blettery, le nouvel évêque du Sut-Chuen vient d'annoncer une nouvelle persécution commencée le 11 août. Dès le premier jour 12 chrétiens morts et trois cents disparus. La chrétienté de Ma-pao-tchang occupée par les bandits, et là grand nombre de morts et de blessés : Partout le pillage. Les persécutés affluent à Tchong-King, la capitale, et sont dans la dernière des misères. Cette affaire a été encore suscitée par les francs-maçons nombreux en ce pays.

Les fêtes de Saint-Martin. — *La Semaine religieuse de Tours* annonce que le double jubilé de S. Gr. Mgr l'archevêque à l'occasion de la cinquantième année de son sacerdoce et de la vingt-cinquième de son épiscopat, sera célébré pendant la période des fêtes de Saint Martin.

Ces fêtes jubilaires, ordinairement si belles et si touchantes feront époque dans l'histoire diocésaine de Tours.

Déjà douze évêques et un cardinal ont annoncé leur présence; Mgr Gonindard, coadjuteur de Rennes, et Mgr Pagis, évêque de Verdun, prendront la parole à la cathédrale.

Un don princier pour séminaire. — Aux États-Unis le président du grand chemin de fer du Nord, M. James J. Hill, vient d'offrir à l'archevêque de Saint-Paul (Minnoseta) de faire bâtir à ses frais un séminaire pour la formation du clergé du diocèse. On estime que l'édifice coûtera 2,500,000 francs, et qu'il sera terminé dans deux ans. Le choix de l'emplacement est laissé à l'archevêque.

Tonkin. *Une cathédrale envoyée de France.* — Les Pères de la mission espagnole à Hanoï ont fait venir de France une cathédrale en fer, démontée, et qui s'élèvera dans quelques semaines à Ke-Sat. Les pièces, qui formaient huit cent trente-quatre colis, ont été apportées au Tonkin par le vapeur *Cosmopolit.* L'édifice, de style ogival, aura 55 mètres de long sur 20 mètres de large et 15 mètres de hauteur; il sera surmonté de deux croix en fer de 200 kilos, munies de paratonnerres. Le poids total du fer est de 76,000 kilos.

Le R. P. Dorgère. — Plusieurs *Semaines religieuses* ont dit que le R. P. Dorgère, qui vient de négocier le traité de paix de la France avec le roi de Dahomey, et qui, pour cela, a été décoré par le gouvernement français, était membre de la Congrégation des « Pères blancs » de Mgr Lavigerie. Il y a erreur; le R. P. Dorgère appartient à la Société des Missions Africaines de Lyon. Cette Société fut fondée par le R. P. Planque, du diocèse d'Arras, en 1856, et le Saint Siège lui assigna pour théâtre de ses travaux avec le Dahomey, la côte de Benin, la Côte-d'Or, Tanta et Zagazig (Egypte), le Niger.

Une nouvelle fondation à Lille. — La ville de Lille est désormais dotée d'un hôpital spécial pour les enfants malades. La bénédiction a été faite par Mgr Baunard, recteur de l'Université catholique, et la sainte Messe a été célébrée dans la chapelle par M. le chanoine Carton, curé de la paroisse, en présence de MM. les administrateurs de l'Université, de plusieurs professeurs et élèves, et d'un grand nombre de personnes, Messieurs et Dames que l'on trouve toujours dévoués à toutes les bonnes œuvres.

Cette assistance et cette bénédiction disent assez que l'institution nouvelle n'est point une œuvre municipale ni une œuvre « laïque » au sens actuel du mot. Elle est née d'une pensée de foi et d'un sentiment de charité chrétienne. C'est la dot d'une jeune fille appelée, dès son printemps, aux noces éternelles. C'est une réponse à cette invitation de Notre Seigneur Jésus-Christ: « Ce que vous ferez au plus petit des miens, c'est à moi que vous le ferez. »

Succès des Frères. — L'école des Frères de Cesson vient, nous apprend *le Journal de Rennes*, d'être laïcisée avec vingt-six autres écoles du département d'Ille-et-Vilaine. L'administration oficielle n'a annoncé la laïcisation que quelques jours avant la rentrée des classes. On voulait éviter la concurrence de l'école libre; vous allez voir comme on y a réussi: Les Frères ont été expulsés de l'école communale et, au jour fixé pour la rentrée, deux instituteurs laïques ont ouvert les classes. PAS UN SEUL ÉLÈVE NE S'EST PRÉSENTÉ. Cependant, le clergé et les catholiques de la paroisse avaient pris leurs précautions. Une maison avait été préparée, la déclaration a été faite aussitôt, et l'école libre a été, incontinent, ouverte sous la direction de deux Frères. Cette école a reçu, le *premier jour*, CENT TRENTE-DEUX ÉLÈVES, C'EST-A-DIRE TOUS LES ENFANTS DE LA COMMUNE, SANS EXCEPTION.

Et depuis trois semaines, les instituteurs laïques n'ont pu accaparer un seul élève.

Clamart (5, rue Fauveau, Seine). — Retraites ecclésiastiques. Ouverture le 10 et le 24 novembre, le 1er et le 15 décembre.

Loigny. — Demander le dernier nº du *Courrier d'Eure-et-Loir* (nº du dimanche 26 octobre). On y trouve sur la prétendue voyante de Loigny et ses adhérents un long récit qu'il est utile de répandre (S'adresser à M. H. Dubreuil, gérant du *Courrier d'Eure-et-Loir* à Chartres). Prix du nº : 10 centimes.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Lampes. — 92 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en octobre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 71; devant N.-D. du Pilier, 10; devant St-Joseph, 2. — A la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6; devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres. — En novembre, ont été consacrés 52 enfants, dont 24 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — La saison des Pèlerinages est passée. En octobre, les foules pieuses se sont portées à Paray-le-Monial, à l'occasion du deuxième centenaire de la B. Marguerite-Marie. C'était une continuation de ce mouvement magnifique des chrétiens qui se dirigent, pendant l'été, vers les lieux témoins des merveilles célestes.

Nous aussi, à Chartres, nous avons vu beaucoup d'étrangers au pied de nos Madones jusqu'à la fin des vacances ; depuis lors ils y sont plus rares. Parmi les ecclésiastiques remarqués en dernier lieu dans la basilique chartraine, outre les prêtres diocésains, nous signalerons plusieurs membres de la Société des Missions

étrangères ; ils venaient de diverses régions de l'Ouest où ils avaient dit adieu à leurs familles avant le dernier adieu à leur Communauté de Paris ils doivent être maintenant en route pour les missions d'Orient. Ils avaient voulu avant leur départ de la France consacrer leur avenir apostolique à N.-D. de Chartres. — Disons en passant, puisque l'occasion s'en présente, que cette année, la rentrée des élèves au Séminaire des *Missions étrangères* de la rue du Bac dépasse la centaine. « La Providence, en suscitant de si nombreuses vocations, veut, semble-t-il, réparer le vide qui s'est fait momentanément par l'effet de la loi militaire ; cette loi envoie au service 25 sur 30 élèves des années précédentes. »

— Les exercices du Rosaire n'attirent pas encore aux églises une foule comme il y en a au mois de Marie ; cela viendra bientôt ; on peut s'y attendre pour la cathédrale de Chartres, à voir la quantité de personnes qui suivent les exercices des dimanches et fêtes. Dans le cours de la semaine, bien entendu, beaucoup ont le regret de s'en abstenir, retenues qu'elles sont par leur devoir d'état Chaque jour toutefois l'assistance est édifiante pour le nombre comme pour la dévotion des fidèles qui s'y rendent. Ce saint mois du Rosaire commencé, comme nous l'avons dit, par le triduum de prières et les prédications du P. Roland, dominicain, a multiplié les hommages à Marie, selon les désirs du Souverain Pontife. La couronne mystique offerte ainsi chaque soir à la Reine du Ciel a dû provoquer dans son cœur maternel bien des intercessions efficaces. Il y avait des bienfaits demandés pour les âmes en particulier et pour l'Eglise. Combien sans doute auront été obtenus ? Mais la série de nos *Ave Maria* n'est pas interrompue ; nous la continuerons avec bonheur devant N.-D. de Chartres.

— C'est maintenant novembre avec sa fête de la Toussaint, nous montrant au ciel les élus qui l'ont conquis avant nous, et nous invitant aux luttes méritoires de la vie qui nous donneront le droit de les rejoindre. C'est novembre, avec sa solennité funèbre qui nous fait descendre en esprit dans les abîmes du Purgatoire. Et cette visite par la pensée aux membres de l'Eglise souffrante, nous la renouvellerons fréquemment, en écoutant le cri des âmes qui sont au lieu d'expiation : *Miseremini mei,* Ayez pitié de moi. Sainte messe, communion, prières, indulgences, ne négligeons aucun de ces moyens pour secourir nos parents, nos proches, nos amis, dont le cimetière garde les cendres, mais dont l'âme se purifie par de cruelles souffrances au lieu mystérieux qu'on a nommé le vestibule du Paradis.

— En octobre, il y a eu deux départs de sœurs de Saint Paul de Chartres pour les missions en pays étranger. Le 12, sept sont

parties pour la Cochinchine et le Tonkin ; le 26, cinq pour les Antilles. Le 1er novembre, cinq autres s'embarquent à Toulon pour la Cochinchine.

— Les fêtes de la Sainte Vierge ont un charme particulier pour les enfants de Marie, et nous comprenons sous cette dénomination, tous ses vrais serviteurs. A la Cathédrale, il nous est facile et doux de faire une telle remarque; nous constatons ces jours-là, plus de visites aux sanctuaires de Notre-Dame et plus de communions à ses autels ; le Pilier, témoin perpétuel de nos marques d'affection filiale pour l'auguste Reine dont il porte l'image, est aussi plus entouré. Dans le mois qui vient de finir, nous avons eu quatre de ces jours de choix pour les manifestations de fidélité à la bonne Mère ; la fête du Saint Rosaire, celle de la Maternité de Marie, celle de la Pureté, celle de son Saint Nom. Nous pourrions en nommer une cinquième : le solennel anniversaire de la Dédicace de sa basilique chartraine.

— Le jeudi 6 novembre, les élèves du Grand-Séminaire de Chartres seront réunis à la crypte de la Cathédrale pour un salut du Saint-Sacrement et prières communes à Notre-Dame, à l'occasion du départ des séminaristes appelés au service militaire. Monseigneur présidera et prononcera une allocution. Les fidèles sont invités à assister à cette cérémonie qui aura lieu à 5 heures.

— Voici les sujets qui ont été traités dans les suppléments d'octobre : Fleurs hebdomadaires de sainteté ; Appel en faveur de l'armée; Lettre du P. Déniau, missionnaire en Océanie ; Lettre sur les enfants en ferme ; Lettre de Monseigneur sur les catéchismes ; Fête du Rosaire; Le chanoine Raimbeau (poésie et notice); La science et la foi; Lettre de Monseigneur de la Martinique à Monseigneur de Chartres; Récit d'un pèlerin d'Oberammergau; L'adoration nocturne; Le 8e centenaire de Saint-Bernard ; Chronique diocésaine; Le Coudray, Janville, Mignières, Courville, Chartres (rentrée des classes, plusieurs récits de jubilé sacerdotal, fêtes de Communautés) : Bréchamps; Nominations de chanoines : Mgr d'Hulst, chanoine d'honneur; M. Levêque, chanoine titulaire; MM. Millochau, Sainsot, Drouin, Gougis, chanoines honoraires; enfin des faits divers.

— Nous ajournons au 1er supplément de novembre un récit sur les cérémonies présidées par Monseigneur à Épernon les 26 et 27 octobre. Voici d'abord une lettre dont Monseigneur a honoré M. l'abbé Genet, curé d'Épernon.

Lettre de Mgr l'Evêque de Chartres à M. le Curé d'Epernon.

Chartres, le 29 octobre 1890,

Cher Monsieur le Curé,

Je vous ai bien dit, mais pas encore assez à mon gré, combien j'ai été satisfait et de l'œuvre que vous avez accomplie et des cèrémonies religieuses auxquelles vous m'avez fait assister.

Il n'y a pas d'œuvre que je désirerais plus, quant à moi, avoir faite dans ma vie, que la restauration, si ce n'est la construction d'une église, et rien que je désire plus encourager et honorer; et je tiens à ce que nos bons prêtres du diocèse de Chartres le sachent bien.

Vous, c'est une restauration qui équivaut presque à une construction qu'il vous a été donné de faire. Certes, ceux de vos paroissiens qui ont vu cette église dans la détresse et l'humiliation où vous l'avez trouvée ne diront pas, comme les Israélites revenus de la captivité, que la gloire du second temple n'égale pas celle du premier. Quelle élégante régularité dans ces trois nefs! Et quand, après ce premier coup-d'œil d'ensemble qui m'a charmé, j'en suis venu à regarder les détails, la chaire, le banc-d'œuvre, les vitraux, surtout le splendide autel, car vous avez tout renouvelé, je vous l'avoue, ma joie et ma reconnaissance pour vous, cher Monsieur le Curé, ont été grandes. J'allais oublier ces quatre cloches, si harmonieuses, qu'on vous doit aussi. Et enfin, sur votre glorieuse colline, ce beau calvaire, dominant tout!

Vous avez donc fait tout cela: patiemment, laborieusement; car je sais bien tout ce que cela coûte!

Eh bien, quoique j'en aie adressé devant vos paroissiens mes félicitations, et à vous, et aux personnes généreuses qui vous ont prêté leur concours, je ne serais vraiment pas satisfait si je ne vous remerciais de nouveau, vous et elles, devant tout le diocèse.

Veuillez agréer, cher Monsieur le curé, l'hommage de mes plus affectueux et dévoués sentiments en N. S.

† François, évêque de Chartres.

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières plusieurs de nos Associés défunts, dont on nous a donné les noms :

M. Jean-Baptiste Graffard, à Tréon; Mme veuve Bourgeois, à Chartres; Veuve Constance Raimbaud, à La Ferté-Vidame; Mlle Esther Guerrier, à La Ferté-Bernard; Mme Guion, à Orgères;

M[me] Gaillard-Chambourdon, à Poitiers; M[lle] Thérèse Vidon, à Chartres; M. Martin-Montigny, à Nogent-le-Roi; M[me] Dupond, à Orléans; M. Duval, à Coudreceau; M[lle] Georget, à Gallardon; M. de Reviers-Mauny, à Ancise, près Châteaudun; M. l'abbé Moulin, curé de Griselles (Loiret); M[lle] Maunoury, à Chartres.

BIBLIOGRAPHIE

Les Dernières Étapes de la Vie, par l'abbé Henri Bolo, 1 vol. in-18. Paris, Réné Haton, 35, rue Bonaparte; Marseille, chez l'auteur, rue Jaubert, 16. Prix, 2 fr.; franco : 2 fr. 25. — Voilà un excellent livre à lire pendant les fêtes des Morts. Tous ceux qui ont besoin d'être consolés de la mort des leurs, ou encouragés devant la perspective de leur propre fin, profiteront de ces pages écrites à leur intention par un théologien qui est en même temps un lettré délicat et un orateur brillant.

En vente pour 1891 (17e année) : **Calendrier à effeuiller des Enfants de Marie,** des serviteurs de Saint Joseph et de toutes les âmes pieuses. Etrennes délicieuses aux âmes chrétiennes. Encouragé par NN. SS. les Evêques de Clermont, du Puy, de Saint-Brieuc, de Nevers, de Bellay, d'Aire, etc., etc. — Voici les prix franco de ce Calendrier (qui se distingue des contrefaçons par le titre en bleu) :

Un exemplaire ordinaire, 0 fr. 85 ; de luxe, 1 fr. 15; grand format, 1 fr. 50. — Remise par nombre. — Pour les commandes s'adresser à M. E. GIRERD, imprimeur-éditeur, à Riom (Puy-de-Dôme).

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires, Revue mensuelle publiée par des *Pères de la Compagnie de Jésus.* (Paris, Retaux-Bray, rue Bonaparte, 82. Prix : 20 fr.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE.— Dimanche, 2 novembre, vingt-troisième après la Pentecôte, fêtes des Saintes-Reliques. Les offices aux heures ordinaires. Après les vêpres du jour, vêpres des Morts. Après le salut, réunion de la Confrérie, procession et recommandations. — Le lundi 3, Commémoration des Fidèles trépassés, à 9 heures, office avec procession au cimetière si le temps le permet et grand'messe au retour. — Le jeudi 6, à 8 heures, messe pour l'Association du Saint-Sacrement (chapelle Saint-Piat). — Le vendredi 7, à 7 heures, messe avec allocution en l'honneur du Sacré-Cœur et le soir, salut, à 4 heures.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — (Le jour de la Toussaint, à 7 heures, Communion générale réparatrice; le soir aux vêpres, clôture du mois du Rosaire). — Le dimanche 2, les offices aux heures ordinaires; après les vêpres du jour, vêpres des Morts. — Le lundi 3, office à 9 heures avec procession au cimetière, grand'messe au retour.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le vendredi 7 novembre, à 8 heures du soir, salut et allocution en l'honneur du Sacré-Cœur.

Châteaudun. — Le 8 novembre, à 8 heures, à l'église de la Madeleine, messe et réunion mensuelle de l'Archiconfrérie des Mères chrétiennes.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE

12me Numéro — LA VOIX — Décembre 1890

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

AVIS POUR LES ABONNEMENTS

— Le 1er janvier étant une des principales dates d'échéance pour les abonnements à la *Voix*, nous espérons qu'à cette époque un certain nombre de nos abonnés nous enverront, avec leur cotisation de l'année courante, celles qu'ils doivent pour le passé.

— Nous rappelons aux abonnés *de notre Diocèse*, que leur date d'échéance pour la Voix et le Supplément *est le 1er juin*. Il leur est facile de faire eux-mêmes leur compte, s'ils ont commencé ou commencent à recevoir leur feuille à une autre époque. (25 centimes chaque mois pour la Voix mensuelle et 25 centimes chaque mois pour les suppléments.) Mais tout doit être payé en une fois, depuis le premier numéro à recevoir jusqu'au 1er juin qui suit.

NOTRE-DAME DE CHARTRES EN ORIENT

SON ÉGLISE ET SA STATUE AU CAMBODGE

Un curé du diocèse de Chartres nous écrit :

Monsieur le Directeur,

Depuis longtemps déjà la *Voix de N.-D.* a entretenu ses lecteurs du projet du P. Pianet au Cambodge. Ils savent que ce zélé missionnaire, clerc de N.-D. de Chartres, qui doit à cette tendre mère d'être parvenu à la double gloire du sacerdoce et de l'apostolat, a voulu consacrer ses néophytes, ses

œuvres, ses labeurs, la mission entière du Cambodge à la Madone de Sous-Terre : *Virgini parituræ.* Ils savent que, par ses soins, une église dédiée à Marie sous ce doux et mystérieux vocable, s'élève grande, somptueuse sur cette terre française aujourd'hui, mais courbée encore sous l'esclavage du paganisme. Déjà bon nombre d'entre eux ont pu voir et admirer dans les ateliers de M. Bouthemard, ce chrétien généreux, aussi ardemment que modestement dévoué à toutes les nobles entreprises, la superbe statue, reproduction exacte et fidèle de la Madone de Sous-Terre, toute prête à franchir les mers pour porter là-bas avec l'amour de N.-D. l'amour de la patrie française. Ils savent toutes ces choses ; ils ont donné généreusement pour cette œuvre : ils sont prêts à donner encore quand vous ferez appel à leur dévouement. Voulez-vous me permettre, Monsieur le Directeur, de leur soumettre à ce sujet quelques réflexions bien simples, mais de nature, il me semble, à consoler leur foi et à encourager leur zèle ?

Enfants de N.-D. de Chartres, ils aiment leur si aimable Mère : Chrétiens convaincus ils aiment les âmes et souhaitent voir tous les peuples et toutes les races de la terre ne former qu'un seul troupeau sous la houlette d'un seul Pasteur. Qu'ils voient donc et comprennent combien à ce double titre l'œuvre entreprise là-bas par l'apôtre clerc de N.-D. est grande, admirable et digne de tous les sacrifices. Le cardinal Pie a prononcé cette parole qui sert de devise à la *Voix de N.-D. :* J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident. C'est beau ; et, grâce aux efforts des premiers Pasteurs de ce diocèse, la prédiction est en voie de se réaliser. Mais si beau et si grand que ce soit, l'ambition de nos missionnaires chartrains prétend plus encore. Ce n'est pas à faire du sanctuaire de Chartres le centre de la dévotion à Marie seulement dans l'Occident qu'ils visent, mais encore dans le monde entier. Que l'on considère plutôt ce qui se passe :

Aux siècles passés, les Jésuites français, missionnaires au Canada, ont fait de l'Église qu'ils ont fondée en Nouvelle-France une fille de l'Église de Chartres. Ils avaient mis leur mission sous la protection de la Vierge qui doit enfanter : ils avaient appris à leurs néophytes à bénir, à aimer N.-D. : ils avaient obtenu du Chapitre de la Cathédrale une parcelle de la

Relique qui est le Trésor de notre Insigne Église. Et la reconnaissance des pauvres sauvages convertis par leur zèle s'étale encore éclatante sous les voûtes de la Crypte dans ces deux monuments qui sont là, suspendus aux pieds de la Madone : la ceinture et le collier en coquillages signés des Hurons et des Abnaquis et dédiés par eux à la Vierge qui doit enfanter. La dévotion à N.-D. de Chartres est demeurée vive sur cette terre du Canada ; et à Québec, où S. E. le cardinal Taschereau aime à se dire son fils dévoué, aussi bien qu'à Montréal, dont l'archevêque Mgr Fabre est chanoine d'honneur de la Cathédrale de Chartres, le culte de notre Madone est toujours en grand honneur. — Et de nos jours, voilà donc qu'au Cambodge le P. Pianet reprend l'œuvre accomplie au Canada par les Jésuites missionnaires : c'est la statue même de N.-D. qu'il veut abriter dans un sanctuaire digne d'elle et aux pieds de laquelle il convie ses néophytes à venir sauvegarder leur foi naissante.

Sait-on que sur un autre point de l'Extrême-Orient, au fond de la Mandchourie, un autre missionnaire, le P. Hinard, a déjà érigé une chapelle en l'honneur de N.-D. et qu'en cette chapelle l'image de la Madone Druidique recueille avec les hommages des nouveaux convertis, l'expression de leur reconnaissance pour les bienfaits qu'ils ont reçus d'Elle et de leur dévouement à son culte ? Se souvient-on que dans la presqu'île de Malacca le P. Barillon songe, lui aussi, à dédier une église à N.-D. ? Sait-on encore qu'aux Nouvelles-Hébrides le P. Deniau la fait aimer et bénir par ses chrétiens, hier encore anthropophages, et que son vœu le plus cher est de lui élever un autel au centre de sa mission qu'il a mise sous son patronage ; qu'aux Etats-Unis, dans l'Indiana, le Pères de la Croix sont entrés dans la même voie et qu'ils caressent les mêmes pieux projets ?

Oui, l'œuvre de nos missionnaires tend à faire du sanctuaire de Chartres, le centre de la dévotion à Marie dans le monde ! Or, qui des enfants de N.-D. ne tressaillerait dans son cœur à un tel spectacle ? Lequel ne serait fier de contribuer à une telle entreprise et ne s'y associerait de toutes les forces de son âme ? Ils aiment la Bonne Mère ; qu'ils la fassent connaître, bénir et honorer d'un bout du monde à l'autre ; quelle plus belle manière de lui témoigner leur amour ? Ils reçoivent d'Elle tant de faveurs ; qu'ils donnent à tant d'âmes qui ne la

connaissent pas encore, de puiser au même inépuisable trésor! Car c'est une idée belle et chrétienne entre toutes de mettre sous cette maternelle protection les efforts des missionnaires et les œuvres apostoliques. Comme le dit le P. Pianet dans sa dernière lettre, Notre-Dame de Sous-Terre n'est-elle pas la Notre-Dame des pauvres païens? Honorée par les païens Gaulois, elle les a enfantés à la vie de la grâce et de leurs fils elle a fait la nation fille aînée de l'Église. Que de peuples encore à enfanter à cette même vie! peuples que Dieu a créés pour en faire les frères d'adoption de son Fils Eternel, fils de Marie selon la chair. C'est donc Marie qu'il faut faire connaître à ces peuples; c'est entre ses bras qu'il faut les jeter pour qu'Elle en fasse des fils de la grâce de J.-C.

Comment vos lecteurs ne comprendraient-ils pas ces hautes pensées, ces généreux sentiments? Impossible, n'est-ce pas, que les unes et les autres demeurent sans écho dans leur âme; qu'ils s'en emparent donc, et que selon leur pouvoir ils agissent d'après ces nobles inspirations! Qu'ils donnent au P. Pianet et abondamment les ressources dont il a besoin pour parfaire son œuvre d'amour envers N.-D., de bénédiction et de salut pour ses pauvres païens! Et, quand le sanctuaire du Cambodge sera achevé, qu'ils fassent aussi bien et mieux encore, toujours mieux pour répondre à l'appel de nos missionnaires qui voudront tour à tour exalter la Vierge qui doit enfanter et remettre entre ses mains puissantes le salut des âmes confiées à leur sollicitude apostolique! (1)

X.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

SOUVENIRS D'UNE AMIE

Sur la vie, les œuvres et les épreuves de **Pauline-Marie JARICOT** (2)

Tandis que la petite colonie de Lorette qui s'était groupée de nouveau autour de la mère chérie y goûtait paix et bonheur, la servante de Dieu écoutait dans le silence de son âme les bruits sinistres qui s'élevaient de toutes parts et annonçaient le prochain écroulement de la société.

(1) Prière d'adresser aux Chapelains de N.-D. de Chartres les offrandes pour l'église du P. Pianet (Note de la Rédaction).

(2) Victor Palmé, éditeur, rue des Saints-Pères.

Les rapports qu'elle avait eus avec les ouvriers de Lyon, l'avaient mise à même de voir la cause du mal, et lui avaient inspiré l'ardent désir de le conjurer.

Nous touchons maintenant à la période la plus douloureuse de l'existence de Mlle Jaricot. Sa longue durée et le nombre si grand des péripéties qui s'y rattachent, nous forcent à nous restreindre dans l'exposé de l'œuvre si importante qu'elle voulait fonder et qui devait devenir pour elle l'occasion de tant de mérites et de tant de souffrances.

C'était vers 1846, on avait mis en vente la propriété ferrifère et forestière de *Notre-Dame des Anges*, près d'Apt (Vaucluse).

Cette usine avait reçu son doux nom de sa position topographique au pied de la petite montagne qui, depuis des siècles, porte sur son sommet l'antique sanctuaire de *Notre-Dame des Anges.*

Mlle Jaricot ayant eu connaissance de cette affaire, qui se présentait dans les conditions d'achat les plus favorables, eut la pensée de s'en rendre propriétaire et d'en faire le centre d'une œuvre ouvrière, telle que depuis nous en avons vu la réalisation au *Val des Bois* et dans plusieurs autres usines dirigées par ces hommes intelligents et vraiment chrétiens, dont les efforts ont produit de si heureux résultats.

L'affaire se conclut; mais la trop confiante demoiselle, par suite de son humilité profonde qui la portait toujours à s'effacer, en remit le prix (400,000 fr.) à un mandataire qui fut, hélas ! infidèle à sa mission.

Il en résulta pour Mlle Jaricot une ruine complète et ce qui lui fut le plus douloureux, la non réussite de l'œuvre pour l'établissement de laquelle elle avait fait de si généreux sacrifices. Vainement elle s'imposa, pour essayer de la relever, les plus dures privations... vainement elle s'exposa aux plus humiliants rebuts; vainement encore son infatigable amie, Mlle Maurel, parcourut-elle plusieurs contrées s'efforçant de susciter à l'œuvre de généreux protecteurs; tant d'efforts et de dévouements restèrent sans résultats...

Il fallut donc se résigner à dire le sublime *Fiat* qui, tombé de la croix, sanctifie les âmes assez fortement trempées pour le prononcer avec amour. L'énergique volonté de Mlle Jaricot ne faiblit pas devant l'épreuve, mais ses forces physiques s'affaiblirent sensiblement sous ce poids accablant.

.... Sa chère solitude de Lorette ne lui appartenait plus, mais *on avait bien voulu la lui laisser* jusqu'à sa mort. Plusieurs de ses filles spirituelles restèrent auprès d'elle, travaillant avec un admirable dévouement pour faire subsister leur sainte mère qui, sans ce généreux secours, aurait manqué des choses les plus nécessaires à la vie. Le dénûment de la petite communauté était parfois si grand que l'on se demandait comment on pourrait payer les provisions de leur modeste dîner. « Ne vous » tourmentez pas, disait alors la sainte mère, le bon Dieu ne » fait pas défaut aux personnes qui se confient en lui et qui, » après avoir fait ce qu'elles ont dû, lui abandonnent de tout » cœur le soin de ce qui les regarde. Je vais prier et j'espère » que le bon Maître viendra à notre secours », et des *multiplications* extraordinaires se produisaient en échange de sa confiance résignée. Depuis un an, Mlle Jaricot était bien malade; se voyant en si triste état, elle gémissait à la pensée de quitter la vie sans avoir pu payer des dettes qui, au fond, « *n'étaient pas ses dettes.* » Cependant la victime touchait au terme de son sacrifice, elle avait bu jusqu'à la lie le calice de la douleur, elle pouvait mourir !....

La servante de Dieu eut le pressentiment de son départ pour le ciel. Le matin de Noël elle avait fait la sainte Communion. Sur sa demande, dans l'après-midi du même jour, elle reçut les derniers sacrements. Que je suis heureuse, dit-elle, à présent j'ai mon passeport pour l'éternité !

La nuit du dimanche au lundi (29 décembre 1861), la vénérée mère fit elle-même les prières de la recommandation de l'âme. Cependant l'heure du départ n'avait pas encore sonné, la chère malade souffrait cruellement, mais sa patience ne se démentait pas et son amour pour Dieu se révélait par des aspirations embrasées du feu de la divine dilection.

Le 8 janvier 1862, les déchirements de sa poitrine redoublèrent, et pendant la nuit terrible qui suivit cette pénible journée, elle ne cessa d'élever ses bras vers le ciel. Enfin le calme revint; une demi-heure avant sa mort, une grande paix se répandit sur son visage et le 9 janvier à 7 heures du matin, elle rendit sa belle âme à son Créateur, comme un enfant fatigué qui s'endort sur le sein de sa mère.

Trois harmonies se sont élevées du cœur si grand et si pur dont nous venons d'entendre les dernières pulsations, l'*Hosanna*

des apôtres, son hymne du matin, que *la Propagation de la Foi* fit retentir d'un bout à l'autre de l'univers.

L'Ave Maria des Vierges, son cantique du midi, dont le *Rosaire vivant* révéla les charmes à des milliers d'âmes.

Et enfin, au soir du jour laborieux qu'on appelle la vie, le *Fiat divin* fut le gémissement inénarrable que son amour vainqueur de la souffrance et de l'humiliation répéta sans défaillir, jusque dans le triomphe de la mort.

Les obsèques de M[lle] Jaricot avaient attiré à l'église de Saint-Just, puis au cimetière de Loyasse, une foule de pauvres, d'orphelins, de prêtres et de personnes de toutes les classes de la société, qui venaient, par leur présence, rendre un dernier hommage aux vertus de cette fidèle amie du Sauveur, dont tous pouvaient répéter cet éloge si bien mérité : « Elle a passé sur la terre en faisant le bien. »

C. DE C.

LES MIRACLES DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(Suite)

Or sus, il advint dans le païs de Gâtinois que les habitans de Pithiviers, la bone petite ville, tant les clercs que les laics, se résolurent à fabriquer à leurs propres dépens, ung grant et moult puissant chariot. Et dessus icelui imposèrent ung chargement de froment, et ce froment estoit pour porter devers la basilique de la doulce Mère de Dieu, c'est à sçavoir l'église de Chartres. Et tous se mirent à tirer dessus, à qui plus fort, en grant zéle et dévocion, pour ce que ung chacun vouloit ainsi faire son sainct pélerinaige. A donc s'en vinrent à passer par le milieu d'un bourg appelé Puiset, duquel les habitans sont moult emplis d'entendement et d'industrie. Car comme ils sortoient dudict bourg, des gens accourus nombreux à ce spectacle, les voyant en si grant ferveur de tirer dessus le chariot de froment, prièrent pour qu'ils se reposassent une heure en confiant leur attelage à eulx nouveaux venus. Ce que iceux ayant entendu, ils n'en voulurent rien faire ; bien plus, comme on le rapporte, ils furent ung peu indignés, pensant debvoir perdre le fruict d'ung si sainct pèlerinage, sy ils souffroient des gens à partager leur route et leur labeur (1). Pour

1. Rogavernut quatenus ad horam sibi parcentes aliquantubum a labore desisterent et ispsis modo supervenientibus collaria commodarent. Quod illi audientes facere noluerunt, immo ut dicitur, aliquant tulum indignati sunt, putantes se tam pie peregrinationis fructum amittere si alios vel ad modicum, hujus vie et laboris socios paterentur existere. (Texte latin, p. 12.)

lors, ceulx qui estoient accourus à eux passant, moult espris eulx mesmes d'entreprindre quelque chose pour la bone Dame de Chartres, s'avisèrent que gens ayant si tellement chaud debvoient avoir grant soif. Adonc ils offrirent aux dicts pélerins de leur donner du vin à boire, ce que iceux oncque n'eussent vouleu refuser. Aussy, ceulx du Puiset s'en furent quérir du vin, ung plein tonniau et du melieur que purent treuver, lequel aux pèlerins en grant liesse amenèrent. Ceulx-ci quand veirent le tonnel accoururent aussy en grant liesse, surtout ung fort grain de convoitise y meslée. Si se mirent tretous alentour et pour lors s'estala ung spectacle moult cher et récréatif par les habitans de nostre terre, voire peut-estre aussy des cieulx. Le tonniau vitement est perforé par l'ung et l'autre bout, par debvant, par derrière, à dextre, à gauche; ja chacun ayant la main munie de coupe, que soit de verre ou d'argent, point n'est regardé, pouvent admirer le vin coloré si gentiment et savouré si doucement, et tretous, sans nul mésaise, emmeslés les ungs parmy les aultres, clercs et laics, riches et povres, boivent et reboivent souventes fois, sans aultre soucy que par tous moyens extraire la bone liqueur et boivent, sy bien, que après ung temps moulte bref, rien ne demeure dans le tonnel, hormy la lie, voire même pas toute (1). Ce que estant faict, chevillettes au tonniau remirent, remercierent ceux qui abvaient offert le vin et s'en allèrent. Ains voilà bien une aultre affaire. Celui qui jadys fist que la farine et l'huile de la pauvre fame veuve oncque ne descrut, pour le motif qu'elle se défist de ce qui debvoit son existence soutenir comme à l'enfant d'icelle, et au prophète divin largement le bailla, le biau Sire Dieu remplit de vin, et d'ung moult melieur le tonnel, de par les pèlerins de la benoîte Vierge gentiment vidé. Adonc quant voulurent ceulx du Puiset recharger le tonniau que moult allégié supposoient, et que trop le sentirent peser, grandement furent émerveillés. Si, vitement par la bouche du dessus regardèrent, et tretous ébahis demeurèrent en voyant ce tonnel estant de nouviau d'ung vin cher jusques en haut empli. Et bien certainement c'estoit du vin le plus pur: à l'odeur qui montoit aux narines, point ne pouvoit-on s'y mesprendre. Véhémentement estonnés, car ung tel fait estoit bien ung miracle, ils demeurèrent là les bones gens, ne sachant pas clairement quoi faire ils deb-

1. Currentes igitur cum desiderio et leticia peregrini qui sitis nimium patiebantur ardorem, ad dolium, et vinum sapore suavissimum, colore subtilissimum, tam cifis argenteis, quam vasis vitreis haurientes, sine delectu, sine ordine, sine personarum acceptione bibunt omnes et rebibunt et ex utraque parte dolium perforantes, ac vinum in dolis omnimodis elicere molientes, demum ebibendo totum exhauriunt, solis quidem sed non tolis fecibus vix tandem iu dolio relictis.

voient. Enfin par des cris, par des gestes les pèlerins sont rappelés, esquels tornant arrière, eulx aussy restent ébahis debvant chose sy merveillable. Et certains estoient par bone raison, que le tonniau bien abvoit esté vidé, mesme convinrent unanimement que Dieu fort sage abvait permy eulx boire le premier vin si gloutonnement pour que plus sûrement le miracle fust cru. Point n'est besoin de dire sy fut plus grande liesse debvant cette liqueur et cette divine merveille. S'épandant tretous alentour, ils s'apprestent à taster de ce vin sanctifié, non extrait du fruict de la vigne, ains de la grâce de Dieu découlé tout direct. C'est dans des calices que le reçurent, et le burent cette fois fort dévotement, plustost comme sy se fussent communiés, et entre temps, ne peuvent s'empescher de louer la douce saveur, d'admirer la dive couleur ; ils l'absorbent toutes voyes non plus tant comme breuvaige que comme remède pour la vie éternelle. Aucun malade par cette saincte liqueur fust gari de grièves infirmités, ainsy que par maint témoig l'avons su. Adonc les homes de Pithivier moult sont joyeux de ce qu'ils ont vu ung si biau miracle de par la doulce Mère de Dieu ; et sy le début du pélerinaige d'iceux grandement abvoit esté dévocieux, bien plus s'accrust le zèle et la dévocion ce après.

LES SŒURS DE SAINT-PAUL DE CHARTRES

Coup d'œil général sur l'état de leurs missions pendant l'année 1889 et le commencement de l'année 1890. *(Suite.)*

Lettre de ma Sœur Laurence, supérieure de l'hôpital indigène de Cholon.

Cholon, le 14 novembre 1889.

MON CHER PÈRE,

« ... Depuis un an nous avons eu plusieurs changements dans notre petit personnel indigène que je suis heureuse de vous faire connaître un peu. Sœur Saint-Paul est toujours là, la fille du devoir, du dévouement et d'une ferveur exemplaire. Elle a 50 ans d'âge et 30 ans de vie religieuse. C'est une chinoise.—Sœur Jeanne a 23 ans et 6 ans de vie religieuse. Elle est très heureuse d'avoir pris l'habit cette année. Elle le porte très dignement et fera plus tard une fervente professe. C'est une annamite d'une famille distinguée et très chrétienne.

Sœur Gertrude n'est à Cholon que depuis 10 mois. Elle a 23 ans et 5 ans de vie religieuse. C'est une de nos orphelines annamites de Saïgon. Elle a pris l'habit cette année et est très pieuse, soigne très bien ses malades et se plaît beaucoup dans son emploi. Je suis enchantée d'elle à cause de sa grande douceur et de sa parfaite obéissance.

Sœur Juliette, petite chinoise de nos orphelines de Hong-Kong, est aussi à Cholon depuis 10 mois. Elle a 22 ans et 2 ans de vie religieuse. Elle a le plus grand désir de devenir une bonne et sainte religieuse; comme elle est instruite, elle nous est d'un grand secours pour la préparation au baptême et l'instruction de nos pauvres chinois.

Vous me demandiez dans votre dernière lettre, mon bien cher Père, si nous nous aimions bien. J'ai la consolation de pouvoir vous dire qu'il en est ainsi ; nos chères sœurs ne redoutent rien tant que de se voir changées de notre petite maison de Cholon. Il n'y a jamais parmi nous ni médisance, ni antipathie sérieuse, ni bouderie. Je suis bien un peu vive, mais nos sœurs savent combien je les aime.

Pendant l'année qui va finir nous avons eu 94 baptêmes à la mort; 2 baptêmes d'adultes qui nous restent bien fervents; 62 extrêmes-onctions. Ces chiffres sont plus élevés que ceux de l'année dernière. Le nombre des malades soignés pendant l'année a augmenté aussi de 745. »

Adieu, mon cher Père! Daignez nous bénir toutes et me croire,
Votre très humble fille en N.-S.

Sœur LAURENCE.

Lettre de ma Sœur Suzanne, supérieure de l'Orphelinat de la Sainte-Enfance de Tan-Dinh.

Tan-Dinh, le 1er janvier 1890.

TRÈS DIGNE PÈRE,

Nous avons eu cette année une première Communion splendide, tant pour le nombre des enfants que par la beauté des cérémonies. Vingt-deux petits garçons et vingt-huit petites filles, dont dix de notre orphelinat, recevaient ensemble pour la première fois le Dieu de l'Eucharistie. Tous ces chers enfants étaient en grand uniforme : les garçons en grande robe noire et en pantalon blanc ; les filles en robe blanche avec des couronnes de roses sur la tête. Tous s'avancèrent ainsi pieusement, un cierge à la main et bannière en tête, pour aller chercher le Père et le conduire à l'église en chantant le cantique : *Goûtez, âmes ferventes.....* Puis grand'messe, allocution et communion; et l'on a reconduit de nouveau le Père au chant du *Magnifica* Ensuite grand dîner chez nous pour tous ces chers communiants. Les Enfants de Marie se sont fait un honneur de les servir à table.

Nous avons en ce moment, parmi les externes qui fréquentent nos classes, deux intéressantes petites païennes, filles d'un chef de pagode. L'aînée, âgée de 16 ans, nommée Sam, a reçu plusieurs fois le rotin pour n'avoir pas assisté aux cérémonies de la pagode. A force

d'instances elle a pu obtenir de sa mère la permission d'assister à la Fête-Dieu, habillée en blanc et la médaille des Enfants de Marie au cou. Elle a déjà baptisé deux petits moribonds et s'estime infiniment heureuse d'avoir ainsi envoyé deux anges au ciel. La plus jeune, âgée de sept ans, a demandé à sa mère la permission de rester toujours chez les Sœurs. Celle-ci pour l'éprouver feint d'y consentir. Elle lui ôte immédiatement son collier en or, ses bracelets, ses robes de soie et lui dit qu'elle pouvait partir ainsi chez les Sœurs. L'enfant tout heureuse part aussitôt. La mère nous la donne pour la journée. Elle mange avec nos enfants. Elle porte au cou une petite croix et plusieurs médailles. Mais le soir elle quitte toutes ses petites dévotions pour retourner chez elle. Je vous laisse à penser, mon Père, si de telles dispositions nous rendent heureuses.

Une de nos Enfants de Marie doit entrer au Carmel le jour de la Purification.

Veuillez agréer..... Sœur SUZANNE.

Lettre de ma Sœur Paul de la Croix, supérieure de la Sainte-Enfance.

Hong-Kong, 4 juin 1890.

MA BONNE MÈRE,

Notre chère œuvre de la Sainte-Enfance nous donne toujours beaucoup de consolations. Pendant l'année 1889 nous avons reçu 1,062 petits enfants. Aussi, malgré le grand nombre de décès survenus parmi ces chères petites créatures, nos dortoirs et nos salles de travail deviennent encore une fois trop petits. Il faut absolument ou bâtir ou renvoyer des enfants. Votre cœur me répond de loin, ma bonne Mère, qu'il ne faut pas renvoyer ces petites âmes. Eh bien! il faut alors demander au bon Dieu qu'il daigne me donner force et courage pour trouver moyen de ne fermer la porte à aucune de ces petites fleurs du Paradis. Vous auriez bien du plaisir si vous pouviez contempler tout notre petit troupeau si heureux et si joyeux. Vos filleules deviennent très intéressantes. Quel malheur que vous ne puissiez venir les caresser! A l'instant même, je viens encore de donner votre nom à une jolie petite fille, qu'on nous apporte et qui n'avait pour tout vêtement qu'un morceau de papier.

Ce ne sont pas seulement les tout petits qui nous donnent de la consolation. Nos jeunes filles parties naguère au noviciat de Saïgon marchent admirablement et nous avons encore de bonnes petites vocations en ce moment à l'ouvroir.

Nos Sœurs se sont installées à Macao le 19 février dernier avec ma Sœur Sainte-Félicie, comme supérieure. N'ayant pas encore

l'autorisation de Monseigneur pour ouvrir un pensionnat, elles donnent, en attendant, des leçons particulières de français, de musique, de dessin. Plusieurs pensionnaires se sont déjà présentées. Tous les Portugais voudraient nous confier leurs enfants. Comme on ne nous a pas limité le nombre des élèves externes, nos sœurs ont accepté toutes les payantes qui se sont présentées. Pour le moment, 24 jeunes filles fréquentent la classe de 16 à 18 ans et d'autres plus jeunes. Elles travaillent avec beaucoup de courage et paraissent très contentes.

Seconde lettre de ma Sœur Paul de la Croix.

Hong-Kong, le 16 juillet 1890.

Ma bonne Mère,

Le bon Dieu vient de me demander un grand sacrifice en rappelant à lui notre Sœur Electa qui vient de mourir de la dyssenterie. Elle n'a été que 14 jours malade. Tous les soins lui ont été prodigués, mais l'inflammation était trop grande ; nous n'avons pu la sauver. Quelle belle petite âme ! Quelle ardente et affectueuse missionnaire ! Comme elle a fait du bien à nos jeunes filles ! Combien de vocations elle a fait naître, entretenues et cultivées avec sa piété délicate et communicative ! On sentait au contact de cette âme comme le parfum conservé de sa première innocence. Le bon Dieu la voulait, nous n'avons qu'à nous incliner avec respect et à baiser filialement la main qui nous frappe. Elle a été admirablement préparée par un de nos pieux missionnaires et elle est morte comme une petite sainte, sans effort, sans agonie. Oh ! qu'il fait bon mourir ainsi, en mission surtout, quand on porte si dignement la belle couronne des missionnaires !

Agréez, ma bonne Mère, l'hommage de mon filial respect.

Sœur Paul de la Croix.

ANNAM.

Hué, le 3 février 1890.

Lettre de ma Sœur Ignace de Jésus, supérieure de la Sainte-Enfance et de l'Hôpital de Hué.

Vénérée Mère,

J'ai quitté Saïgon le 16 janvier 1889 pour me rendre à ma nouvelle destination de Hué, emmenant avec moi une Sœur française et trois Sœurs indigènes. Nous arrivâmes à Hué le 25 janvier, jour de la fête de saint Paul. Monseigneur Caspar avait envoyé à notre rencontre son secrétaire qui est en même temps procureur de la mission. En arrivant à Hué nous allâmes d'abord saluer Sa Grandeur qui nous souhaita la bienvenue et nous accueillit avec une bonté toute paternelle. Après avoir récité un

Te Deum en actions de grâces, Monseigneur nous conduisit lui-même à l'hôpital situé à 10 minutes de l'Evêché, dans le local qui nous était destiné. J'ai trouvé ce digne évêque tel que je l'avais connu jadis avec son air franc, ouvert, sa figure sympathique et d'une très grande délicatesse. Monseigneur a eu la bonté d'attendre notre arrivée pour décider l'endroit où nous pourrions nous établir et nous a fait en conséquence visiter immédiatement trois vastes terrains. J'ai choisi de préférence celui où se trouve actuellement l'hôpital. Ce terrain étant moins humide sera plus propice à la santé de tous. Le pays du reste ne manque pas de pittoresque. Il y a de magnifiques sites dans les environs. Notre établissement, agréablement campé sur les bords d'un immense fleuve, se compose d'une crèche, de deux orphelinats et d'un hopital indigène. Tous ces établissements étaient dirigés jusqu'à notre arrivée par des religieuses indigènes. Vous dire dans quel état de dénûment et de saleté nous avons trouvé nos pauvres malades est chose impossible. A la crèche, il y a encore une trentaine de bébés, sans compter ceux qui sont en nourrice. La Sainte-Enfance comprend en ce moment 250 enfants, garçons et filles, et l'hôpital 70 malades.

En visitant l'asile de la Sainte-Enfance j'ai remarqué avec une satisfaction très vive l'attitude respectueuse de tous ces enfants, leur figure radieuse et épanouie en apercevant nos cornettes. Tous ces gais visages nous ont paru intelligents et d'une grande naïveté, ce qui me donne lieu d'espérer que nous pourrons tirer un excellent parti de ce cher peuple. Hélas ! que d'âmes à sauver sur cette terre bénie, arrosée du sang des martyrs.

Mais, malheureusement, ce sont les ouvrières qui manquent. Monseigneur Caspar comptait recevoir immédiatement une dizaine de Sœurs françaises et nous n'arrivions que deux avec trois petites annamites. Ah ! si nos chères compagnes de France, qui si souvent gémissent de leur stérilité et de leur impuissance au milieu de leurs églises presque vides, savaient le bien immense qu'il y a à faire ici, et à quel bon marché exceptionnel on peut acheter de belles petites âmes pour le paradis, comme elles s'empresseraient de venir nous aider ! Je vous en prie, ma chère Mère, faites donc un pressant appel au dévouement, à la foi vive, à la tendresse de nos chères Sœurs, à toutes celles qui sont jeunes et fortes surtout. Pauvres païens, il n'y aura donc personne pour les aimer ! Et pourtant tous ces chers Annamites de nos parages sont doux et affables, complaisants même. Si vous saviez la sympathie qu'ils témoignent aux sœurs de charité. Nous ne pouvons mettre le pied dehors sans être escortées de bandes de grandes personnes et d'enfants qui nous tendent la main.

Le climat de Hué est bien préférable à celui de Saïgon. L'on

n'éprouve point ici cette chaleur intense qui accable constamment. Nous sommes actuellement à l'époque de la saison froide qui équivaut à peu près à l'automne de France. On sent avec satisfaction que la température douce ranime les forces et répare les santés. En terminant, laissez-moi vous dire, ma bonne Mère, que nous comptons tout spécialement sur les prières de la communauté afin d'avoir la force de travailler avec fruit à la vigne du Seigneur, dans notre cher pays de l'Annam.

Votre obéissante fille,
Sœur Ignace de Jésus.

Second rapport de ma sœur Ignace de Jésus, supérieure de la Sainte-Enfance et de l'hôpital de Hué.

Hué - Annam, le 19 mars 1889.

Mon Révérend Père,

Dans une précédente lettre adressée à notre Mère générale je donnais les principaux détails de notre arrivée et de notre installation à Hué. Aujourd'hui, après une courte description du pays, des mœurs et usages de nos indigènes, je continuerai de vous entretenir de notre situation actuelle. Eloignée de 10 kilomètres de la mer, la capitale de l'Annam, quoique fort populeuse, n'offre pas grande apparence ni grandes curiosités. Figurez-vous une vaste forêt vierge, semée de grossières cabanes abritées de faisceaux de paille ou de branches d'arbres. Au milieu de cette grande étendue de broussailles coule un immense fleuve qui coupe la ville en plusieurs parties. De nombreuses barques sillonnent sans cesse ses eaux rapides. D'un côté du rivage on aperçoit les hautes murailles de la vieille citadelle, le palais du roi, puis l'Evêché. De l'autre côté, la Légation, la caserne, quelques maisons construites à l'européenne et habitées par les français de nos parages.

Les environs de Hué sont intéressants à visiter. Çà et là, de grandes plaines remplies de rizières, des coteaux riants et couverts des mille variétés de la végétation indigène. Le genre de vie de ces peuples retirés au fond de leurs paillotes rustiques, à peine vêtus et ne se nourrissant que de riz, de poisson et de légumes offre un certain caractère de sauvagerie. Malgré cette rude apparence, les Annamites de ces contrées sont doux et affables et toujours disposés à rendre service.

Nous avons commencé par organiser un ouvroir afin d'initier nos plus grandes orphelines à toutes sortes de travaux utiles, surtout à la couture qu'elles ne connaissent pas. Ces jeunes filles étant ainsi formées au travail pourront nous rendre de grands services dans la maison, confectionner leurs vêtements et en confectionner

pour les pauvres misérables demi-nus qui circulent journellement ici.

La même pièce servira de salle d'étude, de salle de travail et de dortoir. Une seconde pièce sera affectée au réfectoire. A mesure que de nouvelles cases seront prêtes, nous recevrons d'autres enfants. Les travaux du jardin et de l'enclos occuperont nos nombreux orphelins.

Tous ces pauvres enfants attendent impatiemment le moment où ils pourront venir chez *les Sœurs aux grandes ailes blanches.* Si vous voyiez comme ils nous sourient de bon cœur lorsque nous allons les visiter dans l'asile où ils sont encore sous la surveillance des Religieuses annamites du diocèse.

Les Religieuses dont je vous parle sont de bonnes et ferventes chrétiennes qui rendent beaucoup de services aux Missionnaires. Seulement, n'ayant pas été formées au travail ni à une foule de minutieux détails nécessaires à la Sœur de Charité, il s'ensuit que leurs soins à l'égard des enfants et des malades laissent beaucoup à désirer. Ces religieuses, au nombre d'environ 400, ont échappé aux massacres de 1885. Depuis cette époque, elles se sont réfugiées à Hué et possèdent un noviciat assez nombreux.

Mon Révérend Père, après vous avoir parlé de nos adultes, je vous introduirai dans la petite crèche où sont rassemblés nos quarante bébés. Pauvres petits, quand pourrons-nous leur procurer une case spacieuse et les soins nécessaires ? Beaucoup ont la peau couverte de boutons et de furoncles et ne sont enveloppés que de misérables loques. Pour berceaux, ils n'ont que de petites corbeilles d'écorce de bambou suspendues à des tresses attachées au plancher. Plusieurs de nos bonnes chrétiennes s'en vont continuellement à 12 ou 15 lieues aux alentours chercher des enfants. Elles voyagent à pied, ou prennent une barque quand elles sont fatiguées, baptisent les petits enfants en danger de mort et nous ramènent ceux qui survivent. Le premier mars, je disais à nos baptiseuses que saint Joseph nous enverrait sûrement un petit enfant dès le premier jour de son mois béni. Le soir, une de nos chrétiennes nous apportait un petit garçon que l'on baptisa aussitôt et à qui l'on donna le nom de Joseph. Le lendemain, ce bienheureux petit chrétien s'en allait au ciel grossir la troupe des anges.

Parlons maintenant de notre hôpital. C'est une vraie léproserie qui renferme actuellement 50 hommes et une vingtaine de femmes. Je vous ai dit dans quel dénûment nous avons trouvé ces infortunés. Couverts de plaies, pour la plupart, sans linge, sans autres vêtements que des haillons en loques, ils n'avaient pour couchettes que deux ou trois planches de bois clouées ensemble et posées sur deux tréteaux. Sur ces planches, une simple natte étendue. Au-

jourd'hui, Dieu merci, nous avons pu leur procurer de bonnes couvertures. Chaque jour de nouveaux infirmes viennent frapper à la porte de l'hôpital. Mais, n'ayant ni les ressources ni l'espace nécessaires, nous n'acceptons que les plus souffrants.

Une fois rétablis, la plupart de ces païens demandent à être admis parmi les catéchumènes et reçoivent l'instruction religieuse. Lorsqu'ils sont suffisamment instruits, on les baptise et ils demeurent bons catholiques. Lorsqu'un cas grave se présente et que la mort paraît imminente, nous préparons immédiatement le malade au saint baptême. Nous en avons déjà sauvé plusieurs de la sorte. La semaine dernière, deux femmes succombaient ainsi, une quinzaine de jours seulement après leur baptême.

Étant allées dernièrement visiter une chrétienté nommée Phu Camp, à une demi-lieue de la maison, nous prîmes une barque pour traverser le fleuve, les barques étant le seul moyen de transport dans notre localité. Arrivées là, nous fûmes immédiatement entourées de nombreux indigènes qui sortaient précipitamment de leur caï-nha (maison annamite). Les enfants nous tendaient les bras, les plus grands s'agenouillaient devant nous pour nous faire des lays (salutations respectueuses). Les femmes tiraient notre chapelet et voulaient baiser notre christ. C'était vraiment touchant de voir cette affluence de monde nous entourant sans vouloir nous quitter. Quand il fallut partir, toute cette foule sympathique tint à nous escorter jusqu'à la barque et nous saluait encore de loin alors que nous faisions voile vers Hué.

Agréez, mon Révérend Père, la nouvelle assurance de ma filiale soumission.

Sœur IGNACE DE JÉSUS.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Une convention vient d'être signée au Vatican, par le cardinal secrétaire dÉ'tat et le chargé d'affaires de l'Équateur, M. de Larrea, à l'effet de régler la question du traitement des évêques de cette République.

Jusqu'ici, c'était les fidèles eux-mêmes qui étaient tenus d'y pourvoir. Dorénavant, un fonds spécial est alloué à cet effet sur les revenus de l'Etat.

C'est ce qui a fait dire que le gouvernement de l'Équateur venait de donner un million pour le Denier de Saint-Pierre. La vérité est qu'une somme à peu près égale a été allouée pour le traitement des évêques et le service du culte, et c'est ce qui vient de former l'objet de la convention signée au Vatican.

— Mgr Louis Couppé, de la Congrégation des Missionnaires du Sacré-Cœur, d'Issoudun, Vicaire apostolique de la Nouvelle-Bretagne, qui fut sacré à Anvers le 5 octobre dernier par S. E. le cardinal-archevêque de Malines, vient d'arriver à Rome pour présenter au Souverain Pontife les prémices de cette importante et difficile mission confiée au zèle des missionnaires du Sacré-Cœur. Ce sont deux négrillons dont les parents, esclaves dans l'une des îles de la Nouvelle-Bretagne, avaient été dévorés par les anthropophages qui réservaient le même sort à ces pauvres enfants.

Le sacre de Monseigneur Augouard. — C'est le 23 novembre que le R. P. Augouard, missionnaire du Saint-Esprit, a été sacré évêque, vicaire apostolique de l'Oubanghi. Il a reçu l'onction épiscopale à Paris, dans l'église des Pères du Saint-Esprit, des mains de Mgr Trégaro, évêque de Séez, assisté de Mgr l'Évêque de Poitiers et de Mgr Duboin, évêque titulaire de Raphanée, de la Congrégation du Saint-Esprit. Mgr Augouard a été l'un des 300 Zouaves Pontificaux de Patay et de Loigny.

Le vin de messe. — Nous avons publié, comme beaucoup de *Semaines religieuses*, un rescrit de la Sacrée Congrégation des Rites en réponse à une question posée par Mgr l'Évêque de Marseille, relative au vin de messe.

Ce rescrit permet d'ajouter aux vins blancs trop faibles pour pouvoir se conserver, de l'*esprit de vin*, mais seulement au moment où le vin est tout à fait nouveau. La Congrégation des Rites ne reconnaît comme pouvant être ainsi ajouté aux vins faibles que « l'alcool extrait du fruit de la vigne. »

Or, observe la *Semaine* d'Aire, « il est utile d'observer que l'alcool de vin est à peu près introuvable aujourd'hui dans le commerce. »

Cette observation n'est pas sans importance.

Le budget des cultes à la Chambre des Députés. — Selon l'usage il s'est trouvé plusieurs députés pour demander la suppression du budget des cultes. Cette année les auteurs des propositions ont été MM. Faure, Calvinhac, Ferroul et de Belleval. La Chambre a passé outre et a abordé la discussion des articles. Le chapitre relatif au traitement des archevêques et évêques a donné lieu à une déclaration importante du rapporteur, déclaration qui a été sanctionnée par le vote de la Chambre. M. Calvinhac avait demandé une réduction en ramenant le nombre des évêchés à celui qui existait au moment du Concordat.

« L'article 2 du Concordat, a répondu le rapporteur, a fixé pour l'époque le nombre des archevêques et évêques, mais il a prévu

qu'il pourrait être créé d'autres sièges et a établi les règles suivant lesquelles ces créations pourraient avoir lieu ; c'est ainsi qu'un certain nombre d'archevêchés et d'évêchés ont été créés par la suite ; ils sont concordataires comme les autres. »

L'amendement de M. Calvinhac a été repoussé par 313 voix contre 187.

M. Jumel croit qu'on pourrait tout au moins faire quelques économies, et il propose une réduction de 10.000 fr. sur le traitement des évêques, et une autre de 20.000 sur le traitement des desservants. Il dépose même une proposition de révision partielle du Concordat. M. de Douville-Maillefeu vient à son aide. Il estime que les dépenses du culte doivent être réglées par les communes et les départements, et veut qu'on laisse à tout le monde le droit d'ouvrir une chapelle. Le gouvernement repousse l'amendement de M. Jumel, qui est rejeté. A l'occasion du chapitre du traitement des desservants et des vicaires, M. Etcheverry appelle l'attention du gouvernement sur les suppressions de traitements, mesure qui a ému les populations. Cette suppression est illégale puisque le traitement du clergé est insaisissable. M. Thévenet profite de cette observation pour faire l'apologie de son administration. Il affirme qu'il a agi légalement et commente le serment qui est imposé par la loi du 18 germinal aux évêques et aux prêtres. Il s'attire une verte réponse de Mgr Freppel, qui soutient hautement que jamais le clergé n'a pris parti entre la république et la monarchie. Il a voté de préférence pour les défenseurs de la religion et de l'Eglise, c'était son devoir et son droit, mais jamais il n'a fait de déclaration antirépublicaine.

Le reste du budget des cultes est adopté sans longue discussion. *(Sem. rel. de Paris).*

Séminaristes soldats. — Les nouvelles qui arrivent des différents diocèses constatent que presque partout les séminaristes font leurs prières à genoux, et partout recueillent la sympathie et le respect de leurs camarades.

A côté des séminaristes soldats s'annoncent des soldats séminaristes qui vont combler les vides laissés par les premiers. Trois jeunes gens de la garnison de Rouen ont embrassé l'état ecclésiastique au sortir de la caserne : le premier entre chez les Franciscains et fait son noviciat en Angleterre ; le deuxième et le troisième entrent l'un au séminaire de Rouen, l'autre au séminaire de Rennes. Le *Bulletin religieux* de Reims signale également l'entrée en religion de trois jeunes gens qui viennent de terminer leur service militaire.

La persécution porte ses fruits et Dieu tire toujours le bien du mal.

L'enseignement du catéchisme. — A Paris, S. E. le cardinal Richard vient d'adresser aux curés de son diocèse une lettre sur la nécessité d'organiser avec soin la diffusion de l'instruction religieuse au profit des élèves des écoles communales, privés, par la laïcisation, de l'enseignement du catéchisme et de la connaissance de Dieu.

Pour y arriver, l'éminent Prélat recommande d'avoir recours au zèle des catéchistes volontaires, qui ont instruit déjà tant d'enfants.

La lettre pastorale constate, en outre, que, depuis quelques années, la libre-pensée, non contente de proscrire l'instruction religieuse, cherche à diminuer le nombre des baptêmes, et que nombre d'enfants nés de parents présumés catholiques sont privés de ce sacrement. Plus tard, ces mêmes enfants sont les premiers à solliciter le baptême. Or, suivant le Rituel, les adultes ne peuvent être baptisés sans autorisation spéciale. Désormais, les curés pourront baptiser les adultes jusqu'à l'âge de quatorze ans, sans avoir à demander d'autorisation.

— Un rapport adressé à S. E. le cardinal-archevêque rend compte des *examens de religion* établis dans ce diocèse. Ces examens ont pour but de constater l'instruction religieuse des jeunes personnes et spécialement des institutrices, qui peuvent ainsi se présenter dans les familles soucieuses de l'éducation chrétienne, munies d'un diplôme. Deux examens, l'un élémentaire, l'autre supérieur, correspondent aux deux brevets élémentaire et supérieur officiels, 190 candidats se sont présentés pour le premier brevet et 62 pour le second.

— **Retraites ecclésiastiques collectives**, pendant le mois de décembre, à la Villa-Maurèse, Clamart, 5, rue Fauveau.

— 1re *retraite :* ouverture, lundi 1er décembre, à 11 heures; clôture vendredi, 5, à 3 heures. Prédicateur, P. de Haza; 2e *retraite :* ouverture, lundi 15 décembre, à 11 heures; clôture, vendredi 19, à 3 heures. Prédicateur, P. de Haza.

Congrès des catholiques du Nord. — Séance générale. — La séance générale de clôture a eu lieu le 23 novembre, à 2 h. 1/2, à l'Hippodrome de Lille. La vaste salle était absolument comble, plus de 5,000 personnes assistaient à cette magnifique cérémonie.

Mgr Thibaudier, archevêque de Cambrai, présidait, ayant à ses côtés Mgr Hoyeck, archevêque d'Arca, Mgr Turinaz, évêque de Nancy, Mgr Dennel, évêque d'Arras, Mgr Baunard, recteur de l'Université catholique de Lille.

La parole a d'abord été donnée à M. l'abbé Garnier, qui a traité de l'influence de l'état religieux de la France sur la situation économique. Le sympathique orateur a été salué par les acclamations de toute l'assemblée ; c'était une véritable ovation.

Le nouvel abbé de Solesmes. — Dimanche dernier, les moines de Solesmes et les délégués des diverses abbayes de France ont procédé à l'élection du nouvel abbé, en remplacement de dom Couturier.

Le R. P. dom Delatte, prieur actuel de l'abbaye de Saint-Pierre de Solesmes, a été choisi. Le nouveau Père Abbé et Supérieur général de la Congrégation des Bénédictins de France a fait profession il y a six ans; il était avant professeur à la Faculté catholique de Lille. Dieu l'a orné de dons remarquables. Son élection sera une consolation pour tous les amis des bénédictins.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — 1° Une belle robe pour la statue de N.-D. du Pilier; elle a été confectionnée et offerte par une religieuse qui habita Chartres dans son enfance : Mlle de La R. — 2° Une garniture d'autel, offerte par Mme C., de Vendôme. — Un cœur nacré et orné de pierres fines.

Lampes. — 97 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en septembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 76, devant N.-D. du Pilier, 10; devant St Joseph, 2; devant Ste Anne, 1. — A la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6; devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres. — En septembre, ont été consacrés 58 enfants, dont 20 de diocèses étrangers.

— La Procession aux flambeaux, dans la Cathédrale et la Crypte illuminée, aura lieu le 8 décembre après l'office des Vêpres, vers 4 heures 3/4.

— Mgr Grimes, mariste, évêque de Christchurch (Nouvelle-Zélande), qui avait officié aux fêtes du B. Chanel, à Saint-Aignan, a dit la sainte messe à l'autel de N.-D. de Sous-Terre, le 18 novembre.

— Prédicateurs annoncés pour la station d'Avent à la Cathédrale : le 1er dimanche, M. l'abbé Verret, professeur à l'Institution N.-D. (Propagation de la Foi); le 2e dimanche, M. l'abbé Drouin, curé de Beaumont-les-Autels; le 3e dimanche, M. le Curé de Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise), pour la Société de Saint-Vincent-de-Paul; le 4e dimanche, M. l'abbé Brunel, curé de Morancez; le jour de l'Immaculée-Conception, M. l'abbé Meuret, vicaire de Dreux; le jour de Noël, M. l'abbé Tissier, directeur de l'Institution N.-D.

— Le mois de novembre a eu plusieurs fêtes très dignement célébrées en la basilique de N.-D. de Chartres. La première fut la Tous-

saint avec ses offices pontificaux et le pieux sermon sur l'exemple et l'intercession des saints, par le R. P. Bounoure, mariste de Sainte-Foy. — La seconde, funèbre celle-là, fut la Commémoration des fidèles trépassés, avec la procession au cimetière et la bénédiction des tombes. — La troisième, la fête de Saint Martin, célébrée à la Crypte par la Société de Saint-Vincent-de-Paul. — La quatrième, la Présentation de la Sainte-Vierge, douce solennité pour les enfants de Notre-Dame. — La cinquième, la fête des Sts Patrons de l'Eglise de Chartres (23 novembre), avec le précieux souvenir de leur histoire qui se déroule du premier siècle jusqu'à notre époque et l'espérance de leur protection ardemment implorée.

— Beaucoup de personnes feront une neuvaine préparatoire à la Fête de l'Immaculée-Conception. Il faut redoubler de ferveur dans les prières pour la France, à l'approche de la discussion parlementaire relative aux Congrégations religieuses.

— La fête de la Présentation de la Sainte Vierge, dont nous avons parlé tout à l'heure, est, dans les Grands-Séminaires, le jour de la rénovation des promesses cléricales. A Saint-Sulpice elle a eu lieu en présence de plusieurs Prélats, parmi lesquels Mgr l'Evêque de Chartres. — A Chartres, une trentaine de prêtres assistaient à la cérémonie ; l'un d'eux, M. le Curé de Saint-Pierre, a porté la parole. Il a montré la Présentation de la sainte Vierge, comme modèle de notre consécration que le Seigneur veut sans retard, sans retour et sans réserve. Deux séminaristes-soldats étaient venus de la caserne et participaient à la cérémonie en tenue militaire. — A la même heure, les jeunes clercs de la Maîtrise avaient leur réunion devant l'autel de N.-D. de Sous-Terre, et renouvelaient leur promesse de fidélité au Seigneur et à la sainte Vierge ; c'était la clôture de leur retraite annuelle prêchée par M. l'abbé Reinert, ancien professeur de la Maîtrise, chapelain de la Providence.

— La fête de saint Jean de la Croix, au monastère du Carmel, a attiré une nombreuse assistance. Monseigneur a présidé la cérémonie du soir. Le prédicateur, M. l'abbé Brunel, curé de Morancez, a captivé l'attention par un beau parallèle entre Notre-Seigneur et Jean de la Croix. 1° Le Saint a porté la croix de Jésus ; 2° il l'a portée avec les intentions du Sauveur ; 3° il l'a portée avec l'efficacité que le Sauveur lui-même voulait tirer de sa Passion. — Le salut a été très bien chanté par les Séminaristes. —La chapelle du Carmel offrait un délicieux coup d'œil avec ses blanches fleurs de chrysanthèmes ici disposées en massifs et là s'alignant le long des parois de l'enceinte, mêlées près de l'autel à des flots de lumière qui s'alliaient parfaitement à cette virginale parure.

— Voici les sujets qui ont été traités dans les Suppléments de la

Voix en novembre. — *Sommaire du 8 :* Les Ecoles chrétiennes libres. Fleurs de Sainteté : Les Quatre Couronnés. Mgr Laval de Montmorency. Les adieux des Séminaristes soldats. Annonce du Triduum en l'honneur du B. Chanel. Chronique diocésaine : Nogent-le-Rotrou, Loigny, La Chapelle-d'Aunainville, Epernon. Faits divers. — *Sommaire du 15 :* Réunion générale du Comité des Ecoles libres (à la Crypte). Fleurs de Sainteté : Sainte Gertrude. Fondation de la fête de la Présentation à Saint-Cheron. Les cercles d'ouvriers. Cantiques d'Adieux à N.-D. de Chartres. Chronique diocésaine : Messe du départ; Fête de Saint Martin; Rouvres; Saint-Piat. Faits divers. Bibliographie. — *Sommaire du 22 :* Triduum en l'honneur du B. Chanel, à Chartres. Fleurs de Sainteté : Sainte Cécile. Chronique diocésaine : L'Œuvre des campagnes à Châteaudun; Nécrologie : M. l'abbé Guillet et M. l'abbé Decœur; Nominations (1); Fête d'adoration; Retraites. Faits divers. Bibliographie.

— Le Sermon de charité pour l'œuvre des Pauvres malades de Saint-Pierre et de Saint-Aignan a donné lieu, le 23, à une belle cérémonie dans l'église Saint-Pierre. Le sanctuaire de cette grande église était gracieusement décoré. Les vêpres et le salut ont été très solennellement chantés par les élèves du Petit-Séminaire. Bon nombre d'ecclésiastiques y assistaient; les fidèles remplissaient la longue nef. Le R. P. Blot, missionnaire de N.-D. du Chêne, a préparé une excellente quête par une instruction vraiment apostolique sur le devoir de la charité.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. M. et Mme E. M. prient M. le chapelain de N.-D. de Chartres de vouloir bien faire dire une messe d'action de grâces, en remerciement des faveurs que la sainte Vierge a accordées à leur fils. Ils invoquent particulièrement cette bonne Mère pour qu'elle fasse connaître à son protégé ce que Dieu attend de lui. (E. M., à E., diocèse de St-Dié.)

2. Nous avons demandé à N.-D. de Chartres une réconciliation dans une famille. Nous avons été exaucés. Tout va bien depuis déjà plusieurs mois. (V. C., à M., diocèse de Chartres.)

3. Notre-Dame de Chartres nous ayant guéri notre petit malade que nous avions fait recommander dans son sanctuaire, je viens vous prier d'offrir pour lui et pour nous une messe d'action de grâces. (L. V. P., à G, diocèse d'Evreux.)

4. Nos neuvaines de prières à N.-D. de Chartres ont obtenu un heureux résultat. Nous avons tout lieu d'attendre pour la mère et

(1) M. l'abbé Ferré, vicaire de Brou, et M. l'abbé Curet, vicaire de Maintenon.

pour l'enfant la continuation de la protection de Marie. (De L., à L. F., diocèse de Luçon.)

5. Une messe à N.-D. de Chartres, s. v. p., pour la remercier de la sainte protection dont mon fils vient d'être l'objet. (F. B., à Versailles.)

6. Nous avions demandé des prières pour la guérison de maman qui était fort malade. Cette fois encore N. D. de Chartres nous à exaucés. Depuis, hélas ! le Bon Dieu nous a éprouvés en nous retirant notre cher père. Ce qui nous console, c'est que Notre-Dame qu'il aimait tant et qu'il invoquait tous les jours l'a préparé à une mort bien édifiante, après lui avoir obtenu, dans sa maladie, une grande résignation à la volonté de Dieu. (M. A., à Orléans.)

7. Je viens vous prier de vouloir bien faire connaître à la gloire de Notre-Dame de Chartres et de Notre-Dame du Saint-Rosaire que notre enfant, bien souffrant, a été guéri par l'intervention de notre Mère Immaculée, lorsque nous le lui recommandâmes en promettant de le lui conduire au sanctuaire de Notre-Dame de Chartres et de faire publier cette nouvelle faveur. (A. de B. L., à C., diocèse de Chartres.)

8. Reconnaissance à Notre-Dame pour une grâce demandée avec une promesse qui s'accomplit en ce moment. (G. B., à Chartres.)

9. J'avais demandé des prières par les petits Clercs. Nous avons obtenu de grands secours pour voir arriver la mort qui était inévitable, et l'accepter avec résignation. Ma sœur a reçu le sacrement d'Extrême-Onction sous le regard de Notre-Dame de Chartres qu'elle aimait tant ; sa statue et le Crucifix étaient placés de manière quelle les vit toujours. (L. B., à Chartres).

Montigny-le-Gannelon. — *Patriotique cérémonie.* — Dans leur numéro du 16 novembre, le *Journal de Chartres* et le *Courrier d'Eure-et-Loir* ont donné un long et intéressant récit sur la cérémonie patriotique qui a eu lieu le 12 à Montigny-le-Gannelon. Il s'agissait de l'inauguration et de la bénédiction d'un tombeau érigé dans le nouveau cimetière de la commune aux soldats français morts à l'ambulance que Mme la duchesse de Mirepoix avait établie dans le salon de ce château qu'elle tenait de son père, le prince-duc de Laval-Montmorency, où celui-ci avait réuni à de précieux objets d'art les souvenirs de ses aïeux et de sa carrière diplomatique.

Ce monument, élevé par les soins et aux frais de la commune de Montigny-le-Gannelon, et notamment de son maire, le marquis de Lévis, qui aime à continuer la tradition de ses parents, consiste en une pyramide monolithe surmontée d'une gracieuse croix nimbée. Sur le piédestal on lit le nom des braves qui reposent dans ce sépulcre, et ceux des enfants de Montigny qui, de divers

côtés, ont succombé victimes de la guerre franco-allemande et dont les restes n'ont pu être ramenés au pays natal.

Les conscrits de la classe de 1889 ont eu la touchante pensée de demander que ce monument fût bénit avant leur départ pour leurs régiments respectifs, et cela afin de déposer en l'honneur de leurs devanciers dans la vie militaire, une couronne, produit de leur épargne de jeunes gens.

La cérémonie de bénédiction s'est accomplie au milieu d'un grand concours d'assistants. M. le Sous-Préfet de Châteaudun s'y trouvait avec le Maire et le Conseil municipal de Montigny, des délégations de sapeurs-pompiers de plusieurs communes, etc. Notre cadre trop restreint ne nous permet de reproduire aucun des beaux discours prononcés; nous le regrettons; nous citerons seulement les dernières lignes de l'allocution de M. le Curé:

« En bénissant ce monument élevé à la mémoire de nos soldats glorieusement morts pour la défense de la Patrie, monument que nous devons, vous le savez, à la bienveillante initiative du Conseil municipal, ainsi qu'à la générosité d'une famille qui est toujours la seconde Providence de ce pays, nous ne manquons pas d'adresser au Dieu tout-puissant de nouvelles supplications pour que les âmes de ceux dont les ossements reposent sous ce gracieux mausolée soient toutes introduites, si elles n'y étaient pas encore, dans le lieu du rafraîchissement, de la lumière et de la paix ! »

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts dont les noms suivent :

1° M. l'abbé Guillet, curé de Miermaigne, décédé le 17 novembre, et M. l'abbé Decœur, ancien curé de Vitray-sous-Brezolles, décédé le 19. Nous avons donné une note nécrologique sur ces deux regrettés confrères dans le Supplément du 22.

2° Trois religieuses : Sœur Andréline Paragot, de la Congrégation des Sœurs de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou, décédée à la communauté de Duisans , le 12 novembre 1890; elle avait 81 ans 4 mois d'âge et 57 ans 8 mois de religion.

Sœur Marie-Ambroisine Gourdeault, du rang des Sœurs associées dans l'ordre de la Visitation Sainte-Marie; elle est décédée au monastère de Chartres, le 22 novembre 1890; elle avait 81 ans, 4 mois d'âge, et 57 ans 8 mois de religion.

Sœur Léopold, née Marie Beaufrère, de la Communauté de Saint-Paul de Chartres; elle est décédée à la Maison-Mère, le 18 novembre 1890; elle avait 64 ans d'âge et 46 de religion.

3° D'autres personnes associées : Mlle Clara Bochin, à Sourdeval-la-Barre ; (elle était depuis longtemps ardente zélatrice de la Confrérie de N.-D. de Chartres). — M. Boivin, à Maintenon. — M. Jules Massenet, Mlles Marie Fétu et Joséphine Francheterre, à Méréville. Mme Grouselle-Fontaine, de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 30 novembre, 1er de l'Avent, *semi-double.* Les offices aux heures ordinaires. — Le jeudi 4, à 4 heures et demie, adoration réparatrice. — Le vendredi 5 décembre, à 7 heures, messe et instruction pour l'Apostolat de la prière ; le soir, à 4 heures, salut.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le premier dimanche de l'Avent, les offices aux heures ordinaires ; le soir aux vêpres, réunion de l'archiconfrérie et des Enfants de Marie, allocution, procession et salut. —Vendredi, messe à la Chapelle du Sacré-Cœur, et salut à 5 heures.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 30, les offices aux heures ordinaires. — Le soir, entre les Vêpres et le salut, Procession de la confrérie et allocution. — Jeudi, à 4 heures. Adoration en commun. — Vendredi soir, à 8 heures, allocution et salut en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus.

LOIGNY. — L'anniversaire de la bataille de Loigny sera solennellement célébré le 2 décembre, comme les années précédentes. Mgr l'Evêque de Chartres présidera et tiendra chapelle. L'Oraison funèbre, sera prononcée par M. l'abbé Gasnier, préfet des études au Petit-Séminaire de Saint Mesmin, près Orléans.

TABLE DES MATIÈRES DE LA VOIX
(Nos MENSUELS)
POUR L'ANNÉE 1890

I. Œuvre de la Crypte et des Clercs

II. Chronique de N.-D. de Chartres

Pèlerinages à N.-D. de Chartres.

III. Religion, Littérature, Beaux-Arts.

IV. Articles biographiques.

Nécrologie.

V. Faits divers.

VI. Chronique diocésaine.

VII. Œuvres diverses.

VIII. Bibliographie.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 7 JUIN 1890

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE JUIN)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger
Prix du Numéro de la Revue mensuelle : **25** centimes.



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires
Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

S'adresser, pour les abonnements, à M. le Directeur de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de Chartres (Eure-et-Loir).

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Exposition du Saint-Sacrement tous les jours de l'octave de la Fête-Dieu, avant la messe de 6 heures qui se dit au grand chœur. — Les 7, 9, 10 et 11 juin, à 6 h. du soir, chant des matines et laudes, suivies du salut.

Le Dimanche 8, solennité du Saint-Sacrement, vêpres solennelles à 2 heures. Ensuite procession dans la ville basse : elle sera présidée par Monseigneur, toutes les paroisses de la ville y prendront part.

Le jeudi 12, à 8 heures du soir, procession du Saint-Sacrement dans l'intérieur de l'Eglise.

Le vendredi 13, messes d'heure à l'autel du Sacré-Cœur ; celle de 7 heures avec instruction. Le soir à 8 heures, Chemin de croix et Salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le Dimanche 8 juin, vêpres à 2 heures. Après le *Magnificat*, départ pour la Cathédrale, afin d'assister à la procession générale.

Pendant le mois de juin, chaque jour, sauf le dimanche, les messes basses sont dites à la Chapelle du Sacré-Cœur. Chaque jour, avant la messe de 7 heures, petit exercice en l'honneur du Sacré-Cœur.

Pendant l'octave du Très-Saint-Sacrement et le vendredi 13, salut à 8 heures du soir.

CHAPELLE DE LA VISITATION. — Le 13, Fête du Sacré-Cœur, à 4 heures, sermon par M. l'abbé Canuel, chanoine honoraire, vicaire de la Cathédrale, et salut solennel.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Tous les jours de l'Octave, exposition du Saint-Sacrement. — Le Vendredi soir à 8 heures, allocution et salut, en l'honneur du Sacré-Cœur.

Le Pélerinage annuel de la paroisse à l'église du Sacré-Cœur de Montmartre s'organise pour la fin du mois ; la date et les conditions en seront prochainement fixées.

Châteaudun. — Le Dimanche 8, à la Madeleine et à Saint-Jean, procession de la Fête-Dieu, à 4 h. 1/2. Pendant l'octave, à la Madeleine, chaque soir à 8 heures, instruction par le R. P. Sévestre, de la Compagnie de Jésus.

Le Dimanche, 15, à 4 heures, procession de la Fête-Dieu, à Saint-Valérien.

Dreux : PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le Dimanche, 8 juin, à 9 heures, procession du Très-Saint-Sacrement, puis grand'Messe. Pendant l'Octave, à 8 heures, grand'Messe. — Exposition du Très-Saint-Sacrement jusqu'à 3 heures. — A 8 heures du soir, Exercice du mois du Sacré-Cœur ; allocution ou lecture et Salut.

Le Vendredi 13, à 8 heures, Messe pour l'Association des Dames de Charité. Allocution par M. le Curé. — Le soir, à 8 heures, salut solennel, sermon par M. l'abbé Coutant.

Nogent-le-Rotrou. — Dimanche prochain, à 8 heures, pour les trois paroisses réunies et partant de Notre-Dame, procession de la Fête-Dieu à travers la ville. Au retour, grand'Messe dans chaque paroisse.

SAINT-HILAIRE. — A 3 h. 1/2, Vêpres, suivies de la réunion des Associés de l'Archiconfrérie de la Sainte-Vierge et de l'Apostolat de la Prière. — Sermon et salut.

N° 1. 7 Juin 1890.

SOMMAIRE

ESSAI HISTORIQUE

SUR LA DÉVOTION A LA SAINTE EUCHARISTIE

DANS LE DIOCÈSE DE CHARTRES

Celui qui entreprendrait une étude approfondie du culte eucharistique dans l'antique diocèse de Chartres y trouverait certainement la matière d'un travail aussi instructif qu'intéressant ; mais pour traiter ce sujet avec toute la prudence et toute l'ampleur qu'il demande il faudrait une plume à laquelle les choses théologiques et les sources de l'histoire locale seraient également familières. En attendant que quelque jeune membre du clergé chartrain se laisse tenter par cette entreprise si digne d'un cœur sacerdotal, je réunis ici quelques notes glanées de côté et d'autre, qui n'ont d'autre mérite que de se rapporter toutes à un objet unique et de se présenter avec un certain à-propos dans le mois consacré par la piété catholique au Saint Sacrement et au Sacré-Cœur.

Dogme eucharistique. — Le caractère tranquille et le tempérament quelque peu flegmatique de la population chartraine ne la prédispose point à se montrer avide de nouveautés. Sous certains rapports cela peut être un défaut ; mais en fait de religion c'est une qualité et une sauvegarde. Est-ce à cette disposition psychologique qu'il faut attribuer l'inébranlable attachement de nos ancêtres aux enseignements de la religion catholique ? On le peut assurément ; mais il est permis aussi d'y voir l'effet d'une protection particulière de celle à laquelle l'Église catholique adresse cette louange significative : *Cunctas hœreses interemisti in universo mundo.* « Vous avez détruit les hérésies dans le monde entier. »

Quoi qu'il en soit, les chartrains, anciens et modernes, se sont toujours montrés profondément attachés à la foi qui leur a été apportée par les envoyés des Apôtres, et leurs historiens ont eu

plus d'une fois occasion de le constater. — Rosselin, philosophe hérétique, inventeur des *Nominaux*, après sa condamnation par le concile de Soissons (1114), pria saint Yves, évêque de Chartres, de le recevoir chez lui : « Ives le prie de ne se mettre en peine de venir, dit un historien, craignant que la populace de Chartres, qui n'aimait les hérétiques, lui fît quelque affront, si elle venait à savoir sa condamnation. » (1).

Cet attachement pour la vraie foi n'a jamais subi d'altération marquée et aucune hérésie n'a pu s'implanter solidement dans le sol chartrain. Il n'est donc pas étonnant que la croyance au dogme eucharistique et la révélation qui en est la conséquence aient toujours été en honneur dans la ville de Marie et dans le diocèse qui en dépend ; car la Sainte Eucharistie est l'un des principes fondamentaux de la foi catholique, c'est le *dogme générateur* comme l'a appelé un grand évêque (2). Pouvait-il en être autrement dans une église toute dévouée à la Sainte Vierge ? C'est une remarque que l'on a faite bien des fois : la dévotion à l'Eucharistie et la dévotion à la Mère de Dieu vont ordinairement de pair.

(A suivre)

PREMIÈRE VISITE DE Mgr LAGRANGE
A NOGENT-LE-ROTROU

La ville de Nogent-le-Rotrou est heureuse d'offrir au premier supplément de la *Voix de Notre-Dame*, le récit des fêtes qui ont accompagné ici la première visite de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Chartres.

Le dimanche 1er juin, à 2 heures et demie, la cloche de Saint-Hilaire annonçait de sa grande belle voix, que Mgr Lagrange mettait pied à terre ; et toutes les cloches de la ville, répondant à cette invitation, faisaient entendre leur carillon d'allégresse.

M. le Curé de Notre-Dame présente à Sa Grandeur MM. les Curés de Saint-Hilaire et de Saint-Laurent, M. le Supérieur du Petit-Séminaire, M. de Ségogne, président du Conseil de

(1) Souchet. *Histoire de la ville et du diocèse de Chartres*, T. II, p. 429.

(2) C'est le titre d'un ouvrage magistral de Mgr. Gerbet, évêque de Perpignan.

Fabrique, et enfin le vénéré M. Mariani, ancien receveur particulier des finances, qui, depuis un demi-siècle, revendique le privilège de mettre sa voiture à la disposition des évêques de Chartres pendant leur séjour à Nogent-le-Rotrou.

Quelques instants après, le cortège épiscopal arrivait au presbytère de Notre-Dame où Sa Grandeur était reçue par le Conseil de Fabrique, par M. le vicomte des Plas et les membres du comité des Écoles libres, par MM. les professeurs et les élèves du Petit-Séminaire et par les enfants de la première communion.

Une foule énorme stationnait aux abords de l'église dont la façade avait été merveilleusement décorée, grâce à l'initiative toute spontanée des paroissiens.

Deux squares plantés d'arbres verts et ornés de fleurs s'étendaient de chaque côté du portail. En avant, se dressaient des mâts qui laissaient flotter de longues oriflammes aux couleurs de la sainte Vierge, du Pape et de la France.

Monseigneur descend de voiture ; tous les fronts sont découverts. L'Harmonie du Petit Séminaire jette aux airs ses notes les plus joyeuses pendant que le nouvel évêque se laisse approcher de tous avec tant de bonne grâce que déjà tous les cœurs sont conquis.

Après l'échange des compliments de bienvenue, Monseigneur revêt les habits pontificaux et le cortège entre triomphalement à Notre-Dame.

Le coup-d'œil de cette petite mais gracieuse église, nouvellement restaurée, est ravissant. M. le Vicaire de Notre-Dame y avait mis tout son goût, et l'on sait qu'il a trouvé pour l'exécution de son plan si heureusement conçu, la main délicate et pieuse d'habiles collaboratrices.

La foule était tellement énorme, que beaucoup de personnes ne purent trouver place dans l'enceinte.

M. le Curé de Notre-Dame complimenta Sa Grandeur en termes émus auxquels Mgr Lagrange daigna répondre de la façon la plus affectueuse pour le pasteur et la plus flatteuse pour le troupeau.

On chanta le *Magnificat*, et les enfants de la première communion eurent le bonheur de renouveler entre les mains de leur Evêque les promesses de leur baptême. Puis Monseigneur donna le salut solennel qui fut chanté avec une onction péné-

trante par les élèves de Mlle Guéry, continuant les pieuses traditions de la regrettée Mlle Lecomte.

L'office avait été abrégé à dessein par M. le Curé, à cause de l'exiguïté de l'église, et pour ne pas mettre à une trop longue épreuve la patience des fidèles massés sur la place.

Tout à coup, Monseigneur apparaît sur les degrés de l'antique portail surmonté des armes du Pape et de l'Evêque. On avait annoncé que Monseigneur bénirait les petits enfants qui lui seraient présentés. Aussi quel défilé! quel empressement! quelle joie, et aussi quel calme parmi cette foule pourtant si compacte! Il est vrai que le service d'ordre était assuré, avec autant de fermeté que de courtoisie, par M. le commissaire et ses agents.

En vain essaya-t-on de persuader au nouvel évêque que ce défilé prenait des proportions qui allaient amener pour lui la fatigue et qu'il fallait se ménager pour les jours suivants. Le bon Pasteur ne trouvait d'autre réponse à faire que celle du Divin Maître : « Laissez venir à moi les petits enfants. » Et il ne consentit à quitter la place qu'après avoir satisfait la piété de toutes les âmes et posé sa main bénissante sur le front de tous les enfants.

Profitant des heures de loisir avant le dîner, Mgr Lagrange se rendit à l'Institution de Mlle Guéry où la réception fut charmante. Pouvait-il en être autrement dans cette maison où le nombre et le choix des maîtresses, où les traditions de science et de piété assurent aux familles la plus solide éducation pour leurs enfants!

Nous croyons savoir, du reste, que Mgr l'Evêque de Chartres ne quittera pas Nogent-le-Rotrou sans avoir visité le Collège les différentes Ecoles privées ou publiques, les Communautés pour donner à tous les gages de sa paternelle affection.

Le soir, nouvelle fête; nouvel enthousiasme, des illuminations splendides, des feux de Bengale jettent leurs lueurs multicolores dont les reflets donnent à la vieille façade du temple, aux oriflammes qui se balancent et à la foule qui circule, des aspects si étranges et si pittoresques.

Monseigneur daigne alors sortir du presbytère et se mêler à tout ce peuple heureux de le voir de près et de recueillir de sa bouche quelqu'une de ces bonnes paroles qui s'épanchent de ses lèvres comme le ruisseau de sa source. Et tout ce monde disait : comme il est bon, comme il est simple!

Ce fut mieux encore, lorsque le vénérable Évêque pénétra dans la maison des principaux organisateurs de la fête de nuit, pour bénir chez l'un d'eux un nouveau-né, et apporter chez l'autre un mot d'affable gratitude. Les princes du monde en ont-ils jamais fait autant pour ceux qui leur dressent des arcs de triomphe ?

La journée du lundi 2 juin ne fut pas moins belle.

La cérémonie de la Confirmation s'établit avec un ordre parfait d'où se dégageait un parfum de piété communicative.

Sa Grandeur voulut profiter d'une aussi belle circonstance pour faire ressortir dans une émouvante improvisation le rôle social de la religion. Nous ne pouvons redire ici ni les accents de vibrante éloquence que fit entendre l'Évêque, ni l'impression profonde que cette parole si ardente et si convaincue produisit sur les fidèles. Monseigneur développe cette thèse : Que la religion est la chose de tous, le devoir de tous, le besoin de tous, et que sur ce terrain commun toutes les intelligences et tous les cœurs doivent se rencontrer ; que si dans le domaine de la politique les opinions peuvent se partager et les hommes se ranger chacun selon sa préférence en des camps opposés, tous peuvent et doivent se trouver réunis dans le domaine de la religion.

Cet enseignement devait être d'autant plus goûté à Nogent-le-Rotrou, que les questions qui divisent les partis politiques n'ont jamais ébranlé l'union de tous dans le respect et la bienveillance de la religion.

Le clergé de la ville a été heureux d'affirmer à Mgr Lagrange toutes les sympathies dont le ministère paroissial est entouré ici.

La preuve ne tarda pas à en être faite ; car, de 10 heures à midi, l'Évêque de Chartres recevait à la cure les compliments de bienvenue des autorités civiles et militaires. Citons un mot charmant qui a été dit au cours de cette réception et que nous devons à l'aimable indiscrétion de M. le curé de Notre-Dame.

Un des visiteurs apprenant à Monseigneur que le Perche dépendait autrefois de Chartres pour le spirituel et d'Alençon pour le temporel, rappela le vieux dicton de nos ancêtres percherons : — « Nous sommes du bon Dieu de Chartres et du diable d'Alençon. »

Dans la soirée, Mgr l'Évêque de Chartres, rendit les visites officielles et reçut les délégations des différentes œuvres et

communautés. Entre temps, Monseigneur alla visiter l'hôpital et dire un mot de consolation à ceux qui souffrent. Les malades pouvaient-ils être oubliés par le bon Pasteur dans cette première visite ? Du reste, Monseigneur n'eut pas à le regretter. Il y gagna d'entendre une harangue comme les rois en entendent peu. Un orateur d'occasion, à la démarche chancelante, à la voix plus chancelante encore, le complimenta de la façon la plus touchante. Les pauvres infirmes étaient ravis, et les bonnes sœurs donc !... Visiter, bénir et consoler leurs malades, c'était visiter, bénir et consoler leurs enfants ; aussi étaient-elles heureuses comme des mères.

Le soir, à 7 heures, Monseigneur recevait à sa table les chefs de service des différentes administrations. Le festin se poursuivait gaiement, lorsqu'une détonation formidable se fit entendre. Tout le monde tressaillit. — « Que signifie ce bruit de guerre, dans un moment si pacifique ? s'écria en souriant Mgr Lagrange. » — Puisque vous êtes ici, Monseigneur, répliqua-t-on, cela ne peut être que le signal de la paix.

Vérification faite, c'était un artilleur improvisé qui voulait faire parler la poudre pour terminer les fêtes officielles, et il la fit si bien parler, qu'au dernier coup de canon, les vitres du presbytère de Notre-Dame volèrent en éclats. La foule se prit à rire ; le bon curé en fit autant, et l'Évêque, toujours aimable et spirituel, se plaignit d'être reçu *avec trop d'éclat.*

Les fêtes de Notre-Dame avaient pris fin. Si Mgr Lagrange a daigné témoigner à M. le Curé de Notre-Dame sa reconnaissance pour l'accueil qu'il a reçu, le Curé et les paroissiens ont été profondément touchés de toutes les bontés dont ils ont été honorés par celui qu'ils étaient venus saluer comme leur pasteur et qu'ils aimeront désormais comme leur père.

X.

— Magnifiques cérémonies aussi à l'église Saint-Hilaire, a celle de Saint-Laurent, à la belle Communauté des Sœurs de l'Immaculée Conception, où Monseigneur a présidé le 4 mai une fête de vêture religieuse, et enfin, le 5, à Senonches. Nous donnerons au prochain numéro un récit de la visite épiscopale au Petit-Séminaire de Nogent.

Carthage et Tunis.

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez provoqué dans le dernier numéro de *la Voix* à raconter le voyage que j'ai fait à Carthage et à Tunis, en compagnie de M. l'abbé Granjux, curé de Saint-Paul-Saint-Louis, à Paris, et à la suite de Mgr l'Évêque de Chartres. C'est avec plaisir que je me rends à votre invitation, et bien que quinze jours se soient écoulés depuis notre retour, je ne désespère pas de trouver dans mes souvenirs de quoi intéresser vos lecteurs. Les journaux catholiques, comme *l'Univers* et la *Défense*, ont déjà rendu compte, et amplement, des fêtes splendides auxquelles le grand cardinal Lavigerie nous a fait assister sur les plages africaines ; ils ont décrit avec un enthousiasme qui n'avait rien d'exagéré, les pompes tout orientales que, de concert avec la France, il y a déployées devant nos yeux éblouis, pour la consécration de la cathédrale de Carthage et la pose de la première pierre de la pro-cathédrale de Tunis. Aussi me contenterai-je d'effleurer ce côté extérieur et matériel des choses pour pénétrer jusqu'au fond intime, jusqu'à l'âme des évènements et des spectacles qui se sont déroulés devant nous : car si l'éclat apparent des cérémonies passe avec les hommes et les temps qui en sont témoins, leur réalité intérieure, leur signification subsiste et garde une éternelle actualité.

Il est vrai que nous avons passé là-bas bien peu de jours : mais nous étions admirablement placés pour beaucoup voir et beaucoup entendre. Le résident de France, M. Massicault, et Son Eminence le Cardinal Lavigerie rivalisaient à qui rendrait le plus d'honneur à notre bien-aimé Pontife, et l'aiderait davantage à utiliser ce lointain voyage. Grâce au premier nous avons pu pénétrer dans des intérieurs indigènes fermés ordinairement à tous les européens et entrevoir les mystères de la pauvre civilisation musulmane. Le second, le *Cardinal de l'Afrique*, comme on l'appelle, nous a suggéré dans ces fréquentes et toujours intéressantes conversations, des aperçus nombreux et instructifs sur les Arabes, leur passé, leur présent et leur avenir. Ce sont les impressions recueillies à de telles sources, en diverses circonstances, que nous voulons offrir aux lecteurs de *la Voix*.

Déjà nous pouvons résumer en quelques mots notre jugement définitif et celui des personnages compétents que nous avons eu l'honneur d'entendre sur ces pays mystérieux d'Orient. De prime abord, ils sont enchanteurs, éblouissants : leur soleil radieux, leur végétation éclatante de couleurs, leurs palais luxueux et resplendissants, leur population grave et majestueuse, leurs ruines grandioses fascinent les sens et l'imagination, et éveillent la sensation d'une région merveilleuse et féerique. Mais, hélas ! à cet étonnement succède bientôt une déception pleine de tristesse, quand, pénétrant plus avant dans le cœur de ces peuples et dans l'intime de leur vie oisive, on voit à quelle dégradation Mahomet et sa religion les ont réduits, eux, qui jadis, du temps qu'ils étaient chrétiens, comptaient des docteurs comme saint Cyprien et saint Augustin, des martyrs comme sainte Félicité et sainte Perpétue. C'est alors que les regards se reportent avec joie vers le Cardinal et la France, vers ces œuvres admirables par lesquelles notre patrie et surtout l'Église préparent la régénération de ce pays illuminé par le plus beau soleil du monde et plongé dans les ténèbres de la mort. De ces ruines antiques, du sein de ces basiliques du IIIe et du IVe siècles qui reparaissent au grand jour, il semble que l'Église des Cyprien et des Augustin se relève pleine d'espérance et de vie et promette dans un avenir plus ou moins éloigné, des âges de science et de sainteté semblables à ceux d'autrefois.

(*A suivre.*)

LE COURONNEMENT D'UN PÈLERINAGE A N.-D. DE CHARTRES

UNE FÊTE DE FAMILLE

La journée du pèlerinage de Saint-Nicolas-du-Chardonnet (27 mai), a eu pour couronnement, à la Maîtrise, une fête de famille ; fête délicieuse, mais intime ; pourtant nous croyons devoir en dire quelque chose.

Le vénérable Prélat nous honorait de sa présence, au repas du soir. A notre table, près de Sa Grandeur, avaient pris place quatre vénérables prêtres de Paris : M. le Curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, M. le Curé de Saint-Paul-Saint-Louis, M. l'abbé Lagrange, vicaire de Saint-Nicolas et M. l'abbé Lacour, vicaire de Saint-Joseph.

Les éléments de conversation abondaient; elle fut vive et variée. Avec les deux chanoines de Carthage, M. l'abbé Granjux et M. l'abbé Clerval, Monseigneur revenait volontiers aux épisodes du voyage en Tunisie ; avec M. l'abbé Guéneau, le nouveau chanoine de Chartres, les souvenirs de Saint-Nicolas tenaient la note dominante de l'entretien.

Les mets les plus savoureux du modeste festin, ce furent les chants, les poésies, les discours : les chants, exécutés par des enfants de chœur; les poésies, composées par d'anciens élèves de la maison, maintenant prêtres professeurs; les discours ou toasts, prononcés par les principaux convives, avec réponses de Sa Grandeur. On devine bien quel était le principal thème de ces improvisations oratoires. Notre-Dame de Chartres avait eu les hommages de la journée; il lui fallait ceux du soir, et à son nom s'associait le nom du premier pasteur de son Eglise.

Tout cela était charmant « J'ai vu des réunions de ce genre pendant mes dix années de séminaire, dit l'un de ces Messieurs de Paris, mais il me semble que pas une ne m'a été au cœur comme celle-ci. » Monseigneur s'empare de cette déclaration pour exprimer ses impressions personnelles et féliciter particulièrement les élèves des joies que leur procure Notre-Dame dans le voisinage de son sanctuaire.

Nous obéissons volontiers à un vœu émis par les convives en reproduisant ici l'une des pièces de vers que nous avons entendues. Disons d'abord que l'auteur, M. l'abbé Verret, professeur de rhétorique à l'Institution Notre-Dame, n'avait pas choisi lui-même son sujet. Les lecteurs vont voir avec quel succès il l'a traité. Ils se délecteront de la poésie et s'édifieront de l'anecdote si honorable pour notre Évêque.

LA PROMENADE D'UN AUTRE FÉNELON

Mieux que dans ses écrits, l'âme de Fénelon
Se montra, quand aux siens il ramenait Brunon.
C'est qu'un grand cœur souvent dans les petites choses
Se trahit, comme Dieu dans le parfum des roses.....
Ainsi je sais un trait simple, touchant, naïf,
Qui peint dans sa bonté son héros sur le vif. —
Parmi les voyageurs que l'été lui renvoie
Un prêtre, certain jour, parcourait la Savoie.
Il aimait ce pays ; et son esprit jamais
Ne se retrempa mieux que sur ces beaux sommets.

Les grands cœurs en effet se plaisent aux montagnes ;
Avides de lumière et des aigles compagnes,
Les âmes que leur vol emporte vers le ciel
Dépassant d'ici-bas les erreurs ou le fiel
Même pour leur repos ont des attraits sublimes,
Et ne respirent bien qu'au grand air, sur les cimes.
Ainsi plus d'une fois, près d'un vaillant lutteur,
A qui pour son repos il fallait la hauteur;
Le prêtre dont je parle (à qui Dieu donne joie !)
Alla se retremper au fond de la Savoie,
Il aimait ces beaux lacs à l'eau bleue, au fond pur,
Où se mirent le ciel, la lumière et l'azur,
Et ces glaciers tout blancs dont la neige éternelle
Féconde cent ruisseaux aussi limpides qu'elle,
Et ces monts tourmentés dont les robustes flancs
Semblent frémir encor de longs tressaillements,
Ces champs sur les plateaux et la maigre pâture
Que dispute au labeur une avare nature,
Et par monts et par vaux tous ces sentiers étroits
Où grimpent les troupeaux, où bondit le chamois :
Il aimait tout enfin, le pays et ses hôtes,
(Leurs cœurs sont aussi bons que leurs âmes sont hautes!)
Et l'amitié souvent fière de le revoir
Le recevait au sein d'un féodal manoir. —
Cette fois traversant ces vastes solitudes
Il allait sans tarder au but de ses études.
A Chambéry, là-bas, une duchesse un jour
Avait enseveli le nom de Ventadour,
Loin du monde et du bruit, sous le voile et les grilles
Que l'austère Thérèse imposait à ses filles.
Oubliant les humains pour ne songer qu'au ciel
Elle avait vécu là sous la loi du Carmel.
Or, un auteur chrétien dans un gracieux livre,
Essayait sous nos yeux de la faire revivre,
Et le prêtre dont l'âme inspirait cet écrit
A Chambéry voulut évoquer son esprit.
Il franchit le Carmel, et du saint monastère
Scrutant avec amour le solennel mystère
Il chercha du passé le pieux souvenir
Que deux siècles entiers n'avaient point su ternir.
La Mère à ses côtés lui retraçait l'histoire
Du cloître, du jardin, même du réfectoire,
Et partout surgissait le nom de Ventadour
Vivant en quelque endroit de ce pauvre séjour.....

Pauvre..... il faut dire plus : une vraie indigence
Au delà de la règle affirmait sa présence;
Pour une Carmélite il suffit de bien peu,
Et ce peu cependant manquait même en ce lieu.
Le prêtre regardait, devinant sans rien dire,
Ne sachant s'il devait s'attrister ou sourire. —
Seules au fond d'un pré, sur un épais gazon,
Deux vaches, le soutien, l'espoir de la maison,
Paissaient tranquillement, les mamelles gonflées,
« Ma Mère, dit l'abbé, mais vous êtes comblées :
Deux vaches au lait pur, fécond et généreux,
Certes, voilà de quoi remercier les cieux ! »
Et la Prieure grave, étouffant une plainte,
Où d'un regret timide on sentait la contrainte :
« Oh ! Monsieur, répond-elle, en abaissant la voix,
Si le ciel seulement nous en eût donné trois ! »
Elle disait « le Ciel » mais regardait le prêtre.....
Et lui se rappelant la parole du Maître,
Qui pour un verre d'eau promet le Paradis,
Se demandait du lait quel serait bien le prix. —
« Ma Mère, reprit-il, tenez, aujourd'hui même
Le Ciel à votre étable en donne une troisième;
Allez, choisissez bien; mais j'aime Fénelon,
Vous me ferez plaisir en la nommant Brunon..... »
  Et depuis, au Carmel, les vivres nécessaires
N'ont plus jamais manqué grâce aux vaches laitières;
La plus belle des trois, on l'appelle Brunon. —
Je vous laisse à penser quel fut le Fénelon.....
Apprenez seulement que mon héros aimable,
Quand du trait que je conte, il s'est rendu coupable,
Etait chanoine; il est davantage aujourd'hui,
Fénelon fut évêque..... Il est tout comme lui. —

A Sa Grandeur Monseigneur Lagrange,
Evêque de Chartres.

27 mai 1890,

S. Verret.

ORDINATION DU 31 MAI 1889.

L'ordination du samedi des Quatre-Temps a eu lieu à la Cathédrale. Elle comptait six prêtres, un diacre, huit sous-diacres, cinq minorés, quinze tonsurés. Les six prêtres étaient : MM. Boulard, Hermeline, Deniau, Gouhier, Mesnager et Salmon.

M. l'abbé Boulard a célébré sa première messe au Petit-Séminaire de Saint-Cheron; M. l'abbé Gouhier, au Grand-Séminaire;

M. l'abbé Mesnager, à la chapelle des Sœurs de Bon-Secours; M. l'abbé Hermeline et M. l'abbé Deniau, professeurs à l'Institution Notre-Dame, l'ont célébrée en présence des maîtres et des élèves de cet établissement, à l'église de N.-D. de Sous-Terre. M. l'abbé Salmon, clerc de Notre-Dame comme MM. Deniau et Gouhier, a dit sa première messe, lui aussi, à l'autel de N.-D. de Sous-Terre. La Maîtrise chantait et priait pour les anciens élèves de la maison, devenus, comme l'a dit le prédicateur, prêtres par Marie et pour Marie.

Nominations dans le Clergé. — Par décision épiscopale ont été nommés :

Curé de Theuvy-Achères, M. l'abbé Lorin Anatole, précédemment vicaire de Courville.

Curé de Theuville, M. l'abbé Leroux, précédemment curé de Saint-Sauveur.

Curé de Rouvray-Saint-Denis, M. l'abbé Mauté, précédemment curé d'Intréville et Mérouville.

Curé d'Intréville et Mérouville, M. l'abbé Vassort Juste, précédemment curé de Mesnil-Simon.

Curé de Mesnil-Simon, M. l'abbé Tremblay Constant, précédemment vicaire de La Loupe.

Curé de Rueil, M. l'abbé Blanvillain St., précédemment vicaire de Saint-Valérien.

Vicaire de Saint-Valérien à Châteaudun, M. l'abbé Baumer Emile, précédemment vicaire de Cloyes.

Vicaire de Saint-Pierre à Chartres, M. l'abbé Meuret, précédemment vicaire à Dreux.

Nouveaux prêtres. — MM. Boulard, Hermeline et Deniau restent professeurs. — M. l'abbé Gouhier est nommé vicaire de Cloyes. — M. l'abbé Mesnager, curé de Chassant. — M. l'abbé Salmon, vicaire de Courville.

ITINÉRAIRE DE LA 2e TOURNÉE DE CONFIRMATION

DU 9 AU 19 JUIN

Lundi 9 juin, à 10 heures, Confirmation à Saint-Georges-sur-Eure; à 3 heures, à Orrouer. — Coucher à Saint-Luperce.

Mardi 10 juin, à 9 heures, Confirmation à Saint-Luperce; à 3 heures, à Fruncé et Saint-Germain-le-Gaillard. — Coucher à Villebon.

Mercredi 11 juin, à 9 heures, Confirmation à Saint-Denis-les-Puits; à 3 heures, au Thieulin et Friaize. — Coucher à Champrond-en-Gâtine.

Jeudi 12 juin, à 9 heures, Confirmation à Champrond-en-Gâtine; à 3 heures, à Montlandon et Montireau. — Coucher à Montireau.

Vendredi 13 juin, à 10 heures, Confirmation à Saint-Victor-de-Buthon ; à 3 heures, à Saint-Eliph. — Coucher à La Loupe.

Samedi 14 juin, à 9 heures, Confirmation à La Loupe avec Vaupillon ; à 3 heures, à Meaucé. — Coucher à Manou.

Dimanche 15 juin, à 10 heures, Confirmation à Manou; à 3 heures, à Fontaine-Simon. — Coucher à Saint-Maurice

Lundi 16 juin, à 9 heures, Confirmation à Saint-Maurice et Belhomert; à 3 heures, au Favril. — Coucher à Pontgouin.

Mardi 17 juin, à 9 heures, Confirmation à Pontgouin ; à 3 heures, à Billancelles. — Coucher à Courville.

Mercredi 18 juin, à 9 heures, Confirmation à Courville, Chuisnes, Landelles; à 3 heures, à Saint-Arnoult. — Coucher à Fontaine-la-Guyon.

Jeudi 19 juin, à 9 heures, Confirmation à Fontaine-la-Guyon.

Notre-Dame de Lourdes à Montboissier. — On nous écrit :

Lé 4 mai, solennité du patronage de Notre-Dame, la paroisse de Montboissier était en fête. Grâce au zèle et à la générosité de son vénérable pasteur, soutenu par le bon vouloir d'un grand nombre d'habitants, une statue de Notre-Dame de Lourdes allait prendre possession du sanctuaire de cette église. Avant l'heure des vêpres, une foule nombreuse, accourue de la paroisse et des paroisses voisines, en particulier de Bonneval, répandait une joyeuse animation dans la grande et belle rue de ce joli bourg aux seigneuriales origines, ou prenait place dans le temple sacré qu'illustrent les religieux souvenirs des nobles familles de Colbert et de Leusse. Pénétrons-y avec elle pour en admirer l'ornementation, avant que l'office commence. Les murailles sont tapissées de guirlandes habilement entrelacées. Mais le chœur surtout attire l'attention. Là s'élève un gracieux autel élégamment décoré, auquel manque son principal ornement : la statue que tous attendent avec émotion. Au-dessus se balancent légèrement de longues chaînes décoratives aux nuances variées, qui, descendant de la voûte, vont se rattacher aux quatre coins du transept.

Mais voici les cloches qui sonnent leurs joyeuses volées et nous invitent à honorer l'Immaculée. Si, à Lourdes, comme à La Salette et à Pontmain, Marie choisit de préférence les enfants pour se communiquer à eux, elle doit avoir une spéciale bénédiction pour le cortège qui, ici, veut aller à sa rencontre. Presque tous les petits garçons de la paroisse ont voulu revêtir pour ce jour l'aube des clercs, symbole d'innocence ; la bannière de la confrérie est entourée d'enfants de Marie aux blanches parures ; et, à leur suite,

viennent se ranger beaucoup d'autres jeunes filles de Montboissier et des autres paroisses, comme excitées par une pieuse émulation. Nous sommes plusieurs prêtres qui terminons la procession.

On se rend en silence dans la cour intérieure d'une religieuse famille : et l'image de l'Immaculée Conception nous apparaît avec toute la grâce de son céleste visage, l'inspiration de son sublime regard, le recueillement de ses mains jointes. Nous la saluons : *Ave, maris stella.* Et au chant de l'hymne nous la conduisons à l'église, où elle prend place sur le trône qui lui est préparé. Nous commençons les vêpres solennelles ; et la nef est réellement trop petite pour contenir tous les assistants. Après le *Magnificat,* M. le curé d'Alluyes monte en chaire. Il charme ses auditeurs en leur exposant les merveilles de Lourdes, spécialement les devoirs et les motifs de confiance pour les habitants de Montboissier, à partir de ce jour mémorable où l'Immaculée Conception vient résider parmi eux. Les voix pures des enfants et des jeunes filles chantent admirablement le chant de Lourdes : *Ave, ave, Maria*, pendant que la sainte image s'illumine des feux d'une *M* imposante qui la domine ou des flambeaux qui environnent ses pieds. Celui qui a reçu de M. le curé l'honneur de présider cette cérémonie vient se placer avec le clergé devant cet autel et accomplit les rites liturgiques de la bénédiction.

Après le salut solennel un spectacle nouveau vient aimablement nous surprendre : beaucoup d'enfants d'abord, de grandes personnes ensuite réclament la protection de la Vierge Immaculée en demandant aux prêtres avec simplicité et piété l'Évangile de Notre-Dame. Le pasteur du troupeau, circulant doucement au milieu de ces groupes de vrais pèlerins de Notre-Dame de Lourdes, récite le chapelet, auquel cent voix répondent, jusqu'à ce que chacun ait trouvé son tour sous l'étole bénite. Il nous semblait, dans le va-et-vient de cette foule empressée et dans cette récitation simultanée des Évangiles et du Rosaire, avoir une idée et comme un tableau en raccourci du pieux tumulte des multitudes sans cesse renouvelées autour des fontaines miraculeuses de Lourdes. Ah ! que dans cette paroisse, depuis longtemps fidèle aux réunions quotidiennes du mois de Marie, cette confiance belle et ingénue aille toujours grandissant ! Et puisse son vénéré curé trouver consolation et joie dans ces témoignages de dévotion ! Du moins, il conservera longtemps le souvenir de cette fête religieuse, accomplie sous ses regards et par ses soins.

X.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

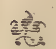
Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 14 JUIN 1890



LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2[e] SUPPLÉMENT DE JUIN)



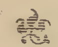
Filioli mei quos iterùm parturio doneč formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger
Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires
Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

S'adresser, pour les abonnements, à M. le Directeur de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de Chartres (Eure-et-Loir).

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 15 juin, troisième dimanche après la Pentecôte, Fête du Sacré-Cœur de Jésus, double de 1re classe, Saint-Sacrement exposé avant la messe de 6 heures, offices solennels. A l'issue des Complies, procession du Saint-Sacrement dans l'intérieur de l'Église. — Le vendredi, 20 juin, Salut, à 8 h. du soir à la Chapelle du Sacré-Cœur de Jésus. — Le samedi 21, Salut, à 8 heures du soir à la Chapelle du Sacré-Cœur de Marie.

La Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus, à la Cathédrale, est affiliée à l'Archiconfrérie romaine. Pour les billets d'admission s'adresser au premier vicaire.

CHAPELLE DES DAMES-BLANCHES. — Le dimanche 15, Fête de Première Communion.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 15 juin, les offices aux heures ordinaires. — Exposition du Saint-Sacrement. — Aux Vêpres, après le *Magnificat,* procession du Saint-Sacrement, suivie du Salut. — Tous les jours de la semaine, sauf le dimanche, les messes se disent à la Chapelle du Sacré-Cœur. Tous les jours, avant la messe de 7 heures, exercice en l'honneur du Sacré-Cœur.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 15 juin, Vêpres à 3 heures, suivies de la procession extérieure en l'honneur du Saint-Sacrement. — Le vendredi 20, à 8 heures, allocution et Salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

Le pèlerinage à Montmartre est fixé au mercredi 25 juin. Les personnes qui désirent en faire partie, sont priées de se faire inscrire le plus tôt possible chez M. le Curé ou chez l'un de MM. les vicaires de Saint-Aignan.

Châteaudun. — A la Madeleine, retraite de Première Communion prêchée par le R. P. Sévestre, jésuite. — Le dimanche 15, Première Communion. — A 2 heures, réception solennelle de Monseigneur. Sa Grandeur se rendra en voiture de la gare à l'église Saint-Valérien : et de là les paroisses réunies le conduiront processionnellement à l'église de la Madeleine. — Bénédiction de cloche, à 4 heures et demie. Sermon par M. l'abbé Roger, vicaire de la Cathédrale d'Orléans.

A SAINT-VALÉRIEN, le même jour, Première Communion, prêchée, comme la retraite préparatoire, par les prêtres de la paroisse.

CHAPELLE DES DAMES DES SACRÉS-CŒURS, en la même ville, retraite de Première Communion prêchée par M. l'abbé Dourdoigne, curé de Meslay-le-Grenet.

Dreux. — Le dimanche 15, à 10 heures, Grand'Messe avec exposition du Saint-Sacrement. — A 3 heures, Vêpres avec Procession du Saint-Sacrement dans l'intérieur de l'église. — Le samedi 21, Fête de Saint-Louis de Gonzague. Messe pour l'Association des Mères chrétiennes, à 8 heures.

PENSIONNAT SAINT-PIERRE DE DREUX. — Dimanche soir, à 4 heures et demie, procession solennelle du T. S. Sacrement dans les cour, parc et jardin.

N° 2. 14 Juin 1890.

SOMMAIRE

COMMUNIQUÉ DE L'ÉVÊCHÉ

En vertu d'un Indult Pontifical du 14 mai 1890, Monseigneur dispense, pour un an, les fidèles de son diocèse de l'abstinence d'aliments gras, les samedis qui ne sont pas jours de jeûne. Cette dispense peut être accordée aux prêtres et aux religieux, à la seule condition qu'ils la demandent, soit à Monseigneur ou à MM. les Vicaires-généraux, soit à leur confesseur ordinaire.

LE PROCHAIN PÈLERINAGE A MONTMARTRE

Lettre de Monseigneur à M. le Curé de Saint-Aignan.

Chartres, le 8 Juin 1890.

Cher Monsieur le Curé,

C'est avec une vraie joie que j'ai appris l'usage où vous êtes de conduire chaque année votre paroisse à Montmartre. Il paraît même que votre dernier pèlerinage a été superbe : il avait suffi à mon vénéré prédécesseur de dire un petit mot, et à ce simple appel, non-seulement de votre paroisse, non seulement de toute la ville de Chartres, mais aussi du diocèse lui-même on était venu en foule, et vous avez eu la pieuse joie de remplir presque entièrement de pèlerins chartrains la vaste basilique.

Combien je serais heureux qu'il en fût de même cette année, et que l'on vous vît aussi nombreux, plus nombreux même, s'il est possible, à l'Église du Vœu national !

Et en effet, nous voulons, nous aussi, attirer à Chartres, au vieux et illustre sanctuaire de la *Vierge qui devait enfanter*, la piété catholique. Cette année déjà, les pèlerinages se sont remis en marche vers nous. Nous avions reçu d'abord, charmante avant-garde, tout un bataillon sacré de jeunes orléanais ; puis

la paroisse de Saint-Sulpice, avec quelques pèlerins de Versailles ; puis six paroisses de Paris ensemble, pèlerinage presque improvisé et pourtant magnifique. Et l'année prochaine, si mes espérances se réalisent, ou plutôt si les promesses qui m'ont été faites sont tenues, la basilique chartraine reverra ses plus beaux jours; c'est la France tout entière qui nous viendra.

Il est donc juste que, nous aussi, nous donnions l'exemple, et que, loin de dédaigner les autres lieux célèbres par les spéciales manifestations de la puissance et de la bonté de Dieu, nous soyons les premiers à y accourir et à donner l'impulsion pour ces grandes démonstrations catholiques.

Car elles renaissent merveilleusement sous nos yeux, ces chrétiennes habitudes d'autrefois ; et assurément si quelque chose peut contribuer à l'œuvre de rénovation religieuse si nécessaire à notre siècle et à notre pays, ce sont ces mouvements de foi populaire qui poussent les foules croyantes vers les illustres sanctuaires. Oui, bon gré mal gré, notre siècle est condamné à subir ces spectacles des vieux âges, ces concours innombrables aux lieux consacrés par la foi des générations, comme aux nouveaux sanctuaires où il a plu à Dieu de confondre, par des prodiges récents, indéniables, l'incrédulité contemporaine. Qu'est-ce que c'est que cela, cher Monsieur le Curé ? Ce magnifique élan, c'est l'âme chrétienne qui tressaille, c'est la France catholique qui se réveille, qui se montre, qui éclate et pousse vers Dieu, dans sa détresse, ces grands cris qui sont la prière d'un peuple, et qui sont toujours entendus.

Qu'on vienne donc à Chartres, le plus antique et le plus renommé de tous nos lieux sacrés; et qu'on aille aussi à Montmartre, le jeune sanctuaire ! Montmartre, la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, c'est le solennel acte de foi et d'amour de la France au jour de ses grandes douleurs, c'est l'arche du salut flottant au-dessus de la grande cité, comme flottait autrefois l'arche de Noé au-dessus des eaux du déluge.

Quant à moi, cher Monsieur le Curé, bien volontiers je me joindrai aux pèlerins chartrains, et je me mettrai avec vous à leur tête.

Tout à vous, bien affectueusement, en N. S.

† Fr., *Évêque de Chartres.*

ESSAI HISTORIQUE
SUR LA DÉVOTION A LA SAINTE EUCHARISTIE
DANS LE DIOCÈSE DE CHARTRES (1)

(Suite)

Quelques-uns se rappelant que Bérenger, le grand ennemi de l'Eucharistie (2), a été un élève de la célèbre école chartraine du Moyen-âge, seront peut-être tentés de penser qu'il y a là une tache pour le glorieux passé de l'Eglise de Chartres. Jamais au contraire la foi de cette Eglise ne s'est mieux affirmée que dans cette circonstance et les plus vigoureux adversaires de l'écolâtre de Tours ont été ses anciens condisciples de Chartres.

On pourrait même dire que l'erreur de Bérenger a été réfutée dans cette ville avant d'avoir vu le jour. Les historiens de saint Fulbert en effet nous racontent un épisode qui montre que le vénérable pontife eut le pressentiment des erreurs de son orgueilleux disciple. Celui-ci n'avait point encore distillé le venin de sa doctrine, lorsque s'étant approché avec d'autres étudiants du lit de saint Fulbert mourant, l'illustre maître prophétiquement éclairé sur l'avenir de son élève, fit en le désignant un geste de répulsion : « Qu'on chasse, dit-il, cet homme qui a près de lui un démon. » (3). Dès qu'il eut commencé à dogmatiser, ceux qui avaient reçu avec lui les leçons de saint Fulbert protestèrent hautement contre la nouvelle doctrine, conjurant son auteur par la très douce mémoire de leur commun maître de ne pas troubler la paix catholique (4).

(1) *Erratum* du 1er article sur ce sujet. (Voir le premier Supplément de juin, page 4, ligne 11.) Substituer le mot *dévotion* au mot *révélation*.

(2) Pour une partie du diocèse, il y a peut-être une autre cause de la dévotion eucharistique. Suivant une tradition dont on n'a point à examiner ici la valeur, Sainte Eve, la vierge de Liège qui contribua avec Sainte Julienne du Mont-Cornillon à l'établissement de la Fête-Dieu, a subi le martyre près de la ville de Dreux. On comprend dès lors que la dévotion chère à cette pieuse recluse ait jeté dans ce pays des racines assez profondes pour qu'elles n'aient pas pu en être arrachées pendant plusieurs siècles. Constatons toutefois avec douleur que la région sanctifiée par la vie et la mort de Sainte Eve a vu sombrer sa foi à notre époque et qu'elle est aujourd'hui presque complètement envahie par l'indifférence religieuse.

(3) Légende du Bréviaire romain à l'usage du diocèse de Chartres. — Cfr. Guillaume de Malmesbury. *Gesta regum Anglorum.*

(4) *Per suavissimam memoriam Fulberti pacem catholicam diligas.* Lettre d'Adelmann à Bérenger.

L'un d'eux, Hugo, évêque de Langres, alla le trouver à Tours et dans une longue conférence il chercha à lui démontrer son erreur. Voyant ses efforts inutiles, il se retira fort affligé ; mais de retour chez lui, il résuma les enseignements de l'Eglise universelle sur la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie et réfuta l'argumentation de l'hérétique dans une belle lettre qu'il adressa à Bérenger, *au prêtre recommandable à plusieurs points de vue.*

Un autre de ses disciples de Chartres, Adelmann, alors écolâtre de Liège et plus tard évêque de Brescia, lui écrivit sur le même sujet une lettre qui est regardée comme un chef-d'œuvre théologique. Il est vrai que Bruno, évêque d'Angers, autre disciple de saint Fulbert, soutint d'abord Bérenger et son erreur ; mais plus tard il les désavoua énergiquement.

Dans la ville même de Chartres, l'hérésiarque fut traité d'une manière qui dut être bien pénible pour son orgueil. Un des amis de Bérenger, Ansfroid, abbé de Préaux, dans le diocèse de Lisieux, venait d'apprendre la condamnation portée par le concile de Rome (1050) contre la nouvelle doctrine, lorsqu'il eut occasion de venir à Chartres. Il en profita pour montrer que s'il avait aimé l'homme, il détestait son erreur, comme le demande saint Augustin, et fit de cette hérésie une réfutation qui eut un grand retentissement. Bérenger l'apprit, et, plein de suffisance comme tous les ennemis de la vérité, il crut qu'il lui suffisait de se présenter à ce nouvel antagoniste pour lui faire modifier ses idées et l'entraîner à rétracter le langage tenu à Chartres. Il alla donc trouver Ansfroid à son abbaye de Préaux ; mais ce lui fut peine perdue, et Ansfroid lui ferma la bouche en lui montrant qu'il était en contradiction avec l'Écriture sainte. Comme le véritable but de son voyage était Paris, Bérenger quitta la Normandie pour la Beauce et eut la malencontreuse idée de passer par Chartres, pour y neutraliser sans doute par sa présence les effets de l'éloquence de son ancien ami. « Il fut fort mal reçu par le clergé », dit l'historien des *Origines de l'hérésie de Bérenger*. Il avait certainement plusieurs condisciples parmi les membres de ce clergé...... aussi le bruit de ses erreurs et de sa condamnation à Rome y avait causé un grand émoi et le récent discours prononcé à Chartres par l'abbé Ansfroid avait encore plus, pour me servir d'une expression moderne, mis l'affaire

de Bérenger à l'ordre du jour. Celui-ci qui savait combien le clergé de Chartres était opposé à ses innovations doctrinales avait projeté de traverser la ville sans accepter avec qui que ce fût une discussion dogmatique. Mais il comptait sans l'indignation des Chartrains qui voulurent quand même forcer Bérenger à faire connaître sa doctrine sur l'Eucharistie.

(*A suivre.*)

LOIGNY ET NOTRE-DAME DE CHARTRES

Mgr Baunard, l'éminent recteur des Facultés catholiques de Lille, vient de publier à la librairie Poussielgue (rue Cassette, 15, Paris), son nouveau livre annoncé depuis quelque temps par la presse : LE GÉNÉRAL DE SONIS, *d'après ses papiers et sa correspondance.* (In-8°, écu, avec portrait. Prix : 4 francs.) La lecture de cet important ouvrage provoque partout de chaleureux éloges. Il fallait s'y attendre. Nous nous réjouissons d'un succès si bien justifié. Nous ne nous réjouissons pas moins de l'hommage d'auteur qui vient de nous arriver avec une lettre que nous nous faisons un devoir de communiquer aux abonnés de la *Voix*.

CHER MONSIEUR L'ABBÉ,

Je suis bien heureux de vous offrir l'hommage très particulier de la *Vie du Général de Sonis*, que mon éditeur a dû vous adresser en mon nom.

Vous connaissez le héros, vous verrez le *saint* dans ce livre. C'est un vrai saint, en effet, et ce saint est vôtre. *Loigny* a été pour lui l'autel du sacrifice ; en attendant qu'un jour peut-être on lui élève des autels, et que vous inscriviez son nom dans les diptyques sacrés de votre illustre Eglise.

Ce m'est un double honneur et une grande joie, croyez-le bien, d'avoir été à même de glorifier deux fois et de servir de mon mieux cette insigne Eglise de Chartres, la première fois en écrivant l'histoire du grand Cardinal qui fut tant son fils et dont elle est fière d'avoir été le berceau ; la seconde fois en racontant la vie du grand général dont elle garde la tombe et qui fait partie de sa gloire.

Ce sont là de ces noms qui s'élèveront, l'un à côté de l'autre, dans l'histoire de ce siècle, et qui le domineront, comme vos deux grands clochers au-dessus de nos plaines de la Beauce.

Vous verrez avec bonheur quels liens unissaient d'ailleurs

le grand évêque et le grand soldat. Et vous les aimerez, j'espère, comme ils s'aimaient entre eux : inséparablement.

Priez Notre-Dame de Chartres pour le livre et pour l'auteur, afin qu'ils fassent beaucoup de bien.

Et recevez, cher Monsieur l'abbé, l'assurance de mes meilleurs sentiments de respectueuse et fidèle affection.

BAUNARD.

ENTRÉE DE MONSEIGNEUR LAGRANGE

AU PETIT SÉMINAIRE DE NOGENT-LE-ROTROU

Un professeur du Petit-Séminaire de Nogent nous écrit :

Il est des jours qui font époque dans la vie ; le mardi 3 juin a été pour le Séminaire une de ces journées qui ne s'oublieront jamais. Jour de Dieu ! Jour du ciel ! Jour de bonheur !

Le bonheur, a-t-on dit, est un composé de tant de pièces qu'il y en a toujours quelqu'une qui manque. Je l'affirme pourtant, en ce jour rien n'a manqué. Que pouvions-nous désirer de plus ? Dieu a été là avec tous les trésors de ses grâces depuis le matin jusqu'au soir, *A solis ortu usque ad occasum*, les répandant le matin dans l'Eucharistie, le soir dans le Sacrement de Confirmation. Dieu était là et son nouvel élu, notre nouveau Pasteur, nous visitait pour la première fois. Je sais que les enfants ont été la joie du Père et qu'il a dit : « *Vos enim estis gloria nostra et gaudium ;* mais je sens et je sais mieux encore que le Père a été la joie de ses enfants.....

Le matin eut lieu la première Communion.

M. l'abbé Foucault, curé de Notre-Dame, célébrait la sainte messe et prononçait deux instructions touchantes. Sa parole, dont l'éloquence nous est connue, ce jour-là plus que jamais, sous l'impression des souvenirs du passé, partageait l'émotion des sentiments qui la faisaient vibrer. Son émotion devait faire jaillir la joie de notre cœur comme les larmes des yeux.

Puis-je taire quelques-unes de ses paroles et ne pas reconnaître avec lui en notre vénéré Supérieur « notre modèle à tous et notre gloire. » Après les trente-trois années et plus passées dans ce Séminaire, et qui lui forment toute une vie de Notre-Seigneur, il nous était doux à tous d'entendre cet éloge ; à nous qui nous pressons autour de lui pour nous soutenir à sa vertu, comme le lierre s'attache au pied de l'arbre sans chercher à en atteindre le sommet.

Le soir la cérémonie de la Confirmation était précédée de l'entrée

solennelle de Monseigneur. Le Séminaire recevait pour la première fois la visite d'un nouvel évêque. Dire les transformations que le talent d'un organisateur (1) et le zèle des travailleurs avaient fait subir à toute la maison, serait chose difficile assurément. L'arc de triomphe, le gracieux jet d'eau, ces rangées de crosses soutenant de leurs spirales dorées de longues guirlandes de mousse, de houx et de thuya, ces piliers de verdure supportant des fleurs, tout cela était trop inaccoutumé pour rester inaperçu; et beaucoup firent comme Châteaubriand, qui n'avait jamais senti le besoin de se taire quand il admirait.

Certes, sous la direction du maître et sous la main des élèves, tout avait revêtu une forme ravissante « *materiam superabat opus.* » Et toute chose parlait. Depuis l'arc de triomphe s'ouvrant avec le *Benedictus qui venit*, jusqu'à l'écusson gigantesque dû à la main habile de M. l'abbé Belaue, et fixé au sommet de la chapelle, inscriptions de toutes sortes, prières, sentences et souvenirs se trouvaient semés à travers cette allée de verdure et de fleurs.

La chapelle était dans toute sa beauté et Monseigneur put voir

« Le temple orné partout de festons magnifiques. »

Dieu sait si l'on pouvait ajouter :

« Le peuple saint en foule inondait les portiques. »

Au seuil de la chapelle M. le Supérieur reçut sa Grandeur.

Dans son discours, que nous voudrions voir intégralement reproduit, il a esquissé rapidement l'histoire du Petit-Séminaire de Nogent et appelé les bénédictions paternelles du nouvel évêque sur cette maison si chère à Monseigneur Regnault, qui le fonda il y a trente-sept ans, avec le concours de M. l'abbé Dancret.

Ceux qui ont été présents gardent dans leur cœur la gracieuse réponse de Sa Grandeur. Ses désirs de nous voir et de nous connaître s'étaient rencontrés avec ceux que nous avions eus de le recevoir et de le posséder; et maintenant il nous connaissait, il voyait que notre Séminaire de Nogent est une de ces maisons bénies de Dieu, qui sont faites de dévouement.

Dans l'instruction qui précéda la cérémonie de la Confirmation, Monseigneur développa ces deux belles pensées : Notre âme a besoin de lumière et de vérité; notre cœur a besoin de force et d'amour. Il faut la science à notre âme; la science, cette lumière de l'entendement, ce guide de la vérité, cette compagne de la sagesse. Il faut la piété à notre cœur; il lui faut la force, l'amour, la passion. L'homme qui a une passion sera un homme d'action et, selon que cette passion sera bonne ou mauvaise, il aura (pour se servir d'expressions bien connues et qui rendent admirablement

(1) M. l'abbé Pichois.

la pensée), il aura le diable au corps ou Dieu au cœur. Ayons Dieu au cœur pour marcher toute notre vie dans le sentier que Dieu nous a tracé, dans ce sentier que nous appelons une vocation; nous avons tous une vocation, les uns pour le monde, les autres pour l'autel, tous pour Dieu.

Cette lumière et cette force nécessaires à notre vie, l'Esprit-Saint nous les dispense, dans le sacrement de Confirmation, par les dons de science et de piété; et le même esprit, qui vint autrefois transformer les apôtres vient en nous tous encore pour opérer cette transformation.

Quelques instants après, le Sacrement était donné; les cœurs seuls alors ont pu sentir l'action de Dieu, comme Dieu seul a pu sentir l'action des cœurs.....

Nous voici maintenant arrivés au soir, à la vieillesse de ce beau jour; mais la prière est sœur de la joie et tant de prières devaient produire bien du bonheur. — La salle du festin est ouverte: ici ma tâche devient facile, elle se borne à signaler les morceaux variés de poésie qui s'essayèrent à ajouter l'agréable à l'utile. Ce fut d'abord la poésie latine de rhétorique que nous eûmes le plaisir d'entendre, puis une pièce de vers français, composée par l'un des professeurs, M. l'abbé J. Lejard. Il n'avait pas eu la faveur d'assister au sacre le 19 mars, et s'était vu retenu alors à la maison, ainsi que Benjamin, comme le plus petit d'entre ses frères. Il fut sans doute inspiré par les regrets de cette absence.

Nous mentionnerons aussi une charmante petite poésie composée par S. J., élève de cette belle classe de seconde qui donne tant d'espérances pour l'avenir comme elle donne tant de satisfactions pour le présent. Cette petite pièce fut récitée avec autant de cœur que de mémoire par un enfant de la première Communion. Il convenait bien en effet que ceux qui avaient eu les premiers honneurs de la journée eussent aussi les derniers.

La musique ne pouvait manquer en pareille fête, l'Harmonie y jeta ses notes d'agrément. Le chœur fit entendre le cri, on pourrait dire mille fois répété, d'un vivat *in æternum*. Puis, quand les derniers échos d'une cantate finale s'éteignirent dans le silence, les premières lueurs d'une illumination s'allumèrent à travers le vert feuillage.

Oh! alors, l'enthousiasme ne se refroidit pas: Ne voyez-vous pas encore, Monseigneur, se pressant à vos côtés pour écouter de plus près vos paternelles paroles, ces nombreux enfants qui sentaient leur joie s'augmenter de toute celle que vous leur donniez?

Vous leur disiez que le diable tue les âmes par la tristesse. « *diabolus, diabolus animas occidit mœrore.* »

Comme vous deviez être heureux de voir que leur âme était si bien portante, si simple, puisqu'elle était si gaie !

Comme vous avez bien vu, Monseigneur, que tout respire ici Dieu, la paix, la vérité !

L'abbé J. L.

CONFIRMATION

A SAINT-HILAIRE ET A SAINT-LAURENT

C'est le mardi matin, 3 juin, qu'eut lieu la Confirmation dans la paroisse de Saint-Hilaire. Là, comme les jours précédents à Notre-Dame, une brillante réception devait être faite à Monseigneur Lagrange. Grâce au concours intelligent de plusieurs hommes dévoués, grâce au talent non moins qu'à la charité d'un grand nombre de dames de la paroisse, l'église se trouva toute transformée pour la circonstance. A l'extérieur, les abords changés en délicieux parterres, au dedans, les guirlandes, le lierre enlaçant chaque pilier, les nombreuses oriflammes de toutes couleurs, les écussons artistement décorés, tout était du plus merveilleux effet. De longtemps on n'avait vu Saint-Hilaire si beau.

Vers 9 heures, Monseigneur fut conduit processionnellement sous le dais du presbytère à l'église. Au compliment d'usage, il répondit en louant l'activité puissante et le zèle de M. le curé. Il adressa un mot aimable et flatteur au jeune vicaire, des félicitations aux Sœurs garde-malades, aux institutrices religieuses et laïques, à toute la paroisse enfin.

Ensuite commença la messe, durant laquelle des voix exercées firent entendre quelques pieux motets. Signalons en passant un charmant morceau de violon brillamment exécuté par l'organiste de la paroisse, M. Pierre, dont la science et le talent musical sont bien connus de tous.

Après la messe, Monseigneur administra la Confirmation à une centaine d'enfants. Malgré les deux allocutions qu'il avait faites aux confirmands, il voulut en adresser une spéciale aux fidèles. Sa parole éloquente nous laissa voir son grand amour des âmes. Elle était vibrante de foi, quand il insista sur les vérités à croire, sur les devoirs chrétiens à pratiquer ou quand, flétrissant les ennemis de l'Église, il disait d'eux qu'ils sont souvent des lâches et toujours des ingrats. On lui avait appris qu'autrefois Nogent-le-Rotrou était la meilleure ville du diocèse, mais que depuis, chez elle comme partout, les croyances religieuses disparaissaient peu à peu. Au lieu de s'arrêter à cette pensée, il voulut faire espérer au réveil prochain de la foi et prit comme garants de sa confiance cette foule accourue pour le voir, ces touchantes mani-

festations en son honneur, cet accueil sympathique de tous, cette église splendidement ornée pour lui, l'envoyé direct et le représentant de Dieu parmi nous.

La cérémonie terminée, la procession s'organisa de nouveau pour reconduire Sa Grandeur à la cure. Enfin, du perron du presbytère, avant de quitter ce cher troupeau qu'il aimait et dont il était aimé, Monseigneur donna une dernière fois sa bénédiction solennelle et chacun s'en retourna sous la douce impression que lui avait causée une si belle fête.

La paroisse de Saint-Laurent dut attendre jusqu'au jeudi soir la visite de Mgr Lagrange. Dans cet intervalle, l'Église s'ornait et s'embellissait à vue d'œil. On peut, croyons-nous, lui accorder la palme dans ce pieux concours de zèle et de bon goût. Honneur au chrétien vénérable qui, malgré son grand âge, a voulu mettre lui-même la main à l'œuvre et en a été le principal inspirateur et organisateur! Honneur aussi aux personnes dévouées qui de si bon cœur ont apporté leur utile collaboration à la préparation de ces fêtes !

A 3 heures et demie, Monseigneur qu'on était allé chercher en procession au Petit-Séminaire, entrait à Saint-Laurent. Il fut visiblement ému, lui-même l'a dit d'ailleurs, en voyant les splendeurs de l'église et la foule considérable qu'elle ne pouvait contenir. Au milieu de la nef, M. le Curé complimentant sa Grandeur, fit une délicate allusion au canonicat honoraire dont il avait été récemment investi et qui n'était pas moins, disait-il, la récompense des paroissiens que la sienne. Aussi est-ce au nom de tous qu'il voulut en offrir ses remerciements. Monseigneur semblait heureux de répondre qu'en accordant à M. le curé cette dignité, il avait obéi non-seulement au vœu des Nogentais et des Chartrains, mais à celui du diocèse tout entier.

Ensuite, Monseigneur donna la Confirmation, présida le salut solennel et fut reconduit au Petit-Séminaire au chant du Te Deum et des cantiques. C'était fini maintenant, trop tôt peut-être au gré de tous. Cependant nous croyons pouvoir dire que si toute la ville avait été heureuse de posséder quatre jours son prèmier Pasteur, lui, de son côté, ne l'était pas moins. Son visage rayonnait et chacune de ses paroles était l'expression de sa joie. Il s'en épanchait volontiers dans le cœur de ses prêtres, au dernier soir de tant de belles fêtes. Un mot de lui dit assez les impressions de son âme. Comme on lui demandait s'il avait été conduit jusqu'au Calvaire (hauteur voisine de Nogent) — « Eh ! non, répondit-il avec empressement, vous ne m'avez fait monter qu'au Thabor. » Au Thabor, c'est-à-dire à la montagne du bonheur, il y était sans doute, mais grâce à son entraînante bonté nous y étions avec lui.

P. S. — Le jeudi de la Fête-Dieu, M. l'abbé Gouhier, prêtre de la dernière ordination, a célebré sa première grand'messe à Saint-Hilaire, en présence de sa famille réunie et de nombreux fidèles. Le Séminaire y assistait et son orphéon, dirigé par M. l'abbé Cuni, a charmé l'assistance de ses chants. L'abbé Gouhier est le cinquième prêtre que M. le Curé de Saint-Hilaire a recruté dans sa paroisse.

X.

Mignières. — Fête des Trois-Maries. — Le jeudi 22 mai avait lieu à Mignières, près Chartres, le pèlerinage si célèbre des Trois Bonnes Maries. Dès le matin, jusqu'à une heure très avancée de la journée, des multitudes de pèlerins se pressaient dans l'église du village, apportant à leurs saintes patronnes le tribut de la reconnaissance et implorant de leurs bontés des faveurs nouvelles. Quelle foi et quel amour débordent du cœur de ces milliers de chrétiens ! Quel saint empressement à faire brûler les cierges, symbole de leurs prières, à demander pour leur famille, leurs malades, leurs biens, la protection du ciel. Des prêtres, venus en grand nombre prêter leur généreux concours au zélé curé de la paroisse, récitent le saint évangile sur les fidèles; et, à l'exemple du Sauveur, imposent les mains sur les enfants et les bénissent. Il est dix heures; une multitude incalculable s'est répandue sur le cimetière et autour du temple saint; les cloches sonnent, c'est l'heure de la messe et de la procession solennelle à laquelle tout bon pèlerin tient à assister. M. l'abbé Piau, chanoine de la cathédrale, supérieur du Grand-Séminaire et Vicaire Général honoraire, préside la fête au nom de Mgr l'Evêque; Sa Grandeur, retenue aux solennités de Carthage, avait tenu à donner de nouveau à M. le curé de Mignières toutes ses sympathies pour le pèlerinage et l'œuvre si actuelle de l'orphelinat agricole. Bientôt la procession, composée des associées de la confrérie de Notre-Dame de la Salette, des 18 enfants de l'asile et de ceux de la paroisse, s'avance lentement et avec majesté; puis, ô vue délicieuse pour le peuple impatient d'une si sainte jouissance ! la châsse, renfermant les reliques des saintes patronnes, apparaît portée par deux prêtres en étole; elle fend la foule qui répète avec allégresse ce pieux refrain.

Saintes amies,
Des malheureux,
O trois Bonnes Maries,
Jetez sur nous les yeux.

Pendant cette marche triomphale de l'église paroissiale au sanctuaire antique des Trois-Maries, les zélés pèlerins, hommes, femmes, vieillards, enfants, boiteux, paralytiques, infirmes de toute sorte se précipitent sur le passage de la relique vénérée et

font monter sans cesse vers le ciel leurs supplications les plus ardentes. Pendant la messe, M. le curé directeur du pèlerinage donne lecture des grâces nombreuses, des faveurs spirituelles et temporelles, des guérisons miraculeuses obtenues par l'intercession des Trois-Maries. Enfin, après la prière générale pour les associés, se termina la première partie de la fête.

Plusieurs fidèles ne pouvant rester à la cérémonie du soir, voulaient, avant de quitter ces lieux bénis, visiter l'orphelinat agricole bâti sous le vocable des Trois-Maries. Cet établissement a pour but de recueillir, d'élever et de former de pauvres orphelins. L'œuvre inaugurée en septembre 1889 et confiée aux religieuses Franciscaines s'est développée d'une manière providentielle; les résultats déjà obtenus ont rempli le cœur des fidèles de bonheur et d'espérance. Aussi grand fut l'empressement des pèlerins pour la réunion des vêpres où l'éloquent P. de Baecque devait plaider la cause si noble, si intéressante des orphelins. De même, disait l'éminent orateur, que les Trois-Maries ont montré leur dévouement généreux au Sauveur pendant son apostolat, leur inébranlable fidélité pendant sa Passion, leur zèle pieux pour sa sépulture, et leur miraculeux apostolat sur notre sol français, de même tout chrétien et surtout le fervent pèlerin des Trois-Maries doit aussi apporter son amour et son attachement au Sauveur Jésus vivant dans ses pauvres et principalement dans ses pauvres abandonnés et délaissés. L'œuvre est fondée, et elle rend déjà des services que les personnes qui en sont les témoins apprécient de plus en plus.

La quête faite par le Père montra bien que sa voix d'apôtre avait été entendue et comprise. La procession, organisée dans le même ordre que le matin, se rend au chant des cantiques à l'oratoire de l'orphelinat, invoquer une dernière fois les saintes protectrices des orphelins et des malheureux. Quelques instants après, les milliers de pèlerins reprenaient le chemin de leur village en redisant bien haut les bontés des Trois-Maries et fiers de l'œuvre qu'ils avaient contemplée.

Un Pèlerin.

Les Séminaristes soldats. — Le 2 juin, de 11 heures à midi, le R. P. Gueusset, eudiste, aumônier du cercle militaire de Versailles, a fait au Grand-Séminaire une conférence intéressante sur un sujet d'une triste actualité: le service des Séminaristes dans l'armée. Il a dit à ces jeunes clercs, dont plusieurs, hélas! devront entrer à la caserne dans quelques mois, les dangers qui les attendent, les moyens de préservation auxquels ils pourront recourir, le bien qu'il leur sera peut-être donné de faire. Il leur a surtout

recommandé la fréquentation des Œuvres militaires, créées par NN. SS. les Évêques dans les villes de garnison, et la prière en union avec l'Archiconfrérie de N.-D. des Armées, établie à Versailles. Enfin, il leur a conseillé de propager une petite brochure de 24 pages, enluminée, ayant trait à cette Archiconfrérie, et propre à faire du bien dans les familles ayant quelques membres sous les drapeaux. Cette brochure se trouve à Versailles, chez le R. P. Gueusset.

Procession de la Fête-Dieu. — La procession générale du Saint-Sacrement dans les rues de la ville est toujours fort belle à Chartres. Cette année, le 8 juin, elle avait autant d'éclat que les années précédentes. Nous avons compté onze reposoirs : le 1er, dédié à Sainte-Anne, à l'entrée de la rue de Beauvais ; le 2e, dédié au Cœur de Jésus, au milieu de la rue Muret ; le 3e, dédié aussi au Sacré-Cœur, près de la Porte-Drouaise ; le 4e, dédié à Notre-Dame, dans la chapelle de la Brèche ; le 5e, dédié à l'Enfant-Jésus, au portail de l'Église Saint-André ; le 6e, dédié au Mystère de l'Eucharistie, représenté dans un très beau vitrail, à l'entrée des ateliers de peinture sur verre de M. Lorin ; le 7e, dédié à la Vierge Mère, rue Porte-Guillaume ; le 8e, dédié au Sacré-Cœur, place Saint-Pierre ; le 9e, dédié à la Vierge immaculée, dans la cour de la Sainte-Famille ; le 10e, dédié à Saint-Joseph, Porte-Cendreuse ; le 11e, dédié au Bon Pasteur, place Billard.

Nous n'avons pas à décrire chacun de ces reposoirs ; tous avaient été préparés avec beaucoup d'art; plusieurs étaient très remarquables pour les dimensions comme pour les décors. Ce qu'il n'importe pas moins de noter, c'est que, sur le long parcours de la procession, toutes les demeures étaient tendues et la plupart tapissées de fleurs ; il n'y a guère eu d'exceptions que pour les maisons non habitées.

Monseigneur présidait et portait le Saint-Sacrement. Un nombreux clergé en chasubles, en dalmatiques, en chapes, formait le cortège, à la suite des associations, confréries, groupes de jeunes filles et d'enfants, rangés sous vingt bannières. La musique des élèves des Frères jouait dans les rangs et alternait avec les chants liturgiques.

Cette magnifique cérémonie a duré deux heures dans un ordre constant, au milieu d'une foule respectueuse. Malheureusement la fin en a été troublée par la pluie.

La partie principale du cortège eucharistique n'en a pas pour cela interrompu sa marche avec le dais d'un aspect si imposant. Monseigneur ne voulait point priver son peuple des bénédictions attendues aux derniers reposoirs. Les témoignages visibles de la satisfaction générale ont accueilli cette décision du prélat officiant. C'est

que de tout temps la cité chartraine, nous le disons à son honneur, a tenu à ne rien retrancher de ses manifestations religieuses. Elle les aime toutes, et particulièrement celle de la Fête-Dieu.

Un anniversaire à Josaphat. — Un service de Bout de l'An a été célébré, le mercredi 11 Juin 1890, en la chapelle de l'Asile d'Aligre, à Lèves, près Chartres, pour le repos de l'âme de M. Etienne-Marie-Charles de Pomereu d'Aligre, marquis d'Aligre, pair de France héréditaire, ancien membre du Conseil général de Maine-et-Loire, décédé à Paris, le 11 juin 1889. — Cérémonie funèbre splendide. — M. le Curé de Lèves officiant. — Assistance considérable. — Chants bien exécutés par le chœur de musique de la Cathédrale de Chartres. — Chapelle toute tendue de noir et admirablement décorée par l'administration des pompes funèbres de Paris.

Nécrologie. — Nous venons d'apprendre la mort de M. l'abbé Lemoine, curé de Lanneray, décédé le 11 juin dans sa paroisse.

M. l'abbé Lemoine (Jean-Baptiste-Adolphe) est né à Cloyes le 18 juin 1812. Ordonné prêtre le 25 octobre 1835, il a été nommé curé : de Méréglise, le 11 novembre 1835; de Francourville, le 17 juin 1838; de Lanneray, le 22 mai 1856.

Nous recommandons aux prières l'âme de ce digne prêtre, qui a passé ses longues années de sacerdoce en faisant le bien.

Nous nommerons dans le numéro de juillet de notre Revue mensuelle d'autres défunts recommandés.

PROGRAMME DU PÈLERINAGE

AU SACRÉ-CŒUR DE MONTMARTRE (LE MERCREDI 25 JUIN)

Départ de Chartres à 7 heures 14 minutes; arrivée gare Saint-Lazare à 9 heures 50 minutes. — Office à la basilique à 10 heures trois quarts. — Sermon par le R. P. Durand, rédemptoriste. Après l'Office, bénédiction d'une pierre offerte par les pèlerins. — Le soir, départ de Paris, à 5 heures 20 min.; Arrivée à Chartres, à 8 heures 20 minutes.

Le prix des places, aller et retour de Chartres, est de **10** fr. en 2me classe, et de **7** fr. **25** en 3me classe. — Prière de se faire inscrire le plus tôt possible, pas plus tard que le 19. Si le nombre des adhésions recueillies à cette date est suffisant, les porteurs de billets de 2me classe auront droit à un remboursement de 1 fr. 50, ceux de 3me classe à un remboursement de 1 franc. (S'adresser au presbytère ou à la sacristie de Saint-Aignan.)

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 21 JUIN 1890

LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE JUIN)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger
Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires
Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

S'adresser, pour les abonnements, à M. le Directeur de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de Chartres (Eure-et-Loir).

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 22 juin, quatrième dimanche après la Pentecôte, offices aux heures ordinaires. — Le soir, après Vêpres, vers 4 heures trois quarts, cérémonie pour la bénédiction et la distribution des roses du Saint-Rosaire, avec sermon, récitation du chapelet et chants. — Le 24, fête de Saint Jean-Baptiste, second patron de la Cathédrale, une seule Grand'Messe, à 10 h. — Le Vendredi, 27, Salut à 8 heures du soir, à la Chapelle du Sacré-Cœur.

CHAPELLE DE LA COMMUNAUTÉ DE SAINT-PAUL. — Première communion le 22, et Fête de l'Adoration mensuelle, le jeudi 26.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Offices aux heures ordinaires.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le mercredi, 25 juin, Pèlerinage au Sacré-Cœur de Montmartre, comme il a été annoncé. — Les 26, 27 et 28 juin, *Triduum* en l'honneur du Sacré-Cœur, prêché par le R. P. Durand, rédemptoriste, ancien curé de la paroisse. (Le matin, à 7 heures et demie, méditation. Le soir, à 8 heures, Sermon et Salut solennel.) — La Communion générale aura lieu le 29, à la messe de 7 heures. Ce même jour, à 10 heures, Grand'Messe et Sermon de clôture du Triduum. — Le jeudi, 26, fête de la Sainte-Enfance, Sermon par le R. P. Durand.

CHAPELLE DU LYCÉE. — Le 26, première communion et confirmation.

Châteaudun. — (Nous reproduisons l'annonce donnée déjà, par erreur, il y a huit jours). — Le Dimanche 22, Première Communion, à la Madeleine, à Saint-Valérien et chez les Dames des Sacrés-Cœurs. A 2 heures, réception solennelle de Monseigneur. Sa Grandeur se rendra en voiture de la gare à l'église Saint-Valérien: et de là les paroisses réunies le conduiront processionnellement à l'église de la Madeleine. — Bénédiction de cloche, à 4 heures et demie. Sermon par M. l'abbé Roger, vicaire de la Cathédrale d'Orléans.

Dreux. — PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 22, et le mardi 24, grand'Messe et Vêpres aux heures ordinaires. — Le samedi 28, à 8 heures, messe pour l'Association de Notre-Dame du Salut. — Tous les jours, exercice du mois du Sacré-Cœur avec lecture, sauf le vendredi 26, sermon par M. l'abbé Bourgine.

Nogent-le-Rotrou. — NOTRE-DAME. — Le dimanche 22, à 4 heures, Vêpres et Cérémonie de la bénédiction des roses, Sermon et Salut. Le 24, Fête de Saint Jean Baptiste, patron de la ville de Nogent-le-Rotrou, Grand'Messe à 10 heures et Vêpres à 3 heures.

Les 24, 25 et 26, les Filles de la Charité feront célébrer à Notre-Dame, un triduum solennel en l'honneur du B. Perboyre. Chaque soir, à 7 heures et demie, panégyrique par M. le Curé de Notre-Dame, 1° Vocation du B., 2° Son apostolat, 3° Son martyre. Après le panégyrique, Salut solennel chanté le mardi, par les filles de l'Ouvroir Saint-Joseph; le mercredi, par les enfants de l'Orphelinat; le jeudi, par les élèves du Petit-Séminaire.

Jeudi à 11 heures, Grand'Messe en musique chantée par les élèves du Petit-Séminaire, à 3 heures, fête de la Sainte-Enfance. (Les organistes des 3 paroisses de la ville et plusieurs amateurs prêteront leur concours à ces solennités.)

N° 3. 21 Juin 1890.

SOMMAIRE

COMMUNIQUÉ DE L'ÉVÊCHÉ

MM. les Curés qui auraient quelques observations à faire touchant la confection et le nombre de feuillets de leurs registres paroissiaux, sont priés de les faire parvenir d'ici quinze jours à MM. *les Secrétaires de l'Évêché.*

Carthage et Tunis.

(Suite)

Donc, le lundi 12 mai, à 5 heures du soir, après avoir visité la chapelle de Notre-Dame de la Garde et soupçonné à travers les brumes d'un ciel gris les beautés de son vaste panorama, après avoir surtout goûté les délices de la plus cordiale hospitalité dans une famille patriarcale et chrétienne, qui avait invité, pour faire cortège à sa Grandeur, l'élite des ecclésiastiques et des laïques de Marseille, nous montions sur *l'Abd-el-Kader* et nous entrions dans les eaux profondes de la Méditerranée. Hélas! le soleil s'obstinait à se cacher et nous dérobait ainsi les plus beaux charmes du port de la *Joliette* et du fort, du château de l'impératrice et de la Cathédrale nouvelle. Bientôt la mer devenait houleuse, les ténèbres s'épaississaient, le bateau, vivement secoué, faisait de longues oscillations.

Nous comptions sur une traversée brillante, nous avions à bord NN. SS. de Chartres, d'Oran, de Langres et de Marseille, plusieurs officiers supérieurs, d'anciens attachés d'ambassade, des rédacteurs de divers journaux, tels que MM. Veuillot, de *l'Univers*, de Bonnefon, directeur du *Triboulet* et auteur du *Pape de demain*, des Pères blancs, venus de Paris ou même de Hollande, d'autres ecclésiastiques fort distingués. Tous se pressaient autour des évêques, de notre cher évêque surtout, désireux de les entendre. Leurs espérances furent déçues par

la malice de la mer : peu à peu le pont devint désert, nos vénérables compagnons eux-mêmes gardèrent leurs cabines, charmant leurs durs loisirs, soit en priant, soit (que sa Grandeur me pardonne de révéler ce trait de son courage !) en écrivant des sonnets. Sur 40 passagers de première, pendant tout le trajet, 9 seulement tinrent tête aux flots courroucés, se cramponnèrent régulièrement à la table commune et saluèrent les jolies côtes de la Sardaigne. J'étais du nombre.

Mais le mercredi matin, quand nous approchâmes des rives africaines, quel dédommagement ! Dès trois heures et demie nous vîmes sortir des flots un soleil incomparable près duquel nos pâles et froids soleils d'Europe ne sont que des modestes flambeaux. On l'a dit souvent, et rien n'est plus vrai, la beauté de l'Orient est toute dans la lumière dont le ciel l'inonde. C'était merveille, à l'heure matinale de notre arrivée, de voir les rayons du soleil allumer d'abord dans les hauteurs célestes une ardente fournaise, puis se baigner dans les flots et transformer chaque vague en un miroir étincelant et mobile, ou bien suivre mollement les contours des terres et des côtes et les orner d'une délicate auréole. Cette lumière orientale est une continuelle fête pour les yeux ; je dirais même qu'elle échauffe le cœur, élève l'esprit et colore l'imagination : lorsque l'on remonte dans nos pays du Nord, même aux plus beaux jours, on se prend à la regretter, et à en évoquer le délicieux et pur spectacle.

Alors nous en jouissions avidement : guéris par cette belle atmosphère et l'approche de la terre ferme, tous les passagers étaient sortis des flancs du bateau, et faisaient majestueusement leur entrée dans le port de la Goulette. A gauche se dressaient deux hautes montagnes, tout illuminées des premiers feux : à droite c'était l'aimable village de Sidi boun Saïd, avec ses terrasses et ses mosquées blanches se penchant vers la mer ; c'était encore sur la colline à côté de la petite chapelle de Saint-Louis, élevée par Louis-Philippe, la grande cathédrale romano-byzantine du Cardinal, dans tout l'éclat de sa jeunesse : en face on voyait d'abord la Goulette, puis au loin, tout au fond du lac, Tunis, semblable à un magnifique nid d'oiseau.

Enfin une chaloupe nous conduit à terre et après quelques légers démêlés avec les Arabes du port dont les complaisances

excessives, le langage inintelligible, les habits déguenillés nous importunent, nous nous dirigeons à travers la campagne où fut Carthage, à la Marsa, chez le Cardinal d'abord, puis chez le résident général de France. Son Eminence, debout sur son perron, dans sa pourpre cardinalice, avec sa clémentine rouge et sa longue barbe grise, avait la majesté d'un patriarche et d'un roi oriental: il était beau à voir ce prince de l'Église quand, serrant dans ses grands bras et complimentant de sa voix lente et sonore notre évêque vénéré, il rappelait avec lui ces années de leur jeunesse qui avaient vu naître à Paris leur mutuelle amitié. M. Massicault ne fut pas moins aimable pour Monseigneur, son compatriote et son maître, et, de concert avec Madame, il lui offrit l'hospitalité avec une grâce et une simplicité dignes d'un représentant de la France. Il mit à la disposition de Sa Grandeur sa voiture attelée de deux chevaux, son cocher arabe, son spahis, et c'est tantôt avec cet équipage, tantôt avec le chemin de fer italien allant de la Marsa à Tunis, que nous visitâmes le pays, ses villes et ses palais.

Grâce à cette lumière vivifiante dont nous avons parlé, la nature offrait un bel aspect. Les haies étaient faites d'immenses cactus sauvages s'élevant comme des murailles; les champs d'orge et de blé étaient déjà prêts pour la moisson: les raisins commençaient à rougir; point de pommiers ou de poiriers, mais seulement des palmiers élevés et larges et des orangers chargés de verdure. Ceux-ci malheureusement étaient presque partout déchargés de leurs fruits. Pourtant nous en trouvâmes un plant non encore cueilli, à Ksar Saïd, chez le bey, où nous avait conduits le résident. Là, nous eûmes une vision du Jardin des Hespérides et de ces fameuses pommes d'or que gardait jadis un dragon à cent têtes avant l'arrivée d'Hercule. Autrefois des Européens, des catholiques, un évêque surtout, n'auraient pu pénétrer dans ce verger, jalousement fermé par le fanatisme musulman. Mais la France était là, avec nous, et nous accordait gracieusement la licence de cueillir sur la branche même un fruit qui avait le double mérite d'être beau et de naître sur un sol étranger et lointain. Nous trouvions à ces oranges très juteuses un parfum de conquêtes. L'avouerons-nous? Elles nous paraissaient plus agréables au goût et à l'œil que celles dont se parent nos coteaux de Provence.

Il en était de même des autres plantes naturelles ou cultivées qui croissaient dans la campagne ou dans les jardins; elles avaient des couleurs plus intenses que leurs sœurs d'Occident: qu'elles formassent ou de larges rubans ou d'abondants massifs, comme nous en vîmes chez le résident et chez Tayeb-Bey, le prince héritier, elles semblaient toutes en feu, toutes scintillantes, toutes jalouses d'attirer les regards. — La gent ailée de ce pays rehaussait aussi son plumage éclatant et multicolore par un ramage étourdissant. On se souvient des cris stridents qui retentissent au jardin d'acclimatation dans les cages des oiseaux étrangers. Les eucalyptus touffus qui verdoyaient devant nos fenêtres, à la Marsa, recélaient de même une foule d'artistes invisibles, de moineaux surtout, qui chantaient avec une émulation touchant à la furie, et saluaient chaque matin, dès 3 heures, le lever de leur cher soleil et le nôtre par un concert enlevé et plein de brio.

Les maisons privées et les palais n'étaient pas moins embellis par la lumière que la nature et ses productions. Sous la conduite de M. Massicault nous avons visité plusieurs demeures particulières, entre autres la résidence d'été du prince héritier et les palais du bey à Tunis, au Bardo, à Ksar-Saïd; nous avons même dîné en ce dernier palais seuls avec le résident-général, le directeur de l'*Agence Havas*, et des amis de Monseigneur. Toutes ces habitations, même les plus pauvres, semblent à l'extérieur enveloppées d'une gaze éclatante de blancheur; point de toits en tuiles ou de murs en briques, mais des terrasses plates et basses, sur lesquelles on passe les nuits d'été, et des murs crépis à la chaux, qu'agrémentent des persiennes vertes. A l'intérieur, une cour carrée à ciel ouvert, *un patio*, comme l'on dit, occupe le centre: elle est pavée de carreaux peints et ses parois sont ornées de faïences multicolores; de chaque côté s'ouvrent les portes des salles principales, éclairées généralement par le haut, garnies de mosaïques variées, d'arabesques entrelacées, de dorures; ces salles ont un cachet très différent de nos palais européens. Elles donnent accès aux appartements intimes, où se tenaient les princes, leur famille et leur voluptueuse cour. Là, tout est aménagé pour le plaisir; ce ne sont que divans et sophas, que glaces et rideaux précieux, que meubles ouvragés et dorés; on y voit en particulier des lits immenses, couronnés de ciels d'or et entourés des

étoffes les plus riches. Le luxe oriental s'y étale et dans toute sa splendeur, mais le bon goût ne l'accompagne pas toujours; les pendules du dernier siècle sont semées à profusion sur les tables et les murs, et une seule salle en compte plus de vingt; les candélabres et les lustres rouillés coudoient sur les cheminées les fleurs artificielles défraîchies; c'est à peine si quelques tableaux sont supérieurs aux images d'Epinal. Pourtant l'ensemble de ces détails mesquins a du brillant et étonne le regard; si l'on ressuscite par l'imagination les mystères de cruauté et de honte dont ces lieux ont été jadis témoins et dont ils gardent le secret, on éprouve une impression indéfinissable; on se sent dans le pays des *Mille et une nuits*.

Chose étonnante! vu du dehors, l'Arabe semble contraster avec la nature et les palais qui l'entourent: il n'a rien de léger ou de recherché dans sa personne. Pendant de longues heures il demeure accroupi sur un banc ou appuyé contre une muraille, coiffé de son turban rouge ou blanc, drapé dans son long burnous, toujours grave et silencieux, presque muet. Ses traits sont mâles et fiers, sa stature élevée, sa démarche noble et simple, son geste rare. Tout en lui, jusqu'à sa grande barbe, jusqu'à son teint jauni, lui donne un aspect majestueux; il éveille naturellement le souvenir des grands patriarches, ses ancêtres. Pénétrez dans le lieu de sa maison destiné à la prière; il ne vous aperçoit pas, et, comme s'il était seul, il continue sa psalmodie uniforme et mélancolique, ses prostrations ou ses ablutions, ou même le chapelet sur les grains duquel il répète incessamment: Dieu est grand: Mahomet est son prophète. Nous l'avons vu, entrer dans les mosquées avec une religieuse gravité, observer le jeûne du Ramadan jusqu'à la nuit tombante avec courage, prier ou dormir pieusement dans ces tombeaux des saints musulmans dont les coupoles blanches se rencontrent à chaque pas dans la ville et la campagne, visiter les morts et leur jeter de la nourriture par l'orifice de la pierre sépulcrale. Dans toutes ces actions et dans celles qui sont moins solennelles, l'Arabe paraît toujours calme, recueilli, profond. Son ciel se reflète tout entier dans ses regards avec ses horizons indéfinis et sa lumière toujours égale; si son attitude est sévère, son imagination et son langage ont revêtu les couleurs et les grâces de la végétation qui l'entoure, son caractère est ardent comme tout ce qui a vie

sur son sol. En vérité, il s'harmonise parfaitement avec la nature où la Providence a placé son berceau. — Et l'on ne peut s'empêcher de reconnaître que dans ce pays d'outre-mer les œuvres de Dieu ont des beautés à nulle autre pareilles : mais, hélas ! il n'en est pas de même pour les œuvres de l'homme. *(A suivre)*

NOTICE SUR M. L'ABBÉ LEMOINE

CURÉ DE LANNERAY.

Une mort de prédestiné vient de couronner une belle vie sacerdotale. M. l'abbé J.-B.-A. Lemoine, pendant 34 ans curé de Lanneray, s'est éteint dans d'admirables sentiments de foi et de piété, la semaine dernière. Né à Cloyes en 1812, il montra des goûts religieux dès son enfance ; ses jeux mêmes, en révélant des tendances ecclésiastiques, ne tardèrent pas à faire présager, en lui, une vocation. Le séminaire le vit studieux, régulier, sincèrement pieux et toujours respectueux à l'égard de ses vénérables maîtres. L'autorité ecclésiastique, qui le trouvait mûr avant l'âge, au sortir de l'ordination, le chargea d'une petite paroisse. Cent cinquante habitants, une vieille église, consacrée à la Mère de Dieu et aux Trois-Maries, un fort modeste presbytère encadré de frais ombrages, un ruisseau qui accourt de Thiron et entendit les accents de saint Bernard : tel est Méréglise.

Dieu le préparait là, dans le recueillement, à un plus vaste apostolat et à de plus grands travaux. La confiance de son Évêque ne tarda pas à l'appeler à la direction de l'importante et religieuse paroisse de Francourville. Il se dévoua tout entier avec un zèle actif, avec un entier désintéressement à ce nouveau troupeau qu'il aimait. Longtemps après, on retrouvait dans sa conversation un écho de ses premières affections. Il s'empressa d'y raviver la pratique des devoirs essentiels, d'y entretenir les habitudes religieuses. Sa douceur inaltérable que nous avons connue, son affabilité attractive, son heureux penchant à obliger, sans humilier personne, tous ceux qui recouraient à lui, lui gagnèrent tous les cœurs. Il en profita pour les attirer à Dieu. Et tandis qu'il lui donnait, dans les âmes, un sanctuaire spirituel, il s'efforçait, de toute l'ardeur de sa foi et de sa jeunesse, d'embellir son temple matériel. Nous ne saurons jamais tout ce qu'il en coûtait de recherches, d'essais et d'efforts, à cette époque, pour faire quelque chose de convenable, en fait de restauration d'église. Le goût n'était pas encore formé, l'art n'était pas revenu aux bons principes. En Beauce, les artistes, les modèles, les matériaux man-

quaient, et souvent même l'argent. Aussi ceux que le zèle de la maison de Dieu dévorait, comme notre cher défunt, se heurtaient-ils à mille difficultés. Sa foi, son industrie et son courageux labeur surent les surmonter. Il se fit sculpteur, verrier, architecte et maçon. Il cultiva, et avec succès, l'art de l'ébéniste et celui du tourneur. Sa persévérance mena à bien des restaurations qui n'eussent point été comprises par des ouvriers ordinaires, et dont son goût intelligent, son travail et sa bourse firent souvent tous les frais.

L'abbé Lemoine était aimé de tous. On attachait un grand prix à son amitié. Mais Dieu, qui l'appelait à une haute sainteté, résolut d'asseoir cet édifice sur une profonde humilité. L'heure de l'épreuve sonna. Elle fut soudaine, terrible. Justement parce qu'on attachait du prix à son estime, la jalousie s'en mêla. Certaine famille se crut négligée et traitée avec froideur. De là à se venger, il n'y avait qu'un pas. On appelle M. le curé pour une malade. Hélas! Cet acte de charité si sérieux, que le ministre du Christ accomplit avec tant de zèle, allait devenir, par une déloyauté abominable, un guet-apens, se transformer en corps de délit, en acte d'accusation.

On crie au scandale, on proteste au nom de la morale outragée, on essaie de soulever l'opinion contre une âme sainte et pure. Ce n'était pas assez d'ôter au prêtre sa réputation, on le défère aux tribunaux. Par une précipitation qu'on a peine à expliquer et même à excuser, le magistrat fait arrêter et jeter en prison un homme dont tout le passé protestait contre cette basse accusation. Heureusement siégeait alors sur le trône épiscopal de Chartres une grande âme, un cœur noble et vaillant. C'est avoir nommé Mgr de Montals. Lui, le défenseur des saintes causes, lui qui en 1832 (nous le tenons de la bouche même des obligés) avait visité dans leur prison d'Orléans des officiers vendéens que leur chevaleresque attachement à la cause de la fille de leur roi avait compromis, lui, dis-je, n'avait garde d'abandonner, à cette heure d'angoisse, un fils injustement arrêté. Aussi se fit-il, près des juges, son plus éloquent avocat et répondit-il de son innocence sur son propre honneur. Il lui fit, dans le lieu de sa détention, une visite pleine de paternelle tendresse et lui porta ses consolations. Et quand la justice mieux éclairée eut confondu les calomniateurs, et rendu à la liberté cet autre Joseph, ce fut l'Évêque de Chartres qui l'alla prendre dans sa voiture et le ramena triomphant.

Le récit des contemporains nous a seul conservé la mémoire de ces faits. M. l'abbé Lemoine était trop discret, trop profondément vertueux pour en révéler un seul mot. Rendu à sa paroisse, heureux de voir triompher une cause dont elle n'avait jamais douté,

il continua à se dévouer et à aimer, sans distinction, ceux que le Seigneur lui avait donnés pour enfants. Un évènement qui avait si douloureusement marqué dans sa vie, n'eut pour résultat que d'augmenter encore en lui la prudence et la circonspection. Son tact, sa réserve dans toutes ses relations du dehors, eussent pu servir de modèle. Il faisait le bien en silence, dissimulait ses bonnes œuvres, comme d'autres leurs méfaits. Il semblait avoir médité la maxime de l'Ecriture : Gardez-vous de faire l'œuvre de Dieu négligemment. Il n'abandonnait rien au hasard, et mettait, dans ce qu'il faisait, toute la précision et toute la perfection dont il était capable.

La bonté divine, qui avait des desseins de miséricorde sur la paroisse de Lanneray, le lui donna pour pasteur en 1855. Il y trouva une population paisible et sympathique, de respectables châtelains qui, avec le temps, s'honorèrent de l'aider dans ses œuvres de bienfaisance. La même aménité, le même empressement à obliger qui lui avaient gagné les cœurs sur un autre théâtre, lui conquirent, là aussi, l'affection générale. Sa santé, souvent compromise dans l'exercice du ministère, dans les courses vers les hameaux, fut éprouvée à plusieurs reprises. Mais ni sa patience ni son affabilité, ni son zèle pour sa paroisse n'en furent diminués. Que de fois nous le vîmes, tout en sueur, malgré l'affaissement de ses forces, s'acheminer vers la ville voisine! Sans jugement téméraire, nous pouvions en conclure qu'il y avait un acte de charité au terme du voyage : un vieillard pauvre à placer, un malade à visiter à l'hôpital, une orpheline à mettre en sureté, une œuvre à poursuivre. A l'autel, M. le curé de Lanneray avait le recueillement, l'attitude respectueuse, la piété d'un ange. Le rayonnement de la sainteté d'une belle âme illuminait son front, et communiquait à sa physionomie un air de joie et de douce sérénité. Au soin de l'instruction de l'enfance, à la sollicitude pastorale des malades qui ne lui permit que de bien rares absences, à l'édification de son troupeau, le regretté défunt joignit deux nobles ambitions. La première était d'assurer la décence de la maison de Dieu ; la seconde, de doter sa paroisse d'une maison de religieuses. Il laisse le temple modeste de Lanneray consolidé, son abside et son sanctuaire notablement améliorés et embellis, et, à la place de cette tour écrasée que nous avons connue, désormais s'élance un clocher de bon goût, qui fait resplendir dans les airs le signe du salut.

Grâce à ses démarches, à son désintéressement, à ses sacrifices, il eut le bonheur de voir se réaliser le second de ses désirs.

Un jour, on vit le pasteur dévoué quitter son presbytère confortable, et son beau jardin, afin d'y installer les dignes Sœurs de Notre-Dame qui, par le bien accompli dans l'éducation si chrétienne

et si morale des jeunes filles, par les soins donnés à domicile aux malades, ont fait sa consolation et l'édification de la paroisse. Pour lui, il fut heureux de se loger à côté de son église, dans une chaumière, reste de l'ancien presbytère, aliéné à la Révolution. A nos objections, il répondit qu'un jour ou l'autre on le rebâtirait, et que ses successeurs le remercieraient d'avoir repris possession de l'antique demeure.

Sa dernière maladie n'a fait que révéler l'héroïsme de sa vertu. Les dernières et vives souffrances par lesquelles Dieu achevait de le purifier, il les offrit à son Sauveur, lui demanda même de les accroître, si elles étaient utiles au salut de ses paroissiens.

Sa mort donc a été digne de sa vie. L'une et l'autre ont glorifié Dieu, édifié l'Eglise, et demeurent une leçon vivante de sainteté pour son troupeau. De splendides funérailles ont honoré sa mémoire. Rien n'y a manqué, ni le cortège nombreux et attendri de ses frères dans le sacerdoce, ni le grandiose des draperies et la pompe du catafalque, propriété de son église, ni la grave et pieuse harmonie des chants, ni l'autorité de la parole éloquente du premier pasteur de l'arrondissement. Une couronne d'enfants, objets de son zèle et de son tendre dévouement, environnait sa dépouille et répandait sur sa tombe de touchantes prières. Notre estime, notre vénération, nos regrets escortaient ce glorieux cercueil.

L'église était comble, et la foule recueillie des paroissiens semblait comprendre qu'elle perdait un saint.

M. C. d'I.

DISCOURS ADRESSÉ A Mgr LAGRANGE

PAR M. L'ABBÉ LÉVÊQUE, SUPÉRIEUR DU PETIT SÉMINAIRE DE NOGENT-LE-ROTROU

Lors de la visite faite par Sa Grandeur à cet établissement.

Monseigneur,

Il y a quelque trente-sept ans, à cette époque même, un tout petit grain de séneyé était jeté en terre dans le sol Nogentais, et ce petit grain de sénevé, bien qu'il n'ait pas pris les proportions d'un arbre immense, s'est développé cependant, et sa vigueur présente des promesses de vie et d'espérance.

A moi, qui ai depuis près de trente-cinq ans, et depuis un quart de siècle comme supérieur, bien indigne, sans doute, suivi toutes les phases de l'enfance et de la jeunesse de cette maison, veuillez permettre, Monseigneur, d'en esquisser rapidement l'histoire, en présence de celui qui est le premier Maître. Ne faut-il pas que vous sachiez, Monseigneur, où vous entrez ?

Oui, ils furent bien humbles les commencements de cette maison qui fut fondée par Mgr Regnault, de sainte mémoire, presque à son entrée dans ce diocèse, sous le vocable d'Institution de l'Immaculée Conception : ce fut grâce au concours actif de M. l'abbé Dancret, actuellement archiprêtre de la Cathédrale de Chartres. D'abord installée, avec un seul élève pour pensionnaire, dans une maison en location sise rue Dorée, l'Institution, qui ne prit que deux ou trois ans plus tard le titre de Séminaire, se trouvait transférée, dès la rentrée suivante, là où nous sommes actuellement ; l'aile que j'habite, qui avait été la demeure d'un banquier Nogentais, en formait, avec sa cour et son jardin, à peu près toutes les dépendances. Des avances assez considérables faites par Mlle Ferré, dont plusieurs œuvres encore vivantes conservent la pieuse mémoire, avaient permis l'acquisition de la maison et du terrain.

Mais il fallait bâtir, agrandir : l'appel fait par Monseigneur notre Evêque, qui a toujours donné l'exemple de la générosité, fut entendu de tous ses prêtres et de plusieurs laïques, qui donnèrent de leur superflu. Avant l'hiver, un premier corps de bâtiment s'élevait timidement jusqu'au premier étage ; l'année suivante ajoutait un autre étage au premier ; les années successives apportèrent chacune leur agrandissement ; des salles d'études s'installèrent, des dortoirs s'ouvrirent, et une chapelle, insuffisante, fut aménagée dans l'intérieur des étages supérieurs.

Enfin, il y a comme quatorze ans, des quêtes, que la générosité des anciens élèves et des bonnes familles Nogentaises rendirent fructueuses, permirent d'édifier cette pieuse chapelle où l'Hôte divin du tabernacle vous attend, Monseigneur, et de la relier aux bâtiments anciens par des constructions diverses, qui donnèrent un préau, un nouveau dortoir, des chambres et des classes aux professeurs, et à la cour les avantages très appréciables d'une température plus douce et d'une solitude plus recueillie.

Mais le nombre et le bon esprit des élèves allaient-ils croissant en proportion ? Des difficultés nombreuses et sérieuses semblèrent s'être coalisées pour chercher à étouffer ou au moins à contrarier dans son expansion cette petite plante qui demandait sa place à l'air et à la lumière. Je pourrais résumer tous ces assauts du dehors et tous ces ennuis intérieurs par ce mot de Saint-Paul : *Foris pugnæ, intus timores.* » Mais grâce à la sollicitude paternelle et efficace de Mgr Regnault, grâce aux efforts intelligents de M. l'abbé Genet, successeur dans la direction de la Maison de deux supérieurs qui ne firent que passer, grâce à la coopération active des professeurs, qui alors comptaient parmi eux M. l'abbé Foucault, actuellement curé de Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou, et M. l'abbé Godet, curé de Saint-Laurent, les élèves se multiplièrent, la disci-

pline s'établit, le travail s'éveilla sous l'influence de l'émulation, et le bon esprit s'implanta solidement ; aussi, en dépit des désastres de la guerre et des mille efforts ennemis, le Séminaire de Nogent-le-Rotrou a conservé jusqu'ici l'abondance de sa vie, et il en a même augmenté la mesure.

Mais ici je dois surtout mettre en relief la protection miraculeuse, visible, palpable de la Vierge Marie, notre bien-aimée patronne qui a su intéresser en notre faveur le Cœur sacré de son divin Fils ; en effet, ne l'avions-nous pas prise pour gardienne spéciale de cette maison, en en gravant l'acte authentique au frontispice de cette chapelle : *Posuerunt me Custodem ?* Oui, je serais bien aveugle, si je ne voyais pas l'effet sensible de son intervention maternelle ; je serais bien ingrat, si je ne le reconnaissais pas ; je n'aurais pas la paix avec moi-même, si je ne le publiais pas bien haut, et surtout en ce moment où un Père que le bon Dieu nous a donné, que Notre-Dame de Chartres a formé, nous visite pour la première fois.

Aujourd'hui, comme dès l'origine, comme toujours, le caractère spécial de ce Séminaire, c'est la franchise et l'ouverture, l'enjouement, l'entrain prime-sautier, mais depuis quelques années surtout, je suis heureux de vous le dire, Monseigneur, grâce à la fréquentation mise à l'ordre du jour et comme spontanée, des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, le bon esprit et la piété ont pris racine ici, et ils présentent à votre Grandeur, comme bouquet de bienvenue les belles fleurs de l'espérance.

Mais quels fruits ces fleurs ne donneront-elles pas, quand elles auront reçu la rosée de votre bénédiction, Monseigneur ! Comme leur fondateur de sainte mémoire, vous serez le père de ces enfants, vous les aimerez d'une affection vraiment paternelle, vous qui avez promis de faire de l'éducation et de l'instruction votre affaire première, vous qui vous présentez à nous le front ceint de la double auréole de la piété et de la gloire littéraire. Vos soins pieux, vos bénédictions paternelles, l'effusion opérée sur plusieurs par vos mains des dons de l'Esprit de Dieu, vont multiplier les miracles de bonne volonté, de générosité, d'ardeur pour le travail et la vertu. Aussi je ne puis me défendre de citer en terminant quelques délicieuses et poétiques paroles de l'Ecrivain Sacré : *Obaudite me, divini fructus ;* vous, fruits divins de la grâce, prêtez aux paroles de Monseigneur une oreille attentive et docile ; *et quasi rosa plantata super rivos aquarum fructificate ;* et alors à l'apparition de Sa Grandeur, vous allez vous épanouir comme la rose plantée sur le bord des eaux. *Quasi Libanus odorem suavitatis habete ;* vous allez avoir, ainsi que la montagne du Liban, l'odeur de la suavité. *Florete flores, quasi lilium ; et date odorem,*

et frondete in gratiam, et collaudate canticum, et benedicite Dominum in operibus suis. — Et benedictio illius quasi fluvius inundabit. Fleurs bien aimées, plus encore que par le passé, vous vous épanouirez comme le lis délicieux, et vous répandrez votre suave odeur, vous développerez merveilleusement votre grâce, et vous vous unirez pour faire monter du sein de vos corolles belles et parfumées comme un hymne d'actions de grâces vers le Seigneur : car voyez donc, par les mains de Monseigneur notre Evêque, la bénédiction vous inonde comme l'abondance d'un fleuve gonflé jusque par-dessus ses bords !

LA PREMIÈRE COMMUNION ET LA CONFIRMATION

A SENONCHES.

Le jeudi de la Fête-Dieu, la paroisse de Senonches avait sa fête de première communion et de confirmation.

Déjà la veille, les fidèles étaient accourus en foule à l'arrivée de Monseigneur au presbytère, dont le portail disparaissait sous un véritable dais de verdure empruntée à notre forêt.

Le jour, il faisait son entrée triomphale dans notre belle église, ornée avec un goût parfait, grâce aux concours dévoués qu'avait su grouper notre sympathique doyen. Celui-ci accueillit notre Evêque par de touchantes paroles de bienvenue, lui rappelant en même temps les gloires de la paroisse qui a fourni au diocèse sa bonne part de prêtres distingués.

Après quelques mots de remerciement, Monseigneur commença la messe, au milieu d'une assistance nombreuse et recueillie qui débordait jusqu'au-delà du parvis. Au moment de la communion, que nos enfants devaient recevoir de leur Évêque, Mgr Foucault retraça avec la chaleureuse parole qu'on lui connaît, toute la grandeur de l'acte qu'ils allaient accomplir, rappelant avec émotion que c'était à cette même table sainte que, lui aussi, il s'était agenouillé pour la première fois.

L'attendrissement de tous se trouvait encore augmenté par celui qui se reflétait sur le visage de notre excellent pasteur et de son digne vicaire qui avaient mis tant de soin à préparer ces jeunes cœurs aux bénédictions de ce beau jour. Ajoutez les magnifiques chants exécutés par le chœur des jeunes filles, qu'avait dirigé avec une rare habileté un prêtre du canton.

La messe finie, Monseigneur, avant et après la confirmation, insiste auprès des enfants avec son onction ordinaire sur l'importance des actes qui s'accomplissent en eux pendant cette sainte

journée. Puis, avec son zèle infatigable, il monte en chaire et fait aux fidèles une allocution des plus touchantes. Il les félicite de leur empressement enthousiaste et exprime l'espoir de voir notre église chaque dimanche toujours aussi remplie de chrétiens fervents et recueillis.

La foule se presse sur ses pas au sortir du saint lieu et toutes les autorités, tous les fonctionnaires qui avaient assisté à la cérémonie vont lui présenter leurs hommages au salon du presbytère.

Le soir, malgré les regrets que laisse le départ de Monseigneur, l'affluence est toujours aussi grande aux vêpres, dont la solennité est encore rehaussée par les instructions d'un bon prêtre du voisinage. Puis s'organise une immense et magnifique procession jusqu'au calvaire, très bien décoré par les habitants du quartier, et la foule rentre, encore toute frémissante et tout émue d'une allocution pleine de hautes et salutaires pensées, prononcées par M. l'abbé Canuel, vicaire de la cathédrale, lui aussi enfant de la paroisse de Senonches. Enfin la soirée est dignement terminée par un salut solennel.

Un paroissien.

Bérou-la-Mulotière. — Grâce à une âme charitable que la discrétion nous défend de nommer, une mission a été tout récemment prêchée à Bérou-la-Mulotière par le P. Vigneron, rédemptoriste de la Maison de Paris. L'église était remplie chaque soir par la foule qu'attiraient la parole de feu du prédicateur et aussi les brillantes illuminations. Rien n'a été oublié pour donner du charme à cette fête de 15 jours. Les cinq à six cents personnes de Bérou ou des paroisses environnantes qui sont venues à la mission ont été heureuses d'emporter, comme souvenir, soit un crucifix, soit une statue de N.-D. de Chartres, un chapelet, un livre, une gravure, etc... La libre-pensée n'a heureusement rien entravé; et, grâce aux saintes prières qui se sont élevées vers Dieu pour le succès de cette mission, bon nombre de personnes sont rentrées dans le chemin du ciel, d'autres s'en sont approchées et viendront, il faut l'espérer, lors d'une prochaine retraite que le même missionnaire nous a promise.

X.

La Loupe, Courville, etc. — Monseigneur l'Evêque de Chartres est de retour de sa seconde tournée de Confirmation, et s'il ne paraît pas plus fatigué, il paraît plus consolé et plus heureux que de la première. On nous rapporte, en effet, que partout les autorités et les populations accourues au-devant de sa Grandeur, lui ont donné les plus touchants témoignages de leur respect, de leur affection et aussi de leur foi. On nous dit qu'en particulier dans les grands

centres, à La Loupe surtout et aussi à Courville, les démonstrations ont été admirables. A Courville, un incident inattendu a porté au comble l'impression universelle. Un incendie s'étant déclaré la nuit précédente, en face même du presbytère, Monseigneur y avait couru des premiers et avait lui-même organisé les secours, donnant des ordres, formant la chaîne, faisant déblayer une grange pleine de fourrages et contiguë à la maison incendiée. Le lendemain M. le curé se fit dans son discours l'interprète de la reconnaissance publique : « M. le curé, lui aurait répondu sa Grandeur en s'inspirant de l'Evangile, il y a d'autres incendies que je voudrais éteindre et un autre feu que je voudrais allumer partout. »

Décidément les populations chartraines ne sont pas aussi lentes à l'émotion qu'on voulait bien dire et la foi est vive encore dans nos contrées.

Deux anciens évêques de Chartres. — Un travail de M. l'abbé Haye, curé de Saint-Avit, a été dernièrement couronné à Orléans, à l'occasion d'un concours d'études archéologiques. Ce travail a mérité une mention très honorable avec médaille d'argent, grand module. Il a pour titre : *Notice sur l'épiscopat de Louis et Charles Guillard*, *évêques de Chartres* (1526-1572).

L'auteur passe en revue les évènements politiques et religieux dans lesquels ces évêques furent impliqués. Il fait valoir le zèle de Louis Guillard pour les visites pastorales, la restauration de nombreuses églises, la réforme de plusieurs monastères, la tenue régulière des synodes, l'instruction du peuple, l'extirpation de l'hérésie naissante, le bon choix de vicaires généraux, l'administration des biens de la mense épiscopale à Pontgouin, Fresnay, Berchères, etc. Il donne la liste de 15 évêques par lui consacrés. Sous l'épiscopat de Charles Guillard, M. l'abbé Haye signale les progrès de l'hérésie, le colloque de Poissy, les représentants du clergé de Chartres au concile de Trente, la bataille de Dreux, le siège de Chartres, Notre-Dame de la Brèche, la Saint-Barthélemy, le pillage des monastères et des églises de Chartres et des campagnes, massacre des prêtres et des religieux.

Etude sur les anciens curés et vicaires du diocèse de Chartres avant la Révolution. — Un autre prêtre du diocèse de Chartres, M. l'abbé Beauhaire, curé de Moriers, a présenté au même concours un travail qui a obtenu aussi une mention honorable. C'est une étude sur les anciens curés et vicaires du diocèse de Chartres avant la Révolution.

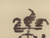
Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 5 JUILLET 1890

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE JUILLET)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger
Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires
Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre.

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

S'adresser, pour les abonnements, à M. le Directeur de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de Chartres (Eure-et-Loir).

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 6 juillet, sixième dimanche après la Pentecôte ; Fête du Précieux Sang de N. S. J. C. et Octave de Saint Pierre et Saint Paul, double de 2e classe. — Offices du Chapitre et de la paroisse, aux heures ordinaires. — Après l'office capitulaire du soir, vers 4 heures et quart, Réunion mensuelle de la Confrérie de N.-D. de Chartres, procession et recommandations.

A la Chapelle Saint-Piat, du lundi 7 au samedi 12, exercices de la retraite annuelle pour les Tertiaires franciscaines.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 6 juillet, fête de la Première Communion : la Messe à 8 heures et les Vêpres à 3 heures. — Le lendemain, lundi, Messe d'action de grâces, à 9 heures. — Le soir, à 3 heures, Vêpres et Pèlerinage à N.-D. de Chartres.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 6 juillet, à 3 heures, les Vêpres suivies de la Réunion de la Confrérie ; Procession, allocution, et salut en musique.

CHAPELLE DE L'HOTEL-DIEU, à Chartres. — *Triduum en l'honneur du Bienheureux J. G. Perboyre.* Le vendredi 11 et le samedi 12 juillet, Salut du T. S. Sacrement à 5 heures et demie du soir. — Le dimanche 13, à 7 heures et demie, Grand'Messe ; à 1 heure et demie, Vêpres ; à 4 heures et demie, Sermon par M. l'abbé Tissier, chanoine honoraire, directeur de l'Institution N.-D. Salut par le Petit Séminaire. Monseigneur présidera. — Indulgence plénière l'un des trois jours.

Dreux. — PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le dimanche, 6 juillet, offices aux heures ordinaires. — A la Chapelle Saint-Louis, à Dreux, le 12 juillet, service anniversaire de la mort du duc d'Orléans.

Nogent-le-Rotrou. — NOTRE-DAME : Dimanche, 6 juillet, Vêpres à 3 heures un quart. Réunion des Associés du Saint-Rosaire, Sermon et Salut.

COMMUNAUTÉS. — Le 2 juillet, à la Visitation, le prédicateur a été M. l'abbé Onillon. — A la Communauté de Saint-Paul, M. l'abbé Tillard, curé de Luisant, a prêché le jour de l'Adoration mensuelle, et M. l'abbé Brunel, curé de Morancez, le 30 juin, jour de la Fête patronale.

AVIS

Les personnes qui ont quelques renseignements ou des articles à nous communiquer pour la rédaction de la *Voix*, sont priées de nous transmettre les manuscrits pour le mercredi matin.

Nous avertissons les nouveaux abonnés que le numéro supplémentaire du 14 juin est épuisé et qu'il ne reste que peu d'exemplaires du no du 21 juin.

Il n'y a pas de supplément à attendre, le samedi où la revue mensuelle arrive.

N° 4. 5 Juillet 1890.

SOMMAIRE

ESSAI HISTORIQUE
SUR LA DÉVOTION A LA SAINTE EUCHARISTIE
DANS LE DIOCÈSE DE CHARTRES

(*Suite*)

Voici comment l'hérésiarque Bérenger, encore tout ému de cet incident, le raconta dans sa lettre à l'abbé Ansfroid [1] :

« Je vins à Chartres après t'avoir quitté, et j'étais fermement résolu de n'accepter dans cette ville aucune discussion sur la question controversée. Je me disais que si je pouvais gagner ma cause par devant les évêques auprès desquels je me rendais [2], j'aurais ensuite facilement raison des autres; et puis je connaissais le clergé de Chartres et je savais qu'il contenait à peine un membre capable de comprendre une discussion de ce genre. En admettant qu'on pût raisonner avec quelques-uns d'entre eux, mon passage était trop rapide pour avoir le temps de les convaincre. Mais c'est alors que survint cet aveugle qui conduisait d'autres aveugles.... Il est venu à moi avec une tourbe d'ignorants comme avec une multitude armée de glaives et de bâtons, et je me suis vu dans l'obligation de parler; néanmoins j'ai fait tous mes efforts pour ne pas abandonner aux chiens les choses saintes, je ne leur ai fait aucune concession quoiqu'ils aient prétendu le contraire. »

(1) Cette page est empruntée à une étude intéressante publiée par M. O. Delarc dans la *Revue des Questions historiques* (juillet 1876) sous ce titre : *Les origines de l'hérésie* de Bérenger. Les lettres échangées entre l'hérésiarque et ses contradicteurs y sont reproduites *in-extenso*, elles montrent bien mieux qu'une sèche analyse le véritable caractère de cet orgueilleux personnage.

(2) Les évêques du concile de Vercelli (Italie), qui l'avaient invité à venir rendre compte de sa doctrine.

Bérenger, on le voit, ne veut pas avouer sa défaite, mais il est évident qu'il ne sortit pas de Chartres avec les honneurs de la guerre. Il le confesse d'ailleurs implicitement dans une lettre qu'il adresse à Ascelin, clerc de Chartres: « Je n'ai rien répondu... je n'ai consenti à rien dans ce colloque.... je me suis tu.... » Ascelin lui répondit une lettre pleine de solides arguments en faveur de la saine doctrine. Le clergé de Chartres en écrivit au roi et sur les renseignements peu favorables que lui apporta cette lettre, Henri Ier fit mettre l'hérétique en prison.

On voit que, dans cette affaire, la cause de la sainte Eucharistie trouva à Chartres des défenseurs énergiques.

Dans la liste beaucoup trop longue de ceux qui ont ravagé l'Eglise par l'hérésie, le nom d'Amaury de Chartres appelle l'attention et prête à penser que notre pieuse cité a donné le jour à un ennemi de la foi. Il n'en est rien pourtant et tout ce qu'on peut dire de plus défavorable au sujet de ce novateur n'attaque en rien la catholicité de l'Eglise chartraine.

D'abord, dans la question qui nous occupe, Amaury doit être regardé comme orthodoxe, car il n'a rien écrit contre l'Eucharistie. Ce sont seulement ses disciples qui voulant enchérir sur leur maître ont aboli tous les sacrements. Or ses disciples, Guillaume de Poitiers, l'anglais Etienne de Langton, Etienne de la Celle, etc. étaient étrangers au diocèse de Chartres.

Amaury lui-même n'a aucun droit à être dit *de Chartres*. Souchet fait en deux mots bonne justice de ceux qui ont prétendu qu'il avait été évêque de Chartres (1). Il cite en outre deux chroniqueurs qui le font naître à Beynes près de Montfort-l'Amaury, dans l'archidiaconé de Pinserais, c'est-à-dire à près de 100 kilomètres de Chartres. Le pays chartrain n'étend pas ses limites aussi loin et notre ville est bien fondée à le renoncer pour son enfant. Si tous ceux qui sont nés dans notre ancien diocèse avaient le droit de se dire *de Chartres*, nous aurions des compatriotes sur les confins de la Touraine et sur ceux du Beauvaisis, car il s'étendait de Pontlevoy à Mantes.

En niant la présence réelle de Notre Seigneur Jésus-Christ dans la Sainte Eucharistie, et en dénonçant la messe comme une idolâtrie, l'hérésie calviniste froissait la population char-

(1) Souchet. op. cit. II, 558.

traine dans ses plus chères convictions; aussi n'eut-elle pas parmi nous le succès qu'elle rencontra dans tant d'autres provinces. Les plus hautes protections ne lui manquèrent pourtant point, et il est certain que le peuple aurait suivi des exemples qui lui étaient donnés en haut lieu, s'il n'avait pas été aussi fermement attaché à la croyance catholique.

(*A suivre.*)

Carthage et Tunis.

(*Suite*)

Sur ces plages, où la main de Dieu a jeté tant de merveilles, l'homme n'a amassé que des ruines : en Tunisie, comme dans presque tout l'Orient, il y a un contraste poignant entre la vie morale et le théâtre extérieur où elle se développe. Cadre brillant, sombre tableau. Mahomet a été l'un des pires ennemis de l'humanité : un coup d'œil jeté sur la civilisation tunisienne nous l'a une fois de plus démontré.

Le sort des femmes arabes est surtout lamentable. Le Bey lui-même le disait avec une franchise peu chevaleresque à une noble visiteuse d'Europe. En ce pays les femmes ne comptent point. Ce ne sont point des âmes humaines, mais des choses, des jouets. Elles n'ont point de droit. La liberté leur est ravie dès le jeune âge; séquestrée depuis *huit* ans, derrière des grillages verts qui la préservent mal du dehors et d'elle-même, gardée avec des compagnes infortunées par des nègres grossiers amenés du centre de l'Afrique, la jeune Arabe est nourrie pour tous les caprices du maître. Elle lui appartient tout entière : il peut la mettre à mort sans que personne ait droit d'intervenir et de la venger. Le Cardinal affirmait que dans Tunis il y a au moins une femme par jour immolée aux cruelles folies du tyran qui la possède. Et ce qui est plus triste encore, c'est que, dans cette captivité, on ne lui apprend rien, ni la lecture, ni les arts d'agrément, sauf la danse, ni même la religion. Pour la mieux avilir, Mahomet l'a déclarée indigne et incapable, jusqu'à quarante ans, de tout sentiment religieux, si bien qu'à tous ses malheurs elle joint celui plus grand encore de ne pas les comprendre et d'ignorer sa dégradation. Félicité, Perpétue, Paule, Eustochium, nobles épouses du Christ, qui avez vécu avec tant d'autres sous le ciel d'Orient, où êtes-vous ?

L'homme, au point de vue moral, est à peine supérieur à la femme. Avec quelle amertume les missionnaires et les autres européens ne nous disaient-ils point, qu'arrivé à l'âge adulte il est presque inconvertissable, et que le seul moyen d'amener ce peuple à la religion chrétienne c'est d'élever ses enfants dans les écoles catholiques? Les écoles musulmanes ne manquent pas : nous avons visité l'une d'elles, gratuite, fondée par un riche propriétaire dans sa maison. Une première pièce renfermait une auge pleine d'eau pour les ablutions : une seconde, recouverte d'une natte, servait pour la prière : la troisième était réservée pour l'enseignement qui, nous a-t-on dit, se borne à des chapitres du Coran que les jeunes écoliers apprennent et récitent en chantant. « Dieu est grand, Mahomet est son prophète, » c'est le résumé de leur savoir, de leur éducation, de leur religion. En dehors de cette formule, les mahométans n'ont presque aucun dogme, et tel est leur fanatisme qu'ils ne consentent jamais à raisonner, ou à entendre de plus instruits qu'eux. Leur trésor moral se réduit à quelques sentences banales reçues des ancêtres, ou à des maximes empruntées par le Coran à l'Evangile : encore ne vont-elles guère jusqu'à la pratique. Car, ainsi que le répétait tristement le Cardinal lui-même, l'Arabe, tel que l'a fait Mahomet, n'a point de conscience: il est capable de tout mal, incapable de tout bien: il n'a que des regrets et point de remords.

Comme Luther plus tard, Mahomet lui a dit : Crois et fais tout ce que tu voudras. Tous les sentiments, tous les actes, tous les discours, tous les spectacles lui sont permis, pourvu qu'il croie fermement et garde rigoureusement certaines observances. Sa religion est toute formaliste, elle ne pénètre point jusqu'au cœur. Un jour, le prince héritier, apprenant la maladie de son frère, le bey, s'en réjouissait hautement, bien qu'il eût lui-même 74 ans, devant le résident général de France : en bon français et en bon chrétien qu'il était, celui-ci ne put supporter un tel langage et pria le prince par son interprète de le lui épargner. C'est ainsi que Mahomet a oblitéré chez ces pauvres gens jusqu'à la loi naturelle, jusqu'aux délicatesses vulgaires et qu'il les a tout entiers asservis, avec une étrange et satanique habileté. Il a lié leur intelligence par un absurde fanatisme, leur cœur par l'immoralité permise et conseillée, il a donné au sens religieux, plus vif chez eux

que chez les autres peuples, un semblant de satisfaction en leur imposant des pratiques matérielles, telles que des ablutions nombreuses et des jeûnes sévères. Ces austérités n'ont de la pénitence que l'ombre; elles n'ont point pour but l'asservissement du corps à l'esprit, puisque le mahométisme est la réhabilitation de la chair : elles ne sont pas même sincères. Nous les avons vus pendant le Ramadan : tout le jour, à partir du coup de canon du matin, ils s'interdisaient l'usage de tout aliment et même du tabac ; mais sitôt qu'avait retenti le coup de canon du soir, ils se dédommagaient librement.

En vérité, ils ne faisaient pas, si on les compare à nous, de bien grands excès: du riz, du *Kousskouss*, quelques tasses de café, humées silencieusement, entre quelques bouffées de cigarettes, satisfaisaient leur appétit. Car, il faut le dire, ils n'ont presque pas besoin de nourriture : littéralement, l'air les soutient. C'est même une des raisons pour lesquelles ils ne travaillent point et laissent la moitié de leurs terres, même celles qui ont de l'eau, incultes et désertes. Pourquoi demanderaient-ils au sol, à grand'peine, une nourriture dont ils se passent bien et une aisance qu'ils n'ambitionnent point? Mahomet d'ailleurs n'a point recommandé le travail. Aussi la vie de l'Arabe est un repos continuel : dans les grandes villes comme Tunis, entrepôt de toute l'Afrique, il exerce quelque commerce ; dans des rues étroites, sinueuses, toutes couvertes, bordées de chambrettes carrées, il entasse les étoffes précieuses d'Orient, et couché sur une natte, il attend qu'on vienne les lui acheter. Mais dans la campagne, il ne fait rien; quelquefois même il se passe de maison et se retire avec sa progéniture et ses chèvres, sous de larges tentes appelées *gourbils* ou même dans de vieilles citernes abandonnées. Quant aux progrès matériels il n'en a cure : il n'est pas plus avancé sous ce rapport que ses ancêtres, et il ne désire point les dépasser. La fièvre qui agite nos peuples d'Occident lui est inconnue.

A certaine époque cependant il s'est violemment agité, mais au détriment de la civilisation; il a beaucoup renversé et n'a rien relevé. Ce sont d'immenses ruines et non des monuments qui marquent son passage. Sous le sol que nous foulions gisent des cités comparables jadis à nos plus belles villes. La

Carthage punique d'Annibal avait peut-être un million d'habitants, la Carthage romaine et chrétienne n'en comptait guère moins; elles étaient ornées de palais, de thermes, de temples splendides. Mais l'Arabe a passé après le Vandale et a tout rasé. Tunis et d'autres villes du littoral se sont parées de leurs débris admirables, en particulier de leurs colonnes de marbre qui se retrouvent partout. De gros pans de muraille sur lesquels n'a pu mordre la dent du temps s'élèvent encore, isolés, dans la vaste plaine; la charrue et le hoyau mettent quotidiennement à jour des fondations et des objets d'art. Là se trouvaient les temples d'Esculape et d'Astarté; plus loin la maison d'Annibal; ici se voient la grande église où prêcha sans doute Augustin, le palais du proconsul où comparut Cyprien, les arènes où souffrirent Perpétue et Félicité, et bien d'autres ruines qu'il serait trop long d'énumérer: on ne peut creuser sans trouver des antiquités et des ossements.

Ces débris et ces lugubres souvenirs jettent dans l'âme une poignante tristesse que la belle lumière elle-même ne peut dissiper; une seule chose console de ces destructions passées, c'est la fin imminente de cette religion arabe qui les a accumulées et qui se décompose à vue d'œil, c'est la présence, en ces lieux, de la France, et surtout de l'Eglise, dans la personne de l'auguste ami de notre cher évêque, du puissant, du grand cardinal Lavigerie. (*A suivre.*)

PÈLERINAGE DE LA PAROISSE SAINT-AIGNAN A MONTMARTRE

Mercredi dernier, 25 juin, s'effectuait le pèlerinage Chartrain à l'Eglise du Vœu national de Montmartre. M. le Curé de Saint-Aignan avait, comme il a coutume depuis quelques années de le faire, pris l'initiative de ce pèlerinage, et une lettre de Mgr l'Evêque de Chartres avait secondé l'appel du zélé curé: plus de huit cents pèlerins répondirent à cet appel, soit de Chartres, soit même d'ailleurs et en particulier de Courville. De Châteaudun, où il avait été donner la confirmation, Mgr l'Evêque de Chartres rejoignit à Paris les pèlerins : ce fut lui qui, assisté de M. le Curé de Saint-Aignan et de M. le Curé de Courville, célébra la Sainte-Messe.

A l'Evangile, un prédicateur monta en chaire : ô surprise ! c'était l'ancien curé de Saint-Aignan, le R. P. Durand, qui, trois ans auparavant, à ce même pèlerinage, dans cette même basilique, avait fait ses adieux à sa paroisse qu'il quittait pour entrer dans la Congrégation des Rédemptoristes.

Après la messe, M. le Curé de Saint-Aignan donna quelques avis. Puis, Mgr l'Evêque de Chartres, sur l'invitation de M. le Curé, prit la parole :

« J'ai dû faire depuis quelque temps, dit-il, tant d'allocutions et de discours que j'aurais voulu aujourd'hui me taire. Mais comment résister aux sommations aimables de votre cher curé, et au magnifique spectacle que vous présentez ici ? Qu'est-ce que cette superbe réunion ? Un grand acte de foi et un grand acte de patriotisme. » Et à cette occasion Monseigneur déclara que ses récentes visites pastorales avaient donné un heureux démenti à deux assertions peu encourageantes qu'il avait entendues ?

« Qui donc me disait que les populations chartraines étaient calmes jusqu'à la froideur, rebelles à l'émotion, incapables d'enthousiasme ? Et partout je les ai vues accourir sur mon passage, partout j'ai senti battre les cœurs. Qui donc me disait que le Christianisme s'en allait lentement de nos contrées et que la foi mourait dans le vide de nos temples ! Et partout j'ai vu les manifestations religieuses les plus consolantes, et souvent les églises trop petites pour contenir les foules.....

» Ah ! que faudrait-il donc ? un souffle de vous, ô mon Dieu, pour nous faire assister aux résurrections les plus admirables !... »

Cet acte de foi était aussi un acte de patriotisme parce qu'il répondait aux meilleures traditions françaises, et parce que, seule, la religion qui a fait la France la refera « Si on dévaste les autels. il faut trembler pour les foyers ! *Regnantibus impiis, ruinæ hominum !...* Il faut restaurer la vieille foi et les vieilles mœurs..... Priez donc, s'écria l'évêque en terminant, pour vous, mais aussi pour la chère patrie, et pour que la France demeure toujours la France, c'est-à-dire chrétienne..... »

La cérémonie se termina par une procession au chantier, où Mgr l'Evêque de Chartres bénit les pierres données par la paroisse de Saint-Aignan ; une offrande de 600 francs avait, en effet, été remise par M. le Curé aux Pères.

VARIÉTÉS ARCHÉOLOGIQUES

Un chouan, vicaire de la Cathédrale de Chartres en 1820.

On connaît l'admirable tableau tracé par *Rio* de la *Petite chouannerie* ou de l'insurrection des collégiens royalistes de Vannes contre Napoléon, après son retour de l'île d'Elbe. L'un des principaux chefs de cette héroïque et jeune bande, nous intéresse spécialement : car, ordonné prêtre à Versailles en 1820, il fut envoyé comme vicaire à la Cathédrale de Chartres, et y resta jusqu'au rétablissement de l'évêché. Il s'appelait P. M. *Bainvel.*

Né à Vannes en 1792, élevé d'abord au collège puis au Grand Séminaire de cette ville, il était tonsuré quand la Bretagne se souleva tout entière contre la restauration napoléonienne. C'est lui qui, par sa parole ardente, électrisa les cinq cents élèves du collège, dont les plus âgés n'avaient pas 16 ans, et leur fit jurer à tous sur le Christ et l'image du roi, *de ne jamais pactiser avec l'usurpation et de mourir s'il le fallait plutôt que d'abandonner les camarades.* Cette scène se passait, à l'insu des professeurs, dans l'étage supérieur d'une maison fort obscure, en face même de la Préfecture, le 25 avril 1815.

« Un autel fut improvisé dans une mauvaise chambre où ne » pénétrait pas un seul rayon de soleil : un crucifix emprunté sous » le plus spécieux des prétextes fut placé entre quatre cierges fur- » tivement introduits pendant la nuit précédente.... Nous étions » recueillis, poursuit Rio qui s'y trouvait, comme dans un sanc- » tuaire et il y en eut pour qui l'illusion fut si complète qu'après » avoir tendu la main comme pour prendre de l'eau bénite ils fai- » saient machinalement le signe de la croix.... Le principal officiant » était le séminariste Bainvel, notre futur lieutenant qui, avec sa » tonsure et son costume quasi-ecclésiastique, donnait une sorte » d'empreinte religieuse à la cérémonie. C'était lui qui tenait dans ses » mains la formule du serment et qui la présentait aux récipien- » daires, à mesure qu'ils venaient l'un après l'autre s'agenouiller » devant l'autel. »

Sans que le complot fût jamais trahi, Bainvel, aidé d'un autre théologien, de deux philosophes et de deux rhétoriciens, sut exercer au métier des armes ces cinq cents jeunes gens qui brûlaient de se battre. Après leur fuite secrète du collège, il fut élu par eux lieutenant puis capitaine, et les commanda dans toutes les batailles. Dans l'une d'elles, il engagea une terrible lutte avec un étudiant en droit bonapartiste et crut si bien l'avoir tué que depuis il ne cessa de prier pour son âme. Son adversaire avait de son côté la même croyance. Aussi quel ne fut pas leur

étonnement, trente ans plus tard, dans une rencontre fortuite, de se trouver bien portants l'un et l'autre! Après les Cent-Jours, Bainvel entra dans l'armée royale, fut décoré, nommé sous-lieutenant de la légion de Bretagne et parvint jusqu'au grade de capitaine. Mais sa vocation ecclésiastique s'étant de nouveau affirmée, il donna sa démission, à l'âge de 26 ans, vint au Séminaire de Versailles où, après 18 mois de théologie, il fut ordonné prêtre. D'abord vicaire de la Cathédrale de Chartres, comme nous l'avons dit, jusqu'au rétablissement du diocèse, il devint ensuite vicaire de Mantes, curé d'Anthouillet, d'Orsay et enfin de Sèvres. C'est dans cette dernière paroisse où Mgr Borderies l'avait appelé peu après 1830 qu'il mourut, pleuré de tous, le 3 janvier 1871. M. l'abbé Dolla, vicaire de Sèvres, a publié, en 1874, ses *Souvenirs d'un écolier en 1815*, précédés de quelques aperçus sur sa vie, où se rencontrent des anecdotes fort intéressantes relatives à sa carrière de chouan, de soldat et de pasteur.

D. O. H. W.

COMMUNAUTÉ DE LA PROVIDENCE

CINQUANTAINE DE PROFESSION DE SŒUR MARIE ROUSSEAU, SUPÉRre CÉRÉMONIE DE LA CONFIRMATION

Le 2 juillet 1890 restera dans les annales de la Providence comme un de ces jours délicieux qui font époque dans la vie d'une famille religieuse.

Avec son infatigable bonté, Monseigneur est venu administrer le Sacrement de Confirmation aux élèves du Pensionnat et de l'Orphelinat et apporter sa paternelle bénédiction à la sœur Marie Rousseau, supérieure de la Communauté qui célébrait, en ce jour, le jubilé de sa profession.

La chapelle avait été décorée avec goût et simplicité, et le tabernacle recouvert d'un conopée richement brodé, hommage de piété filiale offert au Maître de la Maison, pour le remercier d'avoir conservé à l'affection de la famille religieuse une supérieure digne de vénération et un père presque centenaire que le poids des ans ne fait pas faiblir.

Monseigneur, à son entrée dans la chapelle, fut reçu par ce respectable patriarche qui depuis 52 ans dirige la Communauté. De sa voix tremblante d'émotion il a salué, en sa Grandeur, le pasteur selon le cœur de Dieu, prédit par le prophète, pasteur qui doit nourrir son peuple de science et de piété. Une profonde impression saisit l'auditoire, lorsque s'emparant de la parole de Siméon, les larmes dans les yeux, il applique au nouvel épiscopat dont le matin est si radieux, ce que le saint vieillard disait du Sauveur à

son aurore. « Mes yeux ont vu le salut envoyé de Dieu, la lumière du monde et la gloire de l'Eglise. » Avec une admirable délicatesse, Monseigneur renvoya au vénérable orateur le titre de pasteur selon le cœur de Dieu et salua en même temps l'humble jubilaire toute confuse.

Après la Sainte Messe, avec sa parole magistrale, le vaillant prélat retraça le tableau de la femme forte et montra comment la Confirmation donne à l'Eglise des femmes chrétiennes en ouvrant leur intelligence aux grands devoirs et leur cœur aux puissantes énergies.

La cérémonie terminée, on se rendit en procession à la Salle de la Communauté. Dans une poésie de circonstance, d'une bonne facture et d'une composition solide, une des religieuses dit les espérances que faisait luire l'épiscopat de Mgr Lagrange, puis elle retraça les origines de la Communauté ; l'appel direct qu'entendit un jour, à l'autel de Notre-Dame-sous-Terre, dans la crypte, vers l'année 1645, sœur Anne Lambert, fondatrice de la Providence. Elle redit ensuite rapidement l'histoire de la Maison demeurée toujours la même, dans sa modeste simplicité, faisant le bien.

« Dans le petit espace, où le Maître nous sait.., »

Et survivant ainsi aux vicissitudes des révolutions. Dans une causerie élevée et charmante, Monseigneur développa la pensée indiquée dans ce trait : « Faire le bien où le Maître nous sait » et il en fit l'application à la vénérable jubilaire.

Les élèves purent, elles aussi, présenter leurs hommages à sa Grandeur. Une cantate composée pour la circonstance salua d'abord le Pontife et Monseigneur fit remarquer que cette même musique lui avait autrefois servi de thème à une composition poétique. Vinrent ensuite un dialogue sur l'incendie de Courville dit avec intelligence par deux nouvelles confirmées ; un petit compliment sur Jésus bénissant les enfants récité avec beaucoup de grâce par une petite fillette qui termine en demandant, au nom de toutes, la bénédiction pour elle et sa maman ; puis, le Secret d'Hélène, une petite fille qui raconte à sa grand'mère le poids d'un premier remords, et apprend l'utilité de la Confession ; enfin une petite moralité joyeuse quoiqu'un peu longue : l'Héritage de Marguerite.

Toujours paternel et bienveillant, Monseigneur remercie les enfants et leurs maîtresses, et en traversant les rangs pressés des assistants il avait pour chacun un mot aimable et un gracieux sourire.

Tous garderont dans leur cœur la mémoire de cette fête de famille, car c'est vraiment le jour que le Seigneur a fait.

Châteaudun. — Nous regrettons de n'avoir pu ajouter au compte-rendu des belles fêtes que la visite épiscopale a provoquées à Châteaudun, quelques lignes sur la cérémonie de confirmation et la réception faite à Monseigneur dans la communauté des Dames du Sacré-Cœur.

Une retraite prêchée par M. l'abbé Dourdoigne, curé de Meslay-le-Grenet, avait précédé cette fête particulière qui a été pleine de charmes.

Berchères-la-Maingot. — Une cérémonie a eu lieu, le 22 juin, à Berchères-la-Maingot, pour la bénédiction d'un chemin de croix habilement restauré par notre excellent dessinateur et peintre, M. l'abbé Belaue.

M. Aiglehoux, curé de Berchères, n'avait rien négligé de ce qui pouvait attirer les paroissiens : Décoration du sanctuaire, assistance des prêtres du voisinage au premier exercice public du *Via crucis*, beaux chants, sermon, tout contribuait à rehausser la pieuse solennité. M. l'abbé Baumer Georges, curé de Gironville, montra, dans son discours clair et touchant, que le chemin de croix est pour nous une leçon de résignation, une consolation dans les épreuves, un gage d'espérance.

Les fidèles remplissaient l'église ; la joie rayonnait sur les visages ; on a vu aussi couler des larmes causées par l'émotion. Une cérémonie religieuse a toujours tant de puissance sur les âmes ! Puissent les paroissiens de Berchères revenir souvent à Jésus-Christ, pour le contempler dans sa voie douloureuse, et apprendre à sa suite, l'amour de Dieu, cet amour qui éloigne du péché et fortifie saintement contre les peines d'ici-bas.

Marolles-les-Buis. — On nous écrit :

Reconnaissance et amour au Sacré-Cœur de Jésus !

Une retraite préparatoire à la première communion dans cette paroisse a encouragé plusieurs personnes à remplir leur devoir pascal et à s'approcher des sacrements.

Chaque soir, la parole infatigable du Révérend Père Bonnoure rappelait aux parents leurs devoirs envers leurs *enfants*, l'obligation de sanctifier le saint jour du Dimanche, ravivait l'amour de Notre-Seigneur dans les âmes. L'auditoire était nombreux et recueilli. Nous allions avec bonheur demander au Bon Dieu de bénir le zèle du missionnaire et d'accorder, avec des grâces de lumière, et de retour aux cœurs qui s'éloignent des consolations divines, la persévérance des chers *enfants* bien préparés au plus beau jour de leur vie.

Triduum en l'église de Saint-Aignan. — Le *triduum* qui a suivi le pèlerinage à Montmartre a dignement terminé les exercices du mois du Sacré-Cœur dans l'église de Saint-Aignan. Une foule attentive et recueillie a rendu chaque jour son hommage de reconnaissance et d'amour à Notre-Seigneur. Le prédicateur déjà nommé dans le récit du pèlerinage, le Révérend Père Durand, a su, dans ses méditations du matin, faire apprécier les bienfaits de la prière et de l'oraison, sources de paix, de force et de consolation. Aux exercices du soir, il faisait passer dans les âmes son ardente conviction, en les entretenant de l'amour de Jésus, amour actif, attirant et purifiant. Bien entendu l'ornementation de l'église comme le soin apporté au choix et à l'exécution des chants étaient en rapport avec ces solennités exceptionnelles.

Les fêtes du triduum se terminèrent le dimanche 29 juin par le *Te Deum*, l'hymne d'actions de grâces, et par la bénédiction d'un vitrail représentant diverses scènes de la vie de Notre-Seigneur. Ainsi se continue la série de vitraux (genre XVIe siècle) que réclamait l'église et qui fait honneur aux travaux de la maison Lorin, comme à la générosité des paroissiens de Saint-Aignan.

AUTRES FAITS

— Deux séminaristes de Chartres ont, il y a quinze jours, subi avec honneur des examens importants à l'Institut catholique. M. l'abbé Gautron, sous-diacre, a été reçu bachelier en théologie; M. l'abbé Marchand, clerc tonsuré, a été reçu bachelier en philosophie. La faculté de philosophie est de création toute récente et M. l'abbé Marchand en est le premier lauréat.

— Les élèves du Grand-Séminaire de Chartres sont entrés en vacances le mardi 1er Juillet. La veille au soir, Monseigneur a été adresser aux séminaristes de paternels avis. Sa Grandeur a commenté ces paroles : *Sacerdos alter Christus*, et, en montrant la dignité du prêtre, a dit la nécessité des vertus qui préparent au sacerdoce. Son allocution s'est terminée par des conseils pour les vacances que doivent sanctifier la piété et l'étude.

— La première communion, le 2 juillet, à la cathédrale, a eu tout l'éclat qu'on peut donner à une telle fête sans distraire les enfants de ce qui doit fixer leurs pensées. A la messe, les 332 premiers communiants ou renouvelants unissaient leurs voix pour des cantiques populaires accompagnés par le grand orgue; Monseigneur a présidé la cérémonie des vêpres. Le missionnaire rédemptoriste qui avait donné les exercices de la retraite, le R. P. Durand, a prêché avant et après la communion, puis le soir pour les vœux

du baptême et la consécration à la Sainte-Vierge. La foule massée autour et aux abords de la grande nef était considérable; parmi ces assistants, que de paroissiens de Notre-Dame, heureux de retrouver dans le religieux leur ancien vicaire au zèle ardent et à la parole sympathique?

— Le 3 juillet, à la cathédrale, Monseigneur a donné le Sacrement de Confirmation aux premiers communiants de la veille à d'autres enfants et à des adultes. Sa Grandeur les a prêchés sur la force que leur apportait ce sacrement pour les combats de la vie. « Armés par la confirmation chevaliers du Christ et de l'Evangile, ils devaient promettre fidélité à ce glorieux engagement. »

— Parmi les pèlerins remarqués depuis une huitaine de jours aux pieds de N.-D. de Chartres, nous signalerons plusieurs groupes de séminaristes de Saint-Sulpice et aussi des prêtres sulpiciens de la Solitude d'Issy. Les disciples de M. Olier continuent une de leurs plus chères traditions, en se rendant ainsi à Chartres pour y saluer la Bonne Mère à l'époque des vacances. Deux de ces prêtres pèlerins venaient de recevoir leur destination pour les Séminaires du Canada. Deux des ex-voto qui leur ont été montrés devaient avoir pour eux un intérêt tout particulier: ce sont les deux ceintures envoyées jadis à Chartres par les peuplades sauvages qui précèdèrent la population chrétienne au Canada où les attendent aujourd'hui de jeunes lévites, l'espérance du diocèse de Montréal.

NÉCROLOGIE

On recommande à nos prières: 1° Sœur Marie-Bernard (née Amélie-Philomène Marçais) des religieuses de la Providence de Ruillé-sur-Loir, supérieure de l'école Sainte-Cécile de Châteaudun; Sœur Marie-Bernard est décédée le 8 juin 1890. 2° Un prêtre de Versailles, chanoine honoraire, ancien aumônier de la maison de la Légion d'honneur à Ecouen, M. l'abbé Étienne-François Poulain, il était né le 20 décembre 1817, à Dreux.

Nous réservons pour la revue mensuelle la liste des associés de la confrérie ou de l'archiconfrérie des défunts.

DÉCRET DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DES RITES SUR LE CHANT DES CANTIQUES EN LANGUE VULGAIRE.

La S. C. des Rites, ayant été consultée pour savoir si l'on pouvait généralement chanter des cantiques devant le T. S. Sacrement exposé, a donné la décision suivante (Décret du 27 février 1882): « *Oui, on peut chanter des Cantiques en langue vulgaire, même* » *devant le S. Sacrement exposé, pourvu que les hymnes, comme*

» *le* TE DEUM, *le* TANTUM ERGO *et autres prières liturgiques, soient chantées en latin.* » — ACTA SANCTÆ SEDIS, *juillet 1889.*

La *Semaine Religieuse de Saint-Dié* qui a publié ce décret dans son numéro du 28 mars 1890, recommandait de nouveau à cette occasion le Recueil de cantiques et les cantates paroles et musique de M. l'abbé A. Gravier, ancien professeur d'humanités, maître de chapelle, aumônier de l'Adoration Réparatrice. (Adresse: M. l'abbé A. Gravier, à Cannes, Alpes-Maritimes.)

Cantiques avec accompagnement, in-4° de 570 pages. Prix net: 20 fr. Port: 1 fr. (Colis postal, indiquer l'adresse) (2ᵉ *édition*).

Texte et chant, le volume grand in-12, broché: 3 fr.; cartonné: 3 fr. 75; relié: 4 fr. Port: 60 centimes (10ᵉ *édition*).

Texte seul, le volume in-12, broché: 1 fr 50; cartonné: 2 fr.; relié: 2 fr. 25; Port: 40 centimes (6ᵉ *édition*).

JEANNE D'ARC. — Prix net, chant et orgue: 1 fr. 25; sans accompagnement: 25 cent.

ROSAIRE, MYSTÈRES, RÉCITATION DU CHAPELET. — Prix net, chant et orgue: 2 fr.; sans accompagnement: 50 cent.

AVE MARIA. — Solo ou duo, avec accompagnement d'orgue et de violon (*ad libitum*) Prix net: 1 fr 50 cent.

L'ESCLAVAGE AFRICAIN. — Grande cantate pour concerts, réunions de charité, séances académiques, distributions de prix. — Récitatif, Soli, Duo, Unissons et Chœurs. Avec accompagnement d'orgue ou de piano (*ad libitum*). (32 pages, grand in-4°) Prix net: 5 fr.

LE FRÈRE LOUIS A NANTES.

Le Conseil municipal de Nantes, qui s'est si grandement honoré récemment, en restituant au culte catholique la liberté des processions, vient de décider, sur la proposition de M. le sénateur Guibourd de Lusinais, maire de la ville, qu'une des vues de l'opulente et industrielle cité porterait le nom de rue du *Frère Louis.*

Le Frère Louis était un Religieux de la Congrégation de Saint-Gabriel, directeur de l'Ecole des Sourds-Muets de Nantes.

Un simple Frère de la Congrégation de Saint-Gabriel, fondée par le Bienheureux de Montfort, un Frère en tout semblable à ceux que nous saluons chaque jour, et qui élèvent les sourds et muets de la région de Poitiers dans l'établissement du faubourg de la Tranchée.

A sa mort, survenue le 15 janvier, le deuil fut universel; un peuple immense fit cortège à son cercueil.

Préludant aux différents honneurs posthumes qui seraient rendus au cher défunt, le Conseil général de la Loire-Inférieure vota, dès les premiers jours, les fonds nécessaire à l'érection d'un monument sur la sépulture du Frère Louis.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 12 JUILLET 1890

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE JUILLET)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger
Prix du Numéro de la Revue mensuelle : **25** centimes.



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires
Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

S'adresser, pour les abonnements, à M. le Directeur de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de Chartres (Eure-et-Loir).

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 13 juillet, septième dimanche après la Pentecôte, Commémoration de tous les souverains Pontifes Romains. Les offices aux heures ordinaires. — A 2 heures, distribution des prix au Catéchisme de Persévérance des Garçons. — Le jeudi 17, à 4 heures et demie, Adoration réparatrice, à la chapelle de l'abside. — Le samedi 19, à 8 heures du soir, Salut à l'autel du Saint-Cœur de Marie.

HOTEL-DIEU. — Le samedi 19 juillet, fête de Saint Vincent de Paul. — Messes basses à 5 heures et demie, 6, 7 et 8 heures. — A 10 heures, Grand'Messe chantée par M. l'abbé Claireaux, chanoine honoraire, curé de Courville. — A 3 heures, Vêpres; Sermon par M. l'abbé Reinert, chapelain de la Providence; Salut du S.-Sacrement. — Indulgence plénière le jour de la fête ou l'un des jours de l'Octave. — Salut tous les soirs de l'octave à 5 heures et demie.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche 13 juillet, offices aux heures ordinaires.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 13, offices aux heures ordinaires. — Vendredi 18, à 8 heures, Exercice du chemin de Croix.

CHAPELLE DES CARMÉLITES A CHARTRES. — Mercredi 16 juillet, fête de N.-D. du Mont-Carmel. — Exposition du S.-Sacrement à 5 heures un quart, suivie de la première Messe. — Messes basses à 6 et 6 heures et demie. A 7 heures, Grand'Messe. — A 3 heures et demie, Vêpres présidées par Monseigneur. A 4 heures, Sermon par M. l'abbé Fagnoue, directeur au Grand-Séminaire, puis Salut solennel. — Indulgence plénière.

Nogent-le-Rotrou. — PAROISSE DE SAINT-HILAIRE. — Dimanche 13 juillet, Vêpres à 3 heures et demie. Réunion des associés du S.-C. de Marie; Sermon et Salut. — Vendredi 18, à 7 heures, Messe pour l'Œuvre de Saint-François de Sales, ses associés et leurs défunts, suivie de l'exercice du chemin de Croix.

Dreux. — PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Dimanche 13 juillet, offices aux heures ordinaires.

AVIS

Les personnes qui ont quelques renseignements ou des articles à nous communiquer pour la rédaction de la *Voix*, sont priées de nous transmettre les manuscrits pour le mercredi matin.

Nous avertissons les nouveaux abonnés que le numéro supplémentaire du 14 juin est épuisé et qu'il ne reste que peu d'exemplaires du nº du 21 juin.

Il n'y a pas de supplément à attendre, le samedi où la revue mensuelle arrive.

N° 5. 12 Juillet 1890.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

12 Juillet — S. JEAN GUALBERT 985-1073, fondateur de Vallombreuse.

Le point de départ d'une conversion et d'une vocation.

Né d'une noble famille de Florence, Jean se destinait à la carrière des armes. Son frère ayant été tué, le gentilhomme poussé par son propre ressentiment, par les exhortations de son père fou de douleur et par les exigences de l'honneur mondain, jura de tirer vengeance du meurtrier. Un jour, un vendredi saint, escorté de ses écuyers, il rencontre son ennemi dans un chemin si escarpé et si étroit que toute fuite était impossible. D'un mouvement, il saisit son épée et se précipite sur cet adversaire tant recherché. Celui-ci, éperdu, tombe aux pieds de Jean, et, les bras en croix, demande grâce au nom de J.-C. crucifié ce jour-là. Cette supplication imprévue, la posture humiliée du coupable, la coïncidence du jour et le souvenir de J.-C. pardonnant à ses bourreaux, remuent profondément le cœur du jeune Florentin, qui descend de cheval, relève le suppliant, lui tend la main et l'embrasse avec ces paroles : « Sur votre demande et au nom de Jésus, je vous accorde et la vie et mon amitié. Priez pour moi et que Dieu me pardonne mon péché ! » — Un acte de charité ne laisse jamais Dieu en retour. Le jour même, Jean étant entré dans une chapelle, on vit le crucifix devant lequel lui et ses gens étaient prosternés, baisser la tête et s'incliner comme pour le remercier. Ce prodige fut le point de départ de sa vocation. Le soir même il entrait dans un couvent. — S. Jean Gualbert fut célèbre par sa fondation du monastère de Vallombreuse, par sa lutte acharnée contre la simonie et par l'éclat et le nombre de ses miracles.

D. G.

LA VIERGE LORRAINE

JEANNE D'ARC — SON HISTOIRE AU POINT DE VUE DE L'HÉROÏSME DE LA SAINTETÉ ET DU MARTYRE

PAR Mme LA COMTESSE ARMAND DE CHABANNES (1)

Lettre adressée à l'éditeur par Mgr Pagis, Evêque de Verdun.

« TRÈS HONORÉ MONSIEUR,

» On me demande partout une histoire de Jeanne d'Arc, courte et bien faite, que l'on puisse mettre entre les mains des enfants et même leur distribuer comme livre de prix.

» J'ai désigné l'ouvrage de la Comtesse de Chabannes, *La Vierge Lorraine, Jeanne d'Arc, son histoire.*

» Cet ouvrage est vraiment remarquable: il résume, d'une manière très exacte, très complète et sous une forme très attachante, cette sublime épopée dont Jeanne d'Arc fut l'héroïne. Le récit est sobre et plein d'entrain; le style clair, dégagé, vivant; un souffle patriotique et chrétien anime ces pages où l'héroïne apparaît dans sa vérité historique, incarnation merveilleuse du génie français, synthèse admirable de ces vertus qui trouvent dans la foi et l'inspiration divine le secret de leur sublime épanouissement.

» A une époque où Jeanne d'Arc passionne l'opinion, où les souvenirs de la Vierge Lorraine sont partout évoqués, où j'ai moi-même entrepris une campagne pour la glorifier, je voudrais voir dans toutes les mains le livre de la Comtesse de Chabannes; je voudrais le voir surtout dans les mains de nos enfants. Quel modèle plus parfait que Jeanne d'Arc peut-on mettre sous les yeux de ces générations qui se lèvent et sont l'espérance de la Patrie!

» Une difficulté se présente, c'est le prix de l'ouvrage; il se vend trop cher pour devenir un livre de propagande.... »

— Pour nous conformer au désir de M. Pagis, dit M. Plon, dans son prospectus, nous avons abaissé, dans les conditions suivantes, le prix de l'ouvrage de Mme la Comtesse de Chabannes :

Le volume, coté jusqu'à présent 3 fr. 50 dans notre catalogue, sera vendu dorénavant: broché, 1 fr. 50; cartonné, imitation toile, tranches jaspées, 1 fr. 75; cartonné, imitation toile, tranches dorées, 2 francs.

(1) E. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs, rue Garancière, 8 et 10, Paris.

LES ENFANTS EN FERME

La « Saint-Jean » est une grande date dans nos campagnes. C'est le jour où chaque ferme opère le renouvellement complet, ou à peu près, de son personnel. Le spectacle de cette émigration ouvrière, qui se reproduit chaque année, la vue de cette foule de domestiques et de servantes nomades qui, sortis aujourd'hui d'une maison, rentrent demain dans une autre, suggère à l'esprit bien des réflexions qu'il serait intéressant de noter, et dont l'étude approfondie ne serait pas sans profit pour ces ouvriers, pour leurs maîtres et pour leurs paroisses. Dans cette seule question de la domesticité agricole, ne rencontre-t-on pas toutes les difficultés des problèmes sociaux partout à l'ordre du jour; et ne serait-ce pas faciliter dans une large mesure la solution catholique de la question générale que de résoudre ce cas particulier du travail rural? Content de poser seulement cette question et de l'inscrire parmi les études pratiques de la *Voix*, je me hâte d'avouer que l'objet de cet humble article est beaucoup plus restreint.

Dans cette population ouvrière qui en majorité échappe à toute influence religieuse, il est une catégorie de serviteurs sur laquelle le prêtre pourrait peut-être avoir une autorité réelle. Ce sont les petits enfants qui, une première fois, quittent le domicile paternel pour se mettre au service de maîtres étrangers et *entrer en condition*. Noter les rapports suivis et intimes que jusque-là ils ont eus avec le prêtre, les saintes résolutions qu'ils ont prises sous sa direction et qu'en somme ils sont bien décidés à réaliser, les résultats positifs auxquels il serait possible d'atteindre, sans que cette espérance puisse être jugée illusoire, si ces enfants n'étaient pas brusquement et sans retour soustraits à toute atmosphère religieuse: c'est expliquer et légitimer les douloureuses préoccupations des prêtres qui assistent impuissants et désolés au départ de leurs jeunes paroissiens. Je n'ajoute pas les responsabilités pastorales. Même après la première communion, elles continuent d'incomber au prêtre, tout aussi bien qu'aux parents et aux maîtres. C'est de ces enfants que je voudrais parler. Je dirai tout simplement ce que je connais de la condition inférieure qui leur est faite et des remèdes possibles à cette lamentable situation. Mon intention, dans ce travail, n'est pas d'éclairer et de conseiller des confrères plus compétents que moi sur cette question si intéressante des enfants en ferme : je ne veux qu'ouvrir la voie, dans l'espérance tout égoïste que d'autres poursuivront et me fourniront des moyens d'action, des procédés plus efficaces et plus puissants.

I

On sait dans quelles conditions ces enfants sont placés. Il est bon, toutefois, de le rappeler, afin de mieux faire ressortir, pour ceux qui n'y auraient pas donné toute leur attention, ce qu'elles ont d'odieux et d'injuste. Et ici, qu'on remarque que je ne veux rien dire des parents qui *louent* leurs enfants, après 13 ans d'âge, une fois la première communion renouvelée et quand les lois scolaires n'obligent plus. Je ne fais allusion qu'aux coutumes inqualifiables de certaines contrées du diocèse et des diocèses limitrophes, où les enfants de tout âge sont requis pour la garde des bestiaux pendant les 4 mois de la grande saison agricole. Dans tout le Perche, par exemple, les trois quarts des enfants ayant de 6 à 11 ans, sont ainsi embauchés et mis au travail. Cette coutume séculaire n'est pas condamnable (dans le fond), ce sont les abus qui en résultent qu'il importe de signaler et d'abolir. Un premier abus c'est de prendre les enfants trop jeunes ; un second c'est de les garder trop longtemps. Un jour, je rencontrai un pauvre petit, à peine capable de parler, *trop jeune* pour aller à l'école, la loi le lui défendait, et qui était loué, pour deux ou trois mois, à 2 kilomètres de ses parents. On lui avait confié une douzaine de moutons qu'il ne pouvait retenir et dont la surveillance quotidienne dépassait ses forces. Pour d'autres, la location commencée un mois avant la Saint-Jean, se poursuit jusqu'en décembre : ce qui donne pour des enfants d'une moyenne de neuf ans, six mois continus de service en ferme. Et ce sont quatre mois, six mois de privation absolue pour les enfants, qui n'ont plus ni catéchisme, ni assistance aux offices du dimanche, ni repos hebdomadaire, ni école. Pour ces petits exploités, rien n'oblige, ni les lois religieuses, ni les règlements civils, ni même la simple loi naturelle.

Mais les décrets sur l'enseignement obligatoire ? — Ils sont sans force, on ne les applique pas. La loi, dans ces pays, est lettre-morte. Comment pourrait-il en être autrement ? Ne voit-on pas tous les jours, ici ou là, des maires, des conseillers, des membres de la Commission scolaire garder chez eux, dans les temps d'école, non seulement leurs petits domestiques, mais leurs propres enfants. Ils négligent leur instruction et leur formation intellectuelle et préfèrent les occuper, tout le jour, aux petits travaux des champs et à la garde des troupeaux. On verra bien les malheureux instituteurs inscrire intrépidement, chaque matin, les absences multiples et successives de leurs petits déserteurs. Pour l'acquit de leur conscience, les inspecteurs hasarderont peut-être quelques timides réclamations auprès des autorités municipales. Et ce sera tout.

Comme par le passé, la coutume transformée avec le temps en nécessité l'emportera sur la loi que du reste je n'ai point à défendre.

Avec l'école, le catéchisme est également et totalement sacrifié, les enfants loués ne pouvant quitter leurs champs pour paraître une fois ou deux par semaine, même le dimanche, aux instructions réglementaires. Et les conséquences de cette incurable négligence sont autrement désastreuses. Quand, de nos jours, il faudrait à nos jeunes générations ou de profondes habitudes chrétiennes ou de très fortes connaissances en religion ; quand les unes et les autres, réunies, les habitudes et les convictions, loin d'être une superfluité et un luxe, assureraient encore à peine leur persévérance ; avec notre système actuel d'éducation, nous n'aboutissons même de loin à aucun des résultats souhaités. Sauf de très rares exceptions, nos enfants nous quittent sans ces fortes croyances raisonnées comme sans ces vieilles habitudes avec lesquelles seulement ils resteraient chrétiens toute leur vie. D'une part, dans le présent état de choses, la forte instruction religieuse tant recommandée par la dernière Encyclique pontificale est impossible. Voici quelques causes de cette impossibilité : Nos règlements diocésains exigent de chaque enfant deux années de présence aux catéchismes de la paroisse, et nombre de parents, se bornant à la lettre du décret, refusent de dépasser ou d'avancer ce laps de temps qui dans la pensée du législateur n'est qu'un minimum. Eh bien ! sait-on *la somme de journées d'école* que donnent en moyenne ces deux ans de catéchisme ; le calcul est de la première simplicité : j'avoue cependant que la réponse a été tout à fait imprévue pour moi et qu'elle m'a causé une véritable surprise quand je suis arrivé à la proportion dérisoire de 22 jours de 6 heures de classe. C'est à peu près un mois d'école. Encore ce mois est-il partagé en deux fractions, par un intervalle d'au moins 15 semaines, pendant lesquelles l'enfant en service, loin d'apprendre du nouveau et de progresser en science et en sagesse, perdra de suite son modeste acquit. Ajoutez que dans ces malheureux pays, la majorité des enfants est très irrégulière aux écoles ; beaucoup à 10 ans ne savent pas lire ou peuvent à peine déchiffrer, lettre par lettre, syllabe par syllabe le texte de leur livre. D'autres pourraient peut-être se tirer d'affaire s'ils avaient chez eux quelqu'un pour les surveiller et pour exiger d'eux la récitation des leçons imposées ; mais les parents ne sachant ni lire ni écrire, se croient dispensés par ce motif de toute responsabilité. Enfin tous les enfants ont besoin de plusieurs mois pour se mettre au courant, retenir assez fidèlement le mot à mot du catéchisme et entrer petit à petit dans une connaissance plus intelligence et plus profonde du Dogme catholique. Or, dans de pareilles conditions et dans des nécessités telles, peut-on

admettre, qu'en deux ans de catéchisme, — c'est-à-dire un mois de leçons journalières, — ces enfants reçoivent de leur Curé cette forte instruction religieuse qui seule leur donnera des convictions solides et inébranlables ? Autant demander si l'on peut, en un mois, former de toutes pièces un théologien.

Ils n'auront pas davantage les habitudes chrétiennes. Car ces habitudes supposent dans le passé une vie assez longue consacrée à la vertu, aux pratiques religieuses et aux lois divines. Elles exigent une préparation. Dans le présent on doit redouter leur ébranlement et leur destruction finale, si la vie religieuse d'où elles résultent et que réciproquement elles doivent entretenir, est interrompue. Dans l'ordre surnaturel comme dans l'ordre physiologique, une suspension brusque et continue des fonctions vitales est presque toujours mortelle pour les jeunes âmes en formation. C'est enfin un principe que l'enfant, imitateur de nature, se porte difficilement et à contre-cœur aux choses singulières tandis qu'il copie d'une façon servile et inconsciente les exemples produits sous ses yeux. L'influence du milieu est toute puissante sur son âme sensible à l'excès aux impressions du dehors. En conséquence, pour conserver dans l'enfant les habitudes commencées, nécessité que les dites habitudes soient communes autour de lui, nécessité d'un entourage croyant et catholique de fait. Or nous n'avons rien de tout cela. Par la négligence des parents, par la neutralité de l'école, ce n'est que très tard et d'une façon toute superficielle que l'enfant s'essaie à la vie chrétienne. Il s'en trouve qui, à 8 et 9 ans, ignorent encore le premier mot des prières, ne font que des apparitions très rares et très distancées à l'église et n'ont pas la moindre idée de Dieu et de Jésus-Christ avant leur tardive entrée au catéchisme. Mettant les choses au mieux, supposons que la première année de catéchisme ait été excellente et que le prêtre ait pu tracer dans l'âme de l'enfant les grands linéaments de la vie chrétienne. Viendra alors le temps de *la loue*, c'est-à-dire l'interruption brutale de toutes ces pratiques élémentaires mais essentielles. Suivront quatre mois pendant lesquels il n'y aura plus ni catéchisme, ni confession, ni prières, ni offices. Et revenu à sa vie païenne primitive l'enfant vivra encore une fois aussi éloigné, en esprit, de Dieu, qu'il l'est, de corps, de l'Église. Cette désertion du jeune âge est le fléau de nos paroisses. Trop jeunes pour se rendre compte de l'importance et pour sentir le charme des devoirs religieux, les enfants n'auront pas la pensée d'un effort qui prévienne cette reculade. Et même auraient-ils cette pensée, le désir leur viendrait-il de fréquenter l'église et d'assister aux offices du dimanche, qu'ils ne pourraient, soit timidité, soit ignorance, revendiquer leur droit au repos dominical. Ils ne peuvent

disposer d'eux-mêmes et leur sort ne dépend que de leurs parents et de leurs maîtres. Hélas! trop souvent les parents abdiquent lâchement leur mission; dans la nécessité de placer à tout prix leurs enfants afin de se *louer* eux-mêmes, alléchés par un gain de plus en plus élevé, indifférents ou timides, ils restent muets sur la question religieuse. Pourtant l'on rencontre — et j'en connais — de braves gens qui débattent avec ténacité la permission, pour leurs enfants, d'aller à l'église, chaque quinzaine. Honneur à ces valeureux qui estiment l'âme de leurs chers enfants au-dessus de la plus grosse somme d'argent, et puisse leur exemple salutaire trouver de nombreux imitateurs! Voilà donc les enfants à la merci du maître. C'est presque dire en général qu'il n'y a qu'à désespérer. Car de nos jours, dans nos contrées, ils sont rares les chefs de maison soucieux de leurs devoirs, et assez justes pour s'astreindre à envoyer aux églises leurs petits domestiques. Les meilleurs fermiers, d'excellents chrétiens en somme, assez exacts eux-mêmes aux offices paroissiaux; de bonnes fermières, fidèles au devoir pascal et désireuses elles aussi — ce semble — d'accomplir toutes leurs obligations, passent avec une facilité et une légèreté déplorables sur ce point pourtant si important et pour les enfants et pour les paroisses.

Dans cette triste situation, il reste quand même au prêtre une consolation; c'est de constater que chez la plupart de nos honorables cultivateurs la négligence doit être attribuée plus à l'irréflexion et à la coutume qu'à la mauvaise volonté. A la liste des parents chrétiens qui savent réclamer avec énergie les libertés religieuses de leurs enfants en service, on pourrait adjoindre une autre belle liste d'excellents fermiers qui, au premier avertissement, comprennent leur devoir et l'exécutent dans toute sa teneur. Ce ne sont pas ceux-là qui, devant les supplications persistantes du petit domestique et devant les tardives réclamations des mères, répondront par l'objection trop connue : « Je ne l'ai pas loué pour » l'envoyer à la messe. — Mes bestiaux ont besoin d'être surveillés » tout aussi bien le dimanche que les autres jours. » Dans les maisons où règnent de tels principes, les enfants ne sont plus que de petits esclaves, de misérables exploités, pauvres *nègres blancs*, comme les appelait un bon curé, ils n'ont rien à attendre sous le rapport de la religion des maîtres qui entendent bien être remboursés, en travail, du salaire promis, ni des parents trop lâches qui leur conseillent et qui eux-mêmes pratiquent le silence et la patience à cause du pauvre argent convoité.

(A suivre).

Triduum à Nogent-le-Rotrou. — Le Triduum en l'honneur du B. Perboyre, célébré à N.-D. dans les derniers jours de juin, a dignement terminé un mois si brillamment commencé par les belles fêtes de la Visite épiscopale.

Le clergé et les fidèles des trois paroisses se sont réunis pendant ces quelques jours pour célébrer la glorieuse mémoire de l'apôtre des Chinois.

La vie du B. Perboyre, divisée en trois récits par M. le Curé de N.-D., a fourni le sujet d'une véritable trilogie, toute palpitante d'intérêt, toute débordante d'émotion. Les chants ont été exécutés, le premier soir, par les jeunes filles de l'Ouvroir Saint-Joseph, et, le second soir, par les enfants de l'Orphelinat. On a beaucoup apprécié, soit dans l'accompagnement des morceaux, soit dans l'exécution d'une *Marche héroïque*, le gracieux concours de Mlle des Brosses, organiste de Saint-Laurent. On n'a pas moins goûté le talent du sympathique organiste de Saint-Hilaire, M. Pierre, qui nous a donné un morceau de violon, accompagné au grand orgue par sa fille aînée, virtuose de 15 ans, et qui a fait admirer l'entrain et la précision de son jeu dans une sortie d'orgue magistrale.

La troisième journée a été la plus brillante : messe en musique le matin ; dans l'après-midi, charmante réunion de la Sainte-Enfance avec dialogue sur la vie et la mort du B. Perboyre ; le soir enfin, salut plus solennel encore que les jours précédents. Les élèves du Petit-Séminaire, qui avaient à porter tout le poids de cette tâche, se sont vaillamment acquittés de leur mission, sous la direction de M. l'abbé Cuni, dont l'éloge n'est plus à faire et dont l'aimable concours est toujours assuré à toutes nos fêtes.

L'organiste de la paroisse N.-D., le vétéran de nos luttes musicales, M. Guérin, nous a fait entendre sur le violon ou le hautbois les plus belles pages de Beethoven et de Mozart, d'Haydn et de Wagner ; il s'est montré à la hauteur de sa vieille réputation et nous aurait rappelé, si nous avions pu les oublier, ses lauriers du Conservatoire.

La pieuse assemblée a écouté avec une religieuse attention une grande cantate, interprétée par l'orphéon du Petit-Séminaire, lequel, du haut de la tribune, donnait la réplique à la *Voix de la Terre* et aux *Voix du Ciel* qui se faisaient entendre, celle-ci au fond du sanctuaire, celle-là à l'entrée du chœur.

Puissent les fortes et saintes émotions de ces trois jours déposer dans quelque âme le germe de la sublime vocation qui fait les Perboyre, c'est-à-dire les apôtres et les martyrs ! Ce serait le plus heureux fruit des fêtes que nous avons célébrées et la plus douce récompense des Filles de Saint-Vincent-de-Paul qui en ont pris la généreuse initiative.

Epernon. — On nous écrit au sujet de cérémonies religieuses qui ont eu lieu récemment dans cette paroisse.

Saint-Paterne, ce 7 juillet 1890.

Monsieur le Directeur,

Je vais, si vous le voulez bien, répondre très-brièvement à vos questions au sujet d'Epernon et des deux belles journées du 29 et du 30 juin. Elles avaient été préparées par une retraite, que les enfants de la Première Communion ont suivie avec un recueillement parfait, et par une série d'instructions dans lesquelles, chaque soir, furent expliqués les origines, la nature et les incomparables avantages de la dévotion du S. Rosaire. Il vaut mieux dire qu'elles avaient été de longue main préparées par l'infatigable curé d'Epernon : c'est lui qui a lentement pris possession de l'intelligence et du cœur de ces enfants pour les donner à Notre-Seigneur, de même que c'est lui qui, en rajeunissant la pauvre vieille église de Saint-Pierre et en en faisant un bijou, en a ressuscité l'amour au sein de cette laborieuse population.

Le dimanche, dès l'aube, le carillon joyeux des trois cloches, dues par la ville à son initiative, annonçait une belle journée : elle le fut de tout point. Il était visible que la paroisse entière s'associait à la pieuse joie des enfants. A la messe et aux vêpres, à la première communion et aux promesses par lesquelles, le soir, les privilégiés de Notre-Seigneur répondent solennellement aux avances de sa tendresse, la foule compacte, silencieuse, émue, témoigna par son attitude de ses sentiments profondément religieux. Je dois dire d'ailleurs que les enfants ont eu la joie de se sentir accompagnés à la Sainte-Table par un certain nombre de leurs parents.

La soirée du lendemain appartint à Notre-Dame du Rosaire. Les fidèles, comme pour répondre à cette gracieuse appellation attachée par la dévotion de tant de siècles au nom de la Mère du Sauveur, et consacrée de notre temps par le Pape Léon XIII, avaient couvert l'autel de roses. Tous en tenaient dans leurs mains. La cérémonie s'ouvrit par des chants gracieux et pieux à la fois. Après une courte allocution, où l'histoire de la Confrérie du Rosaire fut rapidement esquissée, tout étant prêt, et une petite difficulté, soulevée à la dernière heure, ayant été mise à néant par la volonté de Mgr l'évêque de Chartres, je prononçai la formule d'érection de la Confrérie dans l'église Saint-Pierre d'Epernon, j'instituai directeur le curé d'Epernon à perpétuité et déclarai, de l'autorité du Maître Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, les membres de la Confrérie participants de toutes les prières, œuvres et mérites de la famille dominicaine. Puis les chapelets et les roses furent solennellement bénits, et la procession, formée par les enfants de la pre-

mière communion et par une soixantaine de jeunes filles en robe blanche ou voilées de blanc, portant des bouquets de roses, se mit en marche au chant de l'*Ave Maris Stella* et des litanies de la Sainte Vierge. Le souvenir d'une patronne aimée à Epernon, dont l'association ressuscitait sur le berceau de la Confrérie du Rosaire, eut sa place dans la fête, et des invocations réitérées à sainte Julienne firent vibrer les cœurs. La bénédiction du Saint Sacrement couronna cette fête si complète. Puis, procès-verbal fut dressé du tout et signé par les principaux témoins, invités par M. le Curé à y apposer leur nom.

Le registre de la Confrérie reçut dès le premier jour environ deux cents noms. D'autres viendront s'y adjoindre. Tout me fait espérer qu'il y a là autre chose qu'un mouvement passager et un entraînement d'un jour. M. l'abbé Genet, jaloux d'assurer l'avenir et la vie de l'œuvre, a eu l'heureuse pensée de fixer à l'heure de la sortie des classes, la récitation publique et quotidienne des quelques dizaines de chapelet qui doivent à la fin de chaque semaine compléter le Rosaire ; chaque jour quelques associés sont officiellement désignés pour s'y rendre ; les personnes qui ont l'habitude de visiter le Saint-Sacrement dans l'après-midi, choisissent désormais de préférence cette heure pour se joindre au petit groupe, qui se trouve encore grossi par un certain nombre d'enfants des écoles. Le pasteur a lui-même à cœur, autant que ses travaux le lui permettent, de se trouver à la tête de ce petit troupeau. C'est donc, si je ne me trompe, une œuvre bien commencée, bien assise, assurée. Et ces prières ne peuvent manquer d'être pour la ville une source de bénédictions.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes plus respectueux et dévoués sentiments.

F. CHAPOTIN.
Des Fr. Prêch.

Sancheville. — Dimanche dernier, la paroisse de Sancheville tout entière était en fête pour la bénédiction de deux nouveaux calvaires érigés l'un sur la route de Fains, l'autre à l'embranchement des routes de Neuvy et de Chartres. Honneur aux habitants de cette paroisse qui ont su donner à la croix un si éclatant témoignage d'amour et d'affection ! Pendant que d'autres la brisent et la détruisent, eux l'arborent fièrement et veulent la placer à toutes les issues de leur village, pour qu'elle soit comme leur palladium au milieu de leurs plaines et pendant leurs rudes travaux. Quelle ne fut pas ma joyeuse surprise en entrant pour les vêpres dans cette vaste église ! Jamais je n'avais vu de décoration semblable. On nous habitue à tout à Sancheville : patro-

nage, chœur de chant, tout s'y fait, tout s'y passe avec entrain et ravissement.

De l'autel, des murailles, tombent, grandes et nombreuses, des banderoles au chiffre du Sacré-Cœur; sur chacune de ces banderoles sont gravés les noms de tous les hameaux de la paroisse.

De tout côté sont suspendus aux voûtes des trophées de drapeaux; des guirlandes courent en serpentant le long des murs. Les statues du Sacré-Cœur et de la Sainte-Vierge trônent au milieu d'un véritable parterre de fleurs, toutes plus belles les unes que les autres, et dues à la générosité des habitants; on dirait presque une féerie.

Après les vêpres et une hymne à la Croix de W. Moreau, enlevée magistralement par le chœur de chant du patronage, M. le Curé de Fontenay-sur-Conie monte en chaire et nous tient pendant quelque temps sous le charme de sa parole entraînante et pleine de feu; il nous parle de la Croix et de ses enseignements; nous l'écoutons encore que déjà se prépare et se déroule à travers les rues une grande procession telle que jamais de mémoire d'homme on n'en avait vu à Sancheville. Après les bannières venaient les enfants de la paroisse au nombre de près de 200, tenant à la main une gentille oriflamme du Sacré-Cœur, fac-simile de la bannière de Loigny, arborée par les zouaves pontificaux et teinte de leur sang; elle porte gravés ces mots: *Cœur de Jésus, sauvez la France.* Ensuite défilent les enfants de la première communion et les renouvelants, tenant à la main un magnifique bouquet, blanc pour les jeunes filles, rose pour les jeunes gens; puis nous voyons la statue de Notre-Dame de Lourdes, au milieu de sa garde d'honneur, les confréries avec leurs insignes, le clergé, tous les prêtres du voisinage escortant M. le chanoine Leprince, curé de Baignolet, qui préside la cérémonie. Quand les prières liturgiques sont terminées et que la Croix a reçu sa bénédiction, les enfants s'avancent et déposent à ses pieds leur bouquet, puis le clergé, la foule se prosternent et adorent Celui qui pour nous a été attaché à la Croix. Deux fois ce spectacle se renouvelle et deux fois se manifeste l'émotion toujours vive. Au retour, un salut solennel termine cette imposante cérémonie qui laissera dans le cœur de tous un impérissable souvenir. La foule nombreuse, que l'église pouvait à peine contenir et qui était accourue de tous les points de la paroisse, se retire heureuse, contente. Qu'il nous soit permis d'offrir ici de nouveau nos félicitations à M. le Curé, aux habitants de Sancheville et aux familles généreuses qui n'ont pas craint de faire un sacrifice pour doter leur paroisse de ces glorieux calvaires!

Un prêtre assistant.

LA CATHÉDRALE ET SES VISITEURS ÉTRANGERS

Il y a peu de jours nous faisions les honneurs de la Cathédrale de Chartres à un personnage dont la figure noble et fine trahissait l'origine distinguée et la haute condition. C'était le prince Gedroye, chambellan de Sa Majesté l'Empereur de Russie, que sa vieille amitié avec Mgr Dupanloup avait attiré près de Mgr notre Évêque. Son étonnement, son admiration, son enthousiasme augmentaient à mesure qu'il avançait dans notre superbe basilique. De tous les monuments qu'il avait visités dans l'Orient et dans l'Occident aucun ne lui paraissait plus beau. Son secrétaire, jeune homme aux manières pleines de réserve, et d'un esprit cultivé, qui avait, le premier des Européens, pénétré jusqu'au centre du Thibet, partageait tous les sentiments de son prince : « Comment se fait-il, » disaient-ils tous deux, qu'étant si belle votre Cathédrale soit si » peu connue ! Assurément, nous reviendrons bientôt la revoir et » l'étudier à loisir. »

C'est une chose digne de remarque que l'affluence de plus en plus accusée des étrangers de distinction dans notre incomparable basilique. Il en est même qui s'éprennent pour elle d'une véritable passion. De nobles anglaises sont venues plusieurs années de suite la parcourir et l'examiner en tous sens, consultant la *Monographie* de M. Bulteau et dessinant amoureusement les plus beaux endroits. De retour à Londres, elles approfondissaient, à l'aide des ouvrages techniques, les difficultés d'interprétation qu'elles n'avaient pas eu le temps de lever sur place. Nous avons eu sous les yeux quelques unes de leurs lettres à un archéologue chartrain; elles étaient pleines d'ingénieux et savants aperçus.

Citons encore le trait d'un riche lord anglais député au Parlement britannique, lequel tous les ans, vient lui aussi avec sa noble femme admirer notre Cathédrale. Nous les avons revus pendant les vacances de Pâques. Le lord avait prononcé un grand discours quelques jours avant leur départ : il devait en prononcer un autre à leur retour. Qu'importe? ils sont accourus de Londres à Chartres, entre ces deux discours, ne croyant pas pouvoir utiliser leurs vacances d'une manière plus agréable et plus utile qu'en étudiant notre magnifique église « Que vous êtes heureux, disaient-ils à des chartrains de leurs amis, d'être à l'ombre d'une pareille merveille ! » Et ils ajoutaient : « Qu'ils étaient grands ceux qui ont conçu et construit un tel monument ! »

Notons que souvent ces illustres touristes se transforment peu à peu en pieux pèlerins. L'art chrétien est comme la science : sincèrement cultivé il conduit à la piété. Non contents d'admirer loyalement les productions artistiques de la foi, ils vont jusqu'à

aimer cette foi elle-même, et tel d'entre eux qui, aux premiers jours, saluait à peine, du sommet de la tête, la Vierge Marie, objet, source, centre de toutes ces beautés idéales, fléchit à son départ les genoux devant elle, et baise son pilier avec amour, en lui disant : Au revoir.

Châsse de saint Piat. — A la cathédrale, depuis quelques jours, la châsse de saint Piat est découverte, dans la chapelle des martyrs. Une lampe et des cierges ont brûlé devant les reliques ainsi exposées ; quelques messes ont été dites à l'autel de la même chapelle. On sait que saint Piat est invoqué pour obtenir le beau temps. La continuité des pluies désastreuses pour la plaine a donc motivé les demandes de prières à saint Piat, selon l'usage fort ancien à Chartres. Mais pourquoi ces demandes sont-elles si tardives ? Pourquoi, non seulement les habitants des campagnes voisines, mais les propriétaires qui résident en ville, sont-ils moins empressés qu'on ne l'était, il y a quinze ou vingt ans, pour ces actes de dévotion à nos saints reconnus comme protecteurs spéciaux des biens de la terre ?..... C'est que l'on méconnaît trop généralement la nécessité des bénédictions d'En-Haut, l'intervention de la Providence dans les choses d'ici-bas.

Pèlerinages. — Le lundi 7 juillet, les premiers communiants de la paroisse Saint-Pierre de Chartres sont venus processionnellement à la cathédrale, pour y renouveler, au sanctuaire du Pilier, leur consécration à la Sainte-Vierge. Le même jour, nous avons vu devant nos Madones, amenés par le même motif, les premiers communiants de Mainvilliers et du Coudray. Le mercredi suivant, c'étaient trente-six élèves du pensionnat des Frères de Dreux. Ils avaient été conduits à Notre-Dame de Chartres par leur aumônier et plusieurs de leurs maîtres.

Bibliothèque de la Ville. — M. le chanoine Clerval, Supérieur de l'Œuvre des Clercs et secrétaire particulier de Monseigneur, a été nommé par arrêté de M. le Maire de Chartres du 4 juillet dernier, *Conservateur titulaire de la Bibliothèque* de la ville. Le choix d'un ecclésiastique fait grand honneur à l'esprit de justice et de libéralisme de la Commission de la Bibliothèque qui l'a proposé, et de l'administration municipale qui l'a ratifié. Dans une Bibliothèque comme la nôtre, formée en grande partie de livres pris aux monastères et aux Chapitres pendant la Révolution, et comprenant par

suite de nombreux ouvrages ayant trait aux questions théologiques, le clergé a sa place toute marquée. Elle lui a d'ailleurs toujours été réservée jusqu'ici. M. l'abbé Clerval succède à M. l'abbé Hénault, qui lui-même avait remplacé M. Germond, secrétaire-général. Ce dernier avait eu pour prédécesseurs, le Cardinal Pie, évêque de Poitiers, alors vicaire-général de Mgr Clausel de Montals, et le fameux abbé Jumentier, vicaire de Saint-Pierre, lequel avait été l'un des principaux organisateurs de la Bibliothèque. Nos lecteurs savent déjà que M. l'abbé Clerval connaît, pour l'avoir souvent fréquenté, le riche dépôt de manuscrits et d'imprimés dont notre ville a lieu d'être fière; il a pu rendre d'importants services à plusieurs savants étrangers, en particulier aux auteurs du récent *Catalogue des Manuscrits*, qui ont eu à cœur de lui témoigner à plusieurs reprises leur reconnaissance de son utile concours.

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières : 1° Sœur Patrich Marie, Petite-Sœur des Pauvres, décédée à Chartres, le 4 juillet; elle avait 29 ans d'âge et 3 de profession. — 2° Sœur Marie-Céleste Denis, de la Communauté de l'Immaculée-Conception, décédée le 4 juillet à la maison-mère, à Nogent-le-Rotrou; elle avait 30 ans d'âge et 13 de vie religieuse. 3° Le Frère Adorateur, visiteur provincial des Frères des Écoles chrétiennes, décédé le 6 juillet à Notre-Dame du Rancher; il avait 74 ans d'âge et 57 de vie religieuse.

— On annonce une Encyclique du Saint-Père, sur la question sociale, mais l'époque de la publication n'est pas encore fixée.

— La question ouvrière à la Chambre a provoqué d'éloquents discours. M. de Mun a magnifiquement parlé; il a réclamé, au nom de la religion et de la famille, que le jour reconnu par la loi pour le repos hebdomadaire des ouvriers fût le dimanche. La majorité, craignant d'être taxée de cléricalisme, n'a pas osé voter en faveur du dimanche.

— Le mardi 8, ont eu lieu de belles fêtes au Mont-Saint-Michel; quatre évêques présents.

— Le 29 juin, à Montmartre, a eu lieu la consécration de l'Industrie et du Commerce au Cœur de Jésus, sous la présidence de S. Em. le Cardinal Richard, et sur l'initiative de M. Harmel.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.



SAMEDI 19 JUILLET 1890

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE JUILLET)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger
Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires
Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

S'adresser, pour les abonnements, à M. le Directeur de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de Chartres (Eure-et-Loir).

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 20 juillet, huitième dimanche après la Pentecôte, offices aux heures ordinaires. — A 5 heures, distribution des prix aux jeunes filles du Catéchisme de Persévérance; elles sont au nombre de 450. — Le 26, fête de Sainte Anne, Messe pour l'Association des Mères chrétiennes, dans la chapelle de l'Évêché.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le 20, offices aux heures ordinaires. — Clôture du Catéchisme de Persévérance.

CHAPELLE DE LA VISITATION. — Fête de l'Adoration du T.-S. Sacrement, le jeudi 24 juillet. — Matin, à 5 heures et demie, exposition du S.-Sacrement et messe suivie d'une allocution. Autres messes basses à 6 heures et demie, 7 heures un quart et 8 heures. — Soir, à quatre heures, Sermon par M. l'abbé Brunel, curé de Morancez, puis Salut solennel et amende honorable. Monseigneur présidera la cérémonie, indulgence plénière.

Dreux. — PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Dimanche 20, Offices aux heures ordinaires. — Samedi 26, fête de Sainte Anne, à 8 heures, Messe à la chapelle Sainte Anne pour l'association des Mères chrétiennes. — Instruction.

Nogent-le-Rotrou. — PAROISSE DE NOTRE-DAME. — Le 26, à 9 heures, Messe pour l'Association des Mères chrétiennes et Sermon.

— PETIT-SÉMINAIRE DE SAINT-CHERON. — La distribution des prix aura lieu le lundi 28 juillet; elle sera présidée par Monseigneur.

MONSEIGNEUR DE LAVAL

On vient de publier à Québec la *Vie de Monseigneur de Laval, premier évêque de Québec et apôtre du Canada*, 1622-1708, *par l'abbé Auguste Gosselin, curé de St. Ferréol, docteur ès-lettres de l'Université. — Laval* (1890). — Cet ouvrage a deux volumes in-8, de 700 pages chacun. On se rappelle que ce saint prélat, dont la cause a été depuis longtemps introduite à Rome, est né à Montigny-sur-Avre, dans le château des Montmorency-Laval. La *Voix* a eu l'occasion d'en parler plusieurs fois. Fasse le ciel qu'un jour il soit placé sur nos autels! Ce serait une gloire de plus pour notre diocèse, et un lien nouveau entre notre Église et celle du Canada. Nous aurons peut-être l'occasion de revenir sur cette *Vie de Mgr de Laval.*

Un Pèlerinage en Espagne *pour le* 111e *centenaire de Sainte-Thérèse. Etudes et récits par le P. Blot, missionnaire apostolique, docteur en théologie.* Nous avons annoncé déjà cet ouvrage important dont chaque volume se vend séparément 3 fr. 50 (Paris, René Haton; rue Bonaparte, 35) Le 2e volume intitulé *La Messe de Sainte-Thérèse* vient de paraître. A bientôt le 3e (Le corps et le cœur de Sainte-Thérèse).

AVIS. — Prière de *nous adresser* manuscrits ou renseignements pour la rédaction, avant le mercredi matin.

N° 6. 17 Juillet 1890.

SOMMAIRE

LETTRE
DE
Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DE SON DIOCÈSE

Prescrivant une quête pour les incendiés de la Martinique.



Nos très chers Frères,

Un cri de détresse est venu jusqu'à nous d'au-delà des mers ; c'est le vénérable évêque de la Martinique qui le pousse : un terrible fléau, un incendie immense, n'a laissé que des ruines à la place de ce qui avait été la belle ville de Fort-de-France. Accouru immédiatement sur le lieu du sinistre, il n'a plus trouvé là que des décombres fumants, et une population tout entière sans vêtements, sans asile et sans pain ! Son cœur de père s'est ému; sur-le-champ il s'est dépouillé de tout : mais que peut seul un pauvre évêque ? Il crie aujourd'hui vers ses frères de France ; voici la touchante lettre qu'il nous fait parvenir :

» Saint-Pierre, le 30 juin 1890.

» Monseigneur,

» Le Dimanche, 22 de ce mois, un incendie d'une violence inouïe réduisait en cendres la belle et opulente ville de Fort-de-France, chef-lieu de notre colonie de la Martinique. Nous ne pouvons mieux vous faire connaître quelle est l'étendue du désastre qu'en vous adressant la lettre que nous avons en toute hâte envoyée au clergé et aux fidèles de Notre Diocèse, à l'occasion de cette horrible catastrophe. Nos maux sont immenses.

» Tous ici, sans aucune exception, ont fait largement leur devoir, et n'ont reculé devant aucun sacrifice pour parer aux premières nécessités d'une malheureuse population qui était exposée tout entière à mourir de faim. Chose à peine croyable ! Dans la première visite que Nous Nous sommes empressé de faire à cette portion si cruellement éprouvée de Notre cher troupeau, Nous n'avons pas trouvé un morceau de pain pour Nous-même, et Nous avons dû revenir, sans avoir pu prendre le moindre aliment, dans notre ville épiscopale. En présence d'une pareille détresse, un Evêque ne peut que se dépouiller de tout pour venir au secours de ses enfants. C'est ce que nous avons fait.

» Grâce aux secours en nature qui sont arrivés de toutes les parties de la Colonie, et de toutes les autres colonies de l'Archipel des Antilles, la subsistance de la population de Fort-de-France est aujourd'hui assurée. Mais la ruine est universelle.

» Si nos frères de la mère-patrie ne Nous tendaient pas une main secourable, Nous n'aurions plus qu'à Nous asseoir tristement pour pleurer sur les ruines de la Ville et du Sanctuaire.

» Aussi, Monseigneur, c'est les yeux pleins de larmes que nous venons faire appel à votre compassion et à votre charité, et vous supplier, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de venir à Notre secours pour Nous aider à relever les ruines de Notre cathédrale de Fort-de-France. Nous osons vous conjurer de vouloir bien prescrire une quête générale, à cette fin, dans les églises de votre Diocèse.

» Daignez agréer, etc. »

J.-F. CARMÉNÉ,

Évêque de la Martinique.

La circulaire à Nous communiquée explique comment, par suite des circonstances atmosphériques et de rafales de vents terribles, l'incendie ne put en aucune façon être circonscrit et dévora tout.

Cet appel, Nos Très Chers Frères, ne saurait n'être pas entendu, surtout à Chartres. Il n'y a encore que peu d'années, notre belle cathédrale s'abîmait dans les flammes ; il n'en restait que ces pierres solides, indestructibles, que les siècles

eux-mêmes ont tant de peine à entamer, mais que, — grâce à une sollicitude vigilante et généreuse, à laquelle il serait ingrat de ne pas rendre hautement hommage, — on replace sous nos yeux une à une quand la dent du temps les a trop mordues. Que fit alors votre évêque ? Il cria vers la France, et la France répondit, et vous aida à réparer le désastre. Ayant souffert vous-mêmes, et ayant été secourus, vous comprendrez mieux encore la détresse des autres et l'obligation, même d'honneur, de les soulager.

Cette détresse est lointaine, qu'importe ? En est-elle moins affreuse ? Et pour la charité est-ce qu'il y a des distances ? Et il sera d'autant plus beau, Nos Très Chers Frères, de faire répéter dans une autre hémisphère, par une population inconnue mais reconnaissante, votre nom béni.

Nous croirions superflu d'insister, et c'est un hommage qu'il nous est aussi doux de vous rendre qu'il peut vous être glorieux de le mériter, Chartres, qui ne le sait? est une cité généreuse. Nous ne sommes que depuis peu de temps parmi vous, et n'avions pas eu encore l'occasion de faire appel à cette générosité, et déjà Nous la connaissons; hier encore nous en recevions un pieux et touchant témoignage, ajouté à tant d'autres ! « Qui faut-il remercier ? » avons-Nous demandé, ému. « Tout le monde ! » Nous fut-il répondu. Eh bien donc, du fond de notre cœur, Nous remercions tout le monde ; mais aussi, et d'autant plus encouragé, Nous faisons en ce moment appel à tout le monde, et demandons à tous les cœurs de s'ouvrir, et à toutes les mains aussi.

Rien d'ailleurs, vous le savez bien, ne va plus au cœur de Dieu que la Charité. Eh ! Nos Très Chers Frères, il y a peu de temps, traversant pour Nos premières visites pastorales vos plaines fécondes, — Nous dirons bientôt à nos bons prêtres quelles impressions ces visites Nous ont laissées, — Nous admirions ces champs magnifiques et pleins de promesses. Et pourtant, Nous disions à ces chères populations, pour leur rappeler qu'enfin Dieu est le maître et qu'il ne faut pas l'oublier, Nous leur disions: « Ces belles moissons qui s'annoncent ne sont pas cependant encore dans vos greniers. Que faudrait-il pour tout perdre ?... » Et bientôt, hélas ! des pluies prolongées et menaçantes nous faisaient craindre autant que nous avions espéré. Et déjà de diverses parties du diocèse on

Nous demandait d'avoir recours aux grands moyens, aux grandes supplications. Grâce à Dieu, ces menaces s'évanouissent, et la sérénité du ciel qui semble nous revenir, vous permet de compter encore sur une riche rémunération de vos labeurs. Au nom de Celui qui malgré vos alarmes fera, Nous l'espérons et Nous le lui demandons, mûrir vos moissons et s'emplir vos granges, nous sollicitons de vous, pour des frères ruinés et affamés, l'aumône du pain!

O belle loi de la Charité ! ô admirable équilibre de la Providence ! ô touchante fraternité chrétienne, qui abaisse les barrières des nations, et de tous les peuples répandus sur la face de la terre ne fait qu'une seule famille ! *Omnes unum corpus sumus in Christo !* Mais que disons-nous ? Ils sont de notre famille, de notre race, de notre sang, ce sont des Français, ceux qui souffrent là-bas et qui nous implorent !

A ces causes, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article premier. Une quête générale sera faite le dimanche 20 juillet, dans toutes les églises de notre diocèse.

Article second. Les offrandes particulières seront aussi reçues chez MM. les Curés et au Secrétariat de l'Évêché.

Chartres, le 16 juillet 1890,

† FRANÇOIS,
Évêque de Chartres.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 19 juillet — Saint Vincent de Paul.

Dans les saints, toute vertu sociale n'est que la floraison des vertus surnaturelles qui constituent la sainteté intérieure. C'est ainsi que nous trouvons le secret de l'héroïque charité de saint Vincent de Paul dans son parfait amour de Dieu et dans sa profonde humilité. Comme preuve qu'il n'était pas moins humble que dévoué, citons le trait suivant : Durant les troubles de la Fronde, Vincent, qui faisait partie du conseil de la Reine, traversait un jour les rues de Paris. Un homme l'aperçoit, le reconnaît pour un conseiller royal, et, l'apostrophant devant les passants, en termes fort grossiers, l'accuse publiquement d'être la cause des souffrances et des misères du peuple. Loin de relever cette injure, l'ardent ami des pauvres qui, depuis longtemps, nourrissait en son cœur cette conviction que ses péchés étaient un obstacle à la miséricorde céleste, s'approche de l'insulteur, se jette à genoux sur

le pavé de la rue, et s'avouant le pécheur le plus misérable, demande à haute voix pardon à Dieu et à son accusateur. — Le lendemain, ce dernier, bourrelé de remords, vient à Saint-Lazare trouver le bienheureux qui le reçoit à bras ouverts, l'héberge chez lui une huitaine, le sollicite à faire une retraite spirituelle et une confession générale, et le congédie converti et édifié.

D. G.

Carthage et Tunis.

(*Suite et fin.*)

La France a déjà fait plusieurs apparitions sur les côtes tunisiennes : la plus célèbre est la dernière croisade de saint Louis, en 1270, dans laquelle de nombreux chevaliers et le pieux roi lui-même succombèrent, non sous les coups des musulmans, mais sous ceux d'un terrible fléau. Au lieu de leurs combats et de leur campement on a retrouvé de vastes ossuaires, des objets précieux, des monnaies dont l'une était frappée au coin de Thibaut VI, comte de Chartres et de Blois. L'emplacement où saint Louis mourut, étendu sur la cendre et les yeux tournés vers Tunis, fut acheté par Louis-Philippe et sanctifié par une pauvre chapelle ronde, bâtie à si grands frais, qu'on en disait le mortier fait avec du vin de Champagne. Les musulmans ont toujours honoré la mémoire du saint roi, et, croyant qu'il s'était converti à l'islamisme dans ses derniers moments, ils ont appelé le village voisin : *Sidi-bou-Saïd :* « demeure du bienheureux. »

L'histoire rapporte que la dernière prière de saint Louis fut pour l'évangélisation et la conversion de la contrée d'où il partait pour le ciel. N'est-ce pas ce dernier soupir du plus français des saints qui a enfanté, après 600 ans, le protectorat français en Tunisie ? Au Tonkin, la France n'a planté son drapeau qu'au prix de bien des sueurs et de beaucoup de sang versé ; en Egypte, la République a abandonné des droits séculaires et renoncé à des avantages que nous avaient légués les Croisades. Elle s'est, au contraire, glissée et installée au cœur même de la Tunisie, sans coup férir, adroitement, élégamment, et cela malgré la surveillance jalouse de notre chère ennemie, l'Italie, qui convoitait le morceau et s'apprêtait à nous le dérober. L'histoire de cette conquête

nous a été contée par un indigène fort au courant des affaires politiques de son pays : comme c'est une des pages les plus curieuses des annales de la France et de Tunisie, elle mérite d'être rapportée ici.

C'était sous le grand ministère du fameux Jules Ferry : tout à coup le bruit se répandit dans la presse que des kroumirs, peuples nomades, vivant sur les confins de l'Algérie et de la Tunisie, avaient attaqué les propriétés et les terres de nos colons, que le Bey, sommé de réprimer lui-même leurs brigandages, s'était déclaré impuissant, et que nos troupes allaient poursuivre elles-mêmes notre vengeance. Mais, chose curieuse ! nos soldats si agiles, si adroits, avaient beau précipiter leur marche et celle de leurs chevaux vers les repaires où l'on signalait leurs ennemis ; ceux-ci les devançaient toujours, et se dérobaient comme par enchantement ; ils étaient introuvables, insaisissables, invisibles. L'Europe émue assistait de loin à cette course effrénée et toujours déçue de notre petite armée dans le centre du désert; l'Italie, heureuse de la voir enfoncée dans les steppes du sud, loin des rivages de la Méditerranée, trouvait l'occasion bonne de satisfaire ses appétits, quand l'on apprit subitement la nouvelle que nos braves, en poursuivant leur ennemi, étaient arrivés, comme par mégarde, jusque sous les fenêtres du Bey, que notre général, mettant dans sa poche une dépêche trop craintive de Paris, avait accordé à son Altesse une demi-heure de réflexion, et que celle-ci, malgré ses six cents soldats de parade, promptement convaincue de l'utilité pour son repos et le bien-être de ses États du protectorat français, avait signé le traité du Bardo. Ce fut un superbe coup de théâtre : des kroumirs on ne parla plus ; c'était évidemment des êtres imaginaires, des ombres créées pour dissimuler la proie. Allemands et Anglais applaudirent à cette conquête diplomatique, seule l'Italie grinça des dents. De fait, elle était jouée. Le procédé était peut-être plus habile que chevaleresque, mais, en vérité, elle ne méritait pas mieux.

Depuis ce temps, six mille hommes montent la garde sur les points les plus importants de la Tunisie ; notre général est ministre de la guerre du Bey, dont il exerce les troupes indigènes selon la méthode et dans la langue française. Notre résident est ministre des affaires étrangères : à lui appartient

l'initiative de tous les décrets et de toutes les lois, car tandis que le Bey conserve avec neuf cent mille francs de traitement les honneurs du pouvoir suprême, le résident en a toute la réalité et toutes les charges. Et c'est justice de reconnaître qu'il l'exerce avec un art, une droiture, une largeur, qui n'ont d'égal que son patriotisme. Aussi cette colonie se développe et se suffit à elle-même, tandis que les autres vivent aux dépens de la Métropole. Des routes sont tracées, des hôpitaux construits, des écoles fondées : la justice est strictement rendue, et l'Arabe étonné, qu'en vertu du droit du plus fort on ne lui vole plus comme autrefois ses troupeaux et ses biens, regrette de moins en moins son indépendance, se familiarise peu à peu avec ses nouveaux maîtres, et laisse pénétrer lentement dans son cœur quelques parcelles de cette civilisation chrétienne dont il sent les avantages. Ah ! pourquoi l'Etat n'ose-t-il point accomplir pleinement ses bonnes intentions et signer avec l'Eglise une parfaite alliance ? Il sait que là-bas, plus que chez nous encore, l'anticléricalisme, la neutralité même sont antipatriotiques, que l'idée française ne saisira les Arabes, peuple religieux à l'excès, que sous le couvert de l'idée catholique, que le plus sûr moyen de les attacher à la France est de les donner à l'Eglise : il le sait, il l'avoue, et pourtant il fait élever des écoles sans religion ; il néglige de subventionner le clergé paroissial, tout entier français, sous prétexte qu'il n'est point concordataire ; il aide, avec une parcimonie peu digne d'une riche et généreuse nation comme la nôtre, ces missionnaires du Centre de l'Afrique qui donnent leur jeunesse et leur vie pour Dieu et la patrie. D'où vient cette contradiction entre les intentions et les actes ? Hélas ! c'est que Tunis n'est, par le télégraphe, qu'à quelques heures de Paris et du Parlement, et que la politique, ce ver rongeur de la France, fait sentir ses morsures jusque-là.

Mais les mesquineries du gouvernement central ne font que mettre en relief l'étonnante puissance du cardinal Lavigerie. Comme le disait éloquemment Monseigneur de Chartres, c'est un grand évêque et un grand français. Il rêve de conquérir à Jésus-Christ et à la France non-seulement les rives septentrionales de l'Afrique, mais tout ce centre mystérieux dans lequel s'agitent des peuples infinis. Et pour réaliser ces gigantesques projets, il n'a que sa foi, son éloquence, son énergie ; il

n'a que lui-même et, disons-le bien vite, c'est beaucoup. Peu d'hommes exercent sur ceux qui les approchent ou les entourent une aussi victorieuse influence. Il nous apparut dans ses vastes palais, au milieu de ses vastes propriétés, comme un roi oriental, capable de soulever un monde et de passionner les masses. Il est né grand : l'autorité et la majesté lui sont si naturelles qu'il peut plaisanter sans risquer de s'amoindrir. Son cœur est si haut que les éloges ne l'atteignent point, si tendre qu'il s'émeut et tremble au moindre souvenir de ses amis et ses enfants. Il est éloquent, et quand il s'adresse aux foules chrétiennes, dans la pompe des offices et des vêtements sacrés, les regards sont fascinés, l'imagination éblouit, l'esprit s'étonne : on croit entendre des échos de la grande voix de Bossuet. Ajoutez à ces dons du ciel et à tant d'autres que nous ignorons, une prudence consommée, par laquelle il fait servir à la foi et à ses œuvres les secrets de la politique humaine. Aussi rien n'est plus vrai que cette parole prononcée, je crois, par un général : « Le cardinal Lavigerie nous vaut à lui seul tout une armée. »

Je pourrais, en effet, rappeler et la croisade antiesclavagiste dont il a emprunté l'idée au plus pur moyen-âge, et les missions de l'Ouganda où les Pères blancs, sous la conduite de Mgr Livinhac, ont créé un royaume chrétien, et ses deux diocèses d'Alger et de Carthage, pesant l'un et l'autre sur ses épaules sans les faire fléchir, et ces congrégations, dont il est le fondateur et le Père, et tant d'autres œuvres si importantes et si hardies que pour les entretenir il ne lui faut rien moins qu'un budget de deux millions par an. Je me bornerai à raconter brièvement ce qu'il a fait en Tunisie.

Non content de préparer, dès 1874, la venue des Français en substituant les Pères blancs au clergé italien, il a construit deux résidences magnifiques pour les Pères blancs et pour lui, fondé un grand collège, deux pensionnats, un Scholasticat, et deux couvents de religieuses : il a fait mieux, il a relevé le siège primatial d'Afrique, renoué la chaîne de ses pontifes et de ses conciles, et, dans d'admirables cérémonies, célébrées à Carthage et à Tunis, avec le concours d'évêques italiens, maltais, africains, français et de notre illustre évêque en particulier, devant les représentants de l'Italie, de l'Angleterre, de l'Espagne et de la France, devant des ecclésiastiques

venus de tous les pays du monde, au milieu d'une foule de tunisiens, musulmans ou chrétiens, il a évoqué tout à la fois un admirable passé et un avenir qui promet d'être grandiose.

Qu'on nous permette d'emprunter à notre bien-aimé prélat un parfait résumé des impressions qui agitaient tous les cœurs : nous ne pouvons mieux finir ce trop long article qu'en cueillant dans son toast à Mgr Lavigerie ce beau passage : « Oh ! s'écriait-il au nom de tous, les grands évêques africains des siècles passés, les Cyprien, les Augustin ; les grands docteurs, les Tertullien, les Arnobe, les Lactance ; les saints, les confesseurs, les martyrs dont nous chantions ce matin encore les litanies glorieuses et infinies, ont dû tressaillir de joie dans leur tombe. »

C'est le passé qui ressuscite, c'est l'avenir qui se prépare, c'est Carthage qui revit, et qui, autour de sa cathédrale relevée, va voir bientôt se grouper un peuple ; c'est le souffle évangélique qui remue ce grand continent africain ; c'est la barbarie qui se trouble, c'est l'esclavage frappé au cœur qui recule, c'est la civilisation chrétienne qui va étendre au loin son empire. — A ces spectacles non pas seulement l'Eglise d'Afrique, mais l'Eglise tout entière tressaille. »

A. Clerval.

TRIDUUM A L'HOTEL-DIEU DE CHARTRES

Dimanche dernier, à 4 heures et demie du soir, les Sœurs de Saint Vincent de Paul ont terminé, à l'Hôtel-Dieu, par une magnifique cérémonie, leur Triduum en l'honneur du *Bienheureux martyr Jean-Gabriel Perboyre*, lazariste. Une foule nombreuse y assistait, et Monseigneur profitait de cette pieuse fête pour faire sa première visite aux administrateurs, aux religieuses et aux malades. Dans une très délicate allocution, M. l'Aumônier dit à sa Grandeur qu'après que tant d'autres avaient exprimé à leur évêque leur admiration et leur affection, lui n'osait le faire, quand une Voix lui dicta les paroles qu'il allait prononcer.

« La Voix qui vous a parlé, répondit Monseigneur, a bien parlé, trop bien même ; car il y a un mot qu'elle eût pu ne pas dire ; mais ce mot, vous l'avez vous-même effacé en rappelant la grande parole : *non nobis Domine...* Oui, à Dieu la louange et l'admiration ! Parlez, si vous voulez, à votre évêque d'affection, car il vous aime : parlez-lui de prières, car il en a besoin. Il est heureux aujourd'hui de venir dans cette maison que vous avez appelée la

maison de la douleur et de la mort, et qu'il appellera, lui, la maison de la Charité. La Charité, sous quelque forme qu'elle s'exerce, est chose chrétienne et la plus belle des choses chrétiennes. De là cette sublime parole de l'Evangile: « Venez, les bénis de mon père, j'étais sans asile et vous m'avez recueilli, j'étais malade et vous m'avez soigné. » Cette parole s'applique à vous, cher Monsieur l'Aumônier, qui remplissez ici votre mission avec tant de dévouement et d'amour ; elle s'applique à celles que vous avez eu raison d'appeler les anges de la charité; elle s'applique aux généreux administrateurs qui ont donné à Dieu dans cette maison une si belle demeure. « Venez, les bénis de mon père, j'étais sans asile et vous m'avez recueilli; j'étais malade et vous m'avez soigné ... »

Quand Monseigneur et son cortège eurent pris place au sanctuaire, le prédicateur monta en chaire pour le panégyrique du Bienheureux. C'est, comme nous l'avons annoncé, M. l'abbé Tissier, chanoine honoraire, directeur de l'Institution Notre-Dame de Chartres, qui avait été invité à le prononcer; nous pouvons dire qu'il a rempli sa mission d'une manière très remarquable, selon l'attente générale. Il a pris pour texte de son discours, ces paroles: *Hœc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra:* Voici la victoire qui met le monde à nos pieds, c'est notre foi. Et un beau récit de forme oratoire, avec réflexions bien tirées du sujet, nous a montré comment le Bienheureux triompha du monde dans sa vocation, dans son apostolat, dans son martyre.

Après ce brillant panégyrique, Monseigneur a présidé le salut solennel. Le Petit Séminaire de Saint-Cheron chantait à la tribune. Les motets étaient parfaitement choisis. En pareille circonstance l'auditoire n'attend-il pas toujours de la musique de maître? Nous félicitons également l'excellent chœur de cantiques qui se fit entendre, près du sanctuaire, avant et après le salut. Il était composé de Sœurs de Saint Vincent de Paul et de jeunes filles de l'Ouvroir Saint Michel. Les deux jours précédents, aux cérémonies du triduum, c'étaient encore des Sœurs avec les employées de l'Hôtel-Dieu, qui avaient offert au Seigneur l'hommage de leurs voix formées à de gracieuses harmonies.

Dans ce temple saint, parfaitement décoré, devant ce sanctuaire admirablement illuminé, il était touchant d'entendre les enfants de Saint Vincent de Paul célébrant à l'envi les louanges de l'un de ses plus saints disciples, les louanges du B. Perboyre dont l'image apparaissait au-dessus de l'autel, comme rayonnante de la gloire céleste.

Œuvre du Saint-Sacrement. — Les membres de l'Œuvre du Très-Saint-Sacrement ont eu leur réunion générale à l'Evêché, le dimanche 13 juillet, sous la présidence de Monseigneur. La réunion, commencée par une lecture pieuse sur l'Eucharistie, selon l'usage, s'est continuée par l'exposé de l'origine, des progrès et des pratiques de cette association à Chartres. Le rapporteur, M. H. Dubreuil, a dit tout cela en termes pleins de cœur et d'esprit. Les détails donnés sur l'adoration diurne et l'adoration nocturne nous ont prouvé une fois de plus ce que peut produire d'admirable dans les hommes du monde une notion vraie de la vie chrétienne.

Monseigneur a pris ensuite la parole. Sa Grandeur a encouragé les associés, en présentant leur œuvre comme moyen de sanctification personnelle et moyen d'apostolat ; à de hautes considérations sur l'Eucharistie, son allocution joignait l'appel à une foi de plus en plus vive, et l'expression de souhaits ardents pour le développement d'une association déjà si édifiante.

Installations de chanoines. — Le 16 juillet a eu lieu, au chœur de la cathédrale, une triple installation : M. l'abbé Guesneau, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, nommé chanoine honoraire de la cathédrale de Chartres, lors du pèlerinage qu'il y fit avec sa paroisse, en mai dernier, n'avait pas encore pris possession de sa stalle. Sur le désir de Monseigneur, il est venu le faire, en la fête de N.-D. du Carmel. — Monseigneur voulut, le même jour, associer à la même dignité un autre de ses intimes amis de Paris, M. l'abbé Sendra. Ce vénérable octogénaire, du clergé de Sainte-Elisabeth, a composé d'importants ouvrages, entre autres une vie de Sainte Thérèse, écrite en langue espagnole et fort estimée ; il a traduit aussi pour l'Espagne, sa patrie, les livres célèbres de César Cantu, les œuvres de Lacordaire et d'autres. Le Chapitre s'honorera de compter dans ses rangs cet homme de mérite et de vertu. — Le troisième chanoine honoraire installé, était le frère de notre évêque bien-aimé, M. l'abbé Lagrange Irénée, premier vicaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Les chanoines titulaires, profitant de la présence de M. l'abbé Lagrange à Chartres, ont renouvelé auprès de Monseigneur la demande qu'ils avaient déjà faite, il y a trois mois ; Sa Grandeur n'a pas cru devoir résister plus longtemps à leurs instances, appuyées par celles de M. le curé de Saint-Nicolas, et la nomination de M. l'abbé Lagrange au canonicat a été accordée. Nous savons que cette promotion, justifiée par des titres personnels comme par les liens de famille, sera bien agréée du clergé de Paris. Monseigneur a présenté au chapitre les trois nouveaux dignitaires, avant la cérémonie d'installation qui a été présidée par M. l'abbé Legué, vicaire général.

Autre nomination. — M. l'abbé Aubert, pro-secrétaire de l'évêché, a été nommé second vicaire de Saint-Pierre de Chartres.

AU CARMEL

La fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, dans la chapelle des Carmélites, a été célébrée avec éclat. Une foule pieuse y assistait ; Monseigneur a présidé la cérémonie du soir. Le prédicateur était M. l'abbé Fagnoue, directeur au Grand Séminaire. Son discours, très substantiel et éloquent, a dit les grandeurs de la Sainte Vierge, en lui appliquant ce texte de l'office : *Gloria Libani data est ei ; decor Carmeli* et *Saron*. La gloire du Liban, c'est la sublimité de la mission de Marie, considérée dans son alliance avec la sainte humanité de Jésus et avec la divinité elle-même. L'honneur du Carmel, ce mont à la végétation luxuriante et à l'aspect plein de charmes, rappelle la beauté virginale de Marie, comme le Saron, riche plaine aux moissons variées, fait penser à la fécondité en grâces et en œuvres de l'admirable Vierge, Mère du Sauveur et la nôtre.

— Nous apprenons avec plaisir que M. l'abbé Lemoine, chanoine honoraire, aumônier du Lycée, après l'avoir été du Collège pendant bien des années, vient d'être nommé officier d'académie. Ce sont là des palmes accordées à un vrai mérite.

Voise. — Le 6 juillet, une belle fête de Sainte-Enfance a été célébrée à Voise, non dans l'établissement des Sœurs, comme les années précédentes, mais à l'église.

Le lieu saint avait reçu une ornementation exceptionnelle, les religieuses de Saint-Paul y avaient artistement disposé les fleurs et les lumières; on aurait dit un parterre autour de l'autel, autour de la statue de l'Enfant-Jésus. C'est là, près de cette statue bénite, érigée sur le trône le plus gracieux, que devaient se rassembler les enfants de la paroisse, petits garçons et petites filles, amenés par les Sœurs. Cette troupe joyeuse d'anges terrestres offrait un spectacle pittoresque et charmant, avec les costumes chinois et les oriflammes.

M. le Curé leur a clairement expliqué le but de l'œuvre et de la cérémonie ; parents et enfants s'intéressaient fort au récit et à l'exhortation qui parlaient du malheur des petits païens et du secours que leur âme attend des jeunes chrétiens d'Europe.

Après les Vêpres, la statue de l'Enfant Jésus fut portée en procession; les voix des Sœurs et celles de la troupe enfantine formèrent un joli chœur de cantiques. La Bénédiction du Saint-Sacrement suivit, puis le tirage des noms des parrains et marraines.

Ce n'était pas le moins intéressant détail de la fête. Elle finit grâce à la générosité de quelques habitants de Voise, par une distribution de dragées, que portaient aux assistants un petit garçon et une petite fille, chinois de costume, mais gais français de physionomie comme de cœur. Merci à M. le Curé de Voise, pour le dévouement qu'il enseigne à ses petits comme à ses grands paroissiens ! Merci aux bonnes Sœurs de Saint-Paul qui, depuis douze ans, se livrent-là, avec zèle et succès, au travail de l'éducation!

X.

M. Amagat. — La *Semaine catholique de Saint-Flour* a raconté la mort édifiante de M. Amagat, docteur en médecine, agrégé de Faculté, licencié en droit, député du Cantal depuis 1881. Nous donnons une partie de son récit.

C'était une force que M. Amagat. Son talent, personne ne le contestait. Son nom demeurera inscrit en lettres d'or parmi les noms qui ont illustré la tribune française.

Il est mort à quarante-trois ans, dans la force de l'âge, alors que tout lui présageait de longs jours encore, de grands services à ajouter aux services rendus à son pays. La campagne électorale de 1889 l'avait tout particulièrement éprouvé. Il a siégé néanmoins cet hiver et a pris part à d'importantes discussions.

Si M. Amagat s'est pendant un temps écarté de Dieu, « une nature si honnête et si loyale, écrit Mgr Freppel, devait tôt ou tard revenir à la vérité. »

Cette vérité, depuis cinq ans surtout, M. Amagat l'a trop servie pour qu'elle ne finît pas par éclater tout entière à ses yeux. Consultez les annales de la Chambre. Dans chacun des grands discours de notre vaillant député, vous trouverez la revendication des droits de la conscience catholique. Avec quelle éloquence il s'élevait contre « la faction qui a tout insulté, jusqu'au sentiment religieux de nos mères; qui a tout profané, jusqu'à l'école où vous voulez que vos enfants prient et s'élèvent dans le bien; qui a porté la main jusque sur le droit et la propriété des pauvres, chassant la sœur hospitalière des asiles de la souffrance, comme si notre époque était trop féconde en charité. »

Ce sont les dernières paroles prononcées en public par M. Amagat. Il reçut, le samedi 28 juin, juste huit jours avant de mourir, les derniers sacrements avec une piété admirable. Sa grande préoccupation était de savoir s'il était digne de recevoir son Dieu.

Le nom de Mgr Freppel, que M. Amagat ne prononçait jamais sans un profond respect, intervint comme un encouragement et une espérance. « Je pensais pouvoir lutter encore, dit le cher

malade, Dieu ne le veut pas, mais je vous suivrai de *là-haut*. Vous avez, ajouta-t-il, beaucoup d'amis dans votre pays d'origine; vous vivez ici au milieu d'âmes saintes; demandez que l'on prie pour moi... »

Sa dernière pensée, son testament politique, les voici :

« *Je donne ma dernière pensée à la liberté de conscience et mes derniers vœux à ceux qui souffrent pour elle !* »

Quatre jours après, Dieu appelait à lui celui qui aurait voulu « lutter encore. » O Dieu! vous êtes grand, vous êtes juste, vous êtes bon et miséricordieux !

Les missions de l'Afrique Equatoriale

Les vides faits par les persécutions, les maladies et la mort, les pressants appels de Mgr Livinhac, et de Mwanga, roi de l'Ouganda, ont déterminé S. E. le cardinal Lavigerie à réclamer le concours de ceux qui se sentiraient, avec la grâce de Dieu, capables d'affronter ces fatigues et ces périls pour sauver leurs frères. Sans retard, dix-huit missionnaires lui étaient présentés par le Conseil de leur Société; deux jeunes médecins nègres de Malte se proposaient également. Le 29 juin, jour de la fête de saint Pierre, la traditionnelle cérémonie des adieux a eu lieu dans la cathédrale d'Alger, devant le cardinal Lavigerie, avec le concours des ecclésiastiques d'Alger et des environs.

Un souvenir du sacre de Monseigneur.

Le complément des dons du sacre, produits de la souscription chartraine, vient d'être présenté à Mgr Lagrange. C'est une magnifique chape double (rouge d'un côté et blanche de l'autre) en moire avec broderies de soie et d'or. Les chaperons portent en médaillon d'un côté N.-D. du Pilier, de l'autre N.-D. de Sous-Terre. Monseigneur fait allusion à ce présent à la fin de la lettre pastorale qu'on a lue plus haut.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 26 JUILLET 1890

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(4e SUPPLÉMENT DE JUILLET)





Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger
Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires
Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

S'adresser, pour les abonnements, à M. le Directeur de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de Chartres (Eure-et-Loir).

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — Cathédrale. — Le 27 juillet, neuvième dimanche après la Pentecôte. — Offices aux heures ordinaires. — Le jeudi 31, à 4 heures et demie, Adoration réparatrice. — Le vendredi 1er août, à 7 heures, Messe du Sacré-Cœur avec instruction; à 8 heures du soir, chemin de Croix et salut à la Chapelle du Sacré-Cœur.

Indulgence de la Portioncule. — Le 1er août, à 2 heures, Ouverture solennelle. Les visites pour gagner l'ind. *toties quoties*, selon les conditions ordinaires, peuvent se faire dans l'après-midi du 1er août et le lendemain toute la journée; communion le 1er ou le 2 août.

Paroisse Saint-Pierre. — Le dimanche 27, offices aux heures ordinaires. — Le soir, aux Vêpres, réunion de l'Archiconfrérie et des Enfants de Marie, allocution, procession et Salut.

Paroisse de Saint-Aignan. — Le dimanche 27, offices aux heures ordinaires. — Le mardi 29, à 8 heures, Messe pour l'Association de saint François de Sales. — Le Vendredi, 1er août, à 8 heures, Allocution et Salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

Châteaudun. — La Madeleine. — Dimanche, 27, Messe solennelle à l'occasoin de la fête patronale. — Le soir, Vêpres à 3 heures, Sermon par M. l'abbé Roger, premier vicaire de la Cathédrale d'Orléans,

Saint-valérien. — Le Vendredi 1er août, Messe du Sacré-Cœur.

Nogent-le-Rotrou. — Paroisse de Notre-Dame. — Vendredi, 1er août, Fête de l'Adoration réparatrice. Exposition du Saint-Sacrement à la Messe de 7 heures. Le soir à 8 heures, Instruction et Salut.

Chapelle du Petit-Séminaire. — Dimanche, 27 juillet, à 4 heures et demie du soir. Réunion annuelle de l'OEuvre du Dimanche. Sermon par M. le Curé de Beaumont-les-Autels et Salut solennel. — Le 28, à 8 heures, Messe pour la même œuvre.

Paroisse Saint-Hilaire. — Vendredi 1er août, à 6 heures et demie du matin, Réunion des Associés du Sacré-Cœur de Jésus et de l'Apostolat de la Prière, avec Méditation, Messe et Salut. — Samedi 2 août, Messe de 7 heures à l'autel du Saint-Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs.

Immaculée-Conception. — A partir du vendredi 1er août, à 2 heures de l'après-midi jusqu'au samedi au coucher du soleil, Indulgence de la Portioncule pour toute visite à la chapelle aux conditions ordinaires et en priant aux intentions du Souverain Pontife. Les deux jours à 6 heures du soir, Salut du Saint-Sacrement

Vendredi, à 1 heure de l'après-midi, Distribution des prix aux sourds-parlants et aux sourdes-parlantes, sous la présidence de M. le Curé de Saint-Laurent-de-Nogent.

Dreux. — Paroisse de Saint-Pierre. — Dimanche 27 : Les offices aux heures ordinaires. — Mardi 29, à 10 heures, première Messe solennelle d'un jeune prêtre. — Vendredi, 1er août : Salut en l'honneur du Sacré-Cœur et Sermon.

N° 7. 26 Juillet 1890

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 26 juillet — Sainte Anne, mère de Notre-Dame.

Son culte à Chartres.

Depuis plusieurs siècles, la dévotion à la glorieuse Mère de l'Immaculée Conception est en honneur à Chartres. Tout dans notre cathédrale, en nous parlant de Marie, nous parle de sainte Anne. Ici nos pieux sculpteurs de la Renaissance ont taillé dans le marbre sa touchante histoire (1) : là, nos peintres du XIIIe siècle l'ont illustrée dans leurs brillantes verrières (2), comme nos saints évêques l'ont célébrée dans leurs récits. De nos jours encore, une chapelle est consacrée sous son vocable (3). — Aux titres généraux de notre sainte à ces honneurs exceptionnels s'ajoute un motif particulier à notre cité. Elle possède un fragment du chef de sainte Anne (4). Ce trésor, apporté en 1204 de Constantinople, par Louis, comte de Blois et de Chartres, à son retour de la IVe croisade, était la propriété de l'ancien Chapitre. C'est même sur ces reliques que ses nouveaux membres, le jour de leur réception, prêtaient le serment canonique.

D. G.

(1) Cf. les premiers groupes du pourtour du chœur.

(2) Vitrail de sainte Anne, dans la nef latérale (côté sud), le second en dehors et à droite de la chapelle de *tous les saints*. La lecture des vitraux se fait de bas en haut.

(3) Dans la crypte, à droite de la chapelle absidale de saint Jean-Baptiste.

(4) Au couvent de la Visitation de Chartres.

La propagande d'un petit volume intitulé : *Mois de saint Joachim et de sainte Anne*, et publié à Chartres, il y a quelques années, a beaucoup contribué à répandre dans la contrée le culte des saints parents de Notre-Dame.

ESSAI HISTORIQUE

SUR LA DÉVOTION A LA SAINTE EUCHARISTIE
DANS LE DIOCÈSE DE CHARTRES

(Suite)

Renée de France, duchesse de Chartres, favorisait tantôt les catholiques et tantôt les protestants, selon ses caprices ou ses intérêts du moment. Dans un voyage qu'elle fit à Chartres, en 1566, elle entreprit *d'intimider une ville dont le catholicisme lui était odieux* (1). Sous le couvert de son autorité, les huguenots commirent toutes sortes d'insolences. Ils firent afficher aux endroits les plus apparents de la ville, dit l'historien Souchet, ces dix vers blasphématoires contre le Saint-Sacrement de l'autel en la forme qui suit. La clef de ces vers peut se trouver, comme je l'ai fait, en mettant autant de voyelles que de points, lesquelles, jointes aux consonnes, font le sens qui est compris dans la seconde table au deuxième côté, où s'il y a de la rime il n'y a guère de raison.

S. d.ncq.. s. ch..r .st v..nd.	Si doncque sa chair est viande
P..r tr.mp.r l. p.t.t. ..bl..	Pour tromper la petite oublie
.st c..s. qu. l'.n m. d.ff.nd.	Est cause que l'on me deffende
L. c.n. .. J.s.s m. c.nv..	La cène où Jésus me convie
M..s p..sq.. l.. s..l .st m. v..	Mais puisque lui seul est ma vie.
M.lgr. l. P.p. .t t..s s.s pr.bstr.s	Malgré le Pape et tous ses prebstres
L.s h.mm.s n. s.r.nt l.s m..str.s	Les hommes ne seront les maistres
De J.s.s-Chr.st .t l. r..s.n	De Jésus-Christ et la raison
.n n'.ntr. p..nt p.r l.s f.n.str.s	On n'entre point par les fenestres
C.r .l .st l'h..s d. l. m..s.n.	Car il est l'huis de la maison.

Malgré ces affiches et d'autres procédés aussi ingénieux, les ennemis de la Messe firent peu de prosélytes à Chartres. Ils reçurent même des avanies de plus d'une sorte, comme il arriva à certain prédicateur de la duchesse, lequel fut interrompu au milieu de son prêche par un sergent qui lui cria avec indignation : « Tu as menti, cela est faux ! » La puissante duchesse, sachant bien que la grande masse du peuple partageait les sentiments de l'interrupteur, ne chercha même pas à le punir.

— Quand l'insidieuse doctrine de Jansénius vint éloigner les

(1) Souchet, IV, p. 55.

âmes chrétiennes de la sainte Eucharistie, elle trouva à Chartres un irréconciliable adversaire dans la personne de Mgr Godet des Marais, prélat aussi doux envers les personnes qu'il était ardent contre les erreurs. Grâce à sa vigilance et à celle de ses successeurs, le diocèse de Chartres se défendit assez bien contre l'invasion du poison janséniste. On a droit d'en être surpris, quand on se rappelle que Port-Royal était sur les confins du diocèse de Chartres, et qu'un certain nombre des religieuses de la célèbre abbaye furent reléguées dans différentes maisons de ce même diocèse, où d'ailleurs elles ne tardèrent pas à revenir à des idées plus saines. Les *appelants*, il est vrai, firent parmi les chanoines, curés et religieux chartrains, quelques recrues, mais le peuple dans son ensemble resta toujours attaché à la saine doctrine et le jansénisme n'a jamais été enseigné ouvertement à Chartres.

Ce fut sans doute parce qu'il connaissait les dispositions de ses compatriotes que le bon Nicole (1), une des colonnes de la secte, n'a jamais cherché à faire de propagande janséniste dans sa ville natale. Il n'y venait guère que pour laisser passer les orages et se faire oublier ; il se gardait donc bien d'y prêcher l'erreur qu'il a d'ailleurs enseignée beaucoup plus par la plume que par la parole. Comme il voulait avant tout se concilier l'estime des Chartrains, il ne s'est fait connaître d'eux que par ses bienfaits, et n'a point cherché à être prophète dans son pays.

Si les erreurs de Jansénius et de Quesnel n'ont jamais eu droit de cité parmi nous, il faut avouer pourtant que notre pays n'a pas pu échapper complètement à l'influence du venin si subtil et si dangereux de « ce demi-calvinisme aux formules » hypocrites, avec ses sécheresses et ses aridités, avec son

(1) Pierre Nicole, né à Chartres dans la maison Petey, au cloître Saint-Martin le 13 octobre 1625, est mort à Paris le 16 novembre 1695. Philosophe, théologien, littérateur, il fut l'un des premiers écrivains du siècle de Louis XIV et un des plus vigoureux apologistes de la religion. Malheureusement il donna dans le jansénisme et une partie de sa vie se passa à lutter en faveur des enseignements de Port-Royal. Il fut un des bienfaiteurs des hospices de Chartres et on le regarde comme le fondateur des Sœurs de Saint-Paul pour leur premier établissement de Chartres. (V. Annuaire du département d'Eure-et-Loir), 1876 p. 345.

» Christ aux bras étroits et ses maximes désolantes pour les
» pauvres pécheurs, avec son symbole où le désespoir prend
» la place de la confiance et où Dieu cesse d'être un père
» pour devenir un tyran, » comme le disait naguère un éloquent pontife (1).

La Sainte-Ecriture dit qu'il est impossible de découvrir la trace du serpent sur la pierre ; il ne l'est pas moins de découvrir et de suivre les voies tortueuses par lesquelles le jansénisme s'insinua peu à peu dans l'opinion, dans le langage, et surtout dans la conduite des âmes. Presque à son insu, la France se réveilla un jour janséniste en pratique, et elle présenta ce spectacle bizarre qu'elle admettait les conséquences d'une doctrine dont elle avait rejeté les principes. Ces conséquences furent déplorables au point de vue de la piété et surtout pour la dévotion envers l'auguste Sacrement de nos autels. Les âmes ne tardèrent pas à s'éloigner d'un Dieu qu'on leur montrait toujours menaçant, d'un sacrement pour lequel on exigeait des dispositions qui convenaient bien plus à des anges qu'à des hommes. Le siècle dernier s'acheva dans ces tristes conditions et il fallut la tempête révolutionnaire pour tirer l'Eglise de France de la torpeur où l'avait plongée insensiblement cette sorte d'anémie spirituelle. Au début du siècle que nous allons voir finir, elle venait de se retremper dans son sang et sa foi s'était épurée au feu de la persécution. Elle ne put toutefois briser entièrement les entraves que lui avait imposées l'esprit janséniste. Les prêtres, pour la plupart, n'avaient point laissé dans l'exil les principes de sévérité outrée qu'ils y avaient portés et ils continuèrent à tenir les âmes à une distance plus que respectueuse de celui qui a dit : *Venez tous à moi.* Il faut voir là une des causes, — et non la moins pernicieuse, assurément, — de l'indifférence religieuse qui est la grande plaie de notre époque. Depuis quelque temps déjà la réaction a commencé, le jansénisme pratique tend à disparaître ; mais les circonstances ne favorisent pas le retour aux pieux usages des âges de foi, et il faudra peut-être encore que plus d'une génération passe avant de voir toutes les âmes chrétiennes *goûter et comprendre combien Dieu est aimable* dans le Sacrement d'Eucharistie.

(*A suivre.*)

(1) Mgr Freppel, au couronnement de Notre-Dame-de-l'Épine, 3 juin 1890.

LES ENFANTS EN FERME

(Suite)

C'est ainsi que l'enfant perd la vie chrétienne initiale qu'il avait reçue dans les mois précédents. Un germe de foi et de grâce avait été déposé dans son âme ; et, faute d'un milieu favorable, faute d'une culture intensive, ce germe frêle et délicat étouffe et périt. Son bail terminé, et de retour à la maison, l'enfant reprendra le chemin de l'école et de l'église. Sans doute le prêtre pourra se remettre à l'œuvre, reprendre par la base le travail de formation si brusquement interrompu et réparer le désastre. Quels que soient son zèle, ses premiers succès et ses espérances, les mois s'écouleront avec une effrayante rapidité, et avant qu'il ait pu mettre la dernière main à l'œuvre, avant que cette création des habitudes religieuses soit terminée dans son âme, le jeune écolier lui échappera une fois encore et peut-être pour toujours.

En face de ce pénible tableau, ma pensée se reporte involontairement aux travaux gigantesques des premiers ingénieurs de Panama. Le tracé du fameux canal rencontre un immense lac d'aspect très paisible en temps ordinaire et qui ne se dégage à la mer que par de minces filets d'eau. Mais, à la saison des pluies, ce lac est alimenté par de nombreux et abondants torrents, et de son sein se précipite vers l'Océan non plus une rivière calme et limpide mais un fleuve fougueux, débordant, qui, sorti de son lit, envahit et ravage toutes les terres sur son passage. De hardis ingénieurs se crurent assez habiles pour avoir raison du lac capricieux, et décidèrent le barrage et la clôture des eaux au moyen d'immenses terrassements. Ce ne fut qu'un rêve ! La mauvaise saison revenue, les eaux tumultueuses du lac se précipitèrent contre ces digues, les entamèrent et roulèrent sous leurs vagues en fureur les millions de mètres cubes de décombres qui devaient les maîtriser. Nos vaillants travailleurs se remirent à l'œuvre pour échouer de la même façon ; et aujourd'hui, après de nombreux sacrifices de temps, d'argent et d'hommes, ils en sont toujours à chercher l'heureuse combinaison qui leur permettra d'endiguer ou d'utiliser l'insolente rivière du Chagres... Et le canal est toujours à faire.

II.

Il n'y a pas que la religion et les habitudes chrétiennes qui aient à souffrir du système de servage des enfants dans nos fermes. D'observations multiples et de communications faites par des personnes compétentes, on a pu formuler cette loi : les enfants loués chaque année, dans leur bas âge, se distinguent d'une façon assez

caractéristique de leurs camarades restés en famille, jusqu'à la première communion, par une triple précocité physique, intellectuelle et morale. Le sens trop large de ces mots a besoin d'être limité. Il est vrai, d'abord, — et ce phénomène n'a rien de mystérieux, — que la vie des champs, un séjour permanent au grand air, une nourriture régulière, abondante et plus substantielle à la ferme qu'à la maison créent chez le petit domestique un développement physique prématuré; et qu'après son temps de service, celui-ci rentre plus riche de santé, de sang et de forces musculaires. Peut-être ce résultat semblera-t-il à quelques-uns un avantage; je le crois un défaut : toute précocité n'étant que partielle ne se produit qu'aux dépens d'autres parties plus faibles qui restent en souffrance et nécessitent un traitement toujours délicat et souvent infructueux. Ce n'est pas que ces enfants soient moins intelligents que les autres; tout au contraire, — et c'est là ma seconde constatation, — sous le rapport du jugement et de la raison pratique, du sens des affaires et des travaux, ils sont supérieurs aux écoliers du même âge laissés à leurs cahiers et à leurs jeux. Mais à cela se borne leur supériorité. Seul le côté pratique se trouve développé chez eux, tandis que la mémoire, l'attention, le goût des études théoriques les plus élémentaires, l'intelligence spéculative semblent s'amoindrir et perdre de leur puissance antérieure.

Reste la question de la moralité. Sans déprécier les qualités personnelles de leurs maîtres, on ne peut nier que les enfants en ferme, soustraits à toute surveillance, en contact permanent avec de plus grands domestiques dont ils entendent les conversations, les blasphèmes et les chansons, ne soient grandement exposés à contracter des habitudes qui rendront leur amélioration de plus en plus difficile, et les feront eux-mêmes un danger perpétuel pour leurs camarades de l'école.

III

Il importe que ces résultats de la location des enfants dans les fermes soient enfin connus, dénoncés et combattus. Et dans chaque paroisse, personne n'est mieux en état de le faire que le prêtre. Il devra même commencer le mouvement de réaction sans compter sur aucun appui extérieur. Les lois scolaires dont il pourrait invoquer le principe d'obligation, ne lui seront, dans l'espèce, d'aucun secours. D'autre part, soit irréflexion, soit intérêt, soit surtout habitude, l'initiative des particuliers chrétiens lui fera pareillement défaut. En conséquence, ses moyens d'action sont tout personnels, tout apostoliques et étrangers aux obligations rigoureuses de son ministère paroissial. Dans cet apostolat de jeunes domestiques, il ne peut y avoir qu'une affaire de zèle et de cœur.

Mais quels seront ces moyens d'action? Ce sont les circonstances de temps et de lieu, la condition et l'âge des enfants qui en détermineront la multiplicité et la variété.

1° Les enfants loués dans la paroisse, — et c'est la majorité, — seront de la part du prêtre l'objet d'une paternelle surveillance. Par des visites, par des prêts de livres *religieux, petits de format et illustrés* — qui constituent à peu de frais le premier fonds de toute *Bibliothèque paroissiale*; par des catéchismes faits tous les quinze jours, à leur intention, après ou avant la messe du Dimanche, à laquelle ils seront particulièrement invités, il les tiendra au courant des habitudes religieuses.

2° Pourquoi, pour les enfants loués au dehors, ne ferait-on pas ce qui se fait pour les jeunes soldats? *Une lettre de recommandation*, motivée et signée de leur pasteur, à l'adresse du curé de la paroisse dans laquelle ils vont résider, leur serait une excellente occasion d'avoir avec celui-ci une première entrevue, d'en recevoir de bons conseils et au besoin de réclamer son assistance *contre* les nouveaux maîtres.

3° Quant aux enfants qui ont fait leur première Communion, le pieux *Messager du Cœur de Jésus* recommande depuis huit ans un moyen très efficace pour la conservation et l'amélioration de ces adolescents, mais jusqu'ici très rarement employé, du moins à ma connaissance, dans nos contrées. Il s'agit de la *Communion mensuelle*. Toute difficile qu'elle semble, cette belle institution n'est peut-être pas impossible dans certaines parties plus religieuses du diocèse, et précisément dans celles où la *loue* des enfants est de règle.

Mais la grande tâche du prêtre, c'est de saisir l'opinion publique de la paroisse de cette question capitale du service des enfants. Traitée du haut de la chaire, de temps en temps, c'est-à-dire rarement, avec mesure et prudence, elle intéressera vivement les enfants qui sont en jeu, et leurs parents trop lâches ou trop nécessiteux pour réclamer le respect de leurs droits, et qui se réjouiront de rencontrer enfin un avocat. Les maîtres, qui abusent du silence, l'interprètent comme une approbation et exploitent en païens leurs jeunes serviteurs, sauront que désormais il leur faudra compter avec le prêtre dont les réclamations solennelles sont celles mêmes de la religion, de la nature et du patriotisme. Et puisque l'abolition du service des enfants est impossible, qu'une tradition séculaire l'a consacré, et que la nature des travaux agricoles le légitime en partie, il est nécessaire que, dans ces prédications et dans des entretiens privés, les parents et les maîtres comprennent bien le genre et la limite de ces réclamations. Ce n'est point en effet l'abolition de la coutume, mais seulement sa transformation qu'on

leur propose. On ne désire d'eux que quelques adoucissements à la condition de l'enfant en place. Il y a droit, en justice, et en les lui accordant le maître n'est en rien lésé dans ses intérêts. Voici en trois mots ces adoucissements : Restriction absolue du temps de service aux quatre mois de la grande saison. — Placement des enfants dans une ferme de *sa* paroisse. — Droit pour lui d'assister *une* fois par quinzaine aux offices du dimanche.

Ce minimum obtenu, et une campagne collective des prêtres de tout une région nous l'obtiendra sans doute, l'éducation chrétienne des enfants de nos paroisses sera possible, et avec elle, dans un avenir plus ou moins rapproché, la restauration religieuse de ces mêmes paroisses.

Un curé du Perche.

VARIÉTÉS

Le Sacre de Mgr l'Evêque de Chartres et le Diocèse de Blois

Nous lisons dans la *Semaine de Blois* n° du 19 Juillet :

Parmi les prélats qui ont assisté au sacre de Mgr Lagrange, évêque de Chartres, une place d'honneur était réservée à Mgr l'Evêque de Blois.

Outre les motifs purement personnels et plus intimes, des raisons d'un ordre historique sollicitaient la présence de ce pieux et doux pontife.

Il existe entre Blois et Chartres une parenté intime et sacrée.

C'est à l'église de Chartres que l'église de Blois doit son existence, comme une fille à sa mère (1). Elle n'est qu'une partie détachée du « *grand diocèse* », comme on disait à Rome ; de ce diocèse, illustré par les Ives, les Fulbert, les Pie et tant d'autres célèbres docteurs, qui, dans la suite des âges, ont fait de Chartres une lumière des Gaules. Les liens de cette douce filiation ne pouvaient être rompus, et nous ne saurions dire lequel des deux évêques, de Chartres ou de Blois, avait le plus à cœur de les resserrer encore au jour de cette grande solennité.

Qu'on nous permette de rappeler ici brièvement les circonstances de cette généreuse maternité, toute à la gloire de l'église de Chartres, et si chère à l'église de Blois.

Mgr Ferdinand de Neuville de Villeroy, malgré sa vigilance et son dévouement, n'avait pu, pendant son long épiscopat (1656-1690),

(1) Le diocèse de Chartres s'étendait jadis de Saint-Cyr, auprès de Versailles, jusqu'au-delà de Pont-Levoy, sur une longeur d'environ 60 lieues.

visiter que deux fois (1) le Blésois et le Vendômois, partie la plus éloignée de son siège épiscopal ; et ce foyer de charité, d'amour et de foi, que renferme le cœur d'un évêque, ne venait qu'à de trop rares intervalles réchauffer nos populations refroidies par les erreurs de la Réforme (2).

Mgr Godet des Marais, en présence de ces besoins urgents d'un ordre si relevé, au début même de son épiscopat, prit l'initiative d'un projet de démembrement de son diocèse. Il était directeur spirituel de Madame de Maintenon; son projet obtint facilement les faveurs de Louis XIV, qui confia l'affaire à l'ardente sollicitude de son confesseur, le R. P. de la Chaise, de la Société de Jésus. L'évêque de Chartres ne s'en tint pas là, il voulut désigner lui-même et prendre près de lui, instruire et former celui qui devait être le premier pasteur de cette nouvelle église, engendrée par ses soins.

Nous laissons ici la parole à un contemporain, religieux bénédictin de l'abbaye de Saint-Laumer de Blois. Aussitôt que le projet d'érection fut conçu, dit-il, « Mgr Godet des Marais commença, » avec l'agrément de Sa Majesté, par nommer pour son grand vi- » caire du Blésois, M. l'abbé David Nicolas de Berthier, qui estoit » un homme de piété, de science et d'une grande distinction pour » sa condition. Tout le monde jugea bien que c'estoit lui qui estoit » destiné pour estre le premier évêque de Blois, et que l'on nom- » moit grand vicaire, pour luy donner lieu de travailler pour un » troupeau, qui devoit bientôt luy appartenir. Sa venue à Blois » réjouit toute la ville, etc... (3) ».

Mgr Godet agissait en cette occurrence avec un désintéressement si évident et si digne de louanges que « Sa Majesté ne craignit pas » d'ordonner que Mgr l'évesque de Chartres et M. Berthier, son » grand vicaire, se transporteroient incessemment à Blois pour » choisir la cathédrale (4); » lui réservant, pour ainsi dire, le soin

(1) En 1659 et en 1670.
A sa première visite à Blois, un élève des Jésuites lui lut un charmant sonnet, qui commence par ces vers :

» Illustre descendant de ce grand Villeroi,
A qui la France dut son repos et sa gloire
Et qui par ses conseils si vantés dans l'histoire
Rendit à ce royaume et son Prince et sa Foi...

(Cité dans les *Nouvelles Catholiques*, Blois, p. 32.)

(2) Bossuet, qui avait évangélisé le pays blésois, dépose dans le procès-verbal d'enquête d'érection, qu'il y a environ 5,000 catholiques récemment convertis « dont la foi encore mal affermie serait en péril, si un évêque particulier ne leur était accordé pour les instruire assidûment des vérités de notre religion. »

(3) *Livre des choses mémorables de Saint-Laumer de Blois*, manuscrit des archives départementales de Loir-et-Cher, fol. 50 v°.

(4) *Ibid.*, fol. 59, r°.

d'aménager avec une tendresse toute maternelle le berceau de cette église naissante. Et s'il ne put s'y abandonner tout entier, selon son désir, il voulut du moins être au premier rang pour lui présenter son premier pasteur.

Les bulles d'institution du diocèse de Blois furent données le 25 juin 1697. L'abbé de Berthier fut préconisé peu de temps après et sacré le 15 septembre suivant, à Saint-Cyr, dans l'église royale de Saint-Louis, par l'archevêque de Paris, métropolitain, consécrateur de droit, mais le premier assistant est l'évêque de Chartres, qui couronnait ainsi son œuvre de prédilection.

On le voit, l'église de Chartres peut à bon droit appeler sa fille cette église de Blois, qu'elle forma en détachant de son sein 190 paroisses (1), peuplées de plus de 80,000 catholiques, enrichies d'un grand nombre de ferventes et célèbres abbayes : Saint-Laumer, Bourg-Moyen, Saint-Sauveur à Blois, Notre-Dame à Pont-Levoy, et surtout la Trinité de Vendôme, etc., etc.

Pendant des siècles, ces riches contrées avaient vécu de sa vie, avaient été évangélisées par ses apôtres, instruites et fortifiées par ses évêques (2) ; quand, par un acte héroïque, elle leur donna une existence distincte, et leur choisit un évêque, nourri depuis longtemps des fortes doctrines et des pieuses traditions de ses plus illustres prélats.

L'Eglise de Blois ne pouvait être insensible aux joies de l'Eglise mère de Chartres ; elle avait sa place marquée dans la merveilleuse basilique au jour du sacre du nouvel évêque. Elle était là présente en la personne de son pasteur, sous ces mille arceaux gothiques qu'elle avait aussi contribué à construire, se laissant aller à une puissante émotion, au souvenir des gloires du passé, et tressaillant d'espoir et d'allégresse pour les gloires de demain.

1er Juillet 1890. L'Abbé Ch. MÉTAIS.

NÉCROLOGIE

M. L'ABBÉ LECOMTE

Le 21 juillet, nous avons eu la douleur de conduire à sa dernière demeure un vicaire de la Cathédrale, décédé dans la soirée du 18, à l'âge de 31 ans, M. l'abbé Lecomte (Camille-Léon).

(1) Elles composaient l'arrondissement actuel de Blois, la plus grande partie de la Sologne, le Haut-Vendômois et une partie du Dunois.

(2) Il serait intéressant de relever, dans les vieilles chroniques, les nombreuses visites des évêques de Chartres dans le diocèse, et jusque dans ces contrées les plus éloignées, les traces qu'ils y ont laissées sont nombreuses et à leur plus grande louange.

Les paroissiens de Notre-Dame et de nombreux amis s'associent au deuil de ses chers parents. La grande nef de la cathédrale était remplie par l'assistance à l'office funèbre, et dans le chœur nous avons compté 70 prêtres. Monseigneur, qui avait visité M. Lecomte durant sa maladie, a voulu exprimer ses sentiments dans une lettre qu'il a prié M. le Curé de Notre-Dame de faire lire à la messe paroissiale du dimanche 20.

Cher Monsieur le Curé,

Quel malheur que la mort de cet excellent jeune prêtre ! Et d'autant plus grand qu'il était inattendu !

Et ce qui ajoute à mon regret, c'est qu'il me sera absolument impossible d'assister à ses obsèques, et de lui donner ce public témoignage de mon estime et de mon affection.

Mais j'espère que le clergé comprendra que la cause qui m'en empêche est absolument indépendante de ma volonté.

On sait si j'aime mes prêtres ! Et j'aimais tout spécialement celui-là !

Bien affectueusement et respectueusement à vous en N. S.

† Fr., Év. de Chartres.

M. l'abbé Lecomte est né le 28 janvier 1859, à Nogent-le-Rotrou, sur la paroisse Saint-Hilaire. Il a fait ses premières études littéraires à la Maîtrise de Chartres et les a terminées à Saint-Cheron. Après ses cours du Grand-Séminaire et son ordination sacerdotale qui eut lieu le 3 juin 1882, il fut nommé curé de Fresnay-le-Comte ; il entra dans sa cure le 1er juillet 1882. Il la quitta le 23 juillet 1889 au grand regret des habitants de Fresnay qui, depuis, n'ont cessé de lui garder un véritable attachement.

Ce n'est point sans une peine profonde que lui-même se sépara d'eux pour aller au poste plus important que lui assignait l'autorité épiscopale. Devenu vicaire de la Cathédrale, il y fut bientôt apprécié comme il le méritait. Aux catéchismes, auprès des malades, même auprès des prisonniers dont il fut l'aumônier, il obtint promptement une respectueuse sympathie. Bonté de cœur, droiture d'intentions, franchise de langage, chez M. Lecomte tout cela était si manifeste ! Il s'était habitué, dans la solitude du presbytère, à composer soigneusement ses instructions. Aussi, quand il vint à la ville, nous fûmes heureux de trouver en lui un prédicateur. La preuve que les jugements de ses confrères sur ce point encore lui étaient favorables, c'est le nombre des sermons qui lui furent demandés en dehors des instructions dominicales de la paroisse. Cette année il s'est prodigué pour des retraites de première communion. Il en était à sa dixième, nous assure-t-on, quand la fatigue l'a contraint

au repos; il a donc été victime de son zèle. La maladie de cœur et le rhumatisme aigu ont triomphé, hélas! de cette constitution robuste en apparence, mais en réalité affaiblie depuis longtemps.

L'approche de la mort n'a point effrayé le malade ; il a répondu lui-même aux prières pour la réception des derniers sacrements, et il a attendu sa fin dans une absolue soumission à la volonté du Seigneur.

C'est en la fête de saint Camille, son patron, qu'il est sorti de ce monde. Saint Camille est le protecteur spécial de l'agonie et de la mort chrétiennes. Quel sujet d'espérance pour un prêtre qui s'en va vers Dieu !

— Nous recommandons aux prières le digne prêtre dont nous venons de parler et aussi un jeune Frère des écoles chrétiennes, ancien élève de la maîtrise, originaire de Baignolet: Frère Absalon-Pierre (Pauvert Georges) décédé pieusement à Péronville, le 19 juillet, dans sa vingtième année.

Les décorations d'églises. — Un peintre chartrain.

Nous citons le *Journal d'Alençon* du 10 juillet :

Notre siècle si agité et si matérialiste à son déclin, n'a pu, heureusement, entamer l'art chrétien par excellence : la gloire de Dieu par l'image. Il semble, au contraire, que plus l'effort athée redouble de violence, plus l'imagerie chrétienne prend de développement et de perfection.

Nos livres d'heures, nos maisons, nos églises sont là pour en témoigner; l'image sous ses formes variées, avec ses nuances si délicates et ses sujets infinis, frappe à tout instant nos regards retient notre attention et élève notre âme vers le Créateur des mondes ; l'image, dirai-je, c'est la sanctification par la vue.

Le clergé catholique l'a toujours compris ainsi; l'ornement intérieur de nos temples a été et est encore la sérieuse préoccupation des prêtres vraiment dignes de ce nom; aussi de tous côtés voyons-nous l'œuvre se continuer dans des proportions vraiment grandes et ce mouvement artistique chrétien ne pourra qu'augmenter encore dans l'avenir.

M. le chanoine Hamard, doyen d'Athis, secondé par son excellent conseil de fabrique, nous en fournit une preuve toute récente. Voulant faire historier son église, il a demandé à un artiste d'un réel mérite, très avantageusement connu dans notre Normandie et même au-delà, M. Louis Chifflet, de Chartres, de lui prêter, en cette circonstance, son talent et sa science religieuse, et la jolie église romane due à Ruprich-Robert est devenue une merveille.

M. Louis Chifflet, qui consacre exclusivement son talent à la décoration de nos monuments religieux, a pris pour devise: *Ad Jesum per Mariam.* Dans tous ses travaux, déjà considérables, il développe cette idée, mais d'une manière différente et par cela même fort attrayante.

Une des qualités maîtresses de M. Louis Chifflet c'est la clarté ; chacun peut lire sa peinture comme on lit un livre, tous ses personnages parlent et tout le monde comprend. A la clarté dans la conception, il joint le fini dans l'exécution. Les importants travaux que nous lui devons dans un certain nombre d'églises de Normandie le prouvent surabondamment. . . . .

Sophronyme LOUDIER.

Fête de saint Vincent de Paul. — La fête de saint Vincent de Paul a succédé à celles du B. Perboyre avec une égale solennité, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Chartres. M. l'abbé Claireaux, chanoine honoraire, curé de Courville, officiait. Le panégyrique du saint a été prononcé par M. l'abbé Reinert, chapelain de la Providence. S'inspirant de ce texte de saint Paul : *Bonum facientes non deficiamus*, l'orateur a montré admirablement comment Dieu avait préparé S. Vincent à sa mission de charité par une vie de souffrances et de peines, comment le saint répondit à cet appel de Dieu en se faisant le remède à tous les maux, comment il sut perpétuer jusqu'à nos jours les fruits de son zèle vis-à-vis de la souffrance, en instituant le Prêtre de la Mission et la Fille de leur Charité. Les Sœurs de Saint-Vincent de Paul ont eu la satisfaction de voir beaucoup de monde venir à leur chapelle, pour partager la fête, s'unir à leurs prières et rendre hommage au glorieux Patron des bonnes œuvres. Les reliques de leur saint fondateur ont été plusieurs jours exposées à la vénération publique.

La Portioncule. — L'indulgence de la Portioncule peut être gagnée dans toute église ou chapelle publique par quiconque porte sur soi la médaille du centenaire de saint Benoit. Cette médaille ne doit pas être confondue avec la médaille ordinaire de saint Benoit, qui ne jouit pas de ce privilège. (Revue Bénédictine de l'abbaye de Maredsous, Belgique, nº d'août 1889.) Peu de personnes possèdent cette médaille du centenaire. La plupart des prêtres et des fidèles qui veulent jouir de la faveur de la Portioncule, à Chartres, doivent donc se rendre à la Cathédrale.

Clamart. — *Retraites ecclésiastiques collectives durant le mois d'août* à la Villa-Manrèse, Clamart, 5, rue Fauveau (Seine).

1re Retraite. — Ouverture lundi 4 août, à 11 heures, clôture vendredi 8 août, à 3 heures, prédicateur P. de Gabriac.

2e Retraite. — Ouverture lundi 25 août, à 11 heures, clôture vendredi 29 août, à 3 heures, prédicateur P. Charpentier.

Distribution de prix sous la présidence de Monseigneur. — Le dimanche soir, 27, à la Maîtrise de la cathédrale. — Le lundi, 28, à 1 heure, au Petit-Séminaire de Saint-Cheron. — Le mercredi, 30, à 1 heure, au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou. — Le samedi, 2 août, à 1 heure, à l'Institution Notre-Dame de Chartres.

Ordination. — Le dimanche, 27 juillet, Monseigneur ordonnera à 7 heures dans sa chapelle, un prêtre : M. l'abbé Courapied.

Pèlerinages. — Nous avons vu, le 23 juillet, aux pieds de Notre-Dame de Chartres, Mgr Péronne, évêque de Beauvais, et Mgr Labelle, ministre de l'agriculture de Québec. Mgr Péronne, arrivé le matin, a dit la sainte messe à la crypte, assisté de son secrétaire, M. l'abbé Pian. Mgr Labelle qui assista le 19 mars à la cérémonie du sacre, avait tenu, à son retour de Rome et avant son départ pour le Canada, à visiter une seconde fois Mgr de Chartres dont il est l'ami. Accompagné de M. l'abbé Belnoue qui lui avait servi de secrétaire à Rome, il a parcouru avec admiration les nefs de notre superbe basilique, et recommandé les œuvres canadiennes à N.-D. de Chartres avec une ferveur d'autant plus grande qu'il venait d'apprendre que le premier évêque de Québec, Mgr Laval de Montmorency, était originaire du diocèse de Chartres.

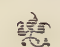
Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 9 AOUT 1890

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT D'AOUT)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger
Prix du Numéro de la Revue mensuelle : **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires
Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

S'adresser, pour les abonnements,
à M. le Directeur de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains
de Notre-Dame de Chartres (Eure-et-Loir).

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 10, fête de S. Laurent, onzième dimanche après la Pentecôte. — Offices aux heures ordinaires. Le soir, après les Vêpres, réunion mensuelle des Associés du Rosaire. — Le mardi 12, fête de Sainte Claire, Messe pour le Tiers-ordre de St. François, à la Crypte.

Le 15, l'ASSOMPTION. Messe paroissiale à 9 heures; Office capitulaire à 10 heures et demie; petites heures, procession et Grand'Messe pontificale. — A 2 heures et demie, Vêpres. Vers 3 heures procession solennelle avec la Sainte-Châsse dans les rues de la ville; les trois paroisses de la ville y prennent part; au retour, Sermon par M. l'abbé Béguin, curé de Nonvilliers.

Le 16 août, à 9 heures, avant la Messe capitulaire, procession en l'honneur de St. Roch, dans l'intérieur de la Cathédrale.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 10 août, offices aux heures ordinaires. — Le soir aux Vêpres, M. l'abbé Dumont, conférencier à Paris, prêchera un Sermon de charité en faveur du Patronage de Saint Joseph. — Quête pour cette œuvre. — Salut. — Le jour de l'Assomption, Grand'Messe à 10 heures; les Vêpres à 2 heures à cause de la procession générale qui suit.

Nogent-le-Rotrou. — PAROISSE ST.-HILAIRE. — Aux Vêpres de l'Assomption, Procession solennelle à la chapelle du Calvaire tenant lieu de la réunion des Associés du St.-Cœur de Marie. — Le lendemain, à 7 heures, Messe pour l'œuvre de St. François de Sales avec exercice du chemin de la Croix.

SAINT-LAURENT. — Dimanche 10 août, Messe solennelle à l'occasion de la fête patronale. Sermon par M. l'abbé Lévêque, supérieur du Petit-Séminaire.

CHAPELLE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION. — Dimanche 10, à 1 heure et demie, Réunion du Tiers-Ordre de St. François d'Assise, avec Instruction et Salut.

Dreux. — PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche 10, S. Laurent, martyr; offices aux heures ordinaires. Le 15, Assomption de la T.-Ste-Vierge; offices aux heures ordinaires; aux Vêpres, procession solennelle dans la ville.

AVIS A MM. LES CURÉS.

MM. les Curés qui désirent faire admettre des sujets au Petit-Séminaire de Saint-Cheron pour la rentrée prochaine, sont priés d'en prévenir au plus tôt M. le Supérieur et de les lui présenter à l'établissement pour y subir un examen, le samedi 23, jour de la clôture de la retraite pastorale, afin qu'il soit statué de bonne heure sur l'admission de ces aspirants.

— Le troisième volume des *Instructions et mandements de Mgr Regnault* vient de paraître. MM. les curés en trouveront un exemplaire pour leur Fabrique à la librairie du Grand-Séminaire, pendant la retraite pastorale. Cet ouvrage se trouve aussi en dépôt chez les libraires de Chartres.

SOMMAIRE

LETTRE DE LA SAINTE INQUISITION ROMAINE ET UNIVERSELLE

Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Chartres a reçu de la Sacré-Congrégation de l'Inquisition la lettre suivante envoyée les Évêques.

« La fête de la glorieuse Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie tombant cette année un vendredi, N. T. S. P. Léon XIII, Pape par la Providence divine, a accueilli les prières qui Lui ont été présentées par le plus grand nombre des Évêques, et daigné permettre à tous les Chrétiens de l'univers d'user en ce jour d'aliments gras. Mais il a maintenu le précepte du jeûne pour la veille de la fête. Sa Sainteté désire que les fidèles cherchent à compenser cette marque de bienveillance en récitant à Ses intentions la troisième partie du Rosaire. Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Rome le 25 juillet 1890.

R. Card. MONACO. »

Cum festum gloriosæ Assumptionis B. Mariæ Virginis hoc anno in feriam sextam incidat, Sanctissimus D. N. Leo divina providentia PP. XIII, precibus a plerisque locorum Ordinariis Ei porrectis annuens, omnibus, quotquot sunt in orbe, Christifidelibus indulgere dignatus est, ut carnibus ea die vesci possint, firmo praecepto ieiunii in eiusdem pervigilio. Optat autem Sanctitas Sua ut hanc benignitatem iidem fideles compensare studeant tertia Rosarii parte iuxta Ipsius mentem recitanda. Contrariis non obstantibus quibuscumque.

Datum Romæ, die 25 Julii 1890.

R. Card. MONACO.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 9 août. Saint Alphonse de Liguori (1696-1787). — Les prémices d'une vie de saint.

Alphonse de Liguori étant encore au berceau, un vénérable religieux avait annoncé la gloire et la sainteté qui devaient l'illustrer dans l'Eglise. Les vertus du pieux enfant ne tardèrent pas à confirmer cette prophétie. Les biographes nous racontent qu'un jour, pressé par ses camarades de prendre part à leurs jeux qu'il avait déclaré ne pas connaître, il se rendit à leurs instances, et... gagna la partie. Ce résultat imprévu mit en fureur ses compagnons qui éclatèrent contre lui en injures et en blasphèmes. Epouvanté par ce qu'il entend, Alphonse leur jette le modeste enjeu qui lui revenait de droit : « Voilà votre argent, leur dit-il. Je ne veux pas qu'il vous coûte tant de péchés. » Et il disparaît. Quelques heures plus tard, ceux-ci, inquiets, se mettent à sa recherche et le trouvent prosterné et en extase devant une image de la Vierge qu'il avait appendue à un arbre du parc. Cette apparition les remplit de confusion ; et ils s'enfuient vers la ville en s'écriant : « Nous avons offensé un saint. »

D. G.

DISCOURS

Prononcé par M. l'abbé Ychard, supérieur du petit séminaire de Saint-Cheron-lez-Chartres, a la distribution des prix qui a lieu dans cet établissement le 28 juillet 1890.

Monseigneur,

Chaque année à pareil jour, je laisse à mes dévoués auxiliaires le plaisir et l'honneur de porter la parole ; mais aujourd'hui que Votre Grandeur vient pour la première fois présider cette fête de famille, votre auguste présence leur a semblé une raison plus que suffisante de déroger à notre usage, et ils ont cru qu'ils devaient s'effacer devant votre humble représentant. Leur conviction à cet égard est si profonde et j'ai d'ailleurs admiré tant de fois la sagesse, le désintéressement et la générosité de leurs conseils que je n'ai pas essayé de leur opposer la moindre résistance. Je parlerai donc, Monseigneur, et, m'appuyant sur votre bienveillance toute paternelle, je dirai ce qu'est notre maison, ce qu'elle a été autrefois et les espérances que j'entrevois pour elle dans un prochain avenir.

La maison de Saint-Cheron est un petit séminaire : c'est une école, où l'on forme à la vertu et à la science un choix d'enfants et de jeues hommes qui désirent se vouer au ministère des autels. Quiconque veut y être admis doit avoir au cœur le désir et la volonté de renoncer au monde pour se consacrer au service de l'Eglise, et, s'il ne manifestait clairement cette disposition, ce serait en vain que sa famille ou ses protecteurs voudraient nous le confier. Nous leur dirions poliment mais avec une rigueur impitoyable « nous le regrettons, mais il n'y a pas ici de place pour le jeune aspirant que vous nous présentez. »

Qu'est-ce en effet qu'un bon petit séminariste ? C'est comme un germe, une fleur du sacerdoce. Son intelligence et son cœur s'ouvrent et s'épanouissent aux doux rayons du soleil divin ; une vie nouvelle et mystérieuse circule dans tout son être. Soulevé de terre et comme ravi dans une région supérieure par des élans de foi, de confiance et d'amour, les choses de ce monde disparaissent pour ainsi dire à ses yeux ; il ne voit plus que Dieu et les âmes, et il peut dire avec Saint-Paul : *Nostra conversatio in cœlis est; Ici nous sommes dans les cieux.* Le petit séminaire est pour lui comme l'Eden, le paradis terrestre où nos premiers parents vivaient dans un commerce intime avec leur Créateur.

Ce sentiment si beau et si vrai, mes chers enfants, ne trouve-t-il pas un aliment dans tout ce qui vous entoure ? Une riante solitude, le silence, de frais ombrages, le parfum des fleurs, le chant des oiseaux, la nature avec ses charmes, tout vous rappelle ici la présence de notre père du Ciel. C'est sous l'impression produite en lui par la vue de ces douces et belles choses qu'un de mes vénérables amis, fondateur d'un petit séminaire en renom, disait en quittant ces lieux après les avoir visités : « Si je possédais ce que je trouve ici, je voudrais avoir six cents élèves. »

Mais les charmes extérieurs ne sont presque rien si nous les mettons en regard des réalités d'un autre ordre qui donnent à ce délicieux séjour un prix incomparable. Aussi est-ce après les avoir contemplées longtemps et savourées dans le ravissement de son âme que, pour exprimer ses sentiments intimes, l'enfant le plus illustre de cette maison empruntait au chantre inspiré des psaumes les belles et prophétiques paroles que vous connaissiez si bien : *Mons Dei, mons pinguis, mons coagulatus... Montagne de Dieu, montagne grasse et fertile.*

Cette montagne sainte où Dieu a daigné fixer sa demeure presque aussitôt après que le sang divin eut coulé sur le monde, n'a pour ainsi dire, depuis lors, jamais cessé de lui appartenir et d'être habitée par ses plus chers enfants. A la suite du martyr saint Cheron, notre apôtre, plus de quinze siècles ont vu ici tour à

tour de saints ministres des autels et de fervents solitaires immoler l'auguste victime et chanter les louanges du Seigneur.

Mais une destination plus chère encore au cœur de Dieu, car il aime surtout les petits et les humbles, était réservée à ce pieux asile. Après que l'Eglise, toujours guidée par l'Esprit-Saint, eut décrété l'établissement des séminaires, l'un des premiers essais que l'on fit de cette précieuse institution eut lieu ici même vers le commencement du XVII[e] siècle. Les fervents religieux qui l'habitaient alors, appelèrent auprès d'eux de tout jeunes enfants, encore parfumés d'innocence, afin de les y préparer de loin au service des autels; et nous possédons encore, avec de minutieux détails du plus grand intérêt, le règlement de ces petits clercs de notre patron vénéré.

Mais à ces beaux temps trop vite écoulés succédèrent, hélas! les plus tristes jours, jours de destruction et de deuil: un déluge de sang et de larmes inonda alors notre infortunée patrie.

Quand cette effroyable tempête se fut apaisée et que le calme eut été rendu à l'Église et à la France, le premier de nos pontifes qui prolongea son séjour au milieu de nous, n'eut pas de préoccupation plus pressante et plus vive que de rendre cette demeure à sa destination providentielle et d'en faire l'asile des jeunes aspirants au sacerdoce. Comme il l'aimait, ce noble et vaillant évêque! comme il se plaisait à la visiter! comme il encourageait nos travaux littéraires par ses leçons et ses exemples! comme il était jaloux et fier de nos succès! « Saint-Cheron », disait-il, « c'est ma gloire. »

Aussi l'un des derniers actes de son glorieux pontificat fut-il de décréter l'érection d'un sanctuaire au saint martyr qu'on vénère en ce lieu, et dont l'église avait subi le même sort que tant d'autres, soit pendant soit même après les jours néfastes de la Révolution.

A peine élevé sur le siège de Chartres, le pieux successeur dont Mgr Clausel de Montals avait fait choix pour partager avec lui le fardeau du ministère pastoral, Mgr Regnault donna ses premiers soins à son petit séminaire. Il fit d'abord reprendre et achever la construction, quelque temps interrompue, de la chapelle de l'établissement; on rédigea par ses ordres le règlement de la communauté où l'on n'avait jusqu'alors vécu que de traditions d'ailleurs fidèlement conservées; il eut particulièrement à cœur de n'introduire dans cette maison que des sujets dont la vocation semblait offrir des garanties sérieuses; enfin, comme dernier gage de sa tendre affection, il voulut reposer après sa mort au milieu de nos enfants, afin, disait-il avec une touchante humilité, d'avoir une meilleure part à leurs pieux suffrages.

Mais en lui inspirant cette résolution, Dieu avait eu sur nous des desseins particuliers de paternelle tendresse ; il voulait par là nous mettre en quelque sorte constamment sous les yeux un modèle parfait de vie sacerdotale et nous assurer une protection plus efficace. Aussi un sentiment de joie vint-il se mêler à notre deuil, quand nous fut assurée la possession des restes précieux de notre vénéré père, et l'on put dire de nous ce qu'a dit l'Esprit-Saint des enfants du patriarche Tobie: *Cum gaudio sepelierunt illum* ; *ils l'ensevelirent avec joie.*

Mais qu'allait devenir désormais notre cher petit séminaire ? Notre-Dame de Chartres et le martyr son apôtre avaient incliné en sa faveur le cœur de Dieu : sa bonté pour nous a fait choix de votre auguste personne, Monseigneur, pour gouverner le diocèse de sa mère, y donner une nouvelle et vive impulsion à l'éducation chrétienne, et surtout affermir et développer l'œuvre des séminaires. Vous aviez compris et goûté par avance le sens mystérieux de notre consécration à la Vierge féconde : *Virgini parituræ.* Aussi vos sentiments n'ont pas tardé à se faire jour et je ne saurais dire avec quel bonheur j'ai reçu en réponse à ma lettre de soumission filiale les quelques mots que vous avez daigné m'écrire : « Je soignerai ce cher petit séminaire comme la prunelle de mes yeux. »

Vous êtes aussi vous-même, Monseigneur, la réponse de Dieu à la prière que nous lui avons si souvent adressée : « *Mitte quem missurus es ; Envoyez celui que vous devez envoyer.* »

Dans toute œuvre créatrice il y a en effet trois forces, trois énergies distinctes, mais qui concourent à son achèvement complet : la puissance qui produit, la sagesse qui règle et qui ordonne, l'amour qui féconde et qui donne la vie.

L'illustre Mgr Clausel de Montals, qu'on peut appeler avec raison le second fondateur ou le restaurateur de notre petit séminaire, l'a en effet comme tiré de l'abîme où l'avait précipité la Révolution : son prudent et pieux sucesseur a mis dans cette œuvre l'ordre, la régularité, ce bel ensemble qui est pour nous un grand sujet d'admiration et de joie. Mais, le dirai-je ? Monseigneur ; il le faut bien, car c'est manifeste : dans cette vaste et belle demeure il y a bien peu d'habitants ; ce corps aux formes harmonieuses n'a presque plus la vie ou du moins elle est faible et languissante. « Dieu créateur, envoyez votre esprit et une création nouvelle se produira et vous renouvellerez la face de cette terre bénie. » Avec quelle ardeur, avec quels désirs enflammés, nous avons fait monter ce cri vers le ciel ? Et le ciel, Monseigneur, a daigné nous entendre : l'amour vient en votre personne compléter l'œuvre admirable de la puissance et de la sagesse. Il me semble voir ce champ des morts dont parle le prophète, et ces ossements qui,

soudain se rapprochent, se groupent et se redressent comme une armée immense sous l'action du souffle de Dieu.

Ce que le prophète a vu, moi qui ne suis ni prophète ni fils de prophète je ne le vois pas, mais quelque chose d'analogue me paraît devoir bientôt s'accomplir. A la place de nos pères couchés ici dans le silence de la tombe, de nombreux enfants viendront peupler cette solitude : *pro patribus tuis nati sunt tibi filii*, et nous pouvons ajouter : *constitues eos principes super omnem terram ; vous les établirez pour régner sur toute la terre.*

Pour cela que faut-il ? des familles chrétiennes et généreuses qui nous donnent leurs enfants avec leurs aumônes, et des enfants au noble cœur qui sachent se donner eux-mêmes.

Eh bien, j'ai foi dans nos populations si pleines de sens et de raison, malgré leur indifférence d'ailleurs plus apparente que réelle ; nous les verrons de plus en plus confier leurs enfants à l'Église pour les élever selon Dieu et pour Dieu, et parmi ces enfants nous trouverons des prêtres ; j'ai foi dans ces familles, et surtout dans ces mères chrétiennes, qui comprennent et apprécient combien il est grand, combien il est beau, combien il est doux de consacrer au service de Dieu ce qu'on a de plus cher au monde ; j'ai foi dans le zèle, l'intelligence et le dévouement de mes vénérés confrères pour travailler à découvrir, à reconnaître et à cultiver les germes de vocation que récèle le champ confié à leur sollicitude ; j'ai foi dans l'ardeur simple et naïve de ces jeunes âmes qui sont prêtes à répondre à l'appel d'en-Haut et à faire tous les sacrifices que Dieu leur demandera ; j'ai foi enfin, Monseigneur, en votre parole, à sa puissance et à son efficacité ; et quand vous nous aurez dit comme Jésus à son apôtre Pierre et à ceux qui travaillaient avec lui : *Duc in altum et laxate retia vestra in capturam*, moi aussi, je lancerai ma barque en pleine mer, et nous jetterons nos filets, et une pêche abondante sera le prix de notre docilité.

C'est à quoi, Monseigneur, je borne mes projets, mes rêves et mes espérances. Je ne saurais oublier en effet le rôle modeste qui me convient, et je dis volontiers, en évoquant un souvenir classique qui ne déplaira pas à nos jeunes littérateurs :

..... *Tuus*, prœsul reverende, *quid optes*
Explorare labor, mihi jussa capessere fas est.

Le droit de vous obéir, Monseigneur, et d'exécuter vos ordres paternels, m'est cher entre tous, et c'est le seul que je réclame. Comme j'ai consacré à Dieu dans la personne de vos illustres et vénérés prédécesseurs, ce qui s'est écoulé jusqu'ici de ma vie, il me sera doux, s'il l'agrée, de Lui consacrer de même en votre personne les derniers jours que j'ai à passer sur la terre et les restes d'une ardeur qui, grâce à sa bonté, n'est pas encore éteinte.

DISTRIBUTION DES PRIX AU PETIT SÉMINAIRE DE NOGENT-LE-ROTROU.

Le mercredi 30 juillet, eut lieu la distribution des prix au Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou. Mgr Lagrange présidait. A sa droite était M. de l'Estoile, commandant au 115e de ligne, et, à sa gauche, M. Mariani père. On remarqua la présence de M. Pouclée, archidiacre de Nogent et chanoine de la Cathédrale, de M. Piau, supérieur du Grand Séminaire de Chartres, de MM. les curés et vicaires des trois paroisses, de plusieurs officiers de la garnison et de quelques autres personnes notables de la ville. L'assistance fut plus considérable que jamais et plus de 70 prêtres avaient pris place autour de Sa Grandeur, sous une tente dressée au milieu de la cour et ornée de draperies en forme de festons, de guirlandes de verdure et de nombreuses oriflammes.

Après un morceau de musique, Monseigneur prit la parole. En quelques mots, il fit ressortir les avantages précieux d'un Séminaire et dans l'instruction forte et complète qu'on y reçoit et dans l'éducation solidement chrétienne qu'on y trouva toujours supérieure à celle de celle de toute autre maison d'enseignement; il félicita M. Lévêque de ses 25 ans de supériorat que maîtres et élèves avaient fêtés en famille, le dimanche précédent ; puis, montrant en détail tout le bien opéré durant une si longue carrière, Sa Grandeur lui rendit ce témoignage qu'il avait fourni à l'Eglise et au diocèse une belle vie de prêtre. Aux vifs applaudissements qui accueillirent ces paroles, il était facile de voir qu'elles s'étaient rencontrées avec la pensée de toute l'assistance.

M. le Supérieur remercia Monseigneur et prononça à son tour une allocution sur le bon esprit des élèves et sur la grande part qui en revenait aux professeurs.

Il procéda ensuite à la lecture du palmarès. Gabriel Plisson, de la Bazoche-Gouët, élu par le suffrage de ses condisciples et professeurs, remporta le grand prix accordé par Monseigneur. Les deux prix fondés par l'Association amicale des anciens élèves furent décernés, l'un à Gustave Pellerin, de la classe de quatrième et l'autre à Adrien Bezard, de la classe de français.

La distribution était agrémentée tantôt par les accents harmonieux de l'orphéon, tantôt par les sons joyeux de la musique instrumentale. Mais le grand succès artistique de la soirée fut une jolie opérette de Luigi Bordèse jouée par les élèves.

Cette fête fut, en un mot, pleine de charmes et tous les assistants purent constater comme est vraie cette pensée qui fait découvrir le secret du bonheur et de la joie dans la piété et dans la conscience du devoir toujours accompli.

DISTRIBUTION DES PRIX A L'INSTITUTION NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Une nombreuse assistance est venue prendre part, le 2 août, à cette fête de l'Institution Notre-Dame. L'allocution de Monseigneur qui présidait aurait suffi pour expliquer une telle affluence. C'est que cette Institution « dont le passé n'est pas sans gloire » est depuis de longues années déjà « un bienfait pour la ville de Chartres. » — C'est que « l'on y fait œuvre d'éducation et d'éducation chrétienne. »

Sa Grandeur, parlant d'abord de l'instruction donnée par le clergé, nous a dit :

Le clergé entend que les études soient aussi fortes dans ses maisons que partout ailleurs. « Et pourquoi pas, dit l'Évêque ? l'Église, qui a sauvé autrefois les lettres, les sciences, les arts, et présidé à la civilisation de l'Europe, comment l'Église serait-elle un obstacle au progrès ? Est-ce que ce nom et cette chose sont faits pour l'effrayer ? Est-ce qu'il y a dissonance et non pas harmonie entre les grandes choses que Dieu a faites ? Le Christ a-t-il donné un religion divine à l'humanité pour que l'homme soit moins homme ? Et nous qui avons la prétention, c'est notre foi, de posséder la vérité révélée, la vérité totale, quelle parcelle de vérité et de lumière, quel grand don de Dieu à l'homme, pourrions-nous repousser ? A un autre point de vue, qu'est-ce qui fait dans une maison la garantie des fortes études ? Deux choses : la discipline et le personnel enseignant. Eh bien ! quant à la discipline, au bon ordre, au bon esprit, à la surveillance attentive et paternelle, les familles chrétiennes peuvent s'en rapporter à nous : la conscience sacerdotale est là pour les rassurer. Et quant au personnel, nous avons en ce moment, dans cette chère Institution Notre-Dame, et nous aurons de plus en plus, j'en fais mon affaire, et j'en prends l'engagement, un personnel d'élite. »

Monseigneur, passant ensuite à la question d'éducation, affirme sur ce point non seulement le droit et le devoir, mais la compétence du clergé.

« Tout ce qui peut s'appeler éducation morale, s'écrie-t-il, est à nous aussi, comme d'ailleurs l'ordre naturel tout entier et nous aussi nous pouvons dire : *Nihil humani a me alienum puto.....* Et vous le savez, jeunes élèves, notre éducation est une éducation généreuse ; une éducation par la conscience et l'honneur : tout ce qui est bon, grand et pur, tout ce qui élève l'âme, tout ce qui fait battre noblement le cœur, c'est cela que nous voulons mettre en vous ; et vous ne serez nos élèves, vous n'aurez été réellement

formés par nous, que si vous êtes des hommes à là fois distingués et vertueux : aussi bons citoyens d'ailleurs, aussi bons Français que pas un ! »

« J'insiste, poursuivit-il, sur ce point, parce qu'on nous l'a longtemps contesté : on nous déclarait incapables de donner une éducation moderne et nationale. Moderne, que veut-on dire ? Nous acceptons des choses modernes tout ce qu'il en faut accepter. Nous en repoussons tout ce qu'il en faut repousser. Il y a là un départ à faire, c'est ce qu'il ne faut pas ignorer. Nous aimons les choses modernes, mais sans être injustes pour les choses anciennes ; surtout sans oublier les choses éternelles. Et quant au patriotisme, qu'on me permette de le dire, avec une fierté qui ne messied pas ici au prêtre, sur ce point nous croyons pouvoir n'accepter de leçon de personne : nous pourrions au besoin en donner.

« J'en atteste ceux des élèves de nos maisons qui, dans la dernière guerre, à Loigny, à Patay, sur d'autres champs de bataille encore, ont payé si largement l'impôt du sang à la patrie :... il y avait aussi de mes élèves, là !... héroïques enfants qui n'avaient pas vécu et qui ont su mourir ! »

Mais l'éducation doit être religieuse.

Avec quelle énergie le vénéré prélat a flétri en passant l'enseignement sans Dieu ? Et démontrant que la force éducatrice la plus forte est le sentiment religieux, il a conclu... « Nul donc mieux que le prêtre, en matière d'éducation, n'est apte à mettre le couronnement à l'édifice et à parfaire l'homme par le chrétien. »

Voilà pourquoi cette Institution Notre-Dame doit être si chère aux Chartrains. On y fait l'œuvre complète de l'éducation ; sans compter le grand avantage pour les parents, dans une ville de province, de pouvoir suivre de plus près leurs enfants. « Mais par exemple, s'écrie l'Evêque, qui ne dispose pas des millions de l'Etat, et en promenant un peu tristement son regard autour de lui, je ne vanterai pas la splendeur de ces murs ni l'épaisseur de ces ombrages...

Oh ! s'il ne s'agissait que de faire un rêve ! Comme je dirais à ce cher collège : Dilate tes murailles ! Elargis tes tentes, ô Israël ! Ou, pour parler sans figure, comme je serais heureux d'agrandir cet asile, ou plutôt... de vous en bâtir un nouveau. » (Longs applaudissements) .. « Je ne m'explique pas davantage, et je ne jetterai plus qu'un dernier mot de mon cœur dans le vôtre :

J'ai confiance en mes chers diocésains. »

Les paroles épiscopales ont été interrompues par de fréquents et chaleureux applaudissements.

Après Monseigneur, M. l'abbé Tissier, directeur de l'institution, a prononcé un bien remarquable discours dont on a demandé

l'impression intégrale ; il paraîtra prochainement dans une brochure à part, avec la liste des lauréats.

Saint-Pierre de Dreux. — Nous ne pouvons que signaler la distribution des prix au Pensionnat Saint-Pierre de Dreux, dirigé par les Frères des Écoles Chrétiennes. Elle a eu lieu le 8 août, sous la présidence de Monseigneur, avec l'éclat que cette florissante Institution sait donner à toutes ses solennités. Monseigneur, dans son discours, a vivement félicité les Frères de leur zèle et de leurs succès.

— Dimanche prochain, 10 août, Monseigneur ira présider la distribution des prix à l'établissement libre des Frères des Ecoles Chrétiennes de Nogent-le-Rotrou.

— Sa Grandeur a aussi honoré de sa présence une fête scolaire analogue au pensionnat des Dames-Blanches et à celui des Sœurs de Saint-Paul.

UNE NOUVELLE GLOIRE POUR LE DIOCÈSE DE CHARTRES.

Le diocèse a droit de se préparer aux fêtes religieuses que l'Église accordera bientôt, nous l'espérons, à plusieurs de ses enfants.

Le père Agathange Nourry naquit en 1580, à Vendôme alors du diocèse de Chartres. Il entra de bonne heure chez les Capucins et partit pour les missions en Egypte et en Ethiopie. Il fut martyrisé en 1638 à Dombéa en Abyssinie avec le père Cassien, natif de Nantes. Les fidèles de Dombéa eurent en vénération les précieux restes de ces martyrs, des prodiges éclatèrent sur leur tombeau, et les Capucins firent auprès du Saint-Siège de vives instances pour être autorisés à leur rendre un culte public. Une procédure fut commencée à Rome en 1639 et reprise en 1665 sur les instances de Louis XIV. Mais elle n'eut pas de suite. Vers 1887 un père Capucin resta plusieurs jours à Vendôme pour réunir de nouveaux renseignements, et ces jours-ci, « août 1890, » nous apprenons qu'on vient de plaider devant la Congrégation des Rites l'introduction de la cause de béatification des vénérables pères Cassien et Agathange.

(Extrait du Martyrologe de Chartres.)

Bouville. — *Une chrétienne modèle.* — Nous voulons reproduire, sous ce titre, une lettre que nous a adressée M. le curé de Bouville, en date du 25 juillet.

— Le 24 novembre 1889 mourait, à l'Hôtel-Dieu de Chartres, à l'âge de soixante ans, une humble fille, Mlle Eglantine Gontard. Privée de sa mère dès ses plus jeunes années, elle avait été

élevée à Bouville par des parents dévoués. Placée ensuite à la ville, elle passa sa vie presque entière dans le modeste emploi de domestique de maisons bourgeoises. Par son intelligence, sa fidélité, son abnégation, elle mérita au plus haut degré l'estime et la confiance de plusieurs familles distinguées, au point qu'une voix autorisée a pu dire, en parlant de ses funérailles, qu'on aurait cru voir le convoi d'une fille de quelque grand personnage de la cité.

Ce que je veux surtout vous signaler dans ces quelques lignes, c'est le zèle persévérant et discret qu'elle manifesta pour les jeunes filles, envoyées pareillement, d'année en année, de ce village à la ville pour servir. Les mères lui confiaient ces chères enfants, et elle s'intéressait à leur sort avec une tendre vigilance et une rare affection. Puisque la question ouvrière est partout à l'ordre du jour, et avec raison, nous pouvons dire que pour sa faible part et dans sa très humble sphère, elle s'y consacrait généreusement.

Dans cet ordre d'idées, me permettez-vous, Monsieur le Directeur, de vous citer une parole, aussi simple que juste, aussi belle dans sa naïveté que sage dans le sentiment qui l'inspire, parole qu'elle me disait un jour, en sa chambre d'hôpital : « Mes petites filles ! je ne leur demande que deux choses : d'aller à la cathédrale et d'aller à la caisse d'épargne. » Combien d'autres chemins et d'autres plaisirs sont éliminés par ce gracieux conseil, si plein de délicatesse et de réserve ! Oui, elle travaillait ainsi, et sans s'en douter, à la solution du grand problème social ; elle y travaillait par les seuls vrais moyens : l'influence religieuse dominant et guidant les intérêts matériels. Quelle belle thèse se développerait facilement ici !.....

Les deux rendez-vous qu'elle recommandait, elle les fréquentait elle-même : Notre-Dame de Chartres, les offices, les instructions, les sacrements étaient sa joie la plus parfaite ; ses économies, elle les fit servir à sa piété. Se souvenant de ses jeunes années d'orpheline, elle voulut laisser, en mourant, des aumônes à plusieurs orphelinats de la ville, des legs et dons à distribuer dans la famille qui l'avait recueillie, des vêtements de premières communiantes pour sa paroisse natale. N'ayant jamais oublié l'église de son cher Bouville, elle voulut aussi la doter d'une statue du Sacré-Cœur.

Nous bénissions, Monsieur le Directeur, cette statue en la fête du Sacré-Cœur. Le R. P. Michon, qui a particulièrement connu M[lle] Gontard, a bien voulu venir présider notre cérémonie et nous édifier de sa parole. Nous étions heureux d'entendre cette voix de missionnaire qui, depuis tant d'années et avec tant de succès, a retenti dans tout le diocèse. Plusieurs autres prêtres s'étaient joints à nous. Grâce à des offrandes, pour lesquelles je me fais un devoir d'exprimer ici publiquement toute ma reconnaissance, nous avions

pu orner le chœur et accompagner la sainte image de décorations qui ont paru agréables à l'assistance. Quatre membres de la famille de la donatrice se sont fait un honneur de porter le Sacré-Cœur en procession dans les rues du bourg ; une foule nombreuse lui faisait cortège, et, dans cette journée, l'émotion a fait couler de bien douces larmes devant ce témoignage de générosité de celle que toute la population aimait.

Sur l'invitation du R. P. Prédicateur, 53 familles, comprenant 181 noms, se sont fait volontairement inscrire, jusqu'à ce jour, pour la *Consécration des Familles au Sacré-Cœur*, consécration instamment réclamée par l'Apostolat de la Prière. Ces inscriptions, faites de dimanche en dimanche, sont même un peu le motif du retard dans l'envoi de cette lettre. Je devrais ajouter que ces fêtes du Sacré-Cœur ont été précédées ou suivies de nombreuses communions, car c'est là le principal, le tout de la vie chrétienne ; et, Monsieur le Directeur, il nous faut l'avouer en toute simplicité, c'est le principal, hélas ! qui nous fait défaut. Ce qui n'en démontre que mieux le besoin que nous avons de la protection du Sacré-Cœur de Jésus, le zèle que nous devons mettre à l'honorer, et la compassion que nous méritons des paroisses plus pieuses.

BOUSSARD,
Curé de B...

NÉCROLOGIE

Gabriel SAUVARD. — Le 2 août, mourait à la Communauté de Bon-Secours, dans des sentiments de foi et de résignation admirables, un jeune séminariste de Saint-Cheron.

Gabriel Sauvard (c'est son nom), né à Orléans, avait été élève de la maîtrise de Cléry et du petit-séminaire de La Chapelle. Il avait quitté ce dernier établissement, pour des raisons indépendantes de sa volonté, en octobre 1889, et il était entré alors en troisième à Saint-Cheron. Là ses heureuses qualités lui gagnèrent vite l'estime de ses maîtres et l'affection de ses condisciples. Aussi, à la fin de l'année, fut-il admis à prendre la soutane pour les offices du dimanche. Hélas, cette chère soutane qu'il avait tant désirée, il devait la porter deux heures à peine . C'est le dernier dimanche de l'année scolaire, après la cérémonie de vêture du saint habit, que Gabriel dut se déclarer vaincu par des souffrances qu'il cachait depuis quelques jours; il était gravement atteint. Malgré les soins empressés du docteur, de la religieuse de Saint-Paul, infirmière, et ensuite des Sœurs de Bon-Secours où il fut transporté, sur l'avis du médecin, le malade succomba le samedi suivant.

Il avait pu recevoir les sacrements en parfaite connaissance. Il passa son dernier jour à prier, à renouveler le sacrifice de sa vie pour le Bon Dieu, à consoler ses pauvres parents accourus d'Orléans au premier signal du danger.

Le pieux séminariste a eu la mort d'un prédestiné. Ses restes ont été portés à la chapelle du petit-séminaire pour l'office funèbre et de là au cimetière paroissial de Saint-Cheron.

Nominations dans le clergé : A été nommé chanoine honoraire, M. l'abbé Paragot, curé de Moutiers. Par cette nomination, Mgr l'Évêque de Chartres a voulu honorer les longs services de ce vénérable prêtre dans sa paroisse, et aussi les admirables sacrifices faits par lui pour fonder et soutenir son école.

Ont été nommés :

Vicaire de la Loupe : M. l'abbé Sauton,

Secrétaire-archiviste ; M. l'abbé Métais.

Ces deux jeunes prêtres sont d'excellentes recrues pour le diocèse de Chartres. M. l'abbé Sauton est le frère de Dom Sauton, bénédictin de Solesmes. M. l'abbé Métais s'est déjà fait connaître par plusieurs écrits remarquables ; il prépare en ce moment une belle édition d'un cartulaire.

M. l'abbé Bayeul, nommé curé de Saint-Sauveur, est remplacé au vicariat d'Illiers par M. l'abbé Courapied.

Loigny. — Mgr l'Évêque de Chartres fera paraître incessamment une lettre pastorale sur les illuminés et les révoltés de Loigny.

QUÊTE POUR LA MARTINIQUE. — Mgr l'Évêque de Chartres a fait un premier envoi de quatre mille francs à Mgr l'Évêque de Fort-de-France pour les incendiés de son diocèse.

PÈLERINAGES. — Parmi les pèlerins remarqués près de Notre-Dame de Chartres depuis la fin de juillet, nous nommerons : Mgr HAUTIN, évêque nommé d'Évreux, qui a dit sa messe à la Crypte le lundi 4, ainsi que M. l'abbé BRANCHEREAU, supérieur du Grand-Séminaire d'Orléans, qui accompagnait Mgr Hautin ; — M. l'abbé MONNIER, Supérieur de l'École des Carmes, à Paris ; — M. l'abbé CAPTIER, Procureur-général des Sulpiciens, à Rome. Monseigneur notre évêque a reçu ces divers personnages ecclésiastiques comme des amis de longue date.

Jeanne d'Arc. — Le pèlerinage organisé par les soins de Mgr Sonnois a eu lieu le 22 juillet au milieu d'une affluence considérable, évaluée à plus de vingt mille personnes, Domrémy, Greux et le Bois-Chenu étaient décorés magnifiquement.

Après la première Messe, célébrée dans l'église de Domrémy, une magnifique procession s'est rendue à la basilique commencée au Bois-Chenu et distante de 1600 mètres. Là, sur une estrade élevée

en avant des constructions, une messe solennelle a été célébrée en présence de plusieurs évêques.

Mgr l'évêque de Nancy a prononcé un élogent panégyrique où était développé ce texte de Josué : *Positi sunt lapides isti in monumentum filiorum Israel, usque in æternum.* Le passage à l'adresse des libres-penseurs, qui veulent faire de Jeanne d'Arc, *une sainte laïque*, a vivement impressionné la foule.

— La ville d'Orléans a voté une somme de 500 francs pour le monument national qui sera élevé à la mémoire de Jeanne d'Arc. Ce monument sera construit à Domrémy en face de la maison où l'héroïne est née.

On croit que l'inauguration, qui donnera lieu à de grandes fêtes patriotiques, se fera en septembre 1891.

— S. G. Mgr l'évêque de Constantine qui, il y a deux ans, vint faire appel en personne à la charité catholique, en faveur de son malheureux diocèse, alors ravagé par les sauterelles et par suite menacé de la famine, revient de nouveau en France quêter, à la façon des Apôtres, pour l'entretien de ses séminaires, pour le développement de la mission et pour l'achèvement de la basilique qui s'élève sur la colline d'Hippone en l'honneur de saint Augustin.

Le dernier courrier de Malte a apporté au Vatican la nouvelle d'une très grave décision que l'Évêque Mgr Pierre Pace, a dû prendre contre les journaux impies de son diocèse, qui continuaient obstinément d'attaquer et d'outrager l'autorité ecclésiastique, sans même épargner celle du Souverain Pontife, au sujet des résultats acquis par les négociations de la Grande-Bretagne avec le Saint-Siège. Pénétré du devoir de sa charge pastorale et voulant séparer l'ivraie du bon grain, l'évêque de Malte a fulminé l'excomunication majeure contre ceux qui prennent part d'une manière quelconque à la rédaction et à la diffusion des journaux *Mala*, *Movimento* et *Habbar Malti*, que Mgr Pace dénonce comme « injurieux pour le Saint-Siège, séditieux, irréligieux, rebelles à l'autorité épiscopale ». C'est un douloureux exemple des aberrations où peut conduire l'esprit d'insubordination à la légitime autorité de l'Eglise, et la prétention d'en juger les actes ou d'en diriger la conduite. (*Revue du diocèse de Lyon*, nº du 1er août.)

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 16 AOUT 1890



LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT D'AOUT)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger
Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires
Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

S'adresser, pour les abonnements, à M. le Directeur de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de Chartres (Eure-et-Loir).

COMMUNIQUÉ DE L'ÉVÊCHÉ.

M. l'abbé Pierre Legendre, âgé de 87 ans, curé de Combres, est décédé le 9 août 1890, frappé d'une attaque d'apoplexie. Il faisait partie de l'Association pour les prêtres défunts, et MM. les Ecclésiastiques sont priés de dire une messe pour le repos de son âme.

Dorénavant, selon l'usage adopté ailleurs, la *Voix* de N.-D., étant devenue hebdomadaire, servira sans autre avis, pour annoncer le décès des membres de l'Association en faveur des prêtres défunts.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 17 août, douzième dimanche après la Pentecôte, fête de St. Joachim, père de la Sainte-Vierge. Offices aux heures ordinaires. La chapelle de St. Joachim et de Ste Anne, à la Crypte, sera pieusement visitée. — Le lundi, 18 août, à 10 heures, Service anniversaire pour le repos de l'âme de Mgr Regnault, évêque de Chartres, décédé le 3 août 1889. — Le samedi 23, Cérémonie, pour la clôture de la retraite pastorale commencée au Grand-Séminaire, le dimanche précédent; c'est à la Cathédrale qu'aura lieu cette cérémonie. (Messe de communion générale, rénovation des promesses cléricales.)

CHAPELLE DE LA VISITATION. — Le Jeudi 21, fête de Ste Jeanne-Françoise de Chantal. — Messes à 6 heures, 7 heures et 8 heures. — A 8 heures et demie, Exposition du Saint-Sacrement. — Le soir, à 4 heures, Sermon par M. l'abbé Demolliens, aumônier de St-Brice; Salut du Saint-Sacrement; vénération des reliques de la Sainte. Indulgence plénière.

CHAPELLE DU CARMEL. — Le Jeudi 21, fête de l'Adoration mensuelle. — Le matin, Exposition du Très-Saint-Sacrement, à 5 heures un quart, suivie de la première Messe. — Autres Messes à 6 heures et à 6 heures et demie. — Messe solennelle à 7 heures. — A 4 heures, Sermon par M. l'abbé Meuret, vicaire à Dreux. — La Bénédiction sera donnée par Monseigneur. — Indulgence plénière.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 17, offices aux heures ordinaires.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le Dimanche 17, offices aux heures ordinaires. — Le vendredi 22, à 8 heures du soir, chemin de la Croix et bénédiction du St-Sacrement.

N° 9. 16 Août 1890.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 16 août. — Saint Roch (1283-1327). — Le modèle et le patron des affligés.

Saint Roch jouit d'une grande popularité auprès des chrétiens victimes de la misère, de la maladie ou de l'injustice des hommes. Il n'est pas moins honoré par ceux qui s'intéressent au sort des malheureux et des malades. Les uns et les autres voient en lui, à juste titre, leur modèle et leur patron.

C'est le Concile de Constance qui, au jour de la canonisation de Saint Roch, a proclamé la puissance du Patron. Parlons de la perfection du modèle.

Dès sa jeunesse, Roch réduit par la pauvreté évangélique avait renoncé à sa fortune et à sa brillante position dans le monde. A ce renoncement total, il ajouta bientôt le dévouement, parcourut les villes d'Italie décimées par la peste, et dans les hospices devenus sa résidence habituelle, se complut à prodiguer aux malades ses soins, ses consolations et ses miracles. Atteint par le fléau, il se refuse une place dans ces hospices, témoins de sa charité, et s'en va cacher au fond des bois ses souffrances et ses vertus. Plus tard il revient vers sa ville natale, Montpellier. Là, il est pris et condamné comme espion. Un mot eût pu le délivrer, il ne dit pas ce mot ; et après cinq années d'humiliations et d'ignominies, il meurt abandonné dans l'obscurité d'une prison.

D. G.

LETTRE
DE
Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES
DONNANT COMMUNICATION
AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DE SON DIOCÈSE
D'UN
NOUVEAU RESCRIT DU SAINT-OFFICE
RELATIF A L'AFFAIRE DE LOIGNY

Nos très chers Frères,

Un scandale depuis quelques années afflige ce diocèse ; un petit village, mais qui porte un nom désormais glorieux, Loigny, en est le théâtre. Quelques personnes, réunies là autour d'une prétendue voyante, s'obstinent à le donner. Plusieurs d'entre vous Nous en ont parlé avec tristesse. De tous côtés on Nous renvoie, avec indignation et compassion, les écrits partis de là, en Nous demandant : Quand donc cela finira-t-il ?

Et cependant quels efforts n'a pas tentés Notre vénéré prédécesseur pour empêcher ce scandale ? Après les enquêtes les plus sérieuses, il a déclaré fausses et dangereuses ces révélations, et ordonné à la prétendue congrégation de se dissoudre : elle n'en a rien voulu faire ; de cesser la publication de ces révélations : elle en a plus que jamais inondé nos diocèses. Et des sentences de l'évêché de Chartres elle a, comme c'était d'ailleurs son droit, interjeté appel à Rome. Mais qu'est-il arrivé ? Quatre fois Rome a parlé : quatre fois les arrêts de Rome ont été méprisés.

A plusieurs reprises, et avant même que Nous eussions pris possession de Notre siège, le Saint-Office Nous a posé, relativement à ces illuminés et à ces révoltés, plusieurs questions. Nos réponses ont déterminé un nouvel acte du Saint-Siège. Cet acte, Nous l'avons porté officiellement, par l'intermédiaire de Notre Official diocésain, assisté de deux prêtres vénérables, à la connaissance des intéressés. On a refusé d'entendre même jusqu'au bout la lecture du rescrit du Saint-Office. Et depuis, de nouveaux écrits viennent de paraître, où la révolte, sous une fausse apparence de soumission, est maintenue avec audace.

Les choses en sont là, mais ne peuvent évidemment pas en rester là. Rome Nous impose un devoir, il Nous faut le remplir. Ce dernier acte du Saint-Siège éclairera-t-il enfin ces aveugles,

volontaires ou non ? Nous le souhaitons plus que Nous ne l'espérons, car Nous savons combien est difficile à guérir cette sorte de maladie mentale. D'autant plus qu'ici une menée politique est greffée sur une folie religieuse, ou une folie religieuse sur une menée politique. Il s'agit, en effet, de faire monter sur le trône, en vertu de ces révélations, « le Roi du Sacré-Cœur » comme ils l'appellent ; un petit-fils, disent-ils, de Louis XVII. Seul moyen, affirment-ils, de sauver l'Eglise et la France (1).

Mais si Nous ne pouvons rien contre une obstination jusqu'ici invincible, peut-être empêcherons-nous qu'elle fasse désormais des dupes, et arrêterons-nous cet étrange prosélytisme ; de telle sorte que ce petit feu s'éteigne de lui-même faute d'aliment.

I

Voici en peu de mots l'historique de cette affaire :

Il y a quelques années, une personne du nom de Mathilde Marchat, se prétendant favorisée de révélations, vint, accompagnée de quelques personnes crédules, d'Étampes à Chartres, et de Chartres, où elles séjournèrent peu de temps, à Loigny. C'est là que, selon la voyante, devait être établi, sur les injonctions formelles de la Sainte Vierge, un Ordre nouveau, qui s'appellerait l'*Ordre du Sacré-Cœur de Jésus pénitent*. C'était au mois de février 1888 que l'autorisation nécessaire pour fonder ce nouvel Ordre était demandée à Notre Vénéré prédécesseur. Amené ainsi à s'occuper de ces révélations, que l'on divulguait d'ailleurs de tous côtés, et cela dans un but politique non dissimulé, Mgr Regnault, après mûr examen, porta, le 8 mars 1888, l'ordonnance suivante. (Suit l'ordonnance.)

Appel fut sur-le-champ interjeté à Rome : Mathilde Marchat y vint, assistée d'une compagne, et d'un personnage, appelé M. le comte Vérité de Saint-Michel, qui paraît, lui, représenter plus particulièrement le côté politique de l'affaire. Ce personnage voulut voir le Souverain Pontife, pour lui présenter un *Message, dicté par Notre-Seigneur*, disait-il; le Saint-Père renvoya cette affaire au Saint-Office. Mathilde Marchat, après avoir subi un premier examen, et malgré l'ordre à elle signifié de ne point quitter Rome sans une permission directe et spéciale, se hâta de s'enfuir, sur un prétendu commandement venu d'en-haut.

Saisi de la cause, sur l'indication même du Pape, le Saint-Office,

(1) « Louis-Charles de Bourbon est le grand monarque qui mettra le Pape en » liberté... Partout où le grand monarque passera, il vaincra, parce que partout il portera le drapeau blanc... » *Message dicté par N.-S.-J.-C.*

après mûr examen des écrits et imprimés remis par M. le comte de Saint-Michel, confirma pleinement, par un décret du 12 décembre 1888, l'Ordonnance de Mgr l'Evêque de Chartres ; lequel par une circulaire du 24 du même mois, renouvela dans toute sa teneur l'Ordonnance du 8 mai.

Loin de se soumettre, Mathilde Marchat en appela du Saint-Office au Pape : en conséquence de ce nouvel appel, une nouvelle réponse du Saint-Office intervint, et le Pape chargea l'Eminentissime Cardinal Monaco de communiquer cette réponse à l'Evêque de Chartres. La lettre du Cardinal déclare « vaines et futiles » les objections faites au précédent décret. Cettre lettre fut portée à la connaissance du public par une lettre de Mgr Regnault en date du 9 mars 1889. L'obstination de la voyante ne céda pas plus à ce nouvel acte de l'auguste tribunal qu'au précédent, et un troisième appel provoqua une troisième réponse de Rome, datée du 18 mai 1889.

Mais loin de se dissoudre et de se taire, comme l'Evêque de Chartres et comme Rome l'ordonnaient, Mathilde Marchat et ses adhérents manifestaient de plus en plus le dessein d'établir le nouvel Ordre à Loigny, faisaient construire une maison et une chapelle, et continuaient à répandre de tous côtés leurs protestations contre les sentences de l'autorité ecclésiastique, et les récits des prétendues révélations quotidiennement faites à la voyante.

Ces illuminés publient ainsi tous les mois une feuille appelée *Annales de Loigny*, sans compter nombre d'autres publications et visions. Par exemple, des visions dans lesquelles notre vénéré prédécesseur, Mgr Regnault, est représenté courbé, gémissant, souffrant dans le purgatoire des supplices cruels. Quant aux éminents Cardinaux, membres du Saint-Office, c'est sans doute l'enfer qu'on leur réserve, puisqu'on leur impute le crime que nous verrons. Un des adeptes, M. Glenard, qui s'intitule *secrétaire de l'œuvre du Sacré-Cœur de Jésus pénitent à Loigny*, est le rédacteur principal des *Annales*; un autre, M. le comte Vérité de Saint-Michel, qui continue à s'intituler *camérier de cape et d'épée*, bien qu'il ait été rayé des cadres, est un des écrivains les plus actifs de la petite secte.

Nous avons lu, avec une profonde compassion, ces écrits. Quelle pitoyable défense ! Bien entendu, ceux qui n'admettent pas ce surnaturel-là, les incessantes révélations et visions de Mathilde Marchat, sont déclarés ennemis du surnaturel. Le surnaturel et ce surnaturel sont cependant choses bien différentes. De la réalité de toutes ces apparitions, révélations et visions, donnent-ils quelque preuve ? Aucune. Mathilde Marchat affirme ; eux, ils croient, voilà tout. Et ils veulent que tout le monde croie comme eux la visionnaire sur parole.

Mais *il faut éprouver les esprits*, dit l'Ecriture. Il y a dans l'Eglise une autorité à laquelle il appartient de connaître de tels faits. Il y a des prescriptions portées par cette autorité : il s'y faut conformer. Il y a, pour le discernement des esprits, des règles exposées par les théologiens et les canonistes : il les faut appliquer. L'Eglise, certes, ne repousse pas en principe le surnaturel sur lequel elle repose et qui est sa vie ; mais en fait, et dans une matière où les illusions sont faciles, elle doit défendre les fidèles contre les hallucinations et les supercheries.

Une quatrième fois donc le Saint-Office intervint, et le 14 juin de cette année, S. E. Mgr le cardinal de Monaco Nous adressait le rescrit suivant :

« ILLUSTRISSIME SEIGNEUR,

» Dans la congrégation tenue la quatrième férie du présent mois, les Eminentissimes Cardinaux Inquisiteurs de la foi, et Moi, avons de nouveau soumis à l'examen la question de Mathilde Marchat et de ses adhérents, et après avoir de nouveau pesé toutes choses et discuté les dernières raisons alléguées, ils m'ont chargé de répondre à Votre Excellence que vous devez interdire, sous peine de suspense, à tout prêtre, soit de votre diocèse, soit de diocèse étranger, *au nom du Saint-Siège*,

» 1° D'accéder à la maison des sœurs de la prétendue Congrégation, tant qu'elles n'auront pas obéi aux décisions portées, et que la communauté n'aura pas été dissoute ;

» 2° D'admettre aux sacrements les sœurs elles-mêmes ;

» 3° D'entretenir des rapports quelconques, soit personnels, soit même par lettre, avec ces mêmes sœurs.

» En ce qui touche le comte Vérité de Saint-Michel, que Votre Excellence fasse connaître au public qu'il a été rayé des cadres des camériers, vulgairement dits *de cape et d'épée*, et des commandeurs de l'ordre Saint-Grégoire le Grand.

» Enfin, pour votre gouverne, je porte à votre connaissance que la publication périodique, intitulée : les *Annales de Loigny*, et les opuscules : la *Vérité sur les condamnations qui frappent Mathilde Marchat*, etc., et la *question de Loigny au 28 février 1890*, ont été mis à l'index des livres prohibés par un décret de la quatrième férie.

» Et j'offre à Votre excellence tous mes vœux.

Rome, le 14 juin 1890.

» Votre bien devoué en Notre Seigneur,

» R. Cardinal MONACO. »

Ainsi donc de nouveau la Congrégation examine l'affaire, pèse tout, discute toutes les allégations des condamnés, et encore une fois prononce : Se peut-il une procédure plus régulière ? Et les peines qu'elle édicte, toutes disciplinaires, ne sont-elles pas de son ressort manifeste ? Mais, comme nous l'avons dit, la prétendue supérieure refusa même d'entendre jusqu'au bout la lecture de cet écrit, et la voyante ainsi que ses adhérents, continuent à inonder nos diocèses de leurs protestations. Ce tribunal que préside le Pape, c'est, disent-ils, « l'Eglise sans le Pape, » ils ne le reconnaissent pas ; et, selon eux, le Pape n'a pas suffisamment parlé par le Saint-Office. Le Saint-Office est schismatique : il se substitue au Pape.

Sans vouloir réfuter directement tous ces écrits, ce que nous nous contenterons d'établir ici, c'est un point de discipline d'une vérité incontestable, à savoir que, nonobstant ces appels réitérés, de l'Ordinaire au Saint-Office, et du Saint-Office au Pape, c'est-à-dire du Pape au Pape, les ordonnances disciplinaires rendues demeurent exécutoires, obligatoires, et que la visionnaire et ses adhérents doivent faire deux choses, se taire et se dissoudre.

II

D'abord se taire.

Quel est ici le droit ? Le voici :

C'est à l'évêque d'abord qu'est dévolu le jugement des choses surnaturelles, miracles, prophéties, révélations et autres faits de cette nature. Le Concile de Trente est sur ce point formel et inéluctable : « Ces choses ne se peuvent admettre que si l'évêque les reconnaît et les approuve : *Nisi recognoscente et approbante Episcopo* (1). » « C'est donc à l'évêque, conclut un canoniste autorisé, le vénérable supérieur général de Saint-Sulpice, M. Icard, c'est donc à l'évêque qu'il appartient de prononcer en première instance sur la nature et la vérité des faits surnaturels. » Ce droit, ajoute-t-il avec raison, entraîne un devoir corrélatif, celui d'obtempérer au jugement de l'évêque : *Sequitur fideles teneri ad obsequium præstandum suo Præsuli.*

Eh bien, l'Ordinaire, le pieux Mgr Regnault, a prononcé : Avec quelle prudence et quelle sagesse ! Avait-il un parti pris contraire ? Loin de là, il les accueillit d'abord avec une bonté, peut-être excessive, et qu'ils ne craignent pas d'invoquer aujourd'hui contre lui. Mais selon les avertissements de la Sainte-Ecriture et les règles de l'Eglise, il voulut les éprouver : il y a regardé.

(1) Sess. 25. *De reliquiis et invocatione Sanctorum.*

Et comment a-t-il procédé ? Il a suivi à la lettre les prescriptions du Concile de Trente. « En fait de choses surnaturelles, l'évêque, dit le Concile, dès qu'il en aura été informé, prendra conseil de théologiens et autres hommes pieux, et *il fera ce qu'il jugera conforme à la vérité et à la piété* (1). » C'est ce qu'a fait Mgr Regnault. Entre autres moyens d'enquête, il nomma une Commission de théologiens et de canonistes pris dans l'élite de son clergé. Cette Commission — nous avons entre les mains son rapport, et ce rapport fait grand honneur à ceux qui l'ont rédigé, — a procédé avec méthode, savoir et gravité. Elle a d'abord replacé sous ses yeux les décrets des Conciles et des Papes, et les grandes règles pour le discernement des esprits, tracées par les docteurs les plus autorisés ; et rapprochant de ces règles les écrits sur lesquels elle avait à prononcer, elle a recherché de quelle manière les faits prétendus surnaturels s'y rapportaient. Quelques extraits de ce rapport ne sont pas inutiles à citer ici.

Le rapport rappelle cette parole de Gerson que dans les opérations divines ne brille pas seulement la puissance, mais aussi la sagesse de Dieu : parole dont Benoit XIV qui la rapporte conclut, avec justesse, qu'il faut donc repousser comme venant de Dieu les révélations indignes, par le ridicule et l'inutilité palpables, de la sagesse de Dieu (2) Et précisément ces écrits en présentent beaucoup de cette nature. Par exemple la corde de sainte Claire. L'âme de Sainte Claire a emporté de cette corde dans le ciel, où il semble qu'elle lui était peu nécessaire ; elle y est restée deux cents ans ; elle ceint aujourd'hui les reins de Mathilde Marchat. Et de bonnes âmes, privilégiées, en ont demandé et obtenu quelques fils comme reliques !

Le rapport signale aussi « le rôle bizarre, irrespectueux, et même indigne, attribué à la Très Sainte Vierge dans ces révélations. » Elle allume le feu, coupe le pain, arrose le jardin, etc.

Dans des révélations postérieures Mathilde Marchat sait, la Sainte Vierge vient le lui dire incessamment, combien d'âmes elle et sa prétendue supérieure ont, tel jour ou tel autre jour, retirées du purgatoire.

Comment ! l'évêque, juge en ces matières, — s'il pense comme Gerson, comme Benoit XIV, comme le Cardinal Bona, qu'il faut pourtant songer, dans l'appréciation du surnaturel, à la sagesse de Dieu autant qu'à sa puissance, — ne pourra arrêter ces choses au

(1). *Adhibitis theologis et aliis piis viris, ea faciat quæ veritati et pietati consentanea judicaverit. — Ibid.*

(2) Talia velut delira et divinâ revelatione indigna statim abjicienda sunt; neque enim relucet tantummodo in divinis operibus potentia, sed bonitas et sapientia. *De servorum Dei beatificatione, etc., lib. III, cap. ult.*

passage, et protéger contre les rêveries des hallucinés ou les supercheries des fourbes la foi des simples et l'honneur de la piété catholique !

Mgr Regnault a donc agi selon son droit, et la prohibition qu'il a faite de publier de tels écrits et de telles révélations devait être observée, nonobstant l'appel à Rome : de ces choses-là l'appel n'est nullement suspensif.

« Le Concile de Latran, tenu sous Innocent III, ordonne dans son canon *Irrefragabili*, que les jugements rendus en matière de discipline, de correction et de réformation, soient exécutés, nonobstant l'appel qui, en ce cas n'est pas suspensif, mais seulement dévolutif (1). »

Les défenseurs et adhérents disent qu'il n'a été relevé contre eux « aucun délit ». Mais le caractère plus que suspect de pareilles révélations — sans parler du côté politique — ne suffisait-il pas pour motiver les sentences de l'évêque ; et le « délit », puisqu'ils se servent de cette expression, le scandale, le voilà, c'est de résister à ces sentences.

Ils déclarent cependant ces sentences « radicalement nulles » ; et pourquoi ? Parce que Mgr Regnault ne s'est pas abouché avec la visionnaire elle-même. Etait-ce nécessaire, puisque les écrits qui relatent ces prétendues visions et révélations étaient là sous ses yeux ? Est-ce qu'il est de rigueur, quand on condamne des écrits, de faire comparaître les auteurs ? Les écrits parlent d'eux-mêmes. Et quand l'Église condamne un écrit dans le sens de l'auteur, cela veut-il dire le sens que dans son for intime l'auteur a pu lui donner ? Non. Elle prend l'écrit dans son sens obvie et grammatical. Cela suffit à asseoir son jugement.

(A suivre).

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

A M. L'ABBÉ CUNI, NOMMÉ SUPÉRIEUR DU PETIT SÉMINAIRE DE NOGENT-LE-ROTROU.

Chartres, le 12 août 1890.

CHER MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

Puisque le Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou était dans la nécessité de perdre son vénérable supérieur, M. l'abbé Lévêque, je ne pouvais donner à cette maison un meilleur dédommagement qu'en vous nommant à sa place.

(1) *Droit canon*, par M. l'Abbé André, t. I.

Je le disais à votre distribution des prix : Quelle belle vie de prêtre que celle de cet excellent ecclésiastique, pieux, instruit, modeste, désintéressé, qui depuis tant d'années qu'il gouvernait ce Petit Séminaire a donné au diocèse tant de prêtres et de bons prêtres ! Aussi ai-je été longtemps avant de me rendre à ses instantes sollicitations, et de lui donner cet *otium cum dignitate*, qu'il a si bien mérité. L'estime, l'affection, la vénération de tous le suivront dans sa retraite, qu'il saura encore rendre fructueuse et féconde pour le bien; tout le monde le verra avec joie prendre rang parmi les chanoines de la Cathédrale.

On n'applaudira pas moins au choix que j'ai fait de vous pour le remplacer. Depuis près de vingt ans vous étiez son collaborateur le plus dévoué, le plus utile, une des colonnes de la maison, je puis le dire; aimé de tous, respecté même au dehors, de toute la ville de Nogent, qui avait appris à vous connaître : les services rendus, la capacité, l'expérience, et, je l'ajouterai, le dévouement, depuis si longtemps éprouvé, vous désignaient pour ce poste de haute confiance.

Je l'espère donc, malgré l'étendue de la perte que fait le Petit-Séminaire de Nogent, aucune crise ne suivra le départ de son bien-aimé supérieur, grâce à vous, grâce à l'abnégation simple et courageuse avec laquelle vous avez accepté, non sans une émotion qui honore votre vertu sacerdotale, la mission, délicate et difficile, que je vous confiais. Vous serez à la hauteur de cette mission; et cette maison, si chère au diocèse, au clergé, aux familles chrétiennes, à moi-même, loin de subir aucun déclin, ne pourra avec vous que prospérer de plus en plus. Les études et la piété continueront à y être florissantes comme par le passé. Vous êtes dans la force de l'âge, dans la maturité du talent, dans toute l'ardeur du zèle ; vous aimez cette maison à laquelle vous avez consacré déjà une si grande part de votre vie ; vous allez vous y donner avec un plus grand amour encore. Courage donc, et confiance ! tout nous permet d'espérer que les grandes bénédictions de Dieu seront sur vous.

Je vous bénis moi-même, bien affectueusement en Notre-Seigneur.

† Fr., évêque de Chartres.

VISITE ÉPISCOPALE CHEZ LES PETITES-SŒURS DES PAUVRES

Le mardi 12 août, la maison des Petites-Sœurs des Pauvres, à Chartres, a reçu la visite de Monseigneur. A son arrivée M. le Curé de la Cathédrale lui a souhaité la bienvenue au nom des religieuses et de leurs vieillards qui sont au nombre de 165. Toute l'assistance

était bien heureuse d'entendre cette bonne parole du pasteur, puis la touchante allocution de Monseigneur sur la grande estime du divin Maître pour la pauvreté. Dix-sept vieillards d'entre eux avaient été préparés au Sacrement de Confirmation pour cette circonstance.

La cérémonie eut lieu en présence de M. le Curé, de M. l'abbé Canuel et de M. l'abbé Blot, chapelain de la maison depuis vingt-deux ans.

Ensuite Monseigneur alla aux infirmeries où les malades attendaient sa bénédiction. Puis Sa Grandeur se trouva de nouveau devant toute la Communauté, dans une salle parfaitement décorée. Petites-Sœurs et pensionnaires unissaient leurs voix pour chanter de gracieux couplets. A ce chant succéda un compliment récité par l'un des vieillards avec une majestueuse dignité ; bien entendu c'était l'expression d'une reconnaissance vive et unanime. Monseigneur, touché de ces sentiments, n'eut pas de peine à émouvoir en disant les siens.

Il ne manquait plus, pour terminer la fête, qu'un petit régal ; ce détail n'est jamais déplaisant dans un asile de Petites-Sœurs des Pauvres. Sa Grandeur le comprenait bien et ce fut fait. Les vieillards trinquèrent joyeusement à la santé du bon et vénéré Prélat qui leur avait procuré tant de bonheur par sa visite. Mais Monseigneur n'a pas eu affaire à des ingrats. Au sortir des modestes agapes, ils ont tenu à réciter un chapelet pour lui en compagnie des Petites-Sœurs.

Autres nouvelles diocésaines.

Nogent-le-Rotrou. — Dimanche dernier, Monseigneur l'Évêque de Chartres a présidé la distribution des prix de l'école des Frères. Ce témoignage de haute bienveillance, donné aux maîtres qui instruisent nos élèves, aux familles qui nous confient leurs enfants et à toutes les personnes qui soutiennent si généreusement notre œuvre, a été dignement apprécié par la ville de Nogent-le-Rotrou. Aussi la cour de l'école était-elle trop petite pour une foule nombreuse accourue de tous les points de la ville et des environs.

Le discours de Monseigneur l'Évêque de Chartres sur l'éducation populaire et chrétienne a produit une impression profonde. Après de telles paroles, les amis de notre école se sentiront encore plus vaillants, et les familles de nos élèves, plus heureuses et plus reconnaissantes.

Une fanfare, organisée depuis quelques mois à peine, s'est fait entendre pour la première fois. Le public n'a pas marchandé les applaudissements aux jeunes exécutants, qui semblent porter dans leurs gibernes, sinon le bâton de maréchal, du moins l'espérance

de prochains et heureux succès. Notre vénérable Évêque ne s'est pas contenté d'applaudir : il a offert à la fanfare une bannière. — Merci, Monseigneur, votre bannière portera bonheur à ces enfants, et si elle doit les conduire à des triomphes et à des palmes, nous espérons surtout qu'elle les verra toujours marcher dans le chemin de l'honneur et la vertu.

Pour égayer la distribution les élèves nous ont dit plusieurs chansonnettes, exécuté quelques chœurs et représenté un acte du *Médecin malgré lui :* le tout avec beaucoup d'entrain et de succès.

Nous tenons à mentionner d'abord l'Exposition des travaux manuels qui réunissaient des spécimens absolument remarquables (entre autres un prie-dieu offert à Mgr l'Evêque de Chartres), et ensuite les certificats d'étude obtenus cette année aux examens, à savoir : 18 certificats simples, 16 certificats complets, 17 avec mention d'agriculture, 18 avec mention de dessin.

Que nos bons et chers Frères, à qui nous devons ces brillants résultats, reçoivent ici au nom du Comité, au nom des enfants et des familles, l'expression de nôtre vive et sincère gratitude!

A. F.

La Sainte-Face. — Bérou-la-Mulotière. — On nous écrit :

« Depuis que vous avez publié notre proposition au sujet des images de la Sainte-Face, bien des demandes m'ont été adressées de divers points de la France. Mais beaucoup parmi les solliciteurs semblent n'avoir pas suffisamment compris la note de la *Voix* ou l'ont oubliée. Veuillez donc rappeler que la personne généreuse qui s'est dévouée à cette propagande de la dévotion à la Sainte-Face ne vend pas mais donne des estampes qui lui viennent de Rome. Elle envoie gratuitement ces belles et pieuses images aux prêtres du diocèse de Chartres d'abord, puis aux supérieurs d'établissements religieux; la condition mise à cet envoi c'est que le demandeur manifeste l'intention d'exposer publiquement la sainte image. » (Adresser la demande à M. le Curé de Bérou-la-Mulotière, par Tillières-sur-Avre.)

Œuvre du Patronage de Saint-Joseph. — L'assemblée de charité que nous avions annoncée pour cette Œuvre dans l'église de Saint-Pierre de Chartres, a été ce que pouvaient faire prévoir l'importance de son objet, le bon choix du prédicateur et le zèle généreux de beaucoup de Chartrains. M. l'abbé Dumont, le conférencier bien connu et bien goûté à Paris, nous a donné un éloquent sermon; le nombreux auditoire a aimé cet exposé de la question sociale au point de vue chrétien ; la parole intéressante, énergique et souvent

très élevée du prédicateur a fait ressortir le rôle de la religion et par conséquent du prêtre dans le mouvement actuel des esprits en faveur de l'apprenti et de l'ouvrier.

La quête pour le Patronage de Saint-Joseph a produit la somme de sept cents francs. On peut continuer l'envoi des offrandes pour cette œuvre à M. l'abbé Hommey, aumônier du Patronage.

LE DISCOURS DES PRIX DU LYCÉE

Nous croyons savoir qu'un échange de lettres a eu lieu entre Mgr l'Évêque de Chartres, et M. le Proviseur du Lycée, au sujet du discours prononcé à la distribution des prix par M. le professeur d'histoire. L'opinion personnelle émise sur Jeanne d'Arc paraissait suivie d'une conclusion générale, d'une déclaration de principe, qui n'eût été rien moins que la négation implicite mais radicale du christianisme. M. le Proviseur se serait empressé de désavouer cette interprétation, et il aurait affirmé que le jeune professeur n'avait pas eu l'intention de donner à ses paroles le sens dont quelques personnes s'étaient émues.

FAITS DIVERS

La B. Marguerite Marie. — Le grand jubilé accordé par Léon XIII, à l'occasion du deuxième centenaire de la Bienheureuse Marguerite-Marie, commencera à Paray-le-Monial le 7 septembre et se terminera le 1er novembre. On compte sur la présence d'un grand nombre de prélats.

Le vendredi, 17 octobre, fête de la Bienheureuse et deux-centième anniversaire de sa mort la messe sera célébrée à la Visitation, par le cardinal-archevêque de Lyon. A 10 heures, grand'messe pontificale, célébrée à la basilique par Mgr Lelong, évêque de Nevers, en présence du cardinal-archevêque de Lyon. A une heure et demie, chant du *Magnificat*, allocution par Mgr Germain, évêque de Coutances et procession du Très-Saint-Sacrement dans l'enclos de la Visitation, présidée par S. Em. le cardinal-archevêque de Lyon. Le soir, à la Visitation, le panégyrique de la Bienheureuse sera prononcé par Mgr Germain, évêque de Coutances. — Illumination générale.

La Salette et Paray. — Le départ du pèlerinage annuel à la Salette et à Paray, aura lieu de Paris le 13 septembre.

Cette année, ce pèlerinage aura un éclat très grand, parce qu'il réunira deux grandes solennités : la plantation de la Croix à Paray,

le 14 septembre, et la célébration de l'anniversaire de l'apparition sur la montagne de la Salette, le 19 septembre.

Angleterre. — Une magnifique procession catholique a eu lieu à Manchester, en l'honneur de la Sainte-Vierge. Une quinzaine de milliers de personnes y ont pris part. Par ordre du lord-maire, la circulation a été suspendue pendant tout le temps — assez long — qu'a duré la procession, laquelle a de plus été placée sous la protection de la force publique, qui, d'ailleurs, n'a pas eu à intervenir. Aucun incident ne s'est produit, et bien que la foule des curieux fût exclusivement composée de protestants, on n'a pas eu à constater le moindre acte d'hostilité. Et remarquons bien que dans cette procession on portait, pour la première fois, un crucifix et une statue de la Sainte Vierge de grandeur naturelle.

L'Enregistrement et les Communautés religieuses. — La communauté des Ursulines de Carhaix (Finistère) vient de gagner, devant le tribunal de Châteaulin, un procès que l'enregistrement lui avait intenté, en 1887.

Se basant sur l'article 5 de la loi du 29 juin 1872, cette administration prétendait exiger de ladite communauté une taxe de 3 % sur les intérêts de certains emprunts qu'elle avait contractés, et de plus sur les amendes de retard encourues.

La communauté a refusé de reconnaître l'exigibilité de la taxe susdite, se fondant sur ce que les congrégations religieuses reconnues n'avaient pas le caractère d'*établissements publics*, mais qu'elles rentraient dans la catégorie des établissements *d'utilité publique* que le législateur de 1872 n'a pas atteints.

Quatre mémoires ont été échangés de part et d'autre, à la suite desquels le tribunal de Châteaulin a débouté l'Enregistrement de ses prétentions et l'a condamné aux dépens du procès.

Pèlerinages. — Parmi les pèlerins de la semaine devant N.-D. de Chartres, nous avons remarqué : Mgr d'Hulst et Mgr Gazzaniol, curé de Tunis (Afrique).

— On annonce la mort du cardinal Newmann, en Angleterre, et de Mgr Stump, évêque de Strasbourg.

Le R. P. Le Pailleur. — Comme plusieurs saints fondateurs d'Ordre, le Révérend Père Le Pailleur, fondateur de la Congrégation des Petites Sœurs des Pauvres, a voulu, avant de mourir, se démettre de son généralat, dans un sentiment d'humilité et pour mieux se préparer à paraître devant Dieu.

Voici l'édifiante circulaire par laquelle il notifie sa retraite aux *deux cent soixante-quatre* maisons de son Institut :

« Mes petits enfants,

» J'ai soixante-dix-huit ans : c'est un grand âge ; j'en sens le poids et il m'avertit de penser à ma fin, qui ne peut plus être éloignée.

» Je considère comme terminée l'œuvre que Dieu m'avait donnée à accomplir, et j'ai l'assurance d'être dans l'ordre de sa volonté en consacrant ce qu'il lui plaira de m'accorder de vie à me préparer, dans la retraite et dans la prière, à ma mort et à mon éternité.

» Je vous dis adieu pour toujours.

» Absent de corps, je conserverai mon affection à la Petite Famille.

» Priez beaucoup pour moi, mes petits enfants, comme je prierai beaucoup pour vous.

» Je demande à Dieu de vous bénir.

» Votre Père,

» LE PAILLEUR, prêtre. »

Notre-Dame d'Ay. — Il y a dans le Haut-Vivarais, non loin de la riche et industrielle cité d'Annonay, un très ancien sanctuaire dédié à la sainte Vierge, très vénérable et très vénéré dans la contrée. On y vient de toute part, de l'Ardèche, du Dauphiné, de la Loire et de la Haute-Loire en pèlerinage. Placé au centre de plusieurs diocèses, les foules y sont nombreuses pendant toute la belle saison surtout. Il convenait donc que l'antique sanctuaire sortît du rang modeste qu'il avait jusqu'ici occupé et prît place parmi ceux d'un rang supérieur. Il convenait que l'antique image de Notre-Dame D'Ay fût rangée parmi les Vierges illustres dont l'Eglise consacre la dignité liturgique en plaçant sur leur front le diadème de la puissance souveraine, et voilà pourquoi Notre-Dame d'Ay a été solennellement couronnée le 20 juillet, dans une assemblée de dix évêques et en présence d'une foule immense de fidèles accourus de plusieurs départements.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 23 AOUT 1890

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT D'AOUT)



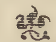
Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger
Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires
Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

S'adresser, pour les abonnements,
à M. le Directeur de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains
de Notre-Dame de Chartres (Eure-et-Loir).

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — Cathédrale. — Le 24 août, treizième dimanche après la Pentecôte, fête de Saint-Barthélemy, offices aux heures ordinaires. Après les Vêpres, entre les Complies et le Salut, procession annuelle en l'honneur de la Sainte-Vierge, en action de grâces, 1° de la cessation du choléra (1832); 2° de la complète restauration de la cathédrale après l'incendie de 1836. — Le jeudi, 28, adoration réparatrice.

Chapelle de Bon Secours. — Le mardi 26 août, Monseigneur consacrera la Chapelle des Sœurs de Bon-Secours. La cérémonie commencera à 8 heures. — Le soir, à 3 h. et demie, Sermon par M. le Curé de Rambouillet et Salut solennel donné par Monseigneur.

Chapelle de N.-D. de la Brèche. — Le mardi, 26, à 8 heures, messe pour l'Association de Saint-François de Sales.

Paroisse de Saint-Pierre et de Saint-Aignan. — Le 24 août, offices aux heures ordinaires et après les Vêpres, procession en l'honneur de la Sainte-Vierge, comme à la Cathédrale et pour les mêmes causes.

Châteaudun. — Le 28, fête de Saint-Augustin, à 8 heures, messe pour l'Association des Mères chrétiennes.

Nominations dans le clergé.

— M. l'abbé Cuni, supérieur du Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou, a été installé chanoine honoraire le 22 août.

Ont été nommés par décision épiscopale :

— Professeur de philosophie au Grand-Séminaire : M. l'abbé Bouvet, précédemment professeur à Saint-Cheron.

— Professeur de rhétorique au Petit-Séminaire de Nogent, M. l'abbé Lebel précédemment curé de Saint-Aubin.

— Professeur à Saint-Cheron, M. l'abbé Boulard.

— Vicaire de la cathédrale, M. l'abbé Bouillet, précédemment vicaire de Bonneval.

— Vicaire de Bonneval, M. l'abbé Pichois, précédemment professeur à Nogent.

N° 10. 23 Août 1890.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 23 Août. Saint Philippe Béniti, 1285. Les miracles de Jésus-Christ et les miracles des Saints.

Trois circonstances caractérisent les miracles de Jésus: la puissance divine qui les produit, la bonté qui les motive, et enfin la modestie du thaumaturge, qui, le prodige accompli, impose le silence aux témoins ou disparaît pour échapper aux ovations des foules. Un trait de la vie de Saint Philippe nous montre, à ce point de vue, entre le Maître et le disciple, une parfaite concordance de puissance, de bonté et de vertu. Sur la route de Rome, il fit un jour la rencontre d'un lépreux presque nu qui vint implorer sa bienfaisance : le saint n'avait aucun argent sur lui; mais la vue de ce malheureux ayant pénétré son âme d'une irrésistible pitié, son ingénieuse charité lui inspira une pensée héroïque : « Je n'ai ni or, ni argent, lui dit-il, mais vous aurez tout ce que je puis vous donner. » Et se retirant à l'écart, il se dépouille de sa tunique de dessous et revient en revêtir lui-même les membres nus du mendiant. Au contact de ce vêtement, celui-ci fut guéri, et la lèpre disparut en un instant de tout son corps. Épouvanté de cette merveille, le saint veut exiger du miraculé un silence absolu sur cette rencontre. Mais la reconnaissance fut plus forte chez celui-ci que l'humilité chez celui-là; et bientôt toute l'Italie connut et invoqua la puissance miraculeuse de Saint Philippe.

D. G.

— **Pèlerinage national.** — Partis de Paris : treize trains : mille malades. Partis d'ailleurs, douze trains. Cent personnes environ de notre diocèse sont à Lourdes.

LETTRE

DE

Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

DONNANT COMMUNICATION

AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DE SON DIOCÈSE

D'UN

NOUVEAU RESCRIT DU SAINT-OFFICE

RELATIF A L'AFFAIRE DE LOIGNY

(Suite) (1).

III

Donc, d'abord se taire. Ensuite se dissoudre. La dissolution, comme le silence, est absolument obligatoire.

Est-il permis d'établir dans un diocèse un Ordre, une famille religieuse, sans et contre l'Ordinaire? En aucune sorte. Qui ne connaît sur ce point le célèbre décret d'Urbain VIII? « Nous défendons d'ériger, de fonder, d'instituer, n'importe comment, de nouveaux monastères, collèges, maisons, couvents et autres lieux réguliers de cette sorte (le Pape multiplie les expressions pour atteindre toutes les formes de la vie régulière), *nisi de expressâ Ordinariorum licentiâ*, si ce n'est avec la permission expresse des Ordinaires. » (2) Qui ne sait que le concile de Trente a édicté les mêmes prescriptions et défendu formellement d'ériger de telles maisons, *sine episcopi in cujus diœcesi erigenda sunt licentiâ prius obtentâ*, sans avoir obtenu préalablement la permission de l'évêque du lieu (3). Combien plus contre sa défense formelle et réitérée!

Or, de quoi s'agit-il à Loigny? D'une grande œuvre, « la grande œuvre de Loigny »; d'un Ordre nouveau, « le grand Ordre du *Sacré-Cœur de Jésus Pénitent* ». La mission de cet Ordre est de hâter l'avènement de l'élu de Dieu, « le Roi du Sacré-Cœur » de qui dépend le salut de la France et de l'Eglise (4). Un tel Ordre

(1) On a vu dans la première partie de la lettre épiscopale insérée au supplément du 16 août, pourquoi la visionnaire de Loigny et ses adhérents doivent se taire.

(2) Urb. VIII. Const. XXV.

(3) Ses. 25, *De regularibus*, cap. III.

(4) Message dicté par Notre-Seigneur.

évidemment est atteint par les prescriptions d'Urbain VIII et du saint concile de Trente. Mais qu'est-il besoin de textes et de prohibitions spéciales?

Que disent-ils pour se proclamer indemnes? Qu'ils sont laïques et n'ont fait jusqu'ici qu'un établissement provisoire? Mais les laïques sont-ils exempts de la juridiction épiscopale? Et le provisoire peut-il s'éterniser? Quoi! sous prétexte qu'on est laïque et qu'on s'installe provisoirement, une officine de révélations suspectes et de thaumaturgie douteuse pourrait ainsi se constituer sous les yeux de l'évêque impuissant! On pourrait bâtir, malgré ses défenses, une maison et une chapelle, et non seulement y appeler, y réunir des adhérents pour s'y livrer en commun à des exercices religieux, plus ou moins mystérieux, mais encore sortir de là et faire irruption par la presse dans le public, agiter les consciences par des appels, des quêtes, des révélations de toute sorte, et l'évêque n'aurait rien à y voir! Le droit commun, disent-ils! Mais le droit commun, c'est l'autorité épiscopale, le gouvernement des diocèses, et non pas l'anarchie. On peut en appeler de l'Ordinaire à Rome; mais les mesures disciplinaires prises par l'évêque n'en sont pas moins exécutoires.

IV

Donc, se taire et se dissoudre, voilà, devant les prohibitions de l'Ordinaire, le devoir certain. Combien plus devant les prohibitions émanées de Rome! Car Rome, par quatre fois, a confirmé les sentences de l'évêque. Que sont, en effet, les Congrégations romaines? Des autorités constituées par le Pape lui-même. Qu'est-ce en particulier que le Saint-Office? Tandis que les autres congrégations romaines ont pour président un cardinal, délégué du Pape, il est vrai, le Saint-Office a pour président le Pape lui-même. Un jugement du Saint-Office est donc un jugement rendu au nom du Pape. Lui résister, c'est résister au Pape lui-même. En appeler du Saint-Office au Pape, c'est en appeler du Pape au Pape. En tout cas, le principe général revient ici, avec une force nouvelle : L'appel ne suspend pas l'effet des mesures disciplinaires prises, dans la limite de leurs droits, par les autorités hiérarchiques. Et la soumission préalable, en matière disciplinaire, est de rigueur, et n'entraîne ni « un schisme » dans l'Église, ni un déplacement de l'autorité, ni « un attentat contre l'autorité du Saint-Père » : c'est l'ordre légitime et régulier des choses.

Mais, par une subtilité connue, ils veulent distinguer ici entre le Saint-Office et le Pape. Et les vrais enfants du Pape, prétendent-ils, ce sont eux; les rebelles, ce sont les cardinaux! les cardinaux qui usurpent sur le Pape et se substituent au Pape. Voilà le

crime, le schisme, dont ils accusent le Saint-Office. Ecoutons-les :

« Une secte entoure le Pape, et le tient comme prisonnier dans le Vatican, ne le laissant pas aborder par ceux qui ne leur plaisent pas, lui cachant tout ce qu'on veut qu'il ignore. » Or dans un écrit annexé à ce fameux « Message au Souverain Pontife dicté par Notre-Seigneur Jésus-Christ à Marie-Geneviève du Sacré-Cœur (Mathilde Marchat) le 19 février 1888 », on lit ceci : « M. le comte Vérité de Saint-Michel ayant obtenu une audience privée du Saint-Père, à la date du 20 avril 1888,... a obtenu de Sa Sainteté l'autorisation de présenter sa défense (la défense de Mathilde Marchat) devant le Saint-Office. Ensuite il lui a présenté le *Message* qui est reproduit ici, et même en a commencé la lecture. Bientôt le Saint-Père l'a fait interrompre, en lui disant qu'il était fatigué. Il lui a dit de s'adresser au Cardinal-Vicaire et de le prier de présenter cette cause *à l'examen de la Sacrée Congrégation.* »

Voila donc un défenseur de la voyante de Loigny, non pas tenu à l'écart, mais en rapport personnel avec le Pape, et voilà le Pape qui renvoie lui-même cette cause au jugement du Saint-Office. Comment donc prétendre que le Pape y est étranger, et qu'il y a ici « l'Église sans le Pape ? »

Mais, disent-ils, le Saint-Office n'a pas fait son rapport au Pape. — Ignorent-ils, ou feignent-ils d'ignorer que *tous* les actes et décrets du Saint-Office, nous disons *tous*, avant d'être publiés, sont soumis à l'approbation du Saint-Père, même quand on ne juge pas à propos d'en faire mention ? Le Saint-Office a donc ses règles ; il les a suivies, et l'autorité de ses sentences demeure pleine et entière. Il ne faut d'ailleurs pas confondre entre le Pape prononçant *une définition dogmatique ex cathedrâ*, et le Pape faisant, par lui-même ou par un tribunal constitué par lui et investi de son autorité, *un acte disciplinaire* et de gouvernement.

Mais non, et Mathilde Marchat exige absolument que le Pape, de sa personnne, intervienne ; elle entend faire marcher le Pape ; et si le Pape ne marche pas, c'est qu'il est dominé, osent-ils dire, par une secte de rationalistes, de libéraux et de francs-maçons, usurpateurs schismatiques et sacrilèges de son autorité ! L'énormité de telles audaces et de telles injures devrait à elle seule éclairer les égarés, et surtout avertir les personnes sincères que leurs publications troublantes pourraient inquiéter. Mais voici bien mieux. C'est la Sainte Vierge elle-même qui leur défend d'obéir ! Quoi ! la Sainte Vierge elle-même viendra prendre la peine de renverser l'ordre établi dans l'Eglise par son divin Fils, et au lieu de dire : Soumettez-vous ! elle dira : Révoltez-vous ! Et Notre Seigneur fera de même ! Comment ne voient-ils pas d'ailleurs

dans quel cercle vicieux ils se placent ? Ces ordres prétendus de Notre Seigneur et de la Sainte Vierge, c'est précisément cela qui est en question ; en les mettant en avant, en les déclarant réels, en s'obstinant dans la désobéissance en conséquence de ces ordres, ils jugent, et dans leur propre cause, eux qui doivent être jugés ! Mais se substituer ainsi soi-même à l'autorité constituée, qu'est-ce que c'est, sinon l'essence de toute révolte et la logique de tout révolté ? Une des marques ordinaires de la réalité des communications surnaturelles, c'est l'humilité et la docilité ; mais ici que voyons-nous ? L'orgueil, l'audace et la rébellion.

Ils disent qu'ils se soumettront au Pape, et il semble qu'ils prennent d'avance leurs précautions contre le Pape lui-même. En effet, la voyante, Mathilde Marchat, qui s'intitule toujours « religieuse », et comme telle se nomme « Marie-Geneviève du Sacré-Cœur », vient de publier une « Réponse à ses persécuteurs », dans laquelle elle « déclare maintenir tout », et « jure d'obeir à Dieu plutôt qu'aux hommes ». N'y a-t-il pas là de quoi éluder la parole du Pape, s'il croyait devoir parler lui-même personnellement, au lieu de parler, comme il vient de le faire encore, par le Saint-Office ?

Mais à Nous-même on vient d'écrire. Et qui ? Notre-Seigneur en personne ; lequel nous traite avec grand respect : « Je le dis en vérité à *Votre Grandeur :* Marie-Geneviève du Sacré-Cœur (Mathilde Marchat) est véritablement la nouvelle Marguerite-Marie... la nouvelle Jeanne-d'Arc après laquelle les Français soupirent comme autrefois les Patriarches soupiraient après ma venue... » et plus loin : « Elle ne se rétractera jamais, elle ne mentira jamais ; elle ne se taira pas ; elle n'obéira *qu'à moi.* » Il est clair que cette fin de non-recevoir pourrait être opposée au Pape lui-même.

Diront-ils que nous les calomnions, eux qui se sont déclarés « enfants soumis du Saint-Père, attendant de lui un ordre, une » direction, pour s'y conformer de tout leur cœur ? » (1) Eh bien, s'ils sont sincères et dociles, s'ils n'attendent vraiment qu'un ordre, une direction du Pape, Dieu soit béni ! et ils vont maintenant édifier autant par leur soumission qu'ils ont scandalisé jusqu'ici par leur rébellion. Cet ordre, cette direction du Saint-Père, ils ne veulent pas les voir dans les réponses réitérées du Saint-Office, bien que l'approbation du Saint-Père, sans être mentionnée, ait été certainement donnée à ces actes : eh bien ! voici des documents où il leur sera de toute impossibilité de ne pas voir cette approbation.

(1) *Réponse aux attaques contre l'œuvre de Loigny par un catholique de Lyon*, p. 4.

Le premier de ces documents, c'est le décret qui vient de mettre leurs écrits à l'index. Les feuilles publiques ont donné le texte de ce décret, et l'approbation du Saint-Père s'y trouve formellement exprimée. Voilà donc le Saint-Père qui met à l'index leurs écrits, les écrits qui prétendent justifier leur révolte : peuvent-ils continuer à dire que le Saint-Père ne leur donne par là ni « un ordre » ni « une direction ? » et qu'il ignore leur cause, et que « toutes les décisions de Chartres et du Saint-Office pour la grande cause de Loigny ont été prises *à l'insu du Pape ?* »

Mais Nous, pour les pousser dans leurs derniers retranchements, et leur enlever tout prétexte même d'une plus longue résistance, Nous avons demandé au Saint-Office si nous pouvions affirmer, — ce que d'ailleurs tous les canonistes savaient bien, puisque c'est la règle, — que les rescrits du Saint-Office relatifs à cette affaire ont été réellement soumis à l'approbation pontificale. Son Eminence le cardinal Monaco vient de Nous répondre :

« Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

» Les décrets et actes du Saint-Office étant *tous* soumis, avant d'être publiés, à l'approbation du Souverain Pontife, rien ne s'oppose à ce que, dans la Lettre pastorale que Vous préparez, Vous fassiez connaître que les décisions portées par ce Tribunal suprême contre Mathilde Marchat et ses fauteurs ONT ÉTÉ APPROUVÉS PAR LE SAINT-PÈRE, puisque vous le jugez opportun pour briser enfin leur contumace.

» Recevez tous nos vœux pour votre prospérité.

» De Votre Grandeur,

» Le très dévoué en N.-S.

» R. Card. MONACO.

» Rome, le 12 août 1890. »

Oh ! diront les âmes pieuses : Pas d'échappatoires maintenant, la soumission des révoltés est certaine. Hélas ! non, et quant à Nous, nous aurons fait tout le possible, sans doute, mais qu'ils nous démentent, qu'ils nous démentent, si nous nous trompons sur leurs dispositions, Nous conservons encore de grandes craintes ; car voici la théorie singulière à laquelle ils ont déjà recours : Nous la trouvons dans la « Réponse d'un curé de campagne à une lettre écrite contre l'œuvre de Loigny par un supérieur de grand séminaire ». Ce supérieur est celui du grand séminaire de Laval. Révolté par les élucubrations qu'on lui adressait, cet ecclésiastique avait écrit en effet à M. le comte Vérité de Saint-Michel une lettre des plus énergiques. Dans la réplique du curé de campagne nous lisons le passage suivant : « Depuis la révélation par laquelle saint

Paul a été appelé à l'Apostolat et a connu toute la doctrine de l'Évangile, afin qu'il fût bien établi par un illustre exemple, consigné dans les divines Écritures, que Notre-Seigneur *continue a gouverner son Eglise* pour ainsi dire *côte à côte avec le Pape et les évêques*, Notre-Seigneur n'a pas cessé d'instruire, d'avertir et de diriger ses ministres. »

On voit quel parti l'illusion et l'orgueil pourraient tirer de ces théories, de ce gouvernement de l'Église à côté des autorités hiérarchiques, et de cette *direction* des ministres de l'Église, y compris le Pape lui-même, *par des révélations particulières ;* et quelle est enfin la gravité, à un certain point de vue, de cette question de Loigny.

V

Mais c'est assez, et en vérité, il y a bien lieu de dire : *Roma locuta est, causa finita est :* la cause est finie. Plaise à Dieu que Nous puissions ajouter : Et l'erreur aussi ; *Utinam finiatur error !* Mais nous reconnaissons toutes les raisons du monde impuissantes à agir sur certains esprits. S'être mis dans la tête que Dieu même commande la révolte, quand on en est là, rien n'y fait. Puisse Dieu éclairer et toucher ces âmes si obstinément rebelles, nul n'en sera plus heureux que Nous ; mais ce miracle de bon sens et de sincérité ne se voit guère. Toutefois, la grâce de Dieu a ses moments : si ceux que nous adjurons ici nous donnaient enfin le consolant spectacle d'un retour simple et sincère, combien nous bénirions Dieu !

Aux époques troublées comme la nôtre, ces phénomènes d'hallucination ou de supercherie ne sont pas rares. La conduite à suivre dans les affaires de cette nature, la voici : ni crédulité aveugle, ni incrédulité systématique.

Poser en principe général que « le miracle n'est pas, le surnaturel n'est pas ; » c'est la formule rationaliste bien connue, c'est la négation même du christianisme ; c'est une logique intempérante et faible, comme toutes les choses excessives. De ce qu'il s'est glissé des légendes dans l'histoire, il ne s'ensuit nullement qu'il ne puisse y avoir aucun surnaturel dans l'histoire ; de ce qu'il y a de faux miracles, il ne s'ensuit pas qu'il n'y en a pas de vrais. Le christianisme a des bases métaphysiques, mais il a aussi des bases historiques, et il n'est lui-même qu'un grand fait historique, surnaturel et miraculeux. Qu'on le sache donc ou qu'on ne le sache pas, que l'on comprenne ou non la portée de telles déclarations : « Pas de miracle, pas de surnaturel », quand on se permet de les émettre d'une façon absolue et sans réserve, on attaque le christianisme lui-même à la racine. « Mais, s'écriait Fénelon, n'y a-t-il donc qu'à refuser de croire pour s'ériger en

esprit fort ? N'est-on pas aussi faible et aussi aveugle en ne pouvant pas croire ce qui est, qu'en supposant ce qui n'est pas ? » Et certes, par là, Fénelon n'entendait pas « autoriser une vaine crédulité pour de creuses visions ».

Pour conclure tout ceci, à un point de vue général, qu'on Nous permette de citer la page suivante :

« A Dieu ne plaise que nous attristions la piété ! Non, mais ne permettons pas cependant qu'elle s'égare par ce goût de l'extraordinaire et du prodigieux, jusqu'à l'illusion de l'extravagance, jusqu'à la présomption et l'inertie.

« Tenter Dieu, c'est aujourd'hui, dirait-on, l'attrait périlleux de certaines âmes, et il est plus d'une manière de le tenter. Il y en a qui, au lieu de lutter virilement, se croisent les bras et disent : Dieu est là ! Dieu fera un miracle ! et croient avoir tout dit. Messieurs, on ne répare rien, on ne sauve rien par de telles confiances. Il y en a qui, plus téméraires encore, multiplient les fautes, les défis à l'impossible, et se jettent, pour ainsi dire, du haut du temple, comme si Dieu avait promis d'envoyer ses anges pour les recueillir dans leur chute. Messieurs, on se brise par de pareilles témérités. Il y en a enfin qui sont entrés, semble-t-il, dans les conseils de Dieu, qui connaissent ses desseins sur l'Eglise et sur la France et, appliquant à des épreuves particulières des promesses générales, annoncent tour à tour la victoire ou la ruine ; et quelquefois, la victoire ou la ruine par tel homme, par tel moyen, pour tel jour et telle heure ! Messieurs, Dieu fera ce qu'il vondra, ce que nous mériterons qu'il fasse, et peut-être même ce que nous n'aurons pas mérité ; mais son secret est à lui et ce n'est pas à nous de lui prescrire ce qu'il doit faire. Il n'arrivera que ce que Dieu permettra, sans aucun doute ; mais que permettra-t-il ? Tremblons qu'il ne veuille encore nous châtier pour nos témérités, notre égoïsme et nos mollesses ; et pour mériter qu'il nous sauve, travaillons de toutes nos forces, et par tous les moyens de prudence humaine et de sagesse chrétienne, à nous sauver nous-mêmes. Prions, espérons, mais surtout agissons, car d'ordinaire la coopération de l'homme doit s'ajouter à l'opération divine. S'il n'en était pas de la sorte, le dogme chrétien de la Providence ressemblerait trop au fatum des païens, et l'homme n'aurait plus qu'à attendre, les bras croisés, les arrêts du destin.

« Restons, Messieurs, dans la forte simplicité de la foi évangélique ; évitons les défaillances, les présomptions et les chimères ; soyons chrétiens et soyons hommes. Aimons l'Église, cette mère de nos âmes, et montrons-nous reconnaissants des lumières qu'elle nous donne ; reconnaissants et en même temps dociles ; et, si

nous l'aimons, ne nous contentons pas de compatir, par nos gémissements et nos larmes, aux maux profonds qu'en ce moment elle endure ; sachons lui offrir un viril concours, et au besoin, de généreux sacrifices. Servons, d'un effort non moins résolu et non moins efficace, notre chère patrie ; comprenons ce qu'elle exige de nous pour se relever, se refaire, se guérir. En un mot, soyons une génération énergique et dévouée, intelligente et capable, croyante et agissante, qui comprenne les besoins et la marche des agitations humaines, et ne s'en montre pas plus effrayée qu'il ne convient à ceux qui doivent puiser dans les lumières de la foi quelque chose de la sagesse et de la patience de Dieu, et qui, sans recourir à de vains et suspects oracles, peuvent trouver dans l'histoire de leurs pères et dans les souvenirs du passé les secrets de la Providence et les espérances de l'avenir. » (1).

A CES CAUSES :

Au nom du Souverain Pontife, et selon le mandat formel qui nous en a été donné par Son Éminence Mgr le Cardinal Monaco, Secrétaire-général du Saint-Office,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

1° Nous enjoignons à la communauté des Sœurs de Loigny, dites du *Sacré-Cœur de Jésus Pénitent*, de se dissoudre ; et à Mathilde Marchat en particulier de ne plus porter ni le nom ni l'habit religieux ;

2° Nous défendons à la même Mathilde Marchat, et à ses adhérents, de répandre dans le public, par la voie de la presse, ou autrement, les prétendues révélations dont elle se dit favorisée ;

3° Nous défendons, sous peine de suspense, à tout prêtre, de quelque diocèse qu'il soit, d'entretenir aucune relation personnelle ou épistolaire avec la prétendue voyante.

4° Nous confirmons les autres ordonnances portées dans cette cause par notre vénéré prédécesseur.

Fait à Chartres, en Notre Palais épiscopal, sous Notre seing et le sceau de Nos armes, et le contre-seing du Secrétaire Général de notre Evêché.

Le 16 août 1890.

† FRANÇOIS, *évêque de Chartres.*
Par mandement.

ROUSSILLON, *Chan., Sec. Gén.*

(1) *Lettre sur les Révélations et les prophéties contemporaines,* par Mgr Dupanloup.

Pensionnat de jeunes filles dirigé à Auneau par les religieuses de la Présentation de Tours.

On nous prie d'insérer la lettre suivante :

— Monsieur le Directeur, cet établissement me semble mériter l'attention des familles. La maison est grande et bien aérée, quoique placée au centre de la ville ; par son mur d'enceinte, elle touche à la plaine. Elle possède une vaste cour où les enfants peuvent se livrer à leurs jeux et prendre à leur aise leurs joyeux ébats ; en outre les religieuses et leurs pensionnaires ont leur entrée libre dans le parc du château où elles peuvent faire de charmantes promenades quand la maîtresse est absente comme quand elle réside. Il y a là, en dehors des soins délicats qu'on donne à la santé, une garantie de salubrité qu'on ne trouve pas toujours ailleurs au même degré.

Je pense que l'instruction y est au niveau des meilleurs établissements et un savant laïque, pas du tout clérical, ayant interrogé sur tous les points de l'instruction primaire une enfant sortie de leur école, osa la mettre au-dessus de tous les enfants d'Auneau élevées à Chartres dont j'estime pourtant beaucoup toutes les institutions de filles ; j'ajouterai que la religieuse qui tient la classe donne des soins tout particuliers aux enfants les plus disgraciées de la nature.

La tenue des enfants me semble parfaite : à l'église elles sont édifiantes, et si vous entrez dans la classe en un moment où la maîtresse serait absente, vous les trouverez aussi tranquilles et silencieuses que quand elle est présente, elle obtient ce résultat sans en punir aucune, preuve que leur bonne tenue repose sur un fondement solide.

La supérieure peut étudier à fond le caractère de chacune des enfants de sa petite troupe et varier ainsi la manière de les conduire. Elle les aime comme une mère et sait s'en faire aimer. Ayant ainsi la clef de leur cœur, elle peut, par ce moyen, les conduire au bien et les y ramener lorsqu'elles s'en écartent ; n'est-ce pas là un des grands secrets d'une bonne éducation ?

En dehors des travaux à l'aiguille, on leur enseigne quelques arts d'agrément ; le dessin, la musique instrumentale et vocale. Tout le monde n'est pas juge des progrès qu'elles y font, mais chacun peut apprécier la manière dont elles chantent pendant les exercices du carême, du mois de Marie et autres circonstances ; elles rendent ces cantiques si pieux avec beaucoup d'expression ; on voit qu'elles goûtent les sentiments qui y sont exprimés, ce qui peut leur être très utile dans la pratique, car un chant pieux vaut le plus touchant sermon.

Le prix de la pension est de 400 francs, prix modique par le temps qui court et peut-être trop peu élevé à une époque où l'on n'estime les choses que par ce qu'elles coûtent. Mais on a voulu mettre l'éducation chrétienne à la portée du plus grand nombre possible de bourses. J'ajoute que le marché d'Auneau est devenu tellement considérable qu'il donnne à beaucoup de parents la facilité de voir toutes les semaines leurs chères enfants.

POPOT,
Chanoine honoraire,
ancien curé d'Auneau.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

L'Assomption de la Sainte Vierge. — Cette fête, plus que toute autre, nous rappelle la royauté de la Sainte Vierge. Nous disons à l'Introït de la messe en nous adressant au Seigneur : « La Reine s'est assise à votre droite dans un vêtement d'or, couverte d'ornements variés ».

En notre cité chartraine, la ville de Marie, la solennité consacrée ainsi à l'Exaltation de la Sainte-Vierge a nécessairement un grand éclat. Nous qui, chaque jour, dans sa basilique, voyons s'accomplir les rites sacrés devant le chef-d'œuvre de statuaire tant admiré comme mémorial de l'Assomption, comment ne serions-nous pas prêts à entourer de toutes sortes d'honneurs le mystère de Marie morte d'amour, ressuscitée sans avoir subi la corruption, montée au ciel ? Les offices du jour manifestent bien les sentiments de notre population chrétienne sur ce point. La procession, dite du vœu de Louis XIII, est admirablement suivie. La dévotion à Marie fixe les regards sur tout ce qui se rattache davantage à son culte. Comme on aime à contempler, dans son passage au milieu de la ville, la magnifique châsse contenant le très précieux *Voile* de Notre-Dame et à vénérer cette insigne relique ! Le cortège formé par le clergé et les congrégations, prie et invite à la prière ; le long défilé est intéressant à voir ; l'attention des cœurs se porte de toutes parts sur l'auguste Mère et les bénédictions que la présence de son saint Voile nous promet.

Un temps superbe a favorise, cette année encore, notre procession dans la ville. Monseigneur la présidait en bénissant ses diocésains. Devant Sa Grandeur marchait, revêtu des insignes épiscopaux, un protonotaire apostolique ; c'était le digne Prélat qui, la veille, avait parlé dans une réunion de charité, en faveur de la cathédrale de Tunis.

Au retour de la Procession, nous avons eu un excellent sermon

sur la royauté de la Sainte-Vierge. Le prédicateur, M. l'abbé Béguin, curé de Nonvilliers, a dit, dans la première partie de son discours, les caractères de cette royauté ; la seconde partie nous a montré spécialement Marie comme reine de la France.

Pèlerinages. — Nous avons remarqué le jour de l'Assomption, près de Notre-Dame de Chartres, beaucoup de personnes étrangères à la ville. Les pèlerins du reste sont nombreux à cette époque des vacances. Signalons entre autres, ceux du 20 août : vingt-sept jeunes prêtres de la Société des Missions étrangères ; avant de quitter la France pour se diriger vers les missions d'Orient, ils sont venus recommander à Notre-Dame de Chartres leurs travaux apostoliques.

— Nous parlerons de la retraite ecclésiastique dans le prochain numéro.

La cathédrale de Tunis. — La veille de l'Assomption, Mgr Gazzaniol, vicaire-général de Son Eminence le cardinal Lavigerie et curé de Tunis (Afrique), a été autorisé par Monseigneur l'Évêque de Chartres, à réunir au palais épiscopal les membres de la conférence de Saint Vincent de Paul et à les entretenir d'une œuvre que nous avons nous-même à faire connaître. Il a déjà été dit, dans la *Voix de Notre-Dame*, que la construction d'une cathédrale était commencée à Tunis. Elle sera dédiée à Saint Vincent de Paul et va s'élever là où ce grand Saint fut vendu comme esclave ; sur le terrain même où l'on essaya ses forces comme celles d'une bête de somme ; en ce lieu, témoin de l'une des plus grandes merveilles de sa charité, et où l'un de ses disciples éleva un premier oratoire.

Le vénéré Prélat, curé de Tunis, a été chargé par le Souverain Pontife, de l'érection de la future cathédrale. C'est aux pieds de Notre-Dame de Chartres qu'il a voulu commencer la pieuse et laborieuse campagne qu'il entreprend pour obtenir des ressources suffisantes. Un membre de la conférence de Saint Vincent de Paul de Chartres qui a bien voulu nous transmettre les renseignements qu'on vient de lire, termine sa lettre par les réflexions suivantes sur l'œuvre de Mgr Gazzaniol. « C'est là une œuvre française entre toutes, surtout parce qu'elle est catholique et que, fille aînée de l'Église, notre France a tous les titres et tous les droits, — nous ajouterons tous les devoirs, — d'édifier à Tunis la cathédrale destinée à perpétuer la mémoire des sacrifices faits, pour la Foi, par l'un de ses plus héroïques enfants, sur ce sol même, et par la phalange héroïque des Français qui continuèrent son œuvre.

Si pauvre qu'elle soit, et malgré la grandeur de ses charges, la conférence de Chartres a tenu à s'associer à l'œuvre entreprise par Mgr Gazzaniol.

Espérons que, pour humble qu'il soit, son effort sera centuplé par les œuvres sans nombre dont Saint Vincent — « ce géant de la charité » — est le père et le protecteur en notre cher pays de France; les fils, nous en sommes sûrs, contribueront ainsi à payer à leur père, la dette de leur filial amour, de leur chrétienne reconnaissance. »

Le service pour Mgr Regnault. —, Ce service anniversaire avait été retardé d'une quinzaine de jours et fixé au commencement de la retraite pastorale. Grâce à cette mesure, environ la moitié du clergé diocésain put participer à la cérémonie funèbre. Plus de deux cents prêtres entouraient le catafalque. Pusieurs membres de la famille de notre évêque défunt étaient au premier rang des fidèles. Des délégations de toutes les communautés religieuses étaient groupées dans la grande nef.

Mgr Lagrange a officié pontificalement. Les chants ont été majestueux, comme le réclamait une circonstance aussi solennelle. On sentait que l'imposante assemblée rendait hommage à la mémoire d'un pieux Pontife qui n'a jamais demandé que des prières comme marque de reconnaissance filiale.

Le cyclone de Dreux. — Depuis quelques jours les feuilles publiques de notre région donnent des détails navrants sur les désastres causés à Dreux et aux environs par le cyclone du 18 août.

C'est lundi, entre 9 heures et 10 heures du soir, qu'a eu lieu cet évènement sinistre. Une personne a été tuée, et il y a eu plusieurs blessés. Les dégâts matériels sont évalués jusqu'ici à plusieurs centaines de mille francs.

Dès les premières nouvelles arrivées de Dreux, Chartres s'est ému et les autorités civiles se sont transportées aux lieux du désastre. De son côté Monseigneur l'Evêque de Chartres a quitté le séminaire et les exercices de la retraite pour aller porter quelques consolations aux victimes. Le 20, Sa Grandeur était à Dreux et visitait, accompagnée de M. le Curé de la paroisse, les familles éprouvées par le fléau.

Des témoins nous ont dit que de toutes parts avait été très touchant l'accueil fait à l'auguste visiteur. Monseigneur, désirant contribuer largement au soulagement de tant d'infortunes, a laissé dans ce but une somme d'argent à la municipalité de Dreux et une autre à M. le Curé de la même ville; Sa Grandeur a aussi donné une offrande à M. le Curé d'Abondant pour les familles de cette paroisse qui ont eu à souffrir du cyclone.

L'instruction primaire. — *Vœu émis le 11 août 1890, par le Conseil d'arrondissement de Nantes :*

Le Conseil,

Considérant que l'expérience prouve de plus en plus l'insuffisance de l'enseignement de la morale dans les écoles primaires, s'il ne prend comme base essentielle les devoirs envers Dieu et l'obéissance due à sa loi ;

Considérant que cette insuffisance ressort clairement des rapports et des documents officiels par lesquels l'Administration elle-même a voulu se renseigner ;

Considérant, en outre, que le compte-rendu général de la justice criminelle démontre une progression lamentable dans les crimes et délits commis par les enfants et les jeunes gens, dont près de 29,000 ont été traduits devant les tribunaux pendant la seule année 1887 (la dernière dont les résultats aient été publiés) ;

Considérant que les suicides d'enfants et d'adolescents, naguère encore presque inconnus parmi nous, se sont multipliés à tel point depuis plusieurs années, qu'ils ont atteint le chiffre effrayant de 443 pour la même année 1887 ;

Considérant qu'on est d'autant plus fondé à voir une étroite corrélation entre cette douloureuse statistique et le développement du nouveau système d'éducation primaire, que l'instruction morale donnée à l'enfant reste évidemment dépourvue de toute autorité et de toute sanction, si elle ne s'appuie tout d'abord sur les grands principes de l'ordre religieux, notamment : la connaissance de Dieu comme règle de toute justice et comme souverain maître des hommes, la pleine obéissance due à sa loi, la nécessité d'une vie future où chaque créature entre dans la destinée définitive qu'elle s'est elle-même préparée ici-bas par ses œuvres ;

Considérant qu'une pareille situation révèle un péril social et national de la plus haute gravité, qu'il est urgent de conjurer ;

Considérant que le Conseil est fondé d'une façon plus spéciale à donner son avis sur les questions intéressant particulièrement l'arrondissement de Nantes ;

ÉMET LE VŒU que, dans les Ecoles primaires de l'arrondissement, la morale ne reste pas séparée de la religion ; que l'enseignement des devoirs envers Dieu y soit pris comme base fondamentale et nécessaire de tous les devoirs qui incombent à l'homme ; et qu'à cet effet les lois sur l'instruction publique reçoivent toutes les modifications nécessaires.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

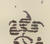
Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.



SAMEDI 6 SEPTEMBRE 1890

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE SEPTEMBRE)



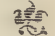
Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger
Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires
Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

S'adresser, pour les abonnements, à M. le Directeur de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de Chartres (Eure-et-Loir).

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 7 septembre, XV[e] dimanche après la Pentecôte, Offices aux heures ordinaires; 1[res] Vêpres de la Nativité; après le Salut, réunion de la Confrérie et procession.

Fête et Octave de la Nativité de la Sainte-Vierge du 8 au 15 septembre. — Le lundi 8, une seule Grand'Messe, à 10 heures. Après les vêpres, sermon par le R. P. Dammans, S. J., prédicateur de l'Octave. — Tous les jours de l'Octave; messe à 8 heures au maître-autel, pendant laquelle la Sainte-Châsse sera exposée à la vénération des fidèles jusqu'à la fin de la messe du Chapitre, excepté le jeudi. Le soir à 8 heures, sermon suivi de la bénédiction du Saint-Sacrement. — Le jeudi 11, Adoration mensuelle. Exposition du Saint-Sacrement avant la Messe de 6 heures. A 4 heures et demie, Adoration Réparatrice. Sermon à 8 heures, suivi du salut solennel. Indulgence plénière. — Le dimanche 14, Fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix. Les deux grand'messes aux heures ordinaires. Après les vêpres, sermon et quête en faveur de l'OEuvre des Campagnes. — Le lundi 15, jour de l'Octave, après les vêpres, sermon et salut solennel de clôture par Monseigneur l'Evêque. Après la bénédiction, procession aux flambeaux à la Crypte, station à la chapelle de Notre-Dame de Sous-Terre.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — XV[e] dimanche après la Pentecôte, les Offices aux heures ordinaires. Le matin, à 7 heures, Communion générale réparatrice. — Lundi, fête de la Nativité de la Très Sainte-Vierge, les Offices aux heures ordinaires.

Dreux. — Dimanche 7 septembre, XV[e] après la Pentecôte, les Offices aux heures ordinaires; après les vêpres, procession extérieure en l'honneur de Sainte Eve. — Lundi 8 septembre, Nativité de la Très Sainte-Vierge. Les Offices aux heures ordinaires.

Pèlerinage du Diocèse d'Évreux à Notre-Dame de Lourdes. — Nous signalons le programme suivant aux personnes du diocèse de Chartres qui voudront participer à ce pèlerinage : Départ d'Evreux, le lundi 22 septembre à 1 heure 50 du soir. — Arrivée à Lourdes, le mardi 23 septembre, à 4 h. 15 du soir. — Départ de Lourdes, le vendredi, 26 septembre, à 7 h. 50 du matin. — Arrivée à Evreux, le samedi 27 septembre, à 10 h. 20 du matin.

Arrêt à l'aller et au retour aux gares de La Bonneville, Conches, Le Fidelaire, Lyre, Rugles, Laigle, Sainte-Gauburge, Surdon, Séez, Alençon, Le Mans. — Les heures d'arrêt à ces gares sont indiquées sur le manuel du pèlerinage. — *Prix des Places* (aller et retour) : 1[re] classe, 105 fr.; 2[e] classe, 64 fr. 50; 3[e] classe, 44 fr.

S'adresser à M. le chanoine ODIEUVRE, à Evreux.

Toute demande de billet doit, *sous peine de nullité*, être accompagnée du prix du billet, auquel on est invité à ajouter une offrande. La demande doit, en outre, indiquer : 1° le nom de la personne à laquelle le billet est destiné; — 2° quelle classe elle désire prendre; — 3° à quelle gare elle prendra le train du pèlerinage; — 4° de quelle gare elle partira pour rejoindre le train du pèlerinage.

SOMMAIRE

FLEUR DE SAINTETÉ

La vacance du martyrologe pour aujourd'hui, 6 septembre, est une grâce puisqu'elle nous permet de reporter nos regards émus sur « la Rose mystique », la fleur de sainteté par excellence, celle dont les grâces et les privilèges, les vertus et les mérites composent le plus puissant et le plus suave des parfums ; objet des complaisances divines et attrait séculaire des générations humaines. L'influence pénétrante de cette aimable fleur, en même temps qu'elle ne cesse d'embaumer le catholicisme, envahit peu à peu, pour les étreindre ou les transformer, les religions hétérodoxes. (Qu'on se rappelle les progrès du culte de la Sainte Vierge, par exemple en Angleterre et à Constantinople.) Cette invasion pacifique du culte de Marie est un des caractères qui distinguent les œuvres de Dieu. Elle est en même temps une des plus douces espérances de l'Eglise. Car bien que Dieu, modeste autant que grand, n'ait fait aucune créature, à plus forte raison Marie, pour notre simple admiration, cependant l'œuvre parfaite, impeccable, immortelle est là, qui un jour ou l'autre frappe les regards de l'homme et lui arrache un cri d'admiration, premier hommage et principe d'une dévotion que le temps ne fait qu'accroître. Et, soit logique, soit curiosité, soit plus encore besoin, l'homme est amené de Marie à Dieu, de l'œuvre à l'artisan, de Marie à Jésus, de la fleur au fruit, du sanctuaire de la Divinité au Dieu lui-même, qui ne nous a présenté et donné sa mère que pour mieux conquérir notre esprit et notre cœur.

D. G.

— *La Croix* continue le récit des guérisons obtenues à Lourdes pendant le Pèlerinage national. Celles qui ont été contrôlées et reconnues par les médecins sont, cette année encore, très nombreuses. Les milliers de pèlerins qui se succèdent aux grottes Massabielle, ne les quittent point sans un vif sentiment de reconnaissance envers Notre-Dame.

ESSAI HISTORIQUE
SUR LA DÉVOTION A LA SAINTE EUCHARISTIE
DANS LE DIOCÈSE DE CHARTRES

(Suite)

Ce qui est dit de l'Église de France, s'applique entièrement au diocèse de Chartres; si la foi à la présence réelle y resta intacte, la participation au Sacrement s'y fit insensiblement plus rare, et quand la Révolution éclata, les âmes n'étaient déjà plus aussi fortement trempées pour la lutte. Nos pères ont pourtant, eux aussi, donné de nombreux témoignages d'attachement à leur religion. Beaucoup d'entre eux n'ont pas hésité à affronter la prison et la mort elle-même pour assister aux saints mystères qui se célébraient souvent dans les conditions les plus étranges (1).

C'est sans doute à ces temps malheureux qu'il faut faire remonter l'origine de certains petits médaillons, assez semblables à des reliquaires rustiques, dans lesquels on voit, sous un verre, un mince fragment d'un objet difficile à déterminer, au-dessus duquel s'étend une petite bande de papier portant ces mots: Pain sacré. L'auteur de cet article a trouvé un de ces médaillons dans sa famille et un confrère lui a affirmé qu'il en avait possédé plusieurs.

Est-ce vraiment une parcelle d'hostie consacrée? Cela répugne au sentiment de respect que nous professons pour la sainte Eucharistie; et cependant il n'est guère possible d'en douter. Qu'on se rappelle quelle était la pratique des premiers chrétiens dans les temps de persécution, et on comprendra que les mêmes circonstances aient amené les mêmes résultats. Lorsqu'une persécution éclatait, les fidèles, sachant qu'ils étaient exposés à être privés, pendant des mois, des années peut-être, de la sainte Messe et de la sainte Communion, emportaient dans leur maison des hosties consacrées, et quand la nécessité le demandait, ils se communiaient eux-mêmes. Pendant la Terreur on ne jugea pas à propos d'accorder aux fidèles une faveur aussi extraordinaire; mais n'est-il pas assez

(1) On ne rapportera ici aucun fait particulier, parce qu'il y a lieu d'espérer qu'un récit détaillé de l'époque révolutionnaire ne tardera pas à être livré au public.

explicable qu'on leur ait permis d'avoir en leur possession des parcelles d'hosties consacrées qu'ils conservaient comme la plus précieuse des reliques ? Cela n'était pas bien conforme aux règles de l'Église ; mais dans un temps anormal, les règles ne peuvent pas toujours garder leur inflexibilité, et il y aurait peut-être une sévérité excessive à condamner une pratique qui ne put être inspirée que par l'amour pour la sainte Eucharistie.

Une question se pose ici naturellement: Quel respect doit-on témoigner à ces précieuses parcelles et quel usage en faut-il faire? Aux maîtres dans la science théologique de nous donner la réponse.

Miracles Eucharistiques. -- Si la foi des Chartrains au mystère Eucharistique s'est maintenue aussi ferme à travers les siècles, il en faut faire honneur à leur attachement inébranlable à la doctrine catholique qu'ils ont voulu conserver telle que leurs pères l'avaient reçue des envoyés apostoliques aux premiers âges de l'Église. Mais il est juste de dire aussi que Dieu n'a pas dédaigné d'affermir encore cette foi par des miracles qui durent produire une impression puissante et semble presque ineffaçable sur un peuple au cœur simple et à l'esprit droit.

Le premier de ces miracles remonte au VI[e] siècle, et il eut sans doute en ces temps reculés un grand retentissement, car il nous est rapporté par plusieurs de nos anciens chroniqueurs. Grégoire de Tours (ch. V. 34). Aimoin (T. III. 83), la chronique de Saint-Denis (T. III. 227), et après eux D. Bouquet (T. II. 252) nous disent qu'en l'année 580, au territoire de Chartres, du vrai sang coula du pain sacré de l'autel.

Le XII[e] siècle nous fournit aussi plusieurs de ces miracles que la puissance divine produit de temps à autre pour la plus grande gloire de l'Eucharistie. Nous lisons dans les Annales d'Aquitaine (3[e] partie, ch. 5) qu'en 1180 ou 1181, une jeune fille de Chartres, ayant, à la fête de Pâques, caché dans un mouchoir la sainte hostie qu'elle avait reçue en communiant, celle-ci se trouva convertie en chair. Notre historien Souchet, en rapportant ce fait, dit que la même chose arriva en 1182 à une femme de Montoire sur la limite du diocèse de Chartres, et vers le même temps à un prêtre qui disait la messe en un

lieu dépendant de Saint-Père-en-Vallée (1). Ces miracles, remarque un auteur contemporain, étaient destinés à confirmer la vérité du corps et du sang du Fils de Dieu au Sacrement de l'Eucharistie que combattaient alors les Vaudois et les Albigeois.

Enfin au XVII[e] siècle, un miracle vint aussi dans notre pays confondre l'impiété des Protestants, ces ennemis plus modernes de l'Eucharistie. Ce fait arriva dans la paroisse de Grandville, autrefois du doyenné de Rochefort, aujourd'hui du canton de Janville, et on peut lire encore dans les registres paroissiaux conservés à la mairie du lieu, le récit qui en fut rédigé par le curé au moment même de l'événement. Voici, dans toute sa saveur originale, ce récit d'un témoin dont on ne contestera pas la bonne foi.

« En l'an 1619, le cœur de l'église de Grandville est tombé en ruine, le tout en général, et aussi que le saint ciboire a esté tout englouti et caché de bois, pierre et thuile: néantmoings le ciel, la couppe où repose le corps de Nostre-Seigneur Jésus-Christ n'ont eu nulle fracture, ni rompure, ni gast quelconques. Le saint cierge du Saint-Sacrement de la confrarie est demouré en son entier ainsi qu'il a esté veu de tout le peuple, sans aultre fracture ni rupture. Et a esté mis et relevé, le sainct-ciboire par moy curé dudit lieu, et mis à l'authel de Nostre-Dame en ladite église en attendant que le cœur de ladite église fût relevé, comme il est à présent; vouttes, thuille, pierre et boys tout estoit dessus: il est demouré en son entier, le tout par la garde et grâce de Dieu. Des Huguenots voulurent voir le beau miracle qui fut: M[me] de la Noue et toutte sa suitte vindrent sur le lieu pour en porter le tesmoignage à la Royne qui en voulut sçavoir la vérité. La fortune arriva à ladite église le 24 novembre, environ le jour couchant, par une grande orage, fouldre et tempeste et de vents et eaux en l'église. » signé : Bary).

Le souvenir de ce fait était sans doute oublié dans la paroisse au siècle suivant, car le 17 avril 1757 une assemblée des habitants autorisait le curé à échanger le ciboire d'étain, objet du miracle, contre un autre en argent. (Registres paroissiaux de Grandville.)

(1) Souchet. T. II, p. 516.

UN MISSIONNAIRE CHARTRAIN A MALACCA.

Le P. Barillon, de la Société des Missions étrangères, missionnaire dans la presqu'île de Malacca, est originaire de notre diocèse et a fait ses études à la Maîtrise et au séminaire de Chartres. Nous nous faisons un plaisir d'insérer la dernière lettre qu'il nous a adressée.

Ipoh, 15 juillet 1890.

Cher et vénéré Monsieur le Directeur,

Je vous remercie de tout cœur de votre charité pour moi.

Je reçois maintenant la *Voix de Notre-Dame* à peu près un mois après son envoi, et vous ne sauriez croire quel plaisir j'éprouve à lire et relire ces pages qui me parlent de Notre-Dame de Chartres, surtout depuis que la *Voix* est devenue hebdomadaire.

Ainsi, c'est avec un vif intérêt que j'y ai trouvé les détails du sacre de Mgr Lagrange et de ses premières tournées pastorales. Ah mon Dieu! quels souvenirs! quels lieux et quels lieux! Vous comprendrez facilement, Monsieur le Directeur, les émotions que le récit de ces belles fêtes religieuses doivent produire au cœur d'un missionnaire qui a grandi sous l'aile de Notre-Dame de Chartres, qui a vu ces beaux triomphes de la foi, qui y a pris part et qui maintenant se trouve au milieu des forêts, n'entendant de chants sacrés que ceux qu'il chante seul dans sa pauvre cabane, sans église, et, faut-il avouer le plus pénible? sans la sainte Réserve, faute d'endroit assez décent pour la conserver.

Mais, vive Dieu! il n'y a guère que cinq mois que j'ai fixé ma tente en ce lieu pour y fonder un nouveau poste, le plus reculé de tous ceux de la mission; et déjà les mauvais jours ne sont plus. L'hiver est passé où rien ne pousse. *Jàm hiems transiit..., flores apparuerunt in terrâ nostrâ.* Il y a cinq mois, il n'y avait de chrétiens dans le pays qu'une ou deux familles habitant à Ipoh, gros village païen non loin duquel je me suis fixé, et des mineurs dispersés ça et là dans les mines d'étain. Aujourd'hui déjà plusieurs cabanes de chrétiens s'élèvent autour de celle du missionnaire, noyau d'un village chétien qui se formera peu à peu, je l'espère. Il se grossira des nouvelles recrues faites parmi les païens convertis; car déjà bon nombre de catéchumènes viennent chaque dimanche entendre la doctrine. Ils s'occuperont à la culture de jardins, de légumes et arbres à fruits et formeront ainsi une population stable, toute différente en cela de celle des mines.

Vous le voyez, cette fondation de centres chrétiens dans les missions est une grande œuvre, œuvre de longue haleine, difficile, pénible, mais capitale. Ici, j'ai commencé à planter, d'autres continueront, arroseront et c'est Dieu qui donnera l'accroissement.

Je vous disais plus haut que j'étais sans église. C'est encore vrai aujourd'hui, mais ce ne le sera bientôt plus. Grâce aux secours que m'a envoyés Monseigneur de Malacca, elle commence à s'élever, ma petite église. Il y a un mois que les travaux sont commencés et dans un mois ils seront à peu près terminés. Vous devinez ce que sera ce que j'appelle mon église. Mais enfin, Rome ne s'est pas bâtie en un jour. Malgré tout, mes pauvres chétiens seront fiers dans leur cathédrale en planches et j'aurai l'insigne bonheur d'y conserver le Divin Maître au tabernacle. Et alors, Satan, gare à toi! quand le capitaine est présent, les soldats sont plus forts; d'autant plus qu'il sera là avec son lieutenant saint Michel à qui cette chapelle sera dédiée. Ce sera la seconde église que je construis. La première est l'église chinoise de Pinang, bâtie en briques et mise sous le vocable de Notre-Dame des Sept Douleurs.

Mais, me direz-vous, pourquoi ne pas mettre l'une d'elles sous le vocable de Notre-Dame de Chartres, comme l'ont fait le P. Pianet au Cambodge et le P. Hinard en Mandchourie? Il y a déjà longtemps que j'ai eu cette pensée, ce désir, longtemps avant d'entrer au séminaire des Missions étrangères, et j'espère réaliser avant de mourir ce vœu cher à mon cœur de Clerc de Notre-Dame.

Mais je crois que le temps n'en est pas encore venu. Il y a, perdus dans ces grandes montagnes qui me bornent l'horizon à l'est, des milliers de sauvages qui n'ont jamais entendu parler de Dieu. Ils ne sont point mahométans, ce sont les vrais enfants du sol, et ont été refoulés dans les montagnes par la race Malaise. Dieu me fasse la grâce de pouvoir un jour les atteindre, leur annoncer la bonne nouvelle, et ce sont eux que je consacrerai tout spécialement à Notre-Dame de Chartres pour qu'elle les enfante à Jésus-Christ.

Vous voyez donc, Monsieur le directeur, quelle est ma situation présente. Je suis occupé à fonder un nouveau poste dans le district de Kinta, pays qui est sous le protectorat anglais, au centre des grandes mines d'étain exploitées par les Européens et les Chinois, je devrais dire quelques-unes par les européens et des centaines par les Chinois. Le bon Dieu, je l'espère, bénira cette nouvelle station et nous y aurons de nombreux baptêmes.

Mais je vous entends me dire : il n'y a que cinq mois que vous êtes à Ipoh, qu'avez-vous donc fait avant cela? Eh ! mon Dieu, j'ai travaillé où l'obéissance me l'a commandé: à apprendre les langues d'abord, c'est-à-dire successivement le chinois, le malais, l'anglais et puis à m'initier au saint ministère.

Depuis cinq ans qu'il est en mission, le petit beauceron a déjà pas mal couru par monts et par vaux, comme vous l'allez voir. Arrivé de France, Mgr Gosnier m'envoya à Pinang, où je fis

mes premières armes ; de là à Larut, où je gagnais mes épaulettes d'acclimatation, grâce à une bonne fièvre qui ne me quitta guère durant tout mon séjour en ce district. Puis Sa Grandeur m'appela à Singapour pour travailler parmi les eurosiens. Un an après j'étais de nouveau envoyé à Pinang pour y donner son autonomie à la mission chinoise et bâtir l'église de Notre-Dame des Sept Douleurs dont je vous ai parlé plus haut. Quelques mois après avoir terminé ces travaux, sur le désir de Sa Grandeur, je me rendis au district de Kinta, d'abord près du P. Allard, vieillard plus que sexagénaire, qui compte déjà 42 ans de mission et travaille toujours avec l'ardeur d'un jeune. Il a fondé depuis sept ans un beau poste à Batu Gojah. Je restai avec lui jusqu'à ce que le moment propice de m'établir à Ipoh fût venu. Et m'y voici.

Voilà tous les détails qui pourront vous intéresser sur ma position passée et présente. — Mais j'ai trop parlé de ma pauvre personne dans cette lettre. Je ne le ferai plus dans celle que j'espère vous écrire plus tard sur notre mission, sur le pays, ses habitants... etc...

Je vous demande en finissant, Monsieur le directeur, de vouloir bien prier et faire prier pour moi mes petits frères les clercs de Notre-Dame.

E. BARILLON.

LES SŒURS DE LA PRÉSENTATION A SAINVILLE

Le bourg de Sainville était en fête, lundi dernier. On bénissait solennellement la chapelle de l'ancien couvent, restauré, dans lequel l'institut des Sœurs de la Présentation a pris naissance.

C'est à Sainville, en effet, que la Révérende Mère Poussepin, de pieuse et sainte mémoire, fonda, il y a deux siècles, l'Institut de la Présentation ; à l'époque même où les Sœurs de Saint-Paul, à trois lieues de là tout au plus, prenaient elles aussi naissance. Branches bénies et merveilleusement bénies, l'une et l'autre, poussées sur le tronc de l'Eglise, sous les regards et les bénédictions de Notre-Dame de Chartres.

La tourmente révolutionnaire fit rage à Sainville comme ailleurs ; le couvent, bâti des mains mêmes de la mère Poussepin et de ses premières sœurs « *qui servirent les maçons* », avait été vendu, morcelé. Tout est reconstruit aujourd'hui, sur les plans d'autrefois, rendus plus grandioses encore. Les œuvres y vont naître, elles y sont commencées déjà.

Lundi, c'était l'Hôte divin qui reprenait sa place en la pieuse maison qu'il avait si manifestement choisie.

A notre Evêque bien-aimé il eût appartenu de présider cette tou-

chante et émouvante cérémonie. Son cœur, nous le savons, l'eût désiré. Il connaît, il aime la Présentation à laquelle il a fourni, jadis, de brillantes recrues; la Présentation qui conserve comme un trésor les paroles par lesquelles il célébrait naguère les noces mystiques de jeunes âmes qu'il y avait lui-même dirigées; d'autres et chers devoirs le retenaient à Chartres, comme ils ont retenu, à Tours, la Révérende Mère générale qui a tout fait pour l'œuvre de Sainville.

Il n'est point, ici-bas, de bonheur parfait et la fête complète eût été trop belle, trop brillante pour la terre.

Imaginez-vous, en effet, une chapelle grande déjà, — elle peut contenir plus de cent personnes, — remplie, archi-comble, les couloirs regorgeant de fidèles; la cour elle-même toute pleine; partout le même cœur, l'union des âmes et des larmes aux yeux.

Sainville s'est montré ce qu'il est vraiment, ce jour-là. Les notables se pressaient dans la chapelle, trop petite. Il en était venu des environs, tous sympathiques aux sœurs et de cette sympathie effective qui rend plus aisées les œuvres, si difficiles qu'elles soient.

Quand M. le Curé, en quelques paroles émues, a dit la portée réparatrice de la fête, le bonheur qu'il avait à replacer au Saint-Tabernacle l'Hôte divin que l'un de ses précédesseurs avait dû, par ordre, enlever jadis, l'émotion a monté du cœur aux yeux de tous. Oh les bonnes, les saintes larmes!

M. le curé a célébré la sainte Messe et donné le salut solennel. Des chants de circonstance, fort pieux et pieusement exécutés, ont rehaussé l'éclat de la cérémonie, dont les principaux des assistants ont signé un procès-verbal officiel.

M. le Curé doyen d'Auneau, MM. les Curés de Maisons, d'Oysonville et de Garancières assistaient à cette fête délicieuse qui s'est terminée, malgré l'heure tardive, trop tôt encore au gré des assistants.

L. M.

VISITE DE Mgr LAGRANGE

à l'Orphelinat des Trois-Marie à Mignières.

Mgr Lagrange, dont le zèle infatigable s'étend à toutes les infortunes et à toutes les œuvres de son diocèse, ne pouvait pas manquer de donner à l'orphelinat agricole des Trois-Marie une marque particulière de sa bienveillante protection.

Le voyage de Monseigneur à Carthage ne lui avait pas permis, comme il l'avait fait espérer, de présider le 22 mai dernier le célèbre pèlerinage des Trois-Marie et de visiter en même temps l'asile placé sous le patronage de ces saintes et destiné à recueillir les

petits garçons orphelins ou abandonnés. Monseigneur avait voulu cependant s'associer à cette belle manifestation en envoyant le jour même au digne curé de Mignières un télégramme ainsi conçu : « Je vous exprime des regrets d'autant plus grands que je suis plus favorable à votre œuvre si utile au pays chartrain. »

Le 13 juillet dernier, Sa Grandeur écrivait encore à M. l'abbé Cintrat, et confirmait de nouveau le projet de création d'orphelinat approuvé jadis par Mgr Regnault et devenu une réalité.

Monseigneur a voulu se rendre compte de cette réalité, et le 25 août dernier, il venait, accompagné de M. l'abbé Clerval, visiter l'Orphelinat des Trois-Marie. Après s'être arrêté quelques instants à l'église paroissiale, à la Chapelle des Trois-Marie, Sa Grandeur témoigne à M. le Curé toute la satisfaction qu'il ressent de voir ces deux édifices restaurés et ornés avec autant de simplicité que d'élégance. Monseigneur se rend ensuite à l'Orphelinat et il trouve une famille déjà nombreuse d'orphelins réunis dans la grande salle de l'établissement toute décorée de fleurs, de guirlandes et d'oriflammes.

Après un touchant discours de M. l'abbé Cintrat, les compliments et chants de bienvenue, Mgr l'Evêque, avec la bonté qui le caractérise, s'intéresse vivement à tous les détails de l'œuvre ; il montre à tous, aux petits orphelins comme aux Sœurs franciscaines qui les soignent avec dévouement, une sollicitude toute paternelle. Enchanté de la bonne tenue et de la bonne mine des enfants, de l'ordre parfait de la maison, des progrès déjà consolants de cette belle œuvre née d'hier et déjà si prospère il assure le digne abbé Cintrat de toutes ses sympathies, il l'encourage à poursuivre son œuvre si méritoire et si intéressante que Dieu bénit visiblement et à laquelle toutes les personnes vraiment intelligentes des besoins du pauvre voudront s'associer et concourir. Il promet de revenir bientôt et il espère voir cette maison grandir et contenir alors un plus grand nombre de petits orphelins.

UN JUBILÉ SACERDOTAL

Le mardi, 2 septembre, la chapelle des Sœurs du Saint-Cœur de Marie se remplissait de prêtres et de fidèles, pour une fête jubilaire, M. l'abbé Levassor, chanoine honoraire, ancien curé de Saint-Aignan, à Chartres, célébrait sa cinquantaine sacerdotale, et il avait choisi pour sa messe solennelle cette chapelle de la *Maison Bleue* où il exerce encore plusieurs fonctions du saint Ministère. Une couronne de trente prêtres au moins entourait, dans le sanctuaire, ce vénérable ecclésiastique remerciant le

Seigneur de la longue série de bienfaits spirituels qui ont eu pour point de départ son ordination, en 1840. Le chœur de chant de la maison rehaussait la cérémonie par des motets et des cantiques.

Un des anciens vicaires de Saint-Aignan, M. l'abbé Piau, actuellement supérieur du grand séminaire, est monté en chaire avant le salut du Saint-Sacrement qui devait suivre la messe. C'était pour expliquer aux parents et amis du jubilaire les motifs de l'action de grâces à laquelle nous devions participer. Il nous a dit que Dieu, couronnant ses propres dons lorsqu'il couronne nos mérites, attendait un hommage spécial de reconnaissance, parce qu'il avait sanctifié l'existence de notre chanoine octogénaire par la science ecclésiastique et la charité. Il nous a montré d'abord dans M. l'abbé Levassor, le jeune avocat de Paris, l'étudiant de Saint-Sulpice, devançant la plupart de ses contemporains dans l'étude de saint Thomas, alors moins cultivée qu'aujourd'hui, et le prêtre y livrant toute sa vie avec un goût et un succès incomparables, comme ont pu en juger ses collaborateurs par ses enseignements de la chaire et du catéchisme, par ses entretiens habituels, par des ouvrages manuscrits d'une grande importance et dont nous réclamons la publicité. L'orateur, après avoir loué ainsi celui qu'il croit être le doyen des Thomistes français, nous rappelle la part de concours que donna M. Levassor, dans sa jeunesse, aux fondations d'Ozanam, et ce qu'il fit, comme prêtre, après son retour de Saint-Sulpice à Chartres, pour imiter les œuvres nouvelles de Paris. De cette initiative datent en effet chez nous la conférence de saint Vincent de Paul et les patronages d'apprentis. C'est sur ce terrain particulièrement qu'exerca sa charité l'ancien vicaire de Saint-Pierre, l'ancien curé de Saint-Aignan, le héros de la douce fête du 2 septembre.

Cette fête ne pouvait se terminer sans un repas de famille. Pour cette seconde réunion, qui devait compter de nombreux convives, Monseigneur avait mis gracieusement à la disposition de M. l'abbé Levassor les salles de l'Évêché. Sa Grandeur daigna présider de concert avec lui, le festin dont l'ordonnance était bien celle qui convenait à des noces d'or.

Les toasts portés à la fin du banquet n'en furent pas le moindre agrément. Nous ne pouvons reproduire évidemment toutes les choses délicieuses que nous dirent M. l'abbé Drouin, curé de Beaumont-les-Autels, ancien vicaire de M. l'abbé Levassor à Saint-Aignan, et un honorable magistrat, M. A. Vassard, ancien président du tribunal à Reims, intime ami du jubilaire, comme son digne frère M. l'abbé Vassard, dont l'absence était tant regrettée. Nous ne rapporterons point non plus la longue et intéressante réponse du chanoine fêté; elle se composait en partie de confidences de famille

bien édifiantes auxquelles son élocution facile et des élans d'un cœur nullement vieilli ajoutaient beaucoup de charme.

Après ces discours, on prie Mgr l'Evêque de Chartres de vouloir bien prendre la parole... « Mais que voulez-vous que je dise maintenant ? demande Monseigneur ; il me semble difficile d'ajouter quelque chose à ce qui a été si bien dit; je ne puis vraiment que répondre à tout cela : *Amen !...* Je conclurai donc ainsi, et par cette simple constatation : Que cette fête nous a rendus vraiment tous bien heureux... C'est si rare cela ! Nous passons en général si vite ! Et quand le privilégié qui échappe à cette loi sévère du temps conserve en outre comme une permanente jeunesse, non seulement d'esprit et de cœur, mais de santé ; et que c'est aussi le plus aimable et le meilleur des hommes, le plus irréprochable et le plus digne des prêtres, eh bien, oui, on est heureux... C'est d'ailleurs, si doux à contempler, un beau et bon vieillard... Il y a dans son attitude tant de dignité, dans son sourire tant d'aménité, d'indulgence et de bonté, et dans sa parole tant de sagesse, et dans ses souvenirs et ses récits tant de charme, et dans son expérience tant d'autorité, qu'on le rencontre avec bonheur, on le visite avec empressement, on le vénère en l'aimant... Tel est le parfum dont embaume autour d'elle une belle vieillesse... Donc, oui, *ad multos annos !* »

Une fête de Sainte Rose. — Vendredi 29 août, l'humble et pieuse famille de l'Ouvroir Saint-Michel était en fête. La première fleur de sainteté de l'Amérique du Sud, Rose de Lima, a, depuis plus de 50 ans, acclimaté dans notre ville, un rameau cueilli sur sa tige, qu'elle protège du haut des cieux, et qui produit au milieu de nous des fleurs de cette charité à la fois douce et pénétrante, si bien symbolisée par la couleur vive et le parfum suave de la rose de nos jardins :

Mgr l'évêque, qui ne veut ignorer dans son diocèse aucun dévouement, si humble qu'il soit, a daigné venir apporter lui-même ses paternels encouragements et ses meilleures bénédictions, à la respectable supérieure, Sœur Rose, et lui souhaiter de vivre pour le bonheur de sa famille aimée, non pas

. . . . Ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin . . . .

mais ce que doivent vivre les mères, l'espace d'un siècle.

C'était aussi la première visite de Sa Grandeur. On lui a offert un charmant bouquet de poésie, cueilli tout entier, fleur par fleur, dans ce parterre caché de Saint-Michel, expression touchante de l'amour de ces pieuses jeunes filles pour cet évêque bien aimé,

« Dont le cœur est rempli d'ineffable tendresse »

et qui voulait bien prendre sur ses occupations une heure pour entendre leur chant de reconaissance envers leur mère.

Cette heure de douce condescendance a fait éclore une fleur d'éternelle gratitude.

Fessanvilliers. — Une belle fête de bénédiction de cloche vient d'avoir lieu en cette paroisse. Monseigneur la présidait. L'abondance des matières nous oblige à ajourner le compte-rendu de la cérémonie.

Loigny. — M. le curé de cette paroisse a écrit à Monseigneur, le 2 septembre :

« Je m'empresse de porter à la connaissance de Votre Grandeur une nouvelle qui sera pour Elle des plus consolantes.

« Ce matin même trois sœurs du prétendu couvent, éclairées sans doute et convaincues de leur erreur par la logique serrée de la lettre pastorale dont elles ont entendu la lecture, ont quitté en même temps leur soi-disant habit religieux et ont quitté la communauté... Ce triple départ réduit à six, y compris la voyante et sa supérieure, le nombre des personnes habitant la susdite communauté. C'est un commencement de dissolution, qui, il faut l'espérer, ne s'arrêtera pas là... »

FAITS DIVERS

M. le chanoine Gélot. — Nous venons d'apprendre avec douleur la mort de M. l'abbé Gélot, chanoine, directeur des *Annales religieuses d'Orléans*, décédé presque soudainement dans sa famille en Savoie. Nous recommandons son âme aux prières. Mgr Lagrange, ancien vicaire-général du diocèse d'Orléans, nous a dit son affection profonde pour M. l'abbé Gélot et l'estime générale dont jouissait ce respectable ecclésiastique auprès de tous ceux qui l'avaient connu, surtout depuis la fondation déjà lointaine des Annales diocésaines.

Nous nous associons personnellement au deuil causé par la mort de cet excellent confrère, qui, durant les vingt-cinq années de nos relations amicales, nous a chargé de bien des commissions pour N.-D. de Chartres.

Sacre de Mgr Hautin, évêque d'Evreux. — La cérémonie du Sacre de Mgr Hautin est fixée au lundi 8 septembre, à 8 heures 1/2 précises, dans la cathédrale d'Orléans.

On annonce la présence de huit prélats parmi lesquels Mgr Lagrange, évêque de Chartres.

Découverte archéologique. — On n'a pas oublié l'émotion que causa naguère dans le monde savant la découverte par un égyptologue, M. Smith, de briques où était écrite en chaldéen l'histoire du déluge.

Voici, dit l'*Univers*, qu'un autre égyptologue, Brugsch Bey, vient de découvrir près de Louqsor une tablette où il est expliqué comment le Nil cessa, pendant sept ans, d'inonder ses rives, ce qui causa la famine dans le pays.

Brugsch Bey en calculant la date de cette famine a découvert qu'elle avait eu lieu l'an 1,900 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire à l'époque où, selon la Bible, eut lieu la famine qui conduisit les frères de Joseph en Egypte et leur fit retrouver leur frère dans le ministre de Pharaon.

Le *Galignani's Messenger*, en commentant cette nouvelle, fait remarquer que si les découvertes de cette nature continuent encore un peu, les incrédules et les sceptiques en seront bientôt tous réduits à la réflexion dont, selon Napoléon Ier, *un sceptique et un incroyant ne peut manquer d'être saisi devant la cathédrale de Chartres* — et à « douter de leurs doutes ».

Ajoutons que ce n'est pas d'aujourd'hui que la terre d'Egypte est considérée par les savants catholiques comme une sorte de dictionnaire des preuves de la vérité du texte de Moïse. Nous nous rappelons encore l'ardeur avec laquelle le regretté abbé Moigno voulait décider la France, puis l'Angleterre à fouiller les lacs Amers et leurs environs pour y retrouver les débris de l'armée de Pharaon engloutis après le passage des Hébreux.

C'est encore une « preuve » qui dort dans les sables d'Egypte et qu'on retrouvera peut-être un jour sous cette terre qui ne livre que peu à peu ses secrets.

La Saint-Fiacre. — Les membres de la Confrérie de Saint-Fiacre, à l'occasion de leur fête patronale, le 1er septembre, ont eu une messe solennelle à la Cathédrale. La corporation des jardiniers y était largement représentée. Qu'ils reçoivent nos sincères félicitations !

Issoudun. — Les Missionnaires du Sacré-Cœur, voyant passer les années sans que la basilique d'Issoudun soit rouverte, ont pris a cœur de relever ce pieux et déjà célèbre pèlerinage en créant, auprès de la basilique encore close, un parc où les cérémonies religieuses, aux jours d'affluence, se feront en plein air, avec la ressource de la vaste église paroissiale pour les jours de pluie.

C'est le 8 septembre prochain qu'aura lieu l'inauguration solennelle de ce nouveau parc dans lequel on érigera, ce même jour, un beau chemin de croix avec un calvaire monumental et trois grandes

statues du Sacré-Cœur, de Notre-Dame et de Saint-Joseph. Ces fêtes seront présidées par Mgr l'Archevêque de Bourges, accompagné de plusieurs autres évêques.

Les Congrès. — Conformément au désir exprimé plusieurs fois par S. S. Léon XIII, les catholiques multiplient leurs congrès.

Le congrès du Saint-Sacrement s'est déroulé, à Anvers, avec beaucoup de splendeur.

On prépare le congrès social de Liège, pour le 2 septembre, le congrès de l'Union des œuvres ouvrières, à Sainte-Anne d'Auray du 15 au 19 septembre, et le congrès des Jurisconsultes catholiques à Angers, du 7 au 9 octobre.

S. Em. le cardinal Lavigerie vient de publier une lettre où il fixe au 22 septembre prochain la réunion du congrès antiesclavagiste, qui doit avoir lieu à Paris. Il déclare ouvert, au nom de Léon XIII, le concours pour la composition d'un *ouvrage populaire* destiné à éclairer et à entraîner l'opinion dans la question de l'abolition de l'esclavage. Les ouvrages seront reçus jusqu'au 31 décembre 1891. Un prix de *vingt mille francs* sera attribué à l'ouvrage qui sera jugé le plus capable de servir pratiquement à l'abolition de l'esclavage africain.

Un legs à signaler. — Parmi les legs faits par M. Pruvol à la ville de Solesmes, dans le département du Nord, nous relevons celui-ci : *Vingt mille francs*, à charge d'employer cette somme, en rente 3 °/₀, à l'achat d'un costume complet aux 16 enfants, garçons ou filles, les plus malheureux de la localité, le jour de leur première communion. On remettra en outre deux francs à chaque enfant.

L'Immaculée Conception reconnue par les Musulmans. — On lit dans le *Coran*, au chapitre III, verset 37 : « Les anges dirent à Marie : Dieu t'a choisie, il t'a rendue exempte de toute souillure, il t'a élue parmi toutes les femmes de l'univers. »

La conservation de cette croyance chrétienne dans la religion musulmane est un témoignage d'autant plus concluant de sa force et de son crédit dans le monde, que le mépris qu'on y professe pour les femmes va jusqu'à les exclure du paradis.

— La Nativité de la Sainte Vierge est la fête patronale de la cathédrale de Chartres. En ce jour et pendant l'octave, beaucoup de pèlerins.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 13 SEPTEMBRE 1890

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE SEPTEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger
Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires
Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

S'adresser, pour les abonnements, à M. le Directeur de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de Chartres (Eure-et-Loir).

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 14 septembre, XVIe dimanche après la Pentecôte, Exaltation de la Sainte-Croix. — Continuation de l'Octave solennelle de la Nativité de la Sainte-Vierge. — Deux Grand'Messes. — Entre Vêpres et Conplies, Sermon. — Le lundi 15, jour de l'Octave, à 7 heures et demie du soir, cérémonie de clôture de l'Octave : Sermon, Salut. *Procession aux flambeaux* dans la Cathédrale et à la Crypte. — Les fidèles sont priés de se placer sur deux rangs pour suivre la procession. — Le samedi suivant, 20, Salut à l'autel du Saint-Cœur de Marie, à 8 heures.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 14, Offices aux heures ordinaires. — Le vendredi 19, à 8 heures du soir, chemin de la Croix et Bénédiction.

Nogent-le-Rotrou. — PAROISSE DE SAINT-HILAIRE. — Le dimanche 14 septembre, Vêpres à 3 heures et demie, réunion des associés du Saint-Cœur de Marie, instruction et salut.

CHAPELLE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION. — Le 14, à 1 heure et demie, réunion des Tertiaires de Saint-François. — Du mercredi 17, à 5 heures du soir, jusqu'au dimanche matin, 21, retraite pour le Tiers-Ordre Franciscain.

Pèlerinages annoncés. — Nous lisons dans la *Semaine Religieuse de Versailles :*

« Pour répondre aux nombreuses demandes qui nous ont été faites et pour entretenir la piété et les fruits qu'avaient produits les fêtes de 1869 et 1873, nous organisons un pèlerinage à Notre-Dame de Chartres, le 15 septembre 1890, et nous invitons toutes les personnes chrétiennes à s'associer à cette solennité.

Le jour de l'Octave de la Nativité, après avoir invoqué Notre-Dame du Pilier, les pèlerins pourront visiter la crypte extraordinairement décorée et prier dans le sanctuaire de Notre-Dame de Sous-Terre ; ils pourront vénérer le Saint-Voile.

A 6 heures, dans la Cathédrale de Versailles, messe du départ et de communion. A 8 heures 27, départ de la gare des Chantiers.

A 10 heures 30, messe du pèlerinage dans la Cathédrale de Chartres, allocution par M. l'abbé GRANGET, vicaire de la Cathédrale de Versailles. — A 3 heures 45, vêpres, sermon par M. l'Archiprêtre de Rambouillet, procession aux flambeaux dans la crypte et dans l'église, salut du Très Saint-Sacrement. A 6 heures 9, départ de Chartres.

On trouvera, à la Sacristie de Saint-Louis et à la Librairie de l'Evêché, des billets d'aller et retour aux prix de 5 fr. en troisième, 7 fr. en deuxième et 9 fr. en première classe. »

— On nous annonce aussi un pèlerinage de Coutances à Notre-Dame de Chartres, pour la troisième semaine d'octobre. — Les diocésains de Coutances se rendront, sous la présidence de Mgr Germain, leur évêque, à Montmartre, à Notre-Dame des Victoires, à Notre-Dame de Chartres, à Paray-le-Monial. — Nous préciserons plus tard les renseignements.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 13 septembre. — Saint Maurille, évêque d'Angers.
Un protecteur des esclaves.

Comme des marchands passaient un jour auprès du monastère dont Maurille était le supérieur, poussant devant eux une troupe d'esclaves, un des captifs parvint à s'échapper et se réfugia dans l'église du couvent. Là, il trouve Maurille, tombe à ses genoux, lui dit en deux mots son histoire, et le supplie de lui obtenir la liberté. Trop généreux pour résister à une prière, notre saint vint donc proposer au trafiquant le rachat du transfuge. Mais celui-ci refuse tout arrangement et repousse les supplications du religieux et se rit de ses menaces.

Il veut son esclave afin d'en tirer vengeance, et, par un exemple terrible, empêcher chez ses compagnons toute tentative d'évasion. Il parle même d'envahir l'église et d'en arracher de force le fugitif. A bout de moyens, Maurille, qui ne veut ni la profanation du sanctuaire, ni la trahison du malheureux réfugié, lève les yeux au ciel, et dans une ardente prière supplie Dieu d'intervenir en faveur des siens. A l'instant — raconte la tradition — une fièvre soudaine saisit l'obstiné marchand qui tombe à terre sans mouvement et sans vie. Epouvantés, les auxiliaires accordent sans rançon la liberté de l'esclave et conjurent le saint d'avoir pitié de leur ami; toujours docile quand il s'agit de bienfaits, Maurille prie de nouveau et rend le coupable à la vie et au repentir.

D. G.

UN DISCOURS INÉDIT DE Mgr PIE

Sur Marie considérée comme secours des chrétiens

(Discours prononcé à Chartres en 1839.)

Voici une touchante allocution que Mgr Pie, alors simple vicaire de la Cathédrale de Chartres, prononçait en 1839, c'est-à-dire il y a cinquante et un ans, dans cet antique et illustre sanctuaire de la Très-Sainte-Vierge.

Ce discours, encore inédit, est extrait des *Œuvres sacerdotales* de Mgr Pie, que, sur la demande de son vénérable légataire universel, M. l'abbé Héline, le R. Père Mercier, de la Compagnie de Jésus, auteur de la *Vierge Marie d'après Mgr Pie*, a bien voulu accepter de revoir et de publier. Le premier volume de ces œuvres sacerdotales est sous presse.

. . . .

Mes Frères,

Marie est véritablement le secours des chrétiens dans l'ordre spirituel et dans l'ordre temporel. Je ne rappellerai pas que Marie nous ayant donné l'auteur de la grâce et ayant été constituée à jamais la dispensatrice des grâces, c'est d'elle par conséquent que nous recevons toute espèce de secours spirituel. Cette proposition a été prouvée ; et c'est le récit détaillé des bienfaits de Marie que je vous dois en ce jour.

L'œil de Dieu, vous le savez, distingue parmi les hommes deux grandes classes : celle des justes qui possèdent sa grâce, celle des pécheurs qui l'ont perdue. Or Marie a des secours pour les pécheurs et pour les justes. Les pécheurs sont l'objet des attentions particulières de Marie ; elle a pour eux, si j'ose le dire, une sorte de prédilection. Cette proposition n'est pas de moi, elle est d'un grand serviteur de Marie, que notre Église de Chartres a donné il y a bientôt mille ans au siège épiscopal de Paris. Oui, Marie aime les pécheurs, et elle leur doit ses secours et sa prédilection. Selon Guillaume de Paris, Marie est redevable aux pécheurs : 1° Parce qu'elle est mère de Dieu, 2° parce qu'elle est reine de miséricorde, 3° parce qu'elle est médiatrice... Dans cette prière que l'Église nous met si souvent à la bouche, quel titre exposons-nous à Marie pour obtenir sa protection ? *Ora pro nobis peccatoribus.* Priez pour nous pécheurs. Eh quoi ! notre qualité de pécheurs serait-

elle un titre de recommandation auprès de Marie ? Oui, et c'est pourquoi les pécheurs peuvent se glorifier d'avoir été la cause de la maternité divine de Marie. Marie est la reine de la Miséricorde : donc notre titre auprès d'elle c'est d'être misérable ; et plus notre misère est grande, plus nous avons droit à son intérêt. A une grande miséricorde, il faut de grandes misères à soulager, et la main qui sait donner beaucoup gémirait de ne rencontrer que des demi-malheureux. Donc, ô Vierge sainte, la profondeur de notre misère fera le chef-d'œuvre et le triomphe de votre miséricorde.

Marie est médiatrice. Le chef-d'œuvre et le triomphe de la médiation de Marie, ce sera, tandis que d'une main elle touche à Dieu dont elle est la mère, d'aller de l'autre saisir le pécheur qui l'invoque dans la profondeur du néant, et plus bas encore, dans le second néant du péché ; et puis, tandis que d'une main elle inclinera le ciel et le cœur de son Fils, de faire remonter de l'autre le grand criminel et de réconcilier ainsi dans un baiser de paix Dieu et le pécheur, le juge et le coupable. Encore une fois, n'est-ce pas là la gloire de Marie ? Oui, Vierge sainte, je comprends la pensée de l'Église ; et quand je vais me jeter à vos pieds, volontiers avec l'Apôtre je me glorifierais dans mes misères puisqu'elles sont un titre à votre protection. *Ora pro nobis peccatoribus* . . . .

Nous aurions, M. F., plutôt compté toutes les étoiles que toutes les conversions opérées par Marie. L'histoire en est pleine, et depuis l'exemple célèbre de Marie Egyptienne convertie en un clin d'œil, par le simple aspect d'un tableau de Marie, que de milliers d'exemples semblables jusqu'à nos jours où ils semblent se multiplier encore davantage ! et le récit ne peut manquer d'en arriver jusqu'à vos oreilles. Quant à nous, au lieu d'énumérer les secours donnés par Marie aux pécheurs, nous demanderions plutôt avec saint Bernard, quels secours elle n'accorde pas ; et nous oserons, avec ce grand saint, porter solennellement ce défi : c'est que nous consentons à ce qu'il ne soit plus jamais parlé de la miséricorde de Marie, si un seul pécheur l'a invoquée sans être exaucé.

Mais peut-être aurons-nous excité la jalousie des justes en parlant des secours tout particuliers que Marie accorde aux pécheurs. Ah ! qu'ils se consolent, car si l'amour de Marie se

manifeste avec plus d'empressement et de sollicitude envers l'enfant qu'elle avait perdu, et qu'elle retrouve, il y a au fond de son cœur une place plus distinguée pour celui qui est toujours demeuré fidèle, et elle ne cesse de le protéger, de le secourir, de le consoler. Le chrétien rencontre à chaque pas, sur cette mer orageuse du monde, des écueils où sa vertu irait faire un triste naufrage si Marie ne guidait son vaisseau.

Marie a aussi des secours pour la première enfance, et sa main maternelle nous accueille à l'entrée même de la vie. N'avez-vous pas observé, Mes Frères, combien les petits enfants sont susceptibles de la dévotion à la très sainte Vierge? C'est un point de la religion qu'il n'est pas du tout difficile de leur apprendre, tant le culte d'une mère qui est dans les cieux s'harmonise bien avec la disposition de ces petites âmes. Vous avez plus d'une fois remarqué, comme nous, avec quelle joie et en même temps avec quel recueillement ces innocentes créatures viennent baiser les pieds de Marie ; et vous avez senti que ce n'était pas un simple jeu d'enfance, mais que déjà Marie se révélait à leur cœur. Et qui de nous, M. F., parmi ses premiers et ses plus précieux souvenirs, ne compte quelques instants bien doux, où il a déposé aux pieds d'une statue de Marie quelques fleurs des champs avec les prémices de sa prière ? Ah ! continuez, mères chrétiennes, ces touchants usages que nous ont légués nos pères. Revêtez vos enfants des livrées et des couleurs de Marie, conduisez-les aux pieds de ses autels : ils en reviennent plus gracieux et plus aimables aux yeux des hommes, et ils remportent au fond de leur cœur des germes de vertu qui fructifieront en leur temps. Bientôt l'enfance fera place à l'âge bouillant des passions, et vous comprendrez alors qu'on ne peut pas laisser Marie jeter trop tôt ses premières racines dans un cœur.

Marie est le secours de la jeunesse. Qu'on me cite un jeune homme pur, qu'on me cite une vierge chrétienne qui n'aime pas Marie. Celui-là est tout prêt de glisser dans le mal, qui commence à oublier Marie ; celui-là est en voie de revenir à la vertu qui retrouve une fois seulement le chemin de ses autels. Oui, Marie est pour la jeunesse un gage nécessaire, mais un gage assuré d'innocence. Elle est cette tour de David d'où pendent mille boucliers et toute l'armure des braves. Avec elle il n'y a que victoires ; sans elle il n'y a que défaites. Les exemples abondent.

Marie est le secours du chrétien pendant toute sa vie. Et comme elle a jeté les premières semences de vertu dans les cœurs, c'est elle encore qui en protège et qui en assure la persévérance. Elle nous soutient parmi les dangers, nous ranime dans les dégoûts ; elle nous relève dans nos chutes, elle nous éclaire dans nos ténèbres. Que de fois l'âme découragée a retrouvé l'espérance à ses pieds ! Que de fois l'âme froide et languissante y a trouvé la ferveur ! Elle s'est rajeunie comme l'aigle ! et elle a pris un nouvel essor vers la vertu.

Marie est le secours des chrétiens à l'instant de la mort. La religion, dans sa haute philosophie, avait appris à ce chrétien, à peine sorti du berceau, et lorsqu'il semblait encore si éloigné de la tombe, à se ménager un secours pour cet instant dernier qu'il ne savait pas même encore prévoir. Dès son entrée dans la vie, il avait balbutié ces mots : « Sainte Mère de Dieu, priez pour nous, maintenant et à l'heure de notre mort. » Et voilà que cette heure est arrivée. Oh ! qui pourrait dire quelle consolation c'est pour lui d'avoir tant de milliers de fois pendant sa vie imploré ce secours de Marie pour l'heure de la mort ? Et Marie, sourde à tant de prières, pourrait-elle alors délaisser son serviteur ? Qu'on me cite un véritable serviteur de Marie qui soit mort en désespéré. Pour moi, j'en citerai des milliers auxquels elle est apparue alors, d'une manière quelquefois sensible, dont elle a adouci les derniers instants, et dont elle est venue prendre l'âme pour l'emporter dans les cieux. Si le prêtre et les sacrements de l'Église leur ont manqué, Marie y a suppléé ; car elle aussi, dit saint Antonin, a la juridiction, et elle tient en ses mains les clefs de la grâce : *Clavigera gratiæ.* Et si quelque chose a retardé leur entrée dans la gloire, au milieu du séjour des expiations, Marie encore a été leur secours et leur consolation, et elle a abrégé la durée de leurs souffrances. Marie, en un mot, est le secours de notre âme depuis l'instant où le souffle de Dieu l'a produite jusqu'à ce qu'elle lui soit réunie . . . .

Jusqu'ici, M. F., j'ai parlé des secours que Marie accorde aux hommes dans l'ordre de leur salut; que n'ai-je le temps de vous parler des secours temporels qu'elle ne cesse de leur accorder ? Le monde est tout plein des monuments de la bienfaisance de Marie. Parcourez l'univers catholique dans tous les sens : partout vous rencontrerez des temples, des chapelles érigés à Marie. Entrez dans les sanctuaires de Marie : vous

verrez autour de son image vénérée les tributs que la reconnaissance y a entassés. C'est l'armure d'un guerrier, sauvé miraculeusement de mains ennemies; c'est la représentation d'un vaisseau échappé du naufrage; ce sont les soutiens du paralytique guéri; le plus souvent, ce sont des cœurs, monuments d'une douleur adoucie par Marie. Sur l'un vous lirez : « Hommage à Marie » qui a rendu féconde une mère longtemps stérile. » Sur l'autre « Hommage à Marie, qui a rendu la santé au fils unique d'une mère désespérée. » Que sais-je, M. F.? Marie est la consolatrice de toutes les afflictions, la guérison de tous les maux. Le pauvre et le malade l'appellent Notre-Dame de la pitié; le matelot l'appelle Notre-Dame de la Garde et l'étoile de la mer; le cœur affligé invoque Notre-Dame de Liesse; le guerrier invoque Notre-Dame de la Victoire, et quand il est fatigué des lauriers, Notre-Dame de la Paix. En un mot, Marie a autant de noms que nous avons de besoins et de misères, et pour compter tous ces bienfaits, il faudrait compter toutes les souffrances et tous les soupirs des hommes.

LETTRES DU R. P. MUSET A SA FAMILLE.

Le R. P. Muset, de Chartres, ce missionnaire jésuite, dont nous avons déjà parlé dans la *Voix*, a écrit à sa famille plusieurs lettres que nous allons reproduire en grande partie. Les renseignements qu'elles donnent sur sa mission du cap Vancouver, dans l'Alaska (ancienne Amérique russe), intéresseront certainement nos lecteurs. La première de ces lettres est datée de Saint-Michel, Alaska, 15 novembre 1889. La voici :

« L'étendue de cette immense contrée est de 952,879 kil. car sa capitale est Sitka, ville de 800 habitants environ. Elle est située au sud du territoire, à 374 lieues des États-Unis et à plus de 900 lieues de l'embouchure du fleuve Yukon, près de laquelle se trouve Saint-Michel. Une fois par an les vaisseaux venus de San Francisco abordent à Saint-Michel pour acheter des fourrures et apporter des provisions nécessaires pour l'entretien et la nourriture des quelques blancs qui vivent en cette partie de l'Alaska.

Sans elles la vie serait presque impossible, puisque le froid ne permet pas d'acclimater d'autres animaux domestiques que le chien, et que le sol de la terre, gelé pendant neuf mois de l'année, et à moitié dégelé seulement pendant l'été, n'est d'une fertilité surprenante qu'en mauvaises herbes; quant au blé, il n'y faut pas

compter. Dans les bonnes saisons on peut, avec un soin extrême, obtenir quelques salades et quelques maigres navets, mais c'est tout ; point de pommes de terre, point de haricots, en somme point de légumes.

La privation de lait est la plus dure. Nos voisins les Sibériens élèvent des rennes, qui leur fournissent abondamment des vivres et des vêtements. Avec leur lait ils peuvent faire en outre beurre et fromage, mais nos Indiens sont ici très superstitieux, ils ne sauraient en aucune façon faire servir à leurs usages domestiques des animaux pour lesquels ils ont tant de vénération.

D'ailleurs ils ne sauraient se décider à vivre sans leurs chiens, or chiens et rennes n'ont jamais eu entre eux la moindre sympathie.

Saint-Michel est décoré sur certaines cartes du nom de redoute; l'endroit cependant n'a rien de redoutable : six maisons de bois, accolées les unes aux autres sur une espace de 60 mètres de long sur 32 de large, voilà toute la description de la cité. Il est vrai que deux canons se trouvent à l'entrée de la place, mais ils sont là depuis 1833, du temps de l'occupation russe, et sont complètement hors d'usage, excepté pour saluer l'arrivée et le départ des deux steamers américains qui viennent une fois par an dans la mer de Behring.

Les alentours en sont tristes : ce ne sont que volcans éteints ou un sol recouvert de lave et dépourvu de toute végétation. Le sable du rivage n'est que de la lave pulvérisée. A un kilomètre de Saint-Michel se trouve un petit lac qui est le seul réservoir d'eau douce que l'on ait ici, il s'est formé dans un ancien cratère.

Ce terrain volcanique s'étend sur presque toute la côte, depuis les îles Aléoutiennes, qui séparent la mer de Behring de l'Océan Pacifique, jusqu'au cap du Prince de Galles. Sur un tel terrain les arbres ne poussent pas, aussi les habitants de la côte n'ont-ils d'autres ressources que les arbres charriés par les eaux impétueuses de l'Yukon et jetés sur la rive par le courant. Toute la vallée du fleuve Yukon est très boisée et comme il parcourt plus de 2,000 kil. de forêts avant de se jeter dans la mer, il fournit tous les ans aux habitants dépourvus une abondante provision de bois pour l'hiver. Le seul ennui qu'ils ont est d'aller le chercher en barques et de le faire sécher.

Nous n'avons qu'une mission sur les côtes de la mer, c'est celle du cap Vancouver; les deux autres, Kazarevski et Mulato se trouvent situées sur les bords de l'Yukon à 500 et 800 kilomètres de Saint-Michel.

La moyenne du froid en hiver est, paraît-il, de 25 degrés centigrades. On aura parfois jusqu'à 50 ou 55, mais cela dure deux ou trois jours au plus. Le froid est moins grand sur les côtes que dans

l'intérieur ou sur les bords de l'Yukon, et cependant on le sent davantage en raison des fréquentes tempêtes qui soufflent dans les mers du nord depuis septembre jusqu'en janvier, et de l'extrême humidité de l'atmosphère. Il serait impossible à la nature de supporter un froid d'une telle rigueur, si on ne prenait de grandes précautions. Les Indiens emploient un préservatif excellent : ils se couvrent le visage d'huile de baleine et absorbent une bonne quantité de la même huile. Nos mœurs et nos estomacs ne sont point encore faits à de tels procédés, nous nous contentons de chauds vêtements en fourrure. Les ours ou les loups, qui abondent dans les forêts de l'Yukon, fournissent bottes, bonnets et manteaux. A propos d'ours, les récits que l'on écrit de leur férocité sont exagérés. L'ours n'attaque que quand il a faim ou qu'il veut défendre ses petits, en dehors de cela il est assez paisible. La chair de cet animal est bien utile pour nous, elle nous tient lieu de viande de bœuf. Les dents seules s'aperçoivent de la différence; quant au goût, oh !... l'on est bien aise d'avoir quelques épices près de soi pour le faire passer. Nous ne sommes point délicats, je vous l'affirme, et je dois rendre ici hommage à mon estomac qui digère sans la moindre peine rôti d'ours ou côte de phoque.

Les habitations tant des Indiens que des missionnaires sont faites en énormes solives de bois ou arbres entiers placés les uns sur les autres. On comble les vides avec une espèce de mortier ou avec du vieux linge et l'on cloisonne les murs, à l'intérieur, avec des planches, quand on peut se les procurer de San Francisco. Ces grossières maisons ont un grand avantage : en raison de l'épaisseur des arbres que l'on a coupés pour construire les murailles, le froid de l'extérieur ne se fait pas trop vivement sentir et la chaleur du dedans se conserve assez bien, même pendant la nuit.

Les Indiens ont presque toujours à quelques mètres de leurs habitations leurs garde-manger pour l'hiver. C'est une sorte de trapèze élevé, à la barre transversale duquel sont suspendus les poissons qu'ils font sécher. Cette provende est tant pour les habitants que pour les chiens. N'ayant point d'os à ronger, excepté quand la chasse est heureuse, ces pauvres bêtes reçoivent chaque jour un gros poisson pour pitance. On les nourrit ainsi pour les conserver vigoureux, car on a grand besoin de leurs services pour les voyages en traîneaux. Les chiens sont d'une utilité extrême dans un pays où il n'y a point de routes et point de chevaux.

Parmi les tribus indiennes des Etats-Unis, on voit régner une paresse excessive. L'indien, chez les Corbeaux, par exemple, ou chez les Pieds-Noirs passe son temps à causer, à fumer ou à dormir. Le gouvernement des États-Unis leur faisant distribuer toutes les semaines une ration de viande, de sucre et de farine, la plupart

des Peaux-Rouges, à l'exception seulement des tribus converties au catholicisme, ne savent pas ce que c'est que travailler.

Mais dans l'Alaska la paresse est impossible, car l'Indien, s'il ne travaille pas pour chercher sa propre subsistance, mourra de faim. Aussi les Indiens ici sont-ils généralement travailleurs. En rapport, depuis quelques années surtout, avec les agents de la Compagnie Commerciale, qui viennent leur acheter les fourrures, ils sont stimulés dans leur travail par l'appât de la rémunération. Ce stimulant leur donne une audace qui leur fait affronter bien des dangers. Que de fois ils exposent leur vie à la chasse du veau marin ou de la loutre de mer !

Au Cap Vancouver le veau marin est rare, mais par contre la pêche de la morue y est fort abondante. Sur les bords de l'Yukon on y pêche le saumon et c'est par milliers qu'on en expédie chaque année à San Francisco. L'année dernière on a salé plus de 15,000 saumons qui ont été vendus aux États-Unis.

Si nos Indiens d'Alaska sont sur certains points différents de leurs frères des États-Unis, ne croyez point qu'ils soient sans les défauts et les passions des Indiens..... »

Le P. Muset donne ici quelques détails qu'il nous suffit d'analyser : Les Indiens ne pratiquent pas la polygamie, mais se permettent le divorce sans scrupule. Ils se laissent aussi aller facilement à l'ivresse avec le whisky, qui leur vient de Sibérie en échange de leurs fourrures, malgré la surveillance qu'oppose à cette vente du whisky le gouvernement de Washington.

Les deux maladies les plus fréquentes du pays sont les rhumatismes, contre lesquels on use de frictions avec certaines feuilles d'arbres, enduites de fiel d'ours, et la fluxion de poitrine, qu'on attribue à la présence d'esprits malfaisants et que l'on combat uniquement par des sortilèges employés par le *Haman*, ou sorcier, au milieu des danses les plus bruyantes. Si le résultat désiré ne se produit pas, le sorcier suppose des obstacles apportés par une personne qui veut du mal au patient; il cherche alors à la découvrir, et il finit par en désigner une, ordinairement une femme, qu'on emprisonne. Enfin, continue le P. Muset, si après de nouvelles insufflations et contorsions, le malade reste inguérissable, le Haman annonce avec un grand sang-froid que les esprits malins qui causent la maladie sont trop nombreux et trop puissants. Ce qui n'empêche pas que souvent l'assistance irritée lui fait payer cher son échec et les cadeaux qu'il avait reçus.

Quand un Indien meurt, c'est la coutume de venir pousser des hurlements près du cadavre et d'essuyer les yeux de celui qui est le chef de la famille et qui, selon eux, a le plus à porter le poids de la douleur. C'est une cérémonie où j'aurais peine à garder mon

sérieux. Nos Indiens, eux, passent du rire aux larmes avec une facilité merveilleuse. A entendre leurs gémissements, vous croyez à une douleur profonde, il n'en est rien; ils gémissent parce qu'ils voient les autres gémir, voilà tout. Leur silence serait considéré comme un signe de manque de sentiments; tous veulent passer pour être des cœurs sensibles.

Après ces détails sur les usages des Indiens, le missionnaire parle de leur religion.

(A suivre).

BÉNÉDICTION D'UNE CLOCHE A FESSANVILLIERS

Le dimanche 31 août, une belle cérémonie religieuse a eu lieu à Fessanvilliers, petite église desservie par M. le Curé de Montigny-sur-Avre. Fessanvilliers ne compte pas deux cents habitants ; plus de mille personnes étaient accourues : il s'agissait de la bénédiction d'une cloche par Mgr l'Evêque de Chartres, dont le récent passage dans ces contrées avait laissé un profond souvenir.

A trois heures et demie de l'après-midi, par un beau et resplendissant soleil, M. le Curé de Montigny, assisté de M. le Curé de Brezolles et de plusieurs prêtres des environs, attendait à quelque distance de l'église Mgr l'Evêque, arrivé la veille chez Mme Saillard. Devant le dais se tenait M. le Maire, en écharpe, avec tout le Conseil municipal, et aussi tout le Conseil de fabrique; puis la Fanfare de Montigny, avec sa bannière ornée de trophées gagnés dans les concours; enfin la croix et la bannière de la paroisse. Arrivé devant l'église, le cortège s'arrêta, et le maire, M. Desprez, lut à Monseigneur quelques paroles délicates et chrétiennes, dans lesquelles il exposait comment, par l'accord unanime des deux Conseils, la cloche qui allait être bénite avait pu être offerte à la paroisse, et comment, en outre, un homme généreux, l'ancien maire, avait eu l'inspiration de faire ériger dans le cimetière qui entoure l'église, le *Calvaire*, qui allait être béni aussi. Monseigneur, dans sa réponse, manifesta la vive satisfaction qu'il éprouvait, quand il lui était donné de rencontrer ainsi l'entente entre les deux Conseils de la commune et de la paroisse : il déclara que, pour sa part, il était heureux de saisir toute occasion de conserver ou de rétablir ce concert; qu'ainsi il en avait agi dernièrement à Dreux, trouvant là, à propos d'un affreux sinistre, un terrain commun, où tous, en dehors des querelles, pouvaient se rencontrer et se tendre la main. Il remercia vivement aussi l'homme généreux qui, dans un sentiment de respect religieux pour les défunts, avait fait ériger dans le champ des morts le Calvaire : « Ceux qui dorment à l'ombre de la croix se réveilleront un jour. »

L'église, qu'une nombreuse assistance remplissait tout entière, étincelait de lumières et présentait une charmante décoration qui avait dû occuper, selon la gracieuse parole de l'évêque, « bien des mains et bien des cœurs. » M. le Curé, après lui avoir présenté à la porte l'eau bénite et l'encens, selon le cérémonial, lut un petit discours, très élégamment et délicatement écrit, dans lequel, lui aussi, rendait hommage, en se félicitant de leur concorde, aux deux Conseils, auxquels on devait cette cloche, rappelant avec beaucoup d'à-propos quelques paroles de la première Lettre pastorale adressée par Mgr l'Evêque de Chartres à ses diocésains : « La paix, l'Eglise la veut, sa doctrine l'implique, son pontife suprême la prêche, votre évêque n'a pas d'autre désir ». Il ajouta : « Vous avez dit que vous vouliez plus que les cœurs : les âmes ! Les âmes aussi, vous les aurez. » Emu et du discours de M. le Curé et de la nombreuse assistance, Mgr l'Evêque de Chartres ne répondit que quelques paroles, devant d'ailleurs monter en chaire et parler là avec plus d'effusion.

La cloche était suspendue, gracieuse, à l'entrée du chœur ; le parrain et la marraine étaient là : deux jeunes enfants, ayant fait depuis peu leur première communion ; tous deux petits enfants de Mme Saillard ; le parrain, le fils aîné de M. Cauchy, gendre de Mme Saillard ; la marraine, la plus jeune fille de M. de Villeneuve, autre gendre de cette même dame. On chanta les Vêpres ; après le Magnificat, Monseigneur monta en chaire et expliqua le double caractère de la fête, le tirant à la fois du concert des deux Conseils, auxquels on devait cette cloche, et par conséquent cette fête, et du rôle religieux et patriotique de la cloche. Un délicat compliment à la noble et chrétienne famille du parrain et de la marraine termina cette allocution.

La bénédiction du Calvaire suivit : la fête s'acheva par une large distribution de dragées et de sous, jetés avec entrain par le parrain et la marraine, par Monseigneur lui-même, et reçus avec de joyeuses acclamations par la foule.

Fessanvilliers et Montigny-sur-Avre garderont longtemps le souvenir de cette journée.

Fragments de l'allocution de Mgr l'Evêque de Chartres :

.... La cloche ! Ah ! ne vous y trompez pas, ce n'est pas seulement un airain sonnant, ébranlant d'un vain bruit les airs. C'est une voix, elle parle... Vous êtes-vous jamais demandé ce qu'elle dit ? Quand au lever, au midi, au déclin du jour, ses tintements, lents ou précipités, graves ou joyeux, passent au-dessus de vos têtes, et vont au loin se perdre dans la campagne, comprenez-vous

son langage ? Instrument matériel, oui, mais vivifié, semble-t-il, comme par une âme cachée, et sanctifié par des rites profonds, mystérieux, que vous allez voir s'accomplir tout à l'heure sous vos yeux, si bien qu'on dit le *baptême* d'une cloche, mais en réalité ce n'est qu'une bénédiction, les sons qu'elle rend sont sacrés : Mais que dit-elle ? Que signifie cette voix ?

Mes frères, c'est la voix de Dieu et la voix des hommes. C'est la voix de Dieu. Dieu nous parle non seulement au dedans par toutes les inspirations qu'il nous envoie, mais au dehors par toutes les voix de la nature : voix de la foudre et du vent ; voix des grandes eaux, ou des grands bois, ou des grandes moissons qui ondulent ; voix du ruisseau qui murmure ou de l'oiseau qui gazouille ; voix du soir et du matin : par toutes ces voix, Dieu nous parle et nous rappelle que la création est son œuvre, et porte son empreinte, et chante sa gloire, sa puissance et son amour, sa richesse et sa beauté. Heureux ceux qui entendent ce langage et qui dans la nature aperçoivent Dieu ! Vous, habitants des campagnes, qui vivez loin du cachot fumeux des villes, en plein air et sous le soleil de Dieu, ah ! vous surtout, vous devriez entendre ce grand concert de la nature, et, à propos de tout, vous élever jusqu'à son auteur. La cloche nous parle un langage plus précis encore.

La cloche tinte ; Dieu vous dit : « O hommes, arrêtez-vous et écoutez : levez les yeux et regardez. Au-dessus de la terre il y a le ciel ; au-dessus des hommes, il y a Dieu ; au-dessus du temps qui passe, il y a l'éternité qui ne passe pas. O hommes, que les âpres travaux de la vie absorbent, vous avez une âme, une destinée immortelle, pensez au ciel, pensez à Dieu ! » Voilà ce que la cloche, voix de Dieu, vous dit.

Ou encore : « C'est le jour du Seigneur, le dimanche ; enfants de Dieu, interrompez vos labeurs et allez au temple, adorer et prier celui qui vous donne la vie, qui fait mûrir les moissons, et pourrait soudain les détruire ! »

Mais la cloche est en même temps notre voix. Comme par elle Dieu nous parle, par elle nous parlons à Dieu : et cette parole est tour à tour une adoration et une prière, un gémissement et un sanglot, un cantique d'actions de grâces. A tous les incidents de notre vie, la cloche est mêlée : pour tous les grands événements de notre existence, privée ou sociale, nous empruntons sa voix, et ainsi nous sanctifions tout. Un petit être apparaît sur la terre, la cloche sonne sa venue : c'est le joyeux carillon du baptême. Les jeunes chrétiens font, avant d'entrer dans la vie, un pacte solennel avec Dieu, la cloche sonne : ce sont les brillantes volées de la première communion. Deux jeunes époux s'unissent, au pied des

autels, par des serments sacrés et des liens indissolubles, la cloche chante leur bonheur, et appelle sur eux les bénédictions célestes. Une âme quitte la terre : lentement, lugubrement, par ses glas funèbres, la cloche dit : « Priez pour elle, priez pour vous. » Ainsi avec nous, la cloche prie, gémit et chante, et dans les évènements de la vie publique elle-même, heureux ou malheureux, car la patrie aussi connaît ces alternatives, soit qu'on entonne le *Te Deum* de la victoire, soit qu'on célèbre un souvenir patriotique, soit qu'on pleure un grand citoyen, la cloche est là, emportant pour ainsi dire jusqu'à Dieu toutes les âmes : expression poétique, sublime, des éternelles harmonies de la terre et des cieux : car tout se tient dans l'œuvre de Dieu, et la religion, qu'on voudrait aujourd'hui écarter de tout, n'est étrangère à rien ; la religion, résumé le plus complet des grands besoins, des grands devoirs, des grandes espérances des hommes.

La cloche exprime tout cela. Un souvenir me revient : Il m'a été donné un jour de sentir vivement cette harmonie de la cloche avec notre âme. Il y a presque une année, nous conduisions, pour ses obsèques, de son château à l'église qu'il avait contribué à rebâtir sur un sommet que nous apercevions au loin, un grand homme de bien et un grand chrétien ; nos chants s'élevaient, intermittents ; les cloches, elles, ne se taisaient pas, leurs volées sonores descendaient des collines aux vallées, et remontaient des vallées aux collines, allant réveiller tous les échos de ces montagnes : Que disaient-elles ? nos regrets ? nos prières ? nos espérances ? Tout cela à la fois.....

Fête et octave de la Nativité. — Nous devons réserver à la *Voix* mensuelle, pour l'ensemble de nos lecteurs, les détails sur nos fêtes de la Nativité. Aujourd'hui, qu'il nous suffise de dire que le concours des pèlerins n'a pas été inférieur à celui des années précédentes. Les employés de la gare ont estimé à plus de mille le nombre des petits enfants apportés, le 8, sur les bras de leurs parents et venus par le chemin de fer ; bien d'autres sont arrivés de la campagne par d'autres directions.

Le prédicateur de l'octave, le R. P. Dammann, de la Société de Jésus, avait laissé à Chartres, en 1889, les meilleurs souvenirs ; sa station quadragésimale d'alors nous faisait espérer pour la présente station de septembre une suite d'instructions aussi utiles qu'agréables à entendre. Notre espérance n'a pas été trompée. L'auditoire aime ce riche fonds de doctrine, présenté avec un langage distingué et sobre, qui ne veut émouvoir les âmes qu'en les éclairant.

Bazoches-en-Dunois. Mgr l'Évêque de Chartres a consacré, le mercredi 10 septembre, la nouvelle église de Bazoches-en-Dunois. Nous espérons donner un récit de cette cérémonie dans le *Supplément* de la semaine prochaine.

Le Sacre de Mgr Hautin, à Orléans. — La cérémonie du sacre s'est accomplie le 8, très solennellement et avec piété. Elle a été suivie d'une belle procession avec un immense clergé jusqu'à l'Évêché, par un temps magnifique. Etaient présents, outre le prélat consécrateur : Mgr l'évêque d'Orléans, NN. SS. les évêques de Quimper, Limoges, Bayeux, Blois, Versailles, Chartres, Mgr d'Hulst.

Le Bienheureux Perboyre. — Vient de paraître (Chartres, Imprimerie Garnier) le Panégyrique du Bienheureux Jean-Gabriel PERBOYRE, prêtre de la Mission, martyr, prononcé le 13 juillet 1890, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Chartres, par M. l'abbé Tissier, chanoine honoraire, directeur de l'Institution Notre-Dame de Chartres. Nous sommes heureux de voir livré à une publicité plus grande ce discours qui a fait une si bonne impression sur le nombreux auditoire réuni à l'Hôtel-Dieu, lors du triduum en l'honneur du Bienheureux. La lecture de ces pages émouvantes propagera, accroîtra dans les cœurs chrétiens le culte de l'admirable martyr.

Loigny. — Les illuminés et les révoltés de Loigny cherchent à se défendre du coup que leur a porté la lettre pastorale de Mgr l'Évêque de Chartres, en prétendant qu'il a outrepassé ses pouvoirs dans l'article 3 de son Ordonnance : « Nous défendons, sous peine de » suspense, à tout prêtre, de quelque diocèse qu'il soit, d'entretenir » aucune relation personnelle ou épistolaire avec la prétendue voyante. »

Mais ils ne voient pas ou feignent de ne pas voir que Mgr l'Évêque de Chartres agissait ainsi, comme il le déclare expressément, par suite d'une délégation de Rome : « Au nom du Souverain Pontife et selon le mandat formel (*mandamus*) qui nous en a été donné par Son Eminence Mgr le Cardinal de Monaco, secrétaire général du Saint-Office, » telles sont ses propres paroles.

Les mêmes illuminés et révoltés s'apprêtent à donner une autre preuve de leur ténacité sectaire. Les *Annales de Loigny*, dont le rédacteur est M. Glénard, et qui viennent d'être mises à l'*Index approbante Pontifice*, vont reparaître, si nous sommes bien informés, sous un autre titre : L'*Écho du Sacré-Cœur de Jesus pénitent.* Voilà une manière ingénieuse de pratiquer l'obéissance envers Rome.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.


SAMEDI 20 SEPTEMBRE 1890

LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE SEPTEMBRE)

VIRGINI PARITVRAE

Filioli mei quos iterùm parturio, donec formetur Christus in vobis.

Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France et **5 fr.** pour l'Étranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle : **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

S'adresser, pour les abonnements, à M. le Directeur de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de Chartres (Eure-et-Loir).

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 21 septembre, dix-septième dimanche après la Pentecôte, fête de Saint-Mathieu, apôtre et évangéliste, double de 2e classe, offices aux heures ordinaires. — Le Vendredi, 26, à 8 heures du soir, Salut à la Chapelle du Sacré-Cœur de Marie.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le Dimanche 21, offices aux heures ordinaires. — Le Vendredi, 26, à 8 heures du soir, exercices du chemin de croix et bénédiction.

NOMINATIONS DANS LE CLERGÉ

Ont été nommés par décision épiscopale :

Chanoine honoraire de la Cathédrale : M. l'abbé Millochau, curé de Bazoches-en-Dunois. Un récit inséré plus loin dira dans quelle circonstance M. Millochau a été promu à cet honneur dont nous le félicitons.

Curé de Vichères : M. l'abbé Toury, précédemment professeur à Nogent-le-Rotrou.

Curé de Saint-Léger : M. l'abbé Gaubert, professeur à l'institution N.-D. de Chartres.

Professeur à l'institution N.-D. : M. l'abbé Redaud, vicaire à Brou.

Professeur au Petit Séminaire de Nogent : M. l'abbé Guédon, curé de Saint-Léger.

Professeur à Saint-Cheron : M. l'abbé Loiseau, curé de Dampierre-sous-Blévy.

Curé de Dampierre-sous-Blévy : M. l'abbé Michelot, professeur à l'Institution N.-D.

Curé de Saint-Aubin-des-Bois : M. l'abbé Billard, professeur à Saint-Chéron.

N° 13. 20 Septembre 1890.

SOMMAIRE

Le 15 Septembre à la Cathédrale. — Deux grandes solennités ce jour-là dans notre belle cathédrale : le pèlerinage de Versailles à Notre-Dame de Chartres et la clôture des fêtes de la Nativité. Nous anticiperons sur le récit que donnera la *Voix* mensuelle, en disant : 1° Que les pèlerins, venus au nombre d'environ six cents, la plupart de Versailles, quelques groupes de Rambouillet, d'Etampes, de Dourdan, tous sous la direction de M. le chanoine Groult, archiprêtre de la paroisse Saint-Louis, ont été reçus avec bonheur par Mgr l'Évêque de Chartres et le clergé de la cathédrale, et nous ont édifiés par leur piété ; 2° que la cérémonie de 7 heures et demie du soir (Sermon, salut et procession aux flambeaux) destinée selon un usage de 30 ans, à clôturer l'octave de la Nativité, a été suivie par une foule extraordinaire ; le défilé à la crypte a duré près de trois quarts d'heure.

— La quête du 20 juillet dans les églises du diocèse de Chartres au profit des incendiés de la Martinique, s'est élevée au chiffre total de 6,400 fr.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 20 septembre. — Saint Eustache et ses compagnons martyrs.
Le Job des temps chrétiens.

Les vertus privées et l'inépuisable bienfaisance d'Eustache, quand il était encore païen, lui valurent le miracle de sa conversion. Une croix lumineuse lui apparut entre les bois d'un cerf qu'il poursuivait dans une chasse, et J.-C. daigna se manifester à lui. Un homme déjà si méritant avant son baptême devait, une fois confirmé dans la grâce du christianisme, atteindre à l'apogée de la sainteté. Sa caractéristique fut une inaltérable résignation à la volonté divine dans les épreuves très sensibles qui pendant quinze ans crucifièrent ses plus tendres affections. Une peste ravage sa maison, enlève ses nombreux serviteurs et frappe ses troupeaux qui constituaient

sa principale fortune. Sa pauvreté l'ayant contraint de s'exiler avec sa famille, il se vit ravir par un corsaire sa femme, âme héroïque dont la vaillance lui était un exemple et une consolation. Il continuait son voyage, quand des bêtes féroces sorties des forêts voisines lui enlevèrent ses deux fils encore enfants. Et seul, le riche patricien, le glorieux général de l'empereur Trajan dut se mettre au service d'un cultivateur. Cependant la bonté de Dieu mit fin aux afflictions de ses serviteurs, et, par une série de circonstances providentielles, réunit de nouveau tous les membres de cette famille dispersée et les rétablit dans leur première prospérité. Un plus grand honneur leur était réservé : le martyre qui les réunit à jamais dans la confession du nom de Jésus, dans la mort et dans l'éternelle joie des Elus (1).

D. G.

LA PASSION DES AMES

Le Curé de Campagne

La Bretagne vient d'élever un monument à son patron, saint Yves, dans la ville de Tréguier. En présence de plusieurs évêques et d'une foule énorme, Mgr Freppel a prononcé le panégyrique du saint curé Breton, lors de l'inauguration du monument. Après avoir parlé de l'héroïsme de la charité, l'illustre orateur continue ainsi son magnifique discours :

« Il est une autre passion, surhumaine, elle aussi, que le Christianisme est venu allumer au cœur de l'homme, et à laquelle on ne saurait trouver d'équivalent avant le sacrifice du Calvaire, la passion des âmes. A ce mot, la pensée se tourne tout d'abord vers ces apôtres de la foi qui, pour sauver les âmes, s'élancent à travers le monde, bravant les souffrances et la mort; et certes, il y a de quoi épuiser la louange dans cette sainte ardeur qui entraîne le missionnaire loin de sa famille et de sa patrie jusqu'aux confins de la terre. Mais il est un service des âmes qui, pour être plus ordinaire, n'en mérite pas moins notre admiration; et c'est à bon droit que l'Église a voulu glorifier dans saint Yves les œuvres du ministère paroissial.

(1) Une des plus belles verrières de notre cathédrale, la troisième de la nef septentrionale, à partir du clocher neuf, raconte dans tous ses détails la curieuse légende de saint Eustache.

Passer une vie entière au fond d'une campagne, avec son crucifix et ses livres, dans le silence de l'étude et de la prière ; instruire les petits, prêcher la vérité aux grands, rappeler aux uns et aux autres leurs devoirs et leurs fins dernières; être là tout à tous, sans acception de personnes, avec une parole de consolation pour les affligés, de tendre reproche pour les pécheurs, de paix et de concorde pour ceux que divisent le ressentiment et la haine ; ne perdre de vue un seul instant aucune de ces âmes, mais les suivre de l'œil et du cœur à travers les luttes et les épreuves de la vie pour relever leur courage et guérir leurs blessures : jeter par intervalle, au milieu de ces populations accablées de peines et de fatigues, les mots si fortifiants de récompense céleste, d'avenir éternel, d'immortalité bienheureuse; bénir le berceau de l'enfant qui vient de naître, le foyer de la famille qui se prépare, la tombe du vieillard arrivé au terme de ses jours; tenir dans ses mains, sous les yeux de tout un peuple, la croix et l'Eucharistie, la croix, cet auguste symbole de la rédemption, l'Eucharistie, ce grand viatique du chrétien sur le chemin de l'éternité; être tout cela, faire tout cela pour sauver les âmes: quel ministère et quelle vie ! »

LETTRES DU R. P. MUSET (de Chartres) A SA FAMILLE.

(Suite)

Cap Vancouver. — Alaska.
(Amérique septentrionale.)

..... Les Indiens sont très ignorants en matière de religion, ils ont l'idée d'un Être supérieur, mais cet être quel est-il ? c'est sur ce point à connaître que leurs imaginations travaillent et cependant, c'est une honte de le dire, un grand nombre des Indiens ont reçu le baptême. Les Russes, qui occupaient autrefois l'Alaska, ont laissé quelques popes dans différents endroits du territoire. Deux restent fixés aux îles Aléoutiennes et maintiennent dans le schisme les insulaires. Vous comprenez aisément dans quel déplorable état se trouve l'instruction religieuse des natifs du pays. Leur sort émut vivement l'archevêque de Portland, Mgr Seghers. Le territoire de l'Alaska ayant été, depuis son annexion aux États-Unis, attaché au diocèse de Victoria, Monseigneur supplia le Souverain Pontife de le décharger de son archidiocèse et de le nommer évêque de Victoria. Cette nomination permettrait à son zèle de tenter la conversion des Indiens de l'Alaska. Sa demande

fut acceptée et le saint évêque s'adressa de suite au Très Révérend Père Général de la Compagnie pour obtenir quelques Jésuites pour la nouvelle mission qu'il voulait fonder. Monseigneur voulut lui-même accompagner les deux premiers missionnaires qui lui furent accordés.

Ils partirent tous les trois, en août 1886, emmenant avec eux un frère coadjuteur et un serviteur nommé Fuller. Vous connaissez, par ce qu'ont publié les journaux, le triste événement qui arriva. Fuller, dont le mauvais caractère s'était plusieurs fois manifesté pendant le voyage, et qui, sur les instances de Monseigneur, avait été gardé au lieu d'être envoyé à Victoria, comme les pères le proposaient, Fuller, le misérable, tua son bienfaiteur. Il le fusilla dans un moment où les autres membres de la caravane s'étaient séparés pour fonder une première station; tous étaient convenus de se rejoindre à un point désigné, quelques jours plus tard. La mort du saint archevêque ne découragea pas les missionnaires; ils comptèrent sur le secours du nouveau protecteur de la mission de l'Alaska auprès du trône de Dieu. Et maintenant, cette petite mission, qui fut ouverte il n'y a que trois ans, est déjà florissante. Nous avons trois résidences, une école tenue par les sœurs et nos chers Indiens nous reçoivent comme des bienfaiteurs.....

7 Avril 1890.

Nous avons eu hier une très belle fête de Pâques avec grand' messe en musique, et solennelle bénédiction du saint Sacrement.

Les différents morceaux chantes à la messe étaient de Méhul, à l'exception du *Gloria* et du *Credo*, dont la musique était de Lambillotte. La messe ordinaire de Dumont, que nos Esquimaux savent déjà parfaitement, sera conservée pour les dimanches et fêtes d'une classe secondaire. Je suis merveilleusement aidé pour la formation d'une maîtrise esquimau par le Père Tréca, mon compagnon.

La fête pascale a été pour beaucoup, au cap Vancouver, un jour de grande joie spirituelle; 24 Esquimaux reçurent le baptême. Dès Noël, j'avais multiplié pour eux les instructions dans notre petite église. Le catéchisme en images fut pour moi d'une grande utilité. Enfin la solennité d'hier attendue avec tant d'impatience, arriva avec un ciel clément, qui permit à tous de venir assister à nos offices. La veille, une tempête de neige nous menaçait encore, et les tempêtes de neige que nous avons ici sont horribles. Pendant leur durée, qui est quelquefois de deux ou trois jours, il est impossible de sortir au dehors. Un fervent *memorare* à la Sainte Vierge nous obtint un beau jour; la tempête fut retardée; au lieu du dimanche, elle commença avec fureur le lundi.

Dans l'après-midi de la fête de la Résurrection, j'eus la grande joie de baptiser 24 adultes. Après un court sermon, je leur fis chanter, en leur langue les commandements de Dieu et le symbole des apôtres. Tous ensemble ils chantèrent avec une grande ferveur les dix commandements, répétant après chacun, en guise de refrain : « O mon Dieu, je vous promets que tant que je vivrai j'observerai fidèlement votre volonté. »

Ces promesses furent suivies de l'acte de contrition que tous prononcèrent publiquement et alors commencèrent les cérémonies. Nous aurons encore un baptême d'adultes à la Pentecôte.

Remerciez le Sacré Cœur de Jésus des consolations qu'il a données à ses deux missionnaires, et comme par nous-mêmes nous ne sommes que néant, demandez avec ferveur que la grâce puissante du Divin Maître continue à nous aider à faire aimer son saint nom parmi les Esquimaux.

1er *Mai* 1890.

Nous avons eu dimanche dernier une imposante cérémonie ; ce fut la bénédiction solennelle des barques des pêcheurs avant leur départ pour la grande pêche. Toutes les barques avaient été réunies en un endroit voisin de la mer, et près d'elles se tenaient les Esquimaux. A notre arrivée, le père Tréca expliqua en quelques mots le but de la cérémonie, puis je fis chanter par le peuple des cantiques de circonstance, où les Esquimaux adressaient leurs prières au ciel pour obtenir pêches abondantes et protection contre les dangers si nombreux de la mer de Behring. Un des meilleurs résultats de cette cérémonie est de faire disparaître les superstitions des Alaskans au sujet des poissons et surtout de faire entrer la foi de plus en plus dans leurs cœurs.....

Après le mois de mai, je me propose de partir en barque pour visiter l'île de Nounivak, située à 85 kilomètres de la côte. J'espère que le Divin Maître qui m'aide ici si efficacement me continuera son puissant secours au milieu des Esquimaux de cette île presque sauvage, et me permettra de sauver quelques âmes.

Notre nombre est ici un peu augmenté depuis quelques jours ; le père Supérieur nous a envoyé un frère coadjuteur, qui s'occupe des soins matériels de notre résidence. Je cesse donc de cuisiner, de faire le pain et de joindre à mes fonctions de missionnaire les offices réclamés par l'ordre et la propreté de la maison où nous vivons. Cela me permet de consacrer plus de temps à l'étude de la langue et à la composition d'un dictionnaire Esquimau. Priez Dieu de me donner les forces nécessaires pour achever ce long et pénible travail...

1er *Juin* 1890.

Le 25 mai, jour de la Pentecôte, tout le village Esquimau était en fête ; nous avions à Vancouver la première communion de la plupart des adultes baptisés à Pâques. La préparation immédiate avait été mise sous la spéciale protection de la Sainte Vierge.

A la messe de communion tous étaient présents, en grand costume ; les uns étaient revêtus d'habits faits avec des peaux d'écureuils ; les autres étaient couverts de manteaux en plumes, les plus riches portaient des robes en très léger coutil au-dessus d'autres vêtements en peau de phoque.

Les cérémonies avec cantiques et prières furent à peu près les mêmes que celles que nous avons en France et l'édification fut grande...

Le soir, nous baptisions quinze adultes et à la bénédiction solennelle qui clôturait ce jour de fête, tous les Esquimaux présents dans notre église prononçaient avec moi leur consécration à la Sainte-Vierge.

Nous commençons dans quelques jours la neuvaine préparatoire à la fête du Sacré-Cœur.

Les instructions du mois de mai nous ont permis d'établir une excellente coutume dans notre naissante mission ; tous les soirs au coucher du soleil, les Esquimaux se réunissent dans notre église pour la prière. Ils y viennent toujours très nombreux. Après ce pieux exercice ils rentrent, pour le repos, dans leurs huttes de terre ou continuent la pêche, même pendant la nuit, quand arrive l'époque des harengs ou des morues.

L'hiver ici n'est point encore fini ; il aura duré huit mois. L'arrivée des oies sauvages nous présage le prochain commencement des beaux jours ; allons, tant mieux ! Mais croyez bien, chers parents, que nous n'avons pas besoin ici des chauds et gais rayons du soleil pour être joyeux. Le bonheur de vivre dans la Compagnie de Jésus et de travailler à la conversion des âmes fait oublier froid, neige, pluie et tempête.....

(Le R. P. Muset termine ses lettres en se recommandant avec son compagnon d'apostolat et sa mission à Notre-Dame de Chartres.)

L'ŒUVRE DES CAMPAGNES

Le Prédicateur des fêtes de la Nativité, suivant l'usage adopté à la Cathédrale depuis plusieurs années, a, dans son sermon du dimanche de l'Octave, renouvelé l'appel à la charité en faveur de

l'Œuvre des Campagnes, et cet appel chaleureux a été suivi d'une quête abondante.

Cette Œuvre, on le sait, a pour but la conservation, l'augmentation de la foi dans les paroisses pauvres des campagnes. Elle aide l'évangélisation par les livres, par l'enseignement catholique dans les écoles, surtout par les missions, retraites et prédications extraordinaires.

Elle compte deux classes d'associés : 1° les prêtres séculiers qui se livrent à l'apostolat ; 2° les fidèles qui, à l'exemple des saintes femmes de l'Évangile, veulent pourvoir aux besoins des apôtres.

Elle a été inaugurée à Chartres en 1866. M. l'abbé Favrot, secrétaire de l'Evêché, en est actuellement le directeur, comme le fut avant lui M. l'abbé Legué, qui lui-même avait remplacé feu M. l'abbé Barrier, le premier organisateur des missions et de l'Association appelée à les seconder.

Sous ces directions successives, inspirées par le zèle sacerdotal, l'Œuvre des Campagnes a fait donner plus de deux cents missions. Elle a recueilli dans le diocèse environ 35,000 fr. d'aumônes, et elle en a dépensé 30,000 pour les missions dont nous venons de parler et d'autres besoins qui s'y rattachent.

Ses ressources se composent de cotisations annuelles de 12 fr., puis de dons volontaires et de quêtes faites à Chartres et à Nogent-le-Rotrou. C'est ainsi qu'à Nogent, le 5 septembre dernier, M. le Curé de Saint-Hilaire profita d'une fête d'adoration pour réunir les associés de l'Œuvre des Campagnes et encourager leur dévouement. Ajoutons que son beau discours sur Jésus, lumière et vie, impressionna vivement l'assistance qui, cette année encore, a été très généreuse.

Mgr Lagrange a voulu, dès le début de son épiscopat, recommander les missions ; il en a entretenu son clergé pendant la retraite ecclésiastique. De plus, dimanche dernier, ayant réuni à l'Evêché le comité de l'Œuvre des Campagnes, Sa Grandeur a parlé avec éloquence sur l'apostolat, moyen de ramener les âmes aux pratiques chrétiennes. « L'apostolat, dit Sa Grandeur, je veux l'exciter et le développer dans le cœur de mes prêtres ; à vous, Mesdames, de nous apporter votre concours ! » Il a été décidé en cette circonstance, que l'on provoquerait une réunion à Châteaudun et à Dreux, comme nous en avons une à Chartres et à Nogent-le-Rotrou.

Puisse étendre ainsi partout ses ardeurs le feu sacré que Jésus-Christ est venu allumer sur la terre, le zèle apostolique qui le fait connaître et aimer !

CONSÉCRATION DE L'ÉGLISE DE BAZOCHES-EN-DUNOIS.

Une population heureuse, unie dans un même sentiment de foi et ne formant qu'une famille autour de son Evêque ; les honorables représentants d'une sage administration, après de longs et intelligents efforts, au comble enfin de leurs vœux, un grand acte de religion accompli, un village en fête sous un soleil radieux : tel est le consolant spectacle dont nous avons été l'heureux témoin, le mercredi, 10 septembre, à Bazoches-en-Dunois. Mgr l'Evêque de Chartres, environné d'un nombreux clergé, y consacrait, pour la première fois, une église *paroissiale* en son diocèse. Les démarches, en vue de remplacer la vieille église croulante par un nouvel édifice, avaient été commencées il y a vingt-quatre ans. Que de persévérance il avait fallu ! Honneur en soit à M. l'abbé Millochau, le digne pasteur de la paroisse, et à M. Pinguet, le maire, dont l'initiative et l'énergie recueillent aujourd'hui une si belle récompense ! Malgré les temps, malgré le peu de ressources de la commune, on est parvenu, sans sortir des limites de l'économie, à élever à l'honneur de Dieu un temple fort digne, élancé et de bon goût. De l'ancien édifice, on a pu conserver la vieille tour ronde, et les arcades en plein cintre, qui séparent l'unique bas-côté de la nef principale. Le style roman est le caractère primitif de nos vieilles églises. C'est aussi dans ce style sévère qu'a été faite cette judicieuse reconstruction.

On a eu la bonne pensée de conserver et d'encastrer dans la muraille intérieure deux antiques tombes à personnages que le temps rongeait au cimetière.

La première représente un chevalier (un de Villerai ou un de Mailly) mort en 1326 : sa dame, Ysabeau de Sanderville, qui le suivit de près dans la tombe, repose à côté de lui. La seconde dalle, en partie mutilée, nous offre, sous l'habit monastique, les traits d'Estienne de Chartres, sans doute prieur de Bazoches, membre de l'abbaye de Bonneval.

L'Église qui est la plus haute école de respect, montre qu'elle sait garder la mémoire de ses bienfaiteurs.

Lorsqu'on entre dans ce vaisseau tout neuf, éclairé, à sa façade, par une grande rosace, style XII[e] siècle, quand on voit scintiller ses belles grisailles et les deux verrières artistiques de la chapelle de la sainte Vierge, son mobilier de chêne entièrement neuf et d'un goût distingué ; au fond de l'abside, son maître-autel de pierre sculptée, la piété éprouve un sentiment d'édification et de bonheur. Elle se réjouit de voir la dignité de la maison de Dieu si bien comprise.

Malgré leur profonde discrétion, M. le Curé et M. le Maire nous permettront de supposer qu'ils n'ont pas seulement apporté ici un rare dévouement, mais qu'ils ont, de plus, largement contribué à ces embellissements intérieurs.

Nos chants de consécration d'église, qui ont présidé à la naissance des plus imposantes cathédrales, comme à celle des plus humbles sanctuaires, sont de la plus haute antiquité et d'une grande expression.

Interprétés par MM. Sainsot, curé de Terminiers, Mercier, curé de Douy, et Poyau, curé de Cormainville, ils ont été enlevés avec âme et exécutés avec une remarquable précision. Les assistants étaient ravis d'entendre ces voix sonores et harmonieuses faire vibrer pour la première fois les échos de leur église. C'est le chant nuptial de l'Epouse du Christ.

La cérémonie si longue, si compliquée n'a pas langui un seul instant, et dans cette succession variée de rites symboliques au sens profond, on ne remarquait pas d'hésitation. Un maître de cérémonies expert savait tout prévoir, tout coordonner.

Sa Grandeur, à qui la joie de donner un nouveau sanctuaire à Dieu communiquait une nouvelle jeunesse, n'a pas seulement paru fatiguée.

Après quatre heures de ces cérémonies émouvantes, elle a voulu épancher son cœur en adressant la parole aux assistants. L'église regorgeait de fidèles et la tribune était comble.

Monseigneur a dit que les habitants de Bazoches venaient de faire une grande chose : la construction d'un temple. Qu'est-ce qu'un temple ? Sa Grandeur l'a dit éloquemment en montrant qu'il est le rendez-vous, la rencontre de Dieu et de l'homme, un grand hommage rendu au Très-Haut. Puis elle a adressé de justes et chaleureuses félicitations à M. le Curé, à M. le Maire, aux Conseils de la municipalité et de la Fabrique, à tous les paroissiens en un mot, car cette généreuse entreprise était l'œuvre de tous.

Elle a eu un mot charmant à l'adresse du corps des dignes sapeurs-pompiers, qui, jusqu'au dernier instant, n'a pas cessé de rehausser la majesté de la cérémonie de sa présence et de son recueillement. Elle leur a dit qu'ils étaient les soldats de la paix : les autres combattaient pour donner la mort : eux se dévouaient pour protéger et sauver les vies et les biens. Après une exhortation aussi solide qu'appropriée à son auditoire, Monseigneur a tiré cette conclusion : que les habitants de Bazoches n'avaient pas bâti une belle église pour la laisser vide, mais qu'il avait la confiance, la certitude qu'ils se feraient un devoir, aux dimanches et aux fêtes, d'y offrir le spectacle édifiant de leur nombreuse assistance, comme en ce beau jour.

Sa Grandeur tint son auditoire une demi-heure suspendu à ses lèvres. Pour les bons habitants tout était nouveau : l'église, la présence du Pontife vénéré, sa parole si affectueuse et si pleine d'attraits.

Là-bas, à l'extrémité du vaste plateau qui vient expirer à Bazoches et à la Conie, s'élève l'église de Germigny-les-Prés. La consécration qu'en fit Théodulfe, l'auteur du *Gloria laus et honor* en 806, se lit toujours sur le tailloir d'un massif pilier : « Moi, Théodulfe, j'ai consacré ce sanctuaire : vous tous qui entrez ici, souvenez-vous de moi dans vos prières. » Il y a bientôt onze cents ans que furent gravés ces simples mots, et c'est toujours aussi touchant.

Dieu qui a permis la ruine de tant de fastueux monuments, a pris soin de conserver ces modestes épanchements du cœur d'un grand pontife dans celui de ses enfants, image de son propre amour !

Les excellents habitants de Bazoches ne graveront peut-être pas le nom de leur bon évêque sur la pierre, mais à coup sûr, ils lui donneront à jamais une place dans leur cœur.

Sa Grandeur voulut clore cette auguste cérémonie par le chant de la grand'messe, sans même songer à la fatigue.

M. l'abbé Mercier tenait l'harmonium et sut en tirer les mélodies les plus pieuses et les mieux inspirées. Messieurs les choristes exécutèrent de très beaux chants, avec cette expression de foi et de sentiment que le prêtre artiste sait communiquer à ses accents.

Deux magnifiques pains bénits furent bénits par Sa Grandeur et offerts par deux aimables enfants de la famille de M. le maire. Puis, quand, bannières et modestes jeunes filles de la Confrérie en tête, la procession solennelle sortit du temple, la plus jeune de ces enfants, fille de M. Fourré, de Malmusse, récita à Sa Grandeur un gracieux compliment. On eût dit que la jeune église empruntait à ces lèvres candides et pures leur naïf langage pour dire sa reconnaissance au Pontife du Seigneur.

Enfin des agapes pleines de franche cordialité terminèrent la cérémonie. Ce fut alors que Mgr nous fit l'agréable surprise de nous annoncer qu'il nommait M. l'abbé Millochau, chanoine honoraire de sa cathédrale. Tout le monde applaudit à cette marque d'estime pour vingt-quatre ans d'efforts employés à préparer ce beau résultat, et chacun y vit un encouragement à tous ceux qui se dévouent.

L'abbé M., c. d'I.

UNE INVITATION

Les réflexions parues dans la *Voix* sur « les Enfants en ferme » ont trouvé un écho auprès de quelques confrères. Plusieurs se sont réjouis de voir mise sur le tapis cette question vitale pour nos paroisses : mais ils n'ont pu cacher leur déception en face du petit nombre et du genre de moyens proposés avec tant de brièveté et de sécheresse comme remèdes à des maux si longuement décrits. Cette déception ne m'étonne pas ; à dire vrai, je l'escomptais un peu. Qui n'a pas avec nos médecins cette petite ressemblance d'être très fort en pathologie et presque nul en thérapeutique ; et encore celle-ci : de cacher son ignorance du véritable spécifique et sous une ordonnance prolixe de remèdes dont on s'avoue, entre amis, la parfaite insuffisance ? J'ai voulu agir avec plus de franchise ; et dès le début de mon étude j'ai déclaré que je ne venais pas apporter, mais demander des lumières, provoquer une discussion, apprendre ce qui se fait ailleurs et en dire mon profit. Si les moyens proposés sont très peu nombreux, c'est que je ne connais que ceux-là qui soient actuellement pratiqués et qui (sans qu'on puisse déjà tirer une conclusion pour ou contre leur emploi, vu la date trop récente de leur première application) n'aient donné que des résultats satisfaisants. Car dans cette question toute pastorale, ce n'est pas sur le papier, mais sur le terrain qu'il faut discuter ; ce sont des expériences et non des argumentations qui seront les bienvenues. Par contre la critique des moyens indiqués devra, pour être juste, s'appuyer, elle aussi sur la méthode expérimentale. Puisque, en théorie, ces remèdes sont d'une excellence radicale et que personne ne voudrait nier *à priori* la nécessité morale — pour notre cas — de la prédication publique ou privée, des Bibliothèques paroissiales et de la Communion fréquente, ce n'est qu'après de sérieux essais, des tentatives multiples et un contrôle judicieux des succès obtenus ailleurs qu'on a le droit de déclarer ces moyens impraticables.

Mais, a-t-on dit, il n'est pas besoin d'expériences pour affirmer l'impossibilité de tel ou tel de vos projets. Quand on sait l'indifférence, le peu de foi, la profonde ignorance de nos populations, la mauvaise volonté de certains parents et de certains maîtres, vouloir quand même instituer la communion mensuelle, par exemple, n'est-ce pas courir de gaîté de cœur au devant d'un échec ? — Distinguons : l'échec peut être probable, il n'est jamais certain, il peut encore n'être que partiel. Et puis, nous échouons si régulièrement dans nos missions, nos carêmes et nos petites œuvres paroissiales qu'une défaite de plus figurera à peine dans l'histoire de notre apostolat. Ces défaites indépendantes de nos

efforts nous honorent ; ces échecs sont nos blessures ; et je ne sache pas qu'on ait encore reproché ses blessures au soldat vaincu par des forces supérieures.

La question « des Enfants en ferme » et des moyens possibles auprès d'eux, reste donc ouverte ; et, avec la permission de Monsieur le Directeur de la Voix, pour répondre au vœu formellement exprimé de plusieurs confrères, je rappelle que chacun a le droit d'élever la voix, de présenter ses observations, les fruits de son expérience et aussi ses critiques. Sans doute la Rédaction ne s'engage pas à publier dans leur texte toutes les communications faites à ce sujet : elle se charge seulement de les dépouiller et de les cataloguer afin d'en présenter plus tard les solutions nouvelles.

Avis aux intéressés.

« Un curé du Perche. »

FAITS DIVERS

Le Congrès de Liège. — 2,000 personnes assistaient à la première séance du Congrès catholique de Liège, où se sont agitées les questions sociales les plus importantes, particulièrement les conventions internationales sur le régime du travail, le repos dominical, l'affaire des grèves, tout ce qui intéresse les associations ouvrières. S. E. le cardinal-archevêque de Malines présidait. Dans une lettre à Mgr l'Evêque de Liège, le Pape avait invité à faire appliquer les remèdes qu'offre la religion aux maux qui résultent de l'inégalité des conditions, du paupérisme, de la cupidité. Pour clôturer dignement cette imposante assemblée de trois jours, une grande réunion de près de 3,000 ouvriers a eu lieu le soir de la dernière journée. C'est au milieu d'un enthousiasme indescriptible, que les évêques de Liège et de Nottingham, M. Winterer et l'abbé de Pascal ont adressé les plus touchantes et les plus chrétiennes paroles à cette foule de travailleurs accourus avec un si grand empressement auprès de leurs vrais et seuls amis.

L'Immaculée Conception reconnue par les protestants. — Dans la grande hérésie qui a bouleversé l'Europe, son fougueux auteur, Luther, au plus fort de ses outrages contre les saintes croyances de l'Eglise, a rendu à celle de l'Immaculée Conception cet hommage aussi formel que judicieux : « Il était juste et convenable que la personne de Marie fût préservée du péché originel, puisque le Fils de Dieu devait prendre d'elle la chair destinée à surmonter tous les péchés. »

Les Vendéens et le Dimanche. — Au cours de sa session d'août, le Conseil général de la Vendée a émis le vœu que le dimanche fût laissé libre par les patrons à leurs ouvriers et employés, pour leur permettre de remplir leurs devoirs religieux et de jouir d'un repos mérité. Il y a joint le vœu que les enfants de moins de 18 ans, et les femmes de tout âge, ne puissent être employés les dimanches ni les autres jours de fête reconnus par la loi, même pour le rangement de l'atelier.

Blason épiscopal. — Mgr Hautin, le nouvel évêque d'Evreux, a pris pour devise : *Veritas in charitate,* et ses armes épiscopales consistent en la croix de Jérusalem surmontant les deux bras croisés du Tiers-Ordre de Saint-François, avec la devise : *Veritas in charitate.*

Paray-le-Monial. — Le jubilé à l'occasion du second centenaire de la mort de la B. Marguerite-Marie, continue avec une grande affluence de pèlerins.

La ville entière était pavoisée et les arcs de triomphe se dressaient pour le passage de la Croix de Jérusalem, le dimanche 14.

Un Christ de fonte bronzée a fixé l'admiration de tous et a été porté triomphalement, en même temps que la Croix.

Son Eminence le cardinal archevêque de Paris, entouré de plusieurs autres Prélats, présidait la fête du 14. La procession aux flambeaux dans l'enclos des Chapelains, admirablement disposé pour la piété, excite l'enthousiasme. On demande à Dieu des miracles éclatants, comme ceux de Lourdes, pour hâter la canonisation de la Bienheureuse Marguerite-Marie.

Ennemis de Jeanne d'Arc. — Les ennemis de l'Eglise font d'inutiles efforts pour laïciser Jeanne d'Arc. Son œuvre est essentiellement chrétienne et ce caractère lui restera malgré tout. Mais les catholiques ne doivent pas affaiblir cette noble cause en acceptant le prétendu concours d'hommes incapables autant qu'indignes de la défendre. De ce nombre est Michelet, que l'on a gratifié du titre d'historien. Voici comment cet auteur est jugé par le terrible Proudhon :

« Recette pour faire un grand homme de cette trempe : Prenez un paon, un bouc, un hanneton, un coucher de soleil, de la marjolaine, du poisson, des paysages, de l'extase, enfin l'idée de Dieu à la manière des Allemands. Mettez le tout dans un vase, pilez, broyez, recouvrez de terreau; au mois d'avril, il en sortira un petit vieillard sautillant, vaniteux et lubrique, un Michelet ! »

Cessons donc d'invoquer Michelet comme un allié dans notre campagne en faveur de celle que nous appellerons un jour sainte

Jeanne d'Arc. Sans doute cet historien, grâce à je ne sais quelle intuition, a bien mieux compris Jeanne que Voltaire autrefois et Sarcey aujourd'hui; mais, comme l'a très bien fait remarquer l'*Univers*, ce n'est pas de ces mains impures que notre Pucelle attend sa couronne, la plus belle après celle dont elle jouit au ciel. Pour bien comprendre Jeanne, il faut l'œil surnaturel; pour la bien louer, il faut être chrétien.

(*Semaine religieuse de Versailles.*)

Un pèlerinage dans l'Océan. — Il y a cent ans bientôt, cinq mille prêtres ou religieux de France et de Belgique furent victimes des mauvais traitements et des privations, et furent ensevelis, pêle-mêle, dans des trous creusés à la hâte, dans les sables de l'île d'Aix et aux environs.

Un marin distingué, fervent chrétien, l'amiral Mandet, aidé de M. le curé de l'île d'Aix, fit recueillir les restes vénérés de ces martyrs, et un Comité composé de cardinaux, archevêques de Paris et Malines, des amiraux Gicquel des Touches, Ribourt, du général de Charette, de Mun et autres notabilités catholiques, s'est chargé d'élever, à l'île d'Aix, sous le vocable de Notre-Dame des Martyrs, une église destinée à recueillir et à glorifier ces vénérables ossements.

Foi récompensée. — De temps à autre nous avons signalé le courage de quelque chrétienne, entreprenant à pied un long chemin pour se rendre au sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes. Dernièrement on voyait l'une de ces intrépides voyageuses, partie au mois d'avril du fond du Finistère, et revenant au pays par petites étapes, après deux mois et demi d'absence. A cinquante ans, la digne bretonne avait bravé toutes les fatigues et les ennuis de la route pour aller demander à la Sainte Vierge la guérison d'une nièce aveugle. Une foi si ardente méritait bien sa récompense; tandis que l'humble femme priait à la grotte bénie, un télégramme venu de la Bretagne lui annonçait la guérison demandée. Quand elle aura achevé son pèlerinage, elle aura fait près de six cents lieues à pied. Voilà un exemple capable de faire oublier les fatigues de vingt-quatre heures de voyage en chemin de fer.

(*Semaine catholique de Toulouse.*)

— Le 19 septembre, pèlerinage de N.-D. de la Salette, à Mignières.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 4 OCTOBRE 1890

LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES
(1er SUPPLÉMENT D'OCTOBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

S'adresser, pour les abonnements, à M. le Directeur de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de Chartres (Eure-et-Loir).



AVIS

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste**. Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 5 octobre, dix-neuvième dimanche après la Pentecôte, *Solennité du Saint-Rosaire*, double de 2e classe. Offices aux heures ordinaires. — Entre Vêpres et Complies, sermon par le R. P. Rolland, dominicain, prédicateur du *Triduum.* — Avant les Vêpres, de 2 à 3 heures, récitation du Rosaire. — Toute la journée, indulgence plénière pour chaque visite aux conditions requises devant la chapelle du Rosaire.

Tous les jours de la semaine, à 4 heures et demie, exercice du Saint-Rosaire.

PAROISSE-DE-SAINT-PIERRE. — Le Dimanche 5 octobre, les offices aux heures ordinaires. Le matin à 7 heures, messe de communion générale réparatrice. — Le soir, aux Vêpres, les exercices du Saint-Rosaire. En semaine, les exercices du Rosaire à la Messe de 7 heures.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le Dimanche 5 octobre, Solennité du Saint-Rosaire. — Les Vêpres à 3 heures, suivies de la Réunion de la Confrérie : Procession, récitation du chapelet, allocution et Salut. — Tous les jours de la semaine, le matin, à 7 heures et demie, exercice du Rosaire et bénédiction du T. S. Sacrement.

Dreux. — Le 5 octobre : Fête du Saint-Rosaire. Les offices aux heures ordinaires. — Pendant tout le mois d'octobre, les exercices du Rosaire ont lieu le dimanche après *Magnificat* et les jours de la semaine, à 8 heures du soir.

Nogent-le-Rotrou. — EGLISE NOTRE-DAME. — Solennité du Saint-Rosaire samedi 4, à 3 heures, ouverture du grand pardon. Indulgence plénière pour chaque visite faite à l'Église N.-D., dans la soirée du samedi et pendant toute la journée du dimanche. Récitation solennelle du Rosaire, le dimanche 5 octobre, à 1 heure, 2 heures et 3 heures. — A 4 heures, les Vêpres ; sermon par M. l'abbé Cuni, chanoine honoraire, supérieur du Petit-Séminaire, procession et salut. — Tous les jours du mois d'octobre, réunion à 7 heures et demie du soir, pour la récitation du Rosaire et la bénédiction du Saint-Sacrement.

N° 14. 4 Octobre 1890.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 4 octobre. — Saint-François d'Assise. Sa jeunesse.

L'admirable vie de Saint François d'Assise est connue de tous. Ce qui l'est moins, ce sont les prémices de cette vie, les débuts de notre Saint dans la perfection chrétienne, et ses vertus déjà singulières quand il vivait encore dans le monde. Chez ce jeune homme, remarqué par tous pour sa pureté de mœurs et pour son amour des pauvres, régnait une imperfection : fils de commerçant, il avait les goûts d'un gentilhomme et aimait avec passion le luxe, les riches équipages et les vêtements somptueux. Subjugué par cette inclination, encouragé par la grande fortune de son père, il ne se refusait rien de ce qui pouvait rehausser son élégance. Mais sa piété sincère et profonde l'éclaira bientôt sur la nature, la tyrannie et les dangers de ce défaut, et il résolut de se vaincre.

Un jour aux portes d'Assise, il rencontre un lépreux dans un état si affreux et si repoussant que, pris d'horreur, François se détourne pour ne le plus voir. Puis se ressouvenant de sa promesse de pratiquer le renoncement en toutes choses et honteux de cet écart, notre élégant cavalier revient sur ses pas, aborde le malheureux, l'embrasse et lui prodigue ses aumônes et ses plus affectueuses consolations. Une autre fois, c'est un gentilhomme de fort bonne mine, mais pauvre et mal vêtu en faveur duquel il se dépouille du plus coquet de ses costumes. A Rome enfin, au sortir du Tombeau des Apôtres, comme il traversait une foule de mendiants, il fait plus encore : il leur partage sa bourse, et au plus misérable offre son habit qu'il échange contre de honteux haillons. Malgré ses répugnances et ses dégoûts, il revêt cette odieuse livrée, et passe tout le jour au milieu des pauvres qu'il édifie, qu'il prêche et qu'il convertit. D. G.

APPEL EN FAVEUR DE L'ARMÉE

Au premier rang des œuvres catholiques qui s'imposent à tous indistinctement et desquelles il n'est permis à personne de se désintéresser, il convient assurément de placer les *œuvres militaires*. Ces œuvres en effet, quelle que soit d'ailleurs leur organisation propre, concourent puissamment au bien général de la société chrétienne en France, et l'on peut dire, sans la moindre hyperbole, que de leur succès dépend la conservation de la foi en notre pays, et que, si l'on ne contribue à leur prospérité « *la caserne sera le tombeau de toutes les autres œuvres paroissiales, diocésaines ou autres.* » Cette pensée de Mgr de Ségur, le grand apôtre des patronages, des cercles, des écoles, des missions, de la presse populaire, des vocations saintes, etc. ne peut être taxée de pieuse exagération ; le saint prélat avait l'intuition des choses divines et indiquait avec la précision d'un maître consommé, le vrai champ de bataille où serait livré le plus rude combat, la plus violente attaque de l'impiété contre Dieu et son Christ.

Mais ici comme pour tout le reste, la Providence ne nous abandonne point à une épreuve au dessus de nos forces aidées de la grâce, et en définitive, la victoire sera proportionnée à notre courage et à notre charité. La fête de Notre-Dame du T. S. Rosaire, n'est-elle pas un monument éternel de la puissance de la foi et des grâces que Notre-Dame des armées se plaît à répandre au milieu des camps ? Et Notre-Dame de Chartres n'est-elle pas la tutelle et la sauvegarde des soldats de la France ? Ah ! ils sont heureux, dans leur épreuve, ces chers enfants qui peuvent passer leur temps de service à l'ombre du sanctuaire de Marie et comme abrités sous les plis de son voile virginal. Mais si tous n'ont point ce privilège, tous peuvent trouver ailleurs les grâces nécessaires pour se sanctifier dans un si périlleux état ; car l'Église, en mère prévoyante et sage, justement inquiète des périls et des embûches que ses fils auront à éviter, a mis auprès du mal, le remède : et, comme toujours, sa charité a enfanté des merveilles de dévouement, de zèle et de salut auxquelles elle nous convie tous à contribuer de tous nos moyens.

Le premier moyen à employer, c'est la prière, nous demandons à tous les chrétiens d'unir leurs vœux ardents

pour obtenir, par l'intercession de Marie, la conservation de la foi et des autres vertus chrétiennes dans notre chère armée. Il n'y a pas un père chrétien, pas une mère au cœur dévoué, pas une jeune fille soucieuse de son avenir qui ne doive prendre une large part à cette grande prière. Que les familles s'unissent donc aux familles, et que cette union des âmes produise un pieux concert de supplications capable de toucher Notre-Dame et le Cœur adorable de son divin Fils.

A tous les abonnés de la *Voix*, à toutes les âmes pieuses et ferventes de notre bonne ville de Chartres, aux communautés religieuses, à tous les parents qui ont quelqu'un de leurs enfants dans nos armées de terre ou de mer, à tous les jeunes gens surtout qui doivent prochainement partir au service de la France, nous demandons de s'unir à une neuvaine de prières qui commencera le dimanche 5 octobre, fête de Notre-Dame du T. S. Rosaire et se terminera le dimanche 12 octobre, fête de la Maternité de la B. Vierge Marie. Ce dimanche 12 octobre à 8 h. 1/2, une messe sera célébrée à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre à l'intention spéciale des jeunes gens conscrits. Nous ne doutons point qu'ils seront tous fidèles à ce pieux rendez-vous ; que leurs parents les y accompagneront en foule pour les confier à la protection de la Sainte Vierge et lui demander d'adoucir les angoisses de l'absence. Enfin nous avons confiance que cette grande réunion de famille chrétienne autour de la Mère Aimable et Bonne, laissera dans tous les cœurs une bien douce impression et que nos jeunes chartrains en emporteront une ample provision de courage, de foi, de vaillance et d'honneur.

G. FAVROT,
Aum. vol. de la garnison de Chartres.

LETTRE DU R. P. DENIAU

De la Société de Marie, missionnaire apostolique aux Nouvelles-Hébrides (Océanie).

AU R. P. MICHON, A SAINTE-FOY, CHARTRES

Saint-Barthélemy, le 25 mai 1890.

MON RÉVÉREND PÈRE,

L'affection que vous m'avez toujours témoignée, les services que vous avez toujours aimé à me rendre, m'engagent à recou-

rir à vous aujourd'hui pour vous demander une nouvelle faveur.

Ce serait de me rappeler au souvenir des personnes pieuses qui ont bien voulu faire partie de la petite association de prières et d'aumônes que j'eus la facilité d'établir à Chartres, il y a peu d'années, et qui m'a laissé la satisfaction si douce de donner à ma mission un caractère tout chartrain.

Je ne demande pas des prières, on sait bien qu'un missionnaire en a toujours besoin ; mais je demande quelques secours d'argent.

Il est vrai, j'ai reçu beaucoup de Chartres. Grâce à cette générosité, je suis assez bien installé ; j'ai pu acheter un vaste terrain qui me sera très utile ; j'ai pu construire une église en pierres, recouverte en fer galvanisé, qui pourra, j'espère, résister aux cyclones ; j'ai pu élever ma maison en bois, entourée de planches, et recouverte en fer galvanisé. Mais, ce n'est pas tout, il me faut maintenant une école. Une fois élevée, elle m'attirera plus d'enfants et le bien se fera.

Or, pour m'aider à bâtir cette école, j'ai besoin d'un certain nombre de travailleurs. J'en aurais besoin aussi pour déboiser la forêt dont je suis de toute part environné, ramasser constamment les fruits des cocotiers qui se trouvent sur ma propriété, etc., etc.

Un travailleur, loué pour trois ans, coûte ici deux cents francs.

Vous me rendriez un grand service si vous pouviez m'obtenir quelques secours et je vous serais bien reconnaissant.

J'ai l'honneur d'être, mon aimable et vénéré Père,

Votre frère en J. M. J.,

Deniau,

P. M., missionnaire apostolique.

UNE LETTRE A PROPOS DES ARTICLES SUR LES ENFANTS EN FERME.

Monsieur le Chanoine,

Le prêtre qui signe : *Un Curé du Perche*, vos articles sur *Les Enfants dans les fermes* serait heureux de connaître le bel exemple que j'ai à vous citer et qui, du reste, me semble de nature à édifier tous vos lecteurs. Ce prêtre cherche les moyens d'amé-

liorer le sort de ces pauvres enfants, sort vraiment malheureux au point de vue moral et religieux. Eh ! bien voici un moyen exceptionnel que j'ai vu appliquer.

A quelques lieues de Nogent-le-Rotrou, dans une paroisse de l'Orne, un vicaire s'occupe en apôtre de ces enfants. Pendant l'hiver, il les a au catéchisme et là il sait se faire aimer de ces petits gars, qui s'envoleront aux champs après Pâques, et qu'il ne reverra plus, même souvent s'ils ont à faire leur première Communion. Il les instruit chez lui, c'est-à-dire au presbytère, puisqu'il loge chez M. le Curé, selon l'usage adopté pour les vicaires dans le diocèse de Séez (mais il prend mille soins pour ne pas contrarier la bonne de M. le Curé; ainsi l'on monte sans bruit, on ôte ses sabots pour ne rien salir, etc.). Il fait promettre à ces enfants de l'informer où ils seront placés, leur promettant, lui, d'aller les voir pour leur faire réciter le catéchisme et les prières, en s'associant à la garde de leur troupeau.

— Et il tient son engagement. Il emploie ses loisirs à la recherche de ses petits amis et s'en va réellement aux champs avec eux, réjouir leur solitude, leur parler du bon Dieu et le leur faire aimer. Aussi comme ils s'attachent à ce prêtre zélé ! Comme ils courent à lui dès qu'ils ont une heure libre. Cet apôtre, en édifiant de la sorte toute la paroisse, a pu obtenir parfois des fermiers un peu de temps pour ses chers protégés, car le dévouement est contagieux et touche plus que sermons et paroles. Je regrette de ne pouvoir vous dire le nom de ce jeune apôtre. C'est M. le Vicaire pour tout ce pays, où, passant quelquefois, j'ai pu m'assurer avec bonheur de tels faits.

M. DE S.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Le Coudray. — *Confirmation.* — Le dimanche 21 septembre, vers deux heures, une longue et belle procession, formée à l'église du Coudray, se déroulait sur la route de Chartres ; elle allait recevoir Mgr Lagrange qui venait administrer le sacrement de confirmation aux enfants du Coudray et de plusieurs paroisses voisines. A l'heure précise, les joyeux carillons de la cloche annoncent l'arrivée de la voiture épiscopale. Sa Grandeur prend place sous le dais et le cortège s'avance au chant du *Benedictus.* Mais déjà la foule remplissait l'église, gracieusement ornée de guirlandes et d'oriflammes ; la paroisse entière était accourue pour contempler le Pontife si affable qui sait gagner les cœurs partout où il se montre. Aussi les confirmands seuls peuvent trouver des places ; pressés dans la nef, les autres enfants de-

vront rester debout pendant toute la cérémonie, et même beaucoup de fidèles ne parviendront point à entrer dans l'enceinte sacrée.

M. le curé adresse d'abord les plus vifs remerciements au vénéré Prélat ; il le fait en son nom et au nom de sa paroisse, si heureuse et si fière de cette visite du premier Pasteur du diocèse. Sa Grandeur félicite M. le Curé de ses vertus sacerdotales et de ses travaux apostoliques qui lui ont ménagé la consolation de conserver le même nombre de pâques malgré l'affaiblissement général de la foi, malgré l'attachement excessif aux intérêts matériels. Après ces épanchements réciproques, on chante les vêpres et la cérémonie de la Confirmation commence par un solide discours de M. le Curé de Luisant sur la nature, les effets et les obligations du Sacrement auguste destiné à faire de tous les Chrétiens autant de soldats de J.-C. « Il ne suffit pas à un soldat de porter un glorieux uniforme et de posséder des armes excellentes ; il faut qu'il sache combattre vaillamment et constamment pour sa patrie, il faut même au besoin qu'il sache mourir à l'ombre de son drapeau : ainsi doivent agir sous l'étendard de la Croix tous ceux qui reçoivent la Confirmation. »

Lorsque le saint chrême a marqué le front de tous les enfants, Monseigneur les engage à profiter des paroles éloquentes qu'ils viennent d'entendre, il les exhorte chaleureusement à persévérer pour ranimer la foi au milieu de cette bonne et laborieuse population, car la visite de l'Évêque devrait être le signal d'une transformation complète au point de vue religieux. Sa Grandeur veut alors exprimer aux fidèles la joie dont son âme déborde, mais il lui semble impossible de parvenir jusqu'à la chaire, tant la foule est compacte ; on parvient pourtant à frayer un passage. Monseigneur remercie les paroissiens de l'empressement à venir le recevoir ; leur démarche prouve la vitalité de la religion dans les âmes. « De fait, s'écrie le vénéré Prélat, la religion est le premier besoin comme le premier devoir pour l'intelligence, pour le cœur et pour la Patrie. »

Et Sa Grandeur développe cette pensée, sous une forme saisissante et fait un appel spécial aux mères pour l'éducation chrétienne de leurs enfants.

« Par malheur, dit Monseigneur en terminant son allocution, l'éloignement de votre église est une difficulté pour l'assistance aux offices ; du reste, vous en conviendrez, elle est vraiment bien pauvre. Mais consolez-vous, votre cher curé a conçu le projet d'élever au milieu même du village un temple plus digne de Dieu et plus digne de vous. L'entreprise est difficile, mais il a tout ce qu'il faut pour réussir et déjà il a fait ses preuves sous ce rapport dans une autre paroisse. Je lui ai donné mon approbation de grand

cœur; je suis heureux de lui renouveler en ce jour tous mes encouragements et toutes mes bénédictions. De votre côté, vous contribuerez tous par vos largesses à cette construction qui sera pour vous et vos familles une source de grâces. Au besoin votre pieux curé se fera quêteur, mendiant pour obtenir les ressources nécessaires. D'avance je m'invite à venir consacrer votre nouvelle église. »

Après le salut, la procession se reforme pour conduire Monseigneur à la petite chapelle du village. La rue est jonchée de fleurs et de verdure; de jeunes arbres, plantés pour la circonstance, agitent doucement de chaque côté leur gracieux feuillage et la porte de la chapelle, avec ses guirlandes enlacées et sa gerbe symbolique, forme un véritable arc de triomphe. Arrivé sous ce dôme, le vénéré Prélat se retourne; une jeune fille vient lui offrir un compliment avec un magnifique bouquet et tous les enfants défilent pour baiser tour-à-tour l'anneau de leur bien aimé Pontife.

La soirée se termine par de cordiales agapes qui réunissent au presbytère sous la présidence de Sa Grandeur les autorités civiles et religieuses avec l'instituteur et les principaux notables de la paroisse.

Un Clerc de Notre-Dame.

Janville. — Une chapelle, dédiée au Sacré-Cœur, a été bénite le 27 septembre, à l'Hôtel-Dieu de Janville, par Mgr d'Hulst. L'assistance était nombreuse. Après l'évangile de sa messe, l'éminent Prélat a prêché sur la charité; sa belle et entraînante parole sembla prendre un nouveau charme pour l'auditoire, quand elle évoqua le doux souvenir de l'ancienne supérieure de l'Hôtel-Dieu, la mère Saint-Henri de Saint-Guilhem, récemment décédée; la nouvelle chapelle et d'autres fondations, à Janville, attesteront à jamais la générosité de cette Sœur de la Présentation.

Dans l'après-midi, avait lieu une autre cérémonie, celle de la bénédiction d'un Chemin de Croix, avec une très bonne instruction de M. le Curé de Toury et un salut en musique. C'est M. le Curé de la paroisse qui a parlé aux stations pendant l'érection du Chemin de Croix.

PÉLERINAGE DE NOTRE-DAME DE LA SALETTE A MIGNIÈRES.

(Nous avons reçu trop tard le compte-rendu suivant, pour l'insérer dans le numéro de la *Voix* paru le 27 septembre.)

Belle et pieuse assistance à la fête de N. D. de la Salette! De nombreuses et ferventes prières sont montées en ce jour vers N.-D. de la Salette, réconciliatrice des pécheurs, pour l'Église et pour la France.

Le soir, après un excellent discours du P. Bounoure, mariste de Sainte-Foy, une magnifique procession a eu lieu dans les rues du bourg, et a stationné à la chapelle des Trois-Marie, et à l'oratoire de l'Orphelinat.

Puisque nous parlons de l'Orphelinat, qu'il nous soit permis de faire ici un nouvel appel en faveur des petits garçons orphelins recueillis dans cet asile. L'œuvre n'a pas d'autres ressources que celles de la charité chrétienne. Or, voici l'hiver; que de personnes, sans s'imposer de grands sacrifices, pourraient aider cette œuvre, en lui fournissant soit des vêtements, soit du linge, des objets de literie dont souvent on ne se sert plus dans certaines maisons! Ces objets doivent être remis à M. le Curé de Mignières, directeur de l'œuvre, ou à Mademoiselle Peluche, présidente des dames zélatrices, impasse de la Moutonnerie, Chartres.

FAITS DIVERS

Les Frères des Ecoles chrétiennes. — L'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes a demandé cette année, comme les précédentes, une neuvaine de messes à N. D. de Chartres, à l'occasion de la rentrée des classes dans les divers établissements qu'il dirige.

Paray-le-Monial. — *Les Monastères de la Visitation.* — Les fêtes jubilaires se continuent à Paray-le-Monial. Voici un épisode de celle du 18 septembre.

Il y avait ce jour-là pèlerinage de tous les aumôniers de la Visitation.

M. l'aumônier d'Annecy a lu l'acte de consécration devant l'autel des Apparitions, dans la chapelle de Paray-le-Monial, en présence de NN. SS. les Evêques d'Autun et d'Annecy.

« O Jésus, réunis ici de divers points du monde, dans le but d'apporter, au nom des monastères de la Visitation, le tribut d'hommages dont nous ont chargés les Filles de Saint-François de Sales, nous vous consacrons ces monastères, toutes les religieuses qui les composent, ainsi que nos humbles personnes sacerdotales chargées de la direction spirituelle de leurs âmes.

« Nous vous conjurons d'exaucer favorablement nos prières et de recevoir cette consécration, que nous empruntons à la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, la suppliant de vouloir bien la présenter elle-même à votre divin Cœur. Que les noms de toutes les religieuses de la Visitation et les nôtres soient à jamais inscrits dans le Livre de vie ! »

Rescrit de la Sacrée-Congrégation de l'Inquisition relatif aux vins de la messe. — L'*Echo de Notre-Dame de la Garde* a reçu com-

munication d'un rescrit adressé par la Sacrée-Congrégation de l'Inquisition à Mgr l'Évêque. En voici la teneur :

Très Saint-Père,

Jean-Louis-Robert, évêque de Marseille, très humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, croit devoir, pour le bien de la religion, soumettre à l'examen et au jugement du Saint-Siège le doute suivant :

Dans plusieurs contrées de la France, particulièrement dans celles qui sont situées au midi, le vin blanc destiné à l'adorable sacrifice de la messe est si faible et a si peu de consistance qu'il ne pourrait se conserver longtemps, si on n'y mêlait une certaine quantité d'esprit de vin (alcool).

L'évêque précité demande : 1° Si ce mélange est licite ; 2° Et, s'il est permis, quelle quantité de cette matière étrangère on peut ajouter au vin ; 3° Si, dans ce cas, l'esprit de vin doit être le produit du vrai vin, c'est-à-dire du fruit de la vigne.

Férie IVe, le 30 juillet 1890.

La susdite question ayant été proposée dans la Congrégation générale des Emes et Rmes cardinaux de l'Inquisition sur les choses de la foi et des mœurs, ces Emes et Rmes Pères, après avoir pris l'avis des Rmes consulteurs, ont ordonné de répondre :

Pourvu que l'esprit (alcool) soit extrait du fruit de la vigne — que la quantité d'alcool ajoutée et celle que contient naturellement le vin dont il s'agit, unies ensemble, ne dépassent pas la proportion de douze pour cent — et que le mélange se fasse quand le vin est tout à fait nouveau, rien ne s'oppose à ce que ce vin puisse être employé au sacrifice de la messe.

La Ve férie suivante, le 31 juillet dudit mois, la relation de ce qui précède a été faite à Notre Saint-Père le Pape Léon XIII. Sa Sainteté a approuvé et confirmé la décision de Emes cardinaux.

F. Mancini,

Notaire de la Sainte Inquisition romaine et universelle.

Le respect des testaments. — Une dame Langlois léguait par testament 114.000 fr. à l'Assistance publique, en date du 27 octobre 1879, à la condition que cette somme serait employée à l'établissement d'un ouvroir *dirigé par des religieuses.* Cette condition ne pouvait être du goût de l'administration. Elle n'avait donc qu'à renoncer au legs. Pas du tout ; elle veut de l'argent. Aussi a-t-elle accepté un arrangement avec l'héritière de Mme Langlois réduisant la somme à 45.000 fr., mais en laissant la libre disposition à l'Assistance publique. Le conseil municipal de Paris a approuvé le 27 juillet dernier. Rien n'est sacré pour lui, pas même la lettre des

testaments et les pauvres sont frustrés des deux tiers de cette libéralité.

Lourdes. — *La cause de Christophe Colomb.* — Au moment où l'Amérique entière et plusieurs villes d'Europe s'occupent d'élever des monuments à la mémoire du grand serviteur de Dieu, Christophe Colomb, le fait suivant ne manque pas d'intérêt :

Le 10 septembre, à dix heures, avait lieu, à la grotte de l'Apparition, à Lourdes, la messe du pèlerinage italien. L'éloquent prédicateur, abbé Tedeschi, après un rapide et brillant panégyrique de Christophe Colomb, a invité l'assistance à prier pour obtenir de hâter l'introduction de la cause de béatification. Il a aussi demandé de prier pour le postulateur, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-six ans, le comte Roselly de Lorgues, afin que lui soit conservée la force nécessaire à sa laborieuse entreprise.

L'assemblée, s'unissant avec ferveur au vœu dc l'orateur, a immédiatement récité, pour chacun d'eux, sa dizaine du Rosaire. D'un sentiment unanime, les Italiens et les autres fidèles qui les entouraient ont trouvé consolant de pouvoir célébrer dans la grotte miraculeuse le nom de l'immortel tertiaire de Saint-François d'Assise, qui, le premier, proclama les grandeurs de Marie dans le Nouveau Monde, et y bâtit une ville en l'honneur de l'Immaculée Conception.

Un libre-penseur à Lourdes. — A propos du pèlerinage lozérien, qui est venu récemment à Lourdes, on écrit à la *Semaine de Mende :*

« Je rencontre un indifférent, pas méchant, le brave homme, pas outrancier ; religieux autant qu'on peut l'être, quand on ne compte dans son existence, pour toute manifestation de vie religieuse, que le baptême, la première communion et le mariage devant le prêtre. Il est venu en curieux et en critique sévère ; il sera impartial ; mais il compte bien trouver le truc ; c'est son expression ; il se tient en arrière, regarde, et quelquefois s'informe, revient, cherche : le chapeau sur la tête et appuyant sur le front le pommeau de sa badine comme quelqu'un en travail de solution d'un grave problème : d'hypocrites ? point, de comédiens ? point ; des hommes de foi et de conviction ? ils le sont tous ! voilà le mystère. Peut-être un peu désappointé, il murmure en s'en allant : *fièvre de religiosité !* »

Le lendemain, j'aperçois dans un coin obscur, un homme à genoux priant avec ferveur, c'était mon homme de la veille : la fièvre de Lourdes est contagieuse, il l'avait gagnée au contact des malades et il semblait heureux de sa nouvelle infirmité ».

Les Lycées. — En 1789, Paris comptait dans ses lycées un élève sur 120 habitants et des bourses, produit de la charité chrétienne, pour 1,046 élèves. En 1889, il n'a plus qu'un élève sur 212 habitants et le nombre des bourses payées par l'État est tombé à 524. Avant la sécularisation des biens des églises près de 2.000 élèves externes étaient entièrement gratuits. Il en était de même dans les autres villes de France.

Malgré les largesses de l'Etat, les somptueux palais et un personnel enseignant fort nombreux, le nombre des élèves des lycées diminue. Les rapports officiels constatent une perte de 2.500 élèves internes de 1887 à 1890. La raison en est dans l'enseignement matérialiste et athée que favorise l'État.

Pèlerinages. — La Semaine de *Bourges*, donnant dans son numéro du 28 septembre, des récits sur plusieurs pèlerinages, tels que ceux de Paray, d'Issoudun, de Pellevoisin, etc. finit par celui de N.-D. des Sept-Douleurs à Saint-Andelain. Nous relevons dans son compte-rendu les lignes suivantes :

« Qu'il nous soit permis d'adresser un juste tribut d'éloges aux Pères Oblats de Saint-Andelain dont l'admirable esprit d'entente sait donner à cette intéressant pèlerinage son prodigieux éclat. Leurs bons sourires, leur aimable accueil, leur zèle intelligent, sont un charme de plus pour attirer autour d'eux les foules recueillies. Nous revoyions là de vieilles connaissances. A côté de têtes blanchies de missionnaires, c'étaient des têtes plus jeûnes, les manières les plus engageantes. Le P. Jungbluth, supérieur, n'était pas un inconnu pour nous. Beaucoup de paroisses de notre Sancerrois ne seraient qu'un écho fidèle en répétant tout ce qu'il y a fait de bien ; esprit vraiment supérieur, joignant des goûts d'artiste à des facilités oratoires étonnantes. »

Le P. Jungbluth, est un clerc de N.-D. de Chartres; ancien élève de notre maîtrise et de nos séminaires, il a quitté jadis Saint-Cheron où il était professeur pour devenir Oblat de Marie-Immaculée.

Institut catholique de Paris. — La rentrée des Cours de l'Institut Catholique de Paris aura lieu, pour la Faculté de Théologie le 11 octobre, pour le Droit, les Lettres et les Sciences le 4 novembre prochain.

Le mouvement ascensionnel qui s'était produit à la rentrée de 1889, semble devoir se continuer et s'accentuer cette année. L'accroissement numérique avait été de cinquante étudiants en 1889. La correspondance reçue au Secrétariat pendant les vacances promet une nouvelle augmentation.

Le docteur Libermann. — Les feuilles publiques ont annoncé la mort, à Boulogne-sur-Mer, du docteur Libermann, neveu du vénérable de ce nom. Voici les détails édifiants que le *Journal de Neufchatel* a donnés sur ce médecin :

Libermann visait à une autre gloire que celle de ce monde. Aussi fut-il toujours un chrétien inébranlable et un apôtre zélé.

Etudiant à Strasbourg, il osait être, devant ses camarades, catholique pratiquant, et comme à ses fermes convictions se joignaient le talent et bientôt le succès, il inspirait le respect à tous, même aux incroyants, et son exemple était d'un grand secours aux jeunes catholiques moins énergiques que lui. Quand le président du jury eut proclamé l'heureux résultat de son examen de doctorat, il se tourna vers son père : Allons à la cathédrale, lui dit-il à haute voix, remercier la sainte Vierge !

Au Val-de-Grâce, il se trouvait un jour de vendredi saint à table d'hôte avec de nombreux malades peu croyants, dont quelques-uns même étaient protestants ou juifs. Il invita la compagnie à se contenter d'aliments maigres, et fit si bien que cette privation fut acceptée de la meilleure grâce du monde.

Lui-même se croyait obligé d'exercer un apostolat personnel auprès de sa clientèle. Il y mettait un tact et une discrétion, mais aussi une ardeur admirables. Il a contribué à une foule de conversions. On nous pardonnera de citer le général Aymard, gouverneur de Paris, le peintre Feyen-Perrin, Gérier, médecin inspecteur de l'armée, etc.

Sa charité était inépuisable. Non seulement, il donnait gratuitement ses consultations à tous les indigents, mais il y ajoutait d'abondantes aumônes.

Aux derniers temps de sa maladie il ne voulait que de saints entretiens ou de pieuses lectures. On lui lisait pendant ses continuelles insomnies des vies de saints, et particulièrement celle du vénérable Libermann, son oncle. Une de ses dernières paroles nous indique dans quels sentiments il a remis son âme à Dieu :

— La sainte Vierge vous guérira, lui disait-on.

— Elle fera mieux, répondit-il, elle me prendra avec elle au Paradis.

C'était un laborieux dans toute l'acception du mot et un bienfaisant. Sa tâche quotidienne ne lui suffisait pas ; il se multipliait au service des malades. Toute sa vie il aima les humbles et les souffrants. Je me rappelle ce mot de lui qui mérite d'être médité : *La vie ne vaut que par le bien que l'on y fait.*

LE CHANOINE RAIMBEAU

Un de nos amis, écrit le rédacteur de la *Semaine d'Angers*, a trouvé, dans de vieux papiers de famille, la poésie qu'on va lire. C'est un compliment adressé au prédicateur de la station du Carême à la cathédrale d'Angers en 1780. Cette poésie fera revivre parmi nous le nom d'un prédicateur que cent dix années révolues et des bouleversements sans nombre ont bien pu faire oublier, et que ses contemporains comparaient à Bossuet !

A Monsieur l'abbé Raimbeau, chanoine de Chartres, etc., etc.

De l'illustre Raimbeau le stile magnifique,
Son éloquence mâle, abondante, énergique,
Ses talents distingués, ses arguments vainqueurs
Éclairent les esprits et triomphent des cœurs.
Aux vices des humains toujours il fait la guerre,
Toujours sur le coupable il lance le tonnerre.
Tel qui, par ses forfaits, hélas ! comptait les jours,
Est ébranlé, vaincu par ses touchants discours.
De la religion montre-t-il l'excellence,
L'audacieux athée est réduit au silence.
Plein de zèle, il défend l'aimable vérité
Il confond et l'impie et sa témérité.
En vain donc, libertins, monstres affreux et sombres,
Voulez-vous l'obscurcir, y répandre des ombres ;
Raimbeau parle ! Tremblez, Raimbeau, le grand Raimbeau
Vous guide, vous instruit, il est votre flambeau.
Soit qu'il ouvre le Ciel, ou ferme les abysmes,
Ah ! qu'il est ravissant, que ses traits sont sublimes !
De l'amour du Très-Hault qu'il fait bien les portraits !
Pourriez-vous résister, mortels, à ses attraits ?
De la bonté divine il fait voir les largesses
Et de la Providence étale les richesses.
Il parle ! L'auditeur sur ses fautes gémit ;
L'Enfer perd sa victime et de rage il frémit.
D'un amour illicite il amortit les flammes,
Il fait naistre soudain la vertu dans nos âmes.
Pour tout dire en un mot, le divin orateur
Frappe, ravit, transporte, enlève l'auditeur.
Il est du grand Bossuet l'imitateur fidèle ;
S'il presche les vertus, il en est le modèle.
Sois, ma chère patrie, attentive à sa voix,
Dieu parle par sa bouche et te donne des loix,
Admirez, citoyens, célébrez à l'envie
Ses sublimes talens et son rare génie,

Art religieux. — Pour décoration d'églises et vitraux, on a signalé à notre attention un artiste peintre, ancien élève de M. Hesse (de l'Institut) et de l'École nationale des Beaux-Arts, ancien délégué de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir au Congrès scientifique de la Sorbonne. C'est M. Christian fils. Plusieurs félicitations émanant du Saint-Siège et de l'Épiscopat, sans parler de celles de la Presse et de plusieurs Corps savants, attestent son talent. Son atelier d'Art religieux et civil est à Paris, rue Piccini, 10 (Avenue du Bois de Boulogne). S'il s'agit d'un travail en peinture à lui demander, il suffit de lui faire connaître : 1° Les dimensions exactes du tableau à exécuter; 2° L'indication du sujet (transcription manuscrite, traduite ou dans son texte, du passage de l'ouvrage dont il est tiré); 3° L'indication du prix que l'on désire consacrer à l'œuvre.

BIBLIOGRAPHIE

Le Rosaire illustré, par le R. P. Vasseur, S. J. in-32 de 36 pages, prix franco : 0,15; le cent : 10 f.; le mille : 75 f. Téqui, 85, rue de Rennes, Paris.

Saint Dominique employa pour vaincre l'hérésie Albigeoise le Saint Rosaire. N. S. P. le Pape Léon XIII voyant dans la Franc-Maçonnerie les fils naturels de ces hérétiques, a ordonné l'invocation de la Sainte Vierge dans ces moments critiques. La récitation du Saint Rosaire est comme le caillou de David qui a terrassé Goliath. Le R. A. Vasseur, fervent serviteur de Marie, a joint à son talent artistique de belles méditations sur le mystère du Saint Rosaire.

Un Écho de la dernière Bataille, de Ed. Drumont, par *A. Chevallier*, 1 vol. in-12, prix franco : 3 fr. chez Téqui, éditeur, 85, rue de Rennes, Paris,

Les Fêtes Patronales. *Traité théorique et pratique*, par l'Abbé G. Cheneau, docteur en droit canonique. — 1 vol. in-8, Orléans, H. Herluison, éditeur. Prix : 1 fr. 50.

Nous ne saurions trop recommander à MM. les Ecclésiastiques l'excellent ouvrage que vient de publier, sur les Fêtes Patronales, M. l'abbé Cheneau, docteur en droit canonique.

Cette question, si embarrassante et si difficultueuse parfois, y est traitée avec tous les détails pratiquement nécessaires pour rendre plus facile à MM. les Curés la rédaction de leur Ordo paroissial.

Manuel complet du Soldat Français, revu et corrigé par un officier supérieur de réserve du service d'état-major. Publié avec les encouragements de plusieurs évêques.

Nantes, Libaros, libraire, place du Change. Prix : 75 cent., par la poste, 1 fr. Les différents devoirs du soldat, les prières, les chants militaires, rien n'est oublié dans ce manuel.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 11 OCTOBRE 1890



LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT D'OCTOBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

S'adresser, pour les abonnements, à M. le Directeur de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de Chartres (Eure-et-Loir).

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 12 octobre, vingtième dimanche après la Pentecôte. — Fête de la Maternité de la Sainte-Vierge, double-majeur; les offices aux heures ordinaires. — Le dimanche, après l'office des vêpres, et tous les jours de la semaine, à 4 heures et demie, exercice du mois du Rosaire.

— La messe pour les conscrits qui avait d'abord été annoncée comme devant être dite le 12 octobre, à la Crypte, est ajournée à l'époque du départ de ces jeunes gens pour l'armée; la date en sera fixée ultérieurement.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 12, les offices aux heures ordinaires. — Le soir, aux vêpres, fête de la Sainte-Enfance et exercice du Rosaire. — Tous les matins, à 7 heures, exercice du Rosaire.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 12, exercice du Rosaire après les vêpres. — Pendant la semaine, le même exercice à 7 heures et demie. — Le vendredi 17, à 8 heures du soir, chemin de croix et Bénédiction du Saint-Sacrement. — C'est le dimanche 19 qu'auront lieu la reprise du Catéchisme de Persévérance et la distribution des prix de Catéchisme.

Dreux. — Le dimanche 12, les offices aux heures ordinaires. — Tous les soirs, à 8 heures, exercice du mois du Rosaire. — Le vendredi 17, messe à 8 heures pour l'Association des Dames de Charité, allocution.

Nogent-le-Rotrou. — PAROISSE DE SAINT-HILAIRE. — Le dimanche 12, vêpres à 3 heures et demie. Réunion de l'Archiconfrérie avec sermon et salut.

MONASTÈRE DU CARMEL, A CHARTRES. — Le mercredi 15 octobre, on célébrera dans l'Eglise des Carmélites la fête de Sainte-Thérèse. La veille exposition du Saint-Sacrement à 2 heures. — Salut à 5 heures. — Le jour de la fête, exposition du Saint-Sacrement à 6 heures un quart, suivie de la première messe. — La seconde messe à 7 heures, la troisième à 7 heures et demie. — A 8 heures, grand'messe. A 4 heures sermon par M. l'abbé Reinert, suivi du Salut solennel donné par Monseigneur.

CHAPELLE DE LA VISITATION A CHARTRES. — *Triduum* à l'occasion du deuxième centenaire de la naissance au Ciel de la Bienheureuse Marguerite Marie, les 15, 16 et 17 octobre 1890.

Pendant ces trois jours : le matin — messes à 6 heures et demie, 7 heures un quart et 8 heures.

Le soir, à 3 heures et demie, récitation du Rosaire; à 4 heures sermon suivi du salut solennel.

Prédicateurs : Le mercredi, 15, M. l'abbé Rettig, vicaire à Saint-Aignan et le jeudi, 16, M. l'abbé Auger, curé de Coudreceau — le vendredi, 17, Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Chartres prêchera et donnera le salut.

Le Très Saint Sacrement sera exposé les trois jours après la messe de 6 heures et demie.

Indulgences. — Dans l'audience obtenue par le Secrétaire de la Congrégation des Indulgences, etc. le 19 juillet, 1890, notre Très Saint Père Léon XIII a daigné accorder 1° Indulgence de 300 jours pour chacun des deux premiers jours du Triduum — 2° Indulgence plénière pour le 17 aux fidèles qui s'étant confessés et ayant communié, prendront part à la solennité et prieront aux intentions du Souverain Pontife.

SOMMAIRE

UNE LETTRE DE MONSEIGNEUR LAGRANGE

SUR L'ŒUVRE DES CATÉCHISMES

Un Congrès des Œuvres de catéchisme a eu lieu à Plaisance (Italie) il y a un an, sous la présidence de S. Em. le cardinal Capecelatro, archevêque de Capoue, et de Mgr Scalabrini, évêque de Plaisance. *Les Actes du Congrès* viennent de paraître. Ce précieux volume fournira aujourd'hui à la *Voix* des pages d'un intérêt particulier pour le diocèse de Chartres, au moment où l'on reprend dans les paroisses les exercices de catéchisme interrompus par les vacances. Nous trouvons en effet une lettre adressée à Mgr Scalabrini par M. l'abbé F. Lagrange, devenu depuis Évêque de Chartres, en réponse à une invitation qu'il avait reçue du prélat italien :

Lacombe, près Lancey (Isère),
18 septembre 1889.

Monseigneur,

Ayant eu le bonheur de vivre pendant vingt ans près d'un évêque qui fut, sans contredit, le plus grand catéchiste de son siècle, il ne m'eût pas été difficile de vous apporter sur l'œuvre qui fait l'objet de votre Congrès quelque chose de ses vues et de ses expériences. Mais du moment où le Congrès de Plaisance est exclusivement italien, je ne puis songer à y aller. Toutefois, peut-être ne serai-je pas trop indiscret, si je me permets d'offrir à Votre Grandeur l'expression de mon humble mais vive adhésion à une réunion que Mgr Dupanloup eût acclamée.

Pour lui, le Catéchisme était l'Œuvre par excellence ; et c'est même là le titre qu'il a cru pouvoir donner à un volume d'*Entretiens sur le Catéchisme*, que je répute, quant à moi, le plus utile de ses écrits. Ce volume, si je ne me trompe, a été traduit en votre belle langue italienne ; s'il ne l'a pas été, il devrait l'être.

Dans ce volume, il raconte, avec un grand charme, ses premières expériences, comme enfant du catéchisme de Saint-Sulpice, auquel il confesse sans hésiter qu'il doit tout. Prêtre, ce fut d'abord, et pendant dix ans, son premier et fécond ministère. Et le bien qu'il y fit, et qu'il en retira pour sa propre âme, et plus tard pour les diverses œuvres de sa vie épiscopale, grâce à la générosité reconnaissante de ses anciens enfants du catéchisme, il le dit lui-même en des termes bien propres à inspirer pour cet aspostolat le plus grand zèle.

Nous l'avons vu nous-même, ainsi que nous le racontons dans sa vie, vieil évêque, âgé de plus de soixante ans, saisi d'un attendrissement involontaire et profond quand revenait le jour anniversaire de son catéchisme immédiatement préparatoire à la première communion et qu'il appelait le catéchisme de semaine, par opposition au catéchisme ordinaire des dimanches. Et aux souvenirs que ce jour lui rappelait, ses yeux se mouillaient de larmes.

Il nous a été donné de rencontrer, devenus des hommes distingués et des femmes chrétiennes éminentes, bon nombre des enfants auxquels il avait fait le catéchisme, et nous pouvons attester que nous n'en avons pas trouvé un seul, une seule, pour qui ce souvenir n'ait été aussi vif que doux, et comme le grand souvenir de sa vie, et dont l'âme n'ait gardé de ce catéchisme une ineffaçable empreinte; tant, par le catéchisme, il avait opéré à des profondeurs incroyables dans les jeunes âmes.

Par un bonheur particulier et providentiel de sa vie, il put réunir en lui les deux traditions qui constituent ce qui se pourrait appeler l'école ou la méthode catéchistique française. Après la grande Révolution, les catéchismes furent rouverts à Paris, à la Sainte-Chapelle, dans la crypte de la Sainte-Chapelle, ce qui explique ce refrain si connu d'un cantique très en usage dans les catéchismes d'alors : *Chantons sous cette voûte antique*. Et ils le furent par un prêtre d'un très grand mérite, revenu de l'exil, M. Borderies, qui mourut évêque de Versailles, et fut un des pères de la jeunesse de Mgr Dupanloup. De sa méthode qu'il lui transmit, combinée avec celle de Saint-Sulpice, selon laquelle Mgr Dupanloup fut élevé, et qu'il appliqua lui-même, sortit sa méthode propre et personnelle, celle qu'il expose dans le livre dont j'ai parlé.

Sa conception fondamentale du catéchisme est celle-ci : le catéchisme doit donner non pas seulement l'instruction, mais encore et surtout l'éducation religieuse ; et ainsi il est non seulement un enseignement, une école de religion, mais par dessus tout un ministère, un apostolat. De cette idée-mère, tout découle : et cette flamme de zèle qui doit être au cœur du catéchiste et y brûler, et dont Mgr Dupanloup disait résolument : « Si vous ne sentez pas en vous cette flamme, retirez-vous. Vous n'êtes pas fait pour cette œuvre » ; et les méthodes.

Instruire les enfants, les instruire à fond, de la religion et des choses religieuses, le catéchisme, ne fût-il que cela, il serait encore une grande œuvre, surtout à l'heure présente où la connaissance de la religion est à la fois si nécessaire et si rare. Et de là toutes les préparations, toutes les industries diverses que requiert cette première partie de l'œuvre, où il ne s'agit de rien moins que d'apprendre aux enfants les vérités les plus élevées et les plus mystérieuses, et de poser ainsi inébranlablement pour l'avenir la base de leur vie chrétienne.

Mais plus importante encore est l'autre partie, l'éducation religieuse des enfants, c'est-à-dire leur initiation à la pratique, aux habitudes de la vie chrétienne ; habitudes qu'ils n'auront jamais s'ils ne les ont pas prises là ; qu'ils ne perdront plus, si on a su là les planter, comme disait saint François de Sales, dans ces âmes neuves et tendres. De là un nouvel ensemble d'industries aussi charmantes que puissantes, longuement exposées par l'évêque d'Orléans, qui font du catéchisme ainsi entendu le ministère à la fois le plus efficace et le plus aimable ; et cette gradation des petits catéchismes, des catéchismes de première communion, des catéchismes de persévérance ; stratégie habile et souveraine à laquelle il est difficile que les enfants résistent, si ces catéchismes sont faits comme ils doivent l'être.

Voilà comment l'Évêque d'Orléans comprenait l'œuvre, et voilà ce qui fait de ce ministère, si modeste en apparence et d'une simplicité quelquefois trop dédaignée, un si puissant instrument d'apostolat.

Mais les industries diverses, ceci est tout à fait capital à remarquer, il ne les présente pas comme uniques et exclusives ; il sait bien qu'il en peut exister d'autres, que le zèle, le vrai zèle, saura bien imaginer, et adapter aux divers milieux où le

catéchiste travaille et aux ressources plus ou moins grandes dont il dispose ; l'essentiel, c'est que la flamme y soit, et que l'œuvre totale s'y fasse : l'instruction et l'éducation religieuse de la jeunesse. Grand labeur, dont lui-même a donné un grand exemple, car ses catéchismes l'absorbaient tout entier, et il les préparait, la plume à la main, séance par séance, du commencement à la fin, du premier coup de claquoir au dernier. Et c'est ainsi qu'il nous a laissé plus de douze gros volumes entièrement écrits par lui ; de façon, pourtant, non à emprisonner sa parole, mais à laisser place à l'élan et à l'inspiration du moment ; seulement, rien d'important, soit comme explications, soit comme avis, etc., n'était livré à l'imprévu.

Et voilà, précisément, Monseigneur, l'utilité éminente et suréminente de votre Congrès. Vous venez, évêques et prêtres, de différents points de l'Italie, mettre en commun vos vues, vos lumières, vos expériences, pour que de ces mutuelles communications et du contact de vos âmes sacerdotales, apostoliques, jaillisse à la fois une vive lumière et une ardente flamme : une vive lumière qui laisse chacun définitivement éclairé sur l'œuvre des catéchismes, son importance, son efficacité, ses méthodes ; et une ardente flamme qui, partie du Congrès et se propageant partout de proche en proche, mette au cœur de tous, pour l'œuvre catéchistique, ce dévouement, ce zèle qui amènera peu à peu une transformation heureuse. Et puisse-t-il naître ainsi chez vous, Monseigneur, une école de catéchistes, qui égalent ou même surpassent les catéchistes les plus réputés.

L'Italie donne par là à l'Église un spectacle et un exemple, dont il y a lieu d'être charmé et édifié, mais nullement étonné ; car, et je suis heureux d'avoir cette occasion de le proclamer hautement, dans cette épreuve douloureuse que traverse l'Église en Italie, son clergé a été admirable. Quelle attitude, intrépide et vaillante ! Quelle fidélité à la Sainte Église Romaine et à son glorieux Pontife ! Quelle unanimité à maintenir intact et debout devant les sectes l'honneur catholique !

Hélas ! hélas ! un travail de déchristianisation se fait chez vous, comme chez nous, à des profondeurs de jour en jour plus grandes. Que vous avez été bien inspirés en comprenant que l'œuvre capitale aujourd'hui est de préserver la génération qui s'élève, et de s'emparer des enfants, qui sont, selon l'expression du grand évêque d'Orléans, « les hommes de l'avenir. »

Nos ennemis aussi l'ont compris, de là leur main mise sur l'école. Mais, outre la lutte qu'il faut soutenir aussi sur ce terrain, le catéchisme au moins nous reste. Votre Congrès a cette opportunité et cette efficacité d'appeler puissamment l'attention de tous sur cette suprême ressource : soyez-en bénis.

Chère Italie ! quels vœux nous, clergé français, nous faisons pour elle ! Et combien, loin d'être de ceux qui voudraient la voir se précipiter dans le champ aventureux de la guerre, nous lui souhaitons, avec nous et avec tous, la paix, une paix durable ; laquelle, et le clergé italien le sait aussi bien que nous, trouvera sa garantie la plus solide dans cette autre paix, objet des vœux les plus ardents de notre grand Pontife et de ses magnanimes et persévérants efforts ; car cette pacification est intimement liée à la prospérité de la patrie italienne. De telle sorte que travailler pour cette nécessaire réconciliation, y travailler avec le Pape et comme le Pape, c'est travailler pour l'Italie non moins que pour l'Eglise ; et que les véritables patriotes en Italie, évêques, prêtres et catholiques italiens, c'est vous !

Veuillez agréer, Monsieur, l'hommage de mon plus profond respect.

L'abbé F. LAGRANGE,
Chanoine de Notre-Dame.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 6 octobre. — Saint Bruno, fondateur de l'ordre des Chartreux.

Ses biographes varient sur les motifs qui l'engagèrent à embrasser la vie érémitique. Une lettre du Saint nous donne le secret de sa vocation. De cette lettre, il ressort nettement que les persécutions auxquelles il fut en butte de la part d'un indigne prélat de Reims, — les scandales de la simonie et des investitures qui désolaient alors les églises, — la mort de son ami, le docteur Diocrès, dont le cadavre, en pleines obsèques, se releva du fond de sa bière pour annoncer sa mise en accusation au tribunal de Dieu, son jugement et sa damnation, ne furent que les circonstances occasionnelles de sa retraite. Dès sa jeunesse, il eut un attrait particulier pour la vie solitaire, silencieuse et mortifiée des anachorètes, et

quand, à 49 ans, il s'enfonçait dans l'affreuse solitude de la Grande Chartreuse, il réalisait enfin un projet caressé depuis longtemps, et dont jadis il avait fait la confidence à ses amis. Il était né pour la vie érémitique, et c'est Dieu qui le voulait au désert.

A peine son monastère était-il fondé que l'obéissance l'arracha aux délices de cette nouvelle vie. Le pape Urbain II, autrefois son disciple à Reims, le mandait auprès de lui pour en faire son conseiller. Ce fut pour Bruno une occasion de mieux connaître sa vocation, et après quatre ans de services éminents rendus au Pontife romain et à l'Eglise, déclinant l'offre qui lui était faite de l'archevêché de Reggio, il put rentrer dans la solitude. Cette fois ce furent les montagnes de la Calabre qu'il édifia de ses vertus et qu'il dota d'un second couvent de Chartreux. Ces fondations semblent partager l'éternité des montagnes au pied desquelles elles sont bâties, et des neiges qui les recouvrent ; et après sept siècles la France et l'Italie jouissent encore des prières, des exemples et des largesses des pieux fils de Saint Bruno. D. G.

LA FÊTE DU SAINT ROSAIRE A LA CATHÉDRALE

La fête du Saint-Rosaire a été dignement célébrée à la Cathédrale de Chartres, après un Triduum de prières et de prédications. Ce sera le sujet d'un récit au numèro mensuel de la *Voix*. Présentement nous nous contentons d'essayer une rapide analyse des sermons prêchés par le R. P. Roland, dominicain, les 2, 3, 4 et 5 octobre. Les développements intéressants donnés à ce simple canevas fixaient aisément l'attention de l'auditoire, non moins que le style souvent poétique du discours et l'action chaleureuse du prédicateur.

1er Sermon. — *Beatam me dicent omnes generationes :* Toutes les nations m'appelleront bienheureuse (Cantique du *Magnificat.*)— Nous demandons des miracles, prophétiser l'avenir est un miracle. Or, la Vierge Marie a prédit que toutes les générations la proclameraient bienheureuse. L'évènement a-t-il répondu à sa prédiction ?

D'abord, dès avant sa naissance elle était annoncée, saluée et honorée. Les échos de la lyre des prophètes sont arrivés jusqu'en Gaule, où la Vierge qui devait enfanter avait un autel dans la forêt druidique, au lieu qui vit s'élever votre cathédrale. Puis les apôtres ont porté le nom et le culte de Marie sur tous les conti-

nents, et depuis toutes les générations l'ont acclamée. Le Rosaire, a multiplié, organisé, universalisé les acclamations des chrétiens, et les plages les plus lointaines comme les basiliques retentissent du nom de Marie. Qui donc oserait dire après cela qu'une telle prédiction de la part d'une Vierge obscure de la Judée, n'est pas un éclatant miracle?

2e **Sermon.** — *Fluminis impetus lætificat civitatem Dei :* Le fleuve réjouit la cité de Dieu en s'y précipitant (ps. 45,5). — La ville de Jérusalem était alimentée par une seule source, la source de la Vierge, scellée, jaillissant loin de l'enceinte, et conduite par un canal admirable au cœur même de la cité dans un bassin que l'Evangile appelle la piscine de Siloë.

La cité des âmes est arrosée par trois dévotions principales : le Sacré-Cœur, l'Eucharistie et le Rosaire.

Le Sacré-Cœur est l'organe de l'amour de Dieu, la source d'où découle sur nous le torrent de ses grâces. L'Eucharistie est le monument de cet amour; elle le redit et l'éternise au milieu de nous. Le Rosaire en est l'histoire bénie. Elle le prend à sa source, l'étale dans son cours, le fait passer à travers le tombeau pour ne s'arrêter que dans le ciel.

Ames chrétiennes, qui souffrez de la sécheresse, venez vous alimenter à ce canal qui relie le cœur de Jésus à la Sainte Eucharistie et nous donne le Sauveur tout entier.

3e **Sermon.** — *Quis dabit mihi pennas sicut columbæ et volabo et requiescam ?* Qui me donnera des ailes comme à la colombe, et je m'envolerai et je me reposerai. Ps. 54. — Toute âme ici-bas demande des ailes, dans la joie, dans la tristesse, aux approches de la mort. Car toute joie humaine est courte et le sentiment du vide succède à l'enivrement d'un instant; nous sentant tomber dans le néant, nous cherchons à prendre notre vol. Les mystères joyeux du Rosaire aident cet élan vers Dieu. C'est pour nous qu'il vient le Bon Maître et il vient pour nous emmener.

Dans la tristesse on demande des ailes, les mystères douloureux nous les donnent. C'est pour nous délivrer que Jésus souffre et qu'il meurt.

A l'approche de la mort tout malade veut s'en aller; cette agitation, cette hâte instinctive pour le départ rappelle les paroles du psalmiste : *volabo et requiescam.* Les mystères glorieux nous donnent alors des ailes. Notre-Seigneur est monté au ciel, ouvrant le chemin devant nous. Il emportera notre âme, l'Esprit-Saint, divine colombe, que Jésus nous envoie, qui résidera en nous, et qui bat de l'aile pour revenir au ciel. La colombe est l'oiseau qui, plus qu'aucun autre, a l'esprit de retour.

Sermon du jour du Rosaire. — Parallèle entre la Croix et le Rosaire. Ce que la Croix a été pour J.-C., le Rosaire l'a été pour Marie.

Tout homme intelligent a besoin d'incarner ses pensées et ses projets dans un signe sensible qui les lui rappelle sans cesse.

J.-C., l'Homme-Dieu, a daigné se servir pour nous mieux atteindre, d'un instrument qui incarnait son grand dessein. La Croix exprimait son amour pour son Père, et son dévouement pour nos âmes. La Croix devait être aussi le témoin éloquent de l'amour de Dieu pour nous, et le signe devant lequel nous exprimons à Dieu notre reconnaissanee et nos adorations. Mais qu'elle est effrayante dans sa grandeur et sa nudité ! Il faut que quelqu'un nous l'explique et nous la commente. Sur ce tronc redoutable il faut qu'une main bénie fasse pousser des fleurs et des fruits. — C'est à la mère à commenter et à mettre à la portée des enfants la parole brève du père.

C'est le rôle du Rosaire. Il nous explique en ses mystères joyeux, toute l'enfance de J.-C. si touchante, si attrayante, et dont pourtant la Croix ne parle pas. Il nous commente ses douleurs, dans ses mystères douloureux, dont la Croix ne dit qu'une partie. Il nous expose surtout, dans ses mystères glorieux, les joies infinies qui nous attendent là-haut; l'infaillibilité des promesses de J.-C. qui déjà nous a envoyé son Esprit, et a couronné Marie reine du royaume que nous devons former avec elle.

LE CHANOINE RAIMBAULT

La poésie insérée dans notre supplément du 4 octobre, a provoqué la lettre suivante dont nous remercions vivement l'auteur, M. le curé de Terminiers.

Terminiers, le 6 octobre 1890.

Monsieur le Directeur,

Si le souvenir du chanoine Raimbault n'est plus très vivace parmi ses compatriotes, il n'est pourtant pas complètement effacé. Il occupe un rang honorable parmi nos illustrations chartraines, et il est facile de vous donner sur sa personne et sur ses succès oratoires des renseignements qui justifient pleinement le lyrisme du poëte angevin.

Raimbault (Charles-Barthélemy-Jean), et non pas *Raimbeau* comme l'écrit le poëte, sans doute pour le faire rimer avec flambeau — naquit à Châteaudun en 1730, d'une famille notable qui compte parmi ses membres, un notaire, un syndic des sergers,

un inspecteur des drapiers. Il fut reçu maître-ès-arts en l'Université de Paris et devint chanoine de Saint-André de Chartres, professeur de philosophie au collège Pocquet de cette ville, chanoine de Notre-Dame de Chartres (20 octobre 1764). Une note marginale d'un registre de nomination des chanoines dit qu'il fut aussi vicaire général ; cela ne me semble pas prouvé.

Il manifesta de bonne heure un véritable talent oratoire ; à 24 ans et n'étant encore que diacre, il se montrait déjà un maître de la parole, comme l'atteste la note suivante qu'on lit encore dans les registres paroissiaux de l'ancienne église Saint-Pierre de Châteaudun :

« L'an 1754, le 29 juin, a été prononcé en cette église par maître Charles-Barthélemy Raimbault, diacre, bachelier en Sorbonne et professeur de philosophie au collège de Chartres, un discours en l'honneur de Saint-Pierre ; lequel discours, qui a duré près d'une heure et demie, a été admiré de tous les auditeurs. Signé : Foucault, curé ».

Il fit à Chartres des discours de piété très goûtés ; on mentionne notamment l'un d'eux sur l'*habitude*, et un autre sur la *contradiction entre la conduite et les principes*, où il se montra penseur aussi profond qu'orateur distingué.

Il paraît avoir aussi cultivé la poésie, car il a composé une *Eglogue sur l'arrivée de Mgr le Dauphin et de Mme la Dauphine* (Chartres. Michel Hammerville. 1756. in-4.).

A la mort de Mgr de Fleury (13 janvier 1780), il fut chargé de l'oraison funèbre. Il la prononça seulement au service solennel qui eut lieu dans l'église Notre-Dame de Chartres le 7 septembre suivant. Cette oraison funèbre n'a point été imprimée ; une autre au contraire, qui a pour auteur M. Guy Leboucq, a été imprimée quoiqu'elle n'ait jamais été prononcée.

Au moment de la réforme de la liturgie chartraine accomplie par Mgr de Lubersac, il fut choisi pour travailler au cérémonial, et dans la séance du 14 mai 1783, il annonçait au nom de la commission dont il faisait partie, que le nouveau cérémonial était terminé.

Si apprécié qu'il fût à Chartres, il n'obtint jamais un succès comparable à celui que célèbre la poésie reproduite par le supplément à la Voix de Notre-Dame de Chartres. Ses discours furent une suite de triomphes. Le chapitre de Saint-Maurice d'Angers crut s'honorer beaucoup en recevant dans son sein l'illustre orateur. En marge de l'acte de réception qui est daté du 8 février 1780, le secrétaire a mentionné en ces termes le zèle qu'on mettait à l'entendre : « Jamais prédicateur n'avait de mémoire d'homme attiré un si grand nombre d'auditeurs dans l'église Saint-Maurice.

On s'y battait pour les places et le chapitre n'était pas le maître de son banc, ce qui attira quelques scènes désagréables. » (Voir aux archives départem. de Maine-et-Loire, serie G. 269 p. 609.)

A la Révolution il refusa de prêter le serment. En 1792 il se retira dans sa famille à Châteaudun. Les gendarmes vinrent l'y arrêter au commencement de février 1796, pour le conduire à la maison des ci-devant Carmélites à Chartres où il fut renfermé avec les autres prêtres réfractaires. Le tableau des prêtres reclus porte cette mention : Raimbault, Charles-Barthélemy, âgé de 67 ans, ci-devant chanoine de Chartres, moyens d'existence nuls, cause de détention : défaut de prestation de serment de liberté et d'égalité.

M. Roullier dit qu'il fut déporté, mais il ne se trouve sur aucune des listes de déportés et d'ailleurs son âge l'exemptait de cette peine. Il fut libéré le 30 frimaire, an v (20 décembre 1796), ce qui rend plus inadmissible encore sa déportation. Il vécut depuis dans la retraite et mourut en 1808.

Vous avez donc eu grandement raison, Monsieur le Directeur, d'emprunter à la *Semaine d'Angers* des vers où l'on remarque plus de bonne volonté que de souffle poétique, mais qui nous rappellent un prêtre chartrain dont nous pouvons être fier.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments respectueux en Notre Seigneur.

SAINSOT, prêtre.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

BÉNÉDICTION D'UNE CROIX, A COURVILLE

Une belle croix de fer, avec crucifix, vient d'être solennellement inaugurée à Courville, le dimanche 5 octobre dernier, près de la route de Courville à Saint-Arnoult-des-Bois. A l'endroit où elle s'élève se trouvait précédemment une croix de bois, sur laquelle le temps commençait déjà à faire son œuvre. La croix nouvelle, monument plus durable, attestera la foi et la générosité de la pieuse chrétienne qui en a fait tous les frais et conservera aux générations à venir le nom de mademoiselle Mathilde Royneau.

Malgré le peu d'élévation du socle, l'œuvre, dans son ensemble, présente un aspect excellent. D'une hauteur totale de 4 mètres 50 centimètres, elle est remarquable par ses proportions élégantes, le caractère sobre mais distingué de l'ornementation et l'art avec lequel ce qui doit principalement servir à la solidité contribue néanmoins à donner de la légèreté. Un Christ en fonte, d'un mètre

de haut, domine le tout et attire le regard. La pose est noble et naturelle, l'expression du visage religieuse et bien propre à exciter l'émotion religieuse. Ce calvaire fait honneur et à M. Le Chevalier, de Courville, qui en a conçu le plan et fourni le dessin, et à l'ouvrier, M. Houard, qui l'a exécuté.

Pour la cérémonie, le lieu où il s'élève avait reçu une décoration spéciale. Des oriflammes flottaient dans les airs, suspendues à des mâts reliés entre eux par des guirlandes de verdure semées de roses. Des mains délicates avaient entouré de même la figure du Christ et attaché au pied de la croix une belle couronne.

Après les vêpres, une longue procession sort de l'église et se déroule dans la plaine, au chant des litanies. Les enfants des écoles, les jeunes filles de la confrérie suivent en grand nombre la bannière de la Sainte Vierge; derrière le clergé, les rangs pressés des fidèles forment le concours le plus édifiant. On se masse au pied de la croix, pour mieux entendre le prédicateur. Le R. P. Bounoure, mariste, est chargé de porter la parole. En quelques mots gracieux, il félicite d'abord la ville de Courville de renfermer dans son sein des âmes assez chrétiennes pour élever à Jésus crucifié un si beau monument et des ouvriers assez expérimentés pour l'exécuter aussi habilement. Puis entrant dans le fond de son sujet, il fait ressortir avec éloquence le contraste frappant qui existe entre la croix, signe d'ignominie chez les nations païennes, et la croix, signe d'honneur en nos pays chrétiens. Enfin, avec des accents vibrants et enflammés, il adjure tous les fidèles d'écouter les enseignements que fait entendre J. C. du haut de sa croix, enseignements qui conviennent à tous et à chacun dans les différentes circonstances de la vie. « Jésus, s'écrie-t-il, ne cesse jamais d'être pour nous Jésus, c'est-à-dire Sauveur. »

Après ce discours, M. le curé de Courville, délégué par Mgr l'évêque de Chartres, prononce les paroles liturgiques de la bénédiction. On chante trois fois l'*O Crux, ave,* et la procession reprend le chemin de l'Eglise, en récitant le chapelet et en chantant des cantiques.

Un salut solennel termine la cérémonie. Le chœur de chant de la paroisse y fait entendre de beaux motets, qu'il interprète avec un sentiment délicat des nuances et un sens religieux qui lui fait le plus grand honneur.

Cette fête du 5 octobre laissera sans aucun doute dans l'âme de tous les assistants une impression durable. Les pauvres aussi ont eu leur part dans les joies de cette journée, et une abondante distribution de pain, faite par Mlle M. Royneau, a comblé tous leurs vœux.

Et maintenant, voyageurs, qui passez devant la croix, découvrez-

vous devant l'image de votre Sauveur; elle vous indique non les routes de ce monde d'un jour, mais le chemin de la bienheureuse éternité. Ouvriers des champs, quand vous l'apercevrez au milieu de vos travaux, saluez-la avec respect comme la consolatrice de vos maux et l'appui de vos meilleures espérances. Promeneurs tranquilles de la cité, dirigez par là vos pas et remerciez dans une courte prière le Dieu qui vous donne des loisirs et qui, prenant pour lui l'amertume du calice, ne vous a laissé, à vous, que les douceurs de la vie !

Cathédrale. — La nomination de M. l'abbé Lévêque, comme chanoine titulaire de la Cathédrale de Chartres a été agréée par le gouvernement; le décret a été signé le 4 octobre. — L'installation de M. l'abbé Milochau, comme chanoine honoraire, a eu lieu le 9.

INSTITUTION NOTRE-DAME

RENTRÉE DES CLASSES

La rentrée des élèves, qui a eu lieu ces jours passés dans les maisons ecclésiastiques du diocése, donne cette année les meilleures espérances. La confiance des familles tend de plus en plus vers les maisons d'éducation chrétienne, et le nombre des vocations en dépit de tous les efforts opposés, semble partout s'accroître.

L'Institution Notre-Dame de Chartres a fait cette année une très belle rentrée et compte un nombre d'élèves notablement supérieur à celui de l'année dernière.

Mgr Lagrange, absent de Chartres, le jour de la rentrée, a voulu, dès son retour, donner à cette Institution une nouvelle preuve de son affection, en disant mardi dernier, la messe du Saint-Esprit à l'issue de N.-D. de Sous-Terre.

Dans une allocution toute paternelle, Monseigneur a donné aux élèves les plus affectueux conseils et rappelé les grandes obligations de l'éducation chrétienne. Être fidèles à Dieu, dévoués à sa famille, utiles à son pays ; voilà des leçons écoutées à l'institution Notre-Dame ! Leur pratique et la garantie des fortes études qu'on y fait, assureront à cet établissement, nous l'espérons, le maintien d'une prospérité qui croît tous les jours.

La retraite prêchée aux élèves du Grand-Séminaire par M. l'abbé Onillon, chapelain de Saint Paul, a été clôturée par Monseigneur qui a donné la bénédiction du Saint-Sacrement à la Crypte.

FAITS DIVERS

Résolutions du Congrès anti-esclavagiste. — Voici le texte des vœux et résolutions adoptés par le Congrès anti-esclavagiste dont nous avons parlé dans la *Voix* mensuelle, numéro d'octobre.

1° Expression de la reconnaissance du Congrès pour les puissances signataires de l'acte général de Bruxelles et vœu que les clauses de cet acte rencontrent une prompte exécution ;

2° L'œuvre anti-esclavagiste est divisée en comités nationaux moralement unis, indépendants quant à leur action propre ;

3° Le Congrès compte avant tout sur l'action pacifique des missionnaires pour le relèvement des noirs ;

4° Organisation d'expéditions armées pour protéger les missions ;

5° Vœu que le Saint-Père, sur la demande de Mgr Lavigerie, accorde une quête annuelle pour l'œuvre anti-esclavagiste ;

6° Vœu que des mesures soient prises pour prévenir les abus de recrutement des travailleurs libres et faire respecter la sincérité des contrats ;

7° Le Congrès appelle l'attention des puissances sur le danger du développement des sectes musulmanes africaines ;

8° Vœu que chaque comité national publie un bulletin anti-esclavagiste et se tienne en relations avec la presse ;

9° Vœu que les comités nationaux examinent préalablement les manuscrits déposés sur la question de la suppression de l'esclavage pour laquelle un prix de 20,000 francs a été proposé afin de préparer le travail définitif ;

10° Vœu que les dons adressés aux missionnaires soient affranchis des droits de douane ;

11° Vœu qu'un nouveau Congrès plus étendu ait lieu dans deux ans au plus tard.

Apostolat du Sacré-Cœur. — Intention générale pour octobre 1890, désignée par Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande et bénie par Sa Sainteté Léon XIII : *Les églises d'Océanie.*

C'est un magnifique spectacle qu'offrent, de nos jours, les accroissements rapides de la foi catholique à l'Occident et à l'Orient, aux Etats-Unis d'une part, et dans l'Océanie de l'autre : jeunes Eglises qui n'existaient pas il y a cent ans, et qui jettent en ce moment un si vif éclat !

« La seule Australie — disaient naguère les *Missions catholiques* — compte quinze diocèses florissants, autant d'évêques, dont quatre archevêques et un cardinal, des centaines de prêtres, des Œuvres prospères, des églises splendides et plus de six cent mille fidèles, donnant l'exemple de la ferveur dans le bien. »

Sans doute, les obstacles que rencontre dans ces régions l'Eglise catholique sont nombreux.

Mais que tous nos Associés prient avec ardeur durant ce mois pour ces jeunes Eglises, et bientôt, nous l'espérons, les accroissements nouveaux du règne de Dieu en Océanie consoleront le cœur de Jésus de tant d'outrages qu'il reçoit, dans notre vieille Europe, par l'ingratitude de ses premiers-nés.

Propager activement la célébration du 2e centenaire de la B. Marguerite-Marie (17 octobre). — Efforçons-nous d'activer partout la célébration de ce centenaire, pour lequel Sa Sainteté Léon XIII vient d'accorder un Jubilé. Déterminons donc vers Paray un mouvement de *pèlerinages*, et multiplions, pour la canonisation de la Bienheureuse, les prières, les bonnes œuvres, les *Heures saintes*, les communions réparatrices.

Assemblée générale des Catholiques du nord de la France. — Les Catholiques du Nord et du Pas-de-Calais tiendront à Lille, du 18 au 23 novembre 1890, sous le patronage de NN. SS. les Evêques de la province ecclésiastique de Cambrai, leur 18e Assemblée générale.

Succès des Frères. — Cette année, le numéro 1, à l'école polytechnique, M. Enselme, originaire de Dijon, sort de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes de Passy. — Nous apprenons que la rentrée a été très belle au pensionnat des Frères de Dreux. Ils ont cette année trente élèves de plus que l'an dernier.

Monseigneur Augouard au Congo. — Le Souverain Pontife vient d'ériger la mission de l'Oubanghi au Congo en Vicariat apostolique, et Sa Sainteté en a nommé le Révérend Père Augouard, du diocèse de Poitiers, le premier Vicaire apostolique avec caractère épiscopal.

Le Congrès de Saragosse. — C'est le 4 octobre que s'est réuni le Congrès catholique de Saragosse, sous le patronage de N.-D. *del Pilar*. Deux archevêques, quatorze évêques, de nombreuses notabilités y ont assisté.

Le programme du Congrès comprenait entre autres questions, la revendication du pouvoir temporel du Pape, la situation du Saint-Siège, le socialisme catholique, la réfutation des théories de la libre-pensée et du rationalisme, l'exemption des séminaristes du service militaire, la nécessité de l'intervention de l'Eglise dans l'instruction publique.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

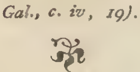
SAMEDI 18 OCTOBRE 1890

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT D'OCTOBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire de tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

S'adresser, pour les abonnements, à M. le Directeur de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de Chartres (Eure-et-Loir).

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 19 Octobre, 21e dimanche après la Pentecôte, Fête de la Pureté de la Très Sainte-Vierge, mais à la cathédrale, solennité de la Dédicace de l'église Notre-Dame, le 600e anniversaire de cette dédicace tombait le 7 octobre; l'office capitulaire à 10 heures et demie. — Dans la semaine, tous les jours à 4 heures et demie, exercice du Rosaire.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le Dimanche 19, les offices aux heures ordinaires. — Le soir aux Vêpres, réunion de l'archiconfrérie et des enfants de Marie. — Allocution en l'honneur de Ste Soline, patronne des jeunes filles. — Procession, exercice du Rosaire et Salut. — Dans la Semaine, exercice du Rosaire à la messe de 7 heures.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le Dimanche 19, après les Vêpres, Prix du Catéchisme de Persévérance. — Dans la semaine, tous les matins à 7 heures et demie, exercice du Rosaire.

NOMINATIONS DANS LE CLERGÉ

Le clergé et les fidèles du diocèse de Chartres apprendront certainement avec une vive satisfaction la nomination de Mgr d'Hulst comme chanoine d'honneur de la cathédrale de Chartres. Les titres de l'éminent recteur de l'Institut catholique à cette nomination sont connus de tous. Monseigneur, pour lui conférer cette dignité, n'attendait sans doute que le jubilé sacerdotal dont nous parlerons plus loin.

Cette promotion a eu lieu, en effet, le 15 octobre, ainsi que celle de trois nouveaux chanoines honoraires :

M. l'abbé Sainsot, curé-doyen de Terminiers, à qui l'histoire du diocèse est déjà redevable de bien des travaux importants;

M. l'abbé Drouin, curé de Beaumont-les-Autels, bien connu pour son généreux et laborieux dévouement à l'éducation de la jeunesse, et pour ses prédications dans le diocèse;

M. l'abbé Gougis, Stanislas, professeur à la Maîtrise depuis vingt-cinq ans, prêtre-sacristain de la cathédrale et l'un des chapelains de Notre-Dame.

— M. le chanoine titulaire Levêque a été installé le 11 octobre aux 1res Vêpres de la Maternité de la Sainte-Vierge.

N° 16. 18 Octobre 1890.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 18 octobre, — Saint Luc, évangéliste. La science et l'Evangile.

Quand Saint Luc étudiait à Antioche les belles lettres, les arts (1) et la médecine, entrevoyant pour lui dans l'avenir la gloire et la fortune, Dieu par des voies providentielles, préparait le futur historien de son Fils et de la primitive Eglise, le rédacteur inspiré de l'Evangile et des actes des Apôtres. Luc était religieux; âme droite et sincère, il savait répondre à tous les appels de Dieu, et par une possession plus pleine de la vérité, se rapprochait de plus en plus de lui. Déjà, l'étude des Ecritures l'avait converti au judaïsme. Un jour, le nom de Jésus et le bruit de ses miracles arrivèrent jusqu'à lui. Sans hésiter il vole en Judée et se mêle à la foule confuse qui suivait le Sauveur. Il le voit, il entend ses prédications, il voit ses prodiges et il croit. Dieu le veut plus haut et sur l'invitation formelle du Seigneur il renonce à sa patrie, à ses études et à la gloire périssable du siècle. Il demeure ainsi le témoin des dernières années de Jésus afin d'en devenir l'historien; et ce n'est pas sans une raison profonde et peut-être par condescendance pour nos temps orgueilleux (qui ne veulent plus reconnaître que l'autorité des hommes de science) que Dieu a voulu confirmer d'avance les récits de l'extatique Jean par le témoignage préalable et désintéressé du publicain Matthieu et du savant médecin Luc d'Antioche. (2) D. G.

(1) Saint Luc était peintre, et une tradition très respectable lui attribue le fameux tableau dit « La Vierge de Saint Luc. » Nous possédons à la Crypte une copie assez fidèle de cette célèbre peinture.

(2) Le 18 octobre, anniversaire de la défense de Châteaudun, est une date mémorable pour tout le pays chartrain; et nous recommandons aux prières et aux pieux souvenirs de nos lecteurs les vaillants patriotes tombés, ce jour-là, pour la patrie, sur les barricades « de la ville héroïque. »

LA SCIENCE ET LA FOI.

Le compte-rendu du Congrès scientifique international des catholiques de 1888 (1) a paru depuis 18 mois. Il n'est donc plus une nouveauté. Toutefois, à juger du petit nombre d'adhérents que ce Congrès a comptés dans le diocèse (ils étaient quatre), il est permis de soupçonner que cet ouvrage, édité d'abord à l'intention des souscripteurs, puis offert au grand public, n'est encore que très relativement connu, et que quelques lignes à son sujet ne seront point taxées d'anachronisme.

On n'a pas oublié le profond retentissement produit par le premier Congrès scientifique des catholiques, dans la presse religieuse, savante ou politique. D'avance les intentions de ses zélés organisateurs le justifiaient. Que voulaient-ils en effet ? Ils voulaient réunir les savants catholiques du monde entier, centraliser leurs efforts et faire converger leurs connaissances et leurs travaux, quelle qu'en fût la diversité, vers un même point : la défense du Dogme chrétien et l'attaque simultanée de la science rationaliste. Chacun de ces savants préciserait le poste qu'il pouvait occuper sur ce beau champ de bataille, et le plan dont il se proposait l'exécution. On allait donc voir réalisé dans la personne d'hommes appréciés par leurs adversaires de toutes nuances, ce que l'impiété avait déclaré chimérique : l'accord de la Science et de la Foi. Car il n'y avait nulle place à l'illusion; toutes les déclarations avaient été faites, toutes les précautions prises. Ce n'était pas un Concile, une assemblée dogmatique ou disciplinaire qu'on voulait inaugurer, non. Ces croyants devaient se tenir exclusivement sur le terrain scientifique, n'user que de méthodes reconnues par la science laïque et faire de la raison et de l'expérience leur unique point de départ dans leur critique des doctrines du Rationalisme.

La première assemblée qui ne devait être qu'un essai de mobilisation des forces catholiques, réussit au-delà de toutes les espérances. Le nombre des adhérents atteignit le nombre de 1,600, dont un tiers de Paris, un tiers des provinces fran-

(1) *Le Congrès scientifique international des Catholiques*, tenu à Paris, du 8 au 13 avril 1888. Deux volumes, in-8° carré (CXXIII-452 et 800 pages). Bureaux des Ann. de Phil. chrétienne, Paris, 1889.

çaises et un tiers de l'étranger. Dans cette dernière fraction, l'Autriche-Hongrie occupe le plus haut rang, avec ses 274 adhésions ; viennent ensuite la Belgique et l'Espagne qui comptent, celle-ci 86, celle-là 70 congressistes. Ce fut un premier succès. Un second fut la fixation pour 1891 du prochain Congrès; l'œuvre marchait bien et promettait beaucoup puisqu'on en décidait la permanence. Mais ce qu'il convient de signaler, c'est la riche collection des travaux présentés, lus et discutés au Congrès de 1888. Ces 70 mémoires signés des illustrations de la science catholique et qui rentrent dans toutes les branches *religieuses*, *philosophiques*, *juridiques*, *historiques* et *anthropologiques* ont été intégralement publiés dans le compte-rendu (1) avec les discussions dont ils ont été l'objet. Ils ne traitent que des questions de détail et disculpent ainsi les catholiques de l'éternel reproche qui leur est adressé par la partie adverse, de ne s'attacher qu'à des synthèses très-grandioses, selon eux, mais aussi très peu fondées, et d'éviter la méthode analytique, l'étude du détail, le contrôle expérimental des faits particuliers. Mon incompétence me défend de porter un jugement sur la valeur intrinsèque de ces travaux. En retour j'ai à présenter le témoignage peu suspect de M. Salomon Reinach qui, dans la *Revue critique*, déclarait que la majeure partie de ces ouvrages

(1) Dans l'impossibilité de donner une liste complète de ces mémoires catalogués dans le compte-rendu sous les rubriques énoncées plus haut, me réservant d'autre part de revenir sur quelques-uns des travaux qui intéressent plus particulièrement le clergé, je signalerai, pour n'en plus parler :

I. La Religion dans l'Ancienne Egypte, I, p. 22, par F. Robion, pr. à la Fac. des Lettres de Rennes. — La sagesse dans l'A. T. (I. 61), par le R. P. Corluy, pr. à Louvain.

II. La métaphysique pessimiste (I. 202), par Ch. Huit, pr. à l'Inst. cath. de Paris. La notion de la Causalité (I, 287), par Domes de Vorges, V.-prés. de la Soc. de St-Thomas d'Aquin de Paris. — L'organisme et la Pensée (I. 315), par J. Gardais. C'est M. Gardais qui, l'hiver dernier, a inauguré, à la Sorbonne, la chaire d'histoire de la philosophie de saint Thomas.

IV. Les nouvelles fouilles du cimetière de Priscille (II. 261.) B. de Rossi Les derniers jours de Marie Stuart (II. 268); primeur d'un grand ouvrage ne 2 vol. publié depuis par M. Kervyn de Lettenhove. — L'enseignement des arts libéraux à Chartres et à Paris, dans la 1re moitié du XIIe siècle (II. 276) p. A. Clerval. — L'organisation des églises chr. jusqu'au milieu du IIIe siècle (II. 296) p. D. Smedt, bollandiste. — Les sources de l'histoire de Clovis, dans Grég. de Tours (II. 339) par Kurtt, pr. à l'Univ. de Liège. — Origines de la liturgie gallicane (II. 387) p. L. Duchesne pr. à l'Inst. cath. de Paris.

V et VI. L'origine de la conservation simultanée de la chaleur et de la pesanteur (II. 521) par H. Leray, eudiste. L'unité des forces physiques (II. 580) p. J. Bulliot, pr. à l'Inst. cath. de Paris. — Les découvertes préhistoriques et les croyances chrétiennes p. M. de Madaillac (II. 576).

eussent pu dignement figurer dans une tout autre assemblée de savants.

Ce serait forcer les règles de l'interprétation que de voir dans cet aveu une acceptation de toutes les conclusions proposées ; il nous atteste du moins, et ceci nous suffit, la parfaite impartialité de nos auteurs et la sûreté de leur méthode scientifique.

L'intérêt et les avantages de pareils comptes-rendus sont incontestables. Et, à mesure que les futurs congrès se succéderont, ces publications seront du plus précieux secours, moins encore pour les savants proprement dits que pour la masse des croyants instruits, qui ne peuvent suivre que de loin le mouvement de la science contemporaine. C'est en effet une nécessité de plus en plus pressante pour nous, de connaître des sources sûres que nous puissions consulter et de savoir à quoi nous en tenir sur la valeur des expériences et des faits mis en avant par les ennemis de l'Eglise, et sur les hypothèses aux apparences si risquées, opposées par eux à notre synthèse catholique. Cette belle tâche revient aux spécialistes disséminés dans le monde et aux jeunes savants qui sortiront par légions de nos universités. Pour tenir tête à la science rationaliste, pour la rendre plus réservée dans ses écarts hypothétiques et plus respectueuse de son public, ils chercheront pour leur compte, et dans leur sphère d'études, et nous diront ensuite tout ce qui peut être affirmé, ou nié, ou seulement soupçonné des questions en litige.

.Ce n'est pas tout. Dans les congrès et dans les comptes-rendus qui nous donneront ainsi, périodiquement, le dernier mot de la science, s'entasseront les matériaux nécessaires pour les essais d'Encyclopédie religieuse tant réclamés de tous, et qui après sept siècles complèteront peut-être — pour la partie scientifique — les admirables sommes de saint Thomas. J'y prévois aussi une histoire toute faite des variations de nos savants, histoire qui, encore un coup, les rendra plus modestes et plus scrupuleux.

Au clergé militant ces ouvrages, comme autant d'arsenaux, fourniront les armes spéciales avec lesquelles il pourra résister au courant de fausse science qui, dérivé des écoles gouvernementales, inonde nos plus humbles bourgades. Devant la constante propagation de l'erreur, il y a pour tous devoir et honneur

à adopter ce nouvel armement et à entrer dans les nouveaux cadres du catholicisme envahissant le monde par le domaine scientifique. Un mot d'ordre, du reste, est venu d'en haut qui décidera les plus hésitants : « Chacun est tenu de manifester « publiquement sa foi, soit pour instruire et encourager les « autres fidèles, soit pour repousser les attaques des adver- « saires... Souvent il faudrait bien peu de chose pour réduire « à néant les accusations injustes et réfuter les opinions « erronées; et si l'on voulait s'imposer un plus sérieux labeur, « on serait toujours assuré d'avoir raison ! » (1).

X.

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE LA MARTINIQUE A Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

Evêché de Saint-Pierre et Fort-de-France, 20 Septembre 1890.

Cher Seigneur et bien aimé frère,

J'ai bien reçu par l'intermédiaire du R. P. Penreux du Saint Esprit, à Paris, la belle somme de 4,000 francs que vous avez recueillie dans votre diocèse, (2) pour venir au secours de nos malheureux sinistrés de Fort-de-France.

Je vous remercie mille et une fois, Monseigneur, pour cette généreuse assistance ! J'en suis d'autant plus touché, que vous veniez à peine de prendre possession de votre siège, et que je n'ignore pas combien sont nombreuses les œuvres que vous aurez vous-même à entreprendre ou à soutenir dans votre propre diocèse. Merci donc, encore une fois, en mon nom et au nom de nos nombreux incendiés !

Grâce aux secours en nature et en argent qui nous sont arrivés de toutes parts, nous avons pu assurer heureusement jusqu'ici la subsistance d'une population de huit à dix mille malheureux qui se sont trouvés tout à coup sans pain, sans vêtements, sans abri et qui étaient exposés littéralement à mourir de faim, tout absolument ayant péri dans l'effroyable catastrophe. La marche du feu, en effet, a été tellement rapide qu'on n'a pu sauver presque rien, pas même les valeurs d'or et d'argent; en sorte que bon nombre de familles ont passé subitement de la richesse ou de l'aisance à la plus complète misère.

(1) Lettre-encyclique de Léon XIII sur les principaux Devoirs des chrétiens, janvier 1890.

(2) Il s'agit de la première somme envoyée à Mgr Carmené; d'autres offrandes lui ont été adressées depuis.

J'ai pu aussi élever en moins de deux mois, une église provisoire, vaste baraquement, moitié en fer, moitié en bois, pouvant contenir de 1,800 à 2,000 fidèles avec des bancs faits à la hâte pouvant donner place à 1,200 personnes assises.

Nous en avons fait l'inauguration à l'occasion de la fête de Saint-Louis, patron de la ville incendiée. Que de larmes ont coulé dans cette circonstance.

Maintenant donc, cette population désolée aura au moins un lieu où elle pourra se réunir pour pleurer ses malheurs, prier en commun, assister aux saints offices et entendre la parole de Dieu, seule capable de lui donner consolation, courage et résignation dans l'excès de ses maux.

C'est une dépense d'environ 40,000 francs que j'avais faite à mes risques et périls ; il y avait là un besoin de premier ordre.

Les secours de nos vénérables frères, les Évêques de la mère patrie, sont venus couvrir cette dépense et même au-delà.

Comment pourrons-nous jamais nous acquitter envers Votre Grandeur ? Du moins nous supplierons tous chaque jour Notre Seigneur de répandre de plus en plus sur votre personne et sur tout votre cher troupeau ses plus abondantes et ses plus précieuses bénédictions.

Daignez agréer, Monseigneur et bien aimé frère, avec l'expression de ma vive reconnaissance l'assurance de ma respectueuse et fraternelle affection en Notre Seigneur.

I. J. CARMENÉ, Év. de la Martinique.

RÉCIT D'UN PÈLERIN D'OBERAMMERGAU.

J'arrive peut-être bien tard pour parler d'Oberammergau. Aussi, malgré mon admiration, j'aurais sans doute gardé le silence, si un désir de notre vénérable Evêque ne m'en faisait sortir aujourd'hui. — Cependant la Voix de Notre-Dame n'ayant pas encore traité ce sujet, j'espère que ses nombreux lecteurs me sauront gré de leur dire ici quelques mots de ce drame émouvant qui, cette année surtout, a tant passionné l'opinion et défrayé les journaux de France et de l'étranger.

Oberammergau est, comme l'on sait, un petit village de la Bavière, non loin de la frontière du Tyrol, dans une situation ravissante. C'est à la suite d'un vœu, pour la cessation de la peste en 1632, que la population a commencé à représenter la Passion du Sauveur; et depuis deux siècles elle se joue régulièrement tous les dix ans. Parmi les milliers et les milliers de voyageurs qui y sont accourus, dans ces derniers mois, des pays les plus lointains,

j'ai pu aussi voir cette tragédie dont parle le monde entier, et j'en bénis Dieu. J'en ai emporté le plus impérissable souvenir et je voudrais que tous ceux qui me liront aient pu avoir ou aient un jour le même bonheur que moi.

Pour aller de France à Oberammergau, on peut suivre plusieurs itinéraires; mais le chemin qui offre le plus d'intérêt est certainement celui de la Suisse; car il permet d'admirer, au passage, ce paradis terrestre avec ses pics neigeux ou ses montagnes tapissées de verdure, ses cascades, ses lacs, ses gracieuses villas, ses élégantes cités, ses sanctuaires et de faire, au besoin, son pèlerinage à Notre-Dame des Ermites. Alors, remontant par le nord, on pénètre dans cette catholique Bavière à la foi robuste, aux mœurs simples et tranquilles, au caractère si sympathique, à l'hospitalité si cordiale. Si vous êtes prêtre surtout, et qu'il vous plaise de vous arrêter en quelque localité, de toute part vous serez entouré de respect et d'affection; les enfants viendront vous prendre la main et partout le peuple vous saluera par une de ses formules favorites : « Loué soit Jésus-Christ, » ou bien, « soyez salué en Dieu ! » Ce sera une douce joie pour votre cœur de vous sentir au milieu d'une race si foncièrement religieuse.

La nature ne manquera pas non plus d'attraits pour vos yeux, car vous êtes là dans une contrée pittoresque entre toutes, surtout dans la région du sud-est.

Enfin vous voilà à Munich, la capitale, célèbre par ses établissements littéraires, ses collections scientifiques, riche en belles églises, en palais, en immenses jardins, en monuments de toute sorte; ville artistique et savante, surnommée à si juste titre l'Athènes du nord. C'est assez dire que les curiosités n'y font pas défaut; et dans les deux fameuses pinacothèques, comme dans tous les musées de peinture, les amateurs peuvent s'extasier à l'aise devant les chefs-d'œuvre d'Albert Durer, d'Holbein, de Rembrandt, Van Dyck, Titien, Paul Véronèse, sans compter les nombreuses toiles de Rubens et de Murillo.

Avant de partir, un coup d'œil à la colossale statue de la Bavaria, et je vous accompagne jusqu'à Oberammergau.

De Munich vous avez trois heures de chemin de fer. Vous côtoyez longtemps le joli lac Stanbergsee et, près de Murnau, le lac Staffelsee. Rien de plus séduisant que ce parcours au milieu des lacs et des montagnes, surtout au lever du soleil. On ne se lasse pas de regarder et le temps passe si agréablement qu'on arrive sans y prendre garde à Oberau, la dernière station. Là on se hâte de descendre, chacun se précipite et court à l'assaut d'un omnibus. C'est peut-être un tort; car lorsque le temps est beau et que l'on est vaillant, il y a une vraie jouissance, comme je l'ai éprouvé au

retour, à faire la route à pied parmi tant de sites enchanteurs. Et puis la route des piétons est d'un bon tiers plus courte et, à l'époque des représentations, toujours couverte de caravanes qui cheminent joyeusement. Le sentier des voitures, lui, doit contourner les montagnes et serpenter longuement, en forme de lacet, jusqu'au sommet de la triple enceinte montagneuse qui sépare d'Oberammergau. Quelque voie que vous preniez, vous passez par Ettal, saluez sa belle église et bientôt après vous arrivez à destination.

Le célèbre village d'Oberammergau semble vraiment béni de Dieu et favorisé de la nature. Quand je le vis, c'était par un temps magnifique. Vers la seconde moitié du mois d'août, et alors, inondé de soleil, dans la fraîcheur du matin, paré de toutes ses splendeurs, penché sur les flots limpides de la rivière Ammer, perdu presque dans ses montagnes verdoyantes, on eût dit une perle dans un écrin d'une incomparable beauté. Je serais demeuré en admiration devant ce panorama, si ce n'eût été l'heure d'aller au plus vite prendre ma place au théâtre, à l'extrémité du village. Qu'on se figure une construction en bois, en forme d'un immense quadrilatère, sur un plan incliné, pouvant contenir environ 6000 spectateurs. Des six sortes de places offertes au public les trois dernières ne sont nullement couvertes, pas plus que l'avant-scène dont j'aurai à parler. Et souvent on a vu ce fait presque incroyable: le jeu de la Passion se poursuivre, quelque temps qu'il fît, c'est-à-dire spectateurs et acteurs subir stoïquement, sans bouger, la violence de la pluie, la fureur d'un orage ou les ardeurs d'un soleil de feu.

Pour l'espace réservé aux acteurs, il comprend, dans le fond et au milieu, la scène proprement dite qui est très vaste, abritée et séparée de l'avant-scène par un double rideau; de chaque côté, à ciel ouvert, se dessine une rue de Jérusalem; à l'angle de chaque rue, en avant et parallèlement, s'élèvent, à droite, la maison d'Anne et, à gauche, la maison de Pilate. L'avant-scène, plus spacieuse, s'étend devant tout ce que je viens d'esquisser.

Tel est, en gros, le local où se déroule le Mystère de la Passion.

A peine étais-je monté à mon banc que le chœur entra sur l'avant-scène, à 8 heures précises, et préluda par un prologue saisissant. Ceux qui en font partie portent le nom d'Anges Gardiens et sont habillés à l'antique dans des draperies flottantes jetées élégamment sur les bras et les épaules. Ce sont des costumes d'un éclat et d'une richesse éblouissante, ayant tous coûté des centaines de francs et quelques-uns plus de mille. Ce chœur composé de dix-neuf personnages seulement, hommes et femmes, est soutenu par un orchestre d'une remarquable délicatesse. Mais comme ces

orchestres d'institution moderne seraient déplacés peut-être dans une tragédie de caractère antique, celui d'Oberammergau est absolument invisible. Quoi qu'il en soit, le chœur a une très grande importance, car c'est lui qui explique les figures allégoriques et leur connexion avec le passage de la Passion où elles sont comme fusionnées.

Voici comment la chose a lieu :

Les Anges Gardiens arrivent sur l'avant-scène, venant de deux galeries latérales qui se perdent, l'une derrière le palais d'Anne, l'autre derrière le prétoire de Pilate. Ils s'avancent avec lenteur et noblesse et se placent sur une seule ligne formant un peu l'arc, le coryphée au milieu. Dans leur chant harmonieux et simple, ils exposent la *figure* qui doit suivre immédiatement. Selon les circonstances, il y a, dans leurs accents, de la prière, de l'enthousiasme, de l'espérance ou bien une explosion soudaine de joie ou de douleur. Tantôt une seule voix d'homme ou de jeune fille se fait entendre ; tantôt quelques voix choisies étonnent par leur souplesse et leur étendue ; mais le plus souvent ce sont des chœurs solennels dont musique et paroles remuent jusqu'au plus intime de l'âme.

Quand l'explication est suffisante déjà pour l'intelligence du sujet, le rideau du théâtre proprement dit se lève doucement derrière le chœur, pendant que celui-ci, sans s'interrompre, se divise en deux et se retire de chaque côté pour ne pas masquer la scène et de façon à ne faire pour ainsi dire qu'un avec elle.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Noces d'argent de plusieurs prêtres. — Le souvenir de l'ordination se présente chaque jour au cœur du prêtre avec une joie nouvelle ; il lui est doux, chaque fois qu'il commence le Saint-Sacrifice, de redire cette parole : « J'entrerai jusqu'à l'autel de Dieu, jusqu'à Dieu même qui fait la joie de ma jeunesse (Ps. 42) ». Le cœur du prêtre ne vieillit pas. Quand les vingt-cinq premières années de sacerdoce ont passé ainsi dans l'offrande quotidienne des saints mystères et dans les saints labeurs qu'attendaient de lui les enfants de Dieu, le digne ministre s'arrête, contemple cette longue période de temps consacrée à d'augustes fonctions et bénit le Seigneur. Un jour de jubilé, c'est-à-dire d'allégresse, a lui pour son âme, qui se rappelle alors avec plus de délices que jamais son alliance avec l'Epoux divin. Une expression est admise dans le

langage populaire pour qualifier ce jour exceptionnel; on le considère comme destiné aux *Noces d'argent*.

En la fête de sainte Thérèse, le 15 octobre dernier, nous avons vu avec bonheur et édification une de ces noces spirituelles. Des prêtres nombreux, tous ceux qui ont été ordonnés à Chartres dans l'année 1865, avaient voulu s'associer pour l'hymne d'actions de grâces, dans une même solennité, devant l'autel de N.-D. de Sous-Terre.

M. l'abbé Gougis, professeur à la Maîtrise, avait devancé à la Crypte ses confrères, pour procurer aux jeunes clercs de Notre-Dame la satisfaction d'une fête spéciale. Mais après sa cérémonie particulière, rehaussée par de très beaux chants, il revint prendre place à la cérémonie générale.

Ils étaient là treize prêtres, en présence de leur évêque et d'une pieuse assemblée. L'un d'eux n'est pas attaché à notre diocèse par un ministère habituel, mais par son ordination à la chapelle de l'Evêché de Chartres, par ses relations de famille et ses propriétés, enfin par des affections que ses prédications au milieu de nous ont fortifiées davantage encore; c'est Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris. Cet éminent Prélat avait été prié de dire la messe solennelle à l'intention commune, et de prêcher après l'évangile. Nous avons entendu l'allocution.

L'orateur a remercié d'abord, dans les termes les plus humbles et les plus gracieux, ses confrères d'ordination, pour l'honneur que lui faisait leur invitation affectueuse. Puis entrant en matière il a expliqué aux vénérés prêtres les sentiments qui convenaient en pareille circonstance. L'humilité, le reconnaissance, la confiance, la générosité, voilà ce qu'inspirent au ministre du Seigneur les bienfaits divins, les grâces dont il est l'objet, le témoin et le dispensateur. Mgr d'Hulst a terminé son touchant discours par un hommage à la mémoire de l'évêque défunt qui avait été le consécrateur des jubilaires d'aujourd'hui, et un compliment délicat au bien-aimé pontife, successeur de Mgr Regnault sur le siège de Chartres.

Un salut du Saint-Sacrement a suivi immédiatement la sainte messe, avec le chant du *Te Deum* qui exprime si bien l'élan de la prière reconnaissante.

Les agapes fraternelles qui ont eu lieu, à la Maîtrise, comme couronnement de cette fête, ont donné lieu à un échange de discours où nos vénérés Prélats ont rivalisé pour le charme du langage et l'éloquence du cœur.

Adoration mensuelle. — Elle a eu lieu le jeudi 16, à la Chapelle de N.-D. de la Brèche; fête toujours belle, toujours attrayante pour la piété. Une excellente instruction a été donnée à la cérémonie du soir par M. l'abbé Bouillet, vicaire de la cathédrale. Il avait pris pour sujet : le règne de Jésus dans les âmes.

Fête de Sainte-Thérèse. — La chapelle des Carmélites a été trouvée bien petite cette fois encore pour la fête de Sainte-Thérèse, patronne de leur Saint ordre. Il y avait affluence de fidèles, surtout le soir. M. l'abbé Reinert, chapelain de la Providence, a éloquemment prêché sur la sainteté de la glorieuse fondatrice du Carmel, en envisageant cette sainteté dans son fondement, l'humilité; dans son aliment, l'oraison; dans ses fruits, les Œuvres.

FAITS DIVERS

Rome. — Le troisième centenaire de la mort de saint Louis de Gonzague. — A l'approche du troisième centenaire de la mort de saint Louis de Gonzague, qui sera solennellement célébré l'année prochaine, les jeunes gens du cercle romain de l'Immaculée-Conception viennent d'adresser aux catholiques de Rome et de l'Italie un chaleureux appel les invitant à fonder, à l'occasion de cet anniversaire, une œuvre durable pour la préservation de la jeunesse. Cette œuvre consisterait dans l'institution à Rome d'une maison de réunion et d'études pour les jeunes gens qui sont obligés de fréquenter les cours de l'Université et qui se trouvent maintenant comme abandonnés et sans appui au milieu de tant de périls.

Les Philosophes et le Serviteur de Marie. — Il y a très longtemps de cela. Un brave paysan entra, par erreur, dans le palais de l'Université de Leipzig, au moment même où les docteurs protestants discutaient entre eux. On reconnut bientôt notre homme pour un catholique, car son chapelet pendait en partie hors de la poche de sa blouse et laissait voir la croix et la médaille, sans que l'homme s'en fût aperçu. Un sourire de pitié passa comme un éclair sur les pâles visages des docteurs, et, pour se moquer de la simplicité du brave paysan, ils lui demandèrent : « Voulez-vous peut-être aussi discuter avec nous ? »

Le paysan, sans cligner l'œil, répondit :

— Pourquoi pas, si ces Messieurs le désirent ?

Un fou rire s'empara de l'assemblée.

— Soit, répliqua un professeur en souriant ; mais, ajouta-t-il, il faut d'abord mettre sur la table un enjeu, un louis d'or, et celui qui ne saura pas répondre aura perdu son enjeu.

Le paysan ne se le laissa pas dire deux fois ; il mit la main dans la poche de sa blouse, y prit une pièce et la plaça sur la table. Ce mouvement fit sortir un peu plus encore son chapelet hors de sa poche, ce que ne remarqua pas le bonhomme, qui dit avec calme et résolution :

— Mettez aussi votre enjeu !

Ce qui fut fait aussitôt.

Le recteur magnifique, jetant un regard de souverain mépris sur le chapelet du pieux campagnard, lui posa cette simple question :

— Comment s'appelait la Mère de Dieu ?

Le brave paysan répondit d'un air et d'un ton très respectueux :

— Elle s'appelait Marie.

Puis aussitôt il posa au savant et illustre docteur cette autre question :

— Dites-moi aussi maintenant comment s'appelait *ma* mère ?

A cette question, les fiers docteurs se regardèrent stupéfaits de la sainte simplicité de cet homme des champs. Ils ne riaient plus, mais dévoraient en secret leur dépit.

Le brave catholique n'était pas aussi en peine ; prenant au sérieux ce qui venait de se passer, il se mit à dire, en prenant les deux enjeux :

— Messieurs, quand il y aura encore discussion ici, vous aurez la bonté de m'en informer.

La Retraite pour les nouveaux militaires. — Comme les années précédentes, Notre-Dame des Retraites, à Athis, près Paris, ouvrira ses portes aux jeunes gens appelés sous les drapeaux. Pendant trois jours, un prêtre expérimenté mettra à leur disposition tout son zèle apostolique, et les Frères des Ecoles chrétiennes tous les soins désirables.

Les jeunes gens chrétiens comprennent tout ce qu'il y a d'important pour eux dans cette période critique de leur vie, et ils voudront en assurer la sécurité par des réflexions sérieuses et la prière dans la solitude.

Cette Retraite est offerte également aux jeunes gens qui ont terminé leur temps de service militaire et qui voudraient en profiter pour se retremper dans la vie chrétienne. Ils apporteraient en même temps à leurs jeunes camarades les précieuses communications de leur expérience personnelle.

Prière de se faire inscrire *avant le 27 Octobre*, à l'une des adresses suivantes, à Paris : — 1° au siège des divers Patronages ; — 2° rue Oudinot, 27, bureaux des Œuvres de Jeunesse ; — 3° rue de Verneuil, 32, bureau des Associations ouvrières catholiques.

Ouverture de la Retraite, le lundi soir 3 Novembre. Etre rendu à

la Gare d'Orléans, Paris, à 6 h. 40 du soir. Retour à Paris, le jeudi soir 6.

Le repos du dimanche. — Voici le vœu émis par le Congrès de Liège en faveur du repos dominical.

Le congrès émet le vœu :

1° Que les familles chrétiennes s'appliquent à donner l'exemple du repos dominical, en s'abstenant le dimanche de commander aucun travail, de faire des acquisitions, de voyager, en refusant des marchandises qui leur seraient expédiées ce jour-là, en stipulant, dans les travaux qu'elles font exécuter, la clause formelle de son observation ;

2° Que les propriétaires ruraux fassent inscrire dans les baux, s'ils ont des fermiers, l'obligation de respecter le dimanche, et si leur propriété est exploitée par des métayers, qu'ils agissent comme ceux-ci ;

3° Que les commandes ne soient jamais faites à des artisans ou ouvriers et ouvrières de toute espèce, de manière qu'ils soient obligés de travailler le dimanche ; que les corporations et associations syndicales exercent leur action dans ce sens ; que des associations de patrons soient formées également dans ce but ;

4° Que la loi qui établit pour les ouvriers de la grande industrie un jour de repos par semaine, fixe ce jour au dimanche, et que les heures de travail soient diminuées le samedi, ainsi que l'usage s'en est introduit en Angleterre, l'arrêt du samedi étant la seule garantie du repos dominical complet ;

5° Que dans les chemins de fer les trains de marchandises soient suspendus le dimanche ; que le service d'expédition par grande vitesse soit fermé ce jour-là ; que les délais de livraison pour les marchandises ne comptent pas le dimanche ; qu'un roulement soit établi entre les employés, de telle sorte qu'ils jouissent d'un dimanche sur deux ;

6° Que la clientèle chrétienne des magasins qui ne ferment pas le dimanche exerce une pression sur eux, afin de faire cesser ces regrettables expositions.

Pèlerinage à Saint-Denys. — Du 9 au 16 octobre, de nombreux pèlerins ont été fêter Saint-Denys, l'apôtre des Gaules, et vénérer ses reliques, soit au lieu de son martyre, rue Antoinette, 13, Montmartre, Paris; soit dans la basilique de Saint-Denys-en-France, soit dans l'église paroissiale de la même ville. Au culte de Saint-Denys unit celui de ses deux compagnons, Saint-Éleuthère et Saint-Rustique, dont les reliques sont également exposées dans la basilique nommée plus haut.

Dot des religieuses. — Les héritiers d'une dame Marie-Louise Plasson, décédée religieuse au couvent de Notre-Dame des Victoires, à Voiron, Communauté non autorisée, ayant réclamé à la Communauté devant les tribunaux la restitution de la dot de leur parente, le tribunal de Lyon a décidé que, si les Communautés religieuses non autorisées n'ont pas d'existence légale, tout au moins elles constituent des sociétés de fait non illicites, que chacun des membres qui composent cette société peut contracter individuellement avec la supérieure en son nom personnel, et que les actes ainsi faits sont valables. Un pareil acte ne serait nul que s'il était passé par la société, en tant que société. Rien de plus juste : la convention en vertu de laquelle la dot est constituée est un véritable contrat commutatif et aléatoire, la Communauté s'engageant en échange à loger, nourrir, entretenir et soigner, tant en santé qu'en maladie, son nouveau membre pendant toute sa vie.

Canada. — *La cause de Mgr de Laval.* — La cause de béatification et de canonisation de Mgr François de Montmorency-Laval, originaire du diocèse de Chartres, a été introduite à Rome, le 23 août dernier. Le décret n'a pas encore été promulgué, mais il le sera bientôt.

Voilà donc le premier évêque de Québec déclaré *Vénérable* par l'auguste tribunal de l'Eglise : son nom prend place à côté de celui de Marguerite Bourgeois, de Marie de l'Incarnation, et de Mme d'Youville, dont les héroïques vertus ont reçu de si éclatants hommages. C'est une heureuse nouvelle pour notre diocèse comme pour le Canada.

Bourges. — *Une touchante cérémonie.* — La remise solennelle de la médaille d'honneur de première classe, en or, décernée par le Président de la République à la sœur Emmanuel, une des religieuses de l'hospice de Châteauroux, a eu lieu dernièrement, dans la cour principale de cet établissement.

Les généraux Désandré et Duchesne, suivis d'un brillant état-major et de nombreux officiers, assistaient à la cérémonie, ainsi que le maire de Châteauroux et le curé de Notre-Dame.

Le général de division Désandré a, dans une touchante improvisation, rappelé les services de l'excellente religieuse et lui a remis la médaille que Mme la générale Duchesne a attachée elle-même sur la poitrine de la digne sœur.

La musique du 90e d'infanterie avait prêté son concours à cette émouvante cérémonie.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 25 OCTOBRE 1890

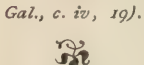
LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(4e SUPPLÉMENT D'OCTOBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).







J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle : **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

S'adresser, pour les abonnements,
à M. le Directeur de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains
de Notre-Dame de Chartres (Eure-et-Loir).



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 26 octobre, 22e dimanche après la Pentecôte, fête de saint Raphaël, archange, double majeur, les offices aux heures ordinaires. — Le mardi, 28, à 8 heures, messe pour l'Association de saint François de Sales — Tous les jours jusqu'à la Toussaint, exercice du Rosaire à l'heure ordinaire.

Le 1er novembre, Solennité de la Toussaint. A 10 heures et demie, office pontifical avec procession avant la messe ; sermon entre les Vêpres du jour et les Vêpres des morts, par le R. P. Bounoure, mariste.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, 26, Offices aux heures ordinaires. Tous les jours de la semaine. Le matin à 7 heures et demie, exercice du Rosaire.

La Retraite pour les jeunes filles de la Persévérauce et de la Confrérie commencera mardi soir à 8 heures. Instruction les 3 jours suivants, le matin à 7 heures et demie et le soir à 8 heures. Prédicateur M. l'abbé Verret. — La clôture de la Retraite le jour de la Toussaint à la messe de 7 heures. — A la fête de la Toussaint les offices aux heures ordinaires.

Nogent-le-Rotrou. — PAROISSE NOTRE-DAME. — Retraite de dames, prêchée par le R. P. Henriot, des Frères Prêcheurs, ouverture le mardi 28 octobre à 4 heures. — Mercredi, jeudi et vendredi, à 8 heures du matin, la messe suivie de l'instruction ; le soir à 4 heures, l'instruction suivie du salut ; Clôture, le jour de la Toussaint.

— Dimanche 2 novembre, réunion mensuelle du Saint-Rosaire ; les Vêpres à 3 heures et demie ; instruction, procession et Salut.

Dreux. — Le Dimanche 26, les offices aux heures ordinaires. — Tous les soirs, exercices du Rosaire, à 8 heures. — Samedi 1er novembre : Solennité de la Toussaint ; les offices aux mêmes heures que le Dimanche. — Aux Vêpres : sermon et procession solennelle pour la clôture du mois du Rosaire.

Châteaudun. — Dimanche 26, aux Vêpres, Inauguration d'une nouvelle chaire à Saint-Valérien.

ERRATA. — Au 2e supplément d'octobre, page 238, ligne 27, au lieu de : *à l'issue de*, lisez, *à l'autel* de N.-D. de Sous-Terre.

N° 17. 25 Octobre 1890.

SOMMAIRE

COMMUNIQUÉ

La fête de la Toussaint ramène la quête annuelle pour l'Institut Catholique de Paris. Messieurs les curés voudront bien, sans autre avis, l'annoncer dimanche prochain, du haut de la chaire, et la recommander chaudement à leurs paroissiens. L'importance de ce grand foyer d'enseignement chrétien, ses services déjà nombreux, ses succès toujours croissants, ses besoins aussi, plaident éloquemment en sa faveur. Tous, MM. les ecclésiastiques surtout, doivent sentir la nécessité d'opposer la vraie science, la science catholique, à cette science sophistique et sectaire qui, par les journaux, les brochures, et quelquefois les écoles, descend jusqu'au cœur du pauvre peuple et l'éloigne de la religion. On peut dire que les Universités catholiques sont peut-être aujourd'hui l'œuvre la plus nécessaire à l'Église de France.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 25 octobre. — Saints Crépin et Crépinien martyrs.
L'apostolat domestique.

Tout chrétien doit être apôtre, ne serait-ce que dans sa famille et dans son entourage, ne serait-ce que par ses prières, ses exemples et ses entretiens. Maître de maison, industriel ou commerçant, il doit se servir de son influence et de ses relations et travailler, dans sa sphère, à l'extension du règne de Jésus Christ.

Les saints Crépin et Crépinien furent autrefois un parfait modèle dans ce genre d'apostolat. Venus de Rome, et établis à Soissons où pendant 40 années ils exercèrent l'humble profession de cordonniers, ils entreprirent d'initier peu à peu à

la connaissance de Jésus-Christ tous ceux qui venaient à leur modeste boutique. Leur habileté professionnelle leur attira de nombreux clients; leur désintéressement et leur bienfaisance leur valurent encore plus d'amis fidèles. Il n'est pas jusqu'aux curieux qui, attirés par le charme et la nouveauté de leur conversation, ne passaient quelques heures dans leur échoppe. La doctrine qu'ils prêchaient et leurs ardentes convictions faisaient une impression profonde sur leurs auditeurs qui s'enrôlaient joyeusement dans la belle religion du Christ; nombreuses furent les conversions ainsi réalisées par ces saints artisans.

Ils eurent leur récompense, et, dans la persécution de Dioclétien, l'honneur leur échut d'être dénoncés comme les auteurs des progrès du christianisme à Soissons, et de marcher les premiers au martyre. D. G.

ŒUVRE DE L'ADORATION NOCTURNE DU TRÈS SAINT-SACREMENT.

Dixit Petro : Sic non potuistis unâ horâ vigilare mecum?
Il dit à Pierre : Quoi ! vous n'avez pu veiller une heure avec moi?
(S. MATTH, XXVI, 40.)

De toutes les œuvres produites par la foi et la charité, la plus grande et la plus puissante est celle qui a pour but l'Adoration du Très Saint-Sacrement, puisque l'Homme-Dieu lui-même est son objet direct; elle est aussi la plus indispensable, car dans la sainte Eucharistie se trouve cet intermédiaire nécessaire entre Dieu et l'homme, qui fait descendre avec abondance les grâces du ciel sur la terre, ou qui arrête et éloigne les traits de la justice et de la colère de Dieu aiguisés par nos péchés.

Les pasteurs et les fidèles l'ont bien compris, et de toutes parts, en France, on voit des Associations se former pour rendre au divin Sacrement de nos autels les hommages d'une dévotion de plus en plus filiale. Parmi elles, l'œuvre de l'Adoration nocturne occupe une place importante. Née en 1848, à Paris, sur l'autel de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, elle s'est développée comme toutes les œuvres de Dieu, au milieu des plus grandes épreuves et des plus sérieuses difficultés. Aujourd'hui, fécondée par les bénédictions des

Souverains Pontifes qui lui ont accordé de nombreuses indulgences, elle est solidement établie non-seulement en France, dans presque toutes les contrées de l'Europe, et même sur quelques points de l'Asie et de l'Afrique, mais encore dans le Nouveau Monde où elle se propage chaque jour davantage. Ainsi, il n'est pas de nuit où de plusieurs sanctuaires, répandus dans l'univers, il ne soit fait, à la fois, aux pieds de Notre-Seigneur exposé, et par de simples fidèles de ferventes prières pour la sainte Eglise et pour les besoins si nombreux de l'humanité. Cette sainte dévotion est déjà goûtée en France, mais il est à désirer qu'elle y prenne un plus grand développement. Elle y fonctionne sous deux formes dictinctes : ou bien comme œuvre isolée, pratiquée avec l'autorisation de l'Ordinaire, dans un sanctuaire et à certains jours déterminés, toujours les mêmes, et dans ce cas, il suffit de réunir un certain nombre d'hommes s'engageant à prendre part à ces nuits périodiques (1) ou bien en complétant l'adoration perpétuelle dans les diocèses qui possèdent cette belle institution, par l'adoration de nuit ajoutée à l'adoration de jour. Sous cette dernière forme, son rôle social est beaucoup plus étendu, car elle s'adresse à un plus grand nombre d'hommes. Son action est surtout féconde dans les campagnes où elle réveille et ranime la foi des populations si menacée aujourd'hui. Elle est pour bien des hommes une occasion de conversion et de retour à Dieu.

L'organisation de cette nuit de bénédiction est des plus simples. Généralement le Très Saint-Sacrement est exposé la veille au soir du jour fixé pour l'adoration perpétuelle, avec la permission de l'autorité diocésaine, et la garde en est confiée aux hommes de la paroisse. (Les hommes seuls peuvent participer à l'adoration nocturne, la prudence veut que les femmes en soient exclues.) Le recrutement des adorateurs peut se faire par différents procédés, mais l'expérience démontre que le meilleur est l'envoi à chaque homme d'un billet d'invitation signé du curé et indiquant au destinataire l'heure de la nuit pendant laquelle il devra monter sa pieuse faction. On peut aussi désigner quelques zélateurs chargés de ce recrutement.

(1) Pour tout ce qui concerne l'œuvre sous cette forme, consulter l'ouvrage intitulé : *L'Œuvre de l'exposition et adoration nocturne en France et à l'Etranger*. — 1 vol., chez Poussielgue frères, libraires, rue Cassette, 15, à Paris.

Les exercices de la nuit qui varient selon les contrées et le goût des populations sont réglés par le curé. Il est très utile que quelques prêtres du voisinage lui viennent en aide; leur présence apporte l'édification, et est d'un grand secours pour entendre les confessions des Adorateurs. Il arrive souvent, en effet, que plusieurs d'entre eux, touchés par la grâce, profitent de l'occasion pour revenir à la pratique des sacrements.

Ces nuits de prière et de réparation n'ayant lieu, au plus, qu'une fois l'an, ne peuvent être une gêne pour personne. Très agréables à Dieu, elles sont un secours pour la sainte Eglise dans les dures épreuves qu'elle traverse, et un gage de salut pour la France. On ne saurait donc trop les multiplier. Plût au ciel que chaque paroisse eût, dans l'année, sa nuit d'adoration!

Adresser les demandes de renseignements à M. le Président de l'œuvre de l'Adoration nocturne au siège de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, 6, rue Furstenberg ou à la sacristie de Notre-Dame des Victoires, a Paris.

VIIIe CENTENAIRE DE SAINT-BERNARD

On nous prie d'insérer la communication suivante, que nous empruntons à la *Semaine Religieuse de Dijon* : Chartres a conservé un trop glorieux souvenir de saint Bernard, pèlerin de Notre-Dame et prédicateur de la seconde croisade en sa Cathédrale, pour que nous hésitions à insérer ce document.

« La lettre pastorale que Mgr Lecot adressait à ses diocésains, avant de quitter Dijon, aussi bien qu'une lettre de son digne successeur, Mgr Oury aux Missionnaires de Fontaines, ont annoncé de pieuses solennités qui se préparent pour 1891 au berceau de saint Bernard. On se rappelle le bref récent de Léon XIII à l'évêque de Dijon. La volonté formelle de Sa Sainteté s'y trouve magnifiquement exprimée : « Il convient que votre diocèse, qui a eu la gloire de donner au monde un tel homme, lui décerne avec enthousiasme les plus grands honneurs; et nous ne doutons pas que les solennités que l'on prépare ne soient absolument dignes, tout à la fois de votre piété envers celui que vous regardez comme la plus brillante lumière de la France, et de la gloire immense qui accompagne partout son œuvre. »

Nos compatriotes savent que parmi les ruines en partie relevées du vieux castel de Fontaines-les-Dijon se trouve la chambre même où naquit saint Bernard. Au XVIIe siècle, des religieux cisterciens voulurent enchâsser ce berceau précieux dans une église qu'ils commencèrent à élever. Leur œuvre fut détruite en partie par la

Révolution et reprise, il y a 20 ans, par une généreuse initiative. Les évènements ont entravé cet élan tout spontané, et la restauration du monument reste inachevée.

C'est ce monument, qui de l'avis de tous, s'impose pour les solennités prochaines du pèlerinage annuel de saint Bernard. Aussi le Comité a-t-il jugé opportun de faire de cette église le monument commémoratif du Centenaire, et, le 20 août dernier était posée la première pierre par Mgr Lecot qui, avant son départ pour Bordeaux, avait désiré donner ce témoignage de sa piété envers le grand moine bourguignon et de son affection pour les zélés missionnaires de Fontaines.

Telle est l'œuvre à laquelle sont consacrés les plus humbles comme les plus illustres dévouements. Actuellement les principaux journaux de France la font connaître partout. A l'érection projetée et déjà commencée d'un monument digne de Celui qui, par son génie et sa sainteté, fut si célèbre dans l'Europe entière, chacun voudra contribuer par ses prières et ses dons. Mais les fidèles du diocèse de Dijon auront particulièrement à cœur de répondre à l'appel si pressant du Souverain Pontife et de leurs Évêques; ils voudront concourir, autant qu'il sera en leur pouvoir, aux grandes solennités qui se préparent, et à l'érection du monument qui doit redire aux âges futurs comment, au XIXe siècle, les Bourguignons savent honorer celui qui fut la gloire de leur pays.

A Messieurs les ecclésiastiques est naturellement réservé l'honneur d'élever l'autel qui sera l'ex-voto du clergé.

Un bulletin mensuel devient l'organe officiel des préparatifs du Centenaire. Nous le recommandons instamment à nos lecteurs. Pour les abonnements, s'adresser au R. P. Fournier, missionnaire de saint Bernard, à Fontaines-les-Dijon. Le prix de l'année est de 3 francs.

Le Comité du centenaire vient de publier de très belles images de saint Bernard et de saints de l'ordre de Citeaux ; elles se vendent au profit de l'œuvre entreprise. Les personnes qui veulent aider à cette grande œuvre bourguignonne et française, en répandant de belles images, peuvent s'en procurer chez les Missionnaires de Fontaines et chez les libraires de Dijon. »

Les Sœurs dans les Hôpitaux. — Un comité vient d'être constitué dans le quartier du Petit-Montrouge, à Paris, à l'effet de faire un appel persévérant à l'opinion publique pour obtenir la réintégration des sœurs dans les hôpitaux. Ce comité, présidé par M. Emile Adam, qui avait placé cette revendication en tête de son programme aux dernières élections municipales, organisera de fréquentes conférences sur la question.

CHRONIQUE DIOCESAINE

TRIDUUM en l'honneur de la Bienheureuse MARGUERITE MARIE

AU MONASTÈRE DE LA VISITATION, A CHARTRES.

La semaine dernière a été féconde en bénédictions et en grâces pour notre chère ville de Chartres. Plusieurs solennités conviaient les âmes à un plantureux festin spirituel. Au Carmel, à la Brèche, Notre-Seigneur montait sur son trône eucharistique, d'où il distribuait ses divines largesses ; mais surtout à la chapelle de la Visitation, pendant trois jours, il appelait les fidèles à goûter les douceurs de son Cœur adorable.

A l'occasion du deux-centième anniversaire de l'entrée au ciel de la bienheureuse Marguerite Marie, ce sanctuaire, à l'architecture sévère, mais noble, élégante et pure, s'était brillamment paré pour fêter le triomphe de l'humble fille de saint François de Sales, devenu l'apôtre de la *grande dévotion*. Les foules, on peut le dire sans exagération, ont répondu à l'appel. Aux fidèles succédaient les fidèles, comme le flot pousse le flot. Les deux premiers jours du Triduum, on venait s'enflammer aux ardeurs du Cœur de Jésus, pour de là se rendre tout fervent aux fêtes de sainte Thérèse et de l'Adoration. Mais la troisième journée rallia la dispersion. Notre-Seigneur n'est-il pas aimable et adorable partout ? Il s'agit avant tout de sa gloire et du bien des âmes. Or il se plaît à varier les moyens pour arriver à ce grand but, le seul que nous devons considérer. Les industries de son amour se façonnent aux divers besoins des temps. C'est pourquoi il fait aujourd'hui resplendir son Cœur au-dessus des autres attraits, afin d'éclairer et de réchauffer la pauvre humanité enténébrée et glacée. Les âmes le comprennent ; elles sentent le besoin de se rapprocher de la lumière et de la chaleur divines. Des voix éloquentes l'ont dignement proclamé.

Le mercredi, M. l'abbé Rettig, vicaire de Saint-Aignan, présentait à ses auditeurs le foyer divin : *Ignem veni mittere in terram, et quid volo, nisi ut accendatur*. Jésus en Marguerite Marie, montre au monde comment on jette au bûcher tout ce qui entrave son amour. L'enfant, la jeune fille, la religieuse y a tout consumé : elle en est sortie libre, humble, obéissante, mortifiée, sublime de sainteté. Embrasée elle-même, elle est devenue la torche saintement incendiaire qui, en la purifiant, sauvera notre société.

Le jeudi, la Visitandine de Paray nous est proposée sous un autre aspect, mais bien ressemblant. *Quæ stulta sunt mundi elegit Deus ut confundat sapientes*. Notre siècle se meurt d'orgueil et

d'égoïsme. A sa fausse sagesse, Dieu applique le remède de la folie de la Croix et du feu de l'amour. M. l'abbé Auger, curé de Coudreceau, nous l'a victorieusement démontré dans sa délicieuse instruction. Marguerite Marie est d'abord moulée à l'exemplaire du cœur de Jésus, afin de nous être un type acceptable et imitable. Ici éclate la toute-puissance de Dieu et son infinie miséricorde. Ce qui a été possible dans une très faible créature, est-il impossible en nous ? Il suffit de correspondre comme elle à l'action de la grâce. Ne nous faisons pas une fausse idée de la sainteté. Notre bienheureuse a eu son côté faible ; mais elle en a triomphé. A nous de vaincre comme elle, dans la mesure voulue par Dieu pour chacun.

Le vendredi, le grand jour, Mgr notre évêque a été non pas surpris, mais charmé par l'immense affluence qui venait, à sa suite, couronner cette splendide manifestation. Tous attendaient avec avidité sa docte et pieuse parole ; tous en ont reçu un précieux encouragement. On voit bien, disait une âme enthousiasmée, on voit bien que notre évêque nous veut tous saints. En effet le panégyriste de Saint François de Sales, le peintre de Sainte Paule, puisant dans ses trésors d'érudition et suivant l'impulsion de son grand cœur, a dit à tous comment il faut aimer Dieu; à tous il a montré la piété aimable et nécessaire. Pères, mères et enfants savent qu'il leur faut Dieu ! ! Mais le véritable amour de Dieu repousse les incompatibilités. Il veut les âmes sans partage. Il veut surtout même dans les vies des vertus et des œuvres. Mais loin de nous d'attiédir, par une froide analyse, ces paroles brûlantes. Tombées en bonne terre, elles porteront leurs fruits.

Ajoutons, que les saluts furent solennellement chantés : le premier jour par un chœur d'élèves du grand séminaire, et les deux autres, par les fraîches et mélodieuses voix de la *Maison bleue.*

Un grand nombre d'ecclésiastiques réguliers ou séculiers et de Messieurs de la ville formaient une importante couronne autour de notre évêque.

Que Dieu soit glorifié; le cœur de Jésus aimé et imité; la bienheureuse Marguerite Marie encouragée à nous protéger; que tous nous soyons consolés et bénis !

CONSTRUCTIONS D'ÉGLISES. — BRECHAMPS.

Si le dévouement du clergé de notre diocèse avait encore besoin de preuves sensibles pour certaines gens trop étrangers aux choses religieuses, il suffirait d'énumérer devant eux les églises et les chapelles qui ont été construites ou en grande partie restaurées seulement depuis un quart de siècle. Ce sont là des œuvres

importantes qui parlent aux yeux de tout le monde ; chacune d'elles révèle le travail de quelque prêtre soucieux non de sa gloire (la plupart du temps il ne permet même pas à un journal de publier son nom), mais de la gloire de Dieu. Et ce travail est énorme ; il a fallu d'ordinaire au curé qui s'est voué à de telles entreprises, une somme incroyable de préoccupations, de démarches, de sacrifices ; somme comptée par les anges du sanctuaire comme nous calculons les pièces d'or et d'argent exigées par les frais d'architecture et de décoration.

Rien qu'en dehors des chefs-lieux d'arrondissement une trentaine d'églises, dont plusieurs monumentales comme celles de Santeuil, de Gallardon, etc., ont subi ainsi d'admirables restaurations.

Et les églises neuves ou presque entièrement reconstruites dans les paroisses rurales, nous voudrions les nommer toutes. Loigny, Ozoir-le-Breuil, Poinville, Dancy, Péronville, Douy, Bazoches-en-Dunois, Bréchamps, ont, pour temple saint, un monument qui fait honneur au goût artistique de notre époque.

C'est *Bréchamps* qui, sous ce rapport, vient d'attirer en dernier lieu l'attention. Il y a là maintenant une charmante église gothique dont toute la contrée est fière.

Nous ne saurions évaluer le nombre de spectateurs que le canton de Nogent-le-Roi a fournis aux cérémonies du 19 octobre dans cette petite paroisse de Bréchamps. Le zélé curé, M. l'abbé Gâtineau Gatien, après s'être employé à l'érection de la maison de Dieu avec un talent d'architecte, un courage infatigable d'ouvrier, et aussi bien des fois une sainte abnégation de frère quêteur, avait la joie d'en voir la consécration solennelle ; il l'avait préparée par une organisation parfaite de tous les détails et par des décorations splendides.

Mgr l'Évêque de Chartres assisté d'un vicaire-général et de plusieurs autres ecclésiastiques a procédé à cette consécration dans la matinée. Sa Grandeur l'a fait avec un sentiment de bonheur qu'elle tint à exprimer en prêchant l'assistance.

Les paroissiens de Bréchamps, heureux de posséder au milieu d'eux le premier pasteur du diocèse, revinrent dans l'après-midi avec un empressement encore plus grand pour assister à la bénédiction de la cloche. De nouveau le vénéré Prélat leur adressa une allocution en rapport avec la circonstance. La population accueillit avec un grand respect cette parole paternelle ; nous sommes persuadés qu'elle entendit surtout avec une satisfaction bien vive les compliments adressés par leur Évêque au bien aimé Curé dont le nom s'est attaché pour jamais à la remarquable église de Bréchamps.

UN 25e ANNIVERSAIRE D'ORDINATION SACERDOTALE

On nous écrit du Grand Séminaire :

Monsieur le Directeur, nous venons d'accomplir un devoir de piété filiale. Notre vénéré Supérieur était l'un de ces prêtres qui ont été le 15 octobre, près de l'autel de Marie, renouveler leur jeunesse et retremper les forces de leur âme pour continuer leur mission sacerdotale.

La tâche de Monsieur le Supérieur est particulièrement difficile et délicate. Comment l'a-t-il remplie ? Les nombreux lévites qu'il a contribué à former depuis dix-sept ans peuvent en témoigner. Aussi nous avons voulu lui dire en célébrant à notre tour ses noces d'argent, combien nous apprécions le bien qu'il fait au milieu de nous.

Rien n'a manqué à notre fête, ni la gaieté, ni les chants, ni la charmante poésie. La prière surtout lui a donné son cachet véritable, et nous pouvons espérer ainsi qu'elle sera continuée, et que notre voix trouvera un écho dans les cœurs si nombreux qui ont gardé un souvenir affectueux pour leur ancien maître.

Mais l'éclat de la fête a été rehaussé surtout par la présence de Monseigneur qui a tenu une fois de plus à donner une preuve de son estime à Monsieur le Supérieur, et à ses séminaristes un gage de sa paternelle tendresse. Sa Grandeur a résumé la pensée de tous dans un discours où elle a laissé parler son cœur, en montrant Monsieur le Supérieur comme un homme de doctrine et de piété qui sait avoir les condescendances nécessaires, sans rien accorder jamais à la faiblesse.

X.

Marolles-les-Buis. — Puisque nous en sommes à signaler les noces d'argent, continuons-en la nomenclature. Il y en a eu trois à Marolles-les-Buis, le 16 octobre, et voici pourquoi : M. l'abbé Ménard est curé de cette paroisse depuis vingt-cinq ans ; depuis le même nombre d'années fonctionne, au même lieu, une école de Sœurs de Notre-Dame de Chartres ; enfin la date de la fondation de cette école est aussi celle de l'arrivée de sœur Hortense, à Marolles, où elle a fait quinze ans la classe et où, depuis dix ans, elle se dévoue plus spécialement au soin des malades avec un zèle et un succès au dessus de tout éloge.

Donc trois raisons de célébrer un jubilé. Il a eu lieu à l'église de la paroisse, en présence de nombreux témoins. M. le curé a officié ; il lui appartenait de dire la messe d'action de grâces à son intention et à celle de la paroisse qui bénéficie de son ministère et de celui des Religieuses. M. le chanoine Levêque a

bien su faire ressortir, dans sa prédication, le mérite respectif des jubilaires en rendant gloire à Dieu et à Notre-Dame de Chartres.

La paroisse de Marolles s'est associée à cette fête en témoignant sa gratitude à ceux qui en étaient les héros. Le château de la Vignardière y a contribué en donnant une nouvelle preuve de sa générosité, à l'occasion du repas de famille qui devait suivre l'office de l'église.

RÉCIT D'UN PÈLERIN D'OBERAMMERGAU.

(Suite)

Alors nous est donné un spectacle indescriptible : celui des *Tableaux vivants*.

C'est la reproduction d'événements tirés de l'Ecriture sainte, se rapportant à la Passion et habilement intercalés dans le drame qui la représente, tels que la punition d'Adam et d'Eve après leur faute, le sacrifice d'Abraham, Joseph vendu par ses frères, et quantité d'autres. Tous les personnages de ces *Tableaux* sont muets et ont une immobilité de statues, quelque nombreux qu'ils soient et combien que puisse durer le chant qui fait l'application des figures. Et cependant il y a souvent pour ces *Tableaux*, de vraies multitudes groupées avec art, dans toutes les attitudes et toutes les positions.

Par exemple, quand la suite des faits amène la dernière Cène et l'institution de la sainte Eucharistie, un *Tableau vivant* est annoncé par le chœur, adapté par lui à l'endroit actuel de la Passion, et la figure représente la *Manne dans le désert*. C'est peut-être le plus beau Tableau. Moïse est au milieu sur un rocher, le front couronné de rayons, les yeux au ciel. Les Israélites, hommes, femmes, enfants, dans une étonnante variété de costumes, sont rangés autour de lui, les uns prosternés, les autres debout. Par un moyen artificiel la manne tombe comme une neige brillante sur tout ce peuple ; les visages expriment l'allégresse, la stupeur, le ravissement, la reconnaissance ; toutes les mains sont jointes ou tendues vers le ciel, et chacun reste dans la même situation et la même expression sans le plus imperceptible mouvement. On se demande d'abord si vraiment tous ces personnages ne sont pas en cire. Le récit du chœur touchant à sa fin, le rideau tombe ; les Anges Gardiens se reforment un instant en ligne et se retirent comme ils sont venus. Aussitôt le rideau de la scène se relève à nouveau. De tout ce que nous avons admiré une minute avant, il n'y a plus rien ; la vision a disparu comme un songe ; les décors sont changés ; Notre-Seigneur est à table avec ses disciples, prêt à procéder au lavement des pieds ; le drame de la Passion suit son

cours comme s'il n'y avait eu ni chœur ni *Tableaux vivants*. Ajoutons que tous les changements de décors, multipliés sans fin, s'opèrent avec une rapidité qui tient de la fantasmagorie.

Malgré leur beauté, ces chœurs et ces figures ne sont pourtant que l'accessoire. La principale, c'est la représentation de la Passion depuis l'entrée triomphale à Jérusalem jusqu'à l'Ascension. Elle dure depuis 8 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir. Il n'y a, à midi, qu'une heure d'entr'acte pour que les acteurs puissent prendre haleine et les spectateurs se restaurer un peu.

Je renonce à décrire ce phénomène unique au monde. Il faut avoir vu Oberammergau pour y croire et pour se le figurer. La Passion est jouée là par d'humbles paysans et seulement tous les dix ans. J'en ai vu un certain nombre, je les ai abordés dans les rues pour leur parler et les examiner de près. Très industrieux par nature, au dire de la renommée, ils m'ont tous paru bons et intelligents ; honnêtes artisans travaillant pour gagner leur vie, simples d'allure et de langage, sans études et sans prétention artistique. — Sur la scène, on ne les reconnaît plus : ce sont des hommes nouveaux, tranformés. Ils sont d'abord imposants, les uns dans leurs amples tuniques juives et romaines, les autres dans leurs habits sacerdotaux, et presque tous avec les longs cheveux qu'ils ont laissés croître pour la circonstance. Quant aux talents qu'ils déploient sur la scène, je crois, après les plus graves autorités, que bien rares sont les artistes de profession capables de les surpasser ou même de les égaler. Le geste est sobre et d'une irréprochable justesse ; la prononciation si nette et si posée que l'on ne perd pas une syllabe, même aux places les plus reculées ; le débit est calme et les poses d'un naturel parfait ; rien de heurté ni de faux. Mais ce qui frappe davantage, c'est l'expression du jeu muet, toujours si difficile. Ici tout parle, s'anime, vit véritablement, les mouvements, les regards, les traits.

Dans ce drame il y a forcément les détails les plus réalistes, puisqu'on y suit la Passion pas à pas ; l'âne lui-même paraît sur le théâtre portant Notre-Seigneur ; puis plus tard se succèdent les invectives des prêtres, les clameurs de la foule, les insolences des valets, les brutalités des bourreaux et les moqueries des soldats. On est effrayé de ce qu'il faut de tact et de bon goût pour rester vrai sans tomber dans le ridicule. Or, tout ceci se passe avec tant de mesure qu'il n'est rien qui puisse choquer la délicatesse la plus pointilleuse. Nous assistons là à une espèce de miracle.

Sans doute nos acteurs se sont préparés aux longues veillées d'hiver ; sans doute c'est un pieux héritage transmis de génération en génération ; mais c'est dans leur foi principalement que ces braves gens ont puisé leur science, leur aisance, la facilité de leur

jeu, la distinction de leur tenue, la grâce et la dignité de leurs manières. Il faut une profonde conviction religieuse pour entreprendre la représentation d'un drame d'une telle envergure, hérissé de tant de difficultés. On peut donc, sur les plus grandes scènes européennes, essayer une imitation d'Oberammergau ; tant que cette divine tragédie ne sera pas inspirée et interprétée par la foi, on est sûr d'aboutir aux sifflets et à l'échec, comme cela s'est déjà produit à Paris.

Si j'avais à faire l'éloge des acteurs d'Oberammergau, je ne saurais ni par qui commencer ni par qui finir, tant sont nombreux ceux qui mériteraient une mention spéciale. C'est que rien n'a été omis pour faire une perfection de la pièce évangélique ; on constate surtout que la plus grande habileté a présidé à l'attribution des rôles et, entre autres, au choix des physionomies pour tel ou tel personnage. Mais, puisqu'il faut me borner, je veux ici mentionner JÉSUS si doux avec les foules, si digne devant ses juges et ses ennemis, si expressif dans sa douleur et toujours si majestueux ; c'est bien le Christ tel qu'on se l'imagine, l'*Ecce Homo* de Pilate. Rappelons aussi le bon vieux Simon Pierre, au front dénudé, si spontané dans ses élans d'amour et de foi, d'une désolation si poignante après son triple reniement ; Judas à l'épaisse chevelure, sombre et soucieux, navrant à voir dans l'amertume de ses remords, de son désespoir et de son suicide : si son rôle n'était si odieux, on serait tenté de lui donner la palme. Nommons enfin Saint Jean à la figure virginale, à la voix si douce ; Marie, remarquable surtout par l'expression de ses traits et de ses cris d'angoisse si déchirants ; Madeleine, Pilate et en général tout le conseil des prêtres et des docteurs.

Pendant que se déroule la sublime tragédie, que de fois l'émotion envahit l'âme ! et alors que de pleurs dans l'assemblée touchée et bouleversée ! Il y a surtout quelques scènes où il est impossible de n'être pas ému jusqu'aux larmes : l'entrée triomphale de Jésus, l'adieu de Béthanie où Jésus prend congé de sa mère, la rencontre de Jésus et de Marie au Golgotha, le crucifiement, la mort du Sauveur en croix, le coup de lance et la descente de croix.

Mais à ces douloureuses impressions d'autres plus douces vont enfin succéder : voici l'heure de la Résurrection et l'Ascension. Le Christ a triomphé de la mort, il est vainqueur, il est immortel ; nous le voyons monter au ciel glorieux et resplendissant ; désormais le chœur ne fait plus entendre que des cantiques de joie ; les personnages ne parlent plus que d'allégresse et d'espérance. Bientôt les voix des Anges jettent au loin le dernier hosanna, le dernier alleluia : maintenant tout est fini.

La journée a été longue et bien remplie ; vos yeux ont vu des

choses inoubliables; quand même vous n'auriez pas entendu le texte allemand, vous avez tout compris, tant le sujet est simple et connu; votre âme a passé par les plus nobles et les plus profonds sentiments que puisse inspirer un tel spectacle; votre cœur est comme rassasié des secousses sans nombre qu'il a éprouvées; vous êtes heureux de la victoire finale du Sauveur : Eh bien, c'est cependant avec regret que vous voyez s'achever ce drame divin de la Rédemption qui fait tant de bien à l'âme. Quand on a vu Oberammergau, on a eu une idée de la Passion et ce spectacle agit toujours, même sur les impies et les incrédules, car il s'en trouve dans cette assistance mêlée où l'on voit tous les costumes, où l'on entend toutes les langues; il ne peut laisser froid ou indifférent; et parmi les 6,000 personnes qui assistent à chaque représentation, il n'y en a pas une seule qui ne s'en retourne pleine d'admiration pour ce drame admirable et pour ceux qui l'interprètent si merveilleusement. Ainsi l'ont avoué bien souvent ceux-là mêmes qui ne partagent pas nos saintes croyances.

Mais heureusement le plus grand nombre qui sont venus à Oberammergau étaient des chrétiens de toutes les parties du monde; la France catholique et son clergé n'ont pas été les moins bien représentés. Pour mon compte j'ai vu surtout à Oberammergau des âmes d'élite, à la foi ardente; et à l'issue de la sainte tragédie on se parlait, on échangeait ses impressions ou l'on voyageait ensemble comme si l'on s'était toujours connu, et de toutes les bouches sortait cette exclamation : « Comme c'était beau! » Ce mot résume bien le sentiment général, et c'est le seul que je répèterais à satiété si je pouvais retracer chaque tableau, chaque partie de ce spectacle sans égal.

Abbé DELÉPINE.

FAITS DIVERS

Rome. — *Lettre encyclique de S. S. Léon XIII à l'épiscopat, au clergé et aux fidèles italiens.* — Cette lettre est datée du 15 octobre et écrite en italien.

Le Pape expose que tous les actes du gouvernement italien en Italie visaient la destruction de la papauté, qu'il a même attaquée dans la sphère spirituelle, et la destruction de la foi des catholiques italiens.

Il cite comme exemple la guerre aux ordres religieux et à l'enseignement catholique, l'apothéose de Giordano Bruno, les faveurs accordées aux ennemis de l'Eglise, la loi sur les Œuvres pies, les nombreux discours prononcés par les hommes du gouvernement (allusion au discours de M. Crispi) et par les députés dans la Chambre.

Voilà les causes des dommages moraux, sociaux et politiques que subit l'Italie.

Au contraire, l'Italie aurait d'immenses avantages à laisser le Pape libre dans l'exercice de son influence et de son autorité. L'Italie en retirerait une force nouvelle à tous les points de vue.

Le Pape croit devoir donner cet avertissement parce que c'est un devoir de conscience pour lui de signaler ces maux ; il le fait aussi par amour de la Patrie. *(La Croix.)*

Paray-le-Monial. — La fête du centenaire de la bienheureuse Marguerite-Marie (17 octobre), a été d'une magnificence extraordinaire. S. E. le cardinal archevêque de Lyon avec vingt évêques présents. Messe en plein air, dite par le cardinal ; Mgr de Nevers officiant à la grand'messe ; Mgr de Coutances, prédicateur. Affluence prodigieuse. Prières toute la nuit à la chapelle de la Visitation.

Le P. Dorgère. — Le Gouvernement a officiellement reconnu les services rendus par le P. Dorgère, le négociateur de notre traité de paix avec le roi du Dahomey : la croix de la Légion d'honneur vient de lui être conférée.

Allemagne. — Un des faits récents les plus importants en Allemagne est l'admirable lettre collective adressée aux fidèles par leurs évêques réunis en assemblée à Fulda. Tous les journaux, même les plus anti-catholiques, ont dû reproduire ce document et reconnaître que les meilleurs adversaires du socialisme qui envahit l'Allemagne, ce sont encore les évêques et les prêtres catholiques. L'agitation en faveur des jésuites prend des proportions croissantes et fait espérer un prochain retour de tous les ordres religieux.

Le Phylloxéra au XVe siècle. — Un membre de la Société des Agriculteurs de France a fait à cette Société une communication très intéressante sur la présence du phylloxéra en France au XVe siècle. Au milieu du XVe siècle, une myriade d'insectes s'abattit sur les vignes des coteaux bourguignons.

Suivant Courtépée, le mal fut si grand, qu'en 1460, les vignerons, d'accord avec les gens d'église de Dijon, décidèrent que « pour remédier aux urbères, escrivains et autres vermines qui gastaient la vigne, on feroit une grande procession pour le 13 mars, que chacun se confesseroit et que défense rigoureuse seroit faite de ne plus jurer. »

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 8 NOVEMBRE 1890

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE NOVEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).







J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger
Prix du Numéro de la Revue mensuelle : **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.
Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

S'adresser, pour les abonnements,
à M. le Directeur de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains
de Notre-Dame de Chartres (Eure-et-Loir).

OFFICES DES PAROISSES

ORDINATION D'UN PRÊTRE à la chapelle du Grand-Séminaire, le dimanche 9, à 7 heures.

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 9 novembre, vingt-quatrième dimanche après la Pentecôte, fête de la Dédicace de la basilique du Saint-Sauveur (Ailleurs, c'est l'anniversaire de la Dédicace de toutes les églises). — Les offices aux heures ordinaires. — A 7 heures, au grand chœur, sera célébrée une messe de départ pour les conscrits de la classe de 1889. — Le samedi 15, à 4 heures, salut en l'honneur du Sacré-Cœur de Marie.

HOSPICE DE SAINT-BRICE. — Mardi, 11 novembre, fête patronale de St.-Martin. A 7 heures, messe de Communion. A 9 heures, grand'messe chantée par M. le chanoine Roussillon, secrétaire-général de l'Évêché. Le soir, à 3 heures Vêpres présidées par Monseigneur l'Évêque de Chartres, Sermon par M. l'abbé D'Arsonville, curé de Garnay, et Salut solennel.

SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 9, offices aux heures ordinaires. Après les Vêpres, catéchisme de persévérance

CHAPELLE DES SOEURS DE BON-SECOURS. — Fête de l'Adoration, le jeudi 13 novembre. Le matin, à 6 heures, Exposition du Très-Saint-Sacrement et première messe avec allocution. — Autres messes à 7 heures un quart, à 8 heures et à 9 heures. — Le soir, à 4 heures, Sermon par M. l'Abbé Auger, curé de Coudreceau, et salut solennel donné par Monseigneur. Indulgence plénière.

Châteaudun. — LA MADELEINE. — Le dimanche 9, entre les Vêpres et le Salut, Sermon en faveur de l'œuvre des Campagnes, par M. l'abbé Favrot, secrétaire de l'Évêché. — Dimanche prochain, 9 novembre, et les dimanches suivants, messe à 11 heures et demie.

Dreux. — Le dimanche 9, la Dédicace de toutes les Églises, les offices aux heures ordinaires. — Le vendredi 14, messe à 6 heures pour les cordigères de St.-François, allocution. — Le soir à 8 heures, chemin de la Croix.

Une image du Sacré-Cœur.

A l'occasion du Jubilé en l'honneur de la bienheureuse Marguerite-Marie, à Paray-le-Monial et de la Consécration de la France au Sacré-Cœur (juin 1889); M. Eug. Penaud (Paris, rue Coëtlogon, 8) offre, au prix de deux francs, la précieuse gravure du temps, ayant pour titre : **La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus,** *établie en France par le clergé assemblé en* 1765. L'Eglise approuvait ainsi solennellement le culte de Cœur de Jésus-Christ, dont le Sauveur avait confié l'apostolat à la Visitandine de Paray-le-Monial.

Ce tableau, dédié à la Reine, représente la Sainte-Vierge entourée des trois vertus théologales, offrant à la France le Sacré-Cœur de Jésus. A ses pieds, la France, en extase, accepte l'hommage du culte du Sacré-Cœur suivant l'ardent désir de la bienheureuse Marguerite-Marie. Au Ciel : Dieu le Père et le Saint-Esprit, complétant la Sainte Trinité au milieu des Saints Anges. Sur la Terre : le Peuple des quatre parties du monde, dans l'attente de participer au privilège de la Consécration.

Cette magnifique composition artistique, œuvre du XVIIIe siècle, est exécutée par Pasquier, graveur du Roi.

Les épreuves nouvelles, *faites sur la planche même gravée il y a 125 ans,* avec dates ajoutées des centenaires 1789-1889, sont imprimées en taille-douce sur papier vélin chine clair de 64 cent. sur 45.

N° 18. 8 Novembre 1890.

SOMMAIRE

LES ÉCOLES CHRÉTIENNES LIBRES.

Le 10 novembre, à 2 heures, aura lieu dans la crypte de la Cathédrale de Chartres (côté sud), une réunion présidée par Monseigneur au sujet de cette œuvre des écoles. Elle a été annoncée dans le diocèse par une lettre de Monseigneur ; nous reproduisons cette lettre d'invitation :

M.

La question des Écoles chrétiennes libres, dont vous ne méconnaissez assurément pas la capitale importance, est en ce moment l'objet de mes plus anxieuses préoccupations. Déjà dans une importante ville du diocèse une nouvelle laïcisation vient d'avoir lieu, et nous a pris au dépourvu. Cet état de choses, qui nous crée d'impérieux devoirs, a ému le comité des Écoles libres, et nous avons compris l'urgence d'adresser un appel aux personnes qui ont à cœur la conservation de l'éducation chrétienne, c'est-à-dire de la religion, dans ce diocèse, afin d'aviser aux moyens de faire face aux nécessités qui s'imposent. C'est pourquoi j'ose prendre la liberté de vous inviter, mais de la façon la plus pressante, au nom des intérêts sacrés que nous avons le devoir de sauvegarder, à vouloir bien honorer de votre présence la réunion qui se tiendra, le lundi 10 du mois de novembre, à Chartres, à 2 heures de l'après-midi, dans la crypte de la Cathédrale. Je compte assez sur le zèle de mes chers diocésains pour espérer que, devant de tels intérêts, ce n'est pas la difficulté, bien légère, d'un rapide voyage à Chartres, qui pourra les arrêter.

Ordre du jour : 1° Discours de Mgr l'Évêque de Chartres ; 2° Rapport de M. Amédée Lefèvre-Pontalis, président du Comité des Écoles libres.

Veuillez agréer, M., l'hommage de mon profond et dévoué respect.

† FRANÇOIS, *Évêque de Chartres.*

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 8 novembre. — Les Quatre Couronnés. — L'art chrétien.

Dans un atelier de sculpture, à Rome, des artistes chrétiens avaient la pieuse habitude de tracer le signe de la Croix sur le marbre que leur ciseau devait façonner. A cette époque de violente persécution, un simple signe de Croix devenait un acte d'héroïsme. Ces vaillants en furent récompensés. Leur travail était béni du ciel, et de leurs mains sortaient des chefs-d'œuvre dont les beautés éclipsaient tous les produits de leurs rivaux. L'un de ces derniers voulut connaître le secret de ses amis; et, devant la puissance mystérieuse mais incontestable de la Croix, il se convertit.

Un jour, une missive vint à nos artistes, du palais impérial. Au nom de l'empereur, on leur commandait un groupe de statues d'idoles pour les temples romains. Ils refusèrent la proposition. Chrétiens, ils ne voulaient plus travailler pour les démons. — Une telle délicatesse paraîtrait bien scrupuleuse à notre siècle sceptique. L'art est *impressioniste:* et quand il travaille d'une main pour les églises, de l'autre pour les temples du vice et du plaisir, quand il compose en même temps une messe et un ballet, quand sur la lyre des poètes il chante tour à tour les hymnes de la volupté et les soupirs de l'amour divin, l'artiste ne vise qu'à ce petit but: manifester l'exquise souplesse de son talent.

Nos saints sculpteurs jugeaient sacrilège une telle conciliation. Rien ne put les arrêter: ni la richesse, ni la gloire, ni la colère de leur auguste client, ni la perspective de la mort; et dans l'espérance du plus glorieux des martyres, ils retournèrent fièrement à l'empereur sa missive et sa commande. Dioclétien les fit enfermer dans des cercueils de plomb et précipiter dans le fleuve (1). D. G.

(1) Dans le même office, l'Église présente à nos hommages un double groupe de martyrs, suppliciés sous Dioclétien: 1° Quatre frères dont les noms sont restés inconnus et que la tradition a surnommés: *les quatre Couronnés;* 2° Cinq autres martyrs: ce sont les sculpteurs objets de notre notice.

Mgr DE LAVAL DE MONTMORENCY.

Au moment où le Saint-Siège s'occupe de la cause de béatification du premier évêque de Québec, il n'est pas hors de propos de faire connaître davantage ce saint prélat que le diocèse de Chartres revendique comme une de ses gloires. La notice qui suit complétera des renseignements publiés jadis dans la *Voix*.

François de Laval naquit, le 30 avril 1622, à Montigny-sur-Avre, canton de Brezolles; d'après son acte de baptême, son père, Hugues de Laval, était seigneur de Montigny et de Monbaudry, et sa mère s'appelait Michelle Péricard. Il fit ses premières études chez les Jésuites de la Flèche, reçut la tonsure en 1631, fut ordonné prêtre à Paris le 23 septembre 1647, et nommé archidiacre d'Evreux le 7 décembre 1648. Il passa ses premières années dans l'exercice des plus admirables vertus, soit à Paris, au faubourg Saint-Marceau, dans une congrégation qui donna naissance à la maison des Missions étrangères, soit chez M. de Bernières de Louvigny, trésorier général à Caen où il fut chargé de la réforme des Hospitaliers de cette ville, et où il attira l'attention de la reine Anne d'Autriche, régente du royaume. Il fut choisi pour être le premier évêque de la Nouvelle-France, et la Reine ainsi que M. de Bernières finirent par triompher de ses résistances. Préconisé en 1658, il fut nommé évêque titulaire de Pétrée et vicaire apostolique de toute la Nouvelle-France; il fut sacré le 8 décembre suivant par le nonce du pape à Saint-Germain-des-Prés, à Paris; s'embarqua pour le Canada le jour de Pâques 1659, et entra à Québec le 16 juin. Voyant son autorité contestée par le vicaire général de l'archevêque de Rouen, qui s'était habitué à regarder le Canada comme une partie de son diocèse, il publia, le 3 août 1660, un mandement pour ordonner à tous les ecclésiastiques, de la part du pape Alexandre VII, de reconnaître son autorité. Il eut à lutter longtemps contre la vente des boissons enivrantes aux sauvages, et sa conduite fut approuvée par la Sorbonne. En 1662, le prélat se rendit en France pour exposer à la Cour l'état de détresse où se trouvait la colonie, et pour travailler à l'érection d'un siège épiscopal. Le Canada avait été évangélisé dès 1615 par les Récollets et dix ans après par les Jésuites qui, pendant vingt-cinq ans, furent

chargés seuls de l'administration ecclésiastique de la Nouvelle-France. C'est en 1657 que les Sulpiciens arrivèrent à Montréal. La colonie, épuisée par un demi-siècle d'épreuves et de luttes, était dans un état déplorable quand Mgr de Laval vint soutenir cette église naissante. Ce ne fut que le 1er octobre 1674, que l'évèché de Québec fut canoniquement érigé ; le séminaire avait été établi en 1663 et uni en 1665 au séminaire des Missions Etrangères de Paris; l'évêque y vivait avec ses prêtres et on y vit fleurir les vertus de la primitive église. En 1672, Mgr de Laval revint en France et y demeura trois ans. La violence du combat qu'il eut à livrer contre le trafic de l'eau-de-vie l'obligea à se rendre à la Cour pour la troisième fois en 1681 ; il y revint en 1684, après avoir institué son chapitre, pour se choisir un successeur dans la personne de M. de Saint-Valier. Il eut de grandes épreuves à endurer dans ses derniers jours, fut témoin de deux incendies, dans son séminaire, en 1701 et 1705, et fut accablé des maladies les plus douloureuses. Il mourut le 6 mai 1708, à l'âge de 85 ans ; il était évêque depuis 50 ans, et avait gouverné pendant 35 ans l'église de la Nouvelle-France.

Mgr de Laval fut un grand évêque et un grand citoyen ; il fut de plus un homme d'une vertu consommée, et laissa en mourant la réputation d'un saint. Jamais prélat ne fut plus doux envers ses prêtres, plus zélé à promouvoir toutes les bonnes œuvres, plus énergique dans la répression des abus, plus charitable envers les pauvres, plus mortifié dans toute sa vie. Il ordonna 41 prêtres, pourvut avec un grand zèle à l'évangélisation des sauvages, visita très souvent les paroisses de son immense diocèse, protégea et encouragea les communautés religieuses et confia de nombreuses missions aux Jésuites et aux Récollets.

On lui fit des funérailles magnifiques, et l'on porta ses restes bénis dans les quatre églises de la haute-Ville, chez les Récollets, les Jésuites, les Ursulines et les sœurs de l'Hôtel-Dieu d'où le convoi se dirigea vers la Cathédrale pour l'inhumation. Un semblable triomphe se renouvela le 23 mai 1878, quand, après la découverte du corps de Mgr de Laval, on en fit la translation solennelle en présence de 9 archevêques et évêques, de plus de 400 prêtres et d'un concours immense de fidèles. Mgr de Laval repose maintenant dans la chapelle du

Séminaire. En 1878, tous les évêques de la province réunis à Québec pour la tenue d'un Concile provincial adressèrent à Léon XIII une supplique dans laquelle ils priaient Sa Sainteté de permettre l'introduction de la cause de béatification du premier évêque de Québec ; le 3 octobre 1890, le pape a signé le décret de la Congrégation des Rites qui permet de poursuivre cette cause pour la glorification du vénérable évêque.

Nous avons extrait ces notes d'un article adressé à l'*Observateur français*, de Paris, et qui fait partie d'un travail rédigé à l'archevêché de Québec par Mgr Têtu et M. l'abbé Gagnon, secrétaires du cardinal Taschereau.

J.-B. M. C. d'Agrigente.

LES ADIEUX DES SÉMINARISTES SOLDATS

Le salut célébré hier soir, à la Crypte, pour le départ des séminaristes-soldats a été des plus émouvants. Une foule considérable de fidèles et de prêtres remplissait le saint lieu et fixait des regards attendris sur les six jeunes séminaristes en surplis qui demain, malgré leurs immunités séculaires, seront contraints par une loi impie de quitter le sanctuaire pour la caserne. Ils étaient là, en avant de leurs confrères, près de la table de communion, sous les yeux de la Madone, à laquelle ils venaient apporter leurs adieux et leurs promesses de retour. Monseigneur présidait.

Tout concourait à jeter dans l'âme une poignante tristesse : et le cantique chanté d'abord, qu'un de nos meilleurs poètes avait composé pour la circonstance ; et les paroles patriotiques, touchantes, vibrantes, de Monseigneur, vrais accents d'un père à qui on arrache ses enfants, mais qui compte assez sur leur courage, leur foi, leur vertu pour être assuré de leur noble attitude, de leur persévérance, de leur retour ; surtout les engagements solennels et publics contractés par les futurs soldats. Ils s'avancèrent successivement jusqu'au pied de l'autel devant l'évêque assis, et, dans le silence général, d'une voix haute et ferme, ils promirent à N.-D. de Chartres et à l'Église ce qui suit : 1° de faire tous les jours leurs prières du matin et du soir ; 2° de recevoir les sacrements de pénitence et d'eucharistie au moins une fois par semaine ; 3° de réciter leur chapelet tous les jours ; 4° de n'aller jamais ni au théâtre, ni à d'autres lieux dangereux. Puis ils remirent, signé, l'acte de leur engagement aux mains de Monseigneur.

On devine quelles pensées agitaient les âmes, quelles prières montaient du cœur jusqu'aux lèvres pendant la bénédiction du

Saint-Sacrement qui suivit. Après le chant enthousiaste du beau cantique *Nous voulons Dieu*, adapté à la circonstance, les fidèles se retirèrent, anxieux et confiants, se disant tristement qu'une nouvelle épreuve, jusqu'ici inconnue, plus grave que les autres, puisqu'elle atteignait le clergé dans sa fleur, venait de fondre sur l'Église, mais que Dieu sans doute ferait sortir le bien du mal et que l'iniquité se serait une fois de plus trompée.

Quant aux séminaristes-soldats, ils ont résolu de faire, nouveaux chevaliers, une veille d'armes, et de passer la nuit aux pieds du Saint Sacrement.

ÉGLISE SAINT-AIGNAN, A CHARTRES

TRIDUUM SOLENNEL 15, 16, 17 Novembre 1890.

En l'honneur du Bienheureux PIERRE-LOUIS-MARIE CHANEL, Prêtre-Mariste, Missionnaire et premier Martyr de l'Océanie.

Né à Cuet (Ain), le 12 juillet 1803, martyrisé dans l'île de Futuna, le 28 avril 1841, béatifié par Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, le 17 novembre 1889.

Samedi 15 novembre. Matin, à 9 heures. — Procession des Reliques. — Messe pontificale célébrée par S. G. Mgr Grimes, évêque de Christchurch (Nouvelle-Zélande). — Allocution par M. le Curé de la paroisse Saint-Pierre.

On invite spécialement à cette première cérémonie, toutes les Communautés religieuses de la ville.

Soir, à 5 heures. — Panégyrique du Bienheureux, par M. Sabatié, prêtre de la Mission. — Salut solennel donné par Mgr Grimes.

Dimanche 16 novembre. Matin, à 7 heures. — Messe de communion. — Allocution par M. le Curé de Saint-Aignan.

A 10 heures. — Grand'Messe célébrée par M. Roussillon, Chancelier de l'Evêché. — Allocution par M. l'abbé Piau, supérieur du Grand-Séminaire.

Soir, à 4 heures 1/2. — Vêpres. — Panégyrique du Bienheureux par M. l'abbé Tissier, supérieur de l'Institution Notre-Dame.—Salut solennel.

La Messe et le Salut seront chantés par les Élèves du Petit-Séminaire de Saint-Cheron.

Lundi 17 novembre, anniversaire de la Béatification. Matin à 7 heures. Messe de communion.

A 8 heures. — Messe pour les Pensionnats et les Orphelinats.

A 10 heures 1/2. — Messe pontificale célébrée par S. G. Mgr l'Evêque de Chartres.

Soir, à 2 et à 3 heures. — Pèlerinages divers.

A 7 heures 1/2. — Panégyrique du Bienheureux, par S. G. Mgr l'Evêque de Chartres. — Salut solennel.

La Messe et le Salut seront chantés par la Maîtrise de la Cathédrale et les Élèves du Grand-Séminaire.

NOTA. — A l'issue de chaque office, les reliques du Bienheureux seront présentées à la vénération des fidèles.

AVIS IMPORTANT. — A l'occasion du Triduum en l'honneur du Bienheureux Chanel, le Souverain-Pontife a daigné accorder :

1° Une Indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, l'un des trois jours du Triduum, à tous les fidèles qui, s'étant confessés et ayant communié, visiteront l'église où se célèbre le Triduum et prieront aux intentions du Souverain-Pontife.

2° Une indulgence de Cent ans, applicable aussi aux âmes du Purgatoire, les autres jours du Triduum, à tous les fidèles qui visiteront l'Eglise où se célèbre le Triduum et prieront aux mêmes intentions.

Vu et approuvé :

Chartres, le 26 octobre 1890. LEGUÉ, *Vicaire général.*

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

L'Œuvre du Dimanche à Nogent-le-Rotrou. — C'est au jour où vint faire une conférence à Nogent-le-Rotrou, M. de Cissey, l'apôtre si convaincu et si zélé du repos et de la sanctification du saint Dimanche, que remonte l'établissement de l'Œuvre Dominicale dans cette ville. Acceptée avec enthousiasme et solidement constituée tout d'abord, elle ne cesse de s'y maintenir et d'y produire un bien réel et sensible. De plus, elle a été, comme cela devait être, la pépinière qui a fourni les sujets des œuvres nombreuses dont peuvent se glorifier à bon droit les trois paroisses de Nogent-le-Rotrou.

Le second vendredi de chaque mois, une messe réparatrice réunissait dans la chapelle du Petit Séminaire les zélateurs et les zélatrices de l'Œuvre, ainsi que les membres qui s'intéressaient à ses progrès. Là des chants pieusement exécutés, la communion, des prières en commun avec la bénédiction du Saint Sacrement, quelques paroles d'exhortation entretenaient la bonne volonté.

Depuis plusieurs années, Messieurs les associés tenaient leurs réunions à part, également au Petit Séminaire, le dimanche qui suivait le second vendredi, et ces réunions que couronnait souvent la bénédiction du Saint Sacrement, étaient délicieuses de cordialité, d'entente fraternelle et d'entrain pour le bien.

Depuis peu, le centre de l'Œuvre Dominicale s'est trouvé déplacé par suite des changements qui ont eu lieu au Séminaire ; maintenant, c'est l'église et le presbytère de Notre-Dame qui réuniront les zélateurs et les zélatrices. A l'église Notre-Dame, tous les trois mois, à neuf heures, les dames auront leur messe réparatrice, qui se confondra alors avec la messe de l'Adoration. L'époque des réunions de Messieurs les associés ne tardera pas à être fixée définitivement.

Comme maintenant l'Œuvre a à sa disposition la belle église de Notre-Dame, la bonne volonté de M. le Curé, son zèle bien connu pour la sanctification du saint Dimanche, ainsi que l'attrait de sa parole sympathique; comme, en outre, elle est honorée de la haute approbation de Sa Grandeur Monseigneur Lagrange, notre Évêque, si aimé de tous les habitants de Nogent-le-Rotrou, elle ne peut manquer de prendre une extension inconnue et un éclat nouveau, surtout du moment où la question du repos et de la sanctification du Dimanche s'impose nécessairement, et réclame impérieusement le concours empressé de tous les cœurs généreux

Un ami fidèle de l'Œuvre Dominicale Nogentaise.

Loigny. — M. l'abbé Theuré, curé de Loigny, a écrit à Mgr l'évêque de Chartres la lettre suivante :

Loigny, 30 octobre 1890.

MONSEIGNEUR,

« Un nouveau vide vient de se produire autour de notre prétendue Voyante et de sa supérieure. Une quatrième sœur a quitté hier le prétendu couvent, n'ayant qu'un regret : celui de n'avoir pu en sortir plus tôt.

Elle a dû en effet attendre, à cause de son âge avancé et de sa santé délicate, que son frère, vénérable vieillard de 74 ans, vînt lui-même la chercher, ainsi qu'elle l'en avait prié dès le mois de septembre. Mais ce dernier, par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, n'avait pu répondre plus promptement à son appel et entreprendre plus tôt le long et pénible voyage qu'il vient d'effectuer à sa grande satisfaction.

De sept qu'elles étaient dans l'établissement de M. Glénard, au moment de la promulgation de la lettre de Votre Grandeur, il ne reste donc plus aujourd'hui que trois pauvres égarées, en dehors de la Voyante et de sa supérieure, et il faut espérer qu'elles aussi, éclairées et touchées de la grâce, prendront bientôt la même détermination. »

C'est dans cet espoir que j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur.

F. THEURÉ, *curé de Loigny.*

La Chapelle-d'Aunainville. — *Fête de la Sainte-Enfance et Bénédiction d'une Croix.* — La paroisse de la Chapelle-d'Aunainville offrait, le dimanche 19 octobre, un charmant et édifiant spectacle.

C'était fête, ce jour-là, à La Chapelle. Il s'agissait de l'établissement dans la paroisse de l'Œuvre de la Sainte-Enfance et de la bénédiction d'une croix érigée aux abords du village.

L'église, gracieusement ornée pour la circonstance, présentait un coup d'œil ravissant.

Mais les regards s'arrêtaient avec plus de complaisance et plus de satisfaction encore sur ce qui est la véritable décoration de la maison de Dieu, les assistants.

La nef était entièrement remplie. Toutes les mères étaient là, heureuses de voir leurs enfants rangés sur deux lignes, devant l'autel, une oriflamme à la main. Derrière les enfants, encadrant les deux côtés du chœur, la compagnie des sapeurs-pompiers de la commune, leur dévoué et sympathique chef en tête, dans une attitude irréprochable, rehaussait la beauté de cette fête toute religieuse.

L'honorable maire de la Chapelle, entouré de son Conseil municipal, témoignait, par sa présence, qu'il était de cœur et de sentiments avec son zélé et bon curé.

Toutefois, si belle et instructive que soit une fête en elle-même, il faut une voix pour traduire l'impression commune et faire ressortir les salutaires enseignements que renferment nos graves cérémonies chrétiennes.

L'infatigable M. le Curé de Meslay-le-Grenet qui, depuis trois jours, évangélisait les enfants de la paroisse, fit entendre, à plusieurs reprises, au milieu de l'attention et de l'émotion générales, cette parole d'apôtre qui fait tant de bien dans le diocèse.

Son ton convaincu, ses accents vibrants, surtout cette éloquence du cœur dont il a le secret, produisirent sur les auditeurs un effet irrésistible. Quel silence et quel assentiment approbateur, visible sur tous les visages, quand, devant la Croix et du haut de la chaire, il félicita deux fois les habitants de ce qui fait le vrai bonheur des sociétés, des familles et des paroisses: l'entente mutuelle, l'accord des cœurs et des volontés !

C'est, du reste, la louange donnée par Dieu même aux chrétiens de la primitive église: ils ne faisaient qu'un cœur et qu'une âme.

« J'ai rarement vu, s'écria-t-il, et c'est avec joie que j'en suis le témoin, toute une paroisse réunie dans une même expression de foi, d'espérance et d'amour, successivement, dans la maison de Dieu et aux pieds de la Croix. C'est beau et consolant !

« Une paroisse, c'est une famille; or, dans une famille, il doit y avoir, entre chacun des membres qui la composent: communauté d'idées et de bon vouloir, concorde entière.

« Ce religieux et attendrissant spectacle, il est là réalisé devant mes yeux. »

Le prédicateur, en dévoilant, par ces paroles, le fond de son cœur tout de conciliation et de charité, avait touché juste.

Il avait dit le mot de cette pieuse et sainte journée :

Pour le bonheur de tous, paix, amour et union de tous en Dieu, par Notre-Seigneur J.-C.

Aunay-sous-Auneau, ce 29 octobre 1890.

UN ASSISTANT.

Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES A ÉPERNON

On nous écrit de cette paroisse :

« Il y avait bien longtemps que la ville d'Epernon n'avait eu la joie de recevoir un évêque de Chartres; Mgr Lagrange lui a fait, le 26 octobre, sa première visite dans des circonstances particulièrement émouvantes.

On sait comment à Epernon, dans la malheureuse guerre franco-allemande, quelques vrais français, sous les ordres du vaillant commandant Lecomte, voulurent opposer à l'ennemi, sur la route de Versailles à Chartres, une résistance désespérée, et furent écrasés par la masse de l'armée victorieuse. Un monument s'élève sur le mamelon qui domine la petite ville, rappelant le courage et la glorieuse mort de ces braves. Depuis longtemps, M. Genet, curé d'Épernon, rêvait de consacrer ce modeste champ de bataille par un signe religieux; un négociant parisien retiré à Epernon, M. Girot entra dans la pensée du zélé pasteur, et, par ses soins, la croix se dresse maintenant sur ce sol ensanglanté. Il s'agissait d'inaugurer ce nouveau Calvaire; Monseigneur, invité par le curé d'Epernon à présider cette cérémonie religieuse et patriotique, se rendit sans peine à ses instances.

Sa Grandeur arriva le samedi soir, 25 octobre, accompagné de M. Legué, son vicaire général, et de M. Clerval, son secrétaire particulier. Elle voulut tout d'abord s'asseoir à la table hospitalière, où le généreux donateur du calvaire et sa digne épouse l'attendaient, entourés, comme d'une couronne épanouie, de leurs enfants et de leurs petits-enfants.

Homme de foi et de cœur, M. Quillier, notaire, et sa douce et si sympathique compagne, avec Mmes Morin et Corbière, la Providence des pauvres, et bienfaiteurs insignes de l'église, avaient mis à la disposition de Monseigneur leurs chevaux et leur splendide demeure. Je suis sûr qu'à ce foyer, riche des bénédictions que Dieu accorde à ses fidèles, on n'oubliera de longtemps la gracieuse bonté de l'Évêque, devenu l'hôte d'une famille chrétienne.

Le lendemain matin, malgré les promesses douteuses du ciel, le joyeux carillon des cloches annonçait, dès l'aube, la solennité du jour. La grand'messe fut chantée par M. le curé d'Épernon. Monseigneur y tint chapelle pontificale, assisté de son vicaire général et de M. Noyer, chanoine honoraire de la métropole de Bourges, archiprêtre de Sancerre, le compatriote et l'ancien condisciple de Mgr Lagrange.

Après l'évangile, Monseigneur, revêtu de la chape d'or, la mitre en tête, monta dans la chaire et, ouvrant son cœur, il tint, pendant de bien doux instants, l'énorme assistance sous le charme de sa belle et paternelle parole. Non, la foi n'est pas, comme on le lui avait dit, morte dans la Beauce : Tout ici, au contraire, atteste sa persistante vitalité : cette église, si heureusement restaurée, si fière de ses murailles rajeunies, de sa chaire, de son maître-autel, de ses cloches harmonieuses et, dans la circonstance présente, si belle dans sa riche et sobre parure; surtout l'empressement de toute cette paroisse autour de celui qui, père des âmes, représente essentiellement l'idée religieuse par les enseignements qu'il donne et par le ministère sacré qu'il accomplit. Le zèle infatigable d'un prêtre a donné le branle, et les âmes, précisément parce qu'elles sont restées chrétiennes, se sont, avec joie, associées aux pensées de leur pasteur. Comme toujours, le passage de l'Évêque, du premier pasteur, accentuera encore le mouvement qu'avec tant de bonheur, il constate aujourd'hui.

M. le Maire d'Epernon n'avait pas attendu la messe pour venir, en termes significatifs, saluer l'Evêque de Chartres. Le Conseil de Fabrique, les Religieuses de St-Paul, l'Instituteur et ses trois adjoints, l'Institutrice et ses auxiliaires, les dames de charité, une foule de notables de la ville se succédèrent dans le salon de l'étroit et sombre presbytère, ravis de l'exquise et cordiale bienveillance du prélat. L'heure de l'office du soir arrivait, et il devenait évident que toute la solennité devrait se renfermer dans les murs de l'église. Au lieu d'avoir pour tribune la colline du Calvaire, le T. R. P. Chapotin, Dominicain, appelé à porter la parole, dut monter en chaire. *Vere Filius Dei erat iste !* Ce cri du centurion en face du Christ expirant a fourni au prédicateur le thème d'un discours avidement écouté. « Jésus avait été le plus admirable des maîtres et le plus applaudi des thaumaturges; sur ses pas on répétait : Personne n'a jamais parlé comme lui ! Quels miracles ! C'est le plus grand des prophètes ! Mais, au fond, on ne croyait pas en lui, et ceux qui vivaient dans son intimité doutaient eux-mêmes. C'est dans sa Passion et sa mort que sa divinité éclate dans une splendeur irrésistible. Jésus n'était pas venu, en effet, étonner le monde par la beauté d'une doctrine sublime, l'enthousiasmer par des

miracles ; il est venu transformer l'humanité, rendre patients ceux qui souffrent, inépuisables en pardon ceux qui sont injustement persécutés, prêts à tous les devoirs et à toutes les immolations d'eux-mêmes les hommes jusque-là rivés à eux-mêmes par un égoïsme inguérissable à force d'être insouciant.

« Or, pour accomplir l'œuvre divine de transformation du monde, il fallait faire plus que de promulguer une loi sublime, même en l'appuyant de miracles éclatants : il fallait marcher le premier dans la voie de la souffrance acceptée, du pardon toujours opposé à l'injustice et à la haine, du devoir accompli et de l'immolation de soi poursuivie jusqu'à la mort. Voilà ce qu'un Dieu seul pouvait concevoir et faire, et Jésus l'a fait. Et, c'est un soldat, l'homme par excellence du devoir et du sacrifice qui reconnaît et qui, ravi d'admiration, salue, dans le dernier soupir du Christ, ce signe divin. » On devine quels développements chaleureux l'orateur put donner à cette dernière pensée ; la circonstance qui avait inspiré le discours et la solennité elle-même le disent assez.

Cependant le ciel se rassérène. Le prédicateur le constate avec joie. Il ne faut plus songer à faire gravir, par une procession régulière, les pentes de la colline, où la pluie persistante a laissé trop de traces. Après la bénédiction du Saint-Sacrement, Monseigneur quitte les ornements pontificaux ; escorté par M. le Curé et par les nombreux ecclésiastiques venus l'après-midi des paroisses voisines, il se dirige vers le Calvaire, entraînant après lui la population, à la fois heureuse et recueillie. Le R. P. Chapotin élève encore la voix pour faire comprendre à cette foule, en quelques paroles brèves et énergiques, que la Religion, née au Calvaire, condamne tout ce qui, égoïste, lâche et bas, rapetisse l'homme, et provoque sans cesse les âmes vraiment chrétiennes à amasser en elles, pour les grandes circonstances de la vie, des trésors de dévouement, de force, d'héroïsme. C'est pour cela que la Croix, élevée sur cette colline, y est bien à sa place, glorifiant le courage des braves qui sont tombés victimes d'un devoir sacré et provoquant dans les générations à venir, pour l'heure que Dieu sait, de semblables héroïsmes. Puis, Monseigneur, au chant trois fois répété de l'*O crux ave*, bénit solennellement la Croix, et, s'avançant vers le monument des soldats morts pour la France, entonne le *De Profundis*. Au retour, la foule des fidèles s'est formée en une longue ligne qui, partant du Calvaire s'en va jusqu'à l'église, afin de recevoir la bénédiction du bon Evêque et de lui témoigner sa reconnaissance et l'affection qui remplit tous les cœurs.

Le lundi, 27, à 10 heures, un service solennel fut célébré dans l'église d'Epernon. Monseigneur, dans un langage émouvant, fit l'éloge des braves tombés sur la colline d'Épernon. Ils ont fait

héroïquement leur devoir. Ils ont sauvé l'honneur. Ils ont donné à tous le salutaire exemple de ne désespérer jamais de la chère patrie. Pour reconnaître de tels dévouements, la patrie fait ce qu'elle peut, et beaucoup échappent à ses récompenses. Heureusement, il y a Dieu, l'éternelle justice, l'éternelle bonté, qui, lui, n'oublie personne, et réserve à ces victimes anonymes du devoir une couronne bien méritée.

Après ces patriotiques paroles, Monseigneur donna l'absoute. Sur le catafalque il avait déposé une couronne superbe, portant cette inscription : Aux soldats morts pour la patrie, l'évêque de Chartres. Elle est maintenant attachée au monument des braves d'Épernon, témoignant de l'admiration patriotique du prélat pour cette poignée de vaillants, tombés, comme il le disait si éloquemment, pour sauver l'honneur s'ils ne pouvaient plus sauver la patrie.

Presque tous les membres du Conseil municipal étaient là, groupés autour du maire. Quand ils vinrent spontanément, à la fin du service, remercier Monseigneur, s'ils ne songeaient qu'à exprimer leur sentiment personnel, ils exprimaient aussi la pensée de la population tout entière.

Dans l'après midi, Sa Grandeur rendit visite aux autorités et aux notables et s'en alla bénir les petits enfants de l'asile communal confiés aux soins dévoués de nos sœurs de Saint-Paul. Un gentil compliment, des chants gracieux, traduisirent là encore la joie et la gratitude de la petite cité sparnonienne. *Ex ore infantium perfecisti laudem.* Nous ne terminerons pas ce compte rendu sans adresser nos félicitations et nos remerciements à MM. les Curés de Saint-Christophe et d'Yermenonville et à Mme Dupilier, d'Epernon, dont les belles voix et le talent musical ont été singulièrement appréciés.

FAITS DIVERS

SOLESMES. — DOM CHARLES COUTURIER

Le Révérendissime Père Dom Charles Couturier, abbé de Solesmes, est décédé le 29 octobre, à l'âge de 73 ans. Il avait succédé en 1875 à l'illustre Dom Guéranger, après avoir été 18 ans Prieur et maître des novices. Il a pu voir réunis autour de lui tous les abbés et les Prieurs de sa Congrégation et leur donner ses derniers enseignements.

Il est mort en face des portes brisées de son abbaye gardée par les gendarmes, dans le lit et la chambre occupés autrefois par M. de Freycinet, animé alors d'autres sentiments.

Son corps, embaumé selon les prescriptions du cérémonial des Évêques et revêtu de tous les ornements pontificaux violets, avec la crosse sur le bras gauche selon l'usage monastique, a été exposé d'abord dans une maison du bourg, puis porté en procession, la veille de la sépulture, dans l'église abbatiale de Sainte-Cécile où il passa la nuit, gardé par les Moniales et les hommes de la paroisse, qui, au nombre de 80, avaient réclamé cet honneur.

Les funérailles ont eu lieu le mardi 4 novembre dans l'église Sainte-Cécile où tout l'office et la messe des morts ont été chantés à deux chœurs par les moines et les Bénédictines.

Mgr Labouré, évêque du Mans, a célébré la messe pontificale. Étaient présents : Mgr Jourdan de la Passardière, oblat de saint Benoit, évêque de Roséa ;

Les Rmes Dom C. Gauthey, abbé de Sainte-Magdeleine de Marseille ; Dom J. Bourigaud, abbé de Saint-Martin de Ligugé ; Dom L. Bastide, ancien abbé de Ligugé, de la Congrégation de France ;

Dom Marie Etienne, abbé de la Grande-Trappe ;

Dom Eugène, abbé de Port-du-Salut ;

Dom Louis de Gonzague, des Dombes ;

Dom Jean-Marie, de Belle-Fontaine, de l'Ordre de Citeaux ;

Dom Hildebrand de Hemptinne, abbé de saint Benoît, de Maredsous, de la Congrégation de Beuron ; Mgr Sauvé et Mgr de Couëtus prélats romains ; près de 80 prêtres ; des représentants des ordres religieux, du Conseil de Fabrique, du Conseil municipal ; une délégation des ouvriers marbriers ; presque toute la population du bourg de Solesmes.

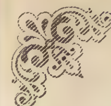
Après la Messe, Mgr l'Évêque du Mans, en quelques paroles émues, rappelle les vertus de l'abbé de Solesmes, et sa fermeté à défendre les droits de son Église contre la persécution.

Les cinq absoutes ont été données par Mgr de Roséa, les Rmes abbés de Marseille ; de la Grande-Trappe ; de Maredsous ; et Mgr l'Évêque du Mans. Puis le corps, toujours découvert, a été porté par les moines au cimetière et déposé dans la chapelle Saint-Aquilin, auprès de ceux de ses fils morts depuis l'expulsion, en attendant le jour où il pourra reposer dans la crypte de l'église abbatiale de Saint-Pierre, auprès de son prédécesseur Dom Guéranger.

Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou. — M. l'abbé Le Bel, ancien curé de Saint-Aubin et professeur de rhétorique au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou depuis la rentrée d'octobre, a obtenu un brillant succès aux derniers examens de Sorbonne. Il a été reçu licencié ès-lettres, troisième sur 85 candidats.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.



SAMEDI 15 NOVEMBRE 1890

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE NOVEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



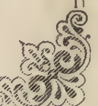
3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

S'adresser, pour les abonnements, à M. le Directeur de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de Chartres (Eure-et-Loir).



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 16 novembre, XXV[e] dimanche après la Pentecôte (ailleurs c'est l'Octave de la Dédicace). — Les offices aux heures ordinaires. — Le 19, fête de sainte Elisabeth, messe du Tiers-Ordre franciscain à la Crypte. — Le 21, fête de la Présentation de la Sainte-Vierge, grandement solennisée dans plusieurs Communautés, surtout au Petit-Séminaire de Saint-Cheron et à la Chapelle de N-D. de la Brèche.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 16, Octave de la Dédicace ; les offices aux heures ordinaires ; catéchisme de Persévérance.

EGLISE SAINT-AIGNAN. — Modification au programme des fêtes en l'honneur du Bienheureux frère Louis-Marie Chanel.

Le samedi 15, *à* 9 *heures.* — La procession des Reliques sera présidée par Mgr l'Evêque de Chartres.

Dimanche et Lundi. — Offices pontificaux par Mgr Grimes, évêque de Christchurch (Nouvelle-Zélande).

Lundi soir, à 7 *h.* 1/2. — Salut solennel donné par Mgr Lagrange, Mgr Grimes présent. — Panégyrique, par le R. P. Chapotin, des frères Prêcheurs. — Cantate en l'honneur du Bienheureux, chantée par la Maîtrise et le Grand-Séminaire.

MESSE MILITAIRE A LA CRYPTE DE LA CATHÉDRALE. — Depuis la suppression de l'Aumônerie militaire qui était autrefois si florissante à Chartres, sous la direction de M. l'abbé Hervé, les soldats de notre garnison n'ont point été complètement abandonnés : M. l'abbé Favrot, secrétaire de l'Evêché, leur a ouvert très gracieusement sa maison et son cœur, leur consacrant tous ses loisirs, toutes ses soirées, depuis plusieurs années.

Néanmoins, Monseigneur notre Evêque, enflammé du zèle le plus ardent pour les œuvres catholiques et surtout celles où la Patrie est en jeu, héritier en cela comme en tout le reste du grand évêque d'Orléans qui fut en partie l'auteur de la loi sur l'Aumônerie militaire, Monseigneur veut que l'on fasse plus encore : Sa Grandeur a chargé M. l'abbé Hervé, toujours ami dévoué des soldats, de s'adjoindre à M. l'abbé Favrot pour s'occuper des militaires et leur dire une messe spéciale, le dimanche, à la Crypte, à 11 heures 1/2.

Les personnes qui sont en rapport avec les soldats de notre garnison sont priées de le leur faire savoir.

Que Notre-Dame de Chartres bénisse cet essai pour Dieu et la Patrie !

N° 19. 15 Novembre 1890.

SOMMAIRE

REUNION GÉNÉRALE DU COMITÉ DES ÉCOLES CHRÉTIENNES LIBRES
à la Crypte de Notre-Dame.

L'expérience maintenant est faite : rien de plus facile que de tenir de grandes réunions d'œuvres à la Crypte. L'extrême sonorité de ces vieilles voûtes se trouve complètement annulée, quand il y a affluence, et qu'en outre des tentures sont là pour affaiblir encore l'écho.

La réunion du 10 novembre a été magnifique : on estime que plus de six cents personnes y assistèrent. Nous avons remarqué, parmi les membres du bureau, MM. Amédée Lefèvre Pontalis, Bellier de la Chavignerie, marquis de Pontoi-Pontcarré, marquis d'Alvimare, marquis de Lévis, comte de Prunelé, etc. Puis MM. de Bassoncourt, Alfred Firmin Didot, Collier-Bordier, baron d'Huart, baron de Mont, etc., etc.; beaucoup d'ecclésiastiques ; MM. les Curés de Chartres et de Nogent-le-Rotrou ; MM. les Curés de Dreux, de la Madeleine de Châteaudun, d'Anet, de Senonches, de Brezolles, etc. La longue galerie était remplie presque [tout entière : toutes ces lampes qui projetaient leur éclat sur ces voûtes antiques et sur la brillante assistance, produisaient le plus saisissant effet.

A 2 heures et demie, Mgr l'Évêque de Chartres prit la parole et traita de la nécessité de l'enseignement religieux. Pendant près d'une heure, avec une logique inexorable, et avec des arguments irréfutables, entremêlés à la fois d'anecdotes piquantes et de considérations élevées, il pila, on peut le dire, l'école sans Dieu, qu'il prit grand soin d'ailleurs de ne pas confondre avec l'école simplement laïque ; protestant contre cette étrange identification du mot « laïque » et du mot « irréligieux ». Quelques feuilles de notre ville, d'avance même et de parti pris, ont dit que c'était là « attaquer l'État ».

Si c'est attaquer l'État que de combattre l'éducation sans religion et de demander que les enfants chrétiens soient élevés chrétiennement, l'État est une drôle de chose : non, et Mgr l'Évêque de Chartres avait raison de dire : « J'use d'un droit certain, je remplis un devoir sacré. »

Il démontra donc que bannir de l'éducation de la jeunesse l'idée de Dieu, c'était aller contre les traditions du genre humain tout entier: « Cela, s'écria-t-il, ne s'était jamais fait! » C'est « une invention de Rousseau. L'Evêque démontra ensuite que ce système ruinait la morale par la base, transformant la morale en police, et ne laissant plus à la morale d'autre base que la force, ce qui est la formule même de la barbarie; qu'elle privait l'éducation de son plus ferme soutien: invoquant à l'appui de cette thèse Lamartine et Victor Hugo, dont il cita des vers superbes; puis, discutant et anéantissant les vains prétextes invoqués en faveur de l'école sans Dieu, à savoir la liberté de conscience et la neutralité, il enferma les partisans de cette morale et de cette école dans le dilemme suivant: « Ou il sont athées, et veulent inoculer aux enfants l'athéisme: qu'ils le disent, et ils entendront la réponse des mères! ou ils croient en Dieu, et alors ils doivent savoir qu'aimer Dieu est le premier des devoirs pour l'enfant comme pour l'homme. De quel droit osent-ils dire à Dieu avec Rousseau: Attendez sous l'orme, pendant vingt ans! et décapiter la morale du premier des devoirs!... Aux questions inévitables de l'enfant sur l'auteur des choses, que répondront-ils? Par des négations? ils tuent son âme. Rien? Ils la tuent encore. « Il y a deux manières de tuer un homme et une âme: les tuer, ou les laisser mourir de faim!..» Puis, élargissant l'horizon et signalant le vaste plan de déchristianisation de la France conçu par les loges maçonniques, il montra que l'école athée tuerait la France, l'âme française; et tuerait la société : le péril social suivant toujours le péril religieux. »

Tel fut ce discours. M. Amédée Lefèvre Pontalis, président du Comité, lut ensuite un rapport, éloquent, intéressant, précis, exposant ce que l'Œuvre avait déjà fait et ce qu'il lui restait à faire, à l'approche des laïcisations qui s'avancent.

La quête — provisoire — qui suivit, se monta, avec les dons directement remis à Monseigneur, à plus de deux mille francs.

A tous les points de vue, belle reunion, bonne journée, pour la religion et pour nos écoles.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 15 novembre. — Sainte Gertrude abbesse. — La fréquente communion.

Sainte Gertrude fut l'apôtre de la Communion fréquente. Pieux apostolat qu'elle ne cessa d'exercer par son exemple; par son autorité, — au nom de l'obéissance, elle envoyait à la table sainte ses religieuses rendues craintives par un sentiment exagéré de leur indignité; — par la doctrine: « Dans » l'Eucharistie (disait-elle) ce n'est pas la justice, mais la » bonté de Dieu qu'il faut envisager. L'humilité même doit » nous contraindre à communier. Car les plus laborieuses » préparations ne sont rien, comparées à nos misères qui » restent infinies et à la grandeur du don de Jésus-Christ, qui » reste un don gratuit. La communion n'est pas la récompense » des saints, mais le remède des pécheurs et la nourriture des » faibles. »

Le Seigneur encourageait le zèle de sa dévote servante. Dans une révélation, il lui disait: « Mes délices sont d'être » avec les enfants des hommes.... et quiconque écarte, de mon » sacrement d'amour, *une âme qui n'est pas en péché mortel*, » interrompt les délices de mon cœur. » Et pour nous mieux faire entendre qu'il n'y a qu'une indignité qui doive exclure une âme de la communion, le divin auteur des paraboles ajoutait cette touchante comparaison: « Un jeune prince se » plaît à partager ses jeux et ses conversations avec *des enfants* » *pauvres et roturiers*. Quelle ne sera pas sa contrariété s'il » voit son précepteur blâmer sévèrement sa conduite et chasser » sans pitié les pauvres villageois, sous ce prétexte que la » dignité d'un prince lui interdit de tels jeux en compagnie » de telles gens? » (1)

D. G.

FONDATION DE LA FÊTE DE LA PRÉSENTATION EN 1500 A SAINT-CHERON.

Vendredi prochain, toutes nos communautés religieuses, nos séminaires en particulier, célébreront la suave, pieuse et sacerdotale fête de la Présentation. Il nous a paru curieux de publier à cette occasion l'acte de fondation de cette même fête au monastère

(1) C. F. Le cœur de sainte Gertrude, par le P. Cros, S. J. p. 128.

de Saint-Cheron, en 1500. Nous devons cette pièce précieuse à l'exquise obligeance des châtelains de Morainville et à la complaisance d'un confrère aussi érudit que modeste. Qu'ils acceptent ici nos sincères remerciements : grâce à eux, nous savons que c'est depuis bien longtemps, depuis plus de quatre siècles, qu'à Saint-Cheron, Marie est spécialement honorée dans sa Présentation, comme modele du jeune lévite, *Virgo sacerdos.* Les fils continuent fidèlement au Petit-Séminaire la tradition des Pères :

« Le premier jour de septambre lan mil cinq cent fut présent en de sa personne *Parine* veufve de feu Pierre Champnoir, en son vivant laboureur marchant, demourant à Orléans, laquelle veufve demourante aux Granches le Roy en la chastellenie de Dourdan, à preuve de sa bonne voullenté et desvocion, elle a donné et par ces présentes donne transporte et promest garantir de ses faits à Reveran père en Dieu Monsieur labé et Couvent de Saint Cheron le Chartres :

C'est assavoir quatre livres tournois de rente annuelle à droit de prendre par chacun an sur ung nommé Pierre Metrez marchand et bourgeois de rivière dudit lieu de Chartres à cause dune maison et jardin darrière le lieu ainssy quil se poursuyt et comporte, assis en la rue de la Foulerie dudit lieu de Chartres comme plus à plain est déclaré en l'obligacion sur ce faicte de par elle, vendue audit Metrez et paiable chacun an.... (à la charge) que ledit abbé et couvent seront tenus de dire et célébrer par chacun an à tousiours en la manière qui ensuit, c'est assavoir le service de la *Presentacion* de la Vierge Marie qui est le XXI[e] jour de novembre, ...tout aussi comme on fait à la grant esglise de Notre Dame, sollennissement et à chappes au premieres Vespres à une grant messe et vespres du jour. Et le lendemain de ladite faiste ledit abé et couvent seront tenus de dire et célébrer Recommendaces, dire une haulte Messe de *Requiem* pour l'âme de la dite donnaresse et ses amys trespassez au maistre otel dudit Saint Cheron, et veult et ordonne ladite *Parine* que les dites quatre livres tournois cy dessus desclarées soyent despartis en la manière qui ensuyt.

Et premièrement XX s. t. dessus les IIII l. t. soyent employés pour la Présentacion pour icelluy jour et le lendemain. Le résidu sols qui ce monte trois livres tournois soyent partys audit abé et couvent : c'est assavoir, ledit abé prendra desdites trois livres autant que deux praistres et deux novisses profés autant come ung prebtre et l'officier de la chevesserie autant come ung prebtre par ainsy que ledit chevessier sera tenu de fournir luminaire tout le jour de ladite Présentacion comme le jour de la Sompcion de Notre Dame et le lendemain durant lesdites Recommendaces et messe, à IIII cierges autour du poelle en la manière

accoutumée. ....fait es presence de vénerables personnes, frère Pierre Chauvel (?) prebtre, prieur curé desdits Granches et fils de ladite donnairesse, messire Guillaume Ligier, prebtre......

LES CERCLES D'OUVRIERS

Une anecdote tirée de la Vie de Mgr Besson. — Mgr Dupanloup n'avait pas voulu que le chanoine Besson quittât sa ville épiscopale sans être allé visiter un cercle d'ouvriers qu'il avait fondé depuis vingt-cinq ans, et dont les membres lui étaient tout dévoués. Le chanoine de Besançon s'y rendit, y prêcha et invita ses auditeurs à aller assister, le dimanche suivant, au pèlerinage de Notre-Dame de Cléry. Ils s'y rendirent, au nombre de deux cent cinquante, dans la belle tenue de leur profession, et ils y rencontrèrent sept évêques, quatre cents prêtres et douze mille fidèles. Leur groupe attirait tous les yeux, les étrangers se les montraient du doigt, sans déguiser, les uns leur déconvenue, les autres leur satisfaction, tous leur étonnement. On s'en préoccupa surtout parmi les incrédules et les libres-penseurs.

Le prédicateur en eut la preuve dans une rencontre qu'il fit en wagon, en allant d'Orléans à Chartres. Trois voyageurs, petits bourgeois de province ou de Paris, s'entretenaient de la procession de la veille. Voici leur curieux dialogue. L'un des deux provinciaux s'adresse à son voisin : « Vous n'êtes pas venu, hier, à ce pèlerinage ? — Moi ! me prenez-vous donc pour un clérical ? — Non, mon cher, mais c'est tout de même curieux à voir. Figurez-vous que Dupanloup y avait amené plus de deux cent cinquante ouvriers. — Allons donc ! des ouvriers ! vous ne les avez pas regardés de près. C'étaient des curés déguisés en ouvriers. Est-ce que les ouvriers vont maintenant à l'Église ? » Là-dessus, le Parisien crut devoir intervenir pour tout expliquer : « Vous êtes encore de votre pays, vous autres, et vous n'y entendez rien. Dupanloup est plus fort que vous ne croyez. C'étaient des ouvriers, des vrais, mais des ouvriers qu'il avait loués à Paris, sur le boulevard, à cinq francs par tête. Oh ! c'est un fameux comédien que votre Dupanloup ; il y a longtemps, moi, que je le connais. » Puis, se tournant vers M. l'abbé Besson, qui, enfoncé dans un coin du wagon, écoutait tout et ne disait rien : N'est-ce pas, monsieur l'abbé, c'est un grand comédien que Dupanloup ? »

Le prédicateur ne pouvait plus, puisqu'on s'adressait directement à lui, garder le silence : « Oui, Messieurs, fit-il en souriant, et plus grand comédien que vous ne croyez. Il y a vingt-cinq ans qu'il a

établi derrière la cathédrale, dans les écoles de Sainte-Croix, le théâtre dont vous parlez. On y joue tous les samedis, de huit heures à dix heures du soir. La pièce commence par la prière ; cette prière est courte et bonne ; et comme il y a longtemps, sans doute, que vous n'avez pas répété ce rôle-là, vous pourriez aller le reprendre. Le second acte est une leçon de politesse et de convenance qui pourrait être fort utile, non seulement aux ouvriers, mais encore à d'autres. Le troisième acte roule sur l'économie domestique et la tenue des livres. Le dernier est une leçon de religion, et je vous en parle savamment, puisque c'est moi qui, samedi dernier, ai fait la répétition. J'avais quatre cent cinquante ouvriers fort attentifs, je les engagés à aller au pèlerinage du lendemain; je vois qu'ils m'ont écouté, puisque vous en avez compté plus de deux cent cinquante. Voilà la comédie qui dure depuis vingt-cinq ans. Quand vous reviendrez à Orléans, allez voir, derrière la cathédrale, à l'école de Sainte-Croix, à huit heures du soir. »

Sur quoi les trois bourgeois se turent jusqu'à Chartres. L'un sourit et se mit à lire un journal ; l'autre détourna la tête et cracha sur la voie ; le troisième demanda à M. l'abbé Besson la permission de fumer un cigare, et le chanoine de Besançon, prenant son bréviaire, aurait pu le réciter trois fois de suite sans interruption ni distraction, comme s'il eût été au chœur de sa cathédrale.

ADIEUX A NOTRE-DAME DE CHARTRES.

On nous a demandé le cantique chanté par les séminaristes-soldats devant l'autel de N.-D. de Sous-terre, au commencement de leur cérémonie des adieux, le 6 novembre 1890. Nous publions bien volontiers cette charmante poésie composée par M. l'abbé V.

1.

Il faut partir ;
Tel est le cri de guerre
Qui de nos saints travaux suspend le calme austère.
Il faut partir ;
Tel est le cri de guerre.
Dans nos derniers adieux, Mère, viens nous bénir !

Refrain.

En toi notre âme espère
En quittant le saint lieu.
Un fils n'est jamais loin pour le cœur de sa mère.
Vierge chartraine, adieu ! (*bis*)

2.

Il faut partir;
Entends, crypte sublime,
Le suprême serment que notre amour exprime.
Il faut partir;
Entends, crypte sublime!
« Un lévite soldat ne saurait défaillir. »

3.

Il faut partir;
Adieu, sainte colonne
Où les baisers pieux vénèrent la Madone!
Il faut partir;
Adieu, sainte colonne!
Tutelle des Chartrains, daigne nous garantir!

4.

Il faut partir;
Antique sanctuaire,
Où Dieu nous prit pour siens prosternés sur ta pierre!
Il faut partir;
Antique sanctuaire!
De nos *ordres* nous suit le vivant souvenir.

5.

Il faut partir;
Pieuse solitude,
Où se trempaient nos cœurs dans la divine étude;
Il faut partir;
Pieuse solitude!
Nous saurons même au camp toujours nous recueillir.

6.

Il faut partir;
Adieu, noble livrée
Qui couvrais de ton deuil notre ardeur consacrée!
Il faut partir;
Adieu, noble livrée!
Sous l'habit du soldat l'âme aussi peut grandir.

7.

Il faut partir;
Au drapeau de la France
Nous porterons des preux la chrétienne vaillance.

Il faut partir ;
Au drapeau de la France,
Nous montrerons comment nous saurons le servir.

8.

Il faut partir ;
Adieu, pères et frères !
Gardez-nous dans vos rangs nos places toujours chères.
Il faut partir ;
Adieu, pères et frères !
Aussi bons et plus forts nous voulons revenir.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Chartres. MESSE DU DÉPART. — Après la cérémonie du 6 novembre spéciale pour les séminaristes-soldats, qui a été racontée au dernier supplément de la *Voix*, nous en avons eu une autre pour les jeunes gens de la ville appelés au régiment : c'était la messe du départ. Elle a été célébrée au grand chœur de la cathédrale, le dimanche, 9, par M. le curé de Notre-Dame. Une quarantaine de conscrits y assistaient entourés de parents et d'amis : en tout plusieurs centaines de personnes, dont beaucoup ont approché de la Sainte Table. L'un des vicaires de la paroisse, M. l'abbé Pichot, a fait entendre aux jeunes gens, dans une chaleureuse allocution, les encouragements et les conseils qui conviennent au soldat chrétien. Après la messe, une distribution de médailles de la Sainte Vierge a été faite à ces fidèles enfants de Notre-Dame de Chartres qui, loin de leur cathédrale, devront unir dans leur cœur le souvenir de la Madone et celui de leur famille.

Eglise de Saint-Martin-au-Val. — La fête de Saint-Martin, dans la belle église qui lui est dédiée au faubourg St-Brice, a été solennisée avec beaucoup de dignité dans les cérémonies et les chants. M. le chanoine Roussillon officiait ; le prédicateur était M. l'abbé d'Arsonville, curé de Garnay ; son discours, vraiment remarquable, a fait ressortir la foi des saints, et en particulier celle de saint Martin, soldat, religieux, évêque.

Rouvres. — *La bénédiction d'une statue de sainte Philomène.* — Le 28 septembre, une touchante cérémonie réunissait une assistance plus nombreuse que de coutume dans l'église de Rouvres. La bénédiction solennelle d'une statue de sainte Philomène était le but de la fête. Don généreux d'une personne de la paroisse, la

statue (1) de la jeune sainte s'élevait gracieusement au milieu du sanctuaire, sur un trône de verdure et de fleurs. Les habitants avaient tenu à honneur de contribuer, chacun pour sa part et selon ses moyens, à la décoration du lieu saint. Quatre guirlandes de mousseline rose, partant des extrémités du chœur, se réunissaient en une couronne au-dessus de la tête de la Sainte, aux traits si candides et si purs. C'était d'un effet simple et de bon goût. Dès la veille, le matin et durant toute la journée, les habitants quittaient leur demeure et venaient voir, traduisant leur admiration en de naïves et pieuses exclamations.

Cependant l'heure de la grand'messe est arrivée; l'église avec ses trois larges nefs se remplit de monde. On était venu même des paroisses voisines. M. le curé de Rouvres avait voulu donner à la cérémonie un éclat inaccoutumé; par ses soins, une messe en musique avait été préparée. Elle fut exécutée, grâce au concours des chantres très bien exercés de la paroisse et des élèves du Petit Séminaire de Paris, en villégiature à Rouvres. A la sortie de l'église, tous les assistants étaient unanimes dans l'expression de leur vive satisfaction. Un andante de violon, contrebasse et harmonium a été particulièrement remarqué. Afin que rien ne manquât à la fête et à la gloire de sainte Philomène, M. le curé avait invité M. l'abbé Gromard, chapelain de Saint-Louis à Dreux, et ancien curé de Saint-Ouen, à faire le panégyrique de la Vierge-martyre et, avec l'autorisation bienveillante de Monseigneur, à bénir la nouvelle statue. Après avoir cherché du regard dans la nombreuse assemblée les doyens d'âge de la paroisse et leur avoir adressé un mot de reconnaissance et de sympathique souvenir, le prédicateur prit pour texte de son discours ces paroles de Saint Paul: « *Infirma mundi elegit Deus ut confundat fortia* ». Puis, au milieu du plus religieux silence, il raconta l'histoire du culte de sainte Philomène et de son glorieux martyre, non sans tirer de son récit des considérations pratiques qui en accroissaient encore l'intérêt et l'utilité. Bien édifiant pour l'auditoire fut cet éloge de la thaumaturge du XIX[e] siècle, comme on a appelé la Sainte depuis la translation de ses précieux restes à Mugnano, en 1802, et l'extension de son culte en France par le curé d'Ars.

Voilà donc inauguré à Rouvres ce culte fécond en bénédictions. Sans doute, Dieu reste toujours l'arbitre souverain des grâces et des bienfaits. Les saints ne sont pour nous auprès de lui que d'humbles suppliants; mais l'efficacité de leurs supplica-

(1) Faite dans les ateliers de Froc-Robert, rue Vavin, Paris.

tions leur vaut les privilèges de la toute-puissance. *Omnipotentia supplex.* Sainte Philomène priera pour la paroisse de Rouvres et pour son zelé pasteur ; elle priera pour l'âme charitable qui a propagé son culte et donné la statue ; elle priera pour le diocèse et son premier pasteur qui a daigné en autoriser la bénédiction.

VIATOR.

Saint-Piat. — Dimanche dernier, 10 novembre, une charmante cérémonie mettait en émoi la paroisse de Saint-Piat et apportait un rayon de joie et d'espérance au cœur de son excellent curé. Il s'agissait de bénir un groupe de belles statues réprésentant le baptême de Notre-Seigneur et d'inaugurer en quelque sorte l'église que la patience, le dévouement, la générosité de M. l'abbé Benoît et d'autres personnes avaient su rajeunir et rendre convenable pour l'hôte divin qui l'habite. A trois heures, la cloche convoquait joyeusement les fidèles dans l'enceinte sacrée, et ils s'empressaient de répondre à cet appel. L'immense nef se remplit d'assistants ; les enfants en grand nombre avaient déjà pris place dans le chœur, les garçons d'un côté, les filles de l'autre ; le sanctuaire était presque insuffisant pour contenir les prêtres venus de Chartres et des environs, et parmi lesquels on distinguait quatre chanoines. Les vêpres furent chantées avec entrain : une instruction de M. le curé de St-Pierre de Chartres, bien appropriée à la circonstance, montra clairement et en termes émus qui habitait nos temples et ce que devait attendre de nous Celui qui y fixait sa demeure. La bénédiction du Saint Sacrement et des cantiques populaires chantés avec âme par les enfants terminèrent cette cérémonie qui doit donner des espérances pour l'avenir. La tenue si respectueuse, si recueillie, si pieuse même des assistants prouve que la foi vit dans ces populations rurales et se ranimera sous l'action de la prière et du zèle.

FAITS DIVERS

La messe et les âmes du purgatoire. — Au début des conférences sur l'immortalité de l'âme qu'il adressait aux élèves de Sorèze, le P. Lacordaire racontait le fait suivant :

Le prince polonais de X..., incrédule et matérialiste avoué, venait de composer un ouvrage contre l'immortalité de l'âme. Un jour qu'il se promenait dans son parc, une femme du village vient à lui, et avec l'accent d'une profonde douleur : « Mon bon prince, lui dit-elle, mon mari vient de mourir... peut-être en ce moment son âme est en purgatoire dans les souffrances ! Et mon indigence est

telle que je ne puis demander pour lui la messe des défunts. C'est en sa faveur que j'implore votre charité. » Malgré ses principes le gentilhomme n'a pas le courage de repousser cette suppliante, il lui donne une pièce d'or; et la pauvre chrétienne court à l'église et réclame au prêtre quelques messes pour son mari.

Cinq jours après, vers le soir, le prince retiré dans son cabinet de travail, relisait son manuscrit, quand, levant les yeux, il voit devant lui, dans sa chambre, un homme vêtu à la façon des paysans de la contrée : « Prince, lui dit l'inconnu, je viens vous remercier. Je suis le mari de cette pauvre femme qui vous suppliait, il y a peu de jours, de lui faire l'aumône, afin d'obtenir des messes pour moi. Votre charité a été agréable à Dieu; c'est lui qui m'a permis de venir vous remercier. »

Ces paroles dites, le paysan polonais disparaissait comme une ombre. L'émotion du prince fut indicible et eut pour lui ce résultat : Il mit au feu son ouvrage, se rendit à la vérité et fit une conversion éclatante. Il persévéra jusqu'à la mort (1).

Rome. — Par décret de Notre Très-Saint Père le Pape Léon XIII, en date du 19 août 1890, conformément à l'avis de la S. Congrégation des Rites, la fête de S. Jean Damascène, confesseur, se célébrera le 27 mars, sous le *rite double*, en y ajoutant le titre de *docteur;* celle de S. Sylvestre, abbé, le 26 novembre, sous le *même rite;* enfin celle S. Jean de Capistran, confesseur, le 26 mars, sous le *rite semi-double.*

Les messes et offices respectifs des fêtes de ces saints seront obligatoires à partir de 1892.

Lettre de N. S. P. le Pape a M. l'Abbé Brugidou. — Le 18 mai 1889, Léon XIII donnait mission à un prêtre français, M. l'abbé Brugidou, de promouvoir une quête universelle pour les églises à construire dans les nouveaux quartiers de Rome, qui comprennent une population de près de 200,000 habitants et sont complètement dépourvus d'édifices religieux.

Dans la lettre suivante, Sa Sainteté exprime sa haute satisfaction pour les résultats déjà obtenus, place la première église à bâtir sous le vocable de S. Joachim, son patron, et la désigne comme le siège et le centre de l'association appelée l'Adoration réparatrice des nations catholiques.

L'église S. Joachim sera offerte à Léon XIII par le monde catholique pour son Jubilé épiscopal, en 1893.

(1) Emprunté au Petit Traité dogmatique... *de la messe*, par l'abbé Cathala, page 28.

« Nous n'ignorons point, cher Fils, avec quel dévouement inébranlable vous vous employez au succès de l'Œuvre récemment entreprise ayant pour but d'intéresser la pitié et le zèle du monde catholique à l'érection des églises dans les nouvelles régions de la Ville.

« Avec vive satisfaction Nous avons appris que cette Œuvre obtient déjà l'approbation et le généreux concours d'un grand nombre.

« Aussi, croyons-Nous le moment venu de vous exprimer, à ce sujet, un véhément désir de Notre cœur : à savoir que la première église à construire soit dédiée en l'honneur de saint Joachim, Notre céleste et principal patron. De plus, Nous accordons en toute bienveillance que ce temple soit constitué siège et centre de l'Association que vous présidez et qui a pour titre : l'Adoration réparatrice des nations catholiques; Nous réservant d'ailleurs de vous communiquer prochainement Nos instructions sur ce double objet.

« Nous avons la ferme espérance que, la Bonté divine aidant, cet excellent dessein aura le plus heureux succès.

« Comme gage des faveurs et dons célestes, à vous, cher fils, à ceux qui vous prêteront conseil et concours actif, à tous et à chacun des souscripteurs, Nous donnons en toute dilection paternelle la Bénédiction Apostolique.

« Fait à Rome, près Saint-Pierre, le 24 septembre 1890, la treizième année de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

Adresser les offrandes pour l'église S. Joachim, à M. Levé, secrétaire du comité national pour la France, Paris, rue Cassette, 17, ou à M. l'abbé Brugidou, chez Mgr d'Hulst, rue de Vaugirard, 74.

Congrès des catholiques de l'Ouest. — Le congrès des catholiques de l'Ouest se tiendra à Nantes du 25 au 30 novembre, sous le patronage de Mgr Le Coq et la présidence de M. de Cazenove de Pradines, député.

Parmi les orateurs qui se feront entendre aux séances générales du soir, figurent Mgr d'Hulst, recteur de l'Université catholique de Paris, le R. P. Ludovic de Besse, M. l'abbé Garnier; MM. Chesnelong, de Lamarzelle, Calla, Lerolle, Harmel; Lefèvre Pontalis, membre de l'Institut, de la Guillonnière, etc.

Mgr Freppel prononcera le discours de clôture dans la basilique Saint-Nicolas, le dimanche soir.

Les 55,385 membres du clergé séculier. — Une statistique du clergé séculier en France porte que notre pays compte actuellement

55,385 ecclésiastiques, se décomposant ainsi : 87 évêques, — 182 vicaires généraux titulaires, — 751 chanoines, — 130 secrétaires d'évêché, — 3,397 curés, — 29,752 desservants, — 10,379 vicaires, — 4,617 prêtres auxiliaires, — 2,486 aumôniers, — 703 supérieurs, directeurs et professeurs de Grands-Séminaires, — 3,101 directeurs et professeurs d'écoles secondaires ecclésiastiques. — Plus 5,538 élèves de Grands Séminaires et 2,134 élèves de maisons secondaires ecclésiastiques.

Ajoutez à cela les religieux, frères ou prêtres, et jugez si la France, qui fournit ce nombre d'hommes de foi, est un pays où les hommes ne pratiquent pas.

Deux prières du soir. — A la distribution des prix du collège de Juilly, le P. Lallemand a retracé à grands traits la vie de l'amiral Dupetit-Thouars, ancien élève du collège.

Nous en détachons le trait suivant :

« ... C'était au mois d'avril dernier, lors du voyage de M. Carnot, qui se rendait en Corse. L'escadre avait fait ses évolutions : il était six heures du soir.

« Sur la passerelle du *Formidable*, président de la République, amiraux, ministres, les états-majors causaient avec animation. Tout à coup le roulement du tambour se fait entendre, annonçant la prière du soir. Aussitôt Dupetit-Thouars se découvre et se tait. Tous l'imitent, et la prière s'achève dans un silence respectueux, tandis que le soleil descendait dans les eaux de la mer. Et l'amiral, racontant le trait à un ami, disait en souriant : « Enfin, je leur ai fait faire une prière à tous. »

On lisait dernièrement dans un journal de Paris :

« C'était le 8 août dernier ; le czar et la czarine arrivèrent au crépuscule au camp de Tsarkoé-Selo ; 60,000 hommes de troupes étaient rangés sans armes. Alors commença, présidée par Leurs Majestés, la prière du soir.

« La prière terminée, l'empereur a fait le salut militaire et, au moment de rentrer dans la tente impériale, il s'est écrié d'une voix vibrante, s'adressant à ses hommes :

« — Bonsoir, mes amis...

« Les soldats ont alors répondu en chœur à ce souhait, scandant chaque mot :

« — Petit père, que Dieu te protège et te donne le bonheur ! »

BIBLIOGRAPHIE

Notre-Dame de Paris, Mois de Marie, prêché à Notre-Dame (année 1890), par l'abbé A. Fayolle (de Valence).

Pour se faire une idée de cet ouvrage que vient d'éditer V. Lecoffre, à Paris, il suffit de lire ce qui suit :

Lettre de Monseigneur l'Evêque de Valence à l'auteur.

CHER MONSIEUR L'AUMONIER, Valence, 29 juillet.

C'est une heureuse et féconde inspiration que vous avez eue de faire, sous forme de Mois de Marie, la monographie de Notre-Dame de Paris; et votre auditoire, tout éclairé qu'il est, a dû s'étonner plus d'une fois de vivre au milieu de tant de merveilles, sans en avoir jamais soupçonné l'existence.

Nos artistes religieux du moyen-âge écrivaient l'histoire sacrée sur les murs de nos vieilles cathédrales, et le peuple, en allant prier Dieu, relisait avec intérêt la Bible et l'Evangile, se rappelait avec bonheur les mystères de notre sainte religion, traduits dans un langage accessible aux plus illettrés.

De nos jours, où l'on parle tant d'instruction, on ne sait plus lire dans ces livres de pierre, dont les caractères, en frappant vivement les yeux, font entrer dans l'âme les enseignements les plus élevés et les plus salutaires.

En vous efforçant de ramener les esprits à cette étude sanctifiante, vous rendez service, en même temps, à la science et à la religion. Je vous en félicite et vous en remercie, et je fais les meilleurs vœux pour que, prêtres et fidèles, en grand nombre, se familiarisent, par la lecture de votre livre, avec ce symbolisme chrétien où l'on trouve tant d'intérêt et d'édification.

Agréez, cher Monsieur l'Aumônier, la bien respectueuse expression de mon affectueux dévouement.

† CHARLES, *Évêque de Valence.*

On peut s'adresser à l'auteur : l'abbé Fayolle, aumônier du Collège de Valence (Drôme), cour de la Cure, 2. — L'auteur accepte les timbres-poste. Prix : 3 fr. 50.

Chrétiens et Hommes célèbres du XIXe siècle, 1 gros vol. in-12 de 420 pages, illustré, prix franco : 3 fr. (Téqui, libraire-éditeur de l'œuvre de Saint-Michel, Paris. 85, rue de Rennes). — M. l'abbé Baraud commence la publication d'une série d'études sur les hommes célèbres de ce siècle qui ont vécu ou sont morts en chrétiens; il s'est proposé de montrer ainsi qu'à une époque où la libre-pensée prétend qu'il y a une scission absolue entre la foi et la science, les vrais savants, les hommes remarquables viennent au contraire affirmer leur foi chrétienne, et leur affirmation a d'autant plus de valeur que souvent ils sont passés par l'incrédulité avant d'arriver ou de revenir à la religion chrétienne. On ne peut nier que ce soit là une œuvre d'une utilité immédiate, ayant à un haut degré le mérite de l'actualité. M. l'abbé Baraud suit l'ordre alphabétique pour la facilité des recherches.

Notre-Dame des Victoires pendant la Commune, ou Lettres justificatives et documents, conservés par feu l'abbé François Amodru, pour servir à l'histoire de N.-D. des Victoires pendant la Commune (1871). — Le tout publié par M. J.-J.-L. Bargès, docteur en théologie, chanoine honoraire, doyen honoraire de la Faculté de théologie de la Sorbonne; 3e édition, 5 fr. (Paris, Lecoffre, 90, rue Bonaparte.)

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 22 NOVEMBRE 1890

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE NOVEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

S'adresser, pour les abonnements, à M. le Directeur de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de Chartres (Eure-et-Loir).

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 23 novembre, XXVI[e] et dernier après la Pentecôte, Fête des Saints-Patrons de l'Eglise de Chartres, *double de 2[e] classe*. Les offices aux heures ordinaires.

CHAPELLE DES CARMÉLITES. — Lundi 24, on célèbrera la fête de Saint-Jean de la Croix. La veille, exposition du Saint-Sacrement, à 2 heures. Salut à 5 heures. Le jour de la Fête, Exposition du Saint-Sacrement à 6 h. 1/4., suivie de la première messe. Autres messes à 7 h. et à 7 h. 1/2. La grand'messe à 8 heures; à 4 h. sermon par M. l'abbé Brunel, curé de Morancez, suivi du salut solennel, donné par Monseigneur. Indulgence plénière.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — XXVI[e] dimanche après la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires. Le soir, entre vêpres et complies, sermon par le R. P. Blot, missionnaire de N.-D. du Chêne, en faveur des pauvres malades (Saint-Pierre et Saint-Aignan). Salut solennel donné par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 23, les vêpres à 2 h., suivies du cathéchisme de Persévérance.

Dreux. — Le dimanche 23, Fête des Saints-Patrons du Diocèse, les offices aux heures ordinaires. — Le vendredi 28, à 8 h., messe pour les Dames de charité, allocution. — Le soir, à 8 h., Chemin de Croix pour les âmes du Purgatoire.

MESSE MILITAIRE A LA CRYPTE DE LA CATHÉDRALE. — Depuis la suppression de l'Aumônerie militaire qui était autrefois si florissante à Chartres, sous la direction de M. l'abbé Hervé, les soldats de notre garnison n'ont point été complètement abandonnés : M. l'abbé Favrot, secrétaire de l'Evêché, leur a ouvert très gracieusement sa maison et son cœur, leur consacrant tous ses loisirs, toutes ses soirées, depuis plusieurs années.

Néanmoins, Monseigneur notre Evêque, enflammé du zèle le plus ardent pour les œuvres catholiques et surtout celles où la Patrie est en jeu, héritier en cela comme en tout le reste du grand évêque d'Orléans, qui fut en partie l'auteur de la loi sur l'Aumônerie militaire, Monseigneur veut que l'on fasse plus encore : Sa Grandeur a chargé M. l'abbé Hervé, toujours ami dévoué des soldats, de s'adjoindre à M. l'abbé Favrot pour s'occuper des militaires et leur dire une messe spéciale, le dimanche, à la Crypte, à 11 heures 1/2.

Les personnes qui sont en rapport avec les soldats de notre garnison sont priées de le leur faire savoir.

Que Notre-Dame de Chartres bénisse cet essai pour Dieu et la Patrie !

— *Voir, page 215, la* **Nécrologie.**

SOMMAIRE

TRIDUUM EN L'HONNEUR DU B. CHANEL, A CHARTRES. — FLEURS DE SAINTETÉ : SAINTE CÉCILE. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : L'ŒUVRE DES CAMPAGNES A CHATEAUDUN; NÉCROLOGIE : M. L'ABBÉ GUILLET ET M. L'ABBÉ DECŒUR; NOMINATIONS; ADORATION; RETRAITES. — FAITS DIVERS. — BIBLIOGRAPHIE.

FÊTES EN L'HONNEUR DU B. CHANEL, A CHARTRES.

TRIDUUM DANS L'ÉGLISE DE SAINT-AIGNAN.

C'est le 17 novembre 1889 que le martyr Pierre-Louis Chanel, missionnaire en Océanie, a été placé au rang des Bienheureux par le Souverain Pontife, Léon XIII. C'est à l'anniversaire de cette proclamation solennelle que les R. R. Pères Maristes de Chartres ont fêté, par un triduum de prières publiques, leur frère en religion ainsi béatifié. Le R. P. Gros, supérieur de la maison Sainte-Foi, s'était entendu avec l'autorité épiscopale et avec M. le Curé de Saint-Aignan, pour organiser dans l'église de cette paroisse une manifestation digne de la circonstance. Du reste, en chacune des trois églises paroissiales, il aurait pu également compter sur le concours des prêtres, heureux de prouver une fois de plus aux missionnaires de Sainte-Foi leur fraternel dévouement.

L'église de Saint-Aignan était admirablement décorée. Les rayons de gloire qui couronnent au ciel le Bienheureux Chanel, semblaient descendre, a-t-on dit, jusqu'au sanctuaire où nous devions vénérer ses reliques et son image. Il était vraiment féerique ce religieux spectacle! On s'étonnait de l'abondance de lumières jaillissant des girandoles et de lustres nombreux sur l'or et la pourpre des tentures. Et, à tout instant du jour, l'œil pouvait errer avec une vive satisfaction sur les riches bannières qui revêtaient les piliers du chœur et de la nef, sur les écussons et inscriptions historiques rappelant les grandes époques de la vie du Bienheureux, sur les fleurs et les plantes vertes étagées sous les arcades. Deux tableaux de très grandes dimensions attiraient surtout les regards : l'un, suspendu en avant de l'orgue de tribune, représentait la scène du martyre à Futuna; l'autre, s'élevant au-dessus du maître-autel à la hauteur des galeries, représentait le martyr, au moment où,

déjà loin de la terre, il monte dans la gloire. Deux anges lui font cortège et présentent la hache et le casse-tête, instruments de son supplice; deux autres, au-dessus de sa tête, tiennent suspendues la palme et la couronne réservées au triomphateur. Ce tableau de l'apothéose, éclairé par les feux de l'autel et les projections de la lumière électrique, était d'un effet merveilleux, d'un aspect émouvant.

Les cérémonies du *Triduum* ont commencé le samedi 15 novembre. A 9 heures, Mgr l'Evêque de Chartres a présidé la procession des reliques et a tenu chapelle pendant la messe chantée par M. le chanoine Roussillon. M. l'abbé Genet, curé de Saint-Pierre, a parlé après l'évangile. Son allocution, d'une forme distinguée, a grandement édifié les âmes en les pressant d'imiter le Bienheureux dans l'acceptation des peines de la vie, dans la mortification, dans la pratique des vertus chrétiennes.

C'était là une belle inauguration des solennités qui allaient durer trois jours avec une assistance croissante. Déjà, le soir, à 5 heures, on se pressait dans la nef pour le discours annoncé et pour le salut du Saint-Sacrement. L'orateur était M. Sabatié, lazariste de la maison de Paris. Le digne fils de saint Vincent de Paul a développé ce texte de saint Jean : « *Hic est discipulus ille, qui testimonium perhibuit de his, et scimus quià verum est testimonium ejus.* C'est ce disciple qui rend témoignage de ces choses ; et nous savons que son témoignage est vrai (Saint-Jean, 21, 24).

Le B. Chanel a été un vrai disciple de Notre-Seigneur ; sa mission à Futuna a été un éclatant témoignage à la vérité dont il a été le martyr; ce témoignage est de nature à confirmer notre foi ; telles ont été les trois considérations exposées dans ce discours substantiel, chaleureux et inspiré par une foi vive. Le salut a été chanté en très bonne musique par le chœur de cantiques de la paroisse.

Le second jour du *Triduum,* un dimanche, merveilleuse a été l'affluence à Saint-Aignan. L'une des messes basses avait été assignée pour une communion générale : M. l'abbé Beauchet, curé de la paroisse, l'a célébrée et a profité de cette occasion pour mieux faire connaître aux âmes pieuses la dévotion du Bienheureux à la Sainte Eucharistie. Les traits les plus touchants de la vie du martyr ont été admirablement mis

en relief dans leur rapport avec Jésus-Hostie ; c'était un moyen sûr de préparer pour cette heureuse matinée des communions ferventes.

La messe de 10 heures a été célébrée pontificalement par un Prélat missionnaire de la Société des Maristes, Mgr Grimes, évêque de Christschurch (Nouvelle-Zélande). Nous étions heureux de voir au milieu de nous, participant aux fêtes triomphales du B. Chanel, un de ses frères et successeurs en apostolat, honoré d'une si haute dignité dans la Sainte Eglise. Sa Grandeur devait présider de même les autres offices de la journée. Le Petit-Séminaire de Saint-Cheron avait été invité à faire les frais du chant ; il s'est fort bien acquitté, le matin et le soir, de cette fonction laborieuse et importante.

Quant aux discours, comment pourrons-nous en parler d'une manière assez élogieuse ? A la grand'messe, ce n'était qu'une allocution ; mais quel à-propos et quelle délicatesse dans le choix et dans l'expression des pensées ! quelles émotions suscitèrent dans les cœurs les vues présentées par M. l'abbé Piau, supérieur du Grand-Séminaire, sur le martyre du P. Chanel, sur la fécondité de son immolation, sur les avantages que nous avons à tirer à notre tour de nos souffrances endurées pour l'amour de Dieu ! — Le prédicateur du soir fut M. l'abbé Tissier, directeur de l'Institution Notre-Dame de Chartres. L'assistance, extraordinairement nombreuse, attendait un panégyrique complet, comme celui qui avait éte donné par M. l'abbé Tissier, il y a quatre mois, en l'honneur du B. Perboyre. Le langage éloquent et châtié de l'orateur ne surprit personne ; ce qui a dépassé nos espérances, c'était de voir la vie de l'apôtre-martyr mise en scène, avec des aspects si variés et si intéressants, avec tant de leçons utiles qui jaillissaient du récit et allaient aux âmes comme des traits de feu. Les vertus de la jeunesse du P. Chanel, la sainteté de son sacerdoce, l'héroïsme de son martyre : voilà les trois points traités, M. l'abbé Tissier avait pris pour texte cette parole du Seigneur : « *Et pro eis ego sanctifico meipsum ; ut sint et ipsi sanctificati in veritate.* — Et je me sanctifie moi-même, afin qu'ils soient sanctifiés dans la vérité. (Saint-Jean, 17, 19.)

Le lundi 17, la fête fut encore rehaussée par des offices pon-

tificaux. La messe, chantée par Mgr Grimes, eut toutes les magnificences prescrites par les rites des grands jours. Le chœur était rempli d'ecclésiastiques; au premier rang, on remarquait les religieux maristes de Chartres, et d'autres de Paris, de Senlis, de Lyon. Le Supérieur général de la Société de Marie s'était fait représenter par le P. Monfat, son assistant.

A l'éclat des cérémonies se joignit la beauté des chants exécutés par la Maîtrise de la cathédrale et les élèves du Grand-Séminaire. C'est le même chœur de musique qui se fit entendre au salut du soir.

Ce salut devait être celui de la clôture. Mgr l'Evêque de Chartres qui avait commencé le *triduum*, avait tenu à se trouver au milieu de ses diocésains pour le finir; aussi avait-il hâté son départ de Tours où il s'était rendu le samedi pour les fêtes de saint Martin et le jubilé de Mgr Meignan. A 7 heures et demie du soir, l'église de Saint-Aignan était trop petite pour la foule; le panégyrique allait être prononcé par le R. P. Chapotin, de l'Ordre des Frères prêcheurs. Nous avons eu déjà l'occasion de louer sa parole ardente et instructive à l'occasion de cérémonies récentes. La réputation du P. Chapotin ne s'est pas démentie à Saint-Aignan; il a su présenter d'une manière nouvelle les ascensions de l'âme du Bienheureux dans l'échelle mystique de la sainteté, selon son texte: *Amice, ascende superius*. Quand il descendit de chaire, la foule s'accrut encore dans les nefs, les nouveaux venus se massaient au portail; tout ce monde était désireux de contempler tant de splendeurs une dernière fois. N. N. S. S. les Evêques se dirigeaient avec leur nombreux cortège du banc-d'œuvre à l'autel éblouissant de lumière et prêt pour l'exposition eucharistique.

Mgr Lagrange a donné le salut. Après la bénédiction du Saint-Sacrement, le chœur de musique a terminé les harmonies de la journée par un grand morceau emprunté au superbe oratorio-cantate du P. Garin, mariste: le chant de l'apothéose du Bienheureux.

Avant de quitter l'église, la foule se porta au sanctuaire; chacun voulait baiser la relique du P. Chanel présentée à la vénération. Souvent, pendant les trois jours avait été accompli cet acte de dévotion; car souvent, dans l'intervalle des offices,

il y avait eu des pèlerinages particuliers ; les communautés religieuses et plusieurs pensionnats s'étaient succédé avec de nombreux groupes d'autres fidèles au saint lieu choisi pour les fêtes, au saint lieu que l'apôtre-martyr devait couvrir de ses bénédictions en nous montrant son image et en priant pour nous le Seigneur. Le 17, particulièrement, le concours des visiteurs ne fut guère interrompu, et à plusieurs reprises les Pères aidèrent le mouvement des âmes par leur prédication apostolique.

Mais terminons notre récit, en exprimant la conviction sincère que cette manifestation d'hommages pieux au Bienheureux Chanel et en même temps de sympathie pour les religieux de la Société de Marie, portera bonheur à notre cité chartraine dont Marie est l'auguste patronne.

A. F. G.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 22 novembre. — Sainte Cécile.

Toutes les gloires étaient réservées à sainte Cécile. Pour elle, Dieu avait renouvelé les plus beaux miracles des anciens âges : à ses côtés, veillait un ange dont la présence visible préservait sa virginité et lui valait la prompte conversion de son jeune époux, Valérien. De toute sa personne s'exhalait un doux parfum de lis et de roses, symbole de sa pureté et de son amour. A la suave odeur de ce parfum, Tiburce, frère de Valérien, se convertissait à la religion du Christ.

On la condamne comme chrétienne, on l'enferme dans ses bains pour l'y étouffer secrètement : Dieu veut pour elle la gloire et la publicité du martyre, et il l'arrache à la mort. Le lendemain, frappée à trois reprises de la hache du licteur, elle ne meurt pas ; et trois jours durant, couchée sur la dalle rougie de la salle de bains, elle prie, console les chrétiens qui la visitent et confie à l'Eglise ses richesses et ses pauvres.

Les siècles s'écoulent, et son tombeau, deux fois ouvert à sept cents ans de distance, présente aux regards émus des hommes la vision de son corps miraculeusement conservé. L'ange était toujours là, la préservant encore de la corruption de la tombe sur la terre. Dans l'Eglise, qui lui a consacré le plus délicieux des offices et s'unit avec elle pour écouter les

harmonies du ciel, dans le monde des arts réunis pour l'honorer et perpétuer le souvenir de ses grâces, dans les plus humbles centres, possesseurs d'un groupe d'amis de la musique, Cécile est patronne aimée et populaire. Demain encore son nom sera sur toutes les lèvres, sa louange dans toutes les chaires : de tous les chœurs les hymnes éclateront en son honneur.... Qu'une prière à l'aimable vierge soit aussi au fond de toutes les âmes et nous obtiennent les vertus extraordinaires qui lui ont mérité cette gloire ! D. G.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

L'ŒUVRE DES CAMPAGNES, A CHATEAUDUN.

Pendant la retraite ecclésiastique, alors que pour la première fois il épanchait son cœur dans le cœur de ses prêtres, Monseigneur avait fait une promesse, pris un engagement. A l'exemple du bon Pasteur il voulait avant tout travailler au salut des brebis égarées, des âmes qui sont disséminées, perdues au fond des campagnes : il voulait des missions, beaucoup de missions dans les paroisses rurales.

Or, depuis de longues années déjà, nous possédions une Œuvre qui poursuit précisément ce but d'évangélisation : les nobles et pieuses dames qui la patronnent se trouvaient ainsi providentiellement les auxiliaires de Sa Grandeur.

Des réunions régionales furent décidées et celle de Châteaudun vient d'avoir lieu le 9 novembre, préparée, organisée par Mme la marquise de Lévis, présidente de notre Comité, avec le concours de Mme la comtesse de la Tullaye, présidente du Comité diocésain.

Monseigneur avait bien voulu déléguer pour la présider en son nom le Directeur général de l'Œuvre, M. l'abbé Favrot, secrétaire de l'Évêché.

Nous n'essaierons pas de reproduire le discours ému, pressant que l'orateur nous a adressé du haut de la chaire de la Madeleine : citons seulement un détail touchant : L'une des offrandes les plus généreuses a été envoyée après la quête ; c'était plus que le denier de la veuve, c'était la petite pièce d'or prise sur le nécessaire.

Un billet contenant quelques lignes indiquait la gracieuse considération du Prédicateur qui avait provoqué cette libéralité presque trop généreuse.

« Donnez, avait-t-il dit ; aucune charité ne réalise mieux la » condition réclamée par N. S. : Que votre main gauche ignore

» le bien que fait votre main droite. Non seulement vos proches » ignoreront votre aumône, mais vous-même ne pourrez en con- » naître les fruits, ni vous complaire dans le bien produit grâce à » vous. La pièce que vous destinez à l'Œuvre des missions, c'est » une semence de salut : mais cette petite semence, en quelle terre » sera-t-elle jetée, en quel coin ignoré d'un vaste diocèse ? Quels » fruits merveilleux produira-t-elle dans les âmes ? Mystère in- » sondable — Rien jamais ne vous sera connu ici-bas qui puisse » flatter votre amour-propre. Au ciel seulement, vous verrez comme » elle se sera infiniment multipliée. ».....

Les aumônes d'ailleurs sont tombées abondantes dans les bourses des dames qui avaient accepté de quêter.

D'autres villes vont nous imiter, nous surpasser : nous le souhaitons de grand cœur.

Puisse l'Œuvre des campagnes revivre ainsi plus féconde que jamais et répondre aux saints désirs de notre premier Pasteur !

X....., de Châteaudun.

NÉCROLOGIE : *M. l'abbé Guillet et M. l'abbé Decœur.*

Nous avons cette semaine la douleur d'ajouter deux noms nouveaux au nécrologe ecclésiastique du diocèse de Chartres. Les membres de l'Association pour les prêtres défunts sont priés de dire une messe pour chacun des deux prêtres décédés.

405. — M. l'abbé *Guillet*, Simon-Théodore, né le 16 juillet 1814, à Bailleau-sous-Gallardon ; ordonné prêtre le 9 juin 1838, curé d'Autheuil le 15 juin 1838 ; curé de Boisgasson le 1er décembre 1840 ; curé de Miermaigne le 12 juillet 1857 ; décédé dans cette paroisse le 17 novembre 1890. — M. l'abbé Guillet était malade depuis plusieurs années, un jeune prêtre avait été chargé de le suppléer dans les fonctions du ministère et habitait sous le même toit que lui. M. l'abbé Guillet laisse à ceux qui l'ont connu le souvenir d'une constante régularité, d'une vertu austère qui n'empêchait pas la bonté du cœur. Que Dieu le récompense !

406. — M. l'abbé *Decœur*, Louis-Léonard, né le 30 décembre 1839, à Vert-en-Drouais, ordonné prêtre le 10 juin 1865 ; vicaire de Senonches le 18 juin 1865 ; curé de Conie le 5 novembre 1865 ; curé de Prouais le 14 décembre 1871 ; curé de Vitray-sous-Brezolles le 28 septembre 1883 ; décédé à l'asile sacerdotal de Bon-Secours, à Chartres, le 19 novembre 1890. Cette dernière indication dit assez que la santé de M. l'abbé Decœur était depuis longtemps atteinte. La paralysie avait été précoce pour ce digne prêtre ; elle lui a valu plusieurs années de souffrance d'abord en son presbytère, puis, après sa démission devenue nécessaire, au milieu de sa famille, et

enfin à Bon-Secours où la Charité des religieuses gardes-malades devait l'entourer des derniers soins. Il a enduré la souffrance en chrétien et en prêtre, et il a reçu les derniers sacrements avec une grande piété. (Inhumation le samedi 22, à la cathédrale.)

Nominations dans le Clergé. — M. l'abbé Curet, jeune prêtre ordonné au Grand-Séminaire de Chartres le 9 novembre, a été nommé vicaire de Maintenon, en remplacement de M. l'abbé Ferré qui devient vicaire de Brou.

Fête de l'Adoration à la Chapelle de Bon-Secours. — Elles sont toujours belles nos fêtes d'Adoration. Quand elles s'accomplissent dans une gracieuse chapelle qui a son architecture même pour premier ornement, comme celle de la Communauté de Bon-Secours, il semble qu'elles ont un attrait de plus. Les cérémonies du 13 ont été bien suivies. Monseigneur a présidé celle du soir. Salut solennel précédé du sermon. Le prédicateur, M. l'abbé Auger, curé de Coudreceau, a fait de très heureux rapprochements entre le calvaire et l'Eucharistie; il a dit d'une manière saisissante les outrages faits à Notre-Seigneur et les réparations que N.-S. attend de nous. Les jeunes filles de l'Ouvroir de Saint-Michel ont bien exécuté les motets et les cantiques en l'honneur du Saint-Sacrement.

Retraites.— La retraite annuelle a été prêchée, au Petit-Séminaire de Nogent, par M. l'abbé Dourdoigne; au Petit-Séminaire de Saint-Cheron, par le P. Jutteau, dominicain; au pensionnat de Saint-Paul, par le P. Pouplard, jésuite; à l'Ouvroir de Saint-Pierre, par M. l'abbé Dourdoigne. Elle va l'être à la Sainte-Famille (pour les enfants de Marie), par le P. Blot, missionnaire de N.-D. du Chêne.

FAITS DIVERS

Les fêtes de Tours. — Nous avons dit plus haut que Mgr l'Evêque de Chartres avait assisté dimanche dernier à la solennité de Saint-Martin à Tours. Cette ville était en fête depuis le lundi précédent pour célébrer l'inauguration de la nouvelle basilique de Saint-Martin et, en même temps, les noces d'or sacerdotales et les noces d'argent épiscopales de son archevêque.

Dès le lundi 11, à la nouvelle basilique, Mgr Meignan avait célébré la messe pontificale et M. le vicaire général Williez a prononcé un très beau discours. Dans l'après-midi, les ecclésiastiques de la ville et du diocèse, présentés par M. le chanoine Archambault, curé-archiprêtre de la cathédrale, ont offert à leur archevêque un souvenir jubilaire.

Le dimanche 15, S. E. le cardinal archevêqne de Reims et vingt

autres Prélats étaient présents; Mgr Meignan officiait : le matin, Mgr Gonindard, coadjuteur de Rennes, et le soir, Mgr Pagis, évêque de Verdun, prononcèrent le panégyrique de saint Martin. Dans les jardins de l'archevêché illuminés, se sont fait entendre les musiques du pensionnat Saint-Martin et des œuvres ouvrières.

L'avant-dernier numéro de la *Semaine* de Tours contenait, en première page, cette dédicace :

« A Sa Grandeur Mgr Guillaume-René Meignan, archevêque de » Tours, né en 1817, ordonné prêtre en 1840, sacré évêque en 1865, » célébrant en 1890 les noces d'or de son sacerdoce et les noces » d'argent de son épiscopat.

» Pour illustrer cette date jubilaire, le Vénéré Pontife offre à saint » Martin une nouvelle basilique et à l'Église un nouveau chef- » d'œuvre : *Salomon, son règne, ses écrits.*

Institut catholique de Paris. — Mgr l'Evêque de Chartres assistait à la séance annuelle de l'Institut catholique : elle s'est tenue le mercredi 19 novembre, dans la grande salle de cet Institut, rue de Vaugirard, 74, en présence de NN. SS. les Archevêques et Evêques fondateurs. On y a distribué les prix du Concours de la Faculté de Droit. Le rapport sur ce concours a été lu par M. Merveilleux du Vignaux, doyen de la Faculté. Mgr d'Hulst a prononcé le discours de rentrée. (L'éminent recteur a dit que le nombre des inscriptions à la Faculté de droit et celui des étudiants laïques à l'Ecole libre allait toujours en augmentant.)

La séance s'est terminée par une allocution de Mgr Goux, évêque de Versailles.

Un document maçonnique. — Si on pouvait avoir encore quelques doutes sur la conspiration de la secte maçonnique contre l'Eglise et son Chef, on n'aurait qu'à lire la circulaire envoyée le 10 octobre dernier, de la *Vallée du Tibre*, à tous les VV.·. FF.·. des Loges Italiennes :

« L'édifice que les FF.·. travaillent à élever dans le monde entier ne pourra se dire achevé tant que les FF.·. d'Italie n'auront pas livré en pâture à l'humanité les derniers restes de l'institution du grand ennemi. L'œuvre se poursuit activement en Italie, et, lors de l'anniversaire de 1789, le G.·. O.·. de la V.·. du T.·. a pu proclamer que les lois sont faites en Italie à la lumière de la M.·. U.·. Nous avons appliqué le scalpel au dernier refuge de la superstition, et la fidélité du F.·. 33.·. qui détient le pouvoir politique, nous garantit que le Vatican tombera sous notre marteau vivifiant (*sic*).

» Mais afin que notre travail se poursuive sans relâche et ne perde aucun des bienfaits qu'en attend l'humanité, il est nécessaire qu'aux prochaines élections, 400 F.·. au moins puissent entrer

dans la Chambre législative. Dans la législature qui vient d'expirer, les FF.·. étaient au nombre de 300; cela ne suffit plus au travail futur, parce qu'il s'agit de mener à terme l'œuvre de la libération de l'humanité, et que ces derniers efforts rencontreront de plus grands obstacles de la part du prêtre en chef et de ses abjects esclaves.

» La L.·. du T.·., sur le désir des diverses LL.·. II.·., a pu obtenir que le Vén.·. Crispi prorogeât la dissolution de la Chambre, afin que nous fussions à même de dresser les listes de nos candidats à la représentation nationale. Nos listes sont arrêtées et j'en expédie copie aux diverses LL.·. II.·. Les candidats sont disposés comme un seul homme à suivre le Vén.·. Crispi, qui, à son tour, s'uniforme à la L.·. du T.·. dépositaire de la volonté des L.·. non seulement II.·., mais aussi étrangères; en même temps les candidats ne perdront pas de vue le *Pacte de Rome*, œuvre de la démocratie, lequel pacte sera le complément naturel du programme actuel de gouvernement, comme l'exige la force des choses.

» Les FF.·. des diverses LL.·. doivent agir auprès des préfets, qui pour la plupart sont des nôtres, comme aussi auprès des conseils provinciaux et des personnes influentes pour assurer le triomphe de nos candidatures. Quiconque aura contribué à la diffusion de la lumière vivra par la lumière. Il faut mettre dans l'impossibilité de nous nuire les prêtres, les journaux des ténèbres et aussi les *irréguliers* qui, à la dernière législature, ont combattu la Franc-Maçonnerie, sous le futile prétexte des contrats des tabacs ou d'influences auxquelles le G.·. O.·. ne doit pas renoncer.

» Le G.·. O.·. invoque le génie de l'humanité, afin que tous les FF.·. contribuent au suprême effort qui doit disperser les pierres du Vatican, pour construire avec elles le temple de la Raison émancipée.

Le G.·. O.·. de la V.·. du T.·. »

L'Académie de Saint-Raymond de Pennafort pour le Droit canonique. — La séance d'ouverture aura lieu le vendredi 28 novembre, à 4 heures, sous la présidence de Son Eminence le Cardinal Richard, dans les salons de l'Archevêché de Paris.

Voici l'ordre du jour: 1° Rapport sur les travaux de l'année, par le Secrétaire général; 2° Liste des membres correspondants de l'Académie dans les diocèses de France; 3° Les fabriques d'église et l'autorité civile, par *M. l'abbé Fedou*, doyen de Nailloux et délégué par S. Em. le Cardinal Archevêque de Toulouse; 4° L'indépendance de l'Église comme société, par *Mgr Péchenard*, vicaire général de Reims; 5° L'étude du Droit canonique, par *M. l'abbé Gandclaude*, vicaire général de Saint-Dié, et supérieur du grand séminaire; 6° Compte rendu des ouvrages de Droit canon

publiés par les membres de l'Académie dans le courant de l'année, par *M. l'abbé Mareschal*, archiprêtre de Chambéry. Allocution de son Eminence.

Le secrétariat de cette Académie est situé, 21, quai Bourbon.

Ce que vaut une touche de piano. — Le R. P. Prosper Augouard, de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, et qui vient d'être nommé vicaire apostolique de l'Oubanghi, a publié dans les ***Missions catholiques***, des 1, 8, 15 et 22 août, une étude très intéressante sur l'Afrique centrale : de Loango à l'Oubanghi. Après avoir décrit les horreurs de la traite des noirs, de l'anthropophagie et du commerce de l'ivoire, il termine par ce chaleureux appel au dévouement et à la charité des nations civilisées :

« O âmes chrétiennes ! donnez de votre superflu, donnez même de votre nécessaire, car les misères que vous avez sous les yeux en Europe, seraient un bonheur pour ces pauvres malheureux destinés à servir de nourriture à leurs semblables. Ah ! donnez vite, car les sacrifices humains continuent, et chaque jour ce sont de nouveaux esclaves qui sont inhumainement dévorés. C'est donner deux fois que de donner promptement.

« O vous ! favoris de la fortune, avez-vous songé quelquefois à ce que vaut l'ivoire de vos couteaux de table, de vos bracelets et de vos touches de piano? Cet ivoire qui court sous vos doigts dans les fêtes et dans les festins, que ne peut-il vous dire par quelles péripéties il est venu jusqu'à vous ! Que ne peut-il vous narrer les fêtes sanglantes, les trafics infâmes et les crimes sans nombre dont il a été le prix ! Ah ! sans doute vos cœurs seraient émus de compassion et vous retrancheriez un peu de votre luxe pour venir en aide à de si grandes infortunes. Nous donnons volontiers notre vie et c'est tout ce que nous possédons en ce monde; mais vous, donnez votre or, et, en bénissant Dieu d'être nés dans des pays chrétiens, contribuez largement au salut de tant de pauvres infortunés qui sont encore ensevelis dans les ténèbres de la plus, affreuse barbarie. Du fond de l'Afrique, une foule de malheureux enfants tendent vers vous leurs bras suppliants : après les récits que vous avez lus plus haut, vous écouterez leurs prières, vous augmenterez vos aumônes; grâce à vous, ces esclaves deviendront des hommes libres et des chrétiens, pendant que les enfants morts dans l'innocence du baptême deviendront pour vous des protecteurs dans le ciel. »

Martyr de la Charité. — Le *Pilot* de Boston signale la mort d'un martyr de la charité catholique qui, comme le **P.** Damien, s'est éteint au milieu des lépreux. C'est un religieux rédemptoriste hollandais, le R. P. John Bakker, qui depuis 1866 s'était voué au

service des lépreux de Surinam (Indes occidentales), dans les possessions hollandaises de la Guyane. Il y a dix ans que le religieux sentit les atteintes du terrible mal, qui dès lors ne lui laissa plus de repos. Les derniers mois de sa vie ont été horriblement pénibles. On avait été obligé de lui amputer les doigts, et il ne pouvait plus se passer du secours d'autrui. Et néanmoins, au milieu de ces cruelles épreuves, il garda toujours la résignation, et cette résignation, dit le correspondant du *Pilot*, était joyeuse.

Il y a quelque temps, Mgr Wulfingh, évêque de Surinam, le visita, et comme le prélat le pressait de lui témoigner un désir qu'il serait heureux de satisfaire, le pauvre religieux demanda seulement qu'on lui fournît le moyen d'offrir un témoignage de sa reconnaissance au médecin qui le soignait tous les jours et qui, du reste, faisait partie de sa colonie de lépreux.

Le R. P. Bakker est le troisième religieux rédemptoriste mort au service des lépreux de Surinam.

Bien que la grande majorité des lépreux ne soient pas catholiques, dit le journal de Boston, il n'y a jamais eu au milieu des lépreux de Surinam que des prêtres catholiques.

Comme à Molokaï, ce sont les intrépides religieuses franciscaines qui sont vouées au soin des femmes et des enfants de cette malheureuse colonie.

Besançon. — *Un jésuite élu maire.* — On a signalé, il y a quelques mois, la nomination du Supérieur du Grand-Séminaire de Mende comme maire de sa commune natale. Les *Etudes religieuses* des PP. Jésuites ont publié, dans leur numéro d'août 1890, un article humoristique fort intéressant, dans lequel le P. Durand raconte comment, en 1881, il a été élu maire de son village de Theuley-lez-Lavoncourt, par ses concitoyens, et comment son élection, quoique parfaitement légale, a été annulée par le Conseil de préfecture. De la meilleure grâce et à la grande satisfaction de ses administrés, le P. Durand remplit ses fonctions pendant plusieurs mois. Mais un jésuite élu conseiller municipal, puis maire de sa commune natale, était une chose tellement extraordinaire qu'elle ne pouvait pas durer. Toutefois le P. Durand resta conseiller municipal jusqu'en 1884. Sa réélection eût été facile, le 4 mai de cette année. « Le succès, dit-il, semblait assuré, si une affiche ne fût venue prévenir les habitants que leur ancien maire invalidé, sur le point de les quitter, ne saurait accepter un nouveau mandat. »

L'article se termine par ces réflexions : « Il y a quelques mois, l'ancien maire de Theuley revoyait ses administrés, non plus pour assister aux séances du conseil et discuter les affaires communales, mais pour s'occuper du salut de leurs âmes, de leurs intérêts éter-

nels. Sur une affectueuse invitation du curé de la paroisse, l'ancien maire était venu prêcher une retraite préparatoire au devoir pascal et disposer les petits enfants à la première communion. »

Ce qu'on apprend au séminaire de Saint-Sulpice. — Un jour, dans l'église de Saint-Sulpice, le prince de Condé, placé par hasard à côté d'un séminariste, profite de la rencontre et lui fait cette question : « Monsieur, faites-moi le plaisir de me dire ce que l'on apprend au séminaire. » Le séminariste ne répondit pas. Croyant qu'on ne l'a pas entendu, le prince réitéra sa demande sans plus de succès. Il insista une troisième fois. « On nous apprend — répond le séminariste — à garder le silence à l'Église. — Je vous suis très reconnaissant de cet avis, reprit le prince, et je tâcherai désormais de le mettre en pratique. » (1)

Les religieux à Jérusalem. — La première colonne des Trappistes est arrivée à Jérusalem sous la conduite du T. R. P. Viallet, élu Abbé de la nouvelle Trappe d'Amoas. C'est un évènement considérable pour la France qui trouve en ces Religieux colonisateurs un élément nouveau d'extension de son influence.

Les Dominicains ont ouvert leur école d'Ecriture Sainte à Saint-Etienne avec trois novices et un ou deux Religieux de l'Assomption. Voilà encore un élément de colonisation française semé pour l'avenir.

BIBLIOGRAPHIE

Apologie scientifique de la Foi chrétienne, par le chanoine *Duilhé de Saint-Projet*, 3e édititon ; Paris, Victor Palmé, 1890.

La haute réputation du chanoine Duilhé de Saint-Projet, professeur d'apologétique à l'Université Catholique de Toulouse, le promoteur du Congrès scientifique des Catholiques de 1888, l'importance et l'intérêt des questions scientifiques, mises en face des croyances chrétiennes, la méthode admirable de clarté et de précision avec laquelle sont exposées et discutées ces diverses questions, font de ce manuel d'apologétique un ouvrage très précieux pour les défenseurs de la religion. De nos jours les problèmes scientifiques sont traités un peu par tout le monde, et beaucoup les croient en contradiction flagrante avec les enseignements de la foi. C'est donc un devoir pour tous les chrétiens instruits de connaître ces questions et de savoir à fond ce qu'elles ont d'admissible et de faux. Le manuel du savant chanoine Duilhé de Saint-Projet répond à ce besoin et contient tout ce qu'il importe de connaître des principaux problèmes cosmologiques, biologiques

(1) Huguet, Dévotion à la Sainte Eucharistie.

et anthropologiques qui font le tourment des esprits contemporains.

D'une part l'auteur établit ce qui est de foi et ce qui est de certitude scientifique. La science dit ce que dit la foi. Elle ne dit rien de plus que la foi. Elle ne dit rien contre la foi. Et les doctrines du catholicisme sur l'origine du monde matériel, de la vie et de l'homme restent intactes, inattaquées et inattaquables.

Suit l'exposition des hypothèses plus ou moins légitimes de la science *vraie*, hypothèses indifférentes à la foi qui s'en désintéresse complètement — et la réfutation par des arguments scientifiques des affirmations gratuites et quelquefois grotesques de la science *libre*.

Une simple lecture de cet ouvrage qu'on ne saurait trop recommander parce qu'il est unique sur la matière, aura comme premier résultat de tranquilliser bien des âmes un peu inquiètes de l'invasion tapageuse d'une certaine science dans le domaine de la foi. Elle les convaincra par la méthode expérimentale et par l'autorité des célébrités scientifiques que la foi n'a rien à redouter, mais au contraire tout à gagner des progrès de la science positive et que, dans toutes les controverses, l'Eglise aura pour elle le dernier mot et l'humble aveu des vrais savants.

M. Duilhé de Saint-Projet justifie pleinement le titre de son livre et remplit admirablement son programme. Désormais, grâce à ses efforts et à ses travaux, nous avons l'apologie de la foi par la science moderne. D. G.

Ouvrage en souscription : s'adresser à Henri Thauvin, éditeur de musique, 36, boulevard Saint-Michel, Paris.

Étude théorique et pratique de l'Orgue-Harmonium, ouvrage dédié à Son Éminence le cardinal Richard, archevêque de Paris, honoré de l'approbation d'Organistes éminents, par l'abbé C. GEISPITZ, maître de chapelle de Notre-Dame de Paris. Un magnifique vol. grand in-4° : 5 fr. pour les souscripteurs.

« Cet ouvrage, le plus complet et le plus simple qui ait paru en ce genre, outre les exercices et les documents qui facilitent à nos jeunes organistes l'étude de l'Harmonium, renferme bon nombre de morceaux (la plupart inédits) des maîtres anciens et modernes, et qui, gradués et soigneusement doigtés, ne peuvent que favoriser et hâter leurs progrès. »

Sous forme d'appendice, l'auteur rappelle les règles de l'harmonie applicables à l'accompagnement du plain-chant avec les deux gammes modèles.

AVIS. — Le nombre des souscripteurs devant nous guider pour la publication, on ne paiera qu'après réception de l'ouvrage.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 6 DÉCEMBRE 1890

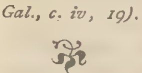
LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE DÉCEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle : **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

S'adresser, pour les abonnements, à M. le Directeur de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de Chartres (Eure-et-Loir).

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 7 décembre, 2e de l'Avent; les offices aux heures ordinaires. — Premières vêpres de la Fête de l'Immaculée Conception; sermon entre vêpres et complies, par M. l'abbé Drouin, chanoine honoraire, curé de Beaumont-les-Autels. — Le lundi 8, fête de l'*Immaculée-Conception*, double de 1re classe, une seule grand'messe, messe pontificale, célébrée à 10 heures, par Mgr l'Evêque de Chartres. Mgr Gonindard, coadjuteur de S. E. le cardinal-archevêque de Rennes, officiera aux vêpres. — Entre vêpres et complies, sermon par M. l'abbé Meuret, vicaire de Dreux. — Après les complies et le salut, vers 4 h. 3/4, procession aux flambeaux dans la Crypte. — Le mercredi 10, fête de Notre-Dame de Lorette; à cause de son affiliation à ce célèbre sanctuaire, l'église de N.-D. de Sous-Terre à Chartres en partage les faveurs spirituelles. — Le jeudi 11, à 4 h. 1/2, à la Cathédrale, l'Adoration réparatrice.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 7 décembre, Fête patronale de Saint-Aignan. A 10 heures, grand'messe, chantée par M. l'abbé Clerval, chanoine honoraire, supérieur des Clercs de Notre-Dame. Le soir, à 3 heures, chant des vêpres. Entre vêpres et complies, sermon par le R. P. Gros, supérieur des maristes de Sainte-Foi. — Salut solennel. — S. G. Mgr l'Evêque de Chartres présidera la cérémonie du soir.

Œuvre Dominicale. — Réunion pour l'Œuvre du dimanche, à 4 heures, le vendredi 12, en l'église de N.-D. de Sous-Terre, sous la présidence de Monseigneur. — Sa Grandeur parlera et donnera le salut.

CONFÉRENCE DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — Le lundi 8, clôture de la retraite, prêchée par M. l'abbé Reinert aux membres de la Conférence de Saint-Vincent de Paul. — Réunion générale à 1 h 1/2, sous la présidence de Monseigneur, dans l'une des salles de l'Evêché.

Nogent-le-Rotrou. — NOTRE-DAME. — Dimanche 7, vêpres à 4 heures, chantées en musique ainsi que le salut, par les Enfants des Frères, à l'occasion de la Saint-Nicolas.

SAINT-HILAIRE. — Lundi 8, Immaculée Conception. Messe et vêpres aux heures ordinaires. Après vêpres, réunion des Associés du Saint Cœur de Marie. — Vendredi 12, à 7 heures, messe pour les Associés de l'Œuvre de Saint François de Sales avec allocution et salut.

COMMUNAUTÉ DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION. — Lundi 8, Fête patronale, messe basse à 7 heures, grand'messe à 8 h. et vêpres à 2 h. — A 5 h. du soir, réunion des Enfants de Marie ; allocution par M. l'abbé Chichy, vicaire de N.-D. et salut solennel.

Châteaudun. — Samedi 6, à la Crypte de la Madeleine, à 8 h. 1/2, messe de Saint-Nicolas, pour les Enfants des Ecoles chrétiennes.

Le dimanche 7, à Saint-Valérien, à 10 h., messe de Sainte-Cécile; morceaux exécutés par la Fanfare de la Ville.

Le lundi 8, à la *Madeleine*, à 8 h. 1/2, messe et à 3 h., sermon et salut pour l'Archiconfrérie des Mères chrétiennes.

A la Chapelle des Frères. — Offices chantés par les Enfants, le matin à 9 h. 1/2. — Le soir, à 4 heures.

Le mercredi 10, à la Madeleine, à 8 h. 1/2, messe pour les Associés de la Propagation de de la Foi.

N° 21. 6 Décembre 1890.

SOMMAIRE

LETTRE

DE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Sur la nécessité de faire pénétrer dans toutes les paroisses l'œuvre des Écoles chrétiennes libres. [1]

Messieurs et chers Coopérateurs,

Je ne dirai pas que je commence à mettre la main à l'œuvre ; je crois l'avoir fait dès mon arrivée parmi vous. Mais je commence enfin, après les tournées pastorales, déjà nombreuses, la retraite ecclésiastique, les études et réflexions préalables, à mettre la main aux œuvres. Et elles se pressent pour ainsi dire devant moi, me sollicitent, m'étreignent, et ne laisseront de repos à mon âme que quand je les verrai, et celles qui existent déjà, et celles que je rêve, toutes indispensables, en aussi bonne voie d'exécution que possible.

A première vue, il y a de quoi être effrayé de tout ce que nous avons à faire. Cependant, ne nous plaignons pas, Messieurs, de cette nécessité du labeur : que notre cœur batte au contraire plus vite devant cette heureuse nécessité, d'espérance et de sainte ardeur, et non pas de crainte. Moi, j'espère en vous, Messieurs et chers Coopérateurs, et tous ensemble nous espérons en nos chers paroissiens et diocésains.

Je vous le disais à la retraite pastorale : j'ai besoin de vous pour les œuvres, je ne puis rien faire sans vous ; et pour nos

(1) Cette lettre accompagne l'envoi du discours prononcé par Monseigneur et du rapport présenté par M. Lefèvre Pontalis à la réunion du 10 novembre, dans la Crypte.

œuvres, ajoutais-je, car elles nous sont communes. Le fardeau porte principalement sur moi, je le reconnais ; mais il pèse aussi sur vous ; il fait partie, Messieurs, de votre ministère, s'il est vrai, comme j'ai déjà eu occasion de vous le dire, qu'un diocèse est une grande famille, que les paroisses sont solidaires les unes des autres : et si vous n'aviez pas encore conçu de la sorte votre action pastorale, si vous aviez dit jusque-là : « Ma paroisse et c'est assez, peut-être trop ! » agrandissez votre horizon, et songez non pas seulement aux œuvres paroissiales, mais aussi aux œuvres diocésaines : que dis-je ? même aux œuvres d'intérêt général et catholique ! N'est-ce pas la gloire de ce diocèse d'être engagé dans les principales de ces œuvres ? C'est ainsi qu'hier même je portais en votre nom les offrandes du diocèse à l'Institut catholique de Paris.

Toutefois, il le faut bien reconnaître, ce sont nos chers paroissiens et nos chers diocésains qui ont dans les œuvres, sinon l'obligation la plus étroite, du moins la charge la plus lourde. Car notre rôle à nous est sans doute d'y contribuer, autant que le permet notre indigence, et nous n'y manquons pas; mais surtout d'organiser, de stimuler, de solliciter; ce qui n'est pas toujours agréable, mais qu'importe, quand on veut le bien, quand on aime l'Église et les âmes ? Eux, ils ont à nous donner, et encore, hélas ! et toujours ! Ils le feront : estimons-les assez pour le croire; aimons-les assez pour les tourner de ce côté, et, s'il en était besoin, leur faire, dans leur intérêt supérieur, sur ce point, une douce violence. Graves, sérieux, sensés, ne s'exaltant pas sans savoir pourquoi, n'aimant pas les feux de paille, ni les entraînements irréfléchis, ils n'en ont pas moins, quand il en vaut la peine, Messieurs, et qu'ils comprennent les raisons d'un sacrifice, une flamme au cœur, de nobles générosités, de beaux élans ; et c'est pourquoi ma confiance en eux, sans jamais être indiscrète, est disposée cependant à aller très loin. J'ose dire que, maintenant, les connaissant, je le leur dois.

Or, Messieurs, l'œuvre des Écoles en vaut-elle la peine ? Que tout l'avenir de la religion dans notre pays soit là, c'est ce que, dans le discours que j'ai l'honneur de vous communiquer, je cherche, non à démontrer, car qui en doute ? mais à montrer. « Notre Evêque, disait quelqu'un après ce discours, m'a-t-on répété, mais il prêchait des convertis ! »

Aussi, Messieurs, cherchais-je moins à donner la foi, qu'à inspirer la charité, ayant au cœur l'espérance; à ramener vivement l'attention sur les périls prochains: tant de gens ne voient pas ce qui n'est pas encore venu, mais va venir, parce qu'ils n'y regardent pas! à donner enfin une commotion nécessaire, afin de provoquer des secours proportionnés, s'il est possible, à nos immenses besoins. Car les laïcisations approchent, les voilà !

C'est à vous, Messieurs, de m'apporter votre concours, à vous, qui êtes en communication immédiate avec les populations, avec les familles, riches ou pauvres; à vous d'organiser l'œuvre, non seulement dans les grands centres, mais partout; car il la faut faire descendre partout. Les grandes souscriptions, provoquez-en le plus que vous pourrez; et les offrandes modestes, celles-là aussi suscitez-les. Que Messieurs les Doyens confèrent et s'entendent avec Messieurs les Curés sur les moyens de répandre l'œuvre, par des zélateurs et des zélatrices, jusque dans les plus humbles villages; employez-y même et surtout les enfants : je ne mets pas en doute que si chacun de vous voulait s'en occuper, comme on s'occupe d'une chose que l'on a à cœur, on ne puisse recueillir quelque chose, peu ou beaucoup, à peu près dans toutes nos paroisses. Je serai reconnaissant, quant à moi, de la moindre collecte, parce que je verrai là une preuve qu'au moins on s'en est occupé. Puissé-je, Messieurs, dans cette lettre aussi, avoir prêché des convertis !

Veuillez agréer l'hommage de mes biens dévoués sentiments en Notre-Seigneur. † FRANÇOIS, *évêque de Chartres.*

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 6 Décembre. — Saint Nicolas. — La confiance en Dieu.

Saint Nicolas était un humble. — Averti par révélation qu'il eût à élire comme évêque le premier qui, le lendemain, se présenterait à l'église, le clergé de Myre, aux aguets, vit arriver un pèlerin étranger. — Qui êtes-vous ? lui demande-t-on. — Un pauvre homme du nom de Nicolas, répond celui-ci, qui, aussitôt est pris et nommé évêque.

Saint Nicolas était un homme de charité. — Les biographes, les artistes chrétiens, les légendes ont, avec une vraie dévo-

tion, raconté et illustré ses grandes œuvres de charité. Dans ce concert de louanges, une des plus belles places revient à notre Cathédrale. L'un de ses vitraux nous raconte l'édifiante vie du thaumaturge (1). Tout y est dit : sa discrétion quand il dote et sauve du déshonneur trois pauvres filles abandonnées ; sa miraculeuse industrie quand il s'agit d'approvisionner de blé la ville menacée de la famine ; son renoncement personnel quand il se fait quêteur pour les pauvres de la région ; sa sainte audace quand il arrache au bourreau trois officiers injustement condamnés ; sa tendresse d'âme, quand il ressuscite les étudiants, victimes du boucher légendaire.

Mais dans l'âme du saint Evêque, au dessus du zèle et de l'humilité, planait le saint amour de Dieu. Cet amour se manifestait par une confiance absolue en la divine Providence. Fort dans sa foi, Nicolas ne doutait de rien, et, dans la nécessité, il savait obtenir de Dieu des choses humainement irréalisables. Cette confiance était d'un tel agrément aux yeux de Dieu, que du vivant même du saint, les prières faites en son nom, quoique à son insu, étaient infailliblement exaucées. C'est ainsi que, sur la secrète prière de trois prisonniers, Constantin fut averti en songe de l'innocence des inculpés et reçut l'ordre de leur délivrance.

Que saint Nicolas multiplie autour de nous les âmes humbles, charitables et confiantes en Dieu ; et, pour notre jeunesse martyrisée dans son corps et dans son âme, qu'il soit encore un protecteur puissant et aimé ! D. G.

VARIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE.

MORALITÉ SUR LA CONCEPTION DE NOTRE-DAME, A QUATRE PERSONNAGES, JOUÉE AU BANQUET DES PRINCES DU PUY, A ROUEN, EN 1520, PAR GUILL. THIBAULT.

Le Puy ou *Palinod*, de Rouen, connu aujourd'hui sous le titre d'*Académie de l'Immaculée Conception de la Sainte-Vierge*, n'avait guère alors qu'environ quarante ans d'existence, et était dans l'usage de terminer la séance publique, où l'on couronnait des *chants royaux*, des *ballades* et des *rondeaux*, par la représentation d'un drame relatif à la cérémonie. Celui-ci est le

(1) Ce vitrail se trouve dans la chapelle du Sacré-Cœur. Deux autres verrières rappellent l'histoire du même saint. Elle est aussi sculptée au porche méridional.

premier qui soit connu, même de cette société littéraire ; et les interlocuteurs sont la *Dame à l'Aigneau* et la *Dame à l'Aspic*, *Noble Cueur* et *Cueur Félon*. Ces derniers sont les champions des deux Dames, et défendent chacun celle dont il porte les couleurs et les armes. Vers la fin de la pièce, la *Dame à l'Aigneau* récite un monologue en forme de *Ballade*.

Dieu éternel, ouvrant (1) sur nature,
Aigneau tout pur, Sacrement de l'autel,
Toy, Créateur, qui te feis Créature,
D'immortel Dieu te feis Homme mortel,
Se j'ay trouvé envers toy quelque grâce,
Tourne vers moy ta gracieuse face,
Ayant regart à ma briefve oraison.

. . . .

Cela ne fait aucune impression sur la *Dame à l'Aspic* ; et son Preux, (*Cueur Félon*) ose encore dire à son adversaire :

Madame, soubs le mors de pomme,
Infecte en concept tout homme,
Mesmes la Mère de Jésus-Christ.

Aussitôt *Noble Cueur* réplique avec zèle :

O faulx hérétique proscript,
Je veulx soustenir le contraire,
Et vers Saincte Esglise me traire,
Et foy, qui me donnera pour thème
Le tranchant couteau d'anathème,
Duquel te voys (2) bailler ce coup,
Dont jamais ne seras absoubt
Sans repentir.

Ces menaces ont foudroyé l'ennemy, qui, prosterné à terre, chante la Palinodie.

O toute belle
Vierge, se j'ay esté rebelle,
Pardonnez-moi ; Dieu est pour vous,
Et combien que la loy sur tous
Est, de ceste heure je proteste
Que plus tôt je perdray la teste,
Que n'eussiez ung servant à moy (3) ;
Noble Cueur, je me rends à toy.

(Extrait d'un bouquin intitulé : *Journal dédié à Monsieur frère du Roi.* — Table générale des journaux anciens et modernes contenant les jugements des journalistes sur les principaux ouvrages en tout genre. — Paris, 1777.)

(1) Travaillant. — (2) Vais. — (3) En moi.

ALLOCUTION

prononcée à la Crypte pour le départ des Séminaristes soldats.

LE 6 NOVEMBRE 1890.

PAR Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

Le patriotisme est chose sainte. Il faut aimer la chère Patrie, la servir, et au besoin mourir pour elle. Ici, comme en toutes choses, Notre-Seigneur nous a donné l'exemple. Il a aimé sa patrie; il a pleuré sur elle. La religion, qui est l'ensemble de tous les devoirs, embrasse aussi le patriotisme.

I

J'aime donc l'armée, qui est la plus haute expression du patriotisme, ou plutôt qui est la Patrie elle-même, la Patrie en armes; j'aime le soldat : mais je n'aime pas la guerre. La guerre, même quand elle est juste, entraîne des hécatombes d'hommes, dont j'ai horreur; sans parler de tant de calamités qui m'ont souvent fait dire, pendant la dernière guerre : La guerre n'est pas un fléau, c'est tous les fléaux. Mais j'aime le soldat et les vertus du soldat. Le soldat est l'homme du devoir, de l'honneur et du dévouement; du dévouement jusqu'à la mort. Le soldat est l'homme du courage et de la vaillance. La patrie l'appelle, il quitte tout, et vole sous les drapeaux. Le jour de la bataille arrive, il marche, intrépide; le péril est évident, la mort certaine, il marche, et, obéissant, silencieux et gai, il se fait hacher dans un champ pour sauver ce lambeau d'étoffe teint aux couleurs nationales qui s'appelle le drapeau de la France : c'est beau, c'est héroïque.

La guerre suscite d'autres vertus, elle n'a pas que des horreurs. Tout à coup, dans un grand pays, les divisions cessent, les cœurs battent à l'unisson, une seule et même pensée, un seul et même sentiment agite les âmes et les soulève ; et, à ce moment solennel, les esprits légers deviennent graves, la race des hommes inutiles se transforme, les mains oisives demandent à s'armer, et les mains qui s'arment se lèvent vers le ciel ; un souffle religieux passe sur un peuple ; le blasphème s'arrête sur les lèvres ; les hommes les plus désaccoutumés de la prière sentent leurs regards se tourner vers Celui qui tient dans ses mains souveraines le sort des batailles et la vie ou la mort des peuples.

Elevé par le péril jusqu'à Dieu, chacun se sent aussi ramené pour le dévouement vers ses frères. On travaille dans les salons pour les soldats, pour les futures victimes de la guerre; on organise des ambulances ; ceux qui ne peuvent pas donner leur sang donnent leur or ; de vieux soldats demandent à partir, les prêtres

se font aumôniers, les Frères brancardiers, les Sœurs s'apprêtent à rejoindre les soldats : les soldats partent au milieu des cris d'enthousiasme, des adieux fraternels, des vœux patriotiques : dans un élan sublime une nation tout entière semble être debout, et s'associer aux fatigues, aux périls, aux revers et aux triomphes de l'armée.

La guerre a d'autres aspects : la beauté des causes et la grandeur des résultats ; une mission mystérieuse, manifestement providentielle : elle sert l'humanité, sème les idées, propage la civilisation, défend les faibles, redresse les torts et les injustices séculaires, affranchit les peuples. Hélas ! elle peut faire aussi le contraire. Mais quand elle accomplit ces grandes choses, quand elle s'appelle au moyen âge la chevalerie et les croisades, quand dans les temps modernes elle supprime la piraterie et refoule l'esclavage, quand je vois le soldat s'armer pour ces buts glorieux, et, instrument de la Providence, faire l'œuvre de Dieu dans le monde, moi aussi, je suis ému et tenté de lui dire : « Que tes armes soient bénies, sept fois bénies, jeune soldat ! »

Ainsi donc, par patriotisme, j'aime l'armée, et devant le mystère redoutable de la guerre, que par certains côtés je maudis, que par d'autres côtés j'admire, je m'incline, subjugué.

II

Mais je parle ici devant de provisoires soldats qui seront de futurs prêtres, et ne puis pas ne pas me demander : Qu'est-ce que le sacerdoce ? Qu'est-ce que le prêtre ? Et n'y a-t-il pas entre ces deux ministères, le sacerdoce et la guerre, entre ces deux hommes, le prêtre et le soldat, des incompatibilités ? Il y en a, évidemment. Le soldat est l'homme de la guerre et du sang versé ; le prêtre est l'homme de la paix et du pardon, l'homme qui prie et qui bénit. D'autre part, sacerdoce et sainteté, deux idées corrélatives ; et, au contraire, la licence des camps est proverbiale. Et en outre, si le patriotisme est le devoir de tous, si tous ont l'obligation de servir le pays, n'y a-t-il pas plusieurs manières de le servir, et, dans les services, outre les incompatibilités dont je parlais tout à l'heure, des équivalences qu'il faudrait reconnaître et accepter ?

Nous n'avons pas à discuter ici ces questions. Elles sont, pour le moment, légalement tranchées. Nous sommes en face d'une loi terrible, qui, dans les jeunes Français ne connaît que des jeunes Français, et courbant sous un niveau inflexible toute notre jeunesse, dit au futur prêtre lui-même : Et toi aussi tu seras soldat.

Les lois humaines, de cette sorte surtout, nous ne sommes pas obligés de les approuver ; mais il nous faut bien les subir ; il y en a même à qui il faut dire résolument : Tu m'ordonnes, et moi, je

meurs ! Celle-ci, malgré ses prodigieux inconvénients, que la sagesse des chefs militaires cherchera à atténuer, je l'espère, et son mépris des lois de l'Eglise, après tout ne m'ordonne que ce qui pourrait être l'accomplissement d'un devoir, n'étaient les hautes convenances et les équivalences manifestes qui auraient dû m'en dispenser. Donc à la loi qui vous appelle, quels que soient ici ses erreurs, ses oublis, et les arrière-pensées de nos législateurs du moment, vous répondrez : Nous voilà ; et confondant par cette obéissance nos calomniateurs, du tranquille asile où, avant de vous oindre pour le sacrifice, on vous forme à toutes les vertus sacerdotales, vous passerez, soumis et dociles, au régime, hélas ! bien différent de la caserne et des camps.

Jeunes gens, c'est un dur sacrifice, et un noble exemple. Ce sacrifice, offrez-le à la patrie et à Dieu ; cet exemple, donnez-le à tous. Mais, à ce moment suprême des adieux, laissez-moi vous dire les *novissima verba* dn père dont les entrailles ne peuvent pas, en pareil moment, ne pas s'émouvoir.

III

Partez, mais revenez : je vous donne rendez-vous ici dans un an pour y chanter tous ensemble le *Te Deum* d'actions de grâces.

C'est-à-dire, éprouvez votre vocation ; mais gardez-la. Je sais bien que c'est l'épreuve du feu ; mais, trempée à ce feu, elle sera pour jamais inébranlable.

Saint Martin, aussi dans sa jeunesse, a été soldat : puis moine, prêtre, évêque, apôtre, thaumaturge.

Et cet admirable Népotien, si cher à saint Jérome, le neveu de son tendre ami l'évêque d'Aquilée, avait été aussi sous les drapeaux.

Faites de même. Vous le pouvez, si vous voulez : la grâce est là, toute puissante.

Or, grâces à Dieu, vous le voulez : vous êtes ici, devant ces autels, pour le promettre à Dieu, à la Vierge chartraine, à l'Église, à votre évêque, à vous-mêmes. Vous tiendrez ces promesses.

Vous les tiendrez, car quels que soient les périls, vous en prendrez les moyens.

Les périls, au fond, quels sont-ils ?

Un écrivain contemporain a fait un beau livre sur ce qu'il a appelé *Les grandeurs et les misères militaires* : lesquelles de ces choses avez-vous à craindre ?

Les éblouissements, les séductions, le côté brillant de cette vie ? Non, si votre idéal, l'idéal de votre grande vocation, est toujours là, sous vos yeux.

Votre vocation, c'est-à-dire, vous le savez, le choix, la préférence, l'amour exquis de Dieu pour vous : amour auquel a répondu

le vôtre. Quoi! cet amour généreux succomberait, alors que persistera plus fort, plus tendre, plus ineffable encore après l'épreuve, l'amour de Jésus-Christ? Non.

Oh! que l'armée de la France vous soit chère, que vous sentiez quelque fierté sous les armes, que votre cœur batte sous le drapeau, soit; c'est dans l'ordre cela. C'est le sentiment patriotique et français. Mais que sont après tout ces choses? Choses du temps. Vous êtes, vous, futurs prêtres, les hommes des choses éternelles, les hommes d'une autre milice, les soldats de Jésus-Christ.

L'autre face de cette vie, ce qui en est, non la gloire, mais la rouille, quoi! ces choses-là vous troubleraient! Ignorées de vous, heureusement, leur soudaine apparition vous renverserait! Non; misères! choses jugées et vaincues : ne les craignez pas.

C'est là pourtant qu'on voudrait vous voir, et que, grâce à votre jeunesse, à votre inexpérience, aux complicités secrètes du mauvais côté de votre nature, pourrait être le péril.

Ecoutez :

Saint, saint, saint, comme Jésus-Christ, est son sacerdoce. En conséquence l'Eglise a eu une sublime audace. Voulant pour le prêtre une sainteté suréminente et un dévouement absolu, elle a imaginé pour lui la loi austère du glorieux célibat. Et telle est sa confiance en son immortel époux, en la puissance de sa grâce, à cette couronne elle tient tant, que rien jamais ne la fera tomber de son front.

Futurs prêtres, cette couronne doit être la vôtre. Donc il vous faut une jeunesse sans tache. Tout au séminaire vous préservait, tout à la caserne vous exposera. Voilà le péril.

Voilà sur quoi ont compté, à l'apparition de cette loi, les ennemis de l'Eglise : vaincus, tombés, souillés, ont-ils dits, ils fuiront le sacerdoce. Et en cris sauvages, à cette espérance pour vous si injurieuse, leur joie a éclaté.

Il s'agit, chers jeunes gens, de leur donner le plus éclatant démenti. Pour votre honneur et celui de l'Eglise, il le faut. Il faut faire mentir l'iniquité à elle-même.

Votre armure pour ces nouveaux combats, que sera-t-elle?

Je vous le disais : votre vocation, toujours rayonnante à vos yeux; votre préparation sacerdotale commencée; votre foi, votre amour.

Et puis, ces secours spirituels qui sont toujours là : la prière et les sacrements; un petit manuel vous a été remis, je le sais, précieux compendium des choses qu'il ne faut pas oublier.

Puis, entre vous, une confraternité sainte; des rapports fréquents, incessants, avec les aumôniers, avec vos directeurs.

Enfin, secours imprévu, sans doute, inattendu, l'état militaire lui-même, ses vertus, car il en a : on a souvent parlé des affinités entre l'état militaire et le sacerdoce : prenez toutes les vertus du soldat, et fortifiez-en les vertus sacerdotales ; de ses vices ne prenez rien.

Soyez donc de vrais et bons soldats, observateurs fidèles de la discipline, respectueux, obéissants envers les chefs, bons camarades, et qu'en montrant les séminaristes soldats chacun puisse dire : Les meilleurs soldats du régiment, les voilà.

Ainsi seront déçues les coupables espérances, ainsi, au contraire, un meilleur esprit encore, grâce à vous, pourra s'introduire dans l'armée. Il y en a déjà qui le craignent et qui disent : On va cléricaliser l'armée ! Plût à Dieu qu'on le pût ! C'est-à-dire la rendre chrétienne comme les preux d'autrefois. Si le prêtre pouvait infuser un peu de son sang au soldat, et le soldat un peu de son sang au prêtre, ni l'armée ni l'Eglise n'y perdraient.

En tous cas, une fois de plus vérifiez la belle parole de l'Ecriture : *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum !* L'amour de Dieu peut changer le mal en bien.

Vous aller vous approcher de l'autel : les résolutions que vous avez prises et écrites, à haute voix vous les lirez et me les remettrez ; je les déposerai sur l'autel : Notre-Dame de Chartres les gardera.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

— La Fête de l'Immaculée-Conception, à la Cathédrale de Chartres, a toujours été célébrée avec un éclat extraordinaire depuis 1854, date de la proclamation du dogme, et surtout depuis 1855, date de la restauration de la chapelle de N.-D. de Sous-Terre. Cette année, comme les précédentes, les offices auront la solennité des plus grands jours. On nous annonce, pour les offices pontificaux, Mgr Gonindard, archevêque de Sébaste et coadjuteur de S. E. le cardinal-archevêque de Rennes, qui a bien voulu accepter l'invitation de Mgr l'Évêque de Chartres. La présence des vénérés prélats rehaussera la cérémonie si populaire du soir, la procession aux flambeaux dans la crypte illuminée.

— Nous avons parlé, au dernier numéro de la *Voix* (samedi 29 Novembre) de la statue nouvellement sculptée dans les ateliers de M. Bouthemard et destinée à l'église de N.-D. de Chartres actuellement en construction au Cambodge. Cette statue de Notre-Dame de Sous-Terre demandée par le P. Pianet, missionnaire dans ce pays lointain, sera exposée, le jour de l'Immaculée Conception, à la Cathédrale, dans l'avant-chœur. C'est là que Mgr Lagrange

désire la bénir, le 8 décembre, entre les complies et le salut. Elle sera envoyée ensuite au missionnaire Cambodgien, clerc de N.-D. de Chartres. Puissent d'abondantes aumônes à nous adressées pour l'église du P. Pianet, devancer ou accompagner là-bas la nouvelle Madone !

Loigny.—Le 2 Décembre, le vingtième anniversaire de la bataille de Loigny a été, dans cette paroisse, l'occasion d'une bien touchante cérémonie, présidée par Mgr Lagrange. L'église pouvait à peine contenir la foule ; aux premiers rangs, auprès d'un nombreux clergé, étaient plusieurs membres de la famille du général de Sonis, d'autres personnes parentes des héros de la bataille, des représentants du Comité de Secours aux blessés.

Monseigneur tenait chapelle et la messe était chantée par M. l'abbé Chauveau, curé doyen de Senonches. C'est M. l'abbé Gasnier, préfet des études au petit Séminaire de la Chapelle, près Orléans, qui a prononcé l'oraison funèbre. « L'orateur montra d'abord que la France et l'Eglise réclamaient toutes deux les victimes tombées à Loigny en 1870 pour la défense de la Patrie, sous le drapeau du Sacré-Cœur.

Il dit leur héroïsme, la générosité chrétienne de leur sacrifice ; puis traduisant, en un dramatique langage, ce que l'histoire nous apprend de cette journée mémorable, il fait de la bataille et de ses épisodes divers, un récit profondément émouvant. »

Quand l'orateur eut terminé, Monseigeur se leva et dit : « M. l'abbé, je ne veux pas vous laisser descendre de cette chaire sans vous adresser au moins une parole ; j'aurais à parler que je ne le pourrais pas, les larmes dont mon cœur est plein ne me le permettraient pas. Mais je tiens à vous remercier de nous avoir fait éprouver d'aussi nobles émotions, et d'avoir fait retentir à nos oreilles et à nos âmes ces grands mots de vaillance et d'honneur, de religion et de patrie. »

Monseigneur a donné l'absoute ; et l'assistance s'est retirée pour aller continuer le pèlerinage du Sacré-Cœur au bois des Zouaves.

Monseigneur, les membres de la famille de Sonis et plusieurs autres invités ont pris leur repas au presbytère. On pense bien que les tristes, les glorieux souvenirs du passé devaient fournir de nombreux thèmes à la conversation. L'un des convives, M. l'abbé Desjouis, curé d'Orgères, avait eu la bonne pensée de composer pour la circonstance une poésie en l'honneur des héros du 2 décembre 1870. Cette poésie dans laquelle le dévouement et le zèle de M. le Curé de Loigny avaient leur part d'éloges bien mérités a été écoutée avec de vifs applaudissements.

L'*Emancipateur* annonce que Mgr Baunard, recteur de l'Univer-

sité catholique de Lille, vient d'acheter le champ sur lequel est tombé le général de Sonis, et se propose d'y élever un modeste monument, à l'endroit même où le héros de Loigny a passé la sanglante et religieuse nuit qui est racontée dans son histoire.

AVIS. — Notre évêque vénéré et regretté, Mgr Regnault, avait coutume, pendant le Carême, de rassembler les pauvres de la ville dans la chapelle Saint-Piat, et de leur faire distribuer un fagot tous les quinze jours.

Notre nouvel évêque avait d'abord résolu de maintenir cet usage; mais des observations lui ayant été faites touchant certains abus et inconvénients qui s'étaient manifestés à l'occasion de ces réunions, il a décidé de les supprimer, et, pour que les pauvres n'y perdent rien, de faire distribuer une partie de ses aumônes par MM. de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, qui sont très au courant des besoins de nos familles indigentes.

Nous savons en outre que Mgr Lagrange se fait aider aussi dans ses œuvres de charité par un ecclésiastique qui connaît parfaitement bien notre ville, et par une bonne religieuse vénérée et aimée de tous depuis de longues années.

FAITS DIVERS

Le Congrès de Nantes. — Le congrès catholique de l'Ouest qui a terminé ses séances, il y a quelques jours, a été d'un immense intérêt à cause des graves délibérations et des remarquables discours provoqués par les inquiétudes du moment et les résolutions à prendre pour l'avenir. Des vœux bien utiles ont été émis au point de vue social et catholique. — Une dépêche adressée à la *Croix* a donné un extrait du discours magistral prononcé par Mgr Freppel devant une assistance énorme, avide d'entendre les paroles de l'évêque d'Angers. Le voici :

« Autrefois, quand des problèmes semblables à ceux d'aujourd'hui se posaient au milieu d'elle, l'Église de France se réunissait en conciles ou en assemblées du clergé pour débattre les intérêts du pays et de la religion. Aujourd'hui, ces réunions sont impossibles par suite de la défiance jalouse des pouvoirs. A défaut, nous avons les congrès catholiques, poursuivant la restauration de la société chrétienne et la solution des questions ouvrières. Le christianisme régnait autrefois. Un jour, la doctrine formée du radicalisme moyen-âgeux et du libre examen protestant voulut jeter à bas le passé. Je n'entends pas parler de telle dynastie remplaçant telle autre, de telle forme de gouvernement substituée à tel autre. Dans la chaire chrétienne, nous ne nous occupons pas de cela.

La révolution poursuivant la déchristianisation de la société, les catholiques militants se lèvent pour résister à cet ennemi. Le salut est dans le règne du Christ en haut, en bas, au milieu, partout.

Nous affirmons ces choses par notre voix retentissante et nous arborons le drapeau de la foi.

La Papauté, gardienne de la Cité sainte, n'ayant pas reculé devant des rois barbares ou des tyrans, combat depuis cent ans contre la révolution. La chaire romaine a multiplié ses solennels avertissements au monde, son enseignement est tout dans un document fameux, pierre d'achoppement pour ceux qui l'ont lu sans comprendre, épouvantail pour ceux qui ne l'ont pas lu et qui ne le liront jamais ; c'est le Syllabus dans lequel les Congrès catholiques trouvent leur force. La révolution a enrôlé l'ouvrier, lui soufflant la haine de l'Église. »

L'orateur rappelle ce que fit l'Église pour l'ouvrier, le protégeant contre l'arbitraire, le rachetant du servage, et, aujourd'hui, suscitant pour lui tous les dévouements et tous les héroïsmes.

« Mieux encore, la révolution récompense l'ouvrier par une médaille, hochet inutile ; l'Église, elle, lui ouvre les autels ; jamais l'Église ne l'a trompé par des illusions folles. Toujours elle lui a prêché l'obligation du travail, seule elle appela des ouvriers, Grégoire XVI, Sixte-Quint et tant d'autres à régner sur les princes de la terre.

Si l'ouvrier nous témoigne de l'hostilité ou de la froideur malgré tout, la cause en est à la révolution. Il faut que les catholiques fassent tomber ces préventions erronées. Je sais bien que quelques esprits timides préféreraient l'inaction et le repos. Mais n'oublions pas que la révolution dédaigne les autres cultes pour s'attaquer au catholicisme seul. C'est la preuve qu'il faut combattre sans faiblesse pour le triomphe de l'Église. »

Pèlerinage à Rome (Septembre - Octobre 1891). — On n'a pas oublié le Pèlerinage des dix mille. Chacun de nous est resté sous le charme de la bonté du grand Pontife s'inclinant avec amour vers les petits, consacrant des demi-journées entières aux audiences mémorables de Saint-Pierre. Or, voici que de nouveau la voix du Vicaire de Jésus-Christ s'élève pour nous inviter à retourner vers Lui. Son cœur a faim des âmes populaires. Celui que l'Univers entier a acclamé si justement comme le Pape de la question sociale, veut revoir le peuple des travailleurs, le bénir tout entier dans la personne de ses délégués et lui donner les paroles de vie, la *vérité qui délivre*.

Le Saint-Père désire que toutes les branches du travail soient représentées à cette grande manifestation : les travailleurs de la

terre, la première et la plus importante des industries humaines, les artisans des villes et des campagnes, les ouvriers des usines. Chaque paroisse, chaque syndicat ou association tiendra à avoir son délégué à cette nouvelle manifestation de la foi des Francs.

Son Eminence le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims, qui a eu la gloire de commencer ce mouvement populaire, veut bien le diriger cette fois encore et présenter les pélerins à Sa Sainteté.

Les premiers trains quitteront la France les 21 et 22 septembre 1891 et se continueront les semaines suivantes.

Le prix du voyage, aller et retour, y compris le logement et la nourriture pendant toute sa durée, est de 115 fr. de Paris à Rome; et il est le même avec une légère différence en plus ou en moins pour les autres parties de la France. Il suffit donc d'économiser 2 ou 3 francs par semaine, pour avoir dans un an le prix total dont on aura besoin.

Un bulletin mensuel, ayant pour titre : *La France du travail à Rome*, donnera toutes les indications relatives au pèlerinage. L'abonnement est fixé à *un franc*.

S'adresser à M. Dubois-Poplimont, 220, rue de Veslé, Reims.

Le clergé et la science. — M. l'abbé Fortin a présenté à l'Académie des sciences de Paris l'instrument qu'il a imaginé en 1863 et qui lui sert à prévoir les orages plu [illegible] jours à l'avance.

L'apparence de l'instrument de M. l'abbé Fortin est assez celle d'un galvanomètre. L'aiguille indicatrice se meut et révèle toutes les modifications magnétiques terrestres. Elle a des mouvements réguliers, qui se produisent de sept en sept mois et qui dépendraient des saisons solaires ; elle a des oscillations diurnes et en rapport avec la chaleur du jour et le refroidissement de la nuit ; elle a enfin des mouvements irréguliers, brusques, saccadés, variables, allant de 15 degrés à 120 degrés, et qui annoncent une perturbation atmosphérique plus ou moins prochaine dans le temps, plus ou moins éloignée dans l'espace. Par la pratique, on apprend à lire, et M. Fortin a pu annoncer nos derniers cyclones six jours à l'avance.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 13 DÉCEMBRE 1890

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE DÉCEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle : **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

S'adresser, pour les abonnements, à M. le Directeur de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de Chartres (Eure-et-Loir).

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 14 décembre, 3e de l'Avent; offices aux heures ordinaires. Entre vêpres et complies, sermon de charité en faveur des pauvres soutenus par la Conférence de Saint-Vincent de Paul; prédicateur : M. l'abbé d'Yénis, curé de Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise) ; quête pour la même Œuvre après le sermon. — Le samedi 20, à 4 h., salut à l'autel du Saint-Cœur de Marie. — Retraite pour les Dames de l'Association du Saint-Sacrement, dans la chapelle Saint-Piat, du 15 au 20; prédicateur : le R. P. Thomas, S. J.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, 14 décembre, les offices aux heures ordinaires. Après les vêpres, réunion du catéchisme de Persévérance. — Vendredi soir, à 8 h., Chemin de la Croix, puis bénédiction.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le 3e dimanche de l'Avent, offices aux heures ordinaires, catéchisme de Persévérance.

CHAPELLE DE L'HOTEL-DIEU. — Le jeudi 18 décembre, aura lieu, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, la fête de l'Adoration mensuelle. — Exposition du Saint-Sacrement et première messe, à 5 h. 1/2. Autres messes à 7 h., 8 h. et 9 h. — Grand'messe chantée à 10 h., par M. le chanoine Roussillon, chancelier de l'Évêché. — A 3 h., vêpres suivies du sermon prêché par M. l'abbé Hermeline, professeur à l'Institution Notre-Dame, et du salut solennel. — Indulgence plénière.

AVIS POUR LES ABONNEMENTS

— Le 1er janvier étant une des principales dates d'échéance pour les abonnements à la *Voix*, nous espérons qu'à cette époque un certain nombre de nos abonnés nous enverront, avec leur cotisation de l'année courante, celles qu'ils doivent pour le passé.

— Nous rappelons aux abonnés *de notre Diocèse*, que leur date d'échéance pour la Voix et le Supplément *est le 1er juin.* Il leur est facile de faire eux-mêmes leur compte, s'ils ont commencé ou commencent à recevoir leur feuille à une autre époque. (25 centimes chaque mois pour la Voix mensuelle et 25 centimes chaque mois pour les suppléments.) Mais tout doit être payé en une fois, depuis le premier numéro à recevoir jusqu'au 1er juin qui suit.

N° 22. 13 Décembre 1890.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 13 Décembre. — Sainte Lucie. — Les triomphes d'une Vierge.

Toute la vie de sainte Lucie se résume dans l'effort continu que sa piété dut soutenir contre sa famille, le monde et l'enfer pour rester fidèle à son vœu de virginité.

Selon la coutume, sa mère l'avait promise, sans son consentement, à un jeune païen, riche et de noble maison. Devant la volonté maternelle, la vierge ne put que recourir à la prière. — Une maladie frappait bientôt la mère et la forçait de remettre ses projets : mais après quatre années de souffrances, malgré les supplications et les soins de la jeune fille, elle s'obstinait encore dans ses projets de mariage. — Il fallut l'intervention du ciel, et ce ne fut qu'après sa parfaite guérison due aux prières de sa fille et à l'assistance de sainte Agathe, qu'elle se rendit et laissa Lucie libre d'elle-même. Sur les instances de sa pieuse enfant, elle fit même l'abandon joyeux de sa fortune aux pauvres.

Notre sainte entrait dans une nouvelle phase de combats. Furieux de se voir éconduit et frustré des grands biens qu'il convoitait, le prétendant jaloux et avare réalise la plus abominable vengeance et dénonce Lucie comme chrétienne. — Au juge qui lui reproche sa religion et l'accuse d'avoir dissipé ses biens avec de jeunes débauchés, elle dévoile son secret : son amour du Christ et la consécration de son corps et de son âme au Dieu de sainteté. On veut lui enlever cette gloire de la chasteté ; et, vrai suppôt de l'enfer, le juge la condamne aux lieux infâmes. Ici, nouvelle intervention du ciel, on ne peut entraîner la vaillante chrétienne ; elle reste immobile comme une statue ; ni la force ni la flamme ne la peuvent déplacer d'un pas. Elle triomphait contre tous, et quand elle tomba sous le glaive du bourreau, elle emportait au ciel, entière et immaculée, la belle fleur de sa virginité ! D. G.

Louis LANEAU

EVÊQUE DE METELLOPOLIS, PREMIER VICAIRE APOSTOLIQUE DU ROYAUME DE SIAM

L'oubli est le grand mal de la terre. Les absents ont toujours tort, dit le proverbe ; combien plus ceux qui, depuis longtemps, ont disparu de ce monde ! Aussi, est-ce un devoir de tirer du sommeil où les a plongés l'indifférence des hommes, ces morts, illustres autrefois, dont la grande figure a jeté sur leurs contemporains un rayonnement de vertu et de sainteté. C'est à ce titre que nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs la biographie de Mgr Louis Laneau, évêque in partibus de Métellopolis, premier vicaire apostolique du royaume de Siam.

La générosité des abonnés de la Voix de Notre-Dame de Chartres envers notre cher missionnaire du Cambodge, nous est un motif de plus de faire revivre pour eux la mémoire de celui qui, il y a déjà deux siècles, porta dans l'Extrême-Orient, le nom et la gloire de notre mère. Aujourd'hui, le père Pianet a renoué les traditions ; et le concours de nos associés lui permettra bientôt, nous en avons l'assurance, de couronner son œuvre, en achevant, à l'honneur de Notre-Dame de Chartres, un monument magnifique, digne souvenir du passé, témoignage du présent, et gage assuré d'un glorieux avenir.

Louis Laneau naquit dans la première moitié du XVIIe siècle, à Mondoubleau, *alors du diocèse de Chartres*. Il prit, des lèvres d'une pieuse mère, ces grandes et fortes notions de vertus qui firent de lui, l'homme de tous les dévouements.

Le foyer de la famille fut, pour cet enfant de bénédiction, l'école de la sainteté. Heureux fils ! heureuse mère ! Unis tous deux dans le travail lent et sacré de la formation de cette jeune âme, ils demeurent associés pour la vie dans le mérite de ses œuvres. Les travaux du fils sont la couronne de la mère ; car, les premières leçons de l'enfance jettent la semence dont les labeurs féconds et glorieux de l'apostolat sont l'épanouissement et le fruit.

En 1660, Louis Laneau était à Paris, étudiant la théologie. Sur les bancs de l'école, il forma une de ces amitiés fortes et saintes, enracinées en Dieu, que la sainte Écriture appelle une fortune et compare à un trésor précieux. Cet ami envoyé par la Providence était Pierre Brindeau, né à Rennes. Ils s'étaient

rencontrés tous deux, dans un commun désir du bien, et prirent ensemble une mutuelle et réciproque émulation pour la vertu et la science.

Leurs caractères pourtant étaient absolument dissemblables. Pierre était breton, tête de fer et cœur d'or, vif, ardent, impétueux, enthousiaste; Louis était de son pays... Son historien l'appelle « la douceur même ». Du choc de ces caractères résulta, pour les deux amis, une lutte généreuse qui amena leurs transformations réciproques. Le breton communiqua au chartrain quelques étincelles de son bouillant enthousiasme et le chartrain fit part au breton d'un peu de son calme placide. Comme autrefois saint Basile et saint Grégoire de Nazianze, Louis et Pierre marchaient la main dans la main dans la voie où la volonté de Dieu les conduisait.

A cette époque, le Saint-Siège envoyait dans l'Asie Orientale trois évêques français. Pierre Brindeau, par une circonstance providentielle, se trouva dans une assemblée où l'on parlait de la mission des futurs évêques. Au récit des projets d'apostolat, son cœur s'enflamme, il sent naître en son âme un ardent désir de partager la vie et les travaux des nouveaux apôtres. Rentrer à la maison, communiquer son dessein à Louis Laneau, faire taire les hésitations timides de son ami, l'enflammer enfin de la même ardeur qui le dévorait, ce fut pour Pierre Brindeau l'affaire de quelques instants. Tous deux se jetèrent dans les bras l'un de l'autre : « Allons, allons, s'écrient-ils, avant que la journée ne soit passée. »

Ils furent donc présentés à François Pallu, évêque d'Héliopolis, qui se préparait à partir pour les Indes. Les grandes âmes se devinent : le prélat s'empressa de s'attacher ces deux vaillants, dans lesquels il pressentait des travailleurs infatigables, d'intrépides missionnaires.

Le 8 novembre 1661, ils quittaient Paris ; l'Évêque emmenait outre nos deux amis une petite caravane d'ouvriers apostoliques. Le voyage fut long et pénible. Vingt-sept mois après leur départ, ils entraient à Juthia, capitale du royaume de Siam, mais, hélas ! ils avaient marqué les étapes de leur chemin par des tombeaux. Ils n'étaient plus que trois, le Vicaire apostolique, Pierre Brindeau et Louis Laneau; les autres avaient obtenu la couronne, avant d'arriver au champ de bataille.

Alors commença pour les deux missionnaires une vie de dévorante activité. Pierre Brindeau fut envoyé en Chine; l'évêque garda près de lui, à Siam, Louis Laneau. Un monastère de Religieux bouddhistes nommés Talapoins offrit à ce dernier l'hospitalité, et, là, pendant trois ans passés à s'initier aux langues et aux usages du pays, l'athlète se prépara, dans l'étude, aux grandes luttes pour le salut des âmes et le triomphe de la vérité.

En 1667, nous retrouvons Louis Laneau à la cour du roi de Siam, enseignant au monarque, au moyen des images, la vie de Notre-Seigneur et les merveilles de la religion chrétienne. Son zèle et ses paroles eussent sans doute obtenu la conversion du prince; mais les rois ont des courtisans qui travaillent sans cesse à étouffer la voix de la vérité. Les efforts du missionnaire pourtant ne furent pas stériles, et il obtint du prince une sympathie profonde qui se traduisit en une protection efficace.

Plus heureux auprès du frère du roi, M. Laneau lui fit comprendre l'inanité des idoles et l'amena au culte du seul vrai Dieu. Ce fut un des premiers épis moissonnés par l'ardent apôtre. *(A suivre.)*

LETTRE DE NOTRE S. P. LE PAPE AUX ÉVÊQUES

sur l'abolition de l'esclavage.

Dans cette lettre, S. S. Léon XIII revendique la suppression de l'esclavage.

Ce fut toujours là une des vives préoccupations de l'Eglise catholique: Saint-Grégoire-le-Grand, Adrien I, Alexandre III, Innocent III, Grégoire IX, Pie II, Léon X, Paul III, Urbain VIII, Benoît XIV, Pie VII, Grégoire XVI, ont multiplié leurs efforts contre cette pratique barbare. On se souvient de la lettre adressée aux évêques du Brésil sur le même objet en 1888.

Mais si les Papes ont eu tant de sollicitude pour les souffrances des esclaves, en raison de leur privation de la liberté, le Pape aujourd'hui est particulièrement ému des horreurs qui se passent en Afrique à l'occasion de l'esclavage. De là une mission donnée au cardinal Lavigerie d'aller dans les principales villes d'Europe, faire connaître cette douloureuse situation et persuader aux princes et aux particuliers de secourir cette race.

On a répondu à l'appel, au Congrès de Bruxelles, ou tant de souverains ont adhéré, et au Congrès de Paris.

Mais il ne suffit pas d'empêcher les luttes pour l'esclavage, il faut évangéliser ces peuples, afin qu'ils deviennent participants au royaume de Dieu.

Car partout où les mœurs et les lois chrétiennes sont en vigueur, les horreurs cessent.

Le Pape demande donc des ouvriers et des ressources et indique au jour de l'Epiphanie une quête générale dans le monde entier, où Sa Sainteté souhaite que chacun apporte, fût-ce la plus petite aumône. Cet argent sera distribué par la Propagande, mais suivant les envois faits par chaque nation, à ses Congrégations qui évangélisent là-bas.

VARIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE.

La corporation des ménétriers et les origines de l'hospice et de la chapelle Saint-Julien-le-Pauvre, à Paris. — Souvenir Chartrain.

Au commencement du XIV[e] siècle, les jongleurs et les ménétriers ou joueurs d'instruments songèrent à régulariser leur industrie en s'organisant en corporation, à l'exemple des autres métiers, et, le lundi 14 septembre 1321, jour de la Sainte-Croix, ils composèrent un règlement en 11 articles qui fut présenté à la sanction du prévôt de Paris, Gilles Haquin, par Parisot, ménestrel du roi, au nom de 29 de ses confrères et de 8 ménestrelles ou jongleresses. Au nombre de ces huit jongleresses, on remarque Marcel la Chartraine. Ce règlement, qui avait surtout pour objet les conditions d'entrée dans le corps, et l'interdiction d'exercer cette profession pour quiconque ne ferait pas partie de l'association, devint la base de cette fameuse société qui vécut jusqu'à la veille de la Révolution sous l'administration d'un chef qui prit le titre de Roi des violons.

Ce qui consolida la Corporation naissante et assura sa longue stabilité, ce fut la fondation de l'hospice de *Saint-Julien-le-Pauvre*, puis de la chapelle du même nom qui fut plus tard appelée *Saint-Julien-des-Ménétriers*.

Cette chapelle qui fut construite en 1331 sur l'emplacement de la rue actuelle du Maure, entre la rue Saint-Martin et la rue Beaubourg, fut vendue et démolie à la fin de 1790, les ménétriers étant allés en corps le 17 décembre 1789, à l'Assemblée nationale, faire don de leur chapelle à la nation. C'est à la fondation de cet hospice que s'attache intimement un souvenir chartrain.

Au commencement de l'année 1328, une pauvre femme, dite la Fleurie de Chartres ou Fleurie la Chartraine, qui était paralytique, avait établi son domicile dans une charrette qui stationnait jour et

nuit, quel que fût le temps et la saison, sur un terrain vague dans la rue Saint-Martin, au coin de la rue Paulié, aujourd'hui rue du Maure. Fleurie la Chartraine, priant et souffrant, ne bougeait de sa charrette ni jour ni nuit, restant exposée à l'intempérie des saisons et vivant des aumônes des bonnes gens.

Un jour, deux ménétriers très liés ensemble, dont l'un qui était lorrain s'appelait Huet, et l'autre de Pistoie, en Toscane, était connu sous le nom de Jacques Grare dit Loppe, furent si émus de compassion et de pitié pour la pauvre Chartraine, qu'ils résolurent de lui venir en aide d'une manière efficace. A cet effet, ils achetèrent de l'abbesse de Montmartre, moyennant 100 sols de rente et 8 livres payables dans 6 ans, l'emplacement sur lequel Fleurie la Chartraine avait établi sa résidence. Ces deux braves ménétriers firent élever sans retard sur ce terrain une salle dans laquelle on plaça quelques lits au premier desquels fut couchée la pauvre femme paralytique, la malheureuse Fleurie de Chartres, qui n'en bougea jamais jusqu'à son décès ! !

Cet hospice fut fondé pour les jongleurs et ménétriers en 1331; et, peu après, la Corporation, avec la permission de Guillaume de Chanæ, évêque de Paris, fit construire une chapelle sous le vocable de Saint-Julien, pour le service de l'hospice et de la Corporation. Guillaume de Chanæ leur accorda le droit d'y mettre des cloches et d'y célébrer l'office divin. Puis, le 11 avril 1334, une bulle du Pape Clément VI érigea leur chapelle en bénéfice perpétuel qui fut conféré par l'évêque de Paris à Jean de Villars, prêtre du diocèse de Sens qui fut présenté par les administrateurs de la Corporation.

C'est ainsi que le souvenir de Chartres est inséparable de celui de l'origine si touchante de l'hospice et de la chapelle de Saint-Julien-des-Ménétriers. (Consulter la *Corporation des ménétriers et le roi des violons*, par Eugène d'Auriac, sous-directeur adjoint de la bibliothèque nationale).

O. H. W. D.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Cathédrale. — Les détails de la fête de l'Immaculée-Conception appartiennent à la Revue mensuelle qui est plus particulièrement l'organe du Pèlerinage et qui a beaucoup plus de lecteurs que les Suppléments. Contentons-nous de dire aujourd'hui que cette fête, à la cathédrale, a été bien suivie et bien solennelle. Comme nous l'avions annoncé, Mgr l'Évêque de Chartres a officié pontificalement le matin : Mgr Gonindard, archevêque de Sébaste, coadjuteur de S. E. le cardinal archevêque de Rennes, a officié le soir. Peu de jours auparavant, ce vénérable prélat était à Marseille et l'*Echo de*

Notre-Dame de la Garde nous avait apporté une information intéressante sur son apostolat dans cette grande ville. « Mgr Gonindard, disait l'*Echo*, a réuni, la semaine dernière, autour de la chaire de la Trinité, un auditoire des plus distingués qui a grandi chaque jour. L'éloquent prélat fait précéder ses instructions d'une série d'avis très pratiques, donnés dans une forme des plus spirituelles, sur la vie de famille et ses principaux devoirs. Après les avis, une homélie pleine d'onction sur quelques personnages choisis de l'Évangile, parmi lesquels l'apôtre de Marseille, saint Lazare. »

Notre-Dame de Chartres, protectrice du Cambodge. — La nouvelle statue, fac-simile de Notre-Dame de Sous-Terre, a été apportée des ateliers de M. Bouthemard à la cathédrale, le 8 décembre, puis exposée sur un socle richement orné de fleurs et de lumières dans l'avant-chœur où elle a été bénite par Mgr l'Evêque de Chartres au départ de la procession pour la Crypte. Elle a été placée le lendemain dans le sanctuaire du Pilier où elle restera jusqu'au 15. Beaucoup de personnes viennent contempler cette gracieuse image, œuvre artistique d'un vrai mérite, devenue l'objet de la vénération publique. Nous reparlerons de la belle cérémonie de bénédiction.

Vitraux de M. Lorin à Saint-Chamond. — La *Revue diocésaine de Lyon*, dans son numéro du 5 décembre, nous apprend que la décoration du chœur de l'église Notre-Dame, à Saint-Chamond, vient d'être heureusement continuée par la pose récente de cinq vitraux. Elle donne les sujets de ces vitraux relatifs à la Sainte-Vierge, puis loue l'exécution du travail et l'heureux groupement des personnages; « C'est une belle page artistique, dit-elle, ajoutée à celle que l'éminent peintre verrier de Chartres, M. Charles Lorin, a déjà signées tant au chœur que dans les basses-nefs. »

Fête patronale de Saint-Aignan. — L'église Saint-Aignan fêtait, dimanche dernier, le saint évêque de Chartres qu'elle vénère comme son fondateur et son patron. On sait quel relief et quel cachet de distinction le sympathique et dévoué curé de la paroisse donne à ses solennités, et en particulier quel goût exquis autant qu'ingénieux pourvoit à la décoration du sanctuaire.

Mgr l'Evêque avait tenu à présider lui-même la fête patronale de son saint prédécesseur, et, de leur côté, les fidèles ont saisi avec empressement cette nouvelle occasion de faire à Sa Grandeur un accueil enthousiaste, rapprochant dans leur pensée et dans leur religieux attachement les deux pontifes dont l'un a commencé et l'autre continue si dignement la chaîne d'or de notre épiscopat.

Le R. P. Gros, supérieur des Maristes, a porté la parole. La

puissance d'intercession des saints a servi de thème à son discours, puissance d'intercession toute dévouée à la sanctification des âmes, toute acquise aussi aux intérêts plus généraux des paroisses, des diocèses et même des nations.

Il faudrait louer encore, si cet éloge restait à faire, les artistes amateurs qui prêtent si gracieusement le précieux concours de leur talent.

FAITS DIVERS

Les prix de vertu de l'Académie Française. — Le rapport sur les prix de vertu a été lu dans la séance annuelle de l'Académie française, le 20 novembre, par M. Léon Say. Cette année comme l'année dernière, c'est à un prêtre qu'a été décerné le premier prix Monthyon. Ce vénérable prêtre, M. l'abbé Béraud, âgé maintenant de 84 ans, étant curé de Blanzy et de Montceau-les-Mines, a souvent exposé sa vie pour sauver celle des autres dans des incendies, des inondations et des accidents de mines. Sans autre ressource que son travail et celui de quelques femmes pieuses qui se sont jointes à lui et qui ont formé, sous sa direction, une congrégation de religieuses franciscaines, il a créé, près de Blanzy, les deux orphelinats de Meplier et de Montferroux « qui rendent aux populations laborieuses de ces districts miniers des services signalés. »

L'Église et les pauvres. — Le Pape a décidé que l'on distribuerait cette année 60,000 francs aux pauvres de Rome à l'occasion des fêtes de Noël, et 100,000 francs aux prêtres pauvres de toute l'Italie.

A propos de l'impôt sur les Congrégations. Un correspondant du *Défenseur* de Moutiers écrit une lettre humoristique qui contient un piquant et instructif contraste.

Il a une fille au couvent de X... et un cousin à la Loge∴ d'Albertville. Sa fille est entrée au couvent parce qu'elle se sentait au cœur un attrait pour la vertu, la prière, et qu'elle a toujours aimé les pauvres. Son cousin a mené une vie assez légère, il aime les plaisirs et s'est fait recevoir à la Loge par amusement et amour de l'inconnu et du mystérieux.

« Ma fille, ajoute-t-il, a été reçue *gratis* au couvent, on ne lui a demandé que son dévouement et sa docilité, et en échange on lui assure, pour la vie, le pain des pauvres, une robe noire, une chambrette froide, et, s'il plaît à Dieu, la mort contractée au service des malades... Mon cousin a payé pour avoir le droit de devenir franc-maçon, il a payé pour obtenir le grade d'*apprenti*, payé pour recevoir le grade de *compagnon*, payé pour recevoir le grade

de *maître*, payé chaque année sa cotisation, versé même quelquefois au *tronc de la veuve.*

« Ce qui veut dire que par l'affiliation de mon cousin, la Loge s'est enrichie ; et que par l'adjonction de ma fille, le couvent s'est appauvri.

« Eh bien ! quand mon cousin mourra, la Loge .·. gardera ce que mon cousin lui a apporté, et le gouvernement ne demandera à la Loge aucun droit de succession, aucun absolument.

« Au contraire, quand ma bien-aimée enfant mourra, le gouvernement enverra ses agents, qui enlèveront du couvent une grosse portion de ses modestes avoirs ! le 11 p. 0/0 de ce que ma fille sera censée avoir possédé des biens du couvent. Remarquez, je vous prie, que déjà le couvent aura payé, chaque année, l'impôt de mainmorte, lequel impôt a été créé justement pour remplacer dans la caisse du gouvernement les droits de succession.

Discussion à la Chambre sur le droit d'accroissement. — Après le discours de M. Piou en faveur des Congrégations religieuses, l'amendement de Mgr Freppel à la loi draconienne contre ces Congrégations a été rejeté. Il en a été de même de l'amendement de M. Clauzel de Coussergues. Tous deux demandaient pour chaque décès une déclaration unique. M. Brisson, tout heureux de ce triste triomphe, n'a plus jugé utile de défendre son propre amendement, lequel invitait le gouvernement à poursuivre les Congrégations qui n'ont pas cédé. Le ministère est allé au devant des désirs de ce sectaire. Il a promis toutes les rigueurs, a combattu toutes les atténuations et s'est fait ainsi l'esclave de M. Brisson et des radicaux les plus acharnés dont cette soumission ne calmera ni les colères, ni les haines.

Pour obtenir que la discussion fût close sur la question des Congrégations, le ministère a promis de déposer bientôt un projet de loi sur la liberté d'association.

On sait comment ces messieurs entendent la liberté. (*La Croix*).

Le clergé et la science. — Parmi les prix accordés à des ouvrages littéraires, par l'Académie française, le 20 novembre, nous signalerons les suivants : Prix Monthyon à M. l'abbé Panthe, pour son livre intitulé : *Mme de la Vallière ;* prix Bordin à M. l'abbé Fabre, pour son livre intitulé : *Chapelain et nos deux premieres Académies.* M. l'abbé Fabre, curé de Charenton, a déjà reçu plus d'une récompense de ce genre.

— M. Paul Vial, missionnaire, vient d'être élu membre de la Société d'ethnographie, en remplacement de M. Pellegoix, décédé, M. Vial est l'auteur d'importantes découvertes sur l'ethnographie et la linguistique.

Le nouvel abbé de Solesmes. — Le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, le nouvel abbé de Solesme, le R. P. Dom Paul Delatte a reçu la Bénédiction abbatiale dans l'église des Bénédictines de Sainte-Cécile.

Sa Grandeur Mgr Monnier, évêque de Lydda, auxiliaire de Cambrai, officiait, assisté du R. P. Dom Placide Wolter, archi-abbé de Beuron, et du R. P. Dom C. Gauthey, abbé de Sainte-Magdeleine de Marseille; en présence du R. abbé de la Grande-Trappe et de l'ancien abbé de Ligugé. Mgr l'Evêque du Mans s'était fait représenter par un vicaire général.

Nous ne décrirons pas la magnificence de l'office pontifical chanté alternativement par le chœur des moines et celui des moniales, ni les détails de la cérémonie, presque en tout semblable à celle de la consécration épiscopale : serment, examen de l'élu, prostration au pied de l'autel pendant le chant des psaumes de la pénitence et des litanies des Saints, imposition des mains, tradition des insignes, offrande des cierges, des pains, des petits barils de vin argentés et dorés. Mais là s'arrête la ressemblance, et pour montrer la différence qui sépare l'évêque de l'abbé, ce dernier ne reçoit pas la consécration du Saint-Chrême, il récite avec l'évêque les prières de la messe mais à genoux, il ne prononce pas les paroles de la consécration et ne communie que sous l'espèce du pain.

Le moment le plus imposant de la cérémonie est celui de l'Intronisation. Après avoir parcouru l'église en bénissant le clergé et le peuple, l'élu, mitre en tête, s'assied sur son trône, et reçoit l'obédience de tous ses moines auxquels il donne à chacun le baiser de paix. Puis ayant donné la bénédiction solennelle, il adresse au prélat qui vient de le bénir le souhait : *Ad multos annos.*

Le soir, le nouvel abbé officiait pontificalement pour la première fois aux vêpres et renouvelait la consécration qui oblige la congrégation de France à honorer d'un culte spécial le mystère de l'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge.

Dom Delatte n'étant encore que Prieur est déjà venu en pèlerinage à Chartres; et nous espérons le voir bientôt venir placer sous la protection de Notre-Dame sa nouvelle dignité.

Les Séminaristes et le Service militaire. — La loi militaire a soulevé dès son apparition de légitimes revendications. L'épiscopat, par la majorité de ses membres, a protesté d'une façon énergique contre les dispositions qui entraînent le clergé à la caserne. Ces protestations n'ont pas abouti. Aujourd'hui c'est chose faite, et pour la première fois les séminaristes font, à cette heure, l'apprentissage de la vie militaire. Il ne nous coûte pas de reconnaître que, grâce à l'excellent esprit qui anime encore bon nombre d'offi-

ciers, grâce aussi à la vieille urbanité française et plus encore à certains ordres d'en haut très politiques et très habiles, ils ont été presque partout bien accueillis ; aussi n'est-il pas surprenant d'entendre d'excellents chrétiens, des gens tout à fait bien intentionnés vous dire avec un sang-froid merveilleux : Fallait-il tant crier contre cette pauvre loi militaire ! vous voyez bien que les résultats ne sont pas du tout ceux qu'on pouvait craindre. Vos séminaristes font leurs prières à genoux dans leurs chambrées, ils ne craignent pas de dire le *benedicite* avant d'entamer leur gamelle, les camarades sont pleins d'égard pour eux. En un mot, tout est pour le mieux ; et loin de perdre leur vocation dans ce milieu où d'ordinaire elles ne fleurissent pas, les séminaristes la verront s'affermir, comme la bravoure au feu des combats. L'exemple de leur piété et de leur conduite aura d'ailleurs des résultats qu'il ne faut pas dédaigner. Qui sait si avec un peu de tact et de zèle ils ne feront pas à la caserne de solides recrues qui peupleront vos rangs et combleront les vides laissés par quelques rares déserteurs.

Tel est le raisonnement auquel nous avons dû répondre plusieurs fois depuis quelques jours. La crainte a fait place à la confiance, nous dirions presque à l'enthousiasme. Hélas ! il en est souvent ainsi en France parmi les conservateurs, même quand il s'agit des choses les plus graves, et ce n'est pas là l'une des moindres causes de nos faiblesses. Que Dieu sache tirer le bien du mal et déjouer par là les petits projets des hommes, nous ne l'ignorons pas : que la loi militaire en particulier ait certains résultats auxquels ne s'attendaient guère ceux qui l'on votée, c'est possible; il n'en est pas moins vrai que cette loi, en ce qui concerne le clergé, a un côté odieux, et constitue une nouvelle atteinte aux droits de l'Église, droits que les pires régimes jusqu'alors avaient reconnus. (*Bulletin religieux de Beauvais.*)

Le programme universitaire. — Parmi les auteurs imposés pour le programme de 1890-93, par M. le ministre de l'instruction publique, aux écoles normales de filles et de garçons, on trouve, à côté des noms de Thiers, Lamartine et Victor Hugo, ceux de Michelet et d'Alfred de Musset. Pour ce dernier seulement, il paraît qu'il s'agit d'extraits. Mais ces extraits sont de telle nature qu'un journal qui se respecte ne les peut reproduire. Aussi les journaux les moins suspects de scrupules exagérés, le *Matin*, l'*Estafette*, le *Temps*, le *Journal des Débats*, jettent un cri d'alarme. « Nous craignons, dit le *Matin*, qu'on n'ait pas assez tenu compte de l'âge des candidats et du respect surtout que l'on doit aux candidates; car si le vieux proverbe dit : *pueris debetur reverentia*, à plus forte raison *puellis*. »

Le ministre, cédant à l'opinion publique surexcitée, a effacé Musset; mais il indique, dans sa circulaire, que l'épreuve de lecture expliquée portera sur des auteurs dont le nom seul indique l'esprit et la morale : J.-J. Rousseau, Diderot et Renan. On ne pouvait pas mieux choisir. Triste temps !

La négresse et sa médaille. — «Revenant d'une course apostolique, je traversais la forêt, lorsque j'entendis bien distinctement ces paroles : *Minisse batiza mie*, missionnaire, baptise-moi. Je me tournai du côté d'où la voix venait, mais ne vis rien, j'approchai de plus près et aperçus comme l'ouverture d'une caverne; je descends et rencontre une vieille négresse qui avait à son cou une médaille de la Sainte Vierge. En me voyant plus près d'elle, elle réitère sa demande du baptême : Je vais mourir, me dit-elle, oh ! baptise-moi, afin que je puisse aller au ciel après ma mort. Vois — elle me montrait la médaille de la Sainte-Vierge — c'est celle-là qui veut que je sois baptisée, je l'ai priée tous les jours dès qu'on m'a appris à la connaître. Je la baptisai donc et elle mourut la nuit même pour aller rejoindre au ciel sa très bonne et très glorieuse protectrice. » (Récit du R. P. Gachon, missionnaire de Guinée, dans son sermon du 8 novembre à N.-D. des Victoires.)

Laïcisation. — Encore un hôpital laïcisé à Paris : l'hopital Berck.

Le denier des expulsés. — Dix ans se sont écoulés depuis qu'au mépris de tous les droits, les religieux ont été chassés de leurs couvents.

La conscience de la France s'est révoltée alors contre cette scandaleuse iniquité, et la charité catholique est spontanément venue au secours des saintes victimes de la persécution.

Maintenant le régime de l'injustice et de la violence dure encore et les besoins des expulsés s'accroissent avec la durée de leur exil; les Noviciats, plus particulièrement, qui tous ont été transportés à l'étranger, ne peuvent se soutenir que par les aumônes venues de la mère patrie.

Le *Comité de l'Œuvre du Denier des Expulsés*, répondant à toutes les demandes, a pu envoyer des secours à vingt-cinq ordres qui se sont adressés à lui.

Mais si large que se soit montrée la générosité, combien de souffrances sont restées sans soulagement ! combien de proscrits vivent d'une vie précaire et mal assurée !

Il faut donc continuer à envoyer des offrandes toujours si nécessaires à l'existence des Noviciats établis sur la terre étrangère, car empêcher l'extinction des grandes familles religieuses vouées au service de l'Église, à la prédication de l'Evangile, à l'enseignement

de la jeunesse, c'est sauver l'honneur et l'avenir de la France catholique, c'est travailler efficacement à la propagation de la Foi.

Prière d'adresser les offrandes à M. le Comte Georges de Beaurepaire, Secrétaire du Comité, *rue de la Chaise*, 5, *Paris, ou à* M. de Lubriat, *rue Muret*, *Chartres*.

Une statue de N.-D. sur la Tour de Babel. — Une religieuse de l'ordre des Carmes a planté en Asie, sur la tour de Babel, dont les ruines subsistent encore, une statue de Notre-Dame-des-Victoires, bénite par Pie IX. La tour de Babel a perdu six de ses huit étages, mais les deux qui restent se découvrent de 80 kilomètres à la ronde. Sa base quadrangulaire a 194 mètres carrés. Les briques qui la composent sont de l'argile la plus pure et d'un blanc légèrement échauffé par une petite nuance fauve. Avant d'être cuites, ces briques ont été couvertes de caractères cunéiformes. Le bitume qui a servi de ciment provient d'une source subsistant encore à peu de distance de la tour. L'érection de la statue de la Sainte Vierge sur la tour de Babel a donné lieu à une grande cérémonie à laquelle les musulmans eux-mêmes ont assisté. Ce pays est rempli de souvenirs du passé respectés par le temps.

BIBLIOGRAPHIE

Les Pèlerinages français de la Très Sainte-Vierge. Un irrésistible courant de piété pousse chaque année la foule des pèlerins aux pieds des autels spécialement consacrés à la sainte Vierge. Un des religieux de la Congrégation que Dieu semble avoir mis à la tête de ces saintes croisades, le R. P. Jean-Emmanuel Drochon, a entrepris de nous retracer l'*Histoire illustrée des Pèlerinages français de la Très Sainte-Vierge*, en un magnifique volume de 1,280 pages, illustré, par H. Hubert Clerget, de 450 gravures inédites, et contenant les monographies de plus de quatorze cents sanctuaires, groupés par provinces et par diocèses. Nous trouvons sur la liste, pour le diocèse de Chartres : N.-D. de Chartres, N.-D. du Pilier, de Sous-Terre, de la Brèche. On peut sans crainte prédire un grand succès à ce livre, qui, par son importance, son intérêt et son caractère artistique, s'adresse à tout le grand public catholique de France. L'ouvrage, luxueusement édité par la librairie Plon, coûte, broché, 20 fr.; mais, afin de mettre cette œuvre éminemment populaire à la portée de tous, les éditeurs ont décidé qu'elle serait également publiée en 40 livraisons hebdomadaires à 50 centimes. Les quatre premières livraisons ont déjà paru ; elle ont commencé par les Pèlerinages de l'Ile-de-France, avec une carte de cette province. (S'adresser à la librairie Plon, Nourrit et Cie, 10, rue Garancière, Paris.)

Manuel d'arboriculture fruitière. Parmi les curés d'une habileté éprouvée en arboriculture, on cite, dans le diocèse de Blois, un maître en la personne de M. l'abbé Omray, curé de Saint-Ouen, près Vendôme. Il a fait ses preuves au Grand-Séminaire de Blois, par ses leçons théoriques et pratiques d'arboriculture, leçons qui ont eu la plus décisive des sanctions dans d'abon-

dantes productions fruitières. C'est sur les instances de son évêque et sur celles de ses anciens condisciples que M. l'abbé Omray s'est décidé à publier le manuel d'arboriculture fruitière que nous avons sous les yeux.

En 140 pages, le savant et habile praticien a trouvé moyen de donner toutes les indications nécessaires pour cultiver avec succès les arbres fruitiers et les treilles, et mettre son art à la portée du premier venu qui se donnera la peine de le lire avec attention. Choix des espèces et des variétés, plantation, greffage, taille, conduite des arbres, pincement, cueillette, défense contre les maladies et les ravages des insectes, reconstitution des vignobles phylloxérés par les plants américains, tout cela est exposé avec une clarté parfaite et dénote la marque d'un guide sûr et exercé.

L'ouvrage est en vente chez l'auteur, à Saint-Ouen (Loir-et-Cher), au prix de 2 fr. 50.

Nous le recommandons aussi comme livre de récompense pour les écoles primaires, dans les campagnes. Louis HERVÉ.

La Mission de Birmanie, par Mgr Bigandet, évêque de Ramatha, vicaire apostolique de la Birmanie méridionale, traduit de l'anglais et augmenté d'une introduction sur le pays et les habitants, par Adrien Lannay, de la Société des Missions Étrangères. Orné de 20 gravures, 1 vol. in-8°, prix franco : 2 fr. (Téqui, libraire-éditeur, 85, rue de Rennes, Paris). — Très intéressants détails sur les Évêques et les Prêtres missionnaires, les Religieuses de l'Enfant-Jésus, celles du Bon-Pasteur et les Frères, etc.

Méditations à l'usage des Élèves des Grands-Séminaires et des Prêtres, par L. Branchereau, supérieur du Grand-Séminaire d'Orléans. Quatre volumes in-12. Paris, rue Cassette, Vic et Amat. Prix : 12 fr.

Voici comment cet ouvrage est apprécié par Mgr l'évêque d'Orléans : « Avant de publier ces méditations, vous les avez mises à l'épreuve de l'expérience, vous les avez, si je puis ainsi parler, vécues. Le bien qu'elles ont produit dans l'âme de ceux qui ont le bonheur de les entendre est un gage du bien qu'elles sont destinées à produire dans l'âme de ceux qui les liront. Le but que vous avez eu en vue est trop élevé pour que je m'attarde à louer dans votre ouvrage la forme littéraire, si correcte et si pure pourtant, qui revêt la pensée et lui donne un attrait de plus. C'est cette pensée elle-même, pensée solide, substantielle, puisée aux sources sacrées de la sainte Écriture et de la tradition des Saints, qui en fait le principal mérite. » Ajoutons que nous qui l'avons expérimenté, nous voudrions voir ces Méditations aux mains de tous les Séminaristes et de tous les Prêtres.

Nos Maîtres. — Conférences sur la Vie sociale, par l'abbé F. Brettes, chanoine de Paris (Paris, Gaume et Cie, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye). Titres des Conférences : Le suffrage universel. — L'école. — La Presse. — Le Roman. — Le Théâtre. — Les Arts. — L'Argent. — L'Eglise et l'État.

Le plus légitime châtiment d'une époque qui ne veut pas de Dieu est de trouver des maîtres partout (p. VIII).

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 20 DÉCEMBRE 1890

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE DÉCEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).







J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle : **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

S'adresser, pour les abonnements, à M. le Directeur de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de Chartres (Eure-et-Loir).

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CRYPTE DE LA CATHÉDRALE. — Le samedi 20, Ordination des Quatre-Temps ; 3 prêtres : MM. Gasselin, Crancée et Roger, professeurs ; 6 diacres, 1 sous-diacre, 3 minorés, 1 tonsuré.

CATHÉDRALE. — Le dimanche 21 décembre, 4e de l'Avent, Exposition du Saint-Sacrement, offices aux heures ordinaires. Entre les vêpres et les complies, sermon par M. l'abbé Brunel, curé de Morancez ; après les complies, procession du Saint-Sacrement. — Le 24, à 10 heures du soir, matines de Noël, chantées et suivies de la messe de Minuit. — Le 25, *Fête de Noël*, à 9 h., messe de paroisse ; à 10 h. 1/2, office pontifical, messe en musique (de Niedermeyer). Aux vêpres, sermon par M. l'abbé Tissier, directeur de l'Institution N.-D. ; au salut, chant de l'*Adeste*, etc. — Le 26, fête de Saint Etienne, une grand'messe à 10 h. ; le 27, fête de Saint Jean, id.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — 4e dimanche de l'Avent, les offices aux heures ordinaires. — Exposition du Saint-Sacrement avec procession aux vêpres et salut. — Solennité de Noël ; à minuit, grand'messe et communion réparatrice ; les offices aux heures ordinaires. — Le jour de Saint-Etienne, martyr, la grand'messe à 10 heures.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le 4e dimanche de l'Avent, exposition du Très Saint-Sacrement à la messe de 6 h., après les vêpres, procession du Saint-Sacrement. — Solennité de Noël ; à minuit, messe de communion générale. A 10 h., grand'messe ; à 3 h., vêpres et salut solennel. — Vendredi, fête de Saint Etienne, grand'messe à 10 h., et vêpres à 3 h.

ŒUVRE DES PAUVRES MALADES. — Assemblée de charité pour l'Œuvre des Pauvres malades, réunion générale annuelle des trois paroisses de Chartres, dans les salons de l'Evêché, le dimanche 21, sous la présidence de Monseigneur.

PATRONAGE SAINT-JOSEPH. — La distribution des prix du *Patronage Saint Joseph*, à Chartres, a eu lieu le jeudi 18 décembre, à la salle Saint-Ferdinand. M. l'Aumônier, la Conférence de Saint Vincent de Paul et les Frères, qui ont le soin de ce florissant Patronage des apprentis et jeunes ouvriers, ont dû voir un témoignage de grande sympathie pour leur Œuvre dans une telle affluence du public à leur fête présidée par Monseigneur.

N° 23. 20 Décembre 1890.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 20 décembre. — Le B. Canisius, Jésuite (1519-1597).
Un patron des Écoles.

La béatification de Canisius, qui ne remonte qu'à vingt-cinq ans, fut une des grâces les plus insignes accordées à l'Eglise militante. Elle lui donnait dans des temps particulièrement difficiles un nouveau protecteur et un modèle. De nos jours, la flamme catholique se ravive ; des universités se fondent ; des collèges religieux et des écoles chrétiennes se multiplient de toutes parts ; la défense relève la tête aussi haut que l'attaque et poursuit l'ennemi sur tous les terrains ; toutes les armes — la prédication, la presse, le catéchisme — sont transformées et partout répandues. Et, en vérité, il fait beau voir apparaître sur nos autels, pour encourager et bénir les combattants, l'illustre fils de saint Ignace, la lumière du Concile de Trente, le « marteau des hérétiques. »

Au temps de Canisius — qui était celui de Luther — tout était à refaire. Dans cette restauration de la société chrétienne, notre bienheureux fut un des plus extraordinaires ouvriers. Homme de science, profond théologien, maître consommé en pédagogie, il fonde en Bavière, en Autriche, en Suisse de fameux collèges, florissants même sous la persécution. Apôtre zélé, après avoir renouvelé les idées des maîtres de la science et des étudiants, il parcourt l'Allemagne, la Pologne et l'Alsace et, par d'ardentes prédications, renouvelle l'esprit et les mœurs des populations rurales. Publiciste infatigable, il multiplie contre les hérétiques ses livres et ses traités. Mais la jeunesse chrétienne tenait une place privilégiée dans le cœur du vaillant champion, et, pour elle, il écrivit son plus célèbre ouvrage, son *Catéchisme*, qui n'a pas été remplacé.

D. G.

Louis LANEAU

EVÊQUE DE MÉTELLOPOLIS, PREMIER VICAIRE APOSTOLIQUE DU ROYAUME DE SIAM (*Suite et fin*).

Cependant de nouveaux labeurs attendaient l'infatigable ouvrier. Le vicaire apostolique venait de fonder à Juthia un séminaire général pour la formation du clergé indigène et il crut ne pouvoir mieux faire que de le confier à M. Laneau. Celui-ci déploya dans cette œuvre sublime mais délicate une activité fiévreuse. Tour à tour catéchiste, professeur de langue, maître de théologie, directeur, il était partout, il était à tous. Au milieu de ces travaux, il trouvait encore le moyen d'écrire en langue siamoise des ouvrages remarquables. Ce fut d'abord un catéchisme, puis des traités de propagande où il démontrait nos principaux mystères et réfutait les erreurs religieuses du pays. Profitant enfin de sa connaissance parfaite de la linguistique et de sa profonde expérience de l'enseignement, il écrivit une grammaire siamoise et un dictionnaire philosophique nommé *Baly*, où il réunit et commenta les termes de la langue populaire ainsi que le vocabulaire des savants. Ces deux ouvrages font l'admiration des connaisseurs et procurent aux missionnaires un guide sûr et un secours indispensable.

Tant de travaux ne satisfaisaient pas encore l'ardeur de son dévouement et son âme d'apôtre cherchait dans les missions un aliment nouveau au zèle qui le dévorait. Il se fit médecin des corps afin d'atteindre plus facilement les âmes. Il prêchait en guérissant et sa réputation s'étendant agrandissait son champ d'action; par là, les conversions se multipliaient mais aussi les fatigues. Il est une limite aux forces humaines; l'ardeur de l'âme use vite la vie du corps; et le missionnaire épuisé dût chercher dans le repos, la vigueur nécessaire pour s'élancer dans une nouvelle carrière.

En 1673, M. Laneau fut choisi pour vicaire apostolique de Nanking, son administration s'étendait sur une partie de la Chine; la Corée, la Tartarie et le royaume de Siam. La plénitude du sacerdoce lui conféra la plénitude du dévouement. Le nouvel évêque ne fut plus à lui, mais tout aux âmes. On vit alors de toutes parts fleurir des chrétientés, s'élever des églises, se multiplier les conversions. Le vicaire apostolique

était partout, animant par son exemple, et soutenant tous les efforts par son action toujours généreuse.

Dans l'Extrême-Orient, Louis Laneau n'oubliait pas la France. Dieu et la France, deux amours unis indissolublement dans l'âme des missionnaires. Le roi de Siam, enthousiasmé des œuvres de l'apôtre, conçut une vive admiration pour le pays d'où il était venu, et voulut contracter alliance avec le roi d'une nation qui devait être bien grande puisqu'elle produisait de si grands hommes. Il envoya donc une ambassade à Louis XIV. Peu après on vit arriver à Siam le chevalier de Chaumont. L'ambassadeur du grand roi fut reçu avec toute la magnificence et le luxe de l'Orient. Le vicaire apostolique partagea ces honneurs, il fut le héros de toutes les fêtes et l'interprète de toutes les négociations. Ce fut pour lui le sommet de la gloire et la source de toutes les douleurs. L'ambassade réussit à souhait et les troupes françaises, en signe de l'alliance, furent appelées à former la garde du roi de Siam. Trois ans après, le monarque mourut. Une révolution donna le trône à un usurpateur. Dès lors, ce fut un revirement absolu. Les missions portèrent le contrecoup des bouleversements politiques, et l'évêque dut gravir péniblement la montée sanglante du Calvaire.

L'usurpateur avait insulté les troupes françaises, et les soldats avaient dû se servir de leurs armes pour se faire respecter. Les Siamois ne trouvèrent rien de mieux que d'opposer l'évêque aux projectiles des canons et bientôt, leur rage grandissant avec leur impuissance à repousser les troupes, ils se saisissent de l'apôtre, le rouent de coups, le traînent dans la boue et le laissent tout sanglant et demi-mort, exposé aux feux d'un soleil dévorant, tandis qu'une foule ivre de colère se rue sur sa victime qu'elle insulte et frappe sans pitié. Puis on le charge de la cangue, on l'enchaîne et on l'abandonne ainsi sans secours. Enfin on le conduit à la résidence royale et il est livré à la barbarie des soldats du roi.

Pendant ce temps, les missionnaires, les élèves du Séminaire, les chrétiens avaient été emprisonnés, leurs biens confisqués, leurs églises détruites. L'évêque, de sa prison, fortifiait et relevait les courages abattus; il écrivait à ses chrétiens des lettres admirables. La souffrance ouvre les yeux aux horizons éternels, Mgr Laneau composa pendant cette persé-

cution un admirable traité : « *De deificatione justorum per Jesum Christum* » dans lequel il trace avec une science merveilleuse la doctrine de la Justification (1).

Après deux ans de persécution sanglante, l'Église de Siam respira, les prisons s'ouvrirent et ceux qui avaient survécu au désastre purent essayer de réparer les ruines.

Mais les forces de l'évêque avaient été trop ébranlées. Une épidémie tomba sur la ville de Juthia et Mgr Laneau épuisa ses dernières forces dans un dernier élan de charité.

Terrassé par le mal, il vit venir la mort vaillamment et d'un œil tranquille, comme le soldat qui expire pour la patrie en un jour de victoire. Mgr Louis Laneau s'endormit du sommeil des justes le 6 mars 1696.

Paul Reinert.

LOIGNY, 2 DÉCEMBRE

(La poésie que nous reproduisons ici est celle dont nous avons parlé dans notre récit du 20e anniversaire de Loigny. Elle a été lue, au presbytère de Loigny, à la fin du repas qui a suivi l'office, en présence de Monseigneur, de plusieurs membres de la famille de Sonis, de plusieurs prêtres, etc. Bien que l'auteur ne l'ait pas destinée d'abord à l'impression, les auditeurs en ont demandé la publicité par l'insertion dans la *Voix*).

A l'ombre de l'Église où dorment les Martyrs,
Il m'est doux d'évoquer de nobles souvenirs.

Pontife vénéré, le Ciel en ta grande âme
D'un double et saint amour a déposé la flamme :
L'Église et la Patrie ont captivé ton cœur.
Ta présence en ces lieux sacrés par le malheur
A ces divins objets est un nouvel hommage ;
Loigny de ton amour aime le témoignage :
L'Église et la Patrie ! un jour ici, ces mots
N'enfantèrent-ils pas des saints et des héros ?
Des saints, car devant Dieu leur couronne était prête ;
Des héros qui voyaient dans la mort une fête ;
Des saints et des héros, et c'étaient des Français.
Les plaines de Loigny te diront leurs hauts faits.
Ton pied devait fouler cette terre bénie

(1) Ce traité a été imprimé par les soins de la Société des Missions Etrangères. Il sort des presses établies par cette société à Hong-Kong. L'exécution typographique est de tous points remarquable et digne du mérite dogmatique et littéraire de l'ouvrage. Il forme un volume petit in-8 de XIX-430 pages. Titre rouge et noir.

Qui vit à tant de foi tant de vaillance unie.
J'irai, nous disais-tu, je verrai de mes yeux
L'illustre mausolée où dorment tous ces preux;
J'apprendrai les grands coups portés par leur épée;
Et dans leur noble ardeur mon âme retrempée
Gardant fidèlement leur pieux souvenir,
Attendra sans frayeur les luttes à venir.
Ces braves, en tombant, emportaient l'espérance
De mieux servir au Ciel et l'Église et la France.

O Pontife, permets que ma timide voix
Donne quelque louange à de si grands exploits.
Les temps sont donc venus où cet humble village
D'un immortel éclat va recevoir le gage.
Là des hommes de cœur vont apprendre aux Prussiens
Comment savent se battre et mourir des chrétiens.
Mais d'autres ont chanté cet héroïque drame,
Les zouaves, Charette, et leur sainte oriflamme,
Sonis qui les entraîne : « En avant, en avant
Pour Dieu! pour la Patrie ! » et ce sublime élan
Qui suffirait lui seul à l'honneur de la France!
Car bientôt les Prussiens perdent toute assurance
Et nouveaux Philistins, il crient : « Entendez-vous
Ces confuses clameurs ? Malheur, malheur à nous,
Car au camp d'Israël, l'arche vient de descendre,
Malheur, malheur à nous ! »

Mais nous venons d'entendre
Quel fut de ces héros le grand et noble sort!
Laissons-les recueillir la gloire dans la mort!
Laissons-les rendre à Dieu leur âme valeureuse !
Déjà la nuit approche, ô nuit trois fois affreuse,
Si les anges, du Ciel désertant les splendeurs,
N'étaient venus planer sur toutes ces horreurs.
Ils sont là, saints amis, leur présence bénie
Console des mourants la cruelle agonie;
Et la Vierge, elle aussi, descend près du héros,
Et l'extase commence, ô nuit sainte!

A ces mots
Je m'arrête ; je sens que ma voix doit se taire.
N'ai-je pas devant moi, ceux qui de ce mystère
Gardent avec amour le précieux secret ?
Parlez-donc, nobles fils ! qui de nous l'oserait ?
Parlez et dites-nous ce qu'en la nuit sanglante
Votre saint ressentit dans son âme brûlante,

Ce que son cœur goûta, ce que virent ses yeux,
Ce qu'il apprit alors des merveilles des cieux !
Si votre nom sacré par un si grand courage
Auprès des plus beaux noms doit briller d'âge en âge,
Si la France l'admire et l'entoure d'honneurs,
Dieu jette aussi sur lui de célestes splendeurs
Et l'Église vous loue, ô vous qui sur la terre
Avez pu saluer un saint dans votre père.
Gloire à lui, gloire à tous, gloire à tant de valeur !
Réveillerai-je encore une intime douleur,
Pontife vénéré ? Parmi ceux dont la vie
Sauva du moins, ici, l'honneur de la patrie,
N'a-t-on pas vu tomber un de tes chers enfants ?
De Vogüé, magnifique entre tant de vaillants ;
Chez lui la noble ardeur avait devancé l'âge :
Il s'était tout enfant formé sur ton image.
Père, cesse tes pleurs, car celui qui n'est plus,
Ton fils, jouit au ciel du bonheur des élus !

Mais la louange humaine est un trop faible hommage,
Que Dieu, de nos martyrs, soit l'unique partage !

Pourtant je n'ai pas dit de ces malheureux temps
Les exploits ignorés, les obscurs dévouements.
Que ma bouche l'apprenne à ton âme ravie !
Ne peut-on sans donner ni son sang ni sa vie,
Conquérir le renom, la gloire des héros !
Pontife, un humble prêtre, a connu les fléaux
Dont la guerre a frappé ce paisible village,
La lutte corps à corps, un horrible pillage,
Le feu, sombre vengeur des ennemis vaincus.
Tant de maux allaient faire éclater tes vertus,
O Père, dans ces jours où sombrait l'espérance,
De tant d'infortunés tu fus la Providence.
Ah ! qu'ils brisaient ton cœur tous ces cris déchirants !
« Sauvez-nous », gémissaient les malheureux enfants,
Nos pères, nos époux luttent pour la patrie,
Nous sommes nuit et jour sans abri, l'incendie
Dévore nos maisons ; et nos enfants ont faim ;
Pour ces pauvres petits, trouvez-nous donc du pain. »
Alors n'écoutant plus que ta sainte vaillance,
Et bravant du Prussien la brutale insolence,
Tu cours, et ta prière a raison du vainqueur,
En ces funestes jours, tu montras bien ton cœur.

Et lorsqu'au lendemain de la grande bataille
Des glorieux vaincus tombés sous la mitraille,
On te vit soulager les cuisantes douleurs,
Comme une tendre mère accourir à leurs pleurs,
Rendre aux cœurs abattus les saintes espérances,
Promettre à tous le Ciel pour prix de leurs souffrances,
Ne semblais-tu pas l'ange consolateur,
L'ange, qui près de nous s'assied dans le malheur?
Sois donc du bon pasteur le disciple fidèle!...
Dieu seul va recueillir tous les traits de ton zèle.
Mais l'avenir te garde encor de plus grand maux;
Car ton corps est brisé par tes pieux travaux.
De ton martyre à toi, nous connaissons les causes;
Qui ne sait qu'humblement tu fis de grandes choses?
Le Christ pour récompense à tes pieux exploits
Te donne ainsi qu'aux saints une part à sa croix.

J'ai dit, pieux Pontife, à ton âme attendrie
Ce qu'inspire aux vaillants l'amour de la patrie.
Loigny, champs glorieux, par le sang consacrés,
Qui gardez des héros les restes vénérés,
De notre France en deuil vous êtes l'ossuaire;
Soyez aussi d'un saint le futur sanctuaire!
Alors notre patrie oubliera sa douleur,
Et nous saluerons tous un avenir meilleur.

DESJOUIS, curé d'Orgères.

SOUSCRIPTION POUR LE CLOCHER DE LOIGNY. — Le *Figaro* a publié dernièrement le récit d'une visite à l'église de Loigny qui a été reproduit par le *Journal de Chartres*. Depuis lors, un grand nombre de personnes l'ont pressé d'ouvrir une souscription ayant pour but l'achèvement du mausolée.

Cédant à ces instances, le *Figaro* ouvre cette souscription dans ses colonnes.

« La somme à réunir, dit-il, est d'ailleurs bien minime, à côté des millions que nous jetons sans compter à toutes les entreprises. Il ne s'agit que de 25,000 francs, à l'aide desquels le clocher rêvé depuis douze ans par le vénérable curé de Loigny pourra se dresser dans le ciel, et la cloche qui a tinté le glas de nos morts sonner la prière et l'espérance!.....

... Les braves tombés à Loigny, par l'éloquente leçon de leur sacrifice, ne semblent-ils pas nous exhorter à cet accord, et nous crier, du fond de l'Ossuaire où pêle-mêle sont entassés leurs os :

« O nos fils, ô nos frères, soyez unis dans la vie comme nous l'avons été dans la mort ; défendez tous ensemble, comme nous l'avons fait à notre heure, ce qui reste de la patrie française ! »

Ecoutons cette voix sainte et mystérieuse, et en attendant la grande réconciliation nécessaire à l'avenir, unissons-nous du moins pour achever le pèlerinage national où la France chrétienne et militaire ira toujours s'agenouiller comme au sanctuaire du patriotisme ! »

Le *Journal de Chartres* s'associe à l'appel fait par le *Figaro*, et, de concert avec lui, recueillera les offrandes pour le clocher de Loigny. Nous sommes heureux de transmettre cette bonne nouvelle à nos lecteurs. Sur la première liste de souscription, nous avons vu Mgr Lagrange pour une somme de 100 fr. ; la Société du *Journal de Chartres* pour une somme égale.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nogent-le-Rotrou. — *Les élèves des Frères.* — On nous écrit : sainte Cécile et saint Nicolas, presque voisins dans les colonnes du calendrier, se sont rencontrés chez nous, les dimanches 7 et 14 décembre, pour participer aux honneurs communs de deux charmantes solennités.

Le 7, un peu avant l'heure des vêpres, un cortège nombreux franchissait le seuil de l'école chrétienne des Frères. En tête, une riche et élégante bannière. Elle porte comme sujet une ravissante sainte Cécile aux pieds de laquelle sont brodées des armoiries à la Vierge Noire et à la gerbe de blé — *Congregabo in horrea cœli*. Au revers, deux mots : Dieu, Patrie. — Inutile de mettre les points sur les *i*; notre reconnaissance a trouvé son chemin.

Après la bannière, la jeune fanfare qui essaie, et glorieusement, ses premiers pas dans nos rues. Mais quelle mignonne demi-douzaine de petits tambours !

Tambours battant donc, et aux accords d'une marche militaire qui répond à son titre de : *Vieux Grognard*, on arrive à l'église Notre-Dame; c'est le baptême.

Saint Nicolas peut être fier de sainte Cécile. Les petits écoliers, parfaitement exercés, n'ont pas bronché dans l'exécution des faux-bourdons aux vêpres et des différents motets au salut; et la fanfare, dans les cinq morceaux remarquablement bien enlevés qu'elle nous a donnés, s'est dignement consacrée et à Dieu et à la Vierge-Immaculée dont c'étaient les premières vêpres, et à sainte Cécile.

M. le Curé de Notre-Dame, dans une très belle allocution, après avoir remercié de sa sympathie pour l'œuvre des Frères la

foule énorme qui débordait littéralement au dehors, a d'ailleurs fait ressortir que le but qu'on s'est proposé en établissant une musique à l'école chrétienne était avant tout d'y retenir et d'y attirer, par leur persévérance dans le bien, les élèves de nos chers Frères.

La fanfare, si solennellement baptisée, voulait, d'après les principes de la *Civilité puérile et honnête*, dire merci à ses nombreux parrains et marraines les membres honoraires et fondateurs.

Aussi le 14, à 7 heures 1/2 du soir, en dépit d'une température sibérienne et de chemins semés de glaciers, les amis de l'art et de l'éducation chrétienne se trouvaient réunis et remplissaient la grande salle des fêtes où deux calorifères avaient depuis le matin commencé leur partie.

Pendant près de deux heures, la musique instrumentale alternant avec les romances et les chansonnettes comiques fort bien interprétées d'ailleurs par des artistes en herbe a tenu toute l'assistance sous le charme.

Il est vrai que la séance avait été préparée par des maîtres habiles. Le saxophone de M. Nadré, directeur de la fanfare, le violon et le piano de M. Pierre, organiste de Saint-Hilaire, n'avaient pas à nous l'apprendre, mais ils nous l'ont prouvé une fois de plus dans l'exécution de mélodies qu'on regrettait de voir finir, même quand on les avait rappelées.

Cette double fête nous est à la fois une assurance que Nogent-le-Rotrou aime toujours ses Frères avec leur doctrine chrétienne et un encouragement à leur donner tout notre dévouement, pour Dieu et pour la Patrie, puisque telle est leur devise.

E. CH.

Châtaincourt. — *Une fête de sainte Barbe.* — Le dimanche, 7 décembre, a eu lieu dans l'église de Châtaincourt une cérémonie splendide en l'honneur de sainte Barbe. Dans cette petite paroisse existe depuis un certain temps déjà une confrérie en l'honneur de la Vierge martyre.

M. le curé, comme ses prédécesseurs, l'ayant trouvée établie, déploya tout son zèle pour l'affermir et la développer, et inspirer à tous, par l'exemple de leur auguste patronne, l'amour du divin Sauveur.

La bénédiction d'une statue de sainte Barbe fut réservée pour ce dimanche aux premières vêpres de l'Immaculée Conception, ainsi que celle d'un diadème destiné à la Reine des anges. Toutes les dames de la confrérie ont fait preuve d'une véritable dévotion envers sainte Barbe. L'église, comme on le sait, est très éloignée des hameaux importants de la paroisse. Toutefois la distance considérable, le froid et la neige, rien ne les a arrêtées ; elles ont

bravé la mauvaise saison comme elles avaient bravé les sottes railleries de quelques mécréants, et avec elles, un grand nombre de paroissiens jeunes et vieux se sont acheminés vers la maison du Seigneur.

Les vêpres furent solennellement chantées avec accompagnement de faux-bourdons ; après le *Magnificat*, M. le curé de Crécy-Couvé, dans une courte mais bonne allocution, montre au peuple fidèle que la fête qui les rassemble est une fête de famille et que le bonheur véritable se trouve dans la religion de Jésus-Christ.

La statue de sainte Barbe voilée jusque-là apparaît enfin, gracieusement entourée de verdure, à la lueur des flambeaux échelonnés avec un goût exquis. La bénédiction se passe au milieu du plus grand silence et du plus profond recueillement. Une autre cérémonie suit bientôt la première. Le magnifique diadème exposé aux pieds de la statue est bénit à son tour et porté processionnellement au chant du Magnificat par l'aînée des demoiselles de la confrérie de la Sainte-Vierge. Marie reçut cette offrande comme un gage de la piété et de la reconnaissance de ses enfants. Un confrère voisin avait composé pour la circonstance une poésie délicieuse (1). On lui adapta un air bien connu qui fut chanté avec un véritable enthousiasme.

La processsion est suivie d'un salut solennel, chanté comme les vêpres avec accompagnement d'harmonium. L'organiste est le curé de la paroisse ; son talent bien connu semble se surpasser en cette belle journée.

Le Pater de Niedermeyer, l'*Ave Maria* de Gounod et le *Tantum ergo* d'Haydn, servirent à la pieuse assemblée de louanges au Très Saint Sacrement.

Après la cérémonie, chacun regagna le foyer domestique, édifié des choses qu'il avait vues et entendues, et résolu dans son cœur d'aimer Jésus, la couronne de tous les saints.

En somme, bonne et sainte journée pour la paroisse de Châtaincourt. Que sainte Barbe bénisse les efforts du pasteur et des fidèles !

Un témoin oculaire.

FAITS DIVERS

Aggravation nouvelle de la loi militaire. La nouvelle loi militaire dispense des périodes d'exercice, en temps de paix, « les ministres d'un des cultes reconnus par l'État, chargés du service paroissial. » Il s'agissait de savoir ce qu'il faut entendre par ces expressions.

(1) M. l'abbé Baumer.

Le Conseil d'État vient de les restreindre aux curés et desservants placés à la tête d'une circonscription ecclésiastique et aux vicaires rétribués par l'État. Cette définition exclut les vicaires ou prêtres rétribués par les Fabriques.

C'est tout bonnement une nouvelle aggravation de la loi.

Nos Missionnaires. — Les journaux ont signalé le retour en France de M. Bonvalot et du prince Henri d'Orléans, après la traversée de l'Asie centrale. Les hardis voyageurs sont restés jusqu'à deux mois et demi sur les plateaux du Thibet montagneux sans rencontrer un seul être humain.

Tous deux rendent un éclatant hommage aux immenses services rendus par les missionnaires. On ne saura jamais trop reconnaître, dit M. Bonvalot, ce que font, sur les extrêmes limites du Tonkin, ces précieux auxiliaires pour faire connaître et aimer la France par les indigènes.

Pendant la plus grande partie de leur voyage, ils ont été accompagnés par le R. P. de Deken, missionnaire belge, qui leur a été d'un précieux secours. Tous trois ont été vivement acclamés à la Société de Géographie.

Le Clergé et la Science. — L'Académie des Sciences vient également de rendre hommage aux services rendus par les missionnaires en décernant le prix Jérôme Ponti, d'une valeur de 3,500 francs, aux remarquables travaux du P. Collin, directeur de l'Observatoire de Tananarive.

— Le ministère de l'instruction publique vient de confier au R. P. Scheil, Dominicain, un des plus jeunes religieux de la maison de la rue du Bac, à Paris, mais déjà très apprécié dans le monde savant par ses remarquables travaux en égyptologie, une mission scientifique en Egypte, d'une durée illimitée.

Le Père Scheil aura le passage gratuit sur toutes les voies ferrées et sur tous les paquebots français, et il lui est accordé par le gouvernement, pendant la durée de sa mission, une allocation de 300 fr. par mois.

Distinctions méritées : On écrit de Corse :

« Le préfet de la Corse vient de décerner un témoignage officiel de satisfaction à M. l'abbé Giacobbi, desservant de Muracciole, pour le courage dont il a fait preuve en coopérant à l'extinction de l'incendie qui a détruit la forêt de Muracciole. »

Le *Journal officiel* du 30 novembre porte la mention ci-après : « Médaille d'or de 1re classe. — Sœur Marie Bourdin, religieuse à l'hôpital de Vesoul : 1817-1890 ; attachée depuis soixante-treize ans

à cet établissement hospitalier ; n'a cessé, pendant cette longue période, de se signaler par un dévouement et une abnégation sans bornes. »

Encens de Jérusalem et d'Orient. — L'Œuvre de la *Propagande catholique*, 77, rue Violet, à Paris, a pensé faire une œuvre pie en livrant de l'encens provenant de Jérusalem et de l'Orient, et composé sous les yeux du prêtre qui la dirige. Elle a été grandement approuvée en cela par plusieurs archevêques et évêques. Les avantages produits par la vente seront appliqués à la **propagande gratuite de ses excellents opuscules.** Des brochures seront envoyées gratuitement à MM. les curés faisant la demande d'encens de Jérusalem ou d'Orient, lequel du reste doit être payé par la Fabrique de l'église.

Indiquer la qualité désirée, qui diffère depuis le prix de 6 fr. jusqu'à 10 et 12 fr. le kil., port à la charge de l'acheteur, mais gratuit pour une demande de 3 kil. Pour 4 fr. on reçoit un kil. d'encens d'Orient en larmes, port en sus.

S'adresser directement à M. le directeur de l'Œuvre de la *Propagande catholique*, 77, rue Violet, à Paris. Les laïques recevront gratuitement des brochures et auront de plus un excellent moyen de faire un pieux cadeau à l'église de leur paroisse. De nos jours l'encens est fréquemment employé ; mais ce baume, qui exprime la prière et l'adoration, est devenu une substance souvent horriblement falsifiée. On fabrique aujourd'hui l'encens avec toutes sortes de résidus.

Notre-Dame et les martyrs anglais. — Une imposante cérémonie a eu lieu dernièrement à Cambridge : la consécration d'une magnifique église catholique, sous le vocable de « Notre-Dame et les martyrs anglais. »

Le terrain sur lequel s'élève ce monument a été donné par le duc de Norfolk, et une française, Mme Lyne-Stephens, a contribué pour 100,000 livres à sa construction.

Le *ciborium* au-dessus du maître-autel est de grande valeur ; de superbes bas-reliefs ornent le chœur. Léon XIII, la Reine, les cardinaux Newman et Manning, le duc de Norfolk et la généreuse fondatrice sont représentés.

Depuis le règne de la reine Marie jusqu'en 1841, époque à laquelle la Mission de Cambridge fut fondée, la sainte messe n'avait pas été célébrée sur le territoire de la fameuse Université. Aujourd'hui le culte catholique prêtait toutes ses pompeuses magnificences à l'inauguration du nouveau temple. Une foule énorme s'y pressait et beaucoup n'ont pu y pénétrer.

VARIETÉS

JOSEPH DE MAISTRE A L'ACADÉMIE.

L'Académie Française propose pour le prix d'éloquence de 1892, l'éloge (ou mieux : l'étude critique) de Joseph de Maistre. L'entrée de ce penseur à l'Académie intéresse de trop près les théologiens et la religion catholique qu'il a si vaillamment servie et défendue, pour que nous omettions d'enregistrer dans nos annales cet événement littéraire. On peut préjuger que l'éloge exclusif de l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, de la *France Gallicane* et *du Pape*, n'est pas ce qu'on attend à Paris : quoi qu'il en soit, cet homme nous appartient et il est à souhaiter qu'il rencontre dans le clergé quelques bonnes plumes qui le défendent et le vengent.

Voici en quels termes le secrétaire perpétuel de l'Académie française annonce cette étude sur Joseph de Maistre.

« S'il ne fut pas de ceux dont on peut tout louer à la fois, Joseph de Maistre se place à double titre parmi les écrivains *célèbres ou distingués* auxquels Sainte-Beuve nous disait tout à l'heure que des *études critiques* étaient à bon droit consacrées.

» Pour bien juger un étranger, pardonnons-lui d'abord de n'avoir pas toujours aimé la France. Celui-ci l'admira souvent, et souvent lui rendit justice, dans la belle langue élégante, claire et sonore que la France lui avait apprise.

« Les concurrents ne se borneront pas à voir dans Joseph de Maistre l'écrivain brillant qu'ils pourraient louer sans réserve ; comme diplomate, comme philosophe politique et religieux, il leur appartient tout entier, avec ses vertus et ses défauts, avec les paradoxes de son esprit et les contradictions de son caractère ; avec, enfin, pour son honneur, dans la bonne ou dans la mauvaise fortune, l'austérité de ses mœurs et la dignité de sa vie.

« C'est dans toute l'acception du mot une *Etude* sur Joseph de Maistre que l'Académie indique comme sujet du prochain concours d'éloquence, dont le prix sera décerné en 1892. »

On se rappelle que Mgr Lagrange composa en 1852 un *Eloge du Comte Joseph de Maistre*, qui fut couronné par l'Académie de Toulouse.

Dans notre dernier numéro, nous avons signalé les récompenses accordées par l'Institut à divers ecclésiastiques. Ajoutons que le sujet principal était celui-ci : *Décrire l'état de la Société au temps de Saint Jean Chrysostome, d'après les sermons de ce Saint*, et que le lauréat a été un simple professeur laïque. Il y avait de quoi tenter une plume ecclésiastique.

Inauguration des orgues de Saint-Séverin. — Le mercredi 3 décembre, à deux heures, a eu lieu, sous la présidence de Mgr Soulé, ancien évêque de la Réunion, l'inauguration solennelle du grand orgue de Saint-Séverin. L'église était remplie. Après la bénédiction de l'orgue, l'assemblée a eu le plaisir d'entendre des artistes distingués. Des chœurs, empruntés aux meilleures pages de Gounod, ont été très bien exécutés. Le P. Ollivier, dominicain, a pris ensuite la parole et a montré ce qu'était l'orgue, véritable voix dont l'Église se sert pour traduire le sentiment religieux et accompagner la prière. Un salut solennel a clos cette belle cérémonie.

Ainsi que nous l'apprend une notice due à M. l'abbé de Madaune, premier vicaire de la paroisse, les vieilles orgues avaient été établies, en 1358, par le grand écolâtre Regnaud, de Douai. Elles ont donc fait un long service. C'est au zèle de M. l'abbé Castelnau, curé de la paroisse, qu'est due la restauration de ce magnifique instrument. Ajoutons que cette reconstruction fait honneur à la maison Abbey, de Versailles, qui en a été chargée.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans les Suppléments de la **Voix** en 1899

I. Œuvre de la Crypte et des Clercs.

II. Chronique de N.-D. de Chartres.

Pèlerinages à N.-D. de Chartres.

III. Religion, Littérature, Beaux-Arts.

IV. Fleurs de sainteté (1).

V. Faits divers.

(1) A la page 196 de la *Voix* mensuelle. Vie de St-Béthaire, mettre Villemeux pour Villeneuve.

VI. Chronique diocésaine.

Nécrologie.

VII. Œuvres diverses.

VIII. Bibliographie.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.





